DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

CA1
YS
S26
v.53/14
1918

BIBLIOTHÈQUE DE DROIT
U.d'O.
O.U.
LAW LIBRARY

VOLUME 14

DOCUMENTS OFFICIELS
NOV 1990
GOVERNMENT
PUBLICATIONS D

PREMIÈRE SESSION DU TREIZIÈME PARLEMENT

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

SESSION 1918

DIEU ET MON DROIT

VOLUME LIII.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

DU

PARLEMENT DU CANADA

PREMIÈRE SESSION, TREIZIÈME PARLEMENT, 1918.

A

Affaires extérieures—Rapport des, 1917.. 33
Agriculture—Rapport du ministère de l', pour l'exercice 1917.. 15
Agricole—Loi concernant l'enseignement, 1916-17.. .. .. 15c
Amelia—Documents *re* service du steamer 114
Amirauté, conseil de l'—Relevé publié par, *re* pertes maritimes, etc., de 1914 à 1917.. 113
Assurances, rapport du surintendant des, 1917.. 8
Assurances, sommaires des rapports des compagnies d', 1917.. 25
Auditeur général, rapport de l', 4 vols.. 1
Aviation, nombre, etc., de camps d'.. .. 101
Aviation, Corps impérial royal d', relations avec le gouvernement canadien. 148
Aviation, Corps impérial royal d', relations avec le gouvernement canadien. 148a

B

Banque British North America—*re* fusion de—avec la Banque de Montréal.. .. 110
Bateaux à vapeur, rapport de l'inspection des, exercice 1917.. 23
Bibliothécaires du Parlement, rapport des, 1917.. 40
British North America, Banque—*re* fusion avec la Banque de Montréal.. .. 110
Budget, exercice finissant le 31 mars 1919 3
Budget, supplémentaire, exercice finissant le 31 mars 1919.. 4
Budget, supplémentaire, exercice finissant le 31 mars 1919.. 5
Bureau canadien des Archives de guerre —Rapport pour l'exercice 1917.. .. .. 121a
Bureau canadien des Archives de guerre —Rapport du, sur les opérations du, depuis sa création jusqu'à 1917.. .. .. 121b

C

Canadian Northern Railway Co.—Etat *re* montant avancé, 1917.. 62
Canadian Northern Railway Co.—Relevé des sommes versées à la, etc.. .. .. 62a
Canaux, statistiques des, pour l'exercice 1917.. .. .. 20a
Champs de bataille nationaux, Commission des, rapport de la.. 61
Charbon, gazoline, etc., importés en Canada, 1914-15-16-17.. 76
Chemin de fer Transcontinental national —Recettes brutes de l'exercice clos en mars 1918.. 139
Chemins de fer ,rapport de la Commission des, 1917.. .. .. 20c
Chemins de fer, statistiques des, exercice 1917.. .. .. 20b
Chemins de fer et canaux, rapport du ministère des, 1917.. 20
Combustible, contrôleur du—Décret de l'exécutif se rattachant à la nomination du, etc.. 57
Comité de sélection des publications—Décret de l'exécutif *re* création du.. .. 58a
Comité de sélection des publications, rapport annuel du, 1917, et partie de 1918. 58
Comité exécutif fédéral du Canada—Rapport du président du, *re* emprunt de la Victoire.. .. .. 131a
Commerce—
Rapport du ministère du,
Partie I—Rapport annuel pour l'exercice 1917-18.. 10
Partie II—Subventions postales et aux services de paquebots subventionnés.. .. .. 10a
Partie III—Rapport du commissaires des grains pour 1916... ... 10b
Partie IV—Statistiques de la criminalité.. .. .. 10c

C

Commission de conservation, rapport pour 1917.. 133
Commission d'enregistrement du Canada, mémoire *re* projets de la.. .. .. 52b
Commission des vivres du Canada, correspondance *re* décret de l'exécutif instituant cette commission.. .. .. 56d
Compagnie du chemin de fer du Pacifique-Canadien—Rapport *re* toutes les terres vendues par la, 1917.. 75
Comptes publics.. 2
Conciliation, conseil de, rapport du, 1917. 36a
Coolies, *re* importation des, pour la main-d'œuvre, etc.. 155
Conférence entre les gouvernements fédéral et provinciaux, 1918, procès-verbaux.. 55
Contrôleur des vivres—Décret de l'exécutif, dépenses du département du, traitements, etc.. .. .. 56e
Contrôleur des vivres—Décret de l'exécutif, nombre et membres du personnel—traitements, etc.. .. .. 56c
Contrôleur des vivres—Décret de l'exécutif nommant un, etc.. 56
Contrôleur des vivres—Décret de l'exécutif *re* nomination du.. .. .. 56d
Contrôleur des vivres—Décret de l'exécutif *re* ministère ayant autorité sur.. 56b
Contrôleur des vivres—Rapport du, 1918. 56a

D

Davies, Wm, et Matthews-Blackwell, Ltd, —Rapport de la Commission *re*.. .. 129
Décrets de l'exécutif—
Concernant le port d'uniformes par les civils, etc.. .. .. 42a
Concernant les affaires navales... ... 42
Concernant le grade de sous-officiers brevetés, aussi *re* officiers examinateurs aux ports du Canada 42c
Concernant le grade de sous-officiers brevetés, aussi *re* officiers examinateurs aux ports du Canada.. .. .. 42b
Concernant allocations aux officiers du service de navigation.. .. .. 42f
Concernant les taux des chemins de fer. 43
Concernant les liqueurs enivrantes... 44
Concernant le département d'Immigration et de Colonisation.. 45
Concernant les soldats—*re* rétablissement à la vie civile.. 46
Concernant la Commission des achats de guerre, nomination de.. 47
Concernant la mission de guerre aux Etats-Unis, *re* nomination de... ... 48
Concernant la mission de guerre aux Etats-Unis, *re* nomination de... ... 48a
Halifax, concernant la commission de secours de.. 49
Concernant le comité de guerre du cabinet.. 50
Concernant nominations, etc., dans le service public.. 51
Concernant le comité du service public du service national.. 52
Concernant le service militaire, etc.. 53
Concernant la Loi des mesures de guerre, etc.. .. .. 53a
Concernant le directeur de l'information publique.. 54
Concernant le contrôleur des vivres.. 56
Concernant le contrôleur des vivres.. 56b
Concernant le contrôleur des vivres.. 56c

D

Concernant le contrôleur du combustible.. 57
Concernant le comité de sélection des publications.. 58
Re modifications au décret de 1917 concernant la défense du Canada, et concernant les feux de navires 42e
Re transport d'explosifs à bord des navires pour leur propre défense.. .. 42d
Re vente des valeurs, par les corps provinciaux et municipaux, ou autres.. 126
Re interdiction aux journaux de la publication de rapports sur les affaires de guerre.. 104
Re Loi des électeurs militaires, et Loi des élections en temps de guerre.. 96
Re Commission du service national.. .. 86
Re Terres fédérales, etc.. 73
Re Loi des réserves forestières et des parcs.. 72
Re arpentage des terres fédérales, etc.. 71
Dépenses diverses imprévues.. 67
Dominion Steel Corporation, Ltd, *re* contrat pour l'acier destiné à la construction des navires.. 103
Douanes, rapport du ministère des, pour l'exercice 1917.. 11
Douanes, remboursement des, etc., 1917. 77
Dundalk, *Herald* de, Flesherton, *Advance* de, Markdale, *Standard* de, etc., deniers versés à, en 1917.. 127

E

Edifices loués par le gouvernement dans Ottawa, nombre d', etc.. 85
Election générale—Rapport de l', 1917.. 18
Enregistrement, règlements régissant l', Commission d'enregistrement du Canada.. .. .. 52a
Entrepôts frigorifiques, correspondance se rattachant à la situation *re*, à Winnipeg.. 140

F

Fermes expérimentales—Rapport des, 1917.. 16
Fordson, tracteurs, rapport *re* achat de, par le gouvernement.. 163

G

Géographie, rapport de la Commission de, exercice 1917.. .. .. 25d
Géologique, rapport de la Commission, exercice 1917.. 26
Georgienne, Commission du canal de la Baie, rapport intérimaire n° 2.. 141
Georgienne, Commission du canal de la Baie, rapport intérimaire n° 3.. 142
Gibier à plume, migrateur, oiseaux migrateurs non gibier, etc., décret de l'exécutif n° 871, *re* protection du.. 138
Globe, de Toronto, et au *Devoir*, de Montréal, montants payés au, exercices 1915-16-17-18.. 154
Globe de Toronto, et au *Star* de Toronto, montants payés au, à partir de janvier 1917 jusqu'à avril 1918.. 159
Gouverneur général, mandats du.. 60
Graham, deniers déboursés pour le quai de, etc.. 82
Guerre, Commission des achats de, 2e rapport, de janvier 1917 au 31 mars 1918.. 149

G

Guerre, Commission du commerce de, décret de l'exécutif constituant, et nomination de.. .. .. 59a
Guerre, Commission du commerce, de, décret de l'exécutif créant la.. .. .. .. 59b
Guerre, conférence de, des femmes, rapport de la.. 67
Guerre, contrats de, exécutés dans la province de Québec.. 81
Guerre, loi des élections en temps de, décret de l'exécutif *re* relation avec la loi du service militaire.. 96
Guerre, noms des délégués aux Etats-Unis pour s'enquérir de la situation du commerce de.. 94

H

Halifax, commission de secours de, *re* nomination de la.. 49
Halifax, rapport de la commission de secours de.. 49
Halifax, système de pilotage de, rapport de la commission royale chargée de faire une enquête sur le.. 99
Homarderies devant rester closes.. 157
Hôpital des soldats invalidés à Ste-Anne-de-Bellevue, documents concernant l'. 134
Hôpitaux militaires, commission des, nombre des employés, de tous grades.. .. 89
Hôpitaux, commission des, noms et nombre du personnel de, etc.. 90
Hôpitaux militaires, commission des, *re* propriétés acquises par, dans la cité de Québec.. 88
Hudson, quai de, *re* deniers dépensés pour, depuis 1911.. 107

I

Ingénieurs, poste d'instruction des, Saint-Jean, Qué., noms des officiers, etc.. .. 70
Impressions et papeterie, rapport du département des, 1917.. 32
Impressions et papeterie publiques, noms, traitements, etc., des employés aux... 135
Intérieur, rapport du ministère de l', exercice 1917.. 35
Intérieur, revenus de l'—
Partie I—Accise.. 12
Partie II—Poids et mesures, etc.. .. 13
Partie III—Falsification des substances alimentaires.. 14

J

Johnson, Main, *re* nomination au poste de secrétaire de l'hon. N. W. Rowell.. .. 152
Joliette, concernant l'officier rapporteur du comté de, à la dernière élection fédérale.. 124
Journal Publishing Co., Ltd, montant payé à la, en 1912-13-14-15-16-17, etc. 161
Journaux, montants payés relativement à l'emprunt de la Victoire.. 120

L

Labatt, colonel, concernant l'octroi d'une pension au.. 123
Langton, colonel, *re* nomination au poste de payeur général.. 117
Lard fumé Wiltshire, *re* soumissions pour achat du, par la commission des achats de guerre.. 136

L

Levés hydrométriques, 1916.. .. .. 25c
Levés topographiques, division des, 1917. 25b
Liqueurs—Etat *re* quantité introduite dans les territoires, 1917.. 74
Livres bleus, nombre de, imprimés en 1916-17, *re* nombre dans les deux langues.. 118

M

Main Johnson, M., décret de l'exécutif nommant, au poste de secrétaire de M. Rowell.. 152
Marine et Pêcheries, rapport du ministère de la, 1917.. 21
Migrateurs, oiseaux, gibier à plume migrateur et non gibier.. 138
Milice, rapport du conseil de la.. 35
Milice et Défense—Mémoire *re* guerre européenne.. 84
Milice et Défense—Mémoire n° 4 *re* opérations à partir du 1er janvier 1917 jusqu'au 31 décembre 1917.. .. .. 84a
Militaire, district n° 5, Québec, *re* officiers de service dans le.. 128
Militaire, jugements rendus à date en vertu de la Loi du service.. 97
Mines, rapport de la division des, exercice 1918.. .. .. 26a
Mulgrove, N.-E., *re* nomination d'un douanier au port de.. 80
Munitions, rapport de la commission des ressources en fait de, 1915 à 1918.. .. 153

N

Navigation et mouvement des navires, rapport du ministère des Douanes, exercice 1917.. .. .. 11a
Navires, liste des, exercice 1917.. 22

O

Obligations et valeurs, depuis le dernier rapport, 1917.. 79
O'Connor, W. F., commissaire du coût de la vie, *re* démission de.. 102
Ottawa, rapport de la commission d'embellissement d'.. 65

P

Papier, commission du, copie du décret de l'exécutif nommant la.. .. .. 64a
Papier, commission du, copie du décret de l'exécutif concernant Toronto.. .. .. .. 64b
Papier à nouvelles, rapport de R. A. Pringle *re*, etc.. 64
Patronage, mémoire, etc., *re* abolition du 92
Pénitenciers, rapport du ministre de la Justice *re*, exercice 1917.. 34
Pensions et allocations de retraite, 1917. 66
Pensions, nombre de pensions aux familles de soldats décédés.. 162
Perrot-Sud, Ile, *re* déboursés pour le quai de l', depuis 1911.. 106
Perrot-Nord, Ile, *re* déboursés pour le quai de l', depuis 1911.. 108
Pétrole, huiles et essences de, importations, valeur, etc., pour exercices 1909-10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et partie de 1918.. 150
Pierre employée à la construction des édifices du Parlement.. 83

P

Postes, rapport du ministre des, 1917.. 24
Postes et des Douanes, ministère des, documents *re* certaines nominations depuis décembre 1917.. 143
Presse, interdiction à la, de publier rapports sur affaires de guerre, etc.. .. 104
Pringle, R. A., rapport *re* papier à nouvelles.. 64
Procès-verbaux, feuilleton et journaux de la Chambre, noms et nombre des employés affectés aux.. 146
Produits alimentaires dont la destruction a été ordonnée l'an dernier, à Winnipeg, Hamilton, Toronto, Ottawa et Montréal.. 144
Produits alimentaires dont la destruction a été ordonnée à Toronto en avril 1918. 145
Publicité fédérale, comité de, relevé *re* déboursés du, relativement à l'emprunt de la Victoire.. 131

R

Recensement des provinces de l'Ouest, population et agriculture, Manitoba, Saskatchewan et Alberta, 1916.. .. .. .. A
Recherches scientifiques et industrielles, rapport du président du comité consultatif pour, 1918.. 151
Recrutement, officiers qualifiés employés au, etc., à Québec.. 87
Réserves forestières et parcs, loi des, décrets de l'exécutif *re*.. 72
Régie interne, commission de, Chambre des communes, 1917.. 41
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, 1917.. 28
"Rural Planning and Development"—Coût de certains égouts, rues, etc.. 100
"Rural Planning and Development"—Coût de certaines rues, égouts, etc.. 130

S

Sauvages, rapport du département des Affaires des, pour 1917.. 27
Secrétariat d'Etat, rapport de l'exercice 1917.. 29
Secrétaire d'Etat, Affaires extérieures, 1917.. 33
Sénat, noms, traitements, etc., des personnes employées à la préparation des procès-verbaux du.. 115
Sénat, *re* publication du compte rendu officiel des débats du, etc.. 112
Slaves—Sujets autrichiens, mémoire *re*, naturalisés au Canada.. 156
Service civil, liste du, exercice 1917.. .. 30
Service civil, rapport de la commission du, 1917.. 31
Service extérieur, relevé indiquant le nombre des transferts au service intérieur et le nombre des nominations faites sous l'autorité de l'article 21 de la loi. 116
Service militaire, conseil du, noms de toutes les personnes employées au, à Ottawa.. 98
Service militaire, conseil du, rapport du, sur l'application de la loi.. 105
Service militaire, décret de l'exécutif *re*. 53
Service militaire, loi du, jugements rendus à date en vertu de la.. 97
Service militaire, nombre de personnes appelées en vertu de la loi du, nombre d'examens par provinces, etc.. 122

S

Service Naval—
Biologie du Canada.. .. .. 38a
Pêcheries, division des, ministère du. 39
Rapport du, 1917.. 38
Sévigny, lettre de démission de l'hon. Albert.. 69
Société Royale du Canada, rapport de la, 1917.. 63
Soldats, prêts pour l'établissement des, décret de l'exécutif *re* règlement concernant ces prêts.. 125
Soldats décédés, familles de, recevant une pension, etc.. 162
Son, gruau, produits de la minoterie exportés sans permis aux Etats-Unis, 1917-18.. 160
Southampton, lot de parc n° 19 du village de, *re* décret de l'exécutif s'y rattachant.. 127
St-Zotique, deniers déboursés depuis 1911 pour le quai de.. 109

T

Téléphones, statistiques des, exercice 1917 20d
Terres fédérales—
Arrêtés du conseil *re*.. 71
Arrêtés du conseil.. 78
Arrêtés du conseil, réserves de, pour l'établissement de soldats.. 119
Titres honorifiques, décret de l'exécutif *re*, daté le 25 mars 1918.. 158
Toronto, produits alimentaires dont la destruction a été ordonnée en avril 1918, dans la cité de.. 145
Tracteurs de ferme, décret de l'exécutif, rapports, etc.. 95
Traduction et rédaction à la Chambre des communes, noms et nombre de personnes employées à.. 147
Transcontinental national, chemin de fer, état des recettes brutes de l'exercice finissant en mars 1918.. 139
Travail, rapport du ministère du, exercice 1917.. 36
Travail et le comité de guerre, mémoire des conférences entre les représentants du, 1918.. 78
Travaux publics, rapport du ministère des, 1917.. 19
Tribunaux locaux établis en vertu de la loi du service militaire, nombre et déboursés des.. 132

V

Valeurs, décret de l'exécutif concernant la vente des.. 126
Vétérinaire, rapport du directeur général, 1917.. .. .. 15b
Victoire, emprunt de la, rapport du président du comité exécutif général *re*.. 131a
Victoire, emprunt de la, relevé indiquant la rémunération versée relativement à.. .. .. 131b
Victoria, nombre de croix, accordées à des Canadiens.. 91

W

William Davies Co., Ltd., et Matthews-Blackwell, Ltd., rapport de la commission *re*.. 129
Winnipeg, autorités municipales de, correspondance entre le contrôleur des vivres et les, *re* entrepôts frigorifiques de 140

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

Arrangés par ordre numérique, avec les titres au long; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du Parlement; le nom du sénateur ou du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

VOLUME A.

Recensement des provinces des Prairies—Population et agriculture—Manitoba, Saskatchewan et Alberta, 1916.. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 1.

1. Rapport de l'auditeur général pour l'exercice clos le 31 mars 1917, volume I, parties A, B, et d'A à K; volume II, parties de L à U; volume III, parties de V à Z. Présenté par l'honorable M. Maclean, le 20 mars 1918.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

1. Rapport de l'auditeur général pour l'exercice clos le 31 mars 1917, volume IV, partie ZZ. Présenté par l'honorable M. Maclean, le 22 avril 1918.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 2.

2. Comptes publics du Canada pour l'exercice financier clos le 31 mars 1917. Présenté le 20 mars 1918, par l'honorable M. Maclean.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

3. Budget des sommes requises pour le service du Canada pendant l'exercice finissant le 31 mars 1919, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867. Présenté le 18 mai 1918, par l'honorable M. Maclean.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

4. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1918, conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867. Présenté le 18 mai 1918, par l'honorable M. Maclean.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pendant l'exercice finissant le 31 mars 1919, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britanunique du Nord, 1867. Présenté le 20 mai 1918, par l'honorable M. Maclean.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 3.

(Ce volume est relié en deux parties.)

8. Rapport du surintendant des assurances pour l'année 1917. (Vol. I.)
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

8. Rapport du surintendant des assurances pour l'année 1917. (Vol. II.)
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

9. Résumé des relevés de comptes des compagnies d'assurance en Canada pendant l'année expirée le 31 décembre 1917. (Sujet à correction.) Présenté le 13 mai 1918, par l'honorable M. Maclean.

VOLUME 4.

10. Rapport annuel du commerce du Canada (importation pour la consommation et exportation) pendant l'exercice financier clos le 31 mars 1917. Présenté le 22 mai 1918, par sir George Foster.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 5.

10*a*. Rapport concernant les subventions postales et aux services de paquebots subventionnés tels que contrôlés par le ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1917, avec les relevés du trafic, etc., jusqu'au 31 décembre 1917. Présenté le 17 mai 1918, par sir George Foster.. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

10*b*. Rapport du ministère du Commerce. Statistique des grains pour l'exercice de 1916, et rapport des commissaires des grains.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*c*. Statistiques criminelles pour l'année terminée en septembre 1917.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 6.

11. Rapport du ministère des Douanes contenant les tableaux et relevés des importations et des exportations du Canada pendant l'exercice clos le 31 mars 1917. Présenté le 26 mars 1918, par l'honorable M. Sifton.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 7.

11*a*. Rapport maritime du ministère des Douanes, contenant les relevés de la navigation et de la marine du Canada pendant l'exercice clos le 31 mars 1917. Présenté le 26 mars 1918, par l'honorable M. Sifton.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

12. Rapport annuel du Revenu de l'Intérieur, partie I—Accise. Le Sénat.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

13. Rapport annuel du Revenu de l'Intérieur, partie II—Poids et mesures, gaz et électricité. Le Sénat.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

14. Revenu de l'Intérieur, partie III—Falsification des substances alimentaires. Le Sénat.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

15. Rapport du ministre de l'Agriculture du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1917. Présenté le 25 mars 1918, par l'honorable M. Crerar.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

15*b*. Rapport du directeur général vétérinaire pour l'année 1917.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

15*c*. Rapport sur la loi concernant l'enseignement agricole 1916-17, conformément à l'article 8, chapitre 5 de 3-4 George V. Présenté le 25 mars 1918, par l'honorable M. Crerar.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

16. Rapport du directeur et des officiers des stations agronomiques pour l'exercice clos le 31 mars 1917.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 8.

19. Rapport du ministre des Travaux publics, sur les travaux sous son contrôle, pour l'exercice clos le 31 mars 1917. Présenté le 26 mars 1918, par l'honorable M. Carvell.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

20. Rapport annuel du ministère des Chemins de fer et Canaux pour l'exercice clos le 31 mars 1917. Présenté le 27 mars 1918, par l'honorable M. Reid.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

20*a*. Statistique des canaux pour la saison de navigation de 1917.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

20*b*. Statistique des chemins de fer du Canada pour l'exercice clos le 30 juin 1917.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

20*c*. Douzième rapport de la commission des chemins de fer du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1917. Présenté le 25 mars 1918, par l'honorable M. Reid.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

20*d*. Statistique des téléphones du Canada pour l'année expirée le 30 juin 1917. Présenté par l'honorable M. Reid, le 25 mars 1918.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 9.

21. Cinquantième rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice 1916-17. —Marine. Présenté le 20 mars 1918, par l'honorable M. Ballantyne.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

22. Liste des navires publiée par le ministère de la Marine et des Pêcheries, étant une liste des navires inscrits sur les livres d'enregistrement du Canada, le 31 décembre 1917.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

23. Supplément au cinquantième rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries. Marine.—Rapport de l'inspection des bateaux à vapeur.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 10.

24. Rapport du directeur général des Postes, pour l'exercice terminé le 31 mars 1917. Présenté le 27 mars 1918, par l'honorable M. Doherty.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 11.

25. Rapport annuel du ministère de l'Intérieur, pour l'exercice clos le 31 mars 1917. Présenté le 27 mars 1918, par l'honorable M. Meighen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

25*a*. Rapport annuel de la division des levés topographiques du ministère de l'Intérieur, pour l'exercice clos le 31 mars 1917.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

25*c*. Seizième rapport de la commission de géographie du Canada, pour l'année 1917.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 12.

26. Rapport sommaire de la Commission géologique du ministère des Mines, pour l'année 1917.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

26*a*. Rapport sommaire de la division des Mines, pour l'année civile de 1917.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

27. Rapport du département des Affaires des Sauvages, pour l'exercice terminé le 31 mars 1917. Présenté le 27 mars 1918, par l'honorable M. Calder.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

28. Rapport de la royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, 1917. Présenté le 2 avril 1918, par l'honorable M. Rowell. . *Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

29. Rapport du secrétaire d'Etat du Canada, pour l'exercice terminé l'année 1917.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

30. Liste du Service civil pour 1917.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 13.

31. Rapport annuel de la Commission du Service civil du Canada, pour l'année terminée le 31 août 1917. . . . . *Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

32. Rapport annuel du département des Impressions et de la Papeterie publiques, pour l'exercice clos le 31 mars 1917. Présenté le 23 avril 1918, par l'honorable M. Burrell.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

33. Rapport du secrétaire d'Etat pour les Affaires extérieures, pour l'exercice clos le 31 mars 1917. Présenté le 8 mai 1918, par sir Robert Borden.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

34. Rapport du ministre de la Justice pour les pénitenciers du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1917. . . . . *Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

35. Rapport du Conseil de la milice du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1917. Présenté le 21 février 1918, par l'honorable M. Mewburn.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

36. Rapport du ministère du Travail, pour l'exercice clos le 31 mars 1917. Présenté le 26 mars 1918, par l'honorable M. Crothers.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 13—*Fin.*

36*a*. Dixième rapport du registraire des conseils de conciliation et d'enquête sous l'autorité de la loi des enquêtes en matière de différends industriels de 1917, pour l'exercice clos le 31 mars 1917.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

38. Rapport du ministère du Service Naval, pour l'exercice clos le 31 mars 1917. Présenté le 19 mars 1918, par l'honorable M. Ballantyne.

38*a*. Supplément au septième rapport annuel du Service Naval (Division des Pêcheries). Contribution à la Biologie canadienne, étant des études des stations biologiques du Canada, 1916-17.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 14.

39. Cinquantième rapport annuel de la division des pêcheries du ministère du Service Naval, 1916-17. Présenté le 19 mars 1918, par l'honorable M. Ballantyne.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

40. Rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement. Présenté le 18 mars 1918, par Son Honneur l'Orateur.. .. ..*Pas imprimé.*

41. Minute du Conseil nommant l'honorable Martin Burrell, secrétaire d'Etat; l'honorable John Dowsley Reid, ministre des Chemins de fer et Canaux; l'honorable Arthur L. Sifton, ministre des Douanes; et l'honorable James A. Calder, ministre de l'Immigration et de la Colonisation, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des Communes, comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions du chapitre 11 des Statuts revisés du Canada, 1906, intitulé: "Loi concernant la Chambre des Communes". Présenté par sir Robert Borden, le 18 mars 1918.
Pas imprimé.

42. Copies des décrets du Conseil comme suit:—

C.P. 987, daté du 10 avril 1917.—Ordonnance pour la défense du Canada, 1917. Règlements, pénalités, etc.

C.P. 1397, daté le 21 mai 1917.—Règlements défendant aux personnes employées sur les docks, etc., de porter des allumettes, de fumer, etc.

C.P. 1451, daté du 25 mai 1917.—Autres pénalités, en vertu de l'ordonnance pour la défense du Canada.

C.P. 2277, daté du 17 août 1917.—*Re* désertions des navires marchands; pénalités, etc.

C.P. 2769, daté du 4 octobre 1917.—Lumières des navires (règlements relatifs aux).

C.P. 3306, daté du 29 novembre 1917.—Défense d'expédier des dépêches chiffrées, *re* navires marchands, sans autorisation.

C.P. 3307, daté du 29 novembre 1917.—Les marins emprisonnés pour désertion peuvent être libérés pour service à bord des navires.

C.P. 3319, daté du 29 novembre 1917.—Règlements concernant les employés des docks.

C.P. 3017, daté du 3 décembre 1917.—Les autorités navales peuvent autoriser l'embarquement d'explosifs à bord des navires marchands.

C.P. 3362, daté du 24 décembre 1917.—Transport d'explosifs par voie ferrée.

C.P. 86, daté du 15 janvier 1918.—L'autorité navale compétente peut prescrire l'ordre dans lequel les navires peuvent être approvisionnés de charbon.

C.P. 87, daté du 17 janvier 1918.—Règlement défendant de transporter hors du Canada, par mer, des armes à feu, sans la permission des autorités navales ou militaires.

C.P. 91, daté du 15 janvier 1918.—Règlement décrétant que tous les navires britanniques de 1,600 tonneaux ou plus naviguant vers l'Europe ou la Méditerranée doivent être munis d'appareils radiotélégraphiques, etc.

C.P. 261, daté du 1er février 1918.—Règlement *re* transport d'explosifs sur les convois de voyageurs.

C.P. 282, daté du 26 février 1918, touchant la mise à la disposition de la commission du commerce de guerre, de la production de toute manufacture ou atelier s'occupant de la fabrication d'armes, de munitions, de vivres, de machines, etc.

C.P. 524, daté du 2 mars 1918, en remplacement du règlement cinquante et un, concernant les pénalités encourues pour refus d'obéir à toute ordonnance ou à tout règlement rendus en vertu des dispositions de l'ordonnance pour la défense du Canada, 1917.

C.P. 558, daté le 8 mars 1918, amendant le C.P. 987, daté du 10 avril 1917.—Règlement concernant l'emploi de vigies sur les navires marchands de 2,500 tonneaux bruts ou d'un tonnage plus élevé.

C.P. 559, daté du 8 mars 1918, concernant l'exportation de marchandises du Canada à des pays neutres. Présentées par sir Robert Borden, le 18 mars 1918..*Pas imprimées.*

42*a*. Copies des décrets du Conseil comme suit:—

C.P. 17, daté le 4 janvier 1918.—Port des uniformes militaire et naval par des personnes non autorisées.

VOLUME 14—*Suite.*

C.P. 86, daté le 15 janvier 1918.—"Ordre concernant la défense du Canada, 1917"; approvisionnement de charbon pour les vaisseaux.

C.P. 87, daté le 17 janvier 1918.—"Ordre concernant la défense du Canada, 1917"; exportations des armes à feu.

C.P. 91, daté le 15 janvier 1918.—"Ordre concernant la défense du Canada, 1917"; équipement de radiotélégraphie sur les navires.

C.P. 261, daté le 1er janvier 1918.—Transport des explosifs sur les trains à passagers.

C.P. 329, daté le 8 février 1918.—Echelle de paye de la R. N. C. V. R.

C.P. 387, daté le 20 février 1918.—Allocation aux officiers et aux hommes qui voyagent en fonction.

C.P. 462, daté le 2 mars 1918.—Traitement des membres aliénés du service naval.

C.P. 524, daté le 2 mars 1918.—"Ordre concernant la défense du Canada, 1917"; mise en force de telle loi.

C.P. 2769, daté le 4 octobre 1917.—"Amendement à l'ordre concernant la défense du Canada, 1917"; *re* les lumières sur les navires.

C.P. 2791, daté le 9 octobre 1917.—Rétention des services des hommes de la R. N. C. V. R. après la fin de la guerre.

C.P. 3017, daté le 3 décembre 1917.—"Amendement à l'ordre concernant la défense du Canada, 1917"; *re* transport des explosifs sur les navires marchands.

C.P. 3064, daté le 2 novembre 1917.—Echelle de paye pour les officiers qui siègent devant les conseils de guerre et les cours disciplinaires de la marine royale canadienne.

C.P. 3072, daté le 6 novembre 1917.—Règlements concernant l'émission des insignes de guerre.

C.P. 3192, daté le 13 novembre 1917.—Echelle de paye lors du renvoi des hommes qui n'ont pas droits à une gratification de trois mois.

C.P. 3306, daté le 29 novembre 1917.—"Amendement à l'ordre concernant la défense du Canada, 1917"; *re* fournir des renseignements concernant les mouvements des navires.

C.P. 3307, daté le 29 novembre 1917.—"Amendement à l'ordre concernant la défense du Canada, 1917"; *re* élargissement des prisonniers marins.

C.P. 3319, daté le 29 novembre 1917.—"Amendement à l'ordre concernant la défense du Canada, 1917"; *re* port d'allumettes dans le voisinage de matières inflammables.

C.P. 3362, daté le 24 décembre 1917.—"Amendement à l'ordre concernant la défense du Canada, 1917"; *re* transport des explosifs sur les trains à passagers.

C.P. 3391, daté le 24 décembre 1917.—Rétention des services des hommes dans la marine royale canadienne après la fin de la guerre.

C.P. 3392, daté le 22 décembre 1917.—Création du rang de commandant R. N. C. V. R.

C.P. 3470, daté le 26 décembre 1917.—Création de grade à brevet, marine royale canadienne.

C.P. 3474, daté le 27 décembre 1917.—Echelle de paye pour les paie-maîtres R. N. C. V. R.

C.P. 3475, daté le 5 janvier 1918.—Allocation de séparation.

C.P. 558, daté le 8 mars 1918.—Vigie sur les navires marchands.

C.P. 560, daté le 8 mars 1918.—Accordant aux navires américains les privilèges des ports canadiens. Présentées par l'honorable M. Ballantyne, le 19 mars 1918.
Pas imprimées.

42b. Copie du décret de l'exécutif, C.P. 863, daté du 12 avril 1918; "modification de l'ordonnance pour la défense du Canada, 1917".—Equipement des navires pour les protéger contre l'ennemi. Présentée par l'honorable M. Ballantyne, le 19 avril 1918.. ..*Pas imprimée.*

42c. Copie du décret de l'exécutif, C.P. 950, daté du 19 avril 1918.—Etablissement du grade de sous-officier breveté dans la M. V. R. C. Aussi, copie du décret du conseil, C.P. 70/942, daté le 19 avril 1918. Allocation aux examinateurs en chef aux ports canadiens. Présentée par l'honorable M. Ballantyne, le 24 avril 1918.. .. ..*Pas imprimée.*

42d. Copie du décret de l'exécutif, C.P. 974, daté du 23 avril 1918, "ordonnance pour la défense du Canada, 1917". Entrée en Canada des navires transportant des explosifs pour leur propre défense. Aussi, copie de l'arrêté du conseil, C.P. 957, daté du 19 avril 1918. Institution du rang de chirurgien stagiaire, Réserve Royale Navale Volontaire Canadienne. Présentée par l'honorable M. Ballantyne, le 1er mai 1918.. .. ..*Pas imprimée.*

42e. Décret de l'exécutif n° C.P. 1102, daté du 10 mai 1918.—"Modifications à l'ordonnance pour la défense du Canada, 1917". Article 23*c*, *re* aménagement et armement défensif aux navires enregistrés en Canada. Décret de l'exécutif, n° C.P. 1129, daté du 11 mai 1918. Modification à l'"ordonnance pour la défense du Canada, 1917". Article 22A, *re* lumières des navires. (*Le Sénat.*).. .. ..*Pas imprimé.*

42f. Copie du décret de l'exécutif n° C.P. 1208, daté du 17 mai 1918, *re* allocations aux officiers nommés pour service de navigation à bord des navires canadiens de Sa Majesté. Présentée par l'honorable M. Ballantyne, le 23 mai 1918.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 14—*Suite.*

43. C.P. 632, daté le 14 mars 1918.—Touchant l'augmentation des tarifs de voyageurs et de marchandises sur les chemins de fer du Canada.

C.P. 631, daté le 14 mars 1918.—Touchant la perception de taxes spéciales du chemin de fer Pacifique-Canadien. Présentés par sir Robert Borden, le 18 mars 1918.
Pas imprimés.

44. C.P. 3116, daté le 2 novembre 1917.—Règlements interdisant l'utilisation du grain pour distiller des boissons alcooliques.

C.P. 3473, daté le 22 décembre 1917.—Règlements touchant l'interdiction de l'importation de boissons enivrantes, sauf le vin destiné au service divin, les spiritueux pour les fins médicinales, les spiritueux pour les fins manufacturières, et définissant la force d'un spiritueux.

C.P. 3484, daté le 26 décembre 1917.—Modifiant le C.P. 3473 du 22 décembre 1917, en biffant le mot "alcool" et lui substituant les mots "esprit-preuve".

C.P. 134, daté le 19 janvier 1918.—Modifiant le C.P. 3473 du 22 décembre 1917, touchant l'importation des boissons après le 24 décembre 1917, si elles sont vraiment achetées et expédiées avant le 31 janvier 1918.

C.P. 224, daté le 26 janvier 1918.—Modifiant le C.P. 3473 du 22 décembre 1917, pourvoyant à l'émission d'une patente générale par le ministre des Douanes pour l'importation des boissons dans certaines conditions.

C.P. 589, daté le 11 mars 1918.—Règlements touchant la manufacture et la vente de boissons enivrantes au Canada. Présentés par sir Robert Borden, le 18 mai 1918.
Pas imprimés.

45. C.P. 3073, daté le 29 octobre 1917.—Etablissement d'un ministère de l'Immigration et de la Colonisation; disposition touchant les appointements du secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères. Présenté par sir Robert Borden, le 18 mars 1918.. ..*Pas imprimé.*

46. C.P. 432, daté le 21 février 1918.—Fondation d'un ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile.

C.P. 433, daté le 21 février 1918.—Règlements *re* commission des hôpitaux militaires.

C.P. 434, daté le 21 février 1918.—Commission des soldats invalides.

C.P. 442, daté le 21 février 1918.—Nomination de sir James Lougheed, C.C.M.G., comme ministre du Rétablissement des Soldats dans la vie civile.

C.P. 443, daté le 23 février 1918.—Acceptation de la démission de M. F. B. McCurdy comme secrétaire parlementaire du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile.

C.P. 444, daté le 23 février 1918.—Nomination de M. F. B. McCurdy, comme secrétaire parlementaire du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile.

C.P. 445, daté le 23 février 1918.—Acceptation de la démission de sir James Lougheed, C.C.M.G., comme président de la commission des soldats invalides; nomination de M. F. B. McCurdy, député, comme président de la dite commission.

C.P. 446, daté le 23 février 1918.—Mise de la commission des soldats invalides sous la direction et le contrôle du ministre du Rétablissement des Soldats dans la vie civile. Présentés par sir Robert Borden, le 18 mars 1818.. .. ..*Pas imprimés.*

47. C.P. 307, daté le 6 février 1918.—Achats à faire par la commission des achats de guerre pour les divers ministères du gouvernement. Présenté par sir Robert Borden, le 18 mars 1918.. .. ..*Pas imprimé.*

48. C.P. 272, daté le 2 février 1918.—Nomination d'une mission canadienne de guerre aux Etats-Unis d'Amérique.

C.P. 281, daté le 2 février 1918.—Nomination de Lloyd Harris comme président de la mission canadienne de guerre aux Etats-Unis d'Amérique.

C.P. 653, daté le 16 mars 1918.—Nomination de MM. Frank A. Rolph, A. H. Scott et Ross H. McMaster comme membres de la mission canadienne de guerre aux Etats-Unis d'Amérique. Présentés par sir Robert Borden, le 18 mars 1918.. ..*Pas imprimés.*

48*a*. Réponse à l'adresse votée le 20 mars 1918, copie des décrets du conseil créant la mission de guerre à Washington, le personnel de cette mission, et définissant l'étendue de ses pouvoirs et la portée du but à atteindre. Présentée par M. Clark (Bruce), le 26 mars 1918.. .. ..*Pas imprimée.*

49. C.P. 112, daté le 22 janvier 1918.—Nomination de T. Sherman Rogers, C.R., William B. Wallace, juge de la cour de Comté, tous deux d'Halifax, et de Frederick Luther Fowke, gentilhomme, d'Oshawa, comme commissaires, sous le nom de Commission de Secours d'Halifax.

C.P. 576, daté le 9 mars 1918.—Règlements *re* paiement des réclamations qui résultent du désastre d'Halifax. Premier rapport ci-joint de la Commission de Secours d'Halifax. Présentés par sir Robert Borden, le 18 mars 1918.
Imprimés pour les documents parlementaires seulement.

50. C.P. 3005, daté le 23 octobre 1917.—Nomination d'un comité de guerre du cabinet.

C.P. 3006, daté le 23 octobre 1917.—Nomination d'un comité du cabinet qui portera le nom de "Comité de reconstruction et de développement". Présentés par sir Robert Borden, le 18 mars 1918.. .. ..*Pas imprimés.*

VOLUME 14—*Suite.*

51. C.P. 358, daté le 13 février 1918.—Règlements *re* nomination dans le service public.

C.P. 491, daté le 28 février 1918.—*Re* nominations, promotions, etc., dans le service civil autres que celles qui se font dans les divers ministères.

C.P. 372, daté le 18 février 1918.—Nomination d'un comité du conseil *re* préparation d'un bill concernant le service civil.

C.P. 548, daté le 15 mars 1918.—Approbation des règlements intérimaires faits par la Commission du Service civil, en vertu de l'article 3 de l'arrêté du Conseil, C.P. 358, en date du 13 février 1918.

C.P. 637, daté le 18 mars 1918.—Règlements concernant le renvoi de fonctionnaires publics pour cause de partisannerie offensive dans le cours des récentes élections. Présentés par sir Robert Borden, le 18 mars 1918.. .. ..*Pas imprimés.*

52. C.P. 2833, daté le 8 octobre 1917.—Comité du service public du conseil du service national, chargé de s'enquérir des demandes d'exemptions faites par les employés civils. Présenté par sir Robert Borden, le 18 mars 1918.. .. ..*Pas imprimé.*

52*a*. Règlements régissant l'enregistrement édictés par la commission d'enregistrement. Présentés par l'honorable M. McCurdy, le 23 avril 1918.. .. ..*Pas imprimés.*

52*b*. Mémoire concernant les projets de la commission d'enregistrement du Canada et les progrès faits dans ses travaux. Présenté par sir George Foster, le 23 mai 1918.
Pas imprimé.

53. C.P. 1433, daté le 24 mai 1917.—Règlement *re* départ du Canada des personnes du sexe masculin qui tombent sous la loi du service militaire.

C.P. 1531, daté le 4 juin 1917.—Déclaration statutaire—Cédule "B" de l'arrêté du Conseil, 24 mai 1917, peut être faite devant certaines personnes.

C.P. 1799, daté le 30 juin 1917.—Règlements édictés par arrêté du Conseil du 24 mai 1917, modifiés.

C.P. 2245, daté le 3 septembre 1917.— Conseil du service militaire: Nomination du sous-ministre de la Justice, de O. M. Biggar, John H. Moss, L. Loranger et le lieutenant-colonel H. A. C. Machin, le constituant.

C.P. 2497, daté le 8 septembre 1917.—Juge du tribunal central d'appel: Nomination du juge Duff à ce poste.

C.P. 2498, daté le 11 septembre 1917.—Membres des tribunaux locaux: Le ministre de la Justice peut faire nomination après le 25 septembre 1917.

C.P. 2554, daté le 15 septembre 1917.—Registraire pour la Colombie-Britannique—R. S. Lennie, C.R.

C.P. 2555, daté le 15 septembre 1917.—Registraire pour le Nouveau-Brunswick—W. A. Ewing, C.R.

C. P. 2556, daté le 15 septembre 1917.—Registraire pour la province de Québec—Eugène Godin, C.R.

C.P. 2557, daté le 15 septembre 1917.—Registraire pour la Saskatchewan—A. L. Haining.

C.P. 2558, daté le 15 septembre 1917.—Registraire pour le Manitoba—E. R. Chapman.

C.P. 2559, daté le 15 septembre 1917.—Registraire pour Toronto—Glynn Osler.

C.P. 2563, daté le 15 septembre 1917.—Privilège de la franchise de port étendu aux registraires et registraires adjoints.

C.P. 2564, daté le 15 septembre 1917.—Règlements *re* départ du Canada des personnes du sexe masculin compétentes pour le service militaire, décrétés le 24 mai et le 30 juin 1917, modifiés.

C.P. 2591, daté le 17 septembre 1917.—Registraire pour Calgary—John M. Carson.

C.P. 2598, daté le 17 septembre 1917.—Registraire pour l'Ile du Prince-Edouard—W. W. Stanley.

C.P. 2603, daté le 18 septembre 1917.—O. M. Biggar autorisé à signer les réquisitions pour impressions et papeterie devant servir au conseil du service militaire.

C.P. 2618, daté le 20 septembre 1917.—Registraire pour le Yukon—John Black.

C.P. 2623, daté le 21 septembre 1917.—Registraires adjoints pour Ontario—W. E. Wismer et le major H. P. Cook.

C.P. 2624, daté le 21 septembre 1917.—Registraire adjoint pour Québec—A. Gobeil.

C.P. 2635, daté le 28 septembre 1917.—Registraire adjoint pour Québec—F. A. Labelle.

C.P. 2637, daté le 28 septembre 1917.—Pour déclarer les nationaux alliés résidant au Canada obligés au service militaire.

C.P. 2664, daté le 24 septembre 1917.—Registraire adjoint pour Ontario—G. A. Toole.

C.P. 2699, daté le 3 octobre 1917.—Registraire pour la Nouvelle-Ecosse—E. H. Nichols.

C.P. 2725, daté le 3 octobre 1917.—Liste des fonctionnaires autorisés à signer les chèques de lettres de crédit.

C.P. 2781, daté le 4 octobre 1917.—Approbation de la proclamation appelant la première classe au service militaire.

VOLUME 14—*Suite.*

C.P. 2833, daté le 8 octobre 1917.—Comité du service public du conseil du service national, chargé de s'enquérir des demandes d'exemptions faites par les employés civils.

C.P. 2936, daté le 15 octobre 1917.—Prolongation du délai pour l'appel de la première classe dans le Yukon.

C.P. 2958, daté le 19 octobre 1917.—Règlements sous l'autorité de la loi du service militaire.

C.P. 3007, daté le 20 octobre 1917.—Frais de déplacement des membres de la commission de sélection.

C.P. 3008, daté le 20 octobre 1917.—Frais de subsistance et de déplacement des membres du conseil du service militaire.

C.P. 3025, daté le 20 octobre 1917.—Règlements concernant le rapport au service et les demandes d'exemptions des hommes domiciliés en dehors du Canada.

C.P. 3033, daté le 23 octobre 1917.—Convention entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, appelant au service militaire, sous ses propres drapeaux, ses citoyens demeurant dans l'autre pays.

C.P. 3036, daté le 23 octobre 1917.—Relativement à l'exemption de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

C.P. 3093, daté le 2 novembre 1917.—Secrétaire du juge d'appel central—J. L. McDougall—au salaire de $250 par mois.

C.P. 3095, daté le 2 novembre 1917.—Les dépenses de la division du service militaire doivent être soldées à même les crédits de guerre.

C.P. 3112, daté le 2 novembre 1917.—Dépenses des juges au sujet des nominations aux tribunaux locaux.

C.P. 3118, daté le 7 novembre 1917.—Autres règlements sous l'empire de la loi du service militaire, de 1917.

C.P. 3168, daté le 9 novembre 1917.—Règlements relatifs aux déserteurs et aux absents sans permission, etc.

C.P. 3169, daté le 9 novembre 1917.—Règlements relatifs aux demandes d'exemptions par les personnes qui ne se sont pas conformées à la proclamation faite en vertu de la loi du service militaire, de 1917.

C.P. 3230, daté le 19 novembre 1917.—Règlements imposant des pénalités pour la contravention à la loi.

C.P. 3231, daté le 19 novembre 1917.—Relativement aux demandes d'exemptions dans les Territoires du Nord-Ouest et dans les régions éloignées.

C.P. 3232, daté le 19 novembre 1917.—J. H. Moss autorisé à signer les réquisitions des impressions et de la papeterie à l'usage du conseil du service militaire.

C.P. 3283, daté le 27 novembre 1917.—Règlement relatif au rapatriement des citoyens ou des sujets des pays alliés qui demeurent au Canada.

C.P. 3285, daté le 27 novembre 1917.—Le ministre de la Justice est autorisé à nommer le juge qui doit remplir les fonctions assignées au juge en chef, relativement aux tribunaux d'appel, en cas de vacance dudit emploi.

C.P. 3298, daté le 29 novembre 1917.—Rémunération des registraires et des sous-registraires.

C.P. 3321, daté le 30 novembre 1917.—Règlements relatifs aux appels des décisions des tribunaux au juge central.

C.P. 3344, daté le 3 décembre 1917.—Relativement à l'audition des appels, le plus tôt possible.

C.P. 3348, daté le 3 décembre 1917.—Relativement à la libération du service militaire des personnes livrées à l'agriculture.

C.P. 3349, daté le 3 décembre 1917.—Le ministre de l'Agriculture est autorisé à nommer des représentants du ministère de l'Agriculture pour comparaître devant les tribunaux.

C.P. 3356, daté le 8 décembre 1917.—Rémunération des représentants du ministre de l'Agriculture ($5 par jour).

C.P. 3463, daté le 24 décembre 1917.—Règlements relatifs au départ du Canada des hommes, établis par arrêté du conseil du 24 mai 1918.—Règlements relatifs à l'établissement d'autres tribunaux d'appel.

C.P. 33, daté le 7 janvier 1918.—Règlements relatifs à l'établissement de nouveaux tribunaux pour décider des appels.

C.P. 35, daté le 7 janvier 1918.—Règlements: rémunération et frais des tribunaux.

C.P. 70, daté le 8 janvier 1918.—Règlements relatifs aux hommes qui changent de résidence.

C.P. 54, daté le 8 janvier 1918.—Agrandissement des cadres de la gendarmerie fédérale pour l'administration de la loi du service militaire.

C.P. 111, daté le 17 janvier 1918.—Règlements relatifs à l'exemption du service militaire des sauvages et d'autres sujets britanniques défranchisés.

C.P. 115, daté le 17 janvier 1918.—Règlements à l'effet de spécifier les obligations des hommes exemptés en vertu de la loi du service militaire.

C.P. 116, daté le 17 janvier 1918.—Nomination de Douglas Kerr au poste de commissaire de la gendarmerie pour la mise à exécution de la loi du service militaire.

C.P. 178, daté le 21 janvier 1918.—Règlements touchant les demandes d'exemption en appel, sous la loi du service Militaire.

VOLUME 14—*Suite.*

C.P. 181, daté le 26 janvier 1918.—Règlements sur les renseignements que doivent fournir les patrons relativement à ceux de leurs employés qui sont passibles d'appel aux armes.

C.P. 182, daté le 26 janvier 1918.—Règlements obligeant à se présenter pour le service militaire ceux qui ont posé, en appel, des demandes d'exemption.

C.P. 195, daté le 24 janvier 1918.—Prolongation du temps alloué aux appels contre les décisions des tribunaux locaux.

C.P. 196, daté le 26 janvier 1918.—Règlements relatifs aux appels contre l'exemption accordée par les tribunaux locaux—production des substances alimentaires.

C.P. 237, daté le 30 janvier 1918.—Susceptibilité de service militaire des citoyens des Etats-Unis au Canada et des sujets britanniques canadiens aux Etats-Unis.

C.P. 271, daté le 2 février 1918.—Règlements relatifs à l'audition des appels dans la province de Québec.

C.P. 384, daté le 18 février 1918.—Nomination d'un représentant des agriculteurs, pour chaque district militaire, qui servira d'aviseur au bureau préposé à l'octroi des congés.

C.P. 435, daté le 23 février 1918.—La démission de M. Glyn Osler, C.R. comme secrétaire-archiviste en vertu de la loi du service militaire, à Toronto, est acceptée et M. C. Leslie Watson est nommé secrétaire-archiviste pour l'Ontario.

C.P. 450, daté le 2 mars 1918.—Le poste de Directeur de l'administration de la loi du service militaire est créé; et le lieut-col. H. A. C. Machin est nommé à ce poste.

C.P. 451, daté le 23 février 1918.—Utilisation de certains juges de la cour de circuit du district de Montréal pour la détermination des appels soumis en vertu de la loi du service militaire, 1917.

C.P. 452, daté le 23 février 1918.—La démission de M. E. R. Chapman comme secrétaire-archiviste en vertu de la loi du service militaire, pour le Manitoba, est acceptée; et M. George A. Toole est nommé pour lui succéder.

P.C. 572, daté le 9 mars 1918.—Application des dispositions de la loi canadienne du service militaire, 1917, aux aubains de nationalité alliée qui résident au Canada. (Copie de la loi du service militaire, 1917, annexée.) . . . . . *Pas imprimés.*

53a. Copies de décrets du Conseil:—

C.P. 815, daté le 4 avril 1918.—Règlements, sous l'autorité de la loi des mesures de guerre, 1914, concernant l'utilisation de l'énergie humaine du Canada pour des fins essentielles à la poursuite de la guerre actuelle.

C.P. 834, daté le 4 avril 1918.—Investissant de certains pouvoirs le général ou l'officier commandant les districts militaires advenant des émeutes, des insurrections ou des troubles civils, ou de l'obstruction opposée à la mise en force de la loi du service militaire, 1917, etc. Présentées par sir Robert Borden, le 5 avril 1918.

Pas imprimées.

54. Copie d'arrêtés de l'exécutif comme suit:—

C.P. 3160, daté le 9 novembre 1917.—Règlements relatifs à la nomination d'un directeur des informations publiques.

C.P. 3161, daté le 9 novembre 1917.—M. Mark E. Nichols est nommé directeur des renseignements publics. Présentées par l'honorable M. Rowell, le 5 avril 1918.

Pas imprimées.

55. Copie des minutes d'assemblées de la conférence entre les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada, tenue à Ottawa en février 1918, au sujet de la situation générale quant aux nécessités de finance, d'alimentation, de navigation et d'ordre militaire. Présentée par l'honorable M. Calder, le 18 mars 1918.

Imprimée pour les documents parlementaires seulement.

56. Copies des arrêtés du Conseil suivants:—

C.P. 1460, daté le 16 juin 1917.—Règlements pour la nomination du Contrôleur des vivres.

C.P. 1684, daté le 21 juin 1917.—Nomination de l'honorable W. J. Hanna à titre de contrôleur des vivres.

C.P. 1844, daté le 3 juillet 1917.—Personnel, bureau du contrôleur des vivres; nomination de MM. Todd, Willison et French.

C.P. 2079, daté le 1er août 1917.—Privilège de franchise postale accordé au contrôleur des vivres.

C.P. 2190, daté le 9 août 1918.—Règlements applicables aux restaurants publics; usage du blé dans l'alcool interdit; peines imposées, etc.

C.P. 2218, daté le 11 août 1917.—Bureaux du contrôleur des vivres; $25,000 pour les salaires et les dépenses.

C.P. 2292, daté du 18 août 1917.—Exportation de la farine interdite.

C.P. 2333, daté le 23 août 1917.—Bureaux du contrôleur des vivres; nomination de fonctionnaires, commis et autres; autorité pour faire ces nominations, fixer les appointements, etc.

C.P. 2352, daté le 24 août 1917.—Légumes en boîtes: interdiction de leur usage quand les légumes frais sont disponibles.

VOLUME 14—*Suite.*

C.P. 2730, daté le 3 octobre 1917.—Privilège de franchise postale accordé aux secrétaires des comités provinciaux des bureaux du contrôleur des vivres.

C.P. 2689, daté le 8 octobre 1917.—Contrôle des vivres: bureau d'éducation; appointements.

C.P. 2688, daté le 11 octobre 1917.—Règlements sur les producteurs et marchands de gros. Doivent faire rapport, etc.

C.P. 2959, daté le 19 octobre 1917.—Mets de céréales: règlements sur leur vente.

C.P. 2959 (a), daté le 25 octobre 1917 dans le supplément de la *Gazette* du Canada. Ordonnance du contrôleur des vivres prolongeant le délai pour la mise en vigueur des règlements sur les mets de céréales.

C.P. 3044, daté le 23 octobre 1917.—Oléomargarine: règlements sur son importation et sa vente.

C.P. 3116, daté le 2 novembre 1917.—Interdiction de l'emploi du grain dans la fabrication des boissons enivrantes.

C.P. 3141, daté le 6 novembre 1917.—$70,000 pour les débours du bureau du contrôleur des vivres.

C.P. 3211, daté le 15 novembre 1917.—Interdiction de l'exportation des vivres.

C.P. 3214, daté le 15 novembre 1917.—Règlements sur l'imposition de patentes aux marchands de denrées alimentaires; le contrôleur des vivres autorisé à fixer les profits, etc.

C.P. 3223, daté le 15 novembre 1917.—Règlements touchant l'imposition de patentes aux moulins à farine.

C.P. 3215, daté le 19 novembre 1917.—Bureaux du contrôleur des vivres: $100,000 pour les appointements et dépenses.

C.P. 3236, daté le 19 novembre 1917.—Oléomargarine; règlements sur son maniement; les patentes pour son importation émaneront des bureaux du vétérinaire général.

C.P. 3236 (a), daté le 17 novembre 1917, dans le deuxième supplément de la *Gazette du Canada.*—Ordonnance du contrôleur des vivres touchant la fabrication, l'importation et la vente de l'oléomargarine.

C.P. 3239, daté le 19 novembre 1917.—Règlements du contrôle des vivres préparés par le contrôleur des vivres au sujet des permis d'exportation de marchandises aux pays alliés, etc. Approuvé.

C.P. 3203, daté le 27 novembre 1917.—Règlements au sujet de la fabrication du malte.

C.P. 3347, daté le 3 novembre 1917.—Défense d'exporter certains aliments dans le Royaume-Uni, les possessions britanniques, etc., sauf avec un permis du ministre des Douanes.

C.P. 3430, daté le 24 novembre 1917.—Règlements du contrôle des vivres au sujet de la détention pendant plus de quatre jours, des wagons contenant des aliments, etc.

C.P. 163, daté le 19 janvier 1918.—$50,000 portées aux dépenses du bureau du contrôleur des vivres.

C.P. 180, daté le 21 janvier 1918.—Règlements au sujet des permis de minoteries ordonnés par l'arrêté du Conseil 3223, en date du 15 novembre 1917, et qui doit s'étendre à toutes les minoteries.

C.P. 200, daté le 24 janvier 1918.—Démission de l'honorable W. J. Hanna, comme contrôleur des vivres.

C.P. 53, daté le 26 janvier 1918.—Règlements au sujet de l'exportation de certaines marchandises.

C.P. 212, daté le 26 janvier 1918.—Personnel du bureau du contrôleur des vivres. Annulation des anciens arrêtés du Conseil à ce sujet; le contrôleur des vivres a l'autorisation d'y nommer certains membres.

C.P. 223, daté le 4 février 1918.—Nomination de M. H. B. Thomson comme contrôleur des vivres en remplacement de l'honorable W. J. Hanna.

C.P. 344, daté le 11 février 1918.—Commission alimentaire du Canada.

C.P. 345, daté le 11 février 1918.—Nomination des membres de la commission alimentaire du Canada: MM. Thomson, Dunning et McGregor.

C.P. 370, daté le 12 février 1918.—Règlements au sujet des restaurants publics. Modification de l'ordonnance du 9 août 1917.

C.P. 420, daté le 20 février 1918.—Modification de l'ordonnance du Conseil daté le 11 février 1918 établissant la commission alimentaire du Canada.—Ses pouvoirs ne peuvent comprendre aucun des pouvoirs ou obligations incombant à la commission des surveillants du grain au Canada.

C.P. 470, daté le 28 février 1918.—Défendant de transporter le maïs Flint ou Dent des comtés de Lambton, Essex, Kent et Elgin, à aucun endroit en dehors de ce district.

C.P. 543, daté le 7 mars 1918.—Règlements au sujet de l'usage des grains comme aliment des bestiaux dans les abattoirs.

C.P. 567, daté le 8 mars 1918.—Remise de deniers à la commission alimentaire du Canada pour l'achat de tracteurs Ford.

C.P. 580, daté le 9 mars 1918.—Règlements au sujet des permis aux maisons de provisions et conserves. Limite aux profits sur les ventes.

C.P. 596, daté le 12 mars 1918.—Règlements au sujet du pouvoir de la commission alimentaire du Canada de faire des ordonnances au sujet de la nature et le montant d'aliments qu'on peut employer.

VOLUME 14—*Suite.*

C.P. 597, daté le 12 mars 1918.—Règlements défendant le gaspillage de tout aliment ou produit alimentaire; peines imposées, etc.. .. ..*Pas imprimées.*

56*a*. Rapport du contrôleur des vivres, l'honorable W. J. Hanna, au premier ministre, daté le 24 janvier 1918. Présenté par sir Robert Borden, le 27 mars 1918.. ..*Pas imprimé.*

56*b*. Réponse à un ordre de la Chambre du 20 mars 1918, relevé faisant connaître:—1. Quand et à l'instance de qui le bureau du contrôleur des vivres en Canada a été autorisé et établi. 2. A quel ministère le contrôleur des vivres fait-il rapport, quel membre du cabinet, s'il en est, est responsable de l'administration du bureau du contrôleur des vivres. 3. Quel a été le chiffre total de la dépense créée à titre de salaires pour le contrôleur des vivres et de ses assistants, et du personnel à Ottawa et par tout le Canada, depuis l'institution de ce bureau à compter jusqu'à la fin de février 1918 inclusivement. 4. Quel a été le chiffre total de la dépense du bureau du contrôleur des vivres à Ottawa et pour tout le Canada, y compris les loyers, ameublements, équipements, chauffage, éclairage, salaires, dépenses de voyage, papeterie, impressions, annonces, télégrammes, téléphones, frais de port et toutes autres dépenses du bureau du contrôleur des vivres à Ottawa et de ses succursales par tout le Canada depuis la création de ce bureau jusqu'en février 1918 inclusivement. 5. Quel a été le chiffre total de la dépense pour l'administration du bureau du contrôleur des vivres à Ottawa et pour tout le Canada, comprenant loyers, ameublements, équipements, chauffage, éclairage, salaires, dépenses de voyage, papeterie, impressions, annonces, télégrammes, téléphones, frais de port, etc., y compris toutes et chaque dépense du bureau du contrôleur des vivres à Ottawa et des succursales par tout le Canada pour chacun des mois suivants, viz: décembre 1917 et février 1918. 6. S'il y a quelques réclamations pour salaires ou déboursés par le bureau du contrôleur des vivres en suspens ou discutées et dans l'affirmative, quel en est le chiffre. 7. De combien d'employés se compose le personnel du bureau du contrôleur des vivres à Ottawa et dans tout le Canada. 8. Combien parmi ces employés sont des soldats de retour ayant été en service actif depuis 1914. Présentée le 18 avril 1918.—*M. Lapointe (St-Jacques)*.. ..*Pas imprimée*
Pas imprimée.

56*c*. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général votée le 20 mars 1918, copie du décret du Conseil récemment édicté et pourvoyant à la constitution du personnel (nombre de personnes à employer et leurs salaires), du bureau du contrôleur des vivres, aussi liste des noms des personnes qui y sont actuellement employées, avec mention de leurs salaires et attributions respectives, de leurs occupations antérieures, des endroits où elles étaient employées et des salaires qu'elles recevaient. Présentée le 18 avril 1918.—*M. Devlin*.. .. ..*Pas imprimée.*

56*d*. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général votée le 27 mars 1918, copie de tous décrets du Conseil créant la commission des vivres en Canada et de toute correspondance antérieure ou après le dit décret du Conseil s'y rapportant, ainsi que tous les règlements non encore produits. Présentée le 20 mai 1918.—*Sir Wilfrid Laurier.*
Pas imprimée.

56*e*. Réponse à un ordre de la Chambre du 20 mars 1918, relevé faisant connaître:—1. Quand et à l'instance de qui le bureau du contrôleur des vivres en Canada a été autorisé et établi. 2. A quel ministère le contrôleur des vivres fait-il rapport, quel membre du cabinet, s'il en est, est responsable de l'administration du bureau du contrôleur des vivres. 3. Quel a été le chiffre total de la dépense créée à titre de salaires pour le contrôleur des vivres et de ses assistants et du personnel à Ottawa et par tout le Canada depuis l'institution de ce bureau à compter jusqu'à la fin de février 1918 inclusivement. 4. Quel a été le chiffre total de la dépense du bureau du contrôleur des vivres à Ottawa et pour tout le Canada, y compris les loyers, ameublements, équipements, chauffage, éclairage, salaires, dépenses de voyage, papeterie, impressions, annonces, télégrammes, téléphones, frais de port et toutes autres dépenses du bureau du contrôleur des vivres à Ottawa et de ses succursales par tout le Canada depuis la création de ce bureau jusqu'en février 1918 inclusivement. 5. Quel a été le chiffre total de la dépense pour l'administration du bureau du contrôleur des vivres à Ottawa et pour tout le Canada, comprenant loyers, ameublements, équipements, chauffage, éclairage, salaires, dépenses de voyage, papeterie, impressions, annonces, télégrammes, téléphones, frais de port, etc., y compris toutes et chaque dépense du bureau du contrôleur des vivres à Ottawa et des succursales par tout le Canada pour chacun des mois suivants viz: décembre 1917 et février 1918. 6. S'il y a quelques réclamations pour salaires ou déboursés par le bureau du contrôleur des vivres en suspens ou discutées et dans l'affirmative, quel en est le chiffre. 7. De combien d'employés se compose le personnel du bureau du contrôleur des vivres à Ottawa et dans tout le Canada. 8. Combien parmi ces employés sont des soldats de retour ayant été en service actif depuis 1914. Présentée le 20 mai 1918.—*M. Lapointe (St-Jacques)*.. ..*Pas imprimée.*

57. Copies des décrets du Conseil suivants:—

C.P. 1579, daté le 11 juin 1917.—Contrôleur du combustible.—Rapport sur la situation économique en ce qui concerne le charbon, et nomination de Chas. A. Magrath comme contrôleur.

VOLUME 14—*Suite.*

C.P. 1651, daté le 15 juin 1917.—Le contrôleur du combustible revêtu de certains pouvoirs sous l'empire de la loi des enquêtes.

C.P. 1862, daté le 6 juillet 1917.—Contrôleur du combustible: $10,000 attribuées au service à même les crédits de guerre.

C.P. 1887, daté le 12 juillet 1917.—Contrôleur du combustible.—Rapport sur la situation économique quant au charbon et nomination de Chas. A. Magrath à ce poste.

C.P. 2060, daté le 27 juillet 1917.—Assistant contrôleur du combustible, nomination de H. P. McCue à ce poste.

C.P. 2289, daté le 22 août 1917.—Contrôle du combustible, nomination de Donald S. Kerr comme auxiliaire, et de C. W. Peterson comme sous-contrôleur du combustible.

C.P. 2611, daté le 19 septembre 1917.—"David S. Kerr" au lieu de Donald S. Kerr. (Modification du décret 2289, 22 août 1917.)

C.P. 3068, daté le 26 octobre 1917.—Règlements *re* importation et vente du charbon.

C.P. 105/3341, daté le 3 décembre 1917.—Appointements du sous-contrôleur du combustible fixés à $500 par mois.

C.P. 285, daté le 4 février 1918.—Attributions du contrôleur du combustible (modifications apportées au décret du 12 juillet 1917 définissant ces attributions).

C.P. 298, daté le 6 février 1918.—Règlements *re* combustible.—Etablissant des jours sans feu dans les fabriques, théâtres, etc.

C.P. 325, daté le 11 février 1918.—Amplification des pouvoirs du contrôleur du combustible.

Sir George Foster dépose sur la table par ordre de Son Excellence,—Copie des décrets du Conseil suivants:

C.P. 359, daté le 20 février 1918.—Règlements pourvoyant à la conservation du combustible nécessaire à la sécurité nationale.

C.P. 564, daté le 8 mars 1918.—Modifiant les règlements édictés concernant l'économie du combustible par la fermeture des clubs de golf, de yachts, de canots, de chasse et champêtres et des endroits d'amusement en certains jours. Présentées par sir George Foster, le 19 mars 1918.. . . . . ..*Pas imprimées.*

58. Rapport annuel du comité de sélection des publications du gouvernement, sur ses opérations depuis la date de sa nomination, du 4 octobre 1917 au 20 mars 1918. Présenté par sir George Foster, le 24 avril 1918.
Imprimé pour les documents parlementaires seulement.

58*a*. C.P. 2729, daté le 4 octobre 1917.—Création d'un comité de sélection *re* l'impression des documents publics. Présenté par sir George Foster, le 19 mars 1918.
Imprimé pour les documents parlementaires seulement.

59. C.P. 337, daté le 8 février 1918.—Création d'un sous-comité du comité de guerre du cabinet, à être connu sous le nom de bureau de commerce de guerre. Présenté par sir George Foster, le 19 mars 1918.. . . . . ..*Pas imprimé.*

59*a*. Réponse à l'adresse du 20 mars 1918, copie de tous les décrets du Conseil établissant la commission du commerce de guerre, les nominations à cette commission, les instructions et les rapports de la commission jusqu'à date. Présentée le 4 avril 1918.—*Sir Wilfrid Laurier*.. . . . . ..*Pas imprimée.*

60. Etat des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session pour le compte de l'exercice 1917-1918. Présenté par l'honorable M. Maclean, le 20 mars 1918.
Pas imprimé.

61. Etat des recettes et dépenses de la commission des champs de bataille nationaux, au 31 mars 1917. Présenté par l'honorable M. Maclean, le 20 mars 1918 .. ..*Pas imprimé.*

62. Relevé faisant connaître la distribution des $25,000,000 avancés par le gouvernement fédéral au chemin de fer Canadien-Nord et ses compagnies constitutives, tel que prescrit par le chapitre 24 des Statuts de 1917. Présenté par l'honorable M. Maclean, le 20 mars 1918.. . . . . ..*Pas imprimé.*

62*a*. Relevé faisant connaître:—1. Quels sont les montants d'argent payés depuis le 1er août 1917 au Canadien-Nord ou à toute personne, société, corporation, banque ou société en fidéicommis pour et à l'acquit du Canadien-Nord. 2. En vertu de quelle autorité ces argents ont été payés. 3. Si par arrêtés ministériels, quelle est la date de chacun de ces arrêtés ministériels, quel est le montant autorisé par chacun d'eux et payé en vertu de chacun d'iceux. Présenté le 27 mars 1918.—*M. Verville*.. . . . . ..*Pas imprimé.*

63. Relevé des recettes et dépenses de la société royale du Canada, pour l'année terminée le 30 avril 1917. Présenté par l'honorable M. Maclean, le 20 mars 1918.. ..*Pas imprimé.*

64. Rapport intérimaire de R. A. Pringle, C.R., commissaire chargé de s'enquérir au sujet de la manufacture, de la vente, du prix et de l'approvisionnement du papier à journaux en Canada. Présenté par l'honorable M. Maclean, le 20 mars 1918 .. ..*Pas imprimés.*

VOLUME 14—*Suite.*

64*a*. Réponse à une adresse à Son Excellence votée par la Chambre le 8 avril 1918: Copie du décret du Conseil créant une commission d'enquête concernant le papier; aussi copie des décrets du Conseil subséquents se rapportant aux travaux de cette commission. Présentée le 18 avril 1918.—*M. Devlin*.. .. ..*Pas imprimée.*

64*b*. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 avril 1918, copie de toute correspondance échangée entre les éditeurs de journaux en Canada, plus spécialement ceux de Toronto, et le gouvernement, au sujet des décrets du Conseil créant une commission d'enquête touchant le papier, et les décrets du Conseil subséquents au même sujet. Présentée le 25 avril 1918.—*M. Devlin*.. .. ..*Pas imprimée.*

65. Rapport et état des recettes et dépenses de la commission d'embellissement d'Ottawa, au 31 mars 1917. Présenté par l'honorable M. Maclean, le 20 mars 1918.. ..*Pas imprimé.*

66. Relevé des sommes payées à titre de pensions et d'allocations de retraites dans le service civil au cours de l'année terminée le 31 décembre 1917, montrant le nom, le grade, le salaire, l'allocation accordée et la cause de la mise à la retraite de chaque fonctionnaire mis à sa pension ou qui s'est retiré du service, et faisant aussi connaître si la vacance a été remplie par avancement ou par nouvelle nomination, et le salaire de tout nouveau titulaire. Présenté par l'honorable M. Maclean, le 20 mars 1918.. ..*Pas imprimé.*

67. Rapport de la conférence de guerre des femmes, convoquée par le comité de guerre du cabinet, à Ottawa, du 28 février au 2 mars 1918. Présenté par l'honorable M. Rowell, le 20 mars 1918.. .. ..*Pas imprimé.*

68. Etat des dépenses au compte de "Dépenses imprévues", du 1er avril 1917 au 18 mars 1918, en conformité de la loi des subsides de 1917. Présenté par l'honorable M. Maclean. le 20 mars 1918.. .. ..*Pas imprimé.*

69. Lettre de l'honorable Albert Sévigny au très honorable premier ministre, résignant sa position de ministre du Revenu de l'Intérieur, ainsi que la lettre du premier ministre en accusant réception. Présentée par sir Robert Borden, le 26 mars 1918..*Pas imprimée.*

70. Réponse à l'ordre de la Chambre du 21 mars 1918, relevé faisant connaître:—1. Quels étaient, au cours des mois d'octobre et décembre 1917, les officiers du dépôt d'entraînement des ingénieurs établi aux casernes de Saint-Jean, Qué. 2. Quels étaient les officiers au même poste le 17 décembre 1917. 3. A quel endroit ces officiers se sont enrôlés. 4. Où demeuraient ces officiers avant leur enrôlement. 5. Où demeuraient ces officiers lors de leur enrôlement. Présentée le 27 mars 1918.—*M. Archambault.*
Pas imprimée.

71. Copies des décrets du Conseil publiés dans la *Gazette* du Canada et dans la *Gazette* de la Colombie-Britannique entre le 1er janvier 1917 et le 8 mars 1918, conformément aux dispositions de l'alinéa (*d*) de l'article 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'aliénation et la régie des terres fédérales dans la zone de 40 milles de chemin de fer dans la province de la Colombie-Britannique, savoir:

C.P. 3277, daté le 5 janvier 1917.—Permis accordé à la *Kettle Valley Railway Company* d'occuper une partie du lit de la rivière Fraser.

C.P. 159, daté le 19 janvier 1917.—Restreignant le droit d'inscription de homestead en faveur des sujets britanniques ou sujets d'un pays allié à la Grande-Bretagne ou sujet d'une contrée neutre et qui a continué de rester neutre.

C.P. 107, daté le 12 février 1917.—N'exigeant pas que toutes les conditions de naturalisation soient remplies avant de permettre l'émission de lettres patentes *re* des terres fédérales en certains cas où le requérant est en service actif.

C.P. 572, daté le 5 mars 1917.—Règlements *re* ressources naturelles nécessités par suite de l'état de guerre.

C.P. 736, daté le 17 mars 1917.—Pourvoyant à ce qu'il soit tenu compte à ceux qui ont obtenu une inscription de homestead du temps qu'ils ont consacré à des travaux agricoles en Canada durant l'année 1918, en compensation des obligations de résidence.

C.P. 982, daté le 10 avril 1917.—Autorisant la vente au chemin de fer Pacifique-Canadien de certaines terres dans la Colombie-Britannique pour les fins de l'établissement d'une ligne de transmission.

C.P. 2076, daté le 1er août 1917.—Autorisant certaines modifications des règlements forestiers.

C.P. 2562, daté le 15 septembre 1917.—Conférant à Sa Majesté pour les fins de la province de la Colombie-Britannique le titre de certaines terres dans la zone du chemin de fer.

C.P. 3210, daté le 15 novembre 1917.—Autorisant la coupe de bois sur les terres fédérales pour les fins de constructions des navires.

C.P. 3243, daté le 27 novembre 1917.—Confirmant certains décrets du Conseil *re* administration des terres fédérales dans la zone du chemin de fer de la Colombie-Britannique.

C.P. 3245, daté le 27 novembre 1917.—Permettant à un homme en service actif de se choisir un fondé de pouvoir en ce qui concerne ses droits sur des terres fédérales dans la zone du chemin de fer de la Colombie-Britannique.

VOLUME 14—*Suite.*

C.P. 185, daté le 24 janvier 1918.—Révoquant le décret du Conseil n° 159 du 19 janvier 1917, et y substituant certains règlements.

C.P. 23-425, daté le 20 février 1918.—Autorisant la concession d'un bail, en faveur de J. H. Morrison, de Kamloops, de certains terrains dans la zone du chemin de fer de la Colombie-Britannique pour des fins minières. Présentées par l'honorable M. Meighen, le 2 avril 1918.. . . . . ..*Pas imprimées.*

72. Copies des décrets du Conseil publiés dans la *Gazette* du Canada, entre le 1er janvier 1917 et le 8 mars 1918, conformément aux dispositions de la loi des réserves forestières et des parcs fédéraux, article 19, chapitre 10, 1-2 George V, savoir:

C.P. 340, daté le 7 février 1917.—Modifiant le décret du Conseil du 19 décembre 1916, *re* régie des *Project Meadows* dans les réserves forestières de la zone du chemin fer, Colombie-Britannique.

C.P. 2595, daté le 18 septembre 1917.—Mettant certains terrains dans le parc de lacs Waterton sous la haute direction du directeur des forêts.

C.P. 2594, daté le 18 septembre 1917.—Révoquant le décret du Conseil du 8 juin 1911 *re* parcs des montagnes Rocheuses. Présentées par l'honorable M. Meighen, le 2 avril 1918.. . . . . ..*Pas imprimées.*

73. Copies des décrets du Conseil public dans la *Gazette* du Canada entre le 1er janvier et le 8 mars 1918, conformément aux dispositions de l'article 77 de la loi des terres fédérales, chapitre 20, 7-8 Edouard VII, savoir:

C.P. 13, daté le 8 janvier 1917.—Annulant l'arrêté en Conseil du 4 mars 1910 *re* le ¼ S.-O. de 4-9-14, à l'ouest du 2me méridien, et le rendant disponible pour fins de homestead.

C.P. 60, daté le 13 janvier 1917.—Transférant certaines terres de la réserve des Indiens de Cowessess, n° 73, à la province de la Saskatchewan, pour l'établissement de chemins.

C.P. 102, daté le 15 janvier 1917.—Retrait de certaines concessions de pétrole et de gaz naturel dans le voisinage de la cité d'Edmonton.

C.P. 108, daté le 17 janvier 1917.—Autorisant l'octroi gratuit du lot 5, township 70-23, O. 5me méridien, à la Corporation Episcopale Catholique Romaine d'Athabaska.

C.P. 110, daté le 17 janvier 1917.—Autorisant la vente de certaines terres à Moïse Lessard pour fins d'irrigation.

C.P. 159, daté le 19 janvier 1917.—Décrétant qu'une personne demandant une inscription de homestead dans la zone des chemins de fer de la Colombie-Britannique doit être sujet britannique et a continué depuis d'être un sujet britannique, ou un sujet d'un pays allié de l'empire britannique ou d'un pays neutre.

C.P. 165, daté le 20 janvier 1917.—Mettant de côté certaines terres fédérales pour l'établissement d'une réserve sauvage.

C.P. 166, daté le 20 janvier 1917.—Mettant de côté certaines terres fédérales pour l'établissement d'une réserve sauvage.

C.P. 167, daté le 20 janvier 1917.—Mettant de côté certaines terres fédérales pour l'établissement d'une réserve sauvage.

C.P. 210, daté le 26 janvier 1917.— Exemption de l'obligation de résidence accordée à Frank Rupert touchant l'inscription au ¼ S.-O. de 16-33-14, O. 4me méridien.

C.P. 301, daté le 2 février 1917.—Exemption de l'obligation de résidence accordée à Wm Thorburn touchant l'inscription au ¼ S.-O. de 13-28-22, O. 2me méridien.

C.P. 316, daté le 3 février 1917.—Autorisant l'octroi à L. F. Cardinal de la ½ de 22-108-13, O. 5me méridien, en vertu de son occupation de la propriété à la date de l'expiration du titre indien.

C.P. 327, daté le 6 février 1917.—Autorisant l'émission d'une patente gratuite à Jos. Hewitt pour le ¼ S.-E. de 20-44-3, O. 2me méridien, pour remplacer la terre occupée par lui et qui a été incluse dans une réserve forestière.

C.P. 481, daté le 20 février 1917.—Autorisant l'émission au *Canadian Northern Western Railway* d'un permis d'occupation de certain terrain à titre d'emplacement d'un pont.

C.P. 493, daté le 20 février 1917.—Exemption de l'obligation de résidence accordée à Samuel McCall touchant la ½ E. de 21-31-1, O. 3me méridien.

C.P. 560, daté le 28 février 1917.—Autorisation de compter le temps employé à travailler sur la ferme au Canada en 1917 comme résidence concernant l'inscription des terres fédérales.

C.P. 555, daté le 28 février 1917.—Rendant les dispositions des arrêtés du Conseil des 8 mai 1915 (C.P. 1042), 20 septembre 1915 (C.P. 2150), 9 décembre 1915 (C.P. 2888) et 12 janvier 1916 (C.P. 33), applicables aux préemptions et aux achats de homesteads.

C.P. 561, daté le 5 mars 1917.—Autorisant la modification des règlements permettant l'octroi d'un jour de priorité de droit pour faire l'inscription des terres fédérales disponibles.

C.P. 526, daté le 5 mars 1917.—Autorisant le prolongement du terme de l'arrêté du Conseil du 11 mars 1915, pour une période de quatre mois jusqu'au 11 juillet 1917.

C.P. 572, daté le 5 mars 1917.—Restreignant la vente de toute ressource naturelle sauf à un sujet britannique, à un sujet de pays allié ou de pays neutre.

VOLUME 14—*Suite.*

C.P. 610, daté le 7 mars 1917.—Annulant l'arrêté du Conseil du 30 janvier 1914 en ce qu'il affecte les descriptions de terres accordées aux sauvages, et certaines terres décrites comme devant leur être octroyées pour les remplacer.

C.P. 686, daté le 16 mars 1917.—Accordant à M. Notman le droit d'acheter certaines terres dans la province du Manitoba.

C.P. 687, daté le 16 mars 1917.—Accordant certaines terres au ministère de la Milice et de la Défense.

C.P. 688, daté le 16 mars 1917.—Accordant certaines terres à des fins ecclésiastiques au Synode du diocèse de Calgary.

C.P. 762, daté le 20 mars 1917.—Autorisant la vente de certaines terres au conseil de ville de Maple-Creek.

C.P. 848, daté le 29 mars 1917.—Autorisant la vente de terres à la *Western Canada Power Co.* pour le développement d'énergie.

C.P. 858, daté le 29 mars 1917.—Autorisant l'octroi de terres pour un cimetière à la municipalité rurale de Bright-Sand, n° 529.

C.P. 918, daté le 3 avril 1917.—Modifiant le décret de l'exécutif du 14 décembre 1916, touchant son application aux troupes expéditionnaires canadiennes.

C.P. 919, daté le 3 avril 1917.—Accordant certaines terres pour un cimetière au village de Vanguard, Saskatchewan.

C.P. 926, daté le 3 avril 1917.—Autorisant la vente de ¼ N.-O. 25-45-25, O. du 3me méridien, à Allan V. Mackie.

C.P. 927, daté le 3 avril 1917.—Autorisant la vente de certaines terres à N. J. Bailey à certaines conditions.

C.P. 1068, daté le 18 avril 1917.—Autorisant l'émission du bail de certaines terres à la Northern Fish Co., Ltd., Selkirk, Manitoba.

C.P. 1066, daté le 18 avril 1917.—Autorisant l'émission de la patente d'occupation de certaines terres à la ville de Winnipeg pour des fins hydrauliques.

C.P. 1067, daté le 18 avril 1917.—Relevant James Wilson de ses obligations de résidence et autorisant l'émission d'une patente en sa faveur au sujet du ¼ N.-E. de 35-19-11, O. du M. p.

C.P. 1069, daté le 18 avril 1917.—Autorisant l'octroi de certaines terres pour un cimetière, au village de Major, Saskatchewan.

C.P. 1071, daté le 18 avril 1917.—Autorisant l'octroi de certaines terres à la municipalité rurale de Lakeview, n° 454, Alberta, en vue d'un cimetière.

C.P. 1072, daté le 18 avril 1917.—Autorisant l'émission d'une patente pour certaines terres, à M. D. Ennill.

C.P. 1189, daté le 30 avril 1917.—Accordant certaines terres pour l'érection d'une crèmerie pour la *Canora Creamery Association, Ltd.*

C.P. 1222, daté le 2 mai 1917.—Mise à part de certaines terres pour les Indiens du Péguis.

C.P. 1207, daté le 4 mai 1917.—Autorisant l'adjudication d'une patente à Allen E. McDonald.

C.P. 1249, daté le 8 mai 1917.—Touchant l'octroi de patentes à quiconque n'est pas sujet britannique par naissance ou par naturalisation, et qui est en activité de service outre-mer.

C.P. 1268, daté le 8 mai 1917.—Décision de l'arrêté du Conseil 572 du 5 mars 1917, appliquant des règlements nouveaux de ce chef.

C.P. 1315, daté le 11 mai 1917.—Accordant certaines terres pour une église et un cimetière à la Church of God d'Edmonton, Alberta.

C.P. 1378, daté le 31 mai 1917.—Mise à part de certaines terres pour un parc et les accordant à la municipalité rurale de Mariposa, n° 350, Saskatchewan.

C.P. 1377, daté le 21 mai 1917.—Relevé M. H. Wills de ses obligations de résidence sur la ½ N. de 22-15-10, O. du 4e m.

C.P. 1348, daté le 21 mai 1917.—Autorisant l'octroi de certaines terres à la *Winnipeg Electric Railway Co.*

C.P. 1429, daté le 25 mai 1917.—Autorisant certains règlements pour la disposition des concessions minières de quartz dans les terres fédérales.

C.P. 1455, daté le 29 mai 1917.—Autorisant l'octroi de certaines terres à la ville du Pas pour l'industrie.

C.P. 1471, daté le 1er juin 1917.—Réservant certaines terres dans la province du Manitoba pour les sauvages.

C.P. 1532, daté le 4 juin 1917.—Autorisant la concession de certaines terres pour les fins du culte au bureau de direction du fonds de l'église et de l'habitation de l'église presbytérienne du Canada pour le Manitoba et le Nord-Ouest.

C.P. 1533, daté le 4 juin 1917.—Cédant certaines terres à la couronne du chef de la province de l'Alberta.

C.P. 1536, daté le 5 juin 1917.—Autorisant le rév. W. B. Cumming, Saskatoon, à s'inscrire par procuration au nom de James Grosait.

C.P. 1580, daté le 11 juin 1917.—Détachant certaines terres qui avaient été réservées pour le chemin de fer de la Baie d'Hudson.

C.P. 1613, daté le 13 juin 1917.—Autorisant la concession de certaines terres au village de Gimli, pour fins d'ensevelissements.

C.P. 1691, daté le 21 juin 1917.—Autorisant la vente de certaines terres à John Hedberg, Jasper, Alberta.

VOLUME 14—*Suite.*

C.P. 1675, daté le 21 juin 1917.—Autorisant le permis d'occupation à la compagnie du chemin de fer Canadien-Nord de certains terrains pour fins de construction d'un pont.

C.P. 1761, daté le 26 juin 1917.—Autorisant la vente de certaines terres à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

C.P. 1716, daté le 26 juin 1917.—Rétablissant l'entrée du homestead de L. H. Roberts mort en service actif à l'étranger.

C.P. 1717, daté le 26 juin 1917.—Autorisant la vente de certaines terres à William Rinchesten.

C.P. 1718, daté le 26 juin 1917.—Autorisant la concession de certaines terres pour les fins d'ensevelissements à la municipalité rurale de Bright-Sand, n° 529, Saskatchewan.

C.P. 1817, daté le 30 juin 1917.—Autorisant l'échange de certaines terres avec des sauvages pour d'autres terres retournées.

C.P. 1820, daté le 30 juin 1917.—Autorisant la concession de terrains pour les fins du culte et d'ensevelissements à la *Bethel Evangelical Scandinavian Lutheran Congregation.*

C.P. 1821, daté le 30 juin 1917.—Autorisant la concession de terrains pour les fins d'ensevelissements à la paroissse catholique ruthène grecque de Saint-Michel en communion avec Rome, Saint-Martin, Manitoba.

C.P. 1866, daté le 6 juillet 1917.—Relevant de l'obligation quant à la résidence relativement à l'inscription de W. L. Taylor sur le ¼ N.-O. 13-25-1, à l'ouest du 1er méridien.

C.P. 1877, daté le 9 juillet 1917.—Autorisant une personne en service actif à l'étranger à nommer un procureur chargé de demander l'émission de lettres patentes.

C.P. 1937, daté le 12 juillet 1917.—Autorisant la concession de certaines terres pour les fins d'ensevelissements à la *St. George Cemetery Company,* Egremont, Alberta.

C.P. 2039, daté le 26 juillet 1917.—Autorisant la concession de certaines terres pour l'établissement d'un parc au village de Drumheller, Alberta.

C.P. 2036, daté le 27 juillet 1917.—Autorisant la concession d'un certain terrain pour fins d'ensevelissements à la municipalité rurale de Bear-Lake, n° 740.

C.P. 2037, daté le 27 juillet 1917.—Autorisant la concession d'un terrain pour les fins de culte au synode du diocèse de Qu'Appelle.

C.P. 2038, daté le 27 juillet 1917.—Autorisant la vente de certains terrains au diocèse de Ruperts-Land.

C.P. 2066, daté le 27 juillet 1917.—Autorisant l'annulation du relevé de certaines terres le long de l'ancien chemin Dawson.

C.P. 2075, daté le 30 juillet 1917.—Modifiant un arrêté du Conseil en date du 29 mai 1917, au sujet de la dénomination du Board of Trade de la ville de le Pas, Manitoba.

C.P. 2076, daté le 1er août 1917.—Autorisant les règlements au sujet du bois de construction.

C.P. 2090, daté le 1er août 1917.—Modifiant les règlements concernant les réserves forestières.

C.P. 2108, daté le 6 août 1917.—Autorisant certains changements dans les règlements des terres fédérales en vue de la protection des ressources hydrauliques.

C.P. 2109, daté le 6 août 1917.—Autorisant un permis d'occupation de certains terrains dans le lit de la rivière Thompson-Sud en faveur de la compagnie du chemin de fer *Northern Pacific.*

C.P. 2171, daté le 8 août 1917.—Autorisant la disposition de certaines terres pour des fins d'emplacement de ville.

C.P. 2239, daté le 15 août 1917.—Confirmant la demande d'inscription de feu C. R. Coutts pour des terrains dans le S.-E. 6-83-17, à l'ouest du 6me méridien.

C.P. 2241, daté le 18 août 1917.—Autorisant la vente par encan de certains terrains scolaires.

C.P. 2258, daté le 18 août 1917.—Autorisant le louage de certains terrains à la *Salts and Potash Company of Canada.*

C.P. 2259, daté le 18 août 1917.—Accordant certains terrains pour cimetière en faveur de la Corporation Episcopale Catholique Romaine de Regina.

C.P. 2226, daté le 18 août 1917.— Opérant le transfert de certains terrains des Affaires des Sauvages au ministère de l'Intérieur et devant servir pour église.

C.P.. 2287, daté le 18 août 1917.—Confirmant feu Joe White, tué à l'ennemi outremer, dans sa demande d'inscription pour des terrains dans le N.-E. 11-89-9 à l'ouest du 4me méridien.

C.P. 2419, daté le 1er septembre 1917.—Décrétant l'abandon des droits de résidence relativement à l'inscription de J. L. Crawford pour le N.-E. 21-2-15 à l'ouest du 3me méridien.

C.P. 2436, daté le 1er septembre 1917.—Décrétant le transfert de certaines terres à la province du Manitoba pour des fins de drainage.

C.P. 2420, daté le 1er septembre 1917.—Accordant certaines terres au col. Malloy.

C.P. 2460, daté le 11 septembre 1917.—Accordant certains terrains pour église.

C.P. 2488, daté le 11 septembre 1917.—Accordant certaines terres pour résidence d'été et pour des fins de chasse.

C.P. 2489, daté le 11 septembre 1917.—Accordant certaines terres pour église.

C.P. 2490, daté le 11 septembre 1917.—Accordant certaines terres pour cimetière.

VOLUME 14—*Suite.*

C.P. 2535, daté le 11 septembre 1917.—Accordant un bail sur certaines terres pour l'exploitation du ciment.

C.P. 2509, daté le 11 septembre 1917.—Relevant un inscrit pour homestead de l'obligation d'y construire une maison par le fait qu'il est au service dans l'armée canadienne d'outre-mer.

C.P. 2561, daté le 15 septembre 1917.—Décrétant l'abandon des droits de résidence dans le cas d'un inscrit pour homestead dans le S.-E. 33-10-15 à l'ouest du 4e méridien.

C.P. 2593, daté le 17 septembre 1917.—Accordant certaines terres à R. B. Clarke pour remplacer certains terrains cédés par lui à la couronne.

C.P. 2641, daté le 28 septembre 1917.—Accordant certaines terres à la *Grand Trunk Pacific Development Company, Ltd.*

C.P. 2721, daté le 3 octobre 1917.—Concernant l'achat de certains terrains réclamés dans Kleskun-Lake.

C.P. 2728, daté le 3 octobre 1917.—Accordant certains terrains pour église.

C.P. 2857, daté le 12 octobre 1917.—Concernant certaines terres accordées pour beurrerie.

C.P. 2856, daté le 12 octobre 1917.—Accordant certains terrains pour cimetière.

C.P. 3027, daté le 3 novembre 1917.—Touchant le statut national de ceux qui demandent des inscriptions de homestead.

C.P. 3162, daté le 9 novembre 1917.—Allouant certains terrains pour la construction d'une église et d'un cimetière.

C.P. 3179, daté le 13 novembre 1917.—Allouant certains terrains à A. Thomas, de Calais, Alta.

C.P. 3201, daté le 14 novembre 1917.—Réservant certains terrains pour la bande des sauvages Sioux.

C.P. 3242, daté le 19 novembre 1917.—Allouant certains terrains pour des fins de culte.

C.P. 3210, daté le 15 novembre 1917.—Accordant la permission de couper une certaine quantité de bois pour la construction de vaisseaux.

C.P. 3244, daté le 29 novembre 1917.—Autorisant l'allocation de permis de pâturage dans la réserve forestière du Gros-Bâton.

C.P. 3499, daté le 4 janvier 1918.—Transférant certains terrains au ministère des Affaires des sauvages.

C.P. 3512, daté le 4 janvier 1918.—Allouant certains terrains pour des fins de douanes.

C.P. 4172, daté le 10 janvier 1918.—Allouant certains terrains pour des fins d'emplacement de chemins.

C.P. 65, daté le 12 janvier 1918.—Allouant certains terrains à Alex. Cardinal, jr, de Fort-Vermilion.

C.P. 67, daté le 12 janvier 1918.—Allouant certains terrains à Chas. Enn, de Calais, Alberta.

C.P. 66, daté le 12 janvier 1918.—Allouant certains terrains à Chas. Standing Ribbon, de Calais, Alberta.

C.P. 157, daté le 22 janvier 1918.—Modification de la description de certains terrains alloués aux représentants personnels de feu T. W. Chalmers.

C.P. 34-238, daté le 30 janvier 1918.—Allouant certains terrains pour des fins d'inhumation.

C.P. 317, daté le 8 février 1918.—Allouant certains terrains à la province de la Saskatchewan pour des fins de chemins publics.

C.P. 332, daté le 11 février 1918.—Autorisant la vente de certains terrains requis pour des fins de drainage.

C.P. 67-352, daté le 11 février 1918.—Allouant certains terrains à A. McKillop.

C.P. 69-352, daté le 11 février 1918.—Echangeant certains terrains avec la compagnie de la Baie d'Hudson afin d'accorder une inscription de homestead pour un terrain abandonné par la compagnie.

C.P. 357, daté le 13 février 1918.—Allouant certains terrains à la cité de Regina pour l'établissement d'un parc.

C.P. 400, daté le 18 février 1918.—Réservant certains terrains à titre de terrains d'école.

C.P. 401, daté le 20 février 1918.—Sanctionnant des règlements concernant les hommes en service actif.

C.P. 23-425, daté le 20 février 1918.—Affermant certains terrains pour des fins d'exploitation minière.

C.P. 430, daté le 21 février 1918.—Allouant certains terrains aux embranchements du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique pour l'installation de têtes de ligne.

C.P. 459, daté le 7 mars 1918.—Sanctionnant des règlements concernant les détenteurs de homesteads employés comme journaliers sur des fermes.

C.P. 538, daté le 7 mars 1918.—Sanctionnant des règlements concernant les hommes en service actif qui ont en leurs noms des inscriptions de homesteads.

C.P. 37-563, daté le 8 mars 1918.—Sanctionnant des règlements concernant l'affermage de terres accordées sans lettres patentes en vertu d'une inscription de homestead. Présentées par l'honorable M. Meighen, le 2 avril 1918.. .. ..*Pas imprimées.*

VOLUME 14—*Suite.*

74. Relevé requis par l'article 88 du chapitre 62, Statuts revisés du Canada décrétant que le ministre de l'Intérieur doit déposer chaque année devant le Parlement un relevé de toutes les boissons transportées de tout endroit du Canada dans les territoires par permission spéciale du commissaire des Territoires du Nord-Ouest, pour l'année expirée le 31 décembre 1917. Présenté par l'honorable M. Meighen, le 2 avril 1918.
Pas imprimé.

75. Relevé faisant connaître toutes les terres vendues par la compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien durant l'année close le 30 septembre 1917, ainsi que les noms des acheteurs, conformément aux Statuts du Canada, 1886, chapitre 9, article 8. Présenté par l'honorable M. Meighen, le 2 avril 1918.. .. ..*Pas imprimé.*

76. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mars 1918, état faisant connaître la valeur totale en argent de charbon anthracite, charbon mou, huile et gazoline importés en Canada durant les exercices se terminant le 31 mars 1914, 1915, 1916 et 1917 et pour chaque mois depuis mars 1917. Présentée par l'honorable M. Sifton, le 2 avril 1918.
Pas imprimée.

77. Relevé en détail des remises et des remboursements de droits de douane, en conformité de l'article 92 de la loi du revenu consolidé et de l'audition, effectués par le ministère des Douanes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1917. Présenté par l'honorable M. Sifton, le 3 avril 1918.. .. ..*Pas imprimé.*

78. Mémorandum des conférences entre les représentants du travail et le comité de la guerre, en janvier 1918. Présenté par l'honorable M. Rowell, le 3 avril 1918.
Imprimé pour les documents parlementaires seulement.

79. Relevé en détail de toutes les valeurs ou obligations enregistrées dans le ministère du secrétaire d'Etat depuis le dernier rapport (31 janvier 1917) soumis au Parlement en vertu de l'article 32 du chapitre 19, Statuts revisés du Canada, 1906. Présenté par l'honorable M. Sifton, le 3 avril 1918.. .. ..*Pas imprimé.*

80. Réponse à un ordre de la Chambre, copie de toutes lettres, télégrammes, pétitions et autres papiers et documents concernant la nomination d'un officier de douanes à Mulgrave, N.-E., pour remplir la position devenue vacante par suite du décès de feu David Murray. Présentée le 8 avril 1918.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

81. Réponse à un ordre de la Chambre, relevé faisant connaître:—1. A quelle somme s'élèvent les contrats de guerre exécutés dans la province de Québec depuis août 1914 jusqu'à janvier 1918. 2. Combien d'usines de munitions de guerre sont en activité dans la province de Québec. 3. Combien d'obus y sont fabriqués par semaine. 4. Combien d'ouvriers travaillent dans les usines de munitions, dans la province de Québec. Présentée le 8 avril 1918.—*M. Prévost*.. .. ..*Pas imprimée.*

82. Relevé faisant connaître:—1. Quelle somme d'argent a été dépensée pour les réparations au quai de Graham depuis 1911. 2. Quel est le nom du conducteur des travaux et aussi quels sont les noms des hommes qui travaillaient à ces travaux. 3. Quelle somme a été payée à chacun d'eux et à quel taux par jour 4. Quels sont les noms des fournisseurs et le montant payé à chacun d'eux. Présenté le 8 avril 1918.—*M. Boyer*..*Pas imprimé.*

83. Relevé faisant connaître:—1. De qui on a acheté la pierre dont on se sert pour la reconstruction des édifices du Parlement. 2. De quelle carrière on a tiré la dite pierre. 3. Où est située la dite carrière. 4. Si on a demandé des soumissions publiques quant à la fourniture de la dite pierre. 5. Dans l'affirmative, qui a soumissionné et quels étaient les prix des soumissions offertes, f.a.b. à la station d'expédition ou f.a.b. Ottawa. 6. Si la pierre a été tirée de différentes carrières, quelle quantité on a tirée de chaque carrière. Présenté le 8 avril 1918.—*M. Copp*.. .. ..*Pas imprimé.*

84. Mémoire n° 3, concernant le travail accompli par le ministère de la Milice et de la Défense—Guerre Européenne—depuis le 1er février 1916 jusqu'au 31 décembre 1916. Présenté par l'honorable M. Mewburn, le 10 avril 1918.. .. ..*Pas imprimé.*

84*a*. Mémoire n° 4, concernant le travail accompli par le ministère de la Milice et de la Défense, du 1er janvier 1917 au 31 décembre 1917. Présenté par l'honorable M. Mewburn, le 23 avril 1918.. .. ..*Pas imprimé.*

85. Relevé faisant connaître:—1. Combien d'édifices ont été loués par le gouvernement, dans la cité d'Ottawa, depuis le 1er février 1915. 2. Qui sont les propriétaires de ces édifices. 3. Où ces édifices sont situés. 4. Quel est le prix de location annuelle de chaque édifice ou partie d'édifice. 5. Quelle est la durée de chaque bail. Présenté le 10 avril 1918.—*M. Papineau*.. .. ..*Pas imprimé.*

86. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 21 mars 1918, pour une copie de tous les arrêtés du Conseil constituant la commission du service national et de tous les rapports faits individuellement ou collectivement par les membres de la commission. Présentée le 10 avril 1918.—*Sir Wilfrid Laurier*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 14—*Suite.*

87. Réponse à l'ordre de la Chambre du 3 avril 1918, relevé faisant connaître:—1. Quels sont les officiers qualifiés employés par les autorités militaires de Québec dans les différentes branches du ministère de la Milice et de la Défense qui suivent: service de recrutement; intendance; ingénieurs royaux canadiens; garnison d'artillerie royale canadienne; artillerie royale canadienne. 2. Combien de temps ils ont été employés dans chaque branche. 3. Quelles sont les fonctions de chacun d'eux. 4. Quelle solde chacun d'eux reçoit. 5. Quels sont les noms de ceux qui ont eu du service outre-mer et pendant combien de temps ils ont été au front. 6. Combien de temps dans les tranchées. 7. A quel bataillon ils appartenaient alors qu'ils étaient outre-mer. Présentée le 11 avril 1918.—*M. Power*.. .. ..*Pas imprimée.*

88. Réponse à l'ordre de la Chambre du 4 avril 1918, relevé faisant connaître:—1. Quelles propriétés, s'il en est, ont été achetées par le ministère de la Milice ou la commission des hôpitaux militaires dans la cité de Québec, depuis le 1er janvier 1917. 2. De qui elles ont été achetées, et qui en a recommandé l'achat. 3. Quel a été le prix d'achat. Présentée le 11 avril 1918.—*M. Power*.. .. ..*Pas imprimée.*

89. Réponse à l'ordre de la Chambre du 4 avril 1918, relevé faisant connaître:—1. Combien de personnes, de quelque grade que ce soit, sont employées par la commission des hôpitaux militaires dans la Colombie-Britannique, et quels en sont les noms, le grade, les traitements. 2. Pour quelle raison elles ont été nommées et où elles sont stationnées. 3. Combien d'entre elles ont servi au front. 4. Quel est l'officier le plus ancien employé par la commission des hôpitaux militaires dans la Colombie-Britannique. 5. Quel est le coût total mensuel qu'entraîne l'œuvre de la commission dans la Colombie-Britannique, et combien d'hommes sont sous ses soins actuellement. 6. Combien d'édifices sont occupés pour les fins et sous le contrôle de la commission des hôpitaux militaires dans la Colombie-Britannique, et où ils sont situés. 7. Combien de fonctionnaires des quartiers généraux à Ottawa ont jugé qu'il fût nécessaire de visiter la côte du Pacifique au cours de l'année dernière, et pour quel objet. 8. Si la commission des hôpitaux militaires a un agent de publicité régulièrement nommé. Dans l'affirmative, quels sont son nom et ses fonctions. 9. S'il fait du service outre-mer, et quel est son salaire. 10. Quel a été le coût total du service de la publicité au cours de 1917. Présentée le 11 avril 1918.—*M. Stevens*.. .. ..*Pas imprimée.*

90. Réponse à l'ordre de la Chambre du 20 mars 1918, relevé faisant connaître les noms du personnel de la commission des hôpitaux, le nombre des personnes employées, leurs noms, fonctions, salaires, occupations antérieures et les sommes payées à chaque personne pour frais de voyage. Présentée le 11 avril 1918.—*M. Devlin*.. ..*Pas imprimée.*

91. Réponse à l'ordre de la Chambre du 3 avril 1918, relevé faisant connaître:—1. Combien de Croix Victoria ont été accordées, jusqu'à la présente date, aux membres de la force expéditionnaire canadienne. 2. Quel est le nom, l'adresse et le grade de chaque décoré ainsi que le nom du bataillon dont il faisait partie. 3. Quel est le rapport officiel respectif se rapportant à chacune de ces décorations. Présentée le 11 avril 1918.—*M. Middlebro*.. .. ..*Pas imprimée.*

92. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 avril 1918, demandant copie d'un certain mémorandum envoyé au ministre des Travaux publics par le député senior d'Ottawa au sujet de l'abolition du patronage, et de tous les documents, lettres, etc., échangés entre lui et le ministre des Travaux publics à ce sujet depuis le 17 décembre 1917. Présentée le 2 avril 1918.—*M. McMaster*.. .. ..*Pas imprimée.*

93. Rapport sommaire du greffier de la couronne en chancellerie sur les rapports de l'élection générale de 1917. Présenté par l'Orateur le 15 avril 1918.. .. ..*Pas imprimé.*

94. Réponse à l'ordre de la Chambre du 11 avril 1918, relevé faisant connaître:—1. Si des mesures ont été prises par le gouvernement pour s'enquérir des conditions du commerce, pendant la présente guerre, dans les Etats-Unis, et dans l'affirmative, quelles sont ces mesures. 2. Si, en dehors des membres du cabinet, quelques personnes ont été envoyées en mission par le gouvernement canadien pour étudier la situation du commerce de guerre dans les Etats-Unis. Dans l'affirmative, quels sont les noms de ces personnes. 3. Si quelques personnes ont été ainsi envoyées, quel a été le coût total de ces missions. Présentée le 15 avril 1918.—*M. Devlin*.. .. ..*Pas imprimée.*

95. Adresse, copie de tous les décrets du Conseil, rapports et correspondance se rapportant à l'admission en franchise des tracteurs de ferme et autres instruments aratoires. Présentée le 15 avril 1918.—*Sir Wilfrid Laurier*.. .. ..*Pas imprimée.*

96. Copies des décrets du Conseil édictés en ce qui concerne la loi des électeurs militaires, 1917, et la loi des élections en temps de guerre, savoir:

C.P. 3010, daté le 7 novembre 1917.—Instructions à l'usage des électeurs créés par la loi des électeurs militaires, 1917.

C.P. 3158, daté le 9 novembre 1917.—Scrutateurs; à l'effet d'en nommer six et de stipuler le paiement de leurs services et frais, etc.

VOLUME 14—*Suite.*

C.P. 3159, daté le 9 novembre 1917.—Officiers présidants; à l'effet d'en nommer un certain nombre et de stipuler le paiement de leurs services, etc.

C.P. 3276, daté le 24 novembre 1917.—Officiers rapporteurs spéciaux et greffiers de bureaux de votations à l'effet d'en nommer et de stipuler le paiement des services, etc.

C.P. 3277, daté le 27 novembre 1917.—Règlement établissant des bureaux de votation pour les électeurs militaires revenus qui sont des Indiens.

C.P. 3322, daté le 29 novembre 1917.—Disposition relative à la prise du vote des électeurs militaires appartenant à des détachements qui ont ordre de quitter le Canada avant le jour de votation.

C.P. 3404, daté le 17 décembre 1917.—Officiers présidants; M. le capitaine W. M. Frowd, du génie, est nommé à la succession de M. le capitaine F. C. C. Pascoe, à Halifax, N.-E.

C.P. 6405, daté le 17 décembre 1917.—Touchant la prise du vote des détachements qui ont ordre de quitter le Canada. Arrêté ministériel du 29 novembre 1917, modifié.

C.P. 7, daté le 8 janvier 1918.—Officiers rapporteurs spéciaux et greffiers de bureaux de votation; à l'effet d'en nommer un nombre additionnel.

C.P. 8, daté le 4 janvier 1918.—Scrutateurs; à l'effet d'en définir les frais de voyage et de subsistance.

C.P. 9, daté le 4 janvier 1918.—Officiers rapporteurs spéciaux et greffiers de bureaux de votation; à l'effet d'en établir la rémunération.

C.P. 10, daté le 4 janvier 1918.—Scrutateurs; nommant M. le major Thomas Gibson, de Londres, Angleterre, à la succession de M. le général de brigade J. F. L. Embury.

C.P. 11, daté le 4 janvier 1918.—Règlements additionnels pour la mise en vigueur de la loi des électeurs militaires, 1917.

C.P. 12, daté le 8 janvier 1918.—Paiement des services des bureaux d'appel dans l'Ontario et des officiers reviseurs dans la Nouvelle-Ecosse, relativement à la révision des listes électorales.

C.P. 13, daté le 4 janvier 1918.—Election d'Halifax; le quartier n° 6 est constitué un seul district de votation.

C.P. 63, daté le 8 janvier 1918.—Officiers rapporteurs spéciaux et greffiers de bureaux de votation; à l'effet d'en établir la rémunération. Arrêté ministériel du 4 janvier 1918 (C.P. n° 9), modifié.

C.P. 84, daté le 12 janvier 1918.—Officiers rapporteurs spéciaux; nommant M. le capitaine Harold Baker, F.E.C., Londres, Angleterre, en remplacement de M. le lieutenant-colonel Nelson Spencer.

C.P. 85, daté le 12 janvier 1918.—Secrétaire d'officiers rapporteurs spéciaux; nommant M. Archibald Dickson, de Harrow, Angleterre, en remplacement de M. le capitaine Rippon, R.A.M.C.

C.P. 98, daté le 15 janvier 1918.—Secrétaire d'officiers rapporteurs spéciaux; nommant M. E. L. Ginns en remplacement de M. Ainslie W. Greene.

C.P. 162, daté le 19 janvier 1918.—Démission de M. R. A. Pringle comme officier rapporteur spécial et nomination de M. John W. P. Ritchie pour lui succéder, et nommant des officiers rapporteurs spéciaux et des greffiers de bureaux de votation.

C.P. 323, daté le 8 février 1918.—Longueur de séance qui constitue une journée de travail.

C.P. 396, daté le 18 février 1918.—M. le lieutenant N. G. Charlton, actuellement en France, est nommé à la succession de M. le major Powell comme officier rapporteur spécial.

C.P. 397, daté le 18 février 1918.—M. Edgar E. R. Chevrier remplace M. J. A. Pinard comme officier rapporteur spécial.

C.P. 602, daté le 12 mars 1918.—Proclamation des bulletins d'outre-mer sur réception des informations par télégraphie. Présentées par l'honorable M. Doherty, le 15 avril 1918.. . . . . ..*Pas imprimées.*

97. Réponse à l'ordre de la Chambre du 3 avril 1918, copie de tous jugements rendus à date en vertu de la loi du service militaire, 1917, par le juge d'appel central. Présentée le 15 avril 1918.—*M. Trahan*.. . . . . ..*Pas imprimée.*

98. Réponse à l'ordre de la Chambre du 20 mars 1918, relevé faisant connaître les noms de toutes les personnes employées à Ottawa au service du conseil du service militaire leurs salaires et occupations antérieurs. Présentée le 15 avril 1918.—*M. Devlin.*
Pas imprimée.

99. Rapport de la commission royale chargé de s'enquérir et de faire rapport sur la régie et l'administration du service de pilotage dans le port de Halifax, N.-E. Présenté par l'honorable M. Ballantyne, le 15 avril 1918.. . . . . ..*Pas imprimé.*

100. Réponse à un ordre du Sénat du 21 mars 1918, pour la production d'un rapport donnant le détail de certains états de l'estimation du coût de la construction d'égouts, etc., établie aux tableaux 29 et 30 qui se trouvent entre les pages 96 et 97 du livre intitulé: "Rural Planning and Development", écrit par Thomas Adams, et qui constitue un rapport de la commission de conservation, daté de 1917. Les états ci-dessus donnent les totaux suivants: $35,584; $26,736; $20,748 et $23,533. (*Sénat.*).. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 14—*Suite.*

101. Réponse à un ordre du Sénat du 22 mars 1918, état indiquant en autant de colonnes distinctes:—1. Les différents camps d'aviation établis par le gouvernement canadien et leur location, avec la date de leur établissement. 2. Le nombre d'aviateurs qui ont passé par iceux depuis leur formation et qui ont obtenu leurs certificats. 3. Le nombre d'aviateurs présentement en formation dans chacun de ces camps. 4. Le nombre d'accidents survenus dans chacun de ces camps distinguant (*a*) les accidents mortels; (*b*) les accidents graves; (*c*) les accidents légers, avec leurs dates respectives. 5. Le nombre d'avions mis hors d'usage comme perte totale ou comme gravement endommagés. (*Sénat.*) . . . . . *Pas imprimée.*

102. Réponse à l'ordre de la Chambre du 10 avril 1918, copie de la correspondance se rapportant à la démission de W. F. O'Connor, gentilhomme, C.R., en qualité de commissaire-enquêteur au sujet du coût élevé de la vie. Présentée le 16 avril 1918.—*M. Lemieux.*
Pas imprimée.

103. Copie d'un décret du Conseil, n° 758, 26 mars 1918, concernant un contrat conclu avec la *Dominion Steel Corporation, Limited,* pour la manufacture de plaques d'acier requises dans la construction de navires et pour chaudières. Présentée par l'honorable M. Ballantyne, le 18 avril 1918. . . . . *Pas imprimée.*

104. Copie de l'arrêté du Conseil, n° 915, du 16 avril 1918, interdissant à la presse de publier toute déclaration, tout rapport ou toute opinion adverses concernant les actes des nations alliées en ce qui concerne la poursuite de la guerre, et aussi, établissant la même interdiction quant à l'expression publique de tout rapport, etc., comme susdite par qui que ce soit. Présentée par l'honorable M. Doherty, le 18 avril 1918.

105. Rapport du conseil du service militaire sur l'administration de la loi du service militaire, 1917. Présenté par l'honorable M. Doherty, le 18 avril 1918.

106. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 avril 1918, relevé faisant connaître:—1. Quels sont les montants d'argent dépensés pour les réparations au quai de l'île Perrot-Sud depuis 1911. 2. Quels sont les noms des personnes qui y ont travaillé, et le montant d'argent qui a été payé à chacune d'elles. 3. Quels sont les noms des fournisseurs, et le montant d'argent payé à chacun d'eux. Présentée le 18 avril 1918.—*M. Boyer.*
Pas imprimée.

107. Réponse à un ordre de la Chambre, du 15 avril 1918, relevé faisant connaître:—1. Quels sont les montants d'argent dépensés pour les réparations au quai de Hudson, depuis 1911. 2. Quels sont les noms des personnes qui y ont travaillé, et le montant d'argent qui a été payé à chacune d'elles. 3. Quels sont les noms des fournisseurs, et le montant d'argent payé à chacun d'eux. Présentée le 18 avril 1918.—*M. Boyer.* . . *Pas imprimée.*

108. Réponse à un ordre de la Chambre, du 15 avril 1918, relevé faisant connaître:—1. Quels sont les montants d'argent dépensés pour les réparations au quai de l'île Perrot-Nord, depuis 1911. 2. Quels sont les noms des personnes qui y ont travaillé, et le montant d'argent qui a été payé à chacune d'elles. 3. Quels sont les noms des fournisseurs, et le montant d'argent payé à chacun d'eux. Présentée le 18 avril 1918.—*M. Boyer.*
Pas imprimée.

109. Réponse à un ordre de la Chambre, du 15 avril 1918, relevé faisant connaître:—1. Quels sont les montants d'argent dépensés pour les réparations au quai de Sainte-Zotique, depuis 1911. 2. Quels sont les noms des personnes qui y ont travaillé, et le montant d'argent qui a été payé à chacune d'elles. Présentée le 18 avril 1918.—*M. Boyer.*
Pas imprimée.

110. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 avril 1918, copie de la correspondance et des documents en général se rapportant à la fusion de la banque *British North America* avec la banque de Montréal. Présentée le 18 avril 1918.—*M. Devlin.* . . *Pas imprimée.*

111. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1918, relevé faisant connaître:—1. En se référant à l'état publié dans la *Gazette du Canada* du 30 mars faisant connaître les détails au sujet de la circulation et du numéraire, quelles sont les garanties approuvées servant de base à l'émission du papier-monnaie de l'Etat au chiffre de $92,820,000. 2. A la disposition de quelles banques cette émission a été mise, et quelle a été la garantie respective en chaque cas. Présentée le 18 avril 1918.—*M. Trahan.* . . . . *Pas imprimée.*

112. Réponse à un ordre du Sénat du 16 avril 1918, demandant les renseignements suivants:—1. Le nombre de pages que comprenaient les débats du Sénat de la dernière session, en spécifiant le nombre de pages de l'édition non-revisée et celles de l'édition revisée. 2. La traduction française se fait-elle d'après l'édition non-revisée ou d'après l'édition revisée. 3. La traduction française des débats de la dernière session est-elle terminée? Dans l'affirmative, à quelle date la dernière copie a-t-elle été remise à l'Imprimeur? Si cette traduction n'est pas encore terminée, combien de pages restait-il à traduire au 18 mars dernier. 4. Combien de traducteurs composent le personnel régulier de la traduction

VOLUME 14—*Suite.*

des débats. 5. Quel est le nom et le salaire de chacun d'eux. 6. Ont-ils été occupés à exécuter d'autres travaux pour le Sénat durant ou depuis la dernière session? Dans l'affirmative, quels sont ces travaux. 7. D'autres personnes ont-elles été employées à aider le personnel régulier pour la traduction des débats de la dernière session? Dans l'affirmative, donner les noms de ces personnes, la durée de leur emploi et la rémunération qu'elles ont touchée. 8. Chaque traducteur est-il tenu de traduire un nombre minimum de pages des débats par journée? Dans l'affirmative, combien de pages chaque traducteur est-il censé pouvoir convenablement traduire par jour. 9. Les traducteurs réguliers ont-ils traduit en anglais les discours qui ont été prononcés en français au cours de la dernière session? Dans l'affirmative, combien de pages ont-ils traduites de français en anglais? Dans la négative, qui a fait cette traduction, et quelle rémunération supplémentaire a été payée pour ce travail. (*Sénat.*) . . . . . *Pas imprimée.*

113. Relevé émis par le cabinet de guerre, à la demande de l'amirauté, faisant connaître pour le Royaume-Uni et pour le Globe, au cours de la période entre août 1914 et décembre 1917:—1. Pertes subies par la marine marchande par suite d'actes de la part de l'ennemi et des accidents maritimes. 2. Résultats de l'activité en fait de construction de navires marchands. 3. Vaisseaux ennemis capturés et subséquemment réquisitionnés. Accompagné de diagrammes montrant les pertes de la marine marchande et le résultat de la construction de navires pour le Royaume-Uni et le Globe, au cours de la même période. Présenté par sir Robert Borden, le 18 avril 1918. . . . . *Pas imprimé.*

114. Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mars 1918, copie de tous télégrammes, lettres, pétitions et toute autre correspondance et documents se rapportant au service du vapeur *Amelia* entre Pictou et les Iles de la Madeleine. Présentée le 19 avril 1918.—*M. Lemieux*. . . . . *Pas imprimée.*

115. Réponse à un ordre du Sénat du 18 avril 1918, état indiquant:—1. Les noms de toutes les personnes employées à la préparation des Procès-verbaux, de l'Ordre du jour et du Journal du Sénat (*a*) en anglais, et (*b*) en français, ainsi que le salaire ou autres rémunérations payés à chacune de ces personnes. 2. La quantité de chacun de ces documents imprimée (*a*) en anglais, et (*b*) en français, ainsi que le coût de l'impression et de la reliure de ces documents pour l'exercice terminé au 31 mars 1918. (*Sénat.*) *Pas imprimée.*

116. Relevé faisant connaître combien de fonctionnaires appartenant au service extérieur ont été transférés au service intérieur depuis le 1er octobre 1917, et combien de personnes ont été nommées sous l'empire 21 de la loi actuelle du service civil depuis la même date. Présenté par l'honorable M. Maclean, le 22 avril 1918. . . . . *Pas imprimé.*

117. Réponse à une adresse à Son Excellence votée le 8 avril 1918, copie des arrêtés du Conseil relatifs à la nomination du colonel Langton à l'emploi de payeur général dans le ministère de la Milice. Présentée le 22 avril 1918.—*M. Copp*. . . . . *Pas imprimée.*

118. Réponse à un ordre de la Chambre du 18 avril 1918, relevé faisant connaître:—1. Quels sont les Livres bleus qui ont été imprimés dans les années 1916 et 1917. 2. Quels sont les Livres bleus qui ont été imprimés dans les deux langues pendant les susdites années. 3. Quels sont les Livres bleus qui n'ont été imprimés qu'en anglais pendant les susdites années. 4. Quels sont les Livres bleus qui n'ont été imprimés qu'en français pendant les susdites années. Présentée le 22 avril 1918.—*M. Demers*. . . *Pas imprimée.*

119. Copie du décret du Conseil n° 807, du 3 avril 1918, au sujet de la réserve faite de terres fédérales pour les objets de la loi d'établissement des soldats (chapitre 21, 7-8 George V). Présentée par l'honorable M. Meighen, le 23 avril 1918. . . . . *Pas imprimée.*

120. Relevé des sommes payées aux journaux, etc., en ce qui se rapporte aux annonces relatives à l'emprunt de la Victoire. Présenté par sir Robert Borden, le 24 avril 1918. *Pas imprimé.*

121. Copie du rapport soumis par le fonctionnaire qui dirige le bureau canadien des archives de guerre, à Londres, Angleterre, adressée au très honorable sir Robert L. Borden, G.C.M.G., M.P., le premier ministre du Canada, concernant le service de ce bureau depuis sa fondation jusqu'au 11 janvier 1917. Présentée par sir Robert Borden, le 24 avril 1918. . . . . *Pas imprimée.*

121*a*. Copie du second rapport annuel du bureau canadien des archives de guerre, pour l'année 1917, rapport soumis par l'officier en charge à l'honorable sir Edward Kemp, K.C.M.G., M.P., ministre d'outre-mer de la Milice et de la Défense. Présentée par sir Robert Borden, le 24 avril 1918. . . . . *Pas imprimée.*

122. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 avril 1918, relevé faisant connaître:—1. Combien de personnes comprises dans la classe 1 étaient sujettes à la loi du service militaire, 1917; dans chacune des provinces et dans le territoire du Yukon respectivement. 2. Combien, pour chacune de ces provinces, se sont rapportées pour le service. 3. Combien, pour chacune des provinces, ont demandé l'exemption du service militaire. 4. Combien, pour chacune des provinces, ont été exemptées par les tribunaux locaux. 5.

VOLUME 14—*Suite.*

Combien, dans chacune des provinces, il y a eu d'appels de pris à l'encontre de la décision des tribunaux locaux; (*a*) par les conscrits; (*b*) par les représentants ou autorités militaires. 6. Combien d'appels ont été décidés dans chacune des provinces. Combien de maintenus dans chacune. Combien de renvoyés dans chacune. 7. Combien il y a causes maintenant pendantes devant le juge d'appel central. 8. Si les autorités militaires ou représentants publics ont l'intention de porter d'autres causes en appel, soit devant le tribunal d'appel, soit devant le juge d'appel central. 9. Dans l'affirmative, combien pour chaque province. Présentée le 24 avril 1918.—*M. Trahan*..*Pas imprimée.*

123. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 avril 1918, copie de toutes lettres, certificats, recommandations et autres documents se rattachant à l'octroi d'une pension de complète invalidité au colonel R. H. Labatt. Présentée le 24 avril 1918.—*M. Copp.*
Pas imprimée.

124. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1918, relevé faisant connaître:—1. En vertu de quelle recommandation l'officier rapporteur a été nommé. 2. Si des énumérateurs ont été nommés en vertu des dispositions du paragraphe premier de la section 42, de l'acte des élections fédérales, tel qu'amendé par l'acte des élections en temps de guerre. 3. Dans l'affirmative, quels sont les noms des énumérateurs qui ont été ainsi nommés, la date à laquelle la liste a été transmise et le nom de la ou des personnes à laquelle ou auxquelles elle a été ainsi transmise. Présentée le 25 avril 1918.—*M. Demers*.. .. ..*Pas imprimée.*

125. Copie du décret du Conseil n° 812, du 5 avril 1918, règlements régissants les prêts aux soldats sous l'empire de la loi d'établissement des soldats, 1917 (chapitre 21, 7-8 George V). Présentée par l'honorable M. Meighen, le 26 avril 1918.. .. ..*Pas imprimée.*

126. Réponse à une adresse votée par la Chambre le 25 mars 1918, copie de toutes lettres et télégrammes échangés entre le gouvernement du Canada et les différents gouvernements provinciaux concernant le décret du Conseil du 22 décembre 1917 au sujet de la vente d'obligations par les gouvernements provinciaux, coloniaux ou étrangers, les municipalités ou autres corps publics. Présentée le 29 avril 1918.—*M. Lemieux.*
Pas imprimée.

127. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mars 1918, relevé faisant connaître:—1. Si quelques sommes d'argent ont été payées au *Dundalk Herald, Flesherton Advance, Markable Standard, Durham Chronicle, Grey Review* ou *Hanover Poste* pour annonces ou toutes autres raisons depuis le 1er octobre 1917. 2. Dans l'affirmative, combien a été payé à chaque journal mentionné. Présentée le 29 avril 1918.—*M. Cahill.*
Pas imprimée.

128. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 avril 1918, relevé faisant connaître:—1. Quels sont les officiers employés à Québec dans l'état-major du district militaire n° 5. 2. Depuis combien de temps ils sont attachés à ce service. 3. Quels services rend chacun d'eux. 4. Quels sont les soldes et allocations reçues par chacun d'eux. 5. Quels sont ceux qui ont servi outre-mer. 6. Combien de temps ils ont été au front. 7. Combien de temps ils ont passé dans les tranchées. 8. De quel bataillon ils faisaient partie outre-mer. Présentée le 29 avril 1918.—*M. Power*.. .. ..*Pas imprimée.*

129. Rapport des commissaires nommés pour faire une enquête sur les affaires de la *William Davies Co., Ltd.*, et de la *Matthews-Blackwell, Ltd.*, daté le 1er novembre 1917. Présenté par l'honorable M. Crothers, le 1er mai 1918.

130. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1918, relevé faisant connaître les détails de certaines sommes totales, étant le coût estimatif pour égouts de rues, etc., ainsi qu'indiqués sur les planchettes 29 et 30, insérées entre les pages 96 et 97 du livre *Rural Planning and Development* écrit par Thomas Adams, étant un rapport publié par la commission de conservation, daté en 1917. Les dits totaux étant $35,584; $26,736; $20,748 et $23,533. Présentée le 1er mai 1918.—*M. Lemieux*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

131. Relevé des dépenses du comité fédéral de publicité en compte avec le gouvernement fédéral, et en ce qui concerne l'emprunt de la Victoire, 1917. Présenté par l'honorable M. Maclean, le 1er mai 1918.. .. ..*Pas imprimé.*

131*a*. Rapport de M. A. E. Ames, président du comité exécutif fédéral du Canada, touchant L'emprunt de la Victoire, 1917. Présenté par l'honorable M. Maclean, le 1er mai 1918...
Pas imprimé.

131*b*. Relevé faisant connaître les détails des rémunérations payées à l'occasion de l'émission de l'emprunt de la Victoire. Présenté par l'honorable M. Maclean, le 11 mai 1918.
Pas imprimé.

VOLUME 14—*Suite.*

132. Réponse à un ordre de la Chambre du 3 avril 1918, relevé faisant connaître:—1. Combien de tribunaux locaux ont été établis dans tout le Canada en vertu de la loi du service militaire. 2. Quelle a été la rémunération quotidienne accordée à chacune des personnes composant ces tribunaux. 3. Quel était le salaire quotidien du secrétaire du tribunal, et celui des constables ou du concierge de la salle d'audience. 4. A combien, jusqu'à ce jour s'est élevée la dépense totale de ces tribunaux. 5. S'il y a des comptes non encore soldés. Présentée le 1er mai 1918.—*M. White* (Victoria) . . . . *Pas imprimée.*

133. Rapport de la neuvième assemblée annuelle de la commission de conservation du Canada, 27-28 novembre 1917. (*Sénat.*) . . . . . *Pas imprimé.*

134. Réponse à un ordre de la Chambre, relevé faisant connaître:—1. Si la construction d'un hôpital pour y recevoir des soldats invalides à Sainte-Anne-de-Bellevue, est faite sous le contrôle du gouvernement. 2. Dans la négative, quels en sont les intermédiaires. Si c'est par voie de contrat ou sous la direction d'un corps public quelconque. 3. Quel montant le gouvernement a payé pour le terrain où l'on érige cet hôpital. 4. Quel est le montant que coûtera cette construction. 5. Combien de soldats invalides on y pourra loger. 6. A quelle distance cet hôpital se trouve situé du collège Macdonald. 7. Si le gouvernement a bien considéré les inconvénients très sérieux qui peuvent résulter d'un tel établissement dans le voisinage immédiat d'un collège où des centaines de jeunes filles reçoivent leur instruction. Présentée le 1er mai 1918.—*M. Boyer*. . *Pas imprimée.*

135. Réponse à un ordre du Sénat du 23 avril 1918, état donnant les noms de tous les commis et employés du département des Impressions publiques et de la Papeterie, conformément au tableau ci-dessous, ainsi que la date de leur nomination respective et les traitements ou salaires qu'ils touchent:—(*a*) Personnel de l'Imprimeur du roi, y compris le service des annonces. (*b*) Division des impressions. 1. Commis. 2. Correcteurs d'épreuves. 3. Employés à la composition—monotype, linotype, travaux de commande et travaux parlementaires. 4. Pressiers—impression à plat et presse à cylindre. 5. Employés à la reliure—livres et brochures. 6. Employés à la stéréotypie. 7. Employés à la gravure des cartes. 8. Employés à tous autres travaux. (*c*) Division des impressions extérieures. (*d*) Comptables. (*e*) Division de la papeterie. (*f*) Division de la distribution. (*g*) Machinistes. (*h*) Employés à la *Gazette du Canada.* (*i*) Gardien. (*j*) Toute autre division. (*Sénat.*) . . . . . Pas imprimée.

136. Ordre de la Chambre, relevé faisant connaître:—1. Si des soumissions ont été adressées au ministère de la Milice ou à la commission des achats de guerre, pour un approvisionnement de lard fumé, à Toronto, Kingston et London. 2. Si oui, quels sont les soumissionnaires, et quels sont les prix dans chaque cas. 3. A qui a été accordé le contrat dans chaque cas et à quel prix. Présenté le 2 mai 1918.—*M. Murphy.*
Pas imprimé.

137. Arrêté du Conseil, C.P. 26/942, daté le 19 avril 1918, touchant les remises faites en vertu de l'article 88 de la loi des sauvages, chapitre 81, S.R.C., des intérêts sur les arrérages du prix d'achat du lot de parc n° 19, dans le village de Southampton, dans le comté de Bruce, Ontario, s'élevant à $18. (*Sénat.*) . . . . . *Pas imprimé.*

138. Arrêté du Conseil, C.P. 871, daté le 23 avril 1917, étant des règlements pour la protection du gibier à plumes migrateur, des oiseaux insectivores migrateurs et des oiseaux migrateurs non-gibier qui habitent le Canada durant toute l'année ou une partie de l'année sous l'autorité de la loi concernant les oiseaux migrateurs, 7-8 George V, 1917. (*Sénat.*)
Pas imprimé.

139. Réponse à un ordre de la Chambre du 6 mai 1918, relevé faisant connaître:—Quelles ont été les recettes brutes du chemin de fer Transcontinental National au cours de l'exercice clos le 31 mars 1918; quelles ont été les recettes entre Moncton et Québec, entre Québec la jonction de Cochrane, entre la jonction de Cochrane et Winnipeg, et entre la jonction lac Supérieur et Fort-William, et quelle somme a été payée par ce chemin de fer au Pacifique-Canadien pour frais d'utilisation en commun de la gare et du garage à Québec. Présentée le 13 mai 1918.—*M. Lavigueur*. . . . . *Pas imprimée.*

140. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1918, copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents échangés entre le contrôleur des vivres et les autorités civiques à Winnipeg concernant les conditions d'entreposage frigorifique à Winnipeg. Présentée le 13 mai 1918.—*M. Lemieux*. . . . . *Pas imprimée.*

141. Rapport intérimaire n° 2 de la commission du canal de la Baie Georgienne, prix du blé et une étude comparée des marchés des Etats-Unis et du Canada par W. Sanford Evans. Présenté par l'honorable M. Carvell, le 13 mai 1918
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

142. Rapport intérimaire n° 3 de la commission du canal de la Baie Georgienne, transport transatlantique des passagers et des marchandises et subventions aux paquebots, par W. Sanford Evans. Présenté par l'honorable M. Carvell, le 13 mai 1918.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 14—*Suite.*

143. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1918, copie de toute correspondance et pétitions échangées entre le premier ministre et la fédération du service civil concernant certaines nominations faites dans les ministères des Postes et des Douanes depuis le 17 décembre 1917. Présentée le 13 mai 1918.—*M. Lemieux*.. .. ..*Pas imprimée.*

144. Relevé faisant connaître:—1. S'il est à la connaissance du gouvernement que, dans le cours des seize derniers mois, dans les cités de Winnipeg, Hamilton, Toronto, Ottawa et Montréal, s'il faut en croire la rumeur, ordre a été donné de détruire, comme impropres à la consommation humaine, les produits alimentaires suivants:—(*a*) Viandes: Winnipeg, 7,262 livres; Hamilton, 4,874 livres; Toronto, quantité non spécifiée en livres, mais comme côtés, quartiers, pattes, etc.; Ottawa, 7,787 livres; Montréal, 105,898 livres. (*b*) Volailles: Winnipeg, 11,374 livres; Hamilton, 8 pièces; Montréal, 2,344 livres; (*c*) Poisson: Winnipeg, 9,066 livres; Toronto, 74,587 livres (le poids n'étant pas désigné pour le reste, mais seulement le nombre de colis pour le reste); Montréal, 137,903 livres. (*d*) Légumes: Winnipeg, 265,565 livres; Toronto, 5,855 livres, choux, le poids pour le reste n'est pas donné, seulement le nombre de caisses à clairevoie, paniers, etc.; aussi, récemment 48,010 livres, ou 24 tonnes de substances alimentaires impropres à la consommation humaine; Montréal, 13,940 livres. (*e*) Œufs: Winnipeg, 3,013 livres; Hamilton, 40 douzaines; Toronto, 1,050 douzaines, 6 tinettes, 1 seau, et 8 gallons de jaunes. (*f*) Beurre: Winnipeg, 3,374 livres; Hamilton, 22 livres. (*g*) Fruits (frais et séchés): Winnipeg (frais), 46,375 livres, (séchés) 37,207 livres; Hamilton (frais), 12 paniers; Montréal, 3,362 livres. 2. Dans l'affirmative, quelle mesure le gouvernement a l'intention de prendre pour mettre fin à un tel gaspillage. Présenté le 13 mai 1918.—*M. Foster* (York).. .. ..*Pas imprimé.*

145. Relevé faisant connaître:—1. Si le gouvernement sait que 236,490 livres d'aliments ont été détruits dans la ville de Toronto du 4 au 29 avril 1918, d'après un rapport d'un des services de la corporation de la ville de Toronto. 2. Si la commission des vivres a pris quelque mesure pour arrêter un gaspillage aussi énorme d'aliments. 3. Ce que, dans l'affirmative, elle a fait dans le cas en question. Présenté le 15 mai 1918.—*M. Proulx.* *Pas imprimé.*

146. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1918, relevé faisant connaître:—1. Quels sont les noms de toutes les personnes employées à la préparation des procès-verbaux, français, leurs appointements et autres rémunérations qui leur sont payés. 2. Combien de chacun de ces documents on imprime (*a*) en anglais et (*b*) en français; et quel est le coût d'impression et de reliure de ce chef pendant l'exercice financier terminé le 31 mars 1918. Présentée le 15 mai 1918.—*M. Currie*.. .. ..*Pas imprimée.*

147. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1918, relevé faisant connaître:—1. Quels sont les noms de toutes les personnes employées au compte rendu des débats et à la traduction à la Chambre des communes. 2. Quelles sont les années de service de chacune d'elles. 3. Quels sont la rémunération payée à chacune pendant l'année dernière, et le total payé à chaque catégorie. 4. Combien d'exemplaires des débats de la Chambre ont été publiés (*a*) en anglais et (*b*) en français, en établissant le tirage des éditions non revisées et revisées, respectivement. 5. Combien ont coûté l'impression et la reliure de ce chef depuis 1900 inclusivement. 6. Outre ce qui précède, combien on a payé chaque année depuis 1900 inclusivement pour (*a*) le compte rendu, (*b*) la traduction, (*c*) la dactylographie et (*d*) l'impression des transactions des comités parlementaires. Présentée le 15 mai 1918.—*M. Currie*.. .. ..*Pas imprimée.*

148. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1918, relevé faisant connaître:—1. Quelle autorité le gouvernement du Canada exerce sur les opérations du corps impérial royal d'aviation au Canada, et quel ministère du gouvernement exerce cette autorité. 2. Si le gouvernement du Canada a des officiers ou des représentants dans la division canadienne du corps impérial d'aviation. Dans l'affirmative, quels sont leurs noms et quelles sont leurs fonctions. 3. Si le gouvernement du Canada a l'intention de prendre possession dans un avenir rapproché de tous les bureaux, usines et matériel du corps impérial royal d'aviation au Canada, et dans la négative, pour quelle raison. 4. Combien d'accidents et de morts sont survenus au Canada, aux Etats-Unis et outre-mer dans les rangs de nos aviateurs. 5. Quelle est la nature des enquêtes conduites sur ces accidents, et où en conserve-t-on les dossiers. 6. Si le gouvernement du Canada se propose, à la fin des hostilités, de créer et maintenir un corps canadien d'aviation, et dans l'affirmative, quels préparatifs sont en cours à cette fin. 7. Combien de Canadiens et combien d'Américains se sont enrôlés dans le corps impérial royal d'aviation au Canada. 8. Combien d'artisans sont à l'emploi du corps impérial royal d'aviation au Canada. 9. Quel montant d'argent a été dépensé au Canada par le corps impérial royal d'aviation. 10. Combien il y a d'officiers canadiens qui ont fait du service d'aviation outre-mer à l'emploi du corps impérial royal d'aviation. Présentée le 16 mai 1918.—*M. Armstrong* (Lambton).. .. ..*Pas imprimée.*

148*a*. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1918, relevé faisant connaître:—1. Quelle est la situation définitive occupée par les recrues canadiennes du corps royal d'aviation dans les affaires militaires du Canada. 2. Dans les cas d'infirmité permanente ou de

VOLUME 14—*Suite.*

mort des Canadiens faisant partie du corps royal d'aviation survenue pendant leur service, quelle disposition existe relativement à la pension de leurs dépendants. 3. Combien d'hommes sont venus d'Angleterre au Canada dans le but d'établir des camps d'entraînement pour le corps royal d'aviation: si quelques-uns de ces hommes sont retournés en Angleterre. Dans l'affirmative, combien ont été remplacés par des Canadiens. 4. Quels résultats ont été obtenus au cours de l'entraînement des cadets aux camps d'entraînement près de Toronto en comparaison avec ceux qui ont été obtenus aux camps du même genre situés au Texas. 5. Si le corps royal d'aviation s'est rendu au Texas et y est demeuré aux frais et sur la demande du gouvernement américain. 6. Si les autorités du corps royal d'aviation ont été priées d'étudier un projet d'un camp d'entraînement dans la Colombie-Britannique. Dans l'affirmative, quelle était la nature de la requête. 7. Si c'est un fait que les conditions climatériques au Texas ont été jugées défavorables pour les fins d'etraînement dans l'aviation. 8. Quelles investigations d'un caractère technique ont été faites relativement aux conditions atmosphériques prévalant au Texas avant de choisir cet endroit pour y établir un camp d'entraînement pour nos aviateurs. 9. Quelles investigations ont été faites relativement aux conditions climatériques et atmosphériques prévalant dans la Colombie-Britannique, en vue de l'établissement d'un camp d'entraînement pour le corps d'aviation dans cette province. 10. Si la commission impériale de munitions a pris une option pour louer un vaste terrain à Delta, près de Vancouver, C.-B., en vue d'y établir des quartiers d'hiver pour l'entraînement des cadets canadiens dans le corps royal d'aviation, et si des soumissions ont été demandées pour matériaux, appareils de suspension, bâtiments, etc. Dans l'affirmative, pourquoi on a mis fin aux négociations. 11. Combien il y a eu de décès aux camps d'entraînement du corps royal d'aviation au Texas résultat des conditions atmosphériques qui sont défavorables au parfait entraînement des aviateurs. 12. Si le gouvernement canadien a reçu quelque demande d'aide en faveur du corps royal d'aviation soit sous forme de crédits ou d'allocations d'argent pour des appareils d'entraînement. Dans l'affirmative, quelle est la nature de ces demandes. 13. Où se conservent les archives concernant les causes d'accidents ou de maladies dont ont souffert les cadets et les mécaniciens canadiens du corps royal d'aviation. 14. Si l'entraînement des cadets canadiens dans le corps royal d'aviation au Canada est exclusivement confié à la direction de sergents-instructeurs d'origine britannique. 15. Quels efforts ont été faits par le gouvernement canadien, ou par des particuliers ou organisations quelconques, dans le but d'encourager et d'aider le corps d'aviation au Canada, et si le gouvernement a offert une aide quelconque à ces particuliers ou organisations. 16. Si une partie quelconque de l'octroi de $100 autorisé par un décret du Conseil à chaque aviateur entraîné au Canada en vue de pourvoir en partie aux dépenses encourues pendant son entraînement a été payée, ou si quelque demande de paiement a été faite. Présentée le 16 mai 1918.—*M. Armstrong* (Lambton). *Pas imprimée.*

149. Second rapport de la commission des achats de guerre, pour la période écoulée entre le 1er janvier 1917 et le 31 mars 1918. Présenté par sir Robert Borden, le 16 mai 1918. *Pas imprimé.*

150. Réponse à un ordre du Sénat daté du 9 mai 1918, relevé des importations de pétrole et d'alcool (gallons, valeur et droits) durant chacune des années suivantes terminées le 31 mars 1909-10-11-12-13-14-15-16-17 et durant chaque mois de l'année expirée le 31 mars 1918.—(*Sénat.*) . . . . . *Pas imprimée.*

151. Rapport du président administratif du conseil consultatif honoraire pour recherches scientifiques et industrielles, 1917-18. Présenté par sir George Foster, le 17 mai 1918. *Pas imprimé.*

152. Réponse à une adresse à Son Excellence votée le 13 mai 1918, copie du décret du conseil nommant M. Main Johnson, et édicté sous l'empire de la loi des mesures de guerre, tel que mentionné par l'honorable M. Rowell à la page 1350 de la version anglaise non revisée du compte rendu officiel des débats (Hansard). Présentée le 20 mai 1918.—*M. Archambault* . . . . . *Pas imprimée.*

153. Premier rapport de la commission des ressources en fait de munitions, de novembre 1915 à février 1918, inclusivement. Présenté par l'honorable M. Burrell, le 20 mai 1918. *Pas imprimé.*

154. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1918, relevé faisant connaître quelles sommes le gouvernement a versées au *Globe* de Toronto et au *Devoir* de Montréal, pour annonces ou impressions, pendant les exercices terminés aux dates suivantes: (*a*) le 31 mars 1915; (*b*) le 31 mars 1916; (*c*) le 31 mars 1917; (*d*) le 31 mars 1918. Présentée le 20 mai 1918.—*M. McMaster* . . . . . *Pas imprimée.*

155. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mars 1918, copie de toutes pétitions, lettres et toutes communications demandant ou s'opposant à l'importation de la main-d'œuvre asiatique depuis le 1er septembre dernier jusqu'à date. Présentée le 20 mai 1918.—*Sir Wilfrid Laurier* . . . . . *Pas imprimée*

VOLUME 14—*Fin.*

156. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mars 1918, copie de tous mémoires et pétitions par les sujets slaves de l'Autriche, naturalisés en Canada, exposant leurs griefs et demandant d'y remédier. Présentée le 20 mai 1918.—*Sir Wilfrid Laurier*. .*Pas imprimée.*

157. Réponse à un ordre du Sénat, daté du 12 avril 1918, relevé faisant connaître :—1. Le nom, le rang et les aptitudes de chacune des personnes sur l'avis et la recommandation desquelles les homarderies exploitées jusqu'à présent en Canada par le ministère des Affaires navales, doivent rester fermées. 2. Copies des rapports et recommandations (ou si les noms sont publiés, les mentions qui en sont faites dans les publications officielles) qui révèlent complètement tous les faits, raisons, et causes pour lesquelles le gouvernement décide d'abandonner le programme relatif à l'exploitation des homarderies. (*Sénat.*) . . . .*Pas imprimée.*

158. Arrêté du Conseil n° 668, du 25 mars 1918, concernant la procédure régissant l'octroi de titres honorifiques à des sujets de Sa Majesté, résidant ordinairement en Canada. Présenté par sir Robert Borden, le 21 mai 1918. . . . .*Pas imprimé.*

159. Réponse à un ordre de la Chambre, relevé faisant connaître :—1. Quel montant on a payé au *Toronto Globe* et au *Toronto Star* respectivement, à partir du 1er janvier 1917 jusqu'au 1er avril 1918 pour tout service entre ces deux dates. 2. Si on a fait un marché quelconque avec l'un ou l'autre de ces journaux entre les dates ci-haut pour annonces, publicité ou *News Editorial and Feature Service.* 3. Dans l'affirmative, qui a fait ce ou ces marchés et quelles en sont les dispositions. Présentée le 22 mai 1918.—*M. Murphy. Pas imprimée.*

160. Réponse à un ordre de la Chambre, relevé faisant connaître :—1. Quelle quantité de moulée, de son, ou de produits subsidiaires de la minoterie a été exportée aux Etats-Unis (*a*) en vertu d'un permis ; (*b*) sans permis ; entre le 1er août 1917 et le 28 février 1918. 2. Quelles firmes en Canada ont obtenu des permis d'exportation de ces produits et quelle quantité a été fixée en chaque cas. Présentée le 22 mai 1918.—*M. Kay*. .*Pas imprimée.*

161. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mai 1918, relevé faisant connaître :—1. Quel est le total payé à *The Journal Publishing Company of Ottawa, Limited,* pendant les exercices financiers 1912-13-14-15-16-17 inclusivement pour (*a*) loyers ; (*b*) impression. 2. Si les chèques officiels émis par le gouvernement pour les dits loyers et impressions ont été faits à l'ordre de la susdite compagnie ou de M. P. D. Ross. Présentée le 23 mai 1918.—*M. Brouillard*. . . . .*Pas imprimée.*

162. Réponse à un ordre de la Chambre du 16 mai 1918, relevé faisant connaître :—1. Quel est le nombre total des familles de militaires, morts depuis le commencement de la guerre, qui reçoivent des pensions du gouvernement. 2. De ce nombre, combien habitent la Grande-Bretagne, combien habitent le Canada et combien habitent d'autres pays. Présentée le 23 mai 1918.—*M. Séguin*. . . . .*Pas imprimée.*

163. Rapport relatif à l'achat et à la vente des tracteurs Fordson par la commission des vivres du Canada. Présenté par l'honorable M. Crerar, le 23 mai 1918. .*Pas imprimé.*

CINQUANTIÈME RAPPORT ANNUEL

DE LA

DIRECTION DES PÊCHERIES

MINISTÈRE DU SERVICE NAVAL

1916-17

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT

OTTAWA
J. DE LABROQUERIE TACHÉ
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1918

[N° 39—1918.]

A Son Excellence le duc de Devonshire, C.J., C.P., G.C.M.G., G.C.O.V., etc., etc., etc.,
Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Que j'aie l'honneur de lui soumettre pour sa gouverne et pour celle du Parlement du Canada, le cinquantième rapport annuel de la direction des Pêcheries du ministère du Service Naval.

J'ai l'honneur d'être,
de Votre Excellence, le très obéissant serviteur,

J. D. HAZEN,
Ministre du Service Naval.

MINISTÈRE DU SERVICE NAVAL,
Ottawa, août 1917.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGES
Rapport du sous-ministre	xiii
Sujets contenus dans ce rapport.	
Transport du poisson frais et saumuré	xiii
Exhibition des pêcheries à l'exposition nationale canadienne	xiv
Rapports quotidiens sur la boitte	xiv
Inspection du poisson	xv
Inspection des fabriques de poisson	xvi
Pêche du hareng	xvi
Bureau biologique	xvi
Aperçu général concernant les pêcheries	xvii
Rendement et valeur des pêcheries	xviii
Nombre de personnes et chiffres des capitaux employés dans l'industrie de la pêche	xxvi
Résumé des pêcheries de chaque province	xxvii
Sommaire des dépenses et recettes, primes de pêche, etc.	1
Appendices.	
Pêcheries du Nouveau-Brunswick	1
Pêcheries de l'Ile du Prince-Edouard	44
Pêcheries de la Nouvelle-Ecosse	60
Pêcheries de Québec	173
Pêcheries de l'Ontario	198
Pêcheries du Manitoba	204
Pêcheries de la Saskatchewan et de l'Alberta	213
Pêcheries du Yukon	230
Pêcheries de la Colombie-Anglaise	234
Service de surveillance des pêcheries	282
Pisciculture	296
Ostréiculture	339
Inspection du poisson mariné et des fabriques de poisson	345
Pêche du hareng	350
Travaux scientifiques du Bureau de Biologie	359
Rapport sur l'histoire naturelle	362
Entrées des navires de pêche américains	270
Importations et exportations du poisson	370
Primes de pêche	384
Dépenses et recettes	414
Statistique spéciale de la pêche du homard	422
Personnel extérieur des pêcheries	435

INDEX ALPHABÉTIQUE

DU

RAPPORT DES PÊCHERIES

1916-1917

A

PAGES

Alberta, Résumé des pêcheries de l'.. xxxv
Rapport de l'inspecteur des pêcheries.. 217
Statistique de pêche.. 221
Récapitulation du poisson et du matériel de pêche.. 225
Albert, comté d', N.-E.: navires, barques, etc.. 19
Pêche.. 21
Annapolis, comté d', N.-E.: navires, barques, etc.. 136
Pêche.. 160
Antigonish, comté d', N.-E.: navires, barques, etc.. 96
Pêche.. 110

B

Bell, N. H., inspecteur adjoint, Alberta.. 217
Bernier, Dr J. E., inspecteur, Québec, rapport du.. 173
Boitte, rapports quotidiens sur la.. xiv
Biologie marine, travaux sur la.. xvi
Biologie, rapport sur la.. 359
Bonaventure, comté de, P.Q.: navires, barques, etc.. 174
Pêche.. 178
Biologie marine, stations de.. xvi
Rapports sur les stations de biologie marine.. 359
Bateaux garde-pêche.. 282
Rapports sur les bateaux garde-pêche.. 282

C

PAGES

Colombie-Anglaise, Résumé des pêcheries de la.. xxxv
Rapports des inspecteurs.. 234
Statistiques des pêcheries, district sud.. 264
district nord.. 266
île Vancouver. 272
Récapitulation du rendement et de la valeur du poisson. 281
Récapitulation du matériel de pêche.. 281
Rapport de l'ingénieur local.. 259
Cunningham, F. H., inspecteur en chef, C.-A., rapport de M.. 242
Calder, J. F., inspecteur, N.-B., rapport de M.. 1
Cap-Breton, comté du, N.-E.: navires, barques, etc.. 70
Pêche.. 80
Charlotte, comté de, N.-B.: navires, barques, etc.. 10
Pêche.. 12
Capitaux placés, sommaire des.. xxvi
Colchester, comté de, N.-E.: navires, barques, etc.. 94
Pêche.. 106
Cumberland, comté de, N.-E.: navires, barques, etc.. 94
Pêche.. 103

D

Davidson, G. S., inspecteur en chef de la Saskatchewan et de l'Alberta, rapport de M.. 213
Desbarats, G. J., sous-ministre, rapport de M.. xiii
Digby, comté de: navires, barques, etc.. 134
Pêche.. 156
Dépenses effectuées pour le service des pêcheries.. 414
Salaires et déboursés des inspecteurs et des gardes-pêche. 415
Pisciculture.. 416
Service de surveillance des pêcheries.. 418
Tableau comparatif.. 420

E

Etendue des pêcheries et du littoral canadien.. xvii
Exportations du poisson.. 379
Exhibition des pêcheries à l'exposition de Toronto.. xiv
Entrée des navires de pêche américains, ports de l'Atlantique.. 370
Entrée des navires de pêche américains, ports du Pacifique.. 376

G

Gaspé, comté de, P.Q.: navires, barques, etc.. 174
Pêche.. 178
Gloucester, comté de, N.-B.: navires, barques, etc.. 20
Pêche.. 24
Guysboro, comté de, N.-E.: navires, barques, etc.. 98
Pêche.. 112

H

PAGES

Halifax, comté de, N.-E.: navires, barques, etc. 100
Pêche. 116
Halkett, Andrew, conservateur du musée d'Ottawa, rapport de M. 362
Halladay, A. P., inspecteur-adjoint, C.-A., rapport de M. 234
Harrison, H. E., inspecteur, N.-B., rapport de M. 5
Hants, comté de, N.-E.: navires, barques, etc. 102
Pêche. 122
Hoad, N. J., garde-pêche, Alberta, rapport de M. 220
Hockin, Robert, inspecteur, N.-E., rapport de M. 62
Howell, J. A., inspecteur, Manitoba, rapport de M. 204
Histoire naturelle, rapport de M. Andrew Halkett. 362
Homard, statistique spéciale du. 422

I

Inspecteur des pêcheries, noms et arrondissements. 435
Rapports des inspecteurs, (voir chaque province).
Inverness, comté de, N.-E.: navires, barques, etc. 74
Pêche. 88
Importations du poisson. 370
Inspection des fabriques. . . . . xvi, 348
Inspection du poisson mariné, par M. J. J. Cowie. . . . . xv, 345
Inspection du poisson, loi de l'. . . . . xv, 345

K

Kemp, E., rapport sur l'ostréiculture. 339
Kent, comté de N.-B.: navires, barques, etc. 19
Pêche. 22
Kings, comté de, N.-E.: navires, barques, etc. 136
Pêche. 162
Kings, comté de, I. P.-E.: navires, barques, etc. 46
Pêche. 48
Kings, comté de, N.-B.: navires, barques, etc. 36
Pêche. 38

L

Lunenburg, comté de: navires, barques, etc. 126
Pêche. 140

M

Marshall, H. H., inspecteur, N.-E., rapport de M. 66
Morrison, D., inspecteur, N.-B., rapport de M. 3
Manitoba, Résumé des pêcheries du. xxxiv
Rapports des inspecteurs. 204
Statistique de pêche, arrondissement n° 1. 207
Statistique de pêche, arrondissement n° 2. 209
Récapitulation de la pêche et du matériel de pêche. 212
Matheson, J. A., inspecteur, I. P.-E., rapport de M. 44
Musée canadien des pêcheries, rapport sur le. 369
Modus vivendi, permis de, délivrés aux navires de pêche américains. 370

Mc

PAGES

McDonald, G. C., inspecteur, Saskatchewan, rapport de M. 215
McHugh, J., ingénieur, rapport de M. 259
McLeod, A. G., inspecteur, N.-E., rapport de M. 60

N

Nouveau-Brunswick, Résumé des pêcheries du. xxvii
Rapports des inspecteurs. 1
Statistique de pêche. 10
Statistique concernant la pêche fluviale. 36
Récapitulation de la pêche et de la valeur du poisson. . 41
Récapitulation du matériel de pêche. 43
Nomenclature des navires ayant reçu des primes de pêche 406
Northumberland, comté de, N.-B.: navires, barques, etc. 18
Pêche. 22
Nouvelle-Ecosse, Résumé des pêcheries de la. xxx
Rapports des inspecteurs. 60
Statistique de pêche. 68
Récapitulation de la pêche et de la valeur du poisson. 170
Récapitulation du matériel de pêche. 172
Nomenclature des navires ayant reçu des primes de pêche. . 396

O

Officiers commandant les bateaux garde-pêche. 447
Ontario, Résumé des pêcheries de l'. xxxiii
Statistique des navires, barques, etc. 198
Pêche. 200
Récapitulation de la pêche et de la valeur du poisson. 202
Récapitulation du matériel de pêche. 203
Ostréiculture, rapport de M. Ernest Kemp, ostréiculteur-expert. 339
Officiers des pêcheries (service extérieur). 435

P

Payson, C. C., inspecteur, Yukon, rapport de M. 230
Personnes employées, résumé du nombre des. xxvi
Pictou, comté de, N.-E.: navires, barques, etc. 96
Pêche. 108
Prince, comté de, I. P.-E.: navires, barques, etc. 48
Pêche. 56
Prince-Edouard, Ile du: résumé des pêcheries de l'. xxix
Rapport de l'inspecteur. 44
Statistique de pêche. 46
Récapitulation de la pêche et de la valeur du poisson. . . . 58
Récapitulation du matériel de pêche. 59
Nomenclature des navires ayant reçu des primes de pêche. 412
Production et valeur des pêcheries. xviii

PAGES

Primes de pêche, Règlements concernant les.. 384
Etat détaillé des primes reçues et payées en 1916.. 387
Statistique générale.. 390
Etat des réclamations reçues et payées depuis 1882.. 391
Nomenclature des navires ayant reçu des primes en 1916-17. 396
Pisciculture.. 296
Production et valeur des pêcheries.. xviii
Pisciculture, rapport de M. J. A. Rodd.. 296
" Dépenses relatives à la.. 414
Personnel des employés du service extérieur.. 435

Q

Québec, Résumé des pêcheries de.. xxxii
Rapports des inspecteurs.. 173
Statistique de pêche pour l'arrondissement du golfe.. 174
Statistique de pêche pour l'arrondissement des pêches fluviales.. .. 188
Récapitulation de la pêche et de la valeur du poisson.. 195
Récapitulation du matériel de pêche.. 197
Nomenclature des navires ayant reçu des primes de pêche.. 413
Queens, comté de, N.-E.: navires, barques, etc.. 128
Pêche.. 144
Queens, comté de, I. P.-E.: navires, barques, etc.. 46
Pêche.. 52
Queens, comté de, N.-B.: barques, engins, etc.. 36
Pêche.. 38

R

Récapitulation de la pêche et de la valeur du poisson pour tout le Canada..xxii, xxxix
Récapitulation du matériel de pêche pour tout le Canada.. .. .. .xxvii, xiv
Reid, D. F., inspecteur, Manitoba, rapport de M. 205
Rapports des inspecteurs (voir chaque province).
Ristigouche, comté de, N.-B.: navires, barques, etc.. 18
Pêche.. 22
Résumé des pêcheries pour chaque province.. xxvii
Recettes, état des.. 414
" état comparatif des.. 420
Richmond, comté de, N.-E.: navires, barques, etc.. 68
Pêche.. 76
Rimouski, comté de, Québec: navires, barques, etc.. 175
Pêche.. 179
Résumé général des pêcheries.. xvii
Récapitulation de la valeur du poisson depuis 1870.. xlvi
Récapitulation du matériel de pêche depuis 1880.. xlviii
Récapitulation du nombre des pêcheurs depuis 1895.. xlix

S

Saguenay, comté de, P.Q.: navires, barques, etc.. 175
Pêche.. 178
Saint-Jean, comté de, N.-B.: navires, barques, etc.. 10
Pêche.. 12

PAGES

Sunbury, comté de: navires, barques, etc. 36
Pêche. 38
Saskatchewan, Résumé des pêcheries de la. xxxiv
Rapport de l'inspecteur. 213
Statistique de pêche. 222
Récapitulation de la pêche et du matériel de pêche. 225
Shelburne ,comté de: navires, barques, etc. 130
Pêche. 148
Service de surveillance des pêcheries. 282
Sous-ministre, rapport du. xiii

T

Taylor, E. G., inspecteur, C.-A., rapport de M. 255
Transport du poisson frais. xiii
Toronto, exhibition des pêcheries de l'exposition de. xiv

V

Valeur des pêcheries (voir chaque province).
Victoria, comté de, N.-E.: navires, barques, etc. 72
Pêche. 84
Victoria, comté de, N.-B.: navires, barques, etc. 37
Pêche. 39

W

Westmoreland, comté de, N.-B.: navires, barques, etc. 19
Pêche. 22
Williams, J. T., inspecteur, C.-A., rapport de M. 250

Y

Yarmouth, comté de, N.-E.: navires, barques, etc. 132
Pêche. 152
Youkon, territoire du: résumé des pêcheries. xxxv
Rapport de l'inspecteur. 230
Statistique de pêche. 231
York, comté de, N.-B.: navires, engins, etc. 36
Pêche. 38

RAPPORT DU SOUS-MINISTRE

A l'honorable J. D. HAZEN,
Ministre du Service Naval.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le 50e rapport annuel de la direction des pêcheries du ministère du Service Naval, pour l'exercice financier clos le 31 mars 1917.

Ce rapport comprend les appendices suivants:

N° 1.—Pêcheries du Nouveau-Brunswick.
2.—Pêcheries de l'Ile-du-Prince-Edouard.
3.—Pêcheries de la Nouvelle-Ecosse.
4.—Pêcheries du Québec.
5.—Pêcheries de l'Ontario.
6.—Pêcheries du Manitoba.
7.—Pêcheries de l'Alberta et de la Saskatchewan.
8.—Pêcheries du Territoire du Youkon.
9.—Pêcheries de la Colombie-Britannique.
10.—Service de surveillance des pêcheries.
11.—Pisciculture.
12.—Ostréiculture.
13.—Inspection du poisson mariné et des fabriques de poisson.
14.—Pêche du hareng au filet dérivant.
15.—Recherches scientifiques du bureau de biologie.
16.—Rapport sur l'histoire naturelle.
17.—Entrées des navires de pêche américains.
18.—Importations et exportations du poisson.
19.—Primes de pêche.
20.—Dépenses et recettes.
21.—Statistique de pêche spéciale du homard.
22.—Nomenclature des officiers de pêche du service extérieur.

TRANSPORT DU POISSON FRAIS ET PEU SALÉ.

On trouvera à la page xiii de mon rapport de l'année dernière des explications détaillées sur la nature de l'aide accordée par le département aux expéditeurs de poisson frais et peu salé.

Au cours de l'année dernière, on a conservé cette coutume et contribué de ce fait à entretenir un service de transport qui peut brièvement se résumer comme suit:

1. Le payement d'un tiers des frais de transport sur des envois inférieurs à un fourgon plein, par messagerie, de la côte de l'Atlantique à Québec et Ontario, et de la côte du Pacifique à la frontière est du Manitoba.

2. Le payement d'un tiers des frais de transport et le coût de la glace sur des envois expédiés un jour chaque semaine, de Mulgrave et d'Halifax à Montréal, par fourgons réfrigérants expédiés en messagerie.

3. La garantie des recettes jusqu'à concurrence de $35 provenant d'un fourgon réfrigérant, en plus du coût de la glace, sur des envois inférieurs à un fourgon complet, expédié trois fois la semaine par train de marchandises rapide de la côte de l'Atlantique à Montréal.

Au cours de l'année dernière, les compagnies de messageries se sont vu versées $25,560.36 pour des envois inférieurs à un fourgon complet expédié de la côte occidentale, et $35,244.26 sur des expéditions similaires provenant de la côte orientale. La somme percevable, en vertu de la garantie accordée pour le service de train de marchandises rapide, s'élevait à $54.09, et pour le coût de la glace à $10.

Il semble que ce soit le service de train de marchandises rapide dont on se prévaut davantage. C'est ainsi que les quantités de poisson frais expédié dans la direction de l'Ouest à travers Mulgrave au cours des mois d'août, septembre et octobre, l'année dernière, se sont élevées à 3,731,101 livres par train de marchandises rapide, et à 600,254 par messagerie.

Le négoce du poisson frais avec les centres de l'intérieur du pays se développe rapidement, et le temps approche où l'aide accordée par le département pour ces sortes d'expéditions devra cesser.

EXHIBITION DES PÊCHERIES À L'EXPOSITION NATIONALE CANADIENNE DE TORONTO.

L'exhibition de l'année dernière, la quatrième en série, s'est manifestée bien supérieure à celle des années précédentes.

On a de nouveau ouvert un restaurant de poisson sur le terrain de l'exposition où pour 25 sous, on pouvait obtenir un repas consistant principalement des meilleures espèces de poisson pris dans les eaux du Canada. Ce restaurant a été achalandé au point de ne pouvoir suffire à la demande des nombreux clients qui s'y sont présentés, et d'outrepasser l'effort de travail des membres du personnel. Au cours des 10 jours de l'exhibition on a servi au delà de 37,000 repas. Ces résultats semblent indiquer la mesure où ces exhibitions de produits de poisson contribuent à vulgariser cet aliment chez la population, et à en accroître la consommation dans les villages et les villes de l'intérieur du pays.

RAPPORTS HEBDOMADAIRES SUR LA BOITTE.

En vue d'aider les patrons de navires de pêche à localiser des lieux d'approvisionnement de boitte au cours de la saison de pêche de la morue, le département a fondé une méthode par laquelle on peut se procurer des renseignements précis en ce qui concerne

certains endroits du littoral de l'Atlantique où on peut obtenir de la boitte. Cette information est transmise quotidiennement, par dépêche, par l'officier de pêche local à certains ports de mer importants où elle est rendue publique par l'affichage.

Le nombre de ports choisis en qualité de postes d'information est nécessairement limité en raison d'économie, mais grâce à la courtoisie dont ont fait preuve les journaux quotidiens d'Halifax où les dépêches sont publiées chaque jour, les moindres centres de pêche bénéficient des avis concernant les lieux convenables pour l'approvisionnement de la boitte.

On envoie par la poste au département, à la fin de chaque semaine, la copie de tous les télégrammes reçus aux postes d'information, moyen grâce auquel on peut suivre de près et régulariser le travail.

Au cours du printemps de lannée dernière, on a expédié 90 télégrammes des Iles-de-la-Madeleine, de Souris, Ile-du-Prince-Edouard, et de Queensport, N.-E., à Canso, Halifax, Lunenburg et à Riverport, N.-E.

Au cours de juillet et d'août, on a dépêché 195 télégrammes de Petit-Bras-d'Or, L'Ardoise, Canso et du havre Musquoboit, N.-E., à Sydney-nord, Canso, Halifax, Lunenburg et Shelburne, N.-E., ainsi que de Lockeport à Canso et Halifax, N.-E., de Shag-Harbour à Halifax, Shelbourne et Lockeport, N.-E.

Du commencement de septembre à la fin de novembre, on a envoyé 66 télégrammes de Campobello, N.-B., pour répandre les renseignements recueillis dans les comtés de Charlotte et Saint-Jean, N.-B., à Digby, Yarmouth, Pubnico et havre Clark, N.-E.

L'information contenue dans ces dépêches télégraphiques a grandement bénéficié aux pêcheurs à la ligne à la recherche de la boitte, en les dirigeant vers les pêcheries productives de boitte, et aussi aux pêcheurs aux filets qui possédaient de la boitte à vendre, en leur procurant des acheteurs.

INSPECTION DU POISSON.

La saison dernière est la deuxième où cette inspection a eu lieu. On a présenté, en tout pour l'estampillage, 7,213 barils de hareng, de maquereau et de gaspareau. De ce chiffre on en a rejeté 2,688 à cause de la qualité inférieure du poisson, du degré alimentaire majoré du produit, et de la construction défectueuse des barils. L'année précédente on avait offert à l'estampillage 1,328 barils dont 117 furent refusés.

73 fabricants se sont prévalus des avantages de l'estampillage, contre 16 de l'année précédente.

Au cours de l'année, 67 négociants et fabricants, y compris un certain nombre de pêcheurs, nous ont prié de leur fournir les instructions voulues en ce qui concerne la préparation du hareng à l'écossaise. La pêche du hareng d'été et d'automne a manqué, on peut dire, sur tout le littoral de l'Atlantique, ce qui n'a pas empêché 30 fabricants au moins de se livrer à la préparation du hareng à l'écossaise. Parmi ce nombre 22 ont offert leurs produits pour l'inspection et l'estampillage.

On a donné des leçons de barillerie pour le hareng préparé à l'écossaise à 15 fabriques où sont manufacturés un grand nombre de caques. On s'est rendu aussi auprès d'un certain nombre de tonneliers, travaillant à leur propre compte et dispersés ici et là, et qui confectionnent de ces récipients en petit nombre. Devant eux aussi on a offert des démonstrations.

Il faut faire observer que la somme et l'importance des travaux accomplis par les inspecteurs ne peuvent guère se mesurer au nombre de barils offerts pour l'estampillage, en raison du fait que l'inspection n'est pas obligatoire et que plusieurs fabricants, après avoir bénéficié des leçons et des enseignements de nos officiers, expédient leur poisson sans attendre que ces derniers reviennent pour les estampiller.

INSPECTION DES FABRIQUES.

On a poursuivi au cours de 1916, une inspection systématique des fabriques de poisson sur les deux littoraux en vertu des pouvoirs conférés par la loi concernant les viandes et les produits alimentaires en conserves.

Les devoirs des inspecteurs consistent à surveiller les conditions sanitaires de chaque fabrique et des ustensiles et récipients qui y sont en usage, la propreté des employés et de l'état du poisson frais avant sa mise en conserve.

Au cours de l'année, 692 fabriques ont fonctionné. On les a toutes inspectées et fait rapport de leur exploitation.

Les rapports sur l'inspection du poisson mariné et des fabriques de poisson par l'inspecteur général forme l'appendice 13 de cette publication.

PÊCHE DU HARENG.

Au cours de l'été de 1916, le département a aménagé un de ses vapeurs de filets dérivants à hareng en vue de localiser les bancs de harengs qui se présentent au large du littoral de l'Atlantique, et de capturer ce poisson à l'époque où il se trouve le plus convenable pour être préparé comme produit alimentaire commercial.

Malgré que les pêcheries de hareng n'aient généralement rien rendu, il n'en faut pas moins conclure que nos recherches scientifiques aient aussi manqué, car on a recueilli bon nombre de renseignements utiles en ce qui concerne la taille et la qualité du poisson dans les différentes pêcheries où on est allé faire des observations.

Le bateau a commencé ses opérations vers la mi-mai et les a poursuivies jusque vers la dernière partie d'août. On a exploré les pêcheries s'étendant du comté de Victoria à celles situées au large du comté de Shelburne, N.-E. C'est juin et juillet qui se sont manifestés les mois de pêche les plus fructueux. En août le hareng s'est montré rare, tandis que les chiens de mer ont été abondants.

On trouvera à l'appendice 14 de cette publication, un rapport détaillé des quantités et de la qualité de poisson capturé dans les diverses pêcheries.

BUREAU BIOLOGIQUE.

Un ouvrage composé sur les travaux accomplis aux stations de biologie placées sous la direction du bureau de biologie formé des représentants des diverses universités canadiennes, forme l'appendice 15 de ce rapport.

Un personnel de 13 spécialistes a exécuté des recherches scientifiques au cours de l'été, et on a remis au bureau un certain nombre de rapports intéressants sur les observations accomplies. Ces ouvrages seront publiés en temps et lieux.

Les professeurs Knight et MacClement, de l'Université de Queens, aidé de M. D. A. MacKay, M.A., et de M. A. B. Dawson, B.A., de l'Université Acadia, ont exécuté des études importantes en ce qui concerne le repeuplement du homard à la homarderie de Pictou et au vivier de Long-Beach, N.-E. On a publié séparément un ouvrage du professeur Knight intitulé "Reproduction du homard au Canada".

Le Dr McLean Fraser, conservateur de la station de biologie de Nanaïmo, C.-A., a entrepris des études importantes sur la côte du Pacifique en ce qui concerne les mœurs et l'histoire naturelle des saumons coho et sockeye, et aussi en ce qui concerne la reproduction de la morue cultus et de la morue de roche.

La série d'ouvrages scientifiques actuellement en cours de publication contribuera considérablement à augmenter nos connaissances sur l'histoire naturelle des poissons qui vivent dans les eaux canadiennes.

APERÇU GÉNÉRAL CONCERNANT LES PÊCHERIES.

ÉTENDUE DES PÊCHERIES.

Il n'est pas exagéré de dire que le Canada possède les pêcheries les plus vastes du monde et non plus que les eaux qui baignent le Dominion, ou qui se trouvent dans l'intérieur de son territoire, contiennent les principales espèces de poissons en plus grande abondance que n'importe quelles autres eaux du monde. La richesse extraordinaire en poissons de ce que nous pouvons appeler les eaux canadiennes est surabondamment prouvée, du fait que, à l'exception du saumon, tout le homard, le hareng, le maquereau, la sardine, presque tout l'églefin et une bonne quantité de la morue, de la merluche et du merlan qui sont pêchés et débarqués au Canada, proviennent de pêcheries situées dans les limites de nos eaux territoriales. Ces eaux ne manquent pas d'étendue, car la côte des provinces de l'Atlantique, de la baie de Fundy au détroit de Belle-Isle, ne mesure pas moins de 5,000 milles, sans qu'il soit tenu compte des petites baies et échancrures qu'elle présente. Et il faut noter que cette longue côte possède d'innombrables anses et havres naturels, où souvent, avec peu d'efforts, la pêche produit des rendements très importants, dûs à la capture de poissons d'une grande valeur commerciale.

Sur le Pacifique, la province de la Colombie-Britannique possède une immense ligne cotière de 7,000 milles de long, et des baies, des îles et des fjords innombrables, où existent des ports très sûrs et d'accès facile.

Le long de cette côte, en eaux territoriales, pullulent probablement plus de poissons et de mammifères marins que partout ailleurs.

En outre de cette énorme étendue de pêcheries maritimes, nous disposons de celles que nous offrent nos nombreux lacs d'eau douce, d'une superficie minimum de 220,000 milles carrés, où vivent en abondance maintes espèces d'excellents poissons comestibles. Sous ce rapport il est bon de faire remarquer que l'étendue des eaux canadiennes des grands lacs—Supérieur, Huron, Erié et Ontario—ne représente qu'un cinquième de la superficie totale de nos lacs d'eau douce canadiens.

On peut diviser la pêche dans l'Atlantique en deux classes distinctes: la pêche hauturière et la petite pêche: celle-ci le long des côtes.

La pêche hauturière est pratiquée par des navires de 40 à 100 tonneaux, montés par des équipages de 12 à 20 hommes. Ces navires pêchent sur de nombreux bancs situés de 20 à 90 milles de la côte du Canada. En général, la pêche hauturière se fait à la ligne en employant principalement comme boitte: du hareng, de l'encornet et du capelan. Les pêcheurs qui la font prennent surtout de la morue, de l'églefin, de la merluche, du merlan et du flétan.

Quant à la pêche côtière, elle est pratiquée à bord de petites barques que montent deux ou trois hommes, ou à bord de petits navires dont les équipages se composent de 4 à 7 pêcheurs. En général, les pêcheurs en barque se servent de filets à mailler, de lignes à la main et de lignes traînantes, et lorsqu'ils pêchent sur le rivage, de parcs, de filets fixes, de seines et de nasses. Les poissons marchands qu'ils débarquent sont: la morue, la merluche, l'églefin, le merlan, le flétan, le hareng, le maquereau, le gaspareau, l'alose, l'éperlan, le carrelet et la sardine. Il faut dire aussi que ces gens pêchent le homard et même que les plus importantes pêches de ce crustacé se font sur la côte orientale du Canada, cependant que d'excellents bancs d'huîtres existent sur plusieurs points du golfe Saint-Laurent, mais principalement sur la côte nord de l'Ile du Prince-Edouard et dans le détroit de Northumberland.

Sur la côte du Pacifique, de toutes les pêches celle du saumon est bien entendu la plus importante. Toutefois, dans les eaux du nord de la Colombie-Britannique des vapeurs et des navires bien armés et d'un fort tonnage pêchent très activement le flétan sur une grande échelle. D'habitude, ce poisson est pris avec des lignes que les pêcheurs laissent traîner des doris dont ils se servent, tout comme on le fait dans les grandes pêches de l'Atlantique. Le hareng est aussi très abondant sur la côte du Pacifique où il fournit de grandes quantités de boitte dont on se sert pour pêcher le flétan.

Quant à la pêche que l'on fait dans les eaux intérieures des lacs, elle est pratiquée de diverses façons avec des filets à mailler, des filets à enclos et des seines, mais, surtout, avec des lignes à main. Les principaux poissons marchands que l'on prend dans ces lacs sont: le poisson blanc, la truite, le doré, le brochet, l'esturgeon et le hareng d'eau douce—ce dernier dans les grands lacs de l'Ontario seulement.

RENDEMENT ET VALEUR DES PÊCHERIES.

Quand on compare les résultats d'une campagne de pêche avec ceux remportés dans une autre saison, il faut toujours se souvenir que la production des pêcheries varie nécessairement beaucoup d'une année à l'autre en raison des conditions climatériques et autres phénomènes de la vie naturelle des poissons. C'est ainsi que tous les quatre ans, le fleuve Fraser est fréquenté par de grands bancs de saumon, et que leur nombre diminue d'année en année jusqu'au minimum l'année qui précède la grande montée.

Les bancs de hareng et de maquereau qui fréquentent nos côtes diffèrent en quantités d'année en année—c'est surtout vrai de cette dernière espèce dont les déplacements sont toujours très irréguliers. Il faut aussi tenir compte que la pêche à la ligne de la morue, de l'églefin, de la merluche et du flétan dépend de l'approvisionnement de la boitte de hareng et que la rareté ou l'abondance de ce produit jouent un rôle considérable dans le rendement de ces espèces. En certaines saisons, les chiens de mer se présentent en plus grand nombre que lors d'autres campagnes de pêche; enfin selon

que les conditions climatériques se montreront favorables ou désavantageuses, le nombre des jours de pêche en sera augmenté ou diminué, ce qui ne peut manquer de se répercuter sur la production de toutes les espèces de poissons. La température est certainement l'agent naturel qui prime tous les autres par ses effets.

La saison sous revue a été sérieusement troublée par plusieurs de ces phénomènes. C'est ainsi que cette année constituait celle de la plus faible montée en saumon du cycle de quatre ans dans le fleuve Fraser, qu'on a souffert de la brume et du mauvais temps sur tout le littoral de l'Atlantique, que la pêche du saumon de printemps opérée dans le golfe Saint-Laurent a moins bien rendu à cause de la présence des glaces qui sont restées tard sur le littoral, et qu'enfin la pêche du hareng d'été et d'automne sur tout le littoral atlantique a très peu produit.

Dans ces circonstances, le rendement d'une ou de deux des principales espèces de poissons au cours de 1916 a fléchi quelque peu par rapport à celle de l'année dernière. Par exemple, la pêche du saumon a donné 171,101 quintaux de moins que la campagne précédente. Dans la partie nord de la Colombie-Britannique où l'on ne constate pas de période d'abondance ou de disette de saumon causé par le phénomène biologique du cycle de quatre ans qui se produit dans le sud de la province, la pêche de 1916 a donné plus que celle de 1915.

La pêche de la morue a fourni 126,525 quintaux de moins, cependant que celle du flétan a fléchi de 83,328 quintaux.

D'un autre côté, on a débarqué 143,460 quintaux de hareng et 24,915 de maquereau de moins que l'année précédente.

D'autre part, il s'est manifesté un relèvement de 35,621 quintaux dans la pêche du homard, et un fléchissement de 10,499 quintaux en ce qui concerne la merluche et le merlan.

En raison de la grande demande du poisson destiné aux marchés américains et d'outre-mer, les prix se sont maintenus plus élevés, de sorte que la valeur totale du poisson pêché pour l'année 1916-17 s'est élevée à $39,208,378, l'année la plus fructueuse en hareng qu'on n'ait jamais vu au cours d'une campagne de pêche. Ce rendement commercial a dépassé de $3,347,670 celui de l'année 1915-16, et par $7,943,747 celui de 1914-15. Les pêches maritimes ont contribué dans cette somme pour $34,386,013, et les pêches fluviales pour $4,822,365.

Nos pêcheurs en barques et ceux qui font la pêche côtière en sont venus maintenant à ne plus pouvoir se dispenser de bateaux à moteur, grâce auxquels ils peuvent se déplacer plus rapidement en allant et revenant des lieux de pêche, ce qui leur permet d'opérer sur une plus grande étendue qu'avec l'ancien voilier.

Au cours de l'année sous revue, il y a eu une augmentation de 1,731 bateaux à moteur et le total de ces embarcations s'élèvent maintenant à 12,828.

On s'occupe conséquemment d'améliorer les méthodes en usage pour la manutention et la fabrication de toutes les espèces de poissons. La proportion de morue, de merluche, etc., côtière destinée au séchage va sans cesse diminuant, cependant que le commerce du poisson consommé à l'état frais et désossé poursuit sa marche ascendante et fourni aux intéressés des prix toujours plus élevés.

Le poisson mariné, grâce aux dispositions de la Loi de l'inspection du poisson, fait maintenant l'objet d'un négoce plus étendue et l'on s'efforce d'opérer sans cesse les innovations voulues en ce qui regarde l'amélioration des récipients, le relèvement du

degré des produits manufacturés, et de la qualité du poisson destiné à la fabrication. On emploie maintenant dans le commerce du maquereau salé, un baril en bois franc cerclé de fer et bien supérieur à tout autre en usage dans les autres pays.

Les manufacturiers d'églefin fumé ont fabriqué, les quatre ou cinq dernières années, un produit bien supérieur, ce qui a fait monter la demande et la consommation de ce poisson recherché.

Le tableau suivant indique la valeur industrielle des produits de la pêche pour chaque province en indiquant s'il y a eu augmentation ou diminution par rapport à l'année 1915-16:

Provinces.	Valeur industrielle des produits.	Augmentation.	Diminution.
Colombie-Anglaise	$14,637,346	$ 99,026	.....
Nouvelle-Ecosse	10,092,902	926,051	.....
Nouveau-Brunswick	5,656,859	919,714	.....
Québec	2,991,624	914,773	.....
Ontario	2,658,993	.....	$682,189
Manitoba	1,390,002	647,077	.....
Ile du Prince-Edouard	1,344,179	410,497	.....
Saskatchewan	231,946	66,056	.....
Alberta	144,317	50,183	.....
Yukon	60,210	.....	3,520
Totaux	$39,208,378	$4,033,379	$685,709
Augmentation	.....	3,347,670	

L'énorme diminution qu'on observe dans la valeur des pêcheries de l'Ontario est attribuable au peu de succès qu'on a remportés dans la pêche de la truite, du poisson blanc, du brochet et du doré ou sandre. On peut imputer à cette dernière espèce presque la moitié de la diminution.

Le tableau suivant donne les quantités des principales espèces de poissons débarquées pour tout le Canada au cours de l'année 1916-17 et des quatre campagnes de pêche précédentes:—

Espèces de poissons.	1916–17.	1915–16.	1914–15.	1913–14.	1912–13.
	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.
Saumon	1,239,668	1,410,769	1,409,828	1,551,411	1,253,997
*Homard	480,898	445,277	408,816	514,646	555,138
Morue	2,026,231	2,152,756	1,820,025	1,664,599	1,729,070
Eglefin	582,028	582,522	566,002	405,633	503,822
Merluche et lingue	385,953	379,959	262,897	353,598	349,395
Merlan	143,306	138,801	159,788	150,094	143,324
Flétan	142,823	226,151	239,920	256,096	282,658
Hareng	1,751,314	1,894,774	2,118,291	2,484,219	2,484,673
Maquereau	156,075	180,990	143,712	215,442	107,964
Sardines (barils)	315,832	336,794	298,885	141,384	281,548
Gaspareau	80,020	97,032	90,935	61,768	117,614
Eperlan	68,629	67,607	93,771	88,728	102,360
Poisson blanc	164,992	153,529	159,894	137,887	140,404
Truite	88,071	115,999	67,890	73,164	73,664
Doré	105,428	55,722	97,555	61,603	64,839
Brochet	73,993	69,229	97,724	64,925	62,492
Esturgeon	5,940	4,363	4,871	4,811	10,035
Huîtres (barils)	18,361	21,386	26,545	29,828	23,377
†Mactres (barils)	54,942	73,713	87,972	121,335	105,303

* Antérieurement à l'année 1914–15, on permettait 250 livres de homard frais par caisse, mais depuis lors on a ramené ce chiffre à 200 livres la caisse.

† Avant 1916–17, les pétoncles figuraient dans cette nomenclature.

Le tableau suivant donne la valeur industrielle relative des principaux poissons marchands qui ont rendu $100,000 et plus, par ordre de rang, pour l'année sous revue, avec leur augmentation ou diminution par comparaison à la production de l'année 1915-16:

Espèces de poissons.	Valeur.	Augmentation	Diminution.
	$	$	$
Saumon	10,882,431	.....	379,950
Homard	5,508,054	1,001,899	.....
Morue	5,449,964	960,468	.....
Hareng	3,050,421	143,534	.....
Flétan	2,263,573	1,797	.....
Eglefin	1,711,271	479,249	.....
Sardines	1,481,261	252,165	.....
Poisson-blanc	1,135,486	86,845	.....
Maquereau	924,746	.....	65,583
Landre ou doré	871,719	.....	29,464
Eperlan	847,357	214,624	.....
Merluche et lingue	757,456	237,405	.....
Truite	741,610	.....	128,599
Brochet	404,453	57,098	.....
Tullipi	301,060	135,491	.....
Merlan	268,756	74,968	.....
Mactres	195,805	.....	27,114
Huîtres	147,751	123	.....
Gaspareau	117,083	.....	3,043
Perche	114,656	16,537	.....

Dans le tableau qui suit, on donne spécialement la production industrielle des pêcheries maritimes et fluviales. Dans les deux premières colonnes figure la pêche de toutes les espèces de poissons de mer et leur valeur commerciale à bord du navire ou de la barque même, cependant que dans les troisième et quatrième colonnes, on fournit les diverses méthodes employées pour écouler les produits et la valeur industrielle et commerciale de chaque espèce. Dans les cinquième et sixième colonnes, on indique les quantités et la valeur de toutes les espèces de poissons d'eau douce pêchés et écoulés. Comme les pêcheurs disposent pratiquement de toutes les espèces à l'état frais, on n'a pas établi de différence entre la valeur des produits débarqués et leur valeur industrielle. Dans les colonnes du bord figurent les quantités totales écoulées des diverses espèces de poissons de mer et de luxe, en même temps que leur valeur industrielle.

RÉCAPITULATION donnant pour TOUT LE CANADA les quantités et la valeur de tout le poisson pêché, et débarqué à l'état frais; et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits, vendus, frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., au cours de l'année 1916-17.

Poisson.	Pêche maritime.				Pêche fluviale (intérieur.)		Total des deux pêches.		Valeur totale du poisson vendu.
	Poisson pêché et débarqué.		Poisson vendu.		Poisson pêché et vendu.		Total du poisson vendu.		
	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
		$		$		$		$	$
Saumon ..... qtx.	1,236,609	5,245,047	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
" frais ..... "	.....	.....	356,900	2,899,613	3,059	33,493	359,959	2,933,106	
" en boîtes ..... caisses	.....	.....	995,198	7,464,131	.....	.....	995,198	7,464,131	
" fumé ..... qtx.	.....	.....	1,073	20,574	.....	.....	1,073	20,574	
" salé au sel sec ..... qtx.	.....	.....	15,037	167,806	.....	.....	15,037	167,806	
" peu salé ..... "	.....	.....	15,234	296,814	.....	.....	15,234	296,814	10,882,431
Homard ..... "	480,898	3,476,652	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
" en boîtes ..... caisses	.....	.....	197,751	3,778,430	.....	.....	197,751	3,778,430	
" expédié dans le test ..... qtx.	.....	.....	84,998	1,729,624	.....	.....	84,998	1,729,624	5,508,054
Morue ..... "	2,026,231	4,344,400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
" fraîche ..... "	.....	.....	159,924	822,530	.....	.....	159,924	822,530	
" fumée ..... "	.....	.....	4,797	88,083	.....	.....	4,797	88,083	
" verte-salée ..... "	.....	.....	199,495	872,028	.....	.....	199,495	872,028	
" filets fumés ..... "	.....	.....	650	6,500	.....	.....	650	6,500	
" séchée ..... "	.....	.....	484,565	3,660,823	.....	.....	484,565	3,660,823	5,449,964
Eglefin ..... "	582,028	1,219,557	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
" frais ..... "	.....	.....	159,888	500,431	.....	.....	159,888	500,431	
" en boîte ..... caisses	.....	.....	15,827	82,115	.....	.....	15,827	82,115	
" fumé ..... qtx.	.....	.....	39,568	387,702	.....	.....	39,568	387,702	
" vert-salé ..... "	.....	.....	23,598	140,363	.....	.....	23,598	140,363	
" filets fumés ..... "	.....	.....	4,167	58,338	.....	.....	4,167	58,338	
" séché ..... "	.....	.....	85,403	542,322	.....	.....	85,403	542,322	1,711,271

Merluche et lingue	"	385,953	530,493							
" fraîches	"			12,920	33,895			12,920	33,895	
" filets fumés	"			30	300			30	300	
" vertes-salées	"			141	455			141	455	
" séchées	"			123,728	722,806			123,728	722,806	
										757,456
Merlan	"	143,306	205,695							
" frais	"			13,389	23,793			13,389	23,793	
" vert-salé	"			296	1,480			296	1,480	
" filets fumés	"			50	500			50	500	
" séché	"			42,500	242,983			42,500	242,983	
										268,756
Hareng	"	1,641,259	1,714,815							
" frais	"			287,484	567,449	108,138	530,774	395,622	1,098,223	
" en boîtes	caisses			47,159	267,366			47,159	267,366	
" fumé	qtx.			107,033	453,962			107,033	453,962	
" salé au sel sec	"			172,988	301,350			172,988	301,350	
" mariné	"			69,529	422,843	639	4,805	70,168	427,648	
" pour boitte	"			214,166	450,636			214,166	450,636	
" " pour engrais	"			86,978	51,236			86,978	51,236	
										3,050,421
Maquereau	qtx.	156,075	722,434							
" frais	"			66,645	497,590			66,645	497,590	
" salé	brls.			29,804	427,156			29,804	427,156	
										924,746
Alose	qtx.	6,835	46,217							
" fraîche	"			6,098	51,985	1,530	11,669	7,628	63,654	
" salée	brls.			246	3,517	26	553	272	4,070	
										67,724
Gaspareau	qtx.	73,416	76,309							
" frais	"			16,393	26,323			16,393	26,323	
" salé	brls.			19,008	82,086	2,168	8,674	21,176	90,760	
										117,083
Sardines	"	315,832	789,701							
" en boîtes	caisses			153,680	768,400			153,680	768,400	
" fraîches ou salées	brls.			285,096	712,861			285,096	712,861	
										1,481,261
Flétan	qtx.	142,823	1,086,608							
" frais	"			142,737	2,262,799			142,737	2,262,799	
" fumé	"			43	774			43	774	
										2,263,573
Sole	"	6,226	25,697	6,226	60,383			6,226		60,383
Carrelet	"	7,924	11,449	7,924	36,560			7,924		36,560
Raie	"	2,982	3,486	2,982	8,643			2,982		8,643
Eperlan	"	68,629	596,228	68,629	847,357			68,629		847,357
Oulachon	"	12,690	60,878	12,690	68,449			12,690		68,449
Merlan jaune	"	87	316	87	1,087			87		1,087
Petite morue	"	14,314	21,585	14,314	42,531			14,314		42,531
Pieuvres	"	161	1,229	161	2,012			161		2,012

RÉCAPITULATION donnant pour TOUT LE CANADA les quantités et la valeur de tout le poisson pêché, et débarqué à l'état frais; et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits, vendus frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., au cours de l'année 1916-17.—*Fin.*

Poisson.		Pêche maritime.				Pêche fluviale (intérieur)		Total des deux pêches.		Valeur totale du poisson vendu.
		Poisson pêché et débarqué.		Poisson vendu.		Poisson pêché et vendu.		Total du poisson vendu.		
		Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
			$		$		$		$	$
Espadon	qtx.	9,284	44,693	9,284	69,716	.....	.....	9,284	.....	69,716
Bonite	"	13,906	34,387	13,906	48,684	.....	.....	13,906	.....	48,684
Huîtres	brls.	18,361	121,051	18,361	147,751	.....	.....	18,361	.....	147,751
Maetres	"	54,942	86,410	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
" fraîches	"	.....	.....	37,747	101,930	.....	.....	37,747	101,930	
" en boîtes	caiss.	.....	.....	17,195	93,875	.....	.....	17,195	93,875	
										195,805
Algues, crabes, bucardes, etc	qtx.	17,035	36,571	7,435	53,917	.....	.....	7,435	.....	53,917
Pétoncles	brls.	9,460	37,840	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
" écaillées	gal.	.....	.....	18,920	38,460	.....	.....	18,920	.....	38,460
Encornet	brls.	7,802	31,795	7,802	36,977	.....	.....	7,802	.....	36,977
Caplan	"	22,784	22,784	22,784	22,784	.....	.....	22,784	.....	22,784
Truite	qtx.	2,449	22,790	2,449	28,443	85,622	713,167	88,071	.....	741,610
Esturgeon	"	760	6,165	760	13,415	5,180	53,005	5,940	.....	66,420
Bar ou achigan	"	2,183	17,642	2,183	26,216	298	3,113	2,481	.....	29,329
Anguille	"	3,909	20,374	3,909	28,703	10,179	58,347	14,088	.....	87,050
Poisson blanc	"	.....	.....	.....	.....	164,992	1,135,486	164,992	.....	1,135,486
Chien de mer	"	5,460	1,911	5,460	1,911	.....	.....	5,460	.....	1,911
Doré	"	.....	.....	.....	.....	105,428	871,719	105,428	.....	871,719
Perche	"	.....	.....	.....	.....	22,773	114,656	22,773	.....	114,656
Brochet	"	.....	.....	.....	.....	73,993	404,453	73,993	.....	404,453
Tullipi	"	.....	.....	.....	.....	58,537	301,060	58,537	.....	301,060
Maskinongé	"	.....	.....	.....	.....	93	982	93	.....	982
Silure	"	.....	.....	.....	.....	9,392	74,068	9,392	.....	74,068
Laquaîche	"	.....	.....	.....	.....	6,605	32,554	6,605	.....	32,554
Carpe	"	.....	.....	.....	.....	22,308	56,543	22,308	.....	56,543
Mulet	"	.....	.....	.....	.....	10,802	21,604	10,802	.....	21,604
Poissons divers	"	10,479	17,633	10,479	28,716	121,351	374,657	131,830	.....	403,373

Langues et noues	qtx.			2,428	18,675			2,428		18,675
Caviar	liv.					10,032	10,661	10,032		10,661
Vessies d'esturgeon	no.					240	144	240		144
Plantes marines de roche	tonn.			500	500			500		500
Œufs de saumon	qtx.			1,752	17,520			1,752		17,520
Phoques communs	no.	23,227	24,169							
Peaux de phoques	"			23,227	55,467			23,227		55,467
Phoques à fourrure	"	159	2,010							
Peaux de phoques à fourrure	"			159	4,770			159		4,770
Beluga	"	141	705							
Peaux de Beluga	"			141	705			141		705
Baleines	"	403	148,944							
Fanons et engrais de baleine	tonn.			670	15,659			670		15,659
Engrais	"			1,468	58,105	1,626	406	3,094		58,511
Huile de baleine	calls.			532,110	251,637			532,110		251,637
Huile de poisson	"			529,107	249,685			529,107		249,685
" de phoque	"			10,490	5,237			10,490		5,237
Peaux de chien de mer	qtx.			108	162			108		162
Issues de poisson	tonn.			125	250			125		250
Peaux de marsouins	no.					148	2,072	148		2,072
Huile de marsouin	galls.					7,400	3,700	7,400		3,700
Os de poisson	qtx.			272	136			272		136
Colle de poisson	galls.			6,940	5,205			6,940		5,205
Foie de morue	caiss.			168	1,008			168		1,008
Totaux			20,856,670		34,386,013		4,822,365			39,208,378

NOMBRE DE PERSONNES EMPLOYÉES ET MONTANT DES CAPITAUX ENGAGÉS DANS L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE.

Le nombre total des personnes qui se sont adonnées aux diverses branches de l'industrie de la pêche, au cours de l'année sous revue, s'est élevé à 95,304; ce qui offre un fléchissement de 6,878, par comparaison avec l'année précédente.

De ce chiffre total, on constate que 85,367 personnes se sont livrées à la pêche maritime, cependant que 9,937 s'occupaient des opérations de la pêche fluviale. On a constaté que 9,192 personnes ont pêché à bord de navires, remorqueurs et semaques; 59,697 sur les barques; 735 sans barque; d'autre part 25,680 personnes se sont employées sur le littoral à travailler dans les fabriques, les entrepôts frigorifiques, les fumoirs, les poissonneries, etc., où elles s'occupent de nettoyer, de vider et de préparer le poisson pour la vente.

Le montant des capitaux placés en navires, matériel de pêche, fabriques, etc., s'est élevé à $28,728,962, soit une augmentation de $2,873,387. $25,971,664 se sont trouvés engagés dans les opérations de la pêche maritime, et $2,757,298 dans celles de la pêche fluviale.

On a constaté 1,965 navires, remorqueurs et semaques contre 1,984 l'année précédente et 40,105 barques en usage, dont 12,828 étaient pourvues de moteur à essence, ce qui manifeste une augmentation de 1,731. Il y a six ans, il n'y avait pas plus de 4,588 barques possédant des moteurs à essence.

Le tableau suivant donne en détail pour tout le Canada, le nombre et la valeur des navires, barques et engins de pêche et le nombre de personnes employées dans cette industrie.

RÉCAPITULATION donnant pour tout le Canada, le nombre de pêcheurs, le nombre et la valeur des navires, barques, filets, pièges, etc., en usage dans la pêche maritime et fluviale pour l'année 1916-17.

—	Pêche maritime.		Pêche fluviale.		Total des deux pêches.	
	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		$		$		$
Navires de pêche à vapeur (tonnage, 6,344)	46	815,874	125	654,530	171	1,470,404
Voiliers et navires à moteur	1,227	3,490,939	.....	.....	1,227	3,490,939
Barques (à voiles et à rames)	22,900	1,017,141	4,377	136,570	27,277	1,153,711
Barques (à moteur)	11,936	3,359,767	892	316,315	12,828	3,676,082
Semaques	567	306,381	.....	.....	567	306,381
Filets à mailler, seines, pièges et filets à éperlan, etc	153,381	3,334,727	.....	1,150,542	.....	4,485,269
Nasses	777	562,570	304	52,970	1,081	615,540
Lignes traînantes	21,930	251,959	.....	.....	21,930	251,959
Dards et harpons	.....	.....	210	616	210	616
Pièces de corde	3,000	47,500	.....	.....	3,000	47,500
Lignes à mains,	74,310	65,408	7,720	12,961	82,030	78,369
Pièges à anguille	.....	.....	234	538	234	538
Pièges à crabes	440	4,400	.....	.....	440	4,400
Casiers à homard	1,493,157	1,602,980	.....	.....	1,493,157	1,602,980
Fabriques de homard	644	653,275	.....	.....	644	653,275
Fabriques de saumon	86	3,301,648	.....	.....	86	3,301,648
Fabriques de mactres	20	30,100	.....	.....	20	30,100
Fabriques de sardines	7	399,000	.....	.....	7	399,000
Doris pour flétan	46	4,600	.....	.....	46	4,600
Pièges à saumon	2	6,000	.....	.....	2	6,000
Entrepôts frigorifiques et glacières	885	2,680,523	613	280,533	1,478	2,961,056
Fumeries et poissonneries	8,966	1,584,710	212	15,728	9,178	1,600,438
Jetées et quais	2,677	2,179,797	252	73,995	2,929	2,253,792
Postes de baleiniers	4	175,855	.....	.....	4	175,855
Fabriques d'huile	1	43,500	.....	.....	1	43,500
Huttes de pêche	.....	.....	58	62,000	58	62,000
Allèges, et bachots à sonnette	617	53,010	.....	.....	617	53,010
Totaux	.....	25,971,664	.....	2,757,298	.....	28,728,962

NOMBRE DE PERSONNES EMPLOYÉES.

	Pêche maritime.	Pêche fluviale.	Total des deux pêches.
Nombre de personnes employées à bord des navires	7,669	710	8,379
" " " " barques	51,591	8,106	59,697
" " " " semaques	813	.....	813
Nombre de personnes employées dans les poissonneries, les entrepôts frigorifiques, et les fabriques, etc	25,294	386	25,680
Nombre de pêcheurs à pied	.....	735	735
Totaux	85,367	9,937	95,304

RÉSUMÉ DES PÊCHERIES POUR CHAQUE PROVINCE.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

La valeur globale industrielle des pêcheries de cette province pour l'exercice sous revue dépasse presque d'un million celle de la campagne de pêche précédente. Pour être plus exact, les chiffres se décomposent comme suit: $5,656,859 contre $4,737,145.

La somme des capitaux placés en navires, barques, matériel de pêche et accessoires de par la province s'est élevée à $528,887. 327 barques de plus se sont prévalues des avantages du moteur à essence, mais par contre, on constate un fléchissement de 1,056 dans le nombre des pêcheurs.

Arrondissement n° 1.

Cet arrondissement embrasse les comtés de Charlotte et de Saint-Jean. La valeur commerciale de la pêche effectuée dans cette région s'élève à $2,579,222, soit une augmentation de $467,352 par rapport à l'année précédente. Ce chiffre n'a jamais été atteint dans l'arrondissement, et on l'attribue au relèvement observé dans le prix de vente. Il s'est produit une augmentation dans la pêche du saumon qu'on attribue premièrement à ce que la rivière Tobique est maintenant protégée comme lieu de reproduction; deuxièmement à la disparition de la pratique de déverser de la sciure de bois et des rebuts de scierie dans les rivières et troisièmement aux opérations des saumonneries.

Le rendement des fabriques de sardines du comté de la Reine-Charlotte a dépassé tout résultat antécédent et les produits sont prêts à être vendus à de bons prix. L'industrie du hareng sauré à Grand-Manan a remporté de beaux succès. On a pu se procurer en abondance pour le fumage des individus de taille appropriée pour lesquels les pêcheurs ont reçu des prix rémunérateurs.

Le tableau suivant donne les quantités des principaux poissons débarqués dans l'arrondissement au cours de l'année sous revue et des quatre années précédentes:

Poissons.	1916–17.	1915–16.	1914–15.	1913–14.	1912–13.
	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.
Homard	6,540	9,232	9,337	11,751	12,410
Hareng	243,243	169,460	92,726	197,297	189,200
Sardines (brls)	315,810	336,290	298,585	141,384	280,282
Merlan	47,295	38,165	53,875	70,862	47,954
Merluche	98,987	123,102	61,370	65,180	97,524
Saumon	3,780	2,156	3,724	3,998	3,295
Morue	17,056	20,978	23,300	18,832	25,253

Arrondissement n° 2.

La valeur industrielle de la pêche effectuée dans tout l'arrondissement comprenant les comtés d'Albert, Westmorland, Kent, Northumberland, Gloucester et Ristigouche, a atteint le chiffre de $3,029,177, en augmentation de $440,024 par rapport à l'année précédente.

La pêche du homard s'est considérablement relevée dans cet arrondissement, cependant que celle de la morue et du hareng ont donné moins abondamment, ce qui n'a pas empêché la valeur commerciale globale du hareng de s'accroître par rapport à la dernière campagne de pêche, chose qu'on ne peut pas dire du hareng dont le rendement pécuniaire a fléchi. La majorité des harengs de printemps subissent maintenant l'opération du saurage, après quoi on peut en disposer avec plus d'avantages.

La pêche du saumon dans la Miramichi a fléchi par rapport à la dernière campagne. On attribue ce fait aux dépradations et au massacre commis par les phoques communs dans le fond de la baie.

Le tableau suivant donne les quantités des principaux poissons débarqués au cours de l'année sous revue et des quatre années précédentes:

Poissons.	1916-17.	1915-16.	1914-15.	1913-14.	1912-13.
	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.
Saumon	13,137	15,004	12,497	13,090	10,004
Homard	92,915	62,919	59,719	66,426	71,768
Morue	183,504	229,935	229,338	221,603	218,683
Hareng	296,096	512,730	546,096	670,829	565,482
Maquereau	11,407	19,748	29,857	16,831	6,010
Eperlan	54,954	52,900	65,105	60,059	79,854
Maqtres (brls)	6,601	13,836	15,130	29,214	22,416

Arrondissement n° 3 (pêche fluviale).

Dans les comtés de Kings, Queens, Sunbury, York, Carleton, Victoria et Madawaska, qui forment l'arrondissement des pêches fluviales du Nouveau-Brunswick, la pêche a fourni un rendement de $48,460, en augmentation de $12,338 sur l'année précédente.

Vu la demande plus active et la hausse des prix du gaspareau, on a entrepris des efforts pour en relever la pêche, efforts qui se sont traduits par une augmentation de 3,662 quintaux.

Le tableau suivant donne les quantités des principaux poissons débarqués au cours de l'année sous revue et des quatre années précédentes:

Poissons.	1916-17.	1915-16.	1914-15.	1913-14.	1912-13.
	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.
Saumon	874	707	835	897	578
Truite	744	710	651	728	574
Doré	199	255	480	528	897
Gaspareau	6,504	2,842	4,374	3,810	4,288
Alose	1,435	1,422	967	839	821

A l'appendice I on trouvera de plus amples détails sur les pêcheries du Nouveau-Brunswick.

ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

La valeur marchande des produits de pêche de cette province a atteint le chiffre de $1,344,179, en augmentation de $410,497, par comparaison à la production de la dernière campagne de pêche.

Ce relèvement est principalement attribuable à la grande augmentation de la pêche du homard qui s'est élevée à 111,289 quintaux contre 84,894 l'année précédente.

On a rapporté que dans le comté de Prince, les homards se sont montrés plus abondant que jamais au cours des vingt dernières années. La pêche aurait atteint des proportions encore plus étendues, n'eût été la rareté de la main-d'œuvre dans les fabriques, ce qui a eu pour effet de forcer les producteurs à en limiter la fabrication. La pêche de la morue et de la merluche a moins rendu que lors de la dernière campagne de pêche mais les prix s'en sont maintenus fermes.

A l'époque du flétan, le hareng s'est montré rare, et on a éprouvé des difficultés à s'en procurer les quantités suffisantes pour le boittage des casiers à homard. Cette pêche a moins donné que l'année dernière et beaucoup moins encore que l'année 1914-15.

On a employé 417 barques à moteur de plus que l'année dernière, ce qui porte le nombre de ces embarcations à 1,688 dans notre arrondissement.

Le tableau suivant donne les quantités des principaux poissons débarqués au cours de l'année sous revue et des quatre années précédentes:

Poissons.	1916–17.	1915–16.	1914–15.	1913–14.	1912–13.
	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.
Homard	111,289	84,894	88,341	92,898	136,992
Morue	58,793	57,208	29,542	59,022	49,876
Merluche	26,235	21,282	22,500	25,191	38,751
Hareng	15,928	20,360	55,032	85,295	83,391
Maquereau	8,457	5,640	9,215	11,496	5,448
Huîtres (brls.)	6,431	6,206	7,823	12,951	8,631
Eperlan	5,744	4,412	19,326	9,777	10,545
Mactres (brls.)	1,495	2,027	2,748	18,966	4,985

A l'appendice 2, on trouvera de plus amples détails sur les pêcheries de cette province.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Au cours de l'exercice sous revue, la valeur industrielle et commerciale de la pêche dans cette province a atteint un chiffre d'affaires de $10,092,902, soit une augmentation de $926,051 en regard de la dernière campagne de pêche et de $2,362,711 par rapport à celle de 1914-15.

Ce relèvement est presque entièrement attribuable à la hausse des prix. Bien que dans certains arrondissements la pêche du homard et de l'églefin se soit tant soit peu améliorée par rapport à l'année écoulée, le débarquement de toutes les principales espèces marchandes, à l'exception de la merluche, a dans l'ensemble, manifesté un fléchissement.

On fixe à $8,661,643 la valeur des navires, barques, engins de pêche et accessoires, soit une augmentation de $762,531.

28,682 personnes ont trouvé de l'emploi dans les travaux se rattachant à l'industrie de la pêche, tant en mer que sur le littoral. Ce chiffre est de 380 inférieur à celui de l'année dernière.

Arrondissement n° 1.

La valeur industrielle et commerciale de la pêche de cet arrondissement comprenant toute l'île du Cap-Breton se chiffre à $1,651,234, en augmentation de $361,408 par rapport à l'année dernière.

Cet accroissement est en partie dû au relèvement de la pêche du homard, du merlan et du maquereau, mais surtout à la hausse des prix obtenus pour presque toutes les espèces de poissons.

Le tableau suivant donne les quantités des principaux poissons débarqués au cours de l'année sous revue et des quatre années précédentes:

Poissons.	1916–17.	1915–16.	1914–15.	1913–14.	1912–13.
	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.
Homard	3,072	3,645	4,169	2,406	1,903
Saumon	42,048	39,949	32,843	51,426	53,221
Morue	113,694	130,505	159,666	114,043	101,696
Eglefin	113,974	183,752	94,510	64,949	70,220
Merluche	4,816	7,761	5,224	7,338	6,541
Merlan	8,952	7,757	16,103	5,245	7,141
Hareng	29,775	66,231	47,931	54,947	47,886
Maquereau	30,112	26,792	25,437	36,772	19,882

Arrondissement n° 2.

Cet arrondissement embrasse les comtés de Cumberland, Colchester, Pictou, Antigonish, Guysborough, Halifax et Hants. La valeur globale de ces pêcheries a atteint le chiffre de $2,349,817, en augmentation de $176,760 par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est en partie due au relèvement des prix. La pêche de la merluche, du hareng, du maquereau et du flétan a moins bien rendu, cependant que celle de la morue a peu varié, et que d'autre part l'églefin et le homard ont donné davantage.

Le tableau suivant donne les quantités des principaux poissons débarqués au cours de l'année sous revue et des quatre années précédentes:

Poissons.	1916–17.	1915–16.	1914–15.	1913–14.	1912–13.
	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.
Homard	83,307	81,737	75,073	93,258	101,075
Maquereau	28,412	37,596	34,557	59,225	19,441
Morue	148,790	149,202	139,208	147,694	137,314
Flétan	9,772	15,968	13,199	21,962	13,992
Eglefin	140,290	124,741	135,368	101,375	162,172
Hareng	86,549	148,059	136,659	111,165	110,156

Arrondissement n° 3.

La valeur commerciale et industrielle de cet arrondissement qui embrasse les comtés de Lunenburg, Queens, Shelburne, Yarmouth, Digby, Annapolis et King figure au chiffre de $6,136,291. Ce chiffre représente une augmentation principalement due,

comme dans les autres arrondissements, à l'accroissement de la demande et au relèvement des prix payés pour le poisson frais et préparé Le mauvais temps survenu de bonne heure ou dans la campagne d'hiver de la pêche du homard a causé beaucoup de grands dégats aux casiers, et a certainement contribué à faire perdre aux pêcheurs au moins 24,557 quintaux de ce crustacé.

En dépit d'un fléchissement de 124,963 quintaux dans la pêche de la morue, la valeur de ce poisson ne s'en est pas moins accrue par $234,478. On observe une augmentation pour l'églefin et la merluche, mais d'autre part la pêche du hareng et du maquereau a fléchi.

Le tableau suivant donne les quantités des principaux poissons débarqués au cours de l'année sous revue et des quatre années précédentes:

Poissons.	1916-17.	1915-16.	1914-15.	1913-14.	1912-13.
	qtx.	qtx.	qtx.	qtx,	qtx.
Homard	116,045	142,958	120,693	157,577	129,222
Morue	730,310	796,577	624,146	709,133	689,095
Eglefin	292,465	245,553	314,233	221,062	239,880
Merluche et lingue	214,289	182,623	147,010	203,838	167,998
Hareng	193,481	264,409	228,285	220,361	218,105
Maquereau	18,793	49,128	23,544	66,610	45,263

A l'appendice 3, on trouvera de plus amples détails sur les pêcheries de la Nouvelle-Ecosse.

Québec.

Pour cette province, lors de la campagne de 1916-17, la valeur des produits de pêche a atteint $2,991,624 en augmentation de $914,773.

D'une façon générale, les conditions climatériques se sont montrées favorables, les prix élevés, et on a pu enregistrer une augmentation de la pêche du saumon, du homard, du hareng et du maquereau, cependant que celle de la morue a quelque peu moins rendu en raison du fléchissement observé sur la côte de Gaspé, mais comme les prix se sont maintenus élevés, la diminution des produits, loin de se traduire par un fléchissement monétaire s'est accrue de $301,359.

Dans le comté de Saguenay, la compagnie de baleiniers établie aux Sept-Iles a cessé ses opérations en raison du nombre insignifiant de baleines capturées dans le golfe.

Arrondissement du golfe (pêche maritime).

Dans cet arrondissement qui embrasse les comtés de Bonaventure, Gaspé, y compris les Iles-de-la-Madeleine, Rimouski et Saguenay, la pêche a rendu au point de vue commercial et industriel $2,703,187, soit une augmentation de $801,561.

Le tableau suivant donne les quantités des principaux poissons débarqués au cours de l'année sous revue et des quatre années précédentes:

Poissons.	1916-17.	1915-16.	1914-15.	1913-14.	1912-13.
	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.
Saumon	14,552	11,726	11,310	12,676	8,946
Homard	28,754	23,588	22,810	44,310	50,450
Morue	710,713	732,481	567,664	365,052	478,573
Hareng	280,157	139,703	355,849	363,649	358,709
Maquereau	58,894	42,086	21,102	23,598	11,786
Eperlan	686	2,571	1,245	12,146	4,019

Pêche fluviale.

La pêche fluviale dans Québec est placée sous la direction et la surveillance du gouvernement provincial, et c'est grâce à la courtoisie des fonctionnaires provinciaux du ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries que ce département-ci peut produire aujourd'hui la statistique contenue dans ce rapport, relativement aux pêches fluviales accomplies dans la province.

Le montant global commercial de la pêche fluviale pour l'année sous-revue a atteint la somme de $288,437, soit une augmentation de $113,212, en partie due au relèvement de la pêche du saumon, de l'esturgeon, de l'anguille, du poisson blanc et du doré.

On trouvera à l'appendice 4 de plus amples détails sur les pêcheries de cette province.

ONTARIO.

Les pêcheries de cette province sont, elles aussi, placées sous la direction et la surveillance du gouvernement provincial, et c'est grâce au sous-ministre provincial de la chasse et de la pêche que ce département-ci est en mesure de fournir au public la statistique de ces pêches.

Pour l'année 1916-17, la valeur commerciale totale de la pêche de l'Ontario s'est élevée à $2,658,993, soit une diminution de $682,189.

Le tableau suivant donne les quantités des principaux poissons débarqués au cours de l'année sous revue et des quatre années précédentes:

Poissons.	1916-17.	1915-16.	1914-15.	1913-14.	1912-13.
	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.
Truite	78,116	106,503	57,609	62,204	63,707
Poisson blanc	60,711	67,100	57,964	52,263	58,897
Hareng	106,872	115,715	91,474	130,718	170,677
*Doré	45,418	75,541	39,173	26,564	26,656
Brochet	14,836	25,844	44,258	34,547	24,732
Perche	12,585	14,904	19,536	12,427	13,931

* Y compris le doré bleu.

On pourra constater que la truite, le poisson blanc, le brochet et la sandre ont donné moins que l'année précédente.

A l'appendice 5, on trouvera de plus amples détails sur les pêcheries de cette province.

MANITOBA.

Dans cette province le montant global des pêcheries a monté jusqu'à $1,390,002, en augmentation de $647,077 par comparaison à l'exercice précédent. On a fait des pêches plus abondantes et obtenu des prix plus élevés pour les produits, ce qui a rendu la dernière campagne de pêche une des plus rémunératrices depuis l'établissement de la pêche commerciale. Le nombre des filets et des bateaux a augmenté.

Le tableau suivant donne les quantités des principaux poissons débarqués au cours de l'année sous revue et des quatre années précédentes:

Poissons.	1916-17.	1915-16.	1914-15.	1913-14.	1912-13.
	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.
Poisson blanc	50,339	44,360	47,649	38,243	48,439
Doré	45,298	23,134	53,868	31,024	33,044
Brochet	41,289	30,228	37,043	18,756	29,770
Tullipi	49,185	47,562	39,987	13,844	8,470

A l'appendice 6 on trouvera de plus amples détails sur les pêcheries de cette province.

SASKATCHEWAN.

La valeur totale des pêcheries de cette province pour l'année 1916-17 s'est élevée à $231,946, en augmentation de $66,058. Il y a eu relèvement en quantité et en valeur, et ce sont les lacs Doré, La-Plonge, Cold et Primrose qui ont tout particulièrement contribué à ce surplus.

L'augmentation du rendement est attribuable à la délivrance d'un plus grand nombre de licences industrielles et au relèvement des prix des produits, toute chose qui ont induit les pêcheurs et les négociants à redoubler leurs efforts pour l'avancement de leurs opérations.

Le tableau suivant donne les quantités des principaux poissons débarqués au cours de l'année sous revue et des quatre années précédentes:

Poissons.	1916-17.	1915-16.	1914-15.	1913-14.	1912-13.
	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.
Poisson blanc	28,551	23,936	35,443	30,993	23,120
Brochet	8,736	7,535	10,913	7,936	5,197
Doré	4,662	3,140	1,951	1,710	2,193
Poisson divers	6,427	4,824	7,752	4,984	2,915

A l'appendice 7, on trouvera de plus amples détails sur les pêcheries de cette province.

ALBERTA.

Le rendement global de la pêche de cette province est monté à $144,317, soit un surplus de $80,587 en regard de l'exercice précédent. Le relèvement qu'on remarque dans la production est le résultat de l'augmentation du nombre d'hommes attirés vers l'industrie de la pêche à cause de la hausse des prix. A l'ouverture de la campagne d'hiver, le poisson destiné au marché était de bonne qualité, et le prix du poisson s'est graduellement avancé de trois sous à six sous la livre. On a même observé une demande abondante pour toutes les espèces de poissons communs. Contrairement à l'année précédente, le poisson blanc a remporté la palme du commerce.

On trouvera à l'appendice 7 de plus amples détails sur les pêcheries de cette province.

TERRITOIRE DU YOUKON.

Le rendement total de la pêche du Youkon pour 1916-17 a atteint le chiffre de $60,210, en diminution de $3,520 par rapport à l'année précédente dû au léger fléchissement observé dans la production de la truite saumonée et du poisson blanc. Il y a eu 243 personnes d'employées dans l'industrie de la pêche contre 250 auparavant.

A l'appendice 8 on trouvera de plus amples détails sur les pêcheries de ce territoire.

COLOMBIE-ANGLAISE.

Le montant global industriel de la pêche de cette province a été de $14,637,346 contre $14,538,320 pour la campagne de pêche précédente, ci qui fait une augmentation de $99,026.

Les pêcheries du saumon ont rendu 179,835 quintaux de moins, ce qui est imputable à la faible montée du saumon dans l'arrondissement du fleuve Fraser. Les envois de saumon salé au sel sec et destinés à l'exportation des pays orientaux ont passé de 134,000 quintaux en 1912 à 13,913 quintaux au cours de l'année sous revue, ce qui exprime une diminution considérable attribuable au fait que le poisson d'automne est très recherché et de prix très élevé pour les fins de mise en conserve.

Les quantités de flétan débarquées tout en étant inférieures à celles de la campagne précédente par 71,834 quintaux n'en ont pas moins augmenté d'une valeur pécuniaire de $54,380. Bien qu'on prenne les mesures les plus énergiques pour relever la pêche du flétan, il n'en est pas moins pénible d'affirmer que cette industrie va périclitant d'année en année. En ce qui regarde la pêche du hareng, on a bénéficié d'un accroissement de 28,000 quintaux, cependant que 35,000 caisses de ce produit ont été fabriquées sur l'île Vancouver et que 7,000 caques préparées à l'écossaise ont été expédiées vers les débouchés de l'est qui en ont offerts des prix avantageux.

Quant à la pêche de la morue, elle s'est accrue de 27,000 quintaux, chiffre qui embrasse les quantités de morue noire capturée. Les succès remportés dans cette pêche sont en grande partie imputables au fait que toute la morue noire maintenant capturée par les pêcheurs de flétan est débarquée à terre et vendue à l'état frais ou fumé.

On a tué 403 baleines par comparaison à 229 l'année précédente.

Le tableau suivant donne les quantités des principaux poissons débarqués au cours de l'année sous revue et des quatre années précédentes:

Poissons.	1916-17.	1915-16.	1914-15.	1913-14.	1912-13.
	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.
Saumon	1,196,432	1,369,394	1,369,740	1,509,354	1,221,057
Morue	63,371	35,870	47,161	29,220	28,580
Hareng	496,030	467,452	563,406	649,062	729,567
Flétan	123,062	194,896	214,444	223,465	253,283

Arrondissement n° 1.

La valeur commerciale et industrielle globale de la pêche de cet arrondissement qui comprend en son étendue la partie sud de la terre ferme de la province a diminué de $1,142,990 par rapport à l'année précédente. Le saumon a rendu 182,759 caisses de moins que l'année précédente, ce qui est imputable au fait que l'année sous revue constitue celle de la plus faible montée du cycle de quatre ans. Il s'est manifesté une augmentation dans la pêche du hareng, mais un fléchissement dans celle du flétan.

Le tableau suivant donne les quantités des principaux poissons débarqués dans l'arrondissement n° 1 au cours de l'année sous revue et des quatre années précédentes:

Poissons.	1916-17.	1915-16.	1914-15.	1913-14.	1912-13.
	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.
Saumon	242,966	428,384	439,283	797,524	410,000
Hareng	42,165	29,126	34,540	29,502	46,800
Flétan	46,297	75,313	78,565	93,677	211,274
Morue	31,473	10,702	13,772	12,690	14,750
Esturgeon	730	811	1,149	1,090	5,051
Eperlan	1,635	2,303	1,757	1,835	1,864

Arrondissement n° 2.

Le rendement pécuniaire total de la pêche de l'arrondissement n° 2 formé de la partie nord de la province, y compris l'archipel de la Reine-Charlotte, a surpassé de $1,314,260 celui de l'année précédente. On constate une augmentation dans la quantité et la valeur du saumon en même temps les prix offerts pour les produits en conserves, ce qu'il est surtout vrai d'affirmer pour les espèces qui auparavant n'avaient guère attiré l'attention des industries et des pêcheurs.

Les quantités de pleuronectes débarqués sont passées de 75 quintaux dans la campagne de pêche précédente à 2,213 quintaux pour l'année sous revue, cependant que celles du flétan débarqué par les navires canadiens a fléchi de 27,480 quintaux et que celles débarquées par les navires américains a donné un surplus d'environ la même quantité. L'augmentation des débarquements américains est largement imputable au plus grand nombre de navires qui ont débarqué leurs produits à Prince-Rupert.

La pêche du sockeye à Rivers-Inlet n'a été guère plus qu'un insuccès en raison du mauvais temps, des vents du sud-est et de la limpidité des eaux. Les autres variétés telles, le coho et le chum se sont montrées abondantes.

Le tableau suivant donne les quantités des principaux poissons débarqués dans l'arrondissement No 2 au cours de l'année sous revue et des quatre années précédentes:

Poissons.	1916–17.	1915–16.	1914–15.	1913–14.	1912–13.
	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx
Saumon	644,783	615,902	564,929	414,380	589,647
Flétan	68,773	96,253	118,948	107,488	29,079
Morue	8,862	2,328	10,904	1,205	1,600
Oulachon	10,952	10,950	12,700	13,950	13,800
Hareng	31,050	29,190	68,060	62,240	166,787
Baleines (nombre)	228	92	253	219	526

Arrondissement No 3.

La valeur globale commerciale de cet arrondissement qui comprend dans sa limite l'île Vancouver et une partie de la terre ferme contiguë à l'extrémité nord de l'île s'est chiffrée à $3,566,062 par comparaison à $3,638,306.

La pêche du saumon a moins rendu, mais on en a mis plus en conserves, surtout de la catégorie de variétés qui jusqu'ici étaient expédiées salées au sel sec et qu'on vendait à bon marché en Orient. C'est pour cette raison que le rendement pécuniaire total du saumon s'est accru de $97,662.

Il s'est manifesté un relèvement dans la pêche du hareng et on en a préparé de plus grandes quantités à l'écossaise, cependant qu'on a pu observer une production bien plus élevée encore pour la mise en boîtes.

La pêche du flétan a diminué en raison du fait que la principale société occupée à l'exploitation de ces pêcheries, et dont le port d'attache est Victoria, n'a pas remplacé les navires perdus au cours de l'année précédente.

Durant l'année, on a expédié à cet arrondissement 5,460 quintaux de sockeye ou chien de mer vers une fabrique de mise en conserves de l'état de Washington pour y être préparé comme produit alimentaire.

Le tableau suivant donne les quantités des principaux poissons débarqués dans l'arrondissement No 3 au cours de l'année sous revue et des quatre années précédentes:

Poissons.	1916–17.	1915–16.	1914–15.	1913–14.	1912–13.
	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.
Saumon	308,683	325,108	365,528	297,450	221,410
Morue	23,036	22,840	22,485	15,325	12,230
Hareng	422,815	409,136	460,806	557,320	515,980
Flétan	7,992	23,330	16,931	22,300	12,930
Maetres (brls.)	4,207	5,288	9,322	10,000	8,865

A l'appendice 9 on trouvera de plus amples détails sur les pêcheries de cette province, ainsi que le rapport comparé par l'ingénieur McHugh.

Ci-après figurent des tableaux récapitulant par province les quantités et la valeur commerciale et industrielle du poisson vendu, le nombre et la valeur des navires et barques, ainsi qu'un autre tableau indiquant la valeur annuelle, commerciale et industrielle du poisson produit, pour chaque province de 1870 à 1916-17, un autre donnant le nombre et la valeur des navires et barques, etc., en usage chaque année dans l'industrie de la pêche depuis 1880, et enfin un quatrième indiquant le nombre des personnes employées annuellement dans cette industrie depuis 1895.

RÉCAPITULATION donnant par province les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendues au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Poisson.		Nouvelle-Ecosse.		Nouveau-Brunswick.		Ile du Prince-Edouard.	
			Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.
				$		$		$
1	Saumon, frais	qtx.	8,124	144,461	17,772	268,328	158	1,580
2	" en boîtes	caisses	40	400	16	320	.....	.....
3	" fumé	qtx.	180	4,500	.....	.....	.....	.....
4	" salé au sel sec	"	60	1,200	6	96	.....	.....
5	" peu salé	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	" mariné	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	Homard en boîtes	caisses	84,486	1,662,896	43,725	874,500	55,595	966,620
8	" expédié dans le test.	qtx.	72,040	1,547,624	11,995	174,440	99	990
9	Morue, fraîche	"	80,293	290,503	12,085	32,774	4,183	15,171
10	" fumée	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....
11	" verte-salée	"	66,714	315,432	22,055	110,275	11,544	57,720
12	" filets fumés	"	650	6,500	.....	.....	.....	.....
13	" séchée	"	258,389	2,030,411	48,121	383,956	10,504	73,528
14	Eglefin, frais	"	147,952	470,134	10,982	27,466	560	2,240
15	" en boîtes	caisses	11,867	50,435	3,960	31,680	.....	.....
16	" fumé	qtx.	39,568	387,702	.....	.....	.....	.....
17	" verte-salé	"	23,248	139,488	.....	.....	.....	.....
18	" fillets fumés	"	4,167	58,338	.....	.....	.....	.....
19	" séché	"	79,968	511,782	3,338	20,028	232	1,412
20	Merluche et lingue, fraîche	"	10,675	30,394	1,863	2,355	382	1,146
21	" fumées	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	" vertes-salées	"	41	205	.....	.....	.....	.....
23	" fillets-fumés	"	30	300	.....	.....	.....	.....
24	" séchées	"	77,061	509,731	37,951	162,954	8,616	49,671
25	Merlan, frais	"	4,119	9,888	9,270	13,905	.....	.....
26	" vert-salé	"	296	1,480	.....	.....	.....	.....
27	" filets fumé	"	50	500	.....	.....	.....	.....
28	" séché	"	29,826	179,613	12,674	63,370	.....	.....
29	Hareng, frais	"	30,156	39,567	85,903	135,282	270	620
30	" en boîtes	caisses	8,578	34,312	2,428	12,140	.....	.....
31	" fumé	qtx.	8,182	41,821	90,327	361,308	.....	.....
32	" salé au sel sec	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....
33	" mariné	brls.	34,077	207,062	16,103	81,025	737	4,379
34	" pour boitte	"	76,760	171,716	49,742	99,138	6,720	15,147
35	" pour engrais	"	.....	.....	61,542	39,193	.....	.....
36	Maquereau, frais	qtx.	40,482	286,912	11,068	132,816	1,717	11,172
37	" salé	brls.	12,279	196,088	113	1,582	2,440	32,190
38	Alose, fraîche	qtx.	1,934	16,670	5,463	43,959	.....	.....
39	" salée	brls.	79	1,012	193	3,058	.....	.....
40	Gaspareau, frais	qtx.	8,650	14,197	7,683	12,006	60	120
41	" salé	brls.	2,924	11,750	18,197	78,790	55	220
42	Sardines, en boîtes	caisses	.....	.....	153,680	768,400	.....	.....
43	" fraîches ou salées	brls.	.....	.....	285,074	712,685	.....	.....
44	Flétan, frais	qtx.	18,832	231,941	158	1,580	.....	.....
45	" fumé	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....
46	Sole	"	1,075	3,631	.....	.....	.....	.....
47	Carelet	"	3,499	15,662	2,133	4,266	.....	.....
48	Raie	"	2,196	2,355	.....	.....	.....	.....
49	Eperlan	"	5,340	69,795	55,025	715,112	5,744	40,208
50	Oulachon	"	.....	.....	34	51	.....	.....
51	Merlan jaune	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....
52	Petite morue	"	272	472	13,588	40,764	120	280
53	Pieuvres	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....
54	Espadon	"	9,284	69,716	.....	.....	.....	.....
55	Bonite	"	13,906	48,684	.....	.....	.....	.....
56	Huîtres	brls.	2,074	13,850	8,294	58,058	6,431	46,946
57	Mactres, fraîches	"	14,203	28,216	14,352	19,706	1,095	3,527
58	" en boîtes	caisses	15	75	13,780	68,900	400	2,400
59	Pétoncles, écaillées	gals.	17,680	35,360	1,240	3,100	.....	.....
60	Algues, crabes, bucardes, etc.	qtx.	2,845	12,096	1,089	5,439	.....	.....
61	Encornet	brls.	4,508	24,451	178	562	.....	.....
62	Capelan	brls.	.....	.....	.....	.....	.....	.....
63	Truite	qtx	1,117	14,070	1,462	16,688	.....	.....
64	Esturgeon	"	.....	.....	74	1,010	89	890

RÉCAPITULATION donnant par province les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus au cours de l'année 1916-17—*Suite.*

Numéros.	Poissons.		Nouvelle-Ecosse.		Nouveau-Brunswick.		Ile du Prince-Edouard.	
			Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.
				$		$		$
65	Bar ou achigan	qtx.	228	2,386	1,266	15,345	.....	.....
66	Anguille	"	2,104	14,811	1,479	11,524	103	1,030
67	Poisson-blanc	"	.....	.....	51	765	.....	.....
68	Chien de mer	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....
69	Doré	"	.....	.....	199	1,990	.....	.....
70	Perche	"	.....	.....	15	60	.....	.....
71	Brochet	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....
72	Tulippi	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....
73	Maskinongé	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....
74	Barbu	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....
75	Silure	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....
76	Carpe	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....
77	Mulet	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....
78	Poissons divers	"	5,780	9,572	803	803	100	100
79	Langues et noues	"	1,348	1,913	574	11,430	173	3,760
80	Caviar	liv.	.....	.....	175	269	.....	.....
81	Vessies d'esturgeon	nomb.	.....	.....	.....	.....	.....	.....
82	Œufs de saumon	qtx.	.....	.....	.....	.....	.....	.....
83	Peaux de phoque commun	nomb.	3,510	5,243	21	63	.....	.....
84	" à fourrure	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....
85	" de beluga	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....
86	Fanons et engrais de baleine	tonn	.....	.....	.....	.....	.....	.....
87	Engrais	"	74	2,220	.....	.....	.....	.....
88	Huile de baleine	galls.	1,830	915	.....	.....	.....	.....
89	" de poisson	"	198,431	97,970	66,550	31,521	24,465	11,112
90	" de phoque	"	10,453	5,213	40	24	.....	.....
91	Peaux de chiens de mer	qtx.	108	162	.....	.....	.....	.....
92	Issues de poisson	tonn.	125	250	.....	.....	.....	.....
93	Plantes des rochers	"	500	500	.....	.....	.....	.....
94	Os de poisson	qtx.	272	136	.....	.....	.....	.....
95	Colle	galls.	6,940	5,205	.....	.....	.....	.....
96	Foie de homard	caisses	168	1,008	.....	.....	.....	.....
97	Peaux de marsouin	nomb.	.....	.....	.....	.....	.....	.....
98	Huile de "	galls.	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Totaux		.....	10,092,902	.....	5,656,859	.....	1,344,179

RÉCAPITULATION donnant par province les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus au cours de l'année 1916-17—*Suite.*

Numéros.	Poissons.		Québec.		Ontario.		Manitoba.	
			Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.
				$		$		$
1	Saumon, frais	qtx.	12,974	93,765				
2	" en boîtes	caisses	77	423				
3	" fumé	qtx.						
4	" salé au sel sec	"	1,058	6,348				
5	" peu salé	"	451	3,157				
6	" mariné	"						
7	Homard, en boîtes	caisses	13,945	274,414				
8	" expédié dans le test	qtx.	864	6,570				
9	Morue, fraîche	"	10,087	20,174				
10	" fumée	"						
11	" verte-salée	"	98,951	386,291				
12	" filets fumés	"						
13	" séchée	"	167,538	1,172,766				
14	Eglefin, frais	"	394	591				
15	" en boîtes	caisses						
16	" fumé	qtx.						
17	" vert-salé	"	350	875				
18	" filets fumés	"						
19	" séché	"	1,865	9,100				
20	Merluche et lingue, fraîches	"						
21	" fumées	"						
22	" verte-salées	"	100	250				
23	" filets fumés	"						
24	" séchées	"	100	450				
25	Merlan, frais	"						
26	" vert-salé	"						
27	" filets fumés	"						
28	" séché	"						
29	Hareng, frais	"	84,091	86,623	106,872	526,976		
30	" en boîtes	caisses						
31	" fumé	qtx.	4,510	13,530				
32	" salé au sel sec	"						
33	" mariné	brls.	11,661	59,282				
34	" pour boîtte	"	52,187	99,874				
35	" pour engrais	"	25,436	12,043				
36	Maquereau, frais	qtx.	13,378	66,690				
37	" salé	brls.	15,172	197,296				
38	Alose, fraîche	qtx.	176	2,200				
39	" salée	brls.						
40	Gaspareau, frais	qtx.						
41	" salé	brls.						
42	Sardines, en boîtes	caisses						
43	" fraîches ou salées	brls.	22	176				
44	Flétan, frais	qtx.	771	3,382				
45	" salé	"						
46	Soles	"						
47	Carrelet	"	430	1,736				
48	Raie	"						
49	Eperlan	"	686	3,802				
50	Oulachon	"						
51	Merlan jaune	"						
52	Petite morue	"	251	351				
53	Pieuvres	"						
54	Espadon	"						
55	Bonite	"						
56	Huîtres	brls.						
57	Mactres fraîches	"	2,559	9,136				
58	" " en boîtes	caisses						
59	Pétoncles écaillées	galls.						
60	Algues, crabes, bucardes, etc.	qtx.						
61	Encornet	brls.	3,116	11,964				
62	Capelan	brls.	22,784	22,784				
63	Truite	qtx.	1,886	19,328	78,116	638,888	1,259	8,813
64	Esturgeon	"	1,735	8,590	1,475	22,129	1,819	20,506

RÉCAPITULATION donnant par province les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus au cours de l'année 1916-17—*Suite.*

Numéros.	Poissons.		Québec.		Ontario.		Manitoba.	
			Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.
				$		$		$
65	Bar ou achigan	qtx.	247	2,348	.....	.....	.....	.....
66	Anguille	"	8,741	49,716	1,661	9,969	.....	.....
67	Poisson blanc	"	3,099	30,933	60,711	516,290	50,339	350,543
68	Chien de mer	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....
69	Doré	"	6,773	67,763	45,418	454,187	45,298	311,262
70	Perche	"	1,516	8,457	12,585	62,926	8,603	43,015
71	Brochet	"	4,238	25,967	14,836	118,690	41,289	204,749
72	Tullippi	"	.....	.....	8,197	49,183	49,185	245,925
73	Maskinongé	"	93	982	.....	.....	.....	.....
74	Silure	"	2,880	24,141	5,427	43,417	1,085	6,510
75	Laquaîche	"	.....	.....	.....	.....	6,466	31,610
76	Carpe	"	3,730	19,386	18,578	37,157	.....	.....
77	Mulets	"	.....	.....	.....	.....	10,802	21,604
78	Poissons divers	"	8,018	15,311	34,366	171,830	71,595	143,190
79	Langues et noues	"	393	1,572	.....	.....	.....	.....
80	Caviar	liv.	350	910	7,207	7,207	2,300	2,275
81	Vessies d'esturgeon	nomb.	.....	.....	240	144	.....	.....
82	Œufs de saumon	qtx.	.....	.....	.....	.....	.....	.....
83	Peaux de phoque commun	nomb.	19,696	50,161	.....	.....	.....	.....
84	" à fourrure	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....
85	" de beluga	"	141	705	.....	.....	.....	.....
86	Fanons et engrais de baleine	tonn.	.....	.....	.....	.....	.....	.....
87	Engrais	"	1,626	406	.....	.....	.....	.....
88	Huile de baleine	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....
89	" de poisson	galls.	206,130	93,133	.....	.....	.....	.....
90	" de phoque	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....
91	Peaux de chien de mer	qtx.	.....	.....	.....	.....	.....	.....
92	Issues de poisson	tonn.	.....	.....	.....	.....	.....	.....
93	Plantes de rochers	"	.....	.....	.....	.....	.....	.....
94	Os de poisson	qtx.	.....	.....	.....	.....	.....	.....
95	Colle	galls.	.....	.....	.....	.....	.....	.....
96	Foie de homard	caiss.	.....	.....	.....	.....	.....	.....
97	Peaux de marsouin	nomb.	148	2,072	.....	.....	.....	.....
98	Huile de "	galls.	7,400	3,700	.....	.....	.....	.....
	Totaux		.....	2,991,624	.....	2,658,993	.....	1,390,002

RÉCAPITULATION donnant par province les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus au cours de l'année 1916-17—*Suite.*

Numéros.	Poissons.	Saskatchewan.		Alberta.		Yukon.		Colombie-Britannique.	
		Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.
			$		$		$		$
1	Saumon, frais ..... qtx.	.....	.....	.....	.....	1,435	14,350	319,496	2,410,622
2	" en boîtes....caisses	.....	.....	.....	.....	.....	.....	995,065	7,462,988
3	" fumé..... qtx.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	893	16,074
4	" salé au sel sec "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13,913	160,162
5	" peu salé..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14,783	293,657
6	" mariné..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	Homard, en boîtes...caisses	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	" expédié dans le test..... qxt.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
9	Morue, fraîche..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	53,276	463,908
10	" fumée..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4,797	88,083
11	" verte-salée..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	231	2,310
12	" filets fumés.... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
13	" sèche..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13	162
14	Eglefin, frais..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
15	" en boîtes....caisses	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
16	" fumé..... qtx.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	" vert-salé.... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
18	" filets fumés..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
19	" séché..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	Merluche et lingues, fraîches.... qtx.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	" fumées..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	" vertes-salées..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	" filets fumés..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	" séchées..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	Merlan, frais..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
26	" vert-salé..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	" filets fumés.. "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	" séché..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
29	Hareng, frais..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	88,330	309,155
30	" en boîtes....caisses	.....	.....	.....	.....	.....	.....	36,153	220,914
31	" fumé..... qtx.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4,014	37,303
32	" salé au sel sec "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	172,988	301,350
33	" mariné..... brls.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7,590	75,900
34	" pour boîtte.. "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	28,757	64,761
35	" pour engrais... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	Maquereau, frais..... qtx.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
37	" salé..... brls.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
38	Alose, fraîche..... qtx.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	55	825
39	" salée..... brls.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
40	Gaspareau, frais..... qtx.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
41	" salé..... brls.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
42	Sardines, en boîtes...caisses	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
43	" fraîches ou salées.... brls.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
44	Flétan, frais..... qtx.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	122,976	2,025,896
45	" fumé..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	43	774
46	Sole..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5,151	56,752
47	Carrelet..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,862	14,896
48	Raie..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	786	6,288
49	Eperlan..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,834	18,440
50	Oulachon..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12,656	68,398
51	Merlan jaune..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	87	1,087
52	Petite morue..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	83	664
53	Pieuvre..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	161	2,012
54	Espadon..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
55	Bonite..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
56	Huîtres..... brls.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,562	28,89

RÉCAPITULATION donnant par province les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus au cours de l'année 1916-17—*Fin.*

Numéros.	Poissons.	Saskatchewan.		Alberta.		Territoire du Yukon.		Colombie-Britannique.	
		Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.
			$		$		$		$
57	Maqtres et pétoncles, fraîches ..... brls.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5,538	41,345
58	en boîtes..... caisses	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,000	22,500
59	Pétoncles écaillées.... galls.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
60	Algues, crabes, bucardes, etc..... qtx.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,501	36,382
61	Encornet..... brls.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
62	Capelan..... brls.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
63	Truite..... qtx.	2,799	14,155	984	18,543	252	7,560	107	2,675
64	Esturgeon..... "	87	870	15	125	.....	.....	735	13,190
65	Bar..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
66	Anguille..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
67	Poisson blanc..... "	28,551	126,758	21,452	90,472	789	19,725	.....	.....
68	Chien de mer..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5,460	1,911
69	Doré..... "	4,662	24,883	3,076	11,584	2	50	.....	.....
70	Perche..... "	24	120	30	78	.....	.....	740	2,250
71	Brochet..... "	8,736	41,732	4,892	13,265	2	50	.....	.....
72	Tulippi..... "	813	4,725	339	1,152	3	75	.....	.....
73	Maskinongé..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
74	Barbue..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
75	Laquaîche..... "	74	584	65	360	.....	.....	.....	.....
76	Carpe..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
77	Mulets..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
78	Poissons divers..... "	6,427	18,119	936	8,738	920	18,400	2,885	17,310
79	Langues et noues..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
80	Caviar..... liv.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
81	Vessies d'esturgeon... nomb.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
82	Œufs de saumon..... qtx.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,752	17,520
83	Peaux de phoque com. nomb.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
84	Peaux de phoque..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	159	4,770
85	Peaux de beluga..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
86	Fanons et engr. de bal. tonnes	.....	.....	.....	.....	.....	.....	670	15,659
87	Engrais..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,394	55,885
88	Huile de baleine..... galls.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	530,280	250,722
89	Huile de poisson..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	33,531	15,949
90	Huile de phoque..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
91	Peaux de poisson..... qtx.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
92	Issues de poisson.....tonnes.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
93	Plantes des rochers .. qtx.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
94	Os de poisson..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
95	Colle ..... galls.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
96	Foie de homard.....caisses.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
97	Peaux de marsouin...nomb.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
98	Huile de marsouin.... galls.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Totaux.....	.....	231,946	.....	144,317	.....	60,210	.....	.....

RÉCAPITULATION donnant par province le nombre et la valeur des engins, navires et barques de pêche, etc., employés dans l'industrie de la pêche au Canada, en 1914-15, ainsi que le nombre de personnes exerçant cette industrie.

Provinces.	Nombre de personnes employées.			Navires, remorqueurs et semaques de pêche.		Barques.			Valeur des filets à maillier, des seines, des pièges et filets à éperlan.	Valeur des lignes à main, des nasses, des lignes traînantes, etc.	Valeur des fabriques de conserves de homard.	Valeur approximative des fabriques de conserves, de saumon, entrepôts frigorifiques, poiss. et aut. access.	Valeur totale.
	Sur les navires.	* Sur les barques.	Dans les fabriques de conserves, poiss., et.	Nombre.	Valeur.	Gazoline.	À voiles.	Valeur totale.					
					$			$	$	$	$	$	$
Nouvelle-Ecosse	5,084	17,042	6,556	817	2,533,658	5,075	8,028	1,476,777	779,576	272,911	1,132,838	2,465,883	8,661,643
Nouveau-Brunswick	1,664	14,008	6,127	479	413,300	2,049	8,006	825,120	672,245	547,922	439,154	1,589,860	4,487,601
Ile du Prince-Edouard	95	3,370	2,770	32	17,100	1,688	445	298,245	45,728	12,228	551,860	252,987	1,178,148
Québec	345	8,770	3,043	108	44,935	1,002	3,929	512,355	261,769	93,492	132,403	434,639	1,479,593
Ontario	591	3,001	.....	114	512,530	715	1,078	334,979	916,686	4,003	.....	258,820	2,027,018
Manitoba	119	1,609	321	11	142,000	1	659	30,935	144,699	100	.....	90,200	407,934
Saskatchewan	.....	1,477	.....	.....	.....	54	866	26,848	33,354	4,096	.....	1,525	65,823
Alberta	.....	675	39	.....	.....	26	380	16,226	15,042	49	.....	6,145	37,462
Yukon	.....	217	26	.....	.....	1	107	2,990	3,380	142	.....	5,925	12,437
Colombie-Britannique	1,294	10,263	6,798	404	1,604,201	2,217	3,779	1,305,318	1,612,790	69,979	.....	5,779,015	10,371,303
Totaux	9,192	60,432	25,680	1,965	5,267,724	12,828	27,277	4,829,793	4,485,269	1,004,922	2,256,255	10,884,999	.....

D'une valeur totale de $28,728,962

TABLEAU COMPARATIF donnant le rendement total des pêcheries, dans chacune des provinces du Canada, depuis 1870 jusqu'à 1916-17 inclusivement, d'après les chiffres publiés chaque année dans le rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries.

Années.	Nouvelle-Ecosse.	Nouveau-Brunswick.	Ile du Prince-Edouard.	Québec.	Ontario.	Colombie-Britannique.	Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Yukon.	Total pour tout le Canada.
	$	$	$	$	$	$	$	$
1870	4,019,425	1,131,433	Inconnu.	1,161,551	264,982	Inconnu.	Inconnu.	6,577,391
1871	5,101,030	1,185,033	"	1,093,612	193,524	"	"	7,573,199
1872	6,016,835	1,965,459	"	1,320,189	267,633	"	"	9,570,116
1873	6,577,085	2,285,662	207,595	1,391,564	293,091	"	"	10,754,997
1874	6,652,302	2,685,794	288,863	1,608,660	446,267	"	"	11,681,886
1875	5,573,851	2,427,654	298,927	1,596,759	453,194	"	"	10,350,385
1876	6,029,050	1,953,389	494,967	2,097,668	437,229	104,697	"	11,117,000
1877	5,527,858	2,133,237	763,036	2,560,147	438,223	583,433	"	12,005,934
1878	6,131,600	2,305,790	840,344	2,664,055	348,122	925,767	"	13,215,678
1879	5,752,937	2,554,722	1,402,301	2,820,395	367,133	631,766	"	13,529,254
1880	6,291,061	2,744,447	1,675,089	2,631,556	444,491	713,335	"	14,499,979
1881	6,214,782	2,930,904	1,955,290	2,751,962	509,903	1,454,321	"	15,817,162
1882	7,131,418	3,192,339	1,855,687	1,976,516	825,457	1,842,675	"	16,824,092
1883	7,689,374	3,185,674	1,272,468	2,138,997	1,027,033	1,644,646	"	16,958,192
1884	8,763,779	3,730,454	1,085,619	1,694,561	1,133,724	1,358,267	"	17,766,404
1885	8,283,922	4,005,431	1,293,430	1,719,460	1,342,692	1,078,038	"	17,722,973
1886	8,415,362	4,180,227	1,141,991	1,741,382	1,435,998	1,577,348	186,980	18,679,288
1887	8,379,782	3,559,507	1,037,426	1,773,567	1,531,850	1,974,887	129,084	18,386,103
1888	7,817,030	2,941,863	876,862	1,860,012	1,839,869	1,902,195	180,677	17,418,508
1889	6,346,722	3,067,039	886,430	1,876,194	1,963,123	3,348,067	167,679	17,655,254
1890	6,636,444	2,699,055	1,041,109	1,615,119	2,009,637	3,481,432	232,104	17,714,900
1891	7,011,300	3,571,050	1,238,733	2,008,678	1,806,389	3,008,755	332,969	18,977,874
1892	6,340,724	3,203,922	1,179,856	2,236,732	2,042,198	2,849,483	1,088,254	18,941,169
1893	6,407,279	3,746,121	1,133,368	2,218,905	1,694,930	4,443,963	1,042,093	20,686,659
1894	6,547,387	4,351,526	1,119,738	2,303,386	1,659,968	3,950,478	787,087	20,719,570
1895	6,213,131	4,403,158	976,836	1,867,920	1,584,473	4,401,354	752,466	20,199,338
1896	6,070,895	4,799,433	976,126	2,025,754	1,605,674	4,183,999	745,543	20,407,424
1897	8,090,346	3,934,135	954,949	1,737,011	1,289,822	6,138,865	638,416	22,783,544
1898	7,226,034	3,849,357	1,070,202	1,761,440	1,433,632	3,713,101	613,355	19,667,121
1899	7,347,604	4,119,891	1,043,645	1,953,134	1,590,447	5,214,074	622,911	21,891,706
1900	7,809,152	3,769,742	1,059,193	1,989,279	1,333,294	4,878,820	718,159	21,557,639
1901	7,989,548	4,193,264	1,050,623	2,174,459	1,428,078	7,942,771	958,410	25,737,153
1902	7,351,753	3,912,514	887,024	2,059,175	1,265,706	5,284,824	1,198,437	21,959,433
1903	7,841,602	4,186,800	1,099,510	2,211,792	1,535,144	4,748,365	1,478,665	23,101,878
1904	7,287,099	4,671,084	1,077,546	1,751,397	1,793,229	5,219,107	1,716,977	23,516,439

1905	8,259,085	4,847,090	998,922	2,003,716	1,708,963	9,850,216	1,811,570	29,479,562
1906	7,799,160	4,905,225	1,168,939	2,175,035	1,734,856	7,003,347	1,493,923	26,279,485
1907-08	7,632,330	5,300,564	1,492,695	2,047,390	1,935,025	6,122,923	968,422	25,499,349
1908-09	8,009,838	4,754,298	1,378,624	1,881,817	2,100,078	6,465,038	861,392	25,451,085
1909-10	8,081,111	4,676,315	1,197,556	1,808,436	2,177,813	10,314,755	1,373,181	29,629,169
1910-11	10,119,243	4,134,144	1,153,708	1,692,475	2,026,121	9,163,235	1,676,507	29,965,433
1911-12	9,367,550	4,886,157	1,196,396	1,868,136	2,205,436	13,677,125	1,467,072	34,667,872
1912-13	7,384,055	4,264,054	1,379,995	1,988,241	2,842,878	14,455,488	1,074,843	33,389,464
1913-14	8,297,626	4,308,707	1,280,447	1,850,427	2,674,685	13,891,398	904,458	33,207,748
1914-15	7,730,191	4,940,083	1,261,666	1,924,430	2,755,291	11,515,086	1,137,884	31,264,631
1915-16	9,166,851	4,737,145	933,682	2,076,851	3,341,182	14,538,320	1,066,677	35,860,708
1916-17	10,092,902	5,656,859	1,344,179	2,991,624	2,658,993	14,637,346	1,826,475	39,208,378

TABLEAU COMPARATIF donnant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et des barques de pêche employés dans l'industrie de la pêche au Canada, plus la valeur des engins de pêche en usage depuis 1880.

Années.	Navires.			Barques.		Valeur des filets et seines.	Valeur des autres accessoires de pêche.	Montant total du capital engagé.
	Nombre	Tonnage.	Valeur.	Nombre	Valeur.			
			$		$	$	$	$
1880	1,181	45,323	1,814,688	25,266	716,352	985,978	419,564	3,936,582
1881	1,120	48,389	1,765,870	26,108	696,710	970,617	679,852	4,113,049
1882	1,140	42,845	1,749,717	26,747	833,137	1,351,193	823,938	4,757,985
1883	1,198	48,106	2,023,045	25,825	783,186	1,243,366	1,070,930	5,120,527
1884	1,182	42,747	1,866,711	24,287	741,727	1,191,579	1,224,646	5,014,663
1885	1,177	48,728	2,021,633	28,472	852,257	1,219,284	2,604,285	6,697,459
1886	1,133	44,605	1,890,411	28,187	850,545	1,263,152	2,720,187	6,814.295
1887	1,168	44,845	1,989,840	28,092	875,316	1,499,328	2,384,356	6,748,840
1888	1,137	33,247	2,017,558	27,384	859,953	1,594,992	2,390,502	6,863,005
1889	1,100	44,936	2,064,918	29,555	965,010	1,591,085	2,149,138	6,770,151
1890	1,069	43,084	2,152,790	29,803	924,346	1,695,358	2,600,147	7,372,641
1891	1,027	39,377	2,125,355	30,438	1,007,815	1,644,893	2,598,124	7,376,186
1892	988	37,205	2,112,875	30,513	1,041,972	1,475,043	3,017,945	7,647,835
1893	1,104	40,096	2,246,373	31,508	955,109	1,637,707	3,174,404	8,681,557
1894	1,178	41,768	2,409,029	34,102	1,009,189	1,921,352	4,099,546	9,439,116
1895	1,121	37,829	2,318,290	34,268	1,014,057	1,713,190	4,208,311	9,253,848
1896	1,217	42,447	2,041,130	35,398	1,110,920	2,146,934	4,527,267	9,826,251
1897	1,184	40,679	1,701,239	37,693	1,128,682	1,955,304	4,585,569	9,370,794
1898	1,154	38,011	1,707,180	38,675	1,136,943	2,075,928	4,940,046	9,860,097
1899	1,178	38,508	1,716,973	38,538	1,195,856	2,162,876	5,074,135	10,149,840
1900	1,212	41,307	1,940,329	38,930	1,248,171	2,405,860	5,395,765	10,990,125
1901	1,231	40,358	2,417,680	38,186	1,212,297	2,312,187	5,549,136	11,491,300
1902	1,296	49,888	2,620,661	41,667	1,199,598	2,103,621	5,382,079	11,305,959
1903	1,343	42,712	2,755,150	40,943	1,338,003	2,305,444	5,842,857	12,241,454
1904	1,316	43,025	2,592,527	41,938	1,376,165	2,189,666	6,198,584	12,356,942
1905	1,384	41,640	2,813,834	41,463	1,373,337	2,310,508	6,383,218	12,880,897
1906	1,439	40,827	2,841,875	39,634	1,462,374	2,426,341	7,824,975	14,555,565
1907–08	1,390	36,902	2,731,888	38,711	1,437,196	2,266,722	8,374,440	14,826,592
1908–09	1,441	40,818	3,571,871	39,965	1,696,856	2,283,127	7,957,500	15,508,275
1909–10	1,750	37,662	3,303,121	41,170	1,855,629	2,572,820	9,626,362	17,357,932
1910–11	1,680	38,454	3,028,625	38,977	2,483,996	2,786,548	10,720,701	19,019,870
1911–12	1,648	.....	3,502,928	36,761	2,695,650	2,453,191	12,281,135	20,932,904
1912–13	1,669	.....	4,671,923	34,501	3,072,115	4,154,880	12,489,541	24,388,459
1913–14	1,992	.....	4,445,259	37,686	3,834,178	3,423,110	15,761,486	27,464,033
1914–15	1,892	.....	4,390,660	39,144	3,957,912	3,313,581	13,071,009	24,733,162
1915–16	1,984	.....	4,594,504	38,536	4,345,954	3,544,087	13,371,030	25,855,575
1916–17	1,965	.....	5,267,724	40,105	4,829,793	4,485,269	14,146,176	28,728,962

TABLEAU COMPARATIF indiquant le nombre des personnes employées dans l'industrie de la pêche depuis 1895.

Années.	Nombre de personnes employées dans les fabriques et poissonneries.	Nombre de pêcheurs en navires.	Nombre de pêcheurs en barques.	Nombre total de pêcheurs.	Nombre total de personnes employées dans l'industrie de la pêche.
1895	13,030	9,804	61,530	71,334	84,364
1896	14,175	9,735	65,502	75,237	89,412
1897	15,165	8,879	70,080	78,959	94,124
1898	16,548	8,657	72,877	81,534	98,082
1899	18,708	8,970	70,893	79,893	98,601
1900	18,205	9,205	71,859	81,064	99,269
1901	15,315	9,148	69,142	78,290	93,605
1902	13,563	9,123	68,678	77,801	91,364
1903	14,018	9,304	69,830	79,134	93,152
1904	13,981	9,236	68,109	77,345	91,326
1905	14,037	9,366	73,505	82,871	96,908
1906	12,317	8,458	67,646	76,104	88,421
1907–08	11,442	8,089	63,165	71,254	82,696
1908–09	13,753	8,550	62,520	71,070	84,823
1909–10	21,694	7,931	60,732	68,663	90,357
1910–11	24,978	8,521	60,089	68,610	93,588
1911–12	25,206	9,056	56,870	65,926	91,132
1912–13	23,327	9,076	56,005	65,081	88,408
1913–14	26,893	10,525	61,251	71,776	98,669
1914–15	24,559	9,400	60,554	69,954	94,513
1915–16	27,320	9,541	65,321	74,862	102,182
1916–17	25,680	9,192	60,432	69,624	95,304

AUTRES APPENDICES.

SERVICE DE SURVEILLANCE DES PÊCHERIES.

En vue d'empêcher la pêche illicite et de mettre en vigueur les règlements de pêche concernant les eaux fluviales et côtières, la direction des pêcheries a sous sa juridiction dans les diverses provinces un certain nombre de chaloupes à moteur et de petits vapeurs. On trouvera à l'appendice 10 de ce rapport un état détaillé des travaux qu'ils y ont accomplis au cours de l'année 1916-17.

PISCICULTURE.

Des circonstances adverses, particulièrement la mauvaise température survenue au cours de la période de récolte des œufs, ont fait que la production des alevins en 1916 est tombée par rapport à celle de 1915 qui avait dépassé les résultats précédents.

Bien que l'expédition totale dans l'ensemble se soit montrée inférieure, on observe cependant une augmentation dans la production alevinale des espèces suivantes: poisson blanc, sandre, truite saumonée et saumon sockeye. Le fléchissement observé dans le rendement est presque entièrement attribuable au homard à cause de la mauvaise température et des dégâts causés par les tempêtes aux homarderies en cours d'exploitation.

En raison des conditions climatériques défavorables sur la rivière Miramichi, Nouveau-Brunswick, où l'on se procure la plupart des poissons reproducteurs, il est arrivé qu'on a déposé dans nos eaux de moins grandes quantités de saumon atlantique.

On pourra lire à l'appendice 11 de ce rapport un compte rendu détaillé des travaux accomplis aux divers établissements d'élevage de ce poisson et des crustacés.

OSTRÉICULTURE.

Le fonctionnaire chargé de l'ostréiculture a visité tout un nombre de bancs productifs d'huîtres au cours de la saison; il a fait l'étude de ces bancs, les a dragués, et a curé ceux qui en avait besoin.

Les huîtres ensemencées à Shemogue, N.-B., au cours de l'année précédente, ont manifesté des signes d'amélioration. Dans la rivière et la baie Bouctouche, les bancs ont semblé libres de tout dépôt ou sédiment et abondamment ensemencés d'huîtres de dimension uniforme.

A Caribou, N.-B., les huîtres provenant de l'Ile du Prince-Edouard ont accru en dimension depuis la dernière inspection de notre fonctionnaire, cependant que celles expédiées des Etats-Unis semblent être restées stationnaires.

A Shédiac, N.-B., il a semblé s'être déposé de grandes quantités de sédiment sur tous les hauts-fonds de la baie, ce qui a rendu nécessaire de les draguer et de les curer.

Au cours de l'année, notre fonctionnaire a été pourvu de bateaux de plus grandes dimensions en vue de le rendre capable d'exécuter ses travaux plus efficacement.

On trouvera à l'appendice 12 un compte rendu détaillé des travaux accomplis au cours de la saison.

RAPPORT SUR L'HISTOIRE NATURELLE.

A l'appendice 16, on pourra prendre connaissance d'un rapport intéressant composé par le naturaliste du ministère sur l'histoire naturelle du homard et sur les observations qu'il a exécutées dans les diverses parties de la côte de l'Atlantique. Le même appendice renferme aussi un rapport sur le musée entretenu par le ministère, à l'angle des rues Queen et O'Connor, à Ottawa. Ce musée est accessible au public les jours de semaine de 9.30 m. à 5.30 s., et le dimanche de 2 à 5 s. Au cours de l'année terminée le dernier mars, 35,066 personnes l'ont visité.

ENTRÉE DES NAVIRES DE PÊCHE AMÉRICAINS.

TERRITOIRE DU YUKON.

A l'appendice 17, on trouvera la nomenclature des navires de pêche américains ayant fait escale dans les ports canadiens et celle des navires à qui on a délivré des permis de *modus vivendi* au cours de l'année 1916-17.

Sur la côte de l'Atlantique, 186 navires ont opéré une somme globale de 1,047 entrées par comparaison à 230 navires et 1,633 entrées lors de la présente campagne de pêche.

On a délivré des permis de *modus vivendi* à trente-sept navires américains au cours de l'année, ce qui nous a procuré des recettes se chiffrant à $5,680.50 contre $9,912 pour l'exercice précédent.

Sur la côte du Pacifique, on a enregistré 796 entrées par 171 navires.

IMPORTATION ET EXPORTATION DU POISSON.

A l'appendice 18, on trouvera des tableaux indiquant les quantités des principaux poissons marchands et de leurs produits importés au Canada et aussi les quantités exportées au cours de l'année 1916-17.

Les quantités des diverses espèces exportées pour une année donnée ne représente pas nécessairement celles des poissons capturés pour la même année, parce que les produits peuvent fort bien ne pas être tous exportés au cours de l'année où le poisson est pêché. La statistique qui apparaît dans cet appendice est extraite du rapport du ministère des Douanes, et on l'a reproduit ici sous une forme facile à saisir dans le simple but de faire connaître les pays où nos produits de pêche sont dirigés.

PRIMES DE PÊCHE.

Les pêcheurs des provinces maritimes ont reçu la somme de $159,999.80 en primes au cours de l'année 1916, cependant que le nombre de réclamations reçues s'est élevé à 13,604 en diminution de 1,233. Le nombre de réclamations payées a été de 13,593 en diminution de 1,264. On a versé le montant de $56,291.85 à 849 navires et à leurs équipages, soit une diminution de quatre-vingt-douze navires par comparaison à l'année précédente.

Quant aux barques et aux pêcheurs en barques, ils ont bénéficié de $103,707.95 repartis entre 12,744 barques et 22,682 pêcheurs en barques, soit une diminution de 1,175 barques et de 1,972 pêcheurs.

Le montant de la prime distribuée dans chaque province pour 1916 se décompose comme suit:

Nouvelle-Ecosse	$88,212 10
Nouveau-Brunswick	17,540 15
Ile du Prince-Edouard	9,961 95
Québec	44,285 60

On donne à l'appendice 19 les règlements concernant le paiement de la prime avec les détails relatifs à sa répartition.

DÉPENSES ET RECETTES.

Un état des dépenses et des recettes totales relatives à l'administration des pêcheries durant l'année, pour l'exercice financier clos le 31 mars 1917, forme l'appendice 20 de cet ouvrage.

Les dépenses se décomposent comme suit:

Salaires et déboursés des officiers de pêche	$243,878 02
Pisciculture	278,166 53
Dépenses diverses	374,111 34
Total	$893,155 89

En plus, on a reparti parmi les pêcheurs la somme de $159,999.80 en primes de pêche.

La somme totale des recettes provenant des licences, amendes, etc., a été dans les diverses provinces de $104,310.17, ce qui comprend aussi $5,680.50 versés par les navires de pêche américains pour les licences de *modus vivendi.*

STATISTIQUE SPÉCIALE DU HOMARD.

A l'appendice 21 apparaît un compte rendu indiquant par district et comté les quantités de homard mis en boîtes et expédié dans le test avec le nombre de fabriques et de casiers employés dans cette pêche depuis l'année 1897.

PERSONNEL EXTÉRIEUR DES PÊCHERIES.

C'est à l'appendice 22 qu'on trouvera le nom des divers inspecteurs des pêcheries et gardes-pêche, en même temps que le nom de l'arrondissement ou du sous-arrondissement dont ils ont la juridiction. On y verra aussi la nomenclature des gérants de piscifactures et des officiers commandant les bateaux garde-pêche.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Il me fait plaisir d'être en mesure de proclamer que les fonctionnaires de la direction des pêcheries du ministère ont accompli au cours de l'année leurs devoirs aussi loyalement qu'efficacement.

Votre obéissant serviteur,

G. J. DESBARATS,
Sous-ministre du Service Naval.

APPENDICE N° 1.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

ARRONDISSEMENT N° 1.—Comprenant les comtés de Charlotte et Saint-Jean. Inspecteur, John F. Calder, Campobello.

ARRONDISSEMENT N° 2.—Comprenant les comtés d'Albert, Westmoreland, Kent, Northumberland, Gloucester et Ristigouche. Inspecteur, D. Morrison, Newcastle.

ARRONDISSEMENT N° 3.—Comprenant les comtés de Kings, Queens, Sunbury, York, Carleton, Victoria et Madawaska. Inspecteur, H. E. Harrison, Fredericton.

RAPPORT TOUCHANT LES PÊCHERIES DE L'ARRONDISSEMENT N° 1.

A Monsieur le directeur des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon onzième rapport annuel touchant les pêcheries de l'arrondissement n° 1, province du Nouveau-Brunswick, ainsi que la statistique relative à chacune des subdivisions.

La valeur de la pêche cette année a dépassé celle de tout autre exercice précédent. Elle s'élève à $2,579,222 par comparaison à $2,111,870 pour 1915-16, qui a pourtant été l'année la plus productive que nous ayons jamais enregistrée dans les annales de la pêche. L'augmentation de la valeur est plutôt attribuable à la hausse des prix qu'à l'augmentation de la capture, en ce qui concerne pratiquement toutes les sortes de pêches, spécialement celles du hareng et de la sardine. Bien que toutes les parties de l'arrondissement aient bénéficié d'un revenu profitable, je mentionnerai particulièrement l'île Grand-Manan; les pêcheurs à la ligne des environs de North-Head ont bien réussi, de même les pêcheurs à la nasse de l'extrémité inférieure de l'île qui ont remporté des succès merveilleux.

SAUMON.

On observe une augmentation considérable dans la pêche du saumon par rapport à l'année précédente. Bien que cette pêche se pratique sur une large échelle par les pêcheurs aux filets dérivants de la baie de Fundy, les pêcheurs à la nasse du port de Saint-Jean, les pêcheurs détenteurs de licences commerciales de la rivière Saint-Jean, aussi bien que par de nombreux amateurs, il me fait plaisir de vous faire connaître que ces pêcheries produisent plus qu'elles ne cèdent.

HOMARD.

Seule la pêche du homard n'a pas donné satisfaction. Elle a rendu 6,544 quintaux, par comparaison à 9,232 l'année précédente. Si ce fléchissement ne comptait que pour cette année seulement, on n'aurait pas lieu de s'alarmer, attendu qu'il pourrait être attribuable à la mauvaise saison, mais si vous observez le rapport des dernières années, vous ne pourrez vous empêcher d'observer que le déclin en a été continu.

Pendant quelques saisons, après l'adoption de la taille-limite de 10½ pouces, à l'exception de la première saison, on avait observé une augmentation marquée en ce qui concerne la capture du homard, et on en était venu à conclure que ces pêcheries pouvaient être exploitées sur cette base avec avantage; à l'appui de cette opinion, nous avions l'exemple des pêcheries de l'Etat du Maine où la taille-limite est identique à la nôtre et où la pêche se pratique même plus longtemps dans l'année sans détriment pour les pêcheries. La théorie doit cependant céder le pas devant les faits. A quoi donc attribuer les résultats avantageux remportés dans le Maine et l'insuccès des efforts identiques accomplis chez nous, c'est ce qu'il conviendrait d'éclaircir.

Comme vous le savez, on pratique sur une large échelle, au Maine, le parquage des homards pendant la saison d'été pour les vendre au cours de l'automne et de l'hiver suivant. Non seulement une grande partie des homards capturés sont gardés dans les parcs, mais des milliers de ces crustacés provenant du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse y sont aussi déposés pendant les mois de printemps. Au cours de l'été les homards femelles devenues œuvées sont transportées aux homarderies pour la reproduction. C'est là, je crois, la cause secrète de l'augmentation constante observée dans les pêcheries du homard du Maine.

Comme dans notre district cette coutume de mettre des homards en enclos ne s'accomplit pas sur une grande échelle, nous devons diriger notre attention vers la découverte d'autres moyens pour prévenir la chute constante observée dans la production de ces pêcheries. Inutile d'avoir recours à des changements dans la taille-limite, attendu que le minimum actuel est tout à fait recommandable, ni non plus à la mise en vigueur plus rigide des règlements, car le nombre de petits homards pris l'année dernière en violation a été insignifiant; cependant, qu'on a observé moins de pêche illicite que jamais auparavant; conséquemment, le seul remède consiste à abréger la saison ouverte. J'ai apporté beaucoup d'attention à la question et j'ai consulté plusieurs personnes adonnées à la pêche au homard surtout à Grand-Manan, centre des activités de cette industrie, et j'en suis venu à la conclusion que la saison ouverte du homard dans le comté de Charlotte devrait s'étendre du premier décembre au premier mai suivant, et c'est ce que je recommande dans ce rapport.

PÊCHE À LA LIGNE.

J'ai peu de remarques à faire au sujet de ce procédé de pêche. On a opéré de belles captures et obtenu des prix rémunérateurs.

SARDINES.

La pêche de la sardine a produit moins que la moyenne, mais à cause de la hausse des prix payés aux pêcheurs à la nasse, cette sorte de pêche a bien rendu. J'ai fait figurer la valeur statistique à $2.50 le baril, ce qui est au-dessus de la moyenne.

Le rendement des fabriques du comté de Charlotte a été plus considérable que jamais auparavant, et les produits se sont vendus rapidement à des prix avantageux.

HARENG.

C'est l'industrie du hareng à Grand-Manan qui a remporté la palme cette année. La taille des harengs pour le saurage s'est maintenue à la dimension voulue pendant la plus grande partie de la saison; on a obtenu des prix élevés pour le produit manufacturé; pour tout dire l'année a été très fructueuse.

DÉLIVRANCE DES LICENCES.

Au cours de l'année, on a délivré 710 licences pour nasses à hareng et 4 licences de filets à enclos pour homard.

CONCLUSION.

Deux braves jeunes gens, originaires de Grand-Manan, autrefois engagés dans l'industrie de la pêche, ont fait le sacrifice suprême de leur vie pour la sauvegarde de leur pays au cours de l'année; un certain nombre d'autres ont été blessés et plusieurs sont actuellement au front. Je ne crois pas qu'il soit déplacé de faire mention ici de leur bravoure et de leur dévouement.

C'est avec plaisir que je vous remercie, vous et les fonctionnaires du département, pour la courtoisie dont j'ai été l'objet au cours de l'année dernière.

Votre obéissant serviteur,

J. F. CALDER,

Inspecteur des pêcheries.

RAPPORT TOUCHANT LES PÊCHERIES DE L'ARRONDISSEMENT N° 2.

A Monsieur le directeur des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon quatrième rapport annuel touchant les pêcheries du district n° 2, province du Nouveau-Brunswick, pour l'année financière 1916-17, ainsi que l'état-statistique des quantités de poisson capturées, du matériel de pêche en usage et du nombre de personnes se livrant à la pêche.

La statistique porte la valeur du poisson débarqué à l'état frais à $2,050,799, par rapport à $1,876,309 pour l'année précédente. D'autre part la valeur commerciale s'est élevée à $3,029,177 par comparaison à $2,589,153 pour l'année précédente, ce qui indique une augmentation de $440,024.

SAUMON.

Il existe une diminution dans la capture du saumon à 1,867 quintaux, avec fléchissement commercial de $27,874.

La diminution observée dans le comté de Northumberland est attribuable aux dépradations commises sur les bancs de saumon par les phoques communs qui opèrent à l'embouchure de la rivière Miramichi, particulièrement près des îles Portage, Fox, et Baie-du-Vin, où les pêcheries les plus importantes sont situées. La dernière saison, la pêche dans ces localités (qui dans les années précédentes avait produit les meilleurs résultats de tout le comté) a complètement manqué, et l'on considère qu'il ne vaut plus la peine de s'y livrer. Un grand nombre de postes de pêche ont été abandonnés, bien qu'auparavant on les considérât comme très avantageux; d'après les renseignements que j'ai reçus, bien peu de ces localités seront exploitées cette saison-ci.

HOMARD.

Il me fait plaisir de vous faire rapport qu'on a observé cette année dans mon district, une augmentation considérable de la pêche du homard, une des plus considérables qui y existe. L'augmentation s'est chiffrée à 29,996 quintaux, avec augmentation en valeur commerciale de $301,260. Tous les comtés ont donné une augmentation.

Il y a eu 157 fabriques en exploitation, par comparaison à 135 l'année dernière, d'une valeur commerciale de $21,830. Quatre fabriques ont manqué à l'exploitation.

L'amélioration de cette pêche est en grande partie attribuable à la mise en vigueur plus rigide des règlements.

MORUE.

Malgré une diminution de pêche de 46,431 quintaux, la valeur commerciale ne s'en est pas moins élevée à $104,075, due à la hausse sans précédent des prix du marché. Le fléchissement observé dans la capture s'explique par le mauvais temps.

HARENG.

Cette industrie prend chaque jour de plus en plus d'importance à cause des grandes quantités qui, autrefois employées comme engrais à une valeur commerciale nominale, sont aujourd'hui saurées et vendues à des prix avantageux.

La pêche manifeste une grande diminution qui se chiffre à 216,634 quintaux, cependant que la valeur industrielle n'a décru que de $17,429; cet état de choses s'explique par le fait que des quantités moins considérables sont employées comme engrais.

MAQUEREAU.

La seule explication qu'on puisse fournir pour la diminution de ce poisson important au cours des deux dernières années, est qu'il n'est pas apparu dans les baies à cause des conditions climatériques défavorables.

ÉPERLAN.

En dépit de la douceur de la température qui est survenue dans la première partie de décembre et qui a empêché la formation des glaces, la pêche indique une augmentation et les prix obtenus par les pêcheurs ont été très élevés.

Cette industrie qui se range en importance après la pêche du homard, et donne de l'emploi à un grand nombre de personnes au cours des mois d'hiver, exige une très minutieuse protection pendant la saison du frai qui est le mois de mai. Autrefois on en employait de grandes quantités au printemps comme engrais, tout comme pour le hareng.

ACHIGAN OU BAR.

Il n'y a pas eu de pêche d'hiver de l'achigan ou bar dans l'affluent nord-ouest de la Miramichi, ce qui explique la diminution remarquée; c'est qu'en effet les gens qui autrefois se livraient à ce genre de pêche ont préféré s'engager dans les chantiers où ils ont reçu des gages élevés.

HUÎTRES.

On a observé un fléchissement dans les quantités d'huîtres capturées.

MACTRES À ÉCAILLE DURE ET TENDRE.

On en a pris moins que l'année dernière, et les prix se sont montrés si peu élevés, et le coût de la main-d'œuvre si inaccessible que cette industrie a été considérablement réduite dans son exploitation.

Ci-après, je donne les diverses catégories de licences délivrées dans mon arrondissement au cours de l'année:

	Nombre.
Licences de saumon	451
" d'huîtres	308
" spéciales d'huîtres	35
" de nasses à hareng	8
" de pêche à poche pour éperlan	2,975
" " " " (gratis)	27
" de filets à mailler pour éperlan	192
" " " achigan ou bar	82
" de nasses à achigan ou bar	41
" de fabriques de homard	157
" " " supplémentaires	132
" de mactres à écaille dure et tendre	36

Votre obéissant serviteur,
D. MORRISON,
Inspecteur des pêcheries.

RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE L'ARRONDISSEMENT N° 3 (EAUX FLUVIALES).

A Monsieur le directeur des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon quinzième rapport annuel sur les pêcheries fluviales du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier 1916-17, ainsi qu'un état-statistique des quantités de poisson capturées, de leur valeur commerciale et des quantités et de la valeur industrielle du matériel employé.

Le tableau comparatif suivant indique une augmentation de 8 pour 100 en valeur commerciale par rapport à la pêche faite en 1915-16.

Années.	Valeur du poisson.	Valeur du matériel.
1915-16	$36,123	$45,870
1916-17	48,460	49,388

A mon avis, ces chiffres sont très satisfaisants dans l'ensemble, et particulièrement en ce qui concerne la pêche du saumon, du gaspareau et de la truite.

SAUMON.

On observe une augmentation remarquable dans la pêche de cette espèce, qu'on peut appeler le roi des poissons sportifs, par rapport aux années dernières. Il ne serait probablement pas juste d'en attribuer tout le résultat à l'efficacité des mesures employées pour la protection des pêcheries, attendu qu'il n'existe aucun doute que le service qui s'emploie à la propagation de ce poisson accomplit lui aussi une œuvre des plus méritoires; mais en moi-même, je ne puis m'empêcher de penser qu'en notre qualité de gardes-pêche, chargés de surveiller sa montée sur tout le cours de la rivière Saint-Jean et de ses tributaires jusqu'aux frayères, situées à la source de ces cours d'eau, nous pouvons, en droit, nous réclamer d'une part des avantages obtenus.

Dans le passé, en effet, nous avons eu à notre emploi des gardes-pêche très dévoués mais d'autres moins empressés dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Un trait à noter pour la pêche du saumon a été la quantité de poisson capturé très à bonne heure dans la saison dans cette partie de la rivière Saint-Jean qui baigne le comté d'York; on en a pêché des centaines en des endroits où après la crue des

eaux du printemps on prépare le sol pour la culture. Les pêcheurs, soit à la mouche, soit au filet, sont partagés d'avis sur la question de fixer si ces poissons étaient réellement frais arrivés de la mer, ou s'ils n'appartenaient pas plutôt au groupe considérable monté l'automne dernier et qui a hiverné dans la rivière; quoi qu'il en soit, le poisson s'est présenté dans des conditions merveilleuses en ce qui concerne la couleur, la saveur et la fermeté de la chair, de sorte que les pêcheurs se sont déclarés très satisfaits.

Le club de saumon de la rivière Tobique et d'autres pêcheurs-amateurs ont remporté de beaux succès à la pêche à la mouche dans les fameuses eaux de la Tobique; on s'est aussi livré en grand à ce sport à l'étang de l'île Hartt, rivière Saint-Jean, même une personne y a pris jusqu'à quarante saumons et saumoneaux et une autre y est allée de ses vingt-sept; en tout on a sorti de cet étang cent individus de l'espèce.

TRUITE.

La truite a beaucoup plus rendu que l'année précédente et les quantités prises si elles sont approximativement exactes (et je n'ai aucune raison de douter qu'elles ne le soient pas) indiquent que cette espèce compte pour un grand facteur dans la question de l'alimentation.

En parcourant mon arrondissement l'année dernière ou il y a deux ans, j'ai rencontré quelquefois des femmes et des jeunes filles pêchant ou portant dans leurs mains des lignes, ce qui indique que cet amusement devient populaire parmi l'élément féminin de ces localités, où il y a un bon nombre de cours d'eau très fréquentés par la truite. Si cet amusement se généralise parmi les femmes de notre population, je crains fort pour l'avenir de notre belle truite de lac. J'ose néanmoins espérer que nos piscifactures sauront compenser les vides créés par ces nouvelles mœurs.

POISSON BLANC.

On prend chaque année une petite quantité de cet excellent poisson. Un trait particulier au sujet de ce poisson est le gros gizzard qu'on trouve surtout dans les eaux en aval de Grand-Falls, d'où le nom de "gizzardfish", mais que les experts affirment être du poisson blanc; quelques-uns pèsent six livres chacun.

Un couple de ce poisson d'un poids variant de trois ou quatre livres chacun a été capturé et envoyé au musée à Ottawa, la saison dernière.

J'ai confiance que les habitants des environs du lac Baker, comté de Madawaska, pourront être autorisés à prendre du poisson blanc dans le lac Baker cette saison.

GASPAREAU.

Le gaspareau offre une augmentation sensible par rapport à l'année précédente, non pas à mon avis parce que la montée a été plus considérable, mais parce que la demande s'en est accrue. Les négociants de Saint-Jean, qui commercent de cette espèce de poisson, n'avaient pas consenti, en 1915, à offrir un prix suffisant pour induire les pêcheurs à se livrer à cette pêche sur une grande échelle; mais les prix ayant haussé la saison dernière, il en est résulté que la pêche de ce poisson a été plus abondante. On n'en consomme qu'une faible partie sur place; la grande masse est expédiée par un négociant en poisson de Saint-Jean à des marchands de New-York, pour être de là envoyée aux îles du sud.

ALOSE.

C'est avec grande satisfaction qu'il m'est encore possible de faire rapport d'une capture abondante d'alose; même les chiffres sont un peu plus élevés qu'en 1915. Au point de vue alimentaire c'est un poisson important et si on peut le comparer à la même espèce prise dans les eaux du port de Saint-Jean, parce qu'il perd vite de sa fermeté et de sa saveur, à mesure qu'il s'éloigne de l'embouchure de la rivière Saint-Jean, il n'en est pas moins d'une grande valeur au point de vue alimentaire.

Bien que plusieurs eussent désespéré voir jamais se rétablir cette industrie, elle n'en a pas moins de nouveau pris une place assez importante dans la pêche. En autant que nous pouvons en juger, c'est à la piscifacture pour alose qu'il faut faire remonter cet heureux événement et je voudrais pouvoir convaincre le département de la nécessité de mettre, d'une façon plus rigide, les règlements en vigueur, non seulement en ce qui concerne la pêche de l'alose mais aussi du saumon. La saison de pêche de l'alose devrait se terminer le 30 juin de chaque année et on devrait limiter le nombre de filets par bateau dans les eaux de la Kennébécasis et Washadémoak, où les filets sont fixées. La majorité des pêcheurs ne tendent pas plus de filets qu'ils peuvent raisonnablement en surveiller, mais quelques-uns d'entre eux sont négligents et en posent en si grand nombre que les anguilles dévorent de grandes quantités d'alose avant que les propriétaires de ces filets puissent en retirer le poisson, ce qui donne malheureusement lieu à la destruction de l'alose au profit de l'anguille.

De même, comme le fait observer le garde-pêche Worden, un homme qui a pêché l'alose pendant plusieurs années, le temps prohibé hebdomadaire devrait commencer à midi le samedi jusqu'à midi le lundi suivant, au lieu " du samedi au coucher du soleil jusqu'au lever du soleil le lundi suivant ". Quelques pêcheurs en effet semblent s'imaginer que le soleil se lève peu après minuit le lundi matin.

POISSONS DIVERS.

On a observé une légère augmentation dans la capture du bar ou achigan par comparaison à l'année précédente, mais les quantités totales n'ont pas été considérables.

La capture du doré a augmenté dans une certaine mesure et aurait fourni de meilleurs résultats, n'eût été l'épaisseur de la glace sur les cours d'eau et de la neige qui la recouvrait, ce qui a rendu difficile le travail de tendre les filets.

La capture de l'esturgeon a considérablement fléchi, à proprement parler, et elle ne s'est pas élevée à grand'chose. Cependant les prix ont augmenté de 50 pour 100 et les petites quantités de caviar produites se sont vendues à un prix fabuleux; il est même arrivé qu'un pêcheur en a porté la vente à $2 la livre.

Les pêcheurs de l'anguille semblent avoir obtenu de meilleurs succès qu'en 1915-16, parce qu'on voit une augmentation considérable dans leur compte-rendu. J'espère que cet état de choses continuera jusqu'à ce que le nombre des anguilles ait suffisamment diminué, parce qu'elles sont une source immense de destruction pour le saumon et l'alose quand ces poissons sont captifs dans les filets.

RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE LOCAUX DE L'ARRONDISSEMENT.

Le garde-pêche Gagnon, du comté de Madawaska, rapporte que les conditions climatériques se sont montrées favorables et que la pêche a augmenté, cependant que les infractions à la loi ont été peu nombreuses. Il recommande fortement que les habitants riverains du lac Baker soient autorisés à prendre une quantité limitée de poisson blanc au moyen de filets. On est porté à prendre sans permission actuellement le poisson que renferme ce lac et dont personne ne peut bénéficier au point de vue alimentaire si l'on n'y autorise pas la pêche.

Le garde-pêche Watson, du comté de Victoria, affirme qu'il a constaté que la pêche de tous les poissons marchands s'est améliorée par rapport à la campagne précédente, et que tout donne lieu d'espérer que le saumon remontera de nouveau la Rivière-au-Saumon par bandes plus nombreuses que par les saisons dernières. Il recommande de nommer, le 1er juin, un garde-pêche spécial sur cette rivière, avec juridiction à partir de l'embouchure jusqu'au moulin Davis et un autre, le 1er juillet, pour la partie comprise entre le moulin Davis et l'endroit de bifurcation, et cela en vue d'assurer une protection plus efficace à ces pêcheries.

Dans le comté de Carleton, division de la rivière Saint-Jean, la pêche s'est maintenue à peu près dans la moyenne, cependant que le saumon et la truite ont donné de légères augmentations. J'ai éprouvé beaucoup de difficultés avec les braconniers de cette localité et j'ai besoin de gardes-pêche plus jeunes et plus actifs car le seul homme approprié aux conditions, que j'avais à mon service, s'est enrôlé dans l'armée. Le premier garde-pêche, monsieur Crawford, sur la rivière Miramichi, me fait observer que le saumon s'est montré plutôt rare au cours de la saison de pêche, parce que le niveau de l'eau s'est maintenu considérablement bas; cependant les abondantes pluies de septembre ont permis aux poissons de se rendre frayer à la source.

Le garde-pêche McNally, dont la juridiction s'étend sur la partie du fleuve Saint-Jean, qui baigne le comté d'York, fait rapport d'une augmentation substantielle, près de 70 quintaux, dans les quantités de saumon capturé par rapport à l'année précédente, et il est d'avis que ce poisson augmente sans cesse en nombre. La pêche de l'alose, tout en n'étant pas aussi considérable qu'en 1915, s'est cependant montrée fructueuse. Il recommande que la campagne de pêche de l'alose se termine le 30 juin, attendu qu'on prend en juillet de nombreux sujets prêts à frayer. La truite a été abondante; il faut en dire autant du gaspareau, qui était gras et de belle taille.

Il y avait dans son district 120 pêcheurs licenciés pour la pêche du saumon. Il a saisi quatre filets qu'il a confisqués pour pêche illicite au cours de ces trois années de service.

Il a réussi à réduire considérablement le braconnage qui cesserait tout à fait s'il avait entière maîtrise sur les gardes-pêche.

Le garde-pêche Niles, des districts Sainte-Croix et Miramichi, m'a affirmé verbalement que les pêcheries des eaux de la Sainte-Croix avait donné des résultats très satisfaisants, en ce qui concerne le saumon des lacs, la truite, le bar et la perche. Dans la partie de la Miramichi la truite a été abondante, mais la montée du saumon très peu considérable, à cause du niveau bas des eaux pendant toute la campagne de pêche.

Le garde-pêche Babbit, du comté de Sunbury, m'informe que la pêche du saumon et du gaspereau a été très satisfaisante, celle de l'alose passable et celle du doré peu abondante. Les conditions de cette dernière pêche furent très défavorables à cause de l'épaisseur de la glace et de la neige sur les cours d'eau. Ces eaux sont libres de tout débris ou rebuts de scierie.

Le garde-pêche Holmes, du comté de Queens nord-est, dit que la pêche de l'alose dans le grand lac a presque complètement manquée la dernière saison, tandis que le contraire s'est manifesté pour la pêche du gaspareau. Dans la partie du fleuve Saint-Jean, le saumon s'est montré assez abondant, cependant que l'alose a donné des résultats très satisfaisants et le maquereau moins que d'habitude.

Le garde-pêche Worden, du comté de Queens sud-ouest, m'informe que la pêche de l'alose, la principale de son district, a assez bien rendu, tout en étant inférieure à 1915. Il recommande que la saison de l'alose et du gaspareau se termine le 30 juin de chaque année, que les pêcheurs ne soient pas autorisés à tendre leurs filets avant midi le lundi et qu'on les force à les enlever à midi le samedi. En vertu des présents règlements, quand il y a un grand nombre de filets répartis sur une large étendue d'eau, il est probable qu'il se produit quelques violations de la loi, attendu qu'il est difficile pour un garde-pêche de surveiller tout le district et de voir à ce que les filets soient enlevés au moment voulu.

En ce qui concerne le comté de Kings, les gardes-pêche spéciaux font rapport, pour le district du fleuve Saint-Jean, qu'on a observé une grande augmentation et une abondante capture de saumon en même temps qu'une augmentation du gaspareau et un léger fléchissement de l'alose.

Dans le district de la rivière Kennébécasis il y a eu augmentation de l'alose, tandis que la pêche du gaspareau n'a presque pas varié par rapport à l'année précédente, et que la truite a eu tendance à rendre plus abondamment qu'auparavant. Vers la saison du frai, on a vu plus de saumons aux sources de la baie Kennébécasis que depuis nombre d'années, mais il convient de faire observer que peu de ces poissons remontent cette rivière.

Les pêcheries de l'arrondissement de la baie Belleish ont peu d'importance.

Je juge nécessaire, et dans certaines parties de mon district urgent, d'accompagner les gardes-pêche spéciaux dans leurs voyages de surveillance.

Dans les comtés d'York, Carleton et Victoria, où les filets dérivants sont employés à la capture de l'alose, les pêcheurs sont enclins à prendre du saumon dans ces mêmes filets, et il devient nécessaire d'exercer une surveillance active la nuit; c'est pourquoi on emploie des avironneurs experts connaissant parfaitement les cours d'eau, car autrement de grandes quantités de saumon seraient capturées illégalement.

Ci-après, je donne un compte rendu du nombre et du genre de permis délivrés à mon bureau au cours de l'année 1916-17:

Licences de saumon	100
" de filets à saumon	139
" de bar ou achigan	23
" d'esturgeon	5

Votre obéissant serviteur,

H. E. HARRISON,

Inspecteur des pêcheries.

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et de la pêche pour les comtés de CHARLOTTE et SAINT-JEAN,

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.									
		Bateaux à voiles et à gazoline.					Barques.				
		40 tonneaux et plus, nombre.	20 à 40 tonneaux, nombre.	10 à 20 tonneaux, nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gasoline.	Valeur.	Pêcheurs.
	Comté de Charlotte.				$			$		$	
1	Lepreau à Red Head	.....	.....	2	5,000	4	125	2,500	60	12,000	120
2	Red Head à Letang	.....	.....	6	3,000	18	152	2,520	81	20,250	187
3	Letang à St-Georges	.....	.....	5	2,250	18	243	6,975	55	10,300	222
4	St-George à St-Etienne	.....	.....	12	67,500	24	279	12,550	35	14,000	328
5	Grand Manan	.....	1	56	40,900	143	217	4,340	214	81,500	377
6	Campobello	.....	2	4	4,000	50	140	2,600	125	41,000	300
7	Iles de l'Ouest	.....	.....	.....	.....	....	200	3,000	225	67,000	350
	Totaux	.....	3	85	122,650	257	1,356	34,485	795	246,050	1,884
	Comté de St-Jean.										
1	Port de St-Jean	.....	.....	2	800	6	160	4,800	70	21,000	200
2	Lepreau à Chance Harbour	.....	3	3	3,000	21	18	360	27	6,750	54
3	Chance Harbour à St-Jean	.....	.....	5	2,500	10	120	2,400	110	33,600	190
4	St-Jean à la crique Tynemouth	.....	.....	.....	.....	....	2	40	10	1,250	12
5	Tynemouth au comté d'Albert	.....	.....	2	550	4	7	240	8	1,600	18
	Totaux	.....	3	12	6,850	41	307	7,840	225	64,200	474

Numéros.	Divisions de pêche.	Fabriques.			
		Fabriques de sardines.		Fabriques de moules.	
		No.	Valeur.	No.	Valeur.
	Comté de Charlotte		$		$
1	Lepreau à Red Head	.....	.....	2	12,000
2	Red Head à Letang	4	117,000	1	2,000
3	Letang à St-Georges	.....	.....	.....	.....
4	St-Georges à St-Etienne	1	257,000	1	3,000
5	Grand Manan	.....	.....	.....	.....
6	Campobello	.....	.....	.....	.....
7	Iles de l'Ouest	2	25,000	1	2,500
	Totaux	7	399,000	5	19,500
	Comté de St-Jean.				
1	Port de St-Jean	.....	.....	.....	.....
2	Lepreau à Chance-Harbour	.....	.....	.....	.....
3	Chance-Harbour à St-Jean	.....	.....	.....	.....
4	St-Jean à la crique Tynemouth	.....	.....	.....	.....
5	Tynemouth au comté d'Albert	.....	.....	.....	.....
	Totaux	.....	.....	.....	.....

barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel, etc., en usage dans l'industrie province du NOUVEAU-BRUNSWICK, au cours de l'année 1916-17.

Semaques.			Engins de pêche.												
			Filets à mailler, seines, filets à p. et à éperlan.		Nasses.		Lignes traînantes.		Carrelets.		Lignes à main.		Casiers à homard.		
Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Numéros.
	$			$		$		$		$		$		$	
....	.....	....	60	7,500	60	60,000	....	.....	120	600	.....	.....	2,500	2,500	1
11	21,000	27	485	11,300	50	25,080	90	3,000	100	500	110	55	1,950	1,950	2
1	800	2	381	8,000	63	54,000	15	360	120	600	200	100	835	835	3
1	1,200	3	200	15,400	96	96,000	8	320	190	1,000	36	18	200	200	4
....	.....	....	439	26,100	72	186,000	187	3,740	202	3,030	690	690	19,900	29,850	5
3	2,400	6	200	3,500	16	7,000	100	3,000	32	160	500	250	800	800	6
45	22,500	90	300	14,400	96	48,000	20	500	.....	.....	900	450	1,900	1,900	7
61	47,900	128	2,065	86,200	453	476,000	420	10,920	764	5,890	2,436	1,563	28,085	38,035	
2	1,600	4	400	14,000	30	21,500	....	.....	60	300	.....	.....	900	900	1
....	.....	....	200	4,850	7	7,000	27	1,280	20	100	.....	.....	1,000	1,000	2
....	.....	....	1,120	20,800	20	10,000	20	1,000	100	500	.....	.....	2,000	2,000	3
2	1,600	4	.....	.....	1	700	4	30	.....	.....	.....	.....	900	900	4
....	.....	....	8	60	....	.....	4	194	.....	.....	24	24	630	630	5
4	3,200	8	1,728	39,710	58	39,200	55	2,504	180	900	24	24	5,430	5,430	

Autres accessoires.								Nombre de sonnes employées dans les fabriques, entrepôts frigorifiques et poissonneries.	Numéros.
Entrepôts frigorifiques et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées. et quais.		Bachots à sonnette et dévidoirs pour seines.			
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	No.	Valeur.		
	$		$		$		$		
.....	.....	3	600	6	7,000	12	1,200	65	1
5	1,700	27	9,500	24	20,000	83	4,700	310	2
.....	.....	32	1,900	18	1,000	90	2,560	7	3
4	60,000	3	2,000	2	5,000	79	11,850	200	4
1	500	456	270,300	122	48,200	140	23,200	415	5
.....	.....	90	8,000	49	5,000	20	800	.....	6
.....	.....	60	9,000	55	5,800	190	7,500	60	7
10	62,200	671	301,300	276	92,000	614	51,810	1,057	
6	92,500	86	69,000	61	91,500	.....	.....	55	1
.....	.....	3	750	4	300	.....	.....	12	2
5	2,100	40	4,000	14	1,400	3	1,200	16	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
11	94,600	129	73,750	79	93,200	3	1,200	83	

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans les comtés de CHARLOTTE et de SAINT-JEAN, province du NOUVEAU-BRUNSWICK, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Division de pêche.	Saumon, qtx.*	Saumon, valeur.	Homard, qtx.	Homard, valeur.	Morue, qtx.	Morue, valeur.	Eglefin, qtx.	Eglefin, valeur.	Merluche et lingue, qtx.	Merluche et lingue, valeur.	Merlan, qtx.	Merlan, valeur.	Hareng, qtx.	Hareng, valeur.	Alose, qtx.	Alose, valeur.	Gaspareaux, qtx.	Garpareaux, valeur.	Numéros.
	Comtè de Charlotte.		$		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	Lepreau à Red Head	.....	.....	503	10,060	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
2	Red Head à L'Etang	.....	.....	580	11,600	2,350	5,875	6,975	17,437	36,020	45,005	1,315	1,967	13,500	20,250	.....	.....	.....	.....	2
3	L'Etang à St-George	.....	.....	64	1,280	1,550	3,875	2,000	5,000	312	390	3,505	5,256	8	12	.....	.....	.....	.....	3
4	St.Georges à St-Stephen	.....	.....	28	560	.....	.....	1,590	3,975	436	465	.....	.....	3,600	5,400	.....	.....	.....	.....	4
5	Grand Manan	.....	.....	2,840	56,800	8,170	20,425	920	2,300	20,615	25,750	5,870	8,805	209,190	313,785	.....	.....	.....	.....	5
6	Campobello	.....	.....	69	1,380	3,256	8,140	6,300	15,750	22,000	27,500	24,000	36,000	2,800	4,200	.....	.....	.....	.....	6
7	Iles de l'Ouest	.....	.....	496	9,920	200	500	300	750	500	625	12,500	18,750	5,490	8,235	.....	.....	.....	.....	7
	Totaux	.....	.....	4,580	91,600	15,526	38,815	18,085	45,212	79,883	99,735	47,190	70,778	234,588	351,882	.....	.....	.....	.....	
	Comté de St-Jean.																			
1	Port de St-Jean	760	11,400	440	8,800	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200	300	1,200	6,000	37,500	37,500	1
2	Lepreau à Chance-Harbour	660	9,900	572	11,440	700	1,750	170	425	13,224	16,530	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
3	Chance-Harbour à St-Jean	2,3 0	35,250	332	6,640	600	1,500	20	50	5,880	7,350	50	75	8,350	12,525	120	600	1,860	1,860	3
4	St-Jean à la crique Tynemouth	10	150	356	7,120	180	450	.....	.....	.....	.....	.....	.....	105	157	.....	.....	.....	.....	4
5	Tynemouth au comté d'Albert	.....	.....	260	5,200	50	125	.....	.....	.....	.....	55	82	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
	Totaux	3,780	56,700	1,960	39,200	1,530	3,825	190	475	19,104	23,880	105	157	8,655	12,982	1,320	6,600	39,360	39,360	

*Qtx. = 100 liv.

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans les comtés de CHARLOTTE et de SAINT-JEAN, province du NOUVEAU-BRUNSWICK, au cours de l'année 1916-17—*Fin.*

	Divisions de pêche.	Sardines, brls.	Sardines, valeur.	Flétan, qtx.	Flétan, valeur.	Carrelet, qtx.	Carrelet, valeur.	Eperlan, qtx.	Eperlan, valeur.	Truite, qtx.	Truite, valeur.	Raie, qtx.	Raie, valeur.	Anguille, qtx.	Anguille, valeur.	Encornet, qtx.	Encornet, valeur.	Pétoncles, brls.	Pétoncles, valeur.	Mactres, brls.	Mactres, valeur.	Bucardes, qtx.	Bucardes, valeur.	Algues, qtx.	Algues, valeur.	Numéros.
	Comté de Charlotte.		$		$		$		$		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	Lepreau à Red Head	25,700	64,250	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	10,056	10,056	...	...	200	200	1
2	Red-Head à L'Etang	27,860	69,650	10	100	25	50	10	100	58	1,160	...	...	...	...	...	...	...	...	2,130	2,130	...	...	...	...	2
3	L'Etang à St-George	59,482	148,705	...	...	156	312	17	170	...	...	...	...	...	...	3	12	20	80	2,285	2,285	...	...	...	...	3
4	St-George à St-Etienne	87,236	218,090	...	...	13	26	44	440	...	...	34	51	...	...	...	...	...	...	3,650	3,650	332	996	...	...	4
5	Grand Manan	35,620	89,050	110	1,100	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2,750	2,750	5
6	Campobello	5,160	12,900	20	200	210	420	...	...	...	...	...	...	...	...	25	100	600	2,400	150	150	...	...	...	...	6
7	Iles de l'Ouest	30,000	75,000	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3,260	3,260	...	...	...	...	7
	Totaux	271,058	677,645	140	1,400	404	808	71	710	58	1,160	34	51	...	...	28	112	620	2,480	21,531	21,531	332	996	2,950	2,950	
	Comté de St-Jean.																									
1	Port de St-Jean	33,500	83,750	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	90	720	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
2	Lepreau à Chance-Harbour	3,500	8,750	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2
3	Chance-Harbour à St-Jean	7,650	19,125	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3
4	St-Jean à la crique Tynemonth	102	255	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4
5	Tynemouth au comté d'Albert	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5
	Totaux	44,752	111,880	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	90	720	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour les comtés de CHARLOTTE et SAINT-JEAN, province du NOUVEAU-BRUNSWICK, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, frais et gelé, qtx.*	Homard dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée verte-salée, qtx.	Morue séchée, quintals.†	Eglefin frais, qtx.	Eglefin en boîtes, fumé, caisses.	Eglefin séché, quintals.	Merluche et lingue, fraîches, qtx.	Merluche et lingue, séchées, quintals.	Merlan frais, qtx.	Merlan séché, quintals.	Hareng frais, qtx.	Hareng fumé, qtx.	Hareng en boîte, caisses.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boitte, brls.	Hareng pour engrais, brls.	Numéros.
	Comté de Charlotte.																			
1	Lepreau à Red-Head	.....	503	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
2	Red-Head à L'Etang	.....	580	1,406	.....	318	.....	3,960	212	230	11,930	.....	438	390	260	2,428	15	1,920	3,500	2
3	L'Etang à St-George	.....	64	1,550	.....	.....	2,000	.....	.....	.....	104	870	878	8	.....	.....	.....	.....	.....	3
4	St-George à St-Stephen	.....	28	.....	.....	.....	1,590	.....	.....	118	106	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,800	.....	4
5	Grand Manan	.....	2,840	300	1,920	1,340	580	.....	110	.....	6,870	1,850	1,340	71,200	60,600	.....	490	6,990	670	5
6	Campobello	.....	69	2,356	.....	300	6,300	.....	.....	1,000	7,000	3,000	7,000	.....	600	.....	.....	800	.....	6
7	Iles de l'ouest	.....	496	.....	.....	66	300	.....	.....	500	.....	3,500	3,000	1,250	.....	.....	.....	620	1,500	7
	Totaux.....$	.....	4,580	5,612	1,920	2,024	10,770	3,960	322	1,848	26,010	9,220	12,656	72,848	61,460	2,428	505	12,130	5,670	
	Prix.....$	.....	20	50	5	7 50	2 50	8	6	1 25	4	1 50	5	1 50	4	5	6	3	1	
	D'une valeur de.....$	.....	91,600	14,030	9,600	15,180	26,925	31,680	1,932	2,310	104,040	13,830	63,280	109,272	245,840	12,140	3,030	36,390	5,670	
	Comté de St-Jean																			
1	Port de St-Jean	760	440	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200	.....	.....	.....	.....	.....	1
2	Lepreau à Chance-Harbour	660	572	700	.....	.....	170	.....	.....	.....	4,406	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
3	Chance-Harbour à St-Jean	2,350	332	600	.....	.....	20	.....	.....	.....	1,960	50	.....	.....	.....	.....	.....	4,175	.....	3
4	St-Jean à la crique Tynemouth	10	356	.....	90	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	45	.....	4
5	Tynemouth au comté d'Albert	.....	260	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
	Totaux	3,780	1,960	1,350	90	.....	190	.....	.....	.....	6,366	50	18	200	.....	.....	5	4,220	.....	
	Prix.....$	15	20	2 50	5	.....	2 50	.....	.....	.....	4	1 50	5	1 50	.....	.....	6	3	.....	
	D'une valeur de.....$	56,700	39,200	3,375	450	.....	475	.....	.....	.....	25,464	75	90	300	.....	.....	30	12,660	.....	

*Qtl. = 100 livres. †Quintal = 112 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour les comtés de CHARLOTTE et SAINT-JEAN, province du NOUVEAU-BRUNSWICK, au cours de l'année 1916-17—*Fin.*

Numéros.	Divisions de pêche.	Alose fraîche, qtx.	Gaspareau frais, qtx.	Gaspareau salé, brls.	Sardines en boîtes, caisses,	Sardines fraîches ou salées, brls.	Flétan frais, qtx.	Carrelet frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Raie fraîche, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Encornet pour boîtte, brls.	Rêton des fraîches, gls.	Maqtres fraîches, brls.	Maqtres en boîtes, caisses.	Algues séchées, qtx.	Noues de merluche marinées ou séchées, qtx.	Bucardes, qtx.	Huile de poisson, gallons.	Numéros.
	Comté de Charlotte.																				
1	Lepreau à Red-Head					25,700									3,350	6,706	50				1
2	Red-Head à L'Etang				134,300	1,000	10	25	10	58					2,130			180		7,200	2
3	L'Etang à St-George					59,482		156	17				3	40	2,285			2		320	3
4	St-George à St-Etienne				19,380	83,360		13	44		34				500	3,150			332		4
5	Grand Manan					35,620	110										685	110		7,800	5
6	Campobello					5,160	20	210					25	1,200	150			80		15,000	6
7	Iles de l'Ouest					30,000									3,260					5,700	7
	Totaux $				153,680	240,322	140	404	71	58	34		28	1,240	11,675	9,856	735	372	332	36,020	
	Prix $				5	2 50	10	2	10	20	1 50		4	2 50	1	5	6	25	3	60c.	
	D'une valeur de $				768,400	600,805	1,400	808	710	1,160	51		112	3,100	11,675	49,280	4,410	9,300	996	21,612	
	Comté de St-Jean																				
1	Port de St-Jean	1,200	1,500	12,000		33,500						90									1
2	Lepreau à Chance-Harbour					3,500												50		1,500	2
3	Chance-Harbour à St-Jean	120	1,860			7,650												21		1,000	3
4	St-Jean à le crique Tynemouth					102															4
5	Tynemouth au comté d'Albert																				5
	Totaux $	1,320	3,360	12,000		44,752						90						71		2,500	
	Prix $	5	1	4 50		2 50						8						25		60c.	
	D'une valeur de $	6,600	3,360	54,000		111,880						720						1,775		1,500	

Comté de Charlotte—D'une valeur totale de $2,260,568
" St-Jean 318,654

RÉCAPITULATION donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais; et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits, vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour l'ARRONDISSEMENT N° 1, province du NOUVEAU-BRUNSWICK, au cours de l'année 1916-17.

Poissons.		Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Valeur totale du poisson vendu.
		Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
			$		$	$
Saumon	qtx.	3,780	56,700			
" frais	"			3,780		56,700
Homard	"	6,540	130,800			
" expédié dans le test	"			6,540		130,800
Morue	"	17,056	42,640			
" fraîche	"			6,962	17,405	
" expédiée verte-salée	"			2,010	10,050	
" séchée	"			2,024	15,180	
						42,635
Eglefin	"	18,275	45,687			
" frais	"			10,960	27,400	
" en boîtes	caisses.			3,960	31,680	
" séché	qtx.			322	1,932	
						61,012
Merluche	"	98,987	123,615			
" fraîche	"			1,848	2,310	
" séchée	"			32,376	129,504	
						131,814
Merlan	"	47,295	70,935			
" frais	"			9,270	13,905	
" séché	"			12,674	63,370	
						77,275
Hareng	"	243,243	364,864			
" frais	"			73,048	109,572	
" en boîtes	caisses			2,428	12,140	
" fumé	qtx.			61,460	245,840	
" mariné	brls.			510	3,060	
" pour boitte	"			16,350	49,050	
" pour engrais	"			5,670	5,670	
						425,332
Alose	"	1,320	6,600			
" fraîche	"			1,320		6,600
Gaspareau	"	39,360	39,360			
" frais	"			3,360	3,360	
" salé	brls.			12,000	54,000	
						57,360
Sardines	"	315,810	789,525			
" en boîtes	csisses.			153,680	768,400	
" fraîches ou salées	brls.			285,074	712,685	
						1,481,085
Flétan frais	qtx.	140	1,400	140		1,400
Carrelet	"	404	808	404		808
Eperlan	"	71	710	71		710
Truite	"	58	1,160	58		1,160
Oulachons	"	34	51	34		51
Anguille	"	90	720	90		720
Encornet	brls.	28	112	28		112
Petoncles	"	620	2,480			
" dans l'écaille	gals.			1,240		3,100
Mactres	"	21,531	21,531			
" fraîches	"			11,675	11,675	
" en boîtes	caisses.			9,856	49,280	
						60,955
Algues	qtx.	2,950	2,950	735		4,410
Noues de merluche	"			443		11,075
Bucardes	"	332	996	332		996
Huile de poisson	gals.			38,520		23,112
Totaux			1,703,644			2,579,222

RÉCAPITULATION donnant le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des navires, barques et filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour l'ARRONDISSEMENT N° 1, province du NOUVEAU-BRUNSWICK, au cours de l'année 1916-17.

—	Nombre.	Valeur.
		$
Voiliers et bateaux à gazoline	103	129,500
Barques (à voiles)	1,663	42,325
" (gazoline)	1,020	310,250
Semaques	65	51,100
Filets à mailler, seines, filets à péages et à éperlan, etc	3,793	125,910
Nasses	511	515,200
Lignes traînantes	475	13,424
Carrelets	994	6,790
Lignes à main	2,460	1,587
Casiers à homard	33,515	43,465
Fabriques de sardines	7	399,000
Bachots à sonnettes et dévidoires pour seines	617	53,010
Fabriques de moules	5	19,500
Entrepôts frigorifiques et glacières	21	156,800
Fumoirs et poissonneries	800	375,050
Jetées et quais	355	185,200
Totaux	.....	2,428,111

Nombre d'hommes employés sur les navires	298
" " " barques	2,358
" " " semaques	136
Nombre de personnes employées dans les entrepôts frigorifiques, fabriq., etc	1,140
	3,932

ARRONDISSEMENT N° 2.

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche pour l'ARRONDISSEMENT N° 2, province du NOUVEAU-BRUNSWICK, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.												Engins de pêche.						Numéros.
		Navires à vapeur.			Voiliers et bateaux à gazoline.			Barques.				Semaques.		Filets à mailler, seines, filets à piège et à éperlan.		Nasses.		Lignes traînantes.		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	(20 à 40 tonnes.) Nombre.	(10 à 40 tonnes.) Nombre.	Valeur.	A voiles et à ramés.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
	Comté de Ristigouche.			$			$		$		$		$		$		$		$	
1	En amont de Dalhousie...	.....	.....	.....	.....	1	800	46	950	3	4,500	3	350	1,150	14,800	.....	.....	.....	.....	1
2	En aval de Dalhousie....	.....	.....	.....	.....	1	500	220	5,750	12	3,600	1	500	2,000	25,000	.....	.....	.....	.....	2
	Totaux.....	.....	.....	.....	.....	2	1,300	266	6,700	15	8,100	4	850	3,150	39,800	.....	.....	.....	.....	
	Comté de Gloucester.																			
3	Beresford, etc.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	452	13,200	23	6,000	2	300	4,300	28,000	.....	.....	15	200	3
4	Bathurst et New-Brandon.....	.....	.....	.....	.....	5	3,000	340	8,500	13	4,500	.....	.....	4,150	26,000	.....	.....	45	675	4
5	Caraquet, etc.....	.....	.....	.....	21	130	108,450	410	16,000	6	6,000	4	400	3,200	22,500	.....	.....	160	1,300	5
6	Shippegan et Iles Miscou.....	.....	.....	.....	6	71	54,000	395	28,500	17	5,000	.....	.....	1,400	16,000	.....	.....	80	600	6
7	Tracadie, Inkerman, etc..	.....	.....	.....	.....	30	38,000	440	15,350	16	14,000	.....	.....	5,350	43,900	.....	.....	50	320	7
	Totaux.....	.....	.....	.....	27	236	203,450	2,037	81,550	75	35,500	6	700	18,400	136,400	.....	.....	350	3,095	
	Comté de Northumberland.																			
8	Chatham, Néguac, etc....	1	16	2,500	.....	2	1,400	470	12,500	7	3,300	2	150	8,760	106,340	.....	.....	.....	.....	8
9	Baie du Vin, etc.....	.....	.....	.....	.....	4	4,200	319	8,300	40	15,800	.....	.....	6,300	88,500	.....	.....	.....	.....	9
10	Rivière Miramichi, S.-O. et N.-O.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	210	2,950	2	1,000	.....	.....	1,800	12,000	.....	.....	.....	.....	10
	Totaux.....	1	16	2,500	.....	6	5,600	999	23,750	49	20,100	2	150	16,860	206,840	.....	.....	.....	.....	

	Comté de Kent.																			
11	Richibouctou, etc.	.....	.....	.....	.....	9	3,350	260	18,500	94	28,200	1	500	4,900	42,100	.....	.....	29	700	11
12	Bouctouche, etc.	.....	.....	.....	.....	10	9,500	592	22,050	23	12,300	1	500	3,000	30,500	.....	.....	.....	.....	12
13	Dundas	.....	.....	.....	.....	.....	.....	475	12,800	25	7,400	....	.....	1,463	10,530	.....	.....	5	120	13
	Totaux	.....	.....	.....	.....	19	12,850	1,327	53,350	142	47,900	2	1,000	9,363	83,130	.....	.....	34	820	
	Comté de Westmorland.																			
14	Shédiac, etc.	.....	.....	.....	1	4	4,000	520	15,500	89	24,400	1	300	3,140	19,500	.....	.....	.....	.....	14
15	Botsford	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200	10,000	410	80,000	....	.....	1,750	14,500	1	100	.....	.....	15
16	Sackville et Westmorland	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	2,500	200	35,000	....	.....	3,075	19,925	2	900	.....	.....	16
17	Dorchester	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	3,500	.....	.....	....	.....	170	1,900	.....	.....	.....	.....	17
	Totaux	.....	.....	.....	1	4	4,000	850	31,500	699	139,400	1	300	8,135	55,825	3	1,000	.....	.....	
18	*Comté d'Albert.*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	400	2	600	....	.....	220	850	4	1,200	.....	.....	18

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche pour l'ARRONDISSEMENT N° 2, province du NOUVEAU-BRUNSWICK, au cours de l'année 1916-17—*Fin.*

Numéros.	Divisions de pêche.	Engins de pêche.				Fabriques.				Autres accessoires.						Personnes employées.				Numéros.
		Lignes à main.		Casiers à homard.		Fabriques de homard.		Fabriques de moules.		Entrepôts frigorifiques et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.		Hommes sur navires.	Hommes sur barques.	Hommes sur semaques.	Nombre de personnes employées dans les fabriques, les entrepôts frigorifiques et les poissonneries.	
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.					
	Comté de Ristigouche.		$		$		$		$		$		$		$					
1	En amont de Dalhousie...	20	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	16,000	2	800	.....	.....	5	56	6	30	1
2	En aval de Dalhousie.....	30	15	3,800	4,750	2	1,900	.....	.....	5	9,000	4	2,000	1	200	2	360	4	40	2
	Totaux.....	50	25	3,800	4,750	2	1,900	.....	.....	8	25,000	6	2,800	1	200	7	416	10	70	
	Comté de Gloucester.																			
3	Beresford, etc.....	216	216	3,580	4,475	3	2,450	.....	.....	7	3,600	22	2,550	.....	.....	.....	870	2	98	3
4	Bathurst et New-Brandon.....	450	375	11,290	14,112	14	7,600	.....	.....	9	3,800	.....	.....	.....	.....	15	678	.....	200	4
5	Caraquet, etc.....	2,416	2,416	11,000	13,750	8	10,000	.....	.....	4	5,000	30	7,500	3	2,500	642	800	12	486	5
6	Shippegan et les Iles Miscou.....	1,860	1,550	28,500	35,625	47	35,000	.....	.....	5	3,000	27	8,500	2	1,800	340	750	.....	600	6
7	Tracadie, Inkerman, etc..	1,096	650	7,950	9,938	13	10,000	1	5,000	16	27,000	55	6,000	2	2,000	115	830	.....	458	7
	Totaux.....	6,038	5,207	62,320	77,900	85	65,050	1	5,000	41	42,400	134	24,550	7	6,300	1,112	3,928	14	1,842	
	Comté de Northumberland.																			
8	Chatham, Néguac.....	80	80	16,391	20,489	13	10,500	.....	.....	24	16,000	80	14,160	.....	.....	11	720	2	383	8
9	Baie-du-Vin, etc.....	18	18	10,800	13,500	7	11,500	.....	.....	13	13,500	8	1,200	1	3,500	12	490	.....	268	9
10	Rivière Miramichi, Sud-Ouest et Nord-Ouest....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	1,800	28	700	.....	.....	.....	220	.....	30	10
	Totaux.....	98	98	27,191	33,989	20	22,000	.....	.....	44	31,300	116	16,060	1	3,500	23	1,430	2	681	

	Comté de Kent.																			
11	Richibouctou, etc.	420	210	25,900	32,375	12	9,400	....	.....	21	18,400	13	1,200	17	10,500	24	460	3	294	11
12	Bouctouche, etc.	350	200	13,200	16,500	9	5,900	....	.....	8	7,000	6	1,500	3	1,500	21	600	2	325	12
13	Dundas	100	50	16,580	20,725	6	5,000	1	400	6	1,500	....	.....	....	.....	.....	880	.....	175	13
	Totaux	870	460	55,680	69,600	27	20,300	1	400	35	26,900	19	2,700	20	12,000	45	1,940	5	794	
	Comté de Westmorland.																			
14	Shédiac, etc.	100	50	21,750	27,188	12	14,500	....	.....	8	25,000	10	9,000	4	27,000	10	848	2	438	14
15	Botsford	300	150	32,000	40,000	15	18,200	....	.....	35	6,000	110	25,000	20	4,000	.....	1,200	.....	600	15
16	Sackville et Westmorland	200	100	.....	.....	....	.....	....	.....	30	6,000	145	31,000	18	2,500	.....	516	.....	530	16
17	Dorchester	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	....	.....	15	400	2	500	.....	60	.....	30	17
	Totaux	600	300	53,750	67,188	27	32,700	....	.....	73	37,000	280	65,400	44	34,000	10	2,624	2	1,598	
18	*Comté d'Albert.*	3	3	250	312	....	.....	....	.....	1	150	2	150	....	.....	.....	34	.....	2	18

PÊ

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état 1916-

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, qtx.*	Saumon, valeur.	Homard, qtx.	Homard, valeur.	Morue, qtx.	Morue, valeur.	Eglefin, qtx.	Eglefin, valeur.	Merluche et lingue, qtx.	Merluche et lingue, valeur.
	Comté de Ristigouche.		$		$		$		$		$
1	En amont de Dalhousie	700	8,400	.....	.....	20	50	.....	.....	.....	.....
2	En aval de Dalhousie	2,574	30,888	1,092	5,460	350	875	.....	.....	50	100
	Totaux	3,274	39,288	1,092	5,460	370	925	.....	.....	50	100
	Comté de Gloucester.										
3	Beresford, etc	1,434	17,208	1,474	7,370	4,250	10,625	.....	.....	.....	.....
4	Bathurst et New-Brandon	960	11,520	4,758	23,790	625	1,563	.....	.....	.....	.....
5	Caraquet, etc	.....	.....	2,400	12,000	94,200	235,500	4,800	9,600	6,000	12,000
6	Shippigan et Iles Miscou	.....	.....	16,359	81,795	53,750	134,375	4,250	8,500	4,800	9,600
7	Tracadie, Inkerman, etc	730	8,760	6,221	31,105	21,115	52,787	.....	.....	.....	.....
	Totaux	3,124	37,488	31,212	156,060	173,940	434,850	9,050	18,100	10,800	21,600
	Comté de Northumberland										
8	Chatham, Néguac, etc	1,323	15,876	8,651	43,255	2,136	5,340	.....	.....	.....	.....
9	Baie-du-Vin, etc	4,641	55,692	6,364	31,820	524	1,310	.....	.....	.....	.....
10	Rivière Miramichi S.-O et N.-O	305	3,660	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Totaux	6,269	75,228	15,015	75,075	2,660	6,650	.....	.....	.....	.....
	Comté de Kent.										
11	Richibouctou, etc	355	4,260	19,010	95,050	3,400	8,500	20	40	5,890	11,780
12	Bouctouche, etc	.....	.....	7,477	37,385	1,300	3,250	.....	.....	.....	.....
13	Dundas	.....	.....	3,453	17,265	280	700	.....	.....	.....	.....
	Totaux	355	4,260	29,940	149,700	4,980	12,450	20	40	5,890	11,780
	Comté de Westmorland.										
14	Shédiac, etc	80	960	7,205	36,025	1,300	3,250	.....	.....	.....	.....
15	Botsford	.....	.....	8,400	42,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....
16	Sackville et Westmorland	.....	.....	.....	.....	95	237	.....	.....	.....	.....
17	Dorchester	30	360	.....	.....	150	375	.....	.....	.....	.....
	Totaux	110	1,320	15,605	78,025	1,545	3,862	.....	.....	.....	.....
18	*Comté d'Albert.*	5	60	51	255	9	23	.....	.....	.....	.....

*Qtl. = 100 livres.

CHE.

frais, dans l'ARRONDISSEMENT N° 2, province du NOUVEAU-BRUNSWICK, au cours de l'année
17—*Suite.*

Hareng, qtx.	Hareng, valeur.	Maquereau, qtx.	Maquereau, valeur.	Alose, qtx.	Alose, valeur.	Gaspareau, qtx.	Gaspareau, valeur.	Flétan, qtx.	Flétan, valeur.	Carrelet, qtx.	Carrelet, valeur.	Eperlan, qtx.	Eperlan, valeur.	Numéros.
	$		$		$		$		$		$		$	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	400	600	2,290	20,610	1
3,184	1,910	6	48	12	96	.....	.....	.....	.....	100	150	855	7,695	2
3,184	1,910	6	48	12	96	.....	.....	.....	.....	500	750	3,145	28,305	
12,300	7,380	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
20,800	12,480	30	240	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	150	203	1,827	4
36,000	21,600	1,500	12,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,000	27,000	5
37,160	22,296	500	4,000	.....	.....	.....	.....	18	144	.....	.....	1,100	9,900	6
7,464	4,478	2,835	22,680	.....	.....	2,450	2,450	.....	.....	.....	.....	1,860	16,740	7
113,724	68,234	4,865	38,920	.....	.....	2,450	2,450	18	144	100	150	6,163	55,467	
5,691	3,414	94	752	493	3,944	3,237	3,237	.....	.....	424	636	19,230	173,076	8
6,229	3,737	566	4,528	177	1,416	2,570	2,570	.....	.....	.....	.....	9,141	82,269	9
.....	.....	.....	.....	1,580	12,640	600	600	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10
11,920	7,151	660	5,280	2,250	18,000	6,407	6,407	.....	.....	424	636	28,371	255,339	
25,333	15,199	5,296	42,368	147	1,176	3,490	3,490	.....	.....	125	187	6,746	60,714	11
2,980	1,788	65	520	.....	.....	850	850	.....	.....	140	210	3,679	33,111	12
8,700	5,220	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	30	760	6,840	13
37,013	22,207	5,361	42,888	147	1,176	4,340	4,340	.....	.....	285	427	11,185	100,665	
69,525	41,715	360	2,880	.....	.....	1,800	1,800	.....	.....	420	630	3,220	28,980	14
45,000	27,000	155	1,240	.....	.....	400	400	.....	.....	.....	.....	2,425	21,825	15
15,600	9,360	.....	.....	125	1,000	750	750	.....	.....	.....	.....	445	4,005	16
70	42	.....	.....	420	3,360	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	17
130,195	78,117	515	4,120	545	4,360	2,950	2,950	.....	.....	420	630	6,090	54,810	
60	36	.....	.....	333	2,664	263	263	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état
l'année

Numéros.	Divisions de pêche.	Truite, qtz.	Truite, valeur.	Esturgeon, qtx.	Esturgeon, valeur.	Achigan, qtx.	Achigan, valeur.	Anguilles, qtx.	Anguilles, valeur.	Petite morue, qtx.	Petite morue, valeur.
	Comté de Restigouche.		$		$		$		$		$
1	En amont de Dalhousie	10	80	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	150
2	En aval de Dalhousie	70	560	.....	.....	12	120	55	330	20	30
	Totaux	80	640	.....	.....	12	120	55	330	120	180
	Comté de Gloucester.										
3	Beresford, etc	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	Bathurst et New-Brandon	10	80	.....	.....	10	100	5	30	2,080	3,120
5	Caraquet, etc	10	80	.....	.....	30	300	150	900	300	450
6	Shippegan et Iles Miscou	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	Inkerman, Tracadie, etc	95	760	.....	.....	175	1,750	465	2,790	175	262
	Totaux	115	920	.....	.....	215	2,150	620	3,720	2,555	3,832
	Comté de Northumberland.										
8	Chatham, Néguac, etc	30	240	.....	.....	85	850	40	240	9,834	14,751
9	Baie-du-Vin, etc	11	88	.....	.....	118	1,180	8	48	186	279
10	Rivière Miramichi, Sud-Ouest et Nord-Ouest	92	736	.....	.....	7	70	40	240	.....	.....
	Totaux	133	1,064	.....	.....	210	2,100	88	528	10,020	15,030
	Comté de Kent.										
11	Richibouctou, etc	5	40	.....	.....	666	6,660	92	552	243	364
12	Bouctouche, etc	50	400	.....	.....	72	720	130	780	40	60
13	Dundas	.....	.....	.....	.....	.....	.....	70	420	400	600
	Totaux	55	440	.....	.....	738	7,380	292	1,752	683	1,024
	Comté de Westmorland.										
14	Shédiac, etc	5	40	.....	.....	20	200	60	360	170	255
15	Botsford	125	1,000	.....	.....	20	200	20	120	.....	.....
16	Sackville et Westmorland	32	256	20	100	.....	.....	55	330	.....	.....
17	Dorchester	40	320	.....	.....	.....	.....	45	270	40	60
	Totaux	202	1,616	20	100	40	400	180	1,080	210	315
18	*Comté d'Albert.*	75	600	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

*Qtl. = 100 livres.

CHE.

frais, dans l'ARRONDISSEMENT N° 2, province du NOUVEAU-BRUNSWICK, au cours de 1916-17—*Suite.*

Poissons divers, qtx.	Poissons divers, val.	Encornet, brls.	Encornet, valeur.	Huîtres, brls.	Huîtres, valeur.	Mactres à écaille tendre, brls.	Mactres à écaille tendre, valeur.	Mactres à écaille dure, brls.	Mactres à écaille dure, valeur.	Algues, crabes, bucardes, etc. qtx.	Algues, crabes, bucardes, etc., valeur.	Phoques, nombre.	Phoques, valeur.	Numéros
	$		$		$		$		$		$		$	
10	10	...	...	...	...	5	10	...	...	...	...	...	...	1
200	200	...	...	...	...	25	50	...	...	...	...	...	...	2
210	210	...	...	...	...	30	60	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	305	610	...	...	...	...	...	...	3
...	...	...	...	...	...	70	140	...	...	...	...	...	...	4
...	...	150	450	350	2,100	1,200	2,400	...	...	...	...	...	...	5
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	6
200	200	...	...	...	...	3,020	6,040	...	...	...	...	...	...	7
200	200	150	450	350	2,100	4,595	9,190	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	330	1,980	959	1,918	...	...	...	...	10	30	8
...	...	...	...	3,363	20,178	...	...	...	...	...	...	...	...	9
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	10
...	...	...	...	3,693	22,158	959	1,918	...	...	...	...	10	30	
28	28	...	...	164	984	16	32	...	...	22	22	9	27	11
...	...	...	...	2,270	13,620	...	...	169	338	...	...	...	...	12
...	...	...	...	1,485	8,910	300	600	...	...	...	...	...	...	13
28	28	...	...	3,919	23,514	316	632	169	338	22	22	9	27	
...	...	...	...	220	1,320	140	280	300	600	...	...	2	6	14
...	...	...	...	70	420	40	80	...	...	...	...	...	...	15
...	...	...	...	42	252	20	40	...	...	...	...	...	...	16
...	...	...	...	...	...	30	60	...	...	...	...	...	...	17
...	...	...	...	332	1,992	230	460	300	600	...	...	2	6	
...	...	...	...	...	...	2	4	...	...	...	...	...	...	18

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes pour l'ARRONDISSEMENT N°2, province du NOUVEAU-BRUNSWICK, au cours de l'année 1916-17—*Suite.*

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon frais ou gelé, qtx.	Saumon en boîtes, caisses.	Saumon salé, qtx.	Homard en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée verte-salée, qtx.	Morue séchée, †quintals.	Eglefin frais, qtx.	Eglefin séché, quintals.	Merluche et lingue fraîches, qtx.	Merluche et lingue séchées, quintals.	Hareng frais, qtx.	Hareng fumé, qtx.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boitte, brls.	Hareng pour engrais, brls.	Maquereau frais, qtx.	Maquereau salé, brls.	Alose fraîche, qtx.	Numéros.
	Comté de Ristigouche.																					
1	En amont de Dalhousie	700					20															
2	En aval de Dalhousie	2567	1	6	485	122	212		46			14	12	102	482	220	300	429	6		12	
	Totaux	3267	1	6	485	122	232		46			14	12	102	482	220	300	429	6		12	
	Prix $	15	20	16	20	8	3		8			3	6	2	4	5	1·50	60c	12		12	
	D'une valeur de	49005	20	96	9700	976	696		368			42	72	204	1928	1100	450	257	72		120	
	D'une valeur totale de																					
	Comté de Gloucester.																					
3	Beresford, etc	1434			410	653	295	716	841					600		800	100	4550				3
4	Bathurst, New-Bandon, etc	960			2304	149	54	173	75					1360		1770	910	6155				4
5	Caraquet, etc				1200		200	5000	28000		1600		2000	1500		1000	1500	14250	1410	30		5
6	Shippegan et Iles Miscou				8179		123	5521	14195	2	1416		1600	260		1080	8830	8000	515	5		6
7	Tracadie, Inkerman, etc	730			2351	1517	778	6930	2159					180		1180	1137	735	2835			7
	Totaux	3124			14444	2319	1450	18340	45270	2	3016		3600	3900		5830	12477	33690	4760	35		
	Prix	15			20	8	3	5	8	3	6		6	2		5	1·50	60c	12	14		
	D'une valeur de	46860			288880	18552	4350	91700	362160	6	18096		21600	7800		29150	18715	20214	57120	490		

	Comté de Northumberlana.																					
8	Chatham, Néguac, etc	1323	....	....	4308	34	89	110	609	....	....	....	....	65	35	420	1228	920	94	....	493	8
9	Baie-du-Vin, etc	4629	15	....	2712	940	74	225	....	....	....	....	....	40	....	113	725	2200	473	31	177	9
10	Rivière Miramichi Sud-Ouest et Nord-Ouest	305	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1580	10
	Totaux	6257	15	....	7020	974	163	335	609	....	....	....	....	105	35	533	1953	3120	567	31	2250	
	Prix	15	20	....	20	8	3	5	8	....	....	....	....	2	4	5	1·50	60c	12	14	10	
	D'une valeur de	93855	300	....	140400	7792	489	1675	4872	....	....	....	....	210	140	2665	2930	1872	6804	434	22500	
	D'une valeur totale de	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	

*Qtl. = 100 livres. †Quintal = 112 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes pour l'ARRONDISSEMENT N° 2, province du NOUVEAU-BRUNSWICK, au cours de l'année 1916-17—*Suite.*

Numéros.	Divisions de pêche.	Gaspareau frais, qtx.	Gaspareau salé, barils.	Flétan frais, qtx.	Carrelet frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Bar frais, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Petite morue fraîche, qtx.	Poisson div. frais, qtx.	Encornet pour boîtte, qtx	Huîtres fraîches, barils.	Mactres fraîches, barils.	Mactres en boîtes, caisses	Langues et noues, marinées ou séchées, qtx.	Peaux de phoques communs.	Huile de poisson, galls.	Valeur totale.	Numéros.
	Comté de Ristigouche.																			
1	En amont de Dalhousie	....	....	....	400	2290	10	....	....	100	10	....	....	5	....	....	....		$109,050	1
2	En aval de Dalhousie	....	....	....	100	855	70	12	55	20	200	....	....	25	....	....	....	50		2
	Totaux	....	....	....	500	3145	80	12	55	120	210	....	....	30	....	....	....	50		
	Prix $	....	....	....	2	13	10	12	8	3	1	....	....	3	....	....	....	30c		
	D'une valeur de $	....	....	....	1000	40885	800	144	440	360	210	....	....	90	....	....	....	15		
	D'une valeur totale de	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	$109,050	
	Comté de Gloucester.																			
3	Beresford, etc	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	305	....	....	....	....		3
4	Bathurst, New-Bandon, etc	....	....	....	100	203	10	10	5	2080	....	....	....	70	....	....	....	....		4
5	Caraquet, etc	....	....	....	....	3000	10	30	150	300	....	150	350	1200	....	....	....	18000		5
6	Shippigan et Iles Miscou	....	....	18	....	1100	....	....	....	....	....	....	....	....	....	47	....	6800		6
7	Tracadie, Inkerman, etc	2450	....	....	....	1860	95	175	465	175	200	....	....	....	3020	....	....	1900		7
	Totaux	2450	....	18	100	6163	115	215	620	2555	200	150	350	1575	3020	47	....	26700		
	Prix	2	....	10	2	13	10	12	8	3	1	3	7	3	5	5	....	30c		
	D'une valeur de	4900	....	180	200	80119	1150	2580	4960	7665	200	450	2450	4725	15100	235	....	8010		
	D'une valeur totale de	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	$1,118,617	

	Comté de Northumberland.																		
8	Chatham, Néguac, etc	45	1064	....	424	19230	30	85	40	9834	....	....	330	55	904	....	10	200	
9	Baie-du-Vin, etc	320	750	....	....	9141	11	118	8	186	....	....	3363	....	....	....	....	....	
10	Rivières Miramichi, S.-O. et N.-O	....	200	....	....	....	92	7	40	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
	Totaux	365	2014	....	424	28371	133	210	88	10020	....	....	3693	55	904	....	10	200	
	Prix	2	4	....	2	13	10	12	8	3	....	....	7	3	5	....	3	30c	
	D'une valeur de	730	8056	....	848	368823	1330	2520	704	30060	....	....	25851	165	4520	....	30	60	
	D'une valeur totale de	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	$730,635

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes pour l'ARRONDISSEMENT N°2, province du NOUVEAU-BRUNSWICK, au cours de l'année 1916-17—*Suite.*

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon frais ou gelé, *qtx.	Saumon en boîtes, caisses.	Saumon salé, qtx.	Homard en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée fraîche, salée, qtx.	Morue séchée, qtx. †	Eglefin frais, qtx.	Eglefin séché, qtx.	Merluche et lingue fraîche, qtx.	Merluche et lingue séchées, qtx.	Hareng frais, qtx.	Hareng fumé, qtx.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boitte, brls.	Hareng pour engrais, brls.	Maquereau frais, qtx.	Maquereau salé, brls.	Alose fraîche, qtx.	Alose salée, brls.	Numéros.
	Comté de Kent.																						
11	Richibouctou, etc.	355	....	....	9394	221	889	1005	167	20	....	1	1963	3457	3450	1840	3000	1683	5260	12	147	....	11
12	Bouctouche, etc.	....	....	....	3094	1288	610	345	....	....	....	....	....	270	....	470	650	....	65	....	....	....	12
13	Dundas, etc.	....	....	....	1726	....	280	....	....	....	....	....	....	1800	....	....	3000	450	....	....	....	....	13
	Totaux	355	....	....	14214	1509	1779	1350	167	20	....	1	1963	5617	3450	2310	6650	2133	5325	12	147	....	
	Prix	15	....	....	20	8	3	5	8	3	....	3	6	2	4	5	1·50	60c	12	14	10	....	
	D'une valeur de	5325	....	....	284280	12072	5337	6750	1336	60	....	3	11778	11234	13800	11550	9975	1280	63900	168	1470	....	
	Valeur total	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
	Comté de Westmorland.																						
14	Shédiac, etc.	80	....	....	3458	288	1300	....	....	....	....	....	....	2225	2000	6300	6000	16100	360	....	....	....	14
15	Botsford	....	....	....	4104	192	....	....	....	....	....	....	....	400	16600	200	5000	400	50	35	....	....	15
16	Sackville et Westmorland	....	....	....	....	....	40	20	5	....	....	....	....	400	6300	200	1000	....	....	....	74	17	16
17	Dorchester	30	....	....	....	....	150	....	....	....	....	....	....	70	....	....	....	....	....	....	270	50	17
	Totaux	110	....	....	7562	480	1490	20	5	....	....	....	....	3095	24900	6700	12000	16500	410	35	344	67	
	Prix	15	....	....	20	8	3	5	8	....	....	....	....	2	4	5	1·50	60c	12	14	10	15	
	D'une valeur de	1650	....	....	151240	3840	4470	100	40	....	....	....	....	6190	99600	33500	18000	9900	4920	490	3440	1005	
	Valeur totale	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	

	Comté d'Albert.																						
18	Comté d'Albert	5	....	....	....	51	9	....	....	....	....	....	....	36	....	....	12	....	....	....	33	100	18
	Prix	15	....	....	....	8	3	....	....	....	....	....	....	2	....	....	1·50	....	....	....	10	15	
	D'une valeur de	75	....	....	....	408	27	....	....	....	....	....	....	72	....	....	18	....	....	....	330	1500	
	D'une valeur totale de	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	

*Qtx. = 100 liv. †Quintal = 112 liv.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes pour l'ARRONDISSEMENT N°2, province du NOUVEAU-BRUNSWICK, au cours de l'année 1916-17—*Suite.*

Numéros.	Divisions de pêche.	Gaspareau frais, qtx.	Gaspareau salé, barils.	Flétan frais, qtx.	Carrelet frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Esturgeon frais, qtx.	Bar frais, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Petite morue fraîche, qtx.	Poissons div. frais, qtx.	Encornet pour boitte, qtx.	Huîtres fraîches, barils.	Mactres fraîches, barils.	Mactres en boîtes, caisse.	Algues, crabes, pétoncles et autres mollusques, frais, qtx.	Langues et noues marinées ou séchées, qtx.	Peaux de phoques communs.	Huile de poisson, galls.	Huile de phoque.	Valeur totale.	Numéros.
	Comté de Kent.																						
11	Richibouctou, etc.	40	1150	....	125	6746	5	....	666	92	243	28	....	164	16	....	22	24	9	880	20		11
12	Bouctouche, etc	850	....	....	140	3679	50	....	72	130	40	....	....	2270	169	....	....	....	....	....	....		12
13	Dundas	....	....	....	20	760	....	....	....	70	400	....	....	1485	300	....	....	....	....	....	....		13
	Totaux	890	1150	....	285	11185	55	....	738	292	683	28	....	3919	485	....	22	24	9	880	20		
	Prix	2	4	....	2	13	10	....	12	8	3	1	....	7	3	....	1·50	5	3	30c	60c		
	D'une valeur de	1780	4600	....	570	145405	550	....	8856	2336	2049	28	....	27433	1455	....	33	120	27	264	12		
	D'une valeur totale de	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	$635,836	
	Comté de Westmorland.																						
14	Shédiac, etc	300	500	....	420	3220	5	....	20	60	170	....	....	220	440	....	....	....	2	200	20		14
15	Botsford, etc	70	110	....	....	2425	125	....	20	20	....	....	....	70	40	....	....	....	....	....	....		15
16	Sackville et Westmorland	150	200	....	....	445	32	20	....	55	....	....	....	42	20	....	....	....	....	....	....		16
17	Dorchester	....	....	....	....	....	40	....	....	45	40	....	....	....	30	....	....	....	....	....	....		17
	Totaux	520	810	....	420	6090	202	20	40	180	210	....	....	332	530	....	....	....	2	200	20		
	Prix	2	4	....	2	13	10	10	12	8	3	....	....	7	3	....	....	....	3	30c	60c		
	D'une valeur de	1040	3240	....	840	79170	2020	200	480	1440	630	....	....	2324	1590	....	....	....	6	60	12		
	D'une valeur totale de	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	$431,437	

	Comté d'Albert.																						
18	Comté d'Albert	98	55	....	....	....	75	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....		18
	Prix	2	4	....	....	....	10	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....		
	D'une valeur de	196	220	....	....	....	750	....	....	....	....	....	....	....	6	....	....	....	....	....	....		
	D'une valeur totale de	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	$ 3,602	

RÉCAPITULATION donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus, frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour l'ARRONDISSEMENT N° 2, province du NOUVEAU-BRUNSWICK, au cours de l'année 1916-17.

Poissons.		Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Valeur totale du poisson vendu.
		Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
			$		$	$
Saumon	qtx.	13,137	157,644			
" frais	"			13,118	196,770	
" en boîtes	caisses.			16	320	
" salé au sel sec	qtx.			6	96	197,186
Homard	"					
" en boîtes	"					
" expédié dans le test	"	92,915	464,575			
" en boîtes	caisses.			43,725	874,500	
" expédié dans le test	qtx.			5,455	43,640	918,140
Morue	"	183,504	458,760			
" fraîche	"			5,123	15,369	
" verte-salée	"			20,045	100,225	
" séchée	"			46,097	368,776	484,370
Eglefin	"	9,070	18,140			
" frais	"			22	66	
" fumé (finnies)	"					
" séché	"			3,016	18,096	18,162
Merluche	"	16,740	33,480			
" fraîche	"			15	45	
" séchée	"			5,575	33,450	33,495
Hareng	"	296,096	177,655			
" frais	"			12,855	25,710	
" en boîtes	"					
" fumé	"			28,867	115,468	
" mariné	brls.			15,593	77,965	
" pour boitte	caisses.			33,392	50,088	
" pour engrais	qtx.			55,872	33,523	302,754
Maquereau	qtx.	11,407	91,256			
" frais	"			11,068	132,816	
" salé	brls.			113	1,582	134,398
Alose	qtx.	3,287	26,296			
" fraîche	"			2,786	27,860	
" salée	brls.			167	2,505	30,365
Gaspareau	qtx.	16,410	16,410			
" frais	"			4,323	8,646	
" salé	brls.			4,029	16,116	24,762
Sardines	qtx.					
" en boîtes	caisses.					
" fraîches ou salée	qtx.					
Flétan frais	"	18	144	18		180
Carrelet	"	1,729	2,593	1,729		3,458
Eperlan	"	54,954	494,586	54,954		714,402
Truite	"	660	5,280	660		6,600
Oulachon	"					
Bonito	"					
Esturgeon	"	20	100	20		200
Anguille	"	1,215	12,150	1,215		14,580
Petite morue	"	1,235	7,410	1,235		9,880
Bar	"	13,588	20,381	13,588		40,764
Espadon	"					
Poissons divers	"	438	438	438		438
Encornet	brls	150	450	150		450
Huîtres	brls.	8,294	49,764	8,294		58,058
Mactres	"	6,601	13,202			
" fraîches	"			2,677	8,031	

RÉCAPITULATION donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus, frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour l'ARRONDISSEMENT N° 2, province du NOUVEAU-BRUNSWICK, au cours de l'année 1916-17—*Fin.*

Poissons.		Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Valeur totale du poisson vendu.
		Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
			$		$	$
Mactres en boîtes	caisses	.....	.....	3,924	19,620	27,651
Algues, bucardes et autres mollusques	qtx.	22	22	22	.....	33
Langues et noues	"	.....	.....	71	.....	355
Caviar (œufs d'esturgeons)	"	.....	.....	.....	.....	
Phoques communs	nombre	21	63	.....	.....	
Peaux de phoque commun	"	.....	.....	21	.....	63
Peaux de beluga	"	.....	.....	.....	.....	
Baleines	"	.....	.....	.....	.....	
Huile de poisson	gals.	.....	.....	28,030	.....	8,409
Huile de phoque	"	.....	.....	40	.....	24
Totaux		.....	2,050,799	.....	.....	3,029,177

RÉCAPITULATION donnant le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des navires, barques et filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour l'ARRONDISSEMENT N° 2, province du NOUVEAU-BRUNSWICK, au cours de l'année 1916-17.

—	Nombre.	Valeur.
		$
Navires de pêche à vapeur (tonnage 16)	1	2,500
Voiliers et navires à gazoline	295	227,200
Barques à voile	5,494	197,250
" (gazoline)	982	251,600
Semaques	15	3,000
Filets à mailler, seines, filets à piège et à éperlan	56,128	522,845
Nasses	7	2,200
Lignes traînantes	384	3,915
Lignes à main	7,659	6,093
Casiers à homard	202,991	253,739
Fabriques de homard	161	141,950
" de saumon	.....	.....
" de mactres	2	5,400
Entrepôts frigorifiques et glacières	202	162,750
Fumoirs et poissonneries	557	111,660
Jetées et quais	73	56,000
Totaux	.....	1,948,102

Nombre de personnes employées à bord des navires	1,197
" " " barques	10,372
" " " semaques	33
" " dans les fumoirs, les poissonneries et les fabriques.	4,987
Total	16,589

PÊCHE FLUVIALE, ARRONDISSEMENT N° 3.

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des remorqueurs, navires et barques et la valeur de tous les engins et autre matériel en usage dans l'industrie de la pêche pour les comtés de KINGS, QUEENS, SUNBURY, YORK, CARLETON, VICTORIA et MADAWASKA, province du NOUVEAU-BRUNSWICK, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Barques.					Filets à mailler.		Pièges à anguille.		Lignes à main.		Entrepôts frigorifiques et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Numéros.
		A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
	Comté de Kings—		$		$			$		$		$		$		$	
1	Division de la rivière St-Jean	35	700	3	700	60	85	1,700	.....	.....	50	100	.....	.....	10	100	1
2	Division de la rivière Kennebecasis	40	400	4	800	35	110	1,100	100	200	375	550	.....	.....	25	250	2
3	Division de la baie de Belle-Isle	20	300	2	450	50	60	720	.....	.....	75	150	.....	.....	10	100	3
	Totaux	95	1,400	9	1,950	145	255	3,520	100	200	500	800	.....	.....	45	450	
	Comté de Queens—																
4	Au nord de la rivière St-Jean	55	660	8	2,000	100	275	2,200	60	120	100	250	.....	.....	30	240	4
5	Rivière St-Jean et sud	80	960	10	2,500	120	190	2,850	70	210	60	150	.....	.....	15	150	5
	Totaux	135	1,620	18	4,500	220	465	5,050	130	330	160	400	.....	.....	45	390	
	Comté de Sunbury (en tout)	40	600	3	750	50	500	4,600	4	8	60	200	.....	.....	15	250	6
	Comté de York—																
7	Division de la rivière St-Jean	113	1,130	.....	.....	113	113	2,260	.....	.....	100	200	.....	.....	.....	.....	7
8	Ste-Croix, Magaguadavic et Oromocto	90	1,260	17	6,950	120	.....	.....	.....	.....	500	1,000	19	1,900	.....	.....	8
9	Rivière Miramichi, S.-O	20	200	.....	.....	110	30	180	.....	.....	125	250	.....	.....	.....	.....	9
	Totaux	223	2,590	17	6,950	343	143	2,440	.....	.....	725	1,450	19	1,900	.....	.....	
	Comté de Carleton—																
10	Rivière St-Jean et à l'ouest	56	560	.....	.....	60	85	1,020	.....	.....	125	375	.....	.....	.....	.....	10
11	A l'est de la rivière St-Jean	15	225	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	75	300	.....	.....	.....	.....	11
	Totaux	71	785	.....	.....	70	85	1,020	.....	.....	200	675	.....	.....	.....	.....	

	Comté de Victoria.—																	
12	Division de la rivière Saint-Jean	10	100	.....	.....	15	7	70	.....	.....	40	100	.....	.....	.....	.....		12
13	Rivière Tobique et lacs	30	600	.....	.....	30	.....	.....	.....	.....	75	700	5	500	.....	.....		13
	Totaux	40	700	.....	.....	45	7	70	.....	.....	115	800	5	500	.....	.....		
	Comté de Madawaska.—																	
14	Rivière Madawaska et à l'est	150	1,050	.....	.....	230	.....	.....	.....	.....	450	440	.....	.....	.....	.....		14
15	A l'ouest de la rivière Madawaska	95	800	.....	.....	175	.....	.....	.....	.....	160	200	.....	.....	.....	.....		15
	Totaux	245	1,850	.....	.....	405	.....	.....	.....	.....	610	640	.....	.....	.....	.....		

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris, vendu ou consommé sur place dans les comtés de KINGS, QUEENS, SUNBURY, YORK, CARLETON, VICTORIA et MADAWASKA, province du NOUVEAU-BRUNSWICK, au cours de l'année 1916-17.

Divisions de pêche.	Saumon, qtx.	Saumon, valeur.	Truite, qtx.	Truite, valeur.	Poisson blanc, qtx.	Poisson blanc, valeur.	Bar, qtx.	Bar, valeur.	Doré, qtx.	Doré, valeur.	Gaspareau, qtx.	Gaspareau, valeur.	Esturgeon, qtx.	Esturgeon, valeur.	Anguille, qtx.	Anguille, valeur.	Perche, qtx.	Perche, valeur.	Alose salée, brls.	Alose salée, valeur.	Alose fraîche, qtx.	Alose fraîche, valeur.	† Poisson divers, qtx.	† Poisson divers, valeur	Caviar, qtx.	Caviar, valeur.
		$		$	$			$		$		$		$		$		$		$		$		$		$
Comté de Kings—																										
Division de la riv. Saint-Jean	250	4250	22	264	....	....	....	....	....	....	75	300	48	720	....	....	....	....	....	....	69	483	15	15	150	232
Division de la riv. Kennebécasis	....	....	70	840	....	....	....	....	15	150	55	220	....	....	60	360	....	....	....	....	343	2401	35	35	....	....
Division de la baie de Belle-Isle	10	170	12	144	....	....	35	525	8	80	50	200	....	....	....	....	....	....	....	....	10	70	15	15	....	....
Totaux	260	4420	104	1248	....	....	35	525	23	230	180	720	48	720	60	360	....	....	....	....	422	2954	65	65	150	232
Comté de Queens—																										
Au nord de la riv. Saint-Jean	12	204	15	180	....	....	6	90	16	160	125	500	....	....	22	132	....	....	10	210	225	1575	25	25	....	....
Au sud de la riv. Saint-Jean	21	357	12	144	....	....	....	....	70	700	416	1664	....	....	50	300	....	....	8	175	450	3150	30	30	....	....
Totaux	33	561	27	324	....	....	6	90	86	860	541	2164	....	....	72	432	....	....	18	385	675	4725	55	55	....	....
Comté de Sunbury (en tout)	56	952	15	180	....	....	....	....	80	800	1400	5600	6	90	7	42	....	....	8	168	50	350	45	45	25	37
Comté de York—																										
Division de la riv. Saint-Jean	320	5440	130	1560	....	....	....	....	....	....	10	40	....	....	....	....	....	....	....	....	180	1260	10	10	....	....
Sainte-Croix, Magaguadavic et Oromocto	30	510	80	960	....	....	10	150	10	100	7	30	....	....	....	....	15	60	....	....	....	....	....	....	....	....
Sud-ouest de Miramichi	40	680	30	360	....	....	....	....	....	....	30	120	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Totaux	390	6630	240	2880	....	....	10	150	10	100	47	190	....	....	....	....	15	60	....	....	180	1260	10	10	....	....
Comté de Carleton—																										
Rivière Saint-Jean et à l'ouest	61	1037	15	180	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	35	10	10	....	....
A l'ouest de la riv. Saint-Jean	10	170	25	300	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5	5	....	....
Totaux	71	1207	40	480	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5	35	15	15	....	....

Comté de Victoria—																										
Division de la rivière Saint-Jean	12	204	28	336	6	90	....	....	....	....	....	....	....	....	15	90	....	....	....	....	25	175	5	5	....	....
Rivière Tobique et lacs	39	663	55	660	5	75	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	10	10	....	....
Totaux	51	867	83	996	11	165	....	....	....	....	....	....	....	....	15	90	....	....	....	....	25	175	15	15	....	....
Comté de Madawaska—																										
Rivière Madawaska et à l'est	13	221	160	1920	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	120	120	....	....
A l'ouest de la rivière Madawaska	....	....	75	900	40	600	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	40	40	....	....
Totaux	13	221	235	2820	40	600	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	160	160	....	....

Qtl=100 livres.

RÉCAPITULATION donnant le rendement et la valeur des pêcheries pour l'ARRONDISSEMENT N° 3, du NOUVEAU-BRUNSWICK, au cours de l'année 1916-17.

Poissons.		Quantités.	Valeur.
			$
Saumon	*qtx.	874	14,858
Truite	"	744	8,928
Poisson blanc	"	51	765
Bar	"	51	765
Doré	"	199	1,990
Esturgeon	"	54	810
Anguille	"	154	924
Perche	"	15	60
Gaspareau (salé)	brls.	2,168	8,674
Alose (salée)	"	26	553
Alose (fraîche)	qtx.	1,357	9,499
Poissons divers	"	365	365
Caviar	liv.	175	269
Total		.....	48,460

*Qtl = 100 livres

RÉCAPITULATION donnant le nombre et la valeur des navires, barques, filets, pièges, etc., en usage dans l'industrie de la pêche, pour l'ARRONDISSEMENT N° 3, du NOUVEAU-BRUNSWICK, au cours de l'année 1916-17.

——	Nombre.	Valeur.
		$
Barques à voiles	849	9,545
" gazoline	47	14,450
Filets à mailler, seines et autres filets	1,455	16,700
Pièges à anguilles	234	538
Lignes à main	2,370	4,965
Entrepôt frigorifiques et glacières	24	2,400
Fumoirs et poissonneries	105	1,090
Huttes construites et habitées par les pêcheurs canadiens et par les amateurs étrangers	58	62,000
		111,388

Nombre de personnes employées à bord des barques 1,278

RÉCAPITULATION donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais; et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, pour toute la province du NOUVEAU-BRUNSWICK, au cours de l'année 1916-17—*Suite.*

Poissons.	Pêche maritime.				Pêches fluviales.		Total des deux pêches.		Total du poisson vendu.
	Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Poisson pris et vendu.		Poisson vendu.		
	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
		$		$		$		$	$
Saumon ..... qtx.	16,917	214,344							
" frais ..... "			16,898	253,470	874	14,858	17,772	268,328	
" en boîtes ..... caisses			16	320			16	320	
" salé ..... qtx.			6	96			6	96	
									268,744
Homard ..... "	99,455	595,375							
" en boîtes .... caisses			43,725	874,500			43,725	874,500	
" exp. d. le test. qtx.			11,995	174,440			11,995	174,440	
									1,048,940
Morue ..... "	200,560	501,400							
" fraîche ..... "			12,085	32,774			12,085	32,774	
" verte-salée ..... "			22,055	110,275			22,055	110,275	
" fillets fumés .... "									
" séchée ..... "			48,121	383,956			48,121	383,956	
									527,005
Eglefin ..... "	27,345	63,827							
" frais ..... "			10,982	27,466			10,982	27,466	
" en boîtes ... caisses			3,960	31,680			3,960	31,680	
" fumé ..... qtx.									
" vert-salé .... "									
" séché ..... "			3,338	20,028			3,338	20,028	
									79,174
Merluche et lingue .... "	115,727	157,095							
" fraîches .... "			1,863	2,355			1,863	2,355	
" verte-salées. "									
" fillets fumés "									
" séchées ..... "			37,951	162,954			37,951	162,954	
									165,309
Merlan ..... "	47,295	70,935							
" frais ..... "			9,270	13,905			9,270	13,905	
" vert-salé ..... "									
" fillets fumés... "									
" séché ..... "			12,674	63,370			12,674	63,370	
									77,275
Hareng ..... "	539,339	542,519							
" frais ..... "			85,903	135,282			85,903	135,282	
" en boîtes ..... caisses			2,428	12,140			2,428	12,140	
" fumés ..... qtx.			90,327	361,308			90,327	361,308	
" salé au sel sec . "									
" mariné ..... brls.			16,103	81,025			16,103	81,025	
" pour boitte .... "			49,742	99,138			49,742	99,138	
" pour engrais... "			61,542	39,193			61,542	39,193	
									728,086
Maquereau ..... qtx.	11,407	91,256							
" frais ..... "			11,068	132,816			11,068	132,816	
" en boîtes. caisses.									
" salé ..... brls.			113	1,582			113	1,582	
									134,398
Alose ..... qtx.	4,607	32,896							
" fraîche ..... "			4,106	34,460	1,357	9,499	5,463	43,959	
" salée ..... brls.			167	2,505	26	553	193	3,058	
									47,017
Gaspareau ..... qtx.	55,770	55,770							
" frais ..... "			7,683	12.006			7,683	12,006	
" salé ..... brl.			16,029	70,116	2,168	8,674	18,197	78,790	
									90,796

RÉCAPITULATION donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais; et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, pour toute la province du NOUVEAU-BRUNSWICK, au cours de l'année 1916-17—*Fin.*

Poissons.	Pêche maritime.				Pêche fluviale.		Total des deux pêches.		Total du poisson vendu.
	Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Poisson vendu.		Poisson vendu.		
	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
		$		$		$		$	$
Sardines..... qtx.	315,810	789,525	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
" en boîtes.... caisses.	.....	.....	153,680	768,400	.....	.....	153,680	768,400	
" fraîches ou salées..... brls.	.....	.....	285,074	712,685	.....	.....	285,074	712,685	1,481,085
Flétan..... qtx.	158	1,544	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
" frais..... "	.....	.....	158	1,580	.....	.....	158	.....	1,580
Sole..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
Carrelet..... "	2,133	3,401	2,133	4,266	.....	.....	2,133	.....	4,266
Raie..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
Eperlan..... "	55,025	495,296	55,025	715,112	.....	.....	55,025	.....	715,112
Truite..... "	718	6,440	718	7,760	744	8,928	1,462	.....	16,688
Oulachon..... "	34	51	34	51	.....	.....	34	.....	51
Esturgeon..... "	20	100	20	200	54	810	74	.....	1,010
Bar..... "	1,215	12,150	1,215	14,580	51	765	1,266	.....	15,345
Anguille..... "	1,325	8,130	1,325	10,600	154	924	1,479	.....	11,524
Petite morue..... "	13,588	20,381	13,588	40,764	.....	.....	13,588	.....	40,764
Espadon..... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
Poisson blanc..... "	.....	.....	.....	.....	51	765	51	.....	765
Doré..... "	.....	.....	.....	.....	199	1,990	199	.....	1,990
Perche..... "	.....	.....	.....	.....	15	60	15	.....	60
Poissons divers..... "	438	438	438	438	365	365	803	.....	803
Encornet..... brls.	178	562	178	562	.....	.....	178	.....	562
Huîtres..... "	8,294	49,764	8,294	58,058	.....	.....	8,294	.....	58,058
Mactres..... "	28,132	34,733	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
" fraîches..... "	.....	.....	14,352	19,706	.....	.....	14,352	19,706	
" en boîtes.... caisses.	.....	.....	13,780	68,900	.....	.....	13,780	68,900	88,606
Pétoncles..... brls.	620	2,480	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
" dans l'écaille. gals.	.....	.....	1,240	3,100	.....	.....	1,240	.....	3,100
Algues, bucardes, etc.. qtx.	3,304	3,968	1,089	5,439	.....	.....	1,089	.....	5,439
Langues et noues..... "	.....	.....	71	355	.....	.....	71	.....	355
Noues de merluche... "	.....	.....	443	11,075	.....	.....	443	.....	11,075
Caviar..... liv.	.....	.....	.....	.....	175	269	175	.....	269
Peaux de phoque..... nomb.	21	63	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
" commun. "	.....	.....	21	63	.....	.....	21	.....	63
Huile de poisson..... gals.	.....	.....	66,550	31,521	.....	.....	66,550	.....	31,521
" phoque..... "	.....	.....	40	24	.....	.....	40	.....	24
Totaux.....	.....	3,754,443	.....	5,608,399	.....	48,460	.....	.....	5,656,859

RÉCAPITULATION donnant le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des navires, barques et filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour toute la province du NOUVEAU-BRUNSWICK, au cours de l'année 1916-17.

—	Pêche maritime.		Pêche fluviale.		Total des deux pêches.	
	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		$		$		$
Navires de pêche à vapeur (tonnage 16)	1	2,500	.....	.....	1	2,500
Voiliers et navires à gazoline	398	356,700	.....	.....	398	356,700
Barques (à voiles et à rames)	7,157	239,575	849	9,545	8,006	249,120
" (à gazoline)	2,002	561,850	47	14,150	2,049	576,000
Semaques	80	54,100	.....	.....	80	54,100
Filets à mailler, seines, fil. à piège et à éper.	60,915	655,545	1,455	16,700	62,370	672,245
Nasses	518	517,400	.....	.....	518	517,400
Lignes traînantes	859	17,339	.....	.....	859	17,339
Lignes à main	10,119	7,680	.....	.....	10,119	7,680
Pièges à anguille	.....	.....	234	538	234	538
Cannes de pêche	.....	.....	2,370	4,965	2,370	4,965
Casiers à homard	236,506	297,204	.....	.....	236,506	297,204
Fabriques de homard	161	141,950	.....	.....	161	141,950
" de sardines	7	399,000	.....	.....	7	399,000
" de mactres	7	24,900	.....	.....	7	24,900
Entrepôts frigorifiques et glacières	223	319,550	24	2,400	247	321,950
Fumoirs et poissonneries	1,357	486,710	105	1,090	1,462	487,800
Jetées et quais	428	241,200	.....	.....	428	241,200
Bachots à sonnette et chalands	617	53,010	.....	.....	617	53,010
Huttes de pêcheurs	.....	.....	58	62,000	58	62,000
Totaux	.....	4,376,213	.....	111,388	.....	4,487,601

—	Pêches maritimes.	Pêches de l'intérieur.	Total des deux pêches.
Nombre de personnes employées à bord des navires	1,495	.....	1,495
" " " barques	12,730	1,278	14,008
" " " semaques	169	.....	169
" " dans les fumoirs, etc	6,127	.....	6,127
Totaux	20,521	1,278	21,799

APPENDICE N° 2.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE CETTE PROVINCE.

A monsieur le directeur des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire parvenir mon rapport annuel sur les pêcheries de la province de l'Ile du Prince-Edouard en même temps qu'un état-statistique donnant les quantités et la valeur de chacune des espèces de poisson capturé et du capital engagé dans l'industrie de la pêche.

En 1915-16 il s'est vendu sur le marché pour $933,682 de produit de poisson, cependant qu'en 1916-17 il s'en est négocié pour $1,344,179, soit une augmentation de $410,-497.

Cet accroissement est dû à une augmentation dans la capture du homard et à la hausse des prix payés pour toutes les espèces de poissons.

HOMARD.

Cette pêche a commencé le 1er mai sur la côte ouest du comté de Prince avec de bons résultats; elle a débuté plus tard sur la côte nord. La pêche a été la plus considérable depuis vingt ans. On aurait pu capturer davantage de ces crustacés, mais les fabricants n'ont pas pu suffire à la tâche de mettre le homard en conserves parce que la main-d'œuvre a manqué.

Dans le comté de Kings la glace est demeurée sur le côte jusqu'au 20 mai, mais parce que les poissons ont remonté les cours d'eau en bandes nombreuses et que la saison a été prolongée de cinq jours, les pêcheurs et les fabricants ont réussi à obtenir de bons résultats.

Il est bon de faire observer qu'au cours de la dernière saison, la capture du homard a de bien peu dépassé celle des années précédentes.

MORUE.

Cette pêche se pratique surtout à l'aide de lignes traînantes. Le poisson s'est montré abondant au cours de la première partie de la saison, mais la boitte a manqué. La demande a été considérable et les pêcheurs furent bien rémunérés de leurs travaux.

EGLEFIN.

Ce poisson s'est montré peu abondant et tous les produits en ont été employés à la consommation domestique.

MERLUCHE.

Cette pêche a donné de bons résultats, et on a obtenu des prix élevés pour les produits.

HARENG.

Le hareng s'est de nouveau montré peu abondant sur cette côte, et on a éprouvé de grandes difficultés à s'en faire de la boitte pour le homard. En août, on a pris de plus grandes quantités de poissons qui se sont débitées à des prix élevés.

EPERLAN.

On observe une légère augmentation dans la pêche de l'éperlan. La glace a pris tard sur les rivières, autrement on aurait réussi à réaliser de belles captures.

HUÎTRES.

La pêche des huîtres a été faible. L'année dernière je faisais observer qu'on avait découvert un grand nombre de ces mollusques morts, sur quelques-uns des bancs, et je regrette d'avoir à vous annoncer qu'on en a trouvé de plus grandes quantités encore cette saison, tant sur les bancs publics que sur les bancs privés. Le département est à faire des recherches pour essayer de découvrir la cause de la mort de ces mollusques.

MAQUEREAU.

On a observé un léger relèvement dans la capture de ce poisson.

POISSONS DIVERS.

La pêche du gaspareau et de la truite a peu varié.

DÉLIVRANCE DE LICENCES.

Licences de fabriques de homard	202
" de mactres	28
" de pièges à poisson	6
" d'huîtres	491
" de filets à mailler à éperlan	308
" de filets à poche à éperlan	210

Votre obéissant serviteur,

J. A. MATHESON,

Inspecteur des pêcheries.

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des navires de la pêche pour le comté de KINGS, province de

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.														
		Voiliers et navires à gazoline.					Barques.					Semaques.			Filets à mailler seines, fil. à piège et épérlan, etc.	
		(40 tonnes et plus) Nombre	(20 à 40 tonnes) Nombre.	(10 à 20 tonnes) Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.
	Comté de Kings.				$			$		$			$			$
1	Port-Murray	....	2	1	3000	13	40	800	135	20,250	280	2	400	2	600	6,000
2	Georgetown	....	....	....	....	....	20	400	100	15,000	170	3	600	4	400	4,000
3	Souris	1	1	2	4000	19	25	500	145	21,750	280	..	....	..	500	5,500
4	Naufrage	....	....	....	....	....	25	500	75	11,250	140	.	....	..	300	3,000
5	Morel et Saint-Pierre	....	....	....	....	....	40	800	65	9,750	130	..	....	..	150	1,500
	Totaux	1	3	3	7000	32	150	3000	520	78,000	1000	5	1000	6	1,950	20,000

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des navires de la pêche pour le comté de QUEENS, province de l'ILE-

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.											
		Voiliers et navires à gazoline.			Barques.					Semaques.		
		(10 à 20 tonnes) Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.
	Comté de Queens.		$			$		$			$	
1	Tracadie	.....	.....	....	20	1,000	150	30,000	340	.....	.....	.....
2	Rustico	2	1,000	5	20	1,000	200	40,000	440	1	200	2
3	New London	2	1,000	7	6	300	50	10,000	112	.....	.....	.....
4	Charlottetown	.....	.....	....	12	600	95	19,000	214	.....	.....	.....
5	Lot 65, baies et rivières	.....	.....	....	34	2,700	142	28,400	250	.....	.....	.....
	Totaux	4	2,000	12	92	5,600	637	127400	1,356	1	200	2

et barques et la quantité et la valeur de tout le matériel, etc., en usage dans l'industrie l'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD, au cours de l'année 1916-17.

Engins de pêche.						Fabriques de.				Autres accessoires.						Nombre de personnes empl. dans les fab., entr. frig. et poissonn.	Numéros.
Lignes. traînantes.		Lignes à mains.		Casiers à homard.		Homard.		Moules.		Ent'pôts frigor. et glacières		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.			
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
	$		$		$		$		$		$		$		$		
225	2,250	200	200	41,100	41,100	14	21,000	6	800	....	....	25	2,500	3	25,000	300	1
100	1,000	50	50	28,100	28,100	6	12,000	1	100	....	....	8	800	4	7,000	150	2
300	3,000	200	200	27,400	27,400	12	20,000	1	100	1	1000	30	3,000	3	55,000	340	3
100	1,000	225	225	19,400	19,400	12	12,000	....	.....	....	....	30	3,000	1	10,000	140	4
75	750	250	250	26,300	26,300	10	12,000	....	.....	....	....	25	2,500	1	15,000	250	5
800	8,000	925	925	142,300	142,300	54	77,000	8	1,000	1	1000	118	11,800	12	112000	1,180	

et barques et la quantité et la valeur de tout le matériel, etc., en usage dans l'industrie DU-PRINCE-EDOUARD, au cours de l'année 1916-17.

Engins de pêche.								Fabriques de		Autres accessoires.				Nombre de personnes empl. dans les fab., entr. frig. et poissonn.	Numéros.
Filets à mailler, seines, fil. à piège et à éperlan, etc.		Lignes traînantes.		Lignes à main.		Homard.		Moules.		Fumoirs et poissonneries.		Entrepôts frigor. et glacières.			
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
	$		$		$		$		$		$		$		
700	4,200	20	400	120	70	14,650	14,650	5	7,600	90	2,600	9	9,050	122	1
600	3,600	45	900	295	177	16,000	16,000	6	6,050	35	3,500	3	1,900	125	2
875	5,250	16	320	165	99	7,725	8,075	6	4,150	10	875	9	1,000	86	4
122	732	.....	.....	105	63	15,415	15,415	22	10,900	8	240	....	.....	86	5
165	990	.....	.....	30	18	16,850	14,850	12	7,800	43	772	2	1,000	98	3
2,462	14,772	81	1,620	715	427	70,640	68,990	51	36,500	186	7,987	23	12,950	517	

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des navires de la pêche pour le comté de PRINCE, province de l'ILE-

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.												
		Voiliers et navires à gazoline.					Barques.					Filets à mailler, seines, fil, et piège ép.		
		(40 tonnes et plus.) Nombre.	(20 à 40 ton.) Nombre.	(10 à 20 ton.) Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.
	Comté de Prince.				$			$		$			$	
1	Tignish	1	1	1	2800	12	3	100	106	15900	206	3	650	6
2	Miminegash	1	2	2	2000	15	14	420	123	18450	236	2	450	4
3	Alberton	1	....	1	1000	6	....	....	53	7950	100	....	....	....
4	Ellerslie et Grande-Rivière	....	....	....	....	....	73	1775	52	7800	126	....	....	....
5	Fifteen Point	....	....	....	....	....	41	475	58	8700	112	....	....	....
6	Richmond, baie et Malpeque	....	....	....	....	....	57	1525	98	14700	156	....	....	....
7	Cap Traverse	....	....	....	....	....	15	300	41	6150	78	....	....	....
	Totaux	3	3	4	5800	33	203	4595	531	79650	1014	5	1100	10

PÊ

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqués à l'état l'année

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, qtx.*	Saumon, valeur.	Homard, qtx.	Homard, valeur.	Morue, qtx.	Morue, valeur.	Eglefin, qtx.	Eglefin, valeur.	Merluche et lingue, qtx.	Merluche et lingue, valeur.	Hareng, qtx.	Hareng, valeur.
	Comté de King.		$		$		$		$		$		$
1	Murray, port	....	....	10100	50500	4200	8400	260	390	7300	10950	1150	1150
2	Georgetown	....	....	7840	39200	1000	2000	50	75	200	300	1175	1175
3	Souris	....	....	9860	49300	8830	17660	465	698	11900	17850	1175	1175
4	Naufrage	....	....	7910	39550	3000	6000	200	300	150	225	55	55
5	Morel et St-Pierre	158	1580	7300	36500	3000	6000	200	300	115	172	60	60
	Totaux	158	1580	43010	215050	20030	40060	1175	1763	19665	29497	3615	3615

*Qtx. = 100 livres.

et barques et la quantité et la valeur de tout le matériel, etc., en usage dans l'industrie DU-PRINCE-EDOUARD, au cours de l'année 1916-17.

Engins de pêche.								Fabriques.		Autres accessoires.						Nombre de pers. emp. dans les fab., les entrep. frig. et pois.	Numéros.
Filets à mailler, seines, casiers et filets à éperlan.		Lignes traînantes.		Lignes à main.		Casiers à main.		Homard.		Entrepôts frigorifiques et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.			
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
	$		$		$		$		$		$		$		$		
34	680	36	305	18	9	34300	34300	9	13700	3	600	12	1000	1	40000	338	1
57	1240	45	450	20	10	26775	26775	20	12050	2	800	25	1250	1	20000	205	2
41	820	10	100	15	7	14557	14577	24	7150	.....	.....	15	1000	3	41000	126	3
450	3260	....	....	100	125	14745	18431	12	8650	.....	.....	2	100	....	.....	125	4
266	1596	....	....	....	....	17800	22250	11	9300	.....	.....	.....	.....	....	.....	80	5
169	990	....	....	200	250	17950	22437	7	11800	.....	.....	10	500	....	.....	128	6
220	2370	....	....	....	....	15600	19500	10	6150	.....	.....	.....	.....	....	.....	71	7
1237	10956	91	855	353	401	141727	158270	93	68800	5	1400	64	3850	5	101000	1073	

CHE.

frais, dans le comté de KINGS, province de l'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD, au cours de 1916-17.

Maquereau, qtx.	Maquereau, valeur.	Eperlan, qtx.	Eperlan, valeur.	Truite, qtx.	Truite, valeur.	Anguille, qtx.	Anguille, valeur.	Petite morue, qtx.	Petite morue, val.	Poissons divers, qtx.	Poissons div., val.	Mactres à écaille tendre, brls.	Mactres à écaille tendre, valeur.	Mactres à écaille dure, brls.	Mactres à écaille dure, valeur.	Numéros.
	$		$		$		$		$		$		$		$	
60	240	105	525	15	120	20	100	15	15	20	10	400	800	60	120	1
70	280	50	250	12	96	15	75	5	5	10	5	200	400	.....	.....	2
500	2000	215	1075	5	40	25	125	20	20	30	15	250	500	.....	.....	3
800	3200	195	975	10	80	10	50	5	5	20	10	75	150	.....	.....	4
580	2320	400	2000	15	120	15	75	5	5	20	10	75	150	.....	.....	5
2010	8040	965	4825	57	456	85	425	50	50	100	50	1000	2000	60	120	

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ces produits vendus : frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de KINGS, province de L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, frais et gelé, qtx.*	Homard en boîtes, caisses.	Morue fraîche, qtx.	Morue verte-salée, qtx.	Morue séchée †"quintal".	Eglefin frais, qtx.	Eglefin séché, "quintal".	Merluche et lingue fraîches, qtx.	Merluche et lingue séchées, "quintal".	Hareng frais, qtx.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boitte, brls.	Numéros.
	Comté de Kings.													
1	Murray, port	.....	5050	350	400	1017	160	33	100	2400	20	43	500	1
2	Georgetown	.....	3920	150	200	150	15	12	. .	67	22	.....	575	2
3	Souris	.....	4930	460	1100	2057	200	88	140	3920	20	.....	576	3
4	Naufrage	.....	3955	120	900	360	60	47	....	50	8	.....	22	4
5	Morel et Saint-Pierre	158	3650	200	425	650	95	32	.....	38	10	.....	24	5
	Totaux	158	21505	1280	3025	4234	530	212	240	6475	80	43	1697	
	Prix	$ 10	18	3	5	7	4	6	3	6	2	5	3	
	D'une valeur de	$ 1580	387090	3840	15125	29638	2120	1272	720	38850	160	215	5091	

*Qtl = 100 livres. †Quintal = 112 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de KINGS, province de L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD, au cours de l'année 1916-17—*Fin.*

Numéros.	Divisions de pêche.	Maquereau frais, brls.	Maquereau salé, brls.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Petite morue fraîche, qtx.	Poissons divers frais, qtx.	Maqtres fraîches, brls.	Maqtres en boîtes, caisses.	Langues et noues marinées ou séchées.	Noues de merluche séchée, qtx.	Huile de poisson, galls.	Numéros.
	Comté de King.													
1	Murray, port	30	10	105	15	20	15	20	160	300	10	50	4800	1
2	Georgetown	30	13	50	12	15	5	10	150	50	5	.....	130	2
3	Souris	100	133	215	5	25	20	30	200	50	15	80	7800	3
4	Naufrage	100	233	195	10	10	5	20	75	.....	.....	.....	100	4
5	Morel et St-Pierre	65	172	400	15	15	5	20	75	.....	.....	.....	160	5
	Totaux	325	561	965	57	85	50	100	660	400	30	130	12990	
	Prix	5	12	7	10	10	2	1	4	6	4	25	50c.	
	D'une valeur des	1625	6732	6755	570	850	100	100	2640	2400	120	3250	6495	

D'une valeur totale de $517,338

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le comté de QUEENS, province de L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Homard, qtx.	Homard, valeur.	Morue, qtx.	Morue, valeur.	Eglefin, qtx.	Eglefin, valeur.	Merluche et lingue, qtx.	Merluche et lingue, valeur.	Hareng, qtx.	Hareng, valeur.	Maquereau, qtx.	Maquereau, valeur.	Gaspareau, qtx.	Gaspareau, valeur.	Numéros.
	Comté de Queens.				$		$		$		$		$		$	
1	Tracadie	5835	21881	6254	16625	16	32	65	98	251	270	1060	4901	150	75	1
2	Rustico	7289	27336	19455	40651	61	122	135	202	491	527	2069	9558	.....	.....	2
3	New-London	4057	15214	3051	5552	13	26	40	60	240	254	1009	4661	.....	.....	3
4	Charlottetown	3007	11276	344	626	.....	.....	250	375	200	212	.....	.....	.....	.....	4
5	Lot 65, baies et rivières	4099	15371	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200	212	.....	.....	75	37	5
	Totaux	24287	91078	29104	63454	90	180	490	735	1382	1475	4138	19120	225	112	

*Qtl=100 livres.

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le comté de QUEENS, province de L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD, au cours de l'année 1916-17—*Fin.*

Numéros.	Divisions de pêche.	Eperlan, qtx.	Eperlan, valeur.	Truite, qtx.	Truite, valeur.	Anguille, qtx.	Anguille, valeur.	Petite morue, qtx.	Petite morue, valeur.	Huîtres, brls.	Huîtres, valeur.	Mactres à écaille tendre, brls.	Mactres à écaille tendre, valeur.	Mactres à écaille dure, brls.	Mactres à écaille dure, valeur.	Numéros.
	Comté de Queens.		$		$		$		$		$		$		$	
1	Tracadie	954	5676	5	32	14	77	.....	.....	862	4223	.....	.....	.....	.....	1
2	Rustico	337	2005	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	30	.....	.....	2
3	New-London	292	1737	5	32	4	21	.....	.....	15	73	.....	.....	.....	.....	3
4	Charlottetown	323	1921	22	140	.....	.....	30	120	601	2944	.....	.....	.....	.....	4
5	Lot 65, baies et rivières	654	3911	.....	.....	.....	.....	.....	.....	773	3865	.....	.....	25	37	5
	Totaux	2560	15250	32	204	18	98	30	120	2251	11105	10	30	25	37	

*Qtl=100 livres.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: EDOUARD, au cours

Numéros.	Divisions de pêche.	Homard en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée verte-salée, qtx.	Morue séchée, †"quintal".	Eglefin frais, qtx.	Eglefin séché, quintal.	Merluche et lingue fraîches, qtx.	Merluche et lingue séchées, "quintal".
	Comté de Queens.									
1	Tracadie	2913	10	551	1422	953	10	2	2	21
2	Rustico	3636	17	1080	3825	3575	10	17	9	42
3	New London	2023	10	647	224	652	10	1	1	13
4	Charlottetown	1498	11	344	.....	.....	.....	.....	130	40
5	Lot 65, baies et rivièees	2024	51	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Totaux	12094	99	2622	5471	5180	30	20	142	116
	Prix $	17	10	4	5	7	4	7	3	6
	Valeurs $	205598	990	10488	27355	36260	120	140	426	696

*Qtl = 100 livres. †Quintal = 112 livres.

frais, séchés, marinés, en boîtes, pour le comté de QUEENS, province de l'ILE-DU-PRINCE-de l'année 1916-17.

Hareng frais, qtx.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boîte, brls.	Maquereau frais, qtx.	Maquereau salé, brls.	Gaspareau frais, qtx.	Gaspareau salé, brls.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Petite morue fraîche, qtx.	Huîtres fraîches, brls.	Mactres fraîches, brls.	Langues et noues marinées ou séchées, qtx.	Huile de poisson, galls.	Numéros.
															1
30	19	82	403	219	60	30	954	5	14	.....	862	.....	3	550	2
40	33	176	632	474	.....	.....	337	.....	.....	.....	.....	10	7	10000	3
.....	12	102	160	283	.....	.....	292	5	4	.....	15	.....	2	480	4
.....	8	88	.....	.....	.....	.....	323	22	.....	30	601	.....	1	175	5
.....	6	90	.....	.....	.....	25	654	.....	.....	.....	773	25	.....	.....	
70	78	538	1195	976	60	55	2560	32	18	30	2251	35	13	11205	
4	6	2	7	16	2	4	7	10	10	2	6	2 50	30	40c.	
280	468	1076	8365	15616	120	220	17920	320	180	60	13506	87	390	4482	

D'une valeur total de..... $345,163

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le comté de PRINCE, province de L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Homard, qtx.	Homard, valeur.	Morue, qtx.	Morue, valeur.	Merluche et lingue, qtx.	Merluche et lingue, valeur.	Hareng, qtx.	Hareng, valeur.	Maquereau, qtx.	Maquereau, valeur.	Eperlan, qtx.	Eperlan, valeur.	Petite morue, qtx.	Petite morue, valeur.	Huîtres, barils.	Huîtres, valeur.	Mactres, barils.	Mactres, valeur.	Numéros.
	Comté de Prince.		$		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	Tignish...	13160	65800	3216	4824	2062	1237	900	1350	389	1945	50	350	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
2	Miminegash	5440	27200	4681	7021	3008	1804	1300	1950	740	3700	80	560	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
3	Alberton	4312	21560	1122	1683	1010	606	475	713	860	4300	335	2345	.....	.....	492	1968	.....	.....	3
4	Ellerslie et Grande-Rivière	5420	27100	122	366	.....	.....	1214	1214	106	318	426	2769	40	60	1908	15264	400	800	4
5	Fifteen-Point	4674	23370	.....	.....	.....	.....	4260	4260	.....	.....	20	130	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
6	Richmond, baie et Malpèque	7042	35210	518	1554	.....	.....	1766	1766	214	642	747	4855	.....	.....	1780	14240	.....	.....	6
7	Cap Traverse...	3944	19720	.....	.....	.....	.....	1016	1016	.....	.....	561	3646	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7
	Totaux	43992	219960	9659	15448	6080	3647	10931	12269	2309	10905	2219	14655	40	60	4180	31472	400	800	

*Qtl = 100 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de PRINCE, province de L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Homard en boîtes, caisses.	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée verte-salée, qtx.	Morue séchée, "quintal".†	Merluche et lingue, séchées, "quintal".	Hareng frais, qtx.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boîtte, brls.	Maquereau frais, brls.	Maquereau salé, brls.	Eperlan frais, qtx.	Petite morue fraîche, qtx.	Huîtres fraîches, brls.	Mactres fraîches, brls.	Huile de poisson, galls.	Numéros.
	Comté de Prince.																
1	Tignish	6580	60	1462	74	687	50	228	87	40	116	50	.....	.....	.....	.....	1
2	Miminegash	2720	40	1282	692	1002	40	321	148	25	238	80	.....	.....	.....	.....	2
3	Alberton	2156	20	174	251	336	30	67	122	26	278	335	.....	492	.....	.....	3
4	Ellerslie et Grande-Rivière	2710	62	30	.....	.....	.....	.....	607	106	.....	426	40	1908	400	20	4
5	Fifteen-Point	2337	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2130	.....	.....	20	.....	.....	.....	.....	5
6	Richmond, baie et Malpèque	3521	99	100	73	.....	.....	.....	888	.....	71	747	.....	1780	.....	250	6
7	Cap Traverse	1972	.....	.....	.....	.....	.....	.....	508	.....	.....	561	.....	.....	.....	.....	7
	Totaux	21996	281	3048	1090	2025	120	616	4490	197	703	2219	40	4180	400	270	
	Prix $	17	3	5	7	5	1.50	6	2	6	14	7	3	8	2	50c.	
	D'une valeur de $	373932	843	15240	7630	10125	180	3696	8980	1182	9842	15533	120	33440	800	135	

D'une valeur totale de $481,678

*Qtx=100 livres. †Quintal=112 livres.

RÉCAPITULATION donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, pour la province de l'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD, au cours de l'année 1916-17.

Poissons.		Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Total du poisson vendu.
		Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
			$		$	$
Saumon	qtx.	158	1,580			
" frais	"			158		1,580
Homard	"	111,289	526,088			
" en boîte	caisses			55,595	966,620	
" expédié dans le test	qtx.			99	990	
						967,610
Morue	"	58,793	118,962			
" fraîche	"			4,183	15,171	
" verte-salée	"			11,544	57,720	
" séchée	"			10,504	73,528	
						146,419
Eglefin	"	1,265	1,943			
" frais	"			560	2,240	
" fumé (finnans)	"					
" séché	"			232	1,412	
						3,652
Merluche	"	26,235	33,879			
" fraîche	"			382	1,146	
" séchée	"			8,616	49,671	
						50,817
Hareng	"	15,928	17,359			
" frais	"			270	620	
" en boîtes	caisses					
" fumé	qtx.					
" mariné	brls.			737	4,379	
" pour boitte	"			6,720	15,147	20,146
Maquereau	qtx.	8,457	38,065			
" frais	"			1,717	11,172	
" salé	brls.			2,240	32,190	
						43,362
Gaspareau	qtx.	225	112			
" frais	"			60	120	
" salé	brls.			55	220	
						340
Eperlan	qtx.	5,744	34,730	5,744		40,208
Truite	"	89	660	89		890
Anguille	"	103	523	103		1,030
Petite morue	"	120	230	120		280
Espadon	"					
Poissons divers	"	100	50	100		100
Encornet	brls.					
Huîtres	"	6,431	42,577	6,431		46,946
Mactres	"	1,495	2,987			
" fraîches	"			1,095	3,527	
" en boîtes	caisses			400	2,400	
						5,927
Langues et noues	qtx.			173		3,760
Huile de poisson	galls.			24,465		11,112
Totaux			819,745			1,344,179

RÉCAPITULATION donnant le nombre de pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des navires, barques, filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche, pour la province de l'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD, au cours de l'année 1916-17.

——	Nombre.	Valeur.
		$
Voiliers et bateaux à gazoline	21	14,800
Barques à voiles	445	13,195
" gazoline	1,688	285,050
Semaques	11	2,300
Filets à mailler, seines, filets à piège et à éperlan	5,649	45,728
Lignes traînantes	972	10,475
Lignes à main	1,993	1,753
Casiers à homard	354,667	369,560
Fabriques de homard	198	182,300
Fabriques de moules	8	1,000
Entrepôts frigorifiques et glacières	6	2,400
Fumoirs et poissonneries	368	23,637
Jetées et quais	40	225,950
Total		1,178,148

Nombre de personnes employées à bord des navires	77
" " " barques	3,370
" " " semaques	18
Nombre de personnes employeés dans les poissonneries, les entrepôts frigorifiques et les fabriques	2,770
	6,235

APPENDICE N° 3.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

ARRONDISSEMENT N° 1.—Comprenant les quatre comtés de l'île du Cap-Breton. Inspecteur, A. G. McLeod, Whitney-Pier.

ARRONDISSEMENT N° 2.—Comprenant les comtés de Cumberland, Colchester, Pictou, Antigonish, Guysborough, Halifax et Hants. Inspecteur, R. Hockin, Pictou.

ARRONDISSEMENT N° 3.—Comprenant les comtés de Kings, Annapolis, Digby, Yarmouth, Shelburne, Queens et Lunenburg. Inspecteur-intérimaire, H. H. Marshall, Digby.

RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE L'ARRONDISSEMENT N° 1.

A monsieur le directeur des Pêcheries,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon cinquième rapport annuel sur les pêcheries de l'arrondissement n° 1 de la province de la Nouvelle-Ecosse.

VALEUR DES PÊCHERIES.

La valeur totale commerciale de toutes les espèces de poisson et produits du poisson vendus au cours de l'exercice financier clos le 31 mars 1917, s'est élevée à $1,600,417, soit une augmentation de $310,591 par rapport au chiffre total de l'année précédente. La majeure partie de cette augmentation est principalement attribuable à la capture du homard, du merlan et du maquereau, et à la hausse des prix obtenus par toutes ces espèces de poisson à l'exception du saumon et du gaspareau qui se sont vendus à peu près au même taux que l'année précédente.

NOMBRE DES PERSONNES EMPLOYÉES ET MONTANT DES CAPITAUX ENGAGÉS DANS L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE.

Le nombre total des personnes engagées dans les diverses branches de l'industrie de la pêche au cours de l'année sous-revue, s'est élevé à 7,457, soit une diminution de 17 par comparaison à l'année 1915-16.

Le chiffre des capitaux engagés dans les navires, barques, matériel de pêche, fabriques, etc., a été de $1,301,017, en augmentation de $30,699 par rapport à l'année précédente.

SAUMON.

Le saumon a rendu 3,072 quintaux par comparaison à 3,645 quintaux l'année précédente, d'une valeur commerciale de $45,930 contre $54,402 pour la dernière campagne de pêche.

La pêche à la ligne dans les diverses rivières n'a pas aussi bien rendu que l'année précédente, à cause des chaleurs survenus en juillet et août, et du bas niveau des eaux. Toutefois les amateurs ont réussi à opérer de bonnes captures dans la Margaree, au cours de la dernière partie de juin et en septembre.

Immédiatement après la fermeture de la campagne de pêche à la mouche, il est survenue une grande crue, après laquelle la rivière Margaree s'est trouvée réellement surpeuplée de saumon.

HOMARD.

La pêche du homard a donné une augmentation de 3,099 quintaux, d'une valeur commerciale de $100,841 de plus que l'année précédente.

MORUE.

Cette pêche a donné un rendement total de 113,694 quintaux par comparaison à 130,505 l'année précédente.

La valeur commerciale de cette pêche s'est élevée à $375,697 contre $260,996 pour l'exercice précédent, de sorte que l'augmentation des prix a plus que compensé pour le fléchissement observé dans la pêche.

ÉGLEFIN.

Cette pêche a donné en tout 113,974 quintaux contre 183,752 quintaux l'année précédente.

La valeur commerciale a été de $398,077 par comparaison à $341,002 l'année dernière.

HARENG.

Cette pêche a donné en tout 29,775 quintaux par comparaison à 55,231 quintaux l'exercice précédent. La valeur totale commerciale du hareng s'est élevée à $55,690 contre $80,153 lors du dernier exercice.

MAQUEREAU.

La pêche du maquereau a rendu 30,112 quintaux, soit une augmentation de 3,320 quintaux sur l'année précédente, ce qui représente $37,820 de plus que l'année dernière.

POURSUITES.

On a poursuivi cinq personnes pour violation aux règlements de pêche. Dans chaque cas on a imposé des amendes: trois pour la pêche illicite du saumon, et deux pour la pêche illicite du homard.

CONFISCATIONS.

On a confisqué, au cours de l'année, quatre filets à saumon, deux filets à truite, et deux barques employées à la pêche illicite.

BATEAUX DE SURVEILLANCE.

Il n'existe pas de bateaux de surveillance dans cet arrondissement, à l'exception d'un petit canot-automobile affecté à l'usage spécial du premier garde-pêche, pour la surveillance des eaux de la rivière Margaree, de l'embouchure de cette rivière jusqu'au moulin Joseph.

DÉLIVRANCE DES LICENCES.

Licences de homard	59
" supplémentaires de homard	42
" de parcs	42
" d'huîtres	86
" de filets à mailler pour éperlan	331
" de filets à poche pour éperlan	18
Permis de pêcher à la ligne	31

SOCIÉTÉ PROTECTIVE DES PÊCHERIES DE VICTORIA.

Qu'on me permettre ici de faire allusion aux conseils et encouragements que j'ai régulièrement reçus de l'obligeant secrétaire de cette société, M. George Kennan, Litt. D. Les efforts coopératifs qui, dès le début, se sont manifestés entre ce département et la Société protective des Pêcheries de Victoria, commence à porter ses fruits.

CONCLUSION.

Je ne saurais terminer ce rapport sans faire parvenir au département mes remerciements pour les conseils et les secours que j'en ai reçus quand la chose était nécessaire.

A. G. MacLEOD,
Inspecteur des pêcheries.

RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE L'ARRONDISSEMENT N° 2.

A monsieur le directeur des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les pêcheries de l'arrondissement n° 2, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'exercice clos le 31 mars 1917, aussi bien qu'un certain nombre d'états statistiques indiquant les quantités et la valeur du poisson capturé dans les divers comtés de la région, du matériel en usage et des personnes employées dans l'industrie de la pêche.

On estime à $2,349,817 le montant global des pêcheries pour l'année écoulée contre $2,173,057 pour l'exercice 1915-16, ce qui représente une augmentation d'environ 33 pour 100, mais il faut faire observer que ce relèvement est grandement attribuable à la hausse des prix payés pour les produits du poisson.

En ce qui concerne les variétés capturées en haute mer, il convient de dire que la morue a peu varié par rapport à l'année dernière, que l'églefin a rendu une augmentation d'environ 12 pour 100, que la merluche accuse une diminution de 13 pour 100, que le merlan a donné un surplus d'environ 5 pour 100, et que le flétan s'est réduit à 40 pour 100.

On observe une diminution de 40 pour 100 pour le hareng, et de 25 pour 100 pour le maquereau.

La pêche de l'alose et du gaspareau a peu varié par rapport à l'année dernière, l'année la plus fructueuse depuis douze ans.

SAUMON.

On observe une diminution de 32 pour 100 dans cette pêche par comparaison à l'année dernière, mais rien n'empêche qu'elle demeure encore au-dessus de la capture moyenne des vingt-cinq dernières années.

Dans le détroit de Northumberland, la pêche n'a pas rendu plus qu'un tiers de

celle de l'année dernière, tout en demeurant la plus considérable depuis de nombreuses années.

Sur la côte de l'Atlantique, il y a une augmentation d'environ 50 pour 100 et dans le district de la baie de Fundy, d'environ 16 pour 100. Vu la sécheresse de la température, ce poisson s'est vu dans l'impossibilité de remonter les rivières qui se déversent dans le détroit de Northumberland jusqu'à une date tardive de la saison, de cette façon la reproduction de ce poisson a été au-dessous de la moyenne.

HOMARD.

Cette pêche ne dépassera pas plus de 2 pour 100 celle de l'année dernière. Sur la côte de l'Atlantique—au large d'Halifax et de Guysborough—le fléchissement a été d'environ 1½ pour 100, cependant que dans le détroit de Northumberland, on a observé un accroissement d'environ 4 pour 100.

A cause des conditions de la glace dans le détroit on n'a pas pu tendre de filets pour le homard avant le 15 mai, cependant qu'il y a eu un prolongement de cinq jours accordé à la campagne de pêche.

ÉPERLAN.

L'augmentation de l'éperlan s'est chiffrée par 22 pour 100 par rapport à l'année dernière.

POURSUITES.

On a intenté cinq poursuites au cours de l'année pour avoir déversé de la sciure de bois dans les cours d'eau fréquentés par le poisson; on en a intenté trois autres pour possession illicite de homards œuvés; une autre pour possession illicite de homard en temps prohibé; une pour obstruction d'un cours d'eau; cinq pour la pêche du saumon en temps prohibé; deux pour avoir entravé l'action des gardes-pêche dans leurs fonctions; treize pour avoir tendu des filets à saumon en temps défendu le dimanche; une pour avoir fait la pêche dans le lac Porter, comté d'Halifax, et une autre pour avoir négligé d'établir une échelle à poisson.

CONFISCATIONS.

On a confisqué dix-huit filets tendus en violation de la loi.

LICENCES.

Au cours de l'année dernière, on a délivré les licences suivantes: 52 parcs, 87 licences de fabriques de homard, 62 licences supplémentaires de fabriques de homard, 1 licence d'enclos pour homard, 12 nasses à hareng, 131 filets à poche à éperlan, 85 filets à mailler à éperlan, 85 pour la pêche des huîtres, 20 filets à saumon spéciaux, 6 permis de pêche à la ligne et 175 dragues.

RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE.

Ci-après figure un résumé des rapports envoyés par les divers gardes-pêche: celui du garde-pêche T. Kennedy, dont la division s'étend de la frontière du comté de Lunenburg jusqu'à la ville d'Halifax se résume comme suit: Il y a eu une montée abondante de saumon de rivière de petite taille, ce qui a contribué à l'augmentation de la pêche. Vu les tempêtes et le froid, la pêche du homard s'est effectuée dans des conditions défavorables. Un grand nombre de pièges ont été détruits. On a vu un chalutier à vapeur d'Halifax se livrer

à la pêche, et c'est pourqoi on remarque une augmentation pour la morue, l'églefin et le merlan. La pêche de la merluche et de la lingue a été inférieure à celle de l'année dernière, parce qu'on a obtenu de meilleurs prix pour la morue et l'églefin, et c'est pour cela que les goélettes qui auparavant se livraient à cette pêche sur certains fonds boueux ont pris plus d'intérêt à la capture de la morue et de l'églefin. Le hareng ne s'est pas présenté sur nos rivages, ce qui a été cause d'un grand fléchissement dans cette sorte de pêche. Le maquereau s'est aussi tenu au large et a été peu abondant, mais on ne peut guère expliquer son absence. A cause de la rareté des autres espèces, les pêcheurs ont dirigé leurs efforts vers la pêche de la bonite qui s'est considérablement accrue. L'espadon et l'encornet se sont tous deux montrés peu abondants. A cause de la rareté de la boitte, on a tourné toute son attention vers la capture des mactres. Les échelles à poisson sont toutes en parfait ordre.

Le garde-pêche G. Rowings, dont la division s'étend de la ville d'Halifax au havre au Navire, écrit ce qui suit: Le saumon s'est montré plus abondant que la campagne précédente. Les poursuites intentées l'année dernière contre ceux qui se livraient au harponnage du saumon ont produit un bon effet. On observe une grande diminution dans la pêche du homard par rapport à l'année dernière: ceci n'est pas attribuable aux conditions climatériques, mais au fait que ce crustacé est devenu moins abondant. Le hareng et le maquereau se sont montrés rares, tandis que l'éperlan a été abondant. On observe une diminution dans le nombre des navires de pêche dans ce district par rapport à l'année dernière, par contre, les navires pourvus de moteurs à essence se sont accrus en nombre. On a érigé à Jeddore une grande fabrique de poisson ainsi qu'un quai, et cela en vue de préparer le hareng à l'écossaise.

Le garde-pêche R. Gaston, dont la division s'étend du Havre-au-Navire à la frontière du comté de Guysborough, dit que les conditions de la flotte de pêche s'améliorent chaque année par l'usage plus répandu des moteurs à essence, que les saisons prohibées sont bien observées et que les cours d'eau ne sont plus pollués par la sciure de bois ou autres débris de scierie.

Le garde-pêche R. V. Cooper, dont la division s'étend de la frontière du comté d'Halifax au port Isaac, dit que les pêcheurs attribuent l'augmentation du homard au fait que depuis nombre d'années ils ont coutume de relâcher les homards œuvés, que le hareng ne s'est pas maintenu à la moyenne, attendu que seuls les premiers bancs se sont présentés sur la côte, et que la pêche n'a pas produit autant que l'année dernière. Il ajoute qu'on a ajouté cinq nouveaux navires à la flotte de pêche et qu'on en a retranché un, qu'une certaine quantité de hareng a été préparée à l'écossaise et qu'une certaine part de morue a été désossée. Il termine en disant que les saisons prohibées ont été bien observées, que les propriétaires de scieries brûlent leur sciure de bois ou leurs rebuts de scierie ou les déposent loin des cours d'eau et qu'enfin les échelles à poisson sont bien entretenues.

Le garde-pêche H. McDougall, du comté d'Antigonish, affirme ce qui suit: Vu un orage survenu en août qui a considérablement endommagé les filets à saumon, seuls un petit nombre de ces derniers sont restés en place, ce qui a causé une diminution considérable dans les quantités de saumon capturé. On a bien observé les saisons prohibées et les deux échelles à poisson érigées dans la petite rivière sont en assez bonne condition.

Le garde-pêche D. L. McDonald, dont la division s'étend de la frontière d'Antigonish au havre Merigomish, comté de Pictou, dit qu'à cause des tempêtes et de la perte des filets, on a observé une diminution considérable dans les quantités de saumon capturé. Le homard semble augmenter dans sa division. La fermeture de la pêche le dimanche a été mise en vigueur avec de bons résultats.

Le garde-pêche W. Germain, dont la division s'étend du port de Merigomish au port de Pictou, dit que le saumon n'a pas été aussi abondant que d'habitude, qu'il existe une tendance constante de remplacer les bateaux à voiles par des barques pourvues de

moteurs à essence, ce qui permet aux pêcheurs de faire la pêche sur une plus grande échelle. Il ajoute que les saisons prohibées ont été bien observées. Des affiches au sujet de la sciure de bois sont posées dans des endroits visibles et les scieries qu'il a inspectées n'ont pas commis d'abus à sa connaissance. Il n'y a qu'une seule échelle à poisson dans sa division et elle est en parfaite condition.

Le garde-pêche A. O. Pritchard, dont la division comprend le port de Pictou et le régime des eaux de ce port, dit que dans un seul cas, il est venu à sa connaissance que de la sciure de bois avait été déversée dans les rivières, qu'il avait intenté une poursuite et obtenu jugement contre le délinquant. Il ajoute que de nombreux filets ont été saisis par les gardes-pêche en violation de la loi.

Le garde-pêche F. Kirwan, dont la division s'étend de la frontière du comté de Colchester au cap Cliff, comté de Cumberland, affirme que la flotte des barques de pêche est en bonne condition, et fait observer que les barques à voiles se convertissent une à une en bateaux pourvus de moteurs à essence. Les saisons prohibées ont été bien observées à cet endroit.

Le garde-pêche R. S. Smith, dont la division s'étend du cap Cliff au port Philip, écrit qu'à cause de la glace dans la première partie de la saison ouverte du homard, réunie à la rareté de la boitte, alors que la pêche battait son plein, ont amené une diminution de la capture de ce crustacé. A la rivière Pugwash, les huîtres se font de plus en plus rares chaque année, et il est d'avis que la pêche des huîtres dans cette rivière devrait être interdite pendant trois ans. L'éperlan s'est montré abondant et les prix s'en sont maintenus élevés, mais on n'a pas tendu un aussi grand nombre de filets que par le passé, parce qu'un bon nombre de pêcheurs sont maintenant en France. Il est d'avis que les bateaux de surveillance accompliraient un travail plus efficace si on les changeait de district chaque année.

Le garde-pêche A. D. Marshall, de la rivière Philip s'exprime de la façon suivante: le gaspareau s'est montré très abondant et au cours de décembre l'éperlan a été plus nombreux que l'année dernière. On a obtenu de bons prix pour ces deux espèces de poisson. Il s'est produit des infractions à la loi de pêche concernant le saumon, mais en compagnie des gardiens, il a parcouru la rivière et saisi quatorze filets tendus en violation de la loi. Il a intenté quatre poursuites pour la pêche illicite du saumon et a réussi à faire condamner trois des délinquants. Deux poursuites intentées pour tentatives d'entraver l'action des gardes-pêche n'ont pas réussi. Les gardes-pêche Jack S. Thompson et Lloyd S. Black ont accompli des services efficaces. L'échelle à poisson érigée dans la digue en béton est en bonne condition. On a inspecté les scieries et à l'exception d'une, on a partout constaté que la loi était bien observée. Dans un cas d'infraction, on a poursuivi les violateurs qui ont été condamnés à l'amende.

Le garde-pêche S. F. Fletcher, du Bassin Cobequid, dont la division s'étend de la frontière du comté de Cumberland à la rivière au Saumon rapporte ce qui suit: la pêche du saumon et de l'alose a été de brève durée la campagne dernière à cause du retard de la saison. On a délivré sept licences de nasses à hareng. Les saisons prohibées ont été bien observées et les gardes-pêche ont accompli leurs devoirs avec exactitude. On n'a constaté aucune infraction à la loi en ce qui concerne la violation des cours d'eau.

Le garde-pêche T. C. Ross, dont la division s'étend de Tennycape, comté de Hants, jusqu'à et y compris la rivière Shubénacadie, rapporte que la pêche du gaspareau a été la plus satisfaisante depuis nombre d'années, qu'il en a été de même pour l'alose; que le saumon s'est présenté plus à bonne heure que l'année précédente, et que la pêche en a été plus abondante. Il n'y a pas eu de violation de la loi en ce qui concerne la sciure de bois et les déchets de scierie au cours de la saison.

R. HOCKIN,
Inspecteur des Pêcheries.

RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE L'ARRONDISSEMENT N° 3.

A monsieur le directeur des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport-statistique annuel pour l'arrondissement n° 3, pour l'exercice clos le 31 mars 1917.

La température des quatre mois finissant le 31 mars a été la plus défavorable observée depuis nombre d'années. Elle a causé des pertes considérables au matériel et aux barques de pêche. On estime à 50 pour 100 la perte du matériel de pêche du homard à cause des orages survenus dans la dernière partie de décembre et la première partie de janvier. On a renouvelé ce matériel, mais en partie seulement, et 50 pour 100 probablement de ces engins de pêche n'ont pas été remplacés. Dans l'ensemble cependant la pêche a profité, et aux pêcheurs et aux négociants, à cause de la grande demande du poisson, et l'augmentation des prix pour le poisson frais et préparé.

La valeur commerciale totale de la pêche de cet arrondissement, y compris les sous-produits, s'est élevée à $6,142,668 par comparaison à $5,703,968 l'année dernière, soit une augmentation de $438,700.

HOMARD.

On a observé une diminution dans la pêche du homard. Cependant, vu la hausse des prix payés pour le produit expédié en test, la valeur commerciale totale n'a pas pour ainsi dire pas varié par comparaison à l'année dernière. La pêche totale a rendu 116,045 quintaux contre 142,958 quintaux l'année dernière, cependant que la valeur totale commerciale s'est élevée à $1,991,866 par comparaison à $2,029,566 l'année précédente. Le fléchissement remarqué dans les envois de ce crustacé à l'état frais procède de 82,314 quintaux à 54,184 quintaux, et en valeur commerciale de $1,329,075 à $1,504,732 l'année précédente.

La mise en conserves est passée de 30,319 caisses à 30,781 caisses, d'une valeur commerciale de $662,791 par comparaison à $524,834 l'année précédente.

L'industrie de la mise en conserves du homard a été plus ou moins entravée au cours de la dernière saison par l'embargo mis sur ce produit, mais en dépit de cet inconvénient, les pêcheurs ont obtenu de bons prix pour les homards dont la taille est inférieure à celle exigée pour la vente à l'état frais.

MORUE ET ÉGLEFIN.

La pêche totale de la morue et de l'églefin s'est élevée à 1,022,775 quintaux contre 1,042,130 quintaux la campagne précédente.

La valeur commerciale a été de $2,806,489 par comparaison à $2,334,110 l'année précédente.

MERLUCHE ET MERLAN.

Cette pêche a donné 273,897 quintaux par comparaison à 249,297 quintaux l'année précédente, d'une valeur commerciale de $606,674 contre $376,877 l'année précédente.

HARENG.

La pêche totale de ce poisson s'est élevée à 193,481 quintaux contre 264,409 quintaux l'année précédente. Elle a produit $297,312 contre $367,802 le dernier exercice.

MAQUEREAU.

Ce poisson a rendu 18,793 quintaux contre 49,128 quintaux la dernière campagne. Sa valeur commerciale a baissé à $108,336 par comparaison à $269,254 l'année précédente.

FLÉTAN, ESPADON ET BONITE.

La pêche du flétan a donné 7,117 quintaux d'une valeur industrielle de $85,532, cependant que l'espadon a rendu 2,616 quintaux évalués à $15,278. D'autre part la bonite a produit 1,766 quintaux estimé à $12,264.

La statistique indique une diminution des pêcheries côtières telles que le hareng et le maquereau.

SAUMON ET TRUITE.

Le saumon a fourni 2,430 quintaux contre 1,790 quintaux l'année précédente, d'une valeur industrielle de $45,491 par comparaison à $34,855 l'année précédente. La truite accuse une légère diminution tant au point de vue de la pêche que de la valeur industrielle.

DÉLIVRANCE DES LICENCES.

Voici la liste des licences en exploitation dans ce district: 60 licences de filets à mailler pour éperlan; 20 licences de filets à poche pour éperlan; 61 licences de parcs; 94 licences de nasses à hareng; 226 permis de pêche à la ligne; 50 licences de fabriques de homard; 50 licences de homard (prolongées); 3 licences de filets à enclos pour homard.

PÊCHEURS ET MATÉRIEL.

La valeur totale des navires, barques, filets et autre matériel directement employés dans l'industrie de la pêche, s'élève à $5,264,128 en augmentation de $634,210 par rapport à l'année précédente. Le nombre total des personnes employées a été de 13,618, ce qui accuse un fléchissement de 694 par rapport à l'année dernière.

H. H. MARSHALL,
Inspecteur des pêcheries.

ARRONDISSEMENT N° 1.

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche, pour le comté de RICHMOND, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.													Engins de pêche.				Numéros.
		Voiliers et navires à gazoline.					Barques.					Semaques.			Filets à mailler seines, fil. à piège et à éperlan.		Nasses.		
		(40 tonnes et plus.) Nombre.	(20 à 40 tonnes). Nombre.	(10 à 20 tonnes). Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A Voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
	Comté de Richmond.																		
1	Fourchu à anse Irish	.....	.....	2	1,825	6	758	27,500	45	14,750	893	9	4,375	18	3,000	28,020	.....	.....	1
2	De la pointe Tupper à Saint-Pierre et baie de l'Ouest	2	3	8	17,100	101	122	2,504	10	3,400	272	7	1,500	22	725	4,350	2	20	2
3	Ile Madame	3	7	16	15,000	170	300	3,550	60	12,500	360	4	1,000	8	3,800	27,000	.....	.....	3
	Totaux	5	10	26	33,925	277	1,180	33,554	115	30,650	1,525	20	6,875	48	7,525	59,370	2	20	

Numéros.	Divisions de pêche.	Engins de pêche.						Fabriques.		Autres accessoires.						Personnes employées dans les fabriques, les entrepôts frig. et poissonneries.	Numéros.
		Lignes traînantes.		Lignes à main.		Casiers à homard.		Homard.		Entrepôts frig. et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.			
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
	Comté de Richmond.		$		$		$		$		$		$		$		
1	Fourchu à anse Irish	57	528	1,150	622	18,400	18,400	6	7,500	.....	.....	229	8,955	21	3,260	360	1
2	De la pointe Tupper à Saint-Pierre et baie de l'Ouest	150	750	415	208	2,300	2,300	1	1,000	1	2,650	36	5,000	8	8,350	40	2
3	Ile Madame	1,050	6,600	750	750	7,000	7,000	4	3,700	4	800	165	2,150	45	1,350	130	3
	Totaux	1,257	7,878	2,315	1,580	27,700	27,700	11	12,200	5	3,450	430	16,105	74	12,960	530	

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche, pour le comté du CAP-BRETON, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.											Engins de pêche.				Numéros.
		Voiliers et navires à gazoline.			Barques.					Semaques.			Filets à mailler, Seines, fil. à piège et à éperlan, etc.		Lignes traînantes.		
		(10 à 20 tonnes). Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
	Comté du Cap-Breton.		$			$		$			$			$		$	
1	Petit Bras-d'Or à Sydney nord	4	1,200	15	67	1,340	25	3,750	143	2	600	4	208	1,664	77	308	1
2	Sydney-nord supérieur, crique Leitches, Boisdale et nord Narrows	.....	.....	.....	24	480	.....	.....	48	.....	.....	.....	45	225	20	200	2
3	Sydney, Lingan et Glace-Bay, Port Morien et environs	15	5,500	40	85	4,000	70	14,000	265	7	2,500	15	750	7,500	250	2,500	3
4	Main-à-dieu et environs	3	1,800	16	52	3,200	33	2,800	244	1	800	2	320	2,200	93	255	4
5	Ile Scatarie	.....	.....	.....	16	1,500	17	3,580	54	.....	.....	.....	130	1,000	30	300	5
6	Louisburg et environs	.....	.....	.....	20	2,000	12	2,000	60	2	1,000	6	250	2,500	15	150	6
7	Gabarus à Fourchu	.....	.....	.....	89	3,200	26	6,000	266	4	1,400	7	550	4,400	.....	.....	7
8	Baie de l'est et environs	.....	.....	.....	55	1,100	1	150	87	.....	.....	.....	94	1,316	25	150	8
	Totaux	22	8,500	71	408	16,820	184	32,280	1,167	16	6,300	34	2,347	20,805	510	3,863	

Numéros.	Districts de pêche.	Engins de pêche.				Fabriques.		Autres accessoires.						Nombre de personnes employées dans les fabriques, les entrepôts frigorifiques et les poissonneries.	Numéros.
		Lignes à main.		Casiers à homard.		Homard.		Entrepôts frigorifiques et glacières.		Fumoirs et poissonneries		Jetées et quais.			
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
	Comté du Cap-Breton.		$		$		$		$		$		$		
1	Petit Bras-d'Or à Sydney-Nord	316	253	5,600	5,600	2	5,000	3	6,300	40	4,750	27	26,800	100	1
2	Sydney-Nord Supérieur, Crique Leitches, Boisdale et Grand-Narrows	60	120	40	20	.....	.....	.....	.....	2	3,000	.....	.....	.....	2
3	Sydney, Lingan, Glace-Bay, Port-Morien et voisinage	600	600	12,000	13,200	6	5,500	.....	.....	50	2,000	12	800	115	3
4	Main-à-dieu et voisinage	876	465	9,500	5,285	2	4,400	.....	.....	30	500	25	1,100	146	4
5	Ile Scatarie	160	90	1,000	900	1	1,200	.....	.....	20	200	.....	.....	10	5
6	Louisburg et voisinage	160	80	3,000	3,000	1	1,000	1	100	20	400	20	2,000	30	6
7	Gabarus à Fourchu	215	215	8,565	8,565	5	7,700	1	100	35	700	16	1,600	55	7
8	Baie de l'Est voisinage	80	60	100	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8
	Totaux	2,467	1,883	39,805	36,670	17	24,800	5	6,500	197	11,550	100	32,300	456	

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche, pour le comté de VICTORIA, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Nombre.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.											Engins de pêche.		Nombre.
		Voiliers et navires à gazoline.			Barques.					Semaques.			Filets à mailler, seines, fil à pièg. et fil. à l'éperlan.		
		(10 à 20 tonnes). Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	
	Comté de Victoria.		$			$		$			$			$	
1	Iona, Washabuck et Little Narrows	.....	.....	.....	49	1,225	2	300	50	.....	.....	.....	76	760	1
2	Baddeck et environs	.....	.....	.....	8	175	1	150	9	.....	.....	.....	20	200	2
3	Division du Grand Bras d'Or	.....	.....	.....	50	750	11	1,650	65	2	600	3	75	1,000	3
4	Englishtown, à anse Breton à Rivière-des-Français	.....	.....	.....	135	2,700	6	1,800	12	4	600	8	320	3,200	4
5	Wreck Cove et Ingonish	11	8,800	55	149	11,810	13	5,475	337	.....	.....	.....	377	12,600	5
6	Anse Verte à Meat Cove	.....	.....	.....	185	7,400	32	6,400	305	5	1,500	9	384	7,580	6
	Totaux	11	8,800	55	576	24,060	65	15,775	778	11	2,700	20	1,252	25,340	

Numéros.	Divisions de pêche.	Engins de pêche.						Fabriques.		Autre matériel.						Personnes employées dans les fabriques, les entrepôts frigorifiques et les poissonneries.	Numéros.
		Lignes traînante.		Lignes à mains.		Casiers à homard.		Homard.		Ent'p. frigorifiques et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.			
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
	Comté de Victoria.		$		$		$		$		$		$		$		
1	Iona, Washabuck et Little-Narrows	69	345	90	54	180	135	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
2	Baddeck et environs	6	48	8	24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	25	.....	.....	.....	2
3	Division du Grand Bras-d'Or	15	120	110	50	1,300	1,300	1	1,000	.....	.....	9	120	.....	.....	.....	3
4	Englishtown, à anse Breton et Rivière-au-Français	60	600	600	300	3,500	3,500	2	1,000	4	400	138	5,320	2	5,320	34	4
5	Wreck-Cove et Ingonish	568	3,976	196	175	3,370	2,270	6	1,950	7	5,150	42	10,250	14	81,450	250	5
6	Green-Cove à Meat-Cove	82	1,066	814	814	7,860	7,860	8	6,400	6	2,050	65	11,000	17	8,900	108	6
	Totaux	800	6,155	1,818	1,417	16,210	15,065	17	10,350	17	7,600	255	26,715	33	95,670	392	

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche, pour le comté d'INVERNESS, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.												Engins de pêche.				Numéros.
		Voiliers et navires à gazoline.				Barques.					Semaques.			Filets à mailler, seines, filets à piège et à éperlan, etc.		Nasses.		
		(20 à 40 tonnes).	(10 à 20 tonnes).	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	A gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
	Comté d'Inverness.			$			$		$			$			$		$	
1	Anse Pollet à la baie Plaisance	.....	.....	.....	.....	8	120	30	3,300	81	1	350	2	63	3,575	.....	.....	1
2	Cap Rouge, Port de l'Est et Grand Etang	3	23	12,108	122	19	1,027	76	18,584	264	2	1,700	4	395	4,338	.....	.....	2
3	Friar's-Head, Margaree-havre, Broad, anse Chapel	.....	4	3,600	15	125	10,390	70	22,550	462	6	1,950	6	573	19,260	50	1,500	3
4	Anse Broad, Port Ban à havre Mabou, lac Ainslee de l'Est et Whycocomagh	.....	.....	.....	.....	50	1,300	51	7,650	232	2	500	4	467	4,770	.....	.....	4
5	Petit Mabou et Port Hood à Hawkesbury	.....	.....	.....	.....	30	900	115	23,000	225	9	3,150	9	500	4,500	.....	.....	5
6	Baie de l'Ouest, Malagawatch et Deny, bassin	.....	.....	.....	.....	106	1,260	.....	.....	107	.....	.....	.....	242	484	.....	.....	6
	Totaux	3	27	15,708	137	338	14,997	342	75,084	1,371	20	7,650	25	2,240	36,927	50	1,500	

Numéro.	Divisions de pêche.	Engins de pêche.						Fabriques.		Autre matériel.						Personnes employées dans les fabriques, les entrepôts frigorifiques et les poissonneries.	Numéro.
		Lignes traînantes.		Lignes à mains.		Casiers à homard.		Homard.		Entrepôts frigorif. et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.			
		Numéro.	Valeur.	Numéro.	Valeur.	Numéro.	Valeur.	Numéro.	Valeur.	Numéro.	Valeur.	Numéro.	Valeur.	Numéro.	Valeur.		
	Comté d'Inverness.		$		$		$		$		$		$		$		
1	Pollet, Anse à Baie Plaisance	4	32	80	112	4,290	2,145	2	1,600	6	200	19	475	.....	.....	20	1
2	Cap-Rouge, Havre de l'Est, Cheticamp et Grand-Etang	75	2,400	772	772	12,500	12,500	9	7,000	7	2,508	18	6,500	17	12,300	197	2
3	Cap Friar, port Margaree et Broad Cove Chapel	131	1,880	1,276	1,583	6,210	6,210	7	4,600	4	3,500	160	16,940	19	8,200	97	3
4	Anse Broad, Port Ban au havre Mabou, Lac Ouest Ainslie et baie Whycocomagh	34	340	550	550	4,690	5,862	2	4,500	.....	.....	.....	.....	4	14,500	47	4
5	Petit Mabou et Port Hood à Hawkesbury	450	4,500	300	3002	25,000	18,750	6	6,300	6	271,000	2	2,500	8	40,000	210	5
6	Baie de l'Ouest, Malagawatch et Bassin Deny	42	126	236	59	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14	152	6	70	.....	6
	Totaux	736	9,278	3,214	3,376	52,690	45,467	26	24,000	23	277,208	213	26,567	54	75,070	571	

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le comté de RICHMOND, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

	Divisions de pêche.	Saumon.		Homard.		Morue.		Eglefin.		Merluche et lingues.		Merlan.		Hareng.		Maquereau.		Alose.		
		* Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	
	Comté de Richmond.		$		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	Fourchu à Anse Irish	922	11,064	6,290	37,712	6,165	12,330	4,765	7,146	.....	.....	2,497	3,742	1,472	1,837	1,411	4,233	38	76	1
2	De la pointe Tupper à Saint-Pierre et baie de l'Ouest	52	312	333	1,971	9,257	22,920	42	84	.....	.....	100	200	1,150	2,020	209	1,070	.....	.....	2
3	Ile Madame	20	200	2,613	11,458	16,304	26,036	24,240	43,373	662	625	1,507	1,353	2,320	2,220	537	2,660	.....	.....	3
	Totaux	994	11,576	9,236	51,141	31,726	61,286	29,047	50,603	662	625	4,104	5,295	4,942	6,177	2,157	7,963	38	76	

*Qtx. = 100 livres.

	Divisions de pêche.	Gaspareau.		Flétan.		Carrelet.		Eperlan.		Anguille.		Espadon.		Encornet.		Huîtres.		Mactres.		Phoques.		
		Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	B'l.	Val'r.	B'l.	Val'r.	B'l.	Val'r.	N°	Val'r.	
	Comté de Richmond.		$		$		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	Fourchu à Anse Irish	36	36	75	755	28	28	6	60	.....	.....	150	752	7	38	8	40	64	128	8	8	1
2	De la pointe Tupper à Saint-Pierre et baie de l'Ouest	.....	.....	50	250	.....	.....	552	4,638	65	390	10	60	500	3,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
3	Ile Madame	15	11	15	75	35	30	213	1,648	.....	.....	550	3,400	90	310	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
	Totaux	51	47	140	1,080	63	58	771	6,346	65	390	710	4,212	597	3,348	8	40	64	128	8	8	

*Qtx. = 100 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de RICHMOND, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, frais et gelé, *qtx.	Saumon, salé, qtx.	Homard, en boîtes, caisses.	Homard, expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée verte salée, qtx.	Morue séchée, †quintals.	Eglefin frais, qtx.	Eglefin fumé, qtx.	Eglefin, séché, quintals.	Merluche et lingue fraîches, qtx.	Merluche et lingue, séchées, quintals.	Merlan, frais qtx,	Merlan séché, quintals.	Hareng frais, qtx.	Hareng mariné, qtx.	Hareng pour boitte, brls.	Numéros.
	Comté de Richmond.																		
1	Fourchu à Irish Cove	841	54	2,737	815	840	75	1,725	196	.....	1,523	.....	.....	97	800	12	395	137	1
2	Pointe Tupper à St-Pierre et baie de l'Ouest	52	.....	167	.....	230	.....	3,009	.....	.....	14	.....	.....	25	25	4	233	223	2
3	Ile Madame	20	.....	1,076	461	2,344	1,650	3,553	11,087	882	3,503	512	50	437	357	.....	570	305	3
	Totaux	913	54	3,980	1,276	3,414	1,725	8,287	11,283	882	5,040	512	50	559	1,182	16	1,198	665	
	Prix $	15	20	18	15	5	6	9	5	10	8	4	7	4	7	3 50	7	2 75	
	D'une valeur de $	13,695	1,080	71,640	19,140	17,070	10,350	74,583	56,415	8,820	40,320	2,048	350	2,236	8,274	56	8,386	1,829	

*Qtl. = 100 livres. † Quintal = 112 livres.

Numéros.	Divisions de pêche.	Maquereau frais, qtx.	Maquereau salé, brls.	Alose fraîche, qtx.	Alose salée, brls.	Gaspareau frais, qtx.	Gaspareau salé, brls.	Flétan frais, qtx.	Carrelet frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Espadon frais, qtx.	Encornet p. boitte, brls.	Huitres fraîche, brls.	Mactres fraîches, brls.	Peaux de phoque commun, nomb.	Huile de poisson, galls.	Huile de phoque, galls.	Numéros.
	Comté de Richmond.																		
1	Fourchu à anse Irish	283	376	14	8	24	4	75	28	6	.....	150	7	8	64	8	1,270	25	1
2	Pointe Tupper à St-Pierre et baie de l'Ouest	209	.....	.....	.....	.....	.....	50	.....	552	65	10	500	.....	.....	.....	1,450	.....	2
3	Ile Madame	187	117	.....	.....	.....	5	15	35	213	.....	550	90	.....	.....	.....	3,000	.....	3
	Totaux	679	493	14	8	24	9	140	63	771	65	710	597	8	64	8	5,720	25	
	Prix $	6	16	12	20	2	5	15	5	15	10	12	6	5	5	1 50	50c.	50c.	
	D'une valeur de $	4,074	7,888	168	160	48	45	2,100	315	11,565	650	8,520	3,582	40	320	12	2,860	13	

D'une valeur totale de $378,652

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le comté du CAP-BRETON, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon.		Homard.		Morue.		Eglefin.		Merluche et lingue.		Merlan.		Hareng.		Maquereau.		Numéros.
		*Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	
	Comté du Cap-Breton.		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	Petit Bras-d'Or à Sydney nord	.....	.....	2,177	8,375	898	1,626	20	60	.....	.....	9	9	3,150	3,150	30	150	1
2	Sydney nord supérieur, crique Leitches, Boisdale et nord Narrows	.....	.....	90	405	320	960	.....	.....	.....	.....	.....	.....	594	1,134	.....	.....	2
3	Sydney, Lingan, et Glace-Bay, Port Morien et environs	78	936	5,251	23,807	9,100	35,650	104	151	.....	.....	43	46	5,450	5,450	.....	.....	3
4	Main-à-dieu et environs	210	2,150	1,400	7,000	4,884	9,396	3,440	3,760	3	3	1,933	1,403	597	898	705	2,820	4
5	Ile Scatarie	13	130	566	2,816	2,011	3,913	30	30	.....	.....	.....	.....	70	140	232	808	5
6	Louisburg et environs	100	1,200	455	2,730	822	1,450	650	600	.....	.....	.....	.....	149	262	105	525	6
7	Gabarus à Fourchu	.....	.....	1,891	9,455	3,870	8,103	612	669	.....	.....	507	551	670	725	1,075	4,300	7
8	Baie de l'Est et environs	24	327	33	148	3,415	6,830	.....	.....	.....	.....	.....	.....	593	93	.....	.....	8
	Totaux	425	4,743	11,863	54,736	25,320	67,928	4,856	5,270	3	3	2,492	2,009	11,273	12,452	2,147	8,603	

*Qtx. = 100 livres.

Numéros.	Divisions de pêche.	Alose.		Gaspareau.		Flétan.		Eperlan.		Espadon.		Encornet.		Mactres.		Phoques.		Numéros.
		*Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	
	Comté du Cap-Breton.		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	Petit Bras-d'Or à Sydney nord	.....	.....	.....	.....	68	630	.....	.....	200	800	.....	.....	.....	.....	3,347	4,242	1
2	Sydney-nord supérieur, crique Leitches, Boisdale et et nord Narrows	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
3	Sydney, Lingan, et Glace-Bay, Port Morien et environs	.....	.....	.....	.....	101	743	135	1,620	38	144	5	25	17	68	35	35	3
4	Main-à-dieu et environs	.....	.....	.....	.....	1,451	7,276	1	5	307	1,433	41	195	.....	.....	.....	.....	4
5	Ile Scatarie	.....	.....	.....	.....	74	370	.....	.....	1,059	5,295	6	30	.....	.....	.....	.....	5
6	Louisburg et environs	.....	.....	100	100	20	100	31	225	204	1,020	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6
7	Gabarus à Fourchu	.....	.....	15	15	.....	.....	142	568	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7
8	Baie de l'Est et environs	9	72	65	65	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8
	Totaux	9	72	180	180	1,714	9,119	309	2,418	1,808	8,692	52	250	17	68	3,382	4,277	

Qtx. = 100 livres..

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de VICTORIA, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon frais et gelé, qtx.*	Homard en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée verte-sèche, qtx.	Morue séchée, †quintals.	Eglefin frais, qtx.	Eglefin sèche, quintals.	Merluche et lingue fraîches, qtx.	Merlan séché, quintals.	Hareng frais, qtx.	Hareng fumé, qtx.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boîtte, brls.	Numéros.
	Comté de Cap-Breton.															
1	Petit Bras-d'Or à Sydney-Nord	.....	1,182	.....	215	160	121	20	.....	.....	3	.....	120	870	150	1
2	Sydney-Nord supérieur, Crique Leitches, Boisdale et Grand-Narrows	.....	.....	70	320	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	297	2
3	Sydney à Lingan, Glace-Bay, Port-Morien et voisinage	78	2,492	.....	1,050	2,125	1,267	26	26	.....	14	120	.....	636	1,710	3
4	Main-à-dieu et voisinage	210	725	.....	1,586	.....	1,099	2,391	350	3	645	88	.....	93	115	4
5	Ile Scatarie	13	.....	.....	67	.....	648	.....	10	.....	.....	25	.....	15	.....	5
6	Louisburg et voisinage	100	.....	.....	93	75	193	119	177	.....	.....	19	.....	34	14	6
7	Gabarus à Fourchu	.....	1,456	.....	49	.....	1,274	.....	204	.....	169	.....	.....	150	110	7
8	Baie de l'Est et voisinage	24	.....	33	304	611	629	.....	.....	.....	.....	110	.....	38	185	8
	Totaux	425	5,855	103	3,684	2,971	5,231	2,556	767	3	831	362	120	1,836	2,581	
	Taux $	15	18	15	5	6	9	5	8	4	7	3 50	5	7	2 75	
	Valeur $	6,375	105,390	1,565	18,420	17,826	47,079	12,780	6,136	12	5,817	1,267	600	12,852	7,098	

* Qtl. = 100 livres. † Quintal = 112 livres.

Numéros.	Divisions de pêche.	Maquereau frais, qtx.	Maquereau salé, brls.	Alose fratche, qtx.	Gaspareau frais, qtx.	Gaspareau salé, brls.	Flétan frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Espadon frais, qtx.	Encornet pour boitte, brls.	Mactres fratches, qtx.	Peaux de phoque commun, nomb.	Huile de poisson, galls.	Huile de phoque, galls.	Numéros.
	Comté du Cap Breton.														
1	Petit Bras d'Or à Sydney-Nord	.....	10	.....	.....	.....	68	.....	200	.....	.....	3,347	13,598	10,040	1
2	Sydney-Nord supérieure, Leitches Creek, Boisdale et Grand Narrows	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
3	Sydney à Lingan, Glace Bay, Port Morien et environs	.....	184	.....	.....	.....	101	135	38	5	17	35	1,000	100	3
4	Main-à-dieu et environs	154	.....	.....	.....	.....	1,451	1	307	41	.....	.....	900	.....	4
5	Ile Scatarie	10	74	.....	.....	.....	74	.....	1,059	6	.....	.....	800	.....	5
6	Louisbourg et environs	105	.....	.....	100	.....	20	31	204	.....	.....	.....	185	.....	6
7	Gabarus à Fourchu	150	308	.....	.....	5	.....	142	.....	.....	.....	.....	800	.....	7
8	East Bay et environs	.....	.....	9	20	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8
	Totaux	419	576	9	120	20	1,714	309	1,808	52	17	3,382	17,283	10,140	
	Taux $	6	16	12	2	5	15	15	12	6	5	1 50	50c.	50c.	
	Valeur $	2,514	9,216	108	240	100	25,710	4,635	21,696	312	85	5,073	8,642	5,070	

Valeur totale $326,618

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le comté de VICTORIA, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon.		Homard.		Morue.		Eglefin.		Merluche et lingue.		Merlan.		Hareng.		Maquereau.		Alose.		Numéros.
		*qtx.	Val'r.	qtx.	Val'r.	qtx.	Val'r.	qtx.	Val'r.	qtx.	Val'r.	qtx.	Val'r.	qtx.	Val'r.	qtx.	Val'r.	qtx.	Val'r.	
	Comté de Victoria.		$		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	Iona, Washabuck et Little-Narrows...	40	480	26	78	363	1,109	.....	.....	.....	.....	.....	.....	84	100	.....	.....	.....	.....	1
2	Baddeck et environs.....	15	150	.....	.....	281	843	7	14	.....	.....	.....	.....	411	411	1	7	.....	.....	2
3	Division du Grand Bras d'Or.....	4	48	948	3,792	813	1,626	.....	.....	.....	.....	45	68	497	502	25	100	.....	.....	3
4	Englishtown, Anse Breton à Rivière des Français.....	64	448	1,046	3,661	1,224	1,836	.....	.....	.....	.....	855	855	3,184	1,991	9	27	.....	.....	4
5	Wreck-Cove et Ingonish.....	77	539	1,350	4,619	11,396	19,083	56,412	57,994	100	88	720	720	1,045	1,168	1,135	3,760	.....	.....	5
6	Anse Verte à Meat-Cove.....	154	926	3,095	12,220	8,864	13,264	7,573	7,062	100	94	383	332	2,393	1,842	2,450	9,795	7	21	6
	Totaux.....	354	2,591	6,465	24,370	22,941	37,761	63,992	65,070	200	182	2,003	1,975	7,614	6,014	3,620	13,689	7	21	

*Qtl. = 100 livres.

Numéros.	Divisions de pêche.	Flétan.		Eperlan.		Truite.		Anguille.		Espadon.		Encornet,		Huîtres.		Phoques.		Numéros.
		*qtx.	Val'r.	qtx.	Val'r.	qtx.	Val'r.	qtx.	Val'r.	qtx.	Val'r.	qtx.	Val'r.	qtx.	Val'r.	qtx.	Val'r.	
	Comté de Victoria.		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	Iona, Washabuck et Little-Narrows	.....	.....	5	35	.....	.....	50	250	.....	.....	.....	.....	360	1,080	7	9	1
2	Baddeck et environs	.....	.....	3	27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14	50	.....	.....	2
3	Division du Grand-Bras-d'Or	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	40	3
4	Englishtown, Anse Breton à Rivière des Français	.....	.....	.....	.....	.....	.....	11	55	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4
5	Wreck-Cove et Ingonish	4	24	6	30	.....	.....	.....	.....	50	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
6	Anse Verte à Meat-Cove	54	162	.....	.....	1	8	8	24	216	1,102	140	350	.....	.....	12	15	6
	Totaux	58	186	14	92	1	8	69	329	266	1,402	140	350	374	1,130	59	64	

*Qtl. = 100 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de VICTORIA, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

	Divisions de pêche.	Saumon frais et gelé, *qtx.	Saumon salé, qtx.	Homard en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée verte-sèche, qtx.	Morue séchée, †quintals.	Eglefin frais, qtx.	Eglefin vert-salé, qtx.	Eglefin sèche †quintals.	Merluche et lingue fraîche, qtx.	Merluche et lingue vertes-salées, qtx.	Merluche et lingue séchées, quintals.	Merlan frais, qtx.	Merlan vert-salé, qtx.	Merlan séché, quintals.	Numéros.
	Comté de Victoria.																	
1	Iona, Washabuck et Little Narrows	40	.....	.....	26	70	91	37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
2	Baddeck et environs	15	.....	.....	.....	86	18	53	1	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
3	Division du Grand Bras d'Or	4	.....	474	.....	99	.....	238	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	3
4	Englishtown, Anse Breton à Rivière des Français	64	.....	523	.....	.....	.....	408	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	285	4
5	Wreck Cove et Ingonish	77	.....	675	.....	4,598	2,944	303	3,725	23,103	2,160	50	25	.....	.....	285	50	5
6	Anse Verte à Meat Cove	145	6	1,548	.....	1,456	3,566	92	525	20	2,336	34	.....	22	2	.....	127	6
	Totaux	345	6	3,220	26	6,309	6,619	1,131	4,251	23,123	4,498	84	25	22	2	285	477	
	Prix $	15	20	18	15	5	6	9	5	6	8	4	5	7	4	5	7	
	D'une valeur de $	5,175	120	57,960	390	31,545	39,714	10,179	21,255	138,738	35,984	336	125	154	8	1,425	3,339	

*Qul. = 100 livres. † Quintal = 112 livres.

Numéro.	Divisions de pêche.	Hareng frais, qtx.	Hareng fumé, qtx.	Hareng mariné, brls.	Harreng pour boitte, brls.	Maquereau frais, qtx.	Maquereau salé, brls.	Alose fraîche, qtx.	Flétan frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Espadon frais, qtx.	Encornet pour boitte, brls.	Huîtres fraîches, brls.	Peaux de phoque commun, nombre.	Huile de poisson, gals.	Huile de phoque, gals.	Numéro.
	Comté de Victoria.																		
1	Iona. Washabuck et Little Narrows	21	5	13	7	.....	.....	.....	.....	5	.....	50	.....	.....	360	7	196	21	1
2	Baddeck et environs	174	.....	75	6	1	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	14	.....	10	.....	2
3	Division du Grand Bras d'Or	42	.....	1	226	13	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	.....	100	3
4	Englishtown, Anse Breton à Riv. des Franç.	.....	.....	30	1,547	.....	3	.....	.....	.....	.....	11	.....	.....	.....	.....	200	.....	4
5	Wreck Cove and Ingonish	20	.....	75	400	350	262	.....	4	6	.....	.....	50	.....	.....	.....	300	.....	5
6	Anse verte à Meat Cove	102	.....	103	991	215	745	7	54	.....	1	8	216	140	.....	12	2,900	36	6
	Totaux	359	5	297	3,177	579	1,014	7	58	14	1	69	266	140	374	59	3,606	157	
	Prix $	3 50	5	7	2 75	6	16	12	15	15	10	10	12	6	5	1 50	50c.	50c.	
	D'une valeur de $	1,257	25	2,079	8,737	3,474	16,224	84	870	210	10	690	3,192	840	1,870	89	1,803	79	

D'une valeur totale de $387,980

*Qtl. = 100 livres. † Quintal = 112 livres.

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le comté d'INVERNESS, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon.		Homard.		Morue.		Eglefin.		Merluche et lingue.		Merlan.		Hareng.		Maquereau.		Gaspareau.		Numéros.
		*Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	
	Comté d'Inverness.		$		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	Anse Pollet à baie Plaisance	123	899	1,336	6,680	183	275	37	33	.....	.....	23	20	380	535	1,920	7,680	.....	.....	1
2	Cap Rouge, Havre de l'Est, Cheticamp et Grand-Etang	292	2,336	3,744	18,720	18,514	32,552	995	995	678	611	121	109	2,179	3,333	7,473	31,181	.....	.....	2
3	Friar's-Head, havre Margaree et Broad Cove Chapel	511	4,088	2,098	10,490	8,069	15,332	180	192	.....	.....	.....	.....	1,182	1,061	7,772	30,888	390	195	3
4	Anse Broad, port Ban, havre Mabou, lac Ouest Ainslie et baie Whycocomagh	160	1,320	1,736	7,985	1,764	2,774	58	72	107	118	.....	.....	814	1,478	1,224	4,938	60	75	4
5	Petit Mabou, Port-Hood à Hawkesbury	213	1,967	5,570	24,988	4,462	11,950	14,809	40,965	3,166	5,126	209	418	1,185	696	3,799	15,990	.....	.....	5
6	Baie de l'Ouest, Malagawatch et Bassin Deny	.....	.....	.....	.....	715	1,073	.....	.....	.....	.....	.....	.....	206	103	.....	.....	.....	.....	6
	Totaux	1,299	10,610	14,484	68,863	33,707	63,956	16,079	42,257	3,951	5,855	353	547	5,946	7,206	22,188	90,677	450	270	

*Qtl. = 100 livres.

Numéros.	Divisions de pêche.	Flétan.		Carrelet.		Eperlan.		Sole.		Anguille.		Espadon.		Poissons divers.		Encornet.		Huîtres.		Numéros.
		*Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	
	Comté d'Inverness.		$		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	Anse Pollet à Baie Plaisance	2	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	72	388	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
2	Cap-Rouge, Havre de l'Est, Cheticamp et Grand-Etang	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	145	725	6	30	.....	.....	145	500	.....	.....	2
3	Friar-Head, port Margaree et Broad Cove Chapel	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	400	436	.....	.....	.....	.....	3
4	Anse Broad, Port Ban, havre Mabou, lac Ouest Ainslie et baie Whycocomagh	10	50	.....	.....	108	1,520	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	142	382	4
5	Petit Mabou, Port Hood à Hawkesbury	19	152	25	50	91	817	203	347	.....	.....	152	962	.....	.....	544	2,720	.....	.....	5
6	Baie de l'Ouest, Malagawatch et Bassin Deny	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	390	1,170	6
	Totaux	31	210	25	50	199	2,337	203	347	145	725	230	1,380	400	436	689	3,220	532	1,552	

*Qtx.=100 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté d'INVERNESS, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon frais et gelé, * qtx.	Homard en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée verte-salée, qtx.	Morue séchée, †quintals.	Eglefin frais, qtx.	Eglefin vert-salé, qtx.	Eglefin salé, quintals.	Merluche et lingue fraîches, qtx.	Merluche et lingue vertes-salées, qtx.	Merluche et lingue séchées, quintals.	Merlan frais, qtx.	Merlan vert-salé, qtx.	Merlan séché quintals.	Hareng frais, qtx.	Hareng fumé, qtx.	Numéros.
	Comté d'Inverness.																		
1	Anse Pollet à Baie Plaisance	123	668	.....	.....	92	.....	3	17	.....	.....	.....	.....	.....	11	.....	.....	.....	1
2	Cap Rouge, havre de l'Est et Grand-Etang	292	1,872	.....	90	9,212	.....	26	.....	323	.....	.....	226	.....	.....	40	16	.....	2
3	Friar's-Head, Margaree-Harbour et Broad Cove Chapel	511	1,049	.....	.....	4,034	.....	.....	90	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
4	Broad Cove, Port Ban, havre de Mabou, West-Lake-Ainslie et Whycocomagh	160	866	4	70	580	178	21	18	.....	.....	16	25	.....	.....	.....	.....	.....	4
5	Petit Mabou et Port-Hood à Hawkesbyry	213	2,780	10	3,630	116	200	14,809	.....	.....	2,529	.....	212	209	.....	.....	135	150	5
6	Baie de l'Ouest, Malagawatch et Bassin Deny	.....	.....	.....	115	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	.....	6
	Totaux	1,299	7,235	14	3,905	14,334	378	14,859	125	323	2,529	16	463	209	11	40	191	150	
	Taux $	15	18	15	5	6	9	5	6	8	4	5	7	4	5	7	3 50	5	
	Valeur $	19,485	130,230	210	19,525	86,004	3,402	74,295	750	2,584	10,116	80	3,241	836	55	280	669	750	

* Qtl. = 100 liures. † Quintal = 112 livres.

Numéros.	Divisions de pêche.	Hareng, mariné, brls.	Hareng pour boitte, brls.	Maquereau, frais, qtx.	Maquereau, salé, brls.	Gaspareau, frais, qtx.	Gaspareau, salé, qtx.	Flétan, frais, qtx.	Carrelet, frais, qtx.	Eperlan, frais, qtx.	Sole, fratche, qtx.	Anguille, fratche, qtx.	Espadon, frais, qtx.	Poisson divers, frais, qtx.	Encornet, pour boitte, brls.	Huîtres, fratches, brls.	Lingues et noues mar. ou séchées qtx.	Huile de poisson, galls.	Numéros.
	Comté d'Inverness.																		
1	Anse Pollet à Baie Plaisance	97	45	.....	640	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	72	.....	.....	.....	.....	50	1
2	Cap Rouge, Havre de l'Est' et Grand Etang	371	525	51	2,474	.....	.....	.....	.....	.....	.....	145	6	.....	145	.....	.....	6,745	2
3	Friar's Head, Margaree Harbour et Broad Cove Chapel	200	291	72	2,567	145	82	.....	.....	.....	.....	.....	.....	400	.....	.....	.....	700	3
4	Broad Cove, Port Ban, Mabou Harbour, West Lake Ainslie et Whycocomagh	181	135	42	394	.....	20	10	.....	108	.....	.....	.....	.....	.....	142	.....	300	4
5	Little Mabou et Port Hood à Hawkesbury	50	300	3,798	.....	.....	.....	19	25	91	203	.....	152	.....	544	.....	40	4,200	5
6	Baie de l'Ouest, Malagawatch et Bassin Deny	.....	83	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	390	.....	.....	6
	Totaux	899	1,379	3,963	6,075	145	102	31	25	199	203	145	230	400	689	532	40	11,995	
	Prix $	7	2 75	6	16	2	5	15	5	15	5	10	12	2	6	5	10	50c.	
	D'une valeur totale de $	6,293	3,792	23,778	97,200	290	510	465	125	2,985	1,015	1,450	2,760	800	4,134	2,660	400	5,998	

D'une valeur totale de $507,167

* Qtl. = 100 livres. † Quintal = 112 livress.

RÉCAPITULATION donnant les quantité et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais; et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, marinés, en boîtes, pour l'ARRONDISSEMENT N° 1, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Poissons.		Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Total du poisson vendu.
		Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
			$		$	$
Saumon	qtx.	3,072	29,520			
" frais	"			2,982	44,730	
" salé	qtx.			60	1,200	
						45,930
Homard	"	42,048	199,110			
" frais	caisses.			20,290	365,220	
" expédié dans le test	qtx.			1,419	21,305	
						386,525
Morue	"	113,694	230,931			
" fraîche	"			17,312	86,560	
" verte—salée	"			25,649	153,894	
" séchée	"			15,027	135,243	
						375,697
Eglefin	"	113,974	163,200			
" frais	"			32,949	164,745	
" vert—salé	"			23,248	139,488	
" fumé (finnans)	"			882	8,820	
" séché	"			10,628	85,024	
						398,077
Merluche et lingue	"	4,816	6,665			
" fraîches	"			3,128	12,512	
" vertes—salées	"			41	205	
" séchées	"			535	3,745	
						16,462
Merlan	"	8,952	9,826			
" frais	"			770	3,080	
" vert—salé	"			296	1,480	
" séché	"			2,530	17,710	
						22,270
Hareng	"	29,775	31,849			
" frais	"			928	3,249	
" fumé	"			275	1,375	
" mariné	brls.			4,230	29,610	
" pour boitte	"			7,802	21,456	
						55,690
Maquereau	qtx.	30,112	120,932			
" frais	"			5,640	33,840	
" salé	brls.			8,158	130,528	
						164,368
Alose	qtx.	54	169			
" fraîche	"			30	360	
" salée	brls.			8	160	520
Gaspareau	qtx.	681	497			
" frais	"			289	578	
" salé	brls.			131	655	
						1,233
Flétan, frais	qtx.	1,943	10,595	1,943		29,145
Carrelet	"	88	108	88		440
Eperlan	"	1,293	11,193	1,293		19,395
Truite	"	1	8	1		10
Sole	"	203	347	203		1,015
Anguille	"	279	1,444	279		2,790
Espadon	"	3,014	15,686	3,014		36,168
Poisson divers	"	400	436	400		800
Encornet	brls.	1,478	7,168	1,478		8,868
Huîtres	"	914	2,722	914		4,570
Marches	"	81	196			
" fraîches	"			81		405
Langues et noues	"			40		400
Phoques, communs	No.	3,449	4,349			
Peaux de phoque, commun	"			3,449		5,174
Huile de poisson	gals.			38,604		19,303
Huile de phoque	"			10,322		5,162
Totaux			846,951			1,600,417

RÉCAPITULATION donnant le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des navires, barques, filets, etc., en usage dans l'ARRONDISSEMENT N° 1, province de la NOUVELLE-ECOSSE, établi pour l'année 1916-17.

	Nombre.	Valeur.
		$
Navires de pêche à voiles et à gazoline	104	66,933
Barques (à voiles)	2,502	89,431
" (à gazoline)	706	153,789
Semaques	67	23,525
Filets à mailler, seines, filets à pièges et à éperlan	13,364	142,442
Nasses	52	1,520
Lignes traînantes	3,303	27,174
Lignes à main	9,814	8,256
Casiers à homard	136,405	124,902
Fabriques de conserves de homard	71	71,350
Entrepôts frigorifiques	50	294,758
Fumoirs et poissonneries	1,095	80,937
Jetées et quais	261	216,000
		1,301,017

Nombre d'hommes employés sur les navires	540
" " barques	4,841
" " semaques	127
" de personnes employées dans les poissonneries, les entrep. frigorifiq., etc.	1,949
Total	7,457

DISTRICT

TABLEAU donnant le nombre de pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et de la pêche, pour le comté de CUMBERLAND, province

Numéro.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.								
		Navires.					Semaques.			
		A voiles	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Noméro.	Valeur.	Pêcheurs.	
	Comté de Cumberland.		$		$			$		
1	A partir de la front. du comté Colchester jusqu'à et y compris le cap Cliff et la rivière Wallace..	20	400	134	16,170	163	.....	.....	....	..
2	A partir du cap Cliff jusqu'à et y compris Port-Philippe, rivière Philippe et rivière Pugwash..	2	100	73	7,450	80	.....	.....	....	..
3	A p. de Port-Philippe j. la f. du c. de Westmoreland	.....	.....	45	9,000	45	1	300	2	..
4	A partir du Fort Lawrence jusq. cap Chignecto..	2	50	2	500	12	.....	.....	....	..
5	A p. du cap Chignecto j. la fr. du cté de Colchester.	20	600	9	2,750	37	.....	.....	....	..
	Totaux.....	44	1,150	263	35,870	337	1	300	2	..

TABLEAU donnant le nombre de pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et de la pêche, pour le comté de CUMBERLAND, province

Numéro.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.					Engins	
		Barques.					Filets à mailler, seines, filets à éperl., à piège etc.	
		A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Noméro.	Valeur.
	Comté de Colchester.		$		$			$
1	Détroit de Northumberland.....	2	70	11	1,650	13	15	410
2	Bassin Cobiquid y compris rivière Stewiacke..	125	2,050	3	450	200	148	1,730
	Totaux	127	2,750	14	2,100	213	163	2,140

N° 2.

barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Engins de pêche.								Fabriques.		Autres accessoires.				Nombre de personnes employées dans les fabriques, les entrepôts frigorifiques et les poissonneries.	Numéros.
Filets à mailler, seines, filets à piège et à éperlan, etc.		Lignes traînantes.		Lignes à main.		Casiers à homards.		Homards.		Entrepôts frigorifi. et glacières		Fumoirs et poissonneries			
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
	$		$		$		$		$		$		$		
16	260	....	....	....	....	32,700	32,700	13	23,600	5	125	9	220	227	1
90	1,000	....	....	....	....	17,780	17,780	12	12,150	....	.....	2	2,000	130	2
225	1,400	1	100	....	....	6,000	6,000	10	1,400	....	.....	9	5,000	100	3
6	40	2	150	24	12	50	50	....	.....	....	.....	....	.....	.....	4
25	209	8	600	53	53	125	125	....	.....	1	1,000	....	.....	.....	5
362	2,909	11	850	77	65	56,655	56,655	35	37,150	6	1,125	20	7,220	457	

barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

de pêche.						Fabriques.				Autres accessoires.				Nombre de personnes employées dans les fabriques, les entrepôts frigorifiques et les poissonneries.	Numéros.
Nasses.		Lignes traînantes.		Lignes à main.		Homards.		Moules.		Entrepôts frigorifiques et glacières.		Fumoirs et poissonneries			
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
	$		$		$		$		$		$		$	$	
....	....	....	....	3,050	2,440	3	2,000	....	....	1	300	1	200	18	1
7	700	8	320	....	....	....	....	1	300	1	100	4	80	2	2
7	700	8	320	3,050	2,440	3	2,000	1	300	2	400	5	280	20	

TABLEAU donnant le nombre de pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et de la pêche, pour le comté de CUMBERLAND, province

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.								Engins	
		Navires.					Semaques.			Filets à mailler, seines, filets à piège et à éperlan, etc.	
		A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.
	Comté de Pictou.		$		$			$			$
1	De la frontière du comté de Antigonish jusqu'au port de Pictou y compris l'affluent est de la rivière Sainte-Marie....	17	655	51	5,650	86	1	400	2	151	12,320
2	Port et île de Pictou.....	5	200	70	10,500	114	3	4,800	6	140	1,120
3	Du port de Pictou jusqu'à la frontière de Colchester.....	14	350	145	21,750	171	2	200	2	102	750
	Totaux.....	36	1,205	266	37,900	371	6	5,400	10	393	14,190

TABLEAU donnant le nombre de pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et de la pêche, pour le comté de CUMBERLAND, province

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.											Engins	
		Voiliers et navires à gazoline.			Navires.					Semaques.			Fil. à mailler, seines, fil. à p. et à éperlan, etc.	
		(10 à 20 tonnes. Nombre.)	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.
	Comté d'Antigonish.		$			$		$			$			$
1	De la frontière du comté de Guysboro jusqu'à et y compris le port d'Antigonish.....	1	200	3	60	1,340	55	7,700	128	7	1,450	7	630	8,400
2	Du port d'Antigonish jusqu'à et y compris le côté sud du cap George.....	.....	.....	.....	34	600	28	2,550	72	3	540	3	170	2,500
3	Du cap George à la frontière du comté de Pictou.....	.....	.....	.....	21	330	16	1,800	39	2	500	2	110	1,480
	Totaux.....	1	200	3	115	2,270	99	12,050	239	12	2,490	12	910	12,380

barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

de pêche.						Fabriques.		Autre matériel.						Nombre de personnes employées dans les fabriques, les entrepôts frigorifiques et les poissonneries.	Numéros.
Nasses.		Lignes à main.		Casiers à homards.		Homard.		Entrepôts frigorifiques et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.			
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
	$		$		$		$		$		$		$		
10	70	58	38	10,000	7,500	3	2,100	20	3,875	16	320	1	1,500	71	1
.....	.....	56	28	22,975	22,975	3	10,100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	107	2
.....	.....	90	68	37,070	32,242	11	19,200	.....	.....	1	500	.....	.....	238	3
10	70	204	134	70,045	62,717	17	31,400	20	3,875	17	820	1	1,500	416	

barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

de pêche.						Fabriques.		Autres accessoires.						Nombre de personnes employées dans les fabriques, les entrepôts frigorifiques et les poissonneries.	Numéros.
Lignes traînantes.		Lignes à main.		Casiers à homards.		Homard.		Entrepôts frigorifiques et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.			
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
	$		$		$		$		$		$		$		
83	415	197	97	18,500	13,875	3	3,600	3	2,500	90	900	2	4,000	99	1
60	300	70	35	12,800	6,400	2	3,000	1	1,000	19	300	....	.....	70	2
50	250	50	25	7,472	4,836	2	2,400	2	2,200	23	400	....	.....	49	3
193	965	317	157	38,772	25,111	7	9,000	6	5,700	132	1600	2	4,000	218	

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche pour le comté de GUYSBOROUGH, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.												Engins de pêche.				Numéros.
		Voiliers et bateaux à gazoline.				Barques.					Semaques.			Filets à mailler seines, filets à piège et à éperlan.		Nasses.		
		(20 à 40 tonnes). Nombre.	(10 à 20 tonnes). Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
	Comté de Guysborough.			$			$		$			$			$		$	
1	Ecum Secum et Marie Joseph	.....	3	2,000	15	34	900	27	3,900	58	2	360	2	130	650	2	50	1
2	Liscomb, Baie Spanish Ship et Gegogin	1	.....	1,200	5	39	800	30	4,000	62	1	300	2	136	600	.....	.....	2
3	Baie et rivière Ste-Marie	.....	.....	.....	.....	8	250	11	1,550	17	.....	.....	.....	55	300	.....	.....	3
4	Havre-du-vin et Port Hilford	.....	.....	.....	.....	23	500	6	1,000	33	1	100	1	150	700	.....	.....	4
5	De Port Hilford jusqu'à et y compris Port Beckerton	.....	.....	.....	.....	20	600	22	6,600	54	.....	.....	.....	345	2,800	.....	.....	5
6	Fisherman's Harbour et Country Harbour	.....	1	500	4	16	300	14	3,000	35	1	400	2	235	1,550	.....	.....	6
7	Port Isaac et Drum Head	.....	3	1,600	10	31	3,200	41	10,300	99	10	3,300	19	460	4,800	.....	.....	7
8	De Drum Head à et y compris Rivière Larry	.....	3	2,000	12	103	6,875	69	19,300	237	5	1,400	9	1,993	26,570	.....	.....	8
9	De Rivière Larry à et y compris Port Félix	.....	14	7,820	55	186	10,800	30	8,500	180	2	705	4	1,902	20,460	.....	.....	9
10	Whitehead, Raspberry et Dover	2	13	12,600	53	139	6,400	24	6,200	130	5	1,500	5	1,330	13,300	.....	.....	10
11	Canso et Petit Canso	3	18	22,000	96	163	6,700	45	16,000	184	13	4,900	17	2,289	22,890	.....	.....	11
12	Du Petit Canso à et y compris Port Philippe	.....	1	380	5	68	3,900	15	3,000	83	2	700	4	1,090	10,900	.....	.....	12
13	Queensport	.....	1	450	5	30	1,500	7	1,300	37	.....	.....	.....	650	6,500	.....	.....	13
14	De Queensport à et y compris Anse Cook	.....	.....	.....	.....	135	7,350	14	2,550	140	3	900	5	1,559	15,690	.....	.....	14
15	Guysborough et Manchester	.....	.....	.....	.....	30	1,200	3	460	48	.....	.....	.....	450	4,500	.....	.....	15
16	De Guysborough à et y compris Pointe de Sable	.....	.....	.....	.....	105	3,320	8	1,200	109	2	230	2	1,565	15,510	.....	.....	16
17	De Pointe de Sable à la frontière du comté d'Antigonish	.....	.....	.....	.....	66	3,570	8	2,000	66	4	9,500	10	1,426	13,970	.....	.....	17
	Totaux	6	57	50,550	260	1,190	58,165	374	90,860	1,572	51	24,295	82	15,765	161,690	2	50	

Numéros.	Divisions de pêche.	Engins de pêche.						Fabriques.				Autre matériel.						Nombre de personnes employées dans les fabriques, les entrepôts frigorifiques et les poissonneries.	Numéros.
		Lignes traînantes.		Lignes à main.		Casiers à homard.		Homard.		Mactres.		Entrepôts frigorifiques et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.			
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
	Comté de Guysborough.		$		$		$		$		$		$		$		$		
1	Ecum Secum et Marie Joseph	45	400	100	50	3,000	3,000	.....	.....	.....	.....	4	200	50	800	9	500	.....	1
2	Liscomb, BaieSpanish Ship et Gegogin	20	150	100	50	2,900	2,900	1	1,200	.....	.....	3	150	52	800	8	300	20	2
3	Baie et rivière Ste-Marie	10	100	36	18	900	900	.....	.....	1	100	6	400	12	200	1	50	4	3
4	Havre-du-Vin et Port Hilford	25	150	66	33	1,600	1,600	.....	.....	.....	.....	2	200	30	750	.....	.....	.....	4
5	De Port Hilford jusqu'à et y compris Port Beckerton	100	800	120	60	2,900	2,900	.....	.....	.....	.....	8	600	25	1,000	11	600	4	5
6	Fisherman's Harbour et Country Harbour	22	200	64	32	1,200	1,200	1	1,000	.....	.....	3	150	17	400	6	300	22	6
7	Port Isaac et Drum Head	210	2,100	145	145	6,500	8,125	2	1,600	.....	.....	7	10,000	42	5,200	18	17,000	77	7
8	De Drum Head à et y compris Rivière Larry	308	3,080	1,005	1,005	10,270	12,837	.....	.....	.....	.....	2	2,000	111	17,350	32	12,350	13	8
9	De Rivière Larry à et y compris Port Felix	337	3,370	548	548	3,810	4,810	1	400	.....	.....	.....	.....	88	7,290	46	19,900	19	9
10	Whitehead, Raspberry et Dover	289	2,890	372	372	9,300	10,625	3	4,300	.....	.....	2	9,000	55	13,560	35	19,000	104	10
11	Canso et Tetit Canso	590	5,900	1,020	1,020	7,620	9,525	2	3,500	.....	.....	10	91,000	58	19,080	32	18,000	156	11
12	Du Petit Canso à et y compris port Philippe	141	1,410	165	165	4,200	5,250	1	500	.....	.....	3	7,650	27	7,700	1	800	14	12
13	Queensport	73	730	72	72	1,500	1,875	1	2,000	.....	.....	.....	.....	14	2,600	1	900	2	13
14	De Queensport à et y compris Anse Cook	240	2,400	271	271	4,300	5,375	.....	.....	.....	.....	5	17,800	65	16,470	3	6,500	40	14
15	Guysborough et Manchester	60	600	57	57	650	762	.....	.....	.....	.....	1	400	15	1,500	1	75	1	15
16	De Guysborough à et y compris Pointe de Sable	157	1,570	162	162	2,650	3,231	.....	.....	.....	.....	2	1,000	68	13,800	5	10,000	3	16
17	De Pointe de Sable à la frontière du comté d'Antigonish	54	540	130	130	1,495	1,867	2	2,000	.....	.....	3	15,000	58	8,700	4	15,600	67	17
	Totaux	2,681	26,390	4,433	4,190	64,795	76,782	14	16,500	1	100	62	155,550	787	117,200	213	121,875	546	

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche, pour le comté d'HALIFAX, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.																	Numéros.
		Navires à vapeur,				Voiliers et navires à gazoline.					Navires.					Semaques.			
		Nombre.	Tonnage	Valeur.	Pêcheurs.	(40 ton. et plus). Nombre.	(20 à 40 ton). Nombre.	(10 à 20 ton). Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Voile.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	
	Comté d'Halifax.								$			$		$			$		
1	De la frontière du comté de Lunenburg à la tête de la baie Marguerite	...	...	...	...	1	...	...	6,500	18	140	3,000	4	1,200	76	2	500	4	1
2	De la tête de la baie Margaret au Port-aux-Indiens	...	...	...	...	1	...	1	5,600	21	234	9,200	4	800	130	1	300	2	2
3	Port-aux-Indiens à Anse Peggy	...	...	...	...	...	2	12	9,000	52	250	14,000	59	12,950	180	2	500	4	3
4	Dover	...	...	...	...	...	...	17	8,900	63	382	11,350	4	1,500	127	1	200	2	4
5	Prospect	...	...	...	...	...	1	1	1,100	10	103	3,400	4	1,000	85	...	...	...	5
6	Baie Terrence	...	...	...	...	...	3	5	5,600	36	210	8,200	18	4,400	126	1	400	3	6
7	Pennant	...	...	...	...	...	1	8	4,500	30	27	700	3	900	30	...	...	...	7
8	Sambro	...	...	...	...	...	3	6	9,500	35	60	4,500	19	2,850	26	1	5,000	4	8
9	Port Ketch	...	...	...	...	...	1	2	3,000	15	52	4,000	5	1,500	60	...	...	...	9
10	Anse-aux-Portugais	...	...	...	...	...	...	...	...	...	73	4,500	8	3,000	40	...	...	...	10
11	Anse-au-Hareng et anse Ferguson	...	...	...	...	1	...	2	3,500	19	98	2,000	5	1,000	98	...	...	...	11
13	Bedford, Grand Lac et Halifax	1	124	100,000	16	...	1	...	3,500	7	29	685	...	...	36	...	...	...	13
14	Dartmouth, Ile du Diable et Passage de l'Est	...	...	...	...	...	...	1	950	3	58	1,330	33	6,130	65	...	...	...	14
15	Du Passage de l'Est à et y compris Three Fathom Harbour	...	...	...	...	1	...	...	4,800	18	50	650	6	920	21	...	...	...	15
16	Chezetcook, ouest et est	...	...	...	...	1	...	...	2,500	17	102	1,684	18	3,273	90	...	...	...	16
17	Petpeswick port et port Musquodoboit	...	...	...	...	...	...	...	...	...	85	2,205	44	6,765	90	2	315	4	17
18	Jeddore	...	...	...	...	...	4	...	4,500	32	79	1,100	47	7,200	94	1	135	2	18
19	Clam Harbour à et y compris West Ship Harbour	...	...	...	...	...	...	2	650	15	82	1,505	20	3,220	71	2	600	4	19
20	East Ship Harbour à Tangier	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5	365	30	5,775	68	...	...	...	20
21	Pope's Harbour et île Gerrard	...	...	...	...	...	...	1	400	3	1	20	15	2,650	26	1	200	1	21
22	Baie Spry et Taylor's Head	...	...	...	...	...	...	3	1,150	9	17	660	23	5,420	104	2	300	2	22
23	Sheet Harbour et île Sober	...	...	...	...	...	...	3	1,500	11	2	25	19	3,910	40	...	...	...	23
24	Port Beaver et port Dufferin	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5	775	9	2	400	2	24
25	Quoddy et anse Harrigan	...	...	...	...	...	...	1	500	1	1	20	5	535	11	...	...	...	25
26	Rivière Moser à Ecum Secum	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	145	13	1,395	30	1	150	1	26
	Totaux	1	124	100,000	16	5	16	65	77,650	415	2,143	75,244	411	79,068	1,733	19	9,000	35	

Numéros.	Divisions de pêche.	Engins de pêche.								Fabriques		Autre matériel.						Nombre de personnes employées dans les fabriques, les entrep. frig. et les pois-sonneries.	Numéros.
		Filets à mailler, seines, filets à piège et à éperlan.		Lignes traînantes.		Lignes à main.		Casiers à homard.		Homard.		Entrepôts frig. et glacières.		Fumoirs et poissonneries		Jetées et quais.			
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
	Comté de Halifax.		$		$		$		$		$		$		$		$		
1	De la fr. du co. de Lunenburg à la tête de et y compris la baie Margaret's	1,160	18,000	75	2,050	300	150	1,400	700	...	...	6	1,200	61	1,300	51	4,800	12	1
2	De la tête de la baie Margaret au Havre-aux-Indiens	2,200	3,000	85	2,170	300	150	2,300	1,150	...	...	5	1,500	72	1,100	72	5,600	5	2
3	Havre-aux-Indiens et anse Peggy	2,820	22,300	265	8,100	312	156	3,300	1,700	...	...	3	450	68	10,600	54	4,050	3	3
4	Dover	3,190	51,100	350	4,750	410	205	5,200	2,600	...	...	4	1,600	61	8,000	60	3,600	6	4
5	Prospect	1,950	26,360	75	1,800	200	100	3,300	1,600	...	...	2	1,200	33	10,000	33	4,650	2	5
6	Baie Terrence	1,000	12,675	275	3,500	240	130	4,900	2,490	...	...	4	1,600	50	7,500	50	2,500	6	6
7	Pennant	375	5,510	45	890	30	18	1,900	950	...	...	2	30	12	2,400	12	900	...	7
8	Sambro	915	9,630	140	2,000	210	105	3,050	1,525	1	2,000	3	1,300	20	3,000	21	2,500	20	8
9	Havre de Ketch	245	2,840	69	990	175	87	300	150	...	...	2	1,200	25	3,000	14	1,500	2	9
10	Anse-aux-Portugais	511	6,080	40	560	76	40	900	450	...	...	...	...	19	2,850	20	1,500	...	10
11	Anse-aux-Harengs et anse de Ferguson	175	5,065	125	2,720	175	87	1,117	565	...	...	...	...	27	4,400	27	2,200	...	11
12	Bedford, Grand-Lake et Halifax	56	1,488	14	75	30	15	350	175	...	...	6	30,000	16	36,000	6	62,000	276	12
13	Dartmouth, Passage de l'Est et Ile du Diable	310	1,500	74	1,000	230	140	2,800	1,600	...	...	...	...	35	6,500	7	325	...	13
14	Du Passage de l'Est au et y compris le havre Three-Fathom	181	850	...	...	66	38	2,000	1,070	...	...	...	...	69	1,560	9	740	...	14
15	Chezzetcook Ouest et Est	608	2,900	7	140	295	165	2,950	1,600	...	...	...	...	37	800	14	935	...	15
16	Havre de Petpeswick et havre de Musquodoboit	305	1,807	4	65	285	154	2,950	1,560	1	2,000	...	...	42	925	19	700	19	16
17	Jeddore	378	1,650	7	180	200	225	3,250	1,700	1	1,500	1	60	47	3,000	15	1,700	30	17
18	Du et y compris le Havre-aux-Moules à et y compris le havre West-Ship	365	2,238	...	...	206	103	5,250	2,625	1	1,000	2	250	35	1,550	31	1,700	12	18
19	Havre East-Ship à et y compris Tangier	366	2,196	...	...	160	160	...	...	...	...	1	50	37	865	24	875	25	19
20	Havre de Pope et Ile Gerrard	184	1,104	3	28	66	66	4,200	1,680	1	1,200	1	25	14	300	10	200	15	20
21	Baie Spry et Cap Taylor	668	4,008	...	...	200	200	4,000	4,000	1	200	2	50	44	957	30	558	30	21
22	Sheet-Harbour and Ile Sober	346	1,881	11	125	112	112	...	...	...	...	3	100	23	345	16	200	25	22
23	Beaver-Harbour et Port-Dufferin	30	180	4	35	21	21	11,000	10,000	2	1,500	...	...	5	100	2	30	25	23
24	Quoddy et anse Harrigan	26	156	2	20	31	31	...	...	...	...	...	...	6	85	4	50	4	24
25	Rivière Moser et Ecum-Secum	90	720	4	27	53	53	9,000	6,000	1	1,000	...	...	8	85	5	70	24	25
	Totaux	18,454	185,238	1,674	31,225	4,383	2,711	75,417	45,890	9	10,400	47	10,615	866	107,222	606	103,883	541	

TABLEAU donnant le nombre de pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et barques et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche, pour le comté de HANTS, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.					Engins de pêche.						Numéro.
		Barques.					Filets à mailler, à piège, à éperlan, etc.		Nasses.		Lignes à main.		
		Voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
	Comté de Hants.		$		$			$		$		$	
1	Hantsport à et y compris Tennycape	11	1,100	6	1,200	34	25	300	5	500	.....	.....	1
2	Tennycape à Maitland, y compris aussi la rivière Shubénacadie	69	625	....	.....	75	116	810	5	300	57	57	2
	Totaux	80	1,725	6	1,200	109	141	1,110	10	800	57	57	

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le comté de CUMBERLAND, province de la NOUVELLE-ÉCOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon.		Homard.		Morue.		Eglefin.		Merluche et lingue.		Merlan.		Hareng.		Numéros.
		*Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	Qtx.	Val'r.	
	Comté de Cumberland.		$		$		$		$		$		$		$	
1	De la frontière du comté de Colchester à et y compr s cap Cliff et la rivière Wallace	.....	.....	8,774	43,870	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
2	Du cap Cliff à et y compris Port-Philippe, rivière Philippe et rivière Pugwash	.....	.....	5,022	25,110	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	900	900	2
3	De Port-Philippe à la frontière de Westmorland	.....	.....	2,552	12,760	.....	.....	.....	.....	20	20	.....	.....	4,820	4,820	3
4	De Fort Lawrence au cap Chignecto	15	180	7	35	20	40	11	22	3	3	99	99	119	119	4
5	De cap Chignecto à la frontière de Colchester	73	876	120	600	120	240	.....	.....	2	2	137	137	253	253	5
	Totaux	88	1,056	16,475	82,375	140	280	11	22	25	25	236	236	6,092	6,092	

Numéros.	Divisions de pêche.	Alose.		Gaspareau.		Flétan.		Eperlan.		Truite.		Huîtres.		Numéros.
		*Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Brls.	Valeur.	
	Comté de Cumberland.		$		$		$		$		$		$	
1	De la frontière du comté de Colchester à et y compris cap Cliff et la rivière Wallace	.....	.....	225	225	.....	.....	140	980	3	24	315	1,575	1
2	De cap Cliff à et y compris Port-Philippe, rivière Philip et rivière Pugwash	.....	.....	1,288	1,288	.....	.....	510	3,570	5	40	100	500	2
3	De Port Philippe à la frontière de Westmorland	.....	.....	20	20	.....	.....	68	476	1	8	.....	.....	3
4	De Fort Lawrence au cap Chignecto	226	1,582	65	65	20	120	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4
5	De cap Chignecto à la frontière de Colchester	30	210	.....	.....	30	180	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
	Totaux	256	1,792	1,598	1,598	50	300	718	5,026	9	72	415	2,075	

*Qtl. = 100 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus : frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de CUMBERLAND, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon frais et gelé, qtx.	Homard en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée, verte-salée, qtx.	Morue séchée, † quintal.	Eglefin frais, qtx.	Merluche et lingue fraîches, qtx.	Merlan frais, qtx.	Merlan séchée, quintal.	Hareng frais, qtx.	Hareng fumé, qtx.	Numéros.
	Comté de Cumberland.													
1	De la frontière du comté de Colchester, jusqu'à et y compris le cap Cliff et la rivière Wallace	.....	4,387	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
2	Du cap Cliff jusqu'à et y compris Port-Philippe, rivière Philippe et rivière Pugwash	.....	2,511	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	200	2
3	De Port-Philippe à la fr. du comté de Westmorland	.....	1,276	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	2,280	3
4	De Fort Lawrence au cap Chignecto	15	.....	7	20	.....	.....	11	3	.....	33	20	.....	4
5	Du cap Chignecto à la frontière de Colchester	73	.....	120	73	13	7	.....	2	50	29	14	.....	5
	Totaux	88	8,174	127	93	13	7	11	25	50	62	134	2,480	
	Prix $	20	19	12	2 50	3 50	8	2	1 50	1 50	5	1 50	3	
	D'une valeur de $	1,760	155,306	1,524	233	46	56	22	37	75	310	201	7,440	

* Qtl = 100 livres. † Quintal = 112 livres.

Numéros.	Divisions de pêche.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boitte, brls.	Alose fraîche, qtx.	Alose salé, brls.	Gasperot frais, qtx.	Gasperot salé, brls.	Flétan frais, qtx.	Carrelet frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Huîtres fraîches, brls.	Numéros.
	Comté de Cumberland.												
1	Du comté de Colchester, jusqu'à et y compris cap Cliff, et rivière Wallace	.....	.....	.....	.....	225	.....	.....	.....	140	3	315	1
2	Du Cap Cliff jusqu'à et y compris Port-Philippe, rivière Philippe et rivière Pugwash	.....	200	.....	.....	139	383	.....	.....	510	5	100	2
3	De Port-Philippe à la frontière du comte de Westmorland	.....	130	.....	.....	20	.....	.....	.....	68	1	.....	3
4	Fort Lawrence à cap Chignecto	33	.....	154	24	65	.....	20	.....	.....	.....	.....	4
5	Cap Chignecto au comte de Colchester	73	10	30	.....	.....	.....	30	.....	.....	.....	.....	5
	Totaux	106	340	184	24	449	383	50	.....	718	9	415	
	Taux $	6	2	10	12	2	5	12	.....	10	12	8	
	D'une valeur de $	636	680	1,840	288	898	1,915	600	.....	7,180	108	3,320	

D'une valeur totale de $184,475

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le comté de COLCHESTER, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, *qtx.	Saumon, valeur.	Homard, qtx.	Homard, valeur.	Morue, qtx.	Morue, valeur.	Merl. et lingue, qtx.	Merl. et lingue, val.	Merlan, qtx.	Merlan, valeur.	Hareng, qtx.	Hareng, valeur.	Alose, qtx.	Alose, valeur.	Gasparot, qtx.	Gasparot, valeur.	Flétan, qtx.	Flétan, valeur.	Eperlan, qtx.	Eperlan, valeur.	Truite, qtx.	Truite, valeur.	Bar, qtx.	Bar, valeur.	Huîtres, qtx.	Huîtres, valeur.	Mactres, qtx.	Mactres, valeur.	Algues, qtx.	Algues, valeur.	Numéros.
	Comté de Colchester.		$		$		$		$		$		$		$		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	Détroit de Northumberland	....	.....	506	2,024	180	360	60	90	..	..	40	40	....	.....	....	.....	..	..	30	210	..	..	..	..	25	125	..	....	....	....	1
2	Bassin Cobequid, y compris rivière Stewiacke	219	2,628	....	.....	199	398	..	..	18	27	173	173	400	2,000	985	1,970	3	24	6	42	5	40	8	40	..	....	75	112	200	250	2
	Totaux	219	2,628	506	2,024	379	758	60	90	18	27	213	213	400	2,000	985	1,970	3	24	36	252	5	40	8	40	25	125	75	112	200	250	

*Qtl = 100 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de COLCHESTER, province de la NOUVELLE-ÉCOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon frais et gelé, *qtx.	Homard en boîtes, caisses.	Morue fraîche, qtx.	Morue, verte-salée, qtx.	Morue séchée, †quintal.	Merluche et lingue, séchées, quintal.	Merlan frais, qtx.	Merlan séché, quintal.	Hareng frais, qtx.	Hareng fumé, qtx.	Hareng pour boîtte, brls.	Alose fraîche, qtx.	Alose salée, brls.	Gaspareau frais, qtx.	Gaspareau salé, brls.	Flétan frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Bar frais, qtx.	Huîtres fraîches, brls.	Mactres fraîches, brls.	Algues séchées, qtx.	Numéros.
	Comté de Colchester.																							
1	Détroit de Northumberland	...	253	...	20	47	20	...	...	...	20	...	...	...	...	...	...	30	...	...	25	...	...	1
2	Bassin Cobequid, y compris riv. Stewiacke	219	...	109	...	30	...	9	3	45	22	41	385	5	976	3	3	6	5	8	...	75	50	2
	Totaux	219	253	109	20	77	20	9	3	45	42	41	385	5	976	3	3	36	5	8	25	75	50	
	Prix $	20	19	2·50	3·50	8	5	1·50	5	1·50	3	2	10	12	2	6	12	10	12	12	8	2	8	
	D'une valeur de $	4,380	4,807	272	70	616	100	13	15	68	126	82	3,850	60	1,952	18	36	360	60	96	200	150	400	

Qtx = 100 liv. †Quintal = 112 liv.

D'une valeur totale de.... $17,731

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le comté de PICTOU, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, qtx.	Saumon, valeur.	Homard, qtx.	Homard, valeur.	Morue, qtx.	Morue, valeur.	Eglefin, qtx.	Eglefin, valeur.	Merluche et lingue, qtx.	Merluche et lingue, valeur.	Hareng, qtx.	Hareng, valeur.	Maquereau, qtx.	Maquereau, valeur.	Gasparot, qtx.	Gasparot, valeur.	Eperlan, qtx.	Eperlan, valeur.	Truite, qtx.	Truite, valeur.	Bar, qtx.	Bar, valeur.	Anguille, qtx.	Anguille, valeur.	Huîtres, qtx.	Huîtres, valeur.
	Comté de Pictou.		$		$		$		$		$		$		$		$		$		$		$		$		$
1	De la frontière du comté d'Antigonish est port de Pictou, y comp. l'affluent de la rivière Ste-Marie	520	6240	3722	18610	434	868	....	....	188	282	2903	2903	....	....	60	120	487	3409	45	315	....	....	110	330	....	....
2	Port de Pictou et île de Pictou	....	....	5950	29800	93	186	13	26	34	51	1786	1786	4	20	10	20	231	1617	5	35	10	50	10	30	....	....
3	Du port de Pictou à la frontière du comté de Colchester	....	....	12068	60340	225	450	....	....	375	563	1965	1965	3	15	....	....	103	721	3	21	....	....	....	....	80	400
	Totaux	520	6240	21740	108750	752	1504	13	26	597	896	6654	6654	7	35	70	140	821	5747	53	371	10	50	120	360	80	400

* Qtl=100 liv.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de PICTOU, province de la NOUVELLE-ÉCOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon frais et gelé, qtx.	Homard en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue séchée, qtx.	Eglefin frais, qtx.	Merluche et lingue fraîches, qtx.	Merluche et lingue séchées, qtx.	Hareng frais, qtx.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boitte, brls.	Maquereau frais, qtx.	Gasparot frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Achigan frais, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Huîtres fraîches, qtx.	Numéros.
	Comté de Pictou.																			
1	De la frontière du comté d'Antigonish au port de Pictou, y comp. l'affluent est de la rivière Ste-Marie	520	1,846	30	410	8	.....	36	50	295	.....	1,304	.....	60	487	45	.....	110	.....	1
2	Port de Pictou et île de Pictou	.....	2,975	.....	93	.....	13	.....	12	112	65	740	4	10	231	5	10	10	.....	2
3	Du port de Pictou à la frontière du comté du Colchester	.....	6,034	.....	15	70	.....	.....	125	50	50	882	3	.....	103	3	.....	.....	80	3
	Totaux	520	10,855	30	518	78	13	36	187	457	115	2,926	7	70	821	53	10	120	80	
	Prix $	20	19	12	2·50	8	2	1·50	5	1·50	6	2	8	2	10	12	12	5	8	
	D'une valeur de $	10,400	206245	360	1,295	624	26	54	935	685	690	5,852	56	140	8,210	636	120	600	640	

D'une valeur totale de $237,568

*Qtl = 100 livres. †Quintal = 112 livres.

POISSON

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué cours de l'année

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, qtx.*	Saumon, valeur.	Homard, qtx.	Homard, valeur.	Morue, qtx.	Morue, valeur.	Eglefin, qtx.	Eglefin, valeur.	Merluche et lingue, qtx.	Merluche et lingue, valeur.	Hareng, qtx.	Hareng, valeur.
	Comté d'Antigonish.		$		$		$		$		$		$
1	A partir de la frontière de Guysborough jusqu'à et y compris le port d'Antigonish.	269	2690	4530	22650	1142	1713	96	144	354	354	1800	1800
2	A partir du port d'Antigonish jusqu'à et y compris le côté sud du cap Georges.....	145	1450	4184	20920	302	453	....	....	285	285	656	656
3	Cap Georges à la front. du com. de Pictou.	128	1280	2138	10690	185	277	67	101	1899	1899	904	904
	Totaux.....	542	5420	10852	54260	1629	2443	163	245	2538	2538	3360	3360

*Qtl = 100 livres.

POISSON

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: NOUVELLE-ECOSSE, au

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, frais et gelé, qtx.*	Homard en boîtes,	Morue fraîche, qtx.	Morue verte, salée, qtx.	Morue séchée, †quintal.	Eglefin frais, qtx.	Eglefin séché, quintal.	Merluche et lingue séchées, quintal.
	Comté d'Antigonish.								
1	A partir de la frontière de Guysborough, jusqu'à et y compris le port d'Antigonish.....	269	2265	200	15	304	63	11	118
2	A partir du port d'Antigonish jusqu'à et y compris le côté sud du cap Georges.....	145	2032	14	....	96	....	....	95
3	Du cap Georges à la frontière du comté du Pictou.....	128	1069	10	....	58	40	9	633
	Totaux.....	542	5426	224	15	458	103	20	846
	Prix.....$	20	19	2·50	3·50	8	2	6	5
	D'une valeur de.....$	10840	103094	560	52	3664	206	120	4230

D'une valeur totale de.....

*Qtx. = 100 livres. †Quintal = 112 livres.

VENDU.

à l'état frais, dans le comté d'ANTIGONISH, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au 1916-17.

Maquereau, qtx.	Maquereau, valeur.	Carrelet, qtx.	Carrelet, valeur.	Eperlan, qtx.	Eperlan, valeur.	Truite, qtx.	Truite, valeur.	Bar, qtx.	Bar, valeur.	Anguille, qtx.	Anguille, valeur.	Petite morue, qtx.	Petite morue, valeur.	Poissons divers, qtx.	Poissons divers, val.	Encornet, brls.	Encornet, valeur.	Huîtres, brls.	Huîtres, valeur.	Numéros.
	$		$		$		$		$		$		$		$		$		$	
270	1350	300	300	272	1904	8	64	60	300	160	480	30	90	600	600	160	480	600	2400	1
8	40	100	100	120	840	4	32	15	75	10	30	....	....	400	400	12	36	....	.....	2
68	340	120	120	....	.....	1	8	50	250	....	....	....	....	300	300	15	45	....	.....	3
346	1730	520	520	392	2744	13	104	125	625	170	510	30	90	1300	1300	187	561	600	2400	

VENDU.

frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté d'ANTIGONISH, province de la cours de l'année 1916-17.

Hareng frais, qtx.	Hareng mariné, brls.	Harang pour boitte, brls.	Maquereau frais, qtx.	Maquereau salé, brls.	Carrelet frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Bar frais, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Petite morue fraîche, qtx.	Poissons divers, frais, qtx.	Encornet pour boitte, brls.	Huîtres fraîches, brls.	Langues et noues marinées ou séchées, qtx.	Huile de poisson, galls.	Numéros.
312	150	519	171	33	300	272	8	60	160	30	600	160	600	1	1232	1
5	5	318	8	.....	100	120	4	15	10	.....	400	12	.....	1	100	2
4	112	282	29	13	120	.....	1	50	.....	.....	300	15	.....	2	200	3
321	267	1119	208	46	520	392	13	125	170	30	1300	187	600	4	1532	
1·50	6	2	8	16	5	10	12	12	5	5	1·50	5	8	5	40c.	
481	1602	2238	1664	736	2600	3920	156	1500	850	150	1950	935	4800	20	612	

.....$146,980

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le comté de GUYSBOROUGH, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, *qtx.	Saumon, valeur.	Homard, qtx.	Homard, valeur.	Morue, qtx.	Morue, valeur.	Eglefin, qtx.	Eglefin, valeur.	Merluche et lingue, qtx.	Merluche et lingue, valeur.	Merlan, qtx.	Merlan, valeur.	Hareng, qtx.	Hareng, valeur.	Maquereau, qtx.	Maquereau, valeur.	Alose, qtx.	Alose, valeur.	Gaspareau, qtx.	Gaspareau, valeur.	Numéros.
	Comté de Guysborough.		$		$		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	Ecum Secum et Marie-Joseph	5	50	710	4,260	1,284	2,568	54	81	9	11	27	34	910	910	42	168	..	..	....	....	1
2	Liscomb, Baie Spanish-Ship et Gegoggin	21	210	1,153	6,918	2,322	4,644	51	76	.....	.....	24	30	772	772	3	12	..	..	109	163	2
3	Baie et rivière Ste-Marie	81	810	189	1,134	468	936	15	23	.....	.....	.....	.....	360	360	21	84	..	..	....	....	3
4	Havre-au-Vin et Port-Hilford	13	130	266	1,596	468	936	12	18	.....	.....	6	8	590	590	36	144	..	..	....	....	4
5	De Port-Hilford jusqu'à et y compris Port-Beckerton	6	60	772	4,632	2,247	4,494	870	1,305	15	19	12	15	2,750	2,750	945	3,780	..	..	....	....	5
6	Fisherman's-Harbour et Country-Harbour	16	160	1,702	10,212	732	1,464	60	90	6	7	12	15	1,221	1,221	495	1,980	..	..	20	30	6
7	Port-Isaac et Drum-Head	5	50	3,638	21,828	12,591	25,182	678	1,017	87	109	597	746	2,225	2,225	1,224	4,896	..	..	....	....	7
8	De Drum-Head à et y compris rivière Larry	3	30	.....	.....	3,034	6,068	909	1,363	114	142	1,494	1,867	497	497	522	2,088	..	..	12	18	8
9	De rivière Larry à et y compris Port-Félix	....	.....	130	780	2,522	5,044	1,653	2,480	669	836	1,053	1,316	547	547	363	1,452	..	..	48	72	9
10	Whitehead, Raspberry et Dover	3	30	2,217	13,302	3,903	7,806	5,718	8,577	126	157	1,029	1,286	645	645	1,403	5,612	1	6	90	135	10
11	Canso et Petit Canso	133	1,330	3,056	18,336	29,555	59,110	70,760	106,140	3,081	3,851	3,522	4,403	3,424	3,424	1,896	7,584	4	24	150	225	11
12	Du Petit Canso à et y compris Port-Philip	....	.....	627	3,762	1,988	3,976	5,608	8,412	1,122	1,402	1,940	2,425	870	870	159	636	..	..	....	....	12
13	Queensport	40	400	1,877	11,262	2,883	5,766	264	396	147	184	66	83	170	170	189	756	..	..	....	....	13
14	De Queensport à et y compris anse Cook	....	.....	.....	.....	3,426	6,852	7,078	10,617	841	1,051	1,394	1,743	2,685	2,685	703	2,812	2	12	36	54	14
15	Guysborough et Manchester	80	800	.....	.....	635	1,270	3	4	12	15	156	195	129	129	36	144	..	..	....	....	15
16	De Guysborough à et y compris Pointe de Sable	74	740	.....	.....	167	334	57	86	45	57	561	702	141	141	30	120	..	..	75	113	16
17	De Pointe de Sable à la frontière du comté d'Antigonish	55	550	1,114	6,324	1,507	3,014	4,941	7,411	33	42	96	120	136	136	.....	.....	..	..	....	....	17
	Totaux	535	5,350	17,451	104,346	69,732	139,464	98,731	148,096	6,307	7,883	11,989	14,988	18,072	18,072	8,067	32,268	7	42	540	810	

*Qtl = 100 livres.

Numéros.	Divisions de pêche.	Soles, brl.	Soles, valeur.	Flétan, qtx.	Flétan, valeur.	Carrelet, qtx.	Carrelet, valeur.	Eperlan, qtx.	Eperlan, valeur.	Truite, qtx.	Truite, valeur.	Raie, qtx.	Raie, valeur.	Anguillé, qtx.	Anguille, valeur	Petite morue, qtx.	Petite morue, valeur.	Espadon, qtx.	Espadon, valeur.	Encornet, brls.	Encornet, valeur.	Mactres, brls.	Mactres, valeur.	Phoques communs n°	Phoques communs n°	Numéros.
	Comté de Guysboro.		$		$		$		$		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	Ecum Secum et Marie Joseph	...	...	10	60	...	...	10	80	2	14	...	...	30	90	...	...	...	...	...	...	29	29	6	6	1
2	Liscomb, Baie Spanish-Ship et Gegoggin	...	...	12	72	...	...	22	176	2	14	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	44	44	4	4	2
3	Baie et rivière Ste-Marie	...	...	8	48	...	...	26	208	4	28	...	...	10	30	...	...	...	...	...	...	36	36	2	2	3
4	Havre-au-Vin et Port-Hilford	...	...	...	...	...	...	23	184	1	7	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	31	31	1	1	4
5	De Port-Hilford jusqu'à et y compris Port-Beckerton	...	...	36	216	...	...	...	...	3	21	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	42	42	2	2	5
6	Fisherman's Harbour et Country-Harbour	...	...	...	...	...	...	...	...	3	21	...	...	...	...	5	5	...	...	...	...	28	28	1	1	6
7	Port-Isaac Drum-Head	...	...	155	930	...	...	...	...	1	7	...	...	30	90	...	...	252	1,008	...	...	...	...	...	...	7
8	De Drum-Head à et y compris rivière Larry	...	...	26	156	...	...	70	560	2	14	...	...	60	180	...	...	434	1,736	...	...	...	...	...	...	8
9	De rivière Larry à et y compris Port-Félix	...	...	427	2,562	...	...	...	...	3	21	...	...	25	75	...	...	281	1,124	...	...	...	...	...	...	9
10	Whitehead, Raspberry et Dover	...	...	67	402	...	...	...	...	...	...	...	...	30	90	...	...	542	2,168	...	...	...	...	...	...	10
11	Canso et Petit Canso	872	436	2,594	15,564	220	110	...	...	8	56	267	134	...	...	...	...	1,678	6,712	1,010	4,040	...	...	...	...	11
12	Du Petit Canso à et y compris Port-Philip	...	...	1	6	...	...	...	...	...	...	...	...	8	24	...	...	31	124	...	...	...	...	...	...	12
13	Queensport	...	...	15	90	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	13
14	De Queensport à et y compris anse Cook's	...	...	...	...	...	...	...	...	2	14	...	...	10	30	...	...	...	...	325	1,300	...	...	...	...	14
15	Guysboro et Manchester	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	6	18	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	15
16	De Guysboro et y compris Pointe de Sable	...	...	...	...	...	...	49	392	14	98	...	...	4	12	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	16
17	De Pointe de Sable à la frontière du comté d'Antigonish	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	615	2,460	...	...	...	...	17
	Totaux	872	436	3,351	20,106	220	110	200	1,600	45	315	267	134	213	639	5	5	3,218	12,872	1,950	7,800	210	210	16	16	

*Qtx. = 100 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de GUYSBOROUGH, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon frais et gelé, * qtx.	Saumon en boîtes, caisses.	Homard en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée verte-salée, qtx.	Morue séchée, †qtl.	Eglefin frais, qtx.	Eglefin fumé, qtx.	Eglefin séché, qtl.	Merluche et lingue fraîches, qtx.	Merluche et lingue séchées, qtl.	Merlan frais, qtx.	Merlan séché, qtl.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boitte, brls.	Maquereau frais, qtx.	Maquereau salé, brls.	Numéros.
	Comté de Guysboro.																			
1	Ecum Secum et Marie-Joseph	5	....	....	710	....	....	428	....	....	18	....	3	....	9	280	35	....	14	1
2	Liscomb, Baie Spanish-Ship et Gegoggin	21	....	363	427	....	....	774	....	....	17	....	....	....	8	224	50	....	1	2
3	Baie et rivière Ste-Marie	81	....	....	189	....	....	156	....	....	5	....	....	....	....	100	30	....	7	3
4	Havre-au-Vin et Port-Hilford	13	....	....	266	....	....	156	....	....	4	....	....	....	2	130	100	....	12	4
5	De Port-Hilford jusqu'à et y compris Port-Beckerton	6	....	....	772	138	....	703	750	....	40	....	5	....	4	190	1,090	....	315	5
6	Fisherman's-Harbour et Country Harbour	16	....	561	580	....	....	244	....	....	20	....	2	....	4	117	435	....	165	6
7	Port-Isaac et Drum-Head	5	....	1,193	1,252	....	2,688	2,405	....	....	226	....	29	....	199	375	550	564	220	7
8	De Drum-Head à et y compris la rivière Larry	3	....	....	....	....	431	724	....	....	303	....	38	....	498	59	160	....	174	8
9	De la rivière Larry à et y compris Port-Félix	....	....	65	....	80	462	506	....	....	551	....	223	....	351	99	125	....	121	9
10	Whitehead, Raspberry et Dover	3	....	771	675	2,026	397	361	2,421	1,020	419	....	42	....	343	35	270	614	263	10
11	Canso et Petit Canso	100	40	971	1,074	16,224	2,968	2,465	46,664	2,949	6,066	225	952	456	1,022	150	1,487	1,428	156	11
12	Du Petit Canso à et y compris Port-Philip	....	....	116	395	....	148	564	2,203	....	1,135	126	332	179	587	90	300	....	53	12
13	Queensport	40	....	853	171	1,450	478	159	....	....	86	....	49	....	22	10	70	....	63	13
14	De Queensport à et y compris anse Cook	....	....	....	....	....	696	678	1,917	65	1,677	115	242	110	428	99	1,194	664	13	14
15	Guysboro et Manchester	80	....	....	....	....	298	13	....	....	1	....	4	....	52	5	57	....	12	15
16	De Guysboro à et y compris Pointe de Sable	74	....	....	....	....	49	23	....	....	19	....	15	....	187	8	60	....	10	16
17	De Pointe de Sable à la frontière du comté d'Antigonish	55	....	557	....	1,441	18	10	2,329	1,279	18	....	11	....	32	2	65	....	....	17
	Totaux.....$	502	40	5,450	6,511	21,359	8,633	10,369	56,284	5,313	10,605	466	1,947	745	3,748	1,973	6,078	3,270	1,599	
	Prix.....$	20	10	19	12	2 50	3 50	8	2	7	6	1 50	5	1 50	5	6	2	8	16	
	D'une valeur de.....$	10,040	400	103,550	78,132	53,397	30,216	82,952	112,568	37,191	63,630	699	9,735	1,117	18,740	11,838	12,156	26,160	25,584	

* Qtx. = 100 livres. † Quintal = 112 livres.

Numéros.	Divisions de pêche.	Alose fraîche, qtx.	Gaspareau frais, qtx.	Gaspareau salé, brls.	Sole fraîche, qtx.	Flétan frais, qtx.	Carrelet frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Nageoires de raie fraîches, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Petite morue fraîche, qtx.	Espadon frais, qtx.	Encornet pour boitte, brls.	Maqtres fraîches, brls.	Maqtres en boîtes, caisses.	Peaux de phoque, commun, nombre.	Huile de poisson, galls	Huile de phoque, galls.	Numéros.
	Comté de Guysborough.																			
1	Ecum Secum et Marie-Joseph					10		10	2		30				29		6	345	48	1
2	Liscomb, Baie Spanish-Ship et Gegoggin		49	20		12		22	2						44		4	598	32	2
3	Baie et rivière Ste-Marie					8		26	4		10				21	15	2	120	16	3
4	Havre-au-Vin et Port-Hilford							23	1						31		1	120	8	4
5	De Port-Hilford jusqu'à et y compris Port-Beckerton					36			3						42		2	786	16	5
6	Fisherman's-Harbour et Country-Harbour		20						3			5			28		1	200	8	6
7	Port-Isaac et Drum-Head					155			1		30		252					3,990		7
8	De Drum-Head à et y compris rivière Larry			4		26		70	2		60		434					1,597		8
9	De rivière Larry à et y compris Port-Félix			16		427			3		25		281					1,919		9
10	Whitehead, Raspberry et Dover	1		30		67					30		542					2,682		10
11	Canso et Petit Canso	4		50	872	2,595	220		8	267			1,678	1,010				24,224		11
12	Du Petit Canso à et y compris Port-Philip										8		31					3,043		12
13	Queensport					15												841		13
14	De Queensport à et y compris anse Cook	2		12					2		10			325				3,896		14
15	Guysborough et Manchester										6							197		15
16	De Guysborough à et y compris Pointe de Sable			25				49	14		4							185		16
17	De Pointe de Sable à la frontière du comté d'Antigonish													615				1,657		17
	Totaux	7	69	157	872	3,351	220	200	45	267	213	5	3,218	1,950	195	15	16	46,400	128	
	Prix $	10	2	5	3	12	5	10	12	1	5	5	5	5	2	5	1 50	40c.	40c.	
	D'une valeur de	70	138	785	2,616	40,212	1,100	2,000	540	267	1,065	25	16,090	9,750	390	75	24	18,560	51	

D'une valeur totale de $771,863

* Qtx. = 100 livres. † Quintal = 112 livres.

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le comté d'Halifax, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, *qtx.	Saumon, valeur.	Homard, qtx.	Homard, valeur	Morue, qtx.	Morue, valeur.	Eglefin, qtx.	Eglefin, valeur.	Merluche et langue, qtx.	Merluche et langue, valeur.	Merlan, qtx.	Merlan, valeur.	Hareng, qtx.	Hareng, valeur.	Maquereau, qtx.	Maquereau, val.	Alose, qtx.	Alose, valeur.	Gaspareau, qtx.	Gaspareau, val.	Numéros.
	Comté d' Halifax.		$		$		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	De la frontière du comté de Lunenburg à la tête de la baie Margaret	169	2028	216	1296	3428	6856	2649	5298	1950	2925	1800	2700	300	300	742	3710	....	....	29	43	1
2	De la tête de la baie Margaret au Port-aux-Indiens	73	876	240	1440	2760	5520	2550	5100	1650	2475	1650	2475	780	780	1660	8300	....	....	16	24	2
3	Port-aux-Indiens à anse Peggy	80	960	400	2400	6723	13446	5536	11072	2700	4050	1950	2925	1475	1475	3880	19400	....	....	12	18	3
4	Dover	104	1248	400	2400	7200	14400	5828	11656	3000	4500	1962	2943	2025	2025	5140	25700	....	....	62	93	4
5	Prospect	78	936	300	1800	3000	6000	1318	2636	210	315	45	67	1434	1434	2305	11525	....	....	10	15	5
6	Baie Terrence	22	264	275	1650	4600	9200	4374	8748	1443	2165	660	990	1723	1723	1545	7725	....	....	30	45	6
7	Pennant	16	192	50	300	2700	5400	2206	4412	810	1215	420	630	675	675	512	2560	....	....	42	63	7
8	Sambro	22	264	1800	10800	2000	4000	1804	3608	675	1012	330	495	755	755	200	1000	....	....	6	9	8
9	Port-Ketch	25	300	49	294	1670	3340	2200	4400	870	1305	300	450	1052	1052	818	4090	....	....	60	90	9
10	Anse-au-Portugais	30	360	40	240	240	480	215	430	30	45	15	23	735	735	489	2445	....	....	12	18	10
11	Anse-au-Hareng et anse Ferguson	49	588	100	600	2360	4720	1886	3772	105	157	708	1062	1280	1280	1836	9180	....	....	14	21	11
12	Bedford, Grand Lac et Halifax	32	384	25	150	3526	7052	7165	14330	1227	1841	1000	1500	175	175	23	115	140	840	67	101	12
13	Dartmouth, île du Diable et Passage de l'Est	2	24	1100	5500	2474	4948	881	1762	....	....	666	999	1054	1054	131	655	....	....	10	10	13
14	Du Passage de l'Est à et y compris Three-Fathom-Harbour	15	180	....	....	1962	3924	150	300	....	....	69	104	1245	1245	14	70	....	....	18	18	14
15	Chezzetcook ouest et est	....	....	....	....	4249	8498	492	984	....	....	270	405	2836	2836	83	415	....	....	109	109	15
16	Petpeswick , port et Port-Musquodoboit	97	1164	883	4415	4860	9720	750	1500	....	....	960	1440	1885	1885	48	240	....	....	12	12	16
17	Jeddore	7	84	1382	6910	7717	15434	574	1148	30	45	804	1206	7515	7515	72	360	....	....	4	4	17
18	Clam-Harbour à et y compris West-Ship-Harbour	22	264	1246	6230	2139	4278	60	120	....	....	240	360	4349	4349	44	220	....	....	45	45	18
19	East Ship Harbour et Tangier	3	36	600	3000	2920	5840	214	428	3	4	780	1170	5365	5365	82	410	....	....	....	....	19
20	Port Pope et île Gerrard	....	....	1156	5780	894	1788	93	186	54	81	63	95	1416	1416	119	595	....	....	....	....	20
21	Baie Spry à Taylor's Head	22	264	1097	5485	4445	8890	216	432	30	45	372	558	9251	9251	170	850	....	....	....	....	21
22	Sheet Harbour et île Sober	77	924	674	3370	1600	3200	103	206	69	103	45	67	3119	3119	39	195	....	....	....	....	22
23	Port-Beaver et Port-Dufferin	6	72	2220	11100	442	884	16	32	....	....	21	32	381	381	5	25	....	....	....	....	23
24	Quoddy et anse Harrigan	8	96	600	3000	609	1218	38	76	....	....	3	4	245	245	9	45	....	....	....	....	24
25	RivièreMoser et Ecum Secum	31	372	1430	7150	1243	2486	54	108	3	5	75	112	1052	1052	26	130	....	....	....	....	25
	Totaux	990	11880	16283	85310	75761	151522	41372	82744	14859	22288	15208	22812	52122	52122	19992	99960	140	840	558	738	

*Qtx = 100 liv.

Numéros.	Divisions de pêche.	Flétan, qtx.	Flétan, valeur.	Carrelet, qtx.	Carrelet, valeur.	Eperlan, qtx.	Eperlan, valeur.	Truite, qtx.	Truite, valeur.	Bonite, qtx.	Bonite, valeur.	Raie, qtx.	Raie, valeur.	Anguille, qtx.	Anguille, valeur.	Espadon, qtx.	Espadon, valeur.	Poissons div., qtx.	Poissons div., val.	Encornet, qtx.	Encornet, valeur.	Huîtres, brls.	Huîtres, valeur.	Mactres, brls.	Mactres, valeur.	Numéros.
	Comté d'Halifax.		$		$		$		$		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	De la frontière du comté de Lunenburg à la tête de la baie Margaret	350	2450	325	163	....	....	45	315	2800	5600	350	175	106	318	40	160	260	260	50	100	....	....	85	127	1
2	De la tête de la baie Margaret au Port-aux-Indiens	600	4200	365	182	1	8	30	210	1600	3200	345	173	100	300	43	172	246	246	75	150	....	....	125	188	2
3	Port-aux-Indiens à anse Peggy	900	6300	100	50	....	....	7	49	1210	2420	100	50	50	150	56	224	208	208	60	120	....	....	89	133	3
4	Dover	741	5187	425	213	....	....	30	210	1550	3100	425	212	110	330	55	220	323	323	59	118	....	....	140	210	4
5	Prospect	100	700	150	75	....	....	15	105	1300	2600	150	75	60	180	35	140	47	47	20	40	....	....	86	129	5
6	Baie Terrence	500	3500	215	107	....	....	32	224	1000	2000	215	108	75	225	40	160	445	445	60	120	....	....	81	121	6
7	Pennant	300	2100	35	18	....	....	9	63	400	800	35	17	8	24	25	100	17	17	8	16	....	....	25	38	7
8	Sambro	400	2800	40	20	....	....	5	35	500	1000	40	20	4	12	15	60	145	145	9	18	....	....	27	40	8
9	Port-Ketch	390	2730	15	8	....	....	3	21	720	1440	15	8	12	36	36	144	17	17	7	14	....	....	35	53	9
10	Anse-aux-Portugais	9	63	20	10	....	....	4	28	60	120	20	10	7	21	10	40	50	50	6	12	....	....	42	63	10
11	Anse-au-Hareng et anse Ferguson	420	2940	22	11	....	....	6	42	1000	2000	22	11	12	36	65	260	79	79	30	60	....	....	61	92	11
12	Bedford, Grand Lac et Halifax	1217	8519	38	19	....	....	40	280	....	....	53	26	80	240	....	....	75	75	2	4	....	....	90	135	12
13	Dartmouth, Ile-du-Diable et Passage de l'Est	102	714	30	15	....	....	....	....	....	....	....	....	4	12	8	32	....	....	....	....	....	....	77	77	13
14	Du Passage de l'Est à et y compris Three-Fathom-Harbour	6	42	60	30	117	936	7	49	....	....	....	....	7	21	....	....	....	....	....	....	....	....	252	252	14
15	Chezzetcook ouest et est	19	133	60	30	218	1744	8	56	....	....	....	....	49	147	....	....	....	....	....	....	....	....	3946	3946	15
16	Port-Petpeswick et Port-Musquodoboit	44	343	60	30	278	2024	11	77	....	....	....	....	34	102	....	....	....	....	....	....	....	....	2610	2610	16
17	Jeddore	68	476	36	18	16	128	5	35	....	....	....	....	16	48	....	....	....	....	....	....	40	200	154	154	17
18	Clam-Harbour et West-Ship-Harbour	47	329	64	32	10	80	11	77	....	....	....	....	10	30	6	24	....	....	....	....	....	....	1720	1720	18
19	East-Ship-Harbour et Tangier	25	75	....	....	....	....	5	35	....	....	....	....	20	60	....	....	....	....	....	....	....	....	5	5	19
20	Port-Pope et île Gerrard	13	65	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	3	20
21	Baie Spry à Taylor's-Head	43	215	....	....	....	....	9	63	....	....	....	....	10	30	....	....	....	....	....	....	....	....	5	5	21
22	Sheet-Harbour et île Sober	43	215	....	....	58	406	15	105	....	....	....	....	40	120	....	....	....	....	....	....	....	....	6	6	22
23	Port-Beaver et Port-Dufferin	3	15	....	....	....	....	6	42	....	....	....	....	....	....	2	8	....	....	....	....	....	....	2	2	23
24	Quoddy et anse Harrigan	10	50	....	....	7	49	8	56	....	....	....	....	10	30	....	....	....	....	....	....	....	....	5	5	24
25	Rivière Moser et Ecum Secum	18	90	....	....	8	56	7	49	....	....	....	....	5	15	....	....	....	....	....	....	....	....	5	5	25
	Totaux	6368	44251	2060	1031	713	5431	318	2226	12140	24280	1770	885	829	2487	436	1744	1912	1912	386	772	40	200	9676	10119	

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté d'HALIFAX, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Division de pêche.	Saumon frais et gelé, *qtx.	Saumon fumé, qtx.	Homard en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue fumée, qtx.	Morue séchée, †quintal.	Eglefin frais, qtx.	Eglefin fumé, qtx.	Eglefin, séché, quintal.	Merluche et lingue fumées, qtx.	Merluche et lingue séchées, quintal.	Merlan fumé, qtx.	Merlan séché, quintal.	Hareng frais, qtx.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boitte, brls.	Maquereau frais, qtx.	Numéros.
	Comté d'Halifax.																			
1	De la frontière du comté de Lunenburg à la tête de la baie Marguerite	50	70	.....	216	420	2	1,000	525	12	700	....	650	....	600	50	50	50	700	1
2	De la tête de la baie Marguerite au Port-aux Indiens	53	12	.....	240	660	.....	700	1,000	25	500	....	550	....	550	150	100	165	1,600	2
3	Port-aux-Indiens à anse Peggy	65	9	.....	400	1,200	.....	1,841	2,200	18	1,100	....	900	....	650	200	225	300	3,700	3
4	Dover	80	14	.....	400	1,200	.....	2,000	2,200	14	1,200	....	1,000	....	654	375	300	375	4,900	4
5	Prospect	70	5	.....	300	600	.....	800	700	9	200	....	70	....	15	300	300	117	2,200	5
6	Baie Terrence	20	1	.....	275	1,000	.....	1,200	1,500	12	950	....	481	....	220	200	323	277	1,467	6
7	Pennant	15	1	.....	50	900	.....	600	1,300	3	300	....	270	....	140	120	125	90	500	7
8	Sambro	20	1	448	904	800	.....	400	1,200	2	200	....	225	....	110	135	140	100	200	8
9	Port-Ketch	25	.....	.....	49	920	.....	250	1,000	.....	400	....	290	....	100	200	210	111	800	9
10	Anse-aux-Portuguais	30	.....	.....	40	90	.....	50	95	.....	40	....	10	....	5	195	150	45	480	10
11	Anse-au-Hareng et anse Ferguson	45	2	.....	100	860	.....	500	1,000	.....	292	....	35	....	236	295	195	200	1,800	11
12	Bedford, Grand Lac et Halifax	15	10	.....	25	2,200	648	10	3,300	1,895	25	30	389	50	300	30	35	20	23	12
13	Dartmouth, Ile du Diale et Passage de l'Est	2	.....	.....	1,100	266	.....	736	386	.....	165	....	.....	....	222	24	228	173	110	13
14	Du Passage de l'Est à et y compris Three Fathom Harbour	15	.....	.....	.....	12	.....	650	6	.....	48	....	.....	....	23	4	387	40	5	14
15	Chezzetcook, ouest et est	.....	.....	.....	.....	1,300	.....	983	12	.....	160	....	.....	....	90	18	856	125	11	15
16	Petpeswick, port et port Musquodoboit	39	34	96	691	36	.....	1,608	39	.....	237	....	.....	....	320	10	563	93	6	16
17	Jeddore	6	1	445	492	16	.....	2,567	22	.....	184	....	10	....	268	10	2,391	166	12	17
18	Clam Harbour et y compris West Ship Harbour	10	8	369	508	15	.....	708	6	.....	18	....	.....	....	80	8	971	714	8	18
19	East Ship Harbour à Tangier	3	.....	.....	600	10	.....	970	4	.....	70	....	1	....	260	7	1,780	9	7	19
20	Port Pope's et île Gerrard	.....	.....	358	440	6	.....	296	3	.....	30	....	18	....	21	4	468	4	5	20
21	Baie Spry et Taylor's Head	22	.....	316	465	20	.....	1,475	6	.....	70	....	10	....	124	12	3,073	10	8	21
22	Sheet Harbour et île Sober	60	10	.....	674	10	.....	530	4	.....	33	....	23	....	15	8	1,029	12	3	22

23	Port Beaver et port Dufferin	6	.....	760	700	4	.....	146	1	.....	5	....	.....	....	7	2	125	2	2	23
24	Quoddy et anse Harrigan	8	.....	.....	600	6	.....	201	2	.....	12	....	.....	....	1	3	78	4	3	24
25	Rivière Moser à Ecum Secum	28	2	465	500	7	.....	412	3	.....	17	....	1	....	25	2	346	6	2	25
	Totaux	687	180	3,257	9,769	12,558	650	20,633	16,514	1,990	6,956	30	4,933	50	5,036	2,362	14,448	3,208	18,552	
	Taux $	20	25	19	12	2 50	10	8	2	7	6	10	5	10	5	1 50	6	2	8	
	D'une valeur de $	13,740	4,500	61,883	117,228	31,395	6,500	165,064	33,028	13,930	41,736	300	24,665	500	25,180	3,543	86,688	6,416	148,416	

* Qtx=100 livres. † Quintal=112 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté d'HALIFAX, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Maquereau salé, brls.	Gasparot frais, qtx.	Alose fraîche, qtx.	Alose salée, brls.	Flétan frais, qtx.	Carrelet frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Bonite fraîche, qtx.	Raie fraîche, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Espadon frais, qtx.	Poissons divers, frais, qtx.	Encornet pour boîtte, brls.	Huîtres fraîches, brls.	Mactres fraîches, brls.	Langue et noues marinées ou séchées, qtx.	Huile de poisson, galls.	Numéros.
	Comté d'Halifax																			
1	De la frontière du comté de Lunenburg à la tête de la baie Margaret	14	.....	20	3	350	325	.....	45	2,800	350	106	40	260	50	....	85	30	2,450	1
2	De la tête de la baie Margaret au Port-aux-Indiens	20	.....	10	2	600	365	1	30	1,600	345	100	43	246	75	....	125	20	2,160	2
3	Port-aux-Indiens à anse Peggy	60	.....	12	....	900	100	.....	7	1,210	100	50	56	208	60	....	89	33	4,220	3
4	Dover	80	.....	50	4	741	425	.....	30	1,550	425	110	55	323	59	....	140	51	4,940	4
5	Prospect	35	.....	10	....	100	150	.....	15	1,300	150	60	35	47	20	....	86	17	1,140	5
6	Baie Terrence	26	.....	30	....	500	215	.....	32	1,000	215	75	40	445	60	....	81	40	2,750	6
7	Pennant	4	.....	42	....	300	35	.....	9	400	35	8	25	17	8	....	25	6	1,530	7
8	Sambro	.....	.....	6	....	400	40	.....	5	500	40	4	15	145	9	....	27	5	1,200	8
9	Port-Ketch	6	.....	60	....	390	15	.....	3	720	15	12	36	17	7	....	35	4	1,260	9
10	Anse-aux-Portugais	3	.....	12	....	9	20	.....	4	60	20	7	10	50	6	....	42	3	125	10
11	Anse-au-Hareng et anse Ferguson	12	.....	14	....	420	22	.....	6	1,000	22	12	65	79	30	....	61	10	1,260	11
12	Bedford, Grand Lac et Halifax	.....	140	67	....	1,217	38	.....	40	.....	53	80	.....	.....	2	....	90	.....	3,220	12
13	Dartmouth, Ile du Diable et Passage de l'Est	7	.....	10	....	102	30	.....	.....	.....	.....	4	8	75	.....	....	77	.....	1,000	13
14	Du Passage de l'Est à et compris Three Fathom Harbour	3	.....	18	....	6	60	117	7	.....	.....	7	.....	.....	.....	....	252	.....	530	14
15	Chezzetcook, ouest et est	24	.....	7	34	19	60	218	8	.....	.....	49	.....	.....	.....	....	3,946	.....	1,250	15
16	Petpeswick, port et port Musquodoboit	14	.....	3	3	44	60	278	11	.....	.....	34	.....	.....	.....	40	2,610	.....	1,640	16
17	Jeddore	20	.....	4	....	68	36	16	5	.....	.....	16	.....	.....	.....	....	154	.....	2,280	17
18	Clam Harbour à et y compris West Ship Harbour	12	.....	3	14	47	64	10	11	.....	.....	10	6	.....	.....	....	1,720	.....	600	18
19	East Ship Harbour à Tangier	25	.....	.....	....	25	.....	.....	5	.....	.....	20	.....	.....	.....	....	5	7	980	19
20	Port Pope's et île Gerrard	38	.....	.....	....	13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	3	4	280	20
21	Baie Spry et Taylor's Head	54	.....	.....	....	43	.....	.....	9	.....	.....	10	.....	.....	.....	....	5	8	1,260	21
22	Sheet Harbour et île Sober	12	.....	.....	....	43	.....	58	15	.....	.....	40	.....	.....	.....	....	6	5	450	22

23	Port-Beaver et Port-Dufferin	1	.....	.....	....	3	.....	.....	6	.....	.....	.....	2	.....	.....	....	2	.....	112	23
24	Quoddy et anse Harrigan	2	.....	.....	....	10	.....	7	8	.....	.....	10	.....	.....	.....	....	5	.....	165	24
25	Rivière Moser à Ecum Secum	8	.....	.....	....	18	.....	8	7	.....	.....	5	.....	.....	.....	....	5	.....	340	25
	Totaux	480	140	378	60	6,368	2,060	713	318	12,140	1,770	829	436	1,912	386	40	9,676	243	37,142	
	Taux $	16	10	2	5	12	5	10	12	3	1	5	5	1 50	5	8	2	5	40c.	
	D'une valeur de $	7,680	1,400	756	300	76,416	10,300	7,130	3,816	36,420	1,770	4,145	2,180	2,868	1,930	320	19,352	1,215	14,857	

D'une valeur totale de.....$977,567

* Qtx=100 livres. † Quintal=112 livres.

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le comté de HANTS, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, qtx.*	Saumon, valeur.	Morue, qtx.	Morue, valeur.	Hareng, qtx.	Hareng, valeur.	Alose, qtx.	Alose, valeur.	Gasparot, qtx.	Gasparot, valeur.	Truite, qtx.	Truite, valeur.	Achigan, qtx.	Achigan, valeur.	Mactres, brls.	Mactres, valeur.	Numéros.
	Comté de Hants.		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	De Hantsport jusqu'à et y compris Tennycape.....	49	588	340	680	.....	.....	90	540	1,200	1,800	2	16	.....	.....	.....	.....	1
2	De Tennycape jusqu'à et y compris rivière Shubénacadie.....	105	1,260	57	114	36	36	330	1,980	1,630	2,445	5	40	35	210	14	28	2
	Totaux.....	154	1,848	397	794	36	36	420	2,520	2,830	4,245	7	56	35	210	14	28	

*Qtx = 100 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de HANTS, province de la NOUVELLE-ÉCOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon frais et gelé, *qtx.	Morue fraîche, qtx.	Hareng frais, qtx.	Alose fraîche, qtx.	Alose salée, brls.	Gasparcau frais, qtx.	Gasparcau salé, brls.	Truite fraîche, qtx.	Bar frais, qtx.	Mactres fraîche, brls.	Numéros.
	Comté de Hants.											
1	Hantsport à et y compris Tennycape	49	340	.....	90	.....	1,200	.....	2	.....	.....	1
2	Tennycape à Maitland, y compris rivière Shubenacadie	105	57	36	205	42	1,210	140	5	35	14	2
	Totaux	154	397	36	295	42	2,410	140	7	35	14	
	Prix $	20	2·50	1·50	10	12	2	5	12	12	2	
	D'une valeur de $	3,080	993	54	2,950	504	4,820	700	84	420	28	

D'une valeur totale de $13,633

*Qtl. = 100 livres. †Quintal = 112 livres.

RÉCAPITULATION donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais et la quantité et la valeur des divers poissons et de leurs produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, pour l'ARRONDISSEMENT N° 2, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Poissons.		Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Valeur totale du poisson vendu.
		Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
			$		$	$
Saumon	qtx.	3,048	34,422			
" frais	"			2,712	54,240	
" en boîtes	caisses			40	400	
" fumé	qtx.			180	4,500	
						59,140
Homard	"	83,307	437,065			
" en boîtes	caisses			33,415	634,885	
" expédié dans le test	qtx.			16,437	197,244	
						832,129
Morue	"	148,790	296,765			
" fraîche	"			35,258	88,145	
" filets fumés	"			650	6,500	
" verte salée	"			8,681	30,384	
" séchée	"			31,622	252,976	
						378,005
Eglefin	"	140,290	231,133			
" frais	"			72,925	145,850	
" fumé (finnans)	"			7,303	51,121	
" séchée	"			17,581	105,486	
						302,457
Merluche et lingue	"	24,386	33,720			
" fraîches	"			527	790	
" filets fumés	"			30	300	
" séchée	"			7,933	39,665	
						40,755
Merlan	"	27,451	38,063			
" frais	"			804	1,205	
" filets fumés	"			50	500	
" séché	"			8,849	44,245	
						45,950
Hareng	"	86,549	86,549			
" frais	"			3,355	5,032	
" fumé	"			2,522	7,566	
" mariné	brls.			16,909	101,454	
" pour boitte	"			13,712	27,424	141,476
Maquereau	qtx.	28,412	133,993			
" frais	"			22,037	176,296	
" salé	brls.			2,125	34,000	210,296
Alose	qtx.	1,223	7,194			
" fraîche	"			1,011	10,110	
" salée	brls.			71	852	10,962
Gaspareau	qtx.	6,581	9,501			
" frais	"			4,352	8,704	
" salé	brls.			743	3,718	12,422
Soles	qtx.	872	436	872		2,616
Flétan frais	"	9,772	64,681	9,772		117,264
Carrelet	"	2,800	1,661	2,800		14,000
Eperlan	"	2,880	20,800	2,880		28,800
Truite	"	450	3,184	450		5,400
Nageoire de raie	"	2,037	1,019	2,037		2,037
Bonite	"	12,140	24,280	12,140		36,420
Bar	"	178	925	178		2,136
Anguille	"	1,332	3,996	1,332		6,660
Petite morue	"	35	95	35		175
Espadon	"	3,654	14,616	3,654		18,270
Poisson divers	"	3,212	3,212	3,212		4,818

RÉCAPITULATION donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais et la quantité et la valeur des divers poissons et de leurs produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, pour l'ARRONDISSEMENT N° 2, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17—*Fin.*

Poissons.	Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Valeur totale du poisson vendu.
	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
		$		$	$
Encornet ..... brls.	2,523	9,133	2,523	.....	12,615
Huîtres ..... "	1,160	5,200	1,160	.....	9,280
Moules ..... "	9,975	10,469	.....	.....	.....
" fraîches ..... "	.....	.....	9,960	19,920	
" en boîtes ..... caisses	.....	.....	15	75	
					19,995
Algues ..... qtx.	200	250	50	.....	400
Langues et noues ..... "	.....	.....	247	.....	1,235
Phoques connus ..... No.	16	16	.....	.....	
Peaux de phoques communes ..... "	.....	.....	16	.....	24
Huile de poisson ..... gal.	.....	.....	85,074	.....	34,029
Huile de phoque ..... "	.....	.....	128	.....	51
Totaux	.....	1,472,378	.....	.....	2,349,817

RÉCAPITULATION donnant le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des navires, barques, filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour l'ARRONDISSEMENT N° 2, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

———	Nombre.	Valeur.
		$
Navires de pêche à vapeur (tonnage 124)	1	100,000
Voiliers et navires à gazoline	150	128,400
Barques à voiles	3,741	142,509
" gazoline	1,433	259,048
Semaques	89	41,485
Filets à mailler, seines, filets à éperlan, etc	36,188	379,657
Nasses	30	2,400
Lignes traînantes	4,566	58,970
Lignes à main	9,471	7,314
Casiers à homard	308,734	269,595
Fabriques de homard	85	106,450
Fabriques de mactres	2	400
Entrepôts frigorifiques et glacières	143	207,265
Fumoirs et poissonneries	1,827	234,342
Jetées et quais	822	231,258
D'une valeur totale de	.....	2,169,093

Nombre d'hommes employés à bord des navires	694
" " barques	4,574
" " semaques	141
" de personnes employées dans les poissonneries, les entrepôts frigorifiques, les fabriques, etc	2,198
Total	7,607

ARRONDISSEMENT N° 3.

TABLEAU donnant le nombre de pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche, pour le comté de LUNENBURG, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.													Engins de pêche.		Numéros.
		Voiliers et navires à gazoline.					Barques.					Semaques.			Filets à mailler, seines, filets à piège et à éperlan.		
		(40 tonnes et plus) Nombre.	(20 à 40 tonnes.) Nombre.	(10 à 20) tonnes) Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voile.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	
	Comté de Lunenburg.				$			$		$			$			$	
1	Pointe-aux-Renards et anse du Moulin	.....	.....	1	500	3	104	2288	10	3500	118	.....	.....	.....	370	11000	1
2	Anse N.-O. et Lodge Aspotogan	.....	.....	1	500	2	36	792	11	3850	50	.....	.....	.....	240	7800	2
3	Bayswater, Blandford et Deep-Cove	.....	2	15	8500	51	62	1364	20	7000	85	.....	.....	.....	400	8000	3
4	Chester	.....	.....	3	4500	8	10	220	.....	.....	12	.....	.....	.....	200	5500	4
5	Baie Mahone et rivière Martin	9	.....	4	6000	170	27	594	8	2500	35	.....	.....	.....	200	3000	5
6	Tancooks, île	.....	2	14	9000	56	83	2002	104	36400	200	.....	.....	.....	1000	16000	6
7	Havre Lunenburg à Kingsbury	88	1	14	1328000	1377	.....	.....	105	36750	166	1	350	2	1243	27967	7
8	LaHave, rivière	30	.....	8	450000	619	.....	.....	153	53550	199	1	350	2	1440	14900	8
9	Petite-Rivière à anse Vogler	2	.....	.....	30000	44	.....	.....	64	32400	91	.....	.....	.....	700	7000	9
	Totaux	129	5	60	1837000	2330	322	7260	475	175950	956	2	700	4	5793	101167	

Numéros.	Divisions de pêche.	Engins de pêche.						Fabriques.				Autre matériel.						Nombre de personnes employées dans les fabriques, les entrepôts frigorifiques et des poissonneries.	Numéros.
		Lignes traînantes.		Lig. à main.		Casiers à homard.		Homard.		Mactres.		Entrep. frigorif. et glacières.		Fumoirs et poissonnerie.		Jetées et quais.			
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
	Comté de Lunenburg.		$		$		$		$		$		$		$		$		
1	Pointe-aux-Renards et anse du Moulin	110	1750	200	100	2000	2000	.....	.....	.....	.....	2	400	33	1720	10	1000	.....	1
2	Anse N.O. et Lodge Aspotogan	40	575	115	55	3500	3500	1	600	.....	.....	.....	.....	28	2700	22	950	.....	2
3	Bayswater, Blandford et Deep-Cove	50	1200	300	150	3500	3500	.....	.....	.....	.....	2	200	68	2300	27	1500	.....	3
4	Chester	7	210	60	30	1500	1500	1	600	1	600	1	200	10	400	8	800	25	4
5	Baie Mahone et rivière Martin	70	2600	30	15	1000	1000	.....	.....	.....	.....	2	200	35	6500	25	6000	30	5
6	Tancook, île	185	3200	600	300	4000	4000	.....	.....	.....	.....	1	100	60	2500	40	1000	.....	6
7	Havre Lunenburg à Kingsbury	528	15840	415	207	19000	19000	1	600	.....	.....	1	2500	199	29850	12	175000	14	7
8	LaHave, rivière	180	5400	506	253	20100	20100	1	600	.....	.....	.....	.....	190	28500	6	52000	10	8
9	Petite Rivière à anse Vogler	.....	.....	290	145	10350	10350	.....	.....	.....	.....	.....	.....	42	6300	.....	.....	10	9
	Totaux	1170	30775	2516	1255	64950	64950	4	2400	1	600	9	3600	665	80770	150	238250	89	

TABLEAU donnant le nombre de pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche, pour le comté de QUEENS, province de la NOUVELLE-ÉCOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.											Matériel de pêche.				Numéros.
		Voiliers et navires à gazoline.			Barques.					Semaque.			Filets à mailler, filets à piège et à éperlan.		Lignes.		
		(10 à 20 tonnes.) Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
	Comté de Queens.		$			$		$			$			$		$	
1	Port Medway	6	2700	18	17	1600	28	4730	66	.....	.....	.....	420	3400	85	400	1
2	Mill Village	.....	.....	.....	14	210	.....	.....	20	.....	.....	.....	38	275	.....	.....	2
3	Greenfield	.....	.....	.....	13	200	.....	.....	22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
4	Liverpool, Western Head, Brooklyn	2	600	6	4	100	67	10000	94	1	200	2	630	19800	500	2000	4
5	Iles-aux-Goélands, Pointes White et Hunt, Summerville	1	300	3	.....	.....	40	6000	52	.....	.....	.....	402	4200	150	600	5
6	Port Mouton, et Port Mouton S.-O.	3	1000	11	5	125	55	8250	80	4	10000	9	602	5800	300	1200	6
7	Port Jolie, Port Herbert, Sandy-Bay	2	500	6	.....	.....	35	5250	50	1	200	2	501	4500	100	400	7
8	Berlin E. et O. et Beach-Meadows, Eastern-Head	2	750	4	5	125	30	4500	60	.....	.....	.....	402	4200	200	800	8
	Totaux	16	5850	48	58	2360	255	38730	444	6	10400	13	2995	42175	1335	5400	

Numéros.	Divisions de pêche.	Engins de pêche.				Fabriques.				Autre materiel.						Nombre de personnes employées dans les fabriques, les entrepôts frigorifique et les poissonneries.	Numéros.
		Lignes à main.		Casiers à homard.		Homard.		Mactres.		Entrep. frigorifique et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.			
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
	Comté de Queens.		$		$		$		$		$		$		$		
1	Port-Medway	320	275	4000	5000	1	1800	.....	.....	3	250	71	1850	20	750	10	1
2	Mill Village	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	140	16	160	12	120	.....	2
3	Greenfield	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	250	14	200	.....	.....	.....	3
4	Liverpool, Western Head, et Brooklyn	300	300	8000	8000	1	2000	.....	.....	3	5000	60	3000	8	400	12	4
5	Iles-aux-Goélands Ptes White et Hunt, Summerville.	400	400	8000	8000	.....	.....	.....	.....	1	250	50	2500	4	200	.....	5
6	Port-Mouton, et Port-Mouton S. O.	200	200	10000	10000	4	8000	.....	.....	2	500	25	1250	10	500	60	6
7	Port-Jolie, Port-L'Hebert, Sandy-Bay	300	300	5000	5000	1	500	1	200	1	200	10	500	4	200	.....	7
8	Berlin, E. et O. et Beach-Meadows, Eastern-Head	300	300	8500	8500	1	200	.....	.....	.....	.....	25	1250	8	400	.....	8
	Totaux	1820	1775	43500	44500	8	12500	1	200	18	6590	271	10710	66	2570	82	

TABLEAU donnant le nombre de pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche, pour le comté de SHELBURNE, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Division de pêche.	Navires, barques et semaques.																		Engins de pêche.		Numéros.
		Navires à vapeur.				Voiliers et navires à gazoline.					Barques.					Semaques.			Filets à m., seines, fil. à piège et à éperlan, etc.		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Pêcheurs.	(40 ton. et plus) Nombre.	(20 à 40 ton.) Nombre.	(10 à 20 ton.) Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	
	Comté de Shelburne.			$					$			$		$			$			$	
1	Woods, havre	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	245	97	24240	156	4	550	4	548	6525	1
2	Shag-Harb. et Pointe-aux-Ours	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	300	4	18	300	57	14250	125	3	725	4	415	4500	2
3	Cape-Island	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	1000	9	.....	.....	292	82000	580	8	4800	16	1246	9350	3
4	Barrington	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	650	8	5	300	16	3200	28	.....	.....	.....	80	800	4
5	Port-La-Tour et Baccaro	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	550	6	20	1030	81	16500	200	1	300	2	572	4900	5
6	Cape-Negro et Blanche	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14	500	45	9000	90	.....	.....	.....	329	2000	6
7	Port-Saxon, River Clyde, havre N.-E. et N.-O.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	37	550	15	2865	98	.....	.....	.....	195	1820	7
8	Pointe-Noire et baie Ronde	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	69	800	21	2890	156	.....	.....	.....	294	3125	8
9	Roseway, Carleton-Village et McNutt, île	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	86	1310	40	5890	194	1	200	2	468	2862	9
10	Gunning, anse, Churchover et Birchtown	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	700	3	30	300	13	1820	92	.....	.....	.....	285	980	10
11	Shelburne et Sandy-Point	.....	.....	.....	.....	3	2	8	28000	94	91	1725	54	10635	243	.....	.....	.....	710	4975	11
12	Jordan, est et ouest	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	49	580	27	5210	117	.....	.....	.....	448	2700	12
13	Lockeport	1	122	30000	12	5	7	12	55000	168	202	3995	91	14845	499	3	8000	10	432	5700	13
	Totaux	1	122	30000	12	8	9	29	86200	292	628	11635	849	193345	2578	20	14575	38	6022	50237	

Numéros.	Divisions de pêche.	Engins de pêche.								Fabriques de homard.		Autre matériel.						Nombre de personnes employées dans les fabriques, les entrepôts frigorifiques et poissonneries.	Numéros.
		Nasses.		Lignes traînantes.		Lignes à main.		Casiers à homard.				Entrepôts frigorifiques et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.			
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
	Comté de Shelburne.		$		$		$		$		$		$		$		$		
1	Woods, havre	2	550	18	144	40	60	14150	17688	6	3000	2	300	10	1200	12	6500	75	1
	Shag-Harbour et Pointe-aux Ours	.....	.....	8	64	76	100	13400	16750	2	500	3	375	57	3000	20	3900	.....	2
3	Cape-Island	.....	.....	635	5080	514	770	46500	58122	3	3000	5	1200	45	8500	52	27000	.....	3
4	Barrington	.....	.....	6	48	52	78	1700	2123	1	200	8	800	14	1700	4	900	17	4
5	Port-La-Tour et Baccaro	.....	.....	37	296	50	75	12900	16122	.....	.....	3	250	75	3000	8	1650	30	5
6	Cape-Negro et Blanche	.....	.....	97	776	82	123	4500	5623	.....	.....	1	200	6	2500	7	1700	15	6
7	Port-Saxon, Rivière Clyde, havre N.-E. et N.-O.	.....	.....	51	408	65	78	735	919	.....	.....	.....	.....	24	210	13	312	.....	7
8	Pointe-Noire et baie Ronde	.....	.....	56	448	107	128	3940	4925	.....	.....	.....	.....	51	1384	12	578	.....	8
9	Roseway, Carleton-Village et McNutt, île	.....	.....	104	832	220	224	4890	6112	1	200	.....	.....	89	1895	34	2320	28	9
10	Gunning, anse, Churchover et Birchtown	.....	.....	30	240	87	104	1410	1762	.....	.....	.....	.....	27	3050	14	1384	17	10
11	Shelburne et Sandy-Point	.....	.....	758	6064	335	402	4550	5687	.....	.....	.....	.....	90	8240	42	4640	.....	11
12	Jordan, est et ouest	.....	.....	61	488	146	175	3508	4385	2	200	.....	.....	64	2430	46	1450	30	12
13	Lockeport	.....	.....	824	6592	430	516	9515	11893	2	6500	5	147000	45	5700	71	65940	192	13
	Totaux	2	550	2685	21480	2204	2833	121698	152111	17	13600	27	150125	597	42809	335	118274	404	

TABLEAU donnant le nombre de pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et barques de pêche, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche, pour le comté d'YARMOUTH, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.																		Engins de pêche.		Numéros.
		Navires à vapeur.				Voiliers et navires à gazoline.					Barques.					Semaques.			Filets à mailler, seines, filets à piège et à éperlan.		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Pêcheurs.	(40 tonnes et plus) Nombre.	(20 à 40 tonnes). Nombre.	(10 à 20 tonnes). Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	
	Comté de Yarmouth.			$					$			$		$			$			$	
1	Port Maitland										4	200	55	16,500	118				81	5,960	1
2	Sandford							1	300	3	10	180	41	12,300	88				70	5,690	2
3	Yarmouth	6	180	20,950	24	5	3	5	30,000	170	5	350	88	26,400	176	2	1,300	4	400	4,200	3
4	Arcadie										2	125	22	5,500	50	2	600	2	70	700	4
5	Pinkney-Pointe										3	150	30	9,000	65				55	550	5
6	Comeau, côte										4	200	68	20,400	144	2	590	3	150	1,500	6
7	Wedgeport	3	70	11,000	20		1		500	6	15	400	138	37,900	276				400	4,000	7
8	Rivière-aux-Saumons										15	60			18				35	190	8
9	Tusket							1	300	3	70	350			70				300	1,500	9
10	Eel-Brook										9	100	8	2,000	25				90	450	10
11	Argyle						1	2	1,800	18	5	250	50	15,000	82				240	2,300	11
12	Pubnico					5	3	5	19,500	169	15	225	70	20,700	168	4	1,500	8	390	7,900	12
	Totaux	9	250	31,950	44	10	8	14	52,400	369	157	2,590	570	165,700	1,280	10	3,990	17	2,281	34,940	

Numéros.	Divisions de pêche.	Engins de pêche.								Fabriques de homard.		Autre matériel.						Nombre de personnes employées dans les fabriques, les entrepôts frigorifiques et les poissonneries.	Numéros.
		Nasses.		Lignes traînantes.		Lignes à main.		Casiers à homard				Entrepôts frigorifiq. et glacières.		Fumoirs et poissonneries		Jetées et quais.			
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
	Comté de Yarmouth.		$		$		$		$		$		$		$		$		
1	Port Maitland	.....	.....	90	540	280	350	9,000	13,500	1	900	2	150	20	2,000	1	1,200	65	1
2	Sandford	.....	.....	50	300	175	219	7,000	10,500	1	900	1	150	6	1,050	1	100	45	2
3	Yarmouth	1	200	250	1,500	900	1,122	13,200	19,800	3	3,200	5	5,600	23	20,900	15	220,500	390	3
4	Arcadia	1	300	12	72	60	75	4,000	6,000	1	700	.....	.....	3	150	1	600	18	4
5	Pinkney-Pointe	.....	.....	12	72	70	87	4,600	6,900	1	600	.....	.....	3	150	1	100	12	5
6	Comeau, côte	3	1,000	30	180	210	262	12,000	18,000	3	3,000	.....	.....	5	3,000	4	2,800	75	6
7	Wedgeport	13	2,600	50	300	395	494	20,200	30,300	3	3,600	2	400	26	2,000	7	7,700	110	7
8	Rivière-aux-Saumons	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	60	.....	.....	4	8
9	Tusket	5	1,200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	23	1,970	2	1,000	30	9
10	Eel Brook	.....	.....	.....	.....	.....	.....	800	1,200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	600	.....	10
11	Argyle	1	300	20	120	50	62	8,200	12,300	.....	.....	.....	.....	8	975	2	1,200	10	11
12	Pubnico	7	2,000	20	120	400	500	12,540	18,810	5	5,800	3	1,400	34	4,300	6	6,200	150	12
	Totaux	31	7,600	534	3,204	2,540	3,171	91,540	137,310	18	18,700	13	7,700	153	36,555	42	242,000	909	

TABLEAU donnant le nombre de pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche, pour le comté de DIGBY, province de la NOUVELLE-ÉCOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.																	Engins de pêche.		Numéros.
		Navires à vapeur.				Voiliers et navires à gazoline.					Barques.					Semaques.			Filets à mailler, seines, filets à piège et à éperlan.		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Pêcheurs.	(40 tonnes et plus. Nombre.	(20 à 40 tonnes. Nombre.	(10 à 20 tonnes). Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	
	Comté de Digby.			$					$			$		$			$			$	
1	Digby et environs	....	....	....	....	4	....	2	35,000	110	....	....	15	4,500	30	3	2,000	6	....	....	1
2	Bay-View et Culloden	....	....	....	....	....	....	....	....	....	12	600	17	3,400	34	....	....	....	34	340	2
3	Anse-Gulliver et Waterford	....	....	....	....	....	....	....	....	....	15	750	16	3,200	38	....	....	....	74	740	3
4	Centerville	1	32	6,000	5	1	....	1	8,200	27	10	200	28	11,000	60	1	1,000	2	50	400	4
5	Sandy-Cove et Mink-Cove	....	....	....	....	....	....	....	....	....	20	410	16	4,000	50	1	500	2	55	1,290	5
6	Petite Rivière et Anse-aux-Baleines	....	....	....	....	....	1	2	4,000	8	25	600	22	6,600	50	3	2,700	6	51	600	6
7	Tiddville et Ferry-Est	....	....	....	....	....	....	....	....	....	15	500	18	4,500	50	....	....	....	68	680	7
8	Tiverton et Central-Grove	....	....	....	....	3	2	....	7,500	30	20	600	80	30,000	200	5	3,500	14	202	2,200	8
9	Freeport	....	....	....	....	1	....	1	2,500	20	15	300	75	23,500	190	4	5,000	12	130	1,300	9
10	Westport	....	....	....	....	....	....	1	700	5	30	250	73	22,000	185	3	3,000	6	256	8,900	10
11	Anse-Smith et Brighton	....	....	....	....	....	....	....	....	....	15	300	8	1,500	37	....	....	....	8	80	11
12	Plympton à Weymouth	....	....	....	....	....	....	....	....	....	16	320	25	6,250	60	....	....	....	104	1,040	12
13	New-Edinburgh	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5	70	22	5,550	54	1	500	3	110	1,100	13
14	Belliveau et White-Cove	....	....	....	....	....	....	....	....	....	14	280	17	4,250	62	....	....	....	75	750	14
15	Grosses Coques	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	80	10	2,500	28	....	....	....	15	150	15
16	Pointe de l'Eglise	....	....	....	....	....	....	....	....	....	10	200	5	1,200	30	....	....	....	20	200	16
17	Petit-Ruisseau et Comeauville	....	....	....	....	1	....	....	1,200	5	26	390	20	5,000	92	....	....	....	4	40	17
18	Saulnierville	....	....	....	....	....	....	....	....	....	12	180	9	1,850	42	....	....	....	10	100	18
19	Rivière Mételghan	....	....	....	....	....	....	....	....	....	9	320	7	1,750	34	....	....	....	20	200	19
20	Mételghan	....	....	....	....	....	....	1	300	5	20	400	14	3,150	68	1	250	2	40	400	20
21	Anse-Comeau	....	....	....	....	....	....	....	....	....	9	180	8	2,000	28	....	....	....	10	100	21
22	Anse-aux-Ours	....	....	....	....	....	....	....	....	....	20	300	14	3,500	68	....	....	....	20	200	22
23	Cap-Sainte-Marie	....	....	....	....	....	1	11	4,800	64	10	500	52	17,500	135	1	400	2	100	1,000	23
24	Rivières aux Saumons et aux Castors	....	....	....	....	....	....	....	....	....	15	300	14	3,250	58	....	....	....	20	200	24
	Totaux	1	32	6,000	5	10	4	19	64,200	274	347	8,030	585	171,950	1,683	23	18,850	55	1,476	22,010	

Numéros.	Divisions de pêche.	Engins de pêche. Nasses. Nombre.	Nasses. Valeur.	Lignes traînante. Nombre.	Lignes traînante. Valeur.	Lignes à main. Nombre.	Lignes à main. Valeur.	Casiers à homards. Nombre.	Casiers à homards. Valeur.	Fabriques de homard. Nombre.	Fabriques de homard. Valeur.	Autre matériel. Entrepôts frigorifiques. Nombre.	Entrepôts frigorifiques. Valeur.	Fumoirs et poissonneries. Nombre.	Fumoirs et poissonneries. Valeur.	Jetées et quais. Nombre.	Jetées et quais. Valeur.	Nombre de personnes employées dans les fabriques, les congélateurs et les poissonneries.	Numéros.
	Comté de Digby.		$		$		$		$		$		$		$		$		
1	Digby et environs	2	700	500	7,000	25	25	1,500	1,575			9	11,400	37	54,600	12	36,000	150	
2	Bay-View et Culloden			78	780	25	25	2,000	2,500			6	200	6	200				
3	Anse Gulliver et Waterford	4	2,500	96	960	50	50	2,000	2,500					9	800	1	2,000		3
4	Centerville			270	2,700	25	25	1,500	1,875	1	32,000	5	500	30	5,700	1	500	75	4
5	Sandy-Cove et Mink-Cove	2	1,500	66	660	45	45	1,600	2,000	1	1,500	8	1,500	13	1,800				5
6	Petite Rivière et Anse-aux-Baleines	2	2,000	150	1,500	25	25	2,500	2,500	4	14,000	6	1,000	25	1,500	16	12,000	50	6
7	Tiddville et Ferry-Est	1	1,500	74	740	320	320	1,600	2,000			1	25	16	1,500	5	1,500	10	7
8	Tiverton et Central-Grove			750	7,500	500	500	4,500	5,625	1	1,500	2	900	49	8,500	24	25,000	100	8
9	Freeport			430	4,300	250	250	3,000	3,750			4	750	75	10,000	27	5,000	15	9
10	Westport			340	3,400	300	300	3,500	4,375	2	2,500	5	1,500	24	3,100	35	11,000	55	10
11	Anse-Smith et Brighton	9	4,000	15	150	36	36	200	250			3	75	7	300			40	11
12	Plympton à Weymouth	3	1,000	80	800	106	106	1,100	1,375			4	205	17	500	5	2,000	10	12
13	New-Edinburgh	3	1,600	175	1,050	54	54	2,000	2,000			3	75	10	4,300			25	13
14	Belliveau et White-Cove	5	4,000	150	900	50	50	400	400			6	150	19	4,140			40	14
15	Grosses Coques	5	1,400	40	240	10	10					1	25	5	1,200				15
16	Pointe de l'Eglise			25	150	60	60	750	750			1	25	11	1,350			25	16
17	Petit-Ruisseau et Comeauville	1	150	12	72	100	100	2,400	2,400	1	500			22	850			30	17
18	Saulnierville	1	150	10	60	80	80	1,800	1,800					25	1,060			18	18
19	Rivière Météghan	2	300	20	120	40	40	1,000	1,000					3	300			5	19
20	Météghan			20	120	80	80	2,100	2,100	1	400	2	100	15	1,250			30	20
21	Anse-Comeau					65	65	1,700	1,700					7	175			5	21
22	Anse-aux-Ours			20	120	100	100	2,000	2,000					10	200				22
23	Cap-Sainte-Marie			20	120	400	400	5,000	5,000	2	900			41	1,325			100	23
24	Rivière aux Saumons et aux Castors					76	76	400	400					3	45			6	24
	Totaux	40	20,800	3,341	33,442	2,822	2,822	44,550	49,875	13	53,300	66	18,430	479	104,695	126	95,000	789	

TABLEAU donnant le nombre de pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche pour le comté d'ANNAPOLIS, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.												Engins de pêche.		Numéros.
		Voiliers et navires à gazoline.				Barques.					Semaques.			Filets à mailles, seines, filets à piège et à éperlan.		
		(40 tonnes et plus) Nombre.	(20 à 40 tonnes.) Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	
	Comté d'Annapolis.			$			$		$			$			$	
1	Margaretville					4	80	5	1,375	20				30	360	1
2	Port-George					35	700	10	2,500	50				50	600	2
3	Port-Lorne					6	180	8	1,800	30				50	600	3
4	Hampton					12	240	6	1,500	20				35	420	4
5	Phinney, anse					30	600	12	3,000	60				70	840	5
6	Parker, anse					30	600	27	6,000	75	1	600	4	60	720	6
7	Hilsburne	1		300	16	20	400	20	4,500	50	1	800	4	45	540	7
8	Litchfield					10	200	17	4,000	45				20	240	8
9	Port-Wade	2	1	6,500	40	5	150	6	1,200	20	1	500	3			9
10	Victoria-Beach					30	600	53	13,000	120						10
11	Deep-Brook et Clementsport					10	200	4	1,000	10				4	48	11
12	Annapolis, Lequille, Round Hill et Rivières Nicteaux					50	750			65				80	960	12
	Totaux	3	1	6,800	56	242	4,700	168	39,875	565	3	1,900	11	444	5,328	

Numéros.	Divisions de pêche.	Engins de pêche.								Autre matériel.						Nombre des employées dans les fabriques, les entrepôts frigorifiques et les poissonneries.	Numéros.
		Nasses.		Lignes trainantes.		Lignes à main.		Casiers à homard.		Entr. frigorifiq. et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.			
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
	Comté d'Annapolis.		$		$		$		$		$		$		$		
1	Margaretville	2	450	5	150	100	100	120	120	3	300	10	1,000	2	1,000	.....	1
2	Port-George	2	350	25	750	150	150	500	500	9	450	15	750	.....	.....	.....	2
3	Port-Lorne	2	350	20	300	150	150	350	350	2	150	10	500	.....	.....	.....	3
4	Hampton	2	350	20	300	50	50	300	300	3	300	4	400	.....	.....	.....	4
5	Phinney, anse	.....	.....	50	1,500	150	150	1,600	1,600	1	200	20	600	.....	.....	.....	5
6	Parker, anse	.....	.....	150	2,250	150	150	2,000	2,000	2	400	30	2,500	1	1,000	20	6
7	Hilsburne	.....	.....	175	2,625	100	100	600	600	3	2,200	7	1,400	2	1,000	40	7
8	Litchfield	.....	.....	150	2,250	75	75	1,000	1,000	1	100	12	1,200	.....	.....	.....	8
9	Port-Wade	5	1,000	100	3,000	50	50	500	500	3	1,500	11	3,000	3	3,000	6	9
10	Victoria-Beach	.....	.....	250	7,500	200	200	3,200	3,200	1	700	40	2,000	10	2,000	50	10
11	Deep-Brook et Clementsport	4	400	5	150	40	40	.....	.....	1	1,500	7	1,400	7	1,500	.....	11
12	Annapolis, Lequille, Round Hill et Rivières Nicteaux	5	500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	5,000	10	3,000	20	12
	Totaux	22	3,400	950	20,775	1,215	1,215	10,170	10,170	29	7,800	167	19,750	35	12,500	136	

TABLEAU donnant le nombre de pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et pêche, pour le comté de KINGS, province de la

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.								
		Voiliers et navires à gazoline.				Barques.				
		(20 à 40 tonnes). Nombre.	(10 à 20 tonnes). Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.
	Comté de King.			$			$		$	
1	Morden et environs	1	.....	500	2	.....	.....	7	2,500	14
2	Victoria et Ogilvie	.....	.....	.....	.....	1	25	2	500	6
3	Harbourville	.....	1	300	3	2	50	2	650	8
4	Canada, crique	.....	.....	.....	.....	5	100	4	900	14
5	Chipman, ruisseau et Pointe-Huntingdon	.....	.....	.....	.....	4	75	2	500	10
6	Hall, havre	2	1	1,000	7	1	20	4	800	14
7	Race-Point et Sheffield-Vault	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	Baxter, havre	.....	.....	.....	.....	6	125	3	600	15
9	Whalen-Beach et Well, anse	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	250	2
10	Scott, baie	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	2,100	12
11	Blomidon et Kingsport	.....	1	700	2	.....	.....	2	500	6
12	Avonport et eaux fluviales	.....	.....	.....	.....	12	180	.....	.....	20
	Totaux	3	3	2,500	14	31	575	34	9,300	121

barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Engins de pêche.										Autres accessoires.				
Filets à mailler, seines, filets à piège et à éperlan.		Nasses.		Lignes traînantes.		Lignes à main.		Casiers à homard.		Entrepôts frigorifiq. et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Numéros.
	$		$		$		$		$		$		$	
6	60	4	800	6	60	20	20	200	200	4	100	4	100	1
4	40	3	600	.....	.....	9	9	100	100	3	100	3	100	2
	50	3	600	.....	.....	14	14	50	50	3	125	5	200	3
8	80	4	800	.....	.....	30	30	275	275	4	150	4	100	4
5	50	2	400	.....	.....	16	16	100	100	2	50	1	25	5
10	100	3	600	.....	.....	30	30	100	100	3	150	2	50	6
.....	.....	2	400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	50	1	25	7
12	120	2	400	10	100	30	30	50	50	2	50	5	150	8
.....	.....	1	200	.....	.....	6	6	.....	.....	1	25	1	15	9
8	80	3	900	8	80	25	24	250	250	3	75	10	300	10
6	60	2	400	.....	.....	10	10	.....	.....	2	50	2	75	11
12	300	1	200	5	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12
34	680	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
110	1,620	30	6,300	29	290	190	190	1,125	1,125	29	925	38	1,140	

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais dans le comté de LUNENBURG, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon.		Homard.		Morue.		Eglefin.		Merluche et lingue.		Merlan.		Hareng.		Maquereau.		Numéros.
		*Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	
	Comté de Lunenburg		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	Fox Point et anse du Moulin	.....	.....	150	1,500	729	1,880	33	66	69	345	86	387	504	756	309	1,545	1
2	Lodge, N. O. Cove, Aspotogan	.....	.....	100	1,000	479	1,235	.....	.....	16	80	.....	.....	9,084	13,626	2,060	10,300	2
3	Bayswater, Blandford, Deep Cove	.....	.....	105	1,050	1,688	4,355	10	20	.....	.....	.....	.....	3,034	4,551	333	1,665	3
4	Chester	20	600	1,692	16,920	220	567	65	130	21	105	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4
5	Martin, rivière et Mahone	.....	.....	45	450	20,253	32,302	1,378	2,756	234	1,170	60	150	.....	.....	.....	.....	5
6	Tancook	.....	.....	200	2,000	1,213	3,129	338	676	56	280	45	203	553	829	1,545	7,525	6
7	Lunenburg à Kingsbury	.....	.....	865	8,650	340,395	852,419	71,235	142,470	.....	.....	.....	.....	2,178	3,267	495	2,475	7
8	La Have, rivière	36	1,080	524	5,240	144,675	373,261	32,291	64,582	.....	.....	.....	.....	3,459	5,188	573	2,865	8
9	Petite Rivière à Vogler, anse	20	600	226	2,260	5,112	13,189	1,218	2,436	.....	.....	.....	.....	1,167	1,750	234	1,170	9
	Totaux	76	2,280	3,907	39,070	514,764	1,282,337	106,568	213,136	396	1,980	191	860	19,979	29,967	5,549	27,545	

* Qtl. = 100 livres.

Numéros.	Divisions de pêche.	Gaspareau.		Flétan.		Eperlan.		Bonite.		Espadon.		Poissons div.		Encornet.		Pétoncles.		Numéros.
		*Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Brls.	Val.	Brls.	Val.	
	Comté de Lunenburg.		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	Fox Point et anse du Moulin	.....	.....	.....	.....	.....	.....	328	1,640	15	75	.....	.....	470	2,820	.....	.....	1
2	Lodge, N. O. Cove, Aspotogan	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	100	33	165	20	100	.....	.....	.....	.....	2
3	Bayswater, Blandford, Deep Cove	.....	.....	18	90	.....	.....	.....	.....	.....	.....	480	2,400	.....	.....	.....	.....	3
4	Chester	19	74	12	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4
5	Martin, rivière et Mahone	.....	.....	23	115	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
6	Tancook	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14	70	.....	.....	.....	.....	8,840	35,360	6
7	Lunenburg à Kingsbury	.....	.....	785	3,925	82	1,230	.....	.....	1,800	9,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7
8	La Have, rivière	.....	.....	42	210	290	4,350	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8
9	Petite Rivière à Vogler anse	.....	.....	20	100	22	330	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9
	Totaux	19	74	900	4,500	394	5,910	348	1,740	1,862	9,310	500	2,500	470	2,820	8,840	35,360	

* Qtx. = 100 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus : frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de LUNENBURG, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon frais et gelé, *qtx.	Homard en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée verte-salée, qtx.	Morue séchée †quintals	Eglefin frais, qtx.	Eglefin fumé, qtx.	Eglefin séché, quintals	Merluche et lingues fraîches, qtx.	Merluche et lingues séchées, quintals.	Merlan frais, qtx.	Merlan séché, quintals	Hareng frais, qtx.	Hareng fumé, qtx.	Numéros.
	Comté de Lunenburg																
1	Fox-Point et Mill-Cove	.....	.....	150	54	.....	225	12	3	4	60	3	5	27	20	30	1
2	Lodge, N. W. Cove, Aspotogan	.....	.....	100	32	30	129	.....	.....	.....	10	2	.....	.....	60	40	2
3	Bayswater, Blandford, Deep-Cove	.....	.....	105	128	.....	520	4	1	1	.....	.....	.....	.....	40	20	3
4	Chester	.....	646	400	43	.....	59	26	7	6	21	.....	.....	.....	.....	.....	4
5	Martin's-River et Mahone	20	.....	45	168	.....	6,695	520	117	169	210	8	.....	20	.....	.....	5
6	Tancook	.....	.....	200	88	27	357	128	29	41	50	2	.....	15	30	60	6
7	Lunenburg à Kingsbury	.....	264	339	.....	.....	113,465	120	.....	23,705	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7
8	La-Have, rivière	36	195	133	.....	.....	48,225	131	.....	10,720	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8
9	Petite-Rivière à Vogler's-Cove	20	67	92	.....	.....	1,704	.....	.....	406	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9
	Totaux	76	1,172	1,564	513	57	171,379	941	157	35,052	351	15	5	62	150	150	
	Prix $	30	20	10	5	6	7 75	5	5	6	6	4	5	8 50	5	5	
	D'une valeur de $	2,280	23,440	15,640	2,565	342	1,328,187	4,705	785	210,312	2,106	60	25	527	750	750	

* Qtx. = 100 livres. † Quintal = 112 livres.

Numéros.	Divisions de pêche.	Hareng, mariné, brls.	Hareng pour boitte, brls.	Maquereau frais, qtx.	Maquereau salé, brls.	Gaspareau frais, qtx.	Gaspareau salé, brls.	Flétan frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Bonite fraîche, qtx.	Espadon frais, qtx.	Poissons divers, frais, qtx.	Encornet pour boitte, brls.	Pétoncles fraîches, galls.	Huile de poisson, galls.	Numéros.
	Comté de Lunenburg.															
1	Fox-Point et Mill-Cove	24	176	57	84					328	15		470			1
2	Lodge, N. W. Cove, Aspotogan	400	3,872	380	560					20	33	20				2
3	Bayswater, Blandford, Deep-Cove	134	1,276	63	90			18				480				3
4	Chester					10	3	12								4
5	Martin's-River et Mahone							23							880	5
6	Tancook	17	176	285	420						14			17,680		6
7	Lunenburg à Kingsbury	726			165			785	82		1,800				24,120	7
8	La-Have, rivière	1,153			191			42	290						11,200	8
9	Petite-Rivière à Vogler's-Cove	389			78			20	22							9
	Totaux	2,843	5,500	785	1,588	10	3	900	394	348	1,862	500	470	17,680	36,200	
	Prix $	5	3	5	15	5	8	5	15	5	5	5	6	2	47c.	
	D'une valeur de $	14,215	16,500	3,925	23,820	50	24	4,500	5,910	1,740	9,310	2,500	2,820	35,360	17,014	

Valeur totale $1,730,162

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais dans le comté de QUEENS, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon.		Homard.		Morue.		Eglefin.		Merluche et lingue.		Merlan.		Hareng.		Maquereau.		Alose.		Numéros.
		*Qtl.	Valeur.	Qtl.	Valeur.	Qtl.	Valeur.	Qtl.	Valeur.	Qtl.	Valeur.	Qtl.	Valeur.	Qtl.	Valeur.	Qtl.	Valeur.	Qtl.	Valeur.	
	Comté de Queen.		$		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	Port-Medway	54	820	1,081	11,432	1,617	4,291	430	942	294	588	390	641	272	272	168	1,086	.....	.....	1
2	Mill Village	47	732	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	80	2
3	Greenfield	31	384	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
4	Liverpool, Brooklyn et Western-Head	4	60	1,000	11,000	1,500	3,975	2,000	4,500	800	1,600	500	875	2,000	2,000	2,000	12,000	.....	.....	4
5	Iles-aux-Goélands, White et Hunts Pointes, et Summerville	.....	.....	1,250	13,750	1,200	3,180	750	1,688	200	400	1,000	1,750	500	500	200	1,200	.....	.....	5
6	Port-Mouton et Port-Mouton, S.-O.	.....	.....	1,114	12,254	1,900	5,035	1,250	2,812	400	800	750	1,312	1,000	1,000	700	4,200	.....	.....	6
7	Port-Joli, Port-L'Hébert, et Sandy-Bay	.....	.....	1,500	16,500	2,000	5,300	950	2,138	300	600	300	375	1,000	1,000	250	1,500	.....	.....	7
8	Berlin, Est et Ouest, Beach Meadows, et Eastern-Head	.....	.....	615	6,765	2,300	6,095	1,000	2,250	500	1,000	1,000	1,750	1,200	1,200	750	4,500	.....	.....	8
	Totaux	136	1,996	7,146	71,701	10,517	27,876	6,380	14,330	2,494	4,988	3,940	6,703	5,972	5,972	4,068	24,486	10	80	

* Qtl. = 100 livres.

Numéros.	Divisions de pêche.	Gaspareau.		Flétan.		Eperlan.		Truite.		Anguille.		Espadon.		Mactres.		Phoques communs.		Numéros.
		*Qtl.	Valeur.	Qtl.	Valeur.	Qtl.	Valeur.	Qtl.	Valeur.	Qtl.	Valeur	Qtl.	Valeur.	Brl.	Valeur.	No.	Valeur.	
	Comté de Queens.		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	Port-Medway	30	30	25	200	8	80	.....	.....	.....	.....	32	384	27	81	45	45	1
2	Mill Village	800	800	.....	.....	.....	.....	17	170	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
3	Greenfield	750	750	.....	.....	.....	.....	45	450	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
4	Liverpool, Brooklyn, et Western-Head	20	20	37	296	.....	.....	100	1,000	100	1,000	20	220	.....	.....	.....	.....	4
5	Iles-aux-Goélands, White et Hunts Pointes et Summerville	.....	.....	43	344	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
6	Port-Mouton et Port Mouton, S.-O	.....	.....	55	440	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	220	20	60	.....	.....	6
7	Port-Joli, Port-L'Hébert, et Sandy-Bay	.....	.....	10	80	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7
8	Berlin, Est et Ouest, Beach-Meadows et Eastern-Head	.....	.....	50	400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	110	.....	.....	.....	.....	8
	Totaux	1,600	1,600	220	1,760	8	80	162	1,620	100	1,000	82	934	47	141	45	45	

*Qtl. = 100 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de QUEENS, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon frais et gelé, *qtx.	Homard en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée verte-salée, qtx.	Morue séchée, †quintals.	Eglefin frais, qtx.	Eglefin séché, quintals.	Merluche et lingue séchées, quintals.	Merlan séché, quintals.	Hareng frais, qtx.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boîtte, brls.	Numéros.
	Comté de Queens.														
1	Port-Medway	54	.....	164	309	.....	389	208	66	98	116	.....	42	73	1
2	Mill Village	47	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
3	Greenfield	31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
4	Liverpool, Brooklyn, et Western-Head	4	.....	100	1,000	50	133	1,000	333	267	167	200	200	600	4
5	Iles-aux-Goélands, White et Hunt Pointes, et Summerville	.....	.....	200	500	200	100	200	184	66	333	50	100	75	5
6	Port-Mouton et Port-Mouton S. O.	.....	2,498	700	200	150	467	500	250	133	250	25	200	187	6
7	Port-Joli, Port-L'Hebert et Sandy-Bay	.....	.....	200	500	75	450	291	219	100	100	25	100	335	7
8	Berlin Est et Ouest, Beach-Meadows, Eastern-Head	.....	.....	200	260	500	345	500	167	167	333	50	200	275	8
	Totaux	136	2,498	1,564	2,769	975	1,884	2,699	1,219	831	1,299	350	842	1,545	
	Prix $	14 68	20	20	2 65	3 75	8	2 25	7	6 50	6 50	1	5	3	
	D'une valeur de $	1,996	49,960	31,280	7,338	3,656	15,072	6,073	8,533	5,402	8,444	350	4,210	4,635	

* Qtl. = 100 livres. † Quintal = 112 livres.

Numéros.	Divisions de pêche.	Maquereau frais, qtx.	Maquereau salé, brls.	Alose fraîche, qtx.	Gaspareau frais, qtx.	Gaspareau salé, brls.	Flétan frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Espadon frais, qtx.	Maqtres fraîches, brls.	Peaux de phoque commun, nombre.	Huile de poisson, galls.	Numéros.
	Comté de Queens.														
1	Port-Medway	96	24			10	25	8			32	27	45	75	1
2	Mill Village			10	800				17						2
3	Greenfield				750				45						3
4	Liverpool, Brooklyn et Western-Head	2,000			20		37		100	106	20				4
5	Iles-aux-Goélands, White et Hunt Pointes, Summerville		67				43								5
6	Port-Mouton et Port-Mouton S. O	500	66				55				20	20			6
7	Port-Joli, Port-L'Hebert et Sandy-Bay		84				10								7
8	Berlin Est et Ouest, Beach-Meadows, Eastern-Head	500	83				50				10				8
	Totaux	3,096	324	10	1,570	10	220	8	162	100	82	47	45	75	
	Prix $	7	20	8	1	5	8	10	10	10	11 50	3	1	40c.	
	D'une valeur de $	21,672	6,480	80	1,570	50	1,760	80	1,620	1,000	943	141	45	30	

D'une valeur totale de $182,420

* Qtl. = 100 livres. † Quintal = 112 livres.

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqués à l'état frais dans le comté de SHELBURNE, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

	Divisions de pêche.	Saumon.		Homard.		Morue.		Eglefin.		Merluche et lingue.		Eperlan.		Hareng.		
		* Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	
	Comté de Shelburne.		$		$		$		$		$		$		$	
1	Wood, havre	.....	.....	7,570	75,700	709	1,770	48	120	.....	.....	.....	.....	1,030	1,030	1
2	Shag-Harbour et Pointe-aux-Ours	.....	.....	1,168	12,848	1,596	5,775	20	50	.....	.....	.....	.....	170	170	2
3	Cape-Island	.....	.....	12,100	132,546	16,755	41,988	2,444	4,888	.....	.....	4,830	9,660	4,255	4,255	3
4	Barrington	2	30	288	3,168	901	3,150	719	2,157	.....	.....	21	42	200	200	4
5	Port-La-Tour et Baccaro	.....	.....	195	2,145	3,270	8,990	950	1,850	.....	.....	500	1,000	441	441	5
6	Cap-Negro et Blanche	.....	.....	118	1,298	1,822	4,575	117	225	.....	.....	21	42	180	180	6
7	Port-Saxon, Clyde, Rivière, Havre N.-E. et N.-O.	2	30	210	2,277	564	1,311	156	320	.....	.....	.....	.....	185	185	7
8	Pointe-Noire, Cap Rouge et Baie Ronde	.....	.....	245	2,657	517	1,329	337	700	.....	.....	20	20	1,080	1,080	8
9	Roseway, Carleton-Village et McNutt, île	.....	.....	817	8,863	1,311	3,251	1,135	2,360	.....	.....	320	321	3,923	3,923	9
10	Gunning, anse, Churchover et Birchtown	1	15	462	5,011	1,410	3,477	905	1,910	.....	.....	450	450	4,310	4,310	10
11	Shelburne et Sandy-Point	2	40	680	7,377	10,250	30,841	7,300	18,250	2,550	3,430	3,807	4,815	7,345	7,345	11
12	Jordan, est et ouest	23	305	339	3,676	295	744	202	404	.....	.....	39	42	4,446	4,446	12
13	Lockeport	.....	.....	5,215	56,581	43,881	130,487	28,000	70,000	14,650	18,200	10,049	12,894	23,181	23,181	13
	Totaux	30	420	29,407	314,147	83,281	237,688	42,333	103,234	17,200	21,630	20,057	29,286	50,746	50,746	

* Qtl. = 100 livres.

	Divisions de pêche.	Maquereau.		Gaspareau.		Flétan.		Eperlan.		Bonite.		Anguille.		Espadon.		Mactres.		
		* Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Brls.	Valeur.	
	Comté de Shelburne.		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	Wood, havre	921	7,368			7	70			45	315							1
2	Shag-Harbour et Pointe-aux-Ours	215	1,720			40	400			5	35							2
3	Cape-Island	250	2,000			271	2,168			259	1,675							3
4	Barrington	25	200	50	50	5	45											4
5	Port-La-Tour et Baccaro																	5
6	Cap Negro et Blanche	10	80			10	100											6
7	Port-Saxon, Clyde, Rivière, Havre N.-E. et N.-O.	28	280	580	580													7
8	Pointe-Noire, Cap Rouge et Baie-Ronde	25	250	40	40													8
9	Roseway, Carleton-Village et McNutt, île	97	915	5	5													9
10	Gunning, anse, Churchover et Birchtown			43	43			4	56									10
11	Shelburne et Sandy-Point	586	5,478	20	20	251	2,347	2	32							105	119	11
12	Jordan, est et ouest	44	402	61	61	5	45	53	750	27	135							12
13	Lockeport	682	5,507			378	3,521	14	196	752	4,642	43	172	331	2,451	495	507	13
	Totaux	2,883	24,200	799	799	967	8,696	73	1,034	1,088	6,802	43	172	331	2,451	600	626	

* Qtl. = 100 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de SHELBURNE, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, frais et gelé, *qtx.	Homard en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée verte-salée, qtx.	Morue séchée, †quintaux.	Eglefin frais, qtx.	Eglefin fumé, qtx.	Eglefin séché, quintaux.	Merluche et lingue fraîches, qtx.	Merluche et lingue, séchées, quintaux	Merlan frais, qtx.	Merlan séché, quintaux.	Numéros.
	Comté de Shelburne.														
1	Wood, havre	.....	2,166	3,235	.....	177	118	3	.....	14	.....	.....	.....	.....	1
2	Shag-Harbour et Pointe-aux-Ours	.....	163	842	.....	385	253	.....	.....	7	.....	.....	.....	.....	2
3	Cape Island	.....	2,913	6,273	.....	4,188	2,791	5	.....	813	.....	.....	.....	1,610	3
4	Barrington	2	70	148	391	128	84	541	.....	28	.....	.....	21	.....	4
5	Port-La-Tour et Baccaro	.....	.....	185	.....	953	634	8	.....	317	.....	.....	.....	166	5
6	Cap Negro et Blanche	.....	.....	118	.....	542	356	6	.....	80	.....	.....	.....	7	6
7	Port Saxon, Clyde, Rivière, Havre N.-E. et N.-O.	2	.....	210	213	.....	104	.....	.....	46	.....	.....	.....	.....	7
8	Pointe Noire, Cap Rouge et Baie Ronde	.....	.....	245	340	.....	53	115	.....	66	.....	.....	.....	6	8
9	Roseway, Carleton Village et McNutt, île	.....	166	485	805	160	55	750	.....	115	.....	.....	100	65	9
10	Gunning, anse, Churchover et Birchtown	1	.....	462	1,074	42	75	310	.....	177	.....	.....	.....	134	10
11	Shelburne et Sandy-Point	2	.....	680	7,370	.....	858	3,480	.....	1,250	.....	759	.....	1,133	11
12	Jordan est et ouest	23	77	185	175	.....	35	50	.....	46	.....	.....	.....	12	12
13	Lockeport	.....	2,081	1,052	6,032	6,815	7,208	8,962	7,159	1,523	3,295	3,379	538	2,831	13
	Totaux	30	7,636	14,120	16,400	13,390	12,624	14,230	7,159	4,482	3,295	4,138	659	5,964	
	Prix $	20	22	17	5	4	8	4 50	12	7	2 50	5	2 50	6	
	D'une valeur de $	600	168,003	240,040	82,000	53,560	100,992	64,035	85,908	31,374	8,238	20,690	1,648	35,784	

* Qtl. = 100 livres. † Quintal = 112 livres.

Produits ne figurant pas ci-haut:—

Colle, 6,940 gals. à 75c	$5,205
Engrais, 74 tonnes à $30	2,220
Foie de homard, 168 caisses à $6	1,008

Numéros.	Divisions de pêche.	Hareng frais, qtx.	Hareng fumé, qtx.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boitte, brls.	Maquereau frais, qtx.	Maquereau salé, brls.	Gaspareau frais, qtx.	Flétan frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Bonite fratche, qtx.	Anguille fratche, qtx.	Espadon frais, qtx.	Mactres fratches, qtx.	Huile de poisson, galls.	Numéros.
	Comté de Shelburne.															
1	Wood, havre	105	.....	143	248	840	27	.....	7	.....	45	.....	.....	.....	.....	1
2	Shag Harbour et Pointe-aux-Ours	150	.....	.....	10	215	.....	.....	40	.....	5	.....	.....	.....	10	2
3	Cape Island	1,005	.....	135	700	250	.....	.....	271	.....	259	.....	.....	.....	825	3
4	Barrington	140	.....	20	.....	25	.....	50	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4
5	Port-La-Tour et Baccaro	75	.....	100	33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
6	Cap-Negro et Blanche	.....	.....	60	.....	10	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6
7	Port-Saxon, Clyde, Rivière, Havre N.-E. et N.-O.	103	.....	.....	41	28	.....	580	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7
8	Pointe-Noire, Cap Rouge et Baie Ronde	360	.....	100	210	25	.....	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8
9	Roseway, Carleton Village et McNutt, île	858	.....	415	910	97	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9
10	Gunning, anse, Churchover et Birchtown	789	.....	535	958	.....	.....	43	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	10
11	Shelburne et Sandy-Point	1,213	.....	724	1,980	586	.....	20	251	2	.....	.....	.....	105	.....	11
12	Jordan, est et ouest	759	.....	605	936	44	.....	61	5	53	27	.....	.....	.....	.....	12
13	Lockeport	4,013	2,800	2,675	2,726	682	.....	.....	378	14	752	43	331	495	1,264	13
	Totaux	9,570	2,800	5,512	8,752	2,802	27	799	967	73	1,088	43	331	600	2,099	
	Prix $	1 50	7	6	4	7	15	1.50	12	17	8	7	9	2	35c.	
	D'une valeur de $	14,355	19,600	33,072	35,008	19,614	405	1,199	11,604	1,241	8,704	301	2,979	1,200	735	

D'une valeur total de $1,051,322

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqués à l'état frais dans le comté de YARMOUTH, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

	Divisions de pêche.	Saumon.		Homard.		Morue.		Eglefin.		Merluche et lingue		Merlan,		Hareng.		Maquereau.		Alose.		Gaspareau.		
		Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	
	Comté de Yarmouth.		$		$		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	Port-Maitland	103	2,070	4,502	53,984	1,500	2,918	200	468	.....	.....	2,000	2,702	1,200	1,358	1,020	4,080	33	178	40	40	1
2	Sandford	61	1,226	4,402	52,752	1,080	2,189	60	141	.....	.....	1,000	1,350	1,500	1,698	1,018	4,072	13	70	60	60	2
3	Yarmouth	.....	.....	8,984	104,408	27,838	54,916	10,636	25,592	10,185	11,574	8,019	10,906	5,500	6,218	2,011	8,044	.....	.....	.....	.....	3
4	Arcadia	.....	.....	2,246	26,072	201	384	20	47	.....	....	25	34	1,500	1,698	200	800	.....	.....	.....	.....	4
5	Point-Pinkney	.....	.....	2,157	25,308	123	242	8	19	.....	....	20	27	900	1,020	200	800	.....	.....	.....	.....	5
6	Côte-Comeau	.....	.....	8,874	103,008	2,130	4,143	210	492	.....	....	100	135	5,000	5,654	400	1,600	.....	.....	.....	.....	6
7	Wedgeport	.....	.....	9,584	110,582	2,244	4,364	120	280	.....	....	150	202	4,000	4,524	500	2,000	.....	.....	.....	.....	7
8	Rivière-aux-Saumons	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	300	310	8
9	Tusket	32	644	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	41	222	1,380	1,395	9
10	Eel-Brook	.....	.....	28	3,060	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	24	24	10
11	Argyle	.....	.....	3,144	35,820	90	175	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,506	3,960	200	800	.....	.....	16	16	11
12	Pubnico	.....	.....	9,588	111,092	25,000	49,125	4,000	9,370	3,100	4,058	3,549	4,810	5,510	6,239	500	2,000	.....	.....	5	5	12
	Totaux	196	3,940	53,509	626,086	60,206	118,456	15,254	36,409	13,285	15,632	14,863	20,166	28,616	32,369	6,049	24,196	87	470	1,825	1,850	

* Qtl. = 100 livres.

	Divisions de pêche.	Flétan.		Eperlan.		Truite.		Bonite.		Anguille.		Petite morue		Espadon.		Poissons divers.		Mactres.		Algues, crabes, bucardes, etc.		
		*Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Barils	Val.	Qtx.	Val.	
	Comté de Yarmouth.		$		$		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	Port-Maitland	12	111	....	....	....	....	35	145	....	....	....	....	....	....	180	135	....	....	....	....	1
2	Sandford	5	46	....	....	....	....	20	81	....	....	....	....	....	....	312	234	....	....	....	....	2
3	Yarmouth	2,514	23,773	63	1,117	....	....	....	....	....	....	....	....	332	1,660	300	215	90	180	....	....	3
4	Arcadia	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5	10	....	....	4
5	Pointe-Pinkney	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	6	12	....	....	5
6	Côte-Comeau	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	8	16	16	50	6
7	Wedgeport	7	65	....	....	....	....	160	650	....	....	....	....	5	20	....	....	10	20	....	....	7
8	Rivière-aux-Saumons	....	....	....	....	....	....	....	....	25	250	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	8
9	Tusket	....	....	265	4,706	15	150	....	....	47	470	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	9
10	Eel-Brook	....	....	40	722	5	50	....	....	90	900	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	10
11	Argyle	....	....	35	632	....	....	....	....	16	160	....	....	....	....	....	....	90	180	....	....	11
12	Pubnico	250	2,325	174	3,119	....	....	30	124	75	750	5	35	4	16	....	....	85	170	65	223	12
	Totaux	2,788	26,320	577	10,296	20	200	245	1,000	253	2,530	5	35	341	1,696	792	584	294	588	81	273	

* Qtl. = 100 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de YARMOUTH, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon frais et gelé, *qtx.	Homard en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée verte, salée, qtx.	Morue séchée, †quintal.	Eglefin frais, qtx.	Eglefin fumé, qtx.	Eglefin séché, quintal.	Merluche et lingue fraîches, qtx.	Merluche et lingue séchées, quintal.	Merlan frais, qtx.	Merlan séché, quintal.	Hareng, frais, qtx.	Hareng fumé, qtx.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boîtte, brls.	Numéros.
	Comté de Yarmouth.																		
1	Port Maitland	103	1,200	2,032	.....	.....	500	.....	.....	66	.....	.....	.....	667	3	.....	70	494	1
2	Sandford	61	1,190	1,952	.....	.....	360	.....	.....	20	.....	.....	.....	333	1	.....	90	615	2
3	Yarmouth	.....	2,044	4,758	6,344	6,187	3,040	5,118	199	1,707	3,339	2,282	1,619	2,133	5	.....	600	1,851	3
4	Arcadia	.....	730	758	.....	.....	67	.....	.....	7	.....	.....	.....	8	1	.....	120	570	4
5	Pinkney Point	.....	830	483	.....	15	31	.....	.....	3	.....	.....	.....	7	2	.....	110	284	5
6	Comeau Hill	.....	2,540	3,668	.....	1,065	.....	.....	.....	70	.....	.....	.....	33	4	100	500	1,649	6
7	Wedgeport	.....	3,146	3,190	.....	1,122	.....	.....	.....	40	.....	.....	.....	50	3	.....	400	1,390	7
8	Salmon River	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8
9	Tusket	32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9
10	Eel Brook	.....	10	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10
11	Argyle	.....	1,130	856	.....	45	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	200	200	1,252	11
12	Pubnico	.....	3,124	3,238	.....	8,000	3,000	.....	.....	1,333	.....	1,033	62	1,163	4	.....	714	1,683	12
	Totaux	196	15,944	20,943	6,344	16,434	6,998	5,118	199	3,246	3,339	3,315	1,681	4,394	28	300	2,804	9,788	
	Prix $	25	22	20	3	4	7	4	12	5	2	5	2 10	5 50	2	6	6	2 20	
	D'une valeur de $	4,900	350,768	418,860	19,032	65,736	48,986	20,472	2,388	16,230	6,678	16,575	3,530	24,167	56	1,800	16,824	21,534	

* Qtl. = 100 livres † Quintal = 112 livres.

Numéros.	Divisions de pêche.	Maquereau frais, qtx.	Maquereau salé, brls.	Alose fraîche, qtx.	Gaspareau frais, qtx.	Gaspareau salé, brls.	Flétan frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Bonite fraîche, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Petite morue fraîche, qtx.	Espadons frais, qtx.	Poissons divers frais, qtx.	Mactres fraîches, brls.	Algues, crabes, bucardes et autres mollusques, frai, qtx.	Huile de poisson, gallons.	Numéros.
	Comté de Yarmouth.																	
1	Port Maitland	1,020	.....	33	40	.....	12	.....	.....	35	.....	.....	.....	180	.....	.....	.....	1
2	Sandford	1,018	.....	13	60	.....	5	.....	.....	20	.....	.....	.....	312	.....	.....	.....	2
3	Yarmouth	1,966	15	.....	.....	.....	2,514	63	.....	.....	.....	.....	332	300	90	.....	880	3
4	Arcadia	185	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	4
5	Pinkney Point	185	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	5
6	Comeau Hill	376	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	16	.....	6
7	Wedgeport	488	4	.....	.....	.....	7	.....	.....	160	.....	.....	5	.....	10	.....	.....	7
8	Salmon River	.....	.....	.....	60	80	.....	.....	.....	.....	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8
9	Tusket	.....	.....	41	229	384	.....	265	15	.....	47	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9
10	Eel Brook	.....	.....	.....	.....	8	.....	40	5	.....	90	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10
11	Argyle	170	10	.....	.....	5	.....	35	.....	.....	16	.....	.....	.....	90	.....	.....	11
12	Pubnico	470	10	.....	5	.....	250	174	.....	30	75	5	4	.....	85	65	950	12
	Totaux	5,878	57	87	394	477	2,788	577	20	245	253	5	341	792	294	81	1,830	
	Prix $	5	15	10	1 70	5 50	15	22	10	5	12	8	6	1	2	5	50c.	
	D'une valeur de $	29,390	855	870	670	2,623	41,820	12,694	200	1,225	3,036	40	2,046	792	588	405	915	

D'une valeur totale de $1,136,705

* qtl. = 100 livre. † Quintal = 112 livres.

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqués à l'état frais dans le comté de DIGBY, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, *qtx.	Saumon, valeur.	Homard, qtx.	Homard, valeur.	Morue, qtx.	Morue, valeur.	Eglefin, qtx.	Eglefin, valeur.	Merluche et lingue, qtx.	Merluche et lingue, valeur.	Merlan, qtx.	Merlan, valeur.	Hareng, qtx.	Hareng, valeur.	Maquereau, qtx.	Maquereau, valeur.	Alose, qtx.	Alose, valeur.	Gaspareau, qtx.	Gaspareau, valeur.	Flétan, qtx.	Flétan, valeur.	Numéros.
	Comté de Digby.		$		$		$		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	Digby et environs	3	30	420	8,400	11,500	31,625	59,300	207,550	35,000	52,500	850	1,275	4,500	4,500	6	60					900	9,000	1
2	Bay View et Culloden			490	9,800	400	1,100	800	2,800	2,000	3,000	80	120	125	125							15	150	2
3	Anse Gulliver à Waterford	40	400	730	14,600	700	1,925	920	3,220	4,000	6,000	180	270	28,500	28,500	80	800					12	120	3
4	Centerville			950	19,000	4,500	12,375	20,600	72,100	10,000	15,000	200	300	9,000	9,000							60	600	4
5	Sandy Cove et Mink Cove			700	14,000	300	825	500	1,750	1,200	1,800	90	135	2,400	2,400							2	20	5
6	Petite Rivière et Whale Cove			1,210	24,200	750	2,062	4,500	15,750	8,000	12,000	110	165	9,700	9,700							5	50	6
7	Tiddville et East Ferry			700	14,000	625	1,718	450	1,575	10,000	15,000	2,200	3,300	4,000	4,000							20	200	7
8	Tiverton et Central Grove			2,000	40,000	8,500	23,375	2,000	7,000	45,000	67,500	4,700	7,050	3,500	3,500							200	2,000	8
9	Freeport			1,800	36,000	5,400	14,850	2,400	8,400	19,500	29,250	3,400	5,100	1,000	1,000							365	3,650	9
10	Westport			1,700	34,000	7,400	20,350	2,200	7,700	11,500	17,250	3,900	5,850	9,000	9,000							375	3,750	10
11	Anse-Smith et Brighton	4	40	10	200	5	13	15	52	15	22			1,000	1,000	30	300	29	290	380	570			11
12	Plympton à Weymouth			80	1,600	150	413	50	175	100	150	50	75	1,000	1,000									12
13	New-Edinburgh			446	12,488	129	258	1,949	1,949					3,714	3,714									13
14	White et Belliveau, anses			9	252	7	14	984	984					5,142	5,142									14
15	Grosses-Coques					10	20	10	10			10	10	695	695									15
16	Pointe-de-l'Eglise			116	3,248	40	80																	16
17	Petit-Ruisseau et Comeauville			2,099	58,212	365	730																	17
18	Saulnierville			373	10,444	264	528																	18
19	Rivière-Mételghan			290	8,120	686	1,372	115	115															19
20	Mételghan			1,411	39,508	2,040	4,080	810	810			244	244											20
21	Anse Comeau			467	12,076	91	182	7	7			27	27											21
22	Anse-aux-Ours			622	17,416																			22
23	Cap-Ste-Marie			4,132	115,696	1,254	2,508	525	525			909	909	123	123							1	7	23
24	Rivière aux Saumons et aux Castors					1,278	2,556	424	424			372	372	270	270									24
	Totaux	47	470	20,755	493,260	46,394	122,959	98,559	332,896	146,315	219,472	17,322	25,202	83,669	83,669	116	1,160	29	290	380	570	1,955	19,547	

* Qtl. = 100 livres.

Numéros.	Divisions de pêche.	Carrelet, qtx.	Carrelet, valeur.	Eperlan, qtx.	Eperlan, valeur.	Truite, qtx.	Truite, valeur.	Raie, qtx.	Raie, valeur.	Bonite, qtx.	Bonite, valeur.	Anguille, qtx.	Anguille, valeur.	Petite-morue, qtx.	Petite-morue, valeur	Poissons divers, qtx.	Poissons div., valeur	Encornet, brls.	Encornet, valeur.	Moules, qtx.	Moules, valeur.	Mactres, brls.	Mactres, valeur.	Fulgurs, qtx.	Fulgurs, valeur.	Algues, qtx.	Algues, valeur.	Numéros.
	Comté de Digby		$		$		$		$		$		$		$ c.		$		$		$		$		$		$	
1	Digby et environs	327	490	5	75	10	100	159	318			3	36	3	1 50	50	12	1	4	95	65	1,414	2,474	633	633	8,200	8,200	1
2	Bay View et Culloden					2	20									25	6	1	4									2
3	Anse Gulliver à Waterford	20	30	2	30					75	525	4	48	8	4 00	80	20	1	4			25	43					3
4	Centerville	5	7			1	10									100	25	1	4									4
5	Sandy Cove et Mink Cove	15	23	2	30	1	10							3	1 50	75	19	1	4			50	87					5
6	Petite Rivière et Whale Cove	10	15	2	30							5	60	3	1 50	80	20	1	4									6
7	Tiddville et East Ferry	15	22	1	15									2	1 00	25	6	1	4									7
8	Tiverton et Central Grove					3	30									85	22	10	40			20	35					8
9	Freeport					2	20									50	13	10	40									9
10	Westport															40	10	10	40			50	87					10
11	Anse-Smith et Brighton	35	53	5	75	10	100							5	2 50	100	25					500	875					11
12	Plympton et Weymouth	10	15	88	1,320	20	200					35	420	150	75 00	15	4					300	525					12
13	New-Edinburgh									10	40											40	60					13
14	Belliveau et White, anses													2	4 00							186	279					14
15	Grosses-Coques													1	2 00							110	165					15
16	Pointe-de-l'Eglise																											16
17	Petit-Ruisseau et Comeauville													3	6 00													17
18	Saulnierville																											18
19	Rivière-Mételghan													2	4 00													19
20	Mételghan																											20
21	Anse Comeau																											21
22	Anse-aux-Ours																											22
23	Cap-Ste-Marie																											23
24	Riv. aux Saumons et aux Castors					3	30					30	180															24
	Totaux	437	655	105	1,575	52	520	159	318	85	565	77	744	182	103 00	725	182	37	148	95	65	2,695	4,630	633	633	8,200	8,200	

* Qtl. = 100 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de DIGBY, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, frais et gelé, qtx.	Homard en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée verte-salée, qtx.	Morue séchée. †quintals.	Eglefin frais, qtx.	Eglefin en boîtes, caisses.	Eglefin fumé, qtx.	Eglefin fumé, filets.	Eglefin séché, quintals.	Merluche et lingue, fraîches, qtx.	Merluche et lingue, séchées, quintals.	Merlan frais, qtx.	Merlan séché, quintals.	Hareng frais, qtx.	Hareng fumé, qtx.	Hareng en boîtes, caisses.	Hareng mariné, brls.	Numéros.
	Comté de Digby.																				
1	Digby et alentours	3		440	500	1,500	2,667	7,000		18,146	4,167	500		11,667		283					1
2	Bay View et Culloden			680	400			800						666		27					2
3	Anse Gulliver et Waterford	40		827			233	920						1,334		60	14,290			70	3
4	Centerville		151	648			1,500		7,557	5,210				3,333		60		80	8,312		4
5	Sandy Cove et Mink Cove			700			100	500						400		30	1,400				5
6	Little River et anse Whale		676	350			250		2,533	220				2,667		37		1,800		60	6
7	Tiddville et East Ferry			700			208	450						3,334		733					7
8	Tiverton et Central Grove		20	1,960			2,833	2,000						15,000		1,567					8
9	Freeport			1,800			1,800	2,400						6,500		1,133					9
10	Westport		778	834			2,467	2,200						3,833		1,300					10
11	Anse Smith et Brighton	4		10	5			15					15								11
12	Plympton à Weymouth			80	150			50					20	27	50						12
13	New-Edinburgh		131	184			38	10	1,212										91		13
14	Anse White et Belliveau			9			2	80	565										175		14
15	Grosses Coques						9	10								9		10		225	15
16	Pointe Church			116			12														16
17	Petit ruisseau et Comeauville		496	1,087			109														17
18	Saulnierville			373			79														18
19	Rivière Mételghan			290			204	15				30									19
20	Mételghan		458	495			680	40				226				72					20
21	Anse Comeau			467	8		25	7								8					21
22	Anse Bear			622																	22
23	Cap Ste-Marie		821	2,000	6		416	52				141				271				41	23
24	Rivières aux Saumons et aux Castors						426	55				110				110				90	24
	Totaux	47	3,531	14,672	1,069	1,500	14,058	16,604	11,867	23,576	4,167	1,007	35	48,761	50	5,700	15,690	1,890	8,578	486	
	Prix $	15	20	40	3	5	7 50	3 50	4 25	10	14	7 50	2	7 50	2	7 50	1	5	4	10	
	Valeur $	705	70,620	586,880	3,207	7,500	105,435	58,114	50,435	235,760	58,338	7,552	70	365,707	100	42,750	15,690	9,450	34,312	4,860	

* Qtl. = 100 livres. † Quintal = 112 livres.

Numéros.	Divisions de pêche.	Hareng pour boitte, brls.	Maquereau frais, qtx.	Alose fraîche, qtx.	Gaspareau frais, qtx.	Flétan frais, qtx.	Carrelet frais, qtx.	Eperlan, frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Raie fraîche, qtx.	Bonite fraîche, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Petite morue, fraîche, qtx.	Poissons divers frais, qtx.	Encornet pour boitte, brls.	Maetres fraîch s, brls.	Algues séchées, qtx.	Noues, qtx.	Fulgurs, qtx.	Moules, qtx.	Os de poisson, qtx.	Peaux de chien de mer, qtx.	Huile de poisson, gal.	Numéros.
	Comté de Digby.																							
1	Digby et alentonrs	2,250	6	..	...	900	327	5	10	159	...	3	3	50	1	1,414	1,640	165	633	95	...	...	6,030	1
2	Bay View et Culloden	62	...	...	...	15	...	...	2	...	...	...	...	25	1	...	...	20	...	...	...	...	...	2
3	Anse Gulliver et Waterford	7,000	80	..	...	12	20	2	...	...	73	4	8	80	1	25	...	40	...	...	...	...	...	3
4	Centerville	1,500	...	...	...	60	5	...	1	...	...	...	...	100	1	...	...	100	...	...	...	...	2,450	4
5	Anses Sandy et Mink	500	...	...	...	2	15	2	1	...	...	...	3	75	1	50	...	12	...	...	...	...	300	5
6	Little River et Whale Cove	2,930	...	...	...	5	10	2	...	...	...	5	3	80	1	...	...	80	...	...	...	...	2,000	6
7	Tiddville et East Ferry	2,000	...	...	...	20	15	1	...	...	...	...	2	25	1	...	...	110	...	...	...	...	1,500	7
8	Tiverton et Central Grove	1,750	...	...	...	200	...	...	3	...	...	...	...	85	10	20	...	250	...	...	...	...	9,000	8
9	Freeport	500	...	...	...	365	...	...	2	...	...	...	...	50	10	...	...	95	...	...	...	...	4,010	9
10	Westport	4,500	30	29	380	375	...	...	...	...	...	...	...	40	10	50	...	100	...	...	...	...	3,700	10
11	Anse Smith et Brighton	500	...	...	...	...	35	5	10	...	...	...	5	100	...	500	...	...	...	...	...	...	...	11
12	Plympton et Weymouth	500	...	...	...	...	10	88	20	...	...	35	150	15	...	300	...	...	...	...	...	...	...	12
13	New-Edinburgh	1,825	...	...	...	...	...	...	...	...	10	...	...	...	...	40	...	...	...	...	...	...	40	13
14	Anse White et Belliveau	2,509	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	2	...	...	186	...	...	...	...	...	...	60	14
15	Grosses Coques	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	110	...	...	...	...	...	...	...	15
16	Pointe Church	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	16
17	Little Brook et Comeauville	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	17
18	Saulnierville	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	18
19	Rivière Meteghan	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	19
20	Meteghan	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	185	53	50	20
21	Anse Comeau	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	21
22	Anse à l'Ours	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	22
23	Cap St-Mary	...	...	...	...	1	...	...	3	...	...	30	...	...	...	...	...	...	...	...	35	24	120	23
24	Rivières aux Saumons et aux Castors	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	52	31	90	24
	Totaux	28,326	116	29	380	1,955	437	105	52	159	85	77	182	725	37	2,695	1,640	972	633	95	272	108	29,350	
	Prix $	1 50	10	20	1 50	12	2	15	10	2	7	12	1	50c.	4	1 85	5	25c.	2	1	50c.	1 50	80c.	
	Valeurs $	42,489	1,160	580	570	23,460	874	1,575	520	318	595	924	182	362	148	4,986	8,200	243	1,266	95	136	162	23,480	

D'une valeur de $1,769,810

* Qtl. = 100 livres. † Quintal = 112 livres.

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqués à l'état frais dans le comté d'ANNAPOLIS, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, *qtx.	Saumon, valeur.	Homard, qtx.	Homard, valeur.	Morue, qtx.	Morue, valeur.	Eglefin, qtx.	Eglefin, valeur.	Merluche et lingue, qtx.	Merluche et lingue, valeur.	Merlan, qtx.	Merlan, valeur.	Hareng, qtx.	Hareng, valeur.	Maquereau, qtx.	Maquereau, valeur.	Alose, qtx.	Alose, valeur.	Numéros.
	Comté de Annapolis.		$		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	Margaretsville	72	1296	20	500	350	975	520	1170	91	91	80	80	120	120	.....	.....	.....	.....	1
2	Port-George	78	1404	65	1625	300	750	645	1551	103	103	74	74	115	115	.....	.....	.....	.....	2
3	Port-Lorne	75	1350	40	1125	430	1075	545	1226	150	150	60	60	160	160	.....	.....	.....	.....	3
4	Hampton	67	1206	125	3125	340	850	650	1462	772	772	330	330	162	162	.....	.....	.....	.....	4
5	Phinney, anse	20	360	164	4100	504	1260	980	2205	1500	1500	250	150	130	130	.....	.....	.....	.....	5
6	Parker, anse	.....	.....	175	4375	1640	4100	1146	2578	4820	4820	210	210	208	208	.....	.....	.....	.....	6
7	Hilsburne	.....	.....	145	3625	4320	10750	5550	12487	8900	8900	307	307	300	300	.....	.....	.....	.....	7
8	Litchfield	.....	.....	100	2500	1300	3250	1560	3510	4400	4400	200	200	225	225	.....	.....	.....	.....	8
9	Port-Wade	.....	.....	30	750	1500	3750	4727	10636	4500	4500	.....	.....	540	540	.....	.....	.....	.....	9
10	Victoria-Beach	.....	.....	240	6000	3100	7750	6700	15075	9000	9000	305	305	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10
11	Deep-Brook et Clementsport	.....	.....	.....	.....	95	237	194	437	30	30	.....	.....	94	94	53	265	.....	.....	11
12	Annapolis, Lequille, Round-Hill et Nictaux-Rivers	20	360	.....	.....	55	138	55	124	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	600	3000	12
	Totaux	332	5976	1104	27725	13934	34885	23222	52461	34266	34266	1816	1816	2054	2054	53	265	600	3000	

*Qtl. = 100 livres.

Numéros.	Divisions de pêche.	Flétan, qtx.	Flétan, valeur.	Carrélet, qtx.	Carrélet, valeur.	Eperlan, qtx.	Eperlan, valeur.	Truite, qtx.	Truite, valeur.	Bar, qtx.	Bar, valeur.	Anguille, qtx.	Anguille, valeur.	Petite morue, qtx.	Petite morue, val.	Poissons divers, qtx	Poissons divers, val.	Mactres, brls.	Mactres, valeur.	Algues, crabes, bucardes et autres mollusques, qtx.	Algues, crabes, bucardes et autres mollusques, val.	Numéros.
	Comté d'Annapolis.		$		$		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	Margaretssville																					1
2	Port-George																					2
3	Port-Lorne																					3
4	Hampton																					4
5	Phinney, anse																					5
6	Parker, anse																					6
7	Hilsburne																					7
8	Litchfield																			75	300	8
9	Port-Wade	91	728	60	120													308	462			9
10	Victoria-Beach	150	1200	75	150									50	75	150	300			900	900	10
11	Deep-Brook et Clementsport			39	78			200	3000			20	100					93	139	46	184	11
12	Annapolis, Lequille, Round-Hill et Nictaux, rivières					10	100	200	3000	50	250											12
	Totaux	241	1928	174	348	10	100	400	6000	50	250	20	100	50	75	150	300	401	601	1021	1384	

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté d'ANNAPOLIS, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, frais et gelé, qtx.*	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue, filets fumés, qtx.	Morue séchée, quintals.†	Eglefin frais, qtx.	Eglefin fumé, qtx.	Eglefin séché, quintals.	Merluche et lingue séchées, quintals.	Merlan séché, quintals.	Hareng fumé, qtx.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boitte, brls.	Maquereau frais, qtx.	Numéros.
	Comté d'Annapolis															
1	Margaretsville	72	20	10	.....	113	50	.....	157	30	27	.....	17	35	.....	1
2	Port-George	78	65	8	.....	97	50	.....	198	34	25	.....	18	30	.....	2
3	Port-Lorne	75	40	8	.....	141	30	.....	172	50	20	.....	21	48	.....	3
4	Hampton	67	125	9	.....	110	40	.....	203	257	110	.....	21	50	.....	4
5	Phinney's Cove	20	164	.....	.....	168	10	.....	323	500	83	.....	13	45	.....	5
6	Parker Cove	.....	174	20	.....	540	20	.....	375	1607	70	.....	3	100	.....	6
7	Hilsburne	.....	145	50	.....	1417	20	.....	1834	2967	101	.....	3	146	.....	7
8	Litchfield	.....	99	20	.....	427	500	.....	352	1467	67	.....	15	88	.....	8
9	Port-Wade	.....	35	110	.....	463	1305	.....	1141	1500	.....	11	.....	259	.....	9
10	Victoria-Beach	.....	237	140	30	951	292	292	1943	3000	102	.....	.....	.....	.....	10
11	Deep Brook et Clementsport	.....	.....	50	.....	15	20	.....	55	10	.....	.....	.....	47	53	11
12	Annapolis, Lequille, Round Hill et Nictaux, rivières	20	.....	30	.....	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12
	Totaux	332	1104	455	30	4450	2337	292	6753	11422	605	11	111	848	53	
	Prix $	18	30	2·50	12	9	2·50	10	7	5	5	10	7	2	5	
	D'une valeur de $	5976	33120	1137	360	40050	5842	2920	47271	57110	3025	110	777	1696	265	

*Qtl. = 100 livres. †Quintal = 112 lvres.

Numéros.	Divisions de pêche.	Alose fraîche, qtx.	Flétan frais, qtx.	Carrelet frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Bar frais, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Petite morue fraîche, qtx.	Poissons divers, frais, qtx.	Mactres fraîches, brls.	Algues, crabes, bucardes et autres mollusques, qtx.	Plantes marines de rocher, tonnes.	Issues de poisson, tonn.	Noues de merluche, qtx.	Huile de poisson, gals.	Numéros.
	Comté d' Annapolis.																
1	Margaretsville	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	300	1
2	Port-George	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	250	2
3	Port-Lorne	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	250	3
4	Hampton	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200	4
5	Phinney, anse	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	400	5
6	Parker, anse	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	450	6
7	Hilsburne	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	1100	7
8	Litchfield	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75	.....	.....	12	400	8
9	Port-Wade	.....	91	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200	.....	12	1400	9
10	Victoria-Beach	.....	150	75	.....	.....	.....	.....	50	150	.....	225	.....	100	20	.....	10
11	Deep Brook et Clementsport	.....	.....	39	.....	200	.....	20	.....	.....	308	46	50	25	.....	.....	16
12	Annapolis, Lequille, Round Hill et Nictaux, rivières	600	.....	.....	10	200	50	.....	.....	.....	93	.....	250	.....	.....	.....	12
	Totaux	600	241	174	10	400	50	20	50	150	401	346	500	125	89	4750	
	Prix	5	8	2	10	15	5	5	1·50	2	1·50	5	1	2	40c.	70c.	
	D'une valeur de $	3000	1928	348	100	6000	250	100	75	300	601	1730	500	250	35	3325	

D'une valeur totale de $218,201

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais dans le comté de KINGS, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon.		Homard.		Morue.		Eglefin.		Merluche.		Merlan.		Hareng.		Numéros.
		*Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	
	Comté de Kings.		$		$		$		$		$		$		$	
1	Morden et environs	234	4,212	23	345	187	561	15	30	54	108	466	932	295	295	1
2	Victoria et Ogilvie	152	2,736	27	405	62	186	.....	.....	18	36	105	210	132	132	2
3	Harbourville	170	3,060	11	165	73	219	.....	.....	18	36	80	160	127	127	3
4	Canada-Creek	250	4,500	39	585	143	429	3	6	33	66	167	334	335	335	4
5	Chipman, ruisseau, et Huntingdon, pointe	183	3,294	14	210	29	87	.....	.....	.....	.....	39	78	175	175	5
6	Hall, havre	226	4,068	23	345	315	945	34	68	90	180	226	452	469	469	6
7	Race, pointe, et Sheffield Vault	176	3,168	20	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7
8	Baxter, havre	50	900	2	30	138	414	60	120	93	186	210	420	375	375	8
9	Whalen-Beach et Well's, anse	50	900	.....	.....	15	45	.....	.....	3	6	15	30	25	25	9
10	Scott, baie	98	1,764	58	870	131	393	37	74	24	48	101	202	556	556	10
11	Blomidon et Kingsport	18	324	.....	.....	55	165	.....	.....	.....	.....	10	20	33	33	11
12	Avonport et eaux fluviales	6	108	.....	.....	66	198	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	25	12
	Totaux	1,613	29,034	217	3,255	1,214	3,642	149	298	333	666	1,419	2,838	2,547	2,547	

* Qtl. = 100 livres.

	Divisions de pêche.	Maquereau.		Alose.		Gaspareau.		Flétan.		Truite.		Mactres.		Numéros.
		*Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Brls.	Valeur.	
	Comté de Kings.		$		$		$		$		$		$	
1	Morden et environs	19	190	11	110	.....	.....	7	70	.....	.....	.....	.....	1
2	Victoria et Ogilvie	4	40	8	80	.....	.....	2	20	.....	.....	.....	.....	2
3	Harbourville	17	170	7	70	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
4	Canada-Creek	8	80	11	110	.....	.....	2	20	.....	.....	.....	.....	4
5	Chipman, ruisseau, et Huntingdon, pointe	7	70	3	30	.....	.....	1	10	.....	.....	.....	.....	5
6	Hall, Havre	8	80	11	110	.....	.....	6	60	.....	.....	.....	.....	6
7	Race, pointe, et Sheffield-Vault	.....	.....	9	90	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7
8	Baxter, havre	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	60	.....	.....	.....	.....	8
9	Whalen-Beach et Well, anse	2	20	15	150	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9
10	Scott, baie	8	80	65	650	.....	.....	9	90	.....	.....	.....	.....	10
11	Blomidon et Kingsport	2	20	25	250	.....	.....	13	130	.....	.....	125	375	11
12	Avonport et eaux fluviales	.....	.....	2	20	5,536	5,536	.....	.....	32	320	.....	.....	12
	Totaux	75	750	167	1,670	5,536	5,536	46	460	32	320	125	375	

* Qtl. = 100 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de KINGS, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon frais et gelé, *qtx.	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue séchée, †quintaux.	Eglefin frais, qtx.	Merluche et lingue séchées, quintals.	Merlan frais, qtx.	Merlan séché, quintals.	Hareng frais, qtx.	Hareng fumé, qtx.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boîtte, brls.	Maquereau frais, qtx.	Alose fraîche, qtx.	Gaspareau frais, qtx.	Gaspareau salé, qtx.	Flétan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Mactres fraîches, brls.	Huile de poisson, galls.	Numéros.
	Comté de Kings.																					
1	Morden et environs	234	23	10	59	15	18	22	148	15	.....	32	92	19	11	....	.....	7	....	.....	30	1
2	Victoria et Ogilvie	152	27	5	19	....	6	27	26	3	.....	25	27	4	8	....	.....	2	....	.....	.....	2
3	Harbourville	170	11	4	23	....	6	20	20	3	.....	20	32	17	7	....	.....	....	....	.....	20	3
4	Canada-Creek	290	39	5	46	3	11	26	47	14	50	35	58	8	11	....	.....	2	....	.....	20	4
5	Chipman, ruisseau, et Huntingdon pointe	183	14	5	8	....	....	....	13	2	.....	43	22	7	3	....	.....	1	....	.....	.....	5
6	Hall, havre	226	23	15	100	34	30	31	65	11	.....	78	112	8	11	....	.....	6	....	.....	40	6
7	Race, pointe, et Sheffield Vault	176	20	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	9	....	.....	....	....	.....	.....	7
8	Baxter, havre	50	2	15	41	60	31	9	67	9	.....	72	75	....	....	....	.....	6	....	.....	20	8
9	Whalen-Beach et Well's, anse	50	.....	....	5	....	1	....	5	....	.....	5	5	2	15	....	.....	....	....	.....	.....	9
10	Scott, baie	98	58	20	37	37	8	5	32	22	172	30	50	8	65	....	.....	9	....	.....	50	10
11	Blomidon et Kingsport	18	.....	28	9	....	....	10	.....	5	.....	.....	14	2	25	....	.....	13	....	125	.....	11
12	Avonport et eaux fluviales	6	.....	66	.....	....	....	....	.....	1	12	.....	....	....	2	856	1,560	....	32	.....	.....	12
	Totaux	1,613	217	173	347	149	111	150	423	85	234	340	487	75	167	856	1,560	46	32	125	180	
	Prix $	18	15	3	10	2	7	2	7	1	5	6	2	10	10	1	3	10	10	3	30c.	
	D'une valeur de $	29,034	3,255	519	3,470	298	777	300	2,961	85	1,170	2,040	974	750	1,670	856	4,680	460	320	375	54	

D'une valeur totale de $54,048

* Qtl. = 100 livres. † Quintal = 112 livres.

RÉCAPITULATION donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits, vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, dans L'ARRONDISSEMENT N° 3, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Poissons.		Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Valeur totale du poisson vendu.
		Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
			$		$	$
Saumon	qtx.	2,430	44,116			
" frais	"			2,430		
						45,491
Homard	"	116,045	1,575,244			
" en boîtes	caisses.			30,781	662,791	
" expédié dans le test	qtx.			54,184	1,329,075	
						1,991,866
Morue	"	730,310	1,827,843			
" fraîche	"			27,723	115,798	
" verte—salée	"			32,386	131,154	
" séchée	"			211,740	1,642,192	
						1,889,144
Eglefin	"	292,465	752,764			
" frais	"			42,078	159,539	
" en boîtes	caisses.			11,867	50,435	
" fumé (finnans)	qtx.			31,383	327,761	
" filets fumés	"			4,167	58,338	
" séché	"			51,759	321,272	
						917,345
Merluche et lingue	"	214,289	298,634			
" fraîches	"			7,020	17,092	
" séchées	"			68,593	466,321	
						483,413
Merlan	"	59,608	86,871			
" frais	"			2,545	5,603	
" séché	"			18,447	117,658	
						123,261
Hareng	"	193,481	207,324			
" frais	"			25,873	31,286	
" en boîtes	caisses.			8,578	34,312	
" fumé	qtx.			5,385	32,880	
" mariné	brls.			12,938	75,998	
" pour boîtte	"			55,246	122,836	
						297,312
Maquereau	qtx.	18,793	102,602			
" frais	"			12,805	76,776	
" salé	brls.			1,996	31,560	
						108,336
Alose	qtx.	893	5,510			
" fraîche	"			893		
						6,200
Gaspareau	"	10,159	10,429			
" frais	"			4,009	4,915	
" salé	brls.			2,050	7,377	
						12,292
Flétan, frais	qtx.	7,117	63,211	7,117		85,532
Carrelet	"	611	1,003	611		1,222
Eperlan	"	1,167	18,995	1,167		21,600
Truite	"	666	8,660	666		8,660
Raie	"	159	318	159		318
Bonite	"	1,766	10,107	1,766		12,264
Bar	"	50	250	50		250
Anguille	"	493	4,546	493		5,361
Petite morue	"	237	213	237		297
Espadon	"	2,616	14,391	2,616		15,278
Poisson divers	"	2,167	3,566	2,167		3,954
Encornet	brls.	507	2,968	507		2,968

RÉCAPITULATION donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, et les quantités et la valeur des divers poissons et de leurs produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour L'ARRONDISSEMENT N° 3, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17—*Fin.*

Poissons.		Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Valeur totale de poisson vendu.
		Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
			$		$	$
Maqtres	brls.	4,162	6,961	.....	.....	
" fraîches	"	.....	.....	4,162	.....	7,891
Algues, bucardes et autres mollusques	qtx.	9,302	9,857	2,067	.....	10,335
Langues et noues	"	.....	.....	1,061	.....	278
Plantes marines de roche	tonnes	.....	.....	500	.....	500
Phoques communs	nombre	45	45	.....	.....	
Peaux de phoque commun	"	.....	.....	45	.....	45
Pétoncles	brls.	8,840	35,360	.....	.....	
" écaillées	gallons	.....	.....	17,680	.....	35,360
Huile de poisson	"	.....	.....	74,753	.....	44,638
Huile de baleine	"	.....	.....	1,830	.....	915
Moules	qtx.	95	65	95	.....	95
Fulgurs	"	633	633	633	.....	1,266
Os de poisson	"	.....	.....	272	.....	136
Peaux de chien de mer	"	.....	.....	108	.....	162
Issues de poissons	tonnes	.....	.....	125	.....	250
Colle de poisson	gallons	.....	.....	6,940	.....	5,205
Engrais	tonnes	.....	.....	74	.....	2,220
Foie de homard	caisses	.....	.....	168	.....	1,008
Totaux		.....	5,092,486	.....	.....	6,142,668

RÉCAPITULATION donnant le nombre de pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des navires, barques, filets de pêche, etc., en usage dans l'industrie de la pêche dans L'ARRONDISSEMENT N° 3, province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

——	Nombre.	Valeur.
		$
Navires de pêche à vapeur (tonnage 404)	11	67,950
Voiliers et bateaux à gazoline	331	2,054,950
Barques à voiles	1,785	37,150
" (gazoline)	2,936	794,850
Semaques	64	50,415
Filets à mailler, seines, filets à piège et à éperlan, etc	19,121	257,477
Nasses	125	38,650
Lignes traînantes	10,044	115,366
Lignes à main	13,307	13,261
Cassiers à homard	377,533	460,041
Fabriques de homard	60	100,500
" mactres	2	800
Entrepôts frigorifiques et glacières	191	195,170
Fumoirs et poissonneries	2,370	296,359
Jetées et quais	754	708,594
D'une valeur totale de	.....	5,191,533

Nombre de personnes employées à bord des navires	3,444
" " " des barques	7,627
" " " des semaques	138
" pers. empl. dans les poissonn., les entr. frig. et les fab., etc	2,409
Total	13,618

RÉCAPITULATION donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, et les quantités et la valeur des divers poissons et de leurs produits vendus : frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour toute la province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

Poissons.		Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Valeur totale du poisson vendu.
		Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
			$		$	$
Saumon	qtx.	8,550	108,058			
" frais	"			8,124	144,461	
" en boîtes	caisses.			40	400	
" mariné	qtx.			60	1,200	
" fumé	"			180	4,500	
						150,561
Homard	"	241,400	2,211,419			
" en boîtes	caisses.			84,486	1,662,896	
" expédié dans le test	qtx.			72,040	1,547,624	
						3,210,520
Morue	"	992,794	2,355,539			
" fraîche	"			80,293	290,503	
" filets fumés	"			650	6,500	
" verte—salée	"			66,714	315,432	
" séchée	"			258,389	2,030,411	
						2,642,846
Eglefin	"	546,729	1,147,097			
" frais	"			147,952	470,134	
" en boîtes	caisses.			11,867	50,435	
" vert—salé	qtx.			23,248	139,488	
" fumé (finnans)	"			39,568	387,702	
" filets fumés	"			4,167	58,338	
" séché	"			79,968	511,782	
						1,617,879
Merluche et lingue	"	243,491	339,019			
" fraîches	"			10,675	30,394	
" vertes—salées	"			41	205	
" filets fumés	"			30	300	
" séchées	"			77,061	509,731	
						540,630
Merlan	"	96,011	134,760			
" frais	"			4,119	9,888	
" vert—salé	"			296	1,480	
" filets fumés	"			50	500	
" séché	"			29,826	179,613	
						191,481
Hareng	"	309,805	325,722			
" frais	"			30,156	39,567	
" en boîtes	caisses.			8,578	34,312	
" fumé	qtx.			8,182	41,821	
" mariné	brls.			34,077	207,062	
" pour boitte	"			76,760	171,716	
						494,478
Maquereau	qtx.	77,317	357,527			
" frais	"			40,482	286,912	
" salé	brls.			12,279	196,088	
						483,000
Alose	qtx.	2,170	12,873			
" fraîche	"			1,934	16,670	
" salée	brls.			79	1,012	17,682
Gaspareau	qtx.	17,421	20,427			
" frais	"			8,650	14,197	
" salé	brls.			2,924	11,750	
						25,947
Sole	qtx.	1,075	783	1,075		3,631
Flétan frais	"	18,832	138,487	18,832		231,941
Carrelet	"	3,499	2,772	3,499		15,662

RÉCAPITULATION donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus : frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour toute la province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17—*Fin.*

Poissons.		Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Valeur totale du poisson vendu.
		Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
			$		$	$
Eperlan	qtx.	5,340	50,988	5,340	.....	69,795
Truite	"	1,117	11,852	1,117	.....	14,070
Raie	"	2,196	1,337	2,196	.....	2,355
Bonite	"	13,906	34,387	13,906	.....	48,684
Bar	"	228	1,175	228	.....	2,386
Anguille	"	2,104	9,986	2,104	.....	14,811
Petite morue	"	272	308	272	.....	472
Espadon	"	9,284	44,693	9,284	.....	69,716
Poissons divers	"	5,780	7,214	5,780	.....	9,572
Encornet	brl.	4,508	19,269	4,508	.....	24,451
Huitres	"	2,074	7,922	2,074	.....	13,850
Mactres	"	14,218	17,626	.....	.....	
" fraîches	"	.....	.....	14,203	28,216	
" en boîtes	caisses.	.....	.....	15	75	
						28,291
Algues, bucardes et autres mollusques	qtx.	10,230	10,805	2,845	.....	12,096
Langues et noues	"	.....	.....	1,348	.....	1,913
Plantes marines de rocher	tonnes.	.....	.....	500	.....	500
Phoques commun	nombre.	3,510	4,410	.....	.....	
Peaux de phoque commun	"	.....	.....	3,510	.....	5,243
Pétoncles	brls.	8,840	35,360	.....	.....	
" écaillées	gals.	.....	.....	17,680	.....	35,360
Huile de poisson	"	.....	.....	198,431	.....	97,970
Huile de baleine	"	.....	.....	1,830	.....	915
Huile de phoque	"	.....	.....	10,450	.....	5,213
Os de poisson	qtx.	.....	.....	272	.....	136
Peaux de poisson	"	.....	.....	108	.....	162
Issues de poisson	tonnes.	.....	.....	125	.....	250
Colle de poisson	gals.	.....	.....	6,940	.....	5,205
Engrais	tonnes.	.....	.....	74	.....	2,220
Foie de homard	caisses.	.....	.....	168	.....	1,008
Totaux		.....	7,411,815	.....	.....	10,092,902

RÉCAPITULATION donnant le nombre de pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des navires, barques, filets de pêche, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour toute la province de la NOUVELLE-ECOSSE, au cours de l'année 1916-17.

—	Nombre.	Valeur.
		$
Navires de pêche à vapeur (tonnage 528)	12	167,950
Voiliers et bateaux à gazoline	585	2,250,283
Barques à voiles	8,028	269,090
" gazoline	5,075	1,207,687
Semaques	220	115,425
Filets à mailler, seines, filets à piège et éperlan, etc	68,673	779,576
Nasses	207	42,570
Lignes traînantes	17,913	201,510
Lignes à main	32,592	28,831
Cassiers à homard	822,672	854,538
Fabriques de homard	216	278,300
" de maetres	4	1,200
Entrepôts frigorifiques et glacières	384	697,193
Fumoirs et poissonneries	5,292	611,638
Jetées et quais	1,837	1,155,852
D'une valeur totale de	.....	8,661,643

Nombre de personnes employées à bord des navires	4,678
" " " des barques	17,042
" " " des semaques	406
" pers. empl. dans les poisson., les entr. frig. et les fab., etc	6,556
Total	28,682

APPENDICE N° 4.

QUÉBEC.

Arrondissement du Golfe, pêcheries maritimes: comprenant les comtés de Bonaventure, Gaspé, Saguenay et Rimouski. Inspecteur, Dr J. E. Bernier, Saint-Fabien (en hiver), Bassin de Gaspé (en été).

Arrondissement du Golfe, pêcheries fluviales: comprenant les comtés de Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Chicoutimi, Charlevoix, Montmorency et Québec. Inspecteur, Dr J. E. Bernier.

Les pêcheries du reste de Québec sont administrées et gérées par le gouvernement provincial.

RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE L'ARRONDISSEMENT DU GOLFE.

A monsieur le directeur des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les pêcheries de l'arrondissement du golfe Saint-Laurent pour l'exercice financier clos le 31 mars 1917.

Etant entré au service du département le 1er mai 1916, j'ai quitté Québec le troisième jour du même mois à bord du vapeur de l'Etat *Princess* et je me suis dirigé vers le golfe Saint-Laurent pour remplir le poste d'inspecteur des pêcheries, selon mes instructions officielles.

Dans l'ensemble, les quantités de poisson pris au cours de 1916 ne peuvent être jugées inférieures à celles de l'année précédente. On a offert pour les produits de poisson des prix très élevés et, en général, la température s'est montrée favorable. On n'a eu à enregistrer aucune perte de vies humaines ni de bateaux de pêche.

Sur la côte de Gaspé et dans la baie des Chaleurs, la pêche de la morue n'a pas été aussi abondante que les années précédentes, mais en tenant compte des quantités de poissons obtenues dans d'autres localités de l'arrondissement, la pêche de cette année est presque aussi élevée que celle de l'année dernière. La valeur commerciale des pêcheries de la division du golfe (pêcheries maritimes) s'est élevée à $2,703,187.

Le saumon, le maquereau et le homard ont manifesté une augmentation. En ce qui concerne la pêche du saumon et du homard, l'augmentation est attribuable, à mon avis, à la mise en vigueur parfaite des règlements de pêche. Ceci est particulièrement vrai des Iles-de-la-Madeleine où le homard a refait son apparition à certains endroits qu'il n'avait pas fréquentés depuis dix ans.

La société *Canadian Whaling* établie aux Sept-Iles depuis sept ans a discontinué son exploitation vu le petit nombre de baleines capturées. Les pêcheurs font la remarque que les baleines deviennent de plus en plus rares chaque année.

Au cours de l'année écoulée on a délivré les licences suivantes:

Licences de homard	68
" supplémentaires de homard	36
" de saumon	168
" de hareng	40
" de morue	166
Total	478

Il y a eu très peu de pêche illicite dans l'arrondissement; on n'en a observé qu'un seul cas aux Sept-Iles, cependant que le capitaine Arsenault a opéré un certain nombre de saisies aux Iles-de-la-Madeleine.

Je ne puis terminer sans remercier le capitaine Chalifour de ses conseils et de l'aide qu'il m'a accordée avec toute complaisance. Je désire aussi exprimer mes remerciements à tous les gardes-pêche pour l'accomplissement si zélé de leurs devoirs.

Votre obéissant serviteur,
J. E. BERNIER,
Inspecteur des pêcheries.

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche pour L'ARRONDISSEMENT DU GOLFE (district des pêches maritimes), province de QUÉBEC, au cours de l'année 1916-17.

COMTÉ DE BONAVENTURE.

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.																Engins de pêche.		Numéros.
		Navires à vapeur.				Voiliers et navires à gazoline.				Barques.					Semaques.			Filets à mailler, seines et filets à éperlan, etc.		
		Nombre.	Tonneaux.	Valeur.	Pêcheurs.	(20 à 40 tonnes). Nombre.	(10 à 20 tonnes) Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	
				$				$			$		$			$			$	
1	Subdivision de Ristigouche (de la ligne de haute marée à Miguasha)	....	....	....	....	....	....	....	....	20	500	....	....	40	....	....	....	20	500	1
2	Subdivision de Bonaventure (Miguasha à pointe Paspébiac)	....	....	....	....	....	....	....	....	145	6,700	5	1,115	175	6	12,500	28	220	4,600	2
3	Subdivision de Port-Daniel (Paspébiac à Pointe-Maquereau)	....	....	....	....	....	....	....	....	390	14,000	62	1,950	550	....	....	....	590	7,500	3
	Totaux	....	....	....	....	....	....	....	....	555	21,200	67	3,065	765	6	12,500	28	830	12,600	

COMTÉ DE GASPÉ.

4	Subdivision de Grande-Rivière (Pointe-Maquereau à Barachois)	....	....	....	....	....	....	....	....	488	48,000	290	94,050	1,505	3	800	6	1,134	15,876	4
5	Subdivision de Gaspé (Barachois à Pointe-de-la-Renommée)	....	....	....	....	....	....	....	....	455	33,890	102	29,825	1,114	....	....	....	1,152	17,676	5
6	Subdivision de Mont-Louis et Ste-Anne, (Pointe-de-la-Renommée au Cap Chatte)	....	....	....	....	....	....	....	....	479	28,740	98	39,200	788	....	....	....	1,329	32,320	6
7	Iles-de-la-Madeleine (Subdivision sud)	....	....	....	....	4	5	5,000	52	361	18,050	183	46,600	1,241	5	1,350	10	3,038	59,900	7
8	Iles-de-la-Madeleine (Subdivision nord)	....	....	....	....	....	....	....	....	260	13,000	78	15,500	865	1	500	2	869	23,700	8
	Totaux	....	....	....	....	4	5	5,000	52	2,043	141,680	751	225,175	5,513	9	2,650	18	7,522	149,472	

COMTÉ DE SAGUENAY.

9	Subdivision de Godbout (Tadoussac à Jambon)	....	....	.....	....	3	9	11,700	24	21	3,500	14	4,020	32	....	.....	.....	394	15,760	9
10	Subdivision de Moisie (Jambon à Pigon)	....	....	.....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	13	4,050	24	69	2,385	83	297	5,950	10
11	Subdivis. de Mingan (Pigon à St-Charles)	....	....	.....	....	.....	.....	.....	....	273	32,140	31	9,650	726	....	.....	.....	173	5,480	11
12	Subdivision de Natashquan (St-Charles à Pointe-Natashquan)	....	....	.....	....	.....	.....	.....	....	55	10,500	1	325	136	....	.....	.....	56	1,800	12
13	Subdivision de Romaine (Pointe-Natashquan à Cap-Whittle)	....	....	.....	....	.....	1	500	7	41	2,435	8	1,500	73	1	200	2	1,670	915	13
14	Subdivision de St-Augustin (Cap-Whittle à Chicatica)	....	....	.....	....	.....	.....	.....	....	152	8,695	29	4,620	254	....	.....	.....	282	13,070	14
15	Subdivision de Bonne-Espérance (Chicatica à Blanc-Sablons)	....	....	.....	....	.....	.....	.....	....	170	7,893	40	10,155	394	....	.....	.....	223	22,251	15
16	Anticosti, île	1	42	10,000	131	.....	.....	.....	....	4	575	....	.....	6	....	.....	.....	15	1,700	16
	Totaux	1	42	10,000	131	3	10	12,200	31	716	65,738	136	34,320	1,645	70	2,585	85	3,110	66,926	

COMTÉ DE RIMOUSKI.

17	Comté de Rimouski—Totaux	....	....	.....	....	.....	.....	.....	....	177	3,965	....	.....	263	....	.....	.....	223	12,090	17

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche pour L'ARRONDISSEMENT DU GOLFE (pêcheries maritimes), au cours de l'année 1916-17.

COMTÉ DE BONAVENTURE.

Numéros.	Divisions de pêche.	Engins de pêche.								Fabriques.				Autre matériel.						Nombre de personnes employées dans les fabriques, les entrepôts frigorifiques et les poissonneries.	Numéros.
		Nasses.		Lignes traînantes.		Lignes à main.		Casiers à homard.		Homard.		Saumon.		Entrepôts frigorif. et glacières.		Fumoires et poissonneries.		Jetées et quais.			
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
			$		$		$		$		$		$		$		$		$		
1	Subdivision de Ristigouche, (de la ligne de haute marée à Miguasha)	...	...	...	...	40	25	...	...	...	...	...	...	3	450	...	...	...	...	...	1
2	Subdivision de Bonaventure (Miguasha à pointe Paspébiac)	...	...	25	500	550	350	...	...	1	500	...	...	7	2,000	80	90,000	1	20,000	160	2
3	Subdivision de Port Daniel (Paspébiac à Pointe-Maquereau)	...	...	150	3000	1,200	750	2,500	1,800	5	5,000	...	...	21	5,000	50	30,000	...	...	180	3
	Totaux	...	...	175	3500	1,790	1,125	2,500	1,800	6	5,500	...	...	31	7,450	130	120,000	1	20,000	340	

COMTÉ DE GASPÉ.

4	Subdivis. de la Grande-Rivière (Pointe-Maquereau à Barachois)	...	...	313	5013	5,430	3,258	7,724	7,724	7	4,200	...	...	39	2,750	385	85,355	1	100	594	4
5	Subdivision de Gaspé (Barachois à Pte-Renommée)	...	...	...	...	3,852	2,312	...	...	1	500	...	...	19	1,720	576	39,450	1	1,000	687	5
6	Subdivision de Mont Saint-Louis et Ste-Anne, (Pointe-Renommée à Cap-Chatte)	...	...	...	...	1,774	2,716	...	...	...	...	...	...	44	6,950	...	...	1	4,000	44	6
7	Iles de la Madeleine (subdivision sud)	...	...	1000	9000	4,180	1,672	37,325	40,485	15	14,700	...	...	21	3,075	321	15,750	8	6,500	397	7
8	Iles de la Madeleine (subdivision nord)	...	...	592	2458	1,160	580	27,900	27,900	23	18,400	...	...	9	9,850	39	13,300	13	4,000	311	8
	Totaux	...	...	1,905	16,471	16,396	10,538	72,949	76,109	46	37,800	...	...	132	24,345	1,321	153855	24	15,600	2,033	

COMTÉ DE SAGUENAY.

9	Subdivision de Godbout (Tadoussac à Jambon)	52	2,600	5	300	296	157	75	75	1	400	....	.....	78	8,785	24	1,950	1	350	14	9
10	Subdivision Moisie (Jambon à Pigon)	....	.....	4	40	292	292	.....	.....	....	.....	....	.....	6	1,700	42	2,085	2	100	70	10
11	Subdivision de Mingan (Pigon à St-Charles)	....	.....	....	....	2,896	2,896	.....	.....	....	.....	....	.....	1	600	.....	.....	15	24,275	28	11
12	Subdivision de Natashquan (St-Charles à Pointe Natashquan)	....	.....	....	....	693	297	220	176	3	400	....	.....	....	.....	64	3,880	55	1,680	19	12
13	Subdivision de Romaine (Pointe-Natashquan à Cap Whittle)	....	.....	....	....	151	125	1,475	1,475	3	450	2	75	....	.....	.....	.....	20	1,425	93	13
14	Subdivision de St-Augustin (Cap-Whittle à Chicatica)	....	.....	....	....	520	520	693	693	8	1,075	....	.....	....	.....	199	16,950	89	4,270	404	14
15	Subd. de Bonne-Espérance (Chicatica à Blanc-Sablon)	....	.....	56	536	795	442	100	50	1	100	....	.....	....	.....	127	16,015	71	3,048	21	15
16	Ile d'Anticosti	....	.....	6	38	30	45	1,300	1,300	1	5,000	....	.....	3	2,000	1	50	....	.....	21	16
	Totaux	52	2,600	71	914	5,673	4,774	3,863	3,769	17	7,425	2	75	88	13085,	457	40,930	253	35,148	670	

COMTÉ DE RIMOUSKI.

17	Comté de Rimouski—Totaux	....	.....	....	.....	252	378	.....	.....	....	.....	....	.....	....	.....	.....	.....	....	.....	58	17

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais dans l'arrondissement du GOLFE (pêcheries maritimes), province de QUÉBEC, au cours de l'année 1916-17—*Fin.*

COMTÉ DE BONAVENTURE.

Divisions de pêche.	Saumon.		Homard.		Morue.		Eglefin.		Merluche et lingue.		Hareng.		Maquereau.		Alose.		Caplan.		Sardines.		Flétan.	
	*Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Cwt.	$	Cwt.	$	Cwt.	$	Cwt.	$	Brl.	$	Brl.	$	Cwt.	$
Subd. de la riv. Ristigouche (de la ligne de haute marée à Miguasha)	400	3,200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Subdivision Bonaventure (Miguasha à Pte-Paspébiac)	2,440	19,520	.....	.....	14,800	22,200	575	575	250	250	5,020	1,506	55	165	.....	.....	450	450	.....	.....	.....	.....
Subdiv. de Port-Daniel (Paspébiac à Pointe-Maquereau)	2,200	17,600	1,700	8,500	43,950	65,925	1,475	1,475	250	250	9,560	2,868	135	405	.....	.....	450	450	.....	.....	.....	.....
Totaux	5,040	40,320	1,700	8,500	58,750	88,125	2,050	2,050	500	500	14,580	4,374	190	570	.....	.....	900	900	.....	.....	.....	.....

COMTÉ DE GASPÉ.

Subdiv. de la Grande Rivière (Pte-Maquereau à Barachois)	1,460	14,600	3,158	15,790	177,162	265,743	1,383	1,383	.....	.....	30,951	30,951	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Subdiv. de Gaspé (Barachois à la Pointe-Renommée)	280	2,800	.....	.....	114,097	171,145	3,255	3,255	.....	.....	47,724	47,724	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Subdiv. de Mont-Louis et Ste-Anne (Pte-Renommée à Cap-Chatte)	668	6,680	.....	.....	75,845	113,767	.....	.....	.....	.....	20,710	20,710	.....	.....	.....	.....	15,100	15,100	.....	.....	20	80
Subdiv. sud des Iles-de-la-Madeleine	.....	.....	10,400	52,000	61,204	91,806	.....	.....	.....	.....	78,990	78,990	32,373	129,492	.....	.....	.....	.....	.....	.....	602	2,408
Subdiv. nord des Iles-de-la-Madeleine	.....	.....	12,196	60,980	8,248	12,372	.....	.....	.....	.....	40,780	40,780	26,313	105,252	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	2,408	24,080	25,754	128,770	436,556	654,833	4,638	4,638	.....	.....	219,155	219,155	58,686	234,744	.....	.....	15,100	15,100	.....	.....	622	2,488

COMTÉ DE SAGUENAY

Subdiv. de Godbout (Tadoussac à Jambon)	2,467	9,868	14	70	2,691	4,036	1	2	.....	.....	782	782	3	12	3	30	.....	.....	22	176	45	270
Subdivision de Moisie (Jambon à Pigon)	1,495	5,980	.....	.....	8,077	12,115	.....	.....	.....	.....	378	378	15	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	74	444
Subdiv. de Mingan (Pigon à Saint-Charles)	760	3,040	.....	.....	70,652	105,978	.....	.....	.....	.....	120	120	.....	.....	.....	.....	2,289	2,289	.....	.....	15	90
Subdiv. de Natashquan (Pointe-St-Charles à Pointe-Natashquan)	840	3,360	36	180	10,773	16,159	.....	.....	.....	.....	477	477	.....	.....	.....	.....	595	595	.....	.....	.....	.....
Subdiv. de Romaine (Natashquan)																						

Pointe à Cap-Whittle)	307	1,228	318	1,590	4,484	6,726	.....	.....	.....	....	2,581	2,581	.....	.....	.....	....	125	125	....	....	8	48
Subdivision St-Augustin (Cap-Whittle à Chicatica)	690	2,760	238	1,190	38,786	58,179	.....	.....	.....	....	110	110	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	.....	.....
Subdivision Bonne-Espérance (Chicatica à Blanc-Sablons)	55	220	24	120	62,584	93,876	.....	.....	.....	....	854	854	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	.....	.....
Ile-d'Anticosti	250	1,000	670	3,350	550	775	.....	.....	.....	....	125	125	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	7	42
Totaux	6,864	27,456	1,300	6,500	198,597	297,844	1	2	.....	....	5,427	5,427	18	72	3	30	3,009	3,009	22	176	149	894

COMTÉ DE RIMOUSKI.

Comté de Rimouski —Totaux	240	1,920	.....	.....	16,800	25,200	.....	.....	.....	....	40,995	20,497	.....	.....	.....	....	3,775	3,775	....	....	.....	.....

*Qtl.=100 livres.

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais dans l'arrondissement du GOLFE (pêcheries maritimes), province de QUÉBEC, au cours de l'année 1916-17—*Fin.*

COMTÉ DE BONAVENTURE.

Divisions de pêche.	Carrelet.		Eperlan.		Truite.		Esturgeon.		Anguille.		Petite morue.		Poissons divers.		Tricornet.		Mactre.		Phoques.		Belugas.	
	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Brls.	$	Brls.	$	No.	$	No.	$
Subdivision Ristigouche (de la ligne de haute marée à Miguasha)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Subdivision de Bonaventure (Miguasha à Pointe-Paspébiac)	.....	.....	.....	.....	10	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	175	350	.....	.....	.....	.....
Subdivision de Port-Daniel (Paspébiac à Pointe-Maquereau)	.....	.....	165	660	10	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200	400	375	750	.....	.....	.....	.....
Totaux	.....	.....	165	660	20	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	250	500	550	1,100	.....	.....	.....	.....

COMTÉ DE GASPÉ.

Divisions de pêche.	Carrelet.		Eperlan.		Truite.		Esturgeon.		Anguille.		Petite morue.		Poissons divers.		Tricornet.		Mactre.		Phoques.		Belugas.	
	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Brls.	$	Brls.	$	No.	$	No.	$
Subdivision de Grande-Rivière (Pointe-Maquereau à Barachois)	.....	.....	356	2,136	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,610	6,440	1,375	4,125	.....	.....	.....	.....
Subdivision de Gaspé (Barachois à Pointe Renommée)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,097	4,388	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Subdivision de Mont Louis et Ste-Anne Pte-Renommée à Cap-Chatte)	330	1,320	10	60	51	306	.....	.....	12	60	.....	.....	.....	.....	111	444	.....	.....	3	3	.....	.....
Iles-de-la-Madeleine (subdivision du sud)	.....	.....	70	420	.....	.....	.....	.....	195	975	.....	.....	.....	.....	.....	.....	415	1,245	9,150	9,150	.....	.....
Iles-de-la-Madeleine (subdivision du nord)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	60	2,300	2,300	.....	.....
Totaux	330	1,320	436	2,616	51	306	.....	.....	207	1,035	.....	.....	.....	.....	2,818	11,272	1,810	5,430	11,453	11,453	.....	.....

COMTÉ DE SAGUENAY.

Divisions de pêche.	Carrelet.		Eperlan.		Truite.		Esturgeon.		Anguille.		Petite morue.		Poissons divers.		Tricornet.		Mactre.		Phoques.		Belugas.	
	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Brls.	$	Brls.	$	No.	$	No.	$
Subdivision de Godbout (Tadoussac à Jambon)	8	48	77	462	85	510	5	25	10	60	151	151	204	204	13	52	18	72	390	390	141	705
Subdivision de Moisie (Jambon à Pigon)	.....	.....	.....	.....	16	96	.....	.....	.....	.....	.....	.....	335	335	.....	.....	20	80	4,727	4,727	.....	.....
Subdiv. de Mingan (Pigon à St-Charles)	.....	.....	.....	.....	2	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	160	490	490	.....	.....
Subdivision Natashquan (St-Charles à la Pointe Natashquan)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75	75	.....	.....
Subdivision de Romaine (Pointe-Natashquan à Cap-Whittle)	.....	.....	.....	.....	20	120	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	96	384	121	121	.....	.....
Subdivision de St-Augustin (Cap-Whittle à Chicatica)	.....	.....	.....	.....	60	360	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	35	140	.....	.....	1,314	1,314	.....	.....

Subdivision de Bonne-Espérance (Chicatica à Blanc-Sablons)	.....	.....	.....	.....	24	144	.....	.....	.....	.....	.....	.....	717	717	.....	.....	25	100	1,116	1,116	.....	.....
Ile-d'Anticosti	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	8	48	77	462	207	1,242	5	25	10	60	151	151	1,256	1,256	48	192	199	796	8,233	8,233	141	705

COMTÉ DE RIMOUSKI.

Comté d-eRimouski—Totaux	92	184	8	40	140	1,120	.....	.....	160	640	100	100	20	20	.....	.....	.....	.....	10	10	.....	.....

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour l'arrondissement du GOLFE (pêcheries maritimes), province de QUÉBEC, au cours de l'année 1916-17.

COMTÉ DE BONAVENTURE.

Divisions de pêche.	Saumon frais et gelé, *qtx.	Saumon en boîtes, caisses.	Saumon salé, quintaux.	Saumon peu salé, qtx.	Homard en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée verte, salée, qtx.	Morue séchée, quintals.	Eglefin frais, qtx.	Eglefin vert, salé, qtx.	Eglefin séché, quintals.	Merluche et lingue vertes, salés, qtx.	Merluche et lingue séchées, quintals.	Hareng frais, qtx.	Hareng fumé, qtx.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boîtte, brls.	Hareng pour engrais, brls.
Subdivision de Restigouche (de la ligne de haute marée à Miguasha)	400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Subd. de Bonaventure (Miguasha à Pointe-Paspébiac)	2,440	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,500	2,600	.....	100	125	50	50	.....	.....	40	1,100	1,350
Subdivision de Port-Daniel (Paspébiac à Pointe-Maquereau)	2,200	.....	.....	.....	800	100	.....	10,800	7,450	.....	250	325	50	50	.....	.....	20	3,400	1,350
Totaux	5,040	.....	.....	.....	800	100	.....	14,300	10,050	.....	350	450	100	100	.....	.....	60	4,500	2,700
Prix $	8	.....	.....	.....	16	5	.....	3.50	7	.....	2.50	4.50	2.50	4.50	.....	.....	5	1	25c
D'une valeur de $	40,320	.....	.....	.....	12,800	500	.....	50,050	70,350	.....	875	2,025	250	450	.....	.....	300	4,500	675

COMTÉ DE GASPÉ.

Subdivision de Grande-Rivière (Pointe-Maquereau à Barachois)	1,460	.....	.....	.....	1,204	750	1,315	38,875	32,699	393	.....	330	.....	.....	27	.....	18	13,945	1,490
Subdiv. de Gaspé (Barachois à Pointe-Renommée)	280	.....	.....	.....	.....	.....	1,507	.....	37,530	.....	.....	1,085	.....	.....	150	.....	68	23,685	.....
Subdivision de Mont-Louis et Ste-Anne (Pointe-Renommée à Cap-Chatte)	668	.....	.....	.....	.....	.....	1,025	15,510	14,600	.....	.....	.....	.....	.....	780	.....	1,090	4,750	3,580
Iles-de-la-Madeleine (subdivision du sud)	.....	.....	.....	.....	5,200	.....	.....	15,362	10,160	.....	.....	.....	.....	.....	44,400	4,500	5,730	1,700	2,500
Iles-de-la-Madeleine (subdivision du nord)	.....	.....	.....	.....	6,098	.....	4,125	1,937	83	.....	.....	.....	.....	.....	35,000	.....	900	1,540	.....
Totaux	2,408	.....	.....	.....	12,502	750	7,972	71,684	95,072	393	.....	1,415	.....	.....	80,357	4,500	7,806	45,620	7,570
Prix $	10	.....	.....	.....	20	8	2	4	7	1 50	.....	5	.....	.....	1	3	5	2	50c.
D'une valeur de $	24,080	.....	.....	.....	250,040	6,000	15,944	286,736	665,504	589	.....	7,075	.....	.....	80,357	13,500	39,030	91,240	3,785

COMTÉ DE SAGUENAY.

Subdivision de Godbout (Tadoussac à Jambon)	2,410	.....	38	.....	.....	14	138	1,242	23	1	.....	.....	.....	.....	197	10	103	12	116
Subdivision de Moisie (Jambon à Pigon)	1,495	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,866	115	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	118	12	.....
Subdivision de Mingan (Pigon à St-Charles)	370	.....	.....	260	.....	.....	.....	406	23,280	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	.....	.....
Subdivision de Natashquan (St-Charles à Pointe-Natashquan)	.....	.....	560	.....	18	.....	.....	426	3,307	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	87	108	.....
Subdivision de Romaine (Pointe-Natashquan à Cap-Whittle)	.....	25	.....	191	159	.....	.....	448	1,196	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	711	224	.....
Subdivision de St-Augustin (Cap-Whittle à Chicatica)	.....	.....	460	.....	119	.....	.....	1,558	11,890	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	55	.....
Subdivision de Bonne-Espérance (Chicatica à Blanc-Sablons)	11	52	.....	.....	12	.....	627	296	20,455	.....	.....	.....	.....	.....	21	.....	207	106	.....
Ile-d'Anticosti	250	.....	.....	.....	335	.....	550	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	125	.....	.....	.....	.....
Totaux	4,536	77	1,058	451	643	14	1,315	8,242	60,266	1	.....	.....	.....	.....	343	10	1,266	517	116
Prix $	5	5 50	6	7	18	5	2	4	7	2	.....	.....	.....	.....	1	3	4 50	2	50c.
D'une valeur de $	22,680	423	6,348	3,157	11,574	70	2,630	32,968	421,862	2	.....	.....	.....	.....	343	30	5,697	1,034	58

COMTÉ DE RIMOUSKI.

Comté de Rimouski—Totaux	240	.....	.....	.....	.....	.....	800	4,725	2,150	.....	.....	.....	.....	.....	2,125	.....	1,890	1,550	15,050
Prix $	10	.....	.....	.....	.....	.....	2	3.50	7	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	5	2	50c.
D'une valeur de $	2,400	.....	.....	.....	.....	.....	1,600	16,537	15,050	.....	.....	.....	.....	.....	2,125	.....	9,450	3,100	7,525

*Qtl.=100 livres. †Quintal=112 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour l'arrondissement du GOLFE (pêcheries maritimes), province de QUÉBEC, au cours de l'année 1916-17—*Fin.*

COMTÉ DE BONAVENTURE.

Divisions de pêche.	Maquereau frais, qtx.	Maquereau salé, qtx.	Alose fraîche, qtx.	Caplan pour boîtes, brls.	Sardines fraîches ou salées, brls.	Flétan frais, qtx.	Carrelets frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Esturgeon frais, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Petite morue fraîche, qtx.	Poissons divers frais, qtx.	Encornet pour boîtes, brls.	Mactres fraîches, brls.	Langues et noues, marinées ou séchées, qtx.	Peaux de chiens de mer, nombre.	Peaux de belugas, nomb.	Huile de poisson, gal.
Sub. de Ristig. (de la ligne de haute marée à Miguasha)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	.....	.....	.....	.....	.....
Subdivision de Bonaventure (Miguasha à-Pte Paspébiac)	40	5	.....	450	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	175	.....	.....	.....	2,000
Subdivision de Port-Daniel (Paspébiac à Pointe Maquereau)	60	25	.....	450	.....	.....	.....	165	10	.....	.....	.....		200	375	.....	.....	.....	5,500
Totaux	100	30	.....	900	.....	.....	.....	165	20	.....	.....	.....		250	550	.....	.....	.....	7,500
Prix.....$	3	15	.....	1	.....	.....	.....	4	5	.....	.....	.....	.....	2	2	.....	.....	.....	50c.
D'une valeur de.....$	300	450	.....	900	.....	.....	.....	660	100	.....	.....	.....	.....	500	1,100	.....	.....	.....	3,750

D'une valeur totale de.....$190,855

COMTÉ DE GASPE.

Divisions de pêche.	Maquereau frais, qtx.	Maquereau salé, qtx.	Alose fraîche, qtx.	Caplan pour boîtes, brls.	Sardines fraîches ou salées, brls.	Flétan frais, qtx.	Carrelets frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Esturgeon frais, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Petite morue fraîche, qtx.	Poissons divers frais, qtx.	Encornet pour boîtes, brls.	Mactres fraîches, brls.	Langues et noues, marinées ou séchées, qtx.	Peaux de chiens de mer, nombre.	Peaux de belugas, nomb.	Huile de poisson, gal.
Subdivision de Grande-Rivière (Pointe-Maquereau à Barachois)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	356	.....	.....	.....	.....	.....	1,610	1,375	.....	.....	.....	47,380
Subdivision de Gaspé (Barachois à Pointe-Renommée)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,097	.....	.....	.....	.....	45,590
Subdivision de Mont-Louis et Ste-Anne (Pointe Renommée à Cap-Chatte)	.....	.....	.....	15,100	.....	20	330	10	51	.....	12	.....	.....	111	.....	48	3	.....	18,260
Iles-de-la-Madeleine (subdivision du sud)	.....	10,791	.....	.....	.....	602	.....	70	.....	.....	195	.....	.....	.....	415	300	9,150	.....	10,800
Iles-de-la-Madeleine (subdivision du nord)	13,275	4,346	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	2,300	.....	800
Totaux	13,275	15,137	.....	15,100	.....	622	330	436	51	.....	207	.....	.....	2,818	1,810	348	11,453	.....	122,830
Prix.....$	5	13	.....	1	.....	4	4	6	6	.....	6	.....	.....	4	4	4	1 50	.....	45c.
D'une valeur de.....$	66,375	196,781	.....	15,100	.....	2,488	1,320	2,616	306	.....	1,242	.....	.....	11,272	7,240	1,392	17,179	.....	55,273

D'une valeur totale de.....$1,862,464

COMTÉ DE SAGUENAY.

Subdivision de Godbout (Tadoussac à Jambon)	3	.....	3	.....	22	45	8	77	85	5	10	151	204	13	18	3	390	141	10,545
Subdivision de Moisie (Jambon à Pigon)	.....	5	.....	.....	.....	74	.....	.....	16	.....	.....	.....	335	.....	20	.....	4,727	.....	1,456
Subdivision de Mingan (Pigon à Saint-Charles)	.....	.....	.....	2,289	.....	15	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	40	.....	490	.....	23,280
Subdivision de Natashquan (Saint-Charles à Pointe-Natashquan)	.....	.....	.....	595	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75	.....	2,495
Subdivision de Romaine (Pointe-Natashquan au Cap-Whittle)	.....	.....	.....	125	.....	8	.....	.....	20	.....	.....	.....	.....	.....	96	.....	121	.....	1,873
Subdivision de St-Augustin (Cap Whittle à Chicatica)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	60	.....	.....	.....	.....	35	.....	42	1,314	.....	19,060
Subdivision de Bonne-Espérance (Chicatica à Blanc-Sablon)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	24	.....	.....	.....	717	.....	25	.....	1,116	.....	17,091
Ile-Anticosti	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	3	5	3	3,009	22	149	8	77	207	5	10	151	1,256	48	199	45	8,233	141	75,800
Prix $	5	13	10	1	8	6	6	6	6	5	6	1	1	4	4	4	4	5	45c.
D'une valeur de $	15	65	30	3,009	176	894	48	462	1,242	25	60	151	1,256	192	796	180	32,932	705	34,110

D'une valeur totale de $585,224

COMTÉ DE RIMOUSKI.

Comté de Rimouski—Totaux	.....	.....	.....	3,775	.....	.....	92	8	140	.....	160	100	20	.....	.....	.....	10	.....	.....
Prix $	.....	.....	.....	1	.....	.....	4	8	10	.....	6	2	2	.....	.....	.....	5	.....	.....
D'une valeur de	.....	.....	.....	3,775	.....	.....	368	64	1,400	.....	960	200	40	.....	.....	.....	50	.....	.....

D'une valeur totale de $64,644

RÉCAPITULATION donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes pour l'arrondissement du GOLFE, province de QUÉBEC, au cours de l'année 1916-17.

Poissons.		Poissons pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Valeur totale du poisson vendu.
		Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
			$		$	$
Saumon	qtx.	14,552	93,776			
" frais	"			12,224	89,480	
" en boîtes	caisses.			77	423	
" mariné	qtx.			1,058	6,348	
" peu salé	"			451	3,157	99,408
Homard	"	28,754	143,770			
" en boîtes	caisses.			13,945	274,414	
" expédié dans le test	qtx.			864	6,570	280,984
Morue	"	710,703	1,066,002			
" fraîche	"			10,087	20,174	
" verte, salée	"			98,951	386,291	
" séchée	"			167,538	1,172,766	
						1,579,231
Eglefin	"	6,689	6,690			
" frais	"			394	591	
" salé	"			350	875	
" séché	"			1,865	9,100	
						10,566
Merluche et lingue	"	500	500			
" vertes, salées	"			100	250	
" séchées	"			100	450	
						700
Hareng	"	280,157	249,453			
" frais	"			82,825	82,825	
" fumé	qtx.			4,510	13,530	
" mariné	brls.			11,022	54,477	
" pour boitte	"			52,187	99,874	
" pour engrais	"			25,436	12,043	262,749
Maquereau	qtx.	58,894	235,586			
" frais	"			13,378	66,690	
" salé	brls.			15,172	197,296	
						263,986
Alose	qtx.	3	30			
" fraîche	"			3		30
Caplan	brls.	22,784	22,784			
" pour boitte				22,784		22,784
Sardines	"	22	176			
" fraîches ou salées	"			22		176
Flétan, frais	qtx.	771	3,382	771		3,382
Carrelet	"	430	1,552	430		1,736
Eperlan	"	686	3,778	686		3,802
Truite	"	418	2,768	418		3,048
Esturgeon	"	5	25	5		25
Anguille	"	377	1,735	377		2,262
Petite morue	"	251	251	251		351
Poissons divers	"	1,276	1,276	1,276		1,296
Encornets	brls.	3,116	11,964	3,116		11,964
Mactres	"	2,559	7,326			
" fraîches	"			2,559		9,136
Langues et noues	qtx.			393		1,572
Phoques communs	nombre.	19,696	19,696			
Peaux de phoque commun	"			19,696		50,161
Belugas	"	141	705			
Peaux de beluga	"			141		705
Huile de poisson	gallons.			206,130		93,133
Totaux			1,873,225			2,703,187

RÉCAPITULATION donnant le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur de tous les navires, barques, filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche, pour l'arrondissement du GOLFE (pêcheries maritimes), province de QUÉBEC, au cours de l'année 1916-17.

——	Nombre.	Valeur.
		$
Navires de pêche à vapeur (tonnage 42)	1	10,000
Voiliers et navires à gazoline	22	17,200
Barques à voiles	3,491	232,583
Barques à gazoline	954	262,560
Semaques	85	17,735
Filets à mailler, seines, filets à piège et à éperlan, etc	11,685	241,088
Nasses	52	2,600
Lignes traînantes	2,151	20,885
Lignes à main	24,111	16,815
Casiers à homard	79,312	81,678
Fabriques de homard	69	50,725
" de saumon	2	75
Entrepôts frigorifiques et glacières	251	44,880
Fumoirs et poissonneries	1,908	314,785
Jetées et quais	278	70,748
Total	.....	1,384,357

Nombre de personnes employées à bord des navires	214
" " barques	8,186
" " semaques	131
Nombre de personnes employées dans les entrepôts frigorifiq., poissonneries, etc.	3,043
Total	11,574

PÊCHERIES FLUVIALES.

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des remorqueurs, navires et barques et les quantités et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche dans l'arrondissement des EAUX FLUVIALES en aval de Québec, province de QUÉBEC, au cours de l'année 1916-17.

	Divisions de pêche.	Barques.			Filets à mailler		Seines.		Nasses.		Entrepôts frigorifiques et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		
		Voiles et rames.	Valeur.	Pêcheur	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
			$			$		$		$		$		$	
1	Comté de Temiscouata	15	350	40	12	150	1	120	26	2,800	7	948	8	1,250	1
2	" Kamouraska	10	230	15	.....	.....	.....	.....	32	2,430	3	200	2	158	2
3	" L'Islet	6	95	8	.....	.....	.....	.....	34	2,600	1	50	1	50	3
4	" Montmagny	15	400	30	10	100	1	100	42	7,950	5	500	.....	.....	4
5	" Bellechasse	12	397	24	4	50	.....	.....	43	21,500	3	400	.....	.....	5
6	" Montmorency	98	980	85	5	500	.....	.....	110	14,940	4	500	.....	.....	6
7	" Charlevoix	12	120	20	.....	.....	.....	.....	12	600	.....	.....	.....	.....	7
8	" Chicoutimi	24	250	20	25	1,500	.....	.....	5	150	1	95	.....	.....	8
	Totaux	192	2,822	242	56	2,300	2	220	304	52,970	24	2,693	11	1,458	

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris, vendu ou consommé sur place, pour l'arrondissement des EAUX FLUVIALES, province de QUÉBEC, au cours de l'année 1916-17.

	Divisions de pêche.	Saumon.		Truite.		Poisson blanc.		Bar.		Doré.		Esturgeon.		Anguille.		
		*Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	
1	Comté de Témiscouata	59	590	80	800									32	160	1
2	" Kamouraska	2	20									1	3	422	2,110	2
3	" L'Islet	2	20									10	30	244	1,220	3
4	" Montmagny	3	30					27	216	22	220	248	744	447	2,235	4
5	" Bellechasse	1	15			10	80	29	232	6	60	58	174	1,867	9,335	5
6	" Montmorency	2	20			5	40	60	480	30	300	1,020	3,060	1,160	5,800	6
7	" Charlevoix	3	30											60	300	7
8	" Chicoutimi	666	3,330	58	580											8
	Totaux	738	4,055	138	1,380	15	120	116	928	58	580	1,337	4,011	4,232	21,160	

*Qtl. = 100 livres.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris, vendu ou consommé sur place, pour l'arrondissement des EAUX FLUVIALES, province de QUÉBEC, au cours de l'année 1916-17—*Fin.*

	Divisions de pêche.	Hareng salé.		Hareng frais.		Alose.		Peaux de marsouin.		Huile de marsouin.		†Poissons divers.		Engrais.		
		Brls.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	No.	$	Gals.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	
1	Comté de Témiscouata	633	4,745	806	2,418	6	60	10	140	500	250	5,280	7,329	1,370	342	1
2	" Kamouraska	.....	.....	340	1,020	10	100	87	1,218	4,350	2,175	134	201	220	55	2
3	" L'Islet	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	36	9	3
4	" Montmagny	.....	.....	.....	.....	21	210	.....	.....	.....	.....	97	145	.....	.....	4
5	" Bellechasse	.....	.....	.....	.....	31	310	.....	.....	.....	.....	34	51	.....	.....	5
6	" Montmorency	.....	.....	.....	.....	4	40	.....	.....	.....	.....	73	109	.....	.....	6
7	" Charlevoix	.....	.....	.....	.....	.....	.....	51	714	2,550	1,275	52	78	.....	.....	7
8	" Chicoutimi	6	60	120	360	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	37	.....	.....	8
	Totaux	639	4,805	1,266	3,798	72	720	148	2,072	7,400	3,700	5,695	7,950	1,626	406	

†" Poissons divers," comprend le saumoneau, la silure et l'ouananiche.

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des remorqueurs, navires et barques et les quantités et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche pour l'arrondissement des EAUX FLUVIALES en amont de Québec, province de QUÉBEC, au cours de l'année 1916-17.

	Divisions de pêche.	Barques.					Sennes.		Verveux.		Lignes.		
		A voiles et à rame.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêch.	Nomb.	Valeur.	Nomb.	Valeur.	Nomb.	Valeur.	
			$		$			$		$		$	
1	Comté de l'Assomption	19	228	.....	.....	19	23	184	.....	.....	8	24	1
2	" Argenteuil	12	100	.....	.....	12	11	60	4	80	10	10	2
3	" Pontiac	.....	.....	18	3,600	36	10	400	.....	.....	.....	.....	3
4	" Vaudreuil	16	390	3	1,000	22	16	60	.....	.....	6	20	4
5	" Soulanges	6	90	.....	.....	6	5	80	.....	.....	3	7	5
6	" Beauharnois	13	100	1	125	15	2	60	.....	.....	21	35	6
7	" Châteauguay	6	90	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7
8	" Chambly	1	25	.....	.....	1	1	30	.....	.....	.....	.....	8
9	" Yamaska	80	1,350	19	4,500	118	2	12	358	1,340	.....	.....	9
10	" Nicolet	34	462	6	825	46	11	215	76	1,050	106	106	10
11	" Lévis	33	715	.....	.....	33	702	14,045	.....	.....	.....	.....	11
12	" Iberville	2	200	1	300	4	3	45	.....	.....	5	20	12
13	" St-Hyacinthe	14	140	.....	.....	14	14	140	.....	.....	.....	.....	13
14	" St-Jean	10	150	.....	.....	10	.....	.....	36	360	.....	.....	14
	Totaux	246	4,040	48	10,350	342	800	15,331	474	2,830	159	222	

TABLEAU donnant les quantités de tout le poisson pris, vendu ou consommé sur place, pour l'arrondissement des EAUX FLUVIALES en amont de Québec, province de QUÉBEC, au cours de l'année 1916-17.

	Divisions de pêche.	Saumon.		Truite.		Poisson blanc.		Bar.		Doré.		Brochet.		Esturgeon.		Anguille.		
		*Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	
1	Comté de Portneuf			40	600													1
2	" Champlain			50	750													2
3	" St-Maurice			30	450													3
4	" Maskinongé			50	750													4
5	" Berthier			20	300													5
6	" l'Assomption					15	120	9	135	12	144	26	312	8	127	55	439	6
7	" Argenteuil			30	450			2	20	2	20	50	400	40	400	1	5	7
8	" Labelle			50	750													8
9	" Pontiac			1,050	10,750	3,000	30,000			6,500	65,000	3,500	21,000	100	1,500			9
10	" Vaudreuil							4	42	4	37	9	76	10	90	8	48	10
11	" Soulanges													22	300	26	200	11
12	" Beauharnois							10	100	5	50	10	100	40	400	80	400	12
13	" Châteauguay									7	70	26	260	18	180	83	415	13
14	" Chambly							4	40	7	70	8	20	5	25	3	40	14
15	" Yamaska									97	970	410	2,050			902	5,407	15
16	" Nicolet					2	25	4	46			19	168	58	780	227	1,360	16
17	" Lévis	7	155			67	668	34	405	30	297	9	106	42	252	1,456	7,643	17
18	" Stanstead	5	75	10	100			20	200			10	100	50	500	5	50	18
19	" Iberville									6	75	42	420			1,156	9,247	19
20	" St-Hyacinthe							4	32	5	50	9	75					20
21	" St-Jean							40	400	40	400	110	880			130	1,040	21
	Totaux	12	230	1,330	14,900	3,084	30,813	131	1,420	6,715	67,183	4,238	25,967	393	4,554	4,132	26,294	

*Qtl=100 livres.

TABLEAU donnant les quantités de tout le poisson pris, vendu ou consommé sur place, pour l'arrondissement des EAUX FLUVIALES en amont de Québec, province de QUÉBEC, au cours de l'année 1916-17—*Fin.*

	Divisions de pêche.	Perche.		Maskinongé.		Alose.		Barbue.		Carpe.		†Poissons divers.		Caviar.		
	Amont de Québec.	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Livs.	$	
1	Comté de Portneuf															1
2	" Champlain															2
3	" St-Maurice															3
4	" Maskinongé											300	2,100			4
5	" Berthier															5
6	" l'Assomption	48	288					63	625	51	408					6
7	" d'Argenteuil	45	270	1	30	2	60	90	800	50	250					7
8	" Labelle															8
9	" Pontiac									2,000	10,000			350	910	9
10	" Vaudreuil	20	120	5	71			107	643	40	200					10
11	" Soulanges							3	17	56	280					11
12	" Beauharnois	4	40					5	50	15	90	15	125			12
13	" Châteauguay	14	145					36	360	283	1,698					13
14	" Chambly	6	60							40	160					14
15	" Yamaska	1,152	5,762	80	800			2,128	17,146	903	4,535					15
16	" Nicolet	40	402	2	32	62	1,000	80	800	131	535	102	200			16
17	" Lévis	1	5	1	9	35	355			40	320	60	180			17
18	" Stanstead	100	500					10	100							18
19	" Iberville	83	830					30	300	71	710	20	160			19
20	" St-Hyacinthe	3	35	4	40	2	35			50	200					20
21	" St-Jean							330	3,300			550	3,300			21
	Totaux	1,516	8,457	93	982	101	1,450	2,882	24,141	3,730	19,386	1,047	6,065	350	910	

† " Poissons divers " comprend le saumoneau, la silure et l'ouananiche.

RÉCAPITULATION donnant le rendement et la valeur des PÊCHERIES FLUVIALES, pour la province de QUÉBEC, au cours de l'année 1916-17.

Poissons.		Quantité.	Valeur.
			$
Saumon	*qtx.	750	4,285
Truite	"	1,468	16,280
Poisson blanc	"	3,099	30,933
Alose	"	173	2,170
Achigan	"	247	2,348
Doré	"	6,773	67,763
Brochet	"	4,238	25,967
Esturgeon	"	1,730	8,565
Anguille	"	8,364	47,454
Perche	"	1,516	8,457
Maskinongé	"	93	982
Carpe	"	3,730	19,386
Barbue	"	2,882	24,141
Hareng frais	"	1,266	3,798
" salé	brls.	639	4,805
Peaux de marsouin	nombre.	148	2,072
Huile de marsouin	galls.	7,400	3,700
Poissons divers	qtx.	6,742	14,015
Engrais	"	1,626	406
Caviar	liv.	350	910
Total		.....	288,437

*Qtx. = 100 livres.

RÉCAPITULATION donnant le nombre et la valeur des navires, barques, filets, pièges, etc., en usage pour l'arrondissement des PÊCHERIES FLUVIALES, pour la province de QUÉBEC, au cours de l'année 1916-17.

——	Nombre.	Valeur.
		$
Navires à vapeur ou remorqueurs	.....	.....
Barques à (voiles)	438	6,862
" à (gazoline)	48	10,350
Filets à mailler, seines et autres filets	1,332	20,681
Nasses	304	52,970
Lignes	159	222
Entrepôts frigorifiques et glacières	24	2,693
Fumoirs et poissonneries	11	1,458
Jetées et quais (privés)	.....	.....
Total	.....	95,236

Nombre de personnes employées sur les navires ou les remorqueurs.....
" " barques..... 584
" " dans les poissonneries, les entrepôts frigorifiques, etc..

RÉCAPITULATION donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus frais, séchés, en boîtes pour toute la province de QUÉBEC, au cours de l'année 1916-17.

Poissons.	Pêche maritime.				Pêche fluviale.		Total des deux pêches.		Valeur totale du poisson vendu.
	Poisson pris et débarqué.		Poisson vendu.		Poisson pris et vendu.		Total du poisson vendu.		
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	
		$		$		$		$	$
Saumon.....qtx.	14,552	93,776	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
" frais..... "	.....	.....	12,224	89,480	750	4,285	12,974	93,765	
" en boîtes...caisse	.....	.....	77	423	.....	.....	77	423	
" salé.....qtx,	.....	.....	1,058	6,348	.....	.....	1,058	6,348	
" peu salé..... "	.....	.....	451	3,157	.....	.....	451	3,157	103,693
Homard..... "	28,754	143,770	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
" en boîtes..caisse	.....	.....	13,945	274,414	.....	.....	13,945	274,414	
" exp. d. le test qtx	.....	.....	864	6,570	.....	.....	864	6,570	
									280,984
Morue..... "	710,713	1,066,002	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
" fraîche..... "	.....	.....	10,087	20,174	.....	.....	10,087	20,174	
" verte salée.... "	.....	.....	98,951	386,291	.....	.....	98,951	386,291	
" filets fumés... "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
" séchée..... "	.....	.....	167,538	1,172,766	.....	.....	167,538	1,172,766	
									1,579,231
Eglefin..... "	6,689	6,690	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
" frais..... "	.....	.....	394	591	.....	.....	394	591	
" fumé..... "	.....	.....	350	875	.....	.....	350	875	
" séché..... "	.....	.....	1,865	9,100	.....	.....	1,865	9,100	10,566
Merluche et lingue.. "	500	500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
" verte salées. "	.....	.....	100	250	.....	.....	100	250	
" séchée..... "	.....	.....	100	450	.....	.....	100	450	
									700
Hareng..... "	280,157	249,453	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
" frais..... "	.....	.....	82,825	82,825	1,266	3,798	84,091	86,623	
" fumé..... "	.....	.....	4,510	13,530	.....	.....	4,510	13,530	
" mariné..... brls	.....	.....	11,022	54,477	639	4,805	11,661	59,282	
" pour boitte.. "	.....	.....	52,187	99,874	.....	.....	52,187	99,874	
" pour engrais. "	.....	.....	25,436	12,043	.....	.....	25,436	12,043	
									271,352
Maquereau..... qtx.	58,894	235,586	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
" frais..... "	.....	.....	13,378	66,690	.....	.....	13,378	66,690	
" salé..... brls.	.....	.....	15,172	197,296	.....	.....	15,172	197,296	
									263,986
Alose.....qtx.	3	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
" fraîche..... "	.....	.....	3	30	173	2,170	176	.....	2,200
Sardines..... brls.	22	176	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
" vendues fraîches ou salées... "	.....	.....	22	176	.....	.....	22	.....	176
Flétan..... qtx.	771	3,382	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" frais..... "	.....	.....	771	3,382	.....	.....	771	.....	3,382
Encornet..... "	430	1,552	430	1,736	.....	.....	430	.....	1,736
Eperlan..... "	686	3,778	686	3,802	.....	.....	686	.....	3,802
Truite..... "	418	2,768	418	3,048	1,468	16,280	1,886	.....	19,328
Esturgeon..... "	5	25	5	25	1,730	8,565	1,735	.....	8,590
Bar..... "	.....	.....	.....	.....	247	2,348	247	.....	2,348
Carpe..... "	.....	.....	.....	.....	3,730	19,386	3,730	.....	19,386
Barbue..... "	.....	.....	.....	.....	2,880	24,141	2,880	.....	24,141
Anguille..... "	377	1,735	377	2,262	8,364	47,454	8,741	.....	49,716

RÉCAPITULATION donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus frais, séchés en boîtes pour toute la province de QUÉBEC, au cours de l'année 1916-17—*Fin.*

Poissons.	Pêche maritime.				Pêche. fluviale.		Total des deux pêches.		Valeur totale du poisson vendu.
	Poisson pris et débarqué.		Poisson vendu.		Poisson pris et vendu.		Total du poisson vendu.		
	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	
		$		$		$		$	$
Petite-morue ..... qtx.	251	251	251	351	.....	.....	251	.....	351
Poisson blanc..... "	.....	.....	.....	.....	3,099	30,933	3,099	.....	30,933
Doré..... "	.....	.....	.....	.....	6,773	67,763	6,773	.....	67,763
Perche..... "	.....	.....	.....	.....	1,516	8,457	1,516	.....	8,457
Brochet..... "	.....	.....	.....	.....	4,238	25,967	4,238	.....	25,967
Maskinongé..... "	.....	.....	.....	.....	93	982	93	.....	982
Poissons divers.... "	1,276	1,276	1,276	1,296	6,742	14,015	8,018	.....	15,311
Encornet..... brls.	3,116	11,964	3,116	11,964	.....	.....	3,116	.....	11,964
Mactres..... "	2,559	7,326	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
" fraîches ... "	.....	.....	2,559	9,136	.....	.....	2,559	.....	9,136
Caplan..... "	22,784	22,784	22,784	22,784	.....	.....	22,784	.....	22,784
Langues et noues... qtx.	.....	.....	393	1,572	.....	.....	393	.....	1,572
Phoques communs.nomb.	19,696	19,696	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
Peaux de pho. com. "	.....	.....	19,696	50,161	.....	.....	19,696	.....	50,161
Belugas..... "	141	705	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
Peaux de belugas.. "	.....	.....	141	705	.....	.....	141	.....	705
Fanons et eng. de baleine.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
Engrais.....	.....	.....	.....	.....	1,626	406	1,626	.....	406
Huile de poisson.... galls.	.....	.....	206,130	93,133	.....	.....	206,130	.....	93,133
Caviar..... liv.	.....	.....	.....	.....	350	910	350	.....	910
Peaux de marsouin.nomb.	.....	.....	.....	.....	148	2,072	148	.....	2,072
Huile de marsouin. galls.	.....	.....	.....	.....	7,400	3,700	7,400	.....	3,700
Totaux.....	.....	1,873,225	.....	2,703,187	.....	288,437	.....	.....	2,991,624

RÉCAPITULATION donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur de tous les navires, barques, filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour toute la province de QUÉBEC, au cours de l'année 1916-17.

—	Pêche maritime.		Pêche fluviale.		Total des deux pêch's.	
	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		$		$		$
Navires à vapeur, (tonnage 42)	1	10,000	.....	.....	1	10,000
Voiliers et navires à moteur	22	17,200	.....	.....	22	17,200
Barques à voile	3,491	232,583	438	6,862	3,929	239,445
Barques à moteur	954	262,560	48	10,350	1,002	272,910
Semaques	85	17,735	.....	.....	85	17,735
Filets à mailler, seine, filets à piège et à éperlan	11,685	241,088	1,332	20,681	13,017	261,769
Nasses	52	2,600	304	52,970	356	55,570
Lignes traînantes	2,151	20,885	.....	.....	2,151	20,885
Lignes à main	24,111	16,815	159	222	24,270	17,037
Casiers à homard	79,312	81,678	.....	.....	79,312	81,678
Fabriques de homard	69	50,725	.....	.....	69	50,725
" de saumon	2	75	.....	.....	2	75
Entrepôts frigorifiques et glacières	251	44,880	24	2,693	275	47,573
Fumoirs et poissonneries	1,908	314,785	11	1,458	1,919	316,243
Jetées et quais	278	70,748	.....	.....	278	70,748
Totaux	.....	1,384,357	.....	95,236	.....	1,479,593

—	Pêche maritime.	Pêche fluviale.	Total des deux pêches.
Nombre de personnes employées à bord des navires	214	.....	214
" " " barques	8,186	584	8,770
" " " semaques	131	.....	131
Nombre de personnes employées dans les poissonneries, entrepôts frigorifiques, etc	3,043	.....	3,043
Totaux	11,574	584	12,158

APPENDICE N° 5.

ONTARIO.

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs et la valeur des navires, remorqueurs et barques, et les quantités et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche pour la province de l'ONTARIO, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires ou remorqueurs à vapeur.				Barques.					Filets à mailler.		Seines.		Numéros.
		Nombre.	Tonneaux.	Valeur.	Pêcheur.	A voiles et à rames.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheur.	Vgs.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
				$			$		$			$		$	
1	Kenora et Rivière-à-la-Pluie	3	54	6,000	8	58	2,275	65	25,005	197	110,000	12,545	....	.....	1
2	Lac Supérieur	19	363	55,050	95	80	5,210	21	9,400	159	880,540	46,949	....	.....	2
3	Lac Huron (chenal north)	21	490	92,000	107	59	3,545	38	16,625	164	988,070	73,203	....	.....	3
4	Baie Georgienne	15	297	57,000	75	63	7,805	61	23,840	219	1,067,430	55,310	....	.....	4
5	Lac Huron (proprement dit)	10	247	37,500	57	51	4,410	47	18,060	187	639,630	42,715	6	340	5
6	Lac Ste-Claire, etc	....	.....	.....	.....	123	4,496	57	15,510	315	.....	.....	82	6,447	6
7	Lac Erié	45	1,504	258,980	244	190	19,690	165	87,660	642	1,546,005	164,420	54	8,088	7
8	Lac Ontario	1	20	6,000	5	298	12,280	165	53,760	803	925,565	51,437	13	729	8
9	Eaux fluviales	....	.....	.....	.....	156	3,678	96	21,730	315	17,070	2,021	23	958	9
	Totaux	114	2,975	512,530	591	1,078	63,389	715	271,590	3,001	6,174,310	448,600	178	16,562	

Numéros.	Divisions de pêche.	Filets à enclos.		Verveux.		Lignes dormantes.		Carrelets ou filets sur dévidoirs.		Harpons. et dards.		Entrepôts frigorifiques et glacières.		Jetées et quais.		Numéros.
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nomb. d'hameçons.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
			$		$		$		$		$		$		$	
1	Kenora et Rivière-à-la-Pluie	46	14,850	8	525	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	14,755	44	5,040	1
2	Lac Supérieur	61	14,900	1	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	34	14,925	16	5,640	2
3	Lac Huron (chenal nord)	130	53,050	.....	.....	1,300	78	.....	.....	.....	.....	24	6,850	22	13,300	3
4	Baie Georgienne	8	3,250	34	526	17,900	2,205	.....	.....	.....	.....	19	2,885	19	1,895	4
5	Lac Huron (proprement dit)	62	18,200	.....	.....	.....	.....	4	6	.....	.....	18	4,855	1	10	5
6	Lac Ste-Claire, etc	9	3,000	172	10,200	2,700	193	2	46	.....	.....	42	10,850	.....	.....	6
7	Lac Erié	638	313,100	8	150	10,050	123	11	77	.....	.....	126	134,625	71	31,325	7
8	Lac Ontario	.....	.....	622	10,531	8,950	271	2	300	42	65	98	5,840	24	1,840	8
9	Eaux fluviales	9	1,180	363	7,562	20,100	517	23	51	168	551	15	3,345	10	840	9
	Totaux	963	421,530	1,208	29,514	61,000	3,387	42	480	210	616	426	198,930	207	59,890	

N.B.—Les pêcheries de l'Ontario sont gérées et administrées par le gouvernement provincial.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus

	Divisions de pêche.	Hareng.		Poisson blanc.		Truite.	
		Salé.	Frais.	Salé.	Frais.	Salé.	Frais.
		brls.	qtx.	brls.	qtx.	brls.	qtx.
1	Kenora et Rivière-à-la-Pluie	.....	.....	3	6,851	4	746
2	Lac Supérieur	805	31,270	22	4,649	136	15,017
3	Lac Huron (chenal nord)	36	277	1,058	7,511	1,991	16,516
4	Baie Georgienne	292	583	2,836	4,142	2,992	12,059
5	Lac Huron (proprement dit)	277	2,048	11	750	1,029	8,715
6	Lac Ste-Clair, etc	.....	3	.....	612	.....	.....
7	Lac Erié	10	52,105	.....	10,861	.....	37
8	Lac Ontario	56	16,105	610	11,306	962	3,478
9	Eaux fluviales	1	50	1	406	.....	206
	Totaux	1,477	102,441	4,541	47,088	7,114	56,774
	Valeur	$ 14,770	512,206	45,410	470,880	71,145	567,743

CHE.

ou consommés sur place pour la province de l'ONTARIO, au cours de l'année 1916-17.

Brochet	Doré.	Doré (bleu).	Esturgeon.	Anguilles	Perche.	Tullipi.	Barbue.	Carpe.	Poissons divers.	Caviar.	Vessies d'esturgeon.	
qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	liv.	nombre.	
5,085	6,414	.....	86	.....	77	1,386	.....	120	3,658	940	.....	1
248	897	.....	33	.....	3	24	.....	.....	2,498	40	.....	2
837	2,732	.....	136	.....	181	669	5	102	3,363	239	.....	3
405	506	.....	44	.....	55	1,497	58	167	523	630	.....	4
11	2,153	.....	113	.....	1,461	4,325	1	85	876	777	6	5
409	500	.....	189	.....	1,162	.....	570	6,068	2,759	490	.....	6
4,370	5,992	25,389	676	.....	7,692	238	229	7,823	10,812	3,418	234	7
2,834	400	.....	31	1,428	1,668	37	3,020	2,679	6,288	538	.....	8
637	435	.....	167	233	286	21	1,544	1,534	3,589	135	.....	9
14,836	20,029	25,389	1,475	1,661	12,585	8,197	5,427	18,578	34,366	7,207	240	
118,690	200,294	253,893	22,129	9,969	62,926	49,183	43,417	37,157	171,830	7,207	144	

RÉCAPITULATION

Donnant le rendement et la valeur des pêcheries de la province de l'ONTARIO, au cours de l'année 1916-17.

Poissons.		Quantités.	Valeur.
			$
Saumon	*qtx.	.....	.....
Truite	"	78,116	638,888
Poisson blanc	"	60,711	516,290
Hareng	"	106,872	526,976
Bar	"	.....	.....
Doré	"	45,418	454,187
Brochet	"	14,836	118,690
Esturgeon	"	1,475	22,129
Anguille	"	1,661	9,969
Perche	"	12,585	62,926
Maskinongé	"	.....	.....
Tullipi	"	8,197	49,183
Carpe	"	18,578	37,157
Barbue	"	5,427	43,417
Poissons divers	"	34,366	171,830
Caviar	livres.	7,207	7,207
Vessies d'esturgeon	nombre.	240	144
Totaux		.....	2,658,993

*Qtl.=100 livres.

RÉCAPITULATION

Donnant le nombre et la valeur des navires, barques, filets, pièges, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour la province de l'ONTARIO, au cours de l'année 1916-17.

——	Nombre.	Valeur.
		$
Navires ou remorqueurs à vapeur	114	512,530
Barques (à voiles)	1,078	63,389
" (à gazoline)	715	271,590
Filets à mailler, seines et autres filets	.....	916,686
Harpons et dards	210	616
Lignes	610	3,387
Entrepôts frigorifiques et glacières	426	198,930
Fumoirs et poissonneries	.....	.....
Jetées et quais (privés)	207	59,890
Total	.....	2,027,018

Nombre d'hommes employés à bord des navires ou remorqueurs	591
" " " barques	3,001
" " dans les poissonneries, entrepôts frigor., etc.	
	3,592

APPENDICE 6.

MANITOBA.

RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE L'ARRONDISSEMENT N° 1.

A Monsieur le directeur des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon sixième rapport annuel sur les pêcheries de l'arrondissement n° 1, province du Manitoba, pour l'exercice financier clos le 31 mars 1917, ainsi que la statistique de pêche relative à cette région.

La pêche s'est montrée, dans le lac Winnipeg, durant l'été dernier, très productive, et on a constaté un fort pourcentage des poissons de grande taille. Le fait que ce lac manifeste une augmentation dans le rendement de la pêche est attribuable à la mise en vigueur efficace de la saison prohibée, et aux grandes quantités d'alevins qui y sont déposées chaque année en provenance des trois piscifactures.

Pour la pêche d'hiver, on a délivré 43 licences de plus qu'en 1915-16. Les pêcheurs ont opéré de belles captures, et ont obtenu des prix élevés pour leurs produits.

Ci-après figure, par livre, l'augmentation observée dans la pêche de chacune des espèces suivantes:—

	Livres.
Poisson blanc	162,100
Sandre ou doré	402,600
Brochet	74,700
Perche	770,000

Il y a eu un fléchissement dans la capture du tullipi, qui se chiffre par 435,900 livres, et dans celle de la barbue, par 30,100 livres.

On a de nouveau pratiqué la pêche de l'esturgeon après une période prohibée de quatre ans. La quantité d'esturgeon capturée s'est élevée à 115,800 livres, dont on a retiré 2,200 livres de caviar.

On a pratiqué peu de pêche dans les lacs de la partie nord de la province. Les pêcheurs aménagent maintenant leurs bateaux de compartiments réfrigérants, en vue de délivrer leur poisson au chemin de fer de la baie d'Hudson, dans des conditions parfaites de transport.

Votre obéissant serviteur,

J. A. HOWELL,

Inspecteur des pêcheries.

RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE L'ARRONDISSEMENT N° 2.

A Monsieur le directeur des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les pêcheries de l'arrondissement n° 2, comprenant les parties ouest et sud de la province du Manitoba, accompagné de rapports-statistiques relatifs à cette région.

J'ai le plaisir de vous annoncer que cette année a été l'une des plus fructueuses dont aient joui les pêcheurs de cette province depuis que la pêche commerciale a débuté, il y a trente-cinq ans, tant au point de vue des produits que des prix élevés qu'on a obtenus pour le poisson capturé pendant l'hiver. J'ai aussi l'avantage de vous informer qu'on a payé aux pêcheurs des taux variant de 50 à 100 supérieurs que ceux de l'hiver de 1915-16. J'ai opéré neuf confiscations dans mon district durant l'année. Ces saisies ont consisté de filets à mailler employés par les pêcheurs, et que j'ai retirés de dessous la glace après la fermeture de la campagne d'hiver. Les prix élevés offerts aux pêcheurs pour le poisson frais étaient certainement de nature à les inciter à violer les règlements.

La pêche de l'été dans le lac Winnipégosis a été considérable; d'après les rapports fournis, vous pourrez constater que la pêche totale de 1916 a excédé celle de 1915 par 244,400 livres de poisson. On y a délivré environ le même nombre de licences, bien que les voiliers aient diminué de six, cependant que les esquifs aient augmenté de quinze par rapport à l'été de 1915.

La pêche opérée dans l'arrondissement n° 2 se pratique principalement durant les mois d'hiver, à partir du 20 novembre jusqu'au 28 février. On a aussi fait quelque peu de pêche pendant les mois d'été et d'automne sur le lac Winnipégosis à partir du 15 août jusqu'au 30 septembre. La pêche d'été pour l'esturgeon s'est pratiquée du 16 juin jusqu'au 15 octobre, mais vu le niveau élevé de l'eau, les pêcheries de l'esturgeon ont peu rendu. On n'a délivré des licences que pour les lacs Cumberland, Namew (ou de l'Esturgeon) et le lac des Cèdres.

Au cours de l'année, on a délivré les licences commerciales suivantes:

PÊCHE D'ÉTÉ, 1916.

10	licences de voiliers—sandre ou doré.
29	" d'esquifs—sandre ou doré.
42	" de filets à mailler à esturgeon.
10	" de hameçons eschés pour l'esturgeon.
91	

PÊCHE D'HIVER, 1916-17.

210	licences de filets à mailler pour poisson blanc.
461	" " " sandre ou doré.
54	" " " brochet.
725	

Nous ne délivrons pas de licences pour la truite, ni aucune espèce de poisson commun, attendu qu'ils viennent d'eux-mêmes se prendre dans les filets ci-haut désignés. Il y a des pêcheurs opérant en vertu d'une licence pour poisson blanc qui se servent de filets à mailles de plus grande dimension pour capturer de la truite et ils trouvent avantage à cette sorte de pêche.

On observe une augmentation marquée dans le nombre de licences délivrées et dans le montant brut de poisson capturé durant l'année, comme on pourra du reste le constater par les tableaux suivants:

Nombre total de licences délivrées.

1916-17	816
1915-16	551
Augmentation	265

PÊCHE TOTALE ET VALEUR DU POISSON.

	Livres.	
1916-17	12,047,500	$639,111
1915-16	7,534,000	253,584
Augmentation	4,513,500	$385,527

Je regrette de me trouver dans l'impossibilité de vous faire tenir les rapports provenant des gardes-pêche de l'arrondissement. Le garde-pêche Stevenson, du sous-arrondissement de Le-Pas, est actuellement de l'autre côté des mers, après avoir obtenu l'autorisation de s'absenter pour s'enrôler dans le service impérial des transports. De plus le garde-pêche White, de la division de Winnipégosis, a donné sa démission au cours de l'hiver dernier.

Durant l'année j'ai fait des tournées d'inspection dans chacune de ces divisions, et je n'ai eu qu'à me louer de la manière dont les pêcheurs et les négociants s'y comportent. Dans chaque cas, ils m'ont fourni, avec complaisance, tous les renseignements et l'aide que je leur ai demandés, et nulle part je n'ai constaté de pêche illicite, excepté en deux endroits où quelques Indiens se servaient de filets de mailles plus petites que celles autorisées, et où des personnes salaient leur poisson blanc de bonne heure en l'automne. J'ai dans ces deux cas remédié à ces abus selon mes pouvoirs.

Je désire appeler votre attention sur la pêche qui se fait dans le lac Reed depuis trois hivers. Au cours de 1914-15, j'ai délivré dix licences et la pêche a produit 128,000 livres de poisson. En 1915-16 personne n'a fait demande de licences, parce que, disait-on, la truite, étant de grande taille, endommageait les filets, et qu'il n'existait pas de bonne route pour se rendre au lac. En 1916-17 on a émis neuf licences, et la pêche a produit 160,000 livres de poisson, principalement de la truite et du poisson blanc.

En terminant mon rapport, je désire remercier tous les fonctionnaires et employés du département pour la manière obligeante avec laquelle ils se sont comportés à mon égard au cours de nos rapports officiels l'année dernière, et j'ai l'espoir que tous les changements et toutes les modifications qu'on a suggérés sont au plus grand bénéfice du public.

Je veux de nouveau manifester ma reconnaissance aux pêcheurs et aux négociants pour l'aide qu'ils m'ont fournie dans mes recherches contre une certaine catégorie de personnes qui semblent se complaire à violer les règlements de pêche pour se procurer illicitement quelque poisson.

J'ajouterai qu'il nous fait toujours plaisir de rencontrer les fonctionnaires de la capitale, et de traiter avec eux des questions concernant nos pêcheries. A mon avis, tous les fonctionnaires du département devraient se tenir personnellement au courant des questions relatives aux pêcheries de nos localités.

Votre obéissant serviteur,

D. F. REID,
Inspecteur des pêcheries.

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des remorqueurs, navires et barques et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche, pour l'arrondissement N° 1, province du MANITOBA, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires ou remorqueurs à vapeurs.				Barques.			Filets à mailler.		Lignes.		Entrepôts frigorifiques et glacières.		Fumoirs et poissonneries		Jetées et quais.		Nombre de personnes employées dans les entrepôts frigorifiques, fumoirs, etc.	Numéros.
		Nombre.	Tonnes.	Valeur.	Pêcheurs.	Esquifs et barques à voiles.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
				$			$			$		$		$		$		$		
1	Lac Winnipeg	9	1,100	129,000	105	344	25,040	492	2,014	24,168			55	58,000	52	2,400	15	10,500	260	1
2	Red Deer					50	250	84	34	408	50	100								2
3	Winnipeg, rivière					155	775	155	225	1,350										3
4	Lac-du-Bonnet					25	125	25	25	150										4
5	Pointe-du-Bois					5	25	5	5	30										5
6	Setting, lac							9	9	108										6
7	Pineimuta, lac							15	150	1,800										7
8	Lac Wintering							8	80	960										8
	Totaux	9	1,100	129,000	105	579	26,215	793	2,542	28,974	50	100	55	58,000	52	2,400	15	10,500	260	

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris, vendu ou consommé sur place pour l'arrondissement N° 1, province du MANITOBA, au cours de l'année 1916-17.

Numéro.	Divisions de pêche.	Poisson blanc		Doré.		Brochet.		Esturgeon.		Perche.		Tullipi.		Barbue.		Laquaîche.		†Poissons div.		Caviar.		Numéro.
		*Qtx.	Valeur	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Liv.	Val.	
			$		$		$		$		$		$		$		$		$		$	
1	Lac Winnipeg (pêche d'été)...	25,633	179,431	4,260	29,820	597	2,985	1,158	13,896	4	20	1,866	9,330	1,085	6,510	1,057	5,285	4,000	8,000	2,200	2,200	1
	" (d'hiver)	2,143	15,001	10,188	71,316	3,093	15,465	.....	.....	8,103	40,515	39,415	197,075	.....	.....	5,049	25,245	3,500	7,000	.....	.....	
2	Rivière rouge. (Tout le p. de ce dist. à l'ex. des p. div. fig. d. l. stat. ci-haut données.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,500	7,000	.....	.....	2
3	Rivière Winnipeg.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7,500	15,000	.....	.....	3
4	Lac du Bonnet....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7,000	14,000	.....	.....	4
5	Pointe du Bois....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7,500	15,000	.....	.....	5
6	Lac Setting	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,500	7,000	.....	.....	6
7	Lac Pineimuta....	1,258	8,806	75	525	90	450	.....	.....	.....	.....	34	170	.....	.....	.....	.....	1,000	2,000	.....	.....	
8	Lac Wintering....	400	2,800	28	196	120	600	.....	.....	.....	.....	10	50	.....	.....	.....	.....	1,500	3,000	.....	.....	7
9	Lac Falcon	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	200	.....	.....	8
10	Lac Landing	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,500	5,000	.....	.....	9
11	R. Nelson, arrondistement.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20,000	40,000	.....	.....	10
	Totaux	29,434	206,038	14,551	101,857	3,900	19,500	1,158	13,896	8,107	40,535	41,325	206,625	1,085	6,510	6,106	30,530	61,600	123,000	2,200	2,200	11

*Qtl=100 livres. † " Poissons divers " comprend le saumon, la silure et l'ouananiche.

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des remorqueurs, navires et barques et la quantité et la valeur de tous les engins de pêche ou autre matériel en usage dans l'industrie de la pêche dans l'arrondissement n° 2, province du MANITOBA, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires à vapeur et remorqueurs.				Barques.					Filets à mailler.		Entrepôts frigorifiques et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.		Personnes employées dans les entrepôts frigorifiques, etc.	Numéros.
		No.	Ton.	Val.	Hommes.	A voiles et esquifs.	Val.	Gazoline.	Val.	Hommes.	No.	Val.	No.	Val.	No.	Val.	No.	Val.	Nombre.	
	Pêche d'été, 1916.			$			$		$			$		$		$		$		
1	Lac Winnipégosis	2	80	13,000	14	28	3,400	.....	.....	47	6,700	7,840	4	2,750	18	5,600	3	1,950	51	1
2	Lacs Cumberland et Namew	.....	.....	.....	.....	23	230	1	800	28	111	550	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
3	Lac des Cèdres	.....	.....	.....	.....	29	290	.....	.....	29	117	585	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
	Pêche d'hiver, 1916-17.																			
4	Lac Winnipégosis	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	189	2,835	28,350	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4
5	" Manitoba	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	312	4,680	46,800	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
6	" Water hen	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	34	510	5,100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6
7	" Dauphin	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	27	405	4,050	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7
8	" Red-Deer	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	180	1,800	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8
9	" St-Martin	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	63	940	9,400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9
10	" Moose	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13	195	1,950	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10
11	" Wekuska	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	90	900	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	11
12	" Egg	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	105	1,050	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12
13	" Goose and Swan	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	105	1,050	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13
14	" Beaver	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	30	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14
15	" Cormorant	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	120	1,200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15
16	" Reed	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	135	1,350	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	16
17	" Rocky	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	90	900	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	17
18	" Running	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	105	1,050	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18
19	" Athapapuskow	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	150	1,500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	19
20	" Le Pas	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	5,000	3	4,000	.....	.....	10	20
	Totaux	2	80	13,000	14	80	3,920	1	800	816	17,603	115,725	5	7,750	21	9,600	3	1,950	61	

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et consommé sur

Numéros.	Divisions de pêche.	Truite.		Poisson blanc.		Doré.		Brochet.		Esturgeon.	
		*Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.
	Eté 1916.		$		$		$		$		$
1	Lac Winnipégosis	.....	.....	915	4,575	2,912	14,560	848	2,544	.....	.....
2	" Cumberland et Namew	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	356	3,560
3	" des Cèdres	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	305	3,050
	Hiver 1916-17.										
4	Lac Winnipégosis	.....	.....	8,789	61,523	10,393	72,751	15,224	76,120	.....	.....
5	" Manitoba	.....	.....	2,620	18,340	12,450	87,150	16,790	83,950	.....	.....
6	" Water hen	.....	.....	1,543	10,801	1,630	11,410	860	4,300	.....	.....
7	" Dauphin	.....	.....	.....	.....	892	6,244	333	1,665	.....	.....
8	" Red-Deer	.....	.....	241	1,687	1,015	7,105	384	1,920	.....	.....
9	" St-Martin	.....	.....	1,455	10,185	585	4,095	1,205	6,025	.....	.....
10	" Moose	131	917	1,980	13,860	410	2,870	268	1,340	.....	.....
11	" Wekusko	.....	.....	833	5,831	102	714	190	950	.....	.....
12	" Egg et Lost	27	189	766	5,362	31	217	163	815	.....	.....
13	" Goose et Swan	.....	.....	87	609	9	63	38	190	.....	.....
14	" Beaver	8	56	172	1,204	.....	.....	.....	.....	.....	.....
15	" Cormorant	126	882	293	2,051	120	840	272	1,350	.....	.....
16	" Reed	176	1,232	87	609	26	182	10	50	.....	.....
17	" Rocky	.....	.....	86	602	37	259	504	2,520	.....	.....
18	" Running	172	1,204	56	392	13	91	300	1,500	.....	.....
19	" Athapapuskow	619	4,333	982	6,874	122	854	.....	.....	.....	.....
	Totaux	1,259	8,813	20,905	144,505	30,747	209,405	37,389	185,249	661	6,610

*Qtl = 100 livres.

place pour l'arrondissement n° 2, province du MANITOBA, au cours de l'année 1916-17.

Mulet.		Perche.		Tullipi.		Laquaiche.		Poissons divers.		Caviar.		Numéros.
Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Qtx.	Val.	Livs.	Val.	
	$		$		$		$		$		$	
1,631	3,262	.....	.....	.....	.....	.....	.....	500	1,000	.....	.....	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	75	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
7,820	15,640	112	560	3,122	15,610	360	1,080	1,900	3,800	.....	.....	4
1,164	2,328	300	1,500	3,591	17,955	.....	.....	2,500	5,000	.....	.....	5
187	374	.....	.....	418	2,090	.....	.....	700	1,400	.....	.....	6
.....	.....	.....	.....	321	1,605	.....	.....	200	400	.....	.....	7
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	200	.....	.....	8
.....	.....	84	420	78	390	.....	.....	2,000	4,000	.....	.....	9
.....	.....	.....	.....	54	270	.....	.....	250	500	.....	.....	10
.....	.....	.....	.....	127	635	.....	.....	255	510	.....	.....	11
.....	.....	.....	.....	47	235	.....	.....	10	20	.....	.....	12
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	30	.....	.....	13
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	300	600	.....	.....	14
.....	.....	.....	.....	50	250	.....	.....	120	240	.....	.....	15
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	20	.....	.....	16
.....	.....	.....	.....	52	260	.....	.....	10	20	.....	.....	17
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	50	.....	.....	18
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,100	2,200	.....	.....	19
10,802	21,604	496	2,480	7,860	39,300	360	1,080	9,995	19,990	100	75	

RÉCAPITULATION

Donnant le rendement et la valeur des pêcheries pour la province du MANITOBA, au cours de l'année 1916-17.

Poissons.		Quantités.	Valeur.
			$
Truite	qtx.	1,259	8,813
Poisson blanc	"	50,339	350,543
Doré	"	45,298	311,262
Brochet	"	41,289	204,749
Esturgeon	"	1,819	20.506
Mulet	"	10,802	21,604
Perche	"	8,603	43,015
Tullipi	"	49,185	245,925
Barbue	"	1,085	6,510
Laquaîche	"	6,466	31,610
Poissons divers	liv.	71,595	143,190
Caviar	qtx.	2,300	2,275
Total		.....	1,390,002

*Qtl=100 livres.

RÉCAPITULATION

Donnant le nombre et la valeur de tous les navires, barques, filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour la province du MANITOBA, au cours de l'année 1916-17.

——	Nombre.	Valeur.
		$
Navires ou remorqueurs à vapeur	11	142,000
Barques à voiles	659	30,135
" (gazoline)	1	800
Filets à mailler, seines et autres filets	20,145	144,699
Lignes	50	100
Entrepôts frigorifiques et glacières	60	65,750
Fumoirs et poissonneries	73	12,000
Jetées et quais (privés)	18	12,450
Total	.....	407,934

Nombre de personnes employées à bord des navires ou remorqueurs	119
" " " barques	874
" de poissonneries d'hiver	735
Nombre de personnes employées dans les entrepôts frigor., poisonn., etc.	321
	2,049

APPENDICE 7.

SASKATCHEWAN ET ALBERTA.

RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE CES DEUX PROVINCES PAR L'INSPECTEUR EN CHEF DES PÊCHERIES, INDIAN-HEAD, SASK.

A monsieur le Directeur des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les pêcheries des provinces de la Saskatchewan et Alberta, pour l'exercice financier 1916-17, accompagné des rapports-statistiques du nombre des personnes employées dans les pêcheries, des quantités et de la valeur du poisson capturé, et des capitaux engagés dans les barques, filets, engins de pêche, glacières et entrepôts frigorifiques.

Vous remarquerez que les chiffres, cette année, sont considérablement plus élevés que ceux de l'année dernière, ce qui est attribuable à l'augmentation des bateaux de pêche, des glacières, des entrepôts frigorifiques, etc., et jusque dans une certaine mesure, à la hausse des prix du matériel employé dans la fabrication des filets.

Dans la province de l'Alberta, la demande de toutes les espèces de poisson, vu la hausse des prix de la viande, a vidé les entrepôts frigorifiques de tout le poisson qu'y avaient emmagasiné les négociants. La pêche d'hiver du Petit-Lac-des-Esclaves s'est terminée quand les 760,000 livres de poisson permises ont été obtenues. Sur le lac Labiche, cependant, la pêche s'est pratiquée jusqu'au dernier jour de la saison permise. Les résultats en général de la campagne de pêche ont de beaucoup excédé ceux de l'année précédente, tant pour les quantités obtenues que pour les prix offerts qui se sont élevés à un chiffre sans précédent; en fait, les prix payés ont presque triplé ceux des années antérieures. Le poisson blanc provenant du Petit-Lac-des-Esclaves a été expédié vers l'est par lots de fourgon plein. Une société a expédié à Toronto, Ont., où le poisson a été réemballé pour être envoyé de l'autre côté des mers, en vue de servir à l'alimentation des armées anglaise et canadienne au front. On a aussi expédié des chargements considérables aux marchés de Chicago et vers l'ouest canadien. D'autres négociants ont expédié au marché d'Edmonton, pour distribution du poisson à travers les provinces des prairies.

Je remarque avec plaisir que les pêcheurs donnent une plus grande attention à la manutention de leurs produits, même plusieurs d'entre eux font usage de glace afin que leur poisson atteigne le marché en parfait état. Là où, au cours des années précédentes, le poisson était expédié sans soin, on le place maintenant dans des boîtes spéciales. Les gardes-pêche font rapport qu'il n'y a pas de gaspillage d'aucune espèce. Auparavant, le poisson mêlé n'était pas vendu et se perdait pratiquement, tandis que maintenant il existe une assez bonne demande pour ce produit, vu le prix peu élevé qu'on en exige. Les prix de l'année pour le poisson blanc, le doré, le brochet et la truite ont de 4 et de 4½ sous par comparaison à 1½ sou l'année précédente. Même en certain cas, les négociants ont payé jusqu'à 6 sous pour des lots expédiés franc à bord par voie ferrée provenant du Petit-Lac-des-Esclaves. Quand ce poisson arrivait enfin aux marchés de l'est, dans des centres tels que Montréal et Toronto, il était coté à 15 sous, et à New-York on l'a même vendu à 25 sous.

D'après les rapports reçus, le poisson a augmenté de taille cette année, et a été de première qualité. Au Petit-Lac-des-Esclaves, on a capturé des poissons blancs pesant 12 livres après avoir été apprêtés. On a même pris des truites pesant jusqu'à 38 livres. En février, au lac Labiche, j'ai vu un fourgon de poisson blanc et de doré qui m'a frappé par l'uniformité de leur taille. Le poisson blanc pesait en moyenne 5 livres, et le doré de 5 à 10 livres. Dans le lac Labiche on a pris des brochets pesant 27 livres.

On estime à 1,000 personnes au moins le nombre de ceux qui se sont occupés d'œuvres se rapportant aux pêcheries dans l'Alberta-Nord, l'année dernière. Je me propose d'opérer plusieurs changements la prochaine saison dans cette région. La ligne de chemin de fer *Alberta and Great Waterways* atteindra Fort-McMurray cette année, ce qui contribuera certainement à activer l'industrie de la pêche dans notre province, car il y existe de nombreux lacs de pêche de grande étendue, tout le long de cette ligne, et qui n'ont jamais, jusqu'ici, été exploités. Avec la mise en activité de la ligne jusqu'à Fort-McMurray, les lacs Athabasca, Clare et Mamawiji, véritables océans d'eau douce, deviendront susceptibles d'exploitation. A Fort-Smith, terminus de la navigation sur la rivière des Esclaves, on constate de grandes montées de poissons dits "connies". J'ai reçu de nombreuses demandes de licences pour la division de McMurray en anticipation de l'ouverture du chemin de fer.

Un grand nombre d'hommes ont été employés à la fin de la saison de pêche par les plus importantes sociétés à récolter de la glace, car on a érigé de grandes glacières aux différents centres d'expédition, en vue d'abréger et d'améliorer le transport du poisson.

Dans la province de la Saskatchewan, on a aussi observé une augmentation considérable dans les pêcheries, plus spécialement dans l'arrondissement du nord. Les plus grands lacs de cette partie de cette province sont situés à une bonne distance du chemin de fer, ce qui cause des inconvénients aux pêcheurs et aux négociants. Toutefois, même dans cette région, il est possible d'observer une augmentation sensible. Au cours de l'année, on a autorisé la capture de l'esturgeon, et 22 personnes ont profité de l'ouverture de cette pêche. Elles ont pris 89 quintaux de ce poisson succulent. On s'attend à recevoir un plus grand nombre de demandes pour cette catégorie de licences au cours de l'année prochaine.

Cette année, il s'est expédié presque deux fois plus de poisson de l'arrondissement nord aux Etats-Unis que l'année précédente. On a aussi effectué des envois à Toronto et au Manitoba. L'inspecteur MacDonald, dans ses rapports, fait d'intéressants commentaires sur le poisson dénommé dans la région sous le nom de lingue. On avait jusqu'ici considéré cette espèce comme non-valeur au point de vue commercial.

La partie sud de la province de la Saskatchewan manifeste aussi une augmentation à l'exception du lac Lowes qui est le lac le plus productif au point de vue commercial du district du sud. La grande majorité du poisson est consommée sur place ou dans les localités contiguës au lac d'où on le retire. Le lac Lowes fournit pratiquement tout le poisson blanc pour cette région, et bien qu'on le pêche sans interruption d'année en année, il ne s'est pas encore manifesté de signe de dépeuplement. Le poisson est de très bonne qualité et entraîne des prix élevés.

On a opéré 43 poursuites dans les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta au cours de l'année, se répartissant comme suit:—

	Alberta.	Saskatchewan.
Pêche en temps prohibé	9	11
Vente du poisson blanc en temps prohibé	1	2
Pêche sans licence	5	3
Usage de filets de mailles illicites	....	1
Usage d'un surplus de matériel de pêche	....	1
Possession de truites d'une taille-limite illicite	3	....
Usage d'un parc à poisson	1	....
Harponnage du poisson	....	2
Pêche de la truite sans permis	2	....

Nous avons reçu une aide très efficace de la part des membres de la gendarmerie à cheval royale du Nord-Ouest, qui se sont montrés très actifs et très empressés à réprimer la pêche illicite, et je manquerai beaucoup leur concours dans l'avenir. Les gardes-pêche dépendant de ma juridiction ont rempli leurs devoirs d'une manière satisfaisante, et se sont montrés actifs à empêcher la pêche illicite.

Votre obéissant serviteur,

G. S. DAVIDSON,
Inspecteur en chef des pêcheries.

RAPPORT DES PÊCHERIES DE LA SASKATCHEWAN NORD.

A monsieur l'inspecteur en chef des pêcheries,
Indian-Head, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les pêcheries de la partie nord de la province de la Saskatchewan, pour l'exercice financier clos le 31 mars 1917, ainsi que des rapports-statistiques indiquant le rendement et la valeur du poisson, et le montant et la valeur du matériel employé.

Au cours de l'année, on a permis à 872 personnes de pêcher au moyen de filets, ce qui est une augmentation de 12 par rapport à l'année dernière. La comparaison nous permet d'établir en détail une augmentation de 13 licences de pêcheurs, et de 21 licences domestiques, et une diminution de 22 permis d'Indiens.

On a observé une augmentation très substantielle durant cette année, non seulement dans les quantités de poisson capturé, mais aussi dans les prix obtenus. Les pêcheries lacustres ont le plus contribué à cette augmentation. On attribue le relèvement de la pêche à deux causes; la première au nombre plus élevé de licences commerciales délivrées aux Indiens, aussi bien qu'à d'autres personnes, et en deuxième lieu, la hausse des prix offerts par les négociants, principalement durant la première partie de la campagne d'hiver.

Il n'y a pas de doute que la qualité du poisson s'améliore, plus spécialement dans les lacs Cold, Ile La-Crosse, Doré La Plonge et Dark Fish dans les eaux situées au sud du 54° parallèle. Ces lacs ont été exploités dans une certaine mesure au cours des dernières années, mais sans aucun signe apparent de dépeuplement, cependant que dans d'autres lacs tels que La-Ronge, Crean et Montréal, où on n'a jamais beaucoup pêché, l'approvisionnement de poisson semble rester normal.

Au cours de l'été, les quantités de poisson capturées par les pêcheurs à la ligne se sont élevées spécialement dans les eaux au sud du 54° parallèle. Ces lacs sont bien approvisionnés de doré et de brochet, et comme il n'est pas permis de pêcher au filet dans la majorité des petits lacs, l'approvisionnement du poisson doit être suffisant pour les colons qui habitent dans leur voisinage, pour quelques années à venir. Les petits lacs situés dans les parties colonisées exigent une surveillance suivie au cours de la saison prohibée, attendu qu'un grand nombre de colons ne se rendent pas compte des dommages qu'ils causent en exterminant le poisson au cours de la saison du frai. On a peu pris de poisson blanc pour des fins commerciales au cours de la saison d'été. Cette pêche ne se pratiquant qu'aux lacs Turtle, Okemasis et Jack-Fish. La pêche totale n'a rendu que 260 quintaux. Le manquement de la pêche d'été est en partie attribuable à la distance des lacs des chemins de fer ou du marché, et à l'état déplorable des routes y conduisant. Il y a eu 9 permis de pêche à la ligne de délivrés au lac Froid au cours de la saison.

On a délivré 156 licences, 42 permis gratis et 206 permis de pêche à la ligne pour les eaux situées au nord et au sud de la rivière Saskatchewan. Le total de la pêche qui s'élève à 792 quintaux, soit 163 livres de poisson par homme, constitue un faible rendement, que nous attribuons au fait que le niveau de l'eau est demeuré exceptionnellement élevé au cours de la plus grande partie de l'été. Comme c'était la première saison depuis un certain nombre d'années qu'on pouvait autoriser la pêche de l'esturgeon, environ 22 colons ont demandé des licences pour pêcher cette espèce. En tout, ils ont pris 87 quintaux de poisson, et particulièrement à la ligne. Je présume qu'il y aura un bien plus grand nombre de licences d'esturgeon de délivrées au cours de l'année 1917-18. On a pris peu de barbue dans cette rivière durant la saison. On a capturé un poisson pesant 18 livres, ce qui semblerait indiquer que cette espèce prospère dans ces eaux, et il faut espérer qu'on déposera bientôt dans la rivière Saskatchewan une certaine quantité de ces poissons.

Au cours de l'année on a poursuivi et fait condamner un certain nombre de personnes pour pêche illicite, tel qu'indiqué dans le tableau suivant:—

Pêche durant la saison prohibée	4
Obstruction des cours d'eau	1
Usage illicite de lan ligne pour estourgeon	1
Pêche sans licence	2
Harponnage du poisson	1

On a opéré, au cours de l'année, 13 confiscations, et poursuivi 10 des délinquants. Ci-après figurent la liste des infractions:—

Usage illicite de filets	6
Poisson pris illicitement	4
Usage illicite de la ligne pour esturgeon	1
Harponnage	1
Séchage du poisson blanc	1

Les gardes-pêche se sont montrés très actifs à réprimer la pêche illicite au cours de l'année.

Les négociants se sont beaucoup intéressés à améliorer les conditions du commerce local au cours de l'année, cependant qu'un grand nombre de fourgons remplis de poissons ont été dirigés vers des localités de la partie sud de la province pour y être répartis là. L'association des cultivateurs a acheté des négociants un grand nombre de ces fourgons qu'ils ont distribués parmi les membres de cette association par lots peu considérables et au prix coûtant, ce qui a permis à la majorité des foyers de faire usage de poisson au cours de la saison d'hiver, attendu que ce n'est que durant l'hiver qu'on peut effectuer ces envois. Cette pratique va bénéficier aux pêcheurs, parce qu'elle induira, dans une certaine mesure, les colons à manger plus de poisson à l'avenir. Les négociants semblent se rendre compte de l'importance des marchés domestiques, car on a vendu du poisson aux petits marchands ou aux consommateurs, pratiquement aux mêmes prix qu'aux grands négociants qui expédient par fourgons. On s'est plaint à moi en différents centres, de la rareté du poisson cette saison. Cet état de chose est sans doute attribuable au fait que les négociants, possédant un nombre suffisant de commandes à remplir, ont pu se dispenser des services d'un voyageur de commerce pour rechercher les commandes, comme la chose s'est pratiquée dans les dernières années, et ce que quelques commerçants s'attendaient à voir se reproduire cette saison.

Au cours de l'année on a expédié de la province aux Etats-Unis 5,091 quintaux de poisson, ce qui représente 2,683 quintaux de plus que l'année dernière, soit le double. Quatre fourgons furent expédiés à Toronto, 5 à Manitoba, et le reste fut consommé dans la province. L'augmentation totale de la pêche s'élève à un chiffre beaucoup plus considérable que les quantités expédiées aux Etats-Unis, ce qui semblerait indiquer qu'on a consommé plus de poisson au Canada provenant de cette province que durant l'année dernière.

60 pour 100 du poisson expédié était du poisson blanc. La différence se répartissait entre la truite et le doré, le brochet et quelques carpes, ainsi que quelques quintaux de lingue. C'est la première saison où on offre de la lingue en vente. J'ai induit quelques-uns des négociants à tenter un léger envoi de ces poissons pour des fins alimentaires. J'ai aussi fait analyser un certain nombre de foies de ces poissons. J'ai obtenu rapport que le produit était tout à fait approprié pour des fins médecinales. Le résultat a été qu'un campement de pêche a fondé une petite raffinerie, et a produit une quantité d'huile considérable. On n'a pas encore disposé de cette huile, mais l'analyste m'a informé qu'elle vaudrait de 60 à 80 sous le gallon. Je pense qu'il s'en débitera des quantités considérables sur le marché dans un avenir prochain, attendu que quelques-uns des lacs sont abondamment approvisionnés de lingue ou poisson "Maria" comme les pêcheurs l'appellent. Ces poissons sont même plus voraces et plus ennemis des autres que le brochet, et comme on en a pris chaque année de grandes quantités qu'on n'a jamais mises en vente ni expédiées, les Indiens eux-mêmes refusant de le consommer, ils sont devenus pure perte.

Un bon nombre de pêcheurs ont fait des préparatifs en vue de la prochaine campagne d'hiver. Nombreuses sont les boîtes à poissons qu'on a transportées au district nord de la rivière Big avec tous les approvisionnements voulus pour l'ouverture de la pêche. Il est très difficile d'opérer le transport pendant la première partie de la saison d'hiver, car il faut attendre jusqu'à ce que la glace soit assez forte pour porter charge.

Je constate que la majorité des pêcheurs sont satisfaits des règlements actuellement en vigueur. Quelques-uns des anciens pêcheurs désireraient bien être autorisés à faire usage de plus de filets, mais le plus grand nombre, se contentent des avantages de la loi actuelle. Les permis gratis accordés aux Indiens seront d'un grand secours pour le recueillage de la statistique du poisson capturé par eux. Ils semblent davantage se rendre compte de la nécessité de se servir de leurs permis, et se montrent disposés à obéir aux règlements. Les gardes-pêche pénètrent graduellement dans les régions les plus éloignées, et découvrent chaque année de nouvelles étendues d'eau. Les nouveaux colons semblent heureux d'aider à la production des pêcheries, mais il faut d'abord bien les convaincre qu'on ne veut en rien leur enlever leurs droits. Ils abandonnent aujourd'hui la vieille idée qu'il est nécessaire d'endiguer un cours d'eau pour en retirer les quantités suffisantes de poisson pour leur famille. Ils apprennent aussi qu'il ne faut pas pêcher le poisson en grandes quantités pendant la saison du frai dans le but de le sécher ou de le préparer pour l'hiver. Au cours de l'année il n'y a eu qu'un seul cas, et cela dans une région éloignée, où un garde-pêche ait constaté une opération de séchage du poisson.

Les gardes-pêche ont accompli leurs devoirs fidèlement et efficacement pendant l'année.

Votre obéissant serviteur,

G. O. MACDONALD,
Inspecteur des pêcheries.

RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE L'ALBERTA-NORD.

A monsieur l'inspecteur en chef des pêcheries,
Indian-Head, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les pêcheries de l'Alberta-nord, pour l'exercice financier clos le 31 mars 1917, avec la statistique donnant le rendement et la valeur du poisson capturé, aussi bien que les quantités et la valeur du matériel en usage. Si l'on établit la comparaison entre les statistiques des années passées et celle du présent exercice, on pourra constater que la valeur commerciale du poisson capturé est la plus élevée qu'on ait encore constatée dans les annales de pêche de l'Alberta-nord. On peut attribuer cela à deux causes: la première à l'augmentation du prix des viandes au cours de l'année dernière, la seconde à la hausse des prix obtenus par les pêcheurs pour leurs produits, hausse qui a rendu l'industrie de la pêche attrayante, et a de ce fait induit un plus grand nombre de personnes à s'y livrer. L'année dernière on a effectué 18 poursuites, équivalant à un nombre égal de condamnations. Les gardes-pêche se sont montrés très actifs dans la répression de la pêche illégale, et la gendarmerie royale à cheval du Nord-Ouest nous a rendu de précieux services en aidant les gardes-pêche par tout le district.

Les Indiens et les Métis ne semblent pas se rendre compte de la nécessité de se pourvoir de permis de pêche; toutefois, après les avoir mis au courant de la situation, ils mettent de côté toute objection aux permis. Il est très difficile de recueillir la

statistique du poisson capturé par les détenteurs de ces permis, ce qu'il faut attribuer au fait que les Indiens et les Métis s'éloignent dans la plupart des cas, en route vers d'autres lacs où ils peuvent pêcher loin des blancs, et aussi à leur coutume d'entreprendre des expéditions de chasse au cours de l'année. Les quantités de poisson capturées par les Indiens et les Métis ne peuvent se calculer que par estimé approximatif. On n'a pas autorisé le séchage du poisson au cours de l'année.

La demande du poisson a été faible jusque vers la mi-juin, toute la pêche se bornant à approvisionner le marché local. A partir de la mi-juin, cependant, le commerce se montra actif, même quelques-uns des négociants vendent, en Canada, à des marchés situés à l'est de Montréal et de Toronto. Il faut aussi faire observer qu'aux Etats-Unis la demande pour le poisson blanc de l'Alberta va sans cesse en augmentant. Les régions qui ont bénéficié de cette augmentation furent celles du Petit-lac-des-Esclaves, du lac Labiche et Wabanum. Les conditions de transport sont excellentes dans ces régions, mais il convient d'ajouter qu'aucun autre lac de l'Alberta ne peut les égaler en facilités d'expédition.

Le marché à poisson s'est montré actif à l'ouverture de la campagne d'hiver, et les pêcheurs n'ont éprouvé aucune difficulté à disposer de leurs produits à des prix plus élevés que jamais auparavant. Le poisson blanc a débuté à 3 sous la livre, et le prix s'en est graduellement élevé jusqu'à la dernière semaine de pêche, alors qu'il a atteint 6½ sous la livre. Contrairement aux années précédentes, où le poisson blanc était principalement en demande, on a observé, au cours de la dernière saison d'hiver, une augmentation du commerce de toutes les espèces de poisson commun. Le froid extrême a cependant entravé l'action des pêcheurs dans une certaine mesure, ce qui a rendu difficile, à quelques maisons de commerce, de remplir leurs contrats à une époque où les prix du marché montent régulièrement.

L'accroissement du commerce extérieur des pêcheries de l'Alberta a conduit les grands négociants à accorder une attention soignée à l'emballage et au transport de leurs produits, en vue de les mettre en vente comme articles de première qualité.

Au cours de l'année dernière, on a accordé 4 licences de pêcheurs autorisant à pêcher à la ligne et à l'hameçon le poisson commun des eaux de la rivière Lobstick. Comme il y a abondance de poisson dans cette rivière, la pêche faite en vertu des licences de pêcheurs a beaucoup rendu, et je suis d'avis qu'à l'avenir on ferait bien de continuer la délivrance des licences de pêcheurs avec lignes et hameçons, dans ces eaux, mais qu'on devrait en limiter le nombre à 6. Cette mesure rendrait les colons de la région qui comptent sur le poisson comme aliment, capables de s'en procurer à un prix raisonnable, sans que les pêcheries en soient du tout affectées.

Lac Wabamun.—Les pêcheries de ce lac se trouvent dans une parfaite condition, et le poisson qu'on y prend est d'une belle taille moyenne. La pêche s'y est montrée satisfaisante, et il n'y a guère de danger à ce que les pêcheries de ce lac soient dépeuplées. La surveillance y est active, car le garde-pêche de cette région accomplit ses devoirs avec assiduité.

Petit-lac-des-Esclaves.—L'année dernière a été fructueuse, non seulement aux pêcheurs mais aux négociants. La saison d'été n'a réellement commencé que le 1er juin, car la glace ne disparut que le 24 mai, et le lac ne s'est trouvé libre de glace qu'à la fin du même mois. Le 29 juin on avait atteint la limite des 360,000 livres de poisson blanc apprêté, ce qui a comparativement abrégé la saison de pêche d'été. Un pêcheur entreprenant de ce lac a, au cours de la dernière saison, expédié des foies de poisson blanc qu'il a vendu à bonne demande à 20 sous la livre. Les amendements tendant à restreindre la capture du poisson blanc dans ces eaux se sont révélés bien plus avantageux que la pratique de limiter le nombre des licences, comme la chose s'est faite en 1915-16. En vue du grand nombre de personnes qui désirent faire la pêche dans ces eaux, il est recommandable de limiter la pêche du poisson blanc. L'opinion générale, répandue dans la région, est qu'on devrait pendant la saison d'été modifier cette restriction dans le sens de la largesse. Du nombre de ceux qui déte-

naient les licences au cours de 1916-17, 118 étaient des colons de la région. Au cours de l'année on n'a délivré aucune licence commerciale, et on a accordé des licences domestiques et de pêcheurs à tous les postulants qui s'en sont montrés dignes.

Au cours de l'année dernière on a effectué un nombre considérable d'innovations de nature à perfectionner les moyens de transport du poisson expédié au cours de la saison d'été. La principale a été la construction d'entrepôts frigorifiques; un à Indiana, deux à Faust et un à Wagnor. Le poisson est transporté à ces endroits où on procède à son nettoyage, à son emballage sur glace, en boîtes, et à sa mise en chambres frigorifiques, après quoi il est prêt à l'expédition. Une autre innovation d'un caractère pratique consiste dans l'usage que les pêcheurs font des barques mues à moteurs à essence. Ce changement leur permet de se rendre loin au large par tous les temps, sans crainte des grands vents, d'opérer leurs chargements de poisson et de revenir aux entrepôts frigorifiques, avant que leurs produits n'aient été trop longtemps exposés à l'air. La flotte de ces barques est en bon état, attendu que presque toutes sont de nouvelles unités.

On observe une diminution dans la capture de la truite due à ce que la saison s'est terminée le 29 juillet. La seule époque de l'année où le poisson se montre abondant se compose des mois de septembre, octobre et novembre.

Les personnes, qui vivent dans cette région depuis longtemps, affirment que la pêche de ce lac est aussi abondante que jamais, et que pour un filet donné, les quantités de poisson n'ont pas varié. On est à faire des préparatifs pour l'exécution d'opérations actives au cours de la saison 1917-18, et si l'on en juge par l'état actuel des choses, la pêche va s'effectuer cette année sur une plus grande échelle que jamais.

Au cours de cette année la pêche totale du Petit-lac-des-Esclaves a rendu 16,329 quintaux par comparaison à 11,198 quintaux en 1915-16, ce qui exprime une augmentation de 5,131 quintaux.

Lac LaBiche.—L'état des pêcheries de ce lac est avantageux, et le poisson qu'on y capture est de taille moyenne. La pêche d'été a produit un rendement satisfaisant. Il a même presque triplé celui de la pêche d'hiver. Au cours de l'hiver on s'est préparé avec soin à la manutention du poisson pour la prochaine saison de pêche. Les facilités de transport ont été avantageuses toute l'année. Les glacières et les barques sont en bon état.

Lac Pigeon.—La pêche du poisson blanc a été assez bonne au cours de l'année dernière, et on y observe une grande augmentation dans le rendement due à la restriction apportée dans le nombre des licences de pêcheurs. Pourvu qu'on ne délivre pas trop de licences de pêcheurs dans ces eaux, il ne s'écoulera pas bien de temps avant que ce lac ne soit devenu une étendue d'eau de premier avantage. Le prix obtenu pour le poisson blanc au cours de l'hiver s'est élevé à 5 sous la livre, sur place.

Lac Shining-Bank.—Ce lac étant situé dans un district populeux, et le poisson n'y étant pas abondant, je suis d'avis qu'on ferait bien de ne délivrer pour ces eaux que des licences domestiques, et de n'en pas accorder plus de 12.

Le montant total du poisson expédié de l'Alberta-Nord aux Etats-Unis au cours de l'année dernière s'est élevé à 10,935 quintaux d'une valeur de $72,282.00, par comparaison à 3,233 quintaux d'une valeur de $19,924 en 1915-16. Dans le tableau suivant, on pourra établir, de mois en mois, les comparaisons en quantités et en valeur:—

	1915-1916.		1916-1917.		Augmentation.	
	Livs.	Valeur.	Livs.	Valeur.	Livs.	Valeur.
Juin	.....	.....	84,600	$ 6,130 24	84,600	$ 6,130 24
Juillet	31,900	$ 3,194 10	280,929	20,077 61	249,029	16,883 51
Août	80,275	7,830 42	200,400	14,222 30	120,125	6,391 88
Septembre	109,050	10,613 33	84,000	6,105 61	.....	.....
Octobre	15,700	1,582 80	.....	.....	.....	.....
Janvier	.....	.....	151,763	9,943 51	151,763	9,943 51
Février	86,400	5,073 65	291,821	15,802 81	205,421	10,729 16
	323,325	$19,294 30	1,093,513	$72,282 08	.....	.....

Il est juste d'espérer que la prospérité de nos pêcheries va continuer de se maintenir; l'année qui vient promet d'éclipser toute les saisons écoulées tant en revenus provenant des droits de licences que dans les produits que va rendre la pêche.

Tous les gardes-pêche de cette division ont accompli leurs devoirs d'une manière satisfaisante et efficace.

Votre obéissant serviteur,

W. H. BELL,

Inspecteur intérimaire des pêcheries.

RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE L'ALBERTA-SUD.

A monsieur l'inspecteur en chef des pêcheries,
Indian-Head, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les pêcheries de l'Alberta-sud pour l'exercice financier 1916-17.

Au cours de l'année dernière, pendant la plus grande partie de l'été, les cours d'eau sont restés élevés, et ont charrié une eau brouillée qui, une fois épurée, a permis de réaliser de bonnes captures dans tous les cours d'eau, particulièrement dans les rivières Bow et Highwood.

Un grand nombre de pêcheurs à la ligne sont venus me voir pour que je demande au département d'interdire la pêche dans le bras nord de la crique Mami pour au moins deux ans, parce qu'ils prétendent qu'un grand nombre de jeunes truites coupe-gorge y sont détruites chaque année par les pêcheurs à la ligne qui n'ont souvent cure, après avoir capturé ces jeunes poissons, de les relâcher. Je suis convaincu qu'en effet cette restriction serait très avantageuse aux pêcheurs à la ligne, attendu que le bras nord de cette crique, en particulier, constitue une frayère pour la rivière Bow où un grand nombre de truites coupe-gorge sont capturées chaque saison.

Il me fait plaisir d'avoir à faire rapport que nous recevons la coopération active des pêcheurs à la ligne, et qu'au cours de la dernière saison on n'a eu pratiquement à se plaindre d'aucune violation à la loi. La gendarmerie à cheval du Nord-Ouest nous a, comme d'habitude, été d'un grand secours par son empressement à toujours seconder les pêcheurs à la ligne quand il arrivait à ces derniers de signaler quelques infractions à la loi.

Au cours de l'année on a délivré 4,755 permis à la ligne, 5 licences domestiques, et 4 licences de pêcheurs. On a obtenu 7 condamnations au cours de la saison, deux pour la pêche à la ligne pendant la saison prohibée, 1 pour la pêche au filet, 1 pour la ligne dormante, 1 pour la pêche à la ligne sans permis et 2 pour possession de poisson au-dessous de la taille réglementaire, 4 des inculpés étaient d'origine étrangère, et 3 sujets britanniques.

Les pêcheurs à la ligne se trouvaient répartis sur les cours d'eau suivants (chiffre approximatif): Clearwater, 40; Bow, rivière, 600; Dog, étang, 15; Jumping, étang, 300; Mami, crique, 200; Elbow, rivière, 400; Sheep, crique, 500; Highwook, rivière, 700; Willow, crique, 150; Sainte-Marie, rivière, 250; Pincher, crique, 500; Oldman, rivière, 800; Chertermere, lac, 300.

Tous les gardes-pêche du district ont rempli leurs devoirs avec assiduité, fidélité et efficacité au cours de la saison.

Votre obéissant serviteur,

N. J. HOAD,

Garde-pêche.

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des remorqueurs, navires et barques et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche pour l'arrondissement NORD, province de la SASKATCHEWAN, au cours de l'année 1916-17

Numéros.	Divisions de pêche.	Barques.					Filets à mailler.		Verveux.		Lignes.		Entrepôts frigorifiques et glacières.		Jetées et quais.	
		A voile.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nomb.	Valeur.	Nomb.	Valeur.	Nomb.	Valeur.	Nomb.	Valeur.	Nomb.	Valeur.
			$		$			$		$		$		$		$
1	Lacs Cold, Primrose, etc.	10	265	.....	.....	90	270	5,400	.....	.....	68	68	2	50	.....	.....
2	Lacs Frog, Fishing et Prairie	22	154	.....	.....	50	51	277	.....	.....	100	100	.....	.....	.....	.....
3	Lacs Jack-Fish et Murray	32	2,200	5	1,300	64	224	1,792	.....	.....	500	500	4	350	2	100
4	Lacs Turtle et Bright-sand	16	140	2	500	48	117	944	.....	.....	75	75	1	40	2	30
5	Lacs Makwa, Waterhen et Fletten	11	175	.....	.....	42	123	989	.....	.....	235	235	.....	.....	.....	.....
6	Lac Ile-à-la-Crosse	250	4,500	.....	.....	88	233	4,666	.....	.....	180	180	.....	.....	.....	.....
7	Lacs Doré et La-Plonge	3	115	.....	.....	74	265	3,930	.....	.....	.....	.....	1	100	.....	.....
8	Lacs Okemasis, Devil et Ladder	20	450	2	650	43	98	896	.....	.....	72	72	1	60	.....	.....
9	Lacs Montréal et Crean	14	210	.....	.....	54	64	460	.....	.....	16	16	.....	.....	.....	.....
10	Lacs Candle, Emma et Namew	38	762	.....	.....	20	32	509	.....	.....	255	255	.....	.....	.....	.....
11	Lacs Wakaw, Lenore et Barrier	113	1,705	.....	.....	4	3	30	.....	.....	900	900	.....	.....	.....	.....
12	Lac La-Ronge	17	255	.....	.....	67	84	820	.....	.....	45	45	.....	.....	.....	.....
13	Lac Vert et rivière aux Castors	14	275	.....	.....	40	54	317	.....	.....	45	45	.....	.....	.....	.....
14	Rivière Saskatchewan	47	671	1	150	188	97	688	67	335	306	306	.....	.....	.....	.....
	Totaux	607	11,877	10	2,600	872	1,715	21,718	67	335	2,797	2,797	9	600	4	130

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris, vendu ou consommé sur place, pour l'arrondissement NORD, province de la SASKATCHEWAN, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Truite.		Poisson blanc.		Doré.		Brochet.		Esturgeon.		Tullipi.		Laquaîche.		Poissons divers.	
		*Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$
1	Lacs Cold et Primrose	2·021	10·105	2·556	12·830	228	1,140	224	896	.....	.....	.....	.....	.....	.....	142	426
2	Lacs Frog, Fishing et Prairie	2	14	151	705	4	20	72	217	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	Lacs Jack - Fish et Murray	.....	.....	948	4,736	149	748	528	2,532	.....	.....	26	77	.....	.....	89	153
4	Lacs Turtle et Bright sand	.....	.....	159	952	.....	.....	207	1,036	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14	70
5	Lacs Makwa, Waterhen et Flottan	.....	.....	1,070	6,420	98	594	377	2,115	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75	211
6	Lac Ile-à-la-Crosse	10	50	11,290	33,872	1,860	5,680	2,719	5,539	.....	.....	8	38	.....	.....	1,790	3,590
7	Lacs Doré et La-Plonge	543	2,715	6,709	33,545	260	1,300	587	2,457	.....	.....	136	366	.....	.....	2,335	4,670
8	Lacs Okemasis, Devil et Ladder	.....	.....	760	3,998	68	630	102	674	.....	.....	.....	.....	.....	.....	47	79
9	Lacs Montréal et Trout	33	231	338	2,028	78	370	119	595	.....	.....	.....	.....	.....	.....	164	428
10	Lacs Candle, Emma et Namew	.....	.....	152	976	168	1,390	793	5,148	.....	.....	.....	.....	.....	.....	120	785
11	Lacs Wakaw, Lenore et Barrier	.....	.....	.....	.....	646	6,334	622	5,906	.....	.....	.....	.....	.....	.....	381	2,584
12	Lac La-Ronge	190	1,040	764	3,720	320	1,600	420	1,680	.....	.....	.....	.....	.....	.....	234	702
13	Lac Green et rivière aux Castors	.....	.....	238	1,190	57	285	89	431	.....	.....	.....	.....	.....	.....	240	720
14	Riv. Saskatchewan	.....	.....	13	130	69	690	141	1,312	87	870	8	40	44	440	438	2,280
	Totaux	2,799	14,155	25,148	105,102	4,005	20,781	7,000	30,538	87	870	178	521	44	440	6,069	16,698

*Qtl. = 100 livres.

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des remorqueurs, navires et barques et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche pour l'arrondissement SUD, province de la SASKATCHEWAN, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Districts de pêche.	Barques.					Filets à mailler.		Lignes.		Entrep. frigorif.	
		A rames.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nomb.	Valeur.	Nomb.	Valeur.	Nomb.	Valeur.
			$		$			$		$		$
1	Lowes et Buffalo, Lacs	30	800	2	450	160	700	8,400	.....	.....	15	690
2	Qu'Appelle, Vallée	32	256	16	2,200	38	130	1,300	680	680	8	80
3	Lac Pelletier	22	220	1	800	27	112	896	23	23	.....	.....
4	Devil et Fishing, Lacs	120	2,400	10	2,700	36	5	25	31	31	.....	.....
5	Dundurn	1	5	.....	.....	4	25	125	.....	.....	.....	.....
6	Oxbow	1	10	.....	.....	2	2	15	30	15	.....	.....
7	Rond, Lac	7	80	.....	.....	15	30	210	.....	.....	1	25
8	Crooked, Lac	40	300	15	2,000	303	3	30	300	300	.....	.....
9	Katepwe, Lac	6	150	.....	.....	20	50	400	250	250	.....	.....
	Totaux	259	4,221	44	8,150	605	1,057	11,401	1,314	1,299	24	795

TABLEAU donnant les quantités et la valeur du poisson pris, vendu ou consommé sur place, pour l'arrondissement SUD, province de la SASKATCHEWAN, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Districts de pêche.	Poisson blanc.		Doré.		Brochet.		Perche.		Tullipi.		Laquaîche.		Poissons divers.	
		*Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$
1	Lowes et Buffalo, Lacs	2,910	18,915	482	2,892	1,140	6,840	6	30	44	220	.....	.....	275	1,100
2	Qu'Appelle, Vallée	16	160	49	245	64	320	12	48	372	2,232	.....	.....	4	12
3	Lac Pelletier	20	200	.....	.....	13	104	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	9
4	Devil et Fishing, Lacs	1	11	62	550	340	2,720	.....	.....	.....	.....	.....	.....	34	136
5	Dundurn	.....	.....	16	112	10	50	.....	.....	.....	.....	24	120	15	60
6	Oxbow	.....	.....	.....	.....	9	72	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	10
7	Lac Rond	436	2,180	3	12	30	120	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	16
8	Crooked, Lac	2	10	23	115	24	120	.....	.....	.....	.....	6	24	10	50
9	Katepwe, Lac	18	180	22	176	106	848	6	42	219	1,752	.....	.....	7	28
	Totaux	3,403	21,656	657	4,102	1,736	11,194	24	120	635	4,204	30	144	358	1,421

* Qtl. = 100 liv.

RÉCAPITULATION

DONNANT le rendement et la valeur des pêcheries pour la province de la SASKATCHEWAN, au cours de l'année 1916-17.

Poissons.		Quantité.	Valeur.
			$
Saumon	*Qtx	.....	.....
Truite	"	2,799	14,155
Poisson blanc	"	28,551	126,758
Hareng	"	.....	.....
Achigan	"	.....	.....
Doré ou sandre	"	4,662	24,883
Brochet	"	8,736	41,732
Esturgeon	"	87	870
Anguille	"	.....	.....
Perche	"	24	120
Maskinongé	"	.....	.....
Tullipi	"	813	4,725
Barbue	"	.....	.....
Laquaiche	"	74	584
Poissons divers	"	6,427	18,119
Caviar	"	.....	.....
Total		.....	231,946

*Qtl=100 livres.

RÉCAPITULATION

DONNANT le nombre et la valeur de tous les navires, barques, filets, pièges, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour la province de la SASKATCHEWAN, au cours de l'année 1916-17.

———	Nombre.	Valeur.
		$
Navires ou remorqueurs à vapeur	.....	.....
Barques à voiles et à rames	866	16,098
[redacted] " à gazoline	54	10,750
Filets à mailler, seines et autres	2,772	33,119
Verveux	67	235
Lignes	4,111	4,096
Entrepôts frigorifiques et glacières	33	1,395
Fumoirs et poissonneries	.....	.....
Jetées et quais (privés)	4	130
Totals	.....	65,823

Nombre de personnes employées à bord des barques..... 1,477

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des remorqueurs, navires et barques et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche pour l'arrondissement NORD, province de l'ALBERTA, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Barques.					Filets à mailler.		Lignes.		Entrepôts frigorifiques et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.		Nombre de personnes employées dans les entrep. fri. fum. pois.
		À rames.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.
			$		$			$		$		$		$		$	
1	Athabaska	1	20			17	37	408			1	50					4
2	Beaver Hills, lac	6	75			9	14	175									
3	Buck, lac	12	120			37	36	173					4	60			
4	Buffalo, lac								15	10							
5	Chip, lac, et Edson					6	2	15									
6	Conjuring et Gull, lacs	6	60			4	4	50	20	15							
7	Lac-la-Biche	72	565	2	700	129	252	2,165			2	200					2
8	Lac Ste-Anne	45	625			51	53	401			4	145	1	20			
9	McLeod, lac					7	17	75	4	4							
10	Ministic					2	2	20									
11	Moose, lac					8	25	375			1	15					
12	Saddle, lac	4	45			24	97	388									
13	Shining-Bank	5	50			6	3	25									
14	Lac des Esturgeons	11	110			11	11	80									
15	Riv. des Esturgeons	35	350			24	24	120									
16	Sylvan, lac								20	20							
17	Wabamun, lac	29	750	14	1,695	72	252	3,780			20	835	5	175	15	300	
18	Pigeon, lac	33	396			91	150	960			6	170	5	75			
19	Petit-lac-d.-Esclaves	121	4,565	10	6,100	177	648	5,832			9	3,000	2	175	7	925	33
	Totaux	380	7,731	26	8,495	675	1,627	15,042	59	49	43	4,415	17	505	22	1,225	39

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris, vendu ou consommé sur place pour l'arrondissement NORD de l'ALBERTA, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Truite.		Poisson blanc.		Doré ou sandre.		Brochet.		Esturgeon.		Perche.		Tullipi.		Laquaiche.		†Poissons divers.	
		Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.
1	Athabaska			512	2,303	68	306	172	430			7	31	27	68			69	104
2	Beaver-Hills, lac							30	210							30	100	30	150
3	Buck, lac			84	415														
4	Buffalo, lac							40	120										
5	Chip et Edson, lacs							81	425										
6	Conjuring et Gull, lacs					17	60	3	25										
7	Lac-la-Biche			2,440	7,507	429	859	637	1,275									141	75
8	Lac Ste-Anne			514	3,520	21	60	69	200			3	7	66	294			3	7
9	McLeod, lac			60	300														
10	Ministic							2	12									15	60
11	Fawcett, lac			60	240	5	15	15	45					169	508			15	15
12	Saddle, lac	60	240	433	1,540	46	140	312	935									20	20
13	Shining-Bank			30	120													1	2
14	Lac des Esturgeons			23	552			5	77					2	20				
15	Rivière des Esturgeons	5	40			30	250	520	2,000	15	125					30	250	30	250
16	Sylvan, lac					1	5	8	35			20	40			5	10		
17	Wabamun lac			4,241	21,205	37	129	610	1,830										
18	Pigeon, lac			550	2,750	12	60	87	261									14	35
19	Petit lac-des-Esclaves	9	63	12,505	50,020	2,400	9,600	2,040	4,080					75	262			60	60
	Totaux	74	343	21,452	90,472	3,066	11,484	4,631	11,960	15	125	30	78	339	1,152	65	360	398	778

† "Poissons divers" comprend le saumoneau, la silure et l'ouananiche.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris, vendu ou consommé sur place pour l'arrondissement SUD de l'ALBERTA, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Truite.		Doré.		Brochet.		†Poissons divers.	
		Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.
1	Rivière Bow	100	2,000	.....	.....	.....	.....	150	2,250
2	Rivière Clear-water	.....	.....	.....	.....	10	50	12	120
3	Dog-Pound, crique	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	100
4	Jumping-Pound, crique	70	1,400	.....	.....	.....	.....	20	300
5	Fish, crique	80	1,600	.....	.....	.....	.....	30	450
6	Rivière Elbow	80	1,600	.....	.....	.....	.....	60	900
7	Rivière Sheep	100	2,000	.....	.....	.....	.....	40	600
8	Rivière Highwood	150	3,000	.....	.....	.....	.....	70	1,050
9	Willow, crique	20	400	.....	.....	.....	.....	6	90
10	Rivière Ste-Marie	40	800	.....	.....	.....	.....	15	225
11	Pincher, crique	120	2,400	.....	.....	.....	.....	50	750
12	Old-Man's, rivière	150	3,000	.....	.....	.....	.....	75	1,125
13	Chestermere, lac	.....	.....	.....	.....	200	1,000	.....	.....
14	Red-Deer, rivière	.....	.....	10	100	50	250	.....	.....
15	Belly, rivière	.....	.....	.....	.....	1	5	.....	.....
	Totaux	910	18,200	10	100	261	1,305	538	7,960

† "Poissons divers" comprend le saumoneau, la silure et l'ouananiche.

RÉCAPITULATION

DONNANT le rendement et la valeur des pêcheries pour la province de l'ALBERTA, au cours de l'année 1916-17.

Poissons.		Quantités.	Valeur.
			$
Saumon	*Qtx.	.....	.....
Truite	"	984	18,543
Poisson blanc	"	21,452	90,472
Hareng	"	.....	.....
Archigan	"	.....	.....
Doré	"	3,076	11,584
Brochet	"	4,892	13,265
Esturgeon	"	15	125
Anguille	"	.....	.....
Perche	"	30	78
Maskinongé	"	.....	.....
Tullipi	"	339	1,152
Barbue	"	.....	.....
Laquaiche	"	65	360
Poissons divers	"	936	8,738
Caviar	"	.....	.....
Totaux		.....	144,317

*Qtl=100 livre.

RÉCAPITULATION

DONNANT le nombre et la valeur de tous les navires, remorqueurs, barques, filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour la province de l'ALBERTA, au cours de l'année 1916-17.

——	Nombre.	Valeur.
		$
Navires ou remorqueurs à vapeur	.....	.....
Barques à voiles ou à rames	380	7,731
" à gazoline	26	8,495
Filets à mailler, seines ou autres filets	1,627	15,042
Nasses	.....	.....
Lignes	59	49
Entrepôts frigorifiques et glacières	43	4,415
Fumeries et poissonneries	17	505
Jetées et quais (privés)	22	1,225
Totaux	.....	37,462

Nombre de personnes employées à bord des navires et remorqueurs	675
Nombre de personnes employées dans les poisson. et entrep. frig., etc.	39
Total (excepté pêcheurs à la ligne)	714

APPENDICE 8.

RAPPORT DES PÊCHERIES DU YOUKON.

A monsieur le directeur des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport-statistique annuel sur les pêcheries du territoire du Youkon pour l'exercice financier clos le 31 mars 1917.

En établissant la comparaison avec les rapports des années dernières, on constate un fléchissement de près de deux mille trois cents livres de poisson d'une valeur de $3,520. Cette diminution est causée en partie par le fait que la montée du saumon a été exceptionnellement peu élevée, et en partie aussi aux nouveaux enrôlements de pêcheurs habiles dans l'armée expéditionnaire d'outre-mer.

La montée du saumon de 1916 a été tardive et de plus moins abondante que celle de l'année précédente. Ceci est spécialement vrai pour la source du Youkon. D'un autre côté, les eaux de la Porcupine, un des plus grands affluents qui se déverse dans le Youkon en territoire d'Alaska, ont pullulé de saumon et ont dépassé toutes les montées dont fassent précédemment mention les annales de la pêche de cette région, d'après la réminiscence des pêcheurs blancs.

Le Youkon semble être aussi abondamment empoissonné que jamais, et il n'y a aucun signe apparent de diminution dans les quantités de poisson vivant dans ces lacs, en dépit du fait qu'à une exception près, ces eaux ont été exploitées sans interruption au cours des dix-neuf dernières années.

Je désire très respectueusement appeler votre attention aux conditions désavantageuses contre lesquelles nos pêcheurs ont à lutter par rapport à ceux de l'Alaska. Les règlements de pêche de l'Alaska autorisent l'usage des pièges tournants dans les cours d'eau de ce territoire et on en fait un usage si répandu que le pêcheur de l'Alaska se trouve en mesure d'expédier son saumon à Dawson, de défrayer les frais de transport et de vendre à plus bas prix que le pêcheur de Dawson sur son propre marché. Il serait donc recommandable que le département se mette à l'étude de cette question des pièges tournants tels qu'employés dans le Youkon et ses affluents. On pourrait peut-être augmenter les droits de licences délivrées pour obtenir le privilège de se servir de ces pièges tournants. Cette mesure recevrait, je crois, l'entière approbation de tous nos licenciés en pêche commerciale.

Au cours de la saison dernière, on a bien observé le temps prohibé; aucune violation n'est parvenue à ma connaissance ou n'a été découverte par les gardiens. En ce qui concerne d'autres infractions aux règlements de pêche, je vous ferai observer que j'ai découvert et détruit quatre barrages dans des criques se déversant dans le Youkon, sans toutefois être capable de trouver trace des inculpés. En raison de la grande étendue de ce territoire, vous comprenez combien le travail résultant de la mise en vigueur rigide des règlements est difficile à accomplir, et combien aussi il faut de vigilance pour découvrir les délinquants.

Comme dans mon dernier rapport, la pêche des blancs et des indiens figure sous des rubriques séparées.

Votre obéissant serviteur,

C. C. PAYSON,
Inspecteur des pêcheries.

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires, remorqueurs et barques et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche pour le TERRITOIRE DU YOUKON, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Barques.					Filets à mailler.		Lignes.		Entrepôts frigorifiques et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.		Personnes employées dans les entrepôts frigorifiques, les poissonneries, etc.	Numéros.
		A voiles et à rames.	Valeur.	Gazoline.	Val.	Pêcheurs	No.	Valeur.	No.	Valeur.	No.	Valeur.	No.	Valeur.	No.	Valeur.	Nombre.	
	Exploitées par les blancs.		$		$			$		$		$		$		$		
1	Dawson	8	300	1	180	14	40	480	40	20	2	4,700	3	300			16	1
2	Pelly	4	115			8	18	200	20	10			1	100			2	2
3	Quarante-Milles	4	120			8	12	115	35	15			1	175			2	3
4	Lac LaBarge	6	175			12	18	175	60	20					1	300		4
5	Carcross	6	210			14	35	400	40	15								5
6	Klondike, rivière	7	170			12	18	175	25	10			1	100			2	6
7	Thistle et Soixante-Milles	3	90			4	20	200	16	8								7
8	Lac Albert	4	60			4	12	115	30	14	1	250					4	8
9	Toutes aut. part. du Terr. du Youkon	8	230			8	22	220	60	15								9
	Exploitées par les Indiens.																	
10	Rivière au Saumon	8	150			20	8	80										
11	Lac Teslin	4	80			10	24	240										11
12	Lac Tagish	4	60			15	22	215										12
13	Big, lac	2	40			6	8	80										13
14	McQuestion	3	60			6	7	50										14
15	Selkirk et Pelly	10	240			20	40	275	35	15								15
16	Duncan	4	80			8	12	84										16
17	Porcupine	4	80			9	8	56										17
18	Peel, rivière	5	175			12	12	70										18
19	Rampart	8	200			15	10	65										19
20	Hutshi	5	175			12	12	85										20
	Totaux	107	2,810	1	180	217	358	3,380	361	142	3	4,950	6	675	1	300	26	

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris, vendu ou consommé sur place pour le TERRITOIRE DU YOUKON, au cours de l'année 1916-17.

	Divisions de pêche.	Saumon.		Truite.		Poisson blanc.		Doré ou sandre.		Brochet.		Tullipi.		Poissons divers.		
		*Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	
	Exploitées par les blancs.		$		$		$		$		$		$		$	
1	Dawson	160	1,600	8	240	30	750	2	50	2	50	.....	.....	100	2,000	1
2	Pelly	50	500	24	720	100	2,500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	300	2
3	Quarante-Milles	130	1,300	4	120	4	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	500	3
4	Lac LaBerge	.....	.....	8	240	115	2,875	.....	.....	.....	.....	3	75	25	500	4
5	Carcross	.....	.....	45	1,350	40	1,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	400	5
6	Klondike, rivière	40	400	10	300	10	250	.....	.....	.....	.....	.....	.....	80	1,600	6
7	Thistle et Soixante-Milles	25	250	4	120	5	125	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	1,000	7
8	Lac Albert	.....	.....	4	120	40	1,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8
9	Toutes aut. part. du Terr. du Yukon.	120	1,200	30	900	30	750	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	2,000	9
	Exploitées par les Indiens.															
10	Gros et Petit Saumon	120	1,200	8	240	30	750	.....	.....	.....	.....	.....	.....	70	1,400	10
11	Lac Teslin	.....	.....	10	300	35	875	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75	1,500	11
12	Lac Tagish	.....	.....	10	300	45	1,125	.....	.....	.....	.....	.....	.....	70	1,400	12
13	Big, lac	.....	.....	4	120	10	250	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	500	13
14	McQuestion	100	1,000	5	150	20	500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	800	14
15	Selkirk et Pelly	240	2,400	20	600	70	1,750	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	1,000	15
16	Duncan	50	500	8	240	20	500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	500	16
17	Porcupine	75	750	3	90	25	625	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	400	17
18	Peel, rivière	120	1,200	20	600	50	1,250	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	400	18
19	Rampart	115	1,150	12	360	60	1,500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	60	1,200	19
20	Hutshi	90	900	15	450	50	1,250	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	1,000	20
	Totaux	1,435	14,350	252	7,560	789	19,725	2	50	2	50	3	75	920	18,400	

*Qtx=100 livres.

RÉCAPITULATION

DONNANT les quantités et la valeur des pêcheries pour le TERRITOIRE DU YOUKON, au cours de l'année 1916-17.

Poissons.		Quantité.	Valeur.
			$
Saumon	*Qtx.	1,435	14,350
Truite	"	252	7,560
Poisson blanc	"	789	19,725
Hareng	"	.....	.....
Achigan	"	.....	.....
Doré	"	2	50
Brochet	"	2	50
Esturgeon	"	.....	.....
Anguille	"	.....	.....
Perche	"	.....	.....
Maskinongé	"	.....	.....
Tullipi	"	3	75
Barbue	"	.....	.....
Laquaiche	"	.....	.....
Poissons divers	"	920	18,400
Caviar	"	.....	.....
Totaux		.....	60,210

*Qtl=100 livres.

RÉCAPITULATION

DONNANT le nombre et la valeur de tous les navires, remorqueurs, barques, filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour le TERRITOIRE DU YOUKON, au cours de l'année 1916-17.

	Nombre.	Valeur.
		$
Navires ou remorqueurs à vapeur	.....	.....
Barques à voiles ou à rames	107	2,810
" à gazoline	1	180
Filets à mailler, seines ou autres filets	358	3,380
Nasses	.....	.....
Lignes	361	142
Entrepôts frigorifiques et glacières	3	4,950
Fumoirs et poissonneries	6	675
Jetées et quais (privés)	1	300
Totaux	.....	12,437

Nombre de personnes employées à bord des navires ou remorq.	.....
" " à bord des barques	217
" " dans les poissonn., les entrep. frigor., etc.	26
	243

ANNEXE 9.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

INSPECTEUR EN CHEF LT-COL. F. H. CUNNINGHAM, NEW-WESTMINSTER.

ARRONDISSEMENT N° 1.—Partie sud de la province. Inspecteur adjoint A. P. Halladay, New-Westminster.

ARRONDISSEMENT N° 2.—Partie nord de la province. Inspecteur T. C. Williams, Port-Essington.

ARRONDISSEMENT N° 3.—Ile Vancouver et parties de la terre ferme y contiguës. Inspecteur E. G. Taylor, Nanaïmo.

RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE LA PROVINCE.

A monsieur le directeur des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les pêcheries de la province, pour l'exercice clos le 31 mars 1917.

La valeur totale des pêcheries s'est élevée à $14,637,346, non compris une somme estimée à $4,021,200 de poisson employé à la consommation domestique par les Indiens ou autres habitants de la contrée. La valeur approximative du poisson débarqué aux ports de la Colombie-Britannique par les navires américains se chiffre à $1,100,917 qu'il faut ajouter au montant précédent De cette façon on évalue à $99,026 l'augmentation sur la période correspondante de la dernière campagne.

SAUMON.

La valeur totale commerciale de cette espèce, non compris la consommation domestique, s'est élevée à $10,343,503 par comparaison à $10,726,818 l'année précédente. Le nombre de caisses de saumon en conserve au cours de la saison sous revue a été de 995,065 d'une valeur de $7,426,988.

Le tableau suivant donne, par comparaison, le nombre de caisses de conserves, et leur valeur commerciale pour l'année actuelle, en regard de celle de la plus faible montée du cycle de quatre ans:—

	1912-13.	1916-17.
Caisses	1,050,357	995,065
Valeur	$6,996,908	$7,462,988

Les quantités totales de saumon pris et débarqué à l'état frais, représentent 1,196,-432 quintaux, soit une diminution, par comparaison à 1912-13, de 24,625 quintaux. En dépit de ce fléchissement, il faut cependant noter une augmentation de $1,179,369 dans la valeur du matériel de pêche.

Les quantités de saumon employé à l'état frais ont été de 105,752 quintaux, par comparaison à 84,441 il y a quatre ans. Cette statistique indique qu'on consomme, de nos jours, des quantités bien plus considérables de poisson vu, sans doute, le relève-

ment des prix de la viande. Cette consommation sans cesse accroissante abaisse naturellement les quantités de saumon disponibles pour des fins de mise en conserves, et comme les pêcheurs reçoivent des prix plus élevés pour leurs produits à l'état frais, cette industrie a bénéficié du nouvel état de chose.

J'ai le regret d'avoir à vous faire connaître que la coutume de délivrer des licences de filets à mailler indépendantes dans la partie nord de la province, en vue d'encourager la colonisation dans ces régions, n'a pas produit les bons résultats qu'on en attendait. La plus grande partie des pêcheurs détenteurs de licences indépendantes n'ont réellement pêché que comme licenciés à l'emploi des fabriques, et ont réglé, à la fin de la saison, leurs comptes avec les manufacturiers, tout comme les pêcheurs à l'emploi de ces derniers, et on leur a fait remise de leurs barques et de leurs filets. Il s'est produit évidemment quelques exceptions, mais dans la majorité des cas le prix élevé exigé pour l'achat des filets et des bateaux au cours des deux dernières saisons, a rendu impossible aux pêcheurs d'en faire l'acquittement avant leur complète usure, de sorte qu'il était de leur intérêt de les remettre à la fabrique à la fin de la saison.

La pêche est de courte durée, et à moins d'une montée extraordinaire de poisson, les quantités capturées par chaque pêcheur ne lui suffisent pas pour l'encourager à se rendre possesseur de son matériel. C'est ainsi que le nombre moyen de sockeyes capturé par les pêcheurs à Rivers Inlet a été de 800, et que le prix payé aux pêcheurs indépendants s'est élevé à 22½ sous par poisson, et à ceux à l'emploi des fabriques de 15 sous par unité. Toutefois, comme je l'ai fait remarquer précédemment, un très petit nombre se sont prévalus de la hausse des prix, la plupart préférant régler leurs comptes comme pêcheurs engagés par la fabrique à 15 sous par poisson, et pouvoir ainsi remettre leurs bateaux et leurs filets aux manufacturiers.

Un nouveau procédé employé pour la pêche du saumon consiste dans la ligne traînante, procédé qui se répand rapidement par toute la province, et qu'on considère comme un moyen naturel, licite et agréable de capturer le saumon. La pêche à la ligne traînante ne tombe pas sous le système de licences, mais on estime qu'environ 500 personnes se sont livrés à ce mode de pêche dans la partie nord de la province, et même on cite certains cas où des pêcheurs ont réalisé jusqu'à $2,500, grâce à ce procédé de pêche, dans un court laps de temps.

Le matériel nécessaire pour cette sorte de pêche coûte peu. L'exploiteur n'ayant qu'à se pourvoir d'un bateau et de quelques lignes traînantes munies de cuillers confectionnées, dans bien des cas, par les pêcheurs eux-mêmes. Il n'y a assurément que le saumon de printemps et le coho qu'on capture par ce moyen, mais grâce à la hausse des prix payés pour le saumon de printemps et à la somme de 45 sous par poisson exigée, dans le nord, l'année dernière pour le coho, on peut facilement se rendre compte des bénéfiecs résultant de ce procédé.

Il ne faut cependant pas perdre de vue que cela réduit d'autant la montée du poisson, car le saumon de printemps se dirigeant vers la rivière Skeena doit éviter la ligne traînante et les filets à mailler, avant de pouvoir atteindre les frayères.

Jusqu'à présent la pêche à la ligne traînante a pu se faire sans licence, et sans l'entrave d'un temps prohibé hebdomadaire. On a cependant apporté des modifications à cet état de choses, et on exige maintenant un droit de licence de $1 avec observation de la période prohibée hebdomadaire.

On fait sur une grande échelle la pêche à la ligne traînante, au large de l'île Langara, où on prétend pêcher un saumon de printemps différent de celui des rivières Naas et Skeena. On dit aussi que l'habitat naturel de cette variété est formé des rivières situées plus au nord, soit Anuk, Stikine ou Taku. Quoiqu'il en soit de ces assertions, il n'y a pas de doute que les saumons pris dans les environs du canal Wark aient une tendance à remonter les rivières Skeena et Naas. En preuve j'ai vu des hameçons enlevés à des saumons de printemps capturés dans des filets à mailler dans la rivière Skeena.

Un fait digne de remarque est la réduction des quantités de saumon salé au sel sec, dont la production a fléchi de 134,000 quintaux qu'elle était en 1912-13 à 13,913

quintaux en 1916-17. On explique cet abaissement par l'accroissement de la valeur commerciale du saumon d'automne pour des fins de mise en conserves. L'accroissement de la demande d'aliments de tous genres a créé un marché pour ces poissons d'automne, ce dont les pêcheurs et les fabricants ont bénéficié. La hausse des prix a presque entièrement arrêté l'exportation du saumon d'automne à l'état salé vers l'Orient.

Les quantités totales de saumon transporté frais aux Etats-Unis se sont élevées à 213,744 quintaux, fait qu'il faut regretter, parce que la mise en conserves de cette variété de saumon aurait contribué à élever la production totale de la province.

Il ne faut pas oublier cependant que les fabricants américains possèdent leur marché central dans les Etats du sud, où on consomme de grandes quantités d'espèces de saumon de valeur alimentaire inférieure, et comme il n'existe pas de droit sur le poisson frais comme sur l'article fabriqué, les négociants américains sont en mesure de payer aux pêcheurs un taux plus élevé que le commerçant canadien.

La mise en conserves du sockeye pour cette province s'est maintenue à l'état normal, bien qu'il convienne d'ajouter que les quantités augmentées d'espèces inférieures préparées en boîtes, tendent à donner à la mise en conserves d'automne, une valeur commerciale inférieure au passé. Il ne serait cependant pas juste d'affirmer que le saumon sockeye diminue graduellement dans l'ensemble. Il est nécessaire de se souvenir que les conditions climatériques affectent la mise en exploitation des filets, mais en même temps il faut bien avouer que la montée du saumon a été inférieure l'année dernière aux années passées.

En matière de consolation on a appris des vieux indiens que même au début de l'industrie de la pêche, semblables conditions se sont produites de temps à autre.

Le sockeye, au point de vue commercial, est un poisson d'une haute valeur, tant au point de vue de ses qualités alimentaires que des prix payés pour son produit mis en conserves. Il faut donc empêcher que cette importante source de revenus ne disparaisse du pays. La conservation non seulement du sockeye, mais des autres espèces de poissons indigènes à cette côte, dépend d'une réglementation appropriée, et rien ne devrait entraver la mise en vigueur de règlements sévères s'ils deviennent nécessaires pour assurer le repeuplement et la conservation du saumon sur cette côte. Il faut s'attendre évidemment à ce que de telles mesures soulèvent les protestations de ceux qui sont engagés dans cette industrie, si elles ont l'heur d'abaisser le rendement des pêcheries, mais il appartient au gouvernement d'assurer la conservation de ces vastes ressources, et en sa qualité de gardien du bien public, il ne doit rien épargner en vue d'empêcher toute exploitation tendant à dépeupler ces pêcheries.

FLÉTAN.

Par comparaison avec 1915-16 on remarque encore une diminution dans les quantités débarquées par les bateaux de pêche canadiens. En 1915-16 la statistique a donné 194,896 quintaux, par comparaison à 123,062 quintaux pour l'année sous revue. Mais en raison de la hausse des prix payés pour le flétan, la valeur totale indique une augmentation de $54,380 par rapport à l'année dernière.

Comme je l'ai fait observer dans mon rapport de l'exercice précédent, les pêcheries du flétan diminuent graduellement, bien que l'exploitation en soit exécutée plus énergiquement d'année en année. Les prix se sont élevés à un chiffre exagéré, à la fin de mars, jusqu'à atteindre 17¾ cents par livre pour le produit de première qualité. Les quantités de flétan débarqué des navires américains se sont chiffrées par 135,617 quintaux, tant soit peu moins que l'année dernière. Ces bateaux de pêche ont aussi débarqué pour 3,491 quintaux d'autres espèces de poisson. Le nombre total des navires à flétan américains faisant escale aux ports de la Colombie-Britannique a été de 149. Ils ont effectué en tout 720 escales. Leur tonnage a été de 3,349 tonnes, et l'équipage s'est élevé à 1,149 hommes. Les quantités totales de flétan américain débarqué à Prince-Rupert ont été de 126,783, et par les bateaux de pêche canadiens durant la même période de 68,773.

Dans mon rapport de l'année dernière j'ai fait allusion aux bénéfices dont avait joui la province d'une façon générale, par suite de la concession faite aux navires américains, en ce qui regarde le privilège d'acheter de la boitte et des approvisionnements aux ports de la Colombie-Britannique, et de débarquer leur poisson pour l'expédition en entrepôt par chemins de fer canadiens. L'année dernière cette pratique a été modifiée en vue de permettre d'expédier le poisson en entrepôt par navires aux ports américains. Ce changement a été accompli avec sagesse, et les résultats l'ont démontré, parce que malgré la diminution constante des pêcheries de flétan, la quantité débarquée de flétan capturé dans les pêcheries américaines cette année, dans le ports de la Colombie-Anglaise, n'a fléchi que de 25 quintaux sur l'année dernière, ce qui indique que les pêcheurs américains se rendent compte des avantages résultant de l'usage des ports canadiens.

Au sujet du flétan, il ne faut pas oublier que certaines qualités de ce produit sont mieux appropriées au transport sur une longue distance que d'autres de la même espèce, et que tout comme pour d'autres produits alimentaires, certains marchés exigent une qualité particulière: c'est ainsi que les marchés de Chicago, Boston, New-York demandent des poissons de taille moyenne, ce qui fait qu'environ 40 pour 100 du rendement d'un bateau de pêche peut leur être expédié, cependant que le gros flétan qui pèse au-dessus de 80 livres et le jeune flétan qui pèse moins de 10 livres se vendent très bien sur les marchés des Etats de l'ouest et du centre et sur le marché local. L'expédition vers neuf de ces Etats peut s'effectuer avec plus d'avantage par navires que par chemins de fer canadiens.

Ces modifications ont paré à un obstacle sérieux au transport maritime dans les ports de la Colombie-Anglaise, et les pêcheurs américains sont maintenant en mesure de disposer de leur pêche à un port de la Colombie-Anglaise au meilleur bénéfice possible. C'est si bien le cas que 349,100 livres d'autres poissons, en plus du flétan, furent débarquées durant l'année.

Quand les conditions climatériques sont favorables, il faut comparativement peu de temps aux pêcheurs pour opérer un bon chargement, mais comme les bateaux s'en vont maintenant vers les pêcheries situées plus au nord, la distance plus considérable de ces pêcheries à Seattle, enlève aux équipages les avantages de la récolte de poisson abondante qu'ils auraient été en mesure de se procurer pendant le temps consacré au transport. L'avantage de posséder un marché à Prince-Rupert a cependant abrégé ce trajet.

L'élan donné aux pêcheries en haute mer a considérablement relevé la condition des pêcheurs canadiens. On a formé une nouvelle compagnie pour la manutention du poisson. Un grand nombre de sociétés importantes américaines se sont établies dans la province, de sorte que les pêcheurs canadiens découvrent en tout temps un marché approprié, où grâce à la concurrence exercée par les différents négociants, ils reçoivent des prix jusqu'ici ignorés pour le produit de leur travail. Les conditions anormales actuelles ont sans doute contribué à l'offre de prix exagérés, mais l'avenir des pêcheurs de la Colombie-Anglaise s'ouvre plus brillant que jamais.

De plus grandes quantités de poisson américain ont été expédiées par voie du Grand-Tronc-Pacifique; plus de 500 fourgons de poisson ayant quitté Prince-Rupert la dernière saison. La ville de Prince-Rupert étant le terminus ouest du Grand-Tronc-Pacifique a naturellement bénéficié dans une plus grande étendue que tout autre centre, du fait du développement de l'industrie de la pêche, ce qui a, plus que toute autre cause, contribué à établir Prince-Rupert sur une base commerciale solide. La manutention et l'expédition de grandes quantités de poisson, donnent de l'emploi à plusieurs personnes aux quais, aux poissonneries et aux entrepôts frigorifiques, tout en étant une source considérable de recettes pour les chemins de fer, et par suite, une augmentation de la main-d'œuvre. L'approvisionnement et la réfrigération de la boitte, de même que la fabrication de la glace, constituent aussi deux branches qui se développent et s'accroissent sans cesse en importance. L'aménagement d'un

bateau de pêche à flétan exige plus de matériel qu'on le suppose généralement, et bien que les tempêtes qui peuvent survenir lors de tel voyage soient susceptibles de faire monter considérablement les dépenses nécessaires à effectuer au port, à cause de la perte du matériel, on estime à $1,500 le coût moyen des approvisionnements, du combustible, etc., nécessaire pour chaque voyage fait par un bateau portant cinq doris. Toutefois ce chiffre est susceptible de s'élever considérablement plus haut.

En raison du nombre des bateaux qui font escale à Prince-Rupert, on peut facilement comprendre que le commerce général de la ville progresse considérablement. En plus les pêcheurs dépensent largement, et au cours de l'hiver dernier, ils ont reçu des gages considérables en retour de leur travail. Dans certains cas les recettes par homme ont dépassé $400 pour un voyage ne dépassant pas une durée de 15 jours.

Les efforts accomplis pour encourager les pêcheries de la Colombie-Anglaise et qui se sont exprimés par tant de bénéfices, ont contribué à l'avancement commercial du Canada, mais il serait faux de penser qu'ils ont été exécutés au détriment de nos voisins. A ce sujet qu'il me soit permis de citer le passage suivant que j'extrais d'une petition envoyée à la Chambre des Représentants à Washington par les pêcheurs de la flotte du flétan du Pacifique-Nord et par d'autres intéressés:—

> " Grâce à l'esprit de démocratie dont font preuve les législateurs du Canada, on y voit édicté des lois d'une grande largesse, en vue de venir en aide aux colons du territoire canadien qui en vainquant la sauvagerie travaillent à l'avancement de la civilisation et à l'établissement du commerce sur des bases solides, en pays nouveau.
>
> " Le travail de nos voisins d'Alaska a ouvert une nouvelle route au marché pour les produits de pêche, par la construction du Grand-Tronc-Pacifique. Grâce au tracé intelligent de ce chemin on s'épargne des frais, et on peut opérer plus rapidement par rail le transport du flétan et du saumon frais capturés dans les pêcheries de l'océan Pacifique-Nord vers les différents marchés du monde.
>
> " Ce chemin de fer a donné lieu à une concurrence active et a accru la production de la flotte de pêche de l'Alaska dans la partie sud-est, où la production demeurait stagnante. C'est aussi grâce à cette nouvelle route que la vie des pêcheurs, habitant le long de la côte du Pacifique-Nord, devient plus indépendante et plus prospère chaque jour, en même temps que leur nombre augmente sans cesse."

De Prince-Rupert les expéditions en entrepôt se sont réparties comme suit: par chemin de fer, 10,772,543 livres, et par bateau à Seattle, 257,750 livres. Le montant le plus élevé de poisson expédié par chemin de fer s'est effectué au cours du mois d'août quand 1,510,966 livres furent expédiées.

La Société "Canadian Fish and Cold Storage" de Prince-Rupert, a équipé son plus grand navire à flétan en février 1917 sous forme de chalutier. Elle a surtout porté son exploitation dans le détroit d'Hécate, et aussi au large de l'extrémité nord de l'archipel de la Reine-Charlotte; elle accomplissait ainsi une expérience nouvelle, mais au cours des huit brefs voyages accomplis en février et mars, elle a pu se procurer plus de 300,380 livres de poisson comestible. Bien que le chalutage ne puisse s'effectuer que là où le fond est propice et que ce vaisseau ne se destinait réellement qu'à l'exploration, il serait bien de se rappeler des conséquences résultant de l'opération des chalutiers à bouts dehors dans les frayères.

On ne saurait terminer l'étude des pêcheries du flétan sans parler de la boitte. Cette question assume de nos jours un caractère d'une grande acuité qui peut aller s'accentuant dans l'avenir. Le hareng forme sans aucun doute l'élément principal de la boitte pour la pêche du flétan, et il est nécessaire de s'assurer un approvisionnement de ce poisson pour le bénéfice de l'industrie. Si on pouvait toujours avoir de la boitte de hareng en sa possession, on réduirait, dans une grande mesure, la demande faite pour les autres variétés de poisson, telles que le saumon. Même parmi les pêcheurs de flétan,

il y a opinion variante quant à l'efficacité du saumon comme boitte, et il reste encore à prouver que la boitte commune ne convient pas tout autant aux besoins, que les espèces les plus recherchées du saumon. Si on pouvait se procurer du hareng de première qualité, il n'existerait pas une aussi grande demande de la part des pêcheurs de flétan pour la boitte de saumon. Toutefois, les pêcheurs de flétan expérimentés affirment que pour environ six semaines au cours des mois de juillet et d'août, on a besoin de boitte de saumon. A l'appui de cette assertion on a donné des exemples où entre des lignes eschées avec de la boitte de saumon et d'autres avec de la boitte de hareng, pendant la période ci-haut désignée, les premières ont donné de beaucoup meilleurs résultats. La récolte du hareng est de brève durée, et il faut de toute nécessité améliorer et accroître les facilités de l'entreposage à froid, de façon à ce qu'on puisse être en état de conserver tout ce qu'on en récolte.

Au cours de la montée du hareng, il y a quelques semaines, les avantages de l'entreposage à froid n'ont pas correspondu aux besoins; il en est résulté que des quantités considérables de saumon se sont gaspillées. Le hareng ne pénètre pas dans le port de Prince-Rupert en une aussi grande abondance qu'il y a quelques années; sans doute les travaux de construction opérés dans la ville ont dû altérer la qualité de l'eau dans ce port. Le même état de choses s'est fait sentir au port de Vancouver, où, il y a quelques années, le hareng était abondant et où il ne se présente plus maintenant à cause, dans l'opinion générale, des égouts de la ville, de l'exploitation des usines, des grandes quantités d'huile et d'essence qui flotte sur l'eau, de l'usage d'innombrables bateaux à gazoline et de l'huile combustible dont se servent les vapeurs.

On a avancé que si ceux qui se livrent à la récolte de la boitte allaient plus au large pour pêcher le hareng, il ne se produirait pas d'encombrement aux entrepôts frigorifiques, mais il est évident qu'il faudrait ajouter de nouvelles dépenses dans l'équipement des barques de pêche pour se rendre en haute mer.

HARENG.

Ces pêcheries ont rendu 496,030 quintaux d'une valeur industrielle de $1,009,383. Les quantités débarquées s'élèvent à 28,578 quintaux en plus de 1915-16. L'augmentation en valeur est grandement attribuable à l'exploitation de la compagnie Wallace Fisheries, Uchucklesit, qui s'est livrée à la mise en boitte de cette variété, et qui en a fabriqué 35,487 caisses d'une valeur de $212,922.

A la fin de la saison, dans le sud de la province, il s'est produit une demande considérable de hareng pour des fins de boitte à cause de la montée très tardive de chaque espèce dans la partie nord de la province. Cette lenteur a même donné lieu de penser un certain temps que la montée ne se produirait pas du tout dans le nord.

On admet généralement qu'on devrait encourager l'usage des filets à mailler pour la pêche du hareng, attendu qu'on s'emparerait de poissons de taille plus élevée, aidant par là, dans certaine mesure, à stimuler l'industrie de la fabrication de ce poisson par méthode écossaise. Les dragues et les ablerets prennent pratiquement de toutes les tailles de hareng et quand il en est capturé de si grandes quantités, il y a grave danger d egaspillage, car les poissons de petite taille ne peuvent servir à autre chose qu'à faire de la boitte dont il est impossible à bien des endroits d'opérer la congélation.

MORUE.

Ce poisson a produit une augmentation digne de note, soit dans la quantité, soit dans la valeur industrielle. En 1915-16, la pêche totale a été de 35,870 quintaux par comparaison à 63,371 pour l'exercice courant. On explique une bonne partie de cette augmentation par le fait que les pêcheurs du flétan ont pris l'habitude d'embarquer toutes les espèces appartenant à la famille de la morue, et qui sont employées de différentes méthodes, soit à l'état frais ou fumé.

On a traité, en maintes occasions, de la question d'une saison fermée pour la morue, et cette réforme est devenu absolument nécessaire pour la conservation de ce poisson. Il est bon de faire observer qu'une grande partie de cette pêche se pratique dans les eaux abritées situées entre les îles Vancouver et la terre ferme où la pêche peut s'accomplir presque tous les jours de l'année. L'inspecteur Taylor recommande que la saison fermée s'étende du milieu de janvier à la fin de février, période au cours de laquelle fraient le plus grand nombre de ces poissons.

Le rapport du Bureau de Biologie concernant cette espèce fournira peut-être quelques conseils quant aux dates à fixer pour une saison fermée.

PHOQUES COMMUNS.

Ces mammifères ne cessent de constituer un grand danger spécialement en ce qui concerne les pêcheries du saumon dans le fleuve Fraser. La prime de $1 par peau ne semble pas présenter un encouragement suffisant aux pêcheurs pour les induire à prendre des moyens d'action énergiques. Il en serait différent si l'on pouvait se procurer le cadavre de chaque phoque tué, mais ils plongent immédiatement après avoir été atteints et on ne peut guère en obtenir qu'environ un sur cinq, ce qui fait que en vue du prix élevé des cartouches, $1 par peau de phoque défraie à peine les dépenses.

Au cours de l'année, on a payé des primes pour 785 phoque qui se sont répartis comme suit: 38 dans l'arrondissement n° 1, 495 dans l'arrondissement n° 2 et 252 dans l'arrondissement n° 3. Ce chiffre représente le nombre de phoques capturés, mais il n'y a pas de doute qu'il s'en est détruit bien davantage.

Les pêcheurs du fleuve Fraser se sont plaints très amèrement des dégâts et des pertes pécuniaires résultant des ravages commis par les phoques et j'ai vu nombre de beaux spécimens de saumon de printemps devenus absolument impropres à la consommation avant d'être retirés des filets. Ces mammifères augmentent rapidement dans le fleuve Fraser et leur nombre n'a guère été réduit au cours de l'année; dans tout l'arrondissement, on n'en a tué que 38.

Il devint donc absolument nécessaire d'adopter d'autres moyens d'extermination et avec cette fin en vue vos employés ont conçu l'idée de faire sauter à l'aide d'explosifs, certaines parties des bancs de sable à sec à marée basse. Bien que l'expérimentation se soit exécuté au cours de l'année financière actuelle, l'affaire a revêtu une si grande importance et les pêcheurs du fleuve Fraser s'y trouvent si directement concernés, que je juge convenable dans la circonstance d'insérer ici le rapport suivant préparé par l'ingénieur McHugh sur le résultat de ses expériences.

"Monsieur F. H. CUNNINGHAM,
Inspecteur en chef des pêcheries,
New-Westminster, C.-A.

Destruction des phoques communs.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que mardi le 24 avril, le département a pris les premières mesures tendant à l'établissement d'un procédé pour la destruction des phoques communs qui s'assemblent dans le fleuve Fraser, et qui, au cours des dernières années, ont causé tant de ravages à l'industrie de la pêche du saumon.

"On décida de procéder à la découverte systématique des bancs de sable les plus recherchés des phoques, et après plusieurs jours passés à une observation minutieuse des barres de sable situées à l'embouchure du fleuve Fraser, on en a découvert une qui semblait tout particulièrement être le lieu de prédilection d'un troupeau comprenant, en autant qu'il fût possible d'en faire le compte approximatif, environ 200 ou 300 phoques communs. Cet endroit est situé à

peu près mi-chemin entre la pointe Grey et le feu nord, établi sur le fleuve Fraser, et environ 2 milles au sud de la fabrique de Vancouver.

" Certaines de ces barres de sable deviennent à sec à chaque reflux de la marée, à l'exception de petits chenaux profonds et étroits entre elles qui ne se vident jamais. C'est sur les bords de ces chenaux que se tient la colonie, et au premier signe de danger les phoques se laissent glisser en eau profonde. L'expérience nous a enseigné qu'il est impossible de s'approcher de la colonie en deçà de ½ mille. Aux premières manifestations de danger les phoques se prennent de peur, et s'enfoncent immédiatement en eau profonde, alors qu'on ne voit plus rien si ce n'est un certain nombre de têtes dispersées sur une grande étendue. De nouvelles expériences ont démontré que même si on remuait à la pelle une partie du banc sur lequel ils s'assemblent, la marée suivante enlevait toute trace de ce travail, et que les phoques ne craignaient pas d'y revenir le jour suivant.

" Fort de ce renseignement, on décida de miner une certaine étendue, avec l'idée de détruire autant de phoques que possible, et d'effrayer les autres de façon à les chasser au loin. La partie du banc choisie pour l'opération du minage constituait une éminence à proximité du chenal ci-haut désigné. Cette hauteur avait environ 200 pieds de longueur sur 100 de largeur, et s'élevait probablement à un ou deux pieds au-dessus du reste du banc. Au retrait des eaux, ce devait être naturellement la première place occupée par les phoques comme lieu de repos, parce que la première s'était asséchée.

" Le mardi, 8 courant, cette étendue fut minée. On posa 14 mines contenant approximativement 14 livres de dynamite à 40 pour 100, et à basse congélation ainsi de la gélatine forcite. Huit de ces mines furent placées en ligne droite tout le long de la crête de l'élévation à 25 pieds l'une de l'autre, et les 6 autres furent dispersées sur les deux côtés de cette ligne centrale par disposition semi-circulaire, la plus grande distance du centre de la ligne étant de 50 pieds. De cette façon toute l'étendue de ce plateau fut couverte de mines. Comme récipients on se servit de bidons à pétrole, on y déposa l'explosif au fond, et on les appareilla de dispositifs électriques à explosion. On mélangea l'explosif de sable humide, et on le recouvrit d'une nouvelle couche de sable humide sur lequel on déposa un rang de pesants morceaux de ferraille. Ce dernier rang fut lui-même recouvert d'une couche de sable sur lequel on plaça une couche de papier goudronné, et aussi une couche de goudron; les fils électriques des dispositifs à explosion se concentrant vers le centre. Toutes ces mines furent reliées entre elles, puis on établit une ligne de raccordement des fils d'environ un demi-mille de longueur le long du chenal. On ancra cette ligne à une flotte, de façon à pouvoir la relever et la relier à une pile mise à cet endroit. Il y avait en tout 37 fils. Les mines furent déposées à une profondeur suffisante pour empêcher le flot montant de les emporter.

" Il fut arrêté que l'explosion aurait lieu le 9 courant, et on fit tous les préparatifs voulus à cette fin, mais après que les phoques se furent réunis au point culminant de la barre, ils furent tout à coup pris de frayeur pour quelque raison inconnue, et il fallut abandonner le travail pour ce jour-là, parce que c'est un fait bien connu qu'une fois retournés à l'eau les phoques ne reviennent jamais que le jour suivant.

" Le jeudi, 10 courant, on prit encore plus de précautions, et on ne permit l'usage que d'un seul bateau. Au moment propice on fit sauter les mines, et l'explosion réussit parfaitement. En arrivant sur les lieux, on a observé que l'explosion avait encore éte plus destructive qu'on ne s'y était attendu. Il est évident que plusieurs des phoques reposaient sur les mines mêmes, car leurs cadavres ont été réduits en pièces. On ne put découvrir de morceaux mesurant plus de deux pouces carrés. Ces dépouilles échouèrent sur les barres sur une

distance considérable par le reflux de la mer. On n'a pu trouver trace d'un cadavre entier, et bien que je n'oserais m'hasarder à évaluer le nombre des phoques massacrés ce jour-là par l'explosion, je ne crois pas m'avancer trop en affirmant que pratiquement tous les phoques postés dans le rayon effectif de l'explosion, soit dans l'eau soit sur terre, ont été exterminés.

" Cette expérimentation a produit des résultats avantageux dans ce cas-ci, et on peut la répéter indéfiniment. La dépense totale s'est élevée à $150 dont la majeure partie a été affectée à l'achat des fils qui seront encore d'usage plus tard.

" Dans une certaine mesure il faut regretter que le massacre des phoques ait été aussi complet, car on avait entretenu l'espoir de pouvoir se procurer au moins quelques-unes de leurs dépouilles en entier en vue d'expérimenter avec leurs peaux et leur graisse. Il n'y a pas de doute qu'il soit possible de commercialiser ces deux articles, et dans mon opinion, si on continue de se livrer à la destruction des phoques, il faudrait en venir à un procédé grâce auquel il serait possible de conserver autant de phoques que possible pour l'expérimentation.

" On se propose de faire localiser par les équipages des bateaux garde-pêche, les endroits sur les barres où les phoques vont se réfugier et de les faire sauter de temps à autre.

" La seule main-d'œuvre supplémentaire employée a été un mineur expert en explosifs pour en faire la manutention. Grâce à l'aide de l'équipage du *Swan* et de l'inspecteur adjoint Hallady, tous les autres travaux ont été faits par le personnel régulier.

Votre obéissant serviteur,

J. McHUGH,
Ingénieur des pêcheries.

PISCICULTURE.

La récolte des œufs au cours de l'automne 1916 s'est répartie comme suit: —

Ligne de partage des eaux du fleuve Fraser	51,963,376
Rivers Inlet	12,241,000
Rivière Skeena	10,362,000
Ile Vancouver	13,971,000

Comme la distribution des alevins n'était pas encore terminée le 31 mars, les renseignements à ce sujet figureront dans le prochain rapport annuel.

Il n'y a plus de doute que ce service a accompli un travail des plus efficaces, et qu'il contribue largement à la conservation du poisson. Quand on considère le nombre énorme de filets qu'ont à éviter les saumons reproducteurs dans leur montée vers leurs frayères, on s'étonne vraiment que cette espèce se maintienne au chiffre normal, et il devient évident à tous les intéressés dans l'industrie de la pêche que l'incubation artificielle des œufs aux piscifactures, là où les alevins se trouvent protégés contre les attaques de leurs ennemis naturels et contre les crues des eaux, en même temps que le grand pourcentage d'œufs qui y éclosent contribuent énormément au progrès de l'industrie de la pêche du saumon dans cette province. Les poissons œuvés sont l'objet d'attaques continuelles dans les eaux extérieures en raison du procédé de plus en plus répandu de pêcher à la ligne traînante, cependant que dans les eaux d'embouchure et dans celles du lit des rivières ils sont capturés par les filets et les seines. Même après avoir évité ces périls, et quand ils ont pratiquement atteint les frayères, ils ont encore à lutter contre les procédés de pêche employés par les indiens, qui eux aussi, attendent aux endroits voulus pour prendre leur part de poisson au moment où ils sont pratiquement sur le point de se reproduire.

Dans mon rapport de l'année dernière j'ai fait allusion à l'importance et à la valeur toujours croissantes de l'industrie de la pêche, en insistant pour que le gouverne-

ment prenne des mesures efficaces, en vue de protéger les saumons contre les dangers qu'ils courent à l'époque où ils sont presqu'en état de frayer et où ils atteignent les lieux de reproduction. L'année dernière on n'a observé aucune amélioration à ce sujet par rapport aux autres années, et tout ce que je puis ajouter ici c'est que la direction des affaires indiennes et la direction des pêcheries devront s'entendre pour découvrir quelqu'autre moyen de pourvoir les indiens de poisson en leur permettant, par exemple, de pêcher dans les eaux de marée pendant la saison de pêche commerciale. D'après la coutume actuelle, les Indiens descendent vers le fleuve Fraser, prennent leur part de poisson et les pourchassent jusqu'à la source de ce cours d'eau.

INSPECTION DES FABRIQUES.

On n'a pas encore fait l'adoption finale des règlements proposés en vertu de la loi concernant l'inspection des viandes et des produits alimentaires en conserves.

Au cours de l'année 1916 il y avait un inspecteur de fabriques sur le fleuve Fraser et un autre sur l'île Vancouver, tandis que les fabriques de l'arrondissement nord étaient visitées par les gardes-pêche réguliers.

On a recueilli un grand nombre d'idées et de propositions de toutes les personnes intéressées dans l'amélioration des conditions sanitaires du poisson et de sa manutention à la fabrique, et on espère qu'en vue de tous ces renseignements on parviendra à édicter des règlements avantageux et aux consommateurs et aux fabricants.

J'ai le regret d'avoir à vous faire connaître que les deux inspecteurs de fabriques Ternan et Broder sont morts depuis mon dernier rapport, et il est de mon devoir de leur attribuer un témoignage d'estime pour les services efficaces qu'ils ont tous deux accomplis dans l'exercice de leurs fonctions au cours de toute la durée de leur travail.

BALEINES.

On a exploité trois postes de baleiniers et capturé 403 baleines au cours de l'année. La valeur commerciale des produits manufacturés s'est élevée à $318,015. Le nombre des baleines capturées en 1915-16 a été de 229, soit une augmentation de 174 pour l'année courante.

PHOQUES A FOURRURE.

On observe un fléchissement dans le nombre de phoques à fourrure capturés cette année par comparaison à l'année précédente, 159 contre 439 en 1915-16, soit une diminution de 280 phoques.

OBSTACLES ET OBSTRUCTIONS.

Le travail de l'enlèvement des obstacles à la montée du poisson dans les rivières de cette province s'opère sous la direction de l'ingénieur J. McHugh. Ce travail constitue un élément des plus importants au succès des opérations de l'élevage artificiel, et s'accomplit en vue d'assurer le repeuplement des espèces. Les conditions économiques en ont quelque peu retardé l'exécution au cours de l'année dernière, parce qu'on a découvert des obstructions dans des criques et des rivières isolées, où il n'y a ni main-d'œuvre ni matériel. Cependant, on a fait de nouveaux travaux d'amélioration, et les pêcheurs aussi bien que les fabricants attachent beaucoup d'importance à ce service.

Je vous ferais observer que les marchands de bois sont, en bien des cas, responsables des entassements de troncs d'arbres qu'on observe dans certains cours d'eau. Une fois les opérations du flottage accomplies, ils quittent le pays sans prendre la peine, en premier lieu, de curer la rivière du bois fondrier ou de désentasser les branchages provenant de l'émondage. Ces deux éléments forment le fond d'un barrage qui, après un certain temps, devient, en bien des cas, infranchissable au poisson excepté à certains niveaux de la rivière, et même là encore au prix de grandes difficultés pour eux.

On trouvera annexé ici le rapport de l'ingénieur sur les travaux accomplis au cours de l'année.

CAPITAL ENGAGÉ ET PERSONNES EMPLOYÉES.

Le montant total des capitaux engagés dans l'industrie de la pêche s'élève à $10,369,798, soit une augmentation de $1,227,883 par rapport à l'année précédente.

On évalue à 18,435 le nombre des personnes employées dans l'industrie, ce qui représente une augmentation de 615 pour l'année sous-revue.

On répartit comme suit les montants des capitaux engagés, et le nombre des personnes employées :—

	Capitaux engagés.	Personnes employées.
Arrondissement n° 1	$2,997,915	6,943
" n° 2	5,042,309	7,876
" n° 3	2,331,079	3,536

LICENCES.

Le nombre total des licences délivrées s'est élevé à 5,311 dont 4,605 étaient des licences de filet à mailler pour saumon. On a présenté aussi plusieurs demandes pour des licences de drague et d'ableret à saumon auxquelles il a été impossible de faire droit, parce que dans la plupart des étendues d'eau, où l'on désirait faire cette pêche, la montée du saumon n'est pas assez abondante, pour qu'on y autorise la pêche sur une plus grande échelle.

Il faut bien faire comprendre au public que le moyen de conserver nos ressources poissonnières est d'en empêcher la surexploitation. Bien qu'un postulant en licence puisse honnêtement penser que le poisson est abondant dans le district où il désire faire la pêche, il néglige souvent de se pénétrer de la nécessité qu'il y a pour les frayères d'être bien ensemencées d'œufs pour maintenir l'approvisionnement de poisson voulu, et que toute négligence à pourvoir à cette exigence produit les effets les plus désastreux.

Le relèvement des prix et les bénéfices en résultant ont induit plusieurs personnes à demander la faveur d'une licence. En général ces gens exerçaient une autre profession, et étaient peu au courant de l'industrie de la pêche au point de vue commercial, cependant qu'il est nécessaire qu'un licencié fasse la pêche d'une façon raisonnée tout comme il en est pour les autres branches d'industrie. Autrement il ne nous sera jamais possible de fonder sur cette côte une industrie de pêche prospère. Je suis heureux d'affirmer toutefois qu'on observe une amélioration considérable à cet égard, et que la majorité de ceux qui s'adonnent à la pêche, le font avec l'intention de l'exercer d'une façon permanente. Dans le cas contraire les lois de pêche actuelle nous autorisent à canceller les licences.

Ci-après figure la liste détaillée des licences délivrées dans les nombreux districts au cours de l'année :—

Licences	Districts. N° 1.	N° 2.	N° 3.
Licences de filet à mailler pour saumon	2,240	2,133	232
" de filet à piège pour saumon	....	2	8
" d'ableret pour saumon	....	22	58
" de drague pour saumon	....	79	36
" de filet à mailler pour hareng	20	....	133
" de drague pour hareng	2	2	2
" d'ableret pour hareng	....	9	15
" d'éperlan	22	....	....
" d'esturgeon	5	....	....
" de crabe	22	2	1
" d'oulachon	15	....	....
" diverses	41	1	58
" de baleine	....	1	....
" de morue	....	....	56
" de chien de mer	....	....	12
" d'usines pour engrais	....	....	3
" de fabriques de saumon	21	41	17
Total	2,388	2,292	631

La nationalité de ceux qui exploitent des filets à saumon se répartit comme suit:—

Blancs	1,257
Indiens	842
Japonais	2,506

Le nombre des indiens employés dans l'industrie de la pêche est considérable, et il y avait cette année 1,684 pêcheurs et 2,630 personnes employées dans les fabriques, soit un total de 4,306 qui retirent des bénéfices de cette industrie.

BUREAU CONSULTATIF.

Depuis la fondation du bureau consultatif, je n'ai jamais négligé l'occasion d'en vanter l'utilité. Il nous rend en mesure de traiter librement et longuement des différents sujets se rapportant à l'industrie de la pêche de cette province, ce qui n'est pas toujours possible de faire par correspondance; dans l'ensemble, les décisions rendues, bien qu'elles n'aient pas toujours eu l'heur de plaire à ceux engagés dans l'industrie, n'ont eu toutes qu'un but: le développement et en même temps la conservation des pêcheries. Il n'y a pas de sujet sur lequel il est si difficile de s'entendre que celui relatif aux règlements de pêche, parce qu'il est de la nature même de ces règlements de frapper plus durement une localité qu'une autre, ce qui fait que les exploiteurs, dont le commerce est plus gravement atteint, lancent tout de suite des objections. Toutefois tous doivent se souvenir que le but de toute réglementation est d'aider à la majorité, et doit tendre à la préservation des pêcheries pour les générations futures.

Mon confrère du bureau, M. D. N. McIntyre, sous-commissaire général des Pêcheries, nous a grandement aidé dans nos assemblées, mais il a maintenant revêtu l'uniforme militaire et fait le service de son pays en Europe.

Je répète de nouveau l'énoncé de mon dernier rapport, à savoir que l'industrie de la pêche de cette province bénéficierait beaucoup d'une assemblée du bureau tenue sur cette côte, car semblable démarche accorderait aux intéressés la faculté d'émettre leurs opinions sur l'industrie de la pêche, et rendrait de grands services et aux membres du bureau consultatif et aux personnes intéressées dans la pêche.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Au cours de la saison de pêche j'ai visité pratiquement toutes les pêcheries du nord à l'exception de la rivière Naas. Sans exception, j'ai constaté que les fabriques sont aménagées selon toutes les exigences voulues de l'hygiène, et qu'on faisait tout au possible pour mettre le poisson en boîtes d'après les procédés les plus modernes. On fait maintenant usage des boîtes sanitaires dans le plus grand nombre des établissements. On accorde une attention toute spéciale au nettoyage du poisson et de tous les ustensiles employés. On a l'habitude de répandre du sel sur les tables et sur les parquets après la journée de travail. Le public peut conséquemment être assuré que quand il consomme du saumon canadien en boîtes, il mange là un des meilleurs produits alimentaires fabriqués d'après les méthodes les plus saines et les plus modernes.

Je suis heureux de vous faire connaître qu'un grand nombre des employés du service des pêcheries et de la pisciculture de cette province n'ont pas oublié leurs devoirs envers l'Empire au cours de l'année dernière. 38 des officiers du département se sont enrôlés, et servent maintenant leur patrie au delà des mers.

Au bureau-chef le travail augmente d'année en année. Je ne puis trop me louer de la façon satisfaisante dont le personnel du bureau, les inspecteurs des pêcheries et tous les autres officiers de pêche ont rempli leurs devoirs. Il appartient aux inspecteurs d'exercer la surveillance de leur arrondissement d'une façon juste et impartiale, et je ne crois pas me tromper en affirmant qu'on y a parfaitement réussi.

Il me fait aussi plaisir de vous apprendre que les officiers ont répondu généreusement à l'appel du Fonds Patriotique.

En terminant, laissez-moi ajouter que toutes questions se rapportant à l'avancement des pêcheries ont fait l'objet d'une étude soignée, soit au bureau central à Ottawa, soit sur nos lieux et bien que les décisions rendues n'aient pas toujours reçu l'approbation des intéressés, elles n'ont cessé néanmoins de tendre au progrès, à la protection et à l'amélioration des conditions de l'industrie de la pêche dans nos régions.

Votre obéissant serviteur,

F. H. CUNNINGHAM,
Inspecteur en chef des pêcheries.

RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE L'ARRONDISSEMENT N° 1.

A monsieur l'inspecteur en chef des pêcheries,
New-Westminster, C.-A.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer, sous ce pli, mon rapport avec l'état-statistique de l'arrondissement n° 1 de la Colombie-Anglaise pour l'exercice financier clos le 31 mars 1917.

La valeur totale industrielle de la pêche dans ce district s'élève à $3,366,652, soit une diminution de $1,142,990 par rapport à l'année dernière. Ce fléchissement s'explique en grande partie par la diminution de la mise en conserves du saumon.

Cette année, comme vous le savez, a été celle de la plus petite montée du cycle de quatre ans pour le fleuve Fraser. Il vaut la peine de remarquer, cependant, que bien que les quantités de saumon capturé et débarqué à l'état frais soient de beaucoup inférieures à celles d'il y a quatre ans, ce produit a cependant assumé des prix beaucoup plus élevés. Cette remarque s'applique surtout au produit d'exportation. En 1912-13 de grandes quantités de saumon-chien furent expédiées en Orient, salé au sel sec, le produit brut ne donnant ici que des prix comparativement faibles. Cette saison la majeure partie de la pêche du saumon-chien, aussi bien que celle du coho, fut exportée aux Etats-Unis pour y être mis en conserve, et a fourni des taux encore plus rémunérateurs.

Vous observerez, d'après les chiffres suivants, qu'il y a un fléchissement constant dans la mise en conserve totale du saumon à partir de 1912-13:

Mise en boîtes de 1912-13	173,921	caisses.
" " 1916-17	106,440	"
Soit une diminution de	67,481	"

Si cependant les 21 fabriques canadiennes en exploitation dans cet arrondissement avaient mis en boîte la pêche totale de toutes les espèces, y compris les 99,456 quintaux exportés aux Etats-Unis, la mise en conserve totale se serait chiffrée par 224,840 caisses, soit une augmentation de 50,919 caisses par rapport aux opérations de 1912-13.

En ce qui concerne les quantités employées à l'état frais, je vous ferais observer qu'en raison des conditions économiques actuelles, l'augmentation de cette année par rapport à 1912-13 est digne de note, comme le tableau suivant l'indique:

Employé à l'état frais (y compris l'exportation aux Etats-Etats, 1916-17)	145,981	caisses.
Employé à l'état frais (y compris l'exportation aux Etats-Unis, 1916-17)	56,970	"
Augmentation	89,011	"

La montée du saumon de printemps cette année, pour une cause ou pour une autre, a été bien au-dessous de la moyenne, et la même observation s'applique au sockye qui, j'ai le regret d'en faire rapport, disparaît rapidement. Ceci est sans nul doute attribuable au dédale inextricable de pièges tendus dans le passage Puget que les saumons doivent traverser avant d'atteindre le fleuve Fraser, leur frayère naturelle.

Vous observerez qu'il y a une diminution de 39,223 quintaux dans les quantités exportées aux Etats-Unis cette année, par comparaison à 1915-16. Cet état de choses est sans nul doute dû au fait que l'année sous-revue n'en était pas une pour la montée du saumon à bosse. S'il n'avait pas existé de doute sur les succès de la pêche, les négociants américains se seraient emparés de tout le poisson disponible. Cette année le prolongement de la saison ouverte pour l'emploi des filets à sockeye, soit du 30 septembre au 31 octobre, a donné de bons résultats et aux pêcheurs et aux négociants. Bien que la pêche se soit composée en très grande partie de coho, j'ai pu constater, d'après inspection personnelle des frayères, que ces dernières ont été bien ensemencées de cette espèce, de sorte que tout en bénéficiant aux intéressés, cette prolongation n'a pas nui à la fertilisation des frayères.

FLÉTAN.

La pêche du flétan, figurant dans ce rapport, s'est toute faite dans l'arrondissement n° 2 et en pleine mer. On y a débarqué, au cours de l'année, 46,297 quintaux, soit une diminution de 20,016 quintaux par rapport à l'année précédente. On rend compte de ce fait par le fléchissement général observé dans cette pêche cette saison. La valeur industrielle du flétan s'est maintenue élevée au cours de toute l'année.

HARENG.

On a observé un accroissement dans le commerce du hareng par rapport à l'année écoulée. Cette augmentation se chiffre par 13,039 quintaux. Ce poisson s'est beaucoup consommé à l'état frais et fumé, et s'est vendu sur les lieux; comme le hareng pris dans les eaux de l'arrondissement n° 1 est de taille plus considérable et de meilleure qualité alimentaire que la moyenne des autres parties de la province, il a suscité des prix élevés toute l'année, soit 3½ cents la livre pour le poisson débarqué aux quais.

Comme vous le savez les harengs qui viennent frayer dans ce district sont protégés à la fermeture de la pêche dans toutes les étendues d'eau, où on observe du hareng à l'approche de la ponte.

ÉPERLAN.

La pêche de l'éperlan a considérablement fléchi par rapport à l'année dernière. On se rend compte de cet état de choses par le fait que comparativement peu d'individus de cette variété pénètrent de nos jours dans la baie English et dans la baie Burrard, cependant que dans les années précédentes ces deux étendues d'eau constituaient les meilleures pêcheries et frayères du district. Ces conditions sont regrettables, mais elles sont sans doute causées par l'exploitation des raffineries d'huile, des moulins, et autres établissements industriels établis dans leur voisinage et d'où il s'échappe constamment des substances nuisibles et délétères. Ces poissons constituent une excellente nourriture et sont en grande demande; au cours de l'année on en a importé de grandes quantités des Etats-Unis pour l'approvisionnement du marché local.

Conséquemment en vue de repeupler et de conserver ces pêcheries, je recommande fortement l'établissement d'une saison fermée s'étendant du 16 juin au 31 août, ces deux jours compris. Les pêcheurs et les négociants en reconnaissent la nécessité et favorisent son adoption.

AUTRES VARIÉTÉS.

En ce qui concerne les autres variétés de poisson non spécialement mentionnées, on remarque une légère augmentation sur l'année dernière, ce que j'attribue à l'accroissement qu'on observe dans la demande de ces poissons par les classes pauvres. J'ai déjà prêché l'encouragement de la pêche de ces variétés par tous les moyens à notre portée, et je viens réitérer les observations que j'ai faites la saison dernière à ce sujet.

SOUS-PRODUITS.

La Compagnie "Canada Fish Products, Ltd.", a de nouveau exploité son usine d'engrais à Ladner cette saison, en se servant comme matière première de toutes les issues provenant des fabriques situées le long du fleuve Fraser, et elle a très bien réussi dans son œuvre.

Ci-après figure un état du rendement de l'usine:—

Huile, 10,362 gallons à 50 cents	$ 5,181
Engrais, 167 tonnes à $31.85	5,319
Valeur totale	$10,500

PHOQUES COMMUNS.

Les dégâts commis par ces mammifères continuent toujours de se produire, et les pertes éprouvées par les pêcheurs expliquent suffisamment les plaintes amères qu'on reçoit de temps en temps. Bien que les mesures, adoptées par le département pour obvier à ce grave inconvénient par la délivrance d'une prime, soient en général assez bien vues, il est malheureux qu'on n'en ait accordé que pour 38 phoques tués dans le district n° 1. Il n'y a pas de doute que les dégâts provenant des ravages de ces animaux n'affectent très gravement les pêcheurs, pris individuellement, mais il ne faut pas oublier qu'ils constituent aussi un très grand danger à la pêche en général.

Bien que je m'accorde à dire, après l'assertion si souvent répétée, que les pêcheurs pourraient, dans leur propre intérêt, montrer un peu plus d'activité dans la destruction de ces animaux nuisibles, il faut bien aussi ajouter que la tâche n'en incombe pas moins aux fabricants dont les pertes doivent au moins égaler celles endurées par les pêcheurs.

Quand j'ai fait rapport de cette question les années précédentes, j'ai conseillé qu'on expérimente au moyen d'explosifs aux endroits où les phoques s'assemblent au cours de la saison de reproduction, et je suis toujours confiant que les efforts tendant dans cette direction seront productifs de bons résultats, et que les sommes dépensées justifieront amplement les avantages reçus.

INDIENS.

En ce qui concerne la question d'accorder aux indiens la permission de capturer du poisson pour des fins alimentaires, en amont des frontières commerciales, je ne puis que répéter mes affirmations précédentes, à savoir qu'en raison des grandes quantités de saumon capturé par ces populations, et du fait qu'on a trouvé impossible de mettre en vigueur les règlements de pêche en vertu desquels il leur est permis d'exercer leur métier, il serait, à l'avantage de l'industrie, d'interdire absolument aux indiens de prendre du saumon dans aucun endroit ou par aucun moyen, si ce n'est en vertu d'une licence commerciale pour saumon, et dans les eaux ouvertes à la pêche commerciale.

A mon avis le gouvernement du Canada ferait mieux de donner à ces tribus une compensation en échange de ce privilège de pêche que de permettre les abus actuels de se perpétrer davantage. Cette compensation pourrait prendre la forme d'un cadeau en produits alimentaires et en vêtements que leur distribueraient les fonctionnaires

de la direction des affaires indiennes, et bien que, pendant un certain temps, il puisse se manifester du mécontentement parmi eux, surtout parmi les plus âgés des tribus, cette mauvaise impression s'effacerait peu à peu, et la condition matérielle des Indiens en serait de beaucoup améliorée, sans compter qu'on éviterait ce massacre intolérable des saumons reproducteurs dans les plus grandes frayères de la province.

Je recommande qu'on étudie ce moyen d'action qui est, selon moi, un des mieux appropriés pour conserver l'industrie maîtresse de la province.

PERTES DE VIE ET DE MATÉRIEL.

J'ai le regret d'avoir à vous faire rapport que durant l'année l'Association des fabricants de la Colombie-Anglaise a été gravement éprouvée par la perte de deux de ses navires de pêche dans les eaux du nord, le *Roman* et le *Onward Ho*. La perte financière se chiffre, si je sais bien, à $150,000. Ce sont là sans doute des accidents bien pénibles, mais un de leurs caractères les plus douloureux est que le sort du *Onward Ho*, de ses officiers et de son équipage, est demeuré jusqu'ici inconnu.

Ces deux navires ont été remplacés à la pêche du flétan par un grand nombre de petites embarcations. Cette société a maintenant à sa disposition 10 goélettes munies de moteurs auxiliaires à essence et varient en dimension de 8 à 30 tonneaux de registre. On s'attend qu'elle obtiendra des résultats aussi avantageux, sinon meilleurs, qu'avec des navires plus considérables.

Il faut que j'ajoute qu'au cours d'une forte bourrasque qui s'est élevée soudain dans le golfe, dans la première partie de la saison, un certain nombre de pêcheurs japonais ont perdu l'existence.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Au cours de l'année, en outre de l'inspection minutieuse exécutée dans cette partie de la côte du district, j'ai fait deux tournées spéciales dans l'intérieur, et je me suis mis en contact avec un certain nombre de gardes-pêche. J'ai constaté, à quelques exceptions près, que les règlements sont bien observés, et qu'en général les officiers rendent des services avantageux.

Il m'a fait plaisir d'observer la présence du grand nombre de sujets reproducteurs des différentes variétés de saumon apparus dans les frayères. Bien que la pêche en général soit descendue en dessous de la moyenne, à cause des conditions climatériques défavorables survenues au cours de la montée, le poisson m'a aussi semblé nager à une grande profondeur, et éviter ainsi les filets à mailler à 60 mailles.

J'ai fait deux voyages à Hells-Gate à l'époque où le saumon franchissait cet endroit, et j'ai le plaisir de vous apprendre que les poissons paraissaient être en excellent état de santé, et qu'ils surmontaient cet obstacle difficile avec comparativement peu d'embarras.

En ce qui concerne la protection des pêcheries de ce district, je vous ferais observer, comme vous le savez vous-même, que l'arrondissement nº 1 renferme quelques-unes des frayères les plus importantes et les mieux appropriées de la province, à savoir, le fleuve Fraser et ses nombreux affluents, ainsi que la rivière Squamish et ses affluents, sans compter les nombreux autres cours d'eau. Ces cours d'eau sont fréquentés par les diverses espèces de la famille des salmonidés, et à mesure que l'industrie se développe plus rapidement, il importe d'apporter plus d'attention à leur reproduction. Il est donc urgent de poursuivre les méthodes actuellement suivies pour le maintien d'une surveillance rigoureuse de toutes ces étendues de frayères, surtout celles au-delà des frontières commerciales, afin d'empêcher qu'on ne moleste les sujets reproducteurs quand ils sont parvenus à atteindre ces endroits. Il faut aussi attacher une grande importance à la mise en vigueur des dispositions de la loi empêchant la pollution et l'obstruction des cours d'eau fréquentés par diverses espèces de poisson marchand.

Pour l'exécution de cet important travail ce district est maintenant bien organisé et abondamment pourvu d'hommes et de bateaux appropriés.

Au cours de l'année dernière on a de nouveau placé des officiers de surveillance dans les environs de Hells-Gate et de la rivière Bridge, aux endroits où, en raison de la facilité qu'ils offrent pour la capture du poisson, les Indiens étaient accoutumés à se rassembler en grand nombre pour s'y procurer leur approvisionnement annuel de poisson alimentaire. La nomination de ces officiers a eu pour résultat de tenir les Indiens en échec et d'empêcher de grandes quantités de poisson de se gaspiller. A mon avis il faudrait que cette méthode de police soit poursuivie.

Votre obéissant serviteur,

A. P. HALLADAY,
Inspecteur adjoint des pêcheries.

RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE L'ARRONDISSEMENT N° 2.

A monsieur le directeur des Pêcheries,
New-Westminster.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les pêcheries de la côte nord de la Colombie-Anglaise, arrondissement n° 2, pour l'exercice financier clos le 31 mars 1917, y compris la mise en conserve du saumon des diverses divisions.

Ces chiffres indiquent dans l'ensemble une augmentation pour la valeur totale du poisson et des produits du poisson pour l'année 1916-17, soit, par comparaison, $7,704,632 contre $6,390,372 pour 1915-16.

Il existe plusieurs causes pour cette augmentation substantielle; en premier lieu la hausse des prix obtenus par les fabricants pour le saumon en boîte, spécialement pour le saumon-chien ou chums; ces espèces n'avaient guère attiré l'attention des fabricants jusqu'aux trois dernières années, mais l'année dernière ils ont acquis un prix réellement phénoménal et ont été très recherchés par les négociants. Le coho et le saumon de printemps ont entraîné les taux les plus élevés qu'on n'ait jamais constatés, car les pêcheurs ont obtenu jusqu'à 60 sous sur les marchés de Prince-Rupert pour les gros spécimens de coho offerts comme produits de vente de première qualité, et 8½ sous et 9 sous par livre pour le saumon de printemps.

La montée du sockeye a été en dessous de la moyenne par tout l'arrondissement, surtout à Rivers-Inlet; on attribue dans une grande mesure cet état de choses aux conditions climatériques désavantageuses, car les piscifactures de Rivers-Inlet et de la Skeena se sont abondamment remplies, ce qui indique qu'il n'y a pas eu de rareté du saumon dans les frayères.

Le flétan s'est aussi maintenu à un prix élevé, et on en a débarqué une plus grande quantité au cours de l'année à Prince-Rupert que durant les campagnes précédentes. Plusieurs centaines de fourgons de flétan américain (environ 502) furent expédiés par chemin de fer du Grand-Tronc au cours de l'année, et on a transporté à peu près les mêmes quantités de flétan pris sur les bancs canadiens. Ces poissons furent capturés par environ 144 bateaux de pêche américains et 35 bateaux de pêche canadiens.

On remarque une augmentation dans le nombre des navires de pêche américains qui débarquent du flétan à Prince-Rupert, en même temps qu'on y constate la présence des représentants de grosses compagnies de poisson. On ne doute pas que d'ici à l'avenir, la flotte de pêche américaine va aller sans cesse s'accroissant en tonnage.

La rareté de la boitte est réellement une question très sérieuse à résoudre et demande une étude attentive tant du département que de tous ceux qui sont intéressés au progrès de Prince-Rupert comme centre de pêche commercial. Cette difficulté n'a pas été encore résolue à l'avantage des intéressés, mais il n'y a pas de doute qu'avant l'année prochaine, nous serons en mesure d'y faire face. On étudie en ce moment les différents aspects de la situation, et en autant que possible on s'efforce d'y accorder une solution pratique. Les règlements de douane et de pêche ayant trait à cette question ont été dans certain cas amendés et d'autres abrogés, et je suis assuré qu'avant longtemps toutes les difficultés résultant de cette question seront résolues à l'avantage des intéressés.

PÊCHERIES DU HARENG.

Le hareng s'est présenté plus de deux mois plus tard que d'habitude; on en a capturé de grandes quantités pour la boitte qu'on a placées en entrepôt frigorifique. Le seul entrepôt de Prince-Rupert fut fermé pour une courte période, mais comme la montée a été à peu près normale, il ne s'en est pas suivi trop de pertes.

Cette question est traitée avec plus de détails dans le rapport du garde-pêche Norrie.

FABRIQUES.

Il n'y a eu q'uune nouvelle saumonerie de construite et d'exploitée dans l'arrondissement cette dernière saison. Toutes les autres fabriques du district sont restées en pleine exploitation.

La mise en conserve du saumon pour 1916-17 par comparaison à 1915-16 a été comme suit:

	Caisses.	Valeur.
1916-17	711,996	$5,339,970
1915-16	677,150	4,740,050
Augmentation	34,846	$ 599,920

RIVIÈRE SKEENA.

La montée de toutes les variétés de saumon sur la rivière Skeena indique une diminution à l'exception du saumon-chien qui s'est augmenté d'environ 12,000 quintaux. On a payé ce poisson des prix beaucoup plus remunérateurs que dans le passé parce que le produit en conserve a considérablement haussé.

La montée du saumon de printemps ne s'est pas révélée aussi abondante que l'année dernière. Le fléchissement remarqué est dû aux opérations excessives de la pêche à la ligne traînante. Le saumon-chien a été rare, car l'année actuelle en a été une de peu d'importance pour cette espèce.

On a pris en grandes quantités du saumon-chien et du saumon steelheads, en même temps qu'on a mis de grandes quantités de la première espèce en conserves.

Ci-inclus, vous trouverez, un rapport du garde-pêche Norrie touchant les frayères de la rivière Skeena et les pêcheries du hareng et du flétan des environs de Prince-Rupert.

RIVERS-INLET.

Je regrette d'avoir à faire rapport d'un fléchissement partiel dans la montée du sockeye dans Rivers-Inlet attributable aux conditions climatériques. D'après les renseignements obtenus, je constate qu'il ne s'est produit qu'une légère diminution dans le nombre des sockeye qui se sont rendus jusqu'aux frayères parce que la pisciculture du lac Oweekayno s'est abondamment approvisionnée. La limpidité de l'eau et les vents froids du sud-est ont mis les saumons en mesure de découvrir les filets et

de les éviter en plongeant au fond. La mise en conserve du saumon-chien a été considérable, parce que les fabricants ont offerts de bons prix aux pêcheurs et se sont emparés de tous les produits possibles. La même chose s'applique au coho. Les lions marins et les phoques communs ne se sont pas présentés en aussi grand nombre cette saison qu'auparavant, et les pêcheurs n'ont guère souffert de leurs rapines. Le garde-pêche Saugstad m'informe que les règlements ont été bien observés et qu'il n'y a pratiquement pas eu de violation à la loi.

RIVIÈRE NAAS.

La mise en conserve du sockeye sur la rivière Naas s'est maintenue dans la moyenne et le poisson a été de belle taille, environ douze par caisse. Le saumon de printemps s'est aussi maintenu dans la moyenne, cependant que la montée du saumon à bosse a été abondant; les fabricants affirment que cette espèce s'est présentée en excellente condition. La montée du coho a été au-dessous de la moyenne et celle du saumon-chien très rare. On a observé dans les frayères des lacs Méziaden et Bower de grandes colonies de toutes les variétés de saumon, à l'exception du saumon-chien.

Le garde-pêche Adamson fait rapport que les règlements ont été bien observés, et dans la Naas supérieure et inférieure.

Le *Gannet* a parcouru l'anse Portland et les pêcheries y contigues au cours de la saison, cependant que le *Linnet* s'est borné à la surveillance de la rivière inférieure jusqu'à la frontière où il a opéré un certain nombre de saisies pour pêche illégale.

CÔTE NORD ET ARCHIPEL DE LA REINE-CHARLOTTE.

La montée du sockeye sur la côte nord a été peu élevée, cependant que le coho et le humpback se sont présentés en assez bon nombre et que le saumon-chien a été capturé en grandes quantités. La fabrique située à la baie Lowe a été le seul établissement à opérer une mise en conserve du sockeye suffisamment abondante; du reste, ces poissons consistaient tous de ce que nous appelons le "poisson de crique". Les fabriques de la division centrale sous la juridiction du garde-pêche Boyd ont mis en conserve de grandes quantités de saumon-chien, mais peu d'autres variétés.

Les postes de baleiniers ont remporté assez de succès au cours de la dernière campagne.

PÊCHE À LA LIGNE TRAÎNANTE.

La pêche à la ligne traînante l'emporte sans cesse d'importance sur les autres procédés et dans un avenir prochain elle deviendra un des agents de pêche commerciaux les plus fructueux du nord. Les pêcheurs y trouvent un travail récréatif pendant cinq mois durant au cours de l'été et le saumon qu'on capture par cet engin de pêche est vendu à la compagnie *Canadian Cold Storage* à Prince-Rupert et aux différentes fabriques érigées le long de la Skeena. La pêche se pratique particulièrement aux environs de l'île Langara et de la baie Masset, dans l'archipel de la Reine-Charlotte, où on opère les meilleures captures; mais on fait aussi de la pêche abondante au large du littoral est de Dundas et Stephens, du canal Wark et au large de l'embouchure ouest de la baie Skidegate. Enfin la pêche à la ligne traînante se répandra bientôt par tout le district. L'année dernière cinq cents personnes se sont adonnées à la pêche de la ligne traînante pour le coho et le saumon de printemps, mais cette année on s'attend à ce qu'il y en aura au moins mille. Les prix payés ont été assez élevés, variant de 8 sous à 12 sous par livre pour le saumon de printemps et de 42½ sous à 60 sous par poisson pour le coho. Certains pêcheurs ont réalisé jusqu'à douze cents dollars au cours de la saison. J'ai déjà recommandé au département d'édicter certains règlements relatifs à l'administration de cette industrie toujours croissante, en vue de la conserver pour l'avantage des pêcheurs, d'empêcher les étrangers d'y participer et de parer au dépeuplement des pêcheries abondantes où elle s'exerce.

Le garde-pêche Widsten a enlevé les entassements de bois de la rivière Kimsquit, et le département a contracté un engagement pour faire disparaître une autre accumulation sur la rivière Ecstall, affluent de la Skeena. M. McHugh, l'ingénieur du département, a consacré une partie de son temps au cours de la saison à la surveillance des enlèvements de bois et des obstructions dans les criques contiguës à la fabrique Namu, et a accompli de ce fait des travaux importants, et il s'est arrangé de façon à ce qu'ils soient poursuivis après son départ pour le sud.

En juin, j'ai pris les mesures nécessaires pour rencontrer l'inspecteur en chef à Rivers-Inlet, en vue de la délivrance des licences indépendantes de filets à mailler pour le saumon. J'ai tenu de nombreuses réunions à divers endroits, en premier lieu à Rivers-Inlet, où j'ai délivré des permis. De là, nous nous sommes rendus à la baie Smith où nous avons pris contact avec tous les colons et où après beaucoup d'étude, nous avons délivré quarante licences indépendantes. Tant à Rivers-Inlet qu'à la baie Smith, les colons sont parfaitement satisfaits et n'ont pas craint d'affirmer que les licences ont été délivrées de la façon la plus équitable possible.

L'inspecteur en chef est alors retourné vers le sud à bord du *Fispa*. Le 15 juillet, je l'ai rencontré de nouveau à Prince-Rupert, et nous avons inspecté les pêcheries du voisinage; l'inspecteur en chef a tenu des assemblées pour les pêcheurs de flétan et pour tous ceux intéressés, soit dans la pêche du flétan ou du saumon. Il est resté à Rivers-Inlet environ une semaine, après quoi il est parti pour le sud à bord du *Fispa*.

Au cours de la saison, on a payé des primes pour 495 phoques communs dans le district n° 2. Je n'hésite pas à affirmer que le paiement de cette prime a produit de bons résultats en ce qui concerne les pêcheries du saumon de la région nord, en raison du fait que les saumons capturés dans les filets étaient moins détériorés. Il y a eu moins de plaintes faites par les pêcheurs et les fabricants par comparaison aux trois dernières années.

Ci-après nous donnons la liste des différentes catégories de licences délivrées dans le district n° 2 au cours de l'année 1916-17:

Licences	de filets à mailler pour saumon	2,133
"	de seines pour saumon	101
"	de filets à piège pour saumon	2
"	de fabriques pour saumon	39
"	de sauneries	2
"	de crabes	2
"	de seines à hareng	11
"	de bonite	1

Votre obéissant serviteur,

JOHN T. C. WILLIAMS,
Inspecteur des Pêcheries.

RAPPORT SDR LES PÊCHERIES DE L'ARRONDISSEMENT DE PRINCE-RUPERT.

A monsieur John T. C. Williams,
Inspecteur des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—Permettez-moi de vous présenter mon rapport suivant en ce qui concerne les pêcheries de la division de Prince-Rupert, arrondissement n° 2.

J'ai le regret d'avoir à vous faire connaître que les frayères de la rivière Skeena ont été moins bien empoissonnées cette année que toute autre depuis mes rapports officiels avec le département. Les Indiens de la Babine ont été incapables d'obtenir un approvi-

sionnement suffisant de poisson pour des fins alimentaires; c'est là un fait inusuel depuis nombre d'années, ce qui indique clairement qu'il s'est produit une montée exceptionnellement peu abondante de sockeye, car cette région est la frayère la plus recherchée de cette espèce importante. Les rapports des gardiens indiquent que les criques situées à l'extrémité supérieure du lac ont été plus abondamment fréquentées par le poisson reproducteur que celles situées près de l'embouchure. Ceci peut donner à penser que la première montée du saumon était terminée avant que les Indiens aient commencé la pêche ou aient tendu leurs filets. Il demeure cependant prouvé que le lac Babine en général, et ses sources, n'ont pas reçu l'approvisionnement ordinaire de poissons reproducteurs, chose absolument essentielle à la prospérité et au repeuplement des pêcheries de la rivière Skeena.

Il est donc absolument nécessaire de trouver un remède pour parer à ce dépeuplement. Dans le premier rapport que je vous ai envoyé en date du 30 novembre 1916, au sujet de la pêche à la ligne traînante du saumon, je décris un projet qui, si mis à effet, aiderait au moins à faire face à la pêche excessive qui se pratique à l'embouchure de la rivière, et j'ai confiance que le département a déjà pris des mesures en ce sens. Ceci permettrait à un plus grand nombre de saumons d'atteindre les frayères supérieures (après la saison hebdomadaire prohibée) et d'éviter les filets de pêche commerciaux; cela donnerait aussi aux officiers de pêche une occasion avantageuse de réprimer la pêche illégale qui peut se produire en amont des limites de pêche assignée aux Indiens ou autres. Des efforts systématiques, adoptés par les diverses compagnies qui font affaire sur la rivière, en vue d'augmenter la mise en conserve pour cette saison, nonobstant ce qui peut en coûter aux pêcheries, rendent absolument nécessaires l'édiction de mesures rigides en vue de protéger l'industrie. Les prix élevés payés par les négociants en poisson frais à ce port constituent un autre objet d'étude. L'encouragement offert aux pêcheurs est beaucoup plus inductif qu'auparavant et la demande dépasse de beaucoup la production. Ceci s'adresse à toutes les variétés de saumon.

La pêche à la ligne traînante pour la capture du saumon s'est pratiquée sur une échelle considérable et promet de devenir très importante au point de vue commercial. Comme je vous l'ai dit avant, c'est une méthode et un procédé très goûtés des amateurs de pêche du saumon. Cette pratique se borne aux eaux salées, de sorte que le poisson est bien supérieur en qualité et de beaucoup meilleure condition alimentaire que si pris dans les cours d'eau. Les personnes qui ont pratiqué ce mode de pêche ont bien réussi cette saison, et quelques-unes qui s'y étaient tout particulièrement adonnées ont opéré des captures exceptionnellement considérables. Il ne m'est arrivé que peu de plaintes, mais la plupart des pêcheurs désireraient que cette industrie soit un peu mieux réglementée. On capture principalement par cette méthode les variétés connues sous le nom de saumon de printemps et de coho; un pêcheur m'a dit avoir pris cinq sockeye, mais c'est là un cas exceptionnel. La localisation de terrains appropriés à la déversion des déchets semble essentiel au succès de cette pêche parce qu'on a constaté qu'en jetant indifféremment par dessus bord des issues de poisson on attirait un grand nombre de chiens de mer et diverses espèces de requins.

En ce qui concerne le progrès de nos pêcheries en haute mer, je suis en mesure d'affirmer qu'on y observe un progrès sensible, en dépit de la rareté de la boitte depuis la dernière partie du mois d'août. A part les navires à l'emploi de la compagnie *Canadian Fish and Cold Storage*, la plupart des barques employées par les pêcheurs indépendants sont de faible dimension, comme quoi, il leur est impossible d'opérer des voyages à Ketchikan ou Butedale, quand ils ont besoin de boitte. Je suis d'avis qu'un entrepôt frigorifique établi à Skidegate, archipel de la Reine-Charlotte, aiderait considérablement au progrès de nos pêcheries; pareil établissement serait surtout d'un grand secours aux barques qui font la pêche sur la côte ouest de l'archipel de la Reine-Charlotte. C'est un fait bien connu qu'on pourrait obtenir des approvisionnements considérables de boitte dans certaines parties de cette localité; si on pouvait la congeler, cet arrondissement formerait un centre d'approvisionnement assuré, attendu qu'on ne peut pas toujours compter sur la capture du hareng dans les environs; de la sorte il

faut s'attendre à ce qu'il se produise une rareté de la boitte en n'importe quel temps de l'année. Il y a quelques années, comme vous ne l'ignorez pas, le hareng se présentait dans nos cours d'eau vers la Noël, et même plus à bonne heure, cependant que cette saison-ci, ils ne sont venus que vers la deuxième semaine de mars. Même, on ne s'attend pas à ce qu'ils y demeurent longtemps. Comme il n'y a qu'un seul entrepôt frigorifique, il sera presque impossible d'emmagasiner un approvisionnement assez abondant de boitte pour subvenir à tous les besoins; de plus, les entrepôts frigorifiques de Mill Bay et Haysport ne semblent pas être en mesure d'en congeler aucune quantité.

La demande anormale du flétan aux Etats-Unis a amené la hausse des prix de cette espèce recherchée de poisson; on a payé jusqu'à quatorze sous pour le flétan cette année, sans que la demande fléchisse jamais, bien au contraire.

La compagnie "*Canadian Fish and Cold Storage*" a équipé son plus grand navire, le *James Carruthers,* avec des chaluts à bout dehors pour la pêche hauturière; elle a parfaitement réussi, parce qu'elle a découvert un fond à niveau égal pour y pratiquer cette sorte de pêche; elle a pu se procurer toute une variété de poissons comestibles alimentaires d'une grande valeur.

A l'exception de la surexploitation des pêcheries du saumon de la rivière Skeena, on peut dire dans l'ensemble que l'année a été fertile en résultats en autant que les pêcheries de ce quartier de l'arrondissement se trouvent concernées.

Votre obéissant serviteur,

STEWART NORRIE,
Garde-pêche.

RAPPORT SUR LES PECHERIES DE L'ARRONDISSEMENT N° 3.

A monsieur le directeur des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les pêcheries de l'arrondissement n° 3, qui embrasse l'île Vancouver, les îles du Golfe et les pêcheries y contigües, et cela pour l'année financière close le 31 mars 1917. Ce rapport renferme aussi un état du nombre de phoques à fourrure capturés sur le littoral ouest de l'île Vancouver.

Bien que durant la plus grande partie de l'année, le temps se soit montré défavorable aux opérations de pêche, il n'en est pas moins vrai d'affirmer que plusieurs branches de l'industrie indiquent un progrès, par comparaison à l'année précédente, ce qui forme la démonstration très claire de l'étendue des ressources dont nos eaux disposent en ce qui concerne la pêche. Il me fait plaisir d'avoir à faire rapport qu'en regard de la grande étendue d'eau exploitée, et qu'en dépit des nombreuses bourrasques survenues au cours de l'année, les pertes de vie et de matériel ont été peu considérables. En fait, on n'a eu à enregistrer que deux pertes de vie et la destruction de six petites barques de pêche. Dans l'ensemble, la statistique de pêche indique une augmentation satisfaisante.

SAUMON.

Dans cette branche de la pêche, les opérations se sont montrées très satisfaisantes au cours de l'année dernière. La valeur totale du produit vendu s'est élevé à $2,239,159 par

comparaison à $2,141,497 l'année précédente. C'est surtout à l'abondance des quantités du saumon d'automne que cette augmentation est attribuable et aux prix élevés qu'on a obtenus pour cette espèce. Le nombre de caisses de saumon mis en boîtes a aussi excédé celui des années précédentes par un chiffre de 9,597. Cet accroissement de la mise en conserve est presque entièrement attribuable au progrès de l'industrie, car il y a eu jusqu'à trois fabriques de plus en exploitation cette année; une au chenal Blind, exploitée par la compagnie *Quathiaski Canning*; une à l'île Lasqueti, opérée par la compagnie *Gulf Fishing and Canning,* et la troisième à Sidney, exploitée par la compagnie *Sidney Canning.* Cette dernière, cependant, en raison du retard apporté à sa mise en exploitation, n'a mis en conserve que soixante caisses.

Les quantités de la mise en conserve ont beaucoup surpassé celles de l'année précédente, ce qu'on attribue entièrement à la demande du saumon d'automne sur les marchés américains. Il me fait cependant plaisir d'affirmer qu'au cours de la saison prochaine, la grande majorité des poissons capturés dans nos eaux seront mis en boîtes de ce côté-ci de la frontière, car de nouvelles fabriques sont, soit en cours de construction, ou seront érigées dans un avenir prochain à différents endroits, et pourvues d'un aménagement complet pour la manutention de toutes les diverses espèces de poisson capturé. On vient de terminer une fabrique moderne à Nootka, sur la côte ouest de l'île Vancouver; on en construit une autre dans un bras de mer à Nitinat et une autre aussi sur le littoral ouest de l'île Vancouver; enfin une troisième au port San-Juan. Deux autres fabriques sont aussi en voie de construction sur la terre ferme, une dans la baie Jarvis et l'autre à la baie Deceit, chenal Lewis. On a reçu d'autres demandes de licences pour l'exploitation de fabriques à Crofton, sur la côte est de l'île Vancouver.

Deux branches de l'industrie du saumon ont manifesté un fléchissement durant le cours de la saison dernière, soit: l'industrie du saumon peu salé, et celle du saumon salé au sel sec; la première en raison des conditions crées par la guerre sur le marché européen. L'industrie du saumon salé au sel sec est tombée, non en raison de la fermeture du marché, mais à cause des prix élevés payés pour le saumon chum frais, trop tentant pour ceux qui, au cours des années précédentes, ont expédié du saumon salé au sel sec vers l'Orient. Il est très improbable que cette branche de l'industrie du saumon revienne jamais, parce que le saumon d'automne trouvera toujours un débouché aussi avantageux que les espèces les plus recherchées de saumon les années dernières.

Les rapports reçus des différents garde-pêche du district indiquent invariablement que la montée du saumon vers les frayères a été suffisante, soit pour les lacs et les rivières du district, ce qui a assuré un ensemencement abondant de ces étendues d'eau. Ce fait est particulièrement remarquable en ce qui concerne le sockeye dans les frayères du lac et de la rivière Anderson; et aussi dans les quantités de saumon qui ont remonté les rivières Somass et Sproat.

MORUE.

Les pêcheries de la morue continuent à se développer normalement, et au cours de la dernière saison, elles ont dépassé tous les résultats précédents: 23,036 quintaux, contre 22,840 en 1915-16. Cette branche de la pêche manifeste une augmentation constante et se répand partout. C'est réellement là un heureux état de choses, car la qualité de morue de nos eaux est excellente, et à mesure qu'on en capturera davantage, la demande s'en accroîtra d'autant. Je préconise de nouveau la nécessité d'établir une saison prohibée pour la protection de la morue. La pêche de la morue peut s'effectuer toute l'année, et presque tous les jours, en raison du fait que cette pêche se pratique dans les eaux abritées situées entre les îles Vancouver et la terre ferme. Je propose donc l'établissement d'une saison prohibée du milieu de janvier à la fin de février, période où la morue fraie.

HARENG.

La pêche du hareng a considérablement augmenté par rapport à celle de l'année précédente: 422,815 quintaux contre 409,136 en 1915-16. Le trait le plus encoura-

geant de cette industrie du hareng consiste dans la grande variété d'espèces capturées au cours de l'année. La *Wallace Fisheries, Limited,* à Uchuklesit a fondé la mise en conserve du hareng sur cette côte, et augmenté sa fabrication, par rapport à l'année précédente, de 24,019 caisses, ce qui prouve que notre hareng trouve un bon débouché sur les marchés les plus actifs. Il faut féliciter la compagnie de son esprit d'entreprise à ce sujet. Près de la fermeture de la saison de pêche du hareng, il s'est produit une grande demande de ce poisson pour la boitte, à cause sans doute du fait que la pêche avait manqué dans le nord.

FLÉTAN.

Les pêcheries du flétan n'ont fait l'objet que d'une légère exploitation au cours de la saison dernière, ce qui a causé une diminution de la pêche. La principale compagnie de Victoria n'a même pas pris la peine de remplacer les navires perdus au cours de la saison précédente, chose qui rend compte de la diminution de la pêche. Les nombreuses bourrasques et tempêtes qui se sont produites le long de la côte ouest ont aussi nui à la pêche.

SOLE ET CARRELET.

La pêche et la demande de ce poisson augmentent annuellement: 841 quintaux de sole cette année, soit une augmentation de 282 quintaux par rapport à la capture de l'année précédente. La pêche du carrelet a produit 1,389 quintaux, contre 1,009 quintaux en 1915-16. Les soles capturées sur cette côte forment un produit alimentaire délicieux et se vendent facilement.

TRUITE.

Le rapport de cette année indique une très petite pêche de truite, due sans doute au fait que le niveau s'est maintenu élevé dans les cours d'eau, en raison des tombées abondantes de neige de l'hiver précédent; le fléchissement est aussi attribuable au fait qu'un grand nombre de nos pêcheurs à la ligne se sont enrôlés.

MACTRES.

La fabrique de mactres située à Sidney, district de Victoria, est le seul établissement de cette espèce exploitée au cours de l'année dernière; elle a préparé trois mille caisses de mactres, ce qui manifeste une légère augmentation par rapport à l'année précédente.

CHIEN DE MER.

Le chien de mer a été l'objet d'une attention suivie au cours de l'année dernière. La compagnie *San Juan Canning,* située à Friday-Harbour, juste de l'autre côté de la frontière, a préparé en conserves de grandes quantités de ces poissons; on en a exporté de l'arrondissement environ 5,460 quintaux. Ces poissons furent mis en conserves sous une forme appétissante, et il n'y a pas de doute qu'ils s'écouleront bien sur certains marchés. La demande de l'huile provenant du foie de cette espèce a été élevée; même on en a produit dans le district jusqu'à 7,505 gallons. Il n'y a pas de doute qeu cette branche de l'industrie de la pêche va se développer considérablemen tdans l'avenir, car le chien de mer se présente par grands bancs dans presque toutes les eaux du littoral.

BALEINES.

Le nombre de baleines capturées au cours de l'année dernière s'est élevé à 175. On les a capturées au poste-baleinier de Kyoquot, la seule station où on pratique l'industrie de la baleine dans l'arrondissement. Ceci manifeste une augmentation de trente-huit par rapport à l'année 1915-16. Les différentes variétés capturées ont été:—

Cachalots	11
Rorquals communs	15
Rorquals à bec	1
Rorquals à grande nageoire dorsale	94
Mégaptères	64
Total	175

Le nombre des cachalots capturés au cours de la dernière saison a été anormal, quand on considère qu'on n'en a capturé qu'un seul l'année précédente. La compagnie baleinière se propose d'exploiter la station de Séchart au cours de l'année prochaine, simultanément à celle de Kyuquot.

PHOQUES À FOURRURE.

Au cours de la saison dernière, on a capturé 138 phoques à fourrure et exporté soixante-douze peaux, cependant que soixante-six autres sont encore en la possession des négociants qui font ce commerce sur la côte ouest de l'île Vancouver. Ceci constitue une diminution manifeste par rapport au nombre capturé en 1915-16, et semble attribuable à l'état incertain du marché en raison de la guerre, et aussi au mauvais temps survenu durant la campagne de chasse. On n'a chassé les phoques à fourrure que sur la côte ouest de l'île Vancouver, et ce sont les Indiens qui se livrent à cette pratique.

J'ai reçu de divers endroits de l'arrondissement des témoignages de satisfaction touchant l'encouragement accordé par le département pour la destruction des phoques communs, mais on m'a exprimé de toute part le regret, surtout les exploiteurs, de voir qu'on avait retranché la prime accordée pour la destruction des lions marins sur la côte ouest de l'île Vancouver. Les lions marins sont très nombreux, spécialement dans le voisinage des passages Clayoquot et Barclay. Le garde-pêche de l'arrondissement de Clayoquot fait rapport qu'ils remontent en grandes colonies jusqu'aux eaux profondes du passage où ils commettent des dépradations excessives contre les saumons. On a pris en 1916-17, 252 phoques communs, et payé des primes pour chaque sujet immolé.

OBSTACLES ET OBSTRUCTIONS.

La démolition d'un certain nombre d'obstructions à la crique Rosewall, arrondissement de Comox, a permis au saumon de remonter facilement les frayères de la partie supérieure du cours d'eau. On a installé une échelle à poisson à la digue construite dernièrement à la baie Village, îles Valdès. Comme cette digue était élevée, il était difficile d'y installer une échelle à poisson efficace. De plus le travail de construction en a été considérablement retardé à cause d'un accident sérieux survenu à la digue en cours de construction. Comme le débouché de ce lac à la baie Village est peu étendu, il est très regrettable que la compagnie n'ait pas jugé nécessaire de construire un chemin de fer, en vue d'opérer le transport de leurs trains de bois jusqu'à la baie, car au cours des dernières années, cette étendue d'eau a formé un lieu de pêche très important, et il n'y a pas de doute que si on accordait au saumon toutes les facilités et les avantages voulus pour remonter jusqu'au lac, ces pêcheries reprendraient toute leur fertilité.

Les conditions existantes aux chutes Stamp-River, dont j'ai gait mention dans mon dernier rapport, restent toujours désavantageuses à l'ascension du saumon vers les frayères supérieures de la rivière et du Grand-Lac-Central. Pour améliorer les conditions à cet endroit, il faudrait étendre et poursuivre les travaux déjà accomplis. Il est très important de faire l'enlèvement des obstacles qui s'opposent à la montée du saumon, spécialement dans les cours d'eau où le sockeye fait son entrée. Les travaux de cette nature sont indispensables pour en arriver à des résultats durables et satisfaisants. Il existe un grand nombre de cours d'eau obstrués par des entassements de troncs d'arbres, et dans quelques cas, des cascades peu étendues le sont de même. Si on enlevait ces obstacles on contribuerait à créer de vastes frayères, et par là à amener des montées plus populeuses de saumon.

En raison de la hausse des prix payés pour le saumon, il a fallu, de la part des officiers de pêche, exercer une vigilance plus active dans la mise en vigueur des règlements et, dans l'ensemble, les résultats ont été très satisfaisants, car on n'a reçu qu'un petit nombre de représentations concernant les infractions commises contre ces règlements.

Quand on considère les deux principaux objets concernant les pêcheries soit, l'accroissement de l'industrie et le repeuplement des cours d'eau, il me fait plaisir, en faisant une revue des opérations de la dernière campagne de pêche, d'être en mesure d'exprimer la confiance que ces deux buts ont été atteints.

Votre obéissant serviteur,

EDWARD G. TAYLOR,
Inspecteur des pêcheries.

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR LOCAL DU DÉPARTEMENT.

A monsieur le directeur en chef des pêcheries,
New-Westminster, C.-B.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'année terminée le 31 mars 1917.

En raison des conditions mondiales anormales au cours de l'année, la nécessité d'économiser et le manque très grave de la main-d'œuvre dans la Colombie-Britannique, il aété impossible d'entreprendre sur les cours d'eau, des travaux d'amélioration correspondant à l'importance du commerce du saumon qui se pratique dans notre belle et prospère province. Des localités qui, en temps normal, auraient fourni une main-d'œuvre suffisante pour exécuter ces travaux ont été presque entièrement dépourvues de leurs ouvriers. Dans la majorité des cas, le travail ne peut s'accomplir que durant les mois d'été et d'automne, époque où le niveau des rivières est peu élevé, mais c'est justement au cours de ce laps de temps que la plus grande partie des ouvriers locaux disponibles se trouvent directement engagés dans l'industrie de la pêche.

Des deux entreprises qu'on aurait dû accomplir au cours de l'année, celle projetée sur la rivière Ecstall, n'est même pas commencée; les entrepreneurs ont même abandonné leur chantier. La rareté de la main-d'œuvre et la hausse du prix des explosifs a été apparemment la raison de ce manquement. On a réaccordé le contrat au moment d'écrire, et il est maintenant en voie d'exécution. L'entreprise commencée au chenal

Ellerslie est restée inachevée à cause des embarras financiers des entrepreneurs; de ce fait le contrat a été annulé, mais on espère que le département l'achèvera par main-d'œuvre journalière au cours de cette année.

Au cours de l'année, on a opéré plusieurs inspections minutieuses du fleuve Fraser à Hells-Gate, en vue de faire face à toutes nouvelles difficultés, pouvant surgir au cours des mois d'hiver, alors que le niveau de l'eau atteint l'étiage.

Au cours de l'année, les Indiens habitant cette région ont demandé qu'il leur soit permis d'enlever certaines projections naturelles de roches dans la rivière à cet endroit. Ils nous ont affirmé que ces masses de roc qui autrefois étaient d'un grand secours au saumon remontant la rivière sont devenues des obstacles sérieux depuis qu'on a déversé dans ce cours d'eau les matériaux ayant servi à la construction des chemins de fer. Avant d'en arriver à une décision définitive, on a jugé nécessaire de tenir sur les lieux plusieurs assemblées relativement à cette importante question et le département a, avec sagesse, refusé d'accorder cette permission.

Depuis qu'en 1913, on a commencé à améliorer les conditions naturelles du cours d'eau dans le voisinage de Hells-Gate, le principe établi, a été la restauration des avantages naturelles en autant que la chose peut se pratiquer. On a dépensé de grandes sommes d'argent pour ramener le chenal à ses conditions actuelles avec cette seule idée en vue, et bien que ledit chenal ne puisse jamais être rendu à son état primordial, on est cependant parvenu à le rendre franchissable au saumon à presque tous les niveaux de l'eau.

Dans l'étude de cette importante question, il ne faut jamais oublier que la différence de niveau entre la crue et l'étiage dans le passage s'élève à 90 pieds, et il se produit de toute nécessité des conditions variant avec chaque élévation du niveau de l'eau. A l'avenir, quand on s'occupera de modifier les conditions de ce passage très difficile, il faudra tenir compte de ces différences de niveau du fleuve durant la montée.

Certains rapports du gardien de pêche spécial Scott, pour l'année courante, ont indiqué qu'en dépit de la rareté du saumon, on n'a nulle part constaté que les poissons eussent été contrecarrés dans leur marche ascensionnelle. Le fait que les Indiens à la rivière Bridge ont capturé 4,000 saumons à 80 milles du passage, constitue une preuve en faveur de l'amélioration de toutes les conditions du chenal.

La saison prochaine nous donnera sans doute l'occasion de constater les effets de l'obstruction survenue en 1913, et bien que je m'attende, au cours d'une montée abondante, à des retards dans l'ascension du saumon et même à ce que le cours d'eau devienne encombré de poissons en aval de Hells-Gate, je reste cependant convaincu que sans nouvel accident, ce difficile endroit sera facilement rendu franchissable au saumon, si on use de patience et d'énergie.

Quels effets un retard semblable aurait sur la reproduction du saumon, il est difficile encore de le déterminer. La montée des saumons vers le lac Adams, au nord de Chase, a été faible depuis l'encombrement survenu il y a quatre ans. Le garde-pêche Shotton fait rapport que le saumon fraie de plus en plus dans les rivières Chase-Ripple et Little qui constituent tous deux des frayères idéales pour la rivière Thompson-Sud. Il serait intéressant de connaître si ces saumons provenaient originairement de la ligne de partage des eaux de la région du lac Adams après être devenus incapables de procéder à l'ascension de leurs frayères naturelles et de savoir aussi s'ils ont été retardés dans leur montée, à Hells-Gate, en raison des conditions défavorables de la rivière Adams. Le garde-pêche Shotton devrait faire des observations suivies de cet incident survenu dans la montée du saumon au cours de la saison prochaine.

La ligne de partage des eaux du fleuve Fraser a été de nouveau améliorée cette année par l'enlèvement des troncs de bois entassés dans la crique Cayoosh, tributaire de la rivière Coquihalla. Une enquête récente a démontré que les frayères du fleuve Fraser inférieur sont nombreuses et très bien appropriées et qu'on retirerait des résultats avantageux de leur amélioration.

On a érigé à la crique Lakit, sur la rivière Pitt supérieure, une piscifacture d'un plan simple mais pratique, au cours de la dernière partie de l'année. Les édifices de cette nature sont peu coûteux de construction et d'entretien; par contre ils produisent d'excellents résultats avec minimum de frais.

Quand on étudiera les moyens à prendre pour le développement de la pisciculture, je propose que ces sortes de constructions fassent notre premier objet d'étude pour des fins d'expérimentation; plus tard, on pourra toujours les remplacer par des bâtiments d'un caractère plus solide et permanent.

Au cours de la période d'étiage de juillet et d'août, on a accordé beaucoup d'attention à l'inspection des cours d'eau arrosant l'arrondissement Quathiaski, et ceux de la côte est de l'île Vancouver, arrondissement n° 3, aussi bien que les rivières des environs de Namu, arrondissement n° 2. On a aussi travaillé dans la crique Hemming-Bay, la crique Roswall, arrondissement n° 3, et dans la rivière Namu, arrondissement n° 2.

La crique de la baie Hemming est à sec depuis vingt ans car on a fermé son débouché au lac de la baie Hemming par la construction d'une digue destinée à détourner les eaux du lac vers un déversoir situé à un demi-mille de là, près de la mer, et destinée au transport par eau des troncs d'arbres. Les vieux habitants affirment que la ligne de partage des eaux du lac formait autrefois une vaste frayère avant le détournement des eaux de la crique; même en ce moment, de grandes quantités de saumons pénètrent dans la baie. Après en avoir reçu l'autorisation on a réouvert cette frayère par l'enlèvement de la vieille digue et par le curage de la crique de toutes les matières accumulées pendant de si nombreuses années. A l'extrémité supérieure on a fermé le passage affecté au transport de troncs d'arbres. Après le parachèvement de ces travaux, le lac s'est formé graduellement et quand il eût assumé un niveau suffisamment élevé, et que l'ancien lit de la crique eût été ramené à ses fonctions primordiales, le saumon à ce moment dans la baie s'y est immédiatement réfugié. On a constaté la présence d'individus de cette espèce à plusieurs centaines de pieds en amont de la crique. Il est malheureux qu'à cette époque le garde-pêche Lloyd ait quitté ses fonctions pour entrer dans l'armée, autrement on eût pu s'assurer si ces saumons avaient réellement atteint le lac.

On devrait donc assigner au garde-pêche Quathiaski, la charge de se rendre compte si ces saumons pénètrent dans le lac. Une fois cette observation faite, on saurait enfin si on peut abandonner à la nature elle-même le soin de repeupler cette frayère ou s'il serait nécessaire d'y déposer des œufs pour lui rendre sa fertilité. Il faut reconnaître à M. George Pidcock, de l'anse Quathiaski, le mérite qu'il a acquis, par la façon expéditive et économique où il a accompli chaque jour cet important travail.

On aurait dû aussi à cette époque surveiller les deux autres criques dans le voisinage immédiat de la crique Thurston-Bay et de la crique Chameleon-Harbour, mais à cause de l'époque tardive de la saison au temps où la crique de la baie Hemming fut améliorée, on a dû abandonner à leur sort les deux criques ci-haut désignées jusqu'à l'année prochaine. On fera l'inspection de ces criques de nouveau au cours de l'été prochain, après quoi il sera possible de faire des propositions concernant leur restauration.

La crique Rosewall, sur la côte est de l'île Vancouver, était devenue sérieusement obstruée par les entassements de troncs d'arbres, à un demi-mille de son embouchure, et le gravier de son lit s'était accumulé si haut à certains endroits par la crue des eaux qui s'épandaient en sous-sol qu'elle était devenue par le fait même inaccessible au saumon. On a donné à un homme de la localité le contrat relatif à l'enlèvement de ces obstructions et il a assez bien réussi pour permettre au poisson de remonter le cours d'eau avec plus de facilité. Ce travail sera parachevé au cours de l'année actuelle.

On a effectué l'inspection suivie des diverses frayères du district Namu avec attention spéciale au lac Namu qui forme une étendue d'eau très fertile en saumon sockeye. Il y a trois cours d'eau qui se déversent dans le lac Namu dont un qui a nom "Rivière Namu", tient tête à tous les autres, comme lieu de reproduction. Sur une distance

d'un mille et demi, immédiatement contigu au lac Namu, cette rivière mesure en moyenn ede quarante à cinquante pieds de largeur, possède un magnifique lit de gravier et est alimentée de belle eau de montagne. Ces conditions en font un des plus beaux lieux de reproduction du poisson que j'aie encore pu découvrir dans le nord. J'ai trouvé ce cours d'eau absolument bloqué à son embouchure par un énorme entassement de troncs d'arbres et de branchages qui l'avait complètement détourné de son cours naturel vers un autre cours, probablement obstrué de la même façon. Vu la rareté de la main-d'œuvre dans ces localités, il fut impossible d'en opérer la démolition; toutefois on a pu se procurer les services d'une couple d'hommes pour ouvrir un passage temporaire à travers l'entassement, à l'endroit le mieux approprié pour le passage des saumons, qui avaient déjà atteint le lac Namu. Ce travail s'est opéré avec succès et le gérant de la fabrique de Namu a affirmé que le saumon avait pénétré dans la rivière et l'avait remonté. On recommande l'enlèvement de cette obstruction, et s'il est possible de disposer de main-d'œuvre au cours de l'année actuelle, il faudrait accorder un contrat à l'époque voulue pour que la montée du saumon se produise sans inconvénient.

Kissimete, une crique de l'île King, renommée comme étendue d'eau favorable au saumon, a aussi été inspectée à cette époque. Cette crique prend naissance dans un lac situé à environ cent pieds au-dessus du niveau de la mer, et se précipite vers la mer sur une distance d'environ un demi-mille par toute une série de cascades abruptes. Il m'a été impossible de demeurer à cette crique pour observer les difficultés d'ascension éprouvées par les saumons qui la remontaient, mais je m'imagine qu'ils doivent avoir à lutter fort contre la violence du courant. Il faudra faire plus d'observation à cet endroit-ci à l'époque de la montée du saumon, afin de se former une idée nette des travaux à accomplir pour faciliter le passage de ces poissons.

Au cours du mois d'août, on a fait une surveillance attentive des frayères du port Pender, avec l'aide de l'équipage *Fispa,* et cela en vue de déterminer définitivement les postes des licenciés à filets à mailler pour hareng autorisés à faire la pêche; ces derniers, en effet, à l'époque de la saison de pêche, encombrent les pêcheries et se nuisent mutuellement de sorte qu'il s'en suit un fort gaspillage de hareng. On a constaté après observations qu'on pouvait facilement concéder au moins soixante-dix filets de 200 brasses de long, tendus à distance de 20 brasses, et on a pris les mesures nécessaires pour que l'encombrement actuel prenne fin dans une certaine mesure.

On a employé les mois d'hiver principalement à compiler les statistiques réunies au cours de l'année, et à commencer l'exécution de cartes à grande échelle, quatre milles au pouce, dans le but d'indiquer les postes de pêche et de recueillir toutes les statistiques d'importance en ce qui concerne les pêcheries de la Colombie-Anglaise. La première partie de cette carte qui embrasse l'arrondissement n° 2, à partir du cap Caution au fond du canal Portland, est maintenant terminée et fournit à l'observateur un aperçu graphique de l'emplacement des diverses stations d'ablerets, de dragues, et de filets à mailler à saumon, en même temps qu'elle détermine l'endroit et donne le nom des propriétaires des diverses fabriques. Les postes de pêche sont indiqués en couleur, et chacun représente une exploitation de pêche différente; les ablerets sont représentés par une ligne de couleur foncée encerclant la pêcherie, et les dragues par une couleur tendre le long de la ligne côtière bornée par les deux extrémités de chaque station. On a éprouvé de nombreuses difficultés à préparer cette carte, dont les principales ont été l'incertitude de la ligne côtière sur certaines cartes et les noms locaux en usage pour la délimitation des stations. L'inspecteur Williams a été en mesure de nous fournir des renseignements importants pour cette compilation, et grâce à sa connaissance des eaux du nord, il faut lui attribuer une grande partie du travail effectué lors de la confection de cette carte. La carte est maintenant complète et indique l'emplacement des licences délivrées jusqu'à ce jour pour l'année 1917. Les étendues de pêche du filet à mailler sont indiquées par la nuance rouge.

On a l'intention de préparer des imprimés en grand nombre de cette carte qui seront tous dessinés et coloriés à la main; la carte elle-même sera conservée au bureau de l'inspecteur en chef des pêcheries pour qu'il y réfère à l'occasion.

Une carte semblable concernant les arrondissements n°s 1 et 3 et embrassant les eaux s'étendant de l'extrémité sud de l'île Vancouver et du fleuve Fraser, au nord du cap Caution, est actuellement en voie de préparation et sera terminée aussitôt que possible. La confection de ces cartes, en outre de l'excellent aperçu graphique qu'elle donne de l'industrie de la pêche de cette province, sera, à n'en pas douter, d'un grand secours pour l'administration future des pêcheries et fera plus que compenser le département des dépenses résultant de leur préparation.

Votre obéissant serviteur,

J. McHUGH,
Ingénieur des pêcheries.

TABLEAU

DONNANT les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour l'ARRONDISSEMENT N° 1, province de la COLOMBIE-ANGLAISE, au cours de l'année 1916-17.

Poissons.		Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Total du poisson vendu.
		Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
			$		$	$
Saumon	qtx.	242,966	1,543,033			
" frais				46,525	930,500	
" " (exporté aux E.-U.)	"			99,456	397,824	
" en boîtes	caisses			106,440	798,300	
" salé au sel sec	qtx.			5,500	55,000	
" peu salé				108	1,350	
" fumé	"			317	5,706	
						2,188,680
Morue (noire)	"	31,473	162,226			
" fraîche	"			22,908	183,264	
" verte, salée	"			231	2,310	
" séchée	"			13	162	
" fumée	"			4,032	76,608	
						262,344
Hareng	"	42,165	125,897			
" frais	"			34,060	119,210	
" salé au sel sec	"			876	8,760	
" fumé	"			3,218	27,353	
" mariné	brls.			60	600	
						155,923
Alose	qtx.	55	418			
" fraîche	"			55		
						825
Flétan	"	46,297	353,051			
" frais	"			46,211	554,532	
" fumé	"			43	774	
						555,306
Carrelet	"	480	960	480		3,840
Eperlan	"	1,635	10,083	1,635		16,350
Pieuvres	"	161	1,229	161		2,012
Oulachon	"	276	1,437	276		2,208
Merlan jaune	"	87	316	87		1,087
Esturgeon	"	730	6,015	730		13,140
Perche	"	740	4,317	740		9,250
Sole	"	2,097	10,485	2,097		26,212
Raie	"	666	1,789	666		5,328
Crevettes	"	219	2,766	219		4,380
Huîtres	brls.	1,562	20,788	1,562		28,897
Mactres	"	3,331	13,324			
" fraîches	"			3,331		33,310
Crabes	qtx.	2,954	17,724	2,954		29,540
Œufs de saumon	"			1,752		17,520
Huile de poisson	galls.			10,362		5,181
Engrais	tonn.			167		5,319
Totaux			2,275,858			3,366,652
Les chiffres ci-après doivent être ajoutés au tableau précédent :—						
Debarqué sur les fonds américains—						
Flétan (frais)	qtx.	8,834	70,672	8,834		70,672
Morue (fraîche)	"	1,987	9,935	1,987		9,935
Esturgeon	"	1	9	1		9
Alose	"	6	36	6		36
Consommation domestique—						
Toutes espèces réunies (Indiens)	"	640,400	1,921,200	640,400		1,921,200
" (Blancs)	"	350,000	2,100,000	350,000		2,100,000
						4,101,852

TABLEAU

DONNANT le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des navires, barques, filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour l'ARRONDISSEMENT N° 1, province de la COLOMBIE-ANGLAISE, au cours de l'année 1916-17.

——	Nombre.	Valeur.
		$
Navires de pêche à vapeur (tonnage 251)	4	107,500
Voiliers et navires à gazoline	39	189,950
Barques à voiles	1,179	80,545
" à gazoline	1,319	527,200
Semaques	.....	.....
Filets à mailler, seines, filets à piège et à éperlan, etc	2,937	502,750
Doris pour flétan	46	4,600
Engins de pêche du flétan (pièces de corde)	500	5,000
Lignes à main	500	1,250
Pièges à crabes	440	4,400
Fabriques d'huile	1	43,500
Fabriques de saumon	33	896,873
Lignes traînantes	35	1,750
Entrepôts frigorifiques et glacières	5	547,500
Fumoirs et poissonneries	7	16,250
Jetées et quais	15	38,847
	.....	2,997,954

Nombre de personnes employées sur les navires	354
" " barques	4,480
" " semaques	.....
" dans les poissonneries, les entrepôts frigorifiques, les fabriq., etc.	2,109
Total	6,943

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, le nombre et la valeur de tous les navires, barques, filets, etc., et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche pour l'ARRONDISSEMENT N° 2, province de la COLOMBIE-BRITANNIQUE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.														Matériel de pêche.				Numéros.
		Navires à vapeur.				Voiliers et navires à gazoline.					Barques.					Filets à mailler.		Seines.		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Pêcheurs.	(40 tonnes et plus.) Nombre.	(20 à 40 tonnes.) Nombre.	(10 à 20 tonnes.) Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voile.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
				$					$			$		$			$		$	
1	Skeena, rivière	2	45	10,000	8	.....	2	27	100,000	62	879	87,900	.....	.....	1,826	1,062	318,600	17	8,500	1
2	Prince-Rupert	4	386	196,124	83	3	5	23	149,506	209	.....	.....	56	36,000	109	.....	.....	6	3,000	2
3	Rivers-Inlet	4	125	19,000	16	.....	.....	14	40,000	28	700	28,500	.....	.....	750	750	225,000	2	1,000	3
4	Naas, rivière	1	26	6,000	4	.....	.....	12	30,000	24	286	28,600	.....	.....	600	550	165,000	12	13,000	4
5	Côte Nord	4	136	30,000	21	.....	.....	19	40,000	38	340	20,400	.....	.....	600	394	118,200	45	28,800	5
6	Archipel de la Reine-Charlotte	6	215	133,000	61	.....	1	4	29,600	15	176	7,400	66	27,200	350	6	1,800	13	7,900	6
	Totaux	21	933	394,124	193	3	8	99	389,106	376	2,381	172,800	122	63,200	4,235	2,762	828,600	95	62,200	

Numéros.	Divisions de pêche.	Matériel de pêche.						Fabriques.		Autre matériel.								Personnes employées dans les fabriques, les entrepôts frigorifiques et les poissonneries.	Numéros.
		Pièces de corde.		Lignes à main.		Pièges à saumon.		Saumon.		Postes de baleiniers.		Entrep. frigorifiques et glacières.		Fumoirs et poissonneries		Jetées et quais.			
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
			$		$		$		$		$		$		$		$		
1	Rivière Skeena	...	...	...	...	...	...	13	705,000	...	...	4	133,000	...	...	13	134,000	1,020	1
2	Prince-Rupert	2,500	42,500	2,000	2,000	...	...	1	60,000	...	...	1	450,000	...	...	2	22,000	120	2
3	Rivers-Inlet	...	...	...	...	...	...	7	400,000	...	...	...	...	...	...	8	68,000	650	3
4	Naas, rivière	...	...	...	...	2	6,000	5	255,000	...	...	1	34,000	...	...	7	45,000	400	4
5	Côte Nord	...	...	...	...	...	...	8	340,000		...	1	45,000	1	5,000	10	68,000	700	5
6	Archipel de la Reine-Charlotte	...	...	924	924	...	...	2	80,000	2	75,855	2	120,000	1	5,000	6	36,000	182	6
	Totaux	2,500	42,500	2,924	2,924	2	6,000	36	1,840,000	2	75,855	9	782,000	2	10,000	46	373,000	3,072	

*1 pièce=400 brasses.

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à au cours de

Nos.	Divisions de pêche.	Saumon.		Morue.		Hareng.		Sole.	
		*Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$
1	Rivière Skeena	202,655	607,965	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	Prince-Rupert	22,771	68,313	8,862	44,310	19,700	19,700	2,213	11,065
3	Rivers-Inlet	71,721	215,163	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	Naas-River	106,416	319,248	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5	Côte Nord	178,979	536,937	.....	.....	11,350	11,350	.....	.....
6	Archipel de la Reine Charlotte	62,241	186,723	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Totaux	644,783	1,934,349	8,862	44,310	31,050	31,050	2,213	11,065

* Qtl=100 livres.

POISSON

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits de la COLOMBIE-BRITANNIQUE,

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon frais et gelé, qtx.	Saumon en boîtes, caisses.	Saumon salé, qtx.	Saumon peu salé, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue fumée, qtx.	Hareng fumé, qtx.	Hareng pour boîtte, brls.
1	Rivière Skeena	2,100	223,158	.....	6,434	.....	.....	.....	.....
2	Prince-Rupert	11,995	.....	.....	8,082	7,332	765	796	9,054
3	Rivers-Inlet	.....	85,383	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	Naas-River	.....	126,686	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5	Côte Nord	322	212,688	.....	.....	.....	.....	.....	5,441
6	Archipel de la Reine Charlotte	.....	64,081	8,413	.....	.....	.....	.....	.....
	Totaux	14,417	711,996	8,413	14,516	7,332	765	796	14,495
	Prix $	12 50	7 50	12 50	20	10	15	12 50	2 50
	D'une valeur de $	180,212	5,339,970	105,162	290,320	73,320	11,475	9,950	36,237

D'une valeur totale de .....

* Qtl=100 livres. † Quintal=112 livres.

l'état frais, dans l'ARRONDISSEMENT N° 2, province de la COLOMBIE-BRITANNIQUE, l'année 1916-17.

Flétan.		Eperlan.		Oulachon.		Esturgeon.		Mactres.		Phoques		Crabes.		Baleines.		Nos.
qtx.	$	qtx.	$	qtx.	$	qtx.	$	brls.	$	No.	$	qtx.	$	No.	$	
.....	.....	.....	.....	1,000	5,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
68,773	550,184	40	240	.....	.....	5	25	.....	.....	21	630	162	810	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	2,500	12,500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
.....	.....	.....	.....	7,000	35,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4
.....	.....	.....	.....	450	2,250	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,000	2,000	.....	.....	.....	.....	228	96,444	6
68,773	550,184	40	240	10,950	54,750	5	25	1,000	2,000	21	630	162	810	228	96,444	

vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour l'ARRONDISSEMENT N° 2, province au cours de l'année 1916-17.

Hareng, en barils, caisses.	Sole fraîche, qtx.	Flétan frais, qtx.	Éperlan frais, qtx.	Oulachon frais, qtx.	Esturgeon frais, qtx.	Mactres fraîches, brls.	Crabes frais, qtx.	Engrais, tonnes.	Peaux de phoques à fourrure, nomb.	Engrais d'os pulvérisé, tonnes.	Fanons, tonnes.	Huile de poisson, galls.	Huile de baleine, galls.	Numéros.
.....	.....	.....	.....	1,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
.....	2,213	68,773	40	.....	5	.....	162	.....	21	.....	.....	.....	.....	2
.....	.....	.....	.....	2,500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
.....	.....	.....	.....	7,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4
666	.....	.....	.....	450	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,000	.....	743	.....	373	23	15,664	289,980	6
666	2,213	68,773	40	10,950	5	1,000	162	743	21	373	23	15,664	289,980	
12	10	20	12 50	5	10	2	7	42	30	23	100	40c.	50c.	
7,992	22,130	1,375,460	500	54,750	50	2,000	1,134	31,206	630	8,579	2,300	6,265	144,990	

.....$7,704,632

RÉCAPITULATION.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits, vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour l'ARRONDISSEMENT N° 2, province de la COLOMBIE-BRITANNIQUE, au cours de l'année 1916-17.

Poissons.		Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Total du poisson vendu.
		Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
			$		$	$
Saumon	qtx.	644,783	1,934,349	.....	.....	.....
" frais	"	.....	.....	14,417	180,212	
" en boîtes	caisses.	.....	.....	711,996	5,339,970	
" salé au sel sec	qtx.	.....	.....	8,413	105,162	
" peu salé	"	.....	.....	14,516	290,320	
						5,915,664
Morue	"	8,862	44,310	.....	.....	
" fraîche	"	.....	.....	7,332	73,320	
" fumée	"	.....	.....	765	11,475	84,795
Hareng	"	31,050	31,050	.....	.....	
" en boîtes	caisses.	.....	.....	666	7,992	
" fumé	qtx.	.....	.....	796	9,950	
" pour boitte	brls.	.....	.....	14,495	36,237	
						54,179
Sole	qtx.	2,213	11,065	.....	.....	
" fraîche	"	.....	.....	2,213	.....	22,130
Flétan frais	"	68,773	550,184	68,773	.....	1,375,460
Eperlan	"	40	240	40	.....	500
Oulachon	"	10,950	54,750	10,950	.....	54,750
Esturgeon	"	5	25	5	.....	50
Mactres	brls.	1,000	2,000	.....	.....	
" fraîches	"	.....	.....	1,000	.....	2,000
Crabes	qtx.	162	810	162	.....	1,134
Phoques à fourrure	nomb.	21	630	.....	.....	
Peaux de phoques	"	.....	.....	21	.....	630
Baleines	"	228	96,444	.....	.....	
Huile de poisson	gall.	.....	.....	15,664	.....	6,265
Huile de baleine	"	.....	.....	289,980	.....	144,990
Engrais	ton.	.....	.....	743	.....	31,206
Engrais d'os pulverisé	"	.....	.....	373	.....	8,579
Fanons	"	.....	.....	23	.....	2,300
Totaux		.....	2,725,857	.....	.....	7,704,632
Les chiffres suivants doivent être ajoutés au grand tableau. Ils représentent les quantités de poisson capturé sur les bancs américains:—						
Flétan, frais	qtx.	126,783	1,014,264	126,783	.....	1,014,264
Morue fraîche	"	595	2,975	595	.....	2,975
Saumon frais	"	862	2,586	862	.....	2,586
Eperlan frais	"	40	240	40	.....	240
Totaux		.....	.....	.....	.....	1,020,065

RÉCAPITULATION.

DONNANT le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des navires, barques, filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche, pour l'ARRONDISSEMENT N° 2, province de la COLOMBIE-BRITANNIQUE, au cours de l'année 1916-17.

	Nombre.	Valeur.
		$
Navires de pêche à vapeur (933 tonneaux)	21	394,124
Voiliers et bateaux à gazoline	110	389,106
Barques (à voile)	2,381	172,800
" (à gazoline)	122	63,200
Filets à mailler	2,762	828,600
Seines	95	62,200
Pièces de corde (400 brasses=1 pièce)	2,500	42,500
Lignes à main	2,924	2,924
Pièges à saumon	2	6,000
Fabriques de saumon	36	1,840,000
Entrepôts frigorifiques et glacières	9	782,000
Fumeries et poissonneries	2	10,000
Jetées et quais	46	373,000
Postes de baleiniers	2	75,855
D'une valeur totale de		5,042,309

Nombre de personnes employées sur les navires	569
" " barques	4,235
Nombre de personnes employ. dans les poissonneries, les entr. frig., fabriq., etc.	3,072
	7,876

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et des barques et les quantités et la valeur de tout le matériel, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour l'ARRONDISSEMENT N° 3, province de la COLOMBIE-BRITANNIQUE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.																	Numéros.
		Navires à vapeur.				Voiliers et bateaux à gazoline.					Barques.					Semaques.			
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Pêcheurs.	(40 tonnes et plus.) Nombre.	(20 à 40 tonnes.) Nombre.	(10 à 20 tonnes.) Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voile.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	
				$					$			$		$			$		
1	Nanaïmo	.....	.....	.....	.....	.....	1	14	39,100	38	.....	.....	174	130,750	368	75	18,750	.....	1
2	Victoria-Cowichan	1	60	20,000	7	.....	3	.....	41,000	20	.....	.....	71	65,800	142	20	8,000	.....	2
3	Alberni	1	76	32,800	10	.....	2	6	51,100	20	20	2,000	101	51,000	152	8	1,400	.....	3
4	Clayoquot	.....	.....	.....	.....	1	.....	3	40,500	22	.....	.....	33	17,000	38	.....	.....	.....	4
5	Quatsino	3	98	75,000	33	.....	.....	.....	.....	.....	1	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
6	Baie Alert	.....	.....	.....	.....	.....	1	4	30,000	15	25	2,268	10	7,350	64	13	821	19	6
7	Quathiaski	.....	.....	.....	.....	.....	7	3	55,000	37	48	1,920	54	27,000	145	11	2,650	.....	7
8	Comox	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	6,500	13	.....	.....	6	1,400	6	1	1,600	2	8
9	Pender, havre	2	25	6,000	7	.....	.....	5	9,700	60	125	3,125	327	151,920	633	43	83,600	68	9
	Totaux	7	259	133,800	57	1	14	37	272,900	225	219	9,353	776	452,220	1,548	171	116,821	89	

TABLEAU donnant le nombre de pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et des barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche pour l'ARRONDISSEMENT N° 3, province de la COLOMBIE-BRITANNIQUE, au cours de l'année 1916-17—*Fin.*

Numéros.	Divisions de pêche.	Engins de pêche.				Fabriques.				Autre matériel.								Personnes employées dans les fabriques, entrep. frig. et poissonneries.	Numéros.
		Filets à mailler seines et filets à pièg. et à éper.		Lignes à main.		Saumon.		Mactres.		Stations de baleiniers.		Entrep. frig. et glacières.		Fumoirs et poissonneries		Jetées et quais.			
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
			$		$		$		$		$		$		$		$		
1	Nanaïmo	163	36,300	175	350	1	42,200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	19	60,400	2	4,000	311	1
2	Cowichan-Victoria	77	100,150	800	1,600	3	89,000	1	3,000	.....	.....	3	125,500	3	1,090	14	38,500	303	2
3	Alberni	46	10,000	200	500	1	136,500	.....	.....	1	45,000	2	152,500	7	28,000	6	10,500	265	3
4	Clayoquot	5	6,800	30	1,100	1	50,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	3,000	60	4
5	Quatsino	.....	.....	25	50	1	22,500	.....	.....	1	55,000	.....	.....	.....	.....	2	6,000	75	5
6	Baie Alert	81	20,290	125	250	4	114,500	.....	.....	.....	.....	1	8,000	.....	.....	3	9,200	264	6
7	Quathiaski	58	11,640	500	1,000	3	100,000	.....	.....	.....	.....	1	1,000	.....	.....	2	1,800	251	7
8	Comox	8	2,250	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8
9	Pender, havre	227	31,810	216	1,305	1	10,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	2,200	2	1,200	88	9
	Totaux	665	219,240	2,071	6,155	15	564,700	1	3,000	2	100,000	7	287,000	32	91,690	33	74,200	1,617	

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans l'ARRONDISSEMENT N° 3, province de la COLOMBIE-BRITANNIQUE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon.		Morue.		Hareng.		Flétan.		Carrelet.		Eperlan.		Truite.		Oulachon.		Sole.		Numéros.
		*Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	
1	Nanaimo	21,659	130,760	7,078	29,112	320,795	320,795	.....	.....	310	620	24	168	12	120	.....	.....	222	888	1
2	Victoria Cowichan	28,064	177,752	1,631	7,155	544	544	6,684	33,420	208	416	135	945	76	760	.....	.....	235	940	2
3	Alberni	30,099	181,834	776	3,380	51,121	51,121	750	3,750	25	50	.....	.....	11	110	.....	.....	5	20	3
4	Clayoquot	6,536	39,568	54	270	400	400	130	650	14	28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4
5	Quatsino	202	1,212	31	155	9	9	151	755	31	62	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
6	Alert, baie	32,022	192,132	418	1,708	6	6	135	675	36	72	.....	.....	.....	.....	630	2,040	195	780	6
7	Quathiaski	51,382	308,292	4,460	18,700	11	11	140	700	175	350	.....	.....	.....	.....	800	2,600	.....	.....	7
8	Comox	130	780	178	794	9	9	.....	.....	20	40	.....	.....	8	80	.....	.....	.....	.....	8
9	Pender, havre	24,301	146,145	8,410	34,687	49,920	49,920	2	10	563	1,126	.....	.....	.....	.....	.....	.....	184	736	9
	Non comp. d. la statist. préc.	114,288	171,432	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Totaux	308,683	1,349,907	23,036	95,961	422,815	422,815	7,992	39,960	1,382	2,764	159	1,113	107	1,070	1,430	4,640	841	3,364	

* Qtl. = 100 livres.

Numéros.	Districts de pêche.	Chien de mer (alimentaire)		Raie.		Petite morue		Poissons divers.		Maetres.		Phoques à fourrure.		Crabes.		Baleines.		Numéros.
		*Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Qtx.	$	Brl.	$	N°	$	Qtx.	$	N°	$	
1	Nanaimo	.....	.....	16	48	12	60	.....	.....	362	724	.....	.....	96	288	.....	.....	1
2	Cowichan Victoria	.....	.....	75	225	36	180	167	501	3,164	6,328	.....	.....	43	129	.....	.....	2
3	Alberni	.....	.....	4	12	7	35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	18	.....	.....	3
4	Clayoquot	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	12	138	1,380	6	18	.....	.....	4
5	Quatsino	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	9	175	52,500	5
6	Alert, baie	.....	.....	6	18	15	75	18	54	403	806	.....	.....	3	9	.....	.....	6
7	Quathiaski	.....	.....	7	21	7	35	.....	.....	235	470	.....	.....	3	9	.....	.....	7
8	Comox	.....	.....	8	24	6	30	.....	.....	37	74	.....	.....	4	12	.....	.....	8
9	Pender, havre	.....	.....	4	12	.....	.....	2,700	8,100	.....	.....	.....	.....	2	6	.....	.....	9
	Non compris dans la statistique précédente	5,460	1,911	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Totaux	5,460	1,911	120	360	83	415	2,885	8,655	4,207	8,414	138	1,380	166	498	175	52,500	

* Qtl. = 100 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour l'ARRONDISSEMENT N° 3, province de la COLOMBIE-BRITANNIQUE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon frais et gelé, *qtx.	Saumon en boîtes, caisses.	Saumon peu salé, qtx.	Saumon fumé, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Hareng frais et gelé, qtx.	Hareng en boîtes, qtx.	Hareng mariné, qtx.	Hareng pour boîtte, brls.	Hareng salé au sel sec, caisses.	Flétan frais, qtx.	Carrelet frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Oulachon frais, qtx.	Numéros.
1	Nanaimo	806	24,825	.....	.....	7,078	205	.....	.....	14,000	172,112	.....	310	24	12	.....	1
2	Cowichan-Victoria	9,368	21,092	.....	576	1,631	544	.....	.....	.....	.....	6,684	208	135	76	.....	2
3	Alberni	10,569	22,967	159	.....	776	24,481	35,487	600	.....	.....	750	25	.....	11	.....	3
4	Clayoquot	352	7,362	.....	.....	54	400	.....	.....	.....	.....	130	14	.....	.....	.....	4
5	Quatsino	202	.....	.....	.....	31	9	.....	.....	.....	.....	151	31	.....	.....	.....	5
6	Alert, baie	254	37,819	.....	.....	418	6	.....	.....	.....	.....	135	36	.....	.....	630	6
7	Quathiaski	3,340	57,193	.....	.....	4,460	11	.....	.....	.....	.....	140	175	.....	.....	800	7
8	Comox	130	.....	.....	.....	178	9	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	8	.....	8
9	Pender, havre	19,789	5,371	.....	.....	8,410	28,605	.....	6,930	262	.....	2	563	.....	.....	.....	9
	†Non compris dans la statistique précédente.	114,288	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Totaux	159,098	176,629	159	576	23,036	54,270	35,487	7,530	14,262	172,112	7,992	1,382	159	107	1,430	
	Prix $	5 67	7 50	12 50	18	9	3 50	6	10	2	1 70	12	8	10	25	8	
	D'une valeur de	902,086	1,324,718	1,9[illegible]7	10,368	207,324	189,945	212,922	75,300	28,524	292,590	95,904	11,056	1,590	2,675	11,440	

* Qtl=100 livres. † Exporté à l'état frais aux Etats-Unis

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour l'ARRONDISSEMENT N° 3, province de la COLOMBIE-BRITANNIQUE, au cours de l'année 1916-17.

Numéros.	Divisions de pêche.	Sole fraîche, qtx.	Chien de mer frais, qtx.	Raie fraîche, qtx.	Petite morue fraîche qtx.	Poissons divers frais, qtx.	Mactres fraîches, brl.	Mactres en boîtes, caisses.	Algues, crabes, bucardes et autres mollusques fraîch., qtx.	Huile de chien de mer, gals.	Peaux de phoque à fourrure, nombre.	Engrais d'os de poisson, tonnes.	Engrais, tonnes.	Fanons, tonnes.	Huile de baleine, gls	Numéros.
1	Nanaimo	222	.....	16	12	.....	362	.....	96	4,502	.....	.....	.....	.....	.....	1
2	Victoria-Cowichan	235	.....	75	36	167	164	3,000	43	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
3	Alberni	5	.....	4	7	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
4	Clayoquot	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	6	.....	138	.....	.....	.....	.....	4
5	Quatsino	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	170	484	104	240,300	5
6	Baie Alert	195	.....	6	15	18	403	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6
7	Quathiaski	.....	.....	7	7	.....	235	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7
8	Comox	.....	.....	8	6	.....	37	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8
9	Pender, havre	184	.....	4	.....	2,700	.....	.....	2	3,003	.....	.....	.....	.....	.....	9
	†Non compris dans la statistique précédente.	.....	5,460	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Totaux	841	5,460	120	83	2,885	1,207	3,000	166	7,505	138	170	484	104	240,300	
	Prix $	10	35c.	8	8	6	5	7 50	8	60c.	30	22	40	10	44c	
	Valeur $	8,410	1,911	960	664	17,310	6,035	22,500	1,328	4,503	4,140	3,740	19,360	1,040	105,732	

Valeur totale $3,566,062

* Qtx=100 livres. † Exportés frais aux E.-U.A.

RÉCAPITULATION.

DONNANT les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais; et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits, vendus: frais, marinés, en boîtes, etc., pour l'ARRONDISSEMENT N° 3, province de la COLOMBIE-BRITANNIQUE, au cours de l'année 1916-17.

Poissons.		Poisson pris et debarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Valeur totale du poisson vendu.
		Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
			$		$	$
Saumon	qtx.	308,683	1,349,907			
" frais	"			159,098	902,086	
" en boîtes	caisses.			176,629	1,324,718	
" fumé	qtx.			576	10,368	
" peu salé	"			159	1,987	
						2,239,159
Morue, (noire.)	"	23,036	95,961			
" fraîche	"			23,036		107,324
" séchée	"					
Hareng	"	422,815	422,815			
" frais	"			54,270	189,945	
" en boîtes	caisses.			35,487	212,922	
" salé au sel sec	qtx.			172,112	292,590	
" mariné	brls.			7,530	75,300	
" pour boitte	"			14,262	28,524	799,281
Flétan frais	qtx.	7,992	39,960	7,992		95,904
Carrelet	"	1,382	2,764	1,382		11,056
Eperlan	"	159	1,113	159		1,590
Truite	"	107	1,070	107		2,675
Oulachon	"	1,430	4,640	1,430		11,440
Sole	"	841	3,364	841		8,410
Chien de mer	"	5,460	1,911	5,460		1,911
Raie	"	120	360	120		960
Petite morue	"	83	415	83		664
Poissons divers	"	2,885	8,655	2,885		17,310
Mactres	"	4,207	8,414			
" fraîches	brls			1,207	6,035	
" en boîtes	caisses.			3,000	22,500	
						28,535
Crabes	qtx.	166	498	166		1,328
Phoques à fourrures	nombre	138	1,380			
Peaux de phoque à fourrure	"			138		4,140
Baleines	"	175	52,500			
Huile de chien de mer	galls.			7,505		4,503
Huile de baleine	"			240,300		105,732
Engrais d'os de baleine pulvérisé	tonnes.			170		3,740
Engrais de baleine	"			484		19,360
Fanons de baleine	"			104		1,040
Totaux			1,995,727			3,566,062

RÉCAPITULATION.

DONNANT le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur de tous les navires, barques, filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour l'ARRONDISSEMENT N° 3, province de la COLOMBIE-BRITANNIQUE, au cours de l'année 1916-17.

	Nombre.	Valeur.
		$
Navires de pêche à vapeur (259 tonneaux)	7	133,800
Voiliers et bateaux à gazoline	52	272,900
Barques (à voile)	219	9,353
" (à gazoline)	776	452,220
Semaques	171	116,821
Filets à mailler, filets à piège et à éperlan, etc	665	219,240
Nasses	.....	.....
Lignes traînantes	.....	.....
Lignes à main	2,071	6,155
Postes de baleiniers	2	100,000
Fabriques de saumon	15	564,700
Fabriques de mactres	1	3,000
Entrepôts frigorifiques et glacières	7	287,000
Fumoirs et poissonneries	32	91,690
Quais et jetées	33	74,200
Total	.....	2,331,079

Nombre de personnes employées sur les navires	282
" " barques	1,548
" " semaques	89
Nombre de personnes empl. dans les poissonn., les entr. frig., fabr., etc.	1,617
	3,536

RÉCAPITULATION.

DONNANT les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais; et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits, vendus; frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour toute la province de la COLOMBIE-BRITANNIQUE, au cours de l'année 1916-17.

Poissons.		Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Valeur totale du poisson vendu.
		Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
			$		$	$
Saumon	qtx.	1,196,432	4,827,289			
" frais	"			319,496	2,410,622	
" en boîtes	caisses.			995,065	7,462,988	
" salé (au sel sec)	qtx.			13,913	160,162	
" peu salé	"			14,783	293,657	
" fumé	"			893	16,074	
						10,343,503
Morue	qtx.	63,371	302,497			
" fraîche	"			53,276	463,908	
" verte-salée	"			231	2,310	
" séchée	"			13	162	
" fumée	"			4,797	88,083	
						554,463
Hareng	qtx.	496,030	579,762			
" frais	"			88,330	309,155	
" en boîtes	caisses.			36,153	220,914	
" fumé	qtx.			4,014	37,303	
" salé au sel sec	"			172,988	301,350	
" mariné	brls.			7,590	75,900	
" pour boitte	"			28,757	64,761	
						1,009,383
Merlan jaune	qtx.	87	316	87		1,087
Alose	"	55	418			
" fraîche	"			55		825
Pieuvre	"	161	1,229	161		2,012
Flétan	"	123,062	943,195			
" frais	"			122,976	2,025,896	
" fumé	"			43	774	
						2,026,670
Carrelet	"	1,862	3,724	1,862		14,896
Eperlan	"	1,834	11,436	1,834		18,440
Truite	"	107	1,070	107		2,675
Oulachon	"	12,656	60,827	12,656		68,398
Sole	"	5,151	24,914	5,151		56,752
Esturgeon	"	735	6,040	735		13,190
Perche	"	740	4,317	740		9,250
Raie	"	786	2,149	786		6,288
Petite morue	"	83	415	83		664
Chien de mer	"	5,460	1,911	5,460		1,911
Poissons divers	"	2,885	8,655	2,885		17,310
Crevettes	"	219	2,766	219		4,380
Huîtres	brl.s	1,562	20,788	1,562		28,897
Mactres	"	8,538	23,738			
" fraîches	"			5,538	41,345	
" en boîtes	caisses.			3,000	22,500	
						63,845
Crabes	qtx.	3,282	19,032	3,282		32,002
Phoques, à fourrure	n°	159	2,010			
Peaux de phoque	"			159		4,770
Œufs de saumon	qtx.			1,752		17,520
Baleines	n°	403	148,944			
Huile de poisson	galls.			33,531		15,949
Huile de baleine	"			530,280		250,722
Engrais de poisson pulvérisé	tonnes.			543		12,319
Fanons	"			127		3,340
Engrais	"			1,394		55,885
Totaux			6,997,442			14,637,346

RÉCAPITULATION.

DONNANT les quantités la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais; et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour toute la province de la COLOMBIE-BRITANNIQUE, au cours de l'année 1916-17.

Poissons.		Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Valeur totale du poisson vendu.
		Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
			$		$	$
Il faut ajouter à la statistique précédente les chiffres suivants :—						
Débarqué en territoire américain—						
Flétan	qtx.	135,617	1,084,936	135,617	.....	1,084,936
Morue	"	2,582	12,910	2,582	.....	12,910
Esturgeon	"	1	9	1	.....	9
Alose	"	6	36	6	.....	36
Saumon	"	862	2,586	862	.....	2,586
Eperlan	"	40	240	40	.....	240
Consommé sur place—						
Poissons divers (Indiens)	qtx.	640,400	1,921,200	640,400	.....	1,921,200
Poissons divers (blancs)	"	350,000	2,100,000	350,000	.....	2,100,000
						$5,121,917

RÉCAPITULATION.

DONNANT le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur de tous les navires, barques et filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour toute la province de la COLOMBIE-BRITANNIQUE, au cours de l'année 1916-17.

——	Nombre.	Valeur.
		$
Navires de pêche à vapeur (tonnage 1,443)	32	635,424
Voiliers et navires à gazoline	201	851,956
Barques à voiles	3,779	262,698
" (gazoline)	2,217	1,042,620
Semaques	171	116,821
Filets à mailler, seines, filets à piège et à éperlan, etc	6,459	1,612,790
Doré et flétan	46	4,600
Lignes traînantes	35	1,750
Lignes à main	5,495	10,329
Pièges à crabes	440	4,400
Lignes de pêche du flétan (pièces de corde)	3,000	47,500
Fabriques de saumon	84	3,301,573
Pièges à saumon	2	6,000
Entrepôts frigorifiques et glacières	21	1,616,500
Fumoirs et poissonneries	41	147,940
Jetées et quais	94	486,047
Postes de baleiniers	4	175,855
Fabriques d'huile	1	43,500
Fabriques de mactres	1	3,000
		10,371,303

Nombre de personnes employées sur les navires	1,205
" " barques	10,263
" " semaques	89
Nomb. de personn. empl. dans les poiss., entrep. frigor., les fabr., etc.	6,798
Total	18,355

APPENDICE N° 10

SERVICE DE SURVEILLANCE DES PÊCHERIES.

Les inspecteurs nous ont soumis les rapports suivants sur les travaux accomplis par les navires qui composaient la flotte des bateaux garde-pêche en service dans leur arrondissement respectif.

NOUVELLE-ECOSSE.

ARRONDISSEMENT N° 2.

RAPPORT SUR LES BATEAUX GARDE-PÊCHE "C" ET "E".

A monsieur le directeur des pêcheries,
Ottawa.

Bateau garde-pêche "C".

MONSIEUR,—Le bateau garde-pêche "C", capitaine Edward DeYoung, a commencé son travail d'inspection dans cette partie du comté d'Halifax, où la pêche du homard se termine le 31 mai, et a présenté son premier rapport quotidien le 10 juin. Il a poursuivi son travail sur cette partie de la côte, jusqu'à ce que la saison de pêche à l'est d'Halifax fût terminée, époque à laquelle il a étendu son travail de surveillance jusqu'à Canso, comté de Guysborough. Le 6 juillet, le garde-pêche John A. Dillon, était à bord, et a inspecté les fabriques de homard de son arrondissement jusqu'au port Isaac. Au cours de cette surveillance, ce navire a été utilisé pour transporter M. Gray, inspecteur en poisson, de localités en localités, pour y donner les instructions et les directions voulues en ce qui concerne la préparation du hareng. Comme ce navire s'était mis à faire eau, il est de ce fait resté immobilisé au bassin de radoub à Halifax du 2 au 13 septembre. De nouveau, le 13 octobre, on constata l'existence d'une fissure dans les tuyaux de l'arbre de couche, de sorte qu'il fut de nouveau remis en bassin de radoub pour y être réparé; il y est demeuré jusqu'au 18 novembre. Le 7 décembre il se produisit un accident au gouvernail et il fallut l'envoyer à l'arsenal maritime pour y subir des réparations; il est demeuré à ce dernier endroit jusqu'au 14 décembre. Il ne s'est produit qu'un seul cas de violation à la loi, mais on découvrit un certain nombre de casiers tendus au passage de l'Est au temps où le navire se trouvait au bassin de radoub. Après avoir constaté ce fait, le commandant du bateau se rendit sur les lieux en compagnie du garde-pêche Rowling, à bord d'un autre navire et y opéra la destruction de ces casiers.

Bateau garde-pêche "E".

Ce navire est placé sous le commandement du capitaine Manson B. Fanning et a été engagé en mai et en juin pour le transport du frai de homard provenant des différentes fabriques du comté de Guysborough et destiné à la homarderie de Canso. Au début de la saison prohibée du homard, on a entrepris le soin de surveiller le détroit de Northumberland, de l'embouchure de la baie de Canso au Nouveau-Brunswick, et on y a exercé une vigilance active jusqu'au 1er décembre. En draguant au moyen d'une chaloupe, on a retiré et détruit 863 casiers; on a de même confisqué environ 1,100 livres de cordage et 19 ancres. On a disposé de ces derniers effets par voie de soumission et le produit des ventes a été déposé au crédit du Receveur Général. Au cours de la saison, les services de ce navire furent employés à la mise en vigueur du temps prohibé dominical en ce qui concerne la pêche au filet à saumon.

Votre obéissant serviteur,

R. HOCKIN,
Inspecteur des Pêcheries.

ARRONDISSEMENT N° 3.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX ACCOMPLIS PAR LES BATEAUX GARDE-PÊCHE "A", "B", "F" ET "SEARCH".

"A".

Le bateau garde-pêche "*A*", capitaine Hadley Blackford, a pris la mer le 1er juin et a surveillé les eaux côtières des comtés de Queens et Shelburne. Le nombre de mille qu'il a parcouru durant son service, qui s'est étendu jusqu'au 5 janvier 1917, date à laquelle il reçut l'ordre de se rendre à Saint-Jean, N.B., s'est élevé à 2,474. Soixante-six casiers tendus illicitement ont été détruits et trente-quatre homards libérés.

"B".

Le bateau garde-pêche "*B*", capitaine John M. Bateman, a pris la mer le 1er juin et a parcouru 2,138 milles dans les eaux côtières du comté de Digby. Cinquante-trois casiers à homard tendus illicitement furent confisqués et soixante-deux crustacés remis en liberté. Le 5 janvier 1917, ce bateau fut envoyé à Saint-Jean.

"Search".

Le bateau garde-pêche "Search", capitaine Benjamin Wright, entra en service le 1er juin et a surveillé les eaux côtières du comté de Lunenburg jusqu'au 15 décembre. Au cours de cette période de temps, ce navire a parcouru 3,633 milles, et a détruit soixante-dix-neuf casiers à homard.

"F".

Le bateau garde-pêche "*F*", capitaine Chas Blades, a pris la mer le 1er juin et a surveillé les eaux du comté de Yarmouth jusqu'au 20 décembre, date à laquelle il fut désarmé pour l'hiver. Au cours de cette période de temps, il a parcouru 2,228 milles, et le capitaine a opéré une saisie de 148 casiers à homard avec le résultat que 364 homards furent libérés.

Votre obéissant serviteur,

H. H. MARSHALL,
Inspecteur-adjoint des Pêcheries.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

ARRONDISSEMENT N° 1.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX ACCOMPLIS PAR LES BATEAUX GARDE-PÊCHE "PHALAROPE" "G" ET "SEA GULL".

A monsieur le directeur des pêcheries,
Ottawa.

"Phalarope".

MONSIEUR,—Le *Phalarope*, capitaine, Arthur Mitchell, est demeuré en service pendant toute l'année. Ce bateau surveille l'arrondissement entier, à l'exception de l'île Grand-Manan. On n'a constaté qu'un très petit nombre d'infractions à la loi,

car il s'est produit bien moins de pêche illicite à la seine que l'année précédente. Dans la baie Passamaquoddy, on ne s'est pas livré comme à l'ordinaire à la destruction du poisson au moyen d'explosifs. Un nombre considérable de casiers à homard ont été enlevés au cours de la saison fermée. En plus de ses devoirs ordinaires de surveillance, le *Phalarope* a transporté certaines quantités d'alevins de saumon, de truite de la piscifacture de SaintJean aux différentes localités de l'arrondissement.

" G ".

Le bateau garde-pêche *G,* capitaine Coleman Green, a accompli du service pendant toute la saison. Le principal office de ce bateau consiste dans la mise en vigueur des règlements de pêche du homard, c'est-à-dire à voir à ce que la taille-limite soit respectée durant la saison ouverte, et à empêcher la pêche illicite pendant la saison fermée. Partout les règlements furent bien observés. Un certain nombre de casiers, tendus quelques jours avant la saison, ont été détruits et on a remis en liberté certaines quantités de homards découverts dans un fourgon.

" Sea-Gull ".

Le *Sea-Gull,* en charge du garde-pêche Worrell, a de nouveau accompli le travail de surveillance du 1er août au 1er décembre. Ce bateau est principalement employé pour prévenir la pêche illicite des sardines. En raison de la grande étendue de pêcheries dont M. Worrell a à s'occuper, il lui serait tout à fait impossible de les parcourir sans l'aide de ce bateau. Grâce à lui, cependant, il est en mesure de surveiller tout son arrondissement quotidiennement, quand c'est nécessaire. Il a réussi à faire respecter tous les règlements. Avant de lui laisser prendre la mer, on avait installé une nouvelle machine à bord de ce navire et elle a donné entière satisfaction.

Votre obéissant serviteur,

G. F. CALDER,
Inspecteur des pêcheries.

ARRONDISSEMENT N° 2.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX ACCOMPLIS PAR LES BATEAUX GARDE-PÊCHE " HUDSON " ET " GLADYS F."

A monsieur le directeur des pêcheries,
Ottawa.

" Hudson ".

MONSIEUR,—Le capitaine Goodwin, du vapeur de surveillance *Hudson* a commencé ses travaux le 20 mai entre le cap Tourmentine et Chockfish, y compris les arrondissements de Shemogue, cap Bald, Shédiac et Bouctouche.

Le 1er juin, il se livra à la surveillance des pêcheries du saumon, à l'embouchure de la rivière et de la baie Miramichi, en vue d'empêcher les pêcheurs aux filets dérivants pour le saumon, d'exploiter leur industrie en deçà de la limite de trois milles de ces endroits. En autant que je sache, le travail s'est accompli avantageusement, et il n'y a pas eu de violation de la loi.

Le 10 et 11 août, ce bateau exerça la surveillance entre la pointe Escuminac et Chockfish pour s'assurer si on avait enlevé tous les casiers à homard, puis est revenu à la baie Miramichi pour se livrer de nouveau à l'inspection des pêcheries du saumon jusqu'au 22 août, date à laquelle je lui ai donné instruction de se rendre à la baie

Verte, en passant par les différents arrondissements de la pointe Sapin, cap Richibouctou, Chockfish, Bouctouche, Cocagne et Shédiac pour y réprimer la pêche illicite du homard à ces endroits en cas de violation; après quoi il revint à la baie Miramichi.

Le 24 août, après avoir appris qu'il se produisait de la pêche illicite du homard au cap Richibouctou ou dans les environs, le capitaine Goodwin s'empressa de se porter immédiatement vers cette localité, et le soir du même jour, il fit rapport de Bouctouche qu'il avait saisi trente-trois barques et arrêté cinq pêcheurs surpris en voie de pêcher illicitement près du cap Richibouctou.

Le 30 août, le *Hudson* reçut instructions de transporter M. Cowie à Miscou. Le 3 septembre, ce navire fut chargé d'exercer la surveillance dans l'arrondissement s'étendant du cap Richibouctou au cap Tourmentine; il s'y est occupé à surveiller la pêche du homard jusqu'au 14 novembre, date à laquelle il se prépara à prendre ses quartiers d'hiver.

Ce bateau a accompli des travaux efficaces au cours de toute la saison. Grâce à lui, de nombreuses lignes et casiers à homard furent enlevés et la pêche illicite de ce crustacé rendue impossible entre Escuminac et le cap Tourmentine.

Un des traits caractéristiques du tempérament de M. Goodwin c'est la bonne volonté et l'empressement qu'il met en tout temps du jour et de la nuit à accomplir ses devoirs quand il y a nécessité; et non seulement le capitaine, mais l'équipage tout entier a semblé mettre beaucoup de zèle et toute l'énergie possible à accomplir leurs devoirs.

Plusieurs fois je les ai accompagnés dans leurs voyages de surveillance au cours de l'été, et je crois de mon devoir de vous faire rapport que le capitaine Goodwin est non seulement un officier capable et rangé, mais en même temps un employé consciencieux, toujours sur le qui-vive pour remplir ses offices.

Bateau garde-pêche "En-Avant".

Ce bateau est placé sous le commandement du garde-pêche Edmond Arseneau, de Inkerman; il prit la mer le 13 août et surveilla les eaux entourant les îles Shippegan et Miscou, celles de la Petite-Rivière et Saint-Simon, et aussi Petit-Pokemouche, et cela jusqu'au 1er octobre; en tout trente-neuf jours.

Cet arrondissement, spécialement les îles Shippegan et Miscou, constituait jadis la région où il se commettait le plus d'actes illicites. Il y a eu amélioration l'année dernière, mais j'ai reçu un rapport de certaines personnes avec lesquelles je me tiens en contact direct qu'il se produit encore des actes de pêche illicite du homard. Le commandant du bateau a fait beaucoup pour la destruction des engins tendus illicitement, mais j'apprends que les gardes-pêche de l'intérieur des terres ne fournissent pas leur concours dans la mesure du possible. Il y a si longtemps qu'il se commet des actes illicites de pêche dans cet arrondissement qu'il sera nécessaire d'employer des gardes-pêche énergiques et intelligents pour y mettre en force les règlements.

Bateau garde-pêche "Gladys-F".

Ce bateau était employé à surveiller la route s'étendant de la pointe Sapin à Chockfish, mais j'ai découvert qu'il ne convenait pas à la nature de ce travail, étant de trop petite dimension pour protéger efficacement les pêcheries; c'est pourquoi je l'ai renvoyé du service le 27 août.

Cet arrondissement est important et exige l'emploi d'un officier spécial à terre, du 25 juin au 1er novembre, parce que le garde-pêche Hannah est trop loin de la côte et a une étendue de territoire trop vaste à surveiller.

Votre obéissant serviteur,

D. MORRISON,
Inspecteur des pêcheries.

ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX ACCOMPLIS PAR LES BATEAUX GARDE-PÊCHE "D", "J. L. NELSON" ET "RICHMOND".

A monsieur le directeur des pêcheries,
Ottawa.

"D" (capitaine J. B. McCarthy.)

MONSIEUR,—Ce navire fut lancé le 6 mai, quitta Tignish pour Georgetown le 15 mai, en route pour Miminegash; il atteignit Summerside le 16, quitta Charlottetown le 17 mai, mais revint à Summerside, parce que le temps était trop orageux; il resta à Summerside jusqu'au 20 à cause des tempêtes qui n'ont cessé de sévir sans interruption à cette époque. Il partit le 20 et arriva à Charlottetown le même jour. En raison des réparations qu'il dut subir à Charlottetown, et aussi à cause de la présence des glaces, il lui a fallu remettre son départ au 26. Il se rendit à Georgetown le 28, et continua à faire la cueillette du frai jusqu'au 25 juin; il retourna alors à Charlottetown pour subir des réparations à sa cheminée le 27, et y demeura jusqu'au 29, pour de là partir pour Tignish où il parvint le 3 juillet.

Vu le mauvais temps, il demeura à Tignish jusqu'au 7, et poursuivit son travail d'inspection chaque jour, où la température lui permit de prendre le large, et cela jusqu'à la fin de la saison, dans l'arrondissement embrassant Tignish, cap Nord, Miminegash et Pointe de l'Est; il avait ses quartiers généraux à Miminegash.

Ci-après je donne un résumé de ses travaux au cours de 1916:

Distance parcourue	Environ	2,620	milles.
Nombre de casiers détruits	"	1,450	"
Quantité de cordage saisi	"	2,600	livres.
Nombre d'ancres saisies	"	9	

"J. L. Nelson" (capitaine N. W. Wrayton).

Ce bateau est arrivé à Summerside en partance de Halifax, le 11 juillet, et fut détenu à cet endroit jusqu'au 13; puis partit pour Tignish; il s'employa à surveiller les eaux s'étendant entre Tignish, Kildate, Alberton, Goose Harbour et baie Cascumpèque, et poursuivit cet office jusqu'au 11 septembre, pour de là retourner à Halifax après avoir rendu des services très efficaces au cours de la saison.

Il a détruit environ 1,800 casiers, s'est emparé de 44 ancres et de 53 rouleaux de cordage.

"Richmond" (capitaine Peter I. Cameron).

Ce bateau prit la mer le 20 avril, mais la baie ne fut libre de glace que le 27. Quelques-unes des fabriques de homard n'ont ouvert leurs portes que le 7 de mai. Il n'y a pas eu de lignes de homard de tendues avant l'ouverture de la saison.

La saison des maîtres qui s'est ouverte en mai a peu rendu, à cause de la faiblesse des prix, et bien que je me sois porté à différents quartiers de la baie où cette pêche est permise, je n'ai constaté la présence que d'un petit nombre de personnes se livrant à cette industrie, et encore pour quelques jours seulement, au cours de la saison de pêche du homard.

Nous nous sommes présentés à différentes fabriques de homard pour y examiner les prises, afin de s'assurer qu'on n'employait pas de homards pleins pour l'industrie. Bien que les homards pleins se soient offerts en grand nombre, il nous a semblé que les

pêcheurs se soient montrés plutôt désireux de les protéger, car nous n'en avons découvert qu'un petit nombre dans ces conditions physiques et nous les avons remis à l'eau.

Après la fermeture de la saison de pêche, nous sommes pratiquement restés tous les jours en office parce que nous nous attendions de voir se produire de la pêche illicite; de fait, nous avons détruit 300 casiers. Comme une certaine quantité des cordages saisis ne nous ont paru d'aucune valeur industrielle, nous les avons coupé par bouts et jetés à la mer.

La saison des huîtres s'est ouverte le 1er octobre. Un grand nombre de personnes se sont adonnés à cette industrie, bien que ces mollusques ne se soient pas offerts en aussi grand nombre que les années dernières, en raison de l'épidémie dévastatrice dont j'ai déjà fait rapport. Les pêcheurs ont cependant obtenu du succès et ont reçu des prix avantageux pour leurs produits. On a fait de belles captures dans la Grande-Rivière. Dans les parties de la baie Richmond, cependant, la pêche a été faible parce que les bancs publics aussi bien que les bancs privés semblent être contaminés par cette maladie.

La saison de l'éperlan s'est ouverte en octobre. En général cependant la pêche n'a commencé que tard en novembre, parce que la majorité des pêcheurs se trouvaient alors engagés à la pêche des huîtres. La dernière campagne de pêche de cet arrondissement s'est montrée la plus fructueuse constatée depuis de nombreuses années.

Votre obéissant serviteur,

J. A. MATHESON,
Inspecteur des pêcheries.

RAPPORT SUR LES GARDE-PÊCHE "WALDREN-W."

A monsieur le directeur des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, un compte-rendu des mouvements et des déplacements du bateau garde-pêche *Waldren-W* et des offices qu'il a accomplis au cours de la campagne de 1916.

Ayant reçu instructions du département de tenir ce bateau prêt à prendre la mer à l'arrivée de la flotte de pêche de boitte, aux Iles-de-la-Madeleine, je suis monté à bord du *Waldren-W* le 8 mai, et j'ai commencé à surveiller les différents postes des Iles-de-la-Madeleine, où on s'approvisonne en général de boitte. J'en ai agi ainsi au cours de toute la campagne de boitte c'est-à-dire, mai et juin. Pendant ce laps de temps, environ cent soixante-quatre navires se sont approchés des îles pour acheter du hareng pour boitte ou pour des fins de saurage. Environ quarante navires américains se sont approvisionnés de boitte ici, tous portant des licences de *modus vivendi,* dont cinq furent délivrées aux Iles-de-la-Madeleine même.

La campagne de printemps a été fructueuse; le temps s'est constamment montré favorable à la pêche. On n'a pas éprouvé de bourrasque ni de tempête comme au cours de la campagne précédente, et on n'a conséquemment pas eu à enregistrer de pertes de filets ou d'engins d'aucune sorte.

En raison de la date tardive où la glace s'est mise en mouvement, spécialement dans le détroit de Canso, les navires n'ont pu atteindre les Iles-de-la-Madeleine qu'à une date avancée. Les pêcheurs de l'île Amherst qui se livrent à l'industrie du hareng n'ont donc pas bénéficié de cette dernière campagne comme des autres.

A la fin de la campagne de boitte, je me suis employé à surveiller les diverses lagunes de Havre-aux- Maisons et de l'entrée de Havre-aux-Basques, où la pêche du homard est interdite toute l'année. Au cours de cette occupation, j'ai détruit quatre-vingt-six casiers et saisi et confisqué environ deux cent dix brasses de cordage.

Les pêcheurs commencent à se rendre compte des effets avantageux résultant de la protection des lagunes et de la conservation du frai de homard. Ces avantages n'ont pas manqué de se manifester dans la pêche du printemps, qui s'est relevée depuis les deux dernières années d'une manière notable, et l'industrie du homard qu'on croyait à jamais ruinée, il y a quelques années, progresse sans cesse maintenant.

Je désire aussi vous faire observer que les pêcheurs capturent plus de homard qu'auparavant. La société Gordon-Pew, de Gloucester, Mass., s'est fait représenter aux Iles-de-la-Madeleine par un agent qui a fait pratiquement l'acquisition de toute la morue capturée cette année. Lui et M. Silver, de Lunenburg, ont donné dans notre région une impulsion remarquable à cette industrie, quelque peu négligée les années dernières. Le relèvement des prix a contribué à stimuler les pêcheurs qui s'adonnaient à la pêche de la morue, satisfaits de ce que la rémunération qu'ils reçoivent maintenant pour leurs produits répond un peu mieux qu'auparavant à la valeur réelle du poisson.

Comme vous m'aviez fait connaître qu'on se dispenserait des services du *Waldren W.* le 1er novembre 1916, j'ai, en conséquence, remis ce navire à son armateur et j'ai congédié l'équipage, après avoir accompli une saison très fructueuse à tous les points de vue.

Votre obéissant serviteur,

Capitaine WM. ARSENAULT.

MANITOBA.

RAPPORT DU BATEAU GARDE-PÊCHE "BRADBURY", CAPITAINE H. BRYAN.

A monsieur le directeur des pêcheries.
Ottawa.

MONSIEUR,—Le *Bradbury* fut armé de bonne heure au printemps et affecté à la récolte du frai de sandre ou doré, après quoi on l'employa à la répression de la pêche illicite.

Ce bateau prit ses quartiers d'hiver le 22 novembre.

Votre obéissant serviteur,

J. A. HOWELL,
Inspecteur des pêcheries.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

ARRONDISSEMENT N° 1.

A monsieur l'inspecteur en chef des pêcheries,
New-Westminster, C.-B.

MONSIEUR,—Permettez-moi de vous offrir mon rapport annuel sur les services accomplis par les chaloupes garde-pêche de l'arrondissement n° 1, pour l'exercice finan-

cier clos le 31 mars 1917. Comme vous ne l'ignorez pas, le département possède cinq chaloupes à essence sans cesse employées à la surveillance des diverses parties de cet arrondissement, à la protection des frayères et à la mise en vigueur des règlements.

CHALOUPE " SWAN ".

Cette chaloupe est commandée par le capitaine Thos. Hembrough. Elle mesure 44 pieds de longueur par 10 pieds de largeur et est pourvue d'un moteur Eastern-Standard de 4 cylindres à 4 temps, d'une force motrice nominale de 32-37 c.-v. Elle convient parfaitement aux offices auxquels on la destine, et on l'a employée au cours de l'année à surveiller les détroits de Georgie, de la baie Boundary, du fleuve Fraser et ses tributaires, y compris les rivières Coquitlam, Pitt, Lillooet et Sumas, Gilleys-Slough et la crique Silver, et les lacs Pitt et Sumas. Elle a aussi effectué un certain nombre de voyages supplémentaires au passage Howe et à la Rivière-des-Indiens; l'équipage a aussi aidé à la récolte des œufs destinés aux lacs Petit et Harrison, et aux piscifactures de New-Westminster. Au cours de l'année, elle a enregistré environ 7,072 milles parcourus.

CHALOUPE " FOAM ".

Jusqu'au 31 juillet dernier, cette chaloupe était commandée par le capitaine S. Waddell qui, à cette époque, s'est engagé volontairement dans le service de surveillance des côtes d'outre-mer.

Depuis le 31 juillet, cette chaloupe a été commandée par le capitaine C. J. House. Elle mesure 45 pieds de longueur par 10 pieds de largeur, et est pourvue d'un moteur Eastern-Standard de 4 cylindres à quatre temps, d'une force motrice nominale de 32-37 c.-v. Au cours de l'année, on l'a fait servir à la surveillance générale des différentes parties de l'arrondissement, y compris le fleuve Fraser, la passe Canoe, le golfe de Georgie, le passage Howe et la baie Burrard. Elle a enregistré dans son livre de bord environ 6,100 milles. Elle a effectué des travaux durables et est parfaitement adaptée aux services qu'on exige d'elle.

CHALOUPE " MERRY-SEA ".

Ce navire est placé sous le commandement du capitaine A. O. Copp. Au cours de la première partie de la saison, du 1er avril au 31 octobre, c'est la chaloupe *Black-Raven* qui a surveillé cette partie de l'arrondissement, qui comprend le passage Howe et la baie Burrard, deux quartiers qu'on a retirés de l'arrondissement n° 3, mais le 1er novembre, le *Merry-Sea* ayant fini son temps dans la partie nord de la province, fut renvoyé dans cet arrondissement pour y reprendre le travail de protection. Ce bateau mesure 55 pieds de longueur par 12 pieds de largeur et est pourvu d'un moteur Doman de 6 cylindres à 4 temps, d'une force motrice de 60 c.-v. C'est une embarcation absolument appropriée aux besoins de cette partie de l'arrondissement, parce qu'elle est rapide et pourvue de tout l'aménagement voulu. Dans son journal de bord, le capitaine Copp a enregistré pour le *Black-Raven* et le *Merry-Sea* environ 4,100 milles parcourus.

CHALOUPE " ELK ".

Cette chaloupe est placée sous le commandement du capitaine Wm Dauphinée. Elle mesure 30 pieds de longueur par 7 pieds et 6 pouces de largeur et est pourvue d'un moteur Lamb de 5 cylindres à quatre temps, d'une force motrice de 24 chevaux-vapeur. Au cours de l'année, elle a été engagée à des travaux généraux de protection dans les eaux du bras nord de la rivière Fraser et à l'emplacement des hauts-fonds de sable situés en face. Elle a très bien réussi à protéger les pêcheries dans cette partie de l'arrondissement et a parcouru environ 4,530 milles.

L'équipage du navire en plus de ses devoirs de surveillance a été d'un grand secours pour la récolte des œufs destinés aux piscifactures du lac Pitt et New-Westminster, et aussi au transport des alevins provenant de ces établissements; il a en même temps prêté son concours, quand il a fallu réparer les chaloupes *Black-Raven et Heron.*

CHALOUPE "SEMIAHMO N° 2".

Cette chaloupe, sous le commandement du capitaine A. Caddell, a débuté en service le 1er juin 1916, et on l'a surtout fait servir en amont du pont de New-Westminster. Elle mesure 30 pieds de longueur par 7 pieds de largeur, et est pourvue d'un moteur Kahlenberg de 2 cylindres à deux temps. Elle a effectué des travaux efficaces en ce qui concerne la mise en vigueur des règlements, surtout en amont de la limite commerciale des pêcheries. L'activité qu'elle a manifestée dans ces eaux a empêché beaucoup de pêche illicite de se produire de la part des Indiens et des Métis, dont l'exploitation excessive des années dernières avait constitué un danger menaçant aux poissons reproducteurs, une fois la limite commerciale des pêcheries franchie par eux. Ce navire est parfaitement bien adapté pour le travail qu'il accomplit et les dépenses relatives à sa construction et à son entretien sont entièrement justifiées.

PETIT ESQUIF À FORCE MOTRICE.

Vous vous souvenez que le département a autorisé la construction d'un esquif à moteur, de faible tirant d'eau, pour s'en servir comme d'annexe aux autres bateaux garde-pêche. On avait préconisé cette mesure en raison des grandes difficultés éprouvées par les grands garde-pêche sur les hauts-fonds de sable et dans les parties peu profondes du fleuve où les braconniers avaient l'habitude de se livrer à leurs dépradations et réussissaient souvent à échapper à la poursuite des bateaux de grande dimension. Cette embarcation a été construite par les employés du département et est pourvue d'un moteur Yale de 2 cylindres à 2 temps, d'une force motrice de 6 c.-v. Cet esquif a parfaitement répondu aux fins pour lesquelles il avait été construit; il est surtout utile au dragage des lignes croisées à esturgeon, et à l'enlèvement et l'inspection des filets à saumon, en exploitation.

Votre obéissant serviteur,

A. P. HALLADAY,
Inspecteur adjoint des pêcheries.

FISPA.

A monsieur l'inspecteur en chef des pêcheries,
New-Westminster,

MONSIEUR,—Permettez-moi de vous présenter mon rapport sur les mouvements et les déplacements du *Fispa,* à partir de la date où il a pris la mer en mai 1916 jusqu'au 17 octobre 1916.

Quand en mai dernier je revins vers le sud d'un voyage d'exploration à bord du bateau garde-pêche *Merry-Sea,* j'ai transféré ce dernier à M. J. T. C. Williams, inspecteur des pêcheries de l'arrondissement n° 2. On m'a alors fait part des instructions du département m'enjoignant de monter à bord du *Fispa* et d'en assumer la charge pendant qu'on l'armait pour prendre la mer. Le 3 juin 1916, après avoir parachevé toutes les réparations nécessaires, j'eus le plaisir de vous recevoir à bord, à la suite de quoi nous nous sommes immédiatement dirigés vers le nord.

Nous avons fait escale à Quathiaski, baie Alert, Sointula, Smiths-Inlet, et aux baies Shushartie et Hardy. A chacun de ces endroits, nous sommes entrés en pour-

parlers avec différentes personnes en ce qui concerne la délivrance des licences indépendantes.

Après avoir terminé nos devoirs officiels, nous avons viré sud et nous sommes arrivés à New-Westminster le 11 juin 1916. Au cours de la semaine suivante, je suis demeuré à New-Westminster pour mettre la dernière main à certaines légères réparations nécessitées par le voyage. Le 19 juin, vous m'avez enjoint de descendre le golfe vers le passage Puget, en ayant surtout en vue de recueillir par observations tous les renseignements tendant à nous instruire sur les conditions futures du saumon sockeye et de printemps qui atteignent le fleuve Fraser.

J'en suis venu à la conclusion que l'avenir de ces espèces n'est guère brillant, parce qu'en ouvrant un certain nombre des principaux pièges tendus, j'ai constaté qu'ils ne renfermaient que du saumon de printemps, et encore en très minime quantité. Je vous ai fait parvenir un rapport complet des conclusions de mon travail à ce sujet.

A mon retour à New-Westminster, on a fait les arrangements voulus pour placer le *Fispa* en bassin de façon à donner à sa coque une couche de peinture et aussi pour inspecter son arbre de couche et ses hélices. Comme la seule cale disponible à New-Westminster se trouvait occupée, il a fallu l'amener à Vancouver et nous l'avons placé en bassin à cet endroit le 29 juin 1916. J'ai suivi mes instructions en ce qui concerne tous les préparatifs à prendre immédiatement pour notre tournée annuelle d'inspection, et le 8 juillet 1916, vous nous avez rejoint et nous nous sommes dirigés vers le nord, s'arrêtant à presque toutes les fabriques établies entre le golfe de Georgie et Prince-Rupert.

Pendant notre séjour à Smiths-Inlet, je vous ai accompagné avec des pêcheurs de la localité vers les lagunes dont nous avons fait une inspection suivie, en prenant aussi note de leur position géographique exacte, dans le but de refaire le tracé des limites commerciales de pêche. En même temps, j'ai pris un certain nombre de photographies pour les besoins de l'avenir. Nous sommes arrivés à Prince-Rupert le 15 juillet 1916, et le *Fispa* est resté ici à votre emploi jusqu'au 21 du même mois, pendant que vous étiez engagé en fonctions officielles. A notre retour vers le sud, nous avons fait un certain nombre d'escales pour se permettre l'avantage de faire l'inspection des lieux de pêche et nous sommes enfin revenus à New-Westminster le 25 courant.

Cette croisière comprend une étendue de 1,240 milles marins. Il est regrettable que durant pratiquement tout ce voyage le temps se soit montré si maussade, et comme c'est l'époque où d'habitude la campagne de pêche bat son plein, il n'est pas étonnant que l'industrie en ait considérablement souffert. Quelques jours après notre arrivée, je suis de nouveau descendu vers le passage Puget, et j'ai surveillé jusqu'au 29 juillet ces lieux de pêche tant encombrés de pièges et de seines, et j'ai pu constater que la montée du poisson était extrêmement faible: très peu de sockeye, principalement du saumon de printemps. Les pièges placés en dehors du passage ont capturé la grande majorité du poisson; dans le temps, je vous ai fourni en détail les renseignements relatifs à ce sujet.

Immédiatement à mon retour, le 1er août 1916, vous êtes de nouveau monté sur le *Fispa* et nous nous sommes rendus à Nanaïmo où M. Taylor, inspecteur des pêcheries, s'est joint à nous. Nous avons traversé le golfe de Georgie jusqu'au port Pender où je suis demeuré tandis que vous, M. Taylor et le représentant des pêcheurs, alliez faire une inspection générale des alentours du port en vue de délimiter les pêcheries susceptibles d'être licenciées, etc. A mon retour à Vancouver, le 3 août, je me suis rendu à vos instructions et je vous ai fourni un rapport sur les conditions générales alors existantes en ce qui a trait à la pêche de la morue pratiquée par les Japonais, dans les environs des diverses pêcheries en exploitation et dans les limites du golfe de Georgie.

Cette tournée nous employa quelque temps, vu qu'il était nécessaire de visiter maints endroits, de monter à bord de plusieurs barques et de pêcher personnellement au moyen de lignes eschées de boitte d'alose. A mon retour, j'ai présenté un rapport détaillé à ce sujet.

Entre le 17 et le 21 août, j'ai de nouveau inspecté les pièges tendus plus au sud près des limites commerciales de pêche, et j'ai constaté qu'ils renfermaient une quantité égale de sockeye et de saumon de printemps, toutefois, j'ai observé que la capture était particulièrement faible pour les deux espèces.

En examinant les lignes de fond, j'ai remarqué un gros pourcentage de saumons de printemps de petite taille, non pleins et pesant de 2½ à 4 livres. Ces poissons échapperaient au filet à mailler en passant à travers ses mailles.

A mon retour à New-Westminster, toujours d'après vos ordres, j'ai fait les préparatifs nécessaires pour mon voyage annuel autour de la côte ouest de l'île Vancouver, et le 24 août 1916, j'ai quitté Vancouver pour la côte ouest par voie de Victoria. Vous avez en votre possession, un rapport général traitant de l'objet de ce voyage très intéressant et dont les observations serviront de base pour les travaux qui peuvent s'imposer dans les parties éloignées de cette province.

J'ai visité tous les enfoncements situés le long de cette ligne côtière si découpée et dentelée: passage Barclay, Ucluelet, Clayoquot, Esperanza, Sidney, Nootka et Quatsino et je suis descendu à divers endroits de ces baies en vue d'obtenir les matériaux et les connaissances nécessaires à la préparation de mon rapport.

Je suis revenu via cap Scott, en faisant escale à plusieurs endroits à mon retour vers le sud: la baie Shoal, le passage Jarvis, la rivière Powell. J'ai atteint Vancouver le 10 septembre 1916. Après un court séjour, j'ai remonté le golfe de Georgie, en vue d'exécuter un travail d'une nature particulière que vous m'aviez enjoint d'entreprendre et je suis revenu le 20.

Le 21 septembre, je vous ai transporté, vous et M. McHugh, l'ingénieur local, à Victoria, en devoir officiel, et nous sommes revenus le jour suivant.

Le 28, je me suis dirigé vers le port Pender et là, j'ai rencontré M. McHugh; je lui ai fourni tous les secours possibles dans son levé hydrographique de ce port.

Pendant que je me trouvais au port Pender, j'ai reçu une importante lettre du département m'enjoignant de me rendre immédiatement à la passe Active, et là d'attendre l'arrivée de l'amiral-directeur (Amiral Story) en vue de lui permettre d'inspecter le *Fispa* pour son transfert au Service naval. Le 2 octobre, j'ai eu l'honneur de recevoir l'amiral Story à bord avec son personnel à la passe Active. Après son inspection, agissant d'après ses instructions, je suis revenu à Vancouver pour attendre les ordres concernant notre transfert officiel au ministère du Service naval.

Le 17 octobre 1916, vous m'avez transmis l'ordre officiel de me rendre à l'arsenal maritime d'Esquimalt avec le *Fispa* et de faire rapport de son arrivée à l'amiral-directeur de l'arsenal, ce que j'ai exécuté à la lettre. J'ai dressé et transmis un autre rapport quotidien à partir du 18 octobre 1916 au Service naval, concernant les mouvements du *Fispa* jusqu'à la fin de l'année financière.

De mai au 17 octobre 1916, la distance totale parcourue par ce navire s'est élevée à 4,364 milles marins.

Votre obéissant serviteur,

J. F. CRICHTON,
Capitaine.

ARRONDISSEMENT N° 2.

A monsieur l'inspecteur en chef des pêcheries,
New-Westminster, C.-B.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel relativement aux services accomplis par les bateaux garde-pêche placés sous ma direction au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1917.

Chaloupe garde-pêche "Merry-Sea". (Capitaine S. M. Copp.)

Cette chaloupe fut envoyée dans mon arrondissement au commencement de juin, époque où j'ai accompli une inspection complète de toutes les pêcheries.

Le 2 juin, l'inspecteur en chef m'a rencontré à Rivers-Inlet, dans le but de faire la délivrance des licences de filets à mailler indépendantes; nous nous sommes d'abord rendus à Smith's-Inlet, alors que l'inspecteur en chef est retourné à New-Westminster.

Le *Merry-Sea* s'est bien comporté sous le commandement du capitaine Copp; il a protégé efficacement les pêcheries de la rivière Skeena et des environs, mais il ne constitue pas un navire approprié pour les travaux de l'inspecteur de l'arrondissement n° 2, car il est de trop petite dimension pour parcourir de longues distances et absolument incapable de tenir la mer par gros temps, surtout dans les eaux si agitées du nord. Je fus donc forcé d'employer les barques côtières, au possible, et il en résulta que l'efficacité de mon administration en a été d'autant amoindrie.

Le *Merry-Sea* a parcouru environ 4,000 milles de juin à la fin de septembre, et a fait à peu près 150 escales officielles.

Il a opéré au cours de la saison un certain nombre de saisies pour pêche illégale qui se sont terminées en poursuites judiciaires.

Chaloupe garde-pêche "Hawk". (Commandant T. Dawe.)

Cette chaloupe a tenu la mer durant sept mois et a accompli de nouveau des services très efficaces au cours de la présente campagne de pêche sur la rivière Skeena. Elle a parcouru environ 5,000 milles et a opéré de nombreuses saisies.

Chaloupe garde-pêche "Kayex". (Commandant T. S. Hansen.)

Cette chaloupe a été employée de mai à octobre à la surveillance et à la protection des pêcheries du saumon de la Skeena et des environs. Elle a aussi surveillé quelques criques, à l'extérieur, où on pratique la pêche à la seine.

Elle a opéré de nombreuses saisies pour pêche illicite, et au cours des six mois de son emploi, elle a enregistré environ 5,000 milles de parcours.

Son moteur Frisco-Standard a été entretenu en parfait état et a donné toute satisfaction de travail voulu.

Elle a pris ses quartiers d'hiver au dépôt de la marine, sur l'île Digby.

Chaloupe garde-pêche "Merlin". (Commandant G. Saugstad.)

Cette chaloupe prit la mer en avril et a surveillé Rivers-Inlet et Smiths-Inlet jusqu'à octobre. Au cours de ce laps de temps, elle a voyagé sur une étendue de 3,500 milles environ.

Au cours de la campagne de pêche, elle a opéré quatre voyages à Smiths-Inlet et deux à Namu.

Les règlements ont été bien observés au cours de la saison, tant à Rivers-Inlet qu'à Smiths-Inlet; il n'y a pas eu lieu d'opérer de saisies.

Chaloupe garde-pêche "Linnet". (Commandant W. T. Adamson.)

Les eaux parcourues par la chaloupe *Linnet* ont compris la Naas inférieure et les endroits profonds de la baie Portland.

Ce bateau a tenu la mer d'avril en septembre et au cours de ce laps de temps a voyagé sur une étendue de 3,500 milles.

Le moteur installé par le département a donné toute satisfaction, et comme les règlements de pêche ont été bien observés, il n'y a pas eu lieu d'opérer de confiscation.

Chaloupe garde-pêche "Bonila". (Commandant capitaine James Boyd.)

Le *Bonila* prit la mer le 20 mai 1916. On avait auparavant examiné avec soin son moteur et peint sa coque.

De juin à octobre, le *Bonila* a parcouru les eaux du sous-arrondissement central et a effectué plusieurs visites aux postes commerciaux de pêche de Prince-Rupert. Au cours de ces cinq mois, il a parcouru environ 9,500 milles.

On a bien observé les règlements. Ce bateau a fourni entière satisfaction et a opéré le long parcours qu'on en avait exigé, sans qu'il se produise un dérangement dans son moteur.

Bien qu'on l'ait employé à parcourir des eaux encore non cartographiées à travers des passages et des goulets étroits, il a réussi à éviter tout accident maritime, ce qui parle hautement en faveur des connaissances et de l'expérience du capitaine.

Chaloupe garde-pêche "Gannet". (Commandant capitaine John Haan.)

Du commencement de l'année financière jusqu'au 21 avril, le *Gannet* fut employé dans les environs de Prince-Rupert à protéger les pêcheries du hareng et à remplir d'autres travaux.

Du 21 avril jusqu'au 23 juin, le *Gannet* s'adonna à la surveillance et à l'accomplissement d'autres travaux dans les environs de l'archipel de la Reine-Charlotte.

Du 23 juin au 17 septembre, le *Gannet* fut principalement employé dans le sous-arrondissement de Naas, de l'arrondissement n° 2, en ce qui concerne les pêcheries du saumon.

Du 17 septembre au 31 octobre, il s'est occupé des pêcheries avoisinant l'archipel de la Reine-Charlotte. Il fut désarmé à la baie Aliford, où il est encore à présent.

Le *Gannet* a parcouru 8,204 milles et il me fait plaisir d'avoir à faire rapport qu'on n'a constaté que peu de cas d'actes illicites de pêche.

Votre obéissant serviteur,

JOHN T. C. WILLIAMS,
Inspecteur des pêcheries.

ARRONDISSEMENT N° 3.

A monsieur l'inspecteur en chef des pêcheries,
New-Westminster, C.-B.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les services accomplis par les divers bateaux garde-pêche de l'arrondissement n° 3, au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1917.

"Alcedo".

L'*Alcedo* a tenu la mer toute l'année, à l'exception d'un court laps de temps, où il a dû subir son inspection annuelle. Son livre de bord a enregistré 10,238 milles parcourus au cours de l'année. Le capitaine Laird a fait rapport de treize cas de pêche illicite durant cette période. L'*Alcedo*, outre le service de surveillance qu'il a à accom-

plir dans la grande étendue de pêcheries qui lui est assignée, m'est d'un prix inestimable pour la protection des pêcheries et pour l'accomplissement des divers autres offices qu'on exige de moi dans ce vaste territoire de pêche, plus spécialement à cause du progrès qui s'est fait sentir dans l'industrie poissonnière au cours des dernières années. Il est cependant absolument nécessaire, si on veut marcher de pair avec l'avancement du commerce de cet arrondissement, de nous pourvoir d'un bateau beaucoup plus rapide que l'*Alcedo*.

En vertu des instructions du département, j'ai mis l'*Alcedo* à la disposition du ministère des Postes, et M. Haynes, inspecteur-adjoint s'en est servi quatorze jours pour l'inspection des bureaux de poste, opérant 37 escales et parcourant 840 milles au cours de sa tournée.

Chaloupe " Gull ".

La chaloupe *Gull* est demeurée en service environ quatre mois au cours de la campagne dernière, cette période correspondant à l'époque principale de la saison de pêche du saumon effectuée dans l'arrondissement. Sur son livre de bord, il y a 2,660 milles d'enregistrés. Le garde-pêche McIndoo, commandant du *Gull* n'a poursuivi personne pour pêche illicite. Les pêcheries inspectées s'étendent de Qualicum à la baie Maple, sur la côte orientale de l'île Vancouver.

Chaloupe " Egret ".

L'*Egret*, dont le commandant est J. B. Wood, de port Alberni, a tenu la mer pendant sept mois au cours de l'année dernière. Les pêcheries visitées par cette chaloupe s'étendent de port San-Juan jusqu'à et y compris le passage Barclay, sur la côte occidentale de l'île Vancouver. Son parcours a été de 2,600 milles. Pendant une courte période de temps au cours du mois de mars 1917, l'*Egret* a joué le rôle de navire-annexe au *Rainbow*, dans le passage Barclay. Au cours du mois d'août, j'ai conduit l'*Egret* vers le nord jusqu'à Hesquoit, côte occidentale de l'île Vancouver, en voyage d'inspection. M. Wood fait rapport qu'au cours de toute la dernière campagne de pêche, on a parfaitement respecté les règlements.

Chaloupe " Heron ".

Le *Heron* fut transféré de l'arrondissement Clayquot, côte occidentale de l'île Vancouver, de bonne heure en juin à l'arrondissement de la baie Alert, qui s'étend du cap Scott à la rivière Adams, côte orientale de l'île Vancouver. Cette chaloupe a fait du service pendant cinq mois en parcourant les pêcheries ci-haut désignées au cours de la campagne de pêche du saumon. M. Deal, garde-pêche commandant le *Heron* fait rapport qu'on a bien respecté les règlements, et qu'il n'a pas observé d'acte illicite.

Chaloupe " Cohoe ".

Les pêcheries surveillées par le *Cohoe*, en charge du garde-pêche Newland, forment une étendue importante; il convient aussi d'ajouter que la pêche pratiquée dans cet arrondissement se compose de diverses espèces. M. Newland fait rapport que bien qu'un grand nombre de pêcheurs se soient adonnés à la capture du hareng au cours de la saison dernière, il n'a réussi à constater qu'un seul cas de violation grave aux règlements, cas qu'il a, du reste, promptement réprimé. Il y a eu aussi de légères infractions à l'époque de la pêche du saumon dans les baies Toba et Bute. On les a toutes réglées sommairement. La saison dernière a été très active dans cet arrondissement en raison du progrès des diverses branches de l'industrie de la pêche. Le *Cohoe* est demeuré en service au cours de toute l'année et a parcouru 9,550 milles.

Votre obéissant serviteur,

EDWARD G. TAYLOR,

Inspecteur des pêcheries.

APPENDICE N° 11.

PISCICULTURE.

A monsieur le sous-ministre du Service Naval,
Ottawa.

MONSIEUR,—Permettez-moi de vous présenter un rapport des opérations en pisciculture effectuées par ce département au cours de l'année financière 1916-17. En raison de certains incidents, principalement des conditions climatériques défavorables qui ont régné au cours de la période de récolte des œufs, la distribution totale a été inférieure à celle de 1915; toutefois, l'expédition du frétin et des digitales, bien qu'encore assez peu considérable, s'est accrue de plus de 30 pour 100. Quoique dans l'ensemble, l'expédition des alevins ait été inférieure, il convient de faire observer que les espèces suivantes ont manifesté une augmentation: poisson blanc, 11,000,000; doré, 26,000,000; truite saumonée, 15,000,000; saumon sockeye, 30,000,000: Le fléchissement est presque entièrement imputable au homard à cause des conditions climatériques désavantageuses et des dégats survenus aux homarderies, pendant la période de l'incubation et de l'éclosion. La distribution du saumon atlantique a aussi diminué; dans ce cas, la cause est attribuable à une maladie dont ont souffert les saumons de la rivière Miramichi, endroit où on se procure la majorité des sujets reproducteurs. Le léger fléchissement observé pour la truite mouchetée est causé par le transfert des quatre piscifactures provinciales de Québec, auxquelles j'ai fait allusion dans mon dernier rapport; toutefois, il y a eu relèvement en ce qui concerne la distribution de cette espèce aux autres piscifactures où on en fait l'élevage.

Comme par le passé, l'expédition des alevins est presque entièrement composée des espèces marchandes, telles que le saumon atlantique et le homard dans les provinces maritimes et le Québec; le poisson blanc, le hareng, le doré et la truite saumonée dans l'Ontario et les provinces des prairies; et du saumon pacifique dans la Colombie-Anglaise. Ces espèces marchandes sont déposées par lots considérables dans les frayères naturelles et presque toutes à l'état d'alevins, cependant que les alevins des espèces de luxe, après avoir été rendus en nombre suffisant aux eaux où on fait la récolte de leurs œufs, sont expédiées à demande vers d'autres lieux de pêche, chaque envoi étant proportionné au nombre disponible.

ÉLEVAGE DES ESPÈCES.

Le tableau suivant donne le nombre des différentes espèces expédiées au cours de la saison de 1916:

Espèces.	Alevins.	Digitales.	Fretin.	Oeufs.	Total.
Salmo salar—Saumon atlantique	19,311,223	391,017	128,575	.....	19,830,815
Salmo salar ouananiche—Saumon ouananiche	22,000	4,000	.....	.....	26,000
Salmo rivularis—Saumon tête d'acier	33,600	4,883	.....	.....	38,483
Salmo rivularis kamloops—Truite Kamloops	539,400	73,951	.....	.....	613,351
Salmo clarkii—Truite coupe-gorge	78,600	4,806	.....	.....	83,406
Oncorhynchus nerka—Saumon Sockeye	100,002,157	.....	97,050	2,842,000	102,941,207
Oncorhynchus tschawytscha—Saum. de printemps	560,900	15,434	.....	2,540,000	3,116,334
Oncorhynchus kisutch—Saumon Cohoe	3,341,826	.....	.....	.....	3,341,826
Oncorhynchus gorbuscha—Saumon à bosse	285,000	.....	.....	3,549,000	3,834,000
Oncorhynchus kennerlyi—Truite Kokanee	179,975	.....	.....	.....	179,975
Salvelinus fontinalis—Truite mouchetée	1,448,200	207,984	14,000	.....	1,670,184
Salvelinus marstoni—Truite rouge	.....	200	.....	.....	200
Coregonus clupeiformis—Poisson blanc	504,733,000	.....	.....	.....	504,733,000
Cristivomer namaycush—Truite saumonée	30,938,950	1,042,623	123,900	.....	32,105,473
Argyrosomus artedi—Hareng	43,755,500	.....	.....	.....	43,755,500
Alosa sapidissima—Alose	561,000	.....	.....	.....	561,000
Stizostedion vitreum—Doré ou sandre	144,833,200	.....	.....	.....	144,833,200
Homarus americanus—Homard	763,260,300	.....	.....	.....	763,260,300
Total général	1,613,884,831	1,744,898	363,525	8,931,000	1,624,924,254

Saumon atlantique.

La récolte des œufs de saumon atlantique en 1916 a été la plus considérable qu'on ait enregistrée dans les annales du service, soit cinq millions au-dessus de celle de l'année précédente. On n'a pas manqué de poissons reproducteurs comme ça été le cas en 1915, et dans la rivière Margaree où les reproducteurs furent capturés dans un filet adapté à cette fin, et dans la Miramichi où on emploie des pêcheurs après la fermeture de la saison de pêche régulière, on a capturé plus de poissons qu'on en avait besoin. Dans la Saint-Jean, le nombre de poissons retirés des nasses commerciales, et jugés convenables pour la mise en enclos, a été de 50 pour cent au-dessus de celui de 1915. On s'est procuré environ le même nombre de sujets pour le vivier de New-Mills, cependant qu'on observe une légère diminution en ce qui concerne le vivier de Tadoussac par rapport à l'année précédente. Le nombre et les quantités d'œufs provenant de chaque vivier et leur expédition aux diverses piscifactures se décompose comme suit:

Vivier de Margaree, 4,985,000.

Comme je l'ai fait remarquer plus haut, la dernière montée du saumon dans la rivière Margaree, d'où on retire les poissons reproducteurs, s'est montrée abondante et on n'a éprouvé aucune difficulté à se pourvoir des quantités voulues. Entre le 1er septembre et le 2 octobre on a capturé 2,853 poissons reproducteurs dans l'unique filet affecté à cette fin. Ils se sont parfaitement bien comportés en vivier, et on n'a eu à déplorer que la perte de douze d'entre eux du 1er septembre et le 1er décembre, date à laquelle on a procédé au dernier coulage des œufs. Entre le 13 novembre et le 1er décembre, on a coulé de ces poissons qui ont rendu 4,985,000 œufs dont on a fait la distribution suivante:

Piscifacture de Margaree	4,185,000
Piscifacture de Middleton	800,000

Après leur premier stage d'incubation, on a transféré 900,000 œufs de la piscifacture de Margaree à la piscifacture auxiliaire de Lindloff, près de Saint-Pierre.

Vivier de Saint-Jean, 6,619,000.

Les premiers saumons furent achetés des pêcheurs à la nasse le 3 juin et les derniers le 15 août. En tout, on en a capturé 1,233 à l'aide de huit nasses, qu'on a déposé dans l'étang en parfait état de santé. Au vivier de Saint-Jean, les conditions ne sont pas aussi favorables qu'on pourrait l'espérer, attendu qu'il faut remorquer, dans des vaisseaux-viviers, sur une distance de trois milles, les saumons provenant des nasses, et cela pour des périodes variant d'après les marées et la température. Entre le 1er et le 11 novembre, on s'est procuré 6,619,000 œufs qu'on a distribués de la façon suivante:

Piscifacture de Saint-Jean	2,619,900
Piscifacture de Grand-Falls	4,000,000

Après leur premier stage d'incubation, on a opéré les envois suivants d'alevins élevés à Grand-Falls:—

Piscifacture de Banff	110,000
Piscifacture de New-Westminster	60,000
Piscifacture de Cowichan	204,000

Vivier de Miramichi, 15,503,000.

L'épidémie qui a causé des pertes si considérables dans les quantités d'œufs obtenus des saumons de la Miramichi en 1915, n'a pas refait son apparition, et on a eu aucune difficulté à s'en procurer le nombre voulu. Dans un seul jour on a capturé six cent dix-neuf poissons et entre le 16 septembre et le 19 octobre, on en a acheté 3,124. Les pertes ont été légères car seulement dix d'entre eux ont succombé en vivier. Le coulage s'est opéré entre le 21 octobre et le 14 septembre et les œufs obtenus ont été répartis de la façon suivante:

Etang Kelly	1,200,000
Bedford	1,024,000
Windsor	2,000,000
Ristigouche	3,465,000
Magog	265,000
Gaspé	2,716,000
Middleton	833,000
Miramichi	4,000,000
	15,503,000

Après leur premier stage d'incubation, on a opéré les transports d'œufs suivants:

De la Miramichi à la piscifacture Sparkle	900,000
De Grand-Falls à la piscifacture de Dartmouth	720,000

Vivier de New-Mills, 1,311,000.

Bien que le nombre des saumons provenant de ce vivier n'ait pas été aussi considérable qu'on s'y attendait, le rendement en a été des plus satisfaisants. La perte des saumons en vivier a été abaissée à environ 4 pour 100, et les œufs qu'ils ont produits entre le 31 octobre et le 2 novembre furent aussi féconds que possible. Tous provenaient de la piscifacture de Gaspé.

Vivier de Tadoussac, 3,212,000.

Les saumons reproducteurs destinés à ce vivier sont capturés dans des filets exploités par le gérant de la piscifacture de Tadoussac, à Pointe-Rouge, fleuve Saint-Laurent, à l'Anse-aux-Barques et dans la rivière Saguenay. Le nombre des saumons capturés, et par conséquent le nombre d'œufs recueillis du vivier a été légèrement inférieur à

celui de 1915. Ces œufs furent pondus à la piscifacture de Tadoussac, et après qu'ils eurent atteint le premier stage d'incubation, on en a fait les expéditions suivantes:—

Piscifacture auxiliaire de Sainte-Marguerite..	700,000
Piscifacture auxiliaire de Bergeronnes..	1,500,000

OUANANICHE.

On a poursuivi sur un cours limité la récolte des œufs de ouananiche dans la rivière Métabetchouan, Québec. Cette récolte s'est opérée par le personnel de la piscifacture de Tadoussac. Bien que la cueillette ait été minime, 76,000 œufs en tout, on ne la juge pas moins satisfaisante, en raison de la rareté de cette espèce et des conditions générales de ces pêcheries. On a expédié à leur premier stage d'incubation 60,000 de ces œufs à la piscifacture de Saint-Jean, et la différence, soit 10,000, sera distribuée à la piscifacture auxiliaire de Sainte-Marguerite.

TRUITE MOUCHETÉE.

Bien que les piscifactures établies dans les provinces maritimes, aussi bien que dans d'autres provinces, consacrent principalement leurs efforts à la propagation des espèces marchandes, les œufs de truite mouchetée sont récoltés en petites quantités et incubés dans la plupart des piscifactures des provinces maritimes et du Québec. Dans tous les lieux, à l'exception de la piscifacture de l'étang Kelly, la récolte a été peu abondante, parce que le personnel de ces établissements a aussi à s'occuper de la récolte des œufs de saumon atlantique. Ci-après nous donnons un tableau indiquant l'expansion qu'a prise l'élevage de la truite mouchetée dans les différents arrondissements.

On exploite un petit filet à piège dans la rivière Margaree, près de la piscifacture de Margaree, grâce auquel on capture les truites de la première montée qu'on conserve dans un étang voisin jusqu'à l'époque du frai. Un grand nombre, parfois jusqu'à 50 pour 100 des truites capturées, ne rendent pas d'œufs, et on ne peut réellement réussir à en capturer qu'un nombre relativement minime, même dans des conditions avantageuses. Toutefois, lors de la dernière campagne de pêche, on a obtenu, par ce moyen, plus de 74,000 œufs, et les alevins qui en résulteront seront distribués dans les divers cours d'eau de l'arrondissement.

On a de nouveau pris des mesures pour cueillir des œufs dans les rivières Petpeswick et Chezzetcook pour la piscifacture de Bedford, mais sans succès, et en raison du fait que d'autres travaux exigeaient notre concours, il a été impossible au personnel de la piscifacture de Middleton de récolter les œufs déposés par les colonies de truites mouchetées qui fréquentent cet arrondissement. Toutefois on a réussi à s'en procurer 128,000 à même le vivier de la piscifacture.

La récolte la plus abondante a été opérée par le personnel de la piscifacture de l'étang Kelly: on en a obtenu en effet près de 500,000. Le personnel de la piscifacture de Grand-Falls a aussi déployé toute l'initiative possible pour se procurer des œufs aux lacs Bathurst et Nictaux, à la source de la rivière Tobique. Les opérations accomplies dans cette partie du pays coûtent cher, et les résultats obtenus ne nous justifient certainement pas d'accomplir ce travail jusqu'à ce qu'on prenne les mesures voulues pour opérer la première période d'incubation des œufs à l'endroit où on les recueille, ou jusqu'à ce que les facilités de transport se soient améliorées. On a de nouveau poursuivi l'exploitation du filet à piège qu'on a coutume de tendre dans la rivière Bartibogue au profit de la piscifacture de Miramichi; les résultats ont été plutôt médiocres. Le flottage du bois a empêché de tendre le filet jusqu'à l'époque où la première montée de la truite ait redescendu la rivière. Les poissons de la dernière montée se sont montrés de taille au-dessous de la moyenne, et ceux qu'on a pris et gardés jusqu'à la saison du frai, ne nous ont rendu que 110,000 œufs. Comme le coût de l'entreprise est considérable

et que les résultats sont minimes, on a décidé d'abandonner toutes les opérations de pêche dans la rivière Bartibogue. On a poursuivi la pêche dans les lacs Causapscal avec à peu près les mêmes résultats que les campagnes précédentes. Environ 50 pour 100 des poissons se montrèrent stériles, mais en dépit de cet inconvénient on a réussi à se procurer plus de 350,000 œufs.

On a recueilli plus de 135,000 œufs dans la Saint-Jean, et environ le même nombre dans les Bergeronnes, au profit des piscifactures de Gaspé et de Tadoussac respectivement. On a de ce fait opéré les expéditions suivantes:—

De la Miramichi à la piscifacture de Saint-Jean..	48,400
De la Ristigouche à la piscifacture de Middleton..	100,000
De la Gaspé à la piscifacture de Bedford..	75,000

A l'exception de l'étang Kelly et des piscifactures de la Ristigouche, on ne s'est nulle part organisé pour récolter des œufs de truite mouchetée, et la cueillette qui se fait aux autres piscifactures ci-haut désignées, là où on poursuit ce travail, s'accomplit à peu de frais et par intervalles, particulièrement quand le personnel des piscifactures ne se trouve pas engagé à la cueillette des œufs des espèces marchandes. Les truites reproductrices ne sont cependant nulle part abondantes dans ces arrondissements, et il est à douter que les récoltes opérées actuellement puissent s'augmenter d'une façon appréciable, même si l'on devait déployer de plus grands efforts pour arriver à ce résultat.

ALOSE.

La piscifacture flottante pour alose établie sur la rivière Saint-Jean a été de nouveau exploitée, à l'extrémité de l'île Darling sur la rivière Kennébécasis, et il convient de faire observer que les résultats ont été décourageants, parce que cette espèce a pratiquement manqué dans cet arrondissement, et qu'on n'a pu de ce fait se procurer qu'un nombre comparativement faible d'œufs. On a aussi poursuivi l'élevage de l'alose dans la piscifacture de Middleton, avec des résultats pas beaucoup plus encourageants que sur la rivière Saint-Jean.

HOMARD.

L'expédition des jeunes homards élevés aux piscifactures des provinces maritimes et du Québec a été, en raison des conditions climatériques défavorables, considérablement inférieure à celle de l'année précédente. Les glaces ont empêché, dans cette localité, les pêcheurs de tendre leurs pièges au temps voulu. De plus les grosses tempêtes ont causé, à d'autres endroits, des pertes très considérables après la mise des œufs dans les bocaux d'incubation.

On a transporté de la piscifacture de Canso huit millions d'alevins de homard, et on les a déposés en parfaite condition dans le bassin de Bedford, N.-E. Le vivier de Long-Beach s'est fait remarquer par un succès sans précédent; le nombre de homards pleins qu'on y a déposés a triplé celui des années précédentes.

POISSON BLANC.

La récolte des œufs de poisson blanc en 1916 pour l'Ontario et le Manitoba a dépassé de cinquante-quatre millions celle de 1915. On a observé un relèvement dans la récolte des œufs pour la baie de Quinté, baie Georgienne, le lac des Bois, le lac Winnipeg et le lac Winnipegosis, tandis qu'il s'est produit un fléchissement considérable en ce qui concerne le lac Erié et la rivière Détroit.

Dans la baie de Quinté, lac Ontario, tout faisait espérer une récolte abondante, mais les employés de l'établissement se sont trouvés dans l'impossibilité de se pourvoir des hommes d'expérience et de compétence voulus, et pour cette raison furent incapables de manutentionner efficacement tous les poissons capturés. La conséquence de cet

inconvénient a été qu'un nombre considérable de poissons pleins, retenus dans les enclos aussi bien que leurs œufs, se sont trouvés perdus. Toutefois, la récolte a dépassé légèrement celle de 1915 avec des œufs de bien meilleure qualité dont un plus grand nombre réussirent à éclore. On a capturé des poissons reproducteurs dans quatre filets à enclos opérés par le département, et on s'est entièrement dispensé des services fournis par les pêcheurs à la seine qui avaient été employés les années précédentes. On a réussi à capturer environ 30,000 poissons dans les quatre filets à enclos entre le 10 octobre et le 22 novembre, date à laquelle les filets se trouvèrent pris dans la glace. Comme ces engins étaient menacés de destruction, et qu'il était encore temps de les enlever à la dernière date désignée, tous les poissons alors œuvés furent soumis à l'opération du coulage, et le reste libéré. S'il avait été possible de retenir les poissons encore non pleins pour une période plus considérable, il n'y a pas de doute que la récolte se serait considérablement accrue.

Dans le lac Erié et la rivière Détroit, la cueillette faite par ce département a été la moins considérable depuis nombre d'années. Le département ne s'est pas occupé des pêcheries du lac Erié s'étendant à l'est de Port-Burwell. Ce quartier fut abandonné aux soins du ministère provincial de la chasse et de la pêche, en vue de lui permettre de pourvoir aux besoins de sa nouvelle piscifacture à Normandale. En ce qui concerne la récolte faite à partir de Port-Burwell dans la direction ouest, on en est venu à une entente avec la société des pêcheurs du lac Erié, par laquelle ces derniers et les armateurs de remorqueurs se sont engagés à couler tous les poissons pleins à l'époque de leur capture, à féconder leurs œoufs et à les remettre aux employés du département à certains endroits fixes sur le rivage. Les membres de l'association et la plupart des pêcheurs se sont montrés désireux d'exécuter leur engagement, et tout donnait lieu d'espérer qu'on parviendrait à recueillir de grandes quantités d'œufs au cours de la première partie de la campagne. Malheureusement, juste avant la période du frai, il est survenu une série d'orages désastreux qui ont détruit pratiquement tous les filets à enclos, ce qui fait qu'on estime à moins de la moitié le nombre de filets à enclos exploités dans cette région par rapport au nombre de ceux qui auraient pu l'être.

Au campement Bois-Blanc, rivière Détroit, les conditions ont été identiques à celles du lac Erié, et la récolte n'a produit que 22,840,000 œufs, par comparaison à 77,800,000 l'année précédente.

Ces œufs furent déposés dans les piscifactures de Kingsville et de Sarnia. La majorité des alevins produits des œufs incubés dans la piscifacture de Sarnia ont été distribués dans la rivière Détroit et le lac Erié.

On a aussi observé une légère augmentation dans le nombre des œufs récoltés à la rivière des Français, baie Georgienne, et destinés à la piscifacture de Collingwood. Ces œufs ont été de bien meilleure qualité que ceux qu'on s'est procurés en 1915.

Quant à la récolte opérée dans le lac Supérieur au profit de la piscifacture de Port-Arthur, elle a été pratiquement nulle, attendu qu'on n'a réussi à obtenir que 2 millions d'œufs. La température s'est montrée maussade et les filets dont on espérait obtenir des poissons reproducteurs se sont trouvés endommagés à tel point, par des troncs d'arbres flottants, qu'ils sont devenus presque inutiles à la pêche.

Dans le lac des Bois la cueillette est passée à 33 millions des 20 millions de l'année précédente, et à ajouter, à ce succès, les 22,500,000 provenant du lac Winnipeg. La méthode pratiquée au cours des saisons dernières, et consistant à se procurer des œufs dans ces eaux au moyen des filets à enclos exploités par contrat à l'île des Chênes, a été discontinuée, et on y a substitué la pratique de quatre filets à enclos tendus dans le lac Perry. En raison de retards inévitables on n'a pas pu tendre de filets pour la première montée du poisson, mais les gardes-pêche locaux se sentent assurés que grâce à l'expérience de la saison dernière, ils seront en mesure de remporter plus d'avantages lors de la prochaine campagne de pêche. En plus des filets à enclos tendus dans le lac Berry, les pêcheurs de filets à mailler se livrèrent à leur industrie dans la baie Big-Stone, Ash-Rapids, baie Whitefish et le lac Shoal, mais sans succès parce qu'ils ne capturèrent pratiquement pas de poisson blanc.

Dans la rivière Dauphin et le lac Winnipeg la pêche a de nouveau bien rendu, et la récolte des œufs est passée de 273,000,000 pour la dernière campagne de pêche à 322,000,000 cette année. On a capturé des poissons reproducteurs dans des filets à enclos exploités pour des fins de pisciculture par le département. Cette opération a commencé le 11 septembre et s'est poursuivie jusqu'au 1er novembre. On s'est procuré les premiers œufs le 18 octobre, et les derniers le 4 novembre. D'une façon générale on peut dire que les résultats obtenus ont été les plus satisfaisants obtenus depuis nombre d'années, attendu que la cueillette a mieux rendu et que les œufs ont été plus féconds. Les piscifactures de la rivière Dauphin, du havre Gull, Selkirk et Fort-Qu'Appelle ont été abondamment approvisionnées, et on a expédié un envoi de 22,500,000 œufs à la piscifacture de Kenora, en provenance du dernier établissement.

Dans le lac Winnipegosis la pêche s'est de même montrée satisfaisante, et la récolte a légèrement plus rendu qu'au cours de l'année précédente. On a expédié 100,000,000 d'œufs à la piscifacture de Winnipegosis, et 9,000,000 à Fort-Qu'Appelle, Sask.

On a aussi capturé des poissons reproducteurs à l'aide de trois filets à enclos tendus dans le voisinage de la rivière Waterhen. De cette façon on est parvenu à se procurer 12,000 poissons dont 8,000 furent transportés dans des chalands-pontons à une lagune située dans le voisinage de l'établissement. On adopte cette méthode en prévision des tempêtes ou des glaces qui pourraient empêcher toute communication, comme la chose s'est produite au cours des années passées entre le campement destiné à la récolte de frai et l'établissement. En plus des poissons capturés dans des filets à enclos et qu'on a retenus jusqu'à leur maturation, il faut ajouter 1,000 individus pris par filets à mailler en plein milieu de la saison du frai. On n'a pas retenu ces poissons, mais on les a libérés à mesure qu'on les prenait, et après avoir coulé ceux parvenus à maturation.

Le tableau suivant indique le nombre d'œufs de poisson blanc obtenus aux différents campements de récolte des œufs, et leurs expéditions vers les lieux de destination:

Campements.	Nombre d'œufs récoltés.	Piscifactures.
Lac Ontario—		
Baie de Quinté	80,000,000	Thurlow.
	23,300,000	Sarnia.
Rivière Détroit—		
Bois-Blanc	22,840,000	Kingsville.
Lac Erié—		
Kingsville	60,680,000	Kingsville.
Baie Georgienne—		
Rivière-Bad	63,960,000	Collingwood.
Lac Supérieur—		
Baie-du-Tonnerre	1,650,000	Port Arthur.
Lac Berry	32,320,000	Kenora.
Lac des Bois	1,040,000	Kenora.
Lac Winnipeg—		
Rivière-Dauphin	60,000,000	Fort Qu'Appelle.
"	93,000,000	Havre Gull.
"	93,000,000	Rivière Dauphin.
"	54,000,000	Selkirk.
"	22,500,000	Kenora.
La Winnipegosis—		
Rivière-Waterhen	9,000,000	Fort Qu'Appelle.
"	100,000,000	Winnipegosis.

HARENG DES LACS.

On en est venu à une entente avec la société des pêcheurs du lac Erié pour la récolte et la fécondation des œufs de hareng capturés dans le lac Erié, à partir du Port-Burwell dans la direction de l'ouest, et pour leur transfert aux employés du département à certains endroits fixés d'avance. Tout donnait lieu d'espérer une récolte abondante dans la première partie de la saison. Malheureusement les conditions climatériques, favorables au début, n'ont pas continué de se manifester jusqu'à la période du frai, de sorte que la cueillette a été plutôt décourageante. La récolte opérée dans l'arrondissement de Port-Stanley par les remorqueurs employés au large de ce port n'a rendu que 93,000,000, contre 115,000,000 l'année précédente. On en a recueilli 21,000,000 à l'extrémité ouest du lac, ce qui forme un total de 114,000,000 pour tout le lac Erié. On en a déposé 54,000,000 dans la piscifacture de Kingsville, et 60,000,000 dans celle de Sarnia. En autant que possible les alevins provenant de la piscifacture de Sarnia sont déposés dans la rivière Détroit et le lac Erié.

On a aussi à déplorer un fléchissement d'environ 500,000 dans la cueillette des œufs de hareng au lac Supérieur à destination de la piscifacture de Port-Arthur. Dans ces eaux on s'est procuré 27,000,000 dont 4,000,000 ont été expédiés, après le premier stage d'incubation, à la piscifacture de Banff.

SANDRE OU DORÉ.

On a aussi pris les mesures nécessaires pour se livrer à l'élevage de la sandre ou doré dans les piscifactures de Sarnia, Collingwood, Kenora, et du Havre-Gull, mais on va cesser ces opérations pour la saison actuelle en ce qui concerne la piscifacture de Winnipegosis, attendu que les pêcheries de doré ou sandre par le travers du lac dans le voisinage de la rivière Waterhen et de la pointe Salt, sont rendues presque inaccessibles au temps de la debâcle et avant l'ouverture de la navigation. On a accompli l'inspection des différentes pêcheries de doré qui peuvent être desservies par la piscifacture de Thurlow, et on a pris les mesures nécessaires pour se livrer à la pêche le printemps prochain dans la rivière Napanee.

TRUITE SAUMONÉE.

La cueillette des œufs de truite saumonée a été la plus considérable dont fassent mention les annales de notre service, car elle dépasse de 600,000 celle de 1915, la plus prospère de toutes les années précédentes. La masse des œufs provient des opérations accomplies par les plus grands remorqueurs commerciaux, à bord desquels le département fait monter des récolteurs de frai qui fécondent les œufs des poissons en maturation au moment de leur capture. On en a aussi fait l'acquisition d'un petit nombre d'individus capturés par des barques de petites dimensions, à bord desquelles les pêcheurs prennent et fécondent les œufs et les remettent aux employés du département aux endroits fixés d'avance. On a exploité en 1915 2 filets au lieu d'un seul dans la baie Colpoys et on a obtenu 7,000,000 d'œufs. Ces derniers étaient d'excellente qualité, et d'après toute apparence actuelle 96 pour 100 à 98 pour 100 d'entre eux vont éclore. Pour la première fois on a retiré du lac Ontario une petite quantité d'œufs. Le nombre qu'on peut retirer de ces eaux est si faible qu'il n'est pas recommandable d'en poursuivre la récolte, surtout quand on a à sa disposition des lieux plus productifs. La cueillette accomplie par le personnel de la piscifacture de Thurlow n'a pas augmenté, cependant que celle de Southampton a doublé celle de 1915, et que d'autre part celle de Wiarton s'est augmenté de 3,000,000; par contre on a observé une diminution

de plus de 4,000,000 en ce qui concerne les opérations de Port-Arthur. Les œufs destinés à cet établissement furent récoltés aux endroits suivants:—

Piscifacture de Thurlow—	
Ile Duck	3,276,000
Ile Cockburn	2,541,000
Baie Meldrum	2,184,000
Lac Ontario	91,000
Piscifacture de Southampton—	
Southampton	9,048,000
Goderich	854,000
Kincardine	560,000
Piscifacture de Wiarton—	
Michipicoten	392,000
Tobermory	2,738,150
South Bay	1,878,000
Baie Providence	1,614,000
Iles Rattlesnake	1,747,000
Meaford	9,240,000
Wiarton	84,000
Baie Colpoys (filets à enclos)	7,084,350
Piscifacture de Port-Arthur—	
Fort-William	1,600,000
Port-Arthur	2,356,000
Rossport	2,850,000
Port Caldwell et Jackfish	900,000

On a opéré le transport suivant d'œufs frais coulés en provenance de Wiarton: Port-Arthur, 5,500,000; Thurlow, 3,500,000; Southampton, 1,000,000. La perte d'œufs éprouvée a été considérable parce qu'il a fallu les tenir en caisses pendant plusieurs semaines aux pêcheries où ils ont été recueillis. On a aussi expédié à la piscifacture Banff, en provenance de Port-Arthur, 300,000 œufs.

BARBUE.

Le seinage de la barbue de la rivière Rouge destinée au repeuplement des petits lacs du Manitoba-sud n'a pas remporté le succès ordinaire. A l'époque où on capture en général les jeunes sujets, la rivière était en crue, et les rives basses qu'elle arrose se trouvaient entièrement inondées. Les jeunes poissons étaient de ce fait absents des endroits où on les découvre en général et en raison de la malpropreté de l'eau, on n'a pas pu les localiser.

TRUITE COUPE-GORGE.

Les inconvénients auxquels j'ai fait allusion dans le rapport précédent, relativement à la récolte des œufs de truite coupe-gorge se sont renouvelés dans la dernière saison, et la cueillette des œufs de cette espèce a été de ce fait moins considérable que d'habitude. En raison du coût de l'entreprise et des faibles résultats qui résultent de la cueillette de ces œufs, aux pieds des montagnes Rocheuses à destination des piscifactures de Banff et de la crique Primez, on s'est vu forcé d'abandonner ces opérations et de borner nos efforts à l'approvisionnement des lacs Boom et Spray. On a érigé une petite piscifacture qui est en même temps un campement de récolte d'œufs au cours de la dernière saison aux lacs Spray, et on compte sur ces quartiers de pêche pour l'approvisionnement des trois établissements de l'arrondissement. La récolte relative aux piscifactures de New-Westminster et du lac Cowichan, C.-A., n'a été guère encourageante, mais déjà on a recueilli plus d'œufs dans l'arrondissement de Cowichan qu'au cours de l'année précédente, et l'avenir se présente plein de promesses.

SAUMON DU PACIFIQUE.

Ligne de partage des eaux du fleuve Fraser.

La montée du saumon sockeye plein dans la rivière Pitt et dans les criques se déversant dans le lac Harrison s'est montrée peu abondante en raison du niveau très bas de l'eau, cependant que la montée observée au lac Cultus a été la plus considérable depuis quatre ans. Bien que la récolte des œufs dans ces quartiers de pêche ait diminué de moitié par rapport à l'année précédente, il n'en est pas moins vrai d'affirmer qu'elle a presque doublé celle de 1912, l'année correspondante du cycle de quatre ans pour le fleuve Fraser. La crue des eaux en charriant de grandes quantités de troncs d'arbres a emporté les pièges et les enclos placés dans la rivière Birkenhead, et a obstrué la partie inférieure de ce cours d'eau d'entassement de bois. Cet inconvénient a entraîné un surcroît de travail parce qu'il a fallu reconstruire les enclos et les parcs au prix de difficultés considérables à cause de la crue des eaux; heureusement on a réussi à terminer ce travail, aussi bien que celui de l'enlèvement des obstructions de troncs d'arbres avant la montée des poissons. On a réussi à surmonter les désagréments que nous ont causés les Indiens de l'arrondissement au cours des années précédentes, grâce au service d'un agent spécial ayant à sa disposition un bateau à moteur pour la surveillance de la rivière en aval des enclos. Ce dernier a réussi à empêcher les Indiens d'entraver la montée du saumon. A condition qu'ils s'interdisent toute pêche du saumon à leur profit, on a réparti parmi les familles indiennes des saumons provenant des viviers de la piscifacture et encore propres à la consommation alimentaire. Ces mesures ont produit des résultats satisfaisants et ont contribué à l'approvisionnement complet d'œufs de la piscifacture de Pemberton, qui s'est de ce fait procuré 25,750,000 d'œufs.

Le fléchissement dans la récolte des œufs de sockeye dans l'arrondissement du lac Harrison, fut en partie compensé par le relèvement observé dans celle des œufs de saumon de printemps, de saumon-chien et de saumon à bosse.

On a retiré 2,000 œufs de sockeye vieux de quatre ans, qui sont nés et ont été élevés à la piscifacture de New-Westminster. Bien que leurs œufs n'aient pas éclos et que les derniers d'entre eux aient péri vers la fin de mars, les poissons qui les ont produits offrent encore toute l'apparence de la santé parfaite. Après leur premier stage d'incubation, on a transporté 2,000,000 d'œufs de sockeye de Pemberton à la piscifacture provinciale du lac Seton. La cueillette des œufs opérée à la ligne de partage des eaux du fleuve Fraser s'est répartie en 1916 de la façon suivante:

Piscifacture de New-Westminster—	
Saumon coho	910,000
Piscifacture du lac Harrison—	
Saumon sockeye	6,053,000
Saumon coho	269,000
Saumon de printemps	3,286,000
Saumon-chien	1,055,000
(1) Piscifacture auxiliaire du lac Pitt—	
Saumon sockeye	2,650,000
Saumon coho	300,000
(1) Piscifacture auxiliaire du lac Cultus—	
Saumon sockeye	6,750,000
Saumon coho	25,000
Saumon-chien	4,000,000
Piscifacture de Pemberton—	
Saumon sockeye	25,750,000

(1) Piscifacture auxiliaire à celle du lac Harrison.

On a opéré les transferts suivants:

De Pemberton à la piscifacture du lac Seton (1er stage d'incubation) ..Saumon sockeye.	2,000,000
Du lac Cultus à la piscifacture du lac Harrison..Saumon sockeye.	5,295,000
Du lac Pitt à la piscifacture de New-Westminster.Saumon sockeye.	250,000
Du lac Cultus à la piscifacture du lac Harrison..Saumon-chien.	200,000

Rivers Inlet.

La récolte des œufs de sockeye destinés à la piscifacture de Rivers Inlet opérée dans les cours d'eau se déversant dans le lac Owikano, s'est accrue de plus d'un million en dépit du fait que le nombre des saumons en maturation, ayant atteint ces eaux, s'est montré comparativement faible; en fait le gérant affirme même qu'il y a eu un abaissement de 75 pour 100 des quantités ordinaires. Les poissons se sont montrés rares dans les rivières Cheo, Wawquash, Indian, Sunday, Askalon, Schumahan et Nootkins, mais la crique Quarp qui ne mesure que 3 milles de longueur a reçu plus que la moyenne de poissons et a rendu près de 13,000,000 d'œufs. La différence s'est obtenue dans la crique Genesse, 1,173,000 et dans la crique de la piscifacture, 256,000.

On a expédié de cette piscifacture le nombre d'œufs suivant après leur premier stage d'incubation:

Piscifacture de Namu	500,000
Les cours d'eau Kyoch près de Bella-Bella	100,000

Ligne de partage des eaux de la rivière Skeena.

La récolte des œufs destinés aux deux piscifactures érigées sur la ligne de partage des eaux de la rivière Skeena et situées sur les lacs Lakelse et Babine, a fléchi de 2,400,000 par rapport à celle de 1915. On n'a pas éprouvé de difficulté à approvisionner la piscifacture de Lakelse, et les opérations relatives à la récolte du fraie n'ont duré que neuf jours, bien que les quantités de poissons se soient manifestées légèrement inférieures dans les frayères par comparaison à l'année dernière. La montée du saumon au lac Babine a été faible par comparaison aux années précédentes, et bien qu'une fois, constatation faite de l'insuffisance des frayères, à nous procurer les quantités d'œufs voulues, on se fût mis à la recherche d'autres criques, on n'en a pas moins failli dans l'entreprise d'approvisionner suffisamment la piscifacture de Babine. Au cours des trois dernières années cette piscifacture s'est alimentée à même la crique de la piscifacture, mais la saison dernière, le nombre de saumons qui y firent leur apparition fut non seulement inférieure, mais de plus les mâles dépassèrent les femelles dans la proportion de sept ou huit à un, ce qui eut pour effet de faire baisser de 30 pour 100 la cueillette par rapport à une saison moyenne. Cette rareté relative du saumon s'est aussi fait sentir dans la pêche effectuée par les Indiens pour leur consommation alimentaire: 10,000 à 15,000 contre 50,000 à 60,000 en temps ordinaire.

Ile Vancouver.

La récolte des œufs de sockeye à la piscifacture du lac Anderson a égalé celle des années les plus fructueuses et a presque doublé la cueillette de 1915; en effet on s'est procuré 8,100,000 œufs. En 1915, on a observé une rareté de saumons reproducteurs dans les rivières de l'île Vancouver, où on recueille les œufs pour des fins de pisciculture, mais la dernière saison on estime qu'il y a eu augmentation de 60 pour 100 de sockeye et de 50 pour 100 de saumon-chien dans les cours d'eau, se déversant dans le lac Anderson, cependant que la montée du coho a été, si on peut dire, inférieure à l'habitude. La rareté des saumons reproducteurs dans la rivière Clayoquot et le lac Kennedy observée en 1915 s'est de nouveau reproduite la dernière saison, ce qui a causé un fléchissement de plus d'un demi-million dans la récolte des œufs destinés à la piscifacture du lac Kennedy.

Les conditions du lac Cowichan et des cours d'eau qui en sont tributaires se sont montrées défavorables au cours de la campagne de récolte des œufs, de plus l'étiage extrême et continu des eaux a empêché les poissons de remonter jusqu'à leurs frayères. La majorité des reproducteurs dans cet arrondissement sont capturés au moyen de filets à mailler, et bien qu'il y ait eu diminution dans la récolte des œufs du saumon, tout promet pour une augmentation de la cueillette des œufs de truite tête d'acier et coupe-gorge ce printemps-ci. La piscifacture du lac Nimpkish exploitée par la société des fabricants de la Colombie-Britannique, a remporté du succès et a été abondamment approvisionnée d'œufs, bien que les opérations de la récolte se soient prolongées un peu plus que d'habitude.

Piscifacture de Gerrard.

Le cueillette des œufs de truite kamloops et mouchetée destinés à la piscifacture de Gerrard n'a pas été aussi abondante que l'année précédente, et de plus certaines quantités d'œufs de truite mouchetée ont péri par la gelée dans les frayères mêmes. Les œufs de truite mouchetée furent cueillis à la crique Big Sheep et ceux de la truite kamloops dans le Lac-à-la-Truite, à l'embouchure de la rivière Lardo.

On observe une grande variation dans les dates et les époques de la ponte de l'espèce sockeye, pour les divers arrondissements, tout comme pour les différents cours d'eau d'une même ligne de partage des eaux. On s'est procuré les premiers œufs dans la rivière Schallabuchan, le lac Lakelse, en destination de la piscifacture de Lakelse, le 5 août, et dans la crique Cultus en destination de la piscifacture de Harrison, le 23 novembre. Le tableau suivant donne les époques au cours desquelles on a recueilli les œufs de sockeye dans les divers cours d'eau en destination des piscifactures:

—	Première récolte.	Dernière récolte.
Ligne de partage des eaux du fleuve Fraser—		
Piscifacture du lac Harrison—		
Crique Silver	9 sept.	13 sept.
Crique Trout	13 "	23 nov.
Crique Morris	8 oct.	20 "
Crique Cultus	23 nov	15 fév.
Rivière Pitt Supérieure et affluents	1er sept.	8 oct.
Piscifacture de Pemberton—		
Rivière Birkenhead	9 "	7 "
Ligne de partage des eaux de Rivers Inlet—		
Piscifacture de Rivers Inlet—		
Crique Quarp	29 sept.	27 nov.
Crique Genesse	12 oct.	7 "
Crique de la piscifacture	27 sept.	27 oct.
Ligne de partage des eaux de la Rivière Skeena—		
Piscifacture de la Rivière Skeena—		
Crique Schallabuchan	5 août	14 août.
Piscifacture du lac Babine—		
Crique de la piscifacture	11 sept.	4 oct.
Ile Vancouver—		
Piscifacture du lac Kennedy—		
Bras de mer Clayoquot	25 oct.	18 nov.
Piscifacture du lac Anderson—		
Crique Clemens	9 "	26 oct.
Crique Ternan	30 "	4 nov.
Pêcheries riveraines du fond du lac	27 "	10 "

RÉSULTATS.

Bien que les avantages de la pisculture ne soient plus matière d'expérimentation, mais au contraire démontrés hors de tout doute, l'extrait suivant du rapport du gérant de la piscifacture de Ristigouche, donne une idée des œuvres accomplis au bénéfice des pêcheries du saumon dans la rivière Ristigouche et la Baie-des-Chaleurs, par suite des opérations exercées à la piscifacture de Ristigouche et de la protection intelligente des frayères:

> "Le rendement de la pêche commerciale du saumon dans la baie lors de la dernière campagne de pêche a beaucoup dépassé celui de toutes autres saisons, aussi loin que remontent les annales de pêche de l'arrondissement. Dans la majorité des postes, on a opéré une pêche surabondante, si considérable en effet que les entrepôts frigorifiques sont devenus encombrés avant la fermeture de la pêche, et que les négociants ont absolument refusé d'acheter plus de poisson

J'ai même entendu dire que quelques pêcheurs ont retiré jusqu'à 50 poissons de leurs pièges.

"On a fait des captures merveilleuses et, dans l'ensemble, il m'arrive de connaître que les pêcheurs à la ligne sont très satisfaits de leurs opérations et que les rivières sont bien empoissonées. Pour ce qui est de la pêche à la ligne, les conditions ne se sont pas montrées d'abord aussi favorables que d'habitude, car les premiers bancs ont pénétré dans la rivière de bonne heure en mai et se sont dirigés directement vers les sources et les fosses. En même temps, comme je l'ai déjà fait observer, les bancs les plus nombreux se sont attardés dans la baie pendant que les rivières baissaient considérablement de niveau, de sorte que quand les nombreuses colonies de poissons se présentèrent, la pêche à la ligne ne pouvait presque plus se pratiquer que dans les grandes fosses. Le poisson était même de plus grande taille que d'habitude. Deux personnes pêchant sur la Métapédia inférieure ont capturé jusqu'à 30 poissons en dix jours d'un poids non inférieur à 27 livres. C'est le résultat le plus merveilleux jamais remporté sur la Ristigouche et ses affluents. J'ai appris d'un négociant que dans les premières 12,000 livres de produit qu'il a acheté, les poissons pesaient en moyenne plus de 25 livres chacun. Ce sont là des faits sans précédent.

"On m'a rapporté la présence de nombreux poissons d'âge adulte qui ont remonté les ruisseaux pour frayer, un phénomène inaccoutumé, mais qui s'explique par le fait que le poisson dans les cours d'eaux principaux, devenant trop nombreux, doit nécessairement déborder dans la direction des ruisseaux pour y déposer ses œufs.

"On n'a pas eu à déplorer de saisons de pêche infructueuses sur la Ristigouche depuis dix ou douze ans, et je suis assuré que grâce à la surveillance des lieux de pêche et aux opérations piscicoles effectuées, on ne verra plus survenir d'année manquée pour l'industrie. Les pêcheries du saumon constituent certainement une source de richesse pour cette partie du pays. L'association riveraine a dépensé près de $100,000 au cours des dernières années pour la garde des filets, l'affermage des rivières, etc.

"La pêche du saumon l'année prochaine dépassera probablement un million de livres dans la Baie-des-Chaleurs, et au prix de dix sous la livre, rendra de ce fait $100,000. Cette industrie florissante, combinée à la pêche de l'éperlan et de toutes les autres variétés de poissons capturés dans la baie, rend ce lieu de pêche un des plus fertiles bras de mer de tout le Canada.

"Les eaux de pêche à la ligne du gouvernement du Nouveau-Brunswick situées sur le Ristigouche ont été mises aux enchères pour la première fois à Fredericton en 1883; les eaux de la rivière Ristigouche avaient alors réalisé la somme de $2,045 et celles de la Upsalquitch $210. La valeur de ces eaux publiques s'est accrue d'année en année, et en 1903, c'est-à-dire vingt ans plus tard, ces mêmes lieux de pêche ont fait bénéficier le gouvernement provincial de la jolie somme de $18,820.

"La comparaison des chiffres ci-haut indiqués avec ceux actuellement existant ne saurait être dépourvue d'intérêt:

"C'est ainsi que j'observe que les eaux nationales de la rivière Ristigouche, mises aux enchères à Fredericton le 21 mars 1917, ont rapporté pour les divers quartiers la somme inhabituelle de $17,750. Ce montant ne représente pas la rive de la rivière située dans la province de Québec, non plus que la rivière Upsalquitch, actuellement en affermage au prix de $3,000 par année, contre $1,000 en 1903. La somme de $17,750 pour les quartiers qui seront mis aux enchères publiques et l'affermage de $3,000 payé pour la Upsalquitch forment un total de $20,750 contre $10,820, montant total des baux conclus en 1903. Ces chiffres témoignent hautement de la valeur actuelle des pêcheries du saumon et de l'avantage de nos rivières."

INSPECTION DES RIVIÈRES.

L'inspection des rivières à saumon dans les provinces maritimes entreprise il y a trois ans s'est étendue aux cours d'eau suivants:

Cours d'eau Musquash, comté de Saint-Jean.
Crique Tynemouth, comté de Saint-Jean.
Rivière-aux-Saumons, comté de Saint-Jean.
Rivière Kennébécasis, comté de Saint-Jean.
Rivière Bellisle, comté de Saint-Jean.
Rivière Nashwaak, comté de Saint-Jean.
Grand Lac Jemseg, comté de Saint-Jean.
Rivière Washademoak, comté de Saint-Jean.
Rivière Nerepis, comté de Saint-Jean.
Rivière Keswick, comté de Saint-Jean.
Rivière Oromocto, comté de Saint-Jean.
Petite-Rivière-aux-Saumons, comté de Saint-Jean.
Cours d'eau Bécaguimac, comté de Carleton.
Cours d'eau Meduxnekeag, comté de Carleton.
Rivière-aux-Anguilles, comté de Carleton.
Cours d'eau Pocologan, comté de Charlotte.
Rivière Pollet, comtés de Westmoreland et d'Albert.
Rivière-aux-Saumons, comtés de Westmoreland et d'Albert.
Rivière Petitcodiac, comté de Westmoreland.
Rivière Scoudouc, comté de Westmoreland.
Rivière Aboushaggan, comté de Westmoreland.
Rivière Shédiac, comté de Westmoreland.
Rivière Nigado, comté de Gloucester.
Rivière Millstream, comté de Gloucester.
Rivière Tétagouche, comté de Gloucester.
Rivière du Milieu, comté de Gloucester.
Petite Rivière, comté de Gloucester.
Rivière Caraquet, comté de Gloucester.
Rivière Pokemouche, comté de Gloucester.
Grande rivière Tracadie, comté de Gloucester.
Petite rivière Tracadie, comté de Gloucester.
Rivière Bouctouche, comté de Kent.
Rivière Richibouctou, comté de Kent.
Rivière Kouchibouguac, comté de Kent.
Rivière Kouchibouguacis, comté de Kent.

ÉTIQUETAGE DU SAUMON.

Le marquage du saumon après l'opération du coulage, et avant sa libération des divers viviers s'est de nouveau poursuivi en 1916. Comme on n'a jamais recapturé de saumon portant des étiquettes de cuivre, et on a cessé cette pratique en y substituant celle d'attacher aux deux extrémités de la nageoire dorsale des étiquettes d'argent au moyen d'un fil de même métal. En 1915, on en a fixé cinquante-et-une de cuivre et soixante-et-une d'argent aux saumons détenus dans les enclos. Plus tard en novembre suivant quand ces poissons furent soumis à l'opération du coulage, on en découvrit cinquante-sept portant l'étiquette d'argent, et pas un seul avec l'étiquette de cuivre. Les étiquettes de cuivre n'étaient attachées que par un bout au deuxième rayon de la nageoire dorsale, l'autre extrémité demeurant libre. Le frottement causé par le mouvement des poissons contribua sans doute à user le fil ou à déchirer le rayon. Le but du marquage se pratique dans l'intention d'obtenir des renseignements précis en ce qui concerne la fréquence de ponte du saumon atlantique et à s'assurer si, oui ou non, les poissons de la dernière montée d'une certaine année et leurs descendants appartiennent toujours au groupe de la montée tardive. On ne s'est jamais attendu à recueillir des renseignements certains en ce qui concerne la croissance entre l'époque du marquage et leur recapture, et l'événement nous a, du reste, donné raison à ce sujet. Les saumons sont mesurés et marqués avec soin par les employés du département avant d'être étiquetés, et leurs poids et taille au moment de leur recapture nous sont fournis par le pêcheur qui les reprend ou par le manipulateur qui découvre l'étiquette. Dans un grand nombre de cas, un pêcheur n'a à sa disposition ni balance ni mesure et ne peut donner qu'un chiffre approximatif du poids et de la taille des poissons. De toute nécessité ces renseignements sont très souvent inexacts.

Les tableaux suivants donnent, jusqu'à aujourd'hui, le nombre des saumons, qui après avoir été marqués et libérés aux divers viviers, furent par après repêchés. Ce procédé commença en 1913 et s'est poursuivi, depuis, chaque année, y compris 1916.

VIVIER DE TADOUSSAC.

Numéros	Poids. (livres.)	Longueur. (pouces)	Etat physique.	Sexe.	Dates.	1 Libérés à. 2 Capturés à.
525	15	35	Non-œuvée.	F	4 nov. 1914...	Tadoussac.
	13	35	"	"	12 juin 1915...	Ste-Catherine, à l'embouchure de la rivière Saguenay
1053	14	35	Non-œuvée.	"	8 nov. 1915...	Tadoussac.
	25	35	Œuvée.....	"	10 juin 1916...	Baie Ste-Catherine, fleuve St-Laurent.
1077	12	33	Non-laité...	M	10 nov. 1915...	Tadoussac.
	21	33	Laité.....	"	7 juin 1916...	Fleuve St-Laurent à deux milles de Tadoussac.
078	9	31	Non-œuvée.	F.	10 nov. 1915...	Tadoussac.
	11	31	Œuvée.....	"	10 juin 1916...	Baie Ste-Catherine, fleuve St-Laurent.
1091	13	34	Non-œuvée.	"	10 nov. 1915...	Tadoussac.
	20	34	Œuvée.....	"	7 juin 1916...	Près de la piscifacture, fleuve St-Laurent.
1143	11	27	Non-laité...	M.	11 nov. 1915...	Tadoussac.
	11	27	Laité.....	"	12 juin 1916...	Baie Ste-Catherine, fleuve St-Laurent.
2040	14	36	Non-œuvée.	F.	30 oct. 1914...	Tadoussac.
	22	36	Œuvée.....	"	8 juin 1916...	Fleuve St-Laurent deux milles de Tadoussac.
2053	21	39	Non-laité...	M.	27 oct. 1914...	Tadoussac.
	.....	39	Laité.....	"	9 juin 1916...	Deux milles de Tadoussac, fleuve St-Laurent.
2114	17	39	Non-œuvée.	F.	3 nov. 1914..	Tadoussac.
	19	39	Œuvée.....	"	8 juin 1916...	Fleuve St-Laurent, près Tadoussac.
2794	11	32	Non-laité...	M.	5 nov. 1915...	Tadoussac.
	23	32	Laité.....	"	8 juin 1916...	Grande Anse, fleuve St-Laurent, 4 milles de Tadoussac.

VIVIER DE NEW MILLS.

74	7½	31¾	Non-laité...	M.	4 nov. 1913...	Ligne de haute mer, N.-B.
	18	.....	Laité.....	"	23 juin 1915...	Fosse de Petapedia rivière Restigouche.
680	15	38	Non-œuvée.	F.	6 nov. 1914...	New Mills.
	14½	38	"	"	3 juin 1915...	Matapédia.
1586	14½	36	"	"	30 oct. 1913...	Ligne de haute marée, rivière Restigouche.
	.....	.....	"	"	13 juin 1914...	Baie des Chaleurs.

VIVIER DE MIRAMICHI.

296	13	36	Non-œuvée.	F.	27 oct. 1913...	Esk sud.
	.....	.....	"	"	.. juin 1914...	Rivière Miramichi, près Newcastle.
299	6	28	"	"	27 oct. 1913...	Esk sud.
	16	36	Œuvée.....	"	..... 1915...	
388	5½	27	Non-laité...	M.	31 oct. 1913...	Esk sud.
	5	28	"	"	.. juin 1914...	Rivière Miramichi, près Loggieville.
435	8	31	"	F.	6 nov. 1913...	Esk sud.
	21½	37	Œuvée.....	"	5 juillet1915..	Affluent N.-O. de la Miramichi.

VIVIER DE MIRAMICHI—*Fin.*

Numéros	Poids. (livres.)	Longueur. (pouces)	Etat physique.	Sexe.	Dates.	1 Libérés à 2 Capturés à
461	10	33	Non-œuvée.	F	13 nov. 1913..	Esk, sud.
	10	.....	"	"	.. juin 1914..	Rivière Miramichi, près Newcastle.
492	13	35	"	M.	13 nov. 1913..	Esk, sud.
	17	35	Laité.....	"	31 août 1915..	Bryenton, Miramichi, S.-O.
736	6½	27	Non-œuvée.	F.	30 oct. 1914..	Esk, sud.
	10	28	"	"	4 juin 1915..	Millerton, Miramichi, S.-O.
749	10	31	"	"	30 oct. 1914..	Esk, sud.
	14	32	"	"	20 juin 1915..	Strathadain, Miramichi, N.-O.
760	12½	34	"	M.	3 nov. 1914..	Esk, sud.
	16	35	Laité.....	"	10 août 1915..	Indiantown, Miramichi, S.-O.
786	11	32	Non-œuvée.	F.	3 nov. 1914..	Esk, sud.
	14	32	"	"	15 juin 1915..	Red-Bank, Miramichi, N.-O.
1329	11	33	"	"	17 nov. 1915..	Esk, sud.
	11½	33	"	"	7 déc. 1915..	Près de Chatham, N.-B.
A639	8	30	"	"	17 nov. 1916..	Esk, sud.
	6½	30	"	"	15 déc. 1916..	Chatham, Miramichi, rivière.
A813	8	30	Non-laité...	M.	22 nov. 1916..	Esk, sud.
	7	30	"	"	22 déc. 1916..	Chatham, Miramichi, rivière.
A890	10½	32	"	"	22 nov. 1916..	Esk, sud.
	9¾	32	"	"	29 déc. 1916..	Rivière Nappan.

VIVIER DE ST-JEAN.

107	7	30	Non-œuvée.	F.	6 nov. 1913..	Port de Saint-Jean.
	14½	34½	Œuvée.....	"	5 juill. 1915..	Branch Pool, confluent de la Tobique.
1015	11	34	Non-œuvée.	"	4 nov. 1915..	Port de Saint-Jean.
	13	.....	Œuvée.....	"	10 août 1916..	Kingsclear, rivière Saint-Jean.
b1023	10	32	Non-œuvée.	"	4 nov. 1915..	Port de Saint-Jean
	15	34	Œuvée.....	"	..... 1916..	"
1175	6	31	Non-œuvée	"	5 nov. 1915..	Port de Saint-Jean.
	7	.....	"	"	26 avril 1916..	Crique Gorham, rivière Saint-Jean.
1178	9	31	"	"	5 nov. 1915..	Port de Saint-Jean.
	7¼	31	"	"	28 avril 1916..	Crique Gorham, rivière Saint-Jean.
1405	6	31	"	"	12 nov. 1914..	Port de Saint-Jean.
	20	38	Œuvée.....	"	21 juin 1916..	Stickney, comté de Carleton.
1432	6	31	Non-œuvée.	"	12 nov. 1914..	Port de Saint-Jean.
	.....	.....	Œuvée.....	"	9 juin 1916..	Près des chûtes de Saint-Jean.

VIVIER DE MARGAREE.

152	16	36	Non-laité...	M.	13 nov. 1913..	Rivière Margaree, eaux de marées.
	18	36	Laité.....	"	3 juin 1914..	En aval du confluent de la Margaree.
161	10	24	Non-laité...	"	13 nov. 1913..	Rivière Margaree, eaux de marées.
	24½	39	Laité.....	"	12 juill. 1915..	Un demi mille de l'entrée du port.
164	12	24	Non-laité...	"	13 nov. 1913..	Rivière Margaree, eaux de marées.
	21½	37	Laité.....	"	5 juill. 1915..	Trois milles à l'ouest de l'entrée du port Margaree.

VIVIER DE MARGAREE—*Suite.*

Numéros.	Poids. (liv.)	Longueur. (p. c.)	Etat physique.	Sexe.	Date.	1 Libérés à. 2 Capturés à
183	18	36	Non-œuvée.	F.	13 nov. 1913..	Riv. Margaree, eaux de marées.
	.....	36	Œuvée.....	"	10 juin 1914..	En aval, au confluent de la Margaree.
187	10	24	Non-œuvée.	"	13 nov. 1913..	Riv. Margaree, eaux de marées.
	26	.....	Œuvée.....	"	15 août 1914..	Confluent de la Margaree.
196	12	24	Non-œuvée.	"	13 nov. 1913..	Rivière Margaree, eaux de marées.
	18½	38½	Œuvée.....	"	15 juill. 1915..	Port-Hood.
204	14	36	Non-œuvée.	"	15 nov. 1913..	Rivière Margaree, eaux de marées.
	16	.....	Œuvée.....	"	2 juin 1915..	Rivière Margaree, Barrick, étang.
210	14	24	Non œuvée.	"	15 nov. 1913..	Rivière Margaree, eaux de marées.
	23	38	Œuvée.....	"	3 août 1915..	Grand-Etang.
217	18	36	Non-œuvée.	"	15 nov. 1913..	Rivière Margaree, eaux de marées.
	.....	.....	Œuvée.....	"	27 août 1914..	Confluent de la Margaree.
*d*230	10	24	Non-œuvée.	"	15 nov. 1913..	Rivière Margaree, eaux de marées.
	20	36	Œuvée.....	"	..... 1915..	Rivière Margaree, (filets du départ.)
243	12	24	Non-œuvée.	"	17 nov. 1913..	Rivière Margaree, eaux de marées.
	21½	.....	Œuvée.....	"	25 juin 1915...	Un mille à l'est du port de Margaree.
246	16	36	Non-œuvée.	"	17 nov. 1913..	Rivière Margaree, eaux de marées.
	.....	.....	Œuvée.....	"	2 juin 1914..	Margaree, N.E.
250	12	24	Non-œuvée.	"	17 nov. 1913..	Rivière Margaree, eaux de marées.
	25	.....	Œuvée.....	"	14 août 1915..	Rivière de la baie Plaisance, 55 milles de la Margaree.
819	9	28	Non-œuvée.	"	14 nov. 1914..	Rivière Margaree, eaux de marées.
	20	.....	Œuvée.....	"	10 juin 1915..	Rivière Margaree, Fosse Barrick.
*c*834	18	34	Non-œuvée.	"	..... 1914..	Rivière Margaree, eaux de marées.
	.....	38	"	"	..... 1915..	" "
843	14	35	"	"	14 nov. 1914..	Port de Margaree.
	25	39½	Œuvée.....	"	29 juill. 1916..	Chéticamp, Pointe, N.-E.
844	18	39	Non-œuvée.	"	14 nov. 1914..	Rivière Margaree, eaux de marées.
	18	.....	"	"	3 June 1915..	Rivière Margaree, Fosse Barrick.
895	9	30	"	"	14 nov. 1914..	Port de Margaree.
	24	30	Œuvée.....	"	24 juin 1916..	Baie Plaisant.
929	16	35	Non-œuvée.	"	17 nov. 1914..	Rivière Margaree, eaux de marées.
	19	38	"	"	5 juin 1915..	Criqne Margaree est.
934	6	28	"	"	17 nov. 1914..	Rivière Margaree, eaux de marées.
	6	28	"	"	3 juin 1915..	Crique Margaree, est.

a Le saumon portant l'étiquette 299 fut expédié par W. S. Loggie, de Chatham, N.-B., à MM.Baxter et Fils, de Billingsgate, Londres, Ang. En décembre 1915 l'étiquette fut retournée au ministère par le président du Bureau Anglais d'Agriculture et des Pêcheries, par le canal du Secrétaire d'Etat pour les colonies.

b Achetés des pêcheurs et mis en vivier à Saint-Jean deux années successives.

c Capturés deux années de suite dans le filet exploité dans la rivière Margaree pour la pêche des poissons reproducteurs destinés au vivier de Margaree.

d Capturés deux fois, mais non par années successives, dans le filet tendu dans la rivière Margaree pour la pêche des poissons reproducteurs destinés au vivier de Margaree.

L'expression "non œuvé" ou "non laité" s'applique, dans le tableau précédent, aux saumons en notre possession à l'époque de leur étiquetage parce qu'on les avait tous retenus dans nos divers viviers pendant des périodes variables au cours de l'été antécédent et qu'ils avaient tous aussi subi l'opération du coulage avant d'être étiquetés et relâchés. Tous avaient été capturés lors de la montée régulière dans les environs de leur vivier respectif dans le voisinage duquel on les a aussi libérés. Aux viviers de Tadoussac, New-Mills et Saint-Jean, ils ont été pris et mis en enclos avant le 15 août et à Miramichi et Margaree après le 1er septembre.

Les tableaux précédents indiquent 54 poissons recapturés: 10 dans l'arrondissement de Tadoussac; 3 dans la rivière Ristigouche et la Baie-des-Chaleurs, libérés au vivier de New-Mills; 13 dans l'arrondissement de Miramichi; 7 dans le port de Saint-Jean, la rivière Saint-Jean et ses affluents et 20 qui furent libérés au vivier de Margaree.

Des dix sujets repêchés dans l'arrondissement de Tadoussac, un d'entre eux était à l'état stérile le printemps qui a suivi son étiquetage, tandis que les 9 autres se sont présentés à l'état plein au moment où on les a recapturés. 6 de ces derniers furent pêchés le printemps suivant, soit environ 7 mois, et 3 autres environ 19 mois ou deux saisons après leur libération. Tous les poissons recapturés dans cet arrondissement appartenaient à la catégorie de la première montée, l'année de leur étiquetage, et ont de même été repris au cours de la première montée. Les deux tiers d'entre eux appartenaient, selon toute apparence, à la classe des poissons qui frayent annuellement et les autres tous les deux ans au moins, ce qui n'empêche pas que ces derniers peuvent bien être dans l'habitude de frayer chaque année, et revenir dans les eaux douces l'année qui s'est écoulée entre leur marquage et leur recapture.

Dans l'arrondissement de Ristigouche on n'en a repêché que trois. Deux des sujets étaient stériles le printemps après leur marquage, et le troisième a été pris à l'état plein dans la fosse Métapédia, rivière Ristigouche, par un pêcheur à la ligne, au cours de la deuxième saison après sa libération.

Dans la Miramichi on a repris 14 saumons. Tous étaient des poissons de la dernière montée à l'époque de leur étiquetage. Quatre d'entre eux furent repris à l'état stérile la même saison, et 6 aussi à l'état stérile le printemps suivant. 4 furent recapturés à l'état plein la saison suivante, soit après 9 mois de liberté, et trois, 2 saisons, soit 20 à 21 mois après leur marquage. Tous les 4 furent pêchés au cours de la saison de pêche commerciale.

Il est quelque peu étonnant qu'on n'ait pas fait rapport d'un nombre plus considérable de poissons repêchés dans cet arrondissement, attendu qu'on a étiqueté presque deux fois autant de poissons que dans toute autre région, et qu'en plus des activités de la pêche commerciale, on prend plus de 3,000 saumons après la fermeture de la campagne de pêche pour des fins de pisciculture.

Des 7 poissons repêchés à la ligne de partage des eaux de la Saint-Jean, deux étaient stériles, et ont été pris le printemps qui suivit leur étiquetage; les 5 autres étaient pleins. Deux de ces derniers furent pêchés une saison, et trois, deux saisons après leur libération. Tous les poissons pleins recapturés appartenaient à la première montée, et 4 d'entre eux furent pêchés à une distance comparativement peu éloignée du vivier de la Saint-Jean, cependant qu'un l'a été dans les environs du confluent de la rivière Tobique. Le poisson qui portait l'étiquette 1023 fut acheté d'un pêcheur commercial à la nasse dans le port de Saint-Jean pour des fins de pisciculture en 1915. Après l'opération du coulage et sa libération en novembre de cette année-là, il pesait 10 livres, et mesurait 32 pouces de taille. Il était encore captif dans l'étang à l'époque du coulage en novembre 1916 car on l'avait de nouveau acheté d'un pêcheur industriel. Il mesurait alors 34 pouces de taille, pesait 15 livres antérieurement au coulage, et 22 après avoir subi l'opération. Il a rendu 9,000 œufs. On l'a repris la deuxième fois dans une condition de santé parfaite. Malheureusement l'étiquette fut enlevée, et il n'y aurait plus moyen de l'identifier si on arrivait à le repêcher.

On a reçu du vivier de Margaree le rapport de 20 poissons repêchés. 3 d'entre eux étaient stériles le printemps lors de leur marquage, et 17 portaient des œufs. 9 de ces 17 furent pêchés dans la rivière Margaree, 3 dans le golfe Saint-Laurent, en deça de 3 milles du port de Margaree et 5 l'ont été à une distance considérable de la rivière Margaree; soit un à Port-Hood, un à Grand-Etang, 2 à la baie Plaisance, enfin un à la Pointe-Chéticamp.

Des poissons pleins, 7 ont été pêchés le printemps suivant, soit une saison, et 10 deux saisons après leur marquage. Ils faisaient tous partie de la dernière montée les années de leur marquage, cependant que 15 appartenaient à la première montée, 2 à la dernière montée, 7 avaient l'habitude de frayer annuellement, et 10 tous les deux ans, à la date de leur recapture.

Il semble que la majorité des saumons proviennent directement de la mer à leur entrée dans la rivière Margaree, d'une direction nord-est, parce que 7 furent repris en dehors de l'embouchure de la rivière, 5 sur le côté nord-est du port Margaree, 2 à la baie Plaisance soit à 35 milles d'éloignement; enfin on en découvrit 2 seulement dans la direction sud-ouest, à trois milles du port, et un autre près de Port-Hood.

Le total des poissons repêchés, soit 36, se décompose comme suit: 16, dont environ 44 pour 100 sont revenus en eau douce la saison qui a suivi leur marquage et leur libération, appartenaient, pour ces saisons du moins, à la catégorie des poissons qui frayent annuellement; d'autre part 20, soit environ 55½ pour 100, furent repris la deuxième saison après qu'on les eut relâchés; 21 des poissons pêchés faisaient partie du groupe de la dernière montée les années de leur étiquetage et 19 d'entre eux, soit 90 pour 100 ont été repris dans la première montée; seulement 2, soit 10 pour 100, étaient restés de la dernière ascension après la fermeture de la pêche industrielle.

Quatre poissons furent repêchés dans le Miramichi, et 15 dans la rivière Margaree. Au cours des trois dernières saisons, 1914, 1915 et 1916, années au cours desquelles on a repris tous ces poissons, on s'est procuré dans la rivière Margaree une moyenne de près de 3,000 saumons, après la fermeture de la pêche industrielle, pour des fins de pisciculture, et aucun de ces saumons ne portait d'étiquette. La seule pêche au filet qui se pratique dans la rivière Margaree, s'accomplit pour des fins piscicoles après la fermeture de la saison de pêche industrielle, et au cours de chacune de ces trois années, près de 800 saumons y ont été pêchés. S'il était vrai que le saumon de la dernière ascension d'une année en particulier ne se détachait jamais de son groupe et restait toujours un poisson de la dernière ascension, on aurait certainement recapturé dans ces deux rivières un nombre beaucoup plus considérable de poissons libérés et étiquetés, après la fermeture de la saison commerciale de pêche, dans les filets tendus pour des fins piscicoles. Comme les faits ont prouvé le contraire, il faut se rendre à l'évidence que l'incubation des œufs de saumon de la dernière montée bénéficie aux pêcheries en général, et ne tend pas à créer la prédominence des poissons de la dernière ascension dans les rivières où on distribue les alevins en provenant.

NOUVELLES PISCIFACTURES.

En raison des dépenses engendrées par la guerre, le service de la pisciculture ne s'est pas agrandi au cours de la dernière saison, comme cela a été le cas les années précédentes. Cependant on a remplacé par une importante piscifacture pour poisson blanc et hareng à Kingsville, lac Erié, la vieille piscifacture pour poisson blanc fondée en 1876. Ce nouvel établissement est le plus considérable du Canada, et peut contenir 1,400 bocaux d'incubation. Le bâtiment mesure 87 pieds 6 pouces de longueur par 36 pieds 4 pouces de largeur, et s'élève sur une hauteur de 14 pieds du parquet au plafond. Il possède un double service de pompes et de chaudières dont une est aménagée pour le chauffage au gaz, et l'autre pour le charbon. L'édifice est chauffé par la vapeur d'échappement des pompes. On a érigé, près de la piscifacture, une maison d'habitation moderne pour le gérant. C'est un bâtiment à deux étages, de 37 pieds 6 pouces de

longueur par 27 pieds de largeur, et dont les principales pièces sont pourvues de planchers et de boiseries en bois franc. On y a installé un système de chauffage hygiénique, et la maison reçoit sa chaleur de la vapeur provenant des chaudières de la piscifacture. La piscifacture et la maison d'habitation sont toutes deux éclairées à l'électricité.

Le système d'aqueduc n'a pas donné satisfaction, et il va falloir prendre des mesures pour allonger l'extrémité de la conduite de façon à ce qu'elle atteigne des eaux plus profondes.

On a aussi construit une piscifacture auxiliaire sur les lacs Spray, Alberta. Cette dernière sera exploitée conjointement avec la piscifacture de Banff. L'édifice a 18 pieds par 24 pieds, et est pourvu de 10 auges de 16 pieds de longueur, de 10½ pouces de largeur et de 6½ pouces de profondeur. La maisonnette du personnel mesure 16 pieds par 20 pieds. Ces deux bâtiments sont construits de tronc d'arbres abattus et dressés sur les lieux. Les auges sont en fer galvanisé et divisés en compartiments de 4 pieds. On les a transportés de Banff à dos de cheval et on en a opéré l'assemblage sur les lieux.

On a aussi érigé une piscifacture auxiliaire sur le lac Cultus. Cette dernière sera exploitée conjointement avec la piscifacture du lac Harrison. Elle mesure 55 pieds de longueur, 16 pieds de largeur et 6½ de hauteur à pied d'œuvre. Elle renferme 18 auges mesurant chacun 16 pieds par 18 pouces avec 8 pouces de profondeur.

Une chaloupe à moteur dont le plan a été spécialement dressé pour les besoins du service, a été construite aux chantiers de l'Etat à Sorel, au cours de l'automne de 1916 pour la piscifacture de Thurlow. Cette chaloupe possède les dimensions suivantes:

	Pieds.	Pouces.
Longueur	45	0
Largeur	10	0
Creux	4	11
Tirant d'eau moyen	2	6

Chevaux-vapeur, 45.

C'est une chaloupe à chambre; son arrière est carré et son étrave élancée; elle est construite pour pouvoir remorquer par l'arrière et le long du bord. Elle est pourvue d'un pont à plein pied à l'avant, à babord et à tribord, dans la direction des machines, de la chambre et en avant du poste du gouvernail.

Ce navire est tout spécialement renforcé pour le service auquel il est affecté, les principaux échantillons sont décrits ci-après:—

La quille et l'étrave sont de chêne blanc et mesure 8 pouces par 4½ pouces. La carlingue est de chêne, 9 pouces par 2 pouces. Les membrures sont de chêne blanc 1¾ pouces par 1½, avec centres de 9 pouces d'espace et s'étendent de gunwale en gunwale. Le bordé principal est en cyprès et mesure 1½ pouces d'épaisseur, les carreaux et le gabord sont de chêne. Les gouttières et les serre-bauquières sont d'orme, 5 pouces par 2½ pouces, et insérés entre les membrures et l'extérieur; on a aussi pourvu à la pose de pièces longitudinales de racage pour prévenir le frottement des pontons, des chalands et des vaisseaux-viviers.

Les ponts sont de pin d'une épaisseur de 1½ pouce, cependant que la chambre sur le pont et ses côtés sont de pin blanc de ⅞ de pouce d'épaisseur, le pont au-dessus de la chambre étant recouvert de grosse toile.

La chambre mesure 15 pieds de longueur et possède à l'avant une cabine bien éclairée d'environ 7 pieds; elle contient l'appareil de gouvernail avec sortie sur le pont d'avant, des cabinets d'aisance, des couchettes, les magasins et le moteur. Les réservoirs de combustible sont placés à l'avant et sont d'une capacité suffisante pour rendre le navire susceptible d'opérer un long parcours. En arrière de la chambre, il y a une belle grande pièce tout spécialement aménagée pour les besoins du service. A l'avant et à l'arrière sur les hanches du navire avec un autre à l'arrière pendent de forts bras de remorquage en chêne, avec margouillets et taquets pour accomplir les opérations du remorquage.

L'armement de la chaloupe est très moderne et complet. Elle est pourvue de feux de route de treuils, d'ancres, de câbles, compas, mâts de signaux, appareils de sauvetage,

extincteurs chimiques, dispositifs de chauffage, cornet de brume et un attirail complet de parties de rechange pour le moteur.

Le moteur en est un du type "Buffalo", de 6 cylindres à 4 temps; ces cylindres mesurent 4¾ pouces de diamètre avec coup de piston de 5 pouces; il peut engendrer une force motrice de 45 à 50 c.v. avec des hélices exécutant 800 tours à la minute.

On en a fait l'épreuve à Sorel le 12 octobre 1916, date à laquelle on a obtenu une vitesse moyenne de 9½ milles. On a aussi essayé l'appareil de gouvernail à pleine et à mi-vitesse; dans la première épreuve, on a exécuté un cercle complet de 80 pieds de diamètre en 55 secondes, cependant que dans le second cas, on en a fait un de 95 pieds de diamètre en 1 minute et 15 secondes. Cette chaloupe fut expédiée à Belleville, Ont., le 16 octobre, et elle fut lancée immédiatement.

RÉPARATIONS ET AMÉLIORATIONS.

Le vivier pour reproducteurs de la piscifacture de Margaree a été creusé et approfondi de seize pouces et les murs de soutènement qui sont en béton ont été quelque peu surélevés, mais suffisamment pour qu'avec le creusage, il fut possible d'augmenter la profondeur de l'eau dans l'étang de seize pouces.

On a amélioré le terrain attenant à la piscifacture de Thurlow, et on a ajouté à la maison d'habitation une galerie et une fenêtre baie. On a agrandi la cuisine et construit au-dessus une chambre à coucher. On a réparé la digue contournant la piscifacture de Port-Arthur endommagée par les tempêtes de l'hiver dernier et on a élevé par la construction de nouvelles piles la conduite qui traverse la rivière Current, en provenance de l'usine d'énergie électrique.

On a dragué la lagune de la piscifacture de Winnipegosis aussi bien que le chenal y conduisant et qui constitue maintenant un abri sûr et un havre commode. Le dragage nécessita la démolition et la reconstruction du débarcadère et d'une partie des piles supportant le tuyau de la conduite principale.

On a construit au lac Lakelse, piscifacture de la Rivière-Skeena, une cabine de 10 pieds par 12 pieds sur un grand radeau, qu'on peut déplacer à volonté et aussi un abri à chaloupe de 32 pieds par 14 pieds. On a aussi érigé sur supports quarante nouveaux auges; on a redoublé le réservoir principal et fabriqué cent vingt nouveaux paniers d'incubation ainsi qu'un ableret; on a aussi ouvert dans la prairie un chemin carrossable de deux milles et on l'a nivelé; en même temps que l'on refaisait quatre milles du vieux sentier; on a de même abattu et transporté à la piscifacture un nombre suffisant de troncs d'arbres pour construire un atelier et un entrepôt à la piscifacture de Babine.

A la piscifacture du lac Anderson, on a dessouché et nivelé un étendue considérable autour du bâtiment, en même temps qu'on peignait et réparait les barques. Le quai a été allongé de soixante pieds; par le travers de la crique on a construit un pont de 50 pieds de long par 5 pieds de large, et un brise-lames à pierres perdues de 200 pieds fut érigé en face des bâtiments de la piscifacture. On a érigé au lac Cowichan un abri à chaloupe qu'on peut déplacer de crique en crique à volonté, et peint la chaloupe, l'intérieur de la piscifacture et le logement du personnel.

En outre, on a inspecté et réparé les machines de toutes les piscifactures qu'on a remises en bonne condition.

Actuellement, le département possède cinquante et une piscigactures, onze piscifactures auxiliaires, cinq viviers à saumon et un vivier à homard.

Le tableau suivant indique la reproduction des différentes espèces pour chaque province, les piscifactures en exploitation, leur emplacement, la date de leur fondation, les espèces et le nombre de chacune des espèces de poissons expédiés des établissements et la répartition des différentes variétés de poisson élevées aux piscifactures pour la saison de 1916.

Votre obéissant serviteur,

J. A. RODD,
Directeur de la pisciculture.

L'expédition des diverses espèces de poissons effectuée en 1916 s'est répartie comme suit pour chaque province:

Nouvelle-Ecosse—		
Saumon atlantique	5,178,300	
Truite mouchetée	302,150	
Alose	300,000	
Homard	409,006,800	
		414,787,250
Nouveau-Brunswick—		
Saumon atlantique	8,113,824	
Truite mouchetée	317,100	
Alose	261,000	
Homard	190,308,000	
Truite rouge	200	
		199,000,124
Ile-du-Prince Edouard—		
Saumon atlantique	567,855	
Truite mouchetée	420,450	
Homard	111,000,000	
		111,988,305
Québec—		
Saumon atlantique	5,752,873	
Truite mouchetée	209,600	
Ouananiche	26,000	
Homard	52,945,500	
		58,933,973
Ontario—		
Poisson blanc	238,288,000	
Truite saumonée	31,601,906	
Doré	128,833,200	
Truite mouchetée	7,370	
Hareng	39,585,000	
		438,315,476
Manitoba—		
Poisson blanc	250,500,000	
Doré	16,000,000	
		266,500,000
Saskatchewan—		
Poisson blanc	15,920,000	
		15,920,000
Alberta—		
Truite saumonée	500,695	
Truite coupe-gorge	20,000	
Hareng	4,170,500	
		4,691,195
Colombie-Anglaise—		
Saumon atlantique	217,963	
Saumon sockeye	102,941,207	
Saumon coho	3,341,826	
Truite Kamloops	613,351	
Truite mouchetée	413,514	
Truite coupe gorge	63,406	
Truite kokani	179,975	
Truite de lac	2,872	
Saumon de printemps	3,116,334	
Saumon tête d'acier	38,483	
Saumon à bosse	3,834,000	
Poisson blanc	25,000	
		114,787,931
Expédition totale		1,624,924,254

Les tableaux suivants donnent le nombre de piscifactures en exploitation, leur emplacement, la date de leur fondation, et les espèces et le nombre des alevins qu'on a expédiés de chacune d'elles au cours de la saison de 1916.

EXPEDITION DES ALEVINS, 1916.

Fondées en	Piscifactures.	Emplacements.	Espèces.	Quantités.				Expedition totale.
				Alevins.	Digitales.	Fretin.	Œufs.	
1876	Bedford	Halifax, comté de, N.-E.	Saumon atlantique	565,000				
	"	" " "	Truite mouchetée	100,000				665,000
1902	Margaree	Inverness " "	"	85,000				
	"	" " "	Saumon atlantique	1,960,000		128,575		2,173,575
1906	Windsor	Hants " N.-E.	"	1,293,050	7,175			1,300,225
1912	Middleton	Annapolis " "	Truite mouchetée	94,000	9,150	14,000		
	"	" " "	Saumon atlantique	540,000	4,500			
	"	" " "	Alose	300,000				961,650
1912	aLindloff	Richmond " N.-E.	Saumon atlantique	680,000				680,000
1891	Bay-View	Pictou " "	Homard	61,500,000				61,500,000
1905	Canso	Guysboro' " "	"	85,000 000				85,000,000
1911	Isaac's-Harbour	" " "	"	28,860,000				28,860,000
1911	Inverness	Inverness " "	"	58,000,000				58,000,000
1911	Arichat	Richmond " "	"	52,946,800				52,946,800
1911	Antigonish	Antigonish " "	"	71,000,000				71,000,000
1912	Petit Bras-d'Or	Cap-Breton " "	"	51,700,000				51,700,000
1913	bLong Beach et vivier,	Digby " "	"	715				715
1874	Ristigouche	Ristigouche, comté de, N.-B.	Saumon atlantique	1,512,000	30,524			
	"	" " "	Truite mouchetée	98,600				1,641,124
1874	Miramichi	Northumberland " "	"	55,000	37,000			
	"	" " "	Saumon atlantique	2,380,000	58,000			2,530,000
1880	Grand-Falls	Victoria " "	"	1,322,000	72,800			1,394,800
1914	St-Jean	St-Jean " "	Truite mouchetée	10,000	116,500			
	"	" " "	Truite rouge		200			
	"	" " "	Saumon atlantique	1,065,000	67,000			1,258,700
1914	aNepisiguit	Gloucester " "	"	390,000				390,000
1915	aTobique	Victoria " "	"	701,500				701,500
1915	aSparkle	Carleton " "	"	515,000				515,000
1912	cAlose, riv. St-Jean	King " "	Alose	261,000				261,000
1903	Shemogue	Westmorland " "	Homard	107,000,000				107,000,000
1904	Shippegan	Gloucester " "	"	39,508,000				39,508,000
1912	Bouctouche	Kent " "	"	43,800,000				43,800,000
1906	Kelly, étang	Queen, comté de, I. P.-E.	Truite mouchetée	398,550	21,900			
	"	" " "	Saumon atlantique	565,500	2,355			988,305

1904	Charlottetown	Queen, Comté de I.P.-E	Homard	68,000,000				68,000,000
1909	Georgetown	King, " I.P.-E	"	43,000,000				43,000,000
1875	Tadoussac	Saguenay, " Qué	Saumon atlantique	1,666,873	20,000			
"		" " "	Truite mouchetée	79,000	5,000			
"		" " "	Ouananiche	22,000	4,000			1,796,873
1875	Gaspé	Gaspé, " "	Truite mouchetée	117,000	8,600			
"		" " "	Saumon atlantique	1,622,000	124,000			1,871,600
1906	*a*Ste-Marguerite	Saguenay, " "	"	600,000				600,000
1909	*a*Bergeronnes	" " "	"	1,000,000				1,000,000
1915	*a*Dartmouth	Gaspé, " "	"	720,000				720,000
1910	Port Daniel	Bonaventure, "	Homard	18,660,000				18,660,000
1910	Havre-aux-Maisons	Ile-de-la-Madeleine "	"	34,285,500				34,285,500
1876	Sandwich	Essex, comté d'Ont	Poisson blanc	63,000,000				63,000,000
1908	Sarnia	Lambton, "	Hareng	23,500,000				
"		" "	Poisson blanc	16,500,000				
"		" "	Doré	32,000,000				72,000,000
1912	Collingwood	Simcoe, "	Poisson blanc	19,500,000				
"		" "	Doré	28,000,000				
"		" "	Hareng	3,000,000				50,500,000
1908	Wiarton	Bruce, "	Truite saumonée	8,820,200	153,156			8,973,356
1912	Port-Arthur	Baie du Tonnerre, dist., Ont	Poisson blanc	19,790,000				
"		" "	Hareng	13,085,000				
"		" "	Truite saumonée	8,551,000	831,900			
"		" "	Truite mouchetée		7,370			42,265,270
1912	Southampton	Bruce, comté d'Ont	Truite saumonée	6,434,750		123,900		6,558,650
1915	Thurlow	Hastings, "	Poisson blanc	59,000,000				
"		" "	Truite saumonée	6,687,000				65,687,000
1915	Kenora	Dist. de la Rivière-la-Pluie, Ont	Poisson blanc	60,498,000				
"		" "	Doré	68,833,200				129,331,200
1894	Selkirk	Selkirk, Man	Poisson blanc	35,500,000				35,500,000
1912	Gull-Harbour	Big-Island, lac Winnipeg, Man	"	50,000,000				
"		" "	Doré	16,000,000				66,000,000
1914	Dauphin, Rivière	Rivière Dauphin, lac Winnipeg, Man	Poisson blanc	80,000,000				80,000,000
1909	Winnipegosis	Snake-Island, lac Winnipegosis, Man	"	85,000,000				85,000,000
1915	Fort-Qu'Appelle	Fort Qu'Appelle, Sask	"	15,920,000				15,920,000
1914	Banff	Banff, Alberta	Hareng	4,170,500				
"		"	Truite saumonée	446,000	54,695			
"		"	Truite coupe-gorge	20,000				4,691,195
1914	*a*Pirmez, crique	Pirmez, crique, Alta	Pas de récolte					
1905	Harrison Lake	Harrison, lac, C.-A	Saumon Sockeye	38,040,000				
"		"	" coho	1,164,000				
"		"	" de printemps				2,540,000	
"		"	" à bosse				3,549,000	45,293,000
1906	Pemberton	Rivière Birkenhead, C.-A	" Sockeye	22,892,000				22,892,000
1908	Stuart, Lac	Lac Stuart, C.-A	" "	2,840,000			2,242,000	5,082,000
1915	New Westminster	New Westminster, B.C	" coho	488,000				
"		"	" Sockeye	187,800				
"		"	Poisson blanc	25,000				
"		"	Saumon à bosse	285,000				

Les tableaux suivants donnent le nombre de piscifactures en exploitation, leur emplacement, la date de leur fondation, et les espèces et le nombre des alevins qu'on a expédiés de chacune d'elles au cours de la saison de 1916.

DISTRIBUTION DES ALEVINS, 1916—*Fin.*

Fondées en	Piscifactures.	Emplacements.	Espèces.	Quantités.				Distribution totale.
				Alevins.	Digitales.	Fretin.	Oeufs.	
	New-Westminster	New-Westminster, C.-A.	Truite mouchetée	75,000				
	"	"	Saumon atlantique	35,000				
	"	"	Truite coupe-gorge	10,000				1,105,800
1903	Skeena, rivière	Lakelse, lac, C.-A.	Saumon sockeye	4,113,317				4,113,317
1908	Babine, lac	Babine, lac, C.-A.	" "	7,088,940				7,088,940
1906	Rivière Inlet	Owikano, lac, C.-A.	" "	11,994,100			600,000	12,594,100
1910	Anderson, lac	Anderson, lac, île Vancouver C.-A.	" "	4,078,000				
	"	" "	" Coho	197,726				4,275,726
1910	Cowichan, lac	Cowichan, lac, île Vancouver, C.-A.	" de printemps	560,900	15,434			
	"	" "	Truite de lac		2,872			
	"	" "	Saumon coho	1,492,100				
	"	" "	Truite de ruisseau	11,000	2,464			
	"	" "	Saumon atlantique	178,300	4,663			
	"	" "	Saumon tête d'acier	33,600	4,883			
	"	" "	Truite coupe-gorge	48,600	4,806			2,359,622
1910	Kennedy, lac	Kennedy, lac, île Vancouver, C.-A.	Saumon sockeye	3,788,000		97,050		3,885,050
1914	Gerrard	Lac à la Truite, distr. de Kootenay, C.-A.	Truite mouchetée	325,050				
	"	" "	Saumon Kokani	179,975				
	"	" "	" Kamloops	539,400	73,951			1,118,376
....	Nimpkish	Alert, baie, C.-A.	Saumon sockeye	4,980,000				4,980,000
			Total général	1,613,884,831	1,744,898	363,525	8,931,000	1,624,924,254

a Piscifactures auxiliaires.
b Les homards œuvés ne sont pas compris dans la distribution totale.
c Piscifactures flottantes.
d Exploité par la société des fabricants de la Colombie-Anglaise.

NOUVELLE-ECOSSE.

PISCIFACTURE DE BEDFORD.

	Saumon atlantique.	Truite mouchetée.
Rivière-aux-Indiens, comté d'Halifax	50,000	
Rivière Neuf-Milles, comté d'Halifax	50,000	
Petite Rivière-aux-Saumons, comté d'Halifax	50,000	
Pennant, riv., comté d'Halifax	50,000	
Sackville, riv., comté d'Halifax	50,000	
Shubénacadie, riv., comté d'Halifax	50,000	
Musquodoboit, riv., comté de Colchester	50,000	
Ste-Marie, riv., comté de Guysborough	45,000	
Gold, riv., comté de Lunenburg	30,000	
Mushamush, riv., comté de Lunenburg	30,000	
Middle, riv., comté de Lunenburg	30,000	
Martin, riv., comté de Lunenburg	30,000	
Petite rivière, comté Lunenburg	20,000	
Roseway, riv., comté de Shelburne	30,000	20,000
Secret, lac, comté d'Halifax	.....	10,000
Half-Moon, lac, comté d'Halifax	.....	10,000
Five-Island, île, comté d'Halifax	.....	10,000
Wentzels, lac, comté de Lunenburg	.....	15,000
Cleveland, lac, comté de Cumberland	.....	10,000
McCormicks, lac, comté de Cumberland	.....	10,000
Five-Mile, lac, comté de Hants	.....	15,000
	565,000	100,000
Distribution totale		665,000

PISCIFACTURE DE MARGAREE.

	Truite mouchetée, alevins.	Saumon atlantique, alevins.	Saumon atlantique, fretin.
Forest Glen	15,000	.....	
Stuart, ruisseau	15,000	.....	
Marsh, ruisseau	15,000	.....	
Ruisseau de la piscifacture	40,000	.....	3,575
Rivière Baddeck	.....	120,000	
Petite rivière Cheticamp	.....	100,000	
Ruisseau-au-Indiens	.....	100,000	
Middle-River	.....	100,000	
Iron-Bridge	.....	140,000	
Cameron, ruisseau	.....	40,000	
Etheridge, passage à niveau	.....	200,000	
Croudis, pont	.....	160,000	
Cranton, pont	.....	160,000	
Harts, fosse	.....	120,000	
Joseph Ross, ruisseau	.....	140,000	
McDermid, passage à niveau	.....	140,000	
James Ross, pont	.....	80,000	
George Coady, passage à niveau	.....	80,000	
Ingrahams, ruisseau	.....	100,000	
Murphy, pont	.....	60,000	
Greigg, passage à niveau	.....	120,000	
Ingraham et Lovis, ruisseau	.....	.....	125,000
	85,000	1,960,000	128,575
Distribution totale			2,173,575

PISCIFACTURE DE LINDLOFF.

Auxiliaire de la piscifacture de Margaree.

	Saumon atlantique, alevins.
Maddans, riv.	30,000
Tillard, riv., affluent ouest	90,000
Tillard, riv., affluent est	90,000
Rivière Noire	40,000
Scott, riv.	40,000
Rivière-des-Habitants	75,000
Framboise, riv.	40,000
Grande Rivière	75,000
Rivière-aux-Saumons	75,000
Denny, riv.	75,000
Wasbabuck	50,000
McRae, lac	20,000
Lac et ruisseau de la piscifacture	40,000
Distribution totale	680,000

PISCIFACTURE DE WINDSOR.

	Saumon, alevins.	Saumon, digitales.
Avon, rivière, comté de Hants	303,050	7,175
Meander, rivière, comté de Hants	100,000	
Kennetcook, rivière, comté de Hants	100,000	
Cornwallis, rivière, comté de Kings	100,000	
Gaspereaux, rivière, comté de Kings	240,000	
Great-Village, rivière, comté de Colchester	150,000	
Rivière du Milieu, comté de Pictou	200,000	
Rivière de l'Ouest, comté de de Pictou	100,000	
	1,293,050	7,175
Expédition totale		1,300,225

PISCIFACTURE DE MIDDLETON.

	Comtés.	Truite tachetée, alevins.	Truite tachetée, digitales.	Truite, fretin.	Saumon atlantique, alevins.	Saumon atlantique, digitales.	Alose, alevins.
Skinner, lac	Yarmouth	14,000					
Annis, lac	"	13,000					
Pearl, lac	"				50,000		
Hooper, lac	"				40,000		
Sissibo, rivière	Digby	22,000					
Silver, rivière	"	20,000					
Spectacle, lac	"				25,000		
Mersey, rivière	Annapolis	25,000					
Annapolis, rivière—							
Nictaux, ruisseau	"		2,000		25,000		
Morton, ruisseau	"		2,000		25,000		
McGill, lac	"				100,000		
Lequille, rivière	"				70,000		
Round-Hill, rivière	"				40,000		
Nictaux, rivière	"				15,000		300,000
Critchell, ruisseau	"			5,000			
Park, ruisseau	"			3,000			
Kelley, lac	"			6,000			
Fales, rivière	Kings				60,000		
Aylesford, ruisseau	"				40,000		
Mersey, rivière	Queens				50,000		
Vroom, ruisseau			3,000				
Mt. Hanley, lac			1,000				
Kyimkyik, lac			475				
Lac des Cèdres			475				
Nicholl, ruisseau			200				
Rivière-aux-Ours						2,500	
Spring Water, lac						2,000	
		94,000	9,150	14,000	540,000	4,500	300,000

Distribution totale.....961,650

VIVIER À HOMARD DE LONG-BEACH.

	Homard plein.
Westport, port et Pond-Cove	228
Flower-Cove, près Westport	22
Baie-de-Fundy, en amont de Tiverton et d'East-Ferry	27
Baie-de-Fundy, près Digby	30
Mink-Cove, dans la baie Ste-Marie	20
Sandy-Cove, dans la baie Ste-Marie	130
French-Shore, dans la baie Ste-Marie	11
Entre Petit-Passage et Long-Beach, baie Ste-Marie	96
Près de Long-Island	10
Petite Rivière	5
Entre Long-Beach et Petite Rivière	27
Long-Beach	77
Baie Ste-Marie	32
Distribution totale	715

(Non compris dans les chiffres de la distribution.)

PISCIFACTURE D'ANTIGONISH.

	Homard.
Pomquet, île	8,000,000
Mayett, grève	7,000,000
Monk-Head	8,000,000
Bayfield	4,000,000
Breen, grève	4,000,000
Little-Tracadie-Head	4,000,000
Tracadie-Head	12,000,000
Boman-Head	8,000,000
Havre-aux-Bouches	8,000,000
Cap-Jack	8,000,000
Distribution totale	71,000,000

PISCIFACTURE D'ARICHAT.

	Homard.
Jersey, île	1,150,000
Arichat-Ouest	8,500,000
Ile-Verte	1,750,000
Cap-La-Ronde	6,896,800
Madame, île	1,500,000
Petit-de-Gras	4,200,000
Grosnez	1,000,000
Cap Auguet	4,000,000
Petit-Anse	4,000,000
Lennox, passage	4,750,000
Rockdale	8,200,000
Bourgeois, rivière	7,000,000
Distribution totale	52,946,800

PISCIFACTURE DE BAY-VIEW.

	Homard.
Pictou, île	19,000,000
Bayview	9,500,000
Gull-Rock	11,000,000
Pictou, havre	7,000,000
Caribou, île	8,000,000
Petite île Caribou	7,000,000
Distribution totale	61,500,000

PISCIFACTURE DE CANSO.

	Homard.
Ile-aux-Renards	9,625,000
Au nord de Canso	7,700,000
Bedford	8,000,000
Canso	18,480,000
Dover, baie	5,775,000
White-Head	6,930,000
Queensport	8,470,000
Cranberry, feu	8,470,000
Chenal St-André et Dover	11,550,000
Distribution totale	85,000,000

PISCIFACTURE D'INVERNESS.

	Homard.
Grand-Etang	7,000,000
Chimney-Corner	5,000,000
Inverness	5,000,000
Cap-Rouge	8,000,000
Belle-Côte	2,000,000
Margaree, port	5,000,000
Plaisance, baie	4,000,000
Chéticamp	5,000,000
Petite Rivière	3,000,000
Broad-Cove marsh	5,000,000
Friar's-Head	2,000,000
Port de l'Est	7,000,000
Distribution totale	58,000,000

PISCIFACTURE D'ISAAC'S HARBOUR.

	Homard.
Tor-bay, pointe	2,120,000
Beckerton	1,000,000
Bear Trap Head	1,000,000
Shoal, pointe	2,000,000
Charlo, anse	2,000,000
Big, île	,500 000
Goose, île	2,500,000
Betty, anse	1,500,000
Drum-Head, île	500,000
Country, port	2,000,000
Coddles, port	2,000,000
New-Harbour	5,000,000
Black-Ledge	2,000,000
Scraggly-Ledge	3,000,000
Graham, écueil	500,000
Island, port	1,000,000
Fisherman-Harbour	240,000
Distribution totale	28,860,000

PISCIFACTURE DU PETIT BRAS D'OR.

	Homard.
Ile-aux-Oiseaux	7,500,000
Petit Bras d'Or	15,200,000
Grand Bras d'Or	5,500,000
Low, pointe	9,000,000
Big, étang	4,000,000
South-Bar	3,000,000
Mill, étang	4,500,000
Sydney, baie	3,000,000
Distribution totale	51,700,000

NOUVEAU-BRUNSWICK.

PISCIFACTURE DE RISTIGOUCHE.

	Saumon atlantique, alevins.	Saumon atlantique, digitales.	Truite mouchetée, alevins.
Rivière Restigouche—			
Environs de la piscifacture	.....	5,524	
Glissoire à 38 milles de la piscifacture	320,000	.....	
Deux ruisseaux	320,000	.....	
Cross-Point, île	320,000	.....	
Rivière Matapédia—			
Près du Lac-aux-Saumons	40,000	.....	
Causapscal	35,000	.....	
Ste-Florence	35,000	.....	
Appell	22,000	.....	
Upsalquitch	300,000	.....	
Causapscal, rivière	35,000	.....	
Jacquet, rivière	25,000	.....	
Charlo, rivière	25,000	.....	
Benjamin, rivière	25,000	.....	
Bouly, lac	10,000	.....	
Howard, lac	.....	.....	5,000
Causapscal, lacs	.....	.....	50,000
Maguire, lac	.....	.....	10,600
Lily, lac	.....	.....	8,000
Lac Douze-Milles	.....	.....	15,000
Lac Quatorze-Milles	.....	.....	10,000
Christopher, ruisseau	.....	15,000	
Baker, ruisseau	.....	10,000	
	1,512,000	30,524	98,600
Distribution totale			1,641,124

PISCIFACTURE DE NIPISIGUIT.

(Auxiliaire de la piscifacture de Ristigouche.)

	Saumon atlantique, alevins.
Middle, rivière	25,000
Tetagouche, rivière	25,000
Nipisiguit, rivière—	
Falls, fosse	30,000
Camp, fosse	40,000
Embouchure du bassin	30,000
Grilse, fosse	48,000
Pointe de l'église	25,000
Chain, fosse	20,000
Bear-Island, fosse	10,000
Club-House	25,000
Long, fosse	5,000
Papineau, rivière	20,000
Knight, ruisseau	39,000
Marshall, grève	20,000
Gilmore, ruisseau	10,000
Middle-Island, fosse	18,000
Distribution totale	390,000

PISCIFACTURE MIRAMICHI.

	Truite mouchetée, alevins.	Truite mouchetée, digitales.	Saumon atlantique, alevins.	Saumon atlantique, digitales.
Principal affluent nord-ouest Miramichi et ses affluents			800,000	
Petit Miramichi sud-ouest et ses affluents			700,000	
Sevogle	5,000		150,000	
Millstream			150,000	28,000
Rivière Noire			100,000	
Bouctouche, rivière			75,000	
Petitcodiac, rivière			75,000	
Richibouctou, rivière			100,000	
Nashwaak, rivière			75,000	
Canaan, rivière			80,000	
Kouchibouguac, rivière			75,000	
Bartibog, rivière et affluents	50,000	37,000		
Wild Cat, ruisseau				30,000
	55,000	37,000	2,380,000	58,000
Distribution totale			2,530,000	

PISCIFACTURE DE SPARKLE.

(Auxiliaire de la piscifacture de Miramichi.)

	Saumon atlantique.
Rivière Miramichi sud-ouest—	
Rivière principale—	
Ruisseau Cinq-Milles	50,000
Gold, ruisseau	40,000
Bigger, ruisseau	50,000
Affluent sud—	
Clearwater, ruisseau	40,000
Bogan, ruisseau	30,000
Falls, ruisseau	20,000
Elliott, ruisseau	40,000
Affluent principal	45,000
Affluent nord—	
McKenzie, ruisseau	40,000
Beedal, ruisseau	50,000
Juniper, ruisseau	30,000
Simpson, ruisseau	30,000
Affluent principal	50,000
Distribution totale	515,000

PISCIFACTURE DE GRAND-FALLS.

	Saumon, alevins.	Saumon, digitales.
Rivière St-Jean	857,000	72,800
Rivière-aux-Saumons	465,000	
	1,322,000	72,800
Distribution totale		1,394,800

En plus des alevins ci-haut désignés, on a expédié en mars 1916 le nombre suivant d'alevins parvenus au premier stage d'incubation—

Magog, P.Q.	100,000

PISCIFACTURE DE TOBIQUE.

(Auxiliaire de la piscifacture de Grand-Falls.)

Rivière Tobique—	Saumon alevins.
Tobique, lieu de bifurcation	115,000
Rocky, ruisseau	40,000
Blue-Mountain, ruisseau	70,000
Riley, ruisseau	120,000
Deux ruisseaux	75,000
Haley, ruisseau	150,000
Près de la piscifacture	131,500
Distribution totale	701,500

PISCIFACTURE DE ST-JEAN.

	Truite mouchetée, alevins.	Truite mouchetée, digitales.	Truite rouge, digitales.	Saumon atlantique alevins.	Saumon atlantique digitales.
Rivière St.-Jean—					
Jemseg, rivière				80,000	
Rivière-aux-Saumons, comté de Queen				50,000	12,000
Washademoak, lac				80,000	
Belle-Isle, rivière				80,000	
Grande Rivière-aux-Saumons				40,000	
Petite Rivière-aux-Saumons				40,000	
Tynemouth, crique				25,000	
Shogomoc, rivière, comté de York				40,000	
Ste-Croix, rivière				50,000	12,000
Skiff, lac				40,000	
Palfrey, lac, comté de York				50,000	
Palfrey et Lacoot, ruisseau		10,000			
Loch-Lomond		20,000		40,000	19,000
Rivière Noire				50,000	
Pocologan, rivière				30,000	
Rivière Kennébecasis—					
Affluent-Sud				80,000	12,000
Millstream, comté de King				80,000	
Smith, crique, comté de King				80,000	
Ruisseau-aux-Truites, comté de King				80,000	12,000
Rivière Musquash—					
Affluent Nord-Ouest				50,000	
Lac du fief Adams, Campobello	10,000	5,000			
Minto, lac		1,500			
Ping Pong, lac, comté de St-Jean		5,000			
Bradford-Cove, Etang, île Grand Manan		5,000			
Rich, Etang, île Grand Manan		5,000			
Magaguadavic		10,000			
Fisher, lac, Rockwood, parc		10,000	200		
Utopia et Trout lacs, comté de Charlotte		10,000			
Bolton, lac, comté de York		5,000			
McCormick, lac, comté de St.-Jean		5,000			
Waweig, Rivière, comté de Charlotte		5,000			
McDougal, Red Rock stream		10,000			
Otter, lac, comté de Charlotte		10,000			
	10,000	116,500	200	1,065,000	67,000

Expédition totale.....1,258,700

PISCIFACTURE POUR ALOSE.

	Alose.
Darling, lac, frayères	261,000

PISCIFACTURE DE SHIPPIGAN.

	Homard.
Caribou, crique	10,508,000
Pointe à Peinture	6,000,000
Pointe Brûlé	11,000,000
Shippigan, port	8,000,000
Alexander, pointe	4,000,000
Expédition totale	39,508,000

PISCIFACTURE DE BOUCTOUCHE.

	Homard.
Bouctouche, grève	7,200,000
St-Edouard	6,000,000
Ste-Anne	2,400,000
Bouctouche, port	10,200,000
Cormierville	4,800,000
Cocagne, barre	2,400,000
Richibouctou, cap	3,600,000
Cocagne, cap	3,600,000
Entre Ste-Anne et St-Edouard	3,600,000
Expédition totale	43,800,000

PISCIFACTURE SHEMOGUE.

	Homard.
Murray corner	11,000,000
Près de la piscifacture	12,000,000
Petit cap	8,000,000
Bald, cap	16,000,000
Grant's corner	9,000,000
Tormentine, cap	17,000,000
Leger, ruisseau	12,000,000
Bayfield	7,000,000
Dupuis corner	5,000,000
Cap Bald et Dupuis corner	10,000,000
Expédition totale	107,000,000

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

PISCIFACTURE DE L'ÉTANG KELLY.

	Truite mouchetée, alevins.	Truite mouchetée, digitales.	Saumon atlantique alevins.	Saumon atlantique digitales.
Rivière Principale—				
Winter, rivière		8,500	67,500	
Cox, ruisseau	20,000			
West, rivière	20,000			
Hardy, cours d'eau	82,250			
Brackley Point road	14,225			
Midgell, rivière			67,500	
Rivière de l'Est—				
Sherry, rivière	40,000		67,500	
McGuirk, rivière	16,750			
Rivière de l'Ouest—				
Hyde, ruisseau	40,000		67,500	
Rivière Morel—				
Fisher, ruisseau	50,000		60,000	
McCullough, ruisseau			60,000	
Rivière Nord—				
McNeil, rivière	25,000	3,500	30,000	
Crabbe, ruisseau			35,500	
Curtis, ruisseau	20,000		30,000	
Rivière McKenna—				
Redmond, ruisseau	34,100			
Rivière Belle—				
Hancock, rivière	12,000		40,000	
Rivière Hunter—				
Hazelgrove, ruisseau	10,000		40,000	
Rivière Noire—				
Taylor, ruisseau	14,225			
Johnston, rivière		1,000		1,000
Curtisdale, rivière		1,000		355
Gates, rivière		900		
Mores, rivière		1,000		1,000
Vivier de la piscifacture		6,000		
	398,550	21,900	565,500	2,355

Expédition totale.....988,305

PISCIFACTURE DE CHARLOTTETOWN.

	Homard.
Ile St-Pierre, barre de l'ouest	10,000,000
Ile St-Pierre, barre de l'est	7,000,000
Canoe, anse	2,000,000
Governor, île	10,000,000
Pointe Prim, récif	8,000,000
Pointe Prim, barre de l'est	2,000,000
Keppock, récif	8,000,000
Pinette	6,000,000
Pointe Prim	2,000,000
Seal Rock	11,000,000
Crown, pointe	2,000,000
Expédition totale	68,000,000

PISCIFACTURE DE GEORGETOWN.

	Homard.
Murray, port	6,000,000
Annandale, baie	6,000,000
Launching, baie	5,000,000
Entre l'île Panmure et le port Murray	5,000,000
Montagne, rivière	5,000,000
En dehors de l'île Boughton	5,000,000
Cardigan, baie	6,000,000
Baie Ste-Marie	5,000,000
Expédition totale	43,000,000

QUEBEC.

PISCIFACTURE DE TADOUSSAC.

	Saumon atlantique, alevins.	Saumon atlantique, digitales.	Truite mouchetée, alevins.	Truite mouchetée, digitales.	Ouananiche alevins.	Ouananiche digitales.
Anse de la rivière St-Jean	300,000					
Mars, rivière	300,000					
Malbaie, rivière	300,000					
Lac-du-Juge	125,000					
Baude, rivière	200,000	4,000				
Petit-Saguenay, rivière	211,000					
Rond, lac	80,873					
Tadoussac, lac	150,000		20,000			
Bergeronnes, rivière			8,000			
Boulanger, lac			4,000			
Sapin, lac			4,000			
Chisholm, lac		6,000	2,000			2,000
Brisson, lac			2,000			
Philias, lac			2,000			
Dufour, lac			2,000		2,000	
Gravel-Chicoutimi, lac			2,000			
Léon St-Alexandre, lac			1,000			
Lac de la piscifacture		4,000	20,000	2,000		2,000
Ruisseau de l'écluse		6,000	10,000	3,000		
Metabetchouan, rivière					20,000	
Lac des Equerres			2,000			
	1,666,873	20,000	79,000	5,000	22,000	4,000

Expédition totale 1,796,873

PISCIFACTURE DE STE-MARGUERITE.

(*Auxiliaire de la piscifacture de Tadoussac.*)

	Saumon atlantique. alevins.
Portage, rivière	600,000

PISCIFACTURE DE BERGERONNES.

(Auxiliaire de la piscifacture de Tadoussac.)

	Saumon atlantique, alevins.
Long, lac	300,000
Gobeil, lac	300,000
Boulanger, lac	100,000
Lac-à-la-Truite	100,000
Caribou, lac	100,000
Guillaume, lac	50,000
Croche, lac	50,000
Distribution totale	1,000,000

PISCIFACTURE DE GASPÉ

	Truite mouchetée, alevins.	Truite mouchetée, digitales.	Saumon atlantique, alevins.	Saumon atlantique, digitales.
St-Jean, rivière	30,000	.....	650,000	62,000
York, rivière	30,000	.....	667,000	62,000
Dartmouth, rivière	15,000	.....	.....	
Premier lac	15,000	8,600	.....	
Troisième lac	12,000	.....	.....	
Quatrième lac	15,000	.....	.....	
Malbaie, rivière	.....	.....	25,000	
Grande rivière	.....	.....	80,000	
Grand Pabos, rivière	.....	.....	80,000	
Port-Daniel, rivière	.....	.....	40,000	
Petite Cascapédia, rivière	.....	.....	80,000	
	117,000	8,600	1,622,000	124,000

Expédition totale.....1,871,600

PISCIFACTURE DE DARMOUTH.

(Auxiliaire de la piscifacture de Gaspé.)

	Saumon atlantique, alevins.
Dartmouth, rivière	720,000

PISCIFACTURE DE PORT-DANIEL.

	Homard.
St-Godfroi à Shigawake	5,000,000
Port-Daniel, ouest à l'est	3,000,000
Newport à Pointe-Macron	6,000,000
St-Godfroi	2,500,000
Près de la piscifacture	2,160,000
Expédition totale	18,660,000

PISCIFACTURE DU HAVRE-AUX-MAISONS.

	Homard.
Sandy, grève	1,285,500
Cranberry, cap	2,000,000
Ile-aux-Loups	3,000,000
Pointe-Rouge	6,000,000
Narrows	6,000,000
Fletcher, anse	3,000,000
Cap-Vert	5,000,000
Cap-Rouge	4,000,000
Petit port	4,000,000
Expédition totale	34,285,500

ONTARIO.

PISCIFACTURE DE SANDWICH.

	Poisson blanc.
Lac Erié—	
Barr, pointe	15,000,000
Pigeon, baie	20,000,000
Lac Ste-Claire—	
Mitchell, baie	3,000,000
Détroit, rivière—	
Bois-Blanc, île	21,000,000
A la piscifacture	4,000,000
Expédition totale	63,000,000

PISCIFACTURE DE SARNIA.

	Hareng.	Poisson blanc.	Doré.
Lac Erié—			
Bois-Blanc, île	11,500,000	3,500,000	
Lac Huron—			
Le long du rivage du lac, à 12 ou 30 milles de la piscifacture	12,000,000	13,000,000	
Frayères situées à 8 ou 20 milles de la piscifacture	.....	.....	27,000,000
Port-Frank, Rivière-aux-Sables	.....	.....	5,000,000
	23,500,000	16,500,000	32,000,000
Expédition totale			72,000,000

PISCIFACTURE DE COLLINGWOOD.

Baie Georgienne—	Poisson blanc.	Doré.	Hareng.
Dows, baie	3,812,340	10,000,000	
Pointe Trois-Milles	3,812,340	.....	
Pointe Six-Milles	7,712,320	.....	
Finy, île	4,163,000	.....	
Nottawasaga, rivière	.....	5,000,000	
Severn, rivière	.....	10,000,000	
Nottawasaga, baie	.....	3,000,000	3,000,000
	19,500,000	28,000,000	3,000,000
Expédition totale			50,500,000

PISCIFACTURE DE THURLOW.

Lac Ontario—	Poisson blanc.	Truite Saumonée.
Baie de Quinté	59,000,000	
Nicholson, île	.....	1,700,000
Cap de l'est	.....	3,147,000
Brighton	.....	1,840,000
	59,000,000	6,687,000
Expédition totale		65,687,000

PISCIFACTURE DE WIARTON.

	Truite saumonée, alevins.	Truite saumonée, digitales.
Lac Huron—		
Providence, baie	500,000	
Baie sud	500,000	
Rattlesnake, port	450,000	
Tobermory	400,000	
Baie Georgienne—		
Jackson, haut-fonds	500,000	
Presqu'île	500,000	
Meaford	500,000	
Vails, pointe	400,000	
Cameron, pointe	400,000	
White-Cloud, île	400,000	
Hay, île	400,000	
Pointe Quatre-Milles	400,000	
Griffith, île	400,000	
Gravelly, pointe	400,000	
Cap Croker	400,000	
Pruder, débarcadère	400,000	
Lieux de pêche à l'enclos	700,000	
Wiarton, baie	670,200	
Colpoy, baie	.....	153,156
Gouvernement de l'Ontario	500,000	
	8,820,200	153,156
Expédition totale		8,973,356

PISCIFACTURE DE PORT-ARTHUR.

	Poisson blanc.	Hareng.	Truite saumonnée alevins.	Truite saumonnée, digitales.	Truite mouchetée digitales.
Black, baie	2,000,000				
Blend, rivière	4,000,000				7,370
Caribou, île	2,000,000				
Amethyst, port	2,000,000				
McKenzie, rivière	2,000,000				
Mary, île	2,000,000		400,000		
Papoose, île	2,000,000				
Wild Goose, pointe	2,000,000				
Environs de la piscifacture	1,790,000	13,085,000	551,000	831,900	
Rossport et Jackfish			400,000		
Pointe Magnet			400,000		
Pie, île			1,200,000		
Cap-au-Tonnerre			800,000		
Silver, île			400,000		
Carp, rivière			400,000		
Mink, île			400,000		
Welcome, île			400,000		
Welcome île, haut-fond			800,000		
Ile-aux-Lièvres			400,000		
Tee, port			400,000		
Edwards, île			400,000		
Walkers chenal			400,000		
Barepoint			800,000		
	19,790,000	13,085,000	8,551,000	831,900	7,370
Expédition totale				42,265,270	

PISCIFACTURE DE SOUTHAMPTON.

	Truite saumonée. Alevins.	Truite saumonée gros. Alevins.
Lac Huron—		
Chief, pointe	2,828,250	
Poste principal	1,150,000	
Black, pointe	600,000	123,900
Pointe Neuf-Milles	900,000	
Kincardine	478,250	
Stokes, baie	478,250	
	6,434,750	123,900
Expédition totale		6,558,650

PISCIFACTURE DE KENORA.

	Poisson blanc.	Doré.
Henies, pointe	15,000,000	
Whitefish, baie	15,000,000	23,000,000
Bishops, baie	15,000,000	
Shoal, lac	15,000,000	10,000,000
Baie de la piscifacture	498,000	833,200
Poplar, baie	.....	10,000,000
Ile du Chenal	.....	10,000,000
Fraser, île	.....	15,000,000
	60,498,000	68,833,200
Expédition totale		129,331,200

MANITOBA.

PISCIFACTURE DE SELKIRK.

	Poisson blanc.
Rivière Rouge à Selkirk	35,500,000

PISCIFACTURE DU HAVRE-AUX-GOÉLANDS.

	Poisson blanc.	Doré.
Lac Winnipeg à la piscifacture	50,000,000	14,992,000
Pelican, lac	.....	224,000
Killarney, lac	.....	200,000
Max, lac	.....	80,000
Louise, lac	.....	4,000
Lac Winnipeg, embouchure de la rivière Rouge	.....	500,000
	50,000,000	16,000,000
Expédition totale		66,000,000

PISCIFACTURE DE LA RIVIÈRE DAUPHIN.

	Poisson blanc.
Dauphin, rivière	80,000,000

PISCIFACTURE DE WINNIPÉGOSIS.

	Poisson blanc.
Lac Winnipégosis, près de l'Ile-aux-Serpents	85,000,000

SASKATCHEWAN.

PISCIFACTURE DE FORT-QU'APPELLE.

	Poisson blanc.
Lebret, lac	3,000,000
Long, lac	5,000,000
Ketepwa, lac	3,000,000
Sioux, lac	2,000,000
Upper-Fishing, lac	2,920,000
Expédition totale	15,920,000

ALBERTA.

PISCIFACTURE DE BANFF.

	Hareng, alevins.	Truite saumonée alevins.	Truite saumonée digitales.	Truite coupe-gorge, alevins.
Johnstone, lac	600,000	.....	.....	
Minnewanka, lac	3,570,500	446,000	54,695	
Boom lac	.....	.....	.....	10,000
Fish, crique	.....	.....	.....	10,000
	4,170,500	446,000	54,695	20,000
Expédition totale				4,691,195

COLOMBIE-ANGLAISE.

PISCIFACTURE DE NEW WESTMINSTER.

	Coho.	Sockeye.	Poisson blanc.	Saumon à bosse.	Truite mouchetée.	Saumon atlantique	Truite coupe-gorge.
Rivière-aux-Saumons	270,000	72,000	.....	.....	.....	.....	
Pitt, lac	50,000	50,000	.....	.....	.....	.....	
Pitt, rivière	70,000	.....	.....	.....	.....	.....	
Dawson, crique	20,000	.....	10,000	.....	.....	.....	
Allan, crique	25,000	.....	.....	.....	.....	.....	
Keanacka, crique	28,000	.....	.....	.....	.....	.....	
McKay, crique	15,000	.....	.....	.....	.....	.....	
Silver, crique	10,000	20,600	.....	145,000	.....	.....	
Kawkowa, crique	.....	25,000	.....	.....	.....	.....	
Ruby, crique	.....	20,000	.....	.....	.....	.....	
Hastings, parc	.....	200	.....	.....	200	.....	
Cilley, crique	.....	.....	.....	140,00	.....	.....	
Stave, lac	.....	.....	.....	.....	5,000	25,000	
Piscifacture du lac Cowichan	.....	.....	.....	.....	14,000	.....	
Todds, voie	.....	.....	.....	.....	6,000	.....	
Shawnigan, lac	.....	.....	.....	.....	4,000	.....	
Lac Coma	.....	.....	.....	.....	26,000	.....	
Paul, lac	.....	.....	.....	.....	5,000	.....	
Reices, crique	.....	.....	.....	.....	14,800	.....	
Errock, lac	.....	.....	15,000	.....	.....	.....	
Etang du parc	.....	.....	.....	.....	.....	10,000	
Victoria	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10,000
	488,000	187,800	25,000	285,000	75,000	35,000	10,000
Expédition totale							1,105,800

On a expédié après la première période d'incubation le nombre suivant d'œufs en plus de ceux ci-avant désignés :

	Coho.	Poisson blanc.	Truite saumonée.
Vancouver	40,000	.....	
Hastings, Parc	.....	50,000	15,000
	40,000	50,000	15,000

PISCIFACTURE DU LAC HARRISON.

Saumon sockeye	alevins.	38,040,000
Saumon coho	"	1,164,000
Saumon de printemps	œufs.	2,540,000
Saumon à bosse	"	3,549,000
Expédition totale		45,293,000

Tous les alevins ont été libérés dans les criques situées le long des rives des lacs Harrison et Cultus.

PISCIFACTURE DE PEMBERTON.

	Sockeye.
Birkenhead, rivière	22,892,000
Expédition totale	22,892,000

On a en outre expédié 1,000,000 de sockeye, après leur première période d'incubation, à la piscifacture provinciale du lac Seaton, C.-A.

PISCIFACTURE DU LAC STUART.

	Sockeye alevins.	Sockeye 1re période d'incubation.
Stuart, lac, Cunningham, crique	2,840,000	
Babine, lac, crique de 15 milles	.....	2,242,000
Expédition totale		5,082,000

PISCIFACTURE DE LA RIVIÈRE SKEENA.

	Sockeye.
Lakelse, lac	3,413,317
Schallabuchan, crique	700,000
Expédition totale	4,113,317

PISCIFACTURE DU LAC BABINE.

	Sockeye, alevins.
Babine, lac, Rivière-aux-Saumons	7,088,940

PISCIFACTURE DE RIVERS-INLET.

	Sockeye alevins.	Sockeye 1re période d'incubation.
Owikano, lac, viviers de la piscifacture	8,191,300	
Quarp, crique	2,500,000	
Genessi, crique	1,302,800	
Namu, piscifacture	.....	500,000
Bella-Bella est	.....	100,000
	11,994,100	600,000
Expédition totale		12,594,100

ILE VANCOUVER.

PISCIFACTURE DU LAC ANDERSON.

Anderson, lac—	Sockeye.	Coho.
Clemens, crique	3,920,000	
Ternan, crique	158,000	197,726
	4,078,000	197,726
Expédition totale		4,275,726

PISCIFACTURE DU LAC KENNEDY.

Kennedy, lac—	Sockeye, alevins.	Sockeye, gros alevins.
Irvine, crique	555,415	
Shelter, baie	1,031,485	
Grève du fond du lac	796,340	
Grève en face de la piscifacture	634,760	
Vivier de la piscifacture	770,000	
Grève contiguë à la piscifacture	.....	97,050
	3,788,000	97,050
Expédition totale		3,885,050

PISCIFACTURE DE LA COWICHAN.

	Saumon de printemps, alevins.	Saumon de printemps, digitales.	Truite de lac, digitales.	Saumon Coho, alevins.	Truite de ruisseau, alevins.	Truite de ruisseau, digitales.	Saumon atlantique, alevins.	Saumon atlantique, digitales.	Saumon tête d'acier, alevins.	Saumon tête d'acier, digitales.	Truite coupe-gorge, alevins.	Truite coupe-gorge, digitales.
Sutton, crique	83,000						56,000	4,663			12,000	
Olivers, crique	9,000		2,872		11,000		19,300		10,000		8,600	
Robinson, rivière	236,500						22,000					
Bear, lac, crique	26,000											
Beaver, crique	178,400					2,464	26,000		16,000			
Green, crique	28,000						7,000					
Bonsall, crique				246,000								
Chemainus, rivière				128,000								
Tyee, crique				385,000								
Senora, crique				120,000								
Kelvin, crique				140,000								
Shawnigan, lac				120,000								
Powell, crique				233,100								
Farlton, crique				120,000								
Beadnell, crique							8,000		7,600			
Nixon, crique							18,000				18,000	
Shaw, crique							22,000				10,000	
Cowichan, rivière		15,434								4,883		4,806
	560,900	15,434	2,872	1,492,100	11,000	2,464	178,300	4,663	33,600	4,883	48,600	4,806

Expédition totale 2,359,622

PISCIFACTURE DE GERRARD.

	Truite mouchetée, alevins.	Truite Kokanee, alevins.	Truite Kamloops, digitales.	Truite Kamloops, alevins.
Lardo, rivière	3,050	179,975	73,951	466,900
Big Sheep, crique	142,000	.....	.....	
Meadow, crique	40,000	.....	.....	
Crawford, baie	10,000	.....	.....	
Blueberry crique	20,000	.....	.....	
Pass, crique	20,000	.....	.....	
Beaver, crique	30,000	.....	.....	
Goat, rivière	30,000	.....	.....	
Inonoklin, rivière	30,000	.....	.....	
Christiana, lac	.....	.....	.....	25,000
Confluent nord de la rivière Kettle	.....	.....	.....	25,000
Confluent nord de la rivière aux Saumons	.....	.....	.....	12,500
Harrop, lac	.....	.....	.....	10,000
	325,050	179,975	73,951	539,400

Expédition totale 1,118,376

PISCIFACTURE DE NIMPKISH.

Administrée par la société des fabricants de la Colombie-Anglaise.

	Sockeye.
Nimpkish, lac	4,980,000

APPENDICE N° 12.

RAPPORT SUR L'OSTRÉICULTURE.

A monsieur le directeur des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les travaux relatifs à l'ostréiculture exécutés dans les provinces maritimes.

RICHIBOUCTOU, N.-B.

A l'ouverture de la navigation, j'ai fait lancer et armer l'*Ostrea* pour le mettre en état de prendre la mer, et après avoir reçu les instructions de votre département, je me suis rendu à Richibouctou, N.-B.

Je n'ai pas quitté Charlottetown avant le 29 mai parce que la saison s'est montrée très tardive, et je suis arrivé à Richibouctou le 31. Là, j'ai rencontré MM. O'Leary et Lodge, administrateurs de la société *Shemogue Oyster,* qui étaient sur le point d'entreprendre la pêche des huîtres en vertu d'une licence exceptionnelle, leur but étant de transplanter les huîtres capturées sur des bancs préparés à l'avance dans le port de Grand-Shemogue, N.-B. Mardi, le 1er juin, nous avons remonté la rivière Main dans le bateau affecté à la pêche des huîtres (le *Shemogue*) et nous avons lancé la drague en amont de la pointe Chapel, travail que nous avons poursuivi jusqu'au vendredi. Le samedi, la compagnie a recueilli à bord toutes les huîtres capturées par les pêcheurs des environs, et nous sommes retournés à Richibouctou. Je suis reparti de Richibouctou à bord de leur navire, et je me suis rendu à Shemogue où je suis arrivé à 7.30 heures de l'après-midi. Comme la marée était trop basse pour permettre de transplanter les huîtres, on a attendu le matin suivant, dimanche, pour y exécuter ce travail. J'ai alors fait l'examen d'un banc ensemencé la saison dernière, et j'ai constaté que les huîtres s'y étaient beaucoup améliorées; les écailles, comme je l'ai dit, s'étaient raffermies et pesaient plus; de même la substance des huîtres était devenue plus savoureuse. On en a trouvé quelques-unes de mortes, parce que leurs coquilles très cassantes, s'étaient brisées en cours de transport. On a aussi fait rapport qu'un certain nombre d'huîtres avaient souffert de la gelée à cause de la saison tardive et du mauvais temps qui a duré au cours de l'automne où on les a transplantées.

J'ai quitté Shemogue et je suis revenu à Richibouctou où le *Shemogue* se livrait à la pêche des huîtres. La société *O'Leary & Lodge* a fait l'acquisition de toutes les huîtres capturées dans cette rivière par les pêcheurs de la localité au cours du mois de juin.

J'avais formé le projet d'inspecter d'autres bancs au Nouveau-Brunswick et dans la Nouvelle-Ecosse actuellement affermés par la compagnie ci-haut désignée, mais comme il fallait que je me porte ailleurs, il m'a été impossible d'exécuter mon dessein à ce moment-là, et durant le reste de la saison, il ne s'est jamais offert d'occasion pour que je le mette à exécution.

CARIBOU, N.-E.

Après avoir achevé ma tâche à Richibouctou, je me suis rendu à Caribou où j'ai fait l'inspection d'un banc qui y était ensemencé. Le fond de l'extrémité Est me

semble un peu limoneux, cependant que l'autre partie est nette et dans un parfait état de propreté.

Il n'y a pas d'apparence de naissain sur cette étendue, cependant que les huîtres du Prince-Edouard se sont accrues en dimension depuis ma dernière visite. Bien qu'il n'y ait pas d'apparence d'épidémie parmi elles, j'ai observé que leur croissance était lente. J'ai lancé deux fois la drague sur ce banc et j'ai capturé au premier coup quatre-vingt-sept grosses huîtres et dix-huit petites. Le deuxième lancement a produit cent cinq grosses huîtres et quarante petites.

Sur le banc où on a déposé des huîtres américaines, j'ai opéré deux dragages; le premier de 83 huîtres et le deuxième de soixante-huit huîtres. Ces mollusques ne paraissent pas avoir accru beaucoup en taille, et réellement les sujets péchés m'ont causé du désappointement. Toutefois, je n'ai pas observé beaucoup de mortalité parmi eux, le banc est net et il y circule un bon courant. Deux petits cours d'eau se déversent dans le port juste en amont de ce haut-fond, et la rivière principale coule des milles en amont du banc. On trouve des huîtres en petite quantité dans cette rivière, à un endroit situé environ deux milles en amont du champ de culture.

Ci-après je donne le nombre d'huîtres capturées au cours de mon inspection: huîtres provenant de l'île du Prince-Edouard (1913) 251 et 179; (1914) 87, 95 et 78; (1916) 87 grosses huîtres et 18 petites, 105 grosses et 40 petites. Nombre d'huîtres américaines capturées: (1913) 115, 125 et 195; (1914) 89, 110 et 98; (1916) 83 et 68 huîtres.

Les échantillons d'huîtres américaines capturées se sont montrés de plus petite taille que ceux provenant de la partie des bancs de l'île du Prince-Edouard.

SHÉDIAC, N.-B.

Après avoir terminé mon travail à Caribou, N.-E., j'ai quitté Charlottetown le 19 juin, en route pour Shédiac où je me suis occupé à draguer et à curer les bancs d'huîtres situés dans cette baie. Il m'a semblé y avoir eu de grandes quantités de sédiments de déposés sur ces bancs.

J'ai poursuivi mon travail à cet endroit jusqu'au 29 juin, date à laquelle ayant reçu instructions de me rendre auprès de l'inspecteur Matheson, pour l'aider à la surveillance de la pêche des huîtres, je suis parti pour Charlottetown où je suis parvenu le 30. Je puis affirmer qu'au cours de ma visite, nous avons beaucoup amélioré certains bancs, mais je n'ai pas eu l'avantage de curer tous les bancs de la baie.

SURVEILLANCE DES HUÎTRES.

A mon arrivée à Charlottetown, je me suis mis en contact avec l'inspecteur Matheson, qui m'a enjoint de surveiller le littoral du côté nord de l'île du Prince-Edouard, à patrir du cap North jusqu'à Malpèque.

Les pêcheurs étaient alors occupés à retirer leurs engins de pêche et je n'ai de ce fait été témoin que d'un petit nombre d'opérations de pêche, si même j'en ai constaté aucune. On a retiré quelques lignes, dont un certain nombre manquaient de piège, cependant que d'autres retenaient des pièges sans appât qui n'avaient pas encore été retirés. J'ai poursuivi la surveillance dans cette localité jusqu'au moment, où j'ai été relevé de cet office par le vapeur de l'Etat *Nelson,* qui est resté dans ce quartier au cours du reste de la saison. J'ai quitté Alberton le 24 juillet pour me rendre à Richibouctou qui devait me servir de port d'attache. A cet endroit, on m'a enjoint de me rendre à Sorel, P.Q., pour faire l'examen du nouveau bateau pour huîtres qu'on y construisait.

Je suis parti de Richibouctou le 26 juillet pour y revenir le 5 août, époque à laquelle j'ai conduit l'*Ostrea* à Charlottetown. De là, je me suis dirigé vers le littoral sud de l'île, et j'ai surveillé la baie Pownal, la pointe Prim, l'île Saint-Pierre, le cap

Traverse et toutes les côtes jusqu'à Summerside. Cette croisière a duré jusqu'au 19 août.

RIVIÈRE DU QUARTIER N° 10.

Avant de quitter la baie Alberton, le professeur Shaw, de Charlottetown, qui a présidé à la localisation des bancs d'huîtres, pour le gouvernement provincial, a délégué M. B. R. Hooper, son aide-hydrographe, pour m'accompagner dans un voyage pour l'inspection des bancs d'huîtres et du dragage de la vase sur les bancs d'huîtres aux quartiers numéros 6 et 10. Voici tel qu'il figure dans notre rapport conjoint le résultat de cette opération:

"Lors de cet examen, nous avons constaté qu'il ne s'était produit que bien peu de changements sur tous ces bancs depuis l'inspection faite par le capitaine Kemp en 1903.

"Dans les rivières Trout et Foxley, on devrait réserver pour la pêche les bancs et hauts-fonds suivants: banc Kelly, banc Barrie (situé au large de la pointe Bryan), banc de la pointe Rocky, banc de la pointe inférieure et supérieure du quartier n° 6, ainsi que le petit banc, situé au large de la côte de de George Bryan. A la rivière Trout, le haut-fond s'étend du pont Goff jusqu'à et y compris le banc Louis.

"On devrait accorder aux fermiers la permission de draguer de la vase sur les autres bancs publics. Plusieurs des hauts-fonds situés entre le banc Kelly et les îles Clark, s'enlisent de jour en jour et ne nourrissent plus que de petites quantités d'huîtres ou même en sont presque complètement dépourvus. Certains de ces hauts-fonds sont recouverts d'une couche épaisse de vase. Le lit s'étendant du banc Louis à la pointe Rocky et les bancs de Barrie, sont aussi recouverts d'une grande épaisseur de vase qu'on pourrait bien aussi abandonner aux fermiers. Ces étendues de bancs fourniraient un approvisionnement de vase suffisant pour durer un bon nombre d'années.

"A la rivière Mill, nous avons constaté qu'on pêche les huîtres sur les bords du chenal et sur de petits hauts-fonds improductifs de vase, cependant que les bancs où on drague du limon ne possèdent pratiquement pas d'huîtres.

Votre obéissant serviteur,

B. R. HOOPER, *hydrographe.*
E. KEMP, *ostréiculteur expert.*

Le rapport de 1903 auquel j'ai fait allusion se lit comme suit:—

"Je me suis rendu à la rivière du quartier n° 10, où j'ai fait une inspection minutieuse du lit à partir d'en amont du pont Goff vers l'aval jusqu'au vieux quai, et je constate qu'on y a dragué depuis nombres d'années du limon et de la vase, à partir d'un endroit situé en amont du pont où les bancs s'étendent sur près d'un demi-mille de longueur; ils sont environ au nombre de sept, tous d'une bonne superficie. Bien qu'on les ait réduits dans une mesure considérable, il y a cependant encore abondance de vase et de limon, mais les huîtres qui vivent là sont de qualité inférieure. On trouve cependant de bons produits alimentaires d'huîtres sur les lits de la rivière, situé juste en amont du pont. Cette étendue d'eau gèle rarement assez fortement pour obliger l'usage d'une drague vu que le courant y est très rapide. Au large de la pointe John Ashton, sur la rive sud de la rivière, il existe un fond très riche en vase et en limon et sur le bord nord du chenal, on constate la présence d'une étendue considérable de hauts-fonds qu'on pourrait exploiter pour en retirer la vase si le besoin s'en faisait sentir.

" Le lit réservé pour la pêche s'étend du pont Goff en aval jusqu'à la pointe du quartier n° 6 et au rivage d'Edward Mitchell. Cette partie est à l'abri des gros vents. La pêche y est assez abondante et fructueuse parce qu'il y a plusieurs bancs productifs dans cette localité; quelques-uns des principaux bancs y sont connus sous le nom de banc du quartier supérieur n° 6, banc de Tom Kelly, banc de la Pointe-Rocheuse et Barny, et sur le rivage opposé, banc du Chenal, banc de l'anse Martin, banc de la pointe Brûlée et banc de la pointe McDonald (ce dernier banc a été dragué la saison dernière avec protestation, parce que c'est un vaste haut-fond plat sur lequel croissent des huîtres de bonne qualité, et pour cela on n'en devrait pas permettre la destruction); il y a encore d'autres étendues de moindre importance sans dénomination spéciale qui leur soit propre, mais où on pêche les huîtres chaque saison.

" Parmi les bancs inspectés dans cette rivière, il y a certaines étendues où il serait possible de draguer de la vase ou du limon. L'un d'entre eux situé juste en amont du banc de la pointe Rocheuse et du banc Barry a été exploité la saison dernière, et pourrait l'être de nouveau par les dragueurs de vase. Un autre banc a été découvert juste au large du littoral en aval du banc de la pointe Rocheuse, en face de l'habitation de M. Cole et qui donne juste sur la partie boisée s'étendant à l'ouest de sa maison. Ce banc est riche en vase ou en limon, car, à ma connaissance, il n'a jamais été exploité; cependant que le lit Horse-Back, plus bas dans la rivière, possède une vaste superficie avec pente très raide. Le lit, situé en aval de la pointe du Quartier n° 6, qu'on a abandonné aux exploiteurs de vase et de limon, fournit aux fermiers une source intarissable d'engrais. Il y a aussi un grand banc dénommé le banc Gibb au large de la crique, cependant qu'il en existe un autre entre les criques Gibb et McPhee. Le lit de la pointe Mitchell, et un autre situé en amont ou juste en aval de la frontière, forment des endroits productifs de vase et de limon.

" Le banc de la pointe Rocheuse qui nous a causé tant d'ennuis et de désagréments l'hiver dernier est élevé et à pente douce. Les pêcheurs y trouvent des résultats avantageux et à l'ouverture de la saison il y avait neuf embarcations s'y adonnant à la pêche. Pour le moment, je ne verrais pas sans déplaisir s'accomplir l'exploitation de ce banc pour de la vase et du limon.

" Si on s'attachait à suivre les observations que je viens de faire, on ne verrait plus se produire de malentendu entre les fermiers et les pêcheurs. Il faudrait aussi draguer ces bancs d'une façon plus intelligente en vue d'en accroître la production de vase. En général, malheureusement, la personne qui se livre au dragage du limon et de la boue fait rarement l'inspection minutieuse du champ d'exploitation, ni n'attend que la glace soit assez forte pour porter, quand elle y pratique un trou à travers et y fait les sondages nécessaires. Si elle retire une vase de bonne qualité, elle procède immédiatement au dragage et très souvent gaspille complètement un banc en y creusant sur une trop faible étendue, et en recommançant la même opération à un autre endroit de la même façon; au lieu que si elle s'attachait à procéder par lisière pour une saison donnée pour recommencer de la même façon plus tard, il lui serait possible en fin de compte, d'abandonner un banc absolument nivelé sur toute sa superficie. Tel qu'exploité actuellement, un lit prend la forme d'un ensemble d'élévations et de fosses de peu ou pas d'usage pour les pêcheurs. Si on pouvait employer en quelques-unes de ces rivières une drague comme celle du *Prince-Edouard,* au cours des mois d'hiver, pour niveler un certain nombre des bancs jusqu'à une profondeur de plus de douze pieds à marée basse, il résulterait de grands avantages de cette pratique pour tous les intéressés, d'abord parce que les fermiers seraient en mesure de se procurer toute la vase dont ils ont besoin, et que les pêcheurs bénéficieraient d'une augmentation de superficie pour la culture des huîtres. Le prix des huîtres, poursuit sa marche ascendante chaque année, et une pareille

mesure relèverait considérablement la valeur commerciale des bancs tout en augmentant l'étendue. Comme les choses se comportent actuellement, la superficie des banc d'huîtres diminue chaque année. Il me ferait plaisir de voir établir un moyen par lequel on nivellerait ceux d'entre eux devenus improductifs et d'augmenter ainsi les avantages de la pêche des huîtres.

Dans la rivière Mill, quartier n° 5, la situation n'est guère encourageante, parce qu'on a détruit pratiquement tous les bancs situés dans le milieu de la rivière en amont du pont et qu'on les a rendus absolument stériles. On constate maintenant la présence d'huîtres qui croissent le long des rives de rivière en amont du pont et qu'on les a rendus absolument stériles. On constate maintenant la présence d'huîtres qui croissent le long des rives de ici entre les pêcheurs et les fermiers. En aval du pont, la marée se fait très fortement sentir et l'eau ne gèle pas suffisamment au-dessus des hauts-fonds où on pêche les meilleures huîtres pour permettre le dragage de la vase.

AIDE DONNÉE AU PROFESSEUR ROBERTSON.

J'ai ensuite reçu instructions de me rendre à Cocagne, N.-B., à bord de l'*Ostrea,* pour aider le professeur Robertson dans son inspection des divers bancs échelonnés le long du littoral du Nouveau-Brunswick. Après être arrivé le 23 août, nous avons inspecté les endroits suivants: rivière et baie Cocagne, rivière et baie Bouctouche, rivière et Baie-du-Vin. Le professeur Robertson a malheureusement été impossible de finir son travail, à cause du mauvais temps, et il a dû débarquer à Chatham, N.-B., le 30 août.

A mon retour à Charlottetown, j'ai remis l'*Ostrea* à l'inspecteur Matheson qui l'a consacré au service des huîtres au cours du reste de la saison.

NOUVEAU VAPEUR "OSTREA".

Après avoir confié le vieux vapeur *Ostrea* à l'inspecteur Matheson, j'ai reçu l'ordre de me rendre avec mon équipage à Sorel, P.Q., où on avait construit le nouveau vapeur *Ostrea* aux chantiers du ministère de la Marine et des Pêcheries. L'*Ostrea* est un navire composite à hélice simple et comportant les dimensions suivantes: longueur, 77 pieds entre les perpendiculaires; longueur extrême, 85 pieds; largeur, 18 pieds; creux, 7 pieds; tirant d'eau, 4 pieds 9 pouces. C'est un navire à charpente d'acier avec cinq cloisons étanches en acier et dont le bordé est d'orme très ferme, de chêne et de pin de la Colombie-Anglaise.

Les machines consistent d'une série de machines à vapeur à condensation à détente séparée par surface avec cylindres de 10 pouces et de 20 pouces de diamètre, avec coup de piston de 12 pouces; il a été entrepris par la société John Ingles, de Toronto. Les chaudières mesurent 8 pieds 6 pouces de diamètre par 8 pieds 9 pouces de longueur et la pression de 120 livres au pouce carré; il a été construit au chantier même à Sorel.

Ce navire est aussi pourvu d'un treuil à vapeur fonctionnant de la chambre même du pilote et destiné au levage des dragues. Ces dernières sont beaucoup plus pesantes que celles employées sur le vieil *Ostrea* et qu'on faisait fonctionner à la main.

On l'avait commandé pour les environs de mai 1916, mais en raison des délais survenus dans la livraison des matériaux de construction, retards engendrés par la guerre, on n'a pas pu le parachever avant le 19 septembre. Je suis parti de Sorel à midi et suis arrivé à Québec le matin suivant; là nous fûmes retardés par défaut d'un compas-étalon, et comme il fallut en régler un, travail qui ne fut pas terminé avant le 25 septembre, nous n'avons pu partir de Québec que ce jour-là, en route pour Rimouski, où nous sommes arrivés l'après-midi suivant. A ce dernier endroit, nous avons fait du charbon puis nous avons quitté à minuit pour parvenir à Gaspé le 28, où nous avons été retenu par le brouillard jusqu'à midi le vendredi, 29. Le 30 nous fîmes escale à Chatham. Comme il fallait exécuter quelques légères réparations au navire, nous

avons dû retarder notre départ jusqu'au 5 octobre, date à laquelle nous sommes partis pour Charlottetown.

Au cours de notre voyage en descendant le fleuve, nous avons souffert des gros vents et des tempêtes et j'ai eu l'occasion de constater que l'*Ostrea* est parfaitement en état de tenir la mer par tous les temps.

C'est un navire à chambre pourvu de tout l'armement moderne, et j'ai tout espoir qu'il nous sera possible d'accomplir des travaux plus efficaces qu'avec l'aide de l'ancien bateau dont les dimensions étaient beaucoup moindres.

Comme la saison était très avancée, et que la température se montrait très variable, je n'ai entrepris aucun office avec ce bateau après mon arrivée à Charlottetown.

BOUCTOUCHE, N.-B.

A mon retour de Sorel, à bord de l'*Ostrea,* j'ai inspecté la rivière et la baie Bouctouche le 24 octobre, en compagnie du garde-pêche Smith, afin de prendre connaissance des conditions de l'état géologique des bancs d'huîtres dans cette localité. Nous avons parcouru la baie et descendu à bord d'un certain nombre des cinquante barques employées à la pêche dans la baie ce jour-là. A bord de toutes les barques, la moyenne de pêche s'élevait quotidiennement par homme à un baril d'huîtres. On n'a pas découvert de sédiment, ni personne ne s'est plaint de cet inconvénient dans cette localité de pêche. Les huîtres capturées étaient nettes et de taille uniforme. On a aussi pris des huîtres sur les lieux de pêche réservés aux mactres, où on a constaté qu'il s'y était fixé du naissain adhérant à quelques-unes des écailles reposant sur la surface du haut-fond de cette localité.

Le mauvais temps a nui à la pêche des huîtres cette année; en fait, ce mois-ci les pêcheurs n'ont pu pratiquer leur industrie qu'environ sept jours.

L'année dernière, la quantité des huîtres provenant de ces eaux a de beaucoup dépassé la pêche moyenne, et M. Smith m'apprend que cette année-ci va se ranger avec les années moyennes.

Les huîtres capturées sont belles apparemment et pleines de substance.

Dans la rivière en amont du pont, il y avait trente barques occupées à cette pêche, et pour toutes, la moyenne équivalait à un baril pour chaque homme quotidiennement. La rivière n'a pas débordé cette année, au printemps, ce qui fait que les huîtres capturées sont de bien meilleure qualité que l'année dernière, et que la surface des bancs présente un meilleur aspect de propreté.

Le dragage de la vase dans la baie n'affecte pas les bancs d'huîtres, car on ne l'autorise que sur les hauts-fonds improductifs qui sont situés à une bonne distance des bancs peuplés, cependant que dans la rivière, on ne permet le dragage que sur les bancs d'un rendement faible situés dans la partie supérieure de la rivière.

Bien qu'on ait creusé le chenal aux approches de Bouctouche l'été dernier à l'aide de la drague appartenant aux Travaux publics, le sédiment provenant du dragage ne semble pas s'être déposé sur les bancs d'huîtres mais bien sur le lit du chenal où le courant est rapide.

Un certain nombre des bancs de cette baie ne sont recouverts que d'environ 18 pouces d'eau à marée basse, et il me sera impossible de les améliorer avec l'*Ostrea.*

On se plaint de ce que les astéries font leur apparition dans la partie inférieure de la baie.

Le garde-pêche Smith apporte un soin tout spécial à cette branche de la pêche et passe beaucoup de son temps dans les pêcheries au milieu des pêcheurs. Il se montre toujours désireux de recueillir tous les renseignements possibles de la bouche des pêcheurs, des fabricants et des autres personnes intéressées dans l'industrie de l'huître. Il affirme avoir constaté dans ces dernières années, une certaine amélioration dans les pêcheries d'huîtres appartenant au domaine public.

Votre obéissant serviteur,

ERNEST KEMP.

APPENDICE N° 13.

INSPECTION DU POISSON MARINÉ ET DES FABRIQUES DE POISSON.

RAPPORT SUR LA MISE EN EXÉCUTION DE LA LOI D'INSPECTION DU POISSON, 1916.

A monsieur le sous-ministre du Service Naval.

MONSIEUR,—Au cours de la saison 1916, la deuxième depuis l'établissement de l'inspection du poisson, on a offert pour l'estampillage 7,213 barils de hareng, de gaspareau et de maquereau. De ce nombre on a refusé d'en marquer 2,688 à cause de la qualité inférieure du poisson, du degré alimentaire majoré du produit, ou de la construction défectueuse des barils. Au cours de l'année précédente on en avait présenté 1,328 pour le marquage, dont 117 furent rejetés.

Soixante-treize fabricants se sont prévalus des avantages de l'estampillage contre seize la saison précédente.

Les pêcheries du hareng d'été et d'automne sur la côte de l'Atlantique qui avaient complètement manqué l'année dernière, n'ont guère mieux rendu cette année. Sans cela on aurait vu se produire une augmentation beaucoup plus considérable dans le nombre des fabricants se présentant pour le marquage, et aussi dans celui des barils offerts.

Au cours de l'année, 67 négociants et fabricants, y compris un certain nombre de pêcheurs, ont manifesté le désir de préparer le hareng à l'écossaise, et on leur a donné, à cet effet, les instructions voulues.

En raison du manquement de la pêche, cependant, il n'y a pas plus de 30 fabricants qui se prévalent cette méthode de préparations du hareng. De ce chiffre 22 ont offert leur poisson pour l'inspection et le marquage.

Quinze tonneliers ont exprimé le désir d'apprendre la fabrication des barils à l'écossaise, et on leur a fourni toute l'information utile à cet effet. Ils se sont répartis comme suit: un à London, Ont., un dans le Nouveau-Brunswick-nord, un dans le Nouveau-Brunswick-sud, quatre dans la Nouvelle-Ecosse, à l'est d'Halifax, et huit dans la Nouvelle-Ecosse, à l'ouest d'Halifax, y compris un dans le comté de Kings.

En plus de ces derniers, il y a un certain nombre de tonneliers dispersés un peu partout, et travaillant à leur propre compte, qui fabriquent des barils pour le hareng tranché. On leur a aussi rendu visite, quand on a pu les localiser pour leur fournir les directions nécessaires.

Il est bon de prendre note que le travail, dont on fait ci-haut mention, est loin de représenter la somme d'ouvrage accompli par les inspecteurs.

Un bien plus grand nombre de fabricants que ceux qui ont offert leurs produits pour l'estampillage, ont reçu des directions pour la préparation de leur poisson, et se sont efforcés de l'emballer d'après les exigences de la loi d'inspection.

Mais comme l'inspection n'est pas obligatoire, et que la demande de presque toutes les espèces de poisson est devenue exagérée en raison des circonstances présentes, il est fréquemment survenu qu'un fabricant, après avoir bénéficié des enseignements de nos officiers, expédie son poisson sans accorder à l'employé l'avantage de revenir et de l'estampiller. J'ai constaté cet état de chose pour maints fabricants à qui j'avais moi-même donné toutes les directions voulues au cours de l'été; de sorte qu'il n'est guère

possible de se rendre exactement compte de l'importance des travaux effectués par les inspecteurs par le nombre actuel de barils offerts pour l'estampillage.

Au commencement de l'année le département a imprimé un ouvrage d'instructions spéciales pour la fabrication des barils et la préparation du hareng à l'écossaise. Ces livrets furent distribués par les inspecteurs au cours de leurs tournées.

Avant l'ouverture de la saison de pêche, et au cours de la présente campagne, chaque officier s'est rendu chez les fabricants, les tonneliers et les négociants de son arrondissement, en vue de les convaincre des avantages du système d'inspection, et d'induire les fabricants à préparer leur poisson d'après les exigences de la loi.

Ci-après je fais en détail le rapport de l'œuvre d'estampillage acompte pour chaque arrondissement: dans l'arrondissement de H. H. Mann, île du Cap-Breton, il y a eu jusqu'à 305 barils offerts pour l'estampillage dont 31 furent mis de côté. Ils se composaient de 255 barils de hareng préparé à l'écossaise qui tous reçurent le marquage; de 17 barils de hareng tranché, tous rejetés en raison d'un emballage défectueux; de 23 barils de maquereau dont 9 furent marqués et 14 rejetés tous à cause de défectuosités de l'emballage. L'arrondissement de cet employé est vaste. Quelques-unes de ces localités sont fréquemment difficiles d'accès. Il a cependant visité systématiquement chaque localité des quatre comtés dont son arrondissement est composé, en se rendant auprès des pêcheurs, des fabricants et des tonneliers.

Dans l'arrondissement de R. Gray, qui comprend les comtés d'Halifax, Guysborough et Antigonish, particulièrement, et les provinces maritimes en général, on a offert pour l'estampillage, dans les trois comtés ci-haut désignés, 1,493 barils dont on a refusé 575. Ces produits se composaient de 1,202 barils de hareng préparé à l'écossaise dont 676 reçurent l'estampillage et 526 mis de côté à cause d'un défaut dans le degré alimentaire du produit et d'une saumure trop salée; de 281 barils de hareng tranché dont 236 furent marqués et 45 mis de côté, parce que leur degré alimentaire avait été mal déterminé, et de 10 barils de maquereau dont 6 furent marqués et 4 refusés, parce que les barils n'étaient pas conformes aux exigences de la loi.

Cet officier étant un tonnelier expert, en même temps qu'un préparateur, il fut pourvu des outils de tonnelage voulus et reçut instructions de se rendre auprès des tonneliers exerçant leur profession dans les provinces maritimes, spécialement ceux qui se proposaient de fabriquer des barils pour la préparation à l'écossaise, et de passer deux ou trois jours à chaque tonnellerie afin de confectionner des échantillons de barils en présence des fabricants. C'est ce qu'il fit durant le printemps et de bonne heure en été, à l'avantage et au bénéfice des tonneliers, dont quelques-uns produisent actuellement un vrai bon baril comme résultat de son enseignement.

Comme la préparation à l'écossaise s'opère le long de la rive sud de la Nouvelle-Ecosse particulièrement, j'ai enjoint à cet employé de donner toute son attention à l'arrondissement, s'étendant à l'ouest d'Halifax pendant la saison de fabrication, et je me suis chargé, moi et l'officier de cet arrondissement, de veiller sur le littoral s'étendant à l'ouest d'Halifax.

Dans l'arrondissement de A. R. Hiltz, comté de Lunenburg, à l'ouest et aux environs du comté de Kings, on a offert 1,744 barils pour l'estampillage, dont 238 furent mis de côté. Ils se composaient de 787 barils de hareng préparé à l'écossaise dont on estampilla 589, 198 étant refusés parce que la laitance et les œufs n'étaient pas suffisamment avancés dans les poissons; et de 957 barils de hareng tranché dont 917 furent estampillés et 40 rejetés à cause du degré inférieure de la qualité. Mais il arriva qu'on découvrit, à Halifax, 400 barils de hareng tranché et estampillé qui avait perdu de leur qualité, pour une cause ou une autre, et dont on enleva l'estampille avant l'expédition, après les avoir réinspectés.

Cet officier s'est montré diligent à se rendre auprès des fabricants et des tonneliers, non seulement pendant la campagne de pêche mais même avant son ouverture.

Dans l'arrondissement de T. Doyle, comprenant les Iles-de-la-Madeleine, l'île du Prince-Edouard et Pictou, comtés de Colchester et de Cumberland en Nouvelle-Ecosse, on a présenté 91 barils de maquereau pour l'estampillage; 29 d'entre eux furent mar-

qués et les autres refusés à cause de leur fabrication défectueuse et du degré alimentaire inférieur du produit.

Cet officier a consacré beaucoup de temps, surtout dans les Iles-de-la-Madeleine, à s'efforcer, par des démonstrations pratiques, à améliorer les méthodes de tranchage, de nettoyage, de vidage et de préparation du maquereau, en usage parmi les pêcheurs, et bien qu'il n'y a pas de doute qu'il soit résulté de grandes améliorations de ces enseignements, il a découvert qu'en général le poisson n'était pas de la qualité voulue pour bénéficier de l'estampillage.

Dans l'arrondissement de C. Hubbard, comté de Restigouche, voisin du comté de Kent, N.-B., il y a eu 1,817 barils d'offerts pour le marquage, dont 31 furent mis de côté.

Ce chiffre de 1,817 est formé de 88 barils de hareng préparé à l'écossaise, qui tous furent marqués, de 126 de hareng tranché, dont 112 bénéficièrent de l'estampillage, cependant que 14 d'entre eux furent rejetés à cause d'un défaut dans leur emballage; de 173 barils de hareng entier, dont tous furent estampillés; de 1,430 barils de gaspareau, dont 1,413 reçurent le marquage et de 175 mis de côté à cause de la qualité inférieure des produits.

Cet officier se tient en contact personnel avec les pêcheurs, les fabricants et les tonneliers de son arrondissement avant et après la saison de fabrication.

Dans l'arrondissement de A. O. H. Wilson qui comprend les comtés de Charlotte, Saint-Jean, Albert et Westmoreland, N.-B., il est venu 1,763 barils pour le marquage, dont 1,720 furent mis de côté. Ils se composaient de 63 barils de hareng préparé à l'écossaise, dont 43 furent estampillés et 20 refusés, parce que les barils coulaient, et de 1,700 barils de gaspareau qui furent tous refusés à cause de l'infériorité des produits.

Le nombre comparativement faible de barils estampillés dans cet arrondissement est principalement attribuable au fait que les récipients fournis aux fabricants de gaspareau étaient si mal construits qu'ils coulaient tous, ce qui a rendu l'inspecteur, qui jouit d'une connaissance pratique du négoce en poisson, dans l'impossibilité d'en marquer aucun. Je sais que l'inspecteur s'est montré très persistant dans ses efforts pour engager les tonneliers à produire un baril répondant aux exigences de la loi, mais ils s'excusèrent en disant qu'en raison de la ruée observée dans la montée du poisson, et de la demande pressante des barils, ils avaient dû utiliser tout ce qui avait la forme d'une douve. Comme l'officier n'a pas l'autorité de mettre la loi en vigueur, il a été obligé d'accepter les raisons des tonneliers, en tâchant toutefois de les induire fll se conformer à la loi.

J'ai visité les tonnelleries, et j'ai traité avec les propriétaires de la question des barils. A la fin ils étaient parvenus à produire un baril beaucoup mieux approprié, tant pour le gaspereau que pour le hareng préparé à l'écossaise, mais à cette époque la saison de l'emballage du gaspareau touchait à sa fin.

En ce qui me concerne, j'ai réparti mon temps et mon attention, au cours de l'été et de l'automne, entre l'office de surveiller les pêcheries et celui de diriger le travail des inspecteurs, les opérations de pêche du vapeur *Trente-trois,* dans son exploration des lieux de pêche, de la préparation de la statistique et enfin l'accomplissement d'autres travaux à mon bureau ici à Ottawa. J'ai toutefois été en mesure de consacrer passablement de temps à des démonstrations pratiques aux différents endroits où on prépare le poisson, et aux tonnelleries de l'arrondissement s'étendant à l'ouest d'Halifax, N.-E. J'ai de même étendu mon inspection au Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse, Miscou, Shippigan, Grand-Manan, N.-B., où on tentait d'introduire la nouvelle méthode de préparation du hareng à l'écossaise.

En dépit de l'accroissement observé dans le nombre d'estampilles apposées sur les barils, et de l'usage de plus en plus répandu qu'on fait de la marque officielle dans une saison où le hareng a pratiquement manqué, je crains qu'à moins d'inspection obligatoire, il faille beaucoup de temps pour atteindre le but de la loi, c'est-à-dire l'adoption générale des méthodes améliorées pour la préparation et la fabrication des barils.

Un trait décourageant du présent système volontaire, c'est qu'un officier après avoir induit un fabricant à soumettre son poisson à l'inspection, trouve pénible de le soumettre aux règlements et de refuser d'estampiller son produit s'il ne répond pas tout à fait aux exigences de la loi, parce qu'en premier lieu l'employé est tenu d'opérer autant que possible, pour l'exemple, l'estampillage du poisson, et qu'en second lieu le travail d'inspection entraîne un surcroît d'ouvrage pour le fabricant; de sorte que dans le cas où l'officier refuse l'estampillage de son produit, il peut trouver impossible d'induire le fabricant à soumettre son produit à l'inspection une deuxième fois.

Les publicistes financiers, les fabricants, les négociants de l'arrondissement et tous les marchands en dehors ne se gênent pas pour affirmer que bien que la loi en elle-même soit excellente, elle va manquer de produire les résultats qui devraient en découler à moins de rendre obligatoire l'inspection officielle des barils et du poisson. C'est surtout en matière de fabrication de barils que la situation est la plus complète, car là reposent les causes de plus de la moitié des désagréments qu'on éprouve après que le poisson a été vendu.

Conséquemment, à mon avis, je crois le temps venu où il faut étudier sérieusement l'opportunité de rendre la loi obligatoire.

Votre obéissant serviteur,

J. J. COWIE,
Inspecteur général.

INSPECTION DES FABRIQUES DE POISSON.

A monsieur le sous-ministre du Service Naval,
Ottawa.

MONSIEUR,—En vertu des clauses de la loi concernant les viandes et les denrées en conserves, on a exécuté, au cours de la saison de 1916-17, une inspection réglée de tous les établissements où l'on met du poisson en conserves, y compris les crustacés et les mollusques.

Sur la côte de l'Atlantique, cet examen s'est opéré par les gardes-pêche du département et sur la côte du Pacifique, en partie par les gardes-pêche, et en partie par deux inspecteurs spécialement désignés à cette fin.

Les articles de la loi concernant la mise en vigueur de la loi concernant la mise en conserve du poisson se lisent comme suit:

> "12. Tous produits destinés à l'alimentation, préparés dans une fabrique et mis en boîtes, en récipients, ou en paquets, sont susceptibles d'être inspectés pendant tout le cours de leur fabrication et de mise en boîtes en récépients et en paquets et doivent porter au long:
>
> (*a*) le nom de baptême, de famille et l'adresse du fabricant ou dans le cas d'une société, le nom de la société ou corporation et l'adresse du fabricant ou du premier négociant qui l'achète directement du fabricant qui met ou offre en vente ces produits alimentaires; tout négociant est tenu, à la demande d'un inspecteur nommé en vertu de cette loi, de révéler le nom du fabricant de cet article;
>
> (*b*) Une exacte et véridique description des substances alimentaires contenues dans le récépient:
>
> Toutefois, si l'on prouve au Gouverneur en conseil qu'une semblable pratique est de tendance à nuire à l'écoulement de tels produits alimentaires sur

les marchés étrangers, ou sur ceux du Royaume-Uni, ce dernier est autorisé à exempter ces produits des dispositions de cet article.

13. Tout poisson, fruit ou légume employés dans un établissement où on les prépare pour l'exportation doivent être sains, intacts et propres à la consommation; et tous produits gâtés ou malsains employés dans un établissement sont susceptibles d'être confisqués et détruits, tel que décrété par les règlements.

14. Il faut maintenir une surveillance active des conditions hygiéniques de toutes fabriques que les propriétaires sont tenus d'exploiter dans les conditions sanitaires voulues par les règlements."

D'après les renseignements recueillis, le département a été mis en mesure de comprendre que l'étiquetage du homard et du saumon en conserve destinés à l'exploitation entraverait sérieusement leur écoulement en raison du fait que les négociants en gros et les européens désirent que ces produits soient expédiés sans marque de commerce. Le conseil a donc autorisation, en vertu de l'article 12 de la Loi, d'exempter les fabricants de se conformer aux exigences des clauses relatives au marquage.

Comme au cours de l'année précédente, les devoirs des inspecteurs consistaient à prendre connaissance des conditions sanitaires de chaque fabrique, des ustensiles et des récipients en usage, de la propreté des employés, de l'état du poisson frais, antécédemment à sa mise en conseerve, et de ela façon dont on manutentionne ele produit.

Au cours de l'année 1916-17, il y a eu en exploitation sur la côte de l'Atlantique, 601 fabriques de homard et quatorze autres fabriques pour d'autres poissons, tels que les sardines, le hareng, l'églefin, le maquereau et les mactres, cependant que sur la côte du Pacifique, soixante-dix fabriques de saumon ont ouvert leurs portes, ce qui forme un total général de 692 établissements.

On a fait 1,993 inspections et rapports et bien qu'on n'aient jamais constaté d'infractions trop sérieuse aux exigences de la loi, il n'en est pas moins vrai d'ajouter qu'on a observé plusieurs légères défectuosités en ce qui concerne les bâtiments et les ustensiles défectuosités auxquelles, du reste, on a rémédié aussitôt; de même en plusieurs cas, on a prévenu la mise en conserve du poisson impropre à la fabrication.

Votre obéissant serviteur,

J. J. COWIE,
Inspecteur général.

APPENDICE N° 14.

RAPPORT SUR LE SERVICE DE SURVEILLANCE DES PÊCHERIES.

VAPEUR "TRENTE-TROIS".

1916.

A monsieur le sous-ministre du Service Naval,
Ottawa.

MONSIEUR,—La pêche du hareng au filet-dérivant en 1916 ayant été confié à ma direction, j'ai l'honneur de vous offrir mon rapport à ce sujet avec les observations que j'en ai faites.

Il y a longtemps qu'on a constaté pendant les mois d'été, la présence de grands bancs de hareng de bonne qualité alimentaire, tels que ceux venant dans les eaux, s'étendant au large du littoral européen, à quelque distance de la côte de l'Atlantique du Canada.

Cependant, dans les eaux canadiennes on n'a pas encore pu parfaitement localiser les lieux de pêche où s'assemble le hareng en haute mer, ce qui est surtout attribuable au fait que la pêche du hareng se pratique très près de la côte, au moyen d'engins de pêche fixes ou ancrés. Si ce mode de pêche se poursuit toujours dans nos eaux, c'est sans doute parce que la valeur commerciale du hareng et la demande insuffisante de ces produits, en même temps que l'absence d'un débouché, ont souvent découragé les pêcheurs ou les sociétés de pêche à se risquer dans la dépense d'armer des navires dans le but de recueillir les bancs de hareng réunis en haute mer et de s'adonner à cette pêche-là seulement.

Dans les eaux européennes, les colonies de hareng en haute mer sont bien localisées en raison du fait qu'on a exécuté cette pêche depuis de nombreuses années à bord de navires de mer et au moyen de l'engin appelé filet-dérivant qu'on peut exploiter dans un endroit différent chaque nuit et à n'importe quelle distance de la terre ferme. Le voisinage de la mer du Nord avec les grands débouchés commerciaux du continent européen et l'énorme demande de hareng qui s'est toujours fait sentir, constituent les deux facteurs principaux du développement de la pêche hauturière du hareng au moyen de filets-dérivants sur la côte européenne de l'Atlantique.

Conséquemment, en vue d'acquérir des connaissances pratiques relativement aux bancs de hareng au large de nos côtes, et de découvrir s'il était possible de capturer des harengs de bonne qualité et de taille appropriée en quantités suffisantes pour non seulement surmonter les inconvénients du manque de boitte dont souffrent chaque année les bateaux de la flotte de pêche de la morue, mais aussi pour faire face à la demande toujours croissante du hareng comme produit alimentaire, le vapeur de l'Etat *Trente-trois* fut armé et pourvu de filets-dérivants et envoyé en haute mer au commencement de la saison.

La pêche au filet-dérivant se pratique de nuit et le nombre de filets que peut transporter un navire et qu'il peut mouiller à la fois varie de 30 à 70, d'après les dimensions et les commodités de construction du navire.

Les filets sont reliés les uns aux autres par le sommet et par le pied, de façon à former un ensemble ininterrompu quand ils sont tendus. Aussitôt arrivé sur les lieux de pêche voulus, on lance par dessus bord une des extrémités de ce dispositif de pêche et à mesure que le navire avance, à une vitesse de trois milles à l'heure, on laisse graduel-

lement glisser à la mer l'engin tout entier. Le navire s'arrête alors et on attache solidement à son flanc l'extrémité des filets; c'est alors qu'on laisse et le navire et les filets dériver au gré de la marée et des courants, d'où le nom de pêche au filet-dérivant.

Juste avant le levé du soleil, on remonte les filets à bord et on se dirige vers la terre ferme à toute vitesse afin que le poisson puisse y être débarqué dans la meilleure condition possible.

La pêche au filet-dérivant s'est effectuée avec avantage dans le golfe Saint-Laurent au cours de l'été de 1906-1907 par le même vapeur; pour cette raison, on s'est borné l'année dernière à explorer la haute mer s'étendant en face de la côte de l'Atlantique. Le champ d'exploration parcouru par ce vapeur au cours de la saison s'étendait vers l'est le long de la côte de la Nouvelle-Ecosse, à partir de Halifax jusqu'au cap Smoky, comté de Victoria. On a effectué trois ou quatre voyages dans la direction de l'est jusqu'au comté de Shelburne. Le travail a débuté de bonne heure en mai pour se terminer tard en août. Le poisson capturé fut vendu pour être salé, fumé ou mis en boitte dans le port le plus rapproché des pêcheries, et où on a trouvé des négociants prêts à l'accepter. Les brouillards et le mauvais temps nous ont nui en certain sens dans nos opérations, car pendant plusieurs nuits on n'a pas pu tendre les filets.

Les filets employés consistaient en grande partie des nouveaux filets-dérivants écossais à mailles de 2½ pouces, et d'autres de filets norvégiens à mailles de 2½ pouces à 2 pouces, comme au cours de la saison précédente.

Malheureusement ces derniers se sont montrés défectueux comme engins de pêche, en raison du fait que les fils se trouvaient attachés à la flotte, de telle façon que quand les filets étaient tendus, les mailles se refermaient au lieu de s'ouvrir sous la pression du poids de la corde de fond.

Mes devoirs à la mise en vigueur de la loi de l'inspection du poisson m'ont retenu en d'autres parties de la côte presque durant toute l'époque au cours de laquelle le vapeur a tenu la mer. Je n'ai, par conséquent, pu prendre connaissance que d'un très petit nombre de débarquements.

On a cependant tenu un registre à bord des navires des endroits, et des dates où la pêche s'est effectuée, de la température de l'eau, du nombre des filets tendus à chaque manœuvre, des quantités de poissons capturés et de la qualité et de la taille du hareng. En plus, les acheteurs ont fourni pour chaque débarquement des renseignements concernant la taille et la qualité du poisson dont on peut se rendre compte dans le tableau suivant:

Pêcheries.	Dates.	Condition climatérique.	Température de l'eau.	Nombre de filets.	
				Hareng.	Maquereau.
Comtés de Victoria et Cap Breton.			° F.		
5 milles au large du port de Sydney.	23 mai	Vent modéré de l'est.....	48	26	.....
5 " " de la baie Ste-Anne	25 "	Vent modéré avec brume.	48	42	.....
5 " " " ..	26 "	Fort vent de l'est avec brume et pluie.	48	31	.....
12 " ENE. au l. du p. de Sydney.	29 "	Beau vent variable.....	52	39	.....
5 " au large de la baie Ste-Anne.	30 "	Vent modéré du nord-est..	46	40	.....
10 " " du cap Smokey.. ..	1er juin	Fort vent du nord-est.....	43	30	.....
" de la baie Ste-Anne.	2 août	Vent sud-ouest. Modéré..	.....	42	.....
Comtés de Richmond et Guysborough.					
10 milles SE. de Liscomb.....	8 mai	Vent du sud. Brumeux...	39	24	.....
13 " E. de Canso.....	12 "	Vent du nord-ouest. Clair .	39	35	.....
7 " au large de pointe Michaux .	16 "	Beau.....	43	35	.....
12 " SSO. de Whitehead.....	5 juin	Léger vent s.-o. Brumeux.	43	31	6
12 " "	6 "	Vent n.-e. Brume et pluie.	43	31	6
12 " "	9 "	Léger vent de l'est.....	46	55	6
8 " "	12 "	Vent modéré de l'est. Brume et pluie.	45	56	6
8 " "	13 "	" "	46	51	6
8 " "	14 "	Vent mod. de l'est. Clair..	46	51	6
6 " "	22 "	Vent modéré sud-ouest...	53	44	8
15 " E. de Canso.....	23 "	Vent variable. Clair.....	49	44	8
15 " E. de pointe Michaux	27 "	" "	52	55	2
12 " E. de Canso.....	28 "	Fort vent sud. Brume et pluie.	48	55	2
14 " ESE. du havre Isaac.....	10 juillet	Vent sud-ouest avec brume.	50	44	.....
15 " E. de Canso.....	28 "	Vent variable.....	55	25	.....
Embouchure du port de Country....	7 août	Beau.....	58	33	.....
10 milles SSE. du port Isaac.....	8 "	Vent modéré est.....	57	39	.....
15 " E. de Canso.....	9 "	Beau.....	57	44	.....
Au large de Green Isle.....	22 "	Fort vent nord-ouest.....	56	25	.....
15 milles ESE. de Canso.....	29 "	Brise cinglante sud-ouest..	54	32	.....
Comté d'Antigonish.					
7 milles au large du cap George	12 juillet	Vent frais ouest. Clair...	52	56	8
7 " " "	14 "	Fort vent nord. Mer agitée.	52	56	8
7 " " "	27 "	Fort vent nord-est.....	57	52	.....
7 " " "	21 août	Fort vent ouest.	57	24	.....
7 " " "	24 "	Vent variable. Clair.....	57	32	.....
Comté d'Halifax.					
10 milles au large de l'île des Œufs..	15 juin	Vent variable. Clair....	52	46	6
8 " au l. du feu Musquodoboit..	30 "	Vent modéré nord. Clair.	48	40	2
8 " "	7 juillet	Grand vent sud-ouest. Brume épaisse.	48	40	.....
10 " SSO. du rocher Jeddore.....	20 "	Vent sud-ouest. Brume..	52	42	.....
8 " au large du rocher Jeddore..	15 août	" " ..	56	35	.....
Au large du cap Owl.....	17 "	" " ..	56	9	.....
Comté de Shelburne.					
6 milles ESE. de feu de Lockeport.	5 juillet	Vent est. Brume.....	49	40	.....

N.B.—Deux paniers équivalent à un baril de poisson frais.

Quantité de poisson capturé.		Qualité et taille du hareng.
Hareng.	Maquereau.	
35 paniers.....	.....	Poissons de printemps ; environ 18% très pleins; 65% pleins; 17% moyennement pleins.
56 "	.....	Poissons de printemps ; environ 20% très pleins; 40% pleins; 30% moyennement pleins; 10% stériles.
29 "	.....	Poissons de printemps, environ 20% très pleins; 40% pleins; 30% moyennement pleins; 10% stériles.
40 harengs....	.....	Poissons de printemps.
10 paniers.....	.....	Poissons de printemps; environ 20% très pleins; 40% pleins; 30% moyennement pleins; 10% stériles.
5 "	.....	Poissons de printemps; qualité médiocre, taille variable.
Néant.....	.....	Le poisson n'a pas paru les 2 ou 3 août.
38 harengs	.....	D'assez bonne qualité, mais de faible taille.
3 paniers.....	.....	" divers ; grande et moyenne taille.
3 "	.....	De qualité médiocre " petite " "
40 "	.....	De bonne qualité ; environ 65% très pleins; 35% pleins.
69 "	23 maquer....	" " 50% surpleins; 25% très pleins; 25% pleins.
9 "	.....	" " 50% " 25% " 25% "
1 panier.....	3,750 maquer.	Apparition du chien de mer.
7½ paniers.....	141 "	De bonne qualité; environ 60% gros poissons gras, 25% poissons de taille moyenne, gras, sans laitance ni œufs; 10% pleins et 5% très petits.
7 "	472 "	De bonne qualité; environ 50% gros poissons gras; 35% poissons de taille moyenne gras, sans laitance ni œufs; 15% pleins.
21 "	22 "	De bonne qualité; tous poissons de belle taille et gras sans laitance ni œufs.
38 "	13 "	" " " moyennement gras " "
37 "	.....	" " divers de grande et moyenne taille; les premiers pleins, les derniers sans laitance ni œufs.
2 "	.....	" " " " " "
¾ "	.....	D'assez bonne qualité. Abondance du chien de mer.
2½ "	.....	De bonne qualité; gros poissons pleins.
32 "	.....	" " 60% gros poissons pleins ; 40% pleins.
Néant.....		
"	76 maquer....	
"		
155 paniers.....	116 maquer...	D'excellente qualité; 50% gros poissons pleins; 50% pleins.
Néant.....	320 " ..	
12¼ paniers.....	19 " .	" " assez gros, gras, sans laitance ni œufs.
8 paniers.. ...		" " très pleins et pleins.
Néant.....	.....	
14 paniers.....	670 maquer...	De bonne qualité; divers; gros et moyennement gras, sans laitance ni œufs. Plusieurs étaient des chiens de mer.
29½ "	.....	De bonne qualité; 75% très gros et gras ; 25% gros et gras sans laitance ni œufs. Plusieurs étaient des chiens de mer.
70 "	.....	De bonne qualité; tous gros et gras ; formation de laitance et œufs.
85 "	.....	" " 50% surpleins et gros; 25% gros avec formation d'œufs;
Néant.....		" " 25% gros, mais stériles. Preuves d'un banc nombreux de poissons.
"		
4 paniers.....	.....	De bonne qualité; divers; très pleins et pleins. Abondance du chien de mer.

Pour l'intelligence des termes employés en vue d'exprimer l'espèce et la taille des poissons, il faut faire observer que l'expression "sur-plein" représente cette catégorie de poissons pleins de laitance ou d'œufs mesurant de 14 à 15 pouces; que le terme "très plein" représente cette autre catégorie de poissons pleins de laitance ou d'œufs et mesurant de 12 à 14 pouces; et que le terme "plein" embrasse dans sa signification ceux de ces poissons pleins de laitance ou d'œufs et mesurant de 11 à 12 pouces; et qu'enfin que le terme "moyennement plein" exprime cette classe de poissons pleins de laitance ou d'œufs et mesurant de 10 à 11 pouces. Le mesurage se fait dans chaque cas à partir du museau jusqu'à l'extrémité de la queue.

En vue d'obtenir et d'établir une notion et une comparaison claires du produit des captures opérées dans chaque arrondissement ou comté, on les fait figurer dans un tableau indiquant la date où les filets ont d'abord été tendus dans le comté ou l'arrondissement le plus à l'est et non la date où la pêche a commencé pour la première fois.

Au début, on a tendu trois filets les 8, 12 et 6 mai au large des comtés de Guysborough et de Richmond, mais on a capturé très peu de hareng. D'après toute apparence, on a débuté trop à bonne heure pour rencontrer le hareng d'été. On décida alors de se déplacer vers l'est et de pêcher au large du littoral des comtés de Cap-Breton et de Victoria, et d'opérer à la ligne sud des pêcheries de saumon de printemps qui fréquentent le golfe jusqu'au commencement de juin.

Les saumons de printemps capturés à cet endroit, bien que tous pleins de laitance ou d'œufs et d'une taille légèrement inférieure au poisson d'été étaient, comme on s'y attendait, complètement dépourvus de matière grasse.

Le littoral nord du comté du Cap-Breton et le littoral sud du comté de Victoria forment presque un angle droit. Dans cet angle, les glaces avaient été charriées et s'étaient accumulées jusqu'à une date réellement plus tardive que d'habitude à cause de la fréquence des vents de l'est et du nord-est qui ont considérablement nui à la pose des filets, et cela dans une telle mesure que les pêcheries du saumon de printemps manquèrent presque complètement pour les pêcheurs de ce littoral. Cet état de choses a aussi entravé les mouvements de la navigation jusqu'à un certain point. Les mœurs du saumon et du hareng sont si bien connues qu'il n'est guère besoin d'en faire ici la description.

Au commencement de juin, le vapeur s'est dirigé vers l'ouest et les premiers harengs de bonne qualité débarqués furent pêchés à environ 12 milles au sud-ouest de Whitehead, dans le comté de Guysborough. La pêche s'est poursuivie durant le mois entre cette pointe et une autre située à 15 milles à l'est de la pointe Michaux, dans le comté de Richmond, à l'exception de deux circonstances où on a pêché dans les eaux situées au large de l'arrondissement de Jeddore, comté d'Halifax.

Il convient de noter ici un fait particulier observé dans la pêche effectuée dans les eaux du comté de Richmond pendant le mois de juin. Du 5 au 9, les poissons étaient de belle taille, de bonne qualité alimentaire et pleins de laitance ou d'œufs. Le 13 et 14, 85 pour 100 des sujets capturés consistaient de gros et de moyens poissons gras sans laitance ni œufs. Le 22 et le 23 tous les poissons étaient gras mais sans laitance ni œufs.

Le 27 et le 28, les gros poissons étaient pleins, cependant que les moyens ne portaient ni laitance ni œufs.

Les poissons capturés au large de l'arrondissemeent de Jeddore le 15 et 30 du mois étaient gras mais sans laitance ni œufs. Dans les opérations effectuées sur les mêmes lieux de pêche le 7 juillet, les poissons capturés étaient tous de belle taille et gras, avec signe de formation de laitance et d'œufs, cependant que le 20, 50 pour 100 avaient formation de laitance et d'œufs et que 25 pour 100 en étaient dépourvus.

On a fait un essai de pêche au large de Lockeport, comté de Shelburne le 5 juillet, et bien qu'on ait réussi à capturer quelques harengs pleins, on a dû cesser les opérations

à cause de la présence encombrante des chiens de mer qui sont soudainement survenus à cette époque.

On a éprouvé quelques difficultés à localiser les bancs au large du comté de Guysborough durant le mois de juillet, et le 12, on a tenté la pêche dans les eaux de la baie George, au large du comté d'Antigonish; c'est là qu'on a effectué les plus belles captures de la saison, car elles consistaient de poissons d'excellente qualité et tous débordant de laitance ou d'œufs. Mais chose étrange, on constata, le 27 juillet, que la pêche effectuée sur les mêmes lieux consistait de poissons gras d'assez belle taille mais manquant de laitance ou d'œufs; tandis que le 21 août, le produit de la pêche consistait de nouveau de poissons de belle taille avec laitance ou œufs.

Après le mois de juillet les poissons ont semblé se rapprocher du littoral, et on n'a pu localiser aucun banc au cours du mois d'août au large du littoral d'Halifax, dans la direction de l'est.

On a tendu quelques filets à l'embouchure de Country-Harbour le 7 août, date à laquelle on a capturé des poissons de bonne qualité et pleins de laitance ou d'œufs. Les poissons capturés le 21 dans la baie George furent les seuls débarqués au cours du mois d'août.

Comme les négociants l'ont eux-mêmes constaté, le hareng s'est montré extrêmement rare l'été dernier sur tout le littoral sud de la Nouvelle-Ecosse; en fait, dans la plupart des lieux on peut dire que la pêche a complètement manqué. Ceci a rendu très rude à notre navire la tâche de suivre le déplacement des bancs de poissons. Si nous eussions été trois ou quatre bateaux pour cette manœuvre, il nous aurait été possible de nous tenir en contact avec les bancs jusqu'à l'époque du frai.

Il y a eu trop peu de ces recherches faites sur les lieux inspectés jusqu'ici le long de notre rive côtière si étendue pour permettre à personne de se prononcer définitivement en ce qui concerne les déplacements et la localisation des bancs de harengs et de guider le navire vers l'endroit des pêcheries où on doit ou non s'adonner à la pêche au filet dérivant. Cette connaissance exacte qui serait tant appréciée des négociants et des pêcheurs ne peut s'acquérir rapidement que par des excursions successives et annuelles opérées par plusieurs bateaux, non nécessairement à vapeur il est vrai; mais il est nécessaire d'en posséder plus d'un à sa disposition.

Les recherches de l'année dernière cependant nous porteraient à conclure qu'on peut avec succès entreprendre la pêche au filet-dérivant au large du littoral des comtés de Halifax, Guysborough et Richmond, en juin et juillet au moins; et dans la baie George, comté d'Antigonish, en juillet et probablement en août. Mais bien qu'il soit d'importance de connaître les lieux et le temps où on peut se procurer du hareng pendant l'été, il est beaucoup plus important de localiser les endroits et de déterminer la date où on peut capturer des harengs de l'âge et de la qualité voulus en quantité suffisamment considérable pour subvenir aux besoins du commerce.

Si on prend connaissance des renseignements renfermés sous la rubrique "Qualité et taille" dans le registre des opérations du vapeur, et si on tient compte des mesurages opérés chez les diverses espèces de poisson y désignées, on constatera en faisant usage du tableau page 19 du rapport préliminaire du Dr Hjort sur ses recherches biologiques exécutées dans les eaux canadiennes fréquentées par le hareng, que l'âge approximatif des poissons capturés se décompose comme suit:

Ceux pris au large du littoral des comtés de Richmond et de Guysborough consistaient pour 70 pour 100 de sujets de plus de 10 ans et 30 pour 100 de poissons variaient de 4 à 5 ans. Ceux capturés au large du littoral du comté d'Halifax avaient plus de 10 ans, à l'exception d'un lot capturé à la mi-juin et qui se composait de hareng de plus de 10 ans et de d'autres de 4 à 5 ans repartis en quantités à peu près égales. Ceux

capturés dans la baie George étaient d'un âge variant de 6 à moins de 10 ans, excepté le lot capturé le 27 juillet qui se formait de poissons d'âge variant de 6 à plus de 10 ans.

On pourra constater de ce fait que la majorité des débarquements opérés dans la saison consistait de harengs qui avaient non seulement atteint mais dépassé l'âge de 10 ans. Bien que les harengs de cet âge conviennent parfaitement pour la fabrication de la boitte, ils sont beaucoup trop vieux pour répondre aux exigences du commerce pour des fins alimentaires, en raison du fait que les gros poissons se vendent mal, que leur chair est coriace et ne possède pas la saveur des harengs de petite taille.

Pour la préparation à l'écossaise, le commerce exige des individus de 3 à 6 ans, pour le commerce du hareng tranché, on demande de plus en plus des individus de taille moyenne et on refuse davantage les gros poissons; pour l'industrie du hareng fumé et en boîte, les consommateurs préfèrent le poisson de taille moyenne parce qu'il est plus savoureux.

Au cours de mes voyages le long de la côte l'été dernier, je me suis assuré à l'évidence que les harengs de cet âge approprié fréquentent le littoral de la Nouvelle-Ecosse.

C'est ainsi que de bonne heure en juillet, en observant les harengs capturés dans les pièges tendus dans les arrondissements de Pubnico et du port Woods, j'ai constaté que la majorité d'entre eux n'avaient pas plus que 5 ans et ne portaient ni laitance ou œufs, ou bien ne faisaient que manifester des signes de formation de ces deux substances.

A Lockeport, le 19 juillet, j'ai vu environ 20 barils de petits harengs récemment débarqués qui n'avaient certainement pas plus d'un an. A Port-Mouton, en deux circonstances vers la mi-août, j'ai assisté au débarquement d'une semblable quantité de hareng d'un an.

Il convient cependant de faire observer qu'en ces deux endroits et vers la même époque j'ai aussi pris connaissance de débarquements d'individus très gros et très âgés.

Il n'y a pas de doute qu'il y a bien d'autres endroits sur la côte, où on peut capturer du jeune hareng. Je sais de source certaine que les pêcheurs de morue à Caraquet et à Shippigan capturent de jeunes harengs gras dans les quelques filets qu'ils exploitent, pour se procurer de la boitte lors de la pêche qu'ils font dans le golfe au large du comté de Gloucester, N.-B., en juin et juillet.

Les problème de pêche qu'il reste donc à résoudre se résume à ceci: Où—en dehors de la baie de Fundy—peut-on se procurer du hareng en grandes quantités de 3 à 6 ans? Et à quelle saison de l'année offre-t-il les meilleurs avantages comme poisson marchand? Jusqu'à ce qu'on ait résolu ces problèmes, l'industrie du hareng pour des fins alimentaires sur la côte de l'Atlantique ne pourra que progresser lentement. Le Dr Hjort, dans son intéressant et instructif rapport préliminaire sur les recherches biologiques qu'il a faites sur l'histoire naturelle du hareng dans les eaux canadiennes au cours de 1914, nous affirme que les observations scientifiques effectuées au large du littoral de la Norvège l'ont conduit à conclure que les harengs de ces eaux appartiennent à la même espèce; que leurs frayères sont situées sur la côte sud-ouest, lieu d'où sont charriés les alevins pour se disperser tout le long de la côte par l'influence des courants du nord. A l'époque où ils atteignent un âge variant de 3 à 6 ans, on les désigne sous le nom de "hareng gras" et on les capture au cours de l'été, principalement dans les arrondissements de Nordland et de Tromso, sur la partie nord du littoral. A mesure qu'ils se remplissent de laitance ou d'œufs, ils se déplacent vers le sud pour se mêler à ceux connus comme sous l'appellation "gros hareng", et qu'on prend en grandes quantités à l'automne au large de la côte de Romsdal. De là, ils se dirigent vers le littoral sud-ouest pour frayer au printemps et pour contribuer à l'empoisonnement des eaux du nord.

Il semblerait, d'après cette étude, que les eaux s'étendant au large du littoral norvégien fassent exception en l'espèce, car on n'a jamais constaté une migration générale côtière vers les grandes frayères centrales de la partie ouest de la mer du Nord, non plus que sur le littoral atlantique des îles Britanniques, et je ne pense pas que pareil phénomène existe dans les eaux canadiennes, ni que les bancs de harengs n'aillent se repeupler dans les vastes frayères centrales, parce que c'est un fait définitivement arrêté que les bancs de harengs fraient à des endroits déterminés le long de tout le littoral atlantique à partir de la baie de Fundy jusqu'au Labrador, et cela vers à peu près la même époque de l'année.

D'après les renseignements recueillis de la bouche des pêcheurs, le Dr Hjort a été amené à penser, à la page 11 du rapport auquel j'ai fait allusion, que tous les harengs vivant au nord d'une ligne tirée dans la direction de l'est le long du littoral nord du Cap-Breton, fraient le printemps et que tous ceux au sud de cette ligne fraient l'automne.

En dépit de cette assertion, on ne peut s'empêcher, toutefois, de constater que les harengs côtiers qui fraient le printemps se répandent vers le sud jusqu'à l'île de Scatarie, sur la côte atlantique; ils peuvent même se présenter jusqu'aux hauts-fonds les plus rapprochés situés au large de tout le littoral sud et ouest de la Nouvelle-Ecosse.

Quoiqu'il en soit, il est certain qu'au nord de l'île Scatarie et par tout le golfe, il y a des bancs de harengs qui fraient l'automne mêlés à des harengs qui fraient le printemps; et que ces deux catégories déposent leurs œufs dans les mêmes pêcheries, avec cette différence peut-être, que ceux qui pondent en automne ne s'approchent pas si près du littoral que ceux qui déposent leurs œufs le printemps. Le Dr Hjort doit sans doute avoir capturé assez de harengs au cours de ses explorations de 1915 pour s'être confirmé de la véracité de mon avancé, et son rapport final ajoutera sans doute un peu de lumière sur les mœurs et les habitats des harengs fréquentant nos eaux.

Dans tous les cas, il peut être d'intérêt et d'utilité ici de faire la revue des résultats des opérations de pêche exécutées dans le golfe par le vapeur *Trente-trois* au cours de la saison de 1907.

Du 16 mai au 6 juin, au large de l'extrémité est de l'Ile-du-Prince-Edouard, du 6 juillet au 20 juillet, au large des Iles-de-la-Madeleine; et du 16 août au 12 septembre, dans la baie des Chaleurs, ce vapeur s'est procuré en tout de 1,670 paniers ou 835 barils.

De ce dernier chiffre, on a retiré 340 barils au large de l'extrémité orientale de l'Ile-du-Prince-Edouard, composés de harengs pleins de printemps. Environ 80 barils renfermaient des jeunes poissons mesurant environ 8 pouces; cependant que la différence était formée d'individus de l'âge approximatif suivant: 40 pour 100 de 6 à 10 ans; 40 pour 100 de 4 à 5 ans; et 20 pour 100 de 3 à 4 ans, ces derniers portant de la laitance et des œufs en état de maturité.

De 8 à 30 milles vers le sud de l'île Entry, Iles-de-la-Madeleine, on s'en est procuré 264 barils au cours de 2½ semaines de pêche après la ponte des bancs de printemps et la fermeture de la pêche au printemps. Du 6 au 13 de juillet, les individus capturés étaient de grande taille avec absence de laitance ou d'œufs. Le 16 et le 17, on en a observé un certain nombre plein de laitance, et le 19 et le 20, la plupart des individus étaient pleins de laitance. Ces poissons auraient probablement frayé en septembre. A peu près 75 pour 100 des sujets capturés aux Iles-de-la-Madeleine avaient plus de 10 ans; 15 pour 100 avaient probablement de 8 à 9 ans; et 10 pour 100 de 5 à 6 ans.

A la baie des Chaleurs, les opérations ont rendu 231 barils. Ces poissons contenaient de la laitance et des œufs en pleine maturité, mais le 20 août on a observé un certain nombre d'individus stériles, et il en a été de même le 27 et le 28. Après cette date, on a obtenu des poissons pleins jusqu'au 12 septembre, date à laquelle ils ont frayé et se sont éloignés. Environ 50 pour 100 des harengs pêchés dans la Baie-des-Chaleurs dépassaient 10 ans; 30 pour 100 pouvaient avoir de 6 à 7 ans; et 20 pour 100 de 4 à 5 ans.

Après s'être procuré les registres renfermant la taille des harengs capturés en 1907, on a obtenu leur âge en se servant de la table figurant à la page 9 du rapport préliminaire du Dr Hjort, auquel j'ai déjà fait allusion.

En terminant, qu'il me soit permis d'appeler l'attention du département aux grandes quantités de maquereaux capturés dans les quelques filets à maquereau que portait notre navire au cours de l'année dernière. Les résultats rendent évident qu'un bateau pourvu d'un aménagement complet de filets dérivants à maquereau pourra se procurer de grandes quantités de maquereaux au large de la Nouvelle-Ecosse au cours du mois de juin.

J. J. COWIE.

APPENDICE N° 15.

RAPPORT ANNUEL SUR LES TRAVAUX SCIENTIFIQUES ACCOMPLIS PAR LES STATIONS DE BIOLOGIE CANADIENNE, 1916.

A monsieur le sous-ministre du Service Naval,
Ottawa.

MONSIEUR,—On a poussé activement les travaux assignés aux deux stations de Saint-André, N.-B., et de la baie Departure, C.-A., au cours de l'année dernière, sous la direction du bureau de biologie, composé des représentants des diverses universités canadiennes, et sous la présidence du professeur Prince, commissaire canadien des pêcheries. On n'a pas livré, à l'impression, moins de 15 rapports importants sur des recherches scientifiques. Tous ces rapports ont été composés par les divers membres des personnels scientifiques. En plusieurs autres occasions leurs auteurs ont offert d'autres ouvrages à des associations scientifiques, ou publié des résumés d'écrits techniques sur le commerce du poisson. En outre de ces travaux on a composé une série de rapports dont le total s'élève à 9, et qu'on a publiés comme supplément scientifique au 15e rapport annuel de la Direction des Pêcheries, ministère du Service Naval. Réunis ensemble, on les insèrera dans l'ouvrage intitulé " Contributions à la Biologie Canadienne, 1915-16 ", illustré par 9 planches, 16 photographies dans le texte et 1 carte. Un personnel de 13 spécialistes experts éminents ont porté leurs observations scientifiques sur les pêcheries au cours de périodes variables; quelques-uns d'entre eux de juin à la mi-septembre.

Le professeur A. B. Macallum, secrétaire-trésorier du bureau, a consacré une partie de son temps à Saint-André, à divers travaux d'administration, mais en cours de route vers la côte du Pacifique, il s'est rendu aux lacs bien connus sous le nom de Quill, dans la Saskatchewan, et a pris les mesures nécessaires pour se procurer le plancton de ces eaux salées intérieures. Il désirait se renseigner sur les meilleurs moyens à prendre pour empoissonner ces lacs des espèces de poissons appropriés, s'il jugeait la chose pratiquable. On a suggéré ce plan plusieurs fois au département qui en a référé au bureau de biologie pour qu'il émette ses idées à ce sujet.

Au cours de la saison (1916) le personnel scientifique, en outre du professeur Macallum, comprenait le professeur J. P. McMurrick, de l'université de Toronto; M. l'abbé Vachon, de l'université Laval; les professeurs A. Willey, de l'université McGill; J. W. Mayor, du collège Union, Shenectaday, N.-Y.; L. W. Bailey, de Fredericton; Prince, Ottawa; Dr Huntsman, de Toronto, et MM. Wilfrid Sadler, du collège Macdonald, H. T. White, de Toronto, D. B. Wilson, de Toronto, et Mlles Fritz et Currie, de l'université McGill. D'autres observations scientifiques ont été effectuées à la homarderie de Pictou et à celle de Long-Beach, N.-E., par les professeurs Knight et MacClement, de l'université Queen, assistés de M. D. A. MacKay, M.A., et M. A. B. Dawson, B.A., de l'université Acadia. Ces personnes ont réussi à recueillir des observations importantes sur la conservation et la reproduction des homards. Le travail important du professeur Knight, intitulé " Lobster Conservation in Canada ", a été publié comme rapport-annexe spécial. Le professeur A. D. Robertson a poursuivi ses recherches sur les huîtres, et en plus de ses travaux dans la baie Richmond, Ile-du-Prince-Edouard, il a inspecté les bancs d'huîtres échelonnés le long du littoral canadien de l'Atlantique. M. J. D. Detweiler, M.A., actuellement du collège Saint-André, de Toronto, qui a, autrefois, figuré parmi le personnel scientifique à Saint-André, N.-B., a terminé une étude élaborée des moules d'eau douce, ou moules perlières de

l'Ontario, en vue de la fabrication des boutons. Il a passé quelque temps au laboratoire américain de Fairport, Iowa, et a reçu le concours scientifique du directeur Shira, et du personnel de l'institution.

Sur le littoral de l'Atlantique, on a poursuivi diverses catégories d'observation scientifique, y compris l'histoire naturelle, les mœurs et la croissance de la morue et du merlan et autres poissons marchands importants, la croissance du hareng, la distribution bactériologique du plancton, qui forme l'aliment des poissons de mer, la valeur commerciale des astéries comme engrais, la fermentation du poisson préparé, les épidémies qui sévissent parmi les saumons reproducteurs de la Miramichi, et autres nombreuses études biologiques. On a poursuivi des expériences pratiques pour l'amélioration de la qualité du poisson fumé, surtout en ce qui concerne l'aiglefin fumé préparé d'après la méthode écossaise, et on a fait hebdomadairement, été comme hiver, à des stations fixées d'avance, des excursions pour la récolte du plancton au moyen de filets en remorque. Le professeur Prince a pu éprouver de nouveau l'échelle à poisson construite à Saint-George en dépit du fait qu'aucun saumon n'est remonté la rivière Magaguadavic. En ce qui concerne les travaux exécutés par le professeur Prince pour l'élevage du homard en Nouvelle-Ecosse, on a opéré, à Saint-André et sur l'île Campobello, certaines expériences relatives à l'accouplement des homards.

Sur la proposition du professeur Willey, le personnel a tenu des assemblées dans la bâtisse connue sous le nom de "Residence", les soirées du mardi où le professeur Prince a donné une conférence sur "Les œufs et alevins de poisson"; le professeur McCallum sur l'"Origine de la mer"; le professeur McMurrich sur le "Plancton"; le professeur Willey sur l'"Evolution"; toutes ces assemblées ont remporté un grand succès.

La bibliothèque et le musée des pêcheries ont reçu, l'une plusieurs ouvrages nouveaux, l'autre de nombreux spécimens importants, et on a exécuté certaines améliorations dans le vaste laboratoire.

On a construit une maison à deux côtés, mais on n'a pas érigé de nouvelles annexes aux corps principaux des plus importants bâtiments, bien qu'il soit devenu très nécessaire de les agrandir. On a installé des instruments, dispositifs et appareils bactériologiques du type le plus récent, et c'est ainsi que la station possède maintenant un système à gaz Blauw. La chaloupe *Prince*, de la station a été allongée de 9½ pieds, et constitue maintenant une embarcation très utile; la nouvelle chaloupe *Delphine*, de 28 pieds de long, et d'autres dispositifs forment des facteurs importants dans le perfectionnement de l'aménagement général.

M. Arthur Calder s'est de nouveau montré un employé des plus compétents, et sa bonne volonté, en même temps que ses connaissances, sont reconnus de tous. Le capitaine Rigby a aussi rempli avec succès les expéditions scientifiques conçues par le Dr Huntsman dont la première année d'emploi comme homme de science a justifié en tout son choix comme membre du bureau.

STATIONS DU PACIFIQUE, NANAÏMO, C.-B.

Cette station a travaillé toute l'année avec un personnel réduit, car plusieurs expérimentateurs employés là autrefois, se sont enrôlés pour le service d'outre-mer. Le professeur J. B. Collip, de l'université d'Alberta, en compagnie du conservateur le Dr McLean et de Mme Fraser, a exécuté des recherches à la baie Departure. Le Dr Fraser a aussi accompli des observations importantes à la station même, et le comité chargé de s'occuper des lions marins, et désigné par le bureau de biologie, a terminé d'autres travaux importants dans le nord, au cours de la saison 1916.

Le Dr Fraser a entrepris une étude sérieuse sur l'âge du saumon coho, en s'occupant surtout des sujets de deux ans qui, au dire de plusieurs personnes, remontent le fleuve Fraser et reviennent à la mer. On a aussi exécuté une étude très intéressante du saumon sockeye élevé dans les viviers de la piscifacture de New-Westminster, jusqu'à

l'âge de trois ou quatre ans, et on les a observés jusqu'à leur aptitude à frayer. On va publier le rapport composé par le Dr Fraser sur les saumons sockeye repêchés qui ont frayé au cours d'années consécutives sans retourner à la mer. Cet ouvrage est d'un intérêt particulier.

On a accompli chaque jour des observations à la station sur la température, sur le poids spécifique de l'eau, et on les a enregistrées sans solution de continuité, mais à part l'inspection de deux mois entreprise par la commission relative aux lions marins qui nous a permis d'obtenir des renseignements scientifiques importants sur les pêcheries de ces lieux éloignés, la somme des travaux d'exploration accomplis a été moins étendue qu'au cours des années précédentes. Le Dr Fraser a été en mesure d'opérer des découvertes, et a fait rapport des particularités qu'on remarque en ce qui concerne la ponte et les mœurs des deux espèces de poisson appelées morue qui se présentent sur le littoral de l'île de Vancouver. La morue cultus ou morue bleue (Ophiodon), et la morue rouge (Sebastodes) qui n'appartiennent pas du tout à l'espèce morue, ont été capturées en si grandes quantités pour le marché, qu'on en est venu à faire des représentations pour les protéger par une réglementation sévère. Il était donc nécessaire de connaître la saison de frai de ces espèces avant qu'à Ottawa on ne prenne aucune mesure pour leur protection. Dans le rapport du Dr Fraser il est dit que la première espèce dépose des masses d'œufs blancs d'un huitième de pouce de diamètre sous les roches, à une profondeur de 20 à 30 pouces, tard en janvier et de bonne heure en février, et que les parents surveillent et protègent leurs œufs et leurs petits qui prennent environ un mois à éclore. La morue, dite morue de roche, est vivipare, c'est-à-dire qu'elle produit ses petits vivants, et la période de reproduction est difficile à fixer pour cette espèce. Pour ces deux espèces, la façon dont ils se reproduisent rend leur extermination très éloignée, même en dépit d'une pêche excessive, attendu que ce sont les poissons qui ne protègent pas leurs œufs ou qui les dispersent ici et là dans la mer, comme le font la plupart des poissons d'eau salée, qui sont en plus grand danger de disparaître. Ce sont là les conclusions qui semblent ressortir de ce travail.

Le Dr Fraser, au moyen de conférences sur les poissons et les pêcheries, s'est rendu très populaire à l'égard du public, et s'est vu conférer l'honneur de président de l'Académie des Sciences de la Colombie-Britannique. On l'a aussi choisi comme premier vice-président de la Société des Pêcheries du Pacifique. On expédie constamment de la station des masses de renseignements en réponse aux demandes d'information provenant de l'extérieur. La bibliothèque s'enrichit de nouveaux volumes, et à part de deux volumineux rapports publiés par le comité s'occupant des lions marins, composé par le Dr Newcombe, M. Hamar Greenwood et le Dr McLean Fraser, on a publié plus de douze mémoires en ce qui concerne les recherches scientifiques opérées par la station, cependant que six autres rapports sont en voie de composition, la plupart d'eux abondamment illustrés.

On a compilé une longue nomenclature des problèmes à résoudre en ce qui concerne les pêcheries, et les plus importants feront l'objet de l'étude des biologistes aux deux stations, la saison prochaine, c'est-à-dire en 1917.

Votre obéissant serviteur,

EDWARD E. PRINCE,

Commissaire des pêcheries et président du Bureau de biologie.

APPENDICE N° 16.

RAPPORT SUR L'HISTOIRE NATURELLE.

A monsieur le directeur des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—Permettez-moi de vous présenter mon rapport annuel de 1916-17 sur l'histoire naturelle, rapport qui comporte les deux divisions suivantes:

1. Observations sur le homard effectuées au large du littoral des provinces maritimes.
2. Musée canadien des pêcheries.

Les observations du homard accomplies au cours des dernières saisons, ou à partir du printemps jusqu'à l'automne de chaque année, ont non seulement mis au jour des faits importants en ce qui concerne les mœurs de ces crustacés, faits jusque là apparemment ignorés, mais aussi ont contribué à renverser certaines hypothèses presque admises comme scientifiques qui maintenant ne peuvent plus figurer qu'à titre de simples théories ou conjectures, ou tout simplement comme avancés erronés et non fondés.

On a longtemps entretenu l'idée que le homard ne fraie que tous les deux ans. Strictement parlant, cette hypothèse n'est pas fondée et on se demande réellement si d'une façon générale il y a des homards qui ne fraient que tous les deux ans. Très souvent, dans la nature, il existe des exceptions à la règle générale, mais d'après les faits recueillis et les observations faites, tout porte à croire que le homard, en règle générale, pond annuellement. Le passage suivant de l'extrait d'un rapport inédit composé par moi-même en 1915 parle assez clairement à ce sujet:

> "Un certain nombre de homards retenus en captivité dans un enclos du vivier de Long-Beach depuis l'année précédente (1914) s'étaient, au cours de cette année-là débarrassés de leurs œufs, et le 7 juillet de la présente année (1915) ces œufs étaient en train d'éclore. A cette époque, les œufs d'un certain nombre étaient déjà éclos, et ceux à la veille de le faire, furent de suite déposés dans la baie Sainte-Marie, aux environs du vivier. Mais c'est surtout des premiers, c'est-à-dire ceux qui étaient déjà éclos qu'il était intéressant de s'occuper. Deux homards, le 7 juillet, avaient déjà déposé de nouveaux œufs, et le 29 du même mois, sept autres les expulsèrent, et parmi eux une femelle qui avait commencé tout juste à frayer. Evidemment ces œufs n'étaient pas fécondés parce que les femelles œuvées de l'année précédente avaient été conservées à part. Le fait que ces homards ont pondu deux années de suite constitue certainement un fait d'observation important, parce qu'il règle une question très contreversée, bien que je ne veuille pas la poser en thèse absolument inexceptionnelle car le phénomène physique du frai peut fort bien procéder par série d'intervalles, c'est-à-dire annuellement ou tous les deux ans, en succession. Toutefois nous possédons un fait indiscutable, c'est que certains homards ont produit des œufs deux années consécutives et que leurs appendices abdominaux en étaient chargés".

La nature de mes travaux au cours de la saison de 1916 ne m'ont pas permis de poursuivre ces intéressantes observations, mais le tableau ci-joint indique la nature de ces œufs, tel que j'ai été en mesure d'en faire l'examen à l'aide d'un verre grossissant, en commençant par ceux pondus les premiers jusqu'à ceux qu'on s'est procuré les derniers au cours de la saison et à différents endroits; on a de même expédié assez régulièrement des échantillons d'œufs provenant de homards femelles, au Dr Knight pour qu'il en fasse un examen microscopique complet dans la poursuite des recherches qu'il a accomplies sous les auspices du Bureau de Biologie.

Jours.	Localités.	Saisons.	Saisons.	No.	Etat physique des œufs.
	Nouvelle-Ecosse.				
3 mai	White-Cove	1915–16		1	Œufs peu avancés.
15 "	Lunenburg	1915–16		1	" "
17 "	Port-Mouton	1915–16		3	" "
23 "	Au large Shag-Harbour	1915–16		1	Quelques œufs seulem. sur les appendices.
23 "	"	1915–16		1	Œufs peu avancés.
6 juin	Mink, anse	1915–16		4	Œufs holoblastiques.
16 "	Pleasant, Pointe	1915–16		1	Œufs en voie d'incubation (pêche du 15).
28 "	Skinner, récif	1915–16		1	Œufs en voie d'incubation.
28 "	"	1915–16		1	Œufs sur le point d'éclore.
29 "	Au large de l'île Pictou		1916–17	1	*Œufs nouveaux.*
10 juillet	Northport	1915–16		1	Œufs en voie d'incubation.
10 "	"	1915–16		1	Œufs avancés.
10 "	"	1915–16		1	Œufs sur le point d'éclore.
10 "	"		1916–17	1	*Œufs nouveaux.*
10 "	"		1916–17	1	*Œufs nouveaux et peu nombreux.*
10 "	"	1915–16		1	Œufs tous éclos.
	Nouveau-Brunswick.				
13 juillet	Shemogue	1915–16		2	Œufs en voie d'incubation.
13 "	"	1915–16		1	" "
13 "	"	1915–16		1	Œufs sur le point d'éclore.
13 "	"	1915–16		1	Œufs éclos, à l'exc. d'un certain nombre.
17 "	Dupuis Corner	1915–16		1	Œufs en voie d'éclosion la plupart éclos.
17 "	"		1916–17	1	*Œufs nouveaux.*
17 "	"	1915–16		1	Œufs en voie d'incubation.
17 "	"	1915–16		2	Œufs sur le point d'éclore.
17 "	"	1915–16		1	Œufs en voie d'éclosion.
20 "	Chockfish, Riv		1916–17	1	*Œufs nouveaux.*
	Ile du Prince-Edouard.				
1er août	Cap Traverse		1916–17	1	*Œufs nouvellement expulsés.*
2 "	"		1916–17	1	*Œufs nouveaux.*
2 "	"	1915–16		1	Œufs sur le point d'éclore.
4 "	Brae, port	1915–16		1	Œufs éclos.
4 "	"		1916–17	1	*Œufs nouvellement expulsés.*
5 "	Rocheuse, Pointe		1916–17	1	" "
7 "	Brae, port		1916–17	3	" "
9 "	Pointe de l'ouest		1916–17	5	" "
10 "	Brae, port		1916–17	1	*Œufs nouvellement expulsés et ponte apparemment incomplète.*

Comme on pourra le constater dans le tableau précédent, les œufs examinés au cours de la saison 1916-17 figurent en caractère italique, et comme les saisons 1915-16 et 1916-17 apparaissent dans des colonnes séparées, on peut plus facilement se rendre compte du stage d'incubation des premiers, cependant qu'il est plus facile aussi de prendre connaissance de l'époque où les seconds furent observés pour la première fois. Le Dr Knight cependant peut avoir en sa possession des œufs produits avant le 29

juin, date à laquelle j'ai débuté dans mes observations. On verra cependant que dans la colonne 1916-17, il y a eu des œufs observés non-seulement, lorsque nouveaux, mais encore dès après leur expulsion.

En raison des irrégularités et des échancrures qui caractérisent le littoral des provinces maritimes dont le climat est fortement affecté par l'humidité, la latitude, les marées, la topographie des lieux, etc., il faut tenir compte de l'influence de toutes ces causes dans le progrès ou le retard qui se manifestent dans le développement des œufs de homard; mais en vue d'obtenir des connaissances adéquates en ce qui concerne cette question importante, les observations générales que j'ai été en mesure d'accomplir la saison dernière dans mes déplacements d'une localité à l'autre sont loin d'être suffisantes, et il sera nécessaire d'effectuer d'année en année des recherches spéciales sur place à différents endroits de la récolte.

A l'appui de mon assertion, le passage suivant mérite d'appeler l'attention des lecteurs, et je puis affirmer qu'il existe trois régions séparées du littoral des provinces maritimes où la topographie et les accidents géographiques modifient tellement les pêcheries du homard que les moyens de le capturer et les engins employés pour la pêche doivent nécessairement, par le fait même, varier. Ces régions se répartissent comme suit: la baie de Fundy, y compris la baie Sainte-Marie; cette portion du littoral des comtés de Shelburne et Yarmouth, dont on peut prendre Shag-Harbour comme base d'opération pour les pêcheurs qui tendent des pièges dans les eaux s'étendant au large de la côte; enfin le détroit de Northumberland qui comprend le littoral de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick et le littoral sud de l'île du Prince-Edouard. Il y a d'autres localités où l'exploitation des pêcheries se fait plus ou moins irrégulièrement, mais les endroits que je viens d'énumérer peuvent être regardés comme fixes et entièrement différents les uns des autres quant à leur nature géologique.

Le lit de la baie de Fundy est de cette formation géologique qui s'appelle tuf, de nature très raboteuse et inégale et qui, ajoutée aux fortes marées de la baie, souvent en l'absence de brise-lames, rendent l'usage des bateaux à moteur pour des fins de pêche du homard plus ou moins impraticables. C'est pour cela que les pêcheurs s'en tiennent encore en grand nombre aux vieux bateaux à rames. Mais à part cela, la formation géologique basaltique ou de tuf influence la faune indigène de la baie de Fundy et dans les eaux qui en dépendent, y compris le homard; et à n'en pas douter, nous aurions là l'occasion de contribuer largement à un nouvel apport de faits biologiques, s'il était possible d'ajouter à nos présentes observations des recherches plus complètes concernant les autres phénomènes physiques qui font sentir leur action sur les espèces animales de cette localité.

L'étendue d'eau qui baigne le littoral des comtés de Shelburne et de Yarmouth est protégée contre l'influence des grandes marées qui affectent la baie de Fundy, mais le lit de la mer est là, aussi, inégal et raboteux. Il dut y avoir une époque où les homards étaient abondants près du rivage, mais comme les pêcheurs ont pris l'habitude de le capturer maintenant en haute mer, ils s'éloignent jusqu'à dix-huit ou vingt milles au large de la terre ferme. Cette coutume a rendu nécessaire un armement plus complet des bateaux à moteur et l'usage d'engins de pêche mieux appropriés, en fait on ne peut rien voir de plus convenable que leurs appareils de levage pour pièges opérés mécaniquement, l'équipement général de leurs barques et leurs méthodes de pêche. La faune differt d'une façon marquée dans la baie de Fundy, et il conviendrait d'étudier sur les lieux l'influence que les espèces animales de ces eaux ont sur le homard. Mais dans cette localité, il faudrait aussi opérer une étude très élaborée des mœurs du homard lui-même.

Le littoral du détroit de Northumberland est constitué de grès rouge et de pierre calcaire. Il exite plusieurs endroits où l'eau est peu profonde et nulle part, semble-t-il y avoir de grandes profondeurs. La situation et les conditions géographiques du détroit,

tel qu'il est à l'abri de l'influence des courants arctiques, le rend tout désigné comme lieu de reproduction du homard. Le grand danger qui menace le homard, surtout en certains lieux, telles certaines pêcheries de l'Ile du Prince-Edouard, est le crabe qui pullule dans le détroit, et semble supplanter graduellement le homard; en un autre endroit dans ce rapport, on traitera plus longuement de cette question.

C'est le 16 juin, à Jeddore et environs, comté d'Halifax, qu'on a constaté les premiers signes de frai. J'ai alors commencé à prendre note de certains faits qui démontraient à l'évidence que les œufs avaient été, très récemment produits, mais en poursuivant mes observations, j'ai découvert que les femelles revenaient si graduellement à leur état physique naturel avant que les œufs ne soient de nouveau expulsés, que ne disposant pas d'un laps de temps suffisant pour faire un examen plus minutieux de tous les homards trouvés dans les barques (car je ne voulais pas nuire aux opérations et aux mouvements réguliers du semaque à bord duquel je me trouvais, ni l'empêcher d'opérer sa croisière régulière de lieux en lieux), je me suis vu dans l'obligation de renoncer à toute tentative tendant à éclaircir ce point scientifique intéressant. J'ai toutefois acquis assez d'informations pour me convaincre qu'il y a là un vaste champ d'études à explorer, si le temps et les circonstances permettent jamais qu'on s'y livre avec toute liberté d'action voulue.

Il convient de faire mention d'un fait intéressant relativement aux recherches spéciales opérées à la baie View, comté de Pictou, N.-E., dans la dernière partie d'août. On a en effet constaté le cas de homards portant à leurs appendices abdominaux des œufs nouvellement expulsés, et dont le test indiquait d'après les égratignures et les incisions qu'il portait que ces derniers n'avaient pas encore subi la mue, cependant que d'autres, d'après la couleur voyante et claire de leur livrée démontraient qu'ils avaient subi cette expérience physique. L'importance de ces renseignements se rapporte à un point très contreversé et comporte un grand intérêt en ce sens qu'ils établissent au delà de tout doute, que les homards peuvent frayer, nouvellement mués ou non. Ils semblent de plus enseigner que les rapports sexuels ne se bornent pas aux femelles à test tendre, bien qu'ils n'éclaircissent en rien la question de savoir si oui ou non les fonctions sexuelles ont lieu entre homards récemment mués.

Au cours de mes observations, aucun fait n'a pu me porter à croire que les homards frais mués pénètrent dans les casiers, si ce n'est exceptionnellement, mais j'ai découvert dans mes notes, certains passages se rapportant à cette question. A Shemogue, comté de Westmorland, N.-B., le 13 juillet il y avait des homards qu'un pêcheur laissa dans les casiers jusqu'à ce que leur test eût acquis la fermeté voulue et qui par conséquent avaient mué récemment. A la même occasion, cet homme remis en liberté un homard à test tendre, un certain nombre de petits homards, et aussi un ou deux de ces crustacés dont le test s'était remarquablement raffermi. Dans une autre occasion à Cormierville, comté de Kent, N.-B., le 19 juillet, alors que je me trouvais à bord de barques conduites par les pêcheurs, ces derniers au lieu d'apporter à la fabrique les très petits homards les remirent en liberté, et j'ai pu constater en même temps la présence d'un homard d'environ six pouces de longueur à test tendre. Je suis en mesure d'affirmer m'être convaincu à l'évidence que la coutume prévaut parmi les pêcheurs de cette localité de relacher les homards de petite taille bien que la loi ne leur en fasse pas une obligation.

Il nous est facile d'établir une comparaison entre ces dates, 13 et 19 juillet, 1916, l'époque qui les ont précédées, alors que le test de homard était en voie de raffermissement (bien qu'il faille se souvenir que les homards à test tendre pénètrent rarement dans les casiers) avec les études faites à l'étang Long-Beach en 1915. Le premier exemple en 1915 d'un homard mué a été constaté les 23 et 24 juillet. On a vu un mâle sortir de sa carapace en même temps qu'on a observé par intervalles la mue et des mâles et des femelles du 23 juillet jusqu'au mois de septembre inclusivement.

J'ai porté intérêt aux espèces animales capturées dans les casiers et j'aurais désiré poursuivre davantage cette étude au point de vue du homard parce qu'elle a directement trait à la conservation de ce crustacé, mais comme sa pêche se faisait de plus en plus abondante, et que je devais me livrer à d'autres travaux le long du littoral, je n'ai pas pu m'adonner à ces observations comme je l'aurais voulu. Il est surprenant de voir comme certaines formes de la faune sont particulières à un arrondissement. Par exemple, dans la baie de Fundy, près de Tiverton, les eaux pullulaient de concombres de mer (holothuries); en effet, dans cette localité, ils figuraient en si grand nombre que quand on retirait les filets de l'eau, les concombres de mer les recouvraient si bien qu'il était impossible de les apercevoir; à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur du piège tout n'était que concombres de mer, ce qui donnait aux casiers l'apparence d'une masse globuleuse lorsqu'on les retirait de l'eau. D'un autre côté, à Shag-Harbour, comté de Shelburne, c'est le crabe-hermite qui apparaît. Les casiers en étaient remplis et ils étaient de grande dimension; comme lieu de retraite, ils se choisissent les écailles des plus gros gastropodes. Si l'on passe maintenant au détroit de Northumberland, le crustacé qui infeste les pêcheries consiste du crabe commun, qui constitue un véritable danger pour le homard; la menace est si sérieuse qu'actuellement dans certaines parties du détroit, spécialement le long du littoral sud de l'Ile-du-Prince-Edouard, que j'ai parcouru moi-même, le nombre des crabes dépasse celui des homards. Il faut se souvenir de la loi biologique qui veut que les deux espèces alliées ne sauraient vivre l'un près de l'autre, de sorte que si par un concours de circonstances, il leur arrive d'habiter les mêmes lieux, la lutte pour la prédominance s'engage entre eux et se poursuit jusqu'à la victoire décisive de l'une ou de l'autre espèce. Cette lutte ne signifie nécessairement pas que les deux en viennent aux prises de combat; mais signifie qu'en raison des lois de la lutte pour l'existence, l'une ou l'autre des deux espèces succombe et est vaincue. Il ne s'en suit pas nécessairement non plus que la plus faible doit être exterminée tout à fait, et pour cette raison il est possible de maintenir un certain équilibre entre elles, mais il n'en est pas moins vrai que quand les conditions physiques penchent au grand avantage de l'une d'entre elles, cette dernière ira en se multipliant et en augmentant de taille, et de cette façon remportera finalement la victoire; cependant, la plus faible, celle à qui le milieu ne convient pas, décroîtra graduellement en nombre aussi bien qu'en taille. Mes observations personnelles sur le homard et le crabe du détroit de Northumberland m'ont convaincu que ce phénomène est en train de se produire dans ces pêcheries et que les pêcheurs à leur insu contribuent à soutenir l'inopportun crabe dans sa lutte contre le homard qui disparaît graduellement. Il me serait possible de traiter plus minuiteusement de cette question, mais les quelques remarques que je viens de faire pourront peut-être suffire pour le moment.

Dans un de mes rapports de 1910, j'appelais l'attention du département "sur le fait qu'il serait désirable de délimiter certaines étendues de pêche où le homard pourrait vivre sans être inquiété au cours de toute la période de sa vie." Ce rapport avait trait à des recherches que j'avais faites sur le homard au cours d'une visite prolongée faite au Cap Breton en l'année 1909. Depuis lors, mes études ont embrassé un champ beaucoup plus vaste par l'examen du littoral des provinces maritimes et je suis, si possible, plus que jamais convaincu que mon projet de délimitation de pêcheries où il serait illicite de capturer le homard contribuerait hautement au repeuplement et à la conservation de ce crustacé.

Pour employer l'expression du rapport en question, "Il y a des baies et des ports où autrefois le homard était abondant, mais où il est actuellement presque entièrement disparu ou encore tellement réduit en nombre et en taille qu'il ne vaut plus la peine d'en faire mention." Cependant, la topographie de ces baies, comme habitat convenable du homard, n'a pas été modifiée et elles sont encore aujourd'hui peuplées des mêmes formes marines innombrables tant en quantités qu'en espèces. Ces baies et ces

havres splendides possèdent encore le même fond recouvert d'écailles broyées et de gravier avec les mêmes cultures d'algues et de plantes marines. Ils sont habités des mêmes organismes vivants qui nagent, rampent ou se glissent dans les mêmes eaux saines et limpides; il n'y a donc aucune raison valable pour que le homard n'y soit pas demeuré abondant.

On peut se faire une idée de ce que j'avance en se rendant compte des captures que j'ai opérées à bord d'une barque dans une seule journée, en retirant un certain nombre de casiers de la baie Gabrouse qu'on avait tendus dans le but exprès d'en étudier en détail le contenu.

1er casier, un homard de 8½ pouces (mâle), des crabes, des crabes-hermite, un scorpène.

2ième casier, aucun homard, des crabes et deux scorpènes.

3ième casier, aucun homard, et deux crabes.

4ième casier ,trois homards de 7¾ pouces (mâle) de 8⅛ (femelle), 9⅜ pouces (mâle) et deux écailles de buccins.

5ième casier, un homard, 8¼ pouces (mâle), trois crabes, un oursin et deux buccins.

6ième casier, un homard, 6½ pouces (mâle) quatre crabes.

7ième casier, cinq homards, 6⅜ pouces (mâle), 7⅞ pouces (mâle) 8⅛ pouces (mâle) 8¼ pouces (mâle) 10 11/16 pouces (femelle), des pétoncles et un crabe.

8ième casier, quatre homards, 7⅛ pouces (mâle), 7¼ pouces (femelle), 8 pouces (mâle), 10 pouces (mâle), des pétoncles et un buccin.

Ainsi de ces quinze homards renfermés dans huit casiers, six, soit 40 pour 100, étaient au-dessous de la taille réglementaire, et seulement trois ou 20 pour 100 étaient au-dessus de 9 pouces de longueur; et cependant il n'y a aucune cause physique pour que cette baie ne soit pas abondamment peuplée de homards d'une taille raisonnable.

Incidemment, j'ai consacré une certaine somme de temps au cours de la dernière saison à des observations à deux endroits situés en haute mer au large du comté de Cumberland, N.-E., où il existe des lieux très appropriés à la reproduction du homard, et cela en vue de déterminer s'il ne serait pas possible d'en faire la délimitation comme lieux de pêche réservés; ces deux endroits sont Pugwash et Wallace. Ces localités nourrissent à peu près les mêmes espèces animales, mais elles en diffèrent d'une façon marquée dans leur caractère géologique général. Au premier endroit, il faudrait délimiter un étendue de la mer elle-même, et au deuxièm, le long chenal de plusieurs milles qui y existe semble tout approprié à cette fin et ne nécessiterait que le mouillage de bouées à son embouchure.

Je suis arrivé à Wallace au moment où les pêcheurs remisaient leurs filets pour la saison, ce qui me mit dans l'impossibilité de me rendre sur les lieux de pêche pour assister au levage des casiers. J'ai conséquemment résolu de consacrer le court espace de temps dont je pouvais disposer à l'inspection de ce chenal d'une situation topographique si avantageuse. Je suis resté si fortement impressionné de ses conditions que je me suis résolu à le parcourir de nouveau à mon retour dans ces lieux et que j'en ai opéré l'inspection à bord des bateaux garde-pêche qui se trouvaient là par hasard.

Ce dont je désire surtout vous convaincre c'est de la nécessité de déployer tout effort possible pour déposer des homards, tant mâles que femelles, dans ces eaux ou au moins dans l'arrondissement de Wallace, et d'établir une loi décrétant que ces homards nouvellement déposés ou tout autre individu de cette espèce de crustacé qui se reproduisent dans cette région, soient abandonnés à leur croissance naturelle et à leur reproduction sans être dérangés par personne. Avec cet objet en vue, il conviendrait aussi d'établir une surveillance régulière et active de ces pêcheries.

Comme le département m'avait enjoint de m'adonner, à la fermeture de la campagne de pêche du homard, à des observations spéciales au profit du Bureau de Biologie, j'ai l'avantage de vous faire connaître que les conclusions résultant de mes recherches ont été transmises au Dr Knight, et que j'ai composé un rapport-statistique com-

plet à Pictou que je lui ai aussi fait parvenir aussitôt après l'accomplissement de nouveaux travaux que le bureau m'a chargé d'accomplir en septembre.

On a déjà publié sous forme de brochure un rapport-statistique donnant le mesurage des homards mâles et femelles et de leur taille à partir de l'extrémité du rostre jusqu'au bord postérieur de leur test (avec la mesure approximative détaillé d'après les dimensions du test), telle qu'effectuée au moment du levage des casiers ou exceptionnellement lors du débarquement de ces crustacés aux quais ou aux fabriques, et dans le cas de Jeddore ,au moment où les homards étaient recueillis par un semaque de pêche. Ce tableau renferme aussi le nombre des homards œuvés quand il arrive de s'en trouver dans les casiers. "La Mue du Homard" qui contient un diagramme de trois planches représentant une pince du homard, a déjà été offert au public; j'en extrais le passage suivant:—

"Un point très important pour la conservation du homard au point de vue industriel est celui qui a trait à la période et du phénomène de la mue du homard. Quand le homard sort de son test, il se présente sous une forme aussi curieuse qu'intéressante à cause des traits caractéristiques de sa constitution et de la couleur éclatante de sa chair qui, une fois libre du test, ne tarde pas à se dilater. Mais ce trait n'est que la fonction préliminaire de la mue; le vrai phénomène vital a lieu quand le homard se trouve à l'état de chair tendre ou après qu'il s'est débarrassé de son test. La chair et les muscles tout en tenant toute la place laissée par le test devient molle et pâteuse et prête pour la moindre cause à se rompre et à se désagréger. Heureusement une fois dans cet état physique, le carbonate de chaux retenu en solution dans cette substance molle est sécrété à travers les pores du tégument mou extérieur et contribue ainsi peu à peu à la formation d'une nouvelle enveloppe. Quand la substance molle a subi les diverses phases de son évolution, le carbonate de chaux de solidifie en se contractant par le centre tout en laissant un espace vide entre la chair, les muscles et le nouveau test formé. Il ne s'agit plus maintenant que d'une question d'alimentation et de croissance pour que la chair qui est la seule chose importante au point de vue commercial devienne à la fin pesante et ferme. Je ne saurais préciser l'époque exacte où la chair du homard est la plus savoureuse parce que je ne suis pas demeuré assez longtemps sur le littoral maritime pour en faire la détermination, mais comme l'époque culminante de la mue arrive en juillet et août, la chair du homard doit de toute nécessité se raffermir de jour en jour après cette date, jusqu'à ce qu'après un certain nombre de mois, celle d'un homard de bonne taille aura acquis toute sa saveur au point de vue commercial. Comme ces découvertes auraient une grande influence en ce qui concerne le repeuplement et la conservation du homard et aussi pour la détermination de la saison ouverte consacrée pour la pêche licite de ce crustacé qu'on devrait fixer d'après les mœurs et l'histoire naturelle de cette espèce, je désire appeler l'attention des intéressés sur les découvertes que jai faites sur cette importante question."

Les travaux de la saison m'ont été rendus plus faciles grâce à l'aide que j'ai reçue des officiers de pêche qui se sont toujours montrés parfaitement bien disposés à mon égard, mais de peur qu'en mentionnant spécialement le nom d'un d'entre eux, car ils sont nombreux, on puisse s'imaginer que d'autres aussi méritants se soient moins bien comportés, je me vois forcé d'exprimer mes sentiments de reconnaissance d'une façon générale à leur égard. C'est qu'en effet les officiers de pêche, selon leur caractère et leur tempérament, ont fait tout en leur possible pour m'aider dans mes études. C'est beaucoup dû à eux si j'ai pu venir en contact avec les pêcheurs des diverses localités où je me suis rendu, et il m'a fait plaisir de constater que parmi les officiers de pêche, les pêcheurs et les fabricants, il se manifeste un intérêt toujours croissant pour la conservation de l'espèce homard et de son repeuplement pour les fins industrielles.

Je ne puis terminer mieux cette partie de mon rapport annuel qu'en faisant la citation du passage suivant extrait de mon ouvrage publié en 1910 (sur mes études

accomplies sur le homard au cours de 1909) : "Il me vient parfois d'être humilié de ce qu'on ignore tant de l'histoire naturelle d'un animal si en vogue sur le marché comme produit alimentaire. Cet état de choses peut, avec raison, étonner tous ceux un peu au courant des mœurs du homard, surtout quand nous envisageons la valeur de ce crustacé comme produit commercial. Le seul moyen de chasser les ténèbres qui obscurcissent cette partie de l'histoire naturelle est de recourir aux ressources si variées et si fécondes de la science moderne." Il est donc consolant de voir que dans notre pays on ait entrepris de se livrer énergiquement à des études de cette nature.

MUSÉE CANADIEN DES PÊCHERIES.

Quand on sait que la plupart des institutions publiques telles que le musée Victoria, la galerie nationale des arts et la bibliothèque du Parlement sont en ce moment inaccessibles au public, on peut s'imaginer que le musée canadien des pêcheries ouvert chaque jour, (y compris les après-midi du dimanche), offre à la population un attrait tout spécial. D'après les registres, il y a eu au cours de l'année financière 35,066 visiteurs. Ceci comprend les personnes qui se sont présentées individuellement, les touristes en délégation venus en corps et les étudiants des institutions scolaires. Les directeurs et les professeurs des écoles ont tenus à ce que leurs élèves s'intéressent aux pêcheries et ont pris les mesures nécessaires pour les conduire au musée en groupes et par intervalles. Quand les élèves avaient des compositions spéciales à préparer, les instituteurs les ont encouragés à se rendre personnellement au musée pour y recueillir les renseignements voulus.

En ce qui concerne la collection des spécimens, je dois avouer que l'acquisition n'en a pas été considérable cette année, mais comme le musée renferme maintenant des exemplaires de la plupart de nos poissons marchands et de plusieurs autres espèces indirectement intéressantes au point de vue de la pêche, il faut s'attendre à ce qu'à l'avenir les acquisitions ne s'opèrent pas aussi rapidement qu'au cours des premières années après lesquelles on avait décidé d'établir un musée en succession de l'ancienne exhibition de produits ichtyologiques.

Au cours de l'année, on s'est procuré les spécimens dont les noms suivent: deux esturgeons communs, un esturgeon vert, deux poissons blancs, deux saumons atlantiques, deux saumons tête d'acier, deux truites rouges canadiennes, deux oulachons et deux gaspareaux. On a aussi confectionné deux moulages de hareng commun. On est de même en train de monter deux spécimens de brochet commun.

On a aussi exposé temporairement jusqu'à l'obtention d'une vitrine plus convenable une caisse contenant des os de tête des poissons afin d'indiquer les parties constituantes du squelette de la tête des poissons; on a aussi pris les mesures nécessaires pour collectionner un nombre plus considérables de squelettes de têtes de poisson, de sorte qu'avant longtemps on pourra voir au musée une exposition assez unique en son genre.

On montre aussi dans une vitrine avec deux autres médailles obtenues les années précédentes, une médaille d'or accordée au département par l'Exposition Nationale de Toronto pour 1916, en récompense de l'exhibition de produits ichtyologiques donnée à Toronto.

Le musée est ouvert aux visiteurs de 9 heures m. à 5½ heures s., les jours de semaine, et de 2 heures m. à 5 heures s. le dimanche.

Votre obéissant serviteur,

ANDREW HALKETT,
Naturaliste du Canada.

APPENDIX 17

La nomenclature suivante donne les noms des navires de pêche américains entrés dans les ports canadiens des côtes de l'Atlantique et du Pacifique au cours de l'exercice clos le 31 mars 1917, et aussi les noms des navires de pêche américains en possession de permis de *modus vivendi* durant le même exercice.

PORTS DE L'ATLANTIQUE.

Numéros.	Noms des navires.	Tonnage.	Membres d'équipage.	Iles de la Madeleine.	Charlottetown et ports secondaires.	Sydney-nord et ports secondaires.	Sydney et ports secondaires.	Arichat et ports secondaires.	Port-Hawkesbury et ports secondaires.	Canso et ports secondaires.	Halifax et ports secondaires.	Lunenburg et ports secondaires.	Liverpool et ports secondaires.	Lockeport et ports secondaires.	Shelburne et ports secondaires.	Barrington passage et ports second.	Yarmouth et ports secondaires.	Totaux.
1	Actor	16	7				5			5			2					12
2	Adeline	58	17												1			1
3	Agnes	65	18								1	1	1					3
4	Albert D. Willard	23	9			1	4			4								9
5	Alice L. Stetson	19	5				3			3	1		2					9
6	Angeline C. Nunan	58	17										4					4
7	Angie B. Watson	36	10				6			3					1			10
8	Anna	8	6							1		1						2
9	Annie M. Parker	100	21							3					2			5
10	A. Pratt Andrew	92	24	1						1					5			7
11	Arabia	86	20	1		1	1	1	2		1						3	10
12	Arethusa	107	25	1		4	2				2			1	2			12
13	Arkona	97	20							2			3		1			6
14	Admiral	5	5				1			1							1	3
15	Arthur James	95	19									2						2
16	Aspinet	83	18										2		1		1	4
17	Athlete	96	22			2		1	2	1			1		2			9
18	Atlanta	74	18	1				2					1					4
19	Avalon	85	22				1			4			5		3			13
20	Bay State	109	23	1		1			1	4		1		1	6			15
21	Benjamin A. Smith	91	19									2	1					3
22	Beret, J	5	8				1			2			2	1	1			7
23	Bernice and Bessie	27	8							2	1			1	1			5
24	Bert, J	8	6				5											5
25	Beuma	57	18							1		1	2					4
26	Blanche	78	19														1	1
27	Blanche F. Irving	14	8			1	2			4			1					8

28	Catherine	103	27	1		3			2	1					5		1	13
29	Catherine Burke	92	23				1								1			2
30	Cavalier	96	22												1		1	2
31	Claudia	79	17				1											1
32	Commonwealth	93	23							2			2		3			7
33	Conqueror	95	24	1						1				2	5		1	10
34	Constellation	89	19								1	1	1					3
35	Corsair	71	18								1	1	1		1			4
36	Cruiser	10	7				3			3								6
37	Dorcas	14	7				6			2			1					9
38	Edward F. Black	35	9				3			1								4
39	Eleanor	36	11				1			3	1				1			6
40	Eliza A. Benner	14	6				3			3			1					7
41	Eliza Bennett	47	9								1							1
42	Elizabeth N	102	19				1								1			2
43	Ellen and Mary	97	23							1					3			4
44	Elsie	98	23							1				2	4	2		9
45	Elva L. Spurling	49	15				7			3				1	1			12
46	Emily Sears	22	11							3			1					4
47	Esperanto	91	22	1		1				2	1		1					6
48	Esther Gray	17	6							3			2					5
49	Ethel B. Penny	56	18														1	1
50	Ethel Marion	10	6				2						1					3
51	Etta Millard	45	16														2	2
52	Eugenia	66	19												1			1
53	Fannie Belle Atwood	82	18										5				1	6
54	Fannie Hodkins	83	5		1													1
55	Fanny Reed	20	8				4			2			2	1				9
56	Flavilla	36	9							4								4
57	Flora L. Oliver	71	18	1	1				1	1			2		2			8
58	Florida	19	8				2			2			1				1	6
59	Frances	83	18						2									2
60	Frances J. O'Hara	83	19								1		2	1	1			5
61	Frances S. Grueby	94	22								1		1		2			4
62	Georgia	62	17								1		3		1			5
63	Georgiana	87	22	1						1				2	1			5
64	Georgina	62	17										1					1
65	Gertrude de Costa	61	18														1	1
66	Gladys and Nellie	52	19							5					1			6
67	Good Luck	66	20													1		1
68	Governor Foss	88	23				1			3					5			9
69	Gracie Smith	22	6								1							1
70	Gracie Smith	17	6				1			6			1					8
71	Gladiator	75	20	1														1
72	Harry and Thelma	10	5				3	1		2								6
73	Harvard	72	18									2						2
74	Hazel R. Hines	79	21	1		2	1		1	5							4	14
75	Helen B. Thomas	45	14								1	1						2

PORTS DE L'ATLANTIQUE—*Suite.*

Numéros.	Noms des navires.	Tonnage.	Membres d'équipage.	Iles de la Madeleine.	Charlottetown et ports secondaires.	Sydney-nord et ports secondaires.	Sydney et ports secondaires.	Arichat et ports secondaires.	Port-Hawkesbury et ports secondaires.	Canso et ports secondaires.	Halifax et ports secondaires.	Lunenburg et ports secondaires.	Liverpool et ports secondaires.	Lockeport et ports secondaires.	Shelburne et ports secondaires.	Barrington Passage et ports secondaires.	Yarmouth et ports secondaires.	Totaux.
76	Helen E. Morley	5	5							2			2					4
77	Helen G. McLeod	33	9				1										1	2
78	Henrietta	62	23									1	3		2		1	7
79	Hester	12	6							5	1		1					7
80	Hockomock	22	8			1	3			5				1				10
81	Hortense	52	18														2	2
82	Ingomar	103	23		1	2	2		2	3		1	5	2	1			19
83	Imperator	99	23	1						4					2		1	8
84	James and Esther	47	14				9			1			2		1			13
85	James R. Clark	43	18														2	2
86	James W. Parker	96	9												1			1
87	Jeanette	97	17												1			1
88	Jeanette	66	17										1					1
89	Jessie and Phœbe	88	23							3					2			5
90	J. J. Flaherty	124	23				2								1		5	5
91	John Hays Hammond	92	23							2			1		1			4
92	John J. Fallon	77	23		1	1	1						1		2			6
93	Joseph P. Mesquita	78	18		2				1	3			4		2			12
94	Jubilee	92	13										1					1
95	Judique	89	6		1													1
96	Katie L. Palmer	30	8				2			3	1	1	4					11
97	Kimeo	71	19								2		1		4			7
98	Lackawanna	34	8								1							1
99	Lafayette	12	8				3	1		7			1		1			13
100	Laura E. Gamage	12	5							4			1				1	6
101	Laverna	95	24	1	1		2		1	2					1		1	9
102	Leonora Silviera	63	19				1						3		2			6
103	Lochinvar	34	8				4			3								7
104	Lottie G. Merchant	76	18								1	2	1					4

105	Louisa R. Sylvia	92	20								1	1	1		1			4
106	Lucia	43	15									3	1					4
107	Mabel E. Leavitt	12	7				3			3								6
108	Malicia	8	8				1											1
109	Malicia Enos	8	5				1			2			2					5
110	Margaret	79	18							2				1		1		4
111	Margie Turner	40	10				12			1			1		1			15
112	Margaret E. Haskins	70	18								1	2			1			4
113	Marion	9	5				5			5							2	12
114	Marsala	54	6			1												1
115	Mary	93	24											3			4	7
116	Mary A. Gleason	42	18													1		1
117	Mary de Costa	69	16										1					1
118	Mary E. Hardy	77	20								1	3	1					5
119	Mary E. Sennett	11	8							5								5
120	Mary F. Curtis	85	18							1	1		4		1		1	8
121	Mary J. Fallon	48	17								1	2	1					4
122	Mary P. Goulart	80	18										1		1			2
123	Matthew S. Greer	66	17										8					8
124	Maud S	44	5		1													1
125	Mildred J	5	5				1	1		3			2					7
126	Mildred J	15	5								1							1
127	Monarch	83	19									1	1					2
128	Morning Star	85	20												3		12	15
129	Motor	17	8				3			1	1				1			6
130	Muriel	83	22	1						2	1		1		7			12
131	Mystery	78	20	1					1				3		4		1	10
132	Natalie	13	6							2			1		1		1	5
133	Natalie Hammond	67	21				3			3					3			9
134	Nickerson	13	6							2			1	1				4
135	Norma	65	20								1	1		1				3
136	Norma	77	20										2					2
137	Onato	105	23	1	1	2			4	7				1	7			23
138	Oriole	104	22	1											1			2
139	Patriot	58	19												1		2	3
140	Pauline	51	14										1					1
141	Paul Revere	8	5							1	2	1	3	1				8
142	Philip P. Manta	43	19													3		3
143	Polly Anna	77	18												1			1
144	Pontiac	75	19													1		1
145	Premier	97	22	1			2	1	2	3		1	2		1	1		14
146	Priscilla	27	8				3	1		3	4							11
147	Progress	13	6				5			2			2					9
148	Ralph Brown	78	18												1			1
149	Ralph L. Hall	85	19								1	2						3

PORTS DE L'ATLANTIQUE—*Fin.*

Numéros.	Noms des navires.	Tonnage.	Membres d'équipage.	Iles de la Madeleine.	Charlottetown et ports secondaires.	Sydney-nord et ports secondaires.	Sydney et ports secondaires.	Arichat et ports secondaires.	Port-Hawkesbury et ports secondaires.	Canso et ports secondaires.	Halifax et ports secondaires.	Lunenburg et ports secondaires.	Liverpool et ports secondaires.	Lockeport et ports secondaires.	Shelburne et ports secondaires.	Barrington passage et ports secondaires.	Yarmouth et ports secondaires.	Totaux.
150	Ralph Russell	48	17														2	2
151	Reading	92	23												4			4
152	Rebecca	49	16														3	3
153	Regina	111	22				1											1
154	Republic	60	18	1						2			1	1				5
155	Rhodora	81	21	1									4	2	6			13
156	Richard J. Nunan	55	16				8			7					1			16
157	Rita A. Viator	22	9				2			7								9
158	Robert and Richard	89	23	1					1	2			1		4			9
159	Rob Roy	77	18									2			1			3
160	Romance	58	20														3	3
161	Romance	96	23			2				2					1		3	8
162	Russell	77	18												1			2
163	Ruth	56	16										6		3			9
164	Ruth and Margaret	78	23	1						1			2		3			7
165	Sadie M. Nunan	36	9							3	1							4
166	Saladin	89	18									2	1					3
167	Somerville	82	23	1						2				1	6			10
168	Squanto	95	22	2		1			1	1					1		2	8
169	Stiletto	99	23			1	8			5		1		1	3			19
170	Sylvania	99	22			1		1		5				2	6			15
171	Tattler	135	27				1			1					3			5
172	Tecumseh	18	9				3			2								5
173	Tempest	24	3													1		1
174	Thomas S. Gorton	92	24	1					1	1					4			7
175	Titania	77	20													2	1	3
176	T. M. Nicholson	90	23				1	1							2			4
177	Two Brothers	8	5				5			4				1				10

178	Victor	75	19				1					2	1					4
179	Vida M. McGowan	67	19				1											1
180	Vida McKeown	83	19								1	1	1					3
181	Viking	40	16										1					1
182	Volant	52	20								1	2	2					5
183	Waldo L. Stream	81	22	1									1					2
184	W. C. T. U	42	4		1													1
185	W. H. Moody	39	17														3	3
186	Yankee	18	8				3			2			1					6
	Totaux	11,234	2,911	28	11	28	174	11	25	243	41	45	150	29	179	13	70	1,047

PORTS DU PACIFIQUE.

Numéros.	Noms des navires.	Tonnage.	Membres d'équipage.	Nanaimo et ports second.	Prince Rupert et ports second.	Vancouver et ports second.	Totaux.	Numéros.	Noms des navires.	Tonnage.	Membres d'équipage.	Nanaimo et ports second.	Prince Rupert et ports second.	Vancouver et ports second.	Totaux.
1	Acropolis	11	4	....	1	....	1	89	Martha	7	3	....	1	....	1
2	Active	25	8	....	1	....	1	90	Mayflower	4	3	....	9	....	9
3	Advance	12	5	....	5	....	5	91	Mira	3	3	....	1	....	1
4	Agnes B	10	3	....	12	....	12	92	Morengen	17	7	....	4	....	4
5	Ada N	21	8	....	3	....	3	93	Myrtle	15	5	1	3	....	4
6	Alameda	3	3	....	12	....	12	94	Narrona	4	3	....	1	....	1
7	Alaska	44	15	....	8	....	8	95	Natalie	4	2	....	1	....	1
8	Albatross	40	13	2	1	1	4	96	Nellie	4	3	....	19	....	19
9	Alphas	4	4	....	1	....	1	97	New England	70	30	2	....	2	4
10	Alten	43	15	....	7	....	7	98	Niagara	13	4	....	6	....	6
11	America	25	11	1	3	....	4	99	Norman Sunday	17	7	....	1	....	1
12	Annie	11	5	....	2	....	2	100	North Cape I	5	3	....	1	....	1
13	Annie J. Larsen	25	11	....	1	....	1	101	North Cape II	4	3	....	3	....	3
14	Annie J. Larsen	14	5	2	..	....	2	102	North Pole	4	3	....	1	....	1
15	Arctic	29	11	....	5	....	5	103	Olga	5	3	....	1	....	1
16	Argus	4	3	....	1	....	1	104	Olympic	30	11	....	4	....	4
17	Arthur	4	2	....	1	....	1	105	Omaney	34	13	....	4	....	4
18	Astrea	4	2	....	1	....	1	106	Onah	18	5	....	1	....	1
19	Atlantic	25	11	....	6	....	6	107	Orient	48	13	....	4	....	4
20	Augusta	19	4	....	2	....	2	108	Oro	4	2	....	1	....	1
21	Aurora	7	4	....	17	....	17	109	Pacific	26	11	....	4	....	4
22	Avilda	18	8	....	12	....	12	110	Panama	34	13	1	6	....	7
23	Bravo	4	3	....	2	....	2	111	Pauline	14	5	2	1	....	3
24	Bryan	15	5	....	6	....	6	112	Peer Gynt	13	4	....	7	....	7
25	Comet	68	20	....	1	....	1	113	Peggie	4	3	....	1	....	1
26	Commonwealth	60	17	....	3	....	3	114	Petrel	4	2	....	10	....	10
27	Constance	53	15	....	6	....	6	115	Pioneer	48	12	....	4	....	4
28	Constitution	39	12	....	7	....	7	116	Polaris	45	15	....	7	....	7
29	Cora	4	3	....	5	....	5	117	Presho	14	5	....	3	....	3
30	Corona	19	11	....	14	....	14	118	President No. II	22	8	....	1	....	1
31	Crescent	14	5	....	2	....	2	119	Progress	115	20	....	2	....	2
32	Daisy	18	8	1	2	....	3	120	Puritan	53	17	....	3	....	3
33	Devora	4	3	....	1	....	1	121	Quadra	29	4	2	....	....	2
34	Dick	10	5	....	4	....	4	122	Rainier	4	2	....	2	....	2
35	Dip	4	2	....	5	....	5	123	Raven	4	2	....	1	....	1
36	Director	12	5	....	17	....	17	124	Republic	51	15	....	7	1	8
37	Dixie	3	3	....	5	....	5	125	Roald	12	3	....	5	....	5
38	Dolphin	7	4	....	11	....	11	126	Roald Amundsen	16	5	....	7	....	7
39	Dora H.	15	6	....	4	....	4	127	Rolf	6	3	....	7	....	7

40	Dynamite Kid IV	5	2		3		3
41	Eagle	19	8		6		6
42	Eidsvold	15	5	2	7		9
43	Elizabeth	4	4		6		6
44	Elphin	4	2		3		3
45	Elsie	14	6		4		4
46	Emily R	6	2		2		2
47	E. Nielson	15	4		2		2
48	Eureka	5	2		1		1
49	Evolution	17	5		2		2
50	Exhibit	13	5		8		8
51	Fairbanks	23	8		1		1
52	Flamingo	19	5		7		7
53	Fram	5	3		4		4
54	Gjoa	3	3		2		2
55	Glacier	12	4		9		9
56	Grayling	16	6		8		8
57	G. Theckla	15	4		2		2
58	Halcyon	12	4		1		1
59	Harder	8	4		1		1
60	Helgeland	56	15		8		8
61	Hellenic	29	5	2			2
62	Hi Gill	5	4		5		5
63	Holdal	4	3		6		6
64	H. & R	5	3		1		1
65	It	4	2		1		1
66	J. A. G	8	2		1		1
67	Jennie	14	3		6		6
68	Jim Ham	3	3		3		3
69	J. P. Todd II	12	5		6		6
70	Jupiter	10	3		3		3
71	Kennebec	4	3		1		1
72	Knickerbocker	101	19			2	2
73	Kodiak	38	11	3	5	2	10
74	Kong Sverre	15	5		2		2
75	Lapaloma	14	10		1		1
76	Liberty	44	13		11		11
77	Lief E	18	8	3	5		8
78	Lillian S	7	3		12		12
79	Lincoln	4	3		13		13
80	Lister	14	5		3		3
81	Loyal	18	5		1		1
82	L. & S	4	3		1		1
83	Mabel A	22	5	1	4		5
84	Madeline	21	6	1			1
85	Magnolia	25	7		12		12
86	Malolo	9	11	4	3		7
87	Manhattan	134	35		2	9	11
88	Mars	9	4		1		1
128	Rolfe	10	5	2		1	3
129	Rikka R	10	3		2		2
130	Rosario	16	5		2		2
131	San José	14	13	1	1		2
132	Scandia	79	17		1		1
133	Sea Gull	13	4		4		4
134	Sealight	17	5		1		1
135	Seattle	55	15		5		5
136	Selma	4	3		12		12
137	Senator	11	11		4		4
138	Seymour	44	13		12		12
139	Siloam	16	5	1	3		4
140	Silvani	16	5			1	1
141	Sitka	50	15	1	7		8
142	Shamrock	21	11		7		7
143	Spencer	17	5		5		5
144	Star	12	4		7		7
145	Stranger	6	4		9		9
146	Sumner	34	15		3		3
147	Sunrise	4	2		1		1
148	Superior	16	5		6		6
149	Swiftsure	22	8		1		1
150	Tahoma	18	7		1		1
151	Teddy J	13	4		2		2
152	Thelma	15	8		13		13
153	Tom and Al	57	15		8		8
154	Tordenskjold	39	13		2		2
155	Trio	19	6		15		15
156	Tyee	89	20		1		1
157	Undine	6	2		1		1
158	Uranus	15	5	1	2		3
159	Valhalla	3	3		1		1
160	Vansee	43	14		7		7
161	Venus	25	8		13		13
162	Vesta	13	5		8		8
163	Viking	3	3		6		6
164	Virginia	4	3		1		1
165	Volunteer	21	7		9		9
166	Washington	24	11		3		3
167	Westfjord	17	4		2		2
168	Wilson	19	6		4		4
169	Wireless	17	8		5		5
170	Yakutat	41	13		4		4
171	Yukon	2	2		3		3
	Totaux	3,442	1,187	36	741	19	796

Nomenclature des navires de pêche américains auxquels on a délivré, durant l'exercice clos le 31 mars 1917, des licences de *Modus vivendi.*

Noms des navires.	Ports d'armement.	Tonnage.	Ports de délivrance de la licence.
Tatler	Gloucester	135	Shelburne.
Arkona	"	97	Liverpool.
Onato	Boston	105	Sandy-Point.
Bay State	Portland	109	"
Mary F. Curtis	Gloucester	85	Shelburne.
T. M. Nicholson	Bucksport	90	"
Thos. S. Gorton	Gloucester	92	Canso.
Atalanta	"	74	Liverpool.
Ruth and Margaret	Boston	78	Canso.
Premier	Gloucester	97	Arichat.
Catherine	"	103	Canso.
Muriel	Boston	83	"
A. Pratt Andrew	Gloucester	92	"
Sylvania	"	99	Sandy-Point.
Imperator	"	99	"
Elsie	"	98	Canso.
Governor Foss	"	88	"
Rhodora	"	81	Liverpool.
Flora L. Oliver	"	71	Port-Hawkesbury.
Catherine Burke	"	92	Louisbourg.
Conqueror	"	95	Sandy-Point.
Esperanto	"	91	Canso.
Mystery	"	78	House-Harbour.
Cavalier	"	96	Amherst, M.I.
Oriole	"	104	House-Harbour.
Gladiator	Bucksport	75	"
Republic	Gloucester	60	Canso.
Elk	Boston	83	Amherst, M.I.
J. O'Hara, jr	Gloucester	83	Sandy-Point.
Jos. P. Mesquita	"	78	Shelburne.
Reading	Boston	92	Yarmouth.
Ruth	"	56	Sandy-Point.
Hazel R. Hines	Gloucester	79	Pubnico.
Louisa R. Sylvia	"	92	Liverpool.
Viking	Boston	40	"
Athlete	Gloucester	96	Shelburne.
Jas. W. Parker	"	96	Tusket.
Romance	"	96	Wedgeport.
Smuggler	"	91	"

Les recettes provenant des licences Modus Vivendi du cours de l'année se sont chiffrées par $5,680.50.

APPENDICE N° 18.

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DU POISSON

IMPORTATIONS.

TABLEAU donnant, pour l'exercice 1916-17, les quantités des principaux poissons marchands et de leurs produits importés au Canada pour y être consommés.

(Extrait du rapport du ministère des Douanes.)

—		Importé pour consommation domestique.
Morue, aiglefin, merluche et merlan (frais)	Livres.	1,048,033
" " (séchés)	"	7,426,077
" " (fumés)	"	466
" " (marinés)	"	11,900
Flétan (frais)	"	588,940
Hareng (frais)	"	97,270
" (mariné)	"	10,230,436
" (fumé)	"	411,721
Maquereau (frais)	"	10,106
" (mariné)	"	6,061
Saumon (frais)	"	265,774
" (fumé)	"	22,718
" (mariné)	"	604,724
Poisson pour boitte (salé)	"	4,717
Homard (en boîtes)	"	55,383
Huîtres (fraîches, dans l'écaille)	Barils.	3,464
" (écaillées, en masse)	Gallons.	196,773
" (en boîtes, d'une chopine et moins)	Boîtes.	390,871
" (" d'une pinte et moins)	"	1,970
" (" de plus d'une pinte)	Pintes.	1,046
" (en conserve)	Livres.	15,770
Huile de poisson (morue)	Gallons.	147,133
" " (foie de morue)	"	8,986
Huile de phoque	"	46,532
Huile de baleine et blanc de baleine	"	21,207
Huiles diverses	"	105,549

La valeur du poisson et des produits du poisson importés durant l'année 1916-17, s'est élevée à:—

Imposables	$1,347,511
Exempts de droits	1,128,768
	$ 2,476,279

EXPORTATIONS.

TABLEAU donnant les quantités des principaux poissons marchands et de leurs produits (de production canadienne) exportés du Canada au cours de l'année 1916-17.

—Extrait des statistiques du ministère des Douanes.

Destination.	Morue, y compris l'aiglefin, la merluche et le merlan.				Hareng.				Maquereau.		Homard.	
	Frais.	Séchés.	Verts-salés.	Marinés.	Frais.	Mariné.	Fumé.	En boîtes.	Frais.	Mariné.	Frais.	En boîtes.
	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	brls.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	livs.
Royaume-Uni	15,433	5,145				4	136	722	250			5,022,479
Etats-Unis	50,635	285,889	107,108	35,806	276,260	67,484	50,613	1,118	21,696	28,265	61,468	2,720,566
Indes occidentales anglaises		108,955		264		34,500	3,334	887		1,694		3,684
Bermudes	3	4,354			50	80	208	131		81		
Guyane anglaise	2	28,001				2,152	843			1,075		2,160
Honduras anglais												
Malte												
Terre-Neuve			8,364			9	1					
Açores		240										
Brézil		81,197										
Costa-Rica		1,878				187	5			39		
Cuba		121,232				610	879			8		
Bolivie												
Indes danoises occidentales		705				343				21		
Guyane hollandaise		7,557				800	99					288
Siam												
Indes occidentales françaises		6,806										
Guatemala		70										
Hawaï												
Haïti												
Italie		46,488										
Miquelon et St-Pierre						4	22	8				144
Nicaragua		5										
Panama		8,066				173	75			608		
Porto-Rico		85,995				3,056	65			7		
Pérou												
Portugal		1,258										
St-Domingue												
Espagne												
Etats-Unis de la Colombie		2										
Venezuela												

Australie		9			500	28	1	14,575				4,320
Hong-Kong						27,853	2					
Chine						16,845						
Fiji							4	412				
Iles anglaises de la Sonde								143				
Norvège												
Alaska	3	1			3,040	1	12					
Japon						85,529						
Suède												30,336
Chili												
France		15										1,531,031
Nouvelle-Zélande								4,991				70
P. angl. de l'Océanie aut. que les pr.								504				
Belgique							14					
Danemark												
Hollande												
Mexique												
Russie d'Europe												
Afrique-Sud anglaise												
Inde anglaise												
Indes orientales hollandaises								35				
Equateur												
Océanie française												
Philippines												
Indes occidentales hollandaises		3				3	1			1		
Uruguay												
Corée												
Argentine												
Guyane française		25										
Honduras		25										
Totaux	66,076	793,921	115,472	36,070	279,850	239,661	56,314	23,526	21,946	31,799	61,468	9,315,078

EXPORTATIONS—*Fin.*

TABLEAU donnant les quantités des principaux poissons marchands ou de leurs produits (de production canadienne) exportés du Canada au cours de l'année 1916-17.

—Extraits du rapport des Douanes.

Destination.	Saumon.					Flétan.	Eperlan.	Huîtres.	Poisson pour boîtte et maîtres.	Huile.		
	Frais.	En boîtes.	Fumé.	Mariné.	Saumon-chien.	Frais.	Frais.	Fraîches.		Morue.	Phoque.	Baleine.
	qtx.	qtx.	qtx.	brls.	qtx.	qtx.	qtx.	brls.	brls.	galls.	galls.	galls.
Royaume-Uni	7,813	347,728				8,775		12		5,810		6,000
Etats-Unis	42,121	5,677	14	5,273	184,116	36,076	60,153	268	9,686	314,569	17,247	278,846
Indes occidentales anglaises		1,161		368						1,144		
Bermudes	23	109		6				3				
Guyane anglaise	2			112								
Honduras anglais												
Malte												
Terre-Neuve				11				8	1	4,920		
Açores												
Brézil												
Costa-Rica				4								
Cuba												
Bolivie		96										
Indes danoises orientales				10								
Guyane hollandaise				571								
Siam		1,248										
Indes occidentales françaises												
Guatemala												
Hawaïï	10											
Haïti												
Italie		1										
Miquelon et St-Pierre		13		50			1	11	85			
Nicaragua												
Panama		47		132								
Porto-Rico												
Perou		216										
Portugal												
St-Domingue												
Espagne												
Etats-Unis de la Colombie												
Vénézuéla												

Australie	51	33,651	3									
Hong-Kong	3											
Chine		14										
Fiji	34	8,604	3			15						
Iles anglaises de la Sonde		10,600										
Norvège												
Alaska	6			2		9		1				
Japon				710	3,097							
Suède												
Chili		144										
France		55,211										
Nouvelle-Zélande	2	13,392										
Poss. angl. de l'Océanie aut. q. préc.		1,053										
Belgique												
Danemark												
Hollande												
Mexique												
Russie d'Europe												
Afrique-Sud anglaise												
Inde anglaise		1,013										
Indes orientales hollandaises		3,193										
Equateur												
Océanie française		144										
Philippines												
Indes occidentales hollandaises				1								
Uruguay												
Corée												
Argentine												
Guyane française				4								
Honduras												
Totaux	50,065	483,315	20	7,254	187,213	44,875	60,154	303	9,772	326,443	17,247	284,846

La valeur du poisson et de ses produits (de production canadienne) exportés du Canada au cours de l'année 1916–17, s'est élevée à $24,889,253.

APPENDICE N° 19.

PRIMES DE PÊCHE

Les déboursés faits pour ce service sont autorisés par les Statuts refondus de 1906, chapitre 46, intitulé: "Loi à l'effet d'encourager le développement des pêches maritimes et la construction des navires de pêche", et qui pourvoit à la distribution d'une somme annuelle de $160,000, suivant des règlements susceptibles d'être édictés de temps en temps par le Gouverneur général en conseil.

RÈGLEMENTS.

Les règlements suivants, établis en vertu de décrets du conseil des ministres, donnés ci-après, régissent le paiement des primes de pêche:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT À OTTAWA,

Jeudi, le 30 septembre 1915.

SON ALTESSE ROYALE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Son Altesse Royale le Gouverneur en Conseil de l'avis du Conseil Privé du Roi pour le Canada, en vertu des dispositions de l'article 7, du chapitre 46 des Statuts Revisés du Canada, "Loi à l'effet d'encourager le développement des pêches maritimes et la construction des navires de pêche" juge à propos d'ordonner que les règlements concernant le paiement des primes de pêche tels qu'amendés par l'arrêté ministériel du 22 février 1911, soient par les présentes annulés et qu'on y substitue les règlements suivants:—

1. Les pêcheurs canadiens résidant en Canada qui ont été employés à faire la grande pêche pour d'autres poissons que les crustacés, le saumon et l'alose, ou le poisson qui se prend dans ou à l'embouchure des rivières, pendant au moins trois mois, et qui n'ont pas pris moins de 2,500 livres de poisson de mer, auront droit à une prime. Cependant nulle prime ne sera payés aux pêcheurs montant des bateaux de moins de 13 pieds de quille; et le nombre des réclamants par bateau est limité à trois hommes, y compris le propriétaire, pour les bateaux au-dessous de 20 pieds.

2. Il ne sera payé aucune prime sur le poisson pris au moyen de parcs, de filets à enclos et nasses, ni sur le poisson pris avec des rets à mailler employés par des personnes qui suivent d'autres occupations que celle de la pêche, et qui ne consacrent qu'une heure ou deux par jour à pêcher, avec ces rets et ne sont pas des pêcheurs constamment engagés à pêcheur.

3. Aucun pêcheur ne pourra réclamer, par saison, plus d'une prime de pêche, soit qu'il ait pêché: sur deux navires, sur un navire et une barque, ou sur deux barques.

4. Les propriétaires de bateaux de pas moins de 13 pieds de quille, mus à la rame, à la voile ou autrement, qui ont été employés pendant au moins trois mois à la grande pêche pour capturer d'autres poissons que les crustacés, le saumon ou l'alose, ou le

poisson qui se prend dans ou à l'embouchure des rivières. auront droit à une prime pour chacun des dits bateaux.

5. Les navires canadiens de dix tonneaux et plus (jusqu'à 80 tonneaux) inscrits, possédés et armés au Canada et actionnés en propre par des rames, des voiles ou tout autre mode de propulsion, employés exclusivement au moins trois mois à la grande pêche pour d'autres poissons que les crustacés, le saumon ou l'alose, ou le poisson qui se prend dans ou à l'embouchure des rivières, auront chacun droit à une prime qui devra être calculée sur le tonnage officiel, et qui sera payable au propriétaire ou aux propriétaires; toutefois les chalutiers à vapeur pourvus de chaluts à vergue, de chaluts à bouts dehors et autres de ce genre n'auront pas droit à la prime.

6. Les propriétaires ou capitaines de bateaux qui ont l'intention de faire la pêche et de réclamer la prime devront, avant de partir pour un voyage de pêche, se procurer une licence du percepteur des douanes ou du garde-pêche le plus voisin, la dite licence devant être attachée à la réclamation lorsque cette dernière sera envoyée pour être payée.

7. Un navire sera censé avoir commencé la pêche le jour où il quitte le port après s'être muni d'une licence, et la période de pêche sera censée finir le jour où le navire rentrera de son dernier voyage, avant le premier décembre. Les trois mois de pêche nécessaires pour gagner la prime ne comprendront pas le temps que ce navire passera dans le port; on ne lui accordera que trois jours pour la vente, le transbordement ou le déchargement de sa cargaison de poisson et pour son ravitaillement.

8. Les dates et les endroits de pêche devront être précisés dans la réclamation, ainsi que la quantité et les espèces de poissons de mer que l'on aura pêchés.

9. On devra donner l'âge de chaque pêcheur. Les garçons au-dessous de 14 ans ne seront pas comptés comme réclamants.

10. Les réclamations devront être assermentées comme étant vraies et exactes en tous points.

11. Les réclamations devront être produites le ou avant le 30 novembre de chaque année.

12. Les officiers autorisés à recevoir les réclamations devront fournir les formules nécessaires, gratis, et après les avoir certifiées devront les transmettre au ministère du Service naval.

13. Nulle réclamation dans laquelle le réclamant ou les réclamants auront fait une erreur ne pourra être modifiée après avoir été signée et assermentée comme étant correcte.

14. Quiconque sera reconnu avoir fait des rapports totalement ou partiellement faux sera exclus de la participation dans la prime, et poursuivi avec toute la sévérité de la loi.

15. Le montant de la prime à être payée aux pêcheurs et aux propriétaires de bateaux (barques) et navires sera fixé de temps à autre par le Gouverneur en conseil.

RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil privé.

La prime pour l'année 1916 a été distribuée sur la base autorisée par le décret suivant du conseil, approuvé par le Gouverneur général le 26 janvier 1917.

Son Excellence le Gouverneur général en conseil juge à propos d'ordonner et par les présentes ordonne que la somme de cent soixante mille dollars, payable en vertu des dispositions du chapitre 46 des Statuts revisés de 1906, intitulé: "Loi pour encourager le développement des pêches maritimes et la construction de navires de pêche", sera pour l'année 1915-1916 distribuée d'après les principes suivants.—

Navires: Les propriétaires de navires ayant droit à la prime recevront un dollar ($1) par tonneau de registre, pourvu, toutefois, que la somme versée à l'armateur

d'un navire quelconque ne dépasse pas quatre-vingts ($80) dollars, et tous les pêcheurs embarqués sur des navires ayant droit à la prime recevront la somme de six dollars quarante-cinq sous ($6.45) chacun.

Barques: Les pêcheurs occupés à la pêche en barque, qui se seront aussi conformés aux règlements, leur conférant le droit de toucher la prime, recevront la somme de quatre dollars et dix sous ($4.10) chacun, et les propriétaires desdites barques recevront un dollar ($1) par embarcation.

RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil privé.

Au cours de l'année 1916 le département a reçu 13,604 réclamations de primes de pêche, soit une diminution de 1,273 par rapport à 1915; cependant que le nombre des primes payées s'est élevé à 13,593, en diminution de 1,264 sur l'année précédente.

Le nombre total des réclamations pour 1916 en renferme 263 produites en retard, c'est-à-dire après la répartition des sommes affectées à cette fin. Ces montants sont imputables aux crédits de 1917-18.

Le montant des primes versées aux navires et à leurs équipages s'est élevé à $56,291.85 et aux barques et aux pêcheurs en barque à $103,707.95, soit une somme globale de $139,999.80 pour l'année. On a payé des primes à 849 navires d'un tonnage global de 21,120 hommes, ce qui exprime une diminution de 92 navires et de 2,518 tonneaux par rapport à 1915. Le nombre des pêcheurs en navires auxquels on a accordé des primes s'est élevé à 5,473 soit une diminution de 634. Ont aussi bénéficié de primes 12,744 barques et 22,682 pêcheurs, soit une diminution de 1,175 barques et 1,972 hommes par rapport à l'année précédente.

ETAT détaillé des réclamations pour primes de pêche reçues et payées au cours de l'année 1916.

Provinces.	Comtés.	Nombre de réclamations.		
		Reçues.	Rejetées.	Payées.
Nouvelle-Ecosse	Annapolis	175	.....	175
	Antigonish	166	.....	166
	Cap-Breton	473	2	471
	Cumberland	1	.....	1
	Digby	399	.....	399
	Guysborough	829	1	828
	Halifax	1,291	2	1,289
	Inverness	427	1	426
	Kings	57	.....	57
	Lunenburg	832	1	831
	Pictou	76	.....	76
	Queens	206	.....	206
	Richmond	503	.....	503
	Shelburne	674	.....	674
	Victoria	305	.....	305
	Yarmouth	167	.....	167
	Totaux	6,581	7	6,574
Nouveau-Brunswick	Charlotte	450	.....	450
	Gloucester	455	2	453
	Kent	29	.....	29
	Northumberland	6	.....	6
	Ristigouche	1	.....	1
	St-Jean	57	.....	57
	Totaux	998	2	996
Ile du Prince-Edouard	Kings	422	.....	422
	Prince	478	1	477
	Queens	113	.....	113
	Totaux	1,013	1	1,012
Québec	Bonaventure	987	.....	987
	Gaspé	3,147	1	3,146
	Rimouski	65	.....	65
	Saguenay	813	.....	813
	Totaux	5,012	1	5,011
	Total général	13,604	11	13,593

ETAT détaillé des primes de pêche payées aux navires et barques au cours de l'année 1916.

Provinces.	Comtés.	Nombre de navires.	Tonnage.	Tonnage moyen.	Nombre de pêcheurs.	Montants payés.	Nombre de barques.	Nombre de pêcheurs.	Montants payés.	Montants payés aux navires et barques, 1916.
						$ c.			$ c.	$ c.
Nouvelle-Ecosse	Annapolis	4	158	39·50	36	390 20	171	268	1,269 80	1,660 00
	Antigonish	1	14	14·00	3	33 35	165	233	1,120 30	1,153 65
	Cap-Breton	16	234	14·63	58	608 10	455	802	3,743 20	4,351 30
	Cumberland	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	5 10	5 10
	Digby	12	544	45·33	134	1,408 30	387	661	3,097 10	4,505 40
	Guysborough	54	832	15·40	214	2,212 30	774	1,232	5,825 20	8,037 50
	Halifax	88	1,634	18·56	443	4,484 35	1,200	1,630	7,883 00	12,367 35
	Inverness	32	448	14·00	146	1,389 70	394	802	3,682 20	5,071 90
	Kings	1	11	11·00	2	23 90	56	84	400 40	424 30
	Lunenburg	171	9,052	52·94	2,233	23,454 85	660	819	4,018 90	27,473 75
	Pictou	.....	.....	.....	.....	.....	76	103	498 30	498 30
	Queens	15	171	11·40	45	461 25	191	311	1,466 10	1,927 35
	Richmond	38	944	24·85	220	2,363 00	465	763	3,593 30	5,956 30
	Shelburne	50	1,061	21·22	286	2,905 70	624	1,147	5,326 70	8,232 40
	Victoria	12	162	13·50	53	503 85	293	424	2,031 40	2,535 25
	Yarmouth	28	1,098	39·21	265	2,807 25	139	260	1,205 00	4,012 25
	Totaux	522	16,363	31·34	4,138	43,046 10	6,051	9,540	45,166	88,212 10
Nouveau-Brunswick	Charlotte	19	290	15·26	66	715 70	431	675	3,199 50	3,915 20
	Gloucester	262	3,705	14·14	1,075	10,632 85	191	443	2,011 40	12,644 25
	Kent	9	94	10·33	17	203 65	20	31	147 10	350 75
	Northumberland	2	34	17·00	6	72 70	4	8	36 80	109 50
	Ristigouche	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	5 10	5 10
	St-Jean	6	104	17·33	19	226 55	51	58	288 80	515 35
	Totaux	298	4,227	14·18	1,183	11,851 45	698	1,216	5,688 70	17,540 15
Ile du Prince-Edouard	Kings	7	164	23·42	28	344 60	415	615	2,936 50	3,281 10
	Prince	7	99	14·14	27	273 15	470	1,144	5,160 60	5,433 75
	Queens	4	48	12·00	12	125 40	109	247	1,121 70	1,247 10
	Totaux	18	311	17·27	67	743 15	994	2,006	9,218 80	9,961 95

Québec	Bonaventure	1	15	15·00	5	47 25	986	1,771	8,247 10	8,294 35
	Gaspé	9	189	21·00	55	543 75	3,031	6,340	29,021 65	29,565 40
	Rimouski	.....	.....	.....	.....	.....	65	92	442 20	442 20
	Saguenay	1	15	15·00	7	60 15	655	1,285	5,923 50	5,983 65
	Totaux	11	219	19·90	67	651 15	4,737	9,488	43,634 45	44,285 60
	Total général	849	21,120	24·87	5,455	56,291 85	12,480	22,250	103,707 95	159,999 80

STATISTIQUE GÉNÉRALE.

La prime aux pêcheurs a été payée pour la première fois en 1882.

Le paiement de cette prime s'est effectuée chaque année d'après les principes suivants:

1882.—Navires, $2 par tonneau, moitié à l'armateur et moitié à l'équipage. Barques, $5 par homme, un cinquième à l'armateur et quatre cinquièmes à l'équipage.

1883.—Navires, $2 par tonneau; barques, $2.50 par pêcheur, partagés ainsi qu'en 1882.

1884.—Navires, $2 par tonneau, comme en 1882 et 1883.

Barques de 14 à 18 pieds de quille	$1 00
" 18 à 25 pieds de quille	1 50
" 25 pieds de quillet et plus	2 00
Pêcheurs en barques	3 00

1885, 1886 et 1887.—Navires, $2 par tonneau, comme les années précédentes. Barques, même chose qu'en 1884, avec admission des bateaux mesurant 13 pieds de quille; pêcheurs en barque, $3.

1888.—Navires, $1.50 par tonneau. Barques, même chose qu'en 1885, 1886 et 1887.

1889, 1890 et 1891.—Navires, $1.50 par tonneau, comme en 1888. Barques, $1 chacun; pêcheurs en barque, $3.

1892.—Navires, $3 par tonneau, comme auparavant. Barques, $1 chacun. Pêcheurs en barque, $3.

1893.—Navires, $2.90 par tonneau; même partage qu'auparavant. Barques, $1 chacun. Pêcheurs en barque, $3.

1894.—Navires, $2.70 par tonneau, même distribution que les années précédentes. Barques, $1 chacun. Pêcheurs en barques, $3.

1895.—Navires, $2.60 par tonneau, même distribution que les années précédentes. Barques, $1 chacun. Pêcheurs en barques, $3.

1896.—Navires, $1 par tonneau payé à l'armateur, et aux pêcheurs en navires, $5 chacun, l'article 5 des règlements ayant été modifié en conséquence. Barques, $1 chacune, et pêcheurs en barques, $3.50 par pêcheur.

	Navires.	Pêcheurs.	Barques.	Pêcheurs.
1897	$1 00 par tonneau.	$6 00 chacun.	$1 00 chacune.	$3 50 chacun.
1898	1 00 "	6 50 "	1 00 "	3 50 "
1899	1 00 "	7 00 "	1 00 "	3 50 "
1900	1 00 "	6 50 "	1 00 "	3 50 "
1901	1 00 "	7 00 "	1 00 "	3 50 "
1902	1 00 "	7 25 "	1 00 "	3 80 "
1903	1 00 "	7 30 "	1 00 "	3 90 "
1904	1 00 "	7 15 "	1 00 "	3 75 "
1905	1 00 "	7 10 "	1 00 "	3 65 "
1906	1 00 "	7 10 "	1 00 "	3 75 "
1907	1 00 "	7 40 "	1 00 "	4 00 "
1908	1 00 "	7 25 "	1 00 "	3 90 "
1909	1 00 "	7 50 "	1 00 "	4 25 "
1910	1 00 "	7 60 "	1 00 "	4 30 "
1911	1 00 "	7 15 "	1 00 "	4 10 "
1912	1 09 "	6 90 "	1 00 "	3 95 "
1913	1 00 "	6 70 "	1 00 "	3 95 "
1914	1 00 "	6 40 "	1 00 "	3 65 "
1915	1 00 "	5 90 "	1 00 "	3 45 "
1916	1 00 "	6 45 "	1 00 "	4 10 "

Le nombre de navires qui ont reçu des primes depuis 1882 est de 29,717 représentant 935,674 tonneaux. Le nombre total des pêcheurs en navires qui ont touché des primes s'élève à 213,008, soit une moyenne d'environ 7·1486 par navire.

Le nombre total des barques qui ont reçu des primes depuis 1882 s'élève à 462,892 et le nombre des pêcheurs en barques, à 826,439, soit une moyenne approximative de 1·7421 par barque.

La plus forte prime payée par tête à des pêcheurs en navires a été de $21.75, en 1893, et la plus faible de 83 cents, cependant que la plus forte prime payée à des pêcheurs en barques a été de $4.30 et la plus faible de $2.

TABLEAU comparatif donnant pour chaque année (1) le nombre total des réclamations pour primes de pêche reçues et payées depuis 1882 jusqu'à 1915 inclusivement.

Années	Nouvelle-Ecosse.		Nouveau-Brunswick.		Ile du Princ - Edouard.		Québec.		Totaux.	
	Reçues.	Payées.	Reçues.	Payées.	Reçues.	Payées.	Reçues.	Payées.	Reçues.	Payées.
1882...	6,730	6,613	1,257	1,142	1,169	1,100	3,162	3,117	12,318	11,972
1883...	7,171	7,076	1,693	1,579	1,138	1,106	3,602	3,325	13,604	13,086
1884...	7,007	6,930	1,252	1,224	923	885	3,470	3,429	12,652	12,468
1885...	7,646	7,599	1,609	1,588	1,117	1,025	3,943	3,912	14,315	14,124
1886...	7,639	*7,702	1,767	1,763	1,131	1,080	4,275	*4,355	14,812	14,900
1887...	8,262	8,227	1,975	1,958	1,201	1,126	4,138	4,105	15,576	15,416
1888...	8,481	8,429	2,065	2,026	1,153	834	4,328	4,310	16,027	15,599
1889...	8,816	8,523	2,428	2,392	1,211	*1,511	4,664	4,652	17,119	17,078
1890...	9,337	*9,429	2,522	2,469	1,352	1,257	4,860	4,804	18,071	17,959
1891...	10,242	10,063	2,831	2,084	1,482	1,446	5,108	4,913	19,663	18,506
1892...	8,272	8,186	1,067	1,001	1,065	1,051	4,425	4,204	14,829	14,442
1893...	7,926	7,844	967	881	1,027	1,012	4,059	3,898	13,979	13,635
1894...	8,640	8,600	925	911	983	963	3,948	3,876	14,496	14,350
1895...	8,835	8,825	979	975	1,009	*1,025	3,904	*3,955	14,727	14,780
1896...	8,597	8,562	1,137	1,064	1,111	*1,120	4,366	4,229	15,211	14,975
1897...	8,450	8,418	1,042	991	1,175	1,171	4,180	4,149	14,847	14,729
1898...	8,446	8,347	934	917	1,143	*1,145	4,156	4,092	14,679	14,501
1899...	7,894	7,754	849	825	1,016	947	4,134	4,102	13,893	13,628
1900...	7,484	7,452	904	904	1,119	*1,169	4,264	4,251	13,771	13,776
1901...	7,346	7,344	829	826	941	937	4,277	4,267	13,393	13,374
1902...	6,710	6,671	802	794	913	912	4,371	4,346	12,796	12,723
1903...	6,297	6,284	832	830	978	974	4,110	4,090	12,217	12,178
1904...	6,750	6,732	879	866	1,027	994	4,095	4,079	12,751	12,671
1905...	7,034	7,018	881	873	921	921	4,350	4,329	13,186	13,141
1906...	7,434	7,415	930	923	918	916	4,251	4,249	13,533	13,503
1907...	7,124	7,087	904	895	1,000	984	4,239	4,227	13,267	13,193
1908...	7,690	7,648	1,002	988	1,030	993	4,250	4,212	13,972	13,841
1909...	7,276	7,250	834	830	877	872	4,024	4,004	13,011	12,956
1910...	6,670	6,659	915	903	900	898	4,159	4,150	12,644	12,610
1911...	6,735	6,722	923	905	1,001	877	4,220	4,141	12,879	12,645
1912...	6,717	6,709	904	890	1,052	*1,142	4,299	4,223	12,972	12,964
1913...	6,962	6,942	960	957	1,169	*1,195	4,321	*4,439	13,412	13,533
1914...	7,360	7,349	1,083	1,081	1,225	1,216	4,613	4,570	14,281	14,216
1915...	7,849	7,431	1,116	1,111	1,146	1,145	5,176	5,170	14,877	14,857
1916...	6,581	6,573	998	996	1,013	1,012	5,012	5,011	13,604	13,593
Totaux	268,000	266,413	42,995	41,362	37,636	38,961	148,753	147,185	497,384	491,922

*Y compris un certain nombre de réclamations de l'année précédente demeurées pendantes.

(2) Le nombre des navires et leur tonnage et le nombre des pêcheurs qui ont reçu des primes de pêche.

Année	Nouvelle-Ecosse.			Nouveau-Brunswick.			Ile du Prince-Edouard.			Québec.			Totaux.		
	Nombre de navires.	Tonnage.	Nombre de pêcheurs.	Nombre de navires.	Tonnage.	Nombre de pêcheurs.	Nombre de navires.	Tonnage.	Nombre de pêcheurs.	Nombre de navires.	Tonnage.	Nombre de pêcheurs.	Nombre de navires.	Tonnage.	Nombre de pêcheurs.
1882..	588	22,841	5,343	120	2,171	531	15	389	74	63	2,210	538	786	27,611	6,486
1883..	700	29,788	6,238	126	2,102	496	16	450	66	62	2,236	443	904	34,576	7,243
1884..	700	29,828	6,327	139	2,289	560	16	582	92	56	1,965	382	911	34,664	7,361
1885..	629	27,709	5,897	128	2,120	496	19	597	113	55	1,791	317	831	32,217	6,823
1886..	562	25,375	5,022	145	2,628	520	32	1,071	215	52	1,730	320	791	30,804	6,077
1887..	566	24,520	4,900	154	2,889	563	38	1,677	338	54	1,883	334	812	30,969	6,135
1888..	589	26,008	5,450	150	2,545	544	37	1,245	249	51	1,842	388	827	31,640	6,631
1889..	597	27,123	5,684	153	2,590	565	35	1,274	239	48	1,729	330	833	32,716	6,818
1890..	540	23,955	4,935	133	2,129	447	32	1,002	203	34	1,182	220	739	28,268	5,805
1891..	527	22,780	4,618	124	2,051	411	27	778	155	27	924	168	705	26,533	5,352
1892..	507	22,279	4,611	108	1,683	343	30	983	139	23	803	159	668	25,748	5,252
1893..	536	23,195	4,780	210	2,922	634	27	910	151	32	952	179	805	27,979	5,744
1894..	602	24,735	5,077	238	3,189	721	21	594	114	38	1,066	178	899	29,584	6,090
1895..	603	25,018	5,184	238	3,107	764	27	769	129	39	1,262	173	907	30,156	6,250
1896..	553	23,415	4,607	250	3,337	800	23	656	114	36	1,143	144	862	28,551	5,665
1897..	507	21,323	4,829	239	3,079	816	20	490	109	24	833	116	790	25,725	5,870
1898..	505	20,868	4,840	239	3,155	859	24	561	125	16	524	77	784	25,108	5,901
1899..	519	22,538	5,323	238	3,131	885	15	373	76	17	497	78	789	26,539	6,362
1900..	525	22,474	5,352	234	2,969	890	29	737	153	14	459	76	802	26,639	6,471
1901..	508	21,469	5,158	242	3,229	872	23	541	115	13	366	69	786	25,605	6,214
1902..	505	21,248	5,126	249	3,293	972	28	630	135	13	350	51	795	25,521	6,284
1903..	546	21,992	5,173	259	3,454	971	36	765	169	10	290	48	851	26,501	6,361
1904..	552	21,285	5,040	257	3,429	981	30	594	126	15	382	73	854	25,690	6,220
1905..	620	21,240	5,238	264	3,600	1,035	28	587	125	10	259	56	922	25,686	6,454
1906..	644	20,008	4,891	273	3,753	1,066	32	732	147	8	139	33	957	24,632	6,137
1907..	612	17,041	4,178	265	3,720	1,010	41	916	178	9	154	34	927	21,831	5,400
1908..	616	17,804	4,364	269	3,672	1,034	34	643	140	6	87	25	925	22,206	5,563
1909..	591	16,180	3,919	247	3,344	935	30	572	113	6	99	26	874	20,195	4,993
1910..	588	17,567	4,294	249	3,321	976	31	612	117	8	178	37	876	21,678	5,424
1911..	664	19,555	4,931	266	3,528	1,025	27	540	115	8	177	41	965	23,300	1,107
1912..	668	20,649	4,983	255	3,336	987	33	648	131	9	267	46	965	24,900	6,112
1913..	594	18,288	4,484	235	3,970	1,074	25	466	91	6	109	30	910	22,833	6,147
1914..	614	19,008	4,789	309	4,241	1,198	20	349	78	12	213	57	955	23,811	5,679
1915..	592	18,585	4,691	315	4,407	1,252	20	379	80	14	267	84	941	23,638	6,107
1916..	522	16,363	4,138	298	4,227	1,183	18	311	67	11	219	67	849	21,120	5,455
Totaux	20,291	774,044	174,414	7,668	108,610	38,416	939	24,423	4,781	899	28,587	5,397	29,797	935,674	213,008

(3) Le nombre des barques et des pêcheurs en barques ayant bénéficié de primes pour chaque année.

Années.	Nouvelle-Ecosse.		Nouveau-Brunswick.		Ile du Prince-Edouard.		Québec.		Totaux.	
	Nombre de barques	Nomb. de pêcheurs.	Nombre de barques	Nomb. de pêcheurs.	Nombre de barques	Nomb. de pêcheurs.	Nombre de barques	Nomb. de pêcheurs.	Nombre de barques	Nomb. de pêcheurs.
1882	6,043	12,130	1,024	2,530	1,087	3,070	3,071	5,716	11,225	23,446
1883	6,458	13,553	1,453	3,309	1,098	3,106	3,266	6,188	12,275	26,156
1884	6,257	12,669	1,086	2,505	869	2,346	3,344	6,416	11,556	23,936
1885	6,970	13,396	1,460	3,254	1,006	2,606	3,857	7,485	13,293	26,741
1886	7,140	13,351	1,618	3,567	1,048	2,547	4,303	7,981	14,109	27,446
1887	7,662	13,997	1,804	3,994	1,088	2,711	4,051	7,550	14,605	28,252
1888	7,840	14,115	1,876	4,148	797	2,141	4,259	7,852	14,772	28,256
1889	7,926	14,118	2,237	5,032	1,475	3,568	4,602	8,807	16,240	31,525
1890	8,886	15,738	2,324	5,242	1,192	3,024	4,766	9,241	17,168	33,245
1891	9,525	16,552	1,928	4,126	1,383	3,427	4,865	9,402	17,701	33,507
1892	7,679	12,307	893	1,765	1,021	2,047	4,181	7,693	13,774	23,812
1893	7,308	11,748	671	1,314	985	1,962	3,866	7,245	12,830	22,269
1894	7,956	12,899	661	1,281	913	1,813	3,821	7,139	13,351	23,132
1895	8,222	13,106	737	1,434	998	2,141	3,916	7,877	13,873	24,558
1896	8,008	12,454	814	1,553	1,095	2,126	4,189	7,688	14,106	23,821
1897	7,911	12,542	752	1,351	1,151	2,147	4,125	7,572	13,939	23,612
1898	7,872	12,438	678	1,237	1,121	2,199	4,076	7,627	13,747	23,501
1899	7,235	11,305	587	1,027	932	1,710	4,085	7,696	12,839	21,738
1900	6,927	10,645	670	1,184	1,140	2,198	4,237	8,004	12,974	22,031
1901	6,836	10,464	584	1,001	914	1,735	4,254	8,017	12,588	21,217
1902	6,166	9,442	545	966	884	1,638	4,333	8,180	11,928	20,226
1903	5,738	8,775	571	964	938	1,722	4,080	7,688	11,327	19,149
1904	6,180	9,556	609	1,082	964	1,792	4,064	7,648	11,817	20,078
1905	6,398	9,822	609	1,047	893	1,630	4,319	8,002	12,219	20,501
1906	6,771	10,138	650	1,139	884	1,648	4,241	7,946	12,546	20,871
1907	6,475	9,739	630	1,158	943	1,750	4,218	7,873	12,266	20,520
1908	7,032	10,685	719	1,365	959	1,810	4,206	7,809	12,916	21,669
1909	6,659	10,163	583	1,069	842	1,588	3,998	7,314	12,082	20,129
1910	6,071	9,353	654	1,195	867	1,672	4,142	7,451	11,734	19,671
1911	6,058	9,403	639	1,048	850	1,574	4,133	7,682	11,680	19,707
1912	6,040	9,324	635	1,096	1,109	2,131	4,214	7,860	11,998	20,411
1913	6,348	9,816	672	1,151	1,170	2,237	4,433	8,353	12,623	21,557
1914	6,735	10,575	772	1,330	1,196	2,271	4,558	8,652	13,261	22,828
1915	6,849	10,869	796	1,453	1,125	2,183	5,156	10,165	13,926	24,654
1916	6,052	9,541	698	1,216	994	2,006	5,000	9,919	12,744	22,682
Totaux	246,233	406,728	33,639	68,133	35,931	76,261	146,229	275,738	462,041	826,870

(4) Le nombre total des pêcheurs ayant bénéficié des primes de pêche pour chaque année.

Années.	Nouvelle-Ecosse.	Nouveau-Brunswick.	Ile du Prince-Edouard.	Québec.	Totaux.
	Nombre de pêcheurs.	Nombre de pêcheurs.	Nombre de pêcheurs.	Nombre de pêcheurs.	
1882	17,473	3,061	3,144	6,254	29,932
1883	19,791	3,805	3,172	6,631	33,399
1884	18,996	3,065	2,438	6,798	31,297
1885	19,293	3,750	2,719	7,802	33,564
1886	18,373	4,087	2,762	8,301	33,523
1887	18,897	4,557	3,049	7,884	34,387
1888	19,565	4,692	2,390	8,240	34,887
1889	19,802	5,597	3,807	9,137	38,343
1890	20,673	5,689	3,227	9,461	39,050
1891	21,170	4,537	3,582	9,570	38,859
1892	16,918	2,108	2,186	7,852	29,064
1893	16,528	1,948	2,113	7,424	28,013
1894	17,976	2,002	1,927	7,317	29,222
1895	18,290	2,198	2,270	8,050	30,808
1896	17,061	2,353	2,240	7,832	29,486
1897	17,371	2,167	2,256	7,688	29,482
1898	17,278	2,096	2,324	7,704	29,402
1899	16,628	1,912	1,786	7,774	28,100
1900	15,997	2,074	2,351	8,080	28,502
1901	15,622	1,873	1,850	8,086	27,431
1902	14,568	1,938	1,773	8,231	26,510
1903	13,948	1,935	1,891	7,736	25,510
1904	14,596	2,063	1,918	7,721	26,298
1905	15,060	2,082	1,755	8,058	26,955
1906	15,029	2,205	1,795	7,979	27,008
1907	13,917	2,168	1,928	7,907	25,920
1908	15,049	2,399	1,950	7,834	27,232
1909	14,082	2,004	1,696	7,340	25,122
1910	13,547	2,171	1,789	7,488	24,995
1911	14,334	2,073	1,689	7,723	25,819
1912	14,307	2,083	2,262	7,906	26,558
1913	14,300	2,225	2,328	8,383	27,236
1914	15,364	2,528	2,349	8,709	28,950
1915	15,560	2,705	2,263	10,249	30,777
1916	13,697	2,399	2,073	9,986	28,155
Totaux	581,060	96,549	80,052	281,135	1,039,796

(5) Les sommes totales versées annuellement en primes de pêche.

Années.	Nouvelle-Ecosse.	Nouveau-Brunswick.	Ile du Prince-Edouard.	Québec.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1882	106,098 72	16,997 00	16,137 00	33,052 75	172,285 47
1883	89,432 50	12,395 20	8,577 14	19,940 01	130,344 85
1884	104,934 09	13,576 00	9,203 96	28,004 93	155,718 98
1885	103,999 73	15,908 25	10,166 65	31,464 76	161,539 39
1886	98,789 54	17,894 57	10,935 87	33,283 61	160,903 59
1887	99,622 03	19,699 65	12,528 51	31,907 73	163,757 92
1888	89,778 90	18,454 92	9,092 96	32,858 75	150,185 53
1889	90,142 51	21,026 79	13,994 53	33,362 71	158,526 54
1890	91,235 64	21,108 33	11,686 32	34,210 72	158,241 01
1891	92,377 42	17,235 96	12,771 30	34,507 17	156,891 85
1892	109,410 39	10,864 61	9,782 79	29,694 35	159,752 14
1893	108,060 67	12,524 09	9,328 62	28,320 72	158,234 10
1894	111,460 03	12,690 80	7,875 79	28,040 18	160,066 80
1895	110,765 27	12,919 32	9,285 13	30,598 27	163,567 99
1896	98,048 95	13,602 88	9,745 50	32,992 44	154,389 77
1897	102,083 50	13,454 50	9,809 00	32,157 00	157,504 00
1898	103,730 00	13,746 00	10,188 00	31,795 00	159,459 00
1899	106,598 50	13,514 50	7,822 00	32,065 00	160,000 00
1900	101,448 00	13,562 50	10,589 00	33,203 00	158,802 50
1901	101,024 50	13,420 50	8,335 50	33,161 50	155,942 00
1902	100,455 70	14,555 80	8,716 55	36,125 45	159,853 50
1903	99,714 15	14,872 75	9,652 50	34,704 30	158,943 70
1904	99,286 44	15,110 80	9,179 35	33,651 65	157,228 24
1905	100,664 35	15,379 50	8,317 20	34,185 60	158,546 65
1906	99,518 80	16,247 55	8,839 40	34,410 00	159,015 75
1907	93,381 70	16,454 50	10,175 95	36,101 35	156,113 50
1908	98,156 20	17,203 75	9,708 90	34,931 05	159,999 90
1909	95,413 60	15,480 15	8,973 85	35,354 25	155,221 85
1910	96,468 20	16,531 05	9,557 80	36,609 70	159,166 75
1911	99,424 90	15,795 00	8,669 85	36,109 95	159,999 70
1912	97,904 25	15,109 75	11,119 00	35,863 40	159,996 40
1913	93,456 00	16,385 05	11,081 85	37,738 35	158,661 25
1914	94,990 54	17,536 50	10,339 65	36,717 45	159,584 14
1915	90,611 05	17,609 95	9,513 95	41,006 10	158,741 05
1916	88,212 10	17,540 15	9,961 95	44,285 60	159,999 80
Totaux	3,466,698 80	546,408 62	351,663 32	1,172,414 80	5,537,185 61

Nomenclature des navires qui ont bénéficié des primes de pêche au cours de l'année 1916-17.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.
COMTÉ D'ANNAPOLIS.

Numéros officiels d'inscription.	Noms des navires.	Ports d'armement.	Tonnage.	Noms des armateurs ou patrons.	Lieux d'habitation.	Nombre d'hommes payés.	Montants versés.
							$ c.
133962	Grace Darling	Digby	45	Ansel Casey	Port-Wade	15	141 75
126873	Myrtle L.	Digby	47	Arthur Longmire	Hilsburne	13	130 85
103711	Venite	Yarmouth	24	David Hayden	Port-Wade	....	24 00
94832	Venus	Weymouth	42	J. W. Snow	"	4	67 80

COMTÉ D'ANTIGONISH.

111794	Volunteer	Pt-Hawkesbury	14	John Brow	Havre-aux-Bouches.	3	33 35

COMTÉ DU CAP-BRETON.

112376	Agnes	Arichat	15	Wm. Martel	Mainadieu	3	34 35
134041	Azanetta	Lunenburg	35	Daniel Fleet	Louisbourg	3	54 35
134526	Blockhouse	Sydney	12	Fred. Peach	Port-Morien	5	44 25
126561	Caberfeigh	Sydney	12	Joseph Degaust	Alder, pointe	5	44 25
122188	Charles A. H.	Arichat	10	Louis Longue	Sydney-nord	3	29 35
116343	Eva May	"	11	Jerry Boudrot	Sydney	3	30 35
116348	Florence M.	"	16	Wm. Gunderson	Sydney-nord	3	35 35
126569	Madona May	Sydney	16	James Bonnar	Glace-Bay	4	41 80
116915	Maggie & Esther	Pictou	11	George Bragg	Glace-Bay	3	30 35
116350	Maggie F.	Arichat	15	S. Buckland	Glace-Bay	5	47 25
117144	Mary E. Faulkner	Halifax	14	Angus Nicholson	Petit Bras d'Or	4	39 80
121803	Mary J.	Yarmouth	10	Wm. Hawley	Port-Morien	4	35 80
107375	Minnie B.	Sydney	10	Malcolm Prince	Glace-Bay	3	29 35
134525	Muriel Peach	Sydney	12	Timothy Peach	Port-Morien	4	37 80
111799	Rosie G.	Pt-Hawkesbury	16	John Gallant, sr.	L. Lorraine	4	41 80
122184	Two Brothers	Arichat	19	Thos. Campbell	Mainadieu	2	31 90

COMTÉ DE DIGBY.

121818	Albert J. Lutz	Digby	80	Howard Anderson	Digby	20	209 00
107807	America	Saint-Jean	16	Freeman Robicheau	Meteghan	3	35 35
122109	Bella	Yarmouth	18	F. B. Comeau	Meteghan, rivière	2	30 90
126879	Dorothy G. Snow	Digby	80	Joseph E. Snow	Digby	20	202 55
126874	Dorothy M. Smart	Digby	80	Capt. H. Anderson	Digby	23	228 35
107604	Emma D.	Weymouth	20	Frank S. Doucette	C. St-Marie	4	45 80
126880	Gyno	Digby	11	Edward Thomas	Westport	3	30 35
130518	Lauret C.	Weymouth	11	Wm. L. Comeau	Comeauville	2	23 90
133963	Lila G. Boutilier	Digby	80	A. Boutilier	Centreville	11	150 95
121816	Loren B. Snow	Digby	80	Joseph E. Snow	Digby	23	228 35
116660	Nora	Yarmouth	11	Phil. Doucette	Mavilette	4	36 80
100609	Swan	Digby	57	Edwin Hains	Freeport	14	147 30

COMTÉ DE GUYSBOROUGH.

121700	Agnes E.	Yarmouth	10	Simon W. Horn	Dover	3	29 35
122093	Anita	Yarmouth	11	Uriah Turner	Marie-Joseph	3	30 35
112016	Blanche	Canso	13	Mark Richard	Charlos, anse	3	32 35
126106	Bonnie B.	Lunenburg	19	Frank F. Hawes	Canso	4	44 80

Nomenclature des navires qui ont bénéficié des primes de pêche au cours de l'année 1916-17.—*Fin.*

COMTÉ DE GUYSBOROUGH—*Fin.*

Numéros officiels d'inscription.	Noms des navires.	Ports d'armement.	Tonnage.	Noms des armateurs ou patrons.	Lieux d'habitation.	Nombre d'hommes payés.	Montants versés.
							$ c.
112375	C. G. Munroe	Arichat	14	Vincent Richard	Charlos, anse	3	33 35
117060	Dorothy Aleta	Canso	11	Daniel Pitts	Charlos, anse	3	30 35
126112	Dorothy G	Lunenburg	17	Geo. W. Rhynold	Canso	5	49 25
134467	E. Misener	Halifax	23	Nathan Misener	W. Liscomb	4	48 80
126911	Edna H	Halifax	17	Robert L. Mosher	Canso	3	36 35
117054	Emma Jane	Canso	16	John L. George	White-Head	5	48 25
117048	Evangeline	Barrington	11	Reuben Salsman	Stormont	4	36 80
117093	Florence D	Arichat	11	Robert H. Creamer	Philips, port	3	30 35
112373	Flying Cloud	Arichat	13	Samuel Richard	Charlos, anse	4	38 80
107996	Green Linnett	Canso	12	Thos. Boudreau	Dover	3	31 35
126297	H. C. R	Canso	18	Harry Kavanagh	Canso	4	43 80
122430	Hattie Maud	Halifax	16	John J. Berrigan	Canso	5	48 25
126294	Horman Lee	Canso	17	Ed. Kavanagh	Canso	4	42 80
121904	Iona and Maggie	Barrington	11	Harvey Munroe	White-Head	3	30 35
126292	Irbissa	Canso	17	Thos. Hearn, sr	Canso	6	55 70
116747	Jessie W	Halifax	12	Jacob Manuel	Canso	5	44 25
111910	Lizzie J. Greenleaf	Arichat	11	Joseph H. Richard	Charlos, anse	4	36 80
117097	Lizzie May	Arichat	12	Wm. C. Richard	Charlos, anse	7	57 15
117098	Lottie M. Beatrice	Arichat	17	David Turner	Marie-Joseph	3	36 35
117100	Louisa Ellen	Arichat	11	Angus Feltmate	White-Head	4	36 80
137994	M. H. Morris	Arichat	19	Wm. Morris	Ecum-Secum	3	38 35
126291	Margaret Kathleen	Canso	16	John Boudroit	Dover	6	54 70
111909	Margaret May	Arichat	12	Stephen C. Richard	Charlos ,anse	5	44 25
130595	Marona	Halifax	25	Daniel Casey	Port-Félix	5	57 25
126300	Mary Edna	Canso	15	Denis Richard	Charlos, anse	4	40 80
112379	Mary S	Arichat	18	Alonzo Feltmate	Canso	3	37 35
126295	Mary W. Catherine	Canso	13	Wm. Pelrin	Port-Félix	5	45 25
100450	Minto	Canso	18	H. A. Richard	Charlos, anse	4	43 80
126296	Murry R. Munroe	Canso	21	Thurlo Munroe	White-Head	6	59 70
131168	N. A. F	Lunenburg	24	J. Kennedy, sr	Canso	5	56 25
126299	Nina Clare	Canso	16	Charles O'Hara	Drum-Head	3	35 35
134502	Owen A. Munroe	Canso	12	Norman A. Munroe	White-Head	3	31 35
126298	Petawawa	Canso	33	Frank Lohnes	Canso	5	65 25
122233	R. H. Milford	Barrington	13	Harold Burke	Drum-Head	4	38 80
112024	Reta S	Canso	13	Wm. Shrader	Canso	2	25 90
126342	Sakotis	Barrington	11	A. I. Luddington	Drum-Head	5	43 25
126472	Shiloh	Halifax	22	Chas. A. Mosher	Canso	4	47 80
111413	Sigdrifa	Lunenburg	13	Alden Munroe	White-Head	3	32 35
112023	Silver Bell	Canso	14	S. J. Pelrine	Larry, rivière	3	33 35
112025	Squanto	Halifax	13	Freeman Casey	Charlos, anse	2	25 90
122317	Stanley Hubley	Lunenburg	17	Jas. J. Lukeman	Canso	4	42 80
116885	T. Lilly	Arichat	10	Levi W. Ehler	Queensport	2	22 90
117055	Thelma	Canso	15	Geo. Ryan	Canso	5	47 25
134501	Thomas J. Conway	Canso	17	Jas. M. Conway	White-Head	5	49 25
116532	Togo	Lunenburg	14	Wm. Peitzsch	White-Head	3	33 35
130353	True Darling	Arichat	18	John Bellfontaine	Port-Félix	3	37 35
107994	True Love	Canso	10	David Walsh	Canso	3	29 35
130351	Vennie May	Arichat	17	Thos. L. Richard	Charlos, anse	2	29 90
130721	Winnifred Marr	Lunenburg	17	Martin Meagher	Canso	3	36 35
122000	Zoraya	Lunenburg	16	L. Munroe	White-Head	5	48 25

COMTÉ D'HALIFAX.

122422	Annie G. W	Halifax	17	Edward Markie	Sober, île	3	36 35
122302	Albata	Lunenburg	20	Jas. Westhaver	Sober, île	3	39 35
94632	A. C. Greenwood	Shelburne	15	John Beaver	Spry, baie	3	34 35
135096	A. Hubley	Halifax	70	Ainsley Hubley	Hackett, anse	16	173 20
130952	Adamantine	Lunenburg	10	Thomas Covey	Indian-Harbour	2	22 90
116526	Adelaide	Lunenburg	13	J. F. Gray	Pennant	4	38 80

Nomenclature des navires qui ont bénéficié des primes de pêche au cours de l'année 1916-17—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

COMTÉ D'HALIFAX—*Suite.*

Numéros officiels d'inscription.	Noms des navires.	Ports d'armement.	Tonnage.	Noms des armateurs ou patrons.	Lieux d'habitation.	Nombre d'hommes payés.	Montants versés.
							$ c.
133802	Adonia S.	Lunenburg	18	Chas. Flemming	Ketch, port	7	63 15
134410	Alamandine	Lunenburg	13	A. Fralick	Hackett, anse	3	32 35
138246	Alice E. L.	Lunenburg	10	Fred. Morash	Dover-ouest	3	29 35
130578	Alice M. C.	Lunenburg	11	Creighton Covey	Indian-Harbour	2	23 90
126380	Annie Hilton	Halifax	10	John May, fils	Owl's Head	3	29 35
133665	Arena	Halifax	12	E. S. Marryatt	Pennant	3	31 35
116824	Avis Pauline	Barrington	12	Willis Beaver	Spry, baie	3	31 35
130571	Brenda C.	Lunenburg	11	Arthur Zinck	Halifax	4	36 80
130574	C. L. Miller	Lunenburg	10	A. Zinck	Dover-ouest	3	29 35
121999	Cavalier	Lunenburg	13	L. W. Scott	Dover-est	4	38 80
130954	Comet G.	Lunenburg	11	Herbert Little	Terence, baie	5	43 25
126033	D. C. Mulhall	Halifax	42	Geo. Pelham	Herring, anse	14	132 30
130585	Edith Adele	Halifax	33	Frank Martin	Ketch, port	10	97 50
130568	Ella M. Young	Lunenburg	12	Maynard Young	Dover-ouest	3	31 35
90726	Ellen Maud	Halifax	16	Richard Drew	Terence, baie	6	54 70
117141	Etha May	Halifax	11	Geo. Johnson	Dover-ouest	3	30 35
130565	Ethel M. G.	Lunenburg	10	Arthur Johnson	Indian, port	2	22 90
134060	Eunice F.	Lunenburg	15	R. W. Flemming	Ketch, port	8	66 60
130687	Eva E. L.	Lunenburg	10	Manuel Morash	Dover-ouest	3	29 35
133680	Eva G.	Halifax	11	Caleb Gray	Sambro	3	30 35
133668	F. C. Twohig	Halifax	10	Andrew Twohig	Pennant	3	29 35
100247	Fairy Queen	Halifax	11	Geo. H. Nickerson	Pennant	3	30 35
122282	G. M. Stephens	Shelburne	12	Lindsay Zwicker	Indian, port	2	24 90
130584	Gladys E. B.	Halifax	24	Walter Brown	Herring, anse	5	56 25
111432	Gladys Elena	Halifax	16	Chas. Twohig	Pennant	5	48 25
126817	Gladys G. Hart	Halifax	27	J. L. Hart	Sambro	7	72 15
116731	Grand Desert	Halifax	65	M. Julien et autres	Grand Désert	16	168 20
116287	Handy Andy	Halifax	15	J. P. Westhaver	Sheet Harbour Passe	5	47 25
112129	Hattie	Lunenburg	12	R. Beck	Dover-est	3	31 35
130472	Hattie M. J.	Lunenburg	12	Richard Cooleen	Dover-est	3	31 35
126374	Hazel Levy	Halifax	14	Cyrus Levy	Owl's Head	4	39 80
134400	Helen M. Coolen	Lunenburg	80	Lindsay Coolen	Hubbard, anse	18	196 10
100544	Helen Maud	Halifax	26	Howard Jennox	Jeddore-est	9	84 05
133678	Helen Viola	Halifax	13	Howard Gray	Sambro	4	38 80
131072	Howker	Halifax	12	Hiram Marryatt	Pennant	3	31 35
130594	I Wonder Y.	Halifax	16	W. S. Henneberry	Sambro	5	48 25
126373	Ideal	Halifax	16	A. Schnare	Pennant	3	35 35
130577	Irene L.	Lunenburg	11	W. Carter Slaunwhite	Terence, baie	4	36 80
121910	James U. Thomas	St. John	53	Moulton Bissett, Ltd.	Halifax	10	117 50
126825	Joseph Earle	Lunenburg	29	R. A. Slaunwhite	Terence, baie	9	87 05
126136	Kathleen W.	Halifax	22	R. L. Slaunwhite	Terence, baie	12	99 40
133675	Leone V.	Halifax	11	John J. Smith	Sambro	4	36 80
126915	Lola B.	Halifax	10	C. Boutilier	Spry, baie	3	29 35
131078	Lola R.	Lunenburg	13	Jas. Reyno	Herring, anse	3	32 35
130570	Lottie B. L.	Lunenburg	11	Oscar Frederick	Indian, port	2	23 90
131075	Margaret E.	Lunenburg	11	Jas. Truman	Sambro	3	30 35
130592	Margaret M. Gray	Halifax	23	Angus Gray	Pennant	3	42 35
126916	Marion R.	Halifax	22	Wm. C. Power	Jeddore-est	4	47 80
133667	Marjory N.	Halifax	11	H. W. Nickerson	Pennant	3	30 35
85664	Mary E.	Halifax	14	Harvey Zinck	Dover-ouest	4	39 80
133669	Mary R.	Halifax	12	W. H. Henneberry	Devil, île	2	24 90
131071	Mary Maud	Lunenburg	10	Geo. Johnson	Dover-ouest	3	39 35
130676	Matilda H.	Lunenburg	11	J. A. Findley	Sambro	4	36 80
131064	Mattapex	Lunenburg	11	David Burke	Dover-est	3	30 35
130821	Mianus	Lunenburg	15	Morris Duggan	Dover-est	3	34 35
103539	Neva	Halifax	11	M. Slaunwhite	Terence, baie	5	43 25
130955	No Tow	Lunenburg	15	Harvey Richardson	Indian Harbour	2	27 90
122427	Oriole B.	Halifax	33	Wallace Mitchell	Etang d'huîtres	10	97 50
103583	Oswald	Halifax	20	J. O. Christian	Prospect supérieur	5	52 25
131167	Ovila	Lunenburg	23	A. Henneberry	Sambro	6	61 70

Nomenclature des navires qui ont bénéficié des primes de pêche au cours de l'année 1916-17—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

COMTÉ D'HALIFAX—*Fin.*

Numéros officiels d'inscription.	Noms des navires.	Ports d'armement.	Tonnage.	Noms des armateurs ou patrons.	Lieux d'habitation.	Nombre d'hommes payés.	Montants versés.
							$ c.
130727	Pearl Beatrice H...	Lunenburg.....	32	Wm. Hubley.....	Indian Harbour.....	7	77 15
116745	Perseverance.....	Halifax.....	12	F. A. Boutilier.....	Indian Harbour.....	3	31 35
130563	Phoebe M.....	Lunenburg.....	11	David Morash.....	Dover-ouest.....	2	23 90
130951	Rakwana.....	Lunenburg.....	11	Russell Garrison.....	Indian Harbour.....	2	23 90
116749	Reliance.....	Halifax.....	14	Jas. Howard.....	Terence, baie.....	6	52 70
96806	Rising Sun.....	Halifax.....	28	Richard Christian....	Prospect supérieur..	7	73 15
126823	Rosie L.....	Lunenburg.....	20	Geo. Little.....	Terence, baie.....	10	84 50
122307	Sadie H.....	Lunenburg.....	17	Horton Beaver.....	Harrigan, anse.....	1	23 45
130722	Tacoma.....	Halifax.....	11	A. J. Wambolt.....	Indian Harbour.....	2	23 90
130949	Titus McLeod.....	Lunenburg.....	11	Jas. Berringer.....	Dover-ouest.....	3	30 35
133661	Una E. Hart.....	Halifax.....	21	J. L. Hart.....	Sambro.....	6	59 70
122429	Uncas.....	Halifax.....	11	Alex Cook.....	Sambro.....	4	36 80
131171	Valerie S.....	Lunenburg.....	15	J. Slaunwhite.....	Terence, baie.....	7	60 15
130579	Victor S.....	Lunenburg.....	11	Elias Wambolt.....	Indian Harbour.....	2	23 90
133666	Village Leaf.....	Halifax.....	78	Gilbert Gaetz et al...	Seaforth.....	18	194 10
126912	Viola G. Hartlin...	Halifax.....	25	Peter Hartlin.....	Jeddore-est.....	8	76 60
126917	Violet C.....	Halifax.....	14	Jas. H. Smith.....	Sambro.....	3	33 35
130566	Violet F.....	Lunenburg.....	11	Irvin Richardson.....	Indian Harbour.....	2	23 90
116283	Vixin.....	Gerrard's Island	15	H. McKenzie.....	Gerrard, île.....	3	34 35
126478	Willetta.....	Halifax.....	15	Joseph Gray.....	Sambro.....	6	53 70
130600	Willie Roy.....	Halifax.....	13	Mathew Duggan.....	Prospect supérieur..	3	32 35
138244	Xantippe.....	Lunenburg.....	12	Harvey Covey.....	Indian Harbour.....	2	24 90

COMTÉ D'INVERNESS.

138042	Carrie M.....	Pt. Hawkesbury	13	Lewis Reynolds.....	Pte-Hasting.....	3	32 35
126575	Cheticamp.....	Pt. Hawkesbury	10	Leonie Chiasson.....	Eastern-Harbour....	4	35 80
103325	Elizabeth Ann.....	Pt. Hawkesbury	11	David Bourgeois.....	Eastern-Harbour....	4	36 80
130781	Flora Matthews....	Pt. Hawkesbury	16	Matthews & Scott....	Eastern-Harbour....	5	48 25
130945	Gladys Irena.....	Lunenburg.....	16	D. A. Cormier.....	Grand-Etang.....	5	48 25
126573	Great Dipper.....	Pt. Hawkesbury	10	J. R. Doucet.....	Grand-Etang.....	4	35 80
126577	Gros Ours.....	Pt. Hawkesbury	14	Emilien LeBlanc.....	Grand-Etang.....	6	52 70
126579	Hattie L. B.....	Pt. Hawkesbury	12	Matthews & Scott....	Eastern-Harbour....	5	44 25
130785	J. S. M.....	Pt. Hawkesbury	16	J. S. Muise.....	Cap Rouge.....	5	48 25
116823	Jessie Roy.....	Barrington.....	12	Harry Muise.....	Eastern-Harbour....	5	44 25
130782	Karina II.....	Pt. Hawkesbury	21	Matthews & Scott....	Eastern-Harbour....	5	53 25
126101	Lantana.....	Lunenburg.....	17	Robin Jones & Whitman.....	Eastern-Harbour....	5	49 25
103316	Laura.....	Pt. Hawkesbury	10	Robin, Jones & Whitman.....	Eastern-Harbour....	4	35 80
116203	Laurel.....	Halifax.....	16	C. LeBlanc.....	Belle Côte.....	3	35 35
126574	Laurent Aucoin....	Pt. Hawkesbury	10	Laurent Aucoin.....	Pointe Cross.....	4	35 80
103315	Lillie.....	Pt. Hawkesbury	12	Matthews & Scott....	Eastern-Harbour....	5	44 25
126104	M. Unity.....	Lunenburg.....	26	Robin, Jones & Whitman.....	Eastern-Harbour....	6	64 70
126576	M. C. G. Boudreau	Pt. Hawkesbury	22	Leo Bellfontaine.....	Eastern-Harbour...	5	54 25
130789	M. P. Delaney.....	Pt. Hawkesbury	12	M. P. Delaney.....	Grand-Etang.....	6	50 70
121940	Manetto.....	Halifax.....	21	Dominion Fisheries, Ltd.....	Halifax.....	5	53 25
117056	Margaret.....	Canso.....	16	Matthews & Scott....	Eastern-Harbour....	6	54 70
96771	Marie.....	Pt. Hawkesbury	10	Robin, Jones & Whitman.....	Eastern-Harbour....	4	35 80
103314	Mary.....	Pt. Hawkesbury	10	Wm. R. Doucet.....	Grand-Etang.....	5	42 25
111797	Mermaid.....	Pt. Hawkesbury	13	Thos. Harris.....	Plateau.....	4	38 80
126580	Paul V.....	Pt. Hawkesbury	14	Robin, Jones & Whitman.....	Eastern-Harbour....	4	39 80
130790	Perouche.....	Pt. Hawkesbury	12	S. P. Cormier.....	Grand-Etang.....	4	37 80
111792	St. Aubin.....	Pt. Hawkesbury	15	Robin, Jones & Whitman.....	Eastern-Harbour....	4	40 80
130786	St. Clements.....	Pt. Hawkesbury	12	" " ..	Eastern-Harbour....	5	44 25
122238	Violet & Annie.....	Halifax.....	12	" " ..	Eastern-Harbour....	4	37 80
96773	Virgin.....	Pt. Hawkesbury	10	" " ..	Eastern-Harbour....	4	35 80
126571	Warbler.....	Pt. Hawkesbury	10	" " ..	Eastern-Harbour....	4	35 80
130783	Zambuk.....	Pt. Hawkesbury	17	" " ..	Eastern-Harbour....	4	42 80

Nomenclature des navires qui ont bénéficié des primes de pêche au cours de l'année 1916-17—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

COMTÉ DE KINGS.

Numéros officiels d'inscription.	Noms des navires.	Ports d'armement.	Tonnage.	Noms des armateurs ou patrons.	Lieux d'habitation.	Nombre d'hommes payés.	Montants versés.
							$ c.
130253	Thelma G	Windsor	11	F. W. Greene	Kingsport	2	23 90

COMTÉ DE LUNENBURG. (Voir N. B..)

138241	A. H. Whitman	Lunenburg	80	C. Iverson	Lunenburg	20	209 00
130675	A. L. Conrad	"	11	Albert Conrad	Rose, baie	3	30 35
130947	Abacena	"	80	Joseph Conrad	La Have	20	209 00
131173	Accrescent	"	11	Ewen Smeltzer	Lunenburg	2	23 90
130739	Ada M. Westhaver	"	80	E. F. Zwicker	Lunenburg	21	215 45
138247	Agnes G. R.	"	10	Robt. Rafuse	Blandford	2	22 90
130956	Alfarata	"	80	J. Ernst & Son, Ltd.	Mahone, baie	19	202 55
134046	Allison H. Maxner	"	80	E. F. Zwicker	Lunenburg	19	202 55
130475	Alma M.	"	15	Henry Miller	Lunenburg	3	34 35
130942	Amy B. Silver	"	80	Harry W. Adams	Lunenburg	23	228 35
116522	Anita	"	16	Wm. Cleversey	O. La Have	4	41 80
133816	Anita P.	"	12	C. Publicover	Blandford	2	24 90
126585	Annie L. Spindler	"	80	Chas. Ritcey	Riverport	21	215 45
134047	Aranoka	"	80	Robt. Hiltz	Mahone, baie	17	189 65
130818	Araucania	"	80	M. Rodenhizer	Lunenburg	20	209 00
131165	Araminta	"	80	E. F. Zwicker	Lunenburg	20	209 00
131176	Arcola	"	80	Harry W. Adams	Lunenburg	20	209 00
134058	Ard	"	11	Francis Mason	Pointe de l'est	3	30 35
130737	Asaph F.	"	14	C. Cleveland	Blandford	3	33 35
131163	Associate	"	80	J. E. Backman	Riverport	21	215 45
126587	Assurance	"	80	W. C. Smith	Lunenburg	22	221 90
138242	Attacama	"	80	J. Ernst & Son, Ltd.	Mahone, baie	21	215 45
130468	B. C. Smith	"	80	W. C. Smith	Lunenburg	21	215 45
126830	Benevolence	"	80	W. C. Smith	Lunenburg	21	215 45
131061	Bernice	"	10	Jas. Langille	Tancook	3	29 35
130679	Bessie A. P.	"	11	M. Publicover	Blandford	3	30 35
137878	Betty B.	"	10	H. Publicover et al.	Blandford	3	29 35
131070	Blanche L. G.	"	11	Henry Gates	Blandford	4	36 80
131080	Blanche S.	"	10	Noah Baker	Pte de la riv. de l'E	2	22 90
138249	Bleucher C.	"	11	Stephen Cross	Tancook	3	30 35
137887	C. M. Walters	"	80	E. Walters	La Have	17	189 65
130953	Cantow	"	13	E. Publicover	Blandford	3	32 35
134054	Carl S.	"	80	A. V. Conrad	Park, crique	20	209 00
134052	Carranza	"	80	Harris Conrad	Vogler, anse	24	234 80
126119	Carrie L. Hirtle	"	80	W. C. Smith	Lunenburg	19	202 55
126586	Cecil L. Beck	"	80	W. C. Smith	Lunenburg	18	196 10
130957	Cecil P. L.	"	11	H. & C. Slaughenwhite	Tancook	3	30 35
130944	Cento	"	80	J. D. Fralick	Pleasantville	18	196 10
134405	Clark L. Corkum	"	80	J. N. Rafuse	Conquerall	19	202 55
138245	Clayton W. Walters	"	80	E. Walters	La Have	21	215 45
122315	Clintonia	"	80	W. C. Smith	Lunenburg	20	209 00
130731	Daisy Z.	"	11	Solomon Zinck	Blandford	3	30 35
126824	Dan Patch	"	12	Robt. Levy	Lunenburg	2	24 90
131177	Delawana	"	80	W. C. Smith	Lunenburg	20	209 00
130948	Delia H.	"	11	Joseph Hirtle	Tancook	3	30 35
134403	Donald A. Creaser	"	80	E. Creaser	Riverport	19	202 55
130562	Donald L. Silver	"	80	Wm. Arenburg	Lunenburg	20	209 00
130729	Dora C.	"	12	Hugh Cleveland	Blandford	3	31 35
137885	Doris L. Corkrum	"	80	E. F. Zwicker	Lunenburg	22	221 90
130463	Doris V. Myra	"	80	W. C. Smith	Lunenburg	19	202 55
134406	Dorothy Adams	"	80	Harry W. Adams	"	19	202 55
137872	Dorothy P. Sarty	"	77	J. W. Sarty	Pleasantville	23	225 35
134408	Douglas B. Conrad	"	76	Joseph Conrad	La Have	21	211 45

——N.B.—Les navires dont le tonnage est représenté par 80 jaugent en général plus que ce chiffre mais comme le maximum de la prime ne dépasse pas 80 tonneaux, ils n'ont pu bénéficier que jusqu'à concurrence de 80 tonneaux.

Nomenclature des navires qui ont bénéficié des primes de pêche au cours de l'année 1916-17—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

COMTÉ DE LUNENBURG—*Suite.*

Numéros officiels.	Noms des navires.	Ports d'armement.	Tonnage.	Noms des armateurs ou patrons.	Lieux d'habitation.	Nombre d'hommes payés.	Montants versés.
							$ c.
133805	E. B. Walters	Lunenburg	80	Cyrus Walters	La Have	24	234 80
122009	Earl Grey	"	80	E. F. Zwicker	Lunenburg	18	196 10
134395	Elsie Birdette	"	80	J. Ernst & Son, Ltd	Mahone, baie	17	189 65
130690	Elsie C	"	10	Wm. Cross	Tancook	4	35 80
130827	Elsie L. Corkum	"	80	E. F. Zwicker	Lunenburg	22	221 90
134404	Elsie M. Hart	"	80	E. F. Zwicker	Lunenburg	19	202 55
130819	Elsie Porter	"	80	W. N. Reinhardt	La Have	20	209 00
131079	Elsie S	"	10	Robt. Schnare	Blandford sup	2	22 90
134059	Elva M. Y	"	11	M. Young	Tancook	3	30 35
137873	Emily E. Selig	"	80	Adam Selig	Vogler, anse	16	183 20
126814	Evelyn V. Miller	"	80	Harry W. Adams	Lunenburg	20	209 00
130728	F. M. Toro	"	80	E. F. Zwicker	Lunenburg	21	215 45
130575	Foreman F	"	14	Obed Fleet	Blandford	3	33 35
107350	Forrester	"	21	A. Westhaver	Martin, ruisseau	2	33 90
134399	Francis W. Smith	"	80	W. C. Smith	Lunenburg	20	209 00
130825	Frank J. Brinton	"	80	Wm. Gilfoy	Lunenburg	19	202 55
134397	Frank L. C	"	11	S. Cleversey	Pleasantville	3	30 35
130464	Gigantic	"	80	A. V. Conrad	Park, crique	19	202 55
134049	Golden West	"	80	W. N. Reinhardt	La Have	19	202 55
122003	Grace Darling	"	64	A. A. Lantz	Mahone, baie	14	154 30
137188	Grace Hilda	"	80	J. N. Rafuse	Conquerall	20	209 00
133810	Granite	"	80	Wm. Richard	La Have	23	228 35
116527	Guide	"	73	W. N. Reinhardt	La Have	17	182 65
138248	Gwendolyn H	"	12	Stephen Heisler	Pointe-aux-Indiens	2	24 90
131068	H. Mason	"	10	C. Mason	Pointe de l'est	3	29 35
133807	H. H. MacIntosh	"	80	W. C. Smith	Lunenburg	18	196 10
138250	Harry P	"	11	Harry Publicover	Blandford	2	23 90
130461	Harry W. Adams	"	80	Harry W. Adams	Lunenburg	20	209 00
126392	Hawanee	"	80	W. C. Smith	Lunenburg	20	209 00
137883	Hazel R	"	12	Obadiah Richard	Pleasantville	2	24 90
130684	Hollo	"	11	Ózem Hubley	Bayswater	4	36 80
131077	Hosie	"	10	S. Wilneff	Tancook	3	29 35
133813	Howard Stanley	"	15	S. Langille	Tancook	4	40 80
130673	Hughie V. L	"	10	Rogers Levy	Petit-Tancook	2	22 90
130950	Hurrah	"	13	Otis Stevens	Tancook	5	45 25
126813	Itaska	"	80	W. C. Smith	Lunenburg	19	202 55
126584	J. B. Young	"	80	John B. Young	Lunenburg	21	215 45
130943	J. D. Hazen	"	80	W. C. Smith	Lunenburg	20	209 00
134053	J. W. Margeson	"	79	Joseph Conrad	La Have	22	220 90
133819	James B. Cook	"	80	W C. Smith	Lunenburg	22	221 90
134407	James Douglas	"	80	W. C. Smith	Lunenburg	19	202 55
130467	Jennie E. Duff	"	80	Wm. Duff	Lunenburg	19	202 55
126822	Jennie E. Ritcey	"	80	W. C. Smith	Lunenburg	20	209 00
130735	Jennie P. S	"	34	Wm. H. Publicover	Blandford	5	66 25
133804	John Parker	"	80	W. N. Reinhardt	La Have	17	189 65
134043	Lauretta Frances	"	80	E. F. Zwicker	Lunenburg	20	209 00
130473	Lavina B	"	11	M. Boutilier	Mill, anse	3	30 35
131170	Leone G	"	11	Alex. Greek	Lunenburg	2	23 90
130959	Leta J. Swartz	"	80	John H. Swartz	Lunenburg	20	209 00
130462	Lewis H. Smith	"	80	W. C. Smith	Lunenburg	19	202 55
130815	Lillian B. Corkum	"	80	Wm. A. Corkum	Lunenburg	19	202 55
133817	Lillian G	"	11	David Graves	Chester	4	36 80
133820	Lobelia L	"	24	D. Young	Tancook	5	56 25
131065	Lois M. C	"	12	Alvin Cross	Tancook	3	31 35
130688	Lottie M. Blanche	"	12	David Moland	Chester, est	2	24 90
134055	Loyola	"	80	Dawson Fralick	Pleasantville	19	202 55
130814	Lucille B. Creaser	"	80	Arthur Creaser	Riverport	19	202 55
137890	Lucille M. Colp	"	80	Maynard Colp	Lunenburg	24	234 80
137881	Lucille M. Smith	"	80	Abbott Beck	Lunenburg	19	202 55
131074	Lunenburg	"	10	Geo. Baker	Cross, île	2	22 90
130732	M. M. Gardner	"	80	W. C. Smith	Lunenburg	20	209 00

Nomenclature des navires qui ont bénéficié des primes de pêche au cours de l'année 1916-17—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

COMTÉ DE LUNENBURG—*Fin.*

Numéros officiels.	Noms des navires.	Ports d'armement.	Tonnage.	Noms des armateurs ou patrons.	Lieux d'habitation.	Nombre d'hommes payés.	Montants versés.
							$ c.
130477	Madge A. P.	Lunenburg	10	A. Strum	Oakland	3	29 35
131180	Malada	"	21	Harris Fleet	Blandford	4	46 80
130822	Matanzas	"	80	W. C. Smith	Lunenburg	20	209 00
121862	Marina	"	78	W. N. Reinhardt	La Have	18	194 10
130829	Marion A. Silver	"	80	A. Himmelman	Lunenburg	19	202 55
130816	Marion Adams	"	80	Harry W. Adams	Lunenburg	20	209 00
134407	Marion Helena	"	80	J. Ernst & Son, Ltd.	Mahone, baie	16	183 20
126820	MarionMosher	"	80	M. Rodenkizer	Lunenburg	21	215 45
134396	Marjorie E. Backman	"	80	David Backman	Riverport	22	221 90
134402	Marjorie McGlashan	"	80	Wm. Duff	Lunenburg	20	209 00
126829	Mark Twain	"	11	Wm. Wight	Pointe de l'est	3	30 35
131169	Mary D. Young	"	80	John B. Young	Lunenburg	20	209 00
133803	Mary F. Fleming	"	80	C. Iverson	Lunenburg	18	196 10
121854	Mattawa	"	80	E. F. Zwicker	Lunenburg	21	215 45
133818	Mildred Baker	"	10	Howard Baker	Herman, île	4	35 80
126107	Minnie M. Mosher	"	73	J. E. Backman	Riverport	19	195 55
134051	Monarchy	"	80	Josiah Lohnes	Pleasantville	18	196 10
126113	Muriel B. Walters	"	80	Angus Walters	Lunenburg	18	196 10
130733	Muriel E. Winters	"	80	F. Anderson	Lunenburg	20	209 00
130573	Muriel L.	"	15	Peter Lowe	Mahone, baie	3	34 35
137889	Myrtle C.	"	10	Clyde Cleveland	Blandford	3	29 35
134044	Norma P. Coolen	"	80	J. McLean & Sons	Mahone, baie	18	196 10
130572	Otokia	"	80	J. Ernst & Son, Ltd.	Mahone, baie	18	196 10
131067	P. C. Mason	"	10	Phineas Mason	Pointe de l'est	2	22 90
133801	Pasadina	"	80	J. Ernst & Son, Ltd.	Mahone, baie	18	196 10
130828	Phyllis L. Westhaver	"	80	M. Rodenhizer	Lunenburg	20	209 00
130817	R. L. Borden	"	80	G. Himmelman	Rose, baie	20	209 00
130569	Rebecca M. L.	"	11	Nat. Levy	Petit Tancook	3	30 35
130674	Reggie P. P.	"	11	Ephraim Rafuse	Martin, pointe	3	30 35
126114	Revenue	"	80	W. C. Smith	Lunenburg	19	202 55
130478	Review	"	74	Gordon Romkey	Dublin-ouest	18	190 10
130946	Ronald C.	"	14	C. Tanner	Black Rocks	4	39 80
130689	Rosanna T.	"	10	I. Tanner	Pointe de l'est	3	29 35
130685	S. F. Levy	"	11	Clifford Levy	Petit Tancook	2	23 90
130580	Sadie Evelyn	"	11	M. Publicover	Blandford	2	23 90
130724	Sealer	"	11	Amos Levy	Cross, île	3	30 35
133808	Selma M.	"	11	Albert Mason	Tancook	2	23 90
126582	Sesame	"	15	Joshua Ernst	Pleasantville	2	27 90
130474	Shant Alee	"	11	Robt. Wight (Wm.)	Pointe de l'est	3	30 35
130471	Skip	"	11	Arthur Mason	Pointe de l'est	4	36 80
134050	Tancook	"	37	E. Covey	Tancook	7	82 15
131161	Thelma C.	"	13	I. Boutilier	Anse du nord-ouest	2	25 90
134409	Tipperary	"	80	W. N. Reinhardt	La Have	17	189 65
126590	Uda A. Saunders	"	80	E. F. Zwicker	Lunenburg	21	215 45
122306	Undaunted	"	13	Clifford Whynot	Vogler, anse	3	32 35
131179	Vera E. Himmelman	"	80	Wm. Duff	Lunenburg	20	209 00
130681	Verna L.	"	12	E. Corkum	La Have-est	3	31 35
131063	Vernie S.	"	10	A. Knickle	Blue Rocks	4	35 80
137880	Violet B. Wynacht	"	10	Nat. Wynacht	Lunenburg	3	29 35
137882	Vivian P. Smith	"	80	W. C. Smith	Lunenburg	20	209 00
131174	W. C. McKay	"	80	E. F. Zwicker	"	22	221 90
131172	W. G. Robertson	"	80	J. W. Publicover	La Have-est	19	202 55
130824	W. H. Smith	"	80	W. C. Smith	Lunenburg	17	189 65
131175	W. T. White	"	80	W. C. Smith	Lunenburg	21	215 45
130682	Warren G. C.	"	10	Joseph Levy	Feltzen-sud	2	22 90
126120	Warren G. Winters	"	80	F. Anderson	Lunenburg	18	196 10
126818	William C. Smith	"	80	W. C. Smith	Lunenburg	20	209 00

Nomenclature des navires qui ont bénéficié des primes de pêche au cours de l'année 1916-17—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

COMTÉ DE QUEENS.

Numéros officiels.	Noms des navires.	Ports d'armement.	Tonnage.	Noms des armateurs ou patrons.	Lieux d'habitation.	Nombre d'hommes payés.	Montants versés.
							$ c.
122579	Amerite	Yarmouth	12	Ralph Leslie	Eagle Head	3	31 35
130677	Cunner	Lunenburg	10	Thos. Smith	Port-Mouton	3	29 35
122235	Ena A	Port-Medway	12	W. S. Leaman	Port-Medway	2	24 90
126345	Eva S	Liverpool	10	L. Wynot	Liverpool	3	29 35
121877	Florence C	Liverpool	15	Wm. Croft	Western Head	3	34 35
116352	G. B. Zwicker	Port-Medway	12	Roy Hiltz	Port-Medway	3	31 35
130247	Gaetta	Port-Medway	15	Stanley Parke	Port-Medway	3	34 35
122239	Hilda Brannen	Liverpool	10	M. F. Pentz	Beach Meadows	2	22 90
121887	Lena	Yarmouth	11	Walter Fraser	Port-Mouton	4	36 80
122105	Lottie G	Yarmouth	10	Max. Clattenburg	Port-Medway	3	29 35
117050	Olive R	Port-Medway	14	Bert Payzant	Port-Medway	3	33 35
131205	Oliver Twist	Liverpool	10	Alex. Huskins	Port-Mouton	4	35 80
131207	Rhoda C	Liverpool	10	Wm. Wagner	Summerville	3	29 35
130725	W. Baker	Lunenburg	10	J. A. McDonald	Port-Joli	3	29 35
121656	Zilpha	Clark, port	10	J. F. McDonald	Port-Joli	3	29 35

COMTÉ DE RICHMOND.

130740	Albert A. Young	Lunenburg	80	L. N. Poirier	D'Escousse	23	228 35
116657	Alice M	Arichat	28	Thos. R. Boudrot	Petit-de-Gra.t	5	60 25
111472	Annie May	Arichat	17	Peter Landry	Petit-de-Grat	4	42 80
130787	Cora Wells	Hawkesbury	13	Daniel Sampson	Petit-de-Grat	5	45 25
130355	E. L. Comeau	Arichat	19	A. A. Boudrot	Petit-de-Grat	5	51 25
121866	Eldora	Lunenburg	79	F. J. Poirier	D'Escousse	17	188 65
116520	Evelyn	Lunenburg	17	Chas. Boudrot	Petit-de-Grat	5	49 25
116290	Flora M. J.	Halifax	78	Chas. Boudreau	Riv.-Bourgeois	16	181 20
80829	Florence B	Arichat	32	A. N. Baker	Poirierville	10	96 50
107993	Florence May	Canso	10	H. E. Boudrot	Petit-de-Grat	3	29 35
117049	H. C. Philipps	Barrington	11	Alfred LeBlanc	Martinique	3	30 35
126346	Hobo	Barrington	12	Jas. Marchand	Petit-de-Grat	2	24 90
137993	Joseph A	Arichat	15	A. J. Boudrot	Petit-de-Grat	3	34 35
111795	Katie J	PteHawkesbury	11	R. G. McDonald	Janvrin, port	3	30 35
111480	Lady Laurier	Arichat	12	Paul LeBlanc	Poulamon	1	18 45
117092	Lass of Gowrie	Arichat	16	Joseph Pettipas	Arichat	2	28 90
130360	Lawrence B	Arichat	11	R. Sampson	Louisdale	3	30 35
137991	Lena S	Arichat	11	Elias Sampson	Petit-de-Grat	3	30 35
137992	Luca	Arichat	10	B. Marchand, Jr	Louisdale	4	35 80
111798	Marie C	Hawkesbury	18	A. R. Boudreau	Martinique	4	43 80
130784	Marie H. LeBlanc	PteHawkesbury	25	J. A. McDonald	D'Escousse	3	44 35
116345	Mary Alice	Arichat	10	P. E. Sampson	L'Ardoise inf	3	29 35
111479	Mary Atlanta	Arichat	15	Amable Burke	Riv.-Bourgeois	4	40 80
117099	Mary Jane	Arichat	33	Simon Goyetche	Riv.-Bourgeois	9	91 05
103462	Maud	Arichat	20	Henry Duon	Arichat	2	32 90
72067	Minnie	PteHawkesbury	26	John Pelham	Arichat-ouest	2	38 90
121869	Petite	Lunenburg	61	A. P. Poirier	Poirierville	17	170 65
100474	R. Beatrice	Charlottetown	19	Isaac Dugas	Arichat-ouest	3	38 35
130561	Right Away	Lunenburg	19	Wm. J. Martell	Petit-de-Grat	6	57 70
117095	Rodrid Grace	Arichat	17	Hubert Birrette	L'Ardoise inf	3	36 35
116272	Rosie M. B	Halifax	75	Anselme Sampson	Riv.-Bourgeois	16	178 20
137995	S. B. B	Arichat	10	A. Bouchie	Cap Auguet	4	35 80
116889	St-Dominique	Arichat	21	Henry Fougere	Poulamond	5	53 25
130958	Shianne	Lunenburg	21	Alcide Goyetche	Cap Auguet	5	53 25
96962	Sunrise	Yarmouth	18	Chas. Fougere	Riv.-Bougeois	5	50 25
122190	Virginie	Arichat	16	E. V. Landry	Petit-de-Grat	7	61 15
116292	Wilina Fraser	Charlottetown	13	Daniel Sampson	Riv.-Bourgeois	3	32 35
100812	Wyvern	Barrington	25	Jas. D. Walker	Walkerville	2	37 90

Nomenclature des navires qui ont bénéficié des primes de pêche au cours de l'année 1916-17—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

COMTÉ DE SHELBURNE.

Numéros officiels.	Noms des navires.	Ports d'armement.	Tonnage.	Noms des armateurs ou patrons.	Lieux d'habitation.	Nombre d'hommes payés.	Montants versés.
							$ c.
121802	Abbie May	Barrington	10	Jas. Rollison	Birchtown	3	29 35
116235	Alcyone	Digby	52	Lockeport Cold Storage Co., Ltd	Lockeport	9	110 05
121890	Annie Smith	Yarmouth	13	A. Publicover	Jordan-est	2	25 90
100612	Ardella	Shelburne	10	E. Crowe	Sandy, pointe	4	35 80
138034	Audrey A	Barrington passe	10	C. D. Atkinson	Stoney, île	4	35 80
138036	Avery L. C	Barrington	10	C. Crowell	Clark, port	4	35 80
130508	Blanchard C	Shelburne	11	A. Swansburg	Little-Harbour	3	30 35
121694	Columbia	Yarmouth	10	L. C. Hines	Lockeport	3	29 35
121683	D. E. Nickerson	Yarmouth	10	John Hemeon	Sandy, pointe	4	35 80
121791	Eddie C	Yarmouth	10	Joseph Homer	Barrington	5	42 25
130504	Ella M. Rudolph	Shelburne	54	Wm. McMillan	Lockeport	12	131 40
116353	Elnora T. Bonney	Port Medway	19	Wm. McMillan	Lockeport	6	57 70
122467	Enterprise	Yarmouth	10	Oscar Gardner	Pointe La Tour	3	29 35
121901	Eva M	Barrington	11	Calvin Ringer	Shelburne	3	30 35
122146	Flirt	Yarmouth	16	E. V. Smith	Port La Tour	3	35 35
122106	Florence M	Yarmouth	10	E. Ross	Stoney, île	2	22 90
138033	Florence M. Nickson	Barrington passe	11	Herbert Nickerson	Stoney, île	4	36 80
138035	Gertrude Ross	Barrington passe	10	Chas. M. Ross	Stoney, île	5	42 25
112138	Gladiator	Shelburne	12	Hugh McAlpine	Lockeport	4	37 80
130507	Gladys Thorburn	Shelburne	39	John Thorburn	Sandy, pointe	12	116 40
121797	Hattie and Ina	Shelburne	10	Arnold Doane	Jordan Ferry	2	22 90
122139	Hazel	Yarmouth	10	Geo. H. Crowell	Doctor, anse	3	29 35
131094	Helen G. McLean	Shelburne	33	Fred C. McLean	Port-Saxon	7	78 15
122237	Helena Maud	Barrington passe	11	Chas. Pyke	Barrington	3	30 35
122141	Hillside	Yarmouth	10	Edward McKay	West Green Hbr	3	29 35
126347	Ida M. Cunningham	Barrington	16	E. W. Day	Lockeport	4	41 80
117131	Ilona and Ida	Yarmouth	13	H. H. Brannen	Stoney, île	6	51 70
138201	Jane Cox	Shelburne	80	Geo. A. Cox	Shelburne	12	157 40
134174	Jellicoe	Shelburne	22	Wm. McMillan	Lockeport	9	80 05
122138	Jennie L	Yarmouth	10	Ross Enslow	Green Hbr	3	29 35
121795	John L	Yarmouth	11	Jerome Noble	Sandy, pointe	3	30 35
121692	Josephine	Yarmouth	10	H. F. Snow	Villagedale	2	22 90
126670	Julie Opp	Shelburne	38	H. R. Swim	Lockeport	8	89 60
122290	Kernwood	Yarmouth	80	Lockeport Cold Storage Co., Ltd	Lockeport	18	196 10
130627	Lily M. Hodge	Yarmouth	31	Lockeport Cold Storage Co., Ltd	Lockeport	9	89 05
122455	Lizzie A	Yarmouth	33	H. R. L. Bill	Lockeport	8	84 60
116854	Mariana	Shelburne	33	F. W. Sutherland	Lockeport	13	116 85
83434	Mary May	Shelburne	20	A. J. Firth	Shelburne	4	45 80
138032	Milida	Barrington passe	12	Seaton Powell	Port La Tour sup	3	31 35
121687	Monitor	Yarmouth	10	Ernest Holmes	Sandy, Pointe	3	29 35
126663	Nellie J. Banks	Shelburne	35	F. W. Sutherland	Lockeport	10	99 50
117132	Nema D	Yarmouth	10	Geo. S. Firth	Shelburne	1	16 45
131096	Ohio	Shelburne	42	Jas. R. Bower	Shelburne	14	132 30
131099	Opitza	Shelburne	41	H. R. Swim	Lockeport	15	137 75
130506	R. L. McKenzie	Shelburne	33	Ralph McKenzie	Lockeport	10	97 50
116448	Togo	Shelburne	18	E. C. Locke	Lockeport	5	50 25
121792	Twin Sisters	Yarmouth	10	Wm. Connell	Clark, port	4	35 80
117143	Valmore	Halifax	11	C. Collupy	Lockeport	2	23 90
121873	Viola S	Yarmouth	16	C. Van Amburg	Lockeport	3	35 35
122464	Willie M	Yarmouth	14	H. R. L. Bill	Lockeport	3	33 35

Nomenclature des navires qui ont bénéficié des primes de pêche au cours de l'année 1916-17—Nouvelle-Ecosse—*Fin.*

COMTÉ DE VICTORIA.

Numéros officiels.	Noms des navires.	Ports d'armement.	Tonnage.	Noms des armateurs ou patrons.	Lieux d'habitation.	Nombre d'hommes payés.	Montants versés.
							$ c.
117028	Anna F.	Sydney	14	Jas. G. Brewer	Ingonish-sud	5	46 25
126028	Beatrice Donovan.	"	18	Robin, Jones & Whitman	Halifax	5	50 25
130369	Edna R. Hines	"	18	Angus J. Hines	Ingonish-Ferry	6	56 70
131213	Elizabeth Donovan	"	11	Thos. W. Donovan	Ingonish-sud	4	36 80
126562	Hawley Brothers	"	11	Jas. Hawley	Ingonish-Ferry	4	36 80
122120	Julia F. C.	"	12	Thos. A. Young	Ingonish-sud	6	50 70
126563	Katie Margaret	"	15	J. W. Dunphy	Ingonish-sud	3	34 35
107355	Mary E.	"	10	Allen McIntyre	Ingonish-Ferry	5	42 25
131214	Phoebe Jordon	"	15	Chas. J. Williams	Ingonish-sud	3	34 35
134527	Pride of the North	"	10	Geo. McDonald	Ingonish-Ferry	3	29 35
126567	T. W. J. Whittier	"	15	Chas. Mauger	Ingonish-sud	4	40 80
130363	V. F. Williams	"	13	Vincent Williams	Ingonish-sud	3	32 55

COMTÉ DE YARMOUTH.

103066	Abel A.	Digby	23	H. A. Amiro	Yarmouth	10	87 50
116898	Agnes M.	Yarmouth	11	Geo. Doucette	Tusket	2	23 90
126808	Agnes Pauline	Yarmouth	71	R. N. D'Entremont	Pubnico-ouest	12	148 40
111879	Annie B.	Yarmouth	20	Theodore D'Entremont	Pubnico-ouest	8	71 60
121695	Aroma S.	Yarmouth	10	L. A. D'Entremont	Pubnico-ouest	2	22 90
122586	Aspinet	Yarmouth	14	Thos. McComiskey	Pubnico-est inf.	2	26 90
122288	Buema	Shelburne	36	Daniel Ryder	Argyle inf.	6	74 70
137871	Cupola	Lunenburg	73	Adolphe D'Entremont	Pubnico-ouest	10	137 50
100605	Dawn	Yarmouth	51	H. A. Amiro	Yarmouth	16	154 20
116205	Eddie James	Yarmouth	79	H. A. Amiro	Yarmouth	12	156 40
126807	Elizabeth D.	Yarmouth	79	S. D. D'Entremont	Pubnico-ouest	15	175 75
121872	Francis A.	Yarmouth	80	H. A. Amiro	Yarmouth	18	196 10
116204	Laurie J.	Yarmouth	65	Julien D'Entremont	Pubnico-ouest	17	174 65
103709	Lizzie E.	Yarmouth	19	E. J. Ellis	Port-Maitland	4	44 80
130625	Louis P.	Yarmouth	60	L. P. D'Entremont	Pubnico-ouest	13	143 85
122240	M. L Nickerson	Barrington	10	Wm. H. Nickerson	Argyle-Sound	1	16 45
116658	Mabel A.	Yarmouth	15	E. B. Ehrgott	Yarmouth	3	34 35
121879	Matilda	Yarmouth	10	Wm. C. Hatfield	Yarmouth	4	35 80
126187	Nathalie	Yarmouth	28	Yarmouth Trading Co., Ltd.	Yarmouth	7	73 15
111875	Nelson A.	Yarmouth	72	H. A. Amiro	Yarmouth	11	142 95
131095	Ronald B.	Shelburne	40	Chas. Wyman	Shelburne	14	130 30
130509	Roseway	Shelburne	37	Roseway Fish Co.	Shelburne	16	140 20
117044	S. B. Millard	Barrington	20	A. Amiro	Pubnico-ouest	4	45 80
121894	Vice Reine	Shelburne	12	H. McManus	Yarmouth	4	37 80
122465	White Wing	Yarmouth	11	Joseph Harris	Yarmouth	1	17 45
121812	Wilfred L. Snow	Yarmouth	51	Yarmouth Trading Co., Ltd.	Yarmouth	12	1.8 40
126348	William H. Ryder.	Barrington	70	D. Smith	Wood-Harbour	14	160 30
134167	Yafico	Yarmouth	31	Yarmouth Fishing Co	Yarmouth	9	89 05

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nomenclature des navires qui ont bénéficié des primes de pêche au cours de l'année 1916-17.

COMTÉ DE CHARLOTTE.

Numéros officiels.	Noms des navires.	Ports d'armement.	Tonnage.	Noms des armateurs ou patrons.	Lieux d'habitation.	Nombre d'hommes payés.	Montants versés.
							$ c.
92517	Ada	Saint-André	10	Wm. Matthews	Letête	3	29 35
122573	Bohemia	"	10	Gordon Calder	Campobello	....	10 00
122250	Bonita	"	15	Isaiah Carter	Seeley, anse	3	34 35
111522	Elizabeth	Digby	21	Fred Avery	North Head	3	40 35
111527	Etta H	Digby	10	Geo. Justason	Black Harbour	3	29 35
130428	Fannie May	Saint-André	25	Silas McLellan	Campobello	7	70 15
107906	Flora	"	14	G. Cook	Back Bay	4	39 80
130424	Glendale	"	14	Thos. Mitchell	Campobello	5	46 25
107910	Grace and Ethel	"	16	A. Ingersoll	Woodwards Cove	5	48 25
111839	Harry C	Digby	16	Lewis Matthews	Letête	4	41 80
122248	Hattie B	Saint-André	10	Wilmot Benson	Seal Cove	2	22 90
103121	Island Girl	"	17	B. Lambert	Woodwards, anse	5	49 25
122591	Jennie T	"	31	Jas. F. Nesbitt	North Head	3	50 35
116673	Juanita	"	14	Willard Johnson	Woodwards, anse	3	33 35
122571	Lita C	Yarmouth	13	C. B. Cross	Beaver Harbour	2	25 90
112101	Lizzie B	Yarmouth	18	Gordon Tucker	Letête	4	43 80
116897	Myrtle S	Yarmouth	12	H. Green	Grand Harbour	3	31 35
100548	Violetta	Digby	11	Wm. Tucker	Letête	4	36 80
97149	Winnie	Saint-André	13	Herbert Holland	Seeley, anse	3	32 35

COMTÉ DE SAINT-JEAN.

107051	Bertie C	Barrington	13	John Holland	St. Martins	3	32 35
126802	Dandy K	Saint-Jean	12	W. D. Wilson	Lorneville	1	18 45
122092	George M. Smith	Yarmouth	13	Geo. M. Smith	Saint-Jean-ouest	5	45 25
88273	Lillian E	Saint-André	13	David McAdam	St. Martins	5	45 25
134181	Olive Murry	Saint-Jean	22	Patrick Murry	Dipper Harbour	1	28 45
103704	Whisper	Yarmouth	31	Chas. Harkins	Dipper Harbour	4	56 80

COMTÉ DE GLOUCESTER.

130658	Abutilon	Chatham	19	Joseph LaCroix	Caraquet	4	44 80
72099	Adelina	"	12	A. S. Lanteigne	"	5	44 25
103081	Albatross	"	13	Wm. Fruing & Co., Ltd	"	4	38 80
138282	Albina	"	20	Léandre Chiasson	Island River	4	45 80
130985	Alexisna	"	17	R. A. Noël	Petit Lamèque	6	49 80
122057	Alice	"	15	Sévère Duguay	"	5	47 25
130332	Alika P	"	15	P. G. Hébert	"	3	34 35
112162	Alma	"	12	A. Duguay	Lamèque	4	37 80
92419	Anna	"	12	J. S. Aché	"	4	37 80
100960	Annie M	"	11	W. S. Loggie Co., Ltd.	Chatham	5	43 25
137912	Anonciade	"	20	T. Gallien	Caraquet	5	52 25
96739	Argéline	"	14	J. B. Chiasson	"	5	46 25
134332	Arseneau Frères	"	10	J. E. Arseneau	Inkerman	2	22 90
138281	Astra	"	12	Joseph Baudin	Côte Pigeon	3	31 35
130988	Aviator	"	17	P. S. Lanteigne	Caraquet	4	42 80
103072	Ben Hur	"	11	A. LeClerc	"	5	43 25
100299	Blanchard	"	12	Robin, Jones & Whitman	"	4	37 80
103589	Blenheim	"	13	" "	"	4	38 80
130657	Bolina	"	20	" "	"	4	45 80
137919	Bouvet	"	10	Romain Godin	Mizonette	3	29 35
103780	Britannia	"	13	Wm. Fruing & Co., Ltd	Caraquet	4	38 80

Nomenclature des navires qui ont bénéficié des primes de pêche au cours de l'année 1916-17—Nouveau-Brunswick—*Suite.*

COMTÉ DE GLOUCESTER—*Suite.*

Numéros officiels.	Noms des navires.	Ports d'armement.	Tonnage.	Noms des armateurs ou patrons.	Lieux d'habitation.	Nombre d'hommes payés.	Montants versés.
							$ cts.
100780	Britannic	Chatham	12	W. S. Loggie Co., Ltd.	Chatham	4	37 80
111465	C. R. C	"	13	Robin, Jones & Whitman	Caraquet	4	38 80
100988	Cæsar	"	10	G. P. Chiasson	Caraquet	4	35 80
100774	Calliope	"	12	Raphaël Hébert	Caraquet	5	44 25
134324	Canna	"	14	Robin, Jones & Whitman	Caraquet	2	26 90
130339	Caraquet	"	19	Philias Doiron	Caraquet	5	51 25
130996	Castalenna	"	28	Robin, Jones & Whitman	Caraquet	4	53 80
134005	Catch Me	"	17	P. E. LeBoutilier	Caraquet	5	49 25
138058	Cavel	"	22	W. S. Loggie Co., Ltd.	Chatham	5	54 25
103585	Cedric	"	14	Henri Chénard	Caraquet	4	35 80
103271	Celia	"	11	Adélard Aché	Miscou Centre	5	43 25
100784	Charlotte	"	13	F. T. B. Young	Caraquet	4	38 80
103948	Cora	"	12	Robin, Jones & Whitman	Caraquet	4	37 80
103083	Corsair	"	10	Wm. Fruing & Co., Ltd	Lamèque	3	29 35
133920	Cute	"	12	Noé Chiasson	Island River	3	31 35
100913	Daffodil	"	10	J. J. B. Duguay	Shippegan	4	35 80
130998	De Grace	"	10	Jas. De Grace	Shippegan	2	22 90
103076	Dipper	"	12	W. S. Loggie Co.,Ltd.	Chatham	4	37 80
130982	Dit-on	"	12	H. M. Léger	Caraquet	3	31 35
112155	Dora	"	10	Séraphin Doiron	Miscou Harbour	3	29 35
122053	Dorie	"	10	A. G. Chiasson	Island River	4	35 80
100999	Dove	"	11	Chas. L. Robichaud	Caraquet	5	43 25
137917	Duc de la Marine	"	22	A. P. Chiasson	Caraquet	5	54 25
100998	Eagle	"	10	Alfred Gauvin	Mizonette	4	35 80
116979	Elie Anne	"	17	J. J. Doiron	Caraquet	4	42 80
103590	Eliza	"	13	Robin, Jones & Whitman	Caraquet	4	38 80
100293	Eliza	"	15	F. T. B. Young	Caraquet	5	47 25
130986	Emérencienne	"	17	Théophile Noël	Lamèque	4	42 80
137913	Emilie Blanchard	"	22	Patrick Blanchard	Caraquet	5	54 25
134009	Emily J	"	18	John Luce	Island River	4	43 80
100911	Emperor	"	10	Wm. Fruing & Co., Ltd	Caraquet	3	29 35
100786	Empress	"	12	F. T. B. Young	Caraquet	3	31 35
133925	En Avant	"	11	A. A. Aché	Lamèque	3	30 35
100772	Estelle	"	13	Victor Lanteigne	Caraquet	4	38 80
100787	Ethel	"	11	F. T. B. Young	Caraquet	1	17 45
133916	Etoile d'un Marin	"	20	Octave Noël	Lamèque	4	45 80
112058	Evangéline	"	10	V. Frigault	Mizonette	4	35 80
103077	Fame	"	10	F. R. Goupil	Shippegan	4	35 80
138051	Fée	"	18	Z. Paulin	Lamèque	5	50 25
122621	Fillera	"	18	N. J. Gionet	Caraquet	3	37 35
130654	Fish Seeker	"	20	G. J. Gallien	Caraquet	3	39 35
100298	Fisher	"	12	A. D. Chiasson	Lamèque	4	7 80
111468	Fleetwing	"	14	Wm. Fruing & Co., Ltd	Lamèque	6	52 70
112165	Flying Cloud	"	13	Wilfred Robichaud	Shippegan	4	38 80
112151	Flying Foam	"	18	Robin, Jones & Whitman	Caraquet	4	43 80
116479	Fortuna	"	10	Xavier Poirier	Mizonette	3	29 35
111467	Four Brothers	"	13	Henri Albert	Caraquet	4	38 80
134007	Fred L	"	18	Fred Lanteigne	Little Shippegan	5	50 25
100778	Gambetta	"	13	W. S. Loggie Co., Ltd.	Chatham	4	38 80
100954	Gazelle	"	10	W. S. Loggie Co., Ltd.	Chatham	4	35 80
111464	Gazelle	"	13	Robin, Jones & Whitman	Caraquet	4	38 80

Nomenclature des navires qui ont bénéficié des primes de pêche, 1916-17—Nouveau-Brunswick—*Suite.*

COMTÉ DE GLOUCESTER—*Suite.*

Numéros officiels.	Noms des navires.	Ports d'armement.	Tonnage.	Noms des armateurs ou patrons.	Lieux d'habitation.	Nombre d'hommes payés.	Montants versés.
							$ c.
96733	Gem	Chatham	12	Wm. Fruing & Co., Ltd	Caraquet	5	44 25
103766	Genista	"	12	P. P. Chiasson	Island-River	4	37 80
116980	Georgina	"	15	W. S. Loggie Co., Ltd.	Chatham	4	40 80
130356	Gilbert B	Arichat	14	Frank Rail	Miscou, port	5	45 25
130336	Ginger	Chatham	19	L. L. Friolet	Caraquet	4	44 80
111848	Gipsy	"	15	Wm. Fruing & Co., Ltd	Caraquet	4	40 80
107775	Gold-Seeker	"	13	Robin, Jones & Whitman	Caraquet	4	38 80
122491	Good-Intent	"	10	A. D. Chiasson	Lamèque	4	35 80
112157	Grass-Hopper	"	16	P. A. Paulin	Caraquet	4	41 80
92418	Grip	"	18	Gustave Chénard	Caraquet	4	43 80
137928	H. L. Friolet	"	10	H. L. Friolet	Caraquet	3	29 35
111849	Happy Home	"	16	M. Chénard	Caraquet	4	41 80
100956	Harold N	"	12	Philias Mallet	Shippigan	5	44 25
107771	Heron	"	13	Wm. Fruing & Co., Ltd	Caraquet	4	38 80
138059	Hibiscus	"	10	Lazare Farrant	Caraquet	3	29 35
103765	Hirondelle	"	11	T. H. LeBoutilier	Caraquet	5	43 25
103939	Hope	"	11	John Michon	Caraquet	4	36 80
117181	Ida	"	16	J. J. Savoy	Lamèque	5	48 25
103931	Irene	"	12	Wm. Fruing & Co., Ltd	Caraquet	5	44 25
96724	Isabel	"	11	J. B. Hébert	Caraquet	5	43 25
131000	J. L. B	"	13	Frank Baudin	Miscou, port	3	32 35
103289	Jersey Lily	"	12	Wm. Fruing & Co., Ltd	Caraquet	4	37 80
100958	John B	"	11	W. S. Loggie Co., Ltd.	Chatham	4	36 80
130991	Joseph Marie G	"	22	Chas. Gauvin	Petite Lamèque	5	54 25
100965	Josephine	"	11	J. X. Chénard	Caraquet	4	36 80
112169	Kathleen	"	15	Wm. Fruing & Co. Ltd	Caraquet	5	47 25
111466	King Edward	"	14	Robin, Jones & Whitman	Caraquet	4	39 80
103949	Kingfisher	"	13	Wm. Fruing & Co., Ltd	Caraquet	5	45 25
103288	Kite	"	10	Gervais Plourde	Caraquet	4	35 80
107774	Klondyke	"	14	Robin, Jones & Whitman	Caraquet	4	39 80
103283	Koh-i-noor	"	13	J. A. Doiron	Caraquet	4	38 80
103984	L'Acadie	"	17	L'Ange Aché	Lamèque	4	42 80
130337	L'Acadienne	"	18	J. S. Noël	Lamèque	5	50 25
130987	L'Assomption	"	18	J. J. Z. Chiasson	Caraquet	5	50 25
107773	L'Etoile	"	15	Prudent Gallien	Caraquet	4	40 80
138054	La Doucet	"	22	T. H. LeBoutilier	Caraquet	5	54 25
111461	Ladysmith	"	17	Hippolyte Chiasson	Petite Lamèque	4	42 80
130983	Lamecca	"	19	Camille Aché	Lamèque	5	51 25
103003	Lark	"	10	Wm. Fruing & Co., Ltd	Caraquet	4	35 80
137918	Léa Léger	"	19	Nazaire Léger	Caraquet	5	51 25
137924	Léontine	"	21	A. D. Chiasson	Lamèque	6	59 70
122059	Letty Jane	"	14	Wm. Fruing & Co., Ltd	Caraquet	4	39 80
138057	Levi Albert	"	13	Luke Albert	Caraquet	3	32 35
112152	Lillian	"	15	Robin, Jones & Whitman	Caraquet	4	40 80
134001	Lily Florence	"	20	" "	Caraquet	4	45 80
130981	Lobelia	"	21	" "	Caraquet	4	46 80
126601	Loze	"	13	A. LeClerc	Caraquet	5	45 25
137915	M. J. Albert	"	20	J. S. Albert	Caraquet	4	45 80

Nomenclature des navires qui ont bénéficié des primes de pêche, 1916-17—Nouveau-Brunswick—*Suite.*

COMTÉ DE GLOUCESTER—*Suite.*

Numéros officiels.	Noms des navires.	Ports d'armement.	Tonnage.	Noms des armateurs ou patrons.	Lieux d'habitation.	Nombre d'hommes payés.	Montants versés.
							$ c.
116977	Mabel	Chatham	16	W. S. Loggie Co., Ltd.	Chatham	4	41 80
116480	Maggie	"	10	I. Lanteigne	Caraquet	4	35 80
134326	Magloire	"	10	Jean Léger	Mizonette	4	35 80
100955	Majestic	"	10	W. S. Loggie Co., Ltd.	Chatham	4	35 80
134333	Malbaie	"	11	Pierre Lanteigne	Miscou Centre	6	49 70
134325	Mallet	"	10	Joseph Mallet	Shippegan	1	16 45
112158	Maple Leaf	"	13	Wm. Fruing & Co., Ltd	Caraquet	5	45 25
116978	Margaret	"	16	W. S. Loggie Co., Ltd.	Chatham	3	35 35
112163	Margaret Ann	"	13	John Jones	Petite Lamèque	5	45 25
72100	Marie	"	11	Napoléon Albert	Caraquet	4	36 80
107779	Marie	"	15	Gaspard Savoy	Robichaud, débarc.	4	40 80
103278	Marie Célia	"	13	G. J. Chiasson	Caraquet	4	38 80
138056	Marie Chiasson	"	21	Augustin Chiasson	Caraquet	4	46 80
133919	Marie Delphine	"	16	Jas. H. Savoy	Lamèque	4	41 80
117182	Marie Etoile	"	20	Joseph LeBoutilier	Caraquet	4	45 80
100295	Marie Joseph	"	12	Pierre P. Noël	Petite Lamèque	4	37 80
133994	Marie Justine	"	24	J. A. Doiron	Caraquet	5	56 25
134000	Marie LeBoutilier	"	19	E. O. LeBoutilier	Caraquet	4	44 80
100295	Marie Louisa	"	18	J. A. Paulin	Caraquet	6	56 70
116471	Marie Louise	"	10	T. H. LeBoutilier	Caraquet	4	35 80
134003	Marie Noëlla	"	11	Chas. G. Cormier	Caraquet	4	36 80
137921	Marie Raquette	"	12	Xavier Mainville	Caraquet	4	37 80
111847	Mary	"	14	David Albert	Caraquet	4	39 80
130655	Mary E. Rive	"	21	Théodore Lanteigne	Caraquet	5	53 25
103084	Mary Emma	"	11	Wm. Fruing & Co., Ltd	Caraquet	4	36 80
130995	Mary J. Margaret	"	25	Robin, Jones & Whitman	Caraquet	4	50 80
92413	Mary Jane	"	14	J. P. Morais	Caraquet	4	39 80
130994	Mary M. Florence	"	32	Henri J. Chiasson	Caraquet	5	64 25
116478	Mary O	"	11	F. D. Robichaud	Shippegan	3	30 35
100957	Mary R	"	12	W. S. Loggie Co., Ltd.	Chatham	5	44 25
116475	Mary Rose	"	17	Robin, Jones & Whitman	Caraquet	5	49 25
112161	Mary Star	"	15	Hyacinthe LeBoutilier	Caraquet	5	47 25
112150	Mary Star of the Sea	"	15	Luc Friolet	Caraquet	5	47 25
111844	Mary Star of the Sea	"	14	Robin, Jones & Whitman	Caraquet	4	39 80
116477	Mary Star of the Sea	"	20	Martin Savoy	Robichaud, débarc.	4	45 80
103768	Mayflower	"	13	Honoré Cormier	Caraquet	4	38 80
130997	Medaille d'Or	"	24	H. Lanteigne	Caraquet	4	49 80
100779	Mermaid	"	11	W. S. Loggie Co., Ltd.	Chatham	3	30 35
112164	Merry Christmas	"	13	Lucien Jean	Petite Lamèque	5	45 25
133924	Merveil	"	12	Arthur J. Aché	Lamèque	2	24 90
100300	Mikado	"	13	M. Therriault	Caraquet	4	38 80
130659	Mildred Elaine	"	20	Wm. Fruing & Co., Ltd	Caraquet	5	52 25
134006	Miscou	"	10	A. L. Léger	Caraquet	3	29 35
134340	Miscou Belle	"	21	Robin, Jones & Whitman	Caraquet	5	53 25
134004	Mizonette	"	13	Prospère Boudreau	Caraquet	4	38 80
134002	Mona Lisa	"	17	M. LeBoutilier	Caraquet	5	49 25
133922	Morning Dew	"	10	Mack. Boudreau	Inkerman	3	29 35
88669	Morning Star	"	12	Gustave Gionet	Inkerman	1	18 45
117188	Morning Star	"	14	Alexis Noël	Lamèque	4	39 80
134321	Noëlla	"	18	D. Noël	"	4	43 80

Nomenclature des navires qui ont bénéficié des primes de pêche, 1916-17—Nouveau-Brunswick—*Suite.*

COMTÉ DE GLOUCESTER—*Suite.*

Numéros officiels.	Noms des navires.	Ports d'armement.	Tonnage.	Noms des armateurs ou patrons.	Lieux d'nabitation.	Nombre d'hommes payés.	Montants versés.
							$ c.
122055	Olive	Chatham	14	T. A. Lanteigne	Caraquet	4	39 80
103004	Oriole	"	11	Wm. Fruing & Co., Ltd	Caraquet	4	36 80
103005	Osprey	"	10	Thomas Mallet	Shippigan	3	29 35
133917	Overseer	"	20	Wilfred Chiasson	Lamèque	5	52 25
130656	P. A. L.	"	17	X. A. Lanteigne	Caraquet	4	42 80
100297	Palma	"	14	Amédée Aché	Lamèque	4	39 80
100776	Patrick	"	11	W. S. Loggie Co., Ltd.	Chatham	4	36 80
112125	Pearl	"	14	P. A. Doiron	Caraquet	5	46 25
103778	Pelican	"	13	Wm. Fruing & Co., Ltd	Caraquet	4	38 80
133923	Pembina	"	17	" "	Caraquet	5	49 25
103764	Petrel	"	12	Philorome Ross	Caraquet	3	31 35
122623	Pride of the Fleet	"	24	Robin, Jones & Whitman	Caraquet	4	49 80
116974	Providence	"	18	M. L. Lenteigne	Caraquet	5	50 25
96740	Providence	"	13	J. J. O. LeBoutilier	Caraquet	4	38 80
100775	Red Gauntlet	"	11	J. H. LeBoutilier	Caraquet	5	43 25
137914	Reine Marie	"	20	P. E. Lanteigne	Caraquet	5	52 25
134322	Remon	"	14	J. G. Robichaud	Shippigan	4	39 80
103586	Remus	"	17	W. S. Loggie Co., Ltd.	Chatham	4	42 80
103078	Reward	"	13	L. B. Albert	Caraquet	4	38 80
130661	Richibucto Pearl	"	10	S. G. Robichaud	Shippigan	3	29 35
97191	Rita	"	12	Robin, Jones & Whitman	Caraquet	2	24 90
103946	Robin	"	12	" "	Caraquet	4	37 80
103587	Romulus	"	19	W. S. Loggie Co., Ltd.	Chatham	4	44 80
92404	Rosa	"	17	Frédéric Lanteigne	Caraquet	4	42 80
100908	Rosalie	"	10	P. G. Lanteigne	Caraquet	5	42 25
103592	Rosamond	"	18	Philorome Frigault	Miscou-Centre	6	56 70
110773	Rupert	"	12	E. L. Albert	Caraquet	4	37 80
116972	St. André	"	14	Auguste Noel	Lamèque	4	39 80
116473	Ste. Anne	"	14	Celestin Chiasson	Lamèque	4	39 80
117187	Ste. Anne	"	13	Luc Noel	Lamèque	5	45 25
117189	Ste. Cecilia	"	13	Widow Gilas Aché	Petite Lamèque	4	38 80
111469	St. John	"	13	John Aché	Lamèque	4	38 80
112167	St. Joseph	"	10	Rapheal Gionet	Caraquet	4	35 80
103008	St. Joseph	"	12	Eugène Gauvin	Lamèque	4	37 80
122051	Ste. Julie	"	12	Marcelin Noel	Lamèque	4	37 80
107776	St. Peter	"	12	J. G. Chiasson	Caraquet	3	31 35
130660	St. Sauveur	"	18	Isaie Chiasson	Lamèque	4	43 80
134338	St. Simon	"	16	Philorome Chiasson	Caraquet	5	48 25
134010	St. Urbain	"	21	Patrice Chiasson	Lamèque	4	46 80
133915	Samuel LeGrand	"	14	S. J. Robichaud	Shippigan	3	33 35
74401	Sara	"	11	F. S. Doiron	Caraquet	5	43 25
100907	Sarah	"	10	F. T. B. Young	Caraquet	3	29 35
117190	Saturn	"	10	D. Blanchard	Mizonette	4	35 80
134335	Sauvegarde	"	11	Jas. A. Aché	Lamèque	3	30 35
103584	Saxon	"	13	Joseph Beaudin	Caraquet	3	32 35
126254	Sea Duck	"	16	Lazare Lanteigne	Caraquet	4	41 80
138055	Sea Fish	"	10	J. D. Doiron	Caraquet	4	35 80
100901	Sea Flower	"	12	J. P. Lanteigne	Caraquet	4	37 80
100914	Sea Flower	"	11	Vital Doiron	Island River	4	36 80
96731	Sea Star	"	13	Patrick Albert	Caraquet	4	38 80
133913	Selonia	"	11	A. Chiasson	Chiasson	4	36 80
130993	Shippegan's Best	"	10	W. S. Loggie Co., Ltd.	Chatham	4	35 80
133914	Shippegan's Pearl	"	10	M. C. Robichaud	Shippigan	3	29 35
133928	Sillery	"	12	Jos. F. Ache	Lamèque	3	31 35
100961	Silver Moon	"	14	W. S. Loggie Co., Ltd.	Chatham	4	39 80
100788	Sir Charles	"	11	N. E. Gionet	Chatham	4	36 80

Nomenclature des navires qui ont bénéficié des primes de pêche, 1916-17—Nouveau-Brunswick—*Fin.*

COMTÉ DE GLOUCESTER—*Fin.*

Numéros officiels.	Noms des navires.	Ports d'armement.	Tonnage.	Noms des armateurs ou patrons.	Lieux d'habitation.	Nombre d'hommes payés.	Montants versés.
							$ cts.
100963	Stanley	Chatham	10	A. D. Gionet	Caraquet	4	35 80
103087	Stanley	"	10	D. D. Chiasson	Island River	4	35 80
133912	Star of Shippegan	"	11	M. D. Chiasson	Shippigan	3	30 35
103767	Stella Maris	"	19	Robin, Jones & Whitman	Caraquet	4	44 80
122060	Spark	"	10	Wm. Fruing & Co., Ltd	Caraquet	5	42 25
137916	Summer Home	"	18	Clément Lanteigne	Lamèque	5	50 25
122056	Sunbeam	"	14	Wm. Fruing & Co., Ltd	Caraquet	4	39 80
111845	Superior	"	14	Robin, Jones & Whitman	Caraquet	4	39 80
133995	Supple Jack	"	11	T. C. Russell	Shippigan	4	36 80
103947	Swallow	"	13	Marcip Doiron	Caraquet	4	38 80
103006	Swallow	"	11	J. J. B. Robichaud	Shippigan	4	36 80
103762	Swan	"	14	Wm. Fruing & Co., Ltd	Caraquet	4	39 80
134008	T. H. B	"	18	T. H. LeBoutilier	Caraquet	5	50 25
100777	Teutonic	"	11	W. S. Loggie Co., Ltd.	Chatham	4	36 80
137920	Théophile	"	10	Wm. Boudreau	Caraquet	3	29 35
96738	Three Brothers	"	12	J. N. E. Lanteigne	Caraquet	4	37 80
117184	Three Brothers	"	15	W. S. Loggie Co., Ltd.	Chatham	4	40 80
100918	Tickler	"	12	Jas. Jean	Caraquet	5	44 25
134337	Tracadie Pride	"	11	J. A. Babin	Tracadie	1	17 45
134323	Tuxedo	"	12	Hector DeGrace	Shippigan	3	31 35
112159	United Empire	"	17	T. O. LeBoutilier	Caraquet	5	49 25
137911	Valeriana	"	18	Alex. Frigot	Caraquet	5	50 25
103285	Valkyrie	"	12	Hubert Chiasson	Caraquet	4	37 80
103775	Victoria	"	16	W. S. Loggie Co., Ltd.	Chatham	5	48 25
133921	Vika	"	29	Max. Paulin	Petite Lamèque	6	67 70
117183	Vina	"	14	Amédée Noël	Lamèque	4	39 80
134328	Vitaline	"	11	Philip Gagnon	Inkerman	3	30 35
100995	Voltaire	"	10	Luc Mailloux	Caraquet	3	29 35
100966	Von Moltke	"	11	P. J. Frigault	Caraquet	4	36 80
103588	Vulture	"	13	W. S. Loggie Co., Ltd.	Chatham	4	38 80
122054	White Fish	"	13	Eutrope Chiasson	Lamèque	5	45 25
100953	White Wings	"	10	F. T. B. Young	Caraquet	3	29 35
137922	Wing	"	10	Gédéon Sivret	Island River	4	35 80
100973	World's Fair	"	11	Désiré Doiron	Caraquet	5	43 25
103079	Wren	"	11	J. Z. Chiasson	Caraquet	4	36 80
100920	Zephir	"	12	G. J. Gionet	Caraquet	4	37 80

COMTÉ DE KENT.

103663	Herb Curwin	Richibouctou	10	John Curwin	Richibouctou	2	29 90
130662	Jardineville	"	10	Thos. Legoof	Richibouctou	1	16 45
116689	Joseph Doucet	"	10	Albert Daigle	Little North West	2	22 90
130664	Lapewalem	"	10	Mme. Jos. Doucet	Rexton	2	22 90
126777	Samuel G	"	10	A. & R. Loggie	Richibouctou	3	29 35
116685	Sea Adder	"	10	W. E. Forbes	Richibouctou	2	22 90
130667	Silver Fox	"	13	J. V. Caisey	Bouctouche	2	25 90
126778	303	"	10	W. E. Forbes	Richibouctou	1	16 45
126774	Wawota	"	11	Wm. Long	Richibouctou	2	23 90

COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

137930	H. P. Albert	Chatham	21	Henry Albert	Néguac	5	53 25
103511	Maple Leaf	Chatham	13	Donald Loggie	Burnt Church	1	19 45

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Nomenclature des navires qui ont bénéficié des primes de pêche au cours de l'année 1916-17.

COMTÉ DE PRINCE.

Numéros officiels.	Noms des navires.	Ports d'armement.	Tonnage.	Noms des armateurs ou patrons.	Lieux d'habitation.	Nombre d'hommes payés.	Montants versés.
							$ c.
103279	Alice Maud	Chatham	10	Joseph Gallant	Ebbsfleet	3	29 35
107766	Annie M	Charlottetown	20	Peter Perry	Palmer, route nord	4	45 80
134334	Cleaver	Chatham	12	Anthony Perry	Peterville	3	31 35
103823	Dagon	Lunenburg	12	Joshua Hutt	Alberton	4	37 80
122010	Ena T	Lunenburg	16	Geo. McBeth	Alberton	5	48 25
116513	Laurie H	Lunenburg	16	Wm. C. Leavitt	Alberton	5	48 25
134204	William P	Charlottetown	13	Henry Perry	Palmer, route	3	32 35

COMTÉ DE KINGS.

117096	Alaska	Charlottetown	10	J. A. Harding	Souris	3	29 35
112021	Annie M	Canso	29	Arthur White	Murray, port	3	48 35
122081	Frank	Charlottetown	10	J. M. Cheverie	Souris	4	35 80
116740	Hilda M. Horton	Halifax	29	A. A. McDonald	Souris	....	29 00
107751	Minnie Laura	Charlottetown	31	Reuben Penny	Murray, port	6	69 70
131091	Nellie Viola	Shelburne	40	H. D. McLean	Souris	8	91 60
115392	Nyanza	Sydney	15	John McKenzie	Murray, port	4	40 80

COMTÉ DE QUEENS.

100445	Carrie O	Canso	12	Thos. Hiscott	Stanley, pont	4	37 80
117059	Fortuna	Canso	14	Jonathan Delaney	Rivière-des-Français	3	33 35
126819	Laura M. Levy	Lunenburg	11	E. Marshall	Rustico-nord	3	30 35
130343	Libby P	Charlottetown	11	J. N. Pineau	Rustico-nord	2	23 90

PROVINCE DE QUÉBEC.

Nomenclature des navires qui ont bénéficié des primes de pêche au cours de l'année 1916-17.

COMTÉ DE BONAVENTURE.

Numéros officiels.	Noms des navires.	Ports d'armement.	Tonnage.	Noms des armateurs ou patrons.	Lieux d'habitation.	Nombre d'hommes payés.	Montants versés.
							$ c.
103830	Annie Bennett.....	Paspébiac.....	15	Michael Bennett.....	Black, cap.....	5	47 25

COMTÉ DE GASPÉ.

85409	A. C. Newhall.....	I.de la Madeleine	32	J. E. Gaudet.....	Grindstone.....	8	83 60
111440	M.A. Josey.....	Halifax	17	R. J. Leslie & Co.....	Amherst..	5	49 25
100696	Marion Emerson...	I.de la Madeleine	30	Onésiphore Thériault..	Havre-aux-Maisons..	8	81 60
85400	Minnie M.....	I.de la Madeleine	13	Honoré Cormier.....	Amherst.....	5	45 25
85399	Minnie May.....	I.de la Madaleine	10	Wm. Boudreau.....	Amherst.....	4	35 80
85408	Onato.....	I,de la Madeleine	35	Nelson Richard.....	Havre-aux-Maisons..	9	93 05
92571	Primrose.....	Halifax.....	14	Fortune Cormier.....	Amherst.....	3	33 35
111430	Shamrock.....	Halifax.....	23	A. V. Vigneau.....	Amherst.....	5	55 25
107188	Stella.....	Charlottetown..	15	Phidime Després.....	Grindstone.....	4	40 80

COMTÉ DE SAGUENAY.

116525	Gatherer.....	Lunenburg.....	15	John Stubbert.....	Bluff Harbour.....	7	60 15

APPENDICE N° 20.

DÉPENSES ET RECETTES.

Le montant total des dépenses effectuées pour l'administration de tous les services des pêcheries, à l'exception du gouvernement civil, s'est élevé à $893,155.80 pour l'exercice clos le 31 mars 1917.

Le montant total net des revenus des pêcheries provenant des baux, des amendes, des ventes et des droits de licences (y compris les licences de *modus vivendi* délivrées aux navires américains) se chiffre pour la même période à la somme de $104,310.17.

Ci-après figure le tableau des crédits votés et des sommes dépensées pour l'administration de ces différents services pendant l'année 1916-1917.

DÉPENSES, 1916-17.

Services.	Crédits.	Dépenses.
	$ c.	$ c.
Appointements et déboursés des officiers de la direction des pêcheries	305,000 00	243,878 02
Pisciculture	400,000 00	275,166 53
Service de surveillance des pêcheries	190,000 00	157,412 73
Entreposage à froid et transport du poisson frais	125,000 00	80,042 33
Usine d'engrais de chien de mer	60,000 00	31,472 82
Musée canadien des pêcheries	8,000 00	5,248 56
Construction d'échelles à poisson et curage des cours d'eau	30,000 00	4·564 78
Dépenses et frais occasionnels	4,000 00	3,027 16
Ostréiculture	6,000 00	5,003 74
Douaniers, en regard des permis, de *modus vivendi*	900 00	364 20
Bureau de renseignements des pêcheries	5,000 00	3,877 84
Allocations de faveur	3,000 00	3,000 00
Construction de bateaux garde-pêche, côte de l'Atlantique	30,000 00	33,495 13
Exposition de Toronto	10,000 00	8,594 09
Inspection du poisson emboîté et mariné	25,000 00	12,007 96
Bureau de biologie marine	26,000 00	26,000 00
Totaux	1,227,900 00	893,155 89
Permis de pêche	160,000 00	159,999 80
Arrêts concernant le traité relatif à la chasse pélagique du phoque, etc	.....	9,000 00

Le tableau suivant donne les appointements, salaires, gages et déboursés des fonctionnaires et officiers des pêcheries des diverses provinces; les dépenses concernant l'entretien des établissements de pisciculture du Canada, ainsi que celles affectées au service de surveillance des pêcheries.

On trouvera sous leur propre rubrique, dans le rapport du vérificateur général des comptes l'état détaillé de toutes ces dépenses.

APPOINTEMENTS, salaires, gages et déboursés des fonctionnaires et officiers des pêcheries 1916-17.

Provinces.	Officiers.		Gardiens de pêche.		Divers.	Total.
	Appointements.	Déboursés.	Gages.	Dépenses.		
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Nouvelle-Ecosse	17,900 48	18,647 64	25,139,23	196 53	347 90	62,231 78
Nouveau-Brunswick	11,060 83	8,691 48	28,499 77	5,439 08	469 00	54,160 16
Ile du Prince-Edouard	3,187 47	2,575 03	3,079 65	80 72	529 92	9,452 79
Québec	3,661 66	3,403 92	.....	.....	26 81	7,092 39
Manitoba	6,266 07	1,153 29	3,982 17	1,763 66	62 98	13,228 17
Saskatchewan	7,703 28	2,893 86	2,702 40	2,632 76	70 47	16,002 77
Alberta	4,000 00	1,255 44	6,808 00	2,912 70	110 00	15,086 14
Colombie-Anglaise	37,638 18	5,045 07	6,836 20	646 38	2,199 79	52,365 62
Yukon	1,425 00	54 50	.....	.....	3 15	1,482 65
Compte général	3,290 00	1,396 79	.....	.....	8,088 76	12,775 55
Total	96,132 97	45,117 02	77,047 42	13,671 83	11,908 78	243,878 02

PISCICULTURE—1916-17.

Piscifactures.	Salaires et gages.	Coût d'entretien.	Dépenses totales par piscifacture.	Dépenses totales par province.
NOUVELLE-ECOSSE.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Antigonish	980 00	990 11	1,970 11	
Arichat	1,482 25	1,329 99	2,812 24	
Bayview	1,618 00	2,048 67	3,666 67	
Bedford	2,320 00	603 79	2,923 79	
Canso	1,451 00	976 81	2,427 81	
Inverness	1,081 50	1,517 84	2,599 34	
Isaac's Harbour	1,293 36	1,064 06	2,357 42	
Lindloff	91 38	279 75	371 13	
Petit Bras d'Or	1,184 00	673 75	1,857 75	
Long Beach, Etang	339 10	833 09	1,172 19	
Margaree	2,107 60	1,153 97	3,261 57	
" Etang	2,511 60	311 54	2,823 14	
Middleton	1,847 89	1,188 00	3,035 89	
Windsor	1,636 50	628 34	2,264 84	
				33,543 89
ILE DU PRINCE-EDOUARD.				
Charlottetown	1,170 00	1,579 13	2,749 13	
Georgetown	1,300 50	785 62	2,086 12	
Kelly, Etang	1,568 34	807 59	2,375 93	
				7,211 18
NOUVEAU-BRUNSWICK.				
Bouctouche	1,227 75	1,142 29	2,370 04	
Grandes-Chutes	1,572 50	963 34	2,535 84	
Miramichi	2,628 17	6,185 35	8,813 52	
Nipisiguit	278 00	65 43	343 43	
New-Mills, Etang	1,155 37	2,222 31	3,377 68	
Ristigouche	2,451 87	1,466 28	3,918 15	
St-Jean, Etang	1,325 25	1,342 21	2,667 46	
" Etang	2,471 25	5,183 63	7,654 88	
" Alose	333 00	428 86	761 86	
Shemogue	1,119 50	1,619 88	2,739 38	
Shippegan	1,036 35	1,228 16	2,264 51	
Sparkle	101 75	176 47	278 22	
Tobique	52 75	209 84	262 59	
				37,987 56
QUÉBEC.				
Dartmouth, rivière	85 00	199 21	284 21	
Gaspé	1,762 30	1,919 88	3,682 18	
Havre-aux-Maisons	1,368 68	1,477 08	2,845 76	
Port Daniel	920 50	2,077 94	2,998 44	
Tadoussac	3,018 50	1,445 05	4,463 55	
				14,274 14
ONTARIO.				
Collingwood	3,386 14	4,066 22	7,452 36	
Kenora	4,209 69	4,723 75	8,933 44	
Kingsville	1,832 25	24,128 08	25,960 33	
Port-Arthur	4,191 00	2,707 85	6,898 85	
Sandwich	1,848 33	1,622 34	3,470 67	
Sarnia	3,659 29	3,439 50	7,098 79	
Southampton	2,279 01	2,101 20	4,380 21	
Thurlow	5,372 61	10,529 47	15,902 08	
Wiarton	3,056 96	2,768 93	5,825 89	
				85,922 62
MANITOBA.				
Dauphin, rivière	3,346 18	1,857 53	5,203 71	
Dauphin, campement de récolte d'œufs	.....	1,806 91	1,806 91	
Havre aux Goélands	3,053 42	859 31	3,912 73	
Selkirk	3,254 48	3,512 92	6,767 40	
Winnipégosis	4,848 75	3,211 14	8,059 89	
				25,750 64

PISCICULTURE—1916-17—*Fin.*

Piscifactures.	Salaires et gages.	Coût d'entretien.	Dépenses totales par piscifacture.	Dépenses totales par province.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
SASKATCHEWAN.				
Qu'Appelle	2,609 23	2,288 74	4,897 97	4,897 97
ALBERTA.				
Banff	2,395 95	1,541 29	3,937 24	
Permiz, crique	.....	68 75	68 75	
Spray, lac	.....	537 10	537 10	4,543 09
COLOMBIE-ANGLAISE.				
Anderson, lac	2,586 16	1,719 88	4,306 04	
Babine, lac	3,131 42	2,574 24	5,705 66	
Cowichan, lac	3,503 87	1,657 00	5,160 87	
Gerrard	2,988 03	1,470 71	4,458 74	
Granite, crique	119 00	9 60	128 60	
Harrison, lac	4,434 71	2,241 73	6,676 44	
Kennedy, lac	2,432 50	1,212 56	3,645 06	
New-Westminster	1,500 00	749 87	2,249 87	
Pemberton	4,762 75	3,109 87	7,872 62	
Pitt, lac	1,317 10	904 66	2,221 76	
Rivers-Inlet	4,210 67	2,697 29	6,907 96	
Skeena, rivière	3,476 84	1,848 88	5,325 72	
Stuart, lac	561 85	394 43	956 28	55,615 62
COMPTE GÉNÉRAL	2,575 00	2,844 82	.....	5,419 82
Totaux	133,834 70	141,331 83	.....	275,166 53

RECETTES provenant des pêcheries pour l'exercice financier clos le 31 mars 1917.

Provinces.	Montants perçus.	Remises.	Différences.
	$ c.	$ c.	$ c.
Ontario	808 70	.....	808 70
Québec	6,981 14	.....	6,981 14
Nouveau-Brunswick	15,137 19	.....	15,137 19
Nouvelle-Ecosse	7,178 70	2 00	7,176 70
Ile du Prince-Edouard	3,605 18	8 00	3,597 18
Manitoba	8,252 27	.....	8,252 27
Saskatchewan	3,103 25	.....	3,103 25
Alberta	5,993 40	23 00	5,970 40
Colombie-Anglaise	47,330 84	3 00	47,327 84
Yukon	275 00	.....	275 00
Totaux	98,665 67	36 00	98,629 67
Licences du modus vivendi	5,680 50	.....	5,680 50
Total général	.....	.....	104,310 17

SERVICE DE SURVEILLANCE DES PÊCHERIES—Dépenses pour l'exercice financier 1916-17.

Noms des navires.	Totaux.	Feuilles d'émargement.	Pension ou approvisionnements.	Combustible.	Réparations.		Fournitures.		Habillements.	Divers.
					Coques.	Machines.	Machines.	Pont.		
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Alcedo	9,302 45	5,100 00	2,044 00	1,004 00	23 00	269 65	251 49	303 62	301 39	5 30
Bonila	2,209 15	775 01	.....	645 28	.....	39 92	144 19	309 66	.....	295 09
Bradbury	19,122 24	6,960 50	1,944 69	5,106 83	1,210 71	272 72	700 50	2,191 08	187 96	547 25
Cohoe	2,309 65	1,474 88	.....	679 24	.....	44 70	31 34	79 49	.....	.....
Egret	1,010 48	713 23	.....	122 98	.....	.....	83 50	73 70	.....	17 07
Elk	2,153 66	2,040 00	.....	.....	.....	49 18	30 50	33 98	.....	.....
Fispa	6,583 32	2,937 95	536 80	1,787 60	89 35	126 24	208 86	427 74	37 70	431 08
Foam	3,669 71	33 60	.....	25 50	29 00	126 55	19 26	79 15	.....	30 25
Gannet	1,982 70	1,176 25	.....	366 77	.....	75 57	136 97	155 19	.....	71 95
Gull	695 45	285 00	.....	336 53	.....	64 17	3 75	6 00	.....	.....
Hawk	1,987 30	1,330 00	.....	430 65	30 00	3 00	73 79	82 03	.....	37 83
Heron	1,141 97	504 00	.....	238 78	26 85	7 50	52 25	161 69	.....	150 90
Hodge L. M.	10 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10 00
Hudson	4,759 43	2,181 40	.....	1,463 47	289 31	226 82	64 79	206 29	176 65	150 70
Iroquois	110 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	110 00
Jelly H F. Tug	512 48	.....	.....	242 48	.....	.....	.....	.....	.....	270 00
Kayex	2,007 83	1,120 00	.....	344 59	229 75	47 04	91 92	163 03	.....	11 50
Kingfisher	565 15	308 47	.....	115 86	.....	9 60	28 39	78 58	.....	24 25
Lady of Lake	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Linnet	2,055 58	552 50	.....	348 00	.....	18 15	1,058 87	41 65	.....	36 41
Merry Sea	6,487 67	2,743 11	620 80	1,900 84	328 30	286 72	178 12	150 08	12 00	267 70
Merlin	2,054 86	510 00	.....	257 55	.....	105 15	1,071 57	86 59	.....	24 00
Nelson	4,884 34	2,370 48	.....	558 47	2 03	1,216 06	24 65	447 22	200 01	65 42
New Power Skiff, B.C. No. 1	377 83	.....	.....	.....	.....	.....	2 50	14 66	.....	360 67
Ostrea	398 88	319 15	.....	.....	.....	.....	36 85	7 88	.....	35 00
Bateau garde-pêche A	4,608 56	2,725 60	139 05	760 09	86 93	271 28	158 61	183 05	112 31	171 64
" B	5,169 43	2,650 00	148 80	577 55	72 74	1,095 70	190 42	156 15	112 76	165 31
" C	3,182 56	1,750 00	40 56	226 32	212 58	155 80	363 02	303 79	126 95	3 54
" D	3,818 87	2,437 39	.....	683 50	45 79	130 88	96 42	175 40	98 46	151 03
" E	3,952 85	2,164 25	15 60	840 85	275 61	152 01	82 58	242 97	77 70	101 28
" F	2,817 60	2,120 31	.....	340 61	9 55	23 69	54 97	83 75	106 12	78 60
" G	4,821 87	2,625 50	.....	929 06	862 75	.....	122 50	175 66	104 95	1 45
Phalarope	5,722 70	3,003 50	.....	1,936 59	34 14	83 47	214 93	173 18	138 59	138 30
Princess	23,284 84	10,850 97	3,784 68	5,005 42	645 01	667 30	401 52	535 83	567 16	826 95
Raven	2,753 23	2,115 00	.....	339 88	57 55	23 90	40 04	71 26	.....	105 60
Richmond	1,078 17	714 00	.....	241 46	16 18	27 82	49 32	13 64	.....	15 75

Sea Gull	1,117 21	422 00	.....	121 12	40 93	393 66	91 13	.....	.....	48 37
Search	1,527 85	780 00	.....	400 00	.....	.....	22 85	.....	.....	325 00
Semiahmo	1,956 98	1,738 39	.....	.....	2 77	139 42	4 84	65 81	.....	5 75
Swan	3,632 06	3,211 61	.....	.....	62 73	220 54	10 82	89 96	.....	36 40
Thirty Three	1,215 49	646 55	280 50	210 55	.....	19 10	2 10	28 89	.....	27 80
Veronica	42 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	42 00
Waldren W	3,071 63	1,245 00	.....	.....	.....	.....	.....	2 63	.....	1,824 00
Compte général	7,246 70	1,343 81	.....	2,349 03	.....	.....	152 71	252 16	5 30	3,143 69
Totaux	157,412 73	79,305 81	9,555 48	30,937 45	4,683 56	6,393 31	6,352 84	7,653 44	2,366 01	10,164 83

ETAT COMPARATIF des recettes et des dépenses de la

		1896–97.		1897–98.		1898–99.	
		Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.
		$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1	Compte général des pêcheries.	2,198 47	.....	2,389 66	.....	2,632 12	.....
2	Nouvelle-Ecosse	23,682 33	5,239 55	21,683 91	5,317 08	25,348 11	4,668 22
3	Nouveau-Brunswick	21,671 92	10,110 77	17,063 58	11,511 85	22,922 50	10,430 08
4	Ile du Prince-Edouard	3,744 36	2,032 25	6,775 78	2,707 57	6,832 85	2,242 24
5	Québec	12,910 80	7,876 12	11,140 16	7,571 15	11,350 27	6,287 71
6	Ontario	21,592 40	32,814 66	19,239 34	30,574 57	11,784 22	5,830 85
7	Manitoba	1,908 14	1,719 00	1,206 26	1,515 00	1,883 37	1,537 85
8	Saskatchewan	.....	.....	.....	.....	.....	.....
9	Alberta	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	Colombie-Anglaise	8,841 64	39,888 82	8,508 79	47,864 75	8,459 47	45,801 75
11	Yukon	.....	.....	.....	.....	.....	.....
12	Territoires du Nord-Ouest	3,181 58	344 13	2,324 66	393 87	4,065 68	150 50
13	Baie d'Hudson	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	Pisciculture	27,330 73	.....	28,002 32	.....	34,522 57	.....
15	Service de prot. des pêcheries	99,357 41	.....	97,170 05	.....	105,133 27	.....
16	Divers	62,777 30	7,585 15	59,626 90	6,923 91	23,207 73	9,062 75
	Totaux	289,197 08	.....	275,131 41	.....	258,142 16	.....
	Primes de pêche	154,389 77	.....	157,504 00	.....	159,459 00	.....
	Total général	443,586 85	[1]107,610 45	432,635 41	[2]114,379 75	417,601 16	[3]86,011 95

		1903–04.		1904–05.		1905–06.	
17	Compte général des pêcheries.	1,362 11	.....	1,314 75	.....	2,261 66	.....
18	Nouvelle-Ecosse	20,003 01	3,685 75	32,619 85	6,448 88	49,351 10	4,934 43
19	Nouveau-Brunswick	27,664 34	10,593 20	25,253 16	11,887 19	35,856 38	11,395 84
20	Ile du Prince-Edouard	7,320 96	1,983 42	6,879 05	2,046 50	9,351 81	2,206 25
21	Québec	7,619 67	4,670 64	6,769 16	4,648 86	8,123 04	7,564 39
22	Ontario	4,500 43	2,578 48	4,294 60	1,471 51	4,949 67	499 15
23	Manitoba	2,789 74	4,002 70	2,800 64	4,875 70	3,687 07	4,148 00
24	Saskatchewan	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	Alberta	.....	.....	.....	.....	.....	.....
26	Colombie-Anglaise	15,133 65	56,904 34	16,631 37	47,436 00	30,141 33	51,532 50
27	Yukon	1,400 00	240 00	1,400 00	340 00	1,083 31	282 00
28	Territoires du Nord-Ouest	7,317 49	922 50	7,003 55	1,151 50	11,124 22	868 97
29	Baie d'Hudson	.....	10 00	.....	10 00	.....	10 00
30	Pisciculture	109,286 07	.....	149,419 24	.....	209,279 78	.....
31	Service de prot. des pêcheries.	204,654 66	.....	462,082 12	.....	249,876 37	.....
32	Divers	56,828 18	10,165 50	105,892 97	10,672 00	194,993 61	14,568 16
	Totaux	475,880 31	.....	822,360 46	.....	810,079 35	.....
	Primes de pêche	158,943 70	.....	157,228 24	.....	158,546 65	.....
	Total général	634,824 01	95,756 53	979,588 70	90,988 14	968,626 00	98,009 69

		1910–11.		1911–12.		1912–13.	
33	Compte général des pêcheries.	4,540 84	.....	9,392 19	.....	11,563 48	.....
34	Nouvelle-Ecosse	45,800 42	7,749 60	49,540 37	5,912 65	45,828 11	6,730 00
35	Nouveau-Brunswick	41,593 46	12,996 84	42,708 01	13,902 15	45,136 31	15,192 52
36	Ile du Prince-Edouard	9,415 09	2,499 63	9,116 56	2,477 50	8,890 15	2,927 96
37	Québec	7,695 49	5,336 61	10,558 70	6,044 75	9,784 38	8,095 79
38	Ontario	7,125 37	280 25	20,255 96	658 45	4,332 25	548 74
39	Manitoba	7,163 36	8,137 75	7,152 24	6,334 00	6,862 15	6,039 00
40	†Saskatchewan	7,597 87	1,246 00	8,587 31	1,304 75	17,413 00	4,268 50
41	Alberta	7,867 27	698 50	8,537 07	709 00	.....	.....
42	Colombie-Anglaise	40,314 16	45,846 70	37,028 05	44,898 51	45,826 40	48,824 50
43	Yukon	1,964 95	907 50	2,094 75	203 25	1,909 83	342 00
44	Territoires du Nord-Ouest	.....	.....	.....	.....	.....	.....
45	Baie d'Hudson	.....	100 00	.....	.....	.....	.....
46	Pisciculture	220,727 66	.....	235,699 52	.....	283,793 43	.....
47	Service de prot. des pêcheries.	.....	.....	92,666 65	.....	86,843 18	.....
48	Divers	199,762 00	15,076 50	150,519 90	13,785 00	193,774 07	13,500 00
	Totaux	601,567 94	.....	683,857 28	.....	761,956 74	.....
	Primes de pêche	159,166 75	.....	159,999 70	.....	159,996 40	.....
	Total général	760,734 69	100,875 88	843,856 98	96,230 01	921,953 14	106,469 01

[1] Y compris remise de $1,140.90. [2] Y compris remise de $1,276.25. [3] Y compris remise de $509.10. [4] Y compris remise de $509.10. [4] Y compris remise de $10.90. [5] Y compris remise de $47.20. [6] Y compris remise de $47.20. [7] Y compris remise de $115.50. * Ces dépenses de l'année 1911–12 se rapportent au service de surveillance des pêcheries. † De 1911–12 à 1914–15, l'Alberta figure avec la Saskatchewan.

direction des pêcheries du 1er juillet 1896 au 31 mars 1917.

1899–1900.		1900–01.		1901–02.		1902–03.		
Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	
$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	
652 41	.....	1,117 49	.....	765 78	.....	402 97	.....	1
27,461 91	5,494 49	35,730 69	6,595 94	32,618 00	6,084 65	39,118 79	3,962 45	2
21,459 94	12,015 27	28,452 51	10,150 40	23,813 62	11,658 34	27,132 84	11,188 02	3
7,364 20	2,207 12	7,934 03	1,525 30	7,814 02	1,843 45	7,081 60	2,007 35	4
5,549 04	2,543 04	6,652 96	4,738 92	6,242 58	2,498 85	6,785 86	4,379 15	5
3,604 94	794 12	3,819 57	717 35	4,445 93	373 42	4,660 53	1,818 83	6
1,723 59	2,028 00	2,669 74	1,103 00	2,624 87	2,279 00	3,129 70	1,784 00	7
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9
13,662 17	53,195 35	17,866 36	52,960 35	18,560 73	41,178 65	17,808 45	43,015 62	10
.....	.....	1,159 81	406 00	2,066 66	1,130 00	1,522 00	320 00	11
3,763 23	1,522 50	6,351 39	816 55	5,928 22	950 07	7,076 26	1,350 50	12
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13
38,070 12	.....	68,961 40	.....	79,891 85	.....	77,330 86	.....	14
97,370 11	.....	124,211 21	.....	152,825 07	.....	145,137 99	.....	15
31,125 67	8,617 60	27,833 79	9,178 50	56,131 26	11,223 65	30,903 27	8,925 40	16
251,807 33	.....	332,760 95	.....	393,728 59	.....	368,091 12	.....	
160,000 00	.....	158,802 50	.....	155,942 00	.....	159,853 50	.....	
411,807 33	488,417 49	491,563 45	588,192 31	549,670 59	679,220 08	527,944 62	778,751 32	

1906–07.		1907–08.		1908–09.		1909–10.		
1,437 28	.....	3,135 91	.....	4,751 36	.....	3,910 03	.....	17
24,989 09	3,118 73	45,241 50	4,470 45	44,601 04	5,369 70	46,590 66	3,821 81	18
24,987 70	9,153 08	36,445 88	11,541 20	38,904 12	12,385 14	41,188 19	13,044 88	19
5,792 32	1,300 94	9,455 80	3,013 85	8,410 25	2,393 66	9,396 08	2,359 93	20
5,590 94	8,145 97	8,200 02	6,185 63	7,895 53	6,797 91	7,886 85	4,947 46	21
3,188 34	349 10	4,857 23	458 00	4,784 23	770 78	4,836 86	1,520 75	22
2,173 33	2,285 98	4,638 51	3,527 05	3,945 73	3,704 22	5,223 82	3,962 88	23
3,681 45	509 00	7,277 49	948 60	6,591 20	1,085 50	6,474 57	1,209 44	24
2,677 77	2 50	5,440 66	2 50	5,713 80	915 00	7,938 22	703 00	25
20,381 97	29,903 95	31,954 83	48,737 55	35,139 58	39,251 65	37,509 61	41,864 80	26
1,030 35	173 00	1,226 30	274 00	1,019 50	228 00	2,316 63	457 00	27
.....	458 00	.....	598 15	.....	.....	.....	.....	28
.....	10 00	.....	360 00	.....	20 00	.....	301 83	29
118,681 62	.....	235,660 26	.....	190,563 19	.....	180,345 65	.....	30
204,837 82	.....	225,279 96	.....	242,601 14	.....	295,443 47	.....	31
115,219 92	4,134 00	181,267 38	10,569 50	196,808 02	9,794 00	345,294 58	10,876 78	32
534,669 90	.....	800,081 75	.....	791,728 69	.....	994,355 22	.....	
159,015 75	.....	156,114 50	.....	159,999 90	.....	155,221 85	.....	
693,685 65	59,544 25	956,196 25	90,686 48	951,728 59	82,715 56	1,149,577 07	85,070 56	

1913–14.		1914–15.		1915–16.		1916–17.		
11,549 63	.....	18,883 18	.....	14,794 39	.....	12,775 55	.....	33
54,919 95	7,682 50	61,796 86	7,415 80	58,879 37	6,969 18	62,231 78	7,176 70	34
50,210 68	17,083 40	59,759 66	14,263 99	54,995 41	15,097 80	54,160 16	15,137 19	35
8,830 24	2,245 60	9,808 31	2,046 50	8,804 27	3,165 35	9,452 79	3,597 18	36
10,086 98	5,286 89	11,006 02	7,639 75	6,656 12	7,006 89	7,092 39	6,981 14	37
3,932 55	806 69	4,047 40	918 80	1,109 00	2,600 65	.....	808 70	38
11,075 76	4,846 50	14,612 07	8,312 08	13,076 72	5,926 00	13,228 17	8,252 27	39
24,931 14	8,253 05	34,100 25	10,432 15	16,701 71	3,195 00	16,002 77	3,103 25	40
.....	.....	.....	.....	14,567 73	5,237 85	15,086 14	5,970 40	41
52,390 23	52,835 50	59,778 16	41,423 95	56,160 11	46,862 54	52,365 62	47,327 84	42
1,520 00	226 00	2,158 80	304 00	1,794 75	315 00	1,482 65	275 00	43
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	44
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	45
354,675 13	.....	370,093 17	.....	275,079 38	.....	275,166 53	.....	46
135,330 87	.....	162,949 86	.....	153,933 97	.....	157,412 73	.....	47
351,404 78	11,728 50	496,782 77	8,878 75	280,009 33	9,912 00	216,698 61	5,680 50	48
1,070,857 94	.....	1,305,776 51	.....	956,562 24	.....	893,155 89	.....	
158,661 25	.....	159,584 14	.....	158,678 85	.....	159,999 80	.....	
1,229,519 19	110,994 63	1,465,360 65	101,635 77	1,115,241 09	106,288 26	1,053,155 69	104,310 17	

APPENDICE N° 21.

STATISTIQUE SPÉCIALE DE LA PÊCHE DU HOMARD.

Tableau donnant par arrondissement et comté les quantités de homard mis en boîtes, et expédié dans le test ainsi que le nombre des fabriques et des pièges en usage dans cette industrie depuis l'année 1897.

HOMARD MIS EN BOÎTES ET EXPÉDIÉ DANS LE TEST.

BAIE DE FUNDY.

Années.	St-Jean.		Annapolis.		Kings.		Totaux.	
	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.
1897	.....	3,800	.....	1,553	.....	20	.....	5,373
1898	.....	6,390	.....	1,535	.....	187	.....	8,112
1899	.....	5,980	.....	1,515	.....	.....	.....	7,495
1900	.....	6,080	.....	1,838	.....	.....	.....	7,918
1901	.....	[12]2,215	.....	895	.....	248	.....	3,358
1902	.....	2,114	.....	1,545	.....	500	.....	4,159
1903	.....	2,310	.....	2,448	.....	641	.....	5,399
1904	.....	1,848	.....	362	.....	810	.....	3,020
1905	.....	[2]2,485	.....	485	.....	760	.....	3,730
1906	.....	[3]1,884	.....	1,560	.....	854	.....	4,298
1907	.....	[4]1,824	.....	6,004	.....	678	.....	8,506
1908	.....	[5]2,068	.....	5,533	.....	679	.....	8,280
1909–10	.....	[6]3,315	.....	7,170	.....	493	.....	10,978
1910–11	.....	[7]1,430	.....	12,985	.....	244	.....	14,659
1911–12	.....	[8]1,690	.....	2,934	.....	219	.....	4,843
1912–13	.....	[9]2,237	.....	1,146	.....	128	.....	3,511
1913–14	.....	[10]2,033	.....	1,824	.....	136	.....	3,993
1914–15	.....	[11]1,703	.....	1,767	.....	196	.....	3,666
1915–16	.....	[12]2,695	480	1,366	.....	262	480	4,323
1916–17	.....	[13]2,011	.....	1,104	.....	217	.....	3,332
Totaux	.....	56,112	480	55,569	.....	7,272	480	118,953

[1]100 qtx du comté d'Albert. [2]200 qtx du comté d'Albert. [3]300 qtx du comté d'Albert. [4]400 qtx du comté d'Albert. [5]250 qtx du comté d'Albert. [6]300 qtx du comté d'Albert. [7]100 qtx du comté d'Albert. [8]120 qtx du comté d'Albert. [9]125 qtx du comté d'Albert. [10]90 qtx du comté d'Albert. [11]90 qtx du comté d'Albert. [12]54 qtx du comté d'Albert. [13]51 qtx du comté d'Albert.

Homard mis en boîtes et expédié dans le test—*Suite.*

DIGBY ET CHARLOTTE.

Années.	Digby.		Charlotte.		Totaux.	
	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le tes t. qtx.
1897	27,072	113,521	101,904	15,470	128,976	128,991
1898	29,424	223,222	108,072	12,766	137,496	235,988
1899	27,408	20,794	105,696	11,125	133,104	31,919
1900	48,500	51,165	99,552	9,539	148,052	60,704
1901	129,735	67,091	109,440	8,732	239,175	75,823
1902	123,150	18,707	68,676	8,654	192,186	27,361
1903	131,226	19,681	99,800	7,180	231,026	26,861
1904	121,576	21,732	38,200	7,324	159,776	29,056
1905	186,614	19,100	90,240	9,775	276,854	28,875
1906	172,464	10,838	80,236	7,080	252,700	17,918
1907	153,298	7,845	54,412	7,077	207,710	14,922
1908	167,584	8,116	31,968	5,362	199,552	13,478
1909–10	113,780	8,810	32,640	7,231	146,420	15,942
1910–11	95,664	11,661	.....	6,456	95,664	18,117
1911–12	121,776	10,864	.....	6,969	121,776	17,833
1912–13	162,624	14,748	.....	10,298	162,624	25,046
1913–14	128,544	12,278	.....	9,808	128,544	22,086
1914–15	139,776	14,775	.....	7,724	139,776	22,499
1915–16	139,680	14,427	.....	6,591	139,680	21,018
1916–17	169,488	14,672	.....	4,580	169,488	19,252
Totaux	2,389,743	684,047	1,020,836	169,642	3,410,579	853,689

CÔTE SUD-OUEST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Années.	Lunenburg.		Queens.		Shelburne.		Yarmouth.		Totaux.	
	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.
1897	130,784	11,475	139,968	4,018	320,730	60,040	529,036	25,422	1,126,518	100,955
1898	148,128	1,053	160,464	3,616	439,968	55,150	653,976	18,100	1,402,536	77,919
1899	129,448	704	146,880	3,257	294,860	48,879	676,000	16,690	1,247,188	69,530
1900	154,640	545	89,276	30,100	434,512	48,480	673,000	17,451	1,351,428	96,576
1901	118,086	531	137,472	30,750	625,794	9,850	617,800	17,650	1,499,152	58,781
1902	135,775	643	83,506	680	543,370	44,562	1,027,200	34,320	1,789,851	80,205
1903	122,032	1,122	193,968	1,310	547,344	12,970	986,736	30,000	1,850,080	45,402
1904	117,670	1,151	164,880	2,834	621,562	12,580	1,122,768	31,892	2,026,880	48,457
1905	103,280	1,496	153,280	2,700	618,662	31,565	907,968	20,000	1,783,190	55,761
1906	124,460	1,906	91,920	3,245	610,316	24,556	807,520	22,100	1,634,216	51,807
1907	140,608	2,160	116,160	4,685	645,458	11,047	689,660	31,200	1,591,886	49,092
1908	139,776	1,123	141,000	3,393	573,008	23,876	597,936	33,883	1,451,720	62,275
1909–10	115,000	878	149,648	3,795	536,352	25,222	658,656	21,134	1,459,656	51,029
1910–11	106,176	411	103,728	4,130	463,920	16,543	610,080	36,548	1,283,904	57,632
1911–12	164,352	496	103,440	4,374	488,400	23,912	940,800	40,407	1,696,992	69,189
1912–13	42,960	3,754	100,512	2,776	406,080	18,748	692,736	14,841	1,242,288	40,119
1913–14	116,976	8,913	133,008	2,873	473,664	22,889	837,120	20,684	1,560,768	55,359
1914–15	57,312	2,204	77,088	2,522	416,976	18,913	666,384	23,753	1,217,760	47,392
1915–16	53,568	8,882	93,840	8,436	431,424	21,345	736,320	27,596	1,315,152	66,259
1916–17	56,256	1,564	119,904	1,564	366,528	14,120	765,312	20,943	1,308,000	38,191
Totaux	2,283,287	51,011	2,499,942	121,058	9,858,928	545,247	15,197,008	504,614	29,839,165	1,221,930

Homard mis en boîtes et expédié dans le test—*Suite.*

CÔTE SUD-EST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE ET DU CAP-BRETON.

Années.	Halifax.		Guysboro.		Richmond.		Totaux.	
	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.
1897	537,552	12,197	933,572	1,140	406,148	98	1,877,272	13,435
1898	590,352	18,063	915,956	811	368,530	552	1,874,838	19,426
1899	473,384	13,073	825,936	2,282	348,622	3,641	1,647,942	18,996
1900	480,520	9,222	901,028	3,930	406,152	3,308	1,787,700	16,460
1901	440,784	12,842	672,240	3,168	324,284	902	1,437,308	16,912
1902	416,854	12,305	588,496	2,392	189,970	2,883	1,195,320	17,580
1903	432,624	9,563	543,196	2,673	255,160	1,344	1,230,980	13,580
1904	453,624	13,810	533,852	2,009	270,152	1,283	1,257,628	17,102
1905	407,380	21,541	494,500	9,895	237,518	2,168	1,139,398	33,604
1906	379,632	7,141	487,220	2,551	151,656	2,176	1,018,508	11,868
1907	322,488	11,297	401,848	3,429	119,678	587	844,014	15,313
1908	363,360	3,709	402,116	3,600	164,880	496	930,356	7,805
1909–10	252,508	4,588	298,436	2,982	132,404	445	683,348	8,015
1910–11	295,248	4,832	343,824	3,691	173,520	586	812,592	9,109
1911–12	273,312	7,853	347,472	6,688	175,824	.....	796,608	14,541
1912–13	226,080	10,963	361,440	3,769	195,120	459	782,640	15,191
1913–14	331,776	11,949	317,952	4,031	165,552	323	815,280	16,303
1914–15	338,160	5,583	240,720	3,907	103,152	.....	682,032	9,490
1915–16	154,992	11,169	222,816	7,239	149,664	1,170	527,472	19,578
1916–17	156,336	9,769	261,600	6,511	191,040	1,276	608,976	17,556
Totaux	7,326,966	211,489	10,094,220	76,718	4,529,026	23,657	21,950,212	311,864

CÔTE EST DU CAP-BRETON.

Années.	Cap-Breton.		Victoria.		Totaux.	
	boîtes d'une livre.	dans le test. qtx.	boîtes d'une livre.	dans le test. qtx.	boîtes d'une livre.	dans le test. qtx.
1897	492,552	.....	176,664	.....	669,216	.....
1898	413,308	4,000	134,516	.....	547,824	4,000
1899	477,072	23,066	120,436	151	597,508	23,217
1900	586,512	2,517	144,216	90	730,728	2,247
1901	430,720	959	122,560	11	553,280	970
1902	188,980	1,376	90,364	.....	279,344	1,376
1903	325,256	5,945	177,014	81	502,270	6,026
1904	389,366	2,912	216,312	70	605,678	2,982
1905	224,740	15,035	163,140	4,061	387,880	19,096
1906	234,608	10,422	137,208	10	371,816	10,432
1907	212,656	2,631	106,644	27	319,300	2,658
1908	271,280	2,175	93,456	23	364,736	2,198
1909–10	132,176	5,152	104,264	159	236,440	5,311
1910–11	256,080	1,432	148,032	36	404,112	1,468
1911–12	339,168	408	133,536	4	472,704	412
1912–13	331,776	55	138,624	20	470,400	75
913–14	318,000	2,591	144,720	61	462,720	2,652
1914–15	265,056	49	112,368	.....	377,424	49
1915–16	246,048	4,631	87,312	61	333,360	4,692
1916–17	281,040	103	154,560	26	435,600	129
Totaux	6,416,394	85,099	2,705,946	4,891	9,122,340	89,990

Homard mis en boîtes et expédié dans le test—*Suite.*

CÔTE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Années.	Cumberland.		Colchester.		Pictou.		Antigonish.		Inverness.		Totaux.	
	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.
1897	490,952	.....	20,688	.....	495,816	165	207,860	.....	298,872	33	1,514,188	198
1898	505,524	24	14,400	.....	417,236	.....	164,256	.....	259,256	.....	1,355,672	24
1899	489,168	.....	20,208	.....	419,376	410	130,848	.....	257,756	.....	1,317,356	410
1900	399,000	72	36,722	.....	500,832	150	158,036	.....	250,834	688	1,345,424	910
1901	488,352	40	39,120	.....	479,080	110	136,128	.....	240,864	1,441	1,383,548	1,591
1902	435,792	38	49,872	.....	413,184	190	128,256	.....	222,075	761	1,249,179	989
1903	447,648	315	33,552	.....	462,432	.....	166,032	.....	329,492	493	1,439,156	808
1904	402,216	130	37,248	.....	457,920	.....	175,816	.....	272,492	938	1,345,692	1,068
1905	375,936	405	36,480	.....	512,740	.....	182,384	.....	312,526	5,660	1,420,066	6,065
1906	363,972	193	33,264	.....	470,536	4	137,328	.....	393,712	400	1,398,812	597
1907	463,296	1,154	38,976	.....	432,912	.....	171,888	.....	254,756	1,535	1,361,828	2,689
1908	515,325	187	53,856	.....	532,560	.....	159,168	.....	224,302	528	1,485,214	715
1909-10	511,152	230	.....	.....	472,320	20	156,810	.....	160,916	882	1,301,198	1,132
1910-11	457,920	555	28,272	.....	531,888	.....	145,488	.....	200,496	217	1,364,064	772
1911-12	506,832	475	23,424	.....	548,640	25	184,128	.....	280,800	.....	1,543,824	500
1912-13	357,072	354	15,120	.....	481,392	45	208,608	.....	346,848	.....	1,409,040	399
1913-14	392,016	627	19,776	.....	347,504	20	215,616	.....	302,064	.....	1,276,976	547
1914-15	450,768	530	12,192	.....	467,952	10	229,200	.....	304,944	12	1,465,056	552
1915-16	474,240	503	8,304	.....	426,720	51	219,504	.....	329,424	228	1,458,192	782
1916-17	392,352	127	12,144	.....	521,040	30	260,448	.....	347,280	14	1,533,264	171
Totaux	8,914,536	5,859	533,618	.....	9,392,080	1,230	3,537,802	.....	5,589,713	13,830	27,967,749	20,919

Homard mis en boîtes et expédié dans le test—*Suite.*

CÔTE EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Années.	Ristigouche.		Gloucester.		Northumberland.		Kent.		Westmorland.		Totaux.	
	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une livre.	dans le test. qtx.
1897	37,400	360	1,351,400	570	108,600	130	414,100	305	400,000	1,420	2,311,500	2,785
1898	22,550	490	902,000	500	118,000	130	462,600	250	500,000	1,250	2,005,150	2,620
1899	26,000	220	686,700	650	107,200	200	443,110	500	808,400	1,290	2,071,410	2,860
1900	22,600	235	618,020	655	93,600	270	418,600	450	786,320	2,500	1,939,140	4,110
1901	20,400	1,130	568,200	640	75,500	280	325,000	358	743,800	4,250	1,732,900	6,658
1902	27,000	1,080	707,120	875	99,200	280	318,500	3,550	744,800	4,300	1,896,620	10,085
1903	37,072	1,475	792,040	1,150	123,500	400	363,260	730	721,000	4,300	2,036,872	8,055
1904	60,000	350	865,400	1,230	140,000	400	350,500	630	601,000	5,100	2,016,900	7,710
1905	28,000	260	877,000	1,150	187,600	400	437,600	2,750	629,000	1,700	2,159,200	6,260
1906	30,000	250	804,720	1,225	194,800	270	441,904	470	869,200	1,710	2,340,624	3,925
1907	38,000	310	948,800	1,050	200,000	250	488,500	440	1,000,500	1,459	2,676,600	3,500
1908	37,800	300	948,000	1,100	211,000	230	533,300	377	954,900	880	2,685,000	2,887
1909–10	28,280	1,265	718,840	1,130	220,100	285	374,300	2,712	705,500	3,250	2,047,020	8,642
1910–11	14,736	105	608,448	780	188,880	250	353,232	2,765	511,392	2,950	1,676,688	6,850
1911–12	16,800	46	670,944	500	218,016	250	387,744	230	514,368	1,496	1,807,872	2,512
1912–13	10,896	60	519,648	288	165,456	80	343,440	264	319,200	191	1,358,640	883
1913–14	11,904	60	340,128	444	154,800	60	296,256	205	377,040	4,106	1,180,128	4,875
1914–15	17,184	114	375,312	633	194,112	75	391,680	200	415,872	517	1,394,160	1,539
1915–16	18,768	94	463,248	836	243,504	50	419,624	798	304,848	628	1,449,992	2,406
1916–17	23,280	122	693,312	2,319	336,960	974	682,272	1,509	362,976	480	2,098,800	5,404
Totaux	529,470	8,326	14,459,280	17,725	3,380,828	5,254	8,245,522	19,493	12,270,116	43,768	38,885,216	94,566

Homard mis en boîtes et expédié dans le test—*Fin.*

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Années.	Kings.		Queens.		Prince.		Totaux.	
	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.
1897	775,236	.....	508,005	.....	1,183,441	.....	2,466,682	.....
1898	642,944	.....	546,776	39	1,150,300	35	2,340,020	74
1899	778,260	.....	545,948	12	1,096,936	34	2,421,144	46
1900	716,448	.....	499,804	75	1,007,460	60	2,223,712	135
1901	751,692	.....	520,992	.....	1,113,386	32	2,386,070	32
1902	754,368	.....	484,944	90	800,291	134	2,039,603	224
1903	903,024	.....	557 952	285	874,424	115	2,335,400	400
1904	1,024,656	.....	606,234	1,500	870,210	33	2,501,100	1,533
1905	931,248	.....	742,624	50	508,752	300	2,182,624	350
1906	914,496	.....	482,064	350	892,728	90	2,289,288	440
1907	1,027,008	.....	674,544	300	1,137,937	420	2,839,489	720
1908	1,120,416	.....	647,568	510	1,330,460	20	3,098,444	530
1909–10	904,752	.....	448,848	300	902,298	1,550	2,255,898	1,850
1910–11	822,864	.....	560,208	350	797,712	.....	2,180,784	350
1911–12	847,776	.....	610,464	621	1,023,024	12	2,481,264	633
1912–13	1,038,336	.....	795,504	.....	796,464	.....	2,630,304	.....
1913–14	695,040	.....	399,312	.....	689,280	.....	1,783,632	.....
1914–15	892,800	.....	478,752	25	747,984	.....	2,119,536	25
1915–16	811,920	.....	458,592	20	762,432	167	2,032,944	187
1916–17	1,032,240	.....	580,512	99	1,055,808	.....	2,668,560	99
Totaux	17,385,524	.....	11,149,647	4,626	18,741,327	3,002	47,276,498	7,628

ILES-DE-LA-MADELEINE ET QUÉBEC.

Années.	Iles-de-la-Madeleine.		Gaspé.		Bonaventure.		Côte nord.		Totaux.	
	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une livre.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.
1897	703,656	.....	226,552	.....	64,666	94	41,328	.....	1,036,202	94
1898	612,290	.....	200,202	85	89,520	116	165,046	.....	1,067,058	201
1899	639,500	.....	190,854	.....	92,628	125	136,676	.....	1,059,658	125
1900	595,568	.....	132,600	.....	91,930	80	202,008	.....	1,022,106	80
1901	449,518	.....	92,548	.....	72,936	70	210,169	.....	825,171	70
1902	429,826	.....	67,228	.....	63,972	55	146,992	.....	708,018	55
1903	666,208	.....	104,004	18	60,300	90	147,922	.....	978,434	108
1904	588,572	.....	86,286	.....	46,770	120	127,006	.....	848,634	120
1905	885,646	.....	97,720	.....	72,370	183	90,676	.....	1,148,412	183
1906	547,067	.....	107,332	.....	54,624	85	89,777	.....	798,800	85
1907	588,109	.....	104,928	.....	62,592	90	64,094	.....	819,723	90
1908	513,024	.....	77,328	.....	45,525	80	60,599	125	696,476	205
1909–10	686,186	.....	109,968	75	59,528	373	85,938	600	941,620	1,048
1910–11	.....	.....	*799,584	735	81,408	250	89,664	70	970,656	1,055
1911–12	827,568	60	118,800	45	52,608	145	87,120	110	1,086,096	360
1912–13	694,080	.....	133,536	55	48,480	72	90,576	18	966,672	145
1913–14	615,600	.....	58,080	40	40,320	30	77,280	30	791,280	100
1914–15	442,464	.....	38,592	50	26,256	50	36,528	50	543,840	150
1915–16	443,376	.....	56,496	14	28,800	55	35,424	15	564,096	84
1916–17	542,304	.....	57,792	750	38,400	100	30,864	14	669,360	864
Totaux	11,470,562	60	2,862,430	1,867	1,193,633	2,263	2,015,687	1,032	17,542,312	5,222

* Y compris la mise en conserves des Iles-de-la-Madeleine.

Fabriques de homard et casiers à homard.

BAIE DE FUNDY.

Années.	St-Jean.		Annapolis.		King.		Totaux.	
	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.
1897	.....	10,900	.....	7,925	.....	.....	.....	18,825
1898	.....	10,700	.....	6,500	.....	.....	.....	17,200
1899	.....	13,200	.....	3,550	.....	.....	.....	16,750
1900	.....	10,000	2	7,900	.....	.....	2	17,900
1901	.....	10,000	.....	4,525	.....	947	.....	15,472
1902	.....	5,250	.....	9,100	.....	991	.....	15,341
1903	.....	5,090	.....	7,800	.....	1,064	.....	13,954
1904	.....	5,050	.....	5,500	.....	1,192	.....	11,742
1905	.....	[1]19,650	.....	.....	.....	1,252	.....	20,902
1906	.....	[2]5,425	.....	9,400	.....	1,722	.....	16,547
1907	.....	[3]4,905	.....	11,755	.....	1,875	.....	18,535
1908	.....	[4]5,400	.....	12,950	.....	1,785	.....	20,135
1909–10	.....	[5]4,455	.....	15,850	.....	1,725	.....	22,030
1910–11	.....	[6]5,568	.....	17,900	.....	1,177	.....	24,645
1911–12	.....	[7]5,345	.....	12,420	.....	1,177	.....	18,942
1912–13	.....	[8]6,710	.....	8,915	.....	600	.....	16,225
1913–14	.....	[9]6,727	.....	9,500	.....	630	.....	16,857
1914–15	.....	[10]6,105	.....	8,500	.....	665	.....	15,270
1915–16	.....	[11]7,095	.....	9,875	.....	955	.....	17,925
1916–17	.....	[12]5,680	.....	10,170	.....	1,125	.....	16,975

[1] 200 dans le comté d'Albert. [2] 300 dans le comté d'Albert. [3] 300 dans le comté d'Albert. [4] 500 dans le comté d'Albert. [5] 500 dans le comté d'Albert. [6] 600 dans le comté d'Albert. [7] 800 dans le comté d'Albert. [8] 200 dans le comté d'Albert. [9] 150 dans le comté d'Albert. [10] 150 dans le comté d'Albert. [11] 200 dans le comté d'Albert. [12] 250 dans le comté d'Albert.

DIGBY ET CHARLOTTE.

Années.	Digby.		Charlotte.		Totaux.	
	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.
1897	4	24,700	7	24,192	11	48,892
1898	7	31,110	8	23,059	15	54,169
1899	11	28,885	7	17,702	18	46,587
1900	9	30,274	12	19,461	21	49,735
1901	8	35,111	7	20,620	15	55,731
1902	11	29,120	9	18,189	20	47,309
1903	10	34,376	5	17,179	15	51,555
1904	10	34,029	4	18,900	14	52,929
1905	11	35,470	4	6,476	15	41,946
1906	12	35,210	4	18,586	16	53,796
1907	15	34,105	4	19,746	19	53,851
1908	16	36,548	4	19,615	20	56,163
1909–10	14	33,820	4	21,144	18	54,964
1910–11	16	57,900	.....	20,672	16	78,572
1911–12	14	40,950	*4	20,975	18	61,925
1912–13	14	45,550	*4	20,100	18	65,650
1913–14	13	44,450	*4	22,944	17	67,394
1914–15	15	44,450	.....	25,458	15	69,908
1915–16	14	44,050	.....	27,688	14	71,738
1916–17	13	44,550	.....	28,085	13	72,635

*Non exploité.

Fabriques de homard et casiers à homard—*Suite.*

NOUVELLE-ÉCOSSE SUD-OUEST.

Années.	Lunenburg.		Queens.		Shelburne.		Yarmouth.		Totaux.	
	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.
1897	7	14,230	8	12,478	9	82,085	9	30,250	33	139,043
1898	7	14,850	10	12,767	11	101,620	9	30,250	37	159,487
1899	6	12,000	13	12,700	12	101,320	11	23,150	42	149,170
1900	7	13,200	11	11,080	24	108,210	17	32,500	59	164,990
1901	6	15,220	7	15,231	25	109,200	22	37,200	60	176,851
1902	6	15,295	9	17,085	23	112,500	20	38,035	58	182,915
1903	6	16,910	9	19,345	21	109,400	19	40,810	55	186,465
1904	6	20,220	9	18,900	21	113,450	14	40,848	50	193,418
1905	5	20,870	9	19,000	21	42,700	15	40,855	50	123,425
1906	6	15,030	9	15,800	19	52,600	12	44,930	46	128,360
1907	7	19,000	8	17,800	16	74,500	14	45,180	45	156,480
1908	7	18,650	6	22,600	15	93,000	14	47,000	42	181,250
1909–10	6	25,100	6	23,200	17	100,000	15	47,000	44	195,300
1910–11	8	34,700	7	21,200	18	106,500	11	49,500	44	211,900
1911–12	7	33,300	6	27,100	19	113,800	16	68,955	48	243,155
1912–13	6	28,810	6	40,500	19	105,055	20	80,350	51	254,715
1913–14	7	31,635	8	42,200	19	111,512	21	88,545	55	273,892
1914–15	6	51,250	8	42,200	19	111,115	19	88,682	52	293,247
1915–16	6	63,800	8	43,300	18	118,390	19	91,800	51	317,290
1916–17	4	64,950	8	43,500	17	121,698	18	91,540	47	321,688

CÔTE SUD-EST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE ET DU CAP-BRETON.

Années.	Halifax.		Guysboro.		Richmond.		Totaux.	
	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.
1897	24	64,675	30	85,800	15	68,544	69	219,019
1898	22	64,210	34	118,100	15	40,670	71	222,980
1899	20	62,680	34	111,850	15	79,050	69	253,580
1900	22	89,650	32	125,575	20	51,980	74	267,205
1901	21	80,630	28	117,600	12	72,895	61	271,125
1902	20	76,625	27	97,800	10	41,080	57	215,505
1903	20	70,786	28	88,900	11	38,450	59	198,136
1904	20	77,783	29	85,160	11	39,900	60	202,843
1905	21	79,000	29	88,100	11	36,250	61	203,350
1906	19	74,050	38	70,700	11	46,050	68	190,800
1907	20	85,620	25	88,600	9	32,100	54	206,320
1908	20	91,140	27	102,100	11	40,715	58	233,955
1909–10	20	92,785	27	93,150	9	32,425	56	218,360
1910–11	19	77,378	25	100,305	9	42,938	53	220,621
1911–12	19	71,325	26	100,535	11	46,485	56	218,345
1912–13	12	73,065	†17	104,900	10	54,500	39	232,465
1913–14	16	80,935	17	75,350	12	37,750	45	194,035
1914–15	17	62,685	15	79,500	9	27,400	41	169,585
1915–16	16	69,865	14	63,380	12	28,900	42	162,145
1916–17	9	75,417	14	64,795	11	27,700	34	167,912

†5 Fabriques évaluées à $4,000 demeurées inexploitées.

Fabriques de homard et casiers à homard—*Suite.*

CÔTE EST DU CAP-BRETON.

Années.	Cap-Breton.		Victoria.		Totaux.	
	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.
1897	16	42,400	20	26,215	36	68,615
1898	14	43,700	18	18,175	32	61,875
1899	15	61,199	17	13,699	32	74,898
1900	13	46,351	20	13,217	33	59,568
1901	18	38,270	17	13,988	35	52,253
1902	12	39,050	12	15,550	24	54,600
1903	14	31,588	18	14,553	32	46,141
1904	12	29,890	17	14,256	29	44,146
1905	11	39,200	18	14,064	29	53,264
1906	15	33,360	14	16,553	29	49,913
1907	12	32,365	11	13,886	23	46,251
1908	12	31,686	10	14,224	22	45,910
1909–10	12	29,860	11	17,114	23	46,974
1910–11	15	24,092	17	14,350	32	38,442
1911–12	16	34,940	16	15,292	32	50,232
1912–13	14	35,890	17	15,695	31	51,585
1913–14	16	42,740	20	20,305	36	63,045
1914–15	14	40,080	20	19,900	34	59,980
1915–16	17	36,880	15	11,480	32	48,360
1916–17	17	39,805	17	16,210	34	56,015

CÔTE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Années.	Cumberland.		Colchester.		Pictou.		Antigonish.		Inverness.		Totaux.	
	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.
1897	24	31,500	1	1,200	26	44,550	5	16,100	20	49,960	76	143,310
1898	28	39,450	1	1,200	25	46,415	6	22,150	24	54,000	84	163,215
1899	31	45,265	1	1,500	28	43,175	6	26,160	27	55,000	93	171,100
1900	37	46,630	4	4,600	26	47,700	6	20,800	27	49,305	100	169,035
1901	38	47,250	3	4,400	27	49,480	6	19,250	20	41,100	94	161,480
1902	36	54,390	3	4,400	25	47,660	6	17,400	20	41,450	90	165,300
1903	37	49,250	3	4,000	21	43,700	6	16,800	19	37,320	86	151,070
1904	40	52,295	2	4,000	22	44,429	6	21,300	18	40,400	88	162,424
1905	37	48,500	2	3,000	23	54,959	6	21,150	18	47,400	86	175,009
1906	32	47,120	2	4,000	23	59,800	6	18,400	20	55,400	83	184,720
1907	31	47,804	2	4,300	23	61,550	6	18,060	18	47,900	80	179,614
1908	31	54,330	2	4,400	21	64,675	6	21,847	17	47,950	77	193,202
1909–10	35	60,835	1	.....	19	62,200	6	21,750	19	35,651	80	180,436
1910–11	28	47,945	1	2,000	18	66,555	5	20,052	17	46,075	69	182,627
1911–12	32	52,073	1	2,500	19	72,875	6	22,800	18	39,540	76	189,788
1912–13	*32	61,093	1	2,500	19	75,654	6	25,600	17	42,590	75	207,437
1913–14	32	59,093	2	4,625	19	80,975	7	27,000	22	30,142	82	201,835
1914–15	31	59,257	2	2,700	19	77,780	7	27,700	25	52,810	84	220,247
1915–16	34	56,423	2	2,000	19	55,706	7	35,300	26	46,415	88	195,844
1916–17	35	56,655	3	3,050	17	70,045	7	38,772	26	52,690	88	221,212

*Cinq fabriques évaluées à $1,500 demeurées inexploitées.

Fabriques de homard et casiers à homard—*Suite.*

CÔTE EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Années.	Ristigouche.		Gloucester.		Northumberland.		Kent.		Westmorland.		Totaux.	
	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.
1897	1	2,260	59	76,860	9	12,900	55	48,400	70	46,100	194	185,820
1898	2	3,260	60	80,700	12	13,000	56	55,000	61	58,000	191	209,960
1899	2	3,500	64	82,300	13	14,000	58	48,500	72	61,800	209	210,100
1900	2	4,100	67	85,300	16	15,300	55	52,700	85	60,000	225	217,400
1901	2	4,200	67	89,400	14	14,500	57	54,900	74	58,000	214	221,000
1902	2	4,200	64	91,400	14	14,700	35	37,000	74	59,000	189	206,300
1903	2	4,680	61	94,000	13	15,000	40	38,000	78	66,500	194	218,180
1904	3	5,100	63	101,000	13	15,000	44	43,500	79	68,000	202	232,600
1905	3	6,650	65	105,000	12	15,000	46	41,500	68	75,000	194	243,150
1906	3	5,650	67	101,800	12	16,500	45	39,000	66	79,200	193	242,150
1907	2	5,100	69	113,500	12	17,000	39	34,700	58	95,000	180	265,300
1908	2	6,600	70	111,500	11	18,500	41	54,500	59	95,700	183	286,800
1909–10	2	5,200	69	110,300	11	21,000	44	53,800	59	97,000	185	287,300
1910–11	1	4,200	71	108,900	12	22,500	42	56,500	59	97,400	185	289,500
1911–12	1	4,000	82	84,620	14	21,700	48	51,460	51	65,300	196	227,080
1912–13	1	3,000	95	100,270	15	24,880	42	52,050	41	78,210	194	258,410
1913–14	1	3,800	84	78,750	16	28,500	36	48,960	38	63,000	175	223,010
1914–15	2	3,350	78	70,070	15	27,900	35	47,600	37	73,200	167	222,120
1915–16	2	3,800	74	53,338	16	18,925	28	42,295	31	63,025	151	181,383
1916–17	2	3,800	85	62,320	20	27,191	27	55,680	27	53,750	161	202,741

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Années.	King.		Queens.		Prince.		Totaux.	
	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.
1897	50	75,880	63	49,800	107	90,453	220	216,133
1898	52	96,500	60	59,290	118	128,495	230	284,285
1899	55	90,680	67	67,000	118	125,434	240	283,114
1900	55	87,595	63	77,550	128	136,972	246	302,117
1901	54	95,310	62	72,500	109	113,070	225	280,880
1902	51	98,576	51	54,930	90	88,390	192	241,896
1903	53	101,775	51	57,680	86	93,740	190	253,195
1904	54	117,675	53	74,240	92	104,060	199	295,975
1905	52	111,050	55	78,880	89	94,030	196	283,960
1906	52	122,900	52	74,825	84	115,220	188	312,945
1907	49	118,500	51	64,500	84	122,970	184	305,970
1908	50	130,000	51	83,960	82	136,339	183	350,319
1909–10	51	129,700	50	78,080	86	152,725	187	360,505
1910–11	52	127,000	50	77,340	85	155,530	187	359,870
1911–12	49	118,000	53	82,140	83	139,200	185	339,340
1912–13	53	133,600	56	88,475	86	168,470	195	390,545
1913–14	60	145,600	59	94,027	78	177,120	197	416,747
1914–15	48	156,800	53	85,251	88	146,700	189	388,751
1915–16	49	135,400	45	61,254	78	98,250	172	294,904
1916–17	54	142,300	51	70,640	93	141,727	198	354,667

Fabriques de homard et casiers à homard—*Suite.*

ILES-DE-LA-MADELEINE ET QUÉBEC.

Années.	Iles-de-la-Madeleine.		Gaspé.		Bonaventure.		Côte nord.		Totaux.	
	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.
1897	63	76,370	22	29,655	9	9,895	5	775	99	116,695
1898	88	99,385	29	35,230	9	14,395	28	13,460	154	162,470
1899	87	90,135	27	41,450	11	15,750	30	12,010	155	159,345
1900	100	85,065	26	26,350	13	16,600	20	6,970	159	134,985
1901	83	78,520	22	19,500	12	13,600	34	17,100	151	128,720
1902	43	56,500	14	7,950	12	11,170	24	16,450	93	92,070
1903	34	51,110	16	15,350	11	10,600	22	9,250	83	86,310
1904	45	58,200	15	15,500	11	11,600	20	7,620	91	92,920
1905	50	50,645	11	24,200	12	11,000	19	8,800	92	94,645
1906	38	61,650	13	7,500	15	13,720	12	6,765	78	89,635
1907	57	82,712	14	8,064	10	9,150	15	8,464	96	108,390
1908	48	74,230	13	16,160	11	13,050	18	6,449	90	109,889
1909–10	43	71,250	11	12,560	11	11,830	19	7,080	84	102,720
1910–11	48	74,800	12	15,100	9	12,100	27	6,685	96	108,685
1911–12	42	86,550	15	18,200	10	8,595	29	7,040	96	120,385
1912–13	40	76,855	18	19,499	10	8,600	47	8,980	115	113,934
1913–14	40	120,250	20	21,110	10	9,000	45	10,020	115	160,380
1914–15	40	120,250	20	21,110	10	9,000	44	7,020	114	157,380
1915–16	38	62,725	9	9,965	7	3,600	19	5,895	73	82,185
1916–17	38	65,225	8	7,724	6	2,500	17	3,863	69	79,312

RÉCAPITULATION.

Homard en boîtes et expédié dans le test.

Années.	Nouvelle-Ecosse.		Nouveau-Brunswick.		Ile-du-Prince-Edouard.		Québec.		Totaux.	
	boîtes d'une liv.	dans le test, qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test, qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test, qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test, qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test, qtx.
1897	5,214,266	229,682	2,413,404	22,055	2,466,682	.....	1,036,202	94	11,130,554	251,831
1898	5,210,294	326,313	2,113,222	21,776	2,340,020	74	1,067,058	201	10,730,594	348,364
1899	4,837,402	134,462	2,177,106	19,965	2,421,144	46	1,059,658	125	10,495,310	154,598
1900	5,263,780	169,196	2,038,692	19,729	2,223,712	135	1,022,106	80	10,548,290	189,140
1901	5,003,023	146,488	1,842,340	17,605	2,386,070	32	825,171	70	10,056,604	164,195
1902	4,637,204	120,902	1,965,296	20,853	2,039,603	224	708,018	55	9,350,121	142,034
1903	5,153,712	88,586	2,136,672	17,545	2,335,400	400	978,434	108	10,604,218	106,639
1904	5,357,454	92,513	2,055,100	16,882	2,501,100	1,533	848,634	120	10,762,288	111,048
1905	4,917,148	134,871	2,249,440	18,520	2,182,624	350	1,148,412	183	10,497,624	153,924
1906	4,595,816	87,956	2,420,860	12,889	2,289,288	440	798,800	85	10,104,764	101,370
1907	4,270,326	84,279	2,731,012	12,401	2,839,489	720	819,723	90	10,660,550	97,490
1908	4,399,610	87,321	2,716,968	10,317	3,098,444	530	696,476	205	10,911,498	98,373
1909-10	3,794,422	81,960	2,079,660	19,089	2,255,898	1,850	941,620	1,048	9,071,600	103,947
1910-11	3,960,336	93,871	1,676,736	14,736	2,180,784	350	970,656	1,055	8,788,512	110,012
1911-12	4,631,904	98,659	1,807,872	11,171	2,481,264	633	1,086,096	360	10,007,136	110,823
1912-13	4,049,952	71,816	1,358,640	13,418	2,630,304	.....	966,672	145	9,005,568	85,379
1913-14	4,197,552	84,063	1,220,128	16,716	1,783,632	.....	791,280	100	7,992,592	100,879
1914-15	3,665,760	75,683	1,394,160	10,966	2,119,536	25	543,840	150	7,723,296	86,824
1915-16	3,774,336	107,366	1,450,992	11,692	2,032,944	187	564,096	84	7,822,368	119,329
1916-17	4,055,328	72,040	2,098,800	11,995	2,668,560	99	669,360	864	9,492,048	84,998
Totaux	90,989,625	2,388,027	39,947,100	320,320	47,276,498	7,628	17,542,312	5,222	195,755,535	2,721,197

RÉCAPITULATION.

Nombre de fabriques de homard et de casiers à homard.

Années.	Nouvelle-Écosse.		Nouveau-Brunswick.		Ile-du-Prince-Edouard		Québec.		Totaux.	
	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.
1897	218	602,612	201	220,912	220	216,133	99	116,695	738	1,156,352
1898	231	645,167	199	243,719	230	284,285	154	162,470	814	1,335,641
1899	247	681,183	216	241,002	240	283,114	155	159,345	858	1,364,644
1900	277	698,972	237	246,861	246	302,117	159	134,985	919	1,382,935
1901	258	702,292	221	251,620	225	280,880	151	128,720	855	1,363,512
1902	240	657,531	198	229,739	192	241,896	93	92,070	723	1,221,236
1903	242	625,052	199	240,449	190	253,195	83	86,310	714	1,205,006
1904	237	643,552	206	256,550	199	295,975	91	92,920	733	1,288,997
1905	237	591,770	198	269,276	196	283,960	92	94,645	723	1,239,651
1906	238	600,125	197	266,161	188	312,945	78	89,635	701	1,268,866
1907	217	636,400	184	289,951	184	305,970	96	108,390	681	1,340,711
1908	215	705,600	187	311,815	183	350,319	90	109,889	675	1,477,623
1909–10	217	692,465	189	312,895	187	350,505	84	102,720	677	1,458,585
1910–11	214	720,577	185	315,740	187	359,870	96	108,685	682	1,504,872
1911–12	226	756,067	200	253,400	185	339,340	96	120,385	707	1,469,192
1912–13	210	801,267	198	285,220	195	390,545	115	113,934	718	1,590,966
1913–14	231	787,387	179	252,681	197	416,747	115	160,380	722	1,617,195
1914–15	226	796,674	167	253,733	189	388,751	114	157,380	696	1,596,538
1915–16	227	778,519	151	216,166	172	294,904	73	82,185	623	1,371,774
1916–17	216	822,672	161	236,506	198	354,667	69	79,312	644	1,493,157

APPENDICE N° 22.

PERSONNEL EXTÉRIEUR DE LA DIRECTION DES PÊCHERIES.

NOMENCLATURE DES INSPECTEURS DES PÊCHERIES POUR LES DIVERSES PROVINCES DU CANADA.*

Noms.	Adresses postales.	Juridiction.
McLeod, A. G	Sydney, N.-E	Arrondissement n° 1—Ile du Cap-Breton.
Hockin, Robt	Pictou, N.-E	Arrondissement n° 2—Comtés de Cumberland, Colchester, Pictou, Antigonish, Guysboro, Halifax et Hants.
Marshall, H. H.	Digby, N.-E	Arrondissement n° 3—Comtés de Lunenburg, Queens, Shelburne, Yarmouth, Digby, Annapolis et Kings.
Calder, John F	Campobello, N.-B	Arrondissement n° 1—Comtés de Charlotte et St-Jean.
Morrison, Donald	Newcastle, N.-B	Arrondissement n° 2—Comtés de Restigouche, Gloucester, Northumberland, Kent, Westmorland et Albert.
Harrison, H. E	Fredericton, N.-B	Arrondissement n° 3—Comtés de Kings, Queens, Sunbury, York, Carleton, Madawaska et Victoria.
Matheson, J. A	Charlottetown	Ile-du-Prince-Edouard.
J. B. McDonald	Charlottetown	Ile-du-Prince-Edouard—Inspecteur-adjoint.
Bernier, Dr. J. E	Gaspé, Bassin, Qué.	St-Laurent inférieur et golfe St-Laurent.
Howell, capit. J. A	Selkirk, Man	Arrondissement n° 1.
Reid, D. F	Boyd Edifice, Winnipeg, Man	Arrondissement n° 2.
Davidson, Geo. S	Indian Head, Sask	Province de la Saskatchewan. " Alberta et district de McKenzie. } Inspecteur en chef.
McDonald, G. C	Prince-Albert, Sask.	Province de la Saskatchewan.
S. Thompson (intérim.)	Noyes pas à niv., Alt.	Alberta-Nord.
Payson, C.C	Dawson	Arrondissement du Youkon.
Cunningham, F. H	New-Westminster	Province de la Colombie-Britannique—Inspecteur en chef des pêcheries de la province.
Halladay, A. P	"	Sous-inspecteur arrondissement n° 1, sud.
Williams, J. T	Prince-Rupert	Arrondissement nord, n° 2.
Taylor, E. G	Nanaïmo	Arrondissement n° 3, Ile de Vancouver.

* Revue jusqu'à juillet 1917.

NOMENCLATURE DES GARDES-PÊCHE DU CANADA.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

ARRONDISSEMENT N° 1—A. G. MCLEOD, INSPECTEUR.

Comté de Richmond.

Noms des gardes-pêche.	Adresses postales.	Juridiction.
P. J. Thibeau	Thibeauville	Cette partie de la côte à partir de la pte Tupper, le long du chenal Lennox et la baie St-Pierre, jusqu'à la frontière du comté d'Inverness, Baie-de-l'Ouest.
Alex. S. Boudrot	Petit-de-Grat	Ile Madame.
A. Samson	L'Ardoise	Les eaux côtières à partir de Fourchu, le long de la baie St-Pierre jusqu'à l'anse Irish.

Comté du Cap-Breton.

Allan McDonald	Gabarus	Cette partie de la côte à partir de Fourchu jusqu'à pte Simon. De là à l'intérieur en ligne droite jusqu'au pont Marion, de là en suivant la rive s. du lac Mira et la rive n. du lac Géant jusq. la front. du comté de Richmond.
Wm. Burke	Grand-Mira	A partir de la pte Simon jusqu'au pont Marion; de là le long de la rivière Mira jusqu'à Mira Gut; de là jusqu'à Landing Cove, y compris Louisbourg et le lac Catalone; de là le long de la rive jusqu'à la pte Simon.
Edward Hall	Main-à-Dieu	Cette part. de la côte à p. de Landing Cove jusq. Mira Gut.
Angus McLean	Clark's Road	Ile Scatarie.
Norman Ferguson	Port-Morien	Cette partie de la côte à partir de Mira Gut jusq. Sydney.
H. A. King	Petit-Bras-d'Or	Cette partie de la côte de la pte Aconi jusqu'à et y compris Sydney-nord; de là à et y compris la riv. Georges; de là le long de la côte jusq. la front. du com. de Victoria.
M. McLean	Jacksonville	Cette partie de la côte de Sydney à Sydney-nord; de là par le travers de l'emb de la riv. Georges: de là le long de la côte jusqu'au côté nord de l'anse Piper.
J. A. Gillis	Grand-Mira	Cette partie de la côte de l'anse Piper à l'anse Irish; de là le long de la frontière du comté jusqu'au lac Géant; de là le long de la rive nord des lacs Géant et Mira jusq. pont Marion; de là jusqu'à Sydney.

Comté de Victoria.

D. J. Grant	Boularderie Est	Cette partie de la côte de la pte Aconi au cap Kemp; de là jusqu'à Big Harbour; de là jusqu'au cap Dauphin.
Allan McAulay	Big Baddeck	Cette partie de la côte de Big Harbour jusqu'à Nyanza.
A. F. McKenzie	Rivière du Milieu	De Ferry Landing jusqu'au port McKinnon à Iona et la pte McKay, et de là à Ferry Landing; aussi à partir de la frontière du comté d'Inverness jusqu'à et y compris Nyanza, y compris la rivière du Milieu.
Angus M. McDonald	Plaster, côte nord	Cette partie de la côte à partir de Skir Dhu jusqu'au cap Dauphin, y compris toutes rivières s'y déversant.
J. T. Donovan	Ingonish-Centre	Cette partie de la côte à partir de Skir Dhu jusqu'à l'anse Verte, y compris toutes rivières s'y déversant.
Wm. Hellen	Cap Nord	Cette partie de la côte à partir de l'anse Verte jusqu'au côté sud de Meat Cove, y compris toutes riv. s'y déversant.

Comté d'Inverness.

G. P. McIntosh	Baie Plaisance	Cette partie de la côte à partir de Meat Cove jusqu'à et y compris le cap Blanc.
Lazare LeBlanc	Port de l'Est	Cette partie de la côte à partir du cap Blanc jusqu'à et y compris Grand-Etang.
M. J. Coady	Margaree-S.-O	Cette partie de la côte du Grand-Etang jusqu'à et y compris Broad Cove Chapel; aussi la partie est de Loch Ban et le lac Ainslie et la rivière Margaree.

NOMENCLATURE DES GARDES-PÊCHE—*Suite.*

ARRONDISSEMENT N° 1—NOUVELLE-ÉCOSSE—*Suite.*

Comté d'Inverness—Fin.

Noms des gardes-pêche.	Adresses postales.	Juridiction.
J. J. Ross	Margaree, N.-E.	Rivière Margaree à partir du confluent jusqu'à la source.
D. N. McLellan	Dunvegan	Cette partie de la côte à partir de Broad Cove Chapel jusq. côté nord du Petit Mabou; aussi les eaux de Whycocomagh Bay, à partir de la front. du ct. de Victoria jusq. l'Ile-aux-Ind. La partie o. du lac Ainslie et Loch Ban.
John McDougall	Port Hood	Cette partie de la côte à partir du côté nord du Petit Mabou jusqu'à la pointe Tupper.
J. B. McLellan	Kingsville	Les eaux du lac Grand-Bras-d'Or à partir de la frontière du comté de Richmond jusqu'à l'Ile-aux-Indiens.

ARRONDISSEMENT N° 2—R. HOCKIN, INSPECTEUR.

Comté de Cumberland.

Douglas Allen	Fraserville	Les eaux côtières du Bassin des Mines et de la baie de Fundy et toutes les rivières et leurs tributaires s'y déversant, excepté la rivière La Planche.
C. T. Hunter	Linden	Rivière La Planche et eaux côtières du comté à partir de la front. du N.-Brunswick jusqu'au pont de Port-Philip.
Alex. D. Marshall	Port-Howe	Rivière Philip.
R. S. Smith	Pugwash	Eaux côtières du comté à partir du pont de Port-Philip vers l'est jusqu'en deça d'un mille du cap Cliff, et toutes les rivières et tributaires s'y déversant.
Frank Kirwan	Wallace	Eaux côtières du comté à partir de Polling section n° 7 vers l'est jusqu'à la frontière du comté de Colchester, et toutes rivières et tributaires s'y déversant, excepté la rivière Wallace.
Frank Angevin	Wallace Bridge Station, R. R. No. 1.	Rivière Wallace.

Comté de Colchester.

Benj. Langille	Tatamagouche	Eaux côtières du détroit de Northumberland, et toutes les rivières et leurs tributaires s'y déversant.
John McCleave	Stewiacke inf.	Eaux côtières de la baie Cobequid à partir de et y compris la Rivière-aux-Saumons jusqu'à et y compris la rivière Shubénacadie, et toutes les rivières et tributaires s'y déversant.
S. F. Fletcher	Economy	Eaux côtières le la baie Cobequid à partir de la Rivière-aux-Saumons vers l'ouest jusqu'à la frontière du comté de Cumberland, et tous les cours d'eau et leurs tributaires s'y déversant.

Comté de Pictou.

R. Sutherland	Riv. John	Eaux côtières du comté à partir de la frontière du comté de Colchester jusqu'au récif Cole, à l'embouchure du port de Pictou, et tous les cours d'eau et leurs tributaires s'y déversant.
A. O. Pritchard	New-Glasgow	Port de Pictou, tous les cours d'eau, leurs tributaires, etc., s'y déservant. Aussi l'île de Pictou.
Wm. Germain	Reidway	Eaux côtières du comté à partir du phare de Pictou jusq. port de Merigomish, et cette partie du port de Merigomish à l'ouest d'une ligne imaginaire tirée à partir de la pointe de l'est de l'île Beatty; de là jusqu'à l'embouchure de ce port, et tous les cours d'eau et leurs tributaires s'y déversant. Aussi l'affluent est de la rivière Ste-Marie.

NOMENCLATURE DES GARDES-PÊCHE—*Suite.*

ARRONDISSEMENT N° 2—NOUVELLE-ÉCOSSE—*Suite.*

Comté de Pictou—Suite.

Noms des gardes-pêche.	Adresses postales.	Juridiction.
D. L. McDonald.....	Bailey's-Brook.....	Port de Merigomish vers l'est jusqu'à une ligne imaginaire tirée de la rive est de la rivière des Français jusqu'à la pointe de l'est de l'île Beatty, de là à l'entrée de ce port. Aussi les eaux côtières du comté à partir du port de Merigomish jusqu'à la frontière du comté d'Antigonish et toutes les rivières et leurs affluents s'y déversant.

Comté d'Antigonish.

Hugh McDougall.....	Cross-Roads, Ohio..	Tout le comté d'Antigonish.

Comté de Guysboro.

John A. Dillon.....	Guysboro.....	Eaux côtières du comté à partir du comté d'Antigonish jusqu'à et y compris le port d'Isaac et toutes rivières et tributaires s'y déversant.
R. V. Cooper.....	Havre-au-Vin.....	Eaux côtières du comté à partir du port d'Isaac jusqu'à la frontière du comté d'Halifax et toutes rivières et tributaires s'y déversant.

Comté d'Halifax.

R. Gaston.....	Tangier.....	Eaux côtières du comté de Guysboro à partir de la frontière du comté de Guysboro jusqu'à l'église à l'entrée de Ship-Harbour et toutes rivières et tributaires s'y déversant.
George Rowlings.....	Port-Musquodoboit.	Eaux côtières du comté à partir de l'église à l'entrée de Ship-Harbour, jusqu'à une ligne tirée dans la direction N. N.-O., à partir de l'alignement des bouées à l'entrée du port d'Halifax jusqu'à l'île St-Georges, de là à mi-chemin entre les rivages est et ouest du port d'Halifax et du bassin Bedford placé jusqu'au fond de ce bassin et toutes rivières et tributaires s'y déversant.
Thomas Kennedy.....	Pointe-Noire.....	Port d'Halifax, à l'ouest d'une ligne tirée N. N.-O., à partir de l'alignement des bouées à l'entrée du port d'Halifax jusqu'à l'île St-Georges; de là à mi-chemin entre les rives est et ouest du port et du bassin Bedford jusqu'au fond du bassin, y compris Polling section 17, tel qu'indiqué sur la carte ecclésiastique du comté d'Halifax; aussi les eaux côtières du comté à partir du port d'Halifax vers l'ouest jusqu'au comté de Lunenburg, et toutes les rivières et leurs tributaires s'y rattachant.

Comté de Hants.

R. J. U. Salter.....	Brooklyn.....	Eaux côtières du bassin des Mines à partir du comté de King vers l'est jusqu'à Tennycape et toutes rivières et tributaires s'y déversant.
Thomas Rose.....	Urbanian.....	Eaux côtières du comté à partir de Tennycape jusqu'à et y compris la rivière Shubénacadie et toutes rivières et leurs tributaires s'y déversant.

NOMENCLATURE DES GARDES-PÊCHE—*Suite.*

NOUVELLE-ÉCOSSE—*Fin.*

ARRONDISSEMENT N° 3—H. H. MARSHALL, INSPECTEUR.

Comté de Lunenburg.

Noms des gardes-pêche.	Adresses postales.	Juridiction.
Frank Freeda	Chester	De la frontière du comté d'Halifax à la baie de Malone, y compris la municipalité de Chester.
L. J. Hebb	Lunenburg	De la frontière du comté de Queen à la baie Malone, y compris toutes les eaux intérieures, non compris l'arrondissement surveillé par le garde-pêche Freeda.

Comté de Queen.

C. A. Young	Mill-Village	A partir de la frontière du comté de Lunenburg jusqu'à et y compris la rivière Medway et ses tributaires et le port de Port-Medway.
W. E. Fraser	Liverpool	A partir de la frontière du comté de Shelburne jusqu'à mais non compris le port de Port-Medway; et les eaux intérieures, excepté la rivière Medway et ses affluents.

Comté de Shelburne.

George Walls	Allendale	A partir de la frontière du comté de Queen jusqu'au côté est de la rivière Clyde.
Henry Stoddart	Lower Shag Harbour	De la frontière du comté de Yarmouth jusqu'à la rive ouest de la rivière Clyde.

Comté de Yarmouth.

J. G. D'Entremont	Middle W. Pubnico.	Comté de Yarmouth.

Comté de Digby.

Wm. Aymar	Meteghan	Municipalité de Claire.
G. E. Torrie	Digby	Le reste du comté, y compris Digby-Neck.

Comté d'Annapolis.

Walter Purdy	Deep-Brook	Comté d'Annapolis.

Comté de King.

Capt. Edward Chute	Canada-Creek	A partir de la frontière du comté d'Annapolis le long de la rive de la baie jusqu'à Cunard; y compris les eaux intérieures y contiguës.
C. F. A. Rathbone	Hortonville	A partir de la frontière du comté de King jusqu'à Cunard, y compris les eaux intérieures des lacs Gaspereau et Aylesford.

NOMENCLATURE DES GARDES-PÊCHE—*Suite.*

NOUVEAU-BRUNSWICK.

ARRONDISSEMENT N° 1—J. F. CALDER, INSPECTEUR.

Comté de Charlotte.

Noms des gardes-pêche.	Adresses postales.	Juridiction.
W. A. Fraser	Anse Woodward, Grand-Manan.	Ile de Grand-Manan et îles y contiguës.
Burden Brown	Wilson's Beach	Campobello, île.
Chas. H. Lord	Lord's Cove, Deer Island.	Paroisse des Iles de l'Ouest.
Robert Worrell	St-André	Partant de la côte de St-Etienne jusqu'à Oven Head.
Elgin McNichol	La Tête	Cette partie de la côte à partir de Oven Head jusqu'à l'île Bliss, y compris St-Georges.
E. C. Justason	Pennfield	Cette partie de la côte à partir du côté est du port l'Etang jusqu'à l'embouchure de la rivière Pocologan.
Jos. Ellis	Lepreaux	Cette partie de la côte de l'embouchure de la rivière Pocologan jusqu'à la frontière du comté de St-Jean.

Comté de St-Jean.

B. B. Brittain	55 rue Middle, St-Jean-Ouest.	Comté de St-Jean.

ARRONDISSEMENT N° 2—D. MORRISON, INSPECTEUR.

Comté d'Albert.

Wm J. McLaughlin	Riverside	Paroisses de Hopewell, Hillsboro' et Coverdale.
M. P. Akerley	Rivière de l'Ouest	Paroisses d'Alma, Harvey et Elgin.

Comté de Westmorland.

Robert Prescott	Baie Verte	Cette partie de la côte à partir du Port Elgin jusqu'à et y compris le port de Grand Shemogue ; aussi la rivière s'y déversant.
S. Vienneau	Dupuis Corner	Cette partie de la côte à partir de port de Grand Shemogue jusqu'à la frontière du comté de Kent, y compris les cours d'eau s'y déversant.
Jos. D. Leblanc	Village Belliveau	Paroisse de Dorchester, y compris la rivière Petitcodiac, comté de Westmorland.

Comté de Kent.

E. T. Desprês	Cocagne, pont	Paroisse de Dundas, y compris la rivière Cocagne.
P. A. Allain	Bouctouche	Cette partie de la côte et des eaux intérieures des paroisses Wellington, Ste-Marie et St-Paul.
W. F. Hannah	Richibouctou	A partir de la riv. Chockfish à la riv. de l'Anguille sur la côte, y compris les rivières Portage, Black, Kouchibouguac, St-Louis et riv. Richibouctou et leurs affluents.

NOMENCLATURE DES GARDES-PÊCHE—*Suite.*

ARRONDISSEMENT N° 2—NOUVEAU-BRUNSWICK—*Suite.*

Comté de Northumberland.

Noms des gardes-pêche.	Adresses postales.	Juridiction.
W. Williston	Baie-du-Vin	Cette partie de la côte à partir de la Baie-du-Vin vers l'est jusqu'à la frontière, y compris les îles de la Baie-du-Vin, Huckleberry et Fox.
Ronald McDonald	Bayside	Eaux de la Baie-du-Vin et rivière Noire, y compris les eaux intérieures des paroisses Hardwick et Glenelg.
L. H. Abbott	Chatham	Cette partie de la côte à partir de la frontière du comté de Northumberland jusqu'à Newcastle sur la rive nord de la rivière Miramichi et de Nelson à la Pointe-au-Car sur la rive sud de la rivière Miramichi.
Lester D. Parker	Millerton	Sud-ouest de la rivière Miramichi et ses tributaires jusqu'à la frontière du comté.
M. Sutherland	Red Bank	Nord-ouest de la riv. Miramichi et ses tributaires jusqu'à la frontière du comté.

Comté de Gloucester.

E. Sewell	Pokemouche	Cette partie de la côte à partir du comté de Northumberland jusqu'au goulet Tracadie, y compris tous cours d'eau s'y déversant, aussi Pokemouche supérieur.
Edmond Arseneau	Inkerman	Cette partie de la côte à partir du goulet Tracadie à Shippegan, y compris la rive sud de la rivière St-Simon.
Martin J. Robichaud	Shippegan	Iles de Shippegan et Miscou.
John A. Mourant	Caraquet	Eaux côtières de Caraquet et St-Simon.
Thos. Canty	Bathurst	Cette partie de la côte des paroisses de Bathurst et New-Bandon; aussi tous cours d'eau s'y déversant
Jas. P. Doucet	Petit Rocher	Cette partie de la côte à partir de la paroisse de Bathurst jusqu'à la frontière de Northumberland, y compris tous cours d'eau s'y déversant.

Comté de Restigouche.

Wm C. Hamilton	Terres Noires	Cette partie de la côte à partir du comté de Gloucester aux Rochers-Bons-Amis, y comp. tous c. d'eau s'y déversant.
E. Ferguson	Pointe la Nime	Riv. Restigouche et tributaires à l'ouest de la Pte Arseneau.

ARRONDISSEMENT N° 3—H. E. HARRISON, INSPECTEUR.

Comté de Queens.

Arthur Worden	Cody's	Rivière St-Jean à partir du comté de Kings à l'embouchure de Washadamoak, les eaux Washadamoak et Canaan, les eaux de la Rivière-aux-Saumons et du Grand-Lac jusqu'au sud de la Pointe Flowers Cove-Cox.
Wm. Holmes	Gagetown	Grand-Lac, au sud de la Pointe Flowers Cove-Cox, le lac Maquapit, la crique Jemseg, rivière St-Jean à partir du comté de Sunbury jusqu'à la Washadamoak et tous les cours d'eau au sud-ouest de la rivière St-Jean.

Comté de Sunbury.

F. Babbitt	Swan Creek	Tout le comté de Sunbury.

NOMENCLATURE DES GARDES-PÊCHE—*Suite.*

ARRONDISSEMENT N° 3—NOUVEAU-BRUNSWICK—*Fin.*

Comté de York.

Noms des gardes-pêche.	Adresses postales.	Juridiction.
A. C. McNally.....	Embouchure de la Keswick (R.R. 1).	Riv. St-Jean et tous affluents s'y déversant à l'exception de la riv. Nashwaak et ses affluents, comté de York.
T. A. Niles.....	Fredericton.....	Eaux de la Miramichi sud-ouest, Nashwaak, Ste-Croix, Oronocto, Magaguadavic et lac et rivière à l'Anguille, comté de York.

Comté de Victoria.

C. Watson.....	Undine.....	Tout le comté de Victoria

Comté de Madawaska.

L. A. Gagnon.....	Edmundston.....	Tout le comté de Madawaska.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD—J. A. MATHESON, INSPECTEUR.

Comté de Kings.

John Keays.....	Souris.....	Tout le comté de Kings

Comté de Queens.

A. C. McAulay.....	Tracadie Cross.....	Tout le comté de Queens.

Comté de Prince.

Geo. Quinn.....	Léoville.....	Cette partie du comté de Prince à l'ouest d'une ligne tirée de la baie Cascumpec à travers la rivière Foxley et traversant Portage sur la ligne de chemin de fer et à travers la riv. Percival jusqu'à la pointe Baptiste.
John McFarlane.....	Cap Traverse.....	Cette partie du comté de Prince à l'est d'une ligne tirée de la baie Cascumpec à travers la riv. Foxley et traversant Portage sur la ligne de chemin de fer et à travers de la riv. Percival jusqu'à la pointe Baptiste.

PROVINCE DE QUÉBEC—DR J. BERNIER, INSPECTEUR.

Comtés de Gaspé et Bonaventure.

Geo. T. Annette.....	Gaspé.....	Les comtés de Bonaventure et Gaspé à partir de la partie de la frontière du comté de Bonaventure jusqu'à la Pointe de la Renommée.

NOMENCLATURE DES GARDES-PÊCHE—*Suite.*

QUÉBEC—*Fin.*

Comté de Québec.

Noms des gardes-pêche.	Adresses postales.	Juridiction.
Migneault, T.	140, rue St-François, Québec.	A partir de Québec jusqu'à la rivière Saguenay sur la rive nord, et de Québec à Rimouski sur la rive sud.

Iles-de-la-Madeleine.

Chevrier, J. A.	Havre Aubert	Cette partie des Iles-de-la-Madeleine, comp. les îles Entrée, Amherst et Grindst., aussi les lagunes du Havre-aux-Basques
Chiasson, Cirice	Havre aux-Maisons	La partie des Iles de la Madeleine non compris ci-haut.

Comté de Saguenay.

Comeau, N. A.	Québec	Comté de Saguenay.
Levesque, Elzéar	Sept-Iles	"
Le Blanc, Wm	Pte-aux-Esquimaux	"
Landry, Wilfrid	Natashquan	"
Cormier, A.	Pte-aux-Esquimaux	"
Evans, T. W.	St-Augustin	"
Kennedy, Jas.	Vx- Fort via Sydney	"
H. Boudreault	Pte-aux-Esquimaux	"

MANITOBA.

ARRONDISSEMENT N° 1—J. A. HOWELL, INSPECTEUR.

D. S. Daly	Selkirk	Lac Winnipeg et Rivière-Rouge.

ARRONDISSEMENT N° 2—D. F. REID, INSPECTEUR.

J. S. Sieffert	Winnipegosis	Lacs Winnipegosis et Manitoba, et tributaires.
E. H. Stevenson	Le Pas	Arrondissement de Le Pas.

SASKATCHEWAN—G. C. MCDONALD, INSPECTEUR.

McNicol, Duncan	Wadena	Arrondissement de Wadena.
Hunter, G. S.	Regina, Beach	Arrondissement du lac Long, de la riv. Qu'Appelle, borné au sud par la ligne de base, tp. n° 16, au nord par tp. n° 30 à l'est par le côté est de la ligne 19 et à l'ouest par le côté ouest de la ligne 27, toutes à l'ouest du 102me méridien.
Fitzgerald, Ira	Meota	Arrondissement du lac Brochet.
Maxwell, T.	Big River	Arrondissement de l'Ile-à-la-Crosse.

ALBERTA—S. THOMOSON, INSPECTEUR INTÉR., ALBERTA-NORD.

Hoad, Nelson J.	639 6ème Ave, ouest, Calgary.	Alberta-sud.
Wood, Ingram	Wetaskiwin	Lac Pigeon, etc.
Travers, Oliver	Grouard	Le Petit-Lac-des-Esclaves et environs.
Whitley, M, fils	Ardmore	Arrondissement du lac Froid.

NOMENCLATURE DES GARDES-PÊCHE—*Suite.*

COLOMBIE-ANGLAISE.

INSPECTEUR EN CHEF F. H. CUNNINGHAM.

ARRONDISSEMENT N° 1—ASSISTANT-INSPECTEUR, A. P. HALLADAY.

Noms des gardes-pêche.	Adresses postales.	Juridiction.
J. L. Hill	Quesnel	Cette étendue de territoire embrassant l'arrondissement de Lillooet au nord de Clinton et une partie de Caribou, y compris tous lacs et cours d'eaux à l'ouest de la rivière Thompson-nord jusqu'au 125e méridien et au nord jusqu'à et y compris la rive Blackwater.
D. F. M. Perkins	Fort George	Cette étendue de territoire au nord de la riv. Blackwater renfermé dans l'arrondissement de Caribou, y compris les riv. Néchako supérieure et inférieure et tous leurs affluents et vers le nord jusqu'à et compris les lacs Frank et Stuart.
Geo. Gartrell	Summerland	Cette partie de l'arrondissemect de Yale au sud et à l'est du confluent des riv. Nicola et Thompson, y compris le lac Okanagan et tous cours d'eau s'y déversant et les riv. Osoyos, Kettle et Similkameen.
John McLeod	Nelson	Cette partie connue sous le nom de Kootenay et le pays de frontière, y compris le lac Kootenay, le lac Slocan, les lacs Arrow supérieur et inférieur et tous cours d'eau s'y déversant ainsi que la riv. Colombie.
H. Shotton	Kamloops	Cette partie de la circonscription électorale au sud et à l'est d'Ashcroft, y compris les lacs Kamloops, Salmon-Arm, Shuswap, Seymour, Yale et Adams, la riv. Adams et les rives Thompson nord et sud.

ARRONDISSEMENT N° 2—INSPECTEUR J. T. WILLIAMS.

James Boyd	Vancouver	A partir de l'île Addenbrooke, dans le passage Fitz-Hugh en suivant la côte sud de l'île Hecate; de là vers le nord en suivant la côte jusqu'à Lowe-Inlet, chenal Granville; de là en suivant la côte est en revenant jusqu'à l'île Addenbrooke, y compris toutes anses, baies, chenaux et lacs renfermés dans cette étendue à l'exception des chenaux Dean et Burke.
Stewart Norrie	Prince-Rupert	Arrondissem. de Prince-Rupert, y compris la Skeena infér.
W. T. Adamson	Naas	Port-Naas.
G. Sangstad	Rivers-Inlet	Arrondissement de Rivers-Inlet.
Jno. Widsten	Bella-Coola	Arrondissement de Bella-Coola et Kimsquit.
John Haan	Sandspit	Rivière Naas.

ARRONDISSEMENT N° 3—INSPECTEUR E. G. TAYLOR.

		Arrondissement de Quatsino comprenant cette partie de l'île Vancouver à partir du cap Scott, au nord, le long de la côte ouest jusqu'à la Pte Tatchu à l'entrée de la baie Esperanto.
John Grice	Clayoquot	Arrondissement du passage Clayoquot s'étendant de la Pte Tatchu le long de la côte jusqu'à l'extrémité sud de la baie Wreck; l'arrondissement d'Alberni s'étendant de l'extrémité sud de la baie Wreck jusqu'au port San-Juan.

NOMENCLATURE DES GARDES-PÊCHE—*Suite.*

ARRONDISSEMENT N° 3—COLOMBIE-ANGLAISE—*Fin.*

Noms des gardes-pêche.	Adresses postales.	Juridiction.
J. B. Wood	Alberni	Cette partie de la côte à partir du port San Juan jusqu'à Esquimalt.
R. M. Colvin	Cowichan, baie	Arrondissement Cowichan à partir du et y compris le havre Esquimalt contournant la côte jusqu'au côté nord de la baie Cowichan, y compris le bras de mer Saanich et les îles en face de Sidney.
Harry McIndoo	Nanaïmo	Arrondissement de Nanaïmo s'étend, du côté nord de la baie Cowichan jusqu'à et y compris la riv. Big-Qualicum
H. Beadnall	Courtney	Arrondissement de Comox à partir de la riv. Big-Qualicum jusqu'à et y compris la Rivière-aux-Huîtres et l'île Denman.
Cecil Smith	Oyster-River	Arrondissement de la riv. Campbell à partir de la Rivière-aux-Huîtres jusqu'à et y compris la riv. Adams, l'île Cracroft, la baie Knight, le chenal Simberland, la baie Loborough, le bras de mer Phillips, le bras de mer Frederick, le chenal Cardero et Hole in the Wall.
F. S. Deal	Sechelt	Arrondissement de la baie Alert à partir de la riv. Adams jusqu'au cap Scott, et sur le rivage opposé à partir de l'extrémité est de l'île Cracroft jusqu'au cap Caution, y compris les eaux tributaires.
Arthur Newlands	Welcome Pass, Pender, havre.	Arrondissement du havre Pender, y compris la baie Bute, le cheval Calm, le chenal Lewis, le détroit Malaspina jusqu'à la Pte Gower à l'entrée du passage Howe. Aussi le bras de Ramsay, la baie Toba, chenal Homfray, le passage Désolation, la baie Malaspina, le lac Powell, la baie Jervis, la baie Sechelt et les affluents.
W. M. Galbraith	Duncan's-Station	Riv. Cowichan, à partir de sa source jusqu'au pont Clemlets sur l'affluent sud et jusqu'au pont érigé près de l'église de pierre sur l'affluent nord ; aussi la rivière Coksiloh et le lac Cowichan.

NOMENCLATURE DES GÉRANTS CHARGÉS DE L'ADMINISTRATION DES PISCIFACTURES DE L'ÉTAT, 1916-17.

Noms.	Adresses postales.	Provinces.	———
Ogden, Alfred	Bedford	Nouv.-Écosse	
L. J. Burton	N. E. Margaree	"	
*LeBlanc, P. D.	East-Margaree	"	
Burgess, Frank	Windsor	"	
Gates, H. V.	Middleton	"	
Mowat, Alex.	Campbellton	N.-Brunswick	
Parent, Paul (intérim.)	Grand-Falls	"	
Sheasgreen, Wm.	South-Esk	"	
†Britain, B. B.	St-John-West	"	
McAfee, Geo.	R. F. D. No. 4, Lakewood	"	
Holroyd, A. W.	Winsloe-Station	Ile-du-P.-E.	
Lindsay, R.C.	Gaspé	Québec	
Catellier, J. N.	Tadoussac	"	
McLeod, A. W.	Belleville	Ontario	
Parker, Wm.	Kingsville	"	
Parker, Ray	Kenora	"	
McNab, A. J.	Port-Arthur	"	
Eldridge, W. J.	Wiarton	"	
Laschinger, A. G.	Pointe-Edouard	"	
McDougall, A.	Southampton	"	
Turner, J. E.	Collingwood	"	
Paulson, C. P.	Selkirk	Manitoba	
Grenon, Jos. O.	Winnipegosis	"	
Craig, Samuel	Fort-Qu'Appelle	Saskatchewan	
Rodd, R. T.	Banff	Alberta	
Robertson, Alex.	Harrison Hot-Spr'gs	Colombie-Angl.	
Graham, T. W.	Owl-Creek	"	
Martin, J. E.	Tofino	"	
Bothwell, David	Kildonan	"	
Castley, J. H.	Riverside	"	
Crawford, H. C.	Hazelton	"	
Hamer, J. N.	Rivers-Inlet	"	
Catt, James	Lakelse	"	
Ogilvie, L.	Gerrard	"	
Doak, H. W. (intérim.)	New-Westminster	"	

†Vivier à saumon de Saint-Jean. *Vivier à saumon de Margaree.

NOMENCLATURE DES OFFICIERS COMMANDANT LES DIVERS BATEAUX GARDE-PÊCHE DE L'ÉTAT.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Officiers.	Bateaux garde-pêche.	Arrondissements surveillés.
George Stevens	" 33 "	Arrondissement n° 2.
E. De Young	" C "	" "
M. B. Fanning	" E "	" n° 3.
A. Estabrook	" A "	" "
John Bateman	" B "	" "
Chas. Blades	" F "	" "

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Coleman Green	" G "	Arrondissement n° 1.
Robert Worrell	" Sea Gull "	" "
A. E. Mitchell	" Phalarope "	" "
C. A. Goodwin	" Hudson "	" n° 2.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

J. B. McCarthy	" D "	
M. B. Wrayton	" J. L. Nelson "	
Peter J. Cameron	" Richmond "	

QUÉBEC.

W. A. Arseneault	" Waldron W "	Iles-de-la-Madeleine.
Dr J. E. Bernier	" Princess "	Golfe St-Laurent.

MANITOBA.

H. Bryan	" G. H. Bradbury "	Lac Winnipeg.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

F. C. Laird	" Fispa "	Arrondissement n° 1.
A. O. Copp	" Merry Sea "	" "
Thos. Hembrough	" Swan "	" "
Wm. Dauphine	" Elk "	" "
C. J. House	" Foam "	" "
James Boyd	" Bonila "	" n° 2.
L. Dewhurst	" Kayex "	" "
Thos. Dawe	" Hawk "	" "
G. Saugstad	" Merlin "	" "
W. T. Adamson	" Linnet "	" "
John Widsten	" Kingfisher "	" "
John Haan	" Gannett "	" "
Arthur Newland	" Heron "	" n° 3.
Arthur Newland	" Gull "	" "
Arthur Newland	" Cohoe "	" "
Arthur F. Yates	" Alcedo "	" "
F. S. Deal	" Black Raven "	" "
A. Caddell	" Semiahmo "	" "

NOMENCLATURE DES INSPECTEURS DU POISSON MARINÉ.

Noms.	Adresses postales.	Juridiction.
H. H. Mann	Sydney, N.-E.	Ile du Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse.
R. Gray	C. p. 845 Halifax, N.-E.	Antigonish, Guysboro et Halifax, comtés de, Nouvelle-Ecosse.
A. R. Hiltz	Mahone, N.-E.	Lunenburg, Queens, Shelburne, Yarmouth, Digby, Annapolis et Kings, comtés de, Nouvelle-Ecosse.
A. O. H. Wilson	St-Jean, N.-B.	Charlotte, St-Jean, Albert et Westmorland, comtés de, Nouveau.Brunswick.
Colson, Hubbard	Newcastle, N.-B.	Kent, Northumberland, Gloucester et Restigouche, comtés de, Nouveau-Brunswick.
Thos. Doyle	Nord Rustico, I.P.-E.	Ile du Prince-Edouard, Iles de la Madeleine, Colchester, Pictou et Cumberland, comtés de, Nouvelle-Ecosse.

OSTRÉICULTURE.

DIRECTEUR.

Kemp, Ernest, Charlottetown, I. P.-E.

NOMINATION ET PREMIER RAPPORT DE LA COMMISSION DE SECOURS DE HALIFAX, 1918.

[49]

COPIE CERTIFIÉE d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général, le 22 janvier 1918.

C.P. 112.

LUNDI, 18 mars 1918.

Le comité du Conseil privé a reçu du très honorable premier ministre un rapport, en date du 15 janvier 1918, concernant l'épouvantable désastre survenu récemment à Halifax, causé par l'explosion d'une très forte cargaison de munitions de guerre placée sur le *Mont Blanc* qui attendait, dans le port, le moment de partir. Que l'explosion soit due ou non à un dessein hostile, il n'y a pas de doute qu'il s'agissait d'un accident dû à la guerre et que les habitants de la cité de Halifax et de la ville de Dartmouth ont subi des pertes incalculables par suite du trafic dangereux que les exigences de la guerre avaient amené dans le port, sans concours ni sollicitation de leur part.

Le premier ministre fait remarquer que Votre Excellence en conseil a déjà affecté la somme de cinq millions de dollars au secours de ceux qui ont souffert de l'explosion et que la somme d'un million de livres a été votée par le gouvernement du Royaume-Uni pour une fin semblable. Il y a également eu plusieurs contributions privées, au Canada, aux Etats-Unis et ailleurs. La somme ainsi réunie, bien qu'insuffisante à compenser les pertes matérielles subies, n'en a pas moins été très considérable. Or, comme cet argent est destiné à amoindrir des pertes dues aux exigences de la guerre, il semblerait convenable que le gouvernement de Votre Excellence l'administrât, exerçant par là les pouvoirs que la Loi des mesures de guerre de 1914 lui confère.

Le premier ministre fait aussi remarquer qu'il est désirable, en vertu des pouvoirs accordés à Votre Excellence en conseil à cette fin, de nommer une commission ayant toutes les attributions indiquées ci-dessous, pour agir sur les lieux.

Le premier ministre recommande donc que T. Sherman Rogers, un des conseils de Sa Majesté, et William B. Wallace, juge de la cour de comté, tous deux de la cité de Halifax, et Frederick Luther Fowke, de la cité d'Oshawa, rentier, soient nommés commissaires, sous le nom de Commission de Secours de Halifax, avec pouvoir de prendre et de recevoir tous les deniers non dépensés et les marchandises non distribuées provenant de qui que ce soit et reçus de quelque manière que ce soit, pour le secours des sinistrés, pour la restauration de la propriété détruite ou endommagée par l'explosion, et de dépenser et distribuer ces deniers d'une manière équitable, pour les fins générales auxquelles ils ont été donnés, et de recevoir, sujet aux mêmes pouvoirs et pour les mêmes fins, toute contribution additionnelle qui pourra leur venir; que l'affectation et la distribution de ces deniers et fournitures soient à la discrétion de la commissioin, sujet aux directions de Votre Excellence en conseil; que ledit T. Sherman Rogers soit le président de ladite commission, et qu'une majorité des membres de la commission constitue un quorum pour transiger les affaires;

Que la commission soit obligée de déposer tous les deniers par elle reçus dans une banque autorisée de la province de la Nouvelle-Ecosse, et de tenir les livres de comptes convenables et de faire les procès-verbaux de ses séances.

Cependant, dans les cas d'actions ou d'omissions frauduleuses, la commission ni aucun des commissaires ne seront responsables, en aucune manière, des actes, erreurs ou omissions de la commission ou de l'un quelconque de ses membres, fonctionnaires supérieurs, employés ou agents.

Le premier ministre recommande, en outre, que la commission fasse enquête et rapport à Votre Excellence, dans le plus bref délai possible, concernant ce qui suit:—

Premièrement: Les sommes actuellement disponibles pour l'aide et le soulagement de ceux qui ont souffert, par suite du désastre susdit, et pour la restauration de la propriété détruite.

Deuxièmement: La somme additionnelle nécessaire à la fin susdite et les sources d'où il est à prévoir qu'il viendra de nouveaux secours, autres qu'une subvention du gouvernement de Votre Excellence.

Troisièmement: Toute nouvelle contribution qui, eu égard aux circonstances susdites, devrait être fournie par le gouvernement de Votre Excellence aux fins du secours et de la restauration.

Quatrièmement: Toute législation du Parlement fédéral ou de la législature provinciale qui peut être nécessaire aux fins ci-dessus exprimées.

Cinquièmement: Toutes autres questions relatives au secours de ceux qui ont souffert du désastre, ou à la restauration de la partie détruite de la ville, questions sur lesquelles la commission peut juger à propos d'exprimer ses conclusions au gouvernement de Votre Excellence.

Le premier ministre recommande, en outre, que la commission, aux fins susdites, soit investie de tous les pouvoirs qui peuvent lui être conférés en vertu de la Loi des enquêtes, première partie.

Le premier ministre recommande, en outre, que la commission reçoive le pouvoir de nommer un secrétaire ou tels autres employés nécessaires qu'elle peut décider de nommer, d'engager un conseil et des solliciteurs, et de retenir les services de personnes ayant des connaissances techniques ou d'experts concernant tout ce qui peut requérir l'attention ou l'action de la commission, et en général d'entreprendre, de faire et d'accomplir tous les actes, affaires ou choses qui peuvent être nécessaires, dans le but de remplir les devoirs qui incombent à la commission.

Le premier ministre recommande, en outre, que la rémunération à payer aux personnes ainsi employées ou engagées par la commission soit déterminée par la commission, sujet à l'approbation de Votre Excellence en conseil, et soit payée à même les fonds administrés par la commission.

Le premier ministre recommande, en outre, que les membres de la commission reçoivent, pour leurs services, telle rémunération qui peut être subséquemment déterminée par Votre Excellence en conseil.

Le comité partage cet avis et le soumet pour approbation.

RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil privé.

COPIE CERTIFIÉE d'un rapport du comité du Conseil privé approuvé par Son Excellence le Gouverneur général, le 9 mars 1918.

C.P. 576.

Le comité du Conseil privé a reçu un rapport, en date du 8 mars 1918, du très honorable premier ministre, appelant son attention sur l'arrêté du conseil approuvé le 22 janvier 1918 (C.P. 112), par lequel la Commission de Secours de Halifax avait été constituée pour les fins mentionnées dans ledit arrêté.

Le premier ministre fait remarquer qu'un rapport intérimaire, en date du 1er mars 1918, a récemment été reçu des commissaires. Le président de la commission, M. T. S. Rogers, C.R., est aussi venu pour donner des renseignements additionnels concernant les questions mentionnées dans le rapport. Ci-joint une copie du rapport.

Il appert, d'après ce rapport, que les sommes déjà reçues ou affectées aux fins du secours s'élèvent à environ $13,000,000, y compris la somme de $5,000,000 votée par Votre Excellence en conseil, dont $1,000,000 a déjà été versé. Le gouvernement du Royaume-Uni a voté la somme de £1,000,000 sterling, et l'on prévoit que les souscriptions publiques ne s'élèveront pas à moins que $3,000,000.

Pour le soutien et l'entretien immédiats des familles privées de leur gagne-pain, pour l'entretien des hôpitaux d'urgence et des abris improvisés, pour l'achat de fournitures médicales, le soin et l'enterrement des morts, la construction de demeures temporaires et pour divers autres services, on a dépensé la somme de $2,824,700. Les commissaires estiment que, pour des fins semblables, il faudra une nouvelle somme de $1,175,300 pendant le reste de l'année civile. Ces deux sommes forment une dépense globale d'environ $4,000,000 pour les fins ci-dessus mentionnées.

Le premier ministre attire l'attention sur l'alinéa 9 du rapport qui donne une estimation des dommages matériels causés à la propriété dans la cité de Halifax, la ville de Dartmouth et le district environnant. Cet alinéa se lit comme suit:—

"9. Cette estimation, qui comprend la propriété endommagée de tout le district affecté—la cité de Halifax, la ville de Dartmouth et certaines parties des districts municipaux environnants—est comme suit:—

Habitations détruites ou endommagées	$ 6,476,000
Contenu	3,330,000
	$ 9,806,000
Ecoles	342,000
Eglises	1,090,000
Institutions de charité et autres institutions publiques	222,000
Propriétés commerciales et marchandises	1,041,000
Edifices municipaux et publics	105,000
Fabriques et édifices spéciaux	3,420,000
	$16,026,000

"L'estimation du dommage aux églises et aux établissements manufacturiers avait été partiellement faite par d'autres évaluateurs, avant la nomination du bureau des évaluateurs, et comme il était important de soumettre ce rapport promptement, le bureau a considéré ces estimations comme suffisamment correctes pour les fins actuelles, mais vos commissaires se sont convaincus que les pertes affectant ces deux catégories de propriétés seront beaucoup moindres que d'après ces estimations, et ils croient qu'il est sûr de dire que les pertes matérielles occasionnées par le désastre aux catégories de propriétées concernées dans l'évaluation ne dépasseront probablement pas la somme de $15,000,000."

Cette estimation ne tient pas compte de la destruction de la propriété du Gouvernement fédéral ni des pertes subies par la navigation dans le port de Halifax.

Le premier ministre attire aussi l'attention sur le 12e alinéa du rapport, dont il est question dans les recommandations du commissaire. Voici cet alinéa:—

> "12. Vos commissaires sont d'avis que, vu les circonstances qui entourent les événements du 6 décembre et dont il est question plus loin dans ce rapport, il faudrait, pour le moment, pourvoir aux victimes du désastre en se guidant, d'une façon générale, sur les arrêtés du conseil établissant les pensions militaires; et vos commissaires suggèrent qu'on leur permette d'accorder des allocations raisonnables, pendant l'année courante, quitte à mettre ces allocations sur la base établie par cette loi, et qu'on les autorise à annoncer que les dépendants seront pourvus en conséquence, sujet aux modifications qui peuvent être jugées opportunes après une enquête dûment faite par vos commissaires et un nouveau rapport".

Le président de la commission a fait rapport verbalement que probablement dix-huit cents personnes avaient perdu la vie, dans le désastre, et que le nombre pouvait atteindre et même dépasser les deux mille lorsque l'on aurait obtenu des renseignements complets et précis.

Le premier ministre fait remarquer qu'après une conférence avec le président de la commission, il est d'avis qu'il faudrait annoncer sans délai la politique du gouvernement concernant les crédits pour secours aux sinistrés.

Bien que la Couronne n'ait aucune responsabilité légale, il est cependant hors de doute que l'explosion de la très grande cargaison de munitions de guerre qui se trouvait sur le paquebot "Mont Blanc" était une nécessité de la guerre à cause de laquelle les habitants de Halifax, Dartmouth et du district environnant ont souffert des pertes incalculables. Le "Mont Blanc", lorsque l'explosion eut lieu, était entré, dans le port de Halifax, prendre une escorte, et ce paquebot, comme les autres chargés de la même manière, se servait du port de Halifax en poursuivant le but commun des nations alliées qui font la guerre. Pour ces raisons, il incombe au gouvernement fédéral d'accorder un secours raisonnable et même généreux à ceux qui ont souffert par suite des nécessités de la guerre, sans qu'il y ait de leur faute, et à la vérité sans qu'ils aient eu pleinement connaissance du danger auquel ils étaient exposés lorsqu'on utilisait le port de Halifax pour la cause commune des nations alliées.

Le premier ministre appelle l'attention sur les recommandations faites dans l'alinéa dix-sept du rapport et recommande que, comme mesure raisonnable de secours, les commissaires soient autorisés à se charger du soin des dépendants, des morts et des invalides qui ont été victimes du désastre, et à accorder des compensations raisonnables aux blessés en vertu du principe et suivant les suggestions formulées dans l'alinéa 12 du rapport.

Pour ce qui est de la seconde recommandation, le premier ministre fait remarquer que, sans accepter le principe de la restitution, il est cependant raisonnable et désirable que la commission soit pourvue d'une grande autorité pour décider quelle mesure de secours doit être accordée dans chaque cas. On devrait donner une attention spéciale aux réclamations des travailleurs, des ouvriers, des petits tenanciers et des autres personnes de situation analogue. Dans plusieurs cas, les pertes subies par ces personnes représentaient les épargnes de toute une vie. Des pertes beaucoup plus considérables auraient pu être supportées par des personnes à l'aise qui n'ont pas été matériellement affectées par le désastre.

Le premier ministre recommande donc, en ce qui concerne les pertes matérielles directes et importantes mentionnées dans le second alinéa des recommandations de la commission:—

(1) Que les commissaires soient autorisés à payer en totalité toutes les réclamations dûment établies d'une somme n'excédant pas $5,000 en faveur d'une personne

quelconque, mais, dans l'exercice de cette autorité, les commissaires auront une discrétion pleine et absolue et prendront en considération les circonstances de chaque cas.

(2) Qu'au sujet des sommes dépassant $5,000, les commissaires aient une discrétion complète et absolue de régler chaque réclamation dûment établie, d'après le principe d'un secours juste et raisonnable, eu égard aux considérations ci-dessus exprimées et à toutes les circonstances qui, d'après leur jugement, méritent d'entrer en ligne de compte.

Le premier ministre recommande, en outre, que Votre Excellence en conseil approuve les recommandations comprises dans le troisième et le quatrième sous-alinéa du susdit dix-septième alinéa.

Le premier ministre recommande en outre que Votre Excellence en conseil se fasse un devoir de présenter au parlement les crédits qui peuvent être nécessaires pour donner suite aux recommandations ci-dessus énoncées, mais que la commission, à moins d'une autorisation nouvelle de Votre Excellence en conseil, ne devrait pas entreprendre ni encourir une dépense exigeant un crédit de plus de $7,000,000, en outre de celle qui a déjà été faite, c'est-à-dire de la somme de $12,000,000 en tout.

Le comité partage cet avis et le soumet pour approbation.

RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil privé.

PREMIER RAPPORT DE LA COMMISSION DE SECOURS DE HALIFAX, 1er MARS 1918.

PREMIER RAPPORT.

A Son Excellence le Gouverneur général en conseil:

1. Votre Excellence nommait récemment les soussignés comme commissaires sous le nom de Commission de Secours de Halifax, avec pouvoir de prendre et de recevoir tous les argents non dépensés et les marchandises non distribuées pour le secours des résidents de Halifax, de Dartmouth et des environs qui ont souffert du désastre du six décembre dernier et de dépenser et distribuer cet argent et ces marchandises d'une manière équitable aux fins générales pour lesquelles ils ont été donnés, sujet à la direction de Votre Excellence en conseil.

Vos commissaires ont aussi reçu instruction de faire enquête sur les questions suivantes et de faire rapport à Votre Excellence à leur sujet:—

Premièrement: Les sommes actuellement disponibles pour l'aide et le soulage-d'où il est à prévoir qu'il viendra de nouveaux secours autres qu'une allocation du propriété détruite.

Deuxièmement: La somme additionnelle nécessaire à la fin susdite et les sources d'où il est à prévoir qu'il viendra de nouveaux secours autres qu'une allocation du gouvernement de Votre Excellence.

Troisièmement: Toute nouvelle contribution qui, eu égard aux circonstances susdites, devrait être fournie par le gouvernement de Votre Excellence, aux fins du secours et de la restauration.

Quatrièmement: Toute législation du parlement fédéral ou de la législature provinciale qui peut être nécessaire aux fins ci-dessus exprimées.

Cinquièmement: Toutes autres questions relatives au secours de ceux qui ont souffert du désastre, ou à la restauration de la partie détruite de la ville, questions sur

lesquelles la commission peut juger à propos d'exprimer ses conclusions au gouvernement de Votre Excellence.

2. Votre commission est entrée en fonctions immédiatement en recevant la commission de Votre Excellence, et s'est occupée d'administrer le fonds de secours et de recueillir les renseignements propres à lui permettre de faire rapport à Votre Excellence au sujet des enquêtes mentionnées.

3. Vos commissaires, bien qu'il leur ait été impossible, pendant la période écoulée depuis leur nomination, d'entreprendre tout le travail nécessité par les enquêtes qu'ils sont appelés à faire, croient qu'il est opportun, dans les circonstances, de soumettre immédiatement à Votre Excellence un rapport esquissant la situation d'une manière générale et contenant certaines recommandations qui, pensent-ils devraient être étudiées et adoptées sans délai, non seulement pour aider vos commissaires dans la distribution immédiate et équitable des argents déjà donnés, mais aussi pour leur permettre de dire aux sinistrés à quelle part de secours ils pourront s'attendre, à l'avenir, de manière à ce que le travail de restauration, si urgent, soit entrepris avec une certaine connaissance des ressources disponibles.

4. Les contributions en argent requis de toute source (autre que du gouvernement de Votre Excellence) au 28 février dernier, s'élèvent à $2,835,400 et nous prévoyons que les nouvelles souscriptions du public en général ne dépasseront pas $200,000, en outre de la somme déjà souscrite, ou en chiffres ronds une souscription publique de $3,000,000. Nous avons aussi reçu la somme de $1,000,000 avancée par le gouvernement de Votre Excellence sur la somme de $5,000,000 déjà destinée aux fins du secours. Le gouvernement impérial a aussi affectée la somme de £1,000,000 sterling.

5. Il s'est dépensé, sous la direction des comités de volontaires chargés du secours général, avant la nomination de vos commissaires (y compris la dépense prévue pour la solde des dettes non payées de ces comités et les frais encourus par notre commission depuis sa nomination), la somme de $2,824,700. Ces deniers ont été dépensés et ces dettes encourues pour le soutien immédiat et l'entretien des familles privées de leur gagne-pain, l'entretien des hopitaux et abris d'urgence, les fournitures médicales, le soin et l'enterrement des morts, la construction de maisons temporaires et divers autres modes de secours considérés comme étant, à juste titre, une première imputation sur les fonds de secours généraux.

6. Vos commissaires présument qu'il faudra, pour des fins analogues, pendant le reste de l'année civile, une somme additionnelle de $1,175,300, ou en tout une somme de $4,000,000. Cette estimation ne tient pas compte des réparations permanentes à la propriété endommagée ni de la restauration des édifices, ni des compensations pour la destruction des autres propriétés.

7. Il y a divers autres fonds qui n'ont pas été confiés à l'administration de vos commissaires, mais qui ont été affectées par des organisations, des associations et des donateurs privés pour des fins particulières. Ces contributions aideront au travail général de secours surtout à la suite des efforts que font vos commissaires pour établir une coordination dans l'administration de ces fonds particuliers et du fonds général, afin d'éviter la duplication. Mais le fonds général n'est pas beaucoup affecté par ces fonds spéciaux, sauf une notable exception, le fonds fourni par les résidents de l'Etat du Massachusetts, qui s'élève à peu près à la somme de $500,000. Ce fonds est administré par un comité de cet Etat et un sous-comité, à Halifax, qui s'occupe, c'est entendu, de regarnir les maisons dont les meubles ont été détruits dans le désastre. Le travail de cette organisation spéciale aidera considérablement vos commissaires dans la restauration de ces maisons.

Il y a aussi un fonds spécial pour le secours de ceux qui ont été aveuglés ou dont la vue est en danger de devenir sérieusement affectée. Certains deniers envoyés au fonds général sont aussi destinés à cette fin.

En préparant ce rapport, nous avons tenu compte de l'existence de ces fonds et de tous les autres qui n'ont pas été et ne seront pas confiés à l'administration de votre commission.

8. Vos commissaires ont pris les mesures les plus efficaces qu'ils pouvaient prendre pendant la période écoulée depuis leur nomination, pour se rendre compte du montant des pertes matérielles subies par ceux dont la propriété a été détruite ou endommagée, et à cette fin, immédiatement après leur nomination, ils ont constitué un bureau d'évaluation dont un des membres, à la suggestion de vos commissaires, a été nommé par les assureurs contre l'incendie. Ce bureau a récemment fourni à vos commissaires une évaluation préliminaire qui tient plutôt de l'estimation soignée que du calcul complet.

Vos commissaires sont cependant convaincus que les chiffres soumis par cette commission sont suffisamment libéraux pour prévoir un dédommagement raisonnable à tous ceux qui ont subi des pertes directes et importantes.

9. Cette évaluation qui comprend la propriété endommagée dans tout le district affecté—la cité de Halifax, la ville de Dartmouth et certaines parties des districts municipaux environnants—se résume comme suit:

Habitations détruites ou endommagées	$ 6,476,000
Contenu	3,330,000
	$ 9,806,000
Ecoles	342,000
Eglises	1,090,000
Institutions charitables et autres institutions publiques	222,000
Propriétés commerciales et marchandise	1,041,000
Edifices municipaux et publics	105,000
Etablissements manufacturiers et "spéciaux"	3,420,000
	$16,026,000

L'estimation des dommages causés aux églises et aux établissements manufacturiers avait été partiellement faite par d'autres évaluateurs avant la nomination du bureau d'évaluation, et vu l'importance de soumettre ce rapport promptement, le bureau a considéré ces estimations comme suffisamment correctes pour les fins actuelles, mais vos commissaires se sont rendu compte par eux-mêmes que les pertes relatives à ces deux catégories de propriété seront pas mal au-dessous de la somme indiquée par ces estimations, et ils croient sûr de dire que les pertes matérielles directes causées par le désastre aux catégories de propriété comprises dans cette évaluation ne dépasseront probablement pas les $15,000,000.

10. Ces estimations ne tiennent pas compte de la destruction de la propriété publique appartenant aux départements des Chemins de fer et du Service Naval du gouvernement de Votre Excellence, ni des pertes causées à la navigation dans le port de Halifax. Vos commissaires ont été incapables d'obtenir, à la date de ce compte rendu, un rapport précis de ces pertes, mais ils sont d'opinion qu'ils peuvent en toute sûreté dire qu'elles ne dépassent pas les $10,000,000. Comme les pertes de la navigation doivent être substantiellement compensées par l'assurance des risques de la marine et de la guerre et que la restauration de la propriété publique, en tout cas, concerne le gouvernement de Votre Excellence, vos commissaires n'ont pas jugé nécessaire de tenir compte de ces item, sauf pour donner des renseignements généraux sur l'étendue de la perte totale qu'ils estiment donc (abstraction faite des sommes destinées aux dédommagements pour pertes de vie et blessures corporelles) à $25,000,000.

11. Vos commissaires sont d'avis qu'un fonds de soutien pour pourvoir au soutien de ceux qui ont été mutilés ou blessés et de ceux que le désastre a privés de leur gagne-pain devrait être imputé au fonds général de secours actuellement entre les mains de vos commissaires, réserve faite des sommes requises pour le soulagement immédiat et temporaire en vue duquel une estimation de $4,000,000 a été faite, tel que mentionné dans l'alinéa 6 de ce rapport. De l'avis de vos commissaires, cette considération doit primer celle de l'indemnisation pour pertes matérielles, et comme il est nécessaire de

pourvoir à cela soit en établissant un tel fonds ou en pourvoyant autrement à l'entretien et au soin des victimes du désastre, nous insistons respectueusement pour que le gouvernement de Votre Excellence fasse une prompte décision quant à la politique générale qu'il entend adopter.

Il est impossible, à cette heure, de déterminer avec une certaine précision la somme qu'il faudra mettre de côté pour établir un tel fonds, mais d'après l'état qui précède, concernant les fonds disponibles et la somme requise pour les secours urgents et le dédommagement des pertes matérielles subies, il appert que, s'il s'agit de faire une distribution partielle, suivant les ressources actuelles, il est difficile et presqu'impossible d'aider d'une façon un peu convenable à la réparation des édifices, d'accorder des dédommagements pour la destruction de la propriété personnelle et de contribuer à la restauration des édifices démolis ou brûlés.

12. Vos commissaires sont d'avis que, vu les circonstances qui entourent les événements du 6 décembre dont il est question plus loin dans ce rapport, il faudrait pourvoir aux victimes du désastre suivant la base établie par les arrêtés du conseil établissant les pensions militaires; et vos commissaires suggèrent qu'on leur permette de donner des allocations raisonnables, au cours de cette année, en vue d'un rajustement graduel de ces allocations d'après la base de cette loi, et qu'on les autorise à annoncer que les dépendants seront pourvus en conséquence, sujet aux modifications qui pourraient plus tard être jugées nécessaires après enquête et rapport par les commissaires.

13. Si cette politique est adoptée par Votre Excellence en conseil, vos commissaires seront en mesure d'annoncer qu'il y a maintenant un fonds suffisant de disponible pour restaurer les maisons et les mobiliers détruits ou pour compenser ces destructions, et qu'il faudra une somme additionnelle d'environ $6,000,000 pour pourvoir à la restauration des écoles, églises, institutions charitables, et autres, propriétés commerciales, édifices municipaux et établissements manufacturiers.

14. La situation des porteurs de polices dans des compagnies d'assurance contre l'incendie est compliquée et difficile. Il est entendu que les assureurs ont rejeté toute obligation concernant ces pertes en disant que les dommages n'ont pas été causés par l'incendie mais par une explosion. Certaines polices d'assurance excluent clairement en termes exprès les pertes causées par un tel désastre; mais, dans le cas de la plupart des contrats, la question de l'obligation est douteuse. Dans le cas où le feu s'est déclaré à la suite de l'explosion, les compagnies d'assurance prétendent que l'indemnité doit être limitée au montant des pertes causées par les incendies qui se sont déclarés une fois les édifices démolis par l'explosion. Dans un grand nombre de cas, l'indemnité, sur une telle base, serait peu considérable en proportion de la valeur de la propriété et de l'assurance prise. Les questions légales en jeu sont très difficiles, a-t-on dit à vos commissaires, et à moins qu'on trouve un terrain commun, les procès qui vont s'en suivre seront probablement longs et incertains, et il serait extrêmement malheureux que les petits tenanciers aient à attendre les résultats de ces procès.

15. Le bureau de compensation formé en vertu de la "Nova Scotia Workmen's Compensation Act" a pris la responsabilité de dédommager les travailleurs qui, lors de l'accident, étaient occupés à leurs métiers habituels. On dit qu'il faudra près de $1,000,000 pour payer la dette imposée par cette loi aux industries de la Nouvelle-Ecosse qui sont obligées de payer suivant l'évaluation prévue par la loi. Bien que, strictement parlant, la loi, telle que rédigée, puisse concerner le désastre du six décembre, les propriétaires d'établissements industriels de la province prétendent qu'ils ne doivent pas être obligés de souffrir par suite d'un événement aussi hors du commun. Vos commissaires abondent dans ce sens. Au point de vue pratique, il semblerait peu raisonnable que ceux qui sont devenus dépendants, par suite du désastre, aient affaire à différents bureaux et soient traités de manières différentes. Le seul mode pratique serait que le gouvernement de Votre Excellence prenne soin de ces dépendants de la manière déjà suggérée.

16. Vos commissaires sont d'avis qu'il n'y a pas d'autre source d'où l'on peut attendre les nouveaux fonds nécessaires qu'une nouvelle subvention du gouverne-

ment de Votre Excellence uni à ceux des pays alliés actuellement en guerre. Le désastre, bien qu'attribuable, dans un sens, à une négligence de navigation—question actuellement pendante devant les tribunaux de la Nouvelle-Ecosse et sur laquelle on ne peut convenablement faire aucun commentaire—était, à un point de vue plus large, une nécessité de la guerre provenant de l'usage du port de Halifax par les gouvernements alliés pour les fins de la guerre. Il semblerait donc à vos commissaires que toutes les pertes matérielles directes doivent être payées à même les fonds publics.

Les sommes volontairement et si généreusement données pour le secours immédiat des sinistrés ont toutes été dépensées ou affectées aux fins désignées par les donateurs—le secours immédiat.

Pour les raisons déjà mentionnées qui semblent être largement acceptées par l'opinion publique, et abstraction faite des vues de ceux qui ont souffert dans les districts affectés, il semble à vos commissaires que ces pertes matérielles directes devraient être compensées par le gouvernement. Dans les circonstances, le public ne verrait plus d'un bon œil un appel en faveur de nouveaux secours volontaires.

17. En attendant l'action de Votre Excellence en conseil sur ce rapport, vos commissaires ne peuvent pas donner d'avis quant à la législation fédérale ou provinciale qui peut être nécessaire à l'accomplissement effectif de leurs devoirs; et tout nouveau rapport, concernant d'autres questions sur lesquelles il peut être opportun de chercher une direction, semblerait prématuré, aux yeux de vos commissaires, pour aujourd'hui.

Vos commissaires, en ce moment, ont l'honneur de recommander à Votre Excellence en conseil:

(1) Que le gouvernement annonce sans délai ou autorise vos commissaires à annoncer qu'on prendra soin des dépendants de ceux qui ont été tués ou rendus invalides par le désastre et qu'on accordera des compensations raisonnables aux blessés, suivant les suggestions contenues dans le douzième alinéa de ce rapport.

(2) Qu'il soit en outre annoncé qu'on pourvoira comme il convient à compenser les pertes matérielles par des sommes déterminées par vos commissaires ou sous leur direction, eu égard à toutes les circonstances, et qu'un crédit public suffisant sera voté en conséquence.

(3) Que comme, en temps de guerre, les sujets de l'Etat doivent être préparés à prendre une part raisonnable des fardeaux communs à tous, on ne devrait pas pourvoir aux dommages subis indirectement et par contre-coup, sauf dans les cas ou l'ignorance de ces dommages causerait de grandes souffrances. Que dans de telles circonstances des dommages soient alloués pour des raisons suffisantes indiquées dans un rapport spécial de vos commissaires.

(4) Que vos commissaires soient autorisés à entrer en négociations avec les assureurs contre l'incendie, afin d'obtenir un règlement raisonnable et équitable des réclamations qui leur sont faites sous forme de contribution au fonds de secours général ou autrement, suivant ce que vos commissaires trouveront raisonnable et juste, dans les circonstances.

(5) Que les nouveaux rapports concernant les affaires reférées à vos commissaires soient différés pour le moment.

Vos commissaires soumettent le tout à Votre Excellence.

T. S. ROGERS, président.

W. B. WALLACE.

F. L. FOWKE.

Daté de Halifax, N.-E.,
le 1er mars 1918.

CONFIDENTIEL. CONFÉRENCES, RAPPORT N° 11.

CONFÉRENCE

ENTRE

LES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAUX

DU

CANADA

FÉVRIER 1918

[55]

LUNDI, le 18 mars 1918.

PROCÈS-VERBAL.

Procès-verbal des réunions de la Conférence entre les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada tenues à Ottawa dans la salle des réunions de la Commission des Chemins de fer du Canada, édifice de la gare centrale, le vendredi, 15 février 1918, de 11 a.m. à 1.10 p.m., et de 2.30 p.m. à 5.30 p.m.; et le samedi, 16 février 1918, de 10.30 a.m. à 1 p.m; de 4.15 p.m à 6.15 p.m.; et de 9 p.m. à 11 p.m.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Le premier ministre du Canada.

L'hon. J. A. Calder, ministre de l'Immigration et de la Colonisation.

L'hon. T. A. Crerar, ministre de l'Agriculture.

L'hon. sir James Lougheed, C.C.M.G., président de la Commission des hôpitaux militaires.

L'hon. T. W. Crothers, ministre du Travail.

L'hon. major général S. C. Mewburn, C.M.G., ministre de la Milice et de la Défense.

L'hon. Arthur Meighen, C.R., ministre de l'Intérieur.

L'hon. N. W. Rowell, C.R., président du Conseil privé, vice-président du Comité de la guerre.

Le très hon. sir George E. Foster, C.C.M.G., ministre du Commerce.

Ontario.

L'hon. sir William Hearst, premier de l'Ontario.

L'hon. Howard Ferguson, ministre des Terres, Forêts et Mines.

Québec.

L'hon. sir Lomer Gouin, premier de Québec.

L'hon. Jos. Ed. Caron, ministre de l'Agriculture.

Nouvelle-Ecosse.

L'hon. G. H. Murray, premier de la Nouvelle-Ecosse.

Nouveau-Brunswick.

L'hon. W. E. Foster, premier du Nouveau-Brunswick.
L'hon. P. J. Veniot, ministre des Travaux publics.
L'hon. C. W. Robinson, ministre sans portefeuille.

Manitoba.

L'hon. Thomas H. Johnson, procureur général.

Colombie-Britannique.

L'hon. H. C. Brewster, premier de la Colombie-Britannique.

Ile du Prince-Edouard.

L'hon. A. E. Arsenault, premier de l'Ile du Prince-Edouard.
L'hon. Murdoch MacKinnon, secrétaire provincial.

Saskatchewan.

L'hon. W. M. Martin, premier de Saskatchewan.
L'hon. C. A. Dunning, trésorier provincial et ministre des Chemins de fer.
L'hon. Geoorge Bell, ministre des Téléphones.

Alberta.

L'hon. Charles Stewart, premier de l'Alberta.

L. C. Christie, secrétaire de la Conférence.

1. Le premier ministre du Canada, après avoir souhaité la bienvenue aux représentants provinciaux et les avoir remerciés de leur présence à la Conférence, fit part à l'assemblée d'une communication secrète et confidentielle embrassant les conditions générales dues à la guerre surtout en ce qui touche la question des besoins actuels au point de vue de la finance, des vivres, du transport et du service militaire. Le premier ministre s'est alors retiré et l'hon. J. A. Calder, ministre de l'Immigration et de la Colonisation monta au fauteuil.

2. (*a*) La Conférence s'occupa longuement du besoin impérieux, à cause de la guerre, d'augmenter la production et de voir à la conservation des aliments. Le ministre de l'Agriculture du Canada, le président de la Commission des vivres du Canada et le directeur de la Production des substances alimentaires (de la Commission des vivres du Canada) expliquèrent en ses détails la situation en laquelle se trouvaient le Canada et les Alliés.

(*b*) Le ministre de l'Agriculture du Canada présenta à la Conférence un mémoire provenant de la Commission des vivres du Canada (ci-annexé sous le titre de Appendice A) donnant expression à certaines mesures définies au moyen desquelles les gouvernements provinciaux seraient en état de coopérer dans la campagne de 1918 dont le but est l'augmentation de la production des substances alimentaires ainsi que leur conservation. La Conférence a approuvé le principe général du projet suggéré dans ce mémoire, et il a été décidé de laisser la question des détails à être résolue à une conférence devant être tenue le 19 février 1918 entre le ministère de l'Agriculture de la Puissance et les ministères de l'Agriculture des différentes provinces. Le succès de cette entreprise, a-t-on reconnu, n'était possible qu'en obtenant la plus entière coopération entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

(*c*) Les délégués provinciaux, après s'être consultés, soumirent une proposition ayant pour but, afin d'aider les gouvernements provinciaux à faire plus d'efforts tendant vers une plus grande production agricole pendant 1918, de faire payer par le gouvernement fédéral la moitié de l'augmentation de la dépense ainsi encourue, avec l'entente que ce projet n'autorisera d'accorder l'assistance fédérale qu'aux provinces seule-

ment qui auront adopté telles mesures nouvelles ou extraordinaires qui sortent des limites de leur programme ordinaire, et qu'il n'a rien à faire avec la question de mettre une plus grande étendue de terrain en culture pour la production de 1919, ce qui constitue un problème tout particulier. Les ministres fédéraux s'engagèrent de soumettre le projet au gouvernement fédéral, et il fut compris qu'à la conférence qui devait avoir lieu le 19 février 1918, entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, ces derniers devaient soumettre le montant des crédits requis par chaque province.

(*d*) Les projets du gouvernement fédéral relativement au défrichement de vastes étendues de terrains nouveaux pendant l'année en vue de l'augmentation de la production en 1919 ont été étudiés et il a été entendu que les gouvernements provinciaux coopéreraient à la réalisation de ce projet et s'occuperaient de la perception auprès des cultivateurs intéressés si le gouvernement fédéral se décidait d'avancer l'argent à cette fin.

(*e*) Le président émit l'idée qu'il serait opportun que le premier de chaque province fît un appel devant servir pendant la campagne de publicité inaugurée par la Commission des vivres du Canada afin de convaincre le peuple du Canada de la nécessité impérieuse d'une plus grande production des substances alimentaires et de leur conservation.

(*f*) La question a été soulevée quant à savoir jusqu'à quel point on devait rendre publics les faits complets relativement à la situation mondiale touchant les substances alimentaires et il a été décidé que le ministre de l'Agriculture de la Puissance et le président de la Commission des vivres du Canada devraient préparer une déclaration officielle qui pourrait être utilisée par les ministres provinciaux et servir de base aux discussions publiques qui auront pour but de tendre vers une plus grande production et assurer la conservation des vivres.

3. (*a*) La Conférence aborda aussi la question de la main-d'œuvre dans ses rapports avec la production agricole. Le vice-président du Comité de la guerre expliqua les conclusions auxquelles en vinrent les membres de la récente conférence tenue à Ottawa entre le Comité de la guerre et les représentants du travail organisé en vue tout spécialement de la question de la main-d'œuvre étrangère de nationalité ennemie et la conscription du travail en général et de l'attitude des représentants du travail organisé relativement à ces questions.

(*b*) La Conférence a reconnu qu'afin d'obtenir la main-d'œuvre nécessaire pour les travaux d'agriculture et d'assurer sa distribution la plus profitable, il serait à désirer qu'il y eût dans chaque province un Bureau du travail sous le contrôle du gouvernement provincial ainsi qu'un Bureau fédéral de travail à Ottawa, ce dernier servant de "bureau de centralisation" pour les bureaux provinciaux, recevant les renseignements de chaque bureau, et d'autres sources, et les distribuant ensuite à tous les bureaux selon que le besoin s'en fera sentir. On s'est rendu compte que toutes les provinces du Dominion, sauf deux, avaient déjà des bureaux de travail en existence ou avaient terminé les préparatifs pour leur établissement immédiat. On a compris que les Bureaux provinciaux de travail devaient se charger de la distribution de la main-d'œuvre obtenue dans leurs districts respectifs. Les représentants provinciaux attirèrent l'attention sur l'opportunité de prendre des arrangements particuliers pour le transport des ouvriers non seulement à l'époque des récoltes mais aussi au temps des semences, et aussi à d'autres périodes de l'année lorsque des conditions particulières exigeraient de semblables arrangements.

(*c*) La question ayant été soulevée, savoir s'il convenait de laisser subsister les divers bureaux privés de placement, l'opinion générale s'est déclarée favorable à leur abolition.

4. Vu que la question de la vente des terrains scolaires intéressait spécialement les trois provinces des prairies il fut entendu qu'elle fera l'objet d'une discussion entre le ministre de l'Intérieur et les représentants de ces trois provinces.

5. (*a*) La Conférence s'occupa du sujet du retour des soldats à la vie civile, y compris le soin des soldats rapatriés, l'enseignement professionnel et la réhabilitation, les possibilités d'emploi et l'établissement des soldats sur des terres. Le président de la Commission des hôpitaux militaires expliqua certains aspects du travail accompli sous sa direction en vue particulièrement des suggestions adoptées à la Conférence tenue entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux à Ottawa, au mois d'octobre 1915, et le ministre de la Milice et de la Défense fit une déclaration concernant les préparatifs actuels en vue de la démobilisation des troupes canadiennes après la guerre.

(*b*) Le président de la Commission des hôpitaux militaires fit part à la Conférence que de nouveaux efforts seraient tentés en vue de la coordination des différentes organisations provinciales actuelles afin de trouver un emploi aux soldats revenus et que dans ce but le gouvernement fédéral nommerait un certain nombre d'experts qui consulteraient et conseilleraient les autres organisations provinciales.

(*c*) Le président de la Commission des hôpitaux militaires exprima le désir de voir les organisations provinciales conserver des archives dans lesquelles seraient inscrits les noms, domicile, et emploi de chaque soldat qui revient au pays afin d'avoir toujours sous la main les renseignements voulus permettant de se rendre compte si les soldats rapatriés ont constamment un emploi convenable.

(*d*) La Conférence approuva la suggestion du ministre de la Milice et de la Défense, à savoir, que le gouvernement fédéral devrait faire connaître sans retard ce qu'il se propose de faire dans le but de trouver un emploi convenable pour le plus grand nombre de soldats qui après la guerre seraient réformés pendant la période de la démobilisation, et que, si les autorités fédérales jugent la chose nécessaire, une autre conférence soit convoquée dans le but de discuter cette question.

(*e*) Le ministre de l'Intérieur donna à la Conférence un résumé de la Loi de l'Etablissement des soldats sur des terres, 1917, et parla des mesures prises pour sa mise en vigueur. Le ministre fit remarquer qu'en vue d'empêcher tout conflit entre la loi fédérale et les lois provinciales semblables, il serait nécessaire d'avoir une conférence entre les membres de la Commission fédérale du rétablissement des soldats dans la vie civile, et que bien que la date d'une telle conférence ne puisse pas être désignée immédiatement on s'occupait néanmoins d'en arriver à une décision à ce sujet aussi vite que possible. Il y eut un échange général de vues concernant les dispositions à prendre afin d'encourager les soldats rapatriés à s'établir sur la terre.

6. (*a*) La Conférence a étudié au long la question de la production du combustible et de sa distribution, y compris les dispositions à prendre en vue d'une disette possible au cours de l'année prochaine. Vu l'absence du Contrôleur du combustible du Canada, le sous-contrôleur, M. C. W. Peterson, a assisté à la Conférence pour nous permettre de le consulter.

(*b*) En vue de mieux régulariser et contrôler toute condition pouvant survenir en aucun temps à venir en quelque partie du Canada relativement à la question du combustible la Conférence a approuvé le projet soumis par les autorités fédérales (tel qu'incorporé dans le mémoire du 16 février 1918 présenté par le Contrôleur du Combustible et ci-annexé sous le titre de Appendice B) portant que sur la requête de tout gouvernement provincial quelconque il sera nommé un contrôleur du combustible provincial avec tels pouvoirs et fonctions qu'il plaira au Contrôleur Fédéral du Combustible et aux autorités provinciales intéressées de lui conférer.

L'hon. G. H. Murray, l'hon. H. C. Brewster et l'hon. Charles Stewart ont été nommés pour constituer un sous-comité de la Conférence chargé d'étudier les règlements projetés contenus dans le mémoire présenté par le Contrôleur du Combustible et de suggérer toutes modifications qui lui paraîtra nécessaires.

(*c*) Il a été entendu que la question de l'opportunité de faire de nouveaux essais relativement à la fabrication de briquettes avec les lignites de qualité inférieure de

l'Ouest devra être discutée entre les représentants des gouvernements du Manitoba et de la Saskatchewan et le gouvernement fédéral.

7. (*a*) Le ministre de l'Immigration et de la Colonisation entretint la Conférence traitant d'une manière générale de certains aspects du problème s'imposant au Canada en ce qui touche l'immigration et la colonisation. Le ministre fit remarquer l'importance qui se rattache à ces sujets à cause du fait que les obligations énormes encourues par le Canada pour les fins de la guerre et pour le développement de ses voies ferrées ne pouvaient être rencontrées qu'en augmentant la capacité de production du Canada et que ce dernier résultat ne pouvait être obtenu qu'en augmentant notre main-d'œuvre. Le ministre suggéra qu'il était opportun de faire en sorte qu'il fût possible et d'obtenir la plus entière coopération entre les gouvernements fédéral et provinciaux, et d'éviter toute superposition de travail et de dépenses.

(*b*) Le ministre demanda aux représentants provinciaux d'étudier avec leurs officiers la question de l'opportunité de faire faire un inventaire de tous les terrains agricoles au Canada disponibles pour des fins de colonisation, un tel inventaire devant comprendre, par exemple, les renseignements quant à l'endroit, la nature du terrain, le prix, etc., les renseignements concernant les terrains détenus par les spéculateurs dans l'Ouest, ainsi que les renseignements concernant les terres abandonnées ou en location dans l'Est. L'étude de certaines questions s'imposerait, comme celles de savoir comment l'on devrait procéder à faire cet inventaire, le genre de renseignements à obtenir et les parties responsables des dépenses encourues. Vu le désir de la Conférence de terminer ses travaux le 16 février au soir on en vint à la décision de remettre à plus tard la discussion des problèmes se rattachant à la question de l'immigration et de la colonisation, et que si la chose semble désirable une autre conférence serait convoquée à une date ultérieure dans le but de faire une étude complète de toute la question. D'ici là il fut convenu que le ministre de l'Immigration et de la Colonisation s'entendrait personnellement avec les autorités provinciales relativement à certains côtés de ce sujet.

8. Les représentants des provinces de l'Est n'ayant pas reçu d'avis qu'il était question de discuter à la Conférence le sujet du transfert des ressources naturelles aux provinces de l'Ouest, il fut compris que les provinces de l'Ouest présenteraient leurs vues à ce sujet au gouvernement fédéral à la conclusion de la Conférence, et il fut entendu que les provinces de l'Est auraient l'occasion de présenter les vues qu'il leur plaira à une date ultérieure.

9. A la fin des travaux de la Conférence, après avoir fait part des regrets du premier ministre vu l'impossibilité en laquelle il se trouvait d'assister à la dernière assemblée, le ministre de l'Immigration et de la Colonisation, remercia au nom du gouvernement fédéral les représentants des provinces de leur présence à la Conférence et de leurs conseils, et exprima sa satisfaction des résultats obtenus.

APPENDICE A.

Mémoire des suggestions faites par la Commission des Vivres du Canada à la Conférence entre les gouvernements fédéral et provinciaux, février 1918, concernant la coopération des provinces dans la campagne de la production des substances alimentaires de 1918.

Le gouvernement provincial de chaque province se constituera en Comité de Guerre en vue de la production devant travailler de concert avec la Commission des Vivres du Canada.

OBJETS.

1. (*a*) Ensemencer au printemps chaque acre disponible en blé, avoine, orge ou seigle.

(*b*) Mettre en culture chaque acre de terrain possible de terre neuve pour les moissons de 1919.

(*c*) Augmenter autant qu'il est possible de le faire le nombre de têtes des bestiaux, porcs et moutons.

2. (*a*) Faire cultiver les jardins et les lots vacants dans les villes et cités afin de récolter la plus grande quantité possible de légumes. On devra parvenir à ce résultat par l'entremise des organisations municipales, ou autres, en existence, de telle façon à surveiller convenablement ce travail.

(*b*) Encourager tous ceux qui tiennent maison dans les petites villes et villages d'engraisser un cochon pendant cette saison afin d'utiliser les restes de la table.

MÉTHODES.

1. Les gouvernements provinciaux verront à ce qu'une quantité suffisante de graines de semence soit utilisable et convenablement distribuée dans leurs provinces.

2. Les gouvernements provinciaux se rendront compte du genre d'assistance requise par leurs cultivateurs afin d'obtenir en 1918 le défrichement d'un plus grand nombre déterminé d'acres de terre neuve en plus du nombre de ceux qui seraient défrichés en temps ordinaire pour les récoltes de l'année prochaine.

3. Assistance des ministères provinciaux de l'Agriculture pour prendre les commandes pour des tracteurs et les renvoyer à la Commission des Vivres à Ottawa.

4. (*a*) Assistance des provinces, par l'intermédiaire des ministères de l'Education afin de mettre en disponibilité les garçons de 13 à 19 ans afin de les faire travailler sur des fermes et de voir à ne pas leur faire perdre leur status scolaire en raison de leur absence de l'école pour ces fins.

(*b*) Coopération des gouvernements provinciaux pour l'enrôlement de ces garçons dans les rangs des recrues des Soldats du Sol au moyen de conférences dans toutes les écoles publiques et modèles afin de démontrer aux garçons la nécessité d'aller travailler sur les fermes et d'aider à résoudre la question de la main-d'œuvre.

(*c*) Enrôlement volontaire dans toutes les cités, villes, et villages des personnes capables de travailler sur la terre.

5. Démontrer cette nécessité au peuple au moyen de conférences publiques et par l'organisation faite par l'intermédiaire des municipalités en vue de former des comités dans chaque municipalité et township.

(*a*) Par des déclarations franches faites de temps à autre sur la gravité de la situation, donnant des renseignements précis à ce sujet.

(*b*) Par une série de discours dans chaque province prononcés par le premier, les membres des gouvernements provinciaux et d'autres citoyens éminents.

(*c*) En priant les membres du clergé dans toutes les églises du Canada de prêcher deux sermons sur cette question pendant le mois de mars, insistant sur l'augmentation de la production afin de sauver la vie à des personnes qui autrement succomberaient à la famine.

(*d*) En enrôlant l'assistance de tous les journaux afin de tenir continuellement devant l'esprit de leurs lecteurs ce besoin pressant.

(*e*) La Commission des Vivres du Canada continuera de fournir aux journaux la littérature nécessaire et enverra ses circulaires aux *Boards of Trade,* aux sociétés de toutes sortes, aux associations féminines et autres corps organisés.

ANNEXE B.

BUREAU DU CONTRÔLEUR DU COMBUSTIBLE,
OTTAWA, 16 février 1918.

Mémoire pour la conférence entre les gouvernements fédéral et provinciaux, février 1918—Plan général concernant le contrôle du combustible au Canada.

Les projets de règlements ci-joints établissent un système d'organisation qui, d'après l'expérience de cet hiver, sera probablement le meilleur moyen de résoudre le problème. Nous avons considéré ce problème au seul point de vue de l'efficacité, en dehors de toute préoccupation relative au transport du fardeau administratif du pouvoir fédéral aux gouvernements provinciaux.

Voici les principales particularités dont il faut tenir compte dans l'administration du combustible:

(*a*) Quand il faut appliquer des remèdes radicaux, il y a généralement une urgence qui exige une action prompte.

(*b*) Fréquemment, l'urgence n'a qu'un caractère local.

(*c*) Les conditions diffèrent beaucoup, suivant les endroits, et un remède qui conviendrait très bien dans un cas ne ferait pas dans un autre.

Nous croyons que, dans les projets de règlements ci-joints, il y a des dispositions qui prévoient tous les cas susceptibles de survenir et nous n'y avons mis aucun obstacle à l'application de mesures promptes et efficaces.

Si ces projets de règlements entrent en vigueur, les responsabilités du contrôleur du combustible pour le Canada seront limitées aux attributions suivantes:

(*a*) Faire des enquêtes sur le coût de l'exploitation minière dans tous les terrains miniers du Canada et fixer les prix maximums du charbon à la mine.

(*b*) Fixer les profits nets maximums sur le maniement du charbon au Canada, par les courtiers, les négociants et les détailleurs.

(*c*) Voir à ce que tous les importateurs et commerçants de charbon du Canada aient des permis.

(*d*) Préparer et compiler des statistiques relatives à la production, l'importation et la consommation, de manière à administrer intelligemment le service du contrôle du combustible.

(*e*) Administrer la répartition du charbon importé au Canada entre les provinces et être chargé de mettre la plus grande quantité possible à la disposition du public, dans les circonstances.

(*f*) Etre chargé de répartir le charbon produit au Canada parmi les provinces tributaires de nos terrains miniers.

(*g*) Développer à son maximum la production du charbon au Canada.

(*h*) Faire des règlements généraux, de temps à autre, pour rendre efficace et uniforme le contrôle local du combustible.

Etant libéré du détail de l'administration locale, on peut s'attendre à ce que le contrôleur du combustible puisse consacrer plus d'attention aux grandes questions énumérées ci-dessus.

Respectueusement soumis,

CHARLES PETERSON,
Sous-contrôleur du combustible.

Mémoire concernant les amendements proposés aux règlements du charbon, pourvoyant à l'organisation provinciale et municipale.

Des règlements concernant le prix, l'importation, la distribution, la vente et la livraison du charbon dans le Dominion ont été autorisés par le Gouverneur général en conseil, le 25 octobre dernier. Ces règlements prévoyaient:

(*a*) L'octroi de permis aux importateurs et commerçants de charbon dans tout le Canada.

(*b*) La fixation, par le contrôleur du combustible, du prix à la mine de tout le charbon produit au Canada.

(*c*) Les profits nets qui peuvent être exigés par les courtiers, les négociants et les détailleurs de charbon, par tonne de charbon manié.

(*d*) La restriction de la quantité de charbon qui peut se vendre à un consommateur dans le cas d'une rareté locale.

(*e*) Le réquisitionnement du charbon en la possession de tout consommateur dans les cas d'urgence.

Outre les dispositions générales ci-dessus, nous proposons maintenant d'ajouter les clauses suivantes concernant l'organisation provinciale et municipale:

(24) Le gouvernement de chacune des provinces du Canada peut nommer un administrateur provincial du combustible ou un bureau d'administrateurs et peut créer telle organisation provinciale centrale qu'il juge à propos de nommer. Toutes les dépenses ainsi encourues seront défrayées par chaque province.

(25) Les devoirs des administrateurs provinciaux du combustible sont:—

(*a*) De surveiller la distribution de tout le charbon et de tout autre combustible importé ou disponible dans la province.

(*b*) De développer la demande et l'offre du bois et des autres substituts du charbon dans la plus grande mesure possible.

(*c*) De créer et d'administrer toute organisation prescrite par ces règlements dans la province.

(*d*) De recueillir et de compiler les statistiques relatives à la production et à la consommation du combustible de toute sorte, dans la province.

(*e*) De faire développer le plus possible, dans la province, les terrains carbonifères disponibles.

(*f*) D'aider, d'une manière générale, et d'aviser le contrôleur du combustible du Canada, dans l'accomplissement de ses devoirs, et de mettre en vigueur tout règlement qu'il peut prescrire de temps à autre.

(26) Le maire, le gardien, le " reeve " ou le surveillant de toute municipalité peut, sujet à l'approbation de l'administrateur provincial du combustible, nommer un ou plusieurs commissaires locaux du combustible dont les appointements et les dépenses seront payés par la municipalité.

(27) A la demande des deux tiers des marchands de combustible licenciés de toute municipalité, adressée à l'administrateur provincial du combustible, portant plainte contre le commissaire local du combustible, ledit administrateur provincial du combustible doit immédiatement faire faire enquête sur ladite plainte, et si elle est fondée il peut enjoindre au maire, gardien, " reeve " ou surveillant de la municipalité de congédier cet officier.

(28) Les devoirs du commissaire local du combustible seront de coordonner le travail des marchands de charbon, au point de vue de la répartition et de la livraison du charbon, pendant toute période de rareté de combustible, dans la municipalité, et, d'une manière générale, d'aider l'administrateur provincial du combustible à mettre en vigueur les règlements que le contrôleur du combustible du Canada peut faire, de temps à autre.

(29) L'administrateur provincial du combustible peut donner des instructions par écrit au commissaire local du combustible de toute municipalité, concernant la distribution équitable et la prompte livraison du charbon, pourvu qu'elles ne soient pas en contradiction avec les présents règlements, et doit fournir une copie desdites instructions au contrôleur du combustible du Canada. Le commissaire du combustible doit immédiatement transmettre une copie desdites instructions à chaque marchand de charbon de la municipalité, par lettre recommandée.

(30) Le commissaire du combustible peut, par un avis donné par écrit, réquisitionner l'emploi de tout attelage, voiture de roulage, traîneau ou autre instrument de livraison possédé par tout marchand de combustible, charretier, ou toute autre personne de la municipalité, dans le but de systématiser et de hâter les livraisons de charbon pendant une période où il croit qu'il y a urgence. Il doit aussi fixer la rémunération et donner des instructions pour l'emploi de cet équipement. Celui qui ne se conformera pas audit avis et auxdites instructions sera passible d'une amende n'excédant pas $100 pour chaque offense.

(31) Afin de créer une réserve de charbon disponible dans les cas d'urgence, toute municipalité possédant le pouvoir d'acheter du combustible pour le revendre aura, sujet à l'approbation de l'administrateur provincial du combustible, le droit d'acheter de chaque marchand de combustible licencié de la municipalité une quantité de charbon n'excédant pas un dixième de la quantité totale de charbon que ledit marchand de combustible aura reçue à la date où une réquisition formelle aura été faite à cette fin.

(32) Le commissaire du combustible, avec l'approbation de l'administrateur provincial du combustible, peut, par lettre recommandée, émettre des ordres à l'un quelconque des ou à tous les marchands de combustible de la municipalité, pour défendre auxdits marchands de combustible de fournir du charbon pendant une période fixée ou jusqu'à nouvel ordre, à tout consommateur individuel ou tout groupe de consommateurs demandant du charbon pour des fins considérées comme non essentielles.

(33) Le maire, le gardien, le "reeve" ou le surveillant de toute municipalité peut, afin de conserver le combustible, sur la recommandation du commissaire du combustible local et avec la sanction de l'administrateur provincial du combustible, par lettre recommandée adressée au propriétaire ou à l'agent, ordonner la fermeture complète ou partielle, pour une période prescrite, de tout théâtre, salle de cinéma, de billard ou autre endroit d'amusement de la municipalité, en ne donnant pas moins qu'un avis de cinq jours complets de la fermeture complète ou partielle.

(34) Le maire, le gardien, le "reeve" ou le surveillant de toute municipalité peut, sur la recommandation écrite du commissaire local du combustible, faire des ordonnances relatives à la diminution de l'emploi du charbon ou du bois dans les salles publiques ou les autres endroits de réunion de la municipalité.

BUREAU DU CONTRÔLEUR DU COMBUSTIBLE,
OTTAWA, 15 février 1918.

RAPPORT ANNUEL

DU

COMITÉ D'ÉDITION

(*Traduit de l'anglais.*)

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT

OTTAWA
J. DE LABROQUERIE TACHÉ
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1918

[N° 58—1918.]

OTTAWA, 20 mars 1918.

Au comité consultatif du conseil re les publications gouvernementales:

MESSIEURS,—Suivant le désir du Parlement, tel qu'exprimé à la dernière session, le Comité d'édition a l'honneur de soumettre le rapport de ses travaux depuis la date de sa nomination, le 4 octobre 1917 jusqu'à l'heure actuelle.

L'arrêté du conseil nommant le comité se lit comme suit:

P. C. 2729.

Copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général, le 4 octobre 1917.

Le comité du Conseil privé a eu à examiner un rapport de l'honorable Geo. E. Foster, en date du 21 septembre 1917, signalant les rapports ci-joints du comité mixte des deux chambres relatif aux impressions du Parlement, présenté le 12 septembre 1917, dans lequel se trouvent des observations et des suggestions concernant l'impression des documents publics et la possibilité de les mieux coordonner et de réduire la dépense s'y rapportant.

Le rapport suggère, entre autres choses, l'établissement d'un bureau d'édition, comprenant trois membres du service civil parfaitement au courant des affaires publiques et connaissant le travail des départements, avec certains pouvoirs tel qu'exposé dans ledit rapport.

Le premier ministre, en parlant de ce rapport, recommanda le but du comité et exprima l'intention du Gouvernement de s'occuper de la question, soit en adoptant le rapport tel que présenté ou en le modifiant pour associer deux ou trois membres du gouvernement aux membres du comité d'édition suggéré.

Le ministre recommande qu'un comité de trois membres du service civil soit nommé pour étudier les suggestions du comité mixte des impressions et pour prendre les mesures nécessaires à une meilleure coordination dans la préparation, l'impression et la distribution des documents publics, de manière à obtenir la plus grande économie possible sans nuire à l'intérêt public, et que trois membres du gouvernement, pour donner audit comité d'édition ses avis et son aide, forment un comité dont l'approbation devra être obtenue pour toutes les mesures recommandées par ledit comité avant qu'on les mette à exécution.

Le ministre recommande que les membres suivants composent le comité d'édition:

Fred Cook, sous-imprimeur du Roi;

F. C. T. O'Hara, sous-ministre du Commerce; et

Francis C. C. Lynch, du département de l'Intérieur;

et que

le très hon. Sir George E. Foster,

l'hon. Arthur Meighen, et

l'hon. M. Burrell

forment le comité du Conseil privé pour les fins ci-dessus.

Le comité concourt dans ce qui précède et soumet le tout pour approbation.

RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil privé.

Afin de faciliter la préparation des rapports, dans les ministères, et surtout d'établir un mode uniforme et économique, le comité d'édition a commencé par rédiger des suggestions basées sur les expériences faites en Angleterre, au Canada et aux Etats-Unis. Il les a soumises au conseil, le 23 octobre, et celui-ci les a approuvées. Voici quelles sont ces suggestions:

(*a*) La "copie" devrait être soigneusement rédigée avant d'arriver à l'imprimerie et non après. Dans le passé, comme le comité mixte des impressions du Parlement l'a signalé, les corrections d'auteurs ont fait gaspiller des milliers de dollars.

(*b*) Les rapports annuels devraient se limiter à des comptes rendus succincts des travaux accomplis dans les différents départements, pendant la période comprise dans les rapports, et négliger les questions de peu d'importance ou locales.

(*c*) Les dissertations scientifiques et autres ne devraient pas avoir place dans les rapports annuels. En observant cette règle, on supprimerait une grande quantité de matière.

(*d*) On ne devrait pas mettre de vignettes dans les rapports annuels, sauf les cartes et diagrammes nécessaires à une meilleure compréhension du texte.

(*e*) On devrait supprimer d'une façon absolue les biographies et les éloges concernant le personnel actuel ou ancien des bureaux.

(*f*) Les états annuels des fonctionnaires qui ne font pas rapport directement au chef d'un département ne devraient pas être imprimés mais résumés dans le rapport du sous-ministre.

(*g*) Les lettres de transmission, sauf celle du sous-ministre et celle du ministre à Son Excellence, ne devraient pas paraître dans le rapport annuel. Dans le passé il est arrivé que des huit pages d'impression se gaspillaient de cette manière.

(*h*) On devrait éviter la répétition du même renseignement d'une année à l'autre.

(*i*) On devrait supprimer les détails insignifiants concernant l'administration des terres publiques, les bandes de sauvages, les prisons, les travaux publics, etc.

(*j*) On devrait ne se servir de cartes qu'avec ménagement. Des milliers de dollars ont été gaspillés, dans le passé, par d'inutiles impressions de cartes.

(*k*) On devrait éviter de remplir les rapports de citations de journaux et d'autres publications.

(*l*) Les statistiques des ministères, sauf celles du bureau du recensement et de la statistique, ne devraient se rapporter qu'au travail administratif de ce ministère et servir à faire voir ce qu'on y fait.

(*m*) Les listes de fonctionnaires et le compte rendu des changements dans le personnel sont hors de propos dans les rapports annuels. Ce sont de simples répétitions des renseignements qui se voient dans la Liste du Service civil ou le rapport de l'Auditeur général.

(*n*) Dans les rapports annuels, on supprimera les formules d'introduction et de signature telles que: "J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel, etc.," et "J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc." On pourra remplacer le tout par cette formule: "John Doe, agent des terres fédérales à Grande-Prairie, Alberta, rapporte ce qui suit."

(*o*) La copie destinée à l'impression devrait être dactylographiée. On ne devrait se départir de cette règle que dans des cas exceptionnels, comme la préparation des statistiques.

On devra se rappeler que si le Gouverneur en conseil a agi promptement après la prorogation, pour donner suite aux désirs du Parlement, en nommant un bureau d'édition, l'heure tardive de la prorogation (20 septembre) a empêché le comité d'édition de s'occuper de plusieurs rapports départementaux dont l'impression était déjà très avancée à l'imprimerie de l'Etat.

Sachant qu'il s'est fait un grand gaspillage dans la distribution des documents publics dans le passé, le comité d'édition a fait faire un calcul soigné des besoins du

parlement, des départements et du public, et d'après les renseignements obtenus, le comité a recommandé des réductions, dans l'édition des rapports de plusieurs départements, qui représentaient plusieurs milliers de volumes.

Depuis cinq mois que le comité d'édition est au travail, il a revu un grand nombre de manuscrits, a tenu plusieurs assemblées et s'est abouché avec plusieurs fonctionnaires du service public qui ont une certaine maîtrise sur la copie qui s'envoie à l'imprimeur du Roi.

Dans les cas où le comité était dans le doute, il s'est adressé aux meilleures autorités scientifiques et techniques. Il désire exprimer sa gratitude profonde envers les nombreuses personnes appartenant à diverses professions, tant dans le service civil qu'en dehors, qui ont gracieusement aidé le comité de leurs conseils.

Bien que les fonctionnaires chargés de préparer les publications du gouvernement aient été d'avis qu'il s'était fait beaucoup de gaspillage, dans le passé, dans l'impression des rapports, cependant, dans plusieurs cas, ils ont insisté sur le fait que le manuscrit auquel ils étaient intéressés avait de la valeur et ne devait pas être écourté. A plusieurs reprises, ils ont dit que l'on devait suivre les précédents. Parce qu'une certaine ligne de conduite prévalait depuis la Confédération, concernant la teneur des publications, ils ont prétendu qu'il ne devait pas y avoir de changement. Dans certains cas, votre comité a dû faire rapport en faveur de la suppression de certaines matières inutiles dans les rapports simplement parce que l'officier responsable n'était pas disposé à accepter les suggestions du comité. Dans la plupart des cas, cependant, les sous-ministres et les autres fonctionnaires ont manifesté le plus grand intérêt dans le travail du comité et ont consenti volontiers à nous aider à faire des économies. L'apparence de la plupart des livres bleus qui seront soumis au parlement, à cette session, est une preuve frappante de ce qu'une surveillance active a pu accomplir.

Le tableau suivant indique la réduction dans le nombre des exemplaires anglais et français des rapports. Pour être juste envers les différents départements intéressés, il faut dire que le nombre excessif des rapports publiés dans le passé était surtout dû au nombre inutilement grand des publications que le parlement ordonnait d'imprimer pour distribuer suivant la liste officielle de distribution parlementaire. La disproportion apparente dans la réduction des éditions françaises, comparativement aux éditions anglaises, est due au fait que l'on imprime beaucoup moins d'exemplaires français que d'anglais.

Rapport.	Réduction du tirage.	
	Anglais.	Français.
Auditeur général	860	réunis.
Comptes publics	900	100
Commerce (sept parties)	3,000	175
Commerce et navigation	2,000	150
Enseignement agricole	3,300	125
Fermes expérimentales	5,000	950
Travaux publics	1,150	150
Chemins de fer et Canaux	1,200	175
Statistique des canaux	1,500	175
Statistique des chemins de fer	1,000	100
Liste des actionnaires des banques autorisées	suspendu.	suspendu.
Commission des chemins de fer	1,500	100
Statistique des téléphones	1,200	125
Statistique des messageries	suspendu.	suspendu.
Statistique des télégraphes	1,400	100
Statistiques criminelles	1,500	réunis.
Inspection des bateaux à vapeur	1,500	réunis.
Marine	1,100	100
Liste des vaisseaux	900	réunis.
Ministre des postes	900	125

Rapport.	Réduction du tirage.	
	Anglais.	Français.
Intérieur	900	100
Levés topographiques	1,200	500
Levés géologiques	700	60
Mines	800	50
Balances non réclamées dans les banques	suspendu.	suspendu.
Affaires des sauvages	800	80
Gendarmerie à cheval	500	75
Secrétaire d'Etat	1,625	100
Archives	1,000	200
Liste du Service civil	2,100	réunis.
Impressions et papeterie publiques	1,200	100
Affaires extérieures	1,000	125
Conseil de la milice	800	100
Travail	1,900	150
Service naval	100	150
Biologie canadienne	500	150
Pêcheries	200	250

Les trois rapports du ministère du Revenu de l'Intérieur, les rapports des départements de l'Agriculture, des Mines, du Service naval, des Pêcheries ont été imprimés avant que le comité d'édition n'ait commencé son travail. Au cours du prochain exercice, les éditions des rapports du Revenu de l'Intérieur seront réduites de 3,500 exemplaires et celle de l'Agriculture de 1,000.

Les années passées, il s'est fait beaucoup de gaspillage dans la distribution des documents parlementaires reliés. La série complète forme de 25 à 30 volumes par année. Malgré les protestations répétées des sénateurs et des députés, la pratique a été en honneur, plusieurs années, d'envoyer tous ces volumes à chaque député. En outre, on envoyait ces livres à nombre d'organisations qui n'en avaient que faire ou en étaient embarrassées. Au moyen du système de l'avertissement par carte postale, généralement adopté maintenant par le département des impressions publiques et quelques autres départements, il est possible de faire une estimation assez juste des besoins du public. Au lieu de relier 600 séries, comme l'an dernier, votre comité a suggéré qu'on en imprime 350 séries en anglais (économie de 7,500 volumes reliés) et 150 séries en français (réduction de 1,500 volumes). Le Gouverneur en conseil a approuvé cette recommandation.

Votre comité a aussi examiné soigneusement la liste des envois par la poste des statuts du Dominion, et, se rendant compte du grand gaspillage qui se fait, depuis des années, dans la distribution, il a recommandé au conseil de supprimer 1,500 exemplaires anglais et 700 français. Cette suggestion a été approuvée et votre comité peut se féliciter de ce que pas une plainte n'ait été reçue depuis que cette décision est prise. Sur ce seul item, l'économie a été d'environ $5,500.

Le comité a suivi fidèlement les instructions du parlement de réunir les deux éditions du rapport de l'Auditeur général, ce qui a réalisé une économie de $30,000. Le comité a confiance que cette mesure sera vue d'un bon œil par le Sénat et la Chambre des Communes. Après avoir alloué ce qu'il fallait pour la distribution et la demande prévue, nous avons pu, même les deux éditions réunies, réduire le nombre de pages du rapport. Il fallait prendre des mesures dans ce sens, puisque l'an dernier il y avait un surplus de 2,008 séries de rapports de l'auditeur général (chaque série comprenant 4 volumes) ce qui représentait un gaspillage de plus de 10 tonnes de papier et une perte pour le pays, sur ce seul item, de $2,500. Il n'est que juste de dire que l'Auditeur général n'est pas responsable de cette perte. La faute en était plutôt au parlement qui, il y a un certain nombre d'années, adoptait comme règle d'imprimer de 1,800 à 2,750 exemplaires anglais et de 200 à 250 français de chaque rapport.

Votre comité a bien étudié la recommandation du comité mixte des impressions du Parlement concernant la double publication des données statistiques des départements du Commerce et des Douanes et a fait certaines suggestions par lesquelles il espère que cela pourra être évité à l'avenir. La question est maintenant à l'étude chez les chefs des ministères concernés.

Le résumé suivant des travaux accomplis peut être intéressant:

"Bulletin mensuel des statistiques de pêche maritime", anglais, supprimé.

"Recherches sur six échantillons de lignite obtenus de la province d'Alberta", français, supprimé.

"Liste de la milice du Canada", anglais, publication trimestrielle remplacée par une publication semi-annuelle. Ce changement avec la réduction de la matière va épargner environ $20,000 par an.

"Aliments et préparations alimentaires des Iroquois", français, supprimé.

"Rapport de l'Association d'irrigation de l'Ouest canadien", anglais, supprimé après cette année. Coût du dernier numéro réduit de $1,350.

"Rôle des noms des militaires", anglais, coûtant environ $750 par numéro, supprimé.

"Usure du charbon par l'action du temps", français, supprimé.

"Liste des vaisseaux du gouvernement canadien", anglais, supprimé.

"Liste des morts ou autres malheurs", anglais, coût de chaque numéro mensuel, $2,000, supprimé.

"Ressources du Canada—Pétrole et gaz naturel", français, supprimé.

"Liste des marchandises réglementaires tenues au dépôt d'approvisionnement des phares du Dominion, Prescott", anglais, supprimé.

"Cartes de Victoria et Saanich, Colombie-Britannique", français, supprimé.

"Proclamations, arrêtés du conseil et documents relatifs à la guerre européenne", anglais et français supprimés, économie de $70,000.

"Géologie des rivières Tazin et Talson, Yukon", français supprimé.

"Aliments et matières alimentaires", anglais et français, supprimés.

"Bulletin technique sur la croissance de la pomme de terre", 14,000 exemplaires en anglais et en français, supprimé et remplacé par une édition populaire dans les deux langues.

Voici un compte rendu partiel des réductions opérées dans le texte des rapports départementaux:

Rapport.	Réduction du tirage.	Rapport.	Réduction du tirage.
Auditeur général	2,734	Travaux publics	600
Comptes publics	16	Affaires des sauvages	350
Instruction agricole	48	Travail	82
Fermes expérimentales	1,452	Intérieur	112
Gendarmerie	386	Commission des chemins de fer	300
Service naval	268	Secrétaire d'Etat	50
Falsification des aliments	502	Chemins de fer et canaux	390
Pénitenciers	72	Affaires extérieures	50
Commission du service civil	50	Bulletin météorologique mensuel	50

Les rapports à venir seront considérablement réduits.

Bien que votre comité ne soit pas spécialement chargé de faire rapport sur la papeterie employée dans les départements publics, comme ses recherches lui ont fait voir le gaspillage considérable qui se fait, par l'emploi de papier de luxe, il a cru qu'il

était de son devoir d'attirer l'attention du sous-comité du conseil sur la question. Le comité d'édition n'a pas fini ses recherches, à ce propos, mais il lui fait plaisir de savoir que les recommandations qu'il a soumises ont été approuvées par le gouvernement. Si ces suggestions sont bien suivies, votre comité croit qu'il en résultera une grande économie.

Sous ce rapport, nous pourrions parler du travail du bureau d'efficacité des Etats-Unis qui, sur invitation, place des enquêteurs dans les départements publics, à Washington. Ces messieurs, après une enquête soignée, font des suggestions pour l'amélioration des méthodes employées dans les départements pour tenir les comptes, faire les dossiers, utiliser les blancs de formules, etc. Par suite de l'examen systématique des formules employées dans les différents départements, à Washington, des centaines de formules inutiles ont été supprimées et nombre d'autres ont été simplifiées. Il s'en est suivi une grande amélioration de la machine administrative, une économie de temps et de travail, et la suppression du gaspillage.

La recommandation de votre comité de nommer trois fonctionnaires, dans chaque département, à Ottawa, pour reviser les formules et les cédules existantes, pour abolir celles qui sont caduques ou inutiles et pour normaliser et améliorer celles qui sont nécessaires pour le présent ou l'avenir, a été adoptée par le Conseil et est maintenant obligatoire dans tous les départements. Ce travail s'est déjà fait au ministère de la Marine et des Pêcheries et au ministère de la Milice et de la Défense et a abouti à une grande simplification et une grande économie.

En outre, sur la recommandation du comité d'édition, le Gouverneur en conseil a donné à l'imprimeur du Roi, l'autorisation de déterminer la qualité du papier qui doit servir et la grosseur et la forme des caractères qu'on devra employer dans les rapports départementaux. Nous espérons que cette suggestion tendra à faire cesser l'emploi des papiers coûteux lorsque de plus communs suffisent.

Votre comité a suggéré un amendement aux lois constituant certains départements publics, pour les débarrasser de l'obligation statutaire de faire rapport en détail au parlement, chaque année. Si le parlement adopte cette suggestion, cela donnera au comité beaucoup plus de liberté d'action à l'avenir.

Nous appelons respectueusement l'attention du parlement sur la suggestion de soumettre à la Loi concernant les impressions publiques et la papeterie tous les corps fonctionnant en vertu d'une loi ou d'un arrêté du conseil et dépensant de l'argent public, comme la commission de conservation, la commission des hôpitaux militaires (ministère de l'établissement des soldats), le bureau des vivres du Canada, le bureau du contrôleur des vivres, la galerie nationale des arts, le conseil consultatif honoraire de recherche scientifique et industrielle, le bureau d'enregistrement du Canada et les organisations semblables.

Votre comité a soumis au sous-comité du Conseil la recommandation que le comité des débats de la Chambre des Communes devrait supprimer la distribution de l'édition revisée des Débats officiels sous forme de feuilles. A la place de cela, il suggère qu'on adopte, l'an prochain, la recommandation de l'Imprimeur du Roi, qu'à mesure qu'un volume des Débats revisés, soit en anglais soit en français, est terminé, on en fasse l'index, on le relie et le distribue et qu'un index complet soit inclus dans le dernier volume. L'avantage sera que les députés recevront les volumes reliés des Débats revisés de la Chambre des Communes beaucoup plus tôt que maintenant. Et cela exemptera un surcroît de travail à la reliure de l'Imprimerie nationale à une époque particulière, en distribuant la besogne sur plusieurs mois.

Votre comité recommanderait aussi une revision complète de la liste des personnes qui doivent recevoir les procès-verbaux des deux chambres. Votre comité, tout en croyant fermement que le peuple qui paye les frais a droit d'être pleinement renseigné sur ce que font leurs représentants, est d'avis que la distribution actuelle cause beaucoup de gaspillage.

Votre comité a, en outre, suggéré la suppression de la "Table analytique des débats de la Chambre des Communes". Le coût de l'édition anglaise (690 exemplaires) est de $2 par volume et celui de la version française (150 exemplaires) $13 par volume. Une enquête faite parmi les parlementaires indique que cette table ne sert pas beaucoup. En effet, bien des députés, lorsqu'on leur a demandé quelle était l'utilité de cette compilation, ne savaient pas qu'elle existait.

Le comité d'édition, en terminant le rapport de ses travaux pendant une courte période de six mois, désire dire que s'il peut avoir fait des erreurs, il s'est consciencieusement efforcé de réaliser les désirs des représentants du peuple et compte avoir mérité la confiance du gouvernement et des deux chambres du parlement. Les économies effectuées jusqu'ici par l'initiative du comité s'élèvent à environ $175,000, mais, si le comité a ses coudées franches pendant l'exercice qui vient, et s'il fait une revue de tous les rapports départementaux, l'économie, pour le pays, sera encore beaucoup plus grande.

Respectueusement soumis,

FRED COOK,

F. C. T. O'HARA,

F. C. C. LYNCH,

Comité d'édition.

PROCÈS-VERBAL DES CONFÉRENCES ENTRE LES REPRÉSENTANTS DU TRAVAIL ET LE COMITÉ DE GUERRE, JANVIER 1918.

MERCREDI, 3 avril 1918.

[78]

A l'invitation du comité de guerre du cabinet, les représentants du travail syndiqué ont été convoqués à Ottawa, le 16 janvier 1918, pour discuter les questions de nature à intéressser le Gouvernement et le Travail.

Assistaient à ces conférences les personnes suivantes en qualité de représentants des diverses organisations mentionnées:—

Congrès des Métiers et du Travail du Canada, exécutif, J. C. Watters, P. M. Draper, Jas. Simpson et Fred. Bancroft.
United Association of Plumbers and Pipe Fitters, John W. Bruce.
International Association Machinists, John A. McClelland, Harry Harper.
United Brotherhood of Carpenters and Joiners, Tom. Moore, Narcisse Arcand.
Boot and Shoe Workers' International Union, E. W. A. O'Dell.
United Garment Workers, F. W. Bush.
Amalgamated Association Sheet Metal Workers, A. Bastien.
Hotel and Restaurant Employees, A. O'Leary.
Brotherhood of Locomotive Engineers, C. Lawrence.
Brotherhood of Locomotive Firemen and Enginemen, W. Best.
Order of Railway Conductors of America, L. L. Pelletier.
Order of Railroad Telegraphers, J. C. Rooney.
Railway Carmen, Thos. Broad.
International Brotherhood of Papermakers, J. Lockwood.
International Brotherhood of Brewery Workers, J. Ralph.
Theatrical Stage Employees, Wm. Lodge.
Canadian Railway Employees, L. Swan.
Amalgamated Society of Engineers, J. H. Ballantyne.
Conseil des Métiers de Montréal, J. T. Foster, Jos. Ainey.
Conseil des Métiers de Québec, W. Walsh.
Hamilton Trades Council and Ontario Independent Labour Party, W. R. Rollo.
Conseil des Métiers de Toronto, Walter Brown, T. A. Stevenson.

A cette réunion, tenue le 16 janvier 1918, le Gouvernement a soumis un exposé de la situation de la guerre en général, et notamment en ce qu'elle affectait le travail, et les délégués, après examen, ont fait au Gouvernement certaines recommandations, après quoi on décida d'ajourner les conférences en vue d'assurer la présence en plus grand nombre de délégués de toutes les provinces du Canada.

Cette conférence ajournée eut lieu le 29 janvier 1918, et y assistaient les personnes suivantes:

Congrès des Métiers et du Travail du Canada, J .C. Watters, président; P. M. Draper, secrétaire; Jas. Simpson, Arthur Martel, R. A. Rigg, Fred. Bancroft.

United Association Plumbers and Steamfitters of the United States and Canada, John W. Harper, organisateur général.

International Association of Machinists, J. A. McClelland, vice-président; Harry Harper, organisateur général.

United Brotherhood of Carpenters and Joiners of America, T. Moore, Narcisse Arcand, organisateur général.

Boot and Shoe Workers' Union, E. W. A. O'Dell, organisateur général.

United Garment Workers of America, F. W. Bush, membre du conseil exécutif.

Amalgamated Sheet Metal Workers of America, J. H. Kennedy, organisateur général.

International Brotherhood Electrical Workers of America, A. Bastien, vice-président.

Hotel and Restaurant Employees Incorporated Alliance, Arthur O'Leary, membre du conseil exécutif.

International Brotherhood of Papermakers, Jas. J. Lockwood, membre du conseil exécutif.

Brewery and Soft Drink Workers International Union, Jas. J. Ralph, membre du conseil exécutif.

International Alliance Theatrical Stage Employees, W. Lodge, Chas. O'Donnel, John Kester.

American Federation of Musicians, Ed. Jarout, président, Union de Toronto.

Amalgamated Society of Engineers, E. Ballantyne.

International Union of Mine, Mill and Smelter Workers, Napoléon Gauthier, organisateur général; J. L. Rousseau, agent délégué, Thetford-Mines, Qué.

Amalgamated Association of Street and Electric Railway Employees of America, Jas. Bibbons, agent délégué, Div. Toronto; commissaire W. D. Robbins, secrétaire, division Toronto.

Moving Picture Operators, William Covert, organisateur, Toronto.

American Federation of Labour, John A. Fleet, Hamilton, Ont.

Brotherhood of Locomotive Engineers, C. Lawrence, représentant législatif au Canada.

Brotherhood of Locomotive Firemen and Enginemen, W. L. Best, représentant législatif canadien.

Order of Railway Conductors of America, L. L. Pelletier, représentant législatif canadien.

Order of Railway Telegraphers, J. C. Rooney, J. M. Mein, Division de l'ouest.

Brotherhood Railway Carmen of America, Thomas Broad.

Canadian Brotherhood Railroad Employees, A. R. Mosher, président général; T. Swan, F. H. Lawrence, vice-président, C.G.B., Division de l'ouest.

Canadian Pacific Railway System Federation of Shop Men, Frank McKensa, représentant voyageur.

Grand Trunk Railway Legislative Board, W. G. Dewar, D. Baker.

International Brotherhood Maintenance of Way Employees, A. E. Barker, Detroit, président; A. McGovern.

Brotherhood of Railway Trainmen, A. McGovern, vice-président.

International Brotherhood Boilermakers and Iron Ship Builders, J. P. Merrigan, vice-président.

Amalgamated Mine Workers, J. B. MacLachlan, Silby Barrett.

New Brunswick Federation of Labour, Jas. L. Sugrue, président.

Alberta Federation of Labour, J. A. Kinney, président; Alex. Ross, M.P., vice-président.

British Columbia Federation of Labour, Victor R. Midgley, président.

Saskatchewan Executive Committee, Trades and Labour Congress of Canada, R. H. Chadwick, vice-président.

Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, J. T. Foster, président; Com. Joseph Ainey.

Conseil des Métiers et du Travail de Québec, M. Walsh, président.

Hamilton Trades and Labour Council, W. R. Rollo, secrétaire.

Toronto District Labour Council, T. A. Stevenson, Walter Brown, président.

Halifax Trades and Labour Council, R. H. Eisnor, président.

A cette conférence ajournée, le Gouvernement a soumis le mémoire qui suit concernant le projet de l'enregistrement national:

Afin de donner suite à la politique qu'il a énoncée, visant à la mobilisation de la main-d'œuvre et des ressources du Canada pour la poursuite vigoureuse de la guerre sous tous ses aspects, le Gouvernement est d'avis qu'il faudrait faire l'inventaire de la main-d'œuvre masculine et féminine du pays et que cet inventaire devrait comprendre toutes les personnes âgées de seize ans et plus. Cet inventaire et cette mobilisation s'imposent pour que le Canada soit en mesure de co-ordonner et de concentrer davantage ses efforts dans le but de faire face à l'urgence de la situation militaire de l'heure actuelle, ainsi qu'à l'impérieuse nécessité d'une plus grande production et de la conservation des produits alimentaires, d'une plus nombreuse main-d'œuvre, d'un accroissement de production dans les industries essentielles et à d'autres problèmes que la nation doit résoudre. Au nombre des fins spéciales visées par cet inventaire, se trouvent:

1. Se rendre compte du nombre, du domicile, de la nationalité et de l'occupation de tous ceux qui se sont soustraits à l'enregistrement en vertu des dispositions de la Loi du Service Militaire.

2. Faciliter l'application de la Loi du Service Militaire en exigeant de toutes les personnes enregistrées qu'elles portent sur elles un certificat d'enregistrement.

3. S'assurer du nombre, du domicile et de l'occupation actuelle de ceux qui, tout en ne s'occupant pas d'agriculture, ont cependant quelque expérience des travaux de la ferme, et ont les aptitudes voulues pour activer la production agricole.

4. S'assurer du nombre de personnes employées à diverses occupations ou branches d'industrie, de manière à se renseigner sur la main-d'œuvre en disponibilité dont on pourrait se servir en faisant cesser ou en limitant les industries moins essentielles et en dirigeant la main-d'œuvre vers des industries d'un caractère plus essentiel.

5. S'assurer de la main-d'œuvre disponible pour accroître le rendement des hommes ou pour se charger du travail de ces derniers qui se trouveraient ainsi libérés et en état de faire d'autre service d'importance nationale.

6. S'assurer du nombre, du domicile, de la nationalité et de l'occupation de toutes les personnes qui habitent le Canada et qui ne sont pas sujets britanniques de naissance ou par naturalisation.

7. Etre en mesure de mettre à contribution avec le moins d'ennui et le plus de profit possible les services de tous les hommes et femmes aux occupations qui leur conviennent le mieux en raison de leur préparation et de leur expérience.

8. Obtenir tous les renseignements de nature à permettre au Gouvernement, de coopérer avec le travail, de faire par tout le Canada une propagande efficace et organisée en lançant un appel pour l'enrôlement volontaire des hommes et des femmes nécessai-

res à toutes les industries et occupations essentielles à la poursuite victorieuse de la guerre, et contribuer à répartir d'une manière équitable la main-d'œuvre pour ces fins.

9. Obtenir les renseignements qui deviendront indispensables dans le cas où l'Etat, plus tard, serait tenu de prendre des mesures en vues de la distribution plus équitable du combustible, des vivres, ou d'autres articles de nécessité.

Après examen, les délégués du travail ont soumis leurs rapports au Gouvernement et leur attitude, telle qu'exposée par leurs propres représentants, se trouve énoncée dans le mémoire qui suit:

AU TRAVAIL SYNDIQUÉ DU CANADA.

Cette brochure est distribuée à titre de renseignements pour votre association; on y trouvera un exposé des travaux de la conférence convoquée par le gouvernement et tenue entre ce dernier et les représentants du travail syndiqué du Canada.

S'étant rendu compte qu'aucune mesure ne saurait être conduite à bien sans le concours des travailleurs, de même que pour en arriver à la réalisation véritable de coopération, le Gouvernement de ce pays est tenu de reconnaître les associations ouvrières comme le seul moyen tangible d'action. Le système de conférences adopté par tous les autres pays alliés dans leurs relations immédiates avec le travail syndiqué peut être pour quelque chose dans ce changement d'attitude de sa part, ou il peut y avoir d'autres raisons, mais pour les fins de la présente circulaire nous n'avons pas à nous occuper des motifs qui ont provoqué le nouvel état de choses. Le Gouvernement en est aujourd'hui à suivre une politique de coopération avec le monde du travail syndiqué, et en y mettant chacun du sien, il y a lieu d'espérer que de cette coopération découlera le plus grand bien possible.

En même temps que cet avant-mot, nous vous soumettons, dans un cadre très restreint, les résultats des délibérations des trois assemblées tenues conjointement avec le Cabinet de Guerre du Gouvernement, réunions qui ont duré au delà de sept heures et au cours desquelles il a été donné à chacun de s'exprimer en toute franchise, et des quatorze réunions particulières de cinquante réprésentants ouvriers de divers métiers, venus de toutes les parties du Dominion. Bien que n'étant pas officiellement munis d'instructions de la part des leurs associations respectives, ces délégués ont cependant droit à ce qu'on leur tienne compte de leur status officiel, et de leurs nombreuses années d'expérience et d'observation; pour cette raison, c'est sans hésitation aucune que nous vous soumettons ces décisions, non pas comme étant des conclusions irréfléchies, mais arrêtées, avec le plein espoir qu'elles représentent l'opinion de ceux qui font partie du travail syndiqué de ce pays.

Les questions débattues sont résumées dans le tableau qui suit, augmentées des commentaires que la conférence a cru à propos d'y ajouter:

1. L'adhérence à toute attitude du Gouvernement unioniste qui comporterait l'obligation d'appuyer un programme de telle ou telle administration politique n'a pas été jugée recommandable, et la conférence avisa le Gouvernement en ce sens en réponse au communiqué de ce dernier portant qu'il se proposait de créer un poste de sous-secrétaire du Travail, lequel, de par la force des choses, devrait faire partie de la Chambre des Communes, et accepter un siège du Gouvernement pour obtenir ce poste.

On a toutefois clairement fait ressortir que cette décision n'empêchait aucun membre du travail syndiqué d'accepter un semblable poste à titre particulier, mais que comme corps, le travail syndiqué ne pouvait s'engager à promettre son allégeance à aucun parti politique.

2. Le Gouvernement a accueilli nos représentations exposant que le travail syndiqué devrait être l'objet d'une représentation raisonnable dans tous les comités consultatifs et les commissions se rattachant à la poursuite de la guerre, ou à la période de reconstruction d'après-guerre.

De plus, lors de la dernière réunion avec le Gouvernement nous avons insisté sur cette question d'une manière spéciale en exposant que ces représentants, pour être agréables au travail syndiqué, doivent être de ceux que recommandent les chefs reconnus de notre organisation, où lorsqu'il s'agit de commission d'un caractère purement local, qu'ils soient alors agréables au conseil des métiers de l'endroit, là où un tel conseil existe, où à l'association ouvrière de ce district.

3. On a fait des instances auprès du gouvernement pour en obtenir la définition de ce qui, à son avis, constituait les industries essentielles ou non-essentielles à la poursuite de la guerre; on nous a répondu que le Gouvernement n'était pas en mesure de se prononcer, vu que la question était à l'étude en ce moment, le Gouvernement alléguant avec raison que la chose devrait de toute nécessité se déterminer selon la marche des événements.

Afin d'éviter autant que possible les ennuis qui pourraient être créés aux ouvriers employés dans une industrie qu'on pourrait ensuite classifier comme non-essentielle, la conférence a demandé au Gouvernement de fixer une date à laquelle les organisations affectées lui exposeront leurs vues avant qu'une décision formelle soit prise.

4. On a dû s'occuper du problème des chemins de fer. Nous avons proposé au Gouvernement trois alternatives. D'abord, la nationalisation de tous les réseaux et leur exploitation pour le bien du pays plutôt que pour l'enrichissement de particuliers. Les représentants de trois des fraternités de chemins de fer ont, d'après les instructions précises de leurs affiliés, annoncé leur opposition formelle à ce projet, la raison principale avancée étant les conditions pénibles du travail sur les réseaux appartenant actuellement au Gouvernement et le manque de protection résultant du fait que les lois de compensation n'y sont pas les mêmes que pour les compagnies de propriété particulière. Le mouvement, tel que représenté par les organisations affiliées au Congrès des Métiers et du Travail du Canada n'est pas d'accord là-dessus et prétend qu'il s'agit simplement d'une question administrative qui n'affecte le principe en aucune manière. Comme les trois organisations de chemins de fer font partie des métiers tout d'abord affectés on aura le plus grand égard pour leur manière de voir.

5. Une autre proposition (l'accaparement de tous les réseaux par le Gouvernement ne se faisant pas) consiste en la création d'un bureau central de contrôle qui exploiterait les chemins de fer pendant la durée de la guerre, bureau dans lequel le travail serait entièrement et judicieusement représenté.

La troisième alternative serait de forcer les compagnies (à cause des dons que leur a fait la public dans le passé) à augmenter les salaires de toute la main-d'œuvre nécessaire en proportion du coût de la vie. Par l'une de ces méthodes nous sommes assurés que les difficultés du travail des chemins de fer pourront se résoudre.

Le Gouvernement n'a pas voulu s'engager pour l'une ou l'autre de ces propositions, il s'est contenté de déclarer que le sujet est si étendu qu'il demandera plus de temps pour en arriver à une décision finale.

6. A la suggestion du gouvernement les représentants des départements agricoles des divers gouvernements provinciaux ainsi que les surintendants des bureaux du travail de ces gouvernements, qui étaient réunis à Ottawa concurremment, nous ont soumis un mémoire contenant leurs propositions au Gouvernement. Obéissant aux suggestions du Gouvernement, ils nous ont soumis leurs recommandations pour que nous puissions les étudier. Voici nos conclusions qui ont été plus tard soumises au gouvernement:

(*a*) Nous admettons leur proposition d'abolir les bureaux de placement particuliers en même temps que l'agrandissement et l'encouragement des agences provinciales et municipales de placement, ainsi que la création d'une Bourse du Travail pour le Dominion dans le but de mettre en tableaux les statistiques et d'unifier ces bureaux: Sujet (1) le contrôle serait fait par des bureaux consultatifs dans lesquels le travail aurait une représentation égale; (2) l'approbation serait décidée en dernier ressort

selon la nature des règlements à préparer pour la conduite de ces bureaux pour la protection du travail.

(*b*) Quant à ce qui regarde la proposition d'accorder des taux réduits de transport pour les ouvriers voyageant sur toutes les lignes du Canada pour s'employer ailleurs que chez eux, la conférence a été plus loin et elle a suggéré au Gouvernement le transport gratuit en chemin de fer pour les ouvriers qui vont en ville ou de ferme en ferme. Nous avons soumis la preuve qu'une forte proportion du total des salaires reçus pour le travail temporaire sert à couvrir les frais de transport et ce fait empêche beaucoup de travailleurs d'aider à la production dans les fermes.

(*c*) Nous avons accepté leur proposition d'exempter du service militaire tous les ouvriers de ferme, cette proposition étant en conformité avec notre déclaration antérieure à ce sujet.

(*d*) Nous avons rejeté à l'unanimité une proposition des représentants du gouvernement provincial à l'effet d'établir une sorte de service obligatoire pour les fermes; la conférence y a substitué une proposition de campagne de publicité où les heures, les gages et les conditions de travail tels que garantis par le Gouvernement pour ces travaux seront exposés en même temps que des renseignements exacts sur les demandes existantes de main-d'œuvre. Ces conditions seraient arrêtées par des bureaux locaux de salaires dans lesquels le travail, les cultivateurs et le gouvernement provincial seraient tous judicieusement représentés.

Le Gouvernement a mis toutes ces propositions à l'étude et bien que certains membres du Gouvernement aient déclaré partager l'opinion que toute forme de conscription du travail de ferme était impossible, on n'a pas encore pris de décision officielle à ce sujet.

Nous nous sommes aussi opposés à un amendement suggéré au Code Criminel afin de permettre de traiter comme vagabond toute personne qui reste délibérément sans ouvrage pendant une période de temps. Le Gouvernement a accepté notre objection, car il est impossible de définir le manque d'emploi et ceci pourrait porter à des abus.

(*e*) Nous avons aussi approuvé l'usage temporaire d'adolescents au cours des vacances, etc., et l'entreprise d'une campagne complète de publicité pour trouver la main-d'œuvre. La proposition de faire venir des ouvriers de ferme des Etats-Unis a aussi reçu notre appui, car il serait contraire à notre attitude internationale de faire autrement.

7. Au sujet du manque de main-d'œuvre et de la redistribution de celle-ci la conférence est d'accord pour faire faire les démarches nécessaires afin d'obtenir des renseignements exacts au sujet du nombre de personnes au Canada expérimentées en divers métiers ou professions. Ceci aurait pour but de répondre par des statistiques certaines à l'assertion souvent répétée que la main-d'œuvre manque. Les délégués sont d'accord pour déclarer que, jusqu'ici, cette disette n'existe pas encore. Il n'existe qu'une distribution défectueuse.

Les suggestions du Gouvernement à l'effet d'organiser l'enregistrement des hommes et femmes du Dominion et d'utiliser cet enregistrement pour obtenir l'enrôlement volontaire dans une certaine mesure pour les travaux des fermes et des industries essentielles ont été acceptées, à cause de la nécessité nationale et de l'urgence de la situation telle qu'elle nous a été exposée. Cependant, notre approbation dépendait de la représentation du travail organisé dans les comités qui s'occupent de cette question et de l'emploi de cette main-d'œuvre pour le service industriel volontaire.

8. Nous nous sommes occupés du travail des étrangers et de son exploitation par des particuliers et nous avons exposé au Gouvernement nos protestations contre l'emploi de tout homme, étranger ou autrement, qu'on laisse travailler sous un particulier sans lui accorder la pleine liberté industrielle d'un citoyen du Canada. Nous refusons d'accepter le principe de toute déduction de ses gages, sous quelque déguisement que ce soit car ce travail ne pourrait qu'abaisser le niveau économique de l'existence des citoyens canadiens.

Les étrangers qu'on ne peut laisser libres dans les conditions énumérées plus haut devraient travailler comme détenus dû Gouvernement, en défrichant les terres et en cultivant des fermes appartenant au Gouvernement et exploitées par lui.

9. Nous avons attiré l'attention du Gouvernement sur le mécontentement populaire au sujet des alliés d'âge militaire qui restent pour prendre la place de nos citoyens appelés au service militaire et, dans le but d'obtenir une égalité de service, en tant que la sécurité du pays le permet, laissé au Gouvernement le soin de faire les démarches voulues auprès des gouvernements alliés pour obtenir cette égalité.

10. Nous nous sommes objectés à la restriction et à l'empêchement de fabriquer des bières légères au pays. On sait que de fortes opinions divergentes existent dans nos rangs au sujet de cette question de tempérance et, en conséquence, le sujet a été traité sur la large base de savoir s'il était réellement nécessaire, pour poursuivre et gagner la guerre, de défendre ces bières légères et non pas au point de vue du mérite ou du démérite de la bière comme breuvage ordinaire.

La conférence a décidé qu'étant donné que certains individus la considèrent comme une nécessité et qu'elle ne demande pas de grains de consommation pour être fabriquée, que cela pourrait peut-être empêcher quelques individus de changer librement le lieu de leur occupation, et que cela constitue une intervention inutile chez les ouvriers, nous avons demandé que l'arrêté du conseil traitant cette question comme mesure de guerre soit reconsidéré.

11. Nous nous sommes énergiquement opposés à l'importation de la main-d'œuvre chinoise, la conférence maintenant que nous pouvons et devons gagner la guerre sans détruire ce qui règle chez nous notre manière de vivre, ce que l'introduction de la main-d'œuvre coolie amènerait forcément, sans quoi la victoire serait stérile du moins en ce qui regarde la démocratie.

12. Nous avons fait appel au Gouvernement pour protéger les femmes qui prennent la place des hommes dans les industries et nous avons suggéré qu'elles ne soient employées qu'une fois qu'on se sera assuré que tous les hommes disponibles ont été absorbés. Une inspection complète des conditions ouvrières devrait exister en permanence, comprenant des rapports des inspecteurs féminins, conjointement avec les représentants des organisations d'hommes, sur l'opportunité de faire entreprendre toute catégorie de travail par des femmes (en vue de leur responsabilité vis-à-vis de la nation comme mères de nos futurs citoyens) et de cette inspection dépendraient les conditions de leur emploi dans une industrie quelconque.

13. Le salaire égal pour les femmes employées aux travaux d'habitude accomplis par des hommes sera exigé et nous demanderons au Gouvernement de faire une déclaration à cet effet et aussi de garantir aux femmes le droit de se protéger par des unions ouvrières, comme les hommes.

14. L'égalité politique des femmes devrait accompagner leur utilisation industrielle afin que, par l'urne électorale, la femme puisse exprimer son opinion du traitement qu'elle reçoit.

15. Nous avons demandé au Gouvernement une révision de sa politique au sujet des terres et son expropriation de terres qui sont détenues dans un but de spéculation ainsi que les lois nécessaires pour permettre à plusieurs de revenir à la terre comme propriétaires de petites fermes, non loin des lieux d'expédition, où ils pourraient aider la production.

16. Nous avons aussi protesté contre la fermeture annoncée des lieux d'amusement, comme les théâtres, etc., qui donnent le délassement nécessaire aux ouvriers et à ceux dont les parents sont au front pendant cette période déprimante.

17. Une autre résolution demandant au Gouvernement de faire le recensement des richesses du pays en même temps que celui des forces en hommes a été présentée au Gouvernement.

Le Gouvernement a annoncé qu'il avait câblé au premier ministre de la Grande-Bretagne, le très honorable David Lloyd George pour lui dire qu'il était en complet accord avec les buts de guerre du gouvernement britannique tels qu'il les a définis et

pour assurer le gouvernement britannique de la coopération entière de ce pays pour amener une heureuse conclusion de la guerre, d'accord avec ses déclarations.

Notre mémoire au Gouvernement le prévient parfaitement que nos expressions d'opinion ne devraient être acceptées que comme opinions individuelles des délégués et ne sauraient engager notre mouvement dans son entité.

Le tout fraternellement soumis de la part des délégués présents à cette conférence.

J. C. WATTERS, *président.*

TOM MOORE, *secrétaire.*

Le Gouvernement a publié les déclarations officielles suivantes au sujet des résultats de la conférence:

La question la plus importante qui ait été étudiée à la conférence entre le comité de guerre et les représentants du travail organisé fut celle d'organiser les forces en hommes du Canada afin de permettre au Canada de donner son appoint maximum en hommes, denrées alimentaires, munitions et navires, pour amener l'heureuse poursuite de la guerre. De nombreuses représentations ont été faites au Gouvernement, dans ce sens:

(1) Que les hommes appelés au service militaire, mais impropres à ce service, soient conscrits pour le travail agricole.
(2) Que le travail des étrangers soit conscrit.
(3) Que la main-d'œuvre coolie soit importée pour l'agriculture et autres industries essentielles.
(4) Que les industries les moins essentielles soient suspendues.
(5) Qu'il devrait y avoir un enregistrement obligatoire des forces en hommes et en femmes dans tout le pays.

Sur ces questions le Gouvernement a eu tout le bénéfice de ses consultations avec les chefs ouvriers qui ont aussi soumis leurs recommandations au Gouvernement.

Le Gouvernement a aussi profité des recommandations faites par les représentants du ministère de l'Agriculture de diverses provinces et, après avoir étudié soigneusement ces diverses représentations le Gouvernement en est venu aux conclusions suivantes:

(1) Par ses représentants à la conférence d'Ottawa le travail canadien a exprimé sa désapprobation complète de toute forme de conscription pour le travail agricole. Après avoir soigneusement étudié ces questions sous toutes leurs faces le Gouvernement se déclare incapable d'accepter l'idée que les hommes appelés au service militaire, mais déclarés impropres à ce service, puissent être conscrits agricoles. Il n'y a pas de doute que le Gouvernement a le droit de commander les services de tous ses citoyens pendant une période de péril national mais le Gouvernement reconnaît aussi que, outre les objections si fortement présentées par le travail syndiqué contre la conscription industrielle, le service obligatoire des citoyens particuliers pour le compte de cultivateurs particuliers est impraticable au Canada.

En ce qui touche la conscription possible ou les autres emplois de la main-d'œuvre étrangère, les problèmes que cette question entraîne sont si complexes et si divers, surtout au point de vue international, qu'il ne nous a pas été possible encore d'en venir à une décision arrêtée. Nous nous attendons d'arriver à une solution définie d'ici à quelques jours, alors que le Gouvernement disposera de plus amples renseignements touchant ce problème.

Les représentants du travail ont directement mis en doute la nécessité d'importer de la main-d'œuvre coolie au Canada et déclaré qu'il y avait suffisamment de main-d'œuvre au Canada pour faire marcher nos industries essentielles du moment que

cette main-d'œuvre est convenablement organisée. Ils considèrent l'importation de main-d'œuvre coolie comme devant dégrader et abaisser les règles industrielles, sociales et morales du peuple. Le Gouvernement désire beaucoup éviter l'importation de la main-d'œuvre coolie, mais, dans le cas où il deviendrait plus tard impossible de faire face aux besoins de la guerre en Canada sans utiliser temporairement cette main-d'œuvre dans certaines catégories spéciales de travail, la question serait étudiée de nouveau après consultation avec le travail syndiqué.

Le Gouvernement reconnaît que la situation ouvrière pourrait être jusqu'à un certain point soulagée, en détournant le travail des industries les moins essentielles pour l'appliquer à celles qui sont essentielles et, dans ce but, il prend des mesures pour obtenir une classification des industries du Canada. Dans le Board of Trade de guerre qui s'occupe de cette question, le travail syndiqué est représenté par ses propres délégués.

Si la force en hommes du Canada, dans le sens le plus large du terme, doit être complètement organisée afin que nous puissions obtenir les meilleurs résultats pour toutes nos activités de la guerre, il sera nécessaire de faire un inventaire exact et complet de tous les hommes et de toutes les femmes du pays.

Ce résultat ne peut être atteint que par un système d'enregistrement obligatoire applicable à toutes les personnes âgées de plus de seize ans.

Le Gouvernement prendra immédiatement les mesures nécessaires pour faire faire cet enregistrement et cet inventaire, et on accordera une représentation juste aux ouvriers dans la formation de tous les comités chargés de s'occuper de cette affaire.

Le Gouvernement a l'intention de faire une campagne de propagande bien organisée afin d'obtenir l'enrôlement volontaire des hommes et des femmes nécessaires pour aider à la campagne en faveur de la surproduction alimentaire, de même que pour trouver le nombre d'ouvriers nécessaires à l'exploitation des industries essentielles. Dans l'organisation et la direction de cette campagne le Gouvernement ne se contentera pas de demander la coopération des ouvriers, mais il leur accordera une juste représentation dans la formation de tous les comités.

Le Gouvernement apprécie hautement l'esprit sympathique manifesté par les représentants des unions ouvrières et l'assurance de leur chaleureux support dans les moyens que le Gouvernement se propose de prendre pour faire face à la situation actuelle.

Bien qu'il ait été impossible d'en venir à une décision relativement à un grand nombre de détails présentés dans le rapport du travail organisé, le Gouvernement a confiance que ces questions seront réglées d'une manière satisfaisante par les comités qu'il formera pour résoudre le grave problème de la main-d'œuvre qui se pose maintenant en ce pays.

Le Gouvernement est assuré que de grands avantages au point de vue de l'intérêt public seront le résultat de ces récentes conférences avec les représentants des unions ouvrières au Canada.

Quant à la question de la conscription de la main-d'œuvre étrangère, le Gouvernement a publié la déclaration suivante le 17 février:

Lors des conférences tenues récemment, au mois de janvier, à Ottawa, auxquelles assistaient les représentants des gouvernements provinciaux de même que les représentants des unions ouvrières, on a porté beaucoup d'attention à l'opportunité d'adopter des mesures au moyen desquelles les personnes d'origine ennemie seraient soumises à une sorte de conscription dans le but d'améliorer la question de la main-d'œuvre.

La question a été étudiée sous toutes ses formes et nous ne sommes venus à la conclusion qu'il serait inopportun et dans une très grande mesure impraticable de mettre en vigueur un tel système de conscription de la main-d'œuvre.

Au cours de toutes les conférences il a été clairement démontré que les ouvriers ennemis ainsi conscrits ne pourraient pas être utilisés sur les fermes, sauf dans les cas où les conscrits pourraient travailler en grand nombre sous la surveillance des autorités militaires.

Retirer ainsi un grand nombre de journaliers de leur emploi actuel dans ce but n'améliorerait pas la situation, mais ne ferait que l'aggraver.

L'attitude prise par le travail organisé a été clairement définie, opposition non qualifiée à toute proposition de conscription de la main-d'œuvre pour les sujets d'origine ennemie ou pour les sujets britanniques. On a maintenu que toute tentative de conscription de la main-d'œuvre des sujets ennemis dans le but d'améliorer la situation actuelle ne ferait que l'aggraver et rendre plus difficile la solution du problème qui se pose actuellement au pays. On a fait remarquer qu'en Grande-Bretagne, où la question de la main-d'œuvre est encore plus intense qu'ici, les autorités s'étaient abstenues de prendre de telles mesures, surtout par suite des complications internationales qui en pourraient résulter, et aussi parce qu'on croyait que la conscription pour les fins industrielles était ni sage ni démocratique.

Il y a deux catégories d'aubains ennemis au Canada: ceux qui sont internés et ceux à qui on a permis de jouir de leur liberté. La première catégorie comprend environ deux mille personnes qui, pour des raisons justifiées, se sont fait enlever leur liberté. Ces personnes, aux termes du décret de l'Exécutif du Dominion en date du 26 juin 1915, bien qu'étant des civils, sont reconnus comme des prisonniers de guerre. Conformément à l'usage international, les civils internés comme prisonniers de guerre sont exempts de la conscription de la main-d'œuvre. Cette politique a été celle des gouvernements britannique et canadien depuis la déclaration de la guerre.

Le travail accompli par les prisonniers dans les camps de concentration au Canada est volontaire, et les hommes ainsi employés reçoivent une modeste rémunération pour leur travail.

La deuxième catégorie des aubains ennemis comprend les personnes originaires de pays ennemis et non-naturalisées dont la conduite a permis au gouvernement de leur accorder la liberté dont jouissent les citoyens ordinaires. Sous l'autorité d'une proclamation du gouvernement, publiée le 15 août 1914, ces personnes ont reçu l'assurance que tant qu'elles continueront à s'occuper paisiblement de leurs occupations ordinaires elles seront protégées par la loi et ne seront pas molestées, à moins que l'on n'ait des raisons sérieuses de croire qu'elles se sont rendues coupables d'actes hostiles. En pratique comme en théorie cette immunité est purement conditionnelle et peut être enlevée lorsque l'intérêt public le demande. Mais si nous n'avions pas obtenu cette assurance, il nous serait impossible de trouver quoi que ce soit à la convention de La Haye ou dans l'usage international en général justifiant la conscription de la main-d'œuvre de ces aubains ennemis. Bien plus, la conscription particulière des aubains ennemis pourrait entraîner des représailles en Allemagne et en Autriche-Hongrie, où le besoin de la main-d'œuvre constitue un problème encore plus urgent qu'ici. Ces représailles seraient, en toute probabilité, exercées non seulement sur des Canadiens, mais indistinctement sur tous les sujets britanniques de toutes les parties de l'empire.

S'il est impraticable pour le moment d'adopter une politique particulière de service obligatoire envers les aubains ennemis, il est évident que les difficultés seraient encore plus grandes en établissant une distinction contre les autres aubains au Canada au point de vue de leur emploi dans les industries, et le gouvernement, dans les circonstances actuelles, croit qu'il ne serait pas sage de suivre une telle ligne de conduite.

Les besoins pressants et impérieux du pays demandent instamment qu'il n'y ait aucune personne oisive au Canada durant le reste de la guerre. L'Ecriture Sainte déclare que lorsqu'un homme ne travaille pas, il ne doit pas manger. Ceux qui délibérément et volontairement nuisent aux buts de la nation en faisant tout passer après leur satisfaction personnelle et leur indulgence égoïste peuvent à coup sûr s'attendre à ce que le gouvernement et le Parlement se servent de l'autorité dont ils sont revêtus pour les forcer à accomplir la part de travail que tout citoyen loyal doit librement et volontairement accomplir.

Mais l'exercice de ce pouvoir doit se faire d'une manière générale.

RÉPONSE

[91]

NOMBRE DE CROIX VICTORIA ACCORDÉES JUSQU'À DATE AUX MEMBRES DE LA FORCE EXPÉDITIONNAIRE CANADIENNE.

JEUDI, 11 avril 1918.

RÉPONSE À UN ORDRE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES, en date du 3 avril 1918, faisant connaître:

1. Combien de croix Victoria ont été accordées, jusqu'à la présente date, aux membres de la force expéditionnaire canadienne?
2. Le nom, l'adresse, le bataillon et le grade de chaque décoré.
3. Le rapport officiel respectif se rapportant à chacune de ces décorations.

M. BURRELL,
Secrétaire d'Etat.

Le nombre des croix Victoria accordées jusqu'à date à des membres de la force expéditionnaire canadienne est de	29
De ce nombre sont morts de leurs blessures ou ont été tués	11
Encore vivants	18

Lieutenant Hugh Mackenzie, D.C.M., ancien corps canadien M.G. (autrefois I.L.C.P.P.)

Pour un acte de bravoure éclatante et pour avoir dirigé une section de quatre mitrailleuses qui accompagnait l'infanterie dans une attaque.

Voyant que tous les officiers et que la plupart des sous-officiers étaient tombés, et que les hommes hésitaient en présence d'un nid de mitrailleuses ennemies qui avaient l'avantage et les décimaient, il remit le commandement de son canon à un sous-officier, rallia l'infanterie, organisa une attaque et captura la place forte.

Constatant que cette position était balayée par le feu venant d'un poste de mitrailleuses dominant tout le terrain sur lequel s'avançaient les troupes, le lieutenant Mackenzie fit une reconnaissance et fit faire des attaques de flanc et de front qui eurent pour résultat la prise du poste de mitrailleuses; lui-même perdit la vie alors qu'il dirigeait l'attaque de front.

Par sa valeur et son commandement ce brave officier assura la prise de ces places fortes et sauva ainsi la vie d'un grand nombre d'hommes tout en atteignant le but proposé.

Le capitaine William Avery Bishop, O.S.D., C.M., cavalerie et corps d'aviation (autrefois le 7e C.M.R.)

Pour action d'éclat, détermination et habileté.

Le capitaine Bishop qui avait été envoyé pour travailler seul, indépendamment des autres, vola d'abord vers un aérodrome ennemi; constatant qu'il n'y avait aucune machine dans les environs, il vola vers un autre aérodrome, à environ trois milles au sud-est, lequel se trouvait à une distance d'au moins douze milles de l'autre côté de la ligne. Sept machines se trouvaient sur le terrain et les moteurs de quelques-unes de ces machines fonctionnaient. Il attaqua ces machines d'une distance d'environ cinquante pieds et il vit tomber un mécanicien qui était en train de mettre un moteur en

mouvement. Une des machines s'envola, mais à une hauteur de soixante pieds le capitaine Bishop fit sur elle quinze décharges, à peu de distance, et elle se brisa sur le sol.

Une deuxième machine s'éleva du sol, et il fit sur elle trente décharges à une distance de cinquante verges et elle tomba dans un arbre.

Deux autres machines s'élevèrent de l'aérodrome. Il attaqua la première de ces machines à une hauteur de 1,000 pieds, vidant le reste de sa cartouchière. Cette machine se brisa sur le sol à 300 verges de l'aérodrome, puis le capitaine Bishop vida une cartouchière complète sur la quatrième machine ennemi et vola ensuite à son poste.

Quatre éclaireurs ennemis le suivirent à environ mille pieds au-dessus de lui sur une distance de un mille, mais ils ne l'attaquèrent pas.

Sa machine avait été gravement endommagée par le feu des mitrailleuses tirant du sol.

Le capitaine Scrimger, Francis Alex. Caron, service médical de l'armée canadienne, M.O., 14e bataillon, régiment de Montréal.

Dans l'après-midi du 25 avril 1915, aux environs d'Ypres, alors qu'il dirigeait une station avancée de pansements dans des bâtiments de ferme que l'ennemi bombardait considérablement, il dirigea, sous un feu intense, le transport des blessés, et lui-même transporta un officier gravement blessé qui se trouvait dans une écurie, afin de le déposer dans un endroit où il serait plus en sûreté. Lorsqu'il ne fût plus capable de transporter seul cet officier, il demeura à ses côtés sous le feu de l'ennemi jusqu'à ce qu'il pût obtenir de l'aide.

Durant la grande bataille du 22 au 25 avril, le capitaine Scrimger se dévoua jour et nuit à son devoir parmi les blessés au front.

Le sergent porte-drapeau Hall, Frederick William, 8e bataillon.

Le 24 avril 1915, aux environs d'Ypres, lorsqu'un blessé se trouvant à environ quinze verges de la tranchée demanda du secours, le sergent-major de la compagnie Hall essaya de l'atteindre sous un feu d'enfilade très intense que crachait l'ennemi. La première tentative échoua et un sous-officier et un simple soldat qui essayaient de l'aider furent tous deux blessés. Le sergent-major de la compagnie Hall fit ensuite une deuxième tentative de bravoure, et au moment où il relevait le soldat blessé pour l'emporter il tomba mortellement blessé à la tête.

24066 le caporal postiche Fisher, Frederick, 13e bataillon.

Le 23 avril 1915, aux environs de St-Julien, il s'avança avec la mitrailleuse dont il avait le commandement, sous un feu intense, et avec une grande bravoure aida à couvrir la retraite d'une batterie, perdant quatre hommes de son équipe.

Plus tard, après avoir obtenu quatre autres hommes, il retourna à la ligne de feu et fut lui-même tué alors qu'il mettait sa mitrailleuse en mouvement, sous un feu intense, afin de couvrir l'avance des renforts.

73132 soldat (A/Cpt.) Clarke, Leo.

Pour bravoure remarquable. Il fut envoyé avec son équipe de lanceurs de bombes pour déblayer la continuation d'une tranchée nouvellement capturée et couvrir la construction d'un blockhaus. Après la perte de presque tous les hommes de son équipe, il était occupé à construire un blockhaus lorsqu'environ vingt soldats et deux officiers ennemis firent une contre attaque. Il avança courageusement à leur rencontre, vida son revolver sur eux de même que deux carabines ennemies qu'il ramassa dans la tranchée.

Un des officiers l'attaqua avec sa baïonnette, le blessant à la jambe, mais il le tua à bout portant. L'ennemi prit ensuite la fuite, poursuivi par le caporal suppléant Clarke, qui en tua encore quatre et en fit prisonnier un cinquième.

Plus tard, il fut mandé à la station des pansements, mais retourna à son devoir le lendemain.

101465 le soldat Kerr, John Chipman, 49e bataillon (autrefois le 66e bataillon, infanterie canadienne).

Pour action d'éclat et bravoure. Au cours d'une attaque avec les bombes il chargeait à la baïonnette, et sachant que les bombes commençaient à manquer, il courut le long du parados sous un feu intense jusqu'à ce qu'il vint en contact immédiat avec l'ennemi et fit feu sur lui de but en blanc et lui infligea des pertes considérables.

L'ennemi, se croyant cerné, s'est rendu. Il fut pris soixante-deux prisonniers et 250 verges d'une tranchée ennemie.

Avant d'accomplir cette action très audacieuse le soldat Kerr avait perdu l'un de ses doigts qu'un éclat d'obus avait enlevé.

Plus tard, avec deux autres hommes, il escorta les prisonniers jusque derrière les lignes sous un feu nourri, et alla alors se rapporter pour le service avant de faire panser sa blessure.

Lieutenant Campbell, Frederick William, 1er Bataillon canadien.

Pour bravoure remarquable le 5 juin 1915, sur le champ de bataille à Givenchy.

Le lieutenant Campbell traversa le parapet avec deux mitrailleuses, arriva à la première ligne allemande avec une des machines et se maintint dans sa position sous un feu bien nourri de balles, mitraille et obus, malgré le fait que presque tous les membres de son peloton avaient été tués ou blessés.

Lorsque notre approvisionnement d'obus fut épuisé, cet officier avança sa mitrailleuse dans une position encore plus exposée, et en tirant environ 1,000 rondes réussit à arrêter les contre-attaques de l'ennemi.

Ce très brave officier fut blessé dans la suite et est mort depuis.

N° 57113, sergent Frederick Hobson, ci-devant du Bataillon d'Infanterie Canadienne (20e Bataillon).

Pendant une forte contre-attaque de l'ennemi une mitrailleuse Lewis située dans un avant-poste dans une tranchée de communication conduisant aux lignes ennemies a été enterrée par une explosion d'obus, et l'équipe complètement anéantie, à l'exception d'un homme.

Le sergent Hobson, bien qu'il ne fut pas un canonnier, s'est rendu compte de l'importance de ce poste, s'élança de la tranchée, déterra la mitrailleuse et la mit en action contre l'ennemi qui s'avançait en s'engageant dans notre tranchée ou à découvert.

La mitrailleuse arrêta de fonctionner. Bien que blessé il laissa le canonnier s'occuper à la réparer et se porta à la rencontre de l'ennemi qui approchait, et seul le tint en échec jouant de la baïonnette ou de la crosse de son fusil jusqu'à ce qu'il fut atteint mortellement par une balle. Mais à ce moment la mitrailleuse Lewis avait recommencé à fonctionner, et des renforts arrivèrent bientôt après repoussant l'ennemi.

Le courage et le dévouement de ce sous-officier donnèrent au canonnier le temps de mettre la mitrailleuse de nouveau en action et sauvèrent une position des plus importantes.

N° 226353, soldat Harry Brown, du bataillon de l'infanterie canadienne (D.M.R. Dépôt régimentaire.)

Pour splendide exemple de bravoure, de courage et de dévouement.

Après avoir enlevé une position à l'ennemi ce dernier reforma les rangs en masse et commença une contre-attaque. La situation devint très critique, tous les fils ayant été coupés. Il était de la plus grande importance d'envoyer la nouvelle au quartier général. Le message fut confié à ce soldat et à un autre avec les instructions de le délivrer à tout prix. Son compagnon a été tué. Le soldat Brown a eu le bras brisé mais continua sa mission à travers un feu de barrage intense jusqu'aux lignes de soutien où il trouva un officier.

Il était tellement épuisé qu'il s'affaissa sur les marches du dug-out, mais retint sa connaissance assez longtemps pour remettre son message en disant: "message important." Il perdit alors connaissance et mourut au poste de pansement quelques heures après.

Son dévouement est un exemple aussi splendide qu'il soit possible de s'imaginer, et la livraison de son message nous a sans nul doute épargné la perte de cette position pour le moment et sauvé plusieurs vies.

Lieut. Robert Grierson Combe, ci-devant du bataillon de l'infanterie canadienne (53e bataillon).

Pour splendide exemple de bravoure et de courage.

Il consolida sa compagnie sous un feu intense et la dirigea à travers un barrage ennemi, atteignant son objectif avec cinq hommes seulement.

Avec un grand courage et sang-froid, le lieutenant Combe se mit à bombarder l'ennemi et lui infligea de nombreuses pertes. Il rassembla ses hommes en petits groupes et réussit à atteindre l'objectif de la compagnie tout en faisant quatre-vingts (80) prisonniers.

Il attaqua l'ennemi à plusieurs reprises le repoussant devant lui et pendant qu'il avançait à la tête de ses bombardiers il fut tué par une balle ennemie.

Sa conduite a été une inspiration pour les hommes de tous grades et ce n'est qu'à cause de son courage magnifique que la position a été enlevée, retenue et conservée.

N° 144039, caporal temporaire Philip Konowal, infanterie canadienne, 77e bataillon.

Pour bravoure remarquable et grand jugement étant en commandement d'une section au cours d'une attaque. La section qu'il dirigeait avait la mission difficile de nettoyer les caveaux, les cratères et les emplacements de mitrailleuses. Sous son habile direction on a triomphé de toute résistance offerte et infligé de lourdes pertes à l'ennemi. Dans un caveau, il passa à lui seul trois ennemis à la baïonnette et en attaqua sept autres dans un cratère et les tua tous.

En arrivant à l'objectif une mitrailleuse tenait en échec le flanc droit nous causant plusieurs pertes. Le caporal Konowal se porta de l'avant, pénétra dans l'emplacement, tua les hommes de l'équipe et ramena la mitrailleuse en dedans de nos lignes.

Le jour suivant il attaqua de nouveau, et seul, un autre emplacement de mitrailleuse, tua trois hommes de l'équipe et détruisit la mitrailleuse et l'emplacement avec des explosifs.

Ce sous-officier à lui seul a tué au moins seize ennemis et pendant toute la durée de ce combat de deux jours il s'est continuellement conduit avec grand courage jusqu'au moment où il a été gravement blessé.

Le capitaine (ayant temporairement le grade de major) Okill Massey Learmouth, C.M., ci-devant de l'infanterie canadienne, 12e bataillon.

Pour splendide exemple de bravoure et de dévouement exceptionnel. Au cours d'une contre-attaque déterminée dirigée contre nos nouvelles positions, cet officier, lorsque sa compagnie fut momentanément prise de surprise, se lança immédiatement à l'attaque et tout seul dispersa l'ennemi. Plus tard il livra un combat violent contre l'ennemi qui avançait. Bien que sous un feu de barrage violent et blessé mortellement il se tint sur le parapet de la tranchée, bombardant continuellement l'ennemi et dirigeant la défense d'une manière propre à inspirer à ses hommes la volonté d'offrir la plus grande résistance.

En plusieurs occasions ce très courageux officier recevait dans ses mains les bombes lancées contre lui par l'ennemi et lui renvoyait. Lorsqu'il lui fut impossible, à cause de ses blessures, de continuer à combattre, il refusa quand même d'être retiré des lignes et continua à donner ses instructions et des conseils précieux à ses jeunes officiers à qui finalement il a dû abandonner le commandement avant d'être évacué des lignes à l'hôpital où il mourut.

N° 75361, sergent-major de compagnie Robert Hanna, infanterie canadienne, 29e bataillon.

Pour preuve remarquable de bravoure au cours d'une attaque alors que sa compagnie rencontra la plus vive résistance de la part de l'ennemi et après que tous les officiers de la compagnie furent mis hors de combat. Un endroit fortifié, protégé par de nombreux fils et gardé par une mitrailleuse, avait résisté à trois assauts de la compagnie qui avait essuyé de lourdes pertes. Cet officier breveté, sous une vive fusillade et un feu violent de mitrailleuse, rallia quelques hommes avec sang-froid, et les conduisant à l'assaut de ce point fortifié, s'élança au travers des fils, passa lui-même trois des ennemis à la baïonnette, et assomma le quatrième, s'emparant de la position et réduisant la mitrailleuse au silence.

Cette conduite des plus courageuses, cet exemple de courage et de bravoure individuelle au plus haut degré à ce moment le plus critique de l'attaque a eu pour résultat la prise d'un endroit stratégique de la plus haute importance, et sans son action audacieuse et sa détermination au cours d'une situation désespérée, l'attaque n'aurait pas réussi.

Le sergent-major de compagnie Hanna par sa bravoure remarquable, son courage et le commandement effectif de ses hommes, mérite la plus haute récompense possible.

N° 428545 soldat Michael James O'Rourke, infanterie canadienne (47e bataillon).

Pour bravoure très remarquable et dévouement au cours d'opérations prolongées.

Pendant trois jours et trois nuits le soldat O'Rourke, qui est brancardier, travailla sans cesse à ramener les blessés en sûreté, les pansant et leur procurant de la nourriture et de l'eau.

Pendant toute cette période le territoire qu'il desservait a été soumis à un feu violent d'obus et balayé par une vive fusillade et un feu de mitrailleuse bien nourri. En plusieurs occasions il fut renversé et partiellement enterré par l'explosion d'obus ennemis. Voyant un camarade devenu aveugle se débattre au devant de notre tranchée, en pleine vue de l'ennemi qui tirait sur lui, le soldat O'Rourke sort de sa tranchée et va chercher son compagnon qu'il ramène tout ce temps-là grandement exposé aux balles ennemies. Il s'élança de nouveau environ 50 verges au-devant de notre barrage sous un feu très violent et très précis de mitrailleuse et de tireurs et ramena un camarade. Dans une autre occasion, plus tard, il alla sous un feu violent de toute description chercher un blessé qui avait été laissé derrière et le ramena.

Tout le temps il fit preuve du plus grand oubli de soi-même allant partout où il y avait des blessés à secourir, et son courage et son dévouement magnifiques en continuant son travail à faire la relève des blessés malgré son épuisement et le feu incessant de toute description de l'ennemi a inspiré les hommes de tous grades et sauvé sans doute la vie à plusieurs.

Capitaine Thain Wendell MacDowell, O.S.D., infanterie canadienne (38e bataillon).

Pour bravoure remarquable et dévouement en présence d'un feu violent de mitrailleuse et d'obus.

Par son initiative et son courage, cet officier, avec l'aide de deux compagnons, a réussi, malgré de grandes difficultés, à s'emparer de deux mitrailleuses, et de plus de deux officiers et de soixante-quinze hommes.

Bien que blessé à la main il continua à conserver pendant cinq jours la position gagnée malgré un violent feu d'obus jusqu'à ce qu'il fut par la suite relevé par son bataillon.

Par sa bravoure et sa vivacité il a, sans doute, réussi à s'emparer d'un poste et emplacement de mitrailleuse très important de l'ennemi.

Lieutenant Frederick Maurice Watson Harvey, troupes canadiennes, (13e bataillon).

Pour bravoure remarquable et dévouement.

Au cours d'une attaque par son régiment sur un village un peloton ennemi courut en avant dans une tranchée protégée de fils justement en avant du village et ouvrit une fusillade rapide ainsi qu'un feu de mitrailleuse intense à courte portée et infligeant de lourdes pertes à la troupe d'attaque.

A ce moment critique, alors que l'ennemi ne donnait aucun signe de vouloir se retirer et que le feu était encore violent, le lieutenant Harvey qui avait le commandement de la troupe de tête, courut bien en avant de ses hommes, s'élança sur la tranchée encore remplie d'hommes, sauta par dessus les fils, tira le canonnier et s'empara de la mitrailleuse.

Sa conduite du plus grand héroïsme eut sans doute un effet décisif sur le succès des opérations.

N° 53730 sergent postiche Ellis Welwood Sifton, ci-devant du 18e bataillon, infanterie canadienne.

Pour bravoure remarquable et dévouement.

Au cours d'une attaque de tranchées ennemies, la compagnie du sergent Sifton était tenue en échec par le feu d'une mitrailleuse qui causait des pertes nombreuses dans nos rangs. Ayant localisé la machine il s'élança à l'attaque tout seul et tua tous les membres de l'équipe.

Un petit groupe ennemi s'avançait dans la tranchée mais il réussit à le tenir en échec jusqu'à ce que nos hommes se soient emparés de la position.

En accomplissant cet acte méritoire il fut tué, mais sa valeur remarquable a sans doute sauvé la vie à plusieurs et contribué largement au succès des opérations.

N° 427586, soldat William Johnstone Milne, ci-devant du 46e bataillon, infanterie canadienne.

Pour bravoure remarquable et dévouement au cours d'une attaque.

En arrivant près du premier objectif, le soldat Milne aperçut une mitrailleuse ennemie faisant feu sur nos troupes qui avançaient. Se traînant sur les mains et les genoux il réussit à atteindre la machine, tuant l'équipe avec des bombes et s'emparant de la mitrailleuse.

En reformant la ligne il découvrit une autre mitrailleuse dans la ligne de soutien et se ruant à l'assaut de la deuxième comme il avait fait pour la première mitrailleuse, il réussit à mettre l'équipe hors de combat et à s'emparer de la machine.

Sa bravoure merveilleuse et son initiative en ces deux occasions ont sans doute sauvé la vie à plusieurs de ses compagnons.

Le soldat Milne a été tué bientôt après s'être emparé de la deuxième mitrailleuse.

N° 808887, soldat John George Pattison, 137e bataillon, infanterie canadienne.

Pour bravoure remarquable au cours d'une attaque.

Quand l'avance de nos troupes était arrêtée par le feu d'une mitrailleuse ennemie qui nous infligeait des pertes sévères, le soldat Pattison, négligeant complètement sa propre sécurité, s'élança en avant, et sautant de trous en trous causés par les obus il se mit à l'abri à environ 30 verges de la machine ennemie.

De cet endroit, en présence d'un feu violent, il lançait des bombes tuant et blessant quelques hommes de l'équipe, puis s'élança en avant tuant à la baïonnette ou mettant hors de combat les cinq autres canonniers.

Sa valeur et son initiative ont sans doute sauvé la situation et permis à la troupe de continuer son avance vers son objectif.

Capitaine (avec le grade temporaire de major) George Randolph Pearkes, C.M., C.M.C. 5e C.M.C.

Pour splendide exemple de bravoure et habile disposition des troupes sous son commandement au cours d'une attaque pendant la capture et la consolidation de ce qui dépassait de beaucoup l'objectif qui leur avait été assigné.

Justement avant l'avance le major Pearkes a été blessé à la cuisse. En dépit de sa blessure il continua à conduire ses hommes avec le plus grand courage et malgré de nombreux obstacles.

A une période particulière de l'attaque son poste le plus avancé était menacé par un endroit fortifié qui était un des objectifs du bataillon à sa gauche mais dont ce dernier n'avait pu réussir à s'emparer. Se rendant immédiatement compte de la situation, il s'empara rapidement de cet endroit et garda la possession, permettant ainsi à ses troupes de continuer leur avance.

Ce n'est qu'entièrement dû à sa détermination et à sa conduite sans peur qu'il a pu réaliser son objectif avec le peu d'hommes sous son commandement malgré de nombreuses contre-attaques de l'ennemi et ayant de plus ses deux flancs à découvert sur une profondeur considérable.

Sa maîtrise de la situation tout le temps et les rapports qu'il a rendus ont été d'une valeur inestimable à son officier commandant dans la manière de disposer ses troupes afin de conserver la position gagnée.

Il fit preuve tout le temps d'un suprême mépris du danger et d'une faculté merveilleuse de contrôle et de direction.

Lieutenant (avec le grade temporaire de capitaine) Christopher Patrick John O'Kelly, C.M., 144e bataillon, infanterie canadienne.

Pour bravoure remarquable au cours d'une attaque pendant laquelle il conduisit sa compagnie avec une habileté et une détermination extraordinaires.

Après que la première attaque eut échoué et que deux compagnies de son unité se furent lancées de nouveau à l'attaque, le capitaine O'Kelly fit avancer ses hommes au delà de 1,000 verges sous un feu très nourri, sans aucun barrage d'artillerie, et d'assaut, il s'empara des positions ennemies sur la crête de la côte, et ensuite il organisa et dirigea personnellement une série d'attaques sur les postes de mitrailleuses, sa compagnie seule en captura six avec cent prisonniers et dix mitrailleuses.

Plus tard dans l'après-midi sous le commandement de ce vaillant officier, cette compagnie repoussa une forte contre-attaque, capturant encore des prisonniers, et plus tard au cours de la nuit il fit la prise d'une équipe d'attaque se composant d'un officier, 10 hommes et une mitrailleuse.

Ces exploits étaient dus au courage magnifique, à la bravoure et à l'habilité du capitaine O'Kelly.

N° 51339 Sergent George Harry Mullin, M.M., infanterie canadienne, L.L.C.P.P. Ren.

Pour bravoure remarquable à l'attaque alors que, seul, il captura une compagnie qui avait résisté au bombardement et qui causait de lourdes pertes à nos troupes en maintenant l'attaque. Il attaqua un poste de tirailleurs à l'avant, anéantit la garnison au moyen d'obus, et, rampant jusqu'au sommet de la "boîte à pilules", il tua les deux mitrailleurs avec son revolver. Le sergent s'élança ensuite vers une autre ouverture et força la garnison composée de dix hommes à se rendre.

Plusieurs furent témoins de son courage et de son intrépidité, et bien que le feu des mitrailleuses était dirigé vers lui et que ses vêtements furent transpercés de balles il n'hésita nullement dans son projet, et non seulement il aida à sauver la situation mais il sauva aussi plusieurs vies.

N° 404017 Caporal Colin Barron, infanterie canadienne, 3e bataillon.

Pour bravoure remarquable lorsqu'à l'attaque son unité fut arrêtée par trois mitrailleuses. Le caporal Barron les attaqua sur le flanc à portée de but en blanc, s'élança seul sur les mitrailleuses, tua quatre hommes de l'effectif et captura les autres. Ensuite avec une initiative et une habilité remarquables il dirigea l'une des mitrailleuses vers l'ennemi retraitant et lui infligea de sérieuses pertes.

Ce trait et cette détermination remarquables déployés par le caporal Barron en s'emparant des mitrailleuses produisirent des résultats de longue portée, ce qui permit de pousser l'avance.

N° 838301 Le soldat Thomas William Holmes, C.M.R. (ci-devant du 147e bataillon).

Pour bravoure et initiative très remarquables, alors que le flanc droit de notre attaque était arrêté par le feu de mitrailleuses et d'infanterie d'un poste de mitrailleuses fortement retranché. De lourdes pertes rendaient la situation des plus critiques lorsque le soldat Holmes, de sa propre initiative et sans aide, s'élança en avant et lança deux bombes tuant et blessant les hommes des équipes de deux mitrailleuses. Il revint vers ses camarades prit une autre bombe et s'élança de nouveau, seul, sous un feu nourri et lança la bombe dans l'entrée du poste de mitrailleuses, forçant ainsi dix-neuf ennemis à se rendre.

Par cet exploit de courage à un moment très critique le soldat Holmes a sans doute établi un passage pour l'avancement de nos troupes et sauva la vie à plusieurs de ses camarades.

N° 437793 Le soldat Cecil John Kilross, infanterie canadienne, (51e bataillon).

Pour très grande bravoure à l'action au cours de manœuvres continues et prolongées.

Peu de temps après l'attaque, la compagnie dont il faisait partie eut à subir un feu d'artillerie intense, et l'avance fut interrompue par une mitrailleuse ennemie. Le soldat Kilross, ayant étudié la situation avec soin, se dépouilla délibérément de tout son équipement, sauf sa carabine et sa bandoulière, et au risque de sa vie il s'avança seul à découvert, en plein jour, attaqua la mitrailleuse, et tuant les six hommes d'équipe, il s'en empara et la détruisit. Son exemple et son merveilleux courage communiquèrent la plus grand confiance à sa compagnie qui put faire une avance de 300 verges et s'établir dans une forte position.

Durant tout le jour il fit preuve d'un sang-froid et d'un courage merveilleux, combattant avec la plus grande détermination jusqu'à ce qu'il fut grièvement blessé.

N° 552665 Le soldat James Peter Robertson, en son vivant de l'infanterie canadienne, C.M.R.

Pour bravoure très remarquable et une ardeur inlassable à l'attaque. Lorsque son peloton fut arrêté par des fils intacts et une mitrailleuse, ce qui causait de grandes pertes, le soldat Robertson s'élança vers une ouverture dans le flanc, attaqua la mitrailleuse et après un combat acharné avec l'équipe il en tua quatre et ensuite retourna la mitrailleuse contre les autres, qui, vaincus par l'impétuosité de son attaque, se sauvèrent vers leurs propres lignes. Sa vaillante conduite permit au peloton d'avancer. Il infligea encore plusieurs pertes à l'ennemi, et ensuite emportant la mitrailleuse capturée il conduisit son peloton vers l'objectif définitif. Il choisit alors une excellente position, fit fonctionner contre l'ennemi retraitant qui devint complètement démoralisé par le feu qui le harcelait.

Pendant la concentration l'usage effectif de la mitrailleuse par le soldat Robertson apaisa le feu des tirailleurs ennemis, son courage et son sang-froid encouragea ses camarades et les stimula vers les plus beaux exploits.

Plus tard lorsque nos deux tirailleurs eurent été grièvement blessés en avant de notre tranchée, il sortit et en ramena l'un deux sous un feu très nourri.

Il fut tué alors qu'il revenait avec le deuxième blessé.

Le lieutenant Robert Shankland, infanterie canadienne (43e bataillon).

Pour bravoure très remarquable et ingéniosité à l'action dans une situation critique et dangereuse.

Ayant gagné une position il rallia le reste de son peloton et les hommes d'autres compagnies, les disposa de façon à occuper le terrain de front et infligea de cette façon de lourdes pertes à l'ennemi en retraite. Plus tard il dispersa une contre-attaque, ce qui permit aux troupes de renfort de les rejoindre sans être inquiétées.

Il donna ensuite personnellement communication aux quartiers généraux du bataillon d'un rapport précis et précieux concernant la situation du front de la brigade, et après avoir accompli ce devoir il rejoignit son bataillon où il demeura de service jusqu'à ce qu'il fut relevé.

Son courage et son bel exemple firent l'admiration de tous, et, doublés de sa bravoure et de son habileté, sauva une situation des plus critiques.

Le lieutenant Henry Strachan, C.M., cavalerie canadienne (34e Fort Garry Horse).

Pour bravoure très remarquable et qualités stratégiques au cours des opérations. Il prit le commandement de l'escadron de son régiment lorsque le chef d'escadron fut tué en approchant au galop de la ligne de front de l'ennemi. Le lieutenant Strachan conduisit l'escadron en travers la ligne ennemie des postes de mitrailleuses, et ensuite, avec les survivants, il conduisit la charge contre la batterie ennemie en tuant sept des canonniers avec son sabre. Tous les canonniers ayant été tués et la batterie étant réduite à silence, il rallia ses hommes et reprit son chemin en combattant à travers la ligne ennemie ramenant sains et saufs tous les hommes non blessés ainsi que 15 prisonniers.

L'accomplissement des opérations, dont le résultat fut de réduire à silence une batterie ennemie, la destruction de tout le personnel de cette batterie et plusieurs de l'infanterie, et l'interruption de trois lignes principales de communication téléphoniques à deux milles en arrière de la ligne de front de l'ennemi, ne fut rendu possible que par la vaillance et le commandement impétueux de cet officier.

RAPPORT INTÉRIMAIRE N° 1

COMMISSION DU CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE
PRIX DU BLÉ

AVEC ÉTUDE COMPARATIVE DES MARCHÉS AMÉRICAIN ET CANADIEN

PAR
W. SANFORD EVANS

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.

OTTAWA
J. DE LABROQUERIE TACHÉ
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1919

[N° 141—1919.]

INTRODUCTION.

Dans l'arrêté du conseil instituant la Commission du canal de la Baie Georgienne, une disposition pourvoit à ce qu'une enquête soignée et complète soit faite sur diverses questions ayant trait au problème de la construction projetée d'une voie d'eau intérieure de haute navigation, et parmi les questions mentionnées d'une façon particulière se trouve " le pourcentage de marchandises canadiennes transportées par l'intermédiaire des ports américains et les causes de cette diversion ", " ce qu'il faut pour transporter la récolte de grain, dans l'avenir, à un marché ouvert " et la question générale des " marchés ".

Dans mon rapport intérimaire de 1916, se trouve un examen des conditions dans lesquelles se fait le détournement du trafic canadien vers les routes des Etats-Unis. D'après l'analyse qui s'y trouve (pages 62-79), il est évident que les conditions du transport océanique ont été les causes principales de la diversion qui se faisait régulièrement. L'influence probable des autres causes a été signalée, mais les faits qu'il faut connaître pour comprendre le fonctionnement des autres causes n'ont pas été exposés pleinement. Pour ajouter au rapport, sur les points importants, on propose de faire des recherches sur certains autres faits concernant la vente du blé et de la farine et l'établissement des prix, surtout au moyen d'une étude comparative des conditions du marché des Etats-Unis et du Canada. Cela est devenu d'autant plus essentiel qu'on a légalement établi le libre échange du blé et de la farine depuis que le rapport intéminaire a été soumis, et qu'il faut compter avec de nouvelles causes possibles de diversion. Bien que la réciprocité du commerce du blé et de la farine entre le Canada et les Etats-Unis ait été établie le 16 avril 1917, le nouveau système, à cause de certaines circonstances particulières, n'a pas été en vigueur d'une manière pratique, et l'on ne peut pas juger de ses effets normaux par les développements qui ont eu lieu jusqu'ici. On peut cependant examiner et évaluer les éléments du problème.

Ce rapport a pour but de rassembler et de présenter des faits plutôt que de tirer des conclusions. Nous donnerons une attention particulière aux conditions qui influent sur les prix. Au point de vue de cette enquête le principal effet du changement dans nos relations commerciales avec les Etats-Unis serait de changer la route de transport du blé canadien et le prix est une des causes de diversion les plus puissantes. Comme le Canada produit beaucoup plus de blé qu'il n'en a besoin, le prix courant au Canada doit être de nature à permettre l'exportation. En toute saison, il peut y avoir des jours et même des semaines où l'offre est très limitée, alors le prix s'élève au-dessus du prix fondamental d'exportation; mais la plus grande partie de l'année, et lorsqu'il arrive des quantités considérables, le blé, au Canada, descend à un prix auquel il est achetable sur les principaux marchés de consommation, lesquels sont partout les marchés de l'Europe occidentale. Si les Etats-Unis payaient plus cher que ce prix d'exportation, le blé s'en irait sans doute aux Etats-Unis aussi souvent et aussi longtemps que cette condition prévaudrait.

Même si l'on n'offrait pas de meilleurs prix, le blé peut s'en aller aux Etats-Unis en quantités considérables à cause des facilités relatives, financières et autres, qu'on a en ce pays, pour le manipuler ou à cause de l'esprit d'entreprise et de l'organisation des commerçants. Il peut être consommé aux Etats-Unis et permettre d'exporter une plus grande quantité de la récolte du pays; il peut être réexporté, soit par catégorie, tel que reçu, ou mêlé avec du blé local; ou l'on peut le moudre aux Etats-Unis et l'exporter comme farine. L'effet, au Canada, serait différent, suivant l'usage que l'on ferait du blé, et les endroits où le blé traverserait la frontière feraient toute une différence. Les faits fondamentaux sur lesquels reposent ces éléments et plusieurs autres

d'un problème très complexe sont d'un intérêt pratique et doivent être bien compris si l'on veut se préparer intelligemment à la situation nouvelle qui va tendre à se développer.

DIAGRAMME N° 1.

Principaux pays producteurs de blé, dans l'ordre de la production totale pendant dix ans, de 1904-05 à 1913-14.

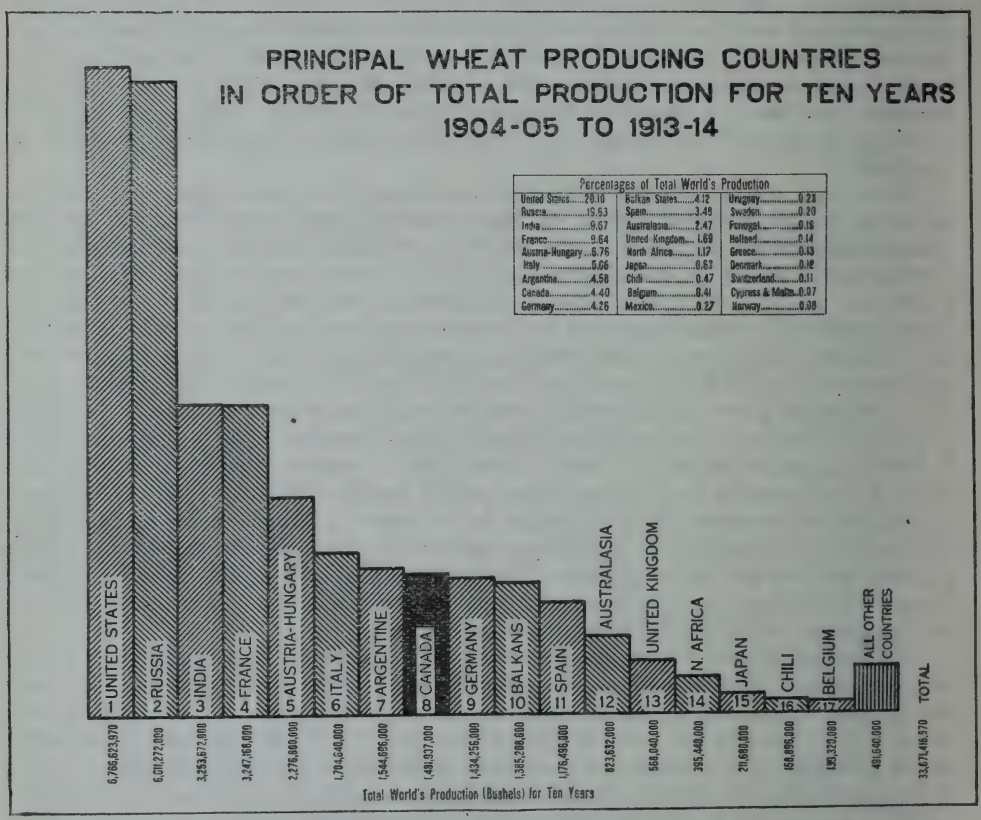

FAITS GÉNÉRAUX.

On peut exposer certains faits généraux pour éclairer les recherches particulières qu'il s'agit d'entreprendre ici.

Quantités et distribution géographique de la production du blé.—Pendant les dix années qui ont précédé la guerre, du 1er août 1904 au 31 juillet 1914, les statistiques indiquent que la production du blé, dans l'univers, a été de 33,671,416,970 boisseaux, soit une moyenne par année d'un dixième de cette quantité. (Nous avons pris les statistiques de Broomhall comme base des calculs de ce rapport pour tous les pays, sauf les Etats-Unis et le Canada, pour lesquels nous avons adopté les statistiques gouvernementales.) Sur ce total, l'Europe a produit plus de 54 pour 100, et si l'on met avec l'Europe les provinces asiatiques de la Russie, le pourcentage est de 56·01. L'Amérique du Nord a produit 24·77 pour cent; l'Asie (l'Inde britannique et le Japon) 10·3 pour 100; l'Afrique (Algérie et Tunisie), le reste, soit 1·17 pour 100. Pas moins de 92·25 pour 100 n'a été cultivé dans l'hémisphère boréal, et 7·75 pour 100 l'a été dans l'hémisphère austral.

Il se récolte du blé, quelque part, à tous les mois de l'année, mais peut-être qu'environ 80 pour 100 de la production mondiale se récolte dans un tiers de l'année, du 15 juin au 15 octobre. Il faut donc qu'il existe un problème d'emmagasinage d'une ampleur considérable.

Au point de vue de la production, au cours de cette période, les principaux pays viennent dans l'ordre indiqué au diagramme 1 (voir v. et annexe, pages 83 et 84). Les Etats-Unis viennent en premier lieu, suivis de près par la Russie, l'Inde, la France, l'Autriche-Hongrie, l'Italie et l'Argentine. Tous produisent plus de blé que le Canada, lequel est le huitième sur la liste. L'Allemagne a produit presqu'autant que le Canada, et les Etats balkaniques, 93·4 pour 100 de la production du Canada. L'Espagne a produit 79·03 pour 100 et l'Australasie 54·49 pour 100 de la production du Canada.

DIAGRAMME N° 2.

Récolte mondiale du blé et proportion exportée. Moyenne pour 10 ans, de 1904-05 à 1913-14. Partie hachurée—Quantité retenue dans les pays de production. Noir solide—Expéditions mondiales.

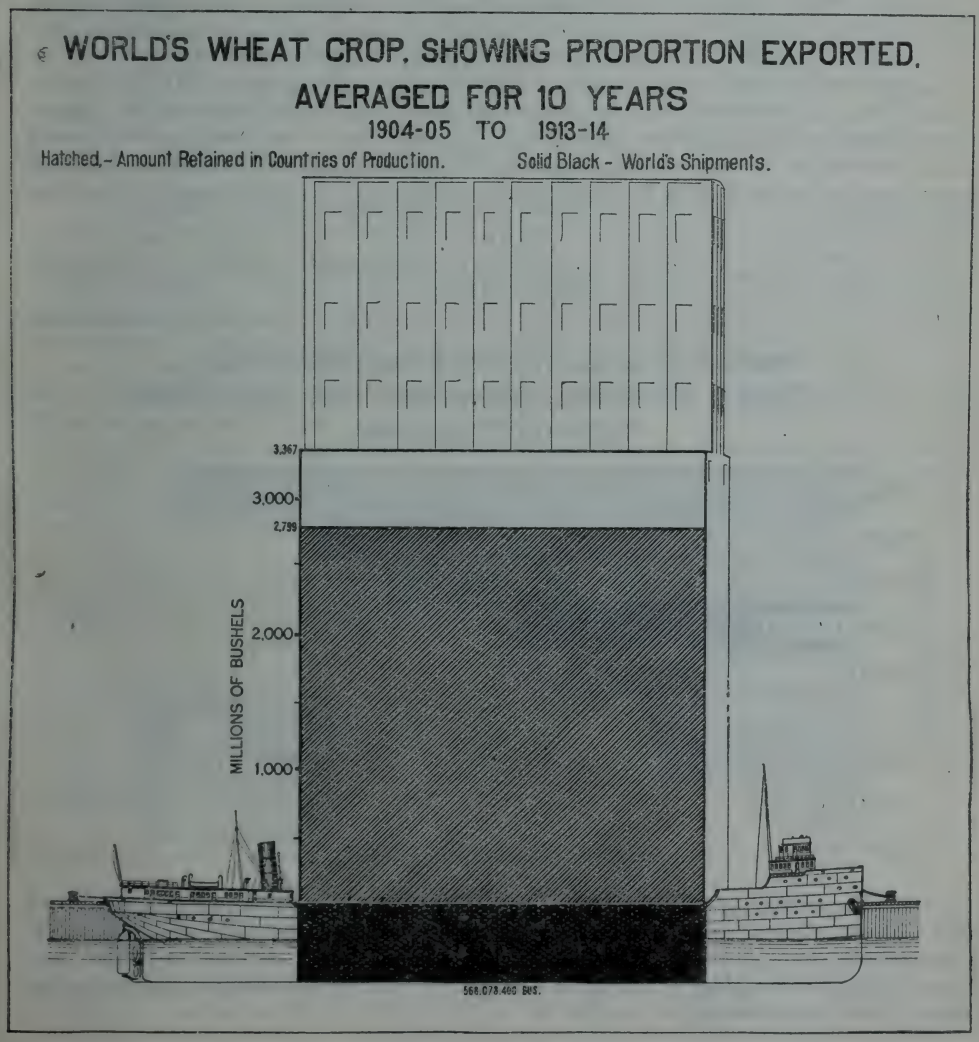

La production du Canada, cependant, s'est accrue, durant cette période, plus rapidement que celle de tous les autres pays. Sur le tableau des trois dernières années, de 1911-12 à 1913-14, le Canada est le sixième sur la liste. Il a passé l'Italie et l'Argentine. La grande récolte de 1915 au Canada, 393,542,600 boisseaux, a été plus grande que celle de tous les pays pendant la décade ci-dessus, à l'exception des Etats-Unis et de la Russie.

Distribution et demande pour consommation.—Dans quelle mesure, au cours de cette période, a-t-on produit du blé où l'on en avait besoin pour la consommation? Cinq boisseaux sur six de la production mondiale ont été consommés dans les pays producteurs tandis qu'un sixième du total a été transporté des pays qui avaient des surplus dans ceux qui souffraient de déficits.

Dans le diagramme 2, la production annuelle mondiale et moyenne du blé, 3,367,-141,697 boisseaux, remplirait justement l'élévateur qui y est représenté. Le commerce international de blé et de farine, c'est-à-dire les consignations mondiales, 568,078,400 boisseaux. D'après les rapports de l'exportation du blé par mer. Cela ne comprend pas les exportations qui se rendent dans leur pays de destination par terre (mais ces dernières sont relativement très peu considérables), est indiqué en noir solide comme chargé sur un vaisseau, la partie hachurée de la figure représente ainsi la quantité relative de blé, 2,799,063,297 boisseaux consommée dans les pays producteurs.

A ce point de vue, le monde peut se diviser en pays d'exportation et pays d'importation. Les pays d'exportation ont produit les deux tiers (66·61 pour 100) de l'approvisionnement total de l'univers, 2,242,137,697 de boisseaux et ont consommé la moitié (49·72 pour cent) de l'approvisionnement total, soit 1,674,059,297 boisseaux. La différence entre les deux tiers et la moitié est le sixième qui est entré dans le commerce international.

Principaux pays exportateurs de blé, suivant l'ordre des expéditions totales pendant la décade de 1904-05 à 1913-14.

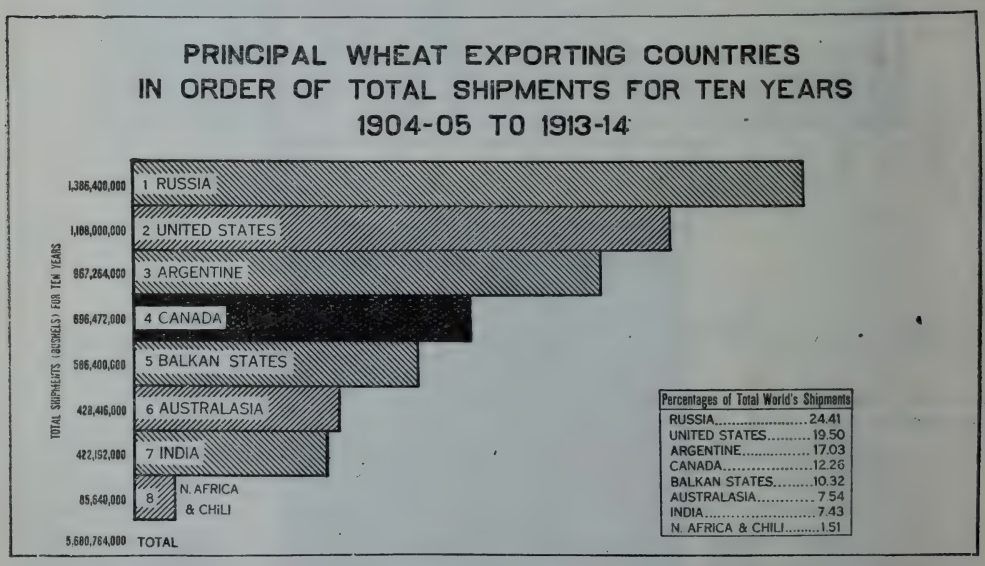

Dans le cas des pays d'exportation, les chiffres donnés pour la consommation sont les quantités retenues dans le pays. On les trouve en déduisant de la récolte totale la quantité des exportations de blé et de farine; tandis que la consommation des pays d'importation est considérée comme la somme des récoltes domestiques et des importations de blé et de farine.

Les pays d'exportation, dans l'ordre des quantités exportées, ont été la Russie, les Etats-Unis, l'Argentine, le Canada, les Etats balkaniques, l'Australasie, l'Inde, l'Afrique du Nord et le Chili. Les quantités exportées par ces pays, pendant la décade, sont indiquées au diagramme 3. On remarquera que ces pays, comme exportateurs, ne sont pas dans le même ordre qu'ils étaient sur le diagramme 1 où ils figuraient comme producteurs. La Russie, par exemple, a exporté plus que les Etats-Unis, bien qu'elle ait produit moins. L'Inde, le troisième grand pays de production du monde, a exporté moins que l'Australie, qui est le douzième sur la liste des producteurs. L'Argentine, le Canada, les Balkans, l'Australasie restent dans le même ordre relatif (voir les tableaux 3, 4 et 5, pages 85, 86 et 87).

Le tableau suivant indique les pays d'exportation ainsi que les quantités produites et les pourcentages de la récolte totale mondiale ainsi que les quantités exportées et leur pourcentage à l'égard des expéditions mondiales:

	Production.		Exportation.	
	(boisseaux)	(Pour-cent)	(boisseaux)	(Pour-cent)
Etats-Unis..	6,766,623,970	20·10	1,108,000,000	19·50
Russie..	6,611,272,000	19·63	1,386,400,000	24·41
Indes.	3,253,672,000	9·67	422,192,000	7·43
Argentine..	1,544,696,000	4·58	967,264,000	17·03
Canada..	1,481,937,000	4·40	696,472,000	12·26
Balkans.	1,385,208,000	4·12	586,400,000	10·32
Australasie.	823,632,000	2·47	428,316,000	7·54
Afrique-Nord et Chili.	554,336,000	1·64	86,640,000	1·51
Total	22,421,376,970	66·61	5,680,784,000	100·00

Le Canada a produit 4·40 pour 100 de l'approvisionnement total du globe durant les dix années, mais il a contribué 12·26 pour 100 des expéditions mondiales. Relativement de peu d'importance comme producteur le Canada a révélé son importance comme exporteur. Ses exportations ont rapidement augmenté durant cette période, et dans les trois dernières années il a contribué pas moins de 18·35 pour 100 du total des expéditions. Prenant en comparaison l'année de la grande récolte canadienne de 1915, et tenant compte du 1er septembre 1915 au 31 août 1916, le Canada a exporté en blé et en farine 289,136,040 boisseaux, c'est-à-dire une quantité égale à 50·9 pour 100 de la moyenne des expéditions pour tout le globe pour les dix années sous étude; et égale à 48·47 pour 100 des expéditions réelles du globe au cours des dits douze mois, de 596,552,000 boisseaux ce qui était environ de 10 pour 100 au-dessus de la moyenne. Les empires du centre de l'Europe ne pouvaient pas importer, cette année-là, mais les autres pays en avaient pris plus que pour leur consommation normale.

Quant à la production l'hémisphère méridional, avec 7·75 pour 100 seulement du total, semble avoir peu d'importance, mais l'hémisphère a contribué un peu plus que 25 pour 100 du total des expéditions et constitue en conséquence un facteur très important dans le commerce d'exportation. Environ 66·5 pour 100 des expéditions mondiales proviennent des districts dont la moisson se fait entre le 15 juin et le 15 octobre, comparativement à la production dans ces districts d'environ 80 pour 100 de la récolte totale du globe. Les éléments du problème de l'entreposage, relativement aux quantités qui sont comprises dans le commerce international, existent donc dans des proportions quelque peu différentes de ceux du même problème qu'expose la production envisagée comme un seul tout.

QUANTITÉ ET PRIX.

Avant de considérer le problème particulier des prix du blé du Canada alors qu'ils pourraient être affectés par des changements dans les conditions du commerce entre le Canada et les Etats-Unis, il serait avantageux de comprendre les conditions générales qui se rattachent aux prix. Jusqu'à quel degré le principe de la demande et de la livraison détermine-t-il le prix du blé et des autres variétés de grain; et, existe-t-il

un lien direct entre la qualité du grain disponible et le prix auquel il peut être vendu, est-ce un lien purement local qui affecte certains marchés ou est-il universel dans ses effets? On peut prendre à l'étude le cas d'une céréale qui n'a qu'un marché local et celui d'une autre céréale dont le marché est international.

La récolte de maïs aux Etats-Unis est la récolte de céréales la plus considérable que produit aucun pays de l'univers. Au cours des dix années 1904-13, elle s'éleva en moyenne à 2,712,569,800 boisseaux par année c'est-à-dire une quantité égale aux quatre-cinquièmes de la récolte moyenne du blé du monde entier. 2·19 pour cent seulement du maïs planté aux Etats-Unis dans cette période fut exporté, et dans la dernière moitié de cette même période il n'y en eut que 1·5 pour 100. Il existait une immense production et une immense consommation dans un seul et même pays, le surplus pour exportation étant à peine suffisant pour produire des effets d'une importance quelconque. Le maïs aux Etats-Unis peut donc servir d'excellent exemple d'une denrée qui a un marché local, et qui cependant est très abondante en quantité et en distribution et dont la production et la consommation sont très étendues et dont la facilité d'exploitation est due au fait qu'il n'y a qu'une seule récolte au cours des douze mois de l'année ce qui facilite tant l'exportation que l'importation. Qu'elle est la relation qui existe entre la quantité et le prix du maïs aux Etats-Unis.

Le blé est une denrée essentiellement internationale, produite dans presque toutes les parties du monde et qui mûrit quelque part chaque mois de l'année et qui est importée ou exportée en des quantités considérables. Existe-il une relation directe entre la quantité totale de blé produit sur le globe et le prix même du blé?

Relativement à la quantité et au prix, tant à l'égard du maïs aux Etats-Unis que du blé par tout le monde entier, il peut être fait un rapprochement afin d'illustrer plus clairement les relations qui existent réellement.

L'étude des prix doit être faite comparativement. Les propriétés d'achat de l'argent varient d'une époque à l'autre. Subissant l'influence d'une augmentation de prix, la cote du marché sur une denrée quelconque peut indiquer un chiffre plus élevé dans une année que dans une autre, mais si le prix de cet article n'a pas augmenté dans la même proportion que le prix moyen de toutes les denrées, il y a eu en réalité une diminution, car le vendeur de cet article peut acheter moins avec le produit qu'il ne le pouvait aux années précédentes. Quelques autorités en statistique font la computation des prix moyens et publient ce qu'ils nomment des "chiffres index" de prix généraux. Le cours de ces chiffres devrait être examiné en regard du cours du prix des articles quelconques.

Au diagramme 4, qui comprend la période de dix ans 1904-5 à 1913-14, il est présenté trois séries de faits relatifs au maïs aux Etats-Unis. Le chiffre 1 indique la récolte totale de chaque année, l'échelle se lisant en descendant, c'est-à-dire, la récolte est placée au-dessus de la ligne des prix. Les prix représentés au chiffre 2 sont mensuels de hausse et de baisse du maïs à la chambre de commerce de Chicago. L'on a choisi le marché de Chicago parce que, relativement au volume du commerce de même qu'aux quantités de grain réellement livré, Chicago constitue le marché de maïs le plus important des Etats-Unis. D'autre part il existe apparemment peu de différence dans les prix cotés aux divers marchés à la même époque. La ligne noire qui croise les variations de prix de chaque année représente les cotes moyennes mensuelles de hausse et de baisse et elle constitue approximativement le prix moyen, ou ce que l'on pourrait appeler la ligne du prix nominal de chaque année. Ce n'est pas absolument le prix moyen à déterminer pour lequel il est nécessaire de tenir compte non seulement de chaque variation dans le prix mais aussi des quantités de grain vendues à chaque prix. Le chiffre 3 indique le cours de Bradstreet sur les prix généraux. Les échelles adoptées pour les divers chiffres dans ce diagramme, de même que dans les diagrammes 5 et 6, sont déterminées de manière à ce que les mêmes variations représentent les mêmes pourcentages de changement, en prenant la première année comme base, de façon à ce qu'au premier regard on en ait une juste idée.

Récolte de maïs des Etats-Unis relativement aux prix.

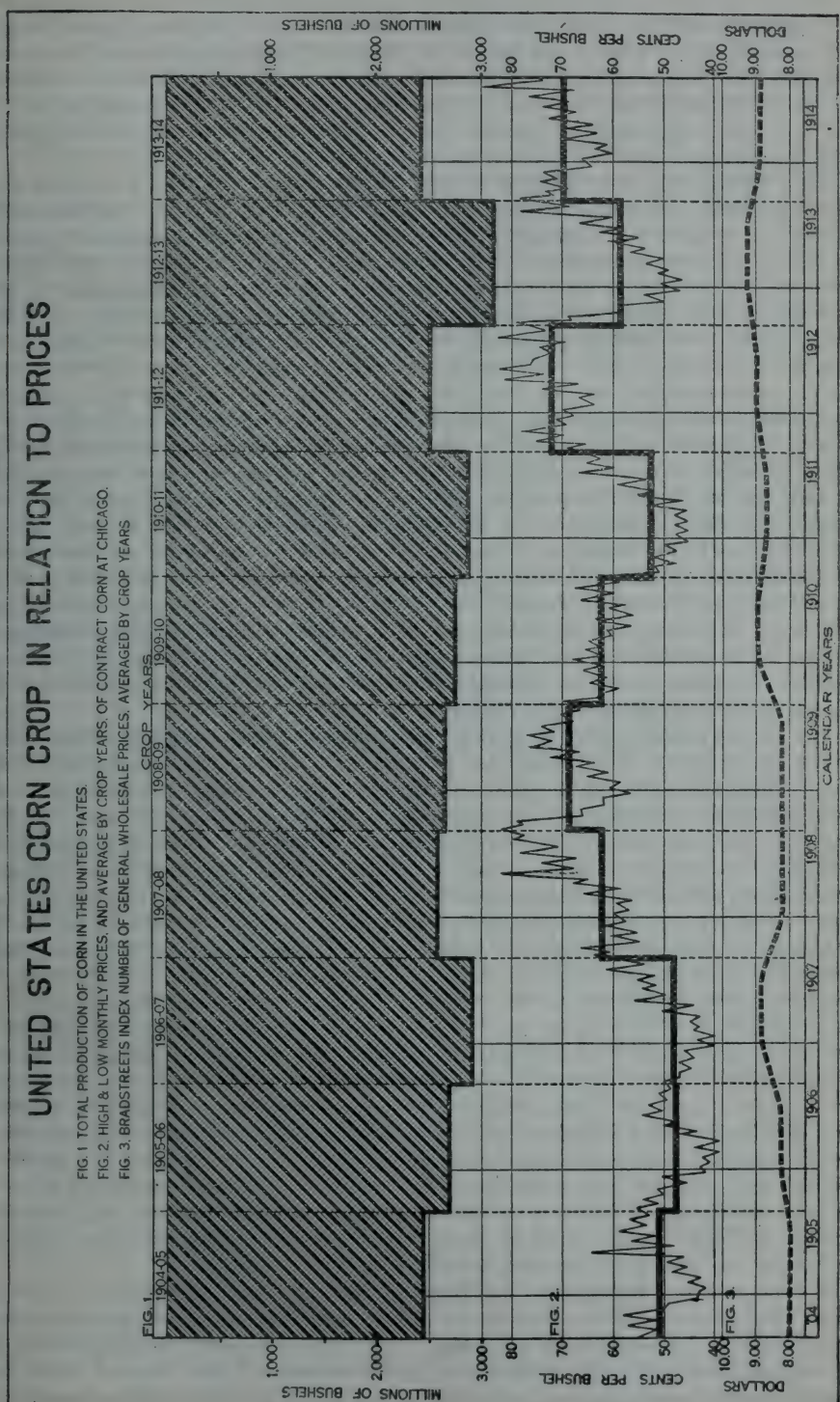

Dans ce diagramme une correspondance générale apparaît clairement entre les lignes de prix (chiffre 1) et de quantités (chiffre 2). Durant les trois premières années la tendance des prix était à la baisse relativement à l'augmentation dans les quantités produites. Les prix augmentèrent lors de la diminution de la production en 1907-8 et 1908-9, diminuant de nouveau avec de plus abondantes récoltes jusqu'en 1911-12, alors qu'il y eut une augmentation soudaine de prix en même temps qu'une petite récolte, et les fluctuations en 1912-13 et 1913-14 se touchent de très près.

Ce n'est que dans deux années sur dix qu'il y eut un écart dans la relation directe entre la quantité et le prix. En 1906-7 le prix moyen fut un peu plus élevé qu'en 1905-06, bien que la récolte fut plus abondante; mais ceci n'est qu'une exception apparente à la règle, car une comparaison avec la ligne des chiffres index des prix généraux (figure 3) indique que la valeur du maïs était en réalité beaucoup moindre en 1905-6 qu'en 1906-7. En 1908-9, avec une plus abondante récolte, les prix furent plus élevés, nominalement et en réalité, qu'en 1907-8. C'est le cas de deux petites récoltes successives, les prix moyens plus élevés se trouvant à la seconde année. Si les stocks de réserve avaient indiqué une diminution dans la première année ou si la perspective d'une disette avait provoqué une demande plus active, ceci aurait eu sa raison d'être. Les prix les plus élevés de ces deux années eurent lieu dans les derniers mois de l'année de la plus petite récolte. En 1908-9 les prix furent plus bas en proportion que dans la dernière partie de 1907-8, mais la réaction ne fut pas suffisante pour établir une moyenne de prix minimum. La demande de provende, là où le maïs est surtout utilisé, n'est pas régulière, parce que le nombre des animaux, surtout ceux qui sont destinés au marché, est très variable d'année en année. En 1908-9 il y eut aux Etats-Unis, sous le régime de la loi dite "Meat Inspection Act, 1,698,000 animaux abattus qui subirent l'inspection de plus qu'en 1907-8, ce qui fait que relativement à la demande les produits peuvent avoir justifié une cote plus élevée des prix. Au cours de toutes les autres années les prix étaient plus élevés ou plus bas selon que les quantités étaient moindres ou plus grandes.

Devant les conditions matérielles et psychologiques très compliquées que présente le commerce moderne, l'on ne peut pas s'attendre à ce que le principe de la production et de la demande influe sur les prix avec une précision absolument mécanique. Ainsi que le démontre le diagramme, les changements de pourcentages dans les prix ne correspondent pas strictement aux changements de pourcentage dans la quantité; mais avant d'en arriver à une décision sur ce point, il est d'autres facteurs à prendre en considération, comme par exemple le nombre de consommateurs de viande pour chaque année. Ainsi le pourcentage d'augmentation dans les prix en 1907-08, si l'on tient compte de la valeur de l'argent, fut beaucoup plus considérable que le pourcentage de diminution de la récolte; mais pas moins de 3,000,000 d'animaux abattus en plus furent inspectés en 1907-08 qu'en 1906-07. D'ailleurs l'augmentation disproportionnée apparente dans le prix en 1911-12 coïncide avec une augmentation, sur l'année précédente, de plus de 6,000,000 dans le nombre des animaux abattus et inspectés. La pouture de ces animaux pour le marché provoquerait sans doute une demande pour le maïs. Lorsque l'usage auquel une denrée peut être appliquée se répand ou que le nombre des consommateurs augmente, comme c'est le cas en plus grande mesure pour la nourriture des animaux que pour l'alimentation de l'homme, les chiffres de quantité seuls ne sont pas suffisants pour établir une juste comparaison entre une année et une autre. En tenant compte des exigences qu'il convient, l'on voit que le cours général des prix du maïs aux Etats-Unis au cours de cette période a suivi d'une façon assez rapprochée les fluctuations des quantités produites.

Si l'on examine maintenant en détail la ligne des prix mensuels l'on observera qu'une diminution de prix a lieu chaque année, laquelle atteint son point le plus bas, sauf en 1909-10, entre décembre et février. Les courbes de ces diminutions sont d'une remarquable régularité. En décembre le maïs commence à être marqué librement et le prix baisse à mesure que les quantités sur le marché deviennent plus considérables

que ne l'exige la consommation; l'approvisionnement s'accumule, et la hausse des prix n'a lieu de nouveau que lorsque cet approvisionnement est de nouveau absorbé. Parmi les effets généraux des quantités totales sur la ligne du prix nominal pour l'année, se trouvent les effets particuliers des quantités immédiatement disponibles en tout temps selon les besoins du consommateur. Ceci fournit un autre exemple de la relation directe qui existe entre la quantité et le prix.

Si l'on examine en même temps la ligne de prix (figure 2) et la ligne des chiffres index (figure 3), on constatera que ces deux lignes sont plus éloignées l'une de l'autre après le mois de septembre 1907, que durant les trois premières années. Cela signifie que le prix du maïs a augmenté relativement aux prix en général. En examinant maintenant les quantités (figure 1) on voit qu'il n'y a eu aucune augmentation stable dans la production. La récolte de 1913-14 fut la moins considérable de toute la période. La production du maïs n'avait en apparence aucune tendance à suivre le mouvement de la production générale, ou même la demande, et il en résulta une augmentation relative dans le prix du maïs. Ceci, encore, constitue une relation entre la quantité et le prix.

D'après l'examen ci-dessus des faits de quantité et de prix légèrement modifiés par les faits de fluctuation numérique des consommateurs, il est évident que la loi de l'offre et de la demande s'applique avec une exactitude étrange aux prix du maïs, subordonnément aux conditions relativement simples qu'on observe aux Etats-Unis. Que ressort-il maintenant des conditions compliquées et de la distribution internationale du commerce de blé, cette grande denrée alimentaire courante des hommes? Nous pouvons présumer que, les conditions économiques demeurant les mêmes, la consommation du blé devrait augmenter légèrement, mais régulièrement d'année en année, à mesure que s'accroît la population du globe.

Dans le diagramme 5, on trouve le total de la production mondiale du blé pour les années 1904-5 à 1913-14 (figure 1); les prix mensuels hauts et bas du blé de qualité "contract" à Liverpool, et la moyenne annuelle de ces cotes (figure 2); les nombres-index des prix généraux du gros du *Board of Trade* britannique (figure 3). Les prix du blé de qualité "contract" à Liverpool sont choisis parce qu'ils sont plus justement représentatifs des prix mondiaux du blé, s'ils ne sont pas à vrai dire basiques. Les nombres-index du *Board of Trade* britannique sont admis comme compilations officielles des prix généraux du blé dans le pays où la cote est prise.

L'examen de ce diagramme révèle entre les lignes de prix et de quantité, une correspondance aussi frappante que dans le diagramme touchant le maïs aux Etats-Unis. Pour les quatre premières années de la période, et aussi pour les quatre dernières, avec quelque ajustement de la valeur changeante de l'argent, les modifications de pourcentage elles-mêmes des deux lignes sont en certains cas approximativement identiques. En 1908-09, bien que la récolte mondiale fût plus forte qu'en 1907-8, le prix était plus élevé; en 1910-11, bien que la récolte fut moins forte qu'en 1909-10, le prix était inférieur. Ce sont là les deux seules exceptions apparentes à la règle. En 1907-8 et en 1908-9, il y a eu deux récoltes successives comparativement faibles et une plus forte échelle de prix dans la seconde année; en 1909-10 et 1910-11, il y a eu deux récoltes consécutives dont chacune dépassait toute récolte mondiale antérieure à 1909, et les prix étaient plus bas dans la deuxième année. Dans le premier cas, les approvisionnements visibles étant limités, les prix eurent une tendance constante vers la hausse du commencement de juillet 1908 à juillet 1909, alors qu'une récolte phénoménale nouvelle fut assurée dans l'hémisphère septentrional. Avec les approvisionnements surabondants en vue au cours de deux années consécutives suivantes, la tendance générale des prix a été régulièrement à la baisse. Comme on récolte quelque part du blé dans chaque mois de l'année, une période statistique appelée "année-récolte" est plus ou moins artificielle, et les phénomènes ne se groupent pas toujours commodément dans ses limites. La relation entre la quantité et le prix est pleinement évidente si on l'examine pour les deux années statistiques dans les deux cas ci-dessus.

La ligne de prix du blé n'indique pas dans chaque année-récolte, une régularité de baisse et de hausse semblable à celle qu'on découvre dans la ligne de prix du maïs. Mais aux Etats-Unis il n'y a qu'une seule récolte de maïs par année et une seule période généralement acceptée pour les mises en marché comparativement fortes, alors qu'une explication des hausses et des baisses apparemment irrégulières du prix du blé dans un marché international exigerait une recherche beaucoup plus compliquée. L'étude du cours des prix du blé au Canada, relativement aux quantités mises en marché, comme il appert au rapport intérimaire de 1916 (pages 55 à 58), indique les variations saisonnières nettement définies. Un effet des mises excessives en marché paraît chaque année dans les prix du blé aux Etats-Unis. Si les faits nécessaires pouvaient être rassemblés, les fluctuations des prix de Liverpool seraient indubitablement jugés asservies à la relation avec les quantités variables immédiatement disponibles.

La ligne des prix du blé (figure 2) et celle des nombres-index (figure 3) tendent à se rapprocher; c'est-à-dire que relativement aux prix généraux, le prix du blé a baissé dans cette période. Les quantités de blé produites dans le monde se sont fortement augmentées au cours des cinq dernières années, évidemment hors de proportion avec la moyenne des autres denrées courantes. Le maïs avait pris de la valeur avec une production moyenne presque stationnaire. Dans les deux cas la quantité avait une relation directe avec les prix relatifs.

La relation générale de la quantité au prix du blé doit sembler d'autant plus remarquable si l'on se rappelle qu'il est impossible de savoir définiment quels sont les approvisionnements pour une année-récolte quelconque tant que les récoltes successives ne sont pas sûrement rentrées, c'est-à-dire virtuellement avant la fin de la période. Des récoltes manquées dans quelque pays septentrional peuvent ou non être plus tard compensées par des rendements exceptionnels en Australie, en Argentine ou aux Indes. Plusieurs estimations préliminaires divergentes sont constamment sur le marché. Cependant, le jugement appliqué à chaque stage est si intelligent et perspicace que la ligne des prix au pair de la section se trouve dans la plupart des cas, là même, presque, où elle aurait été placée par quelqu'un qui aurait plus tard fait la revue de l'année.

Ces deux diagrammes donnent une démonstration frappante: dans la pratique mondiale quotidienne, la quantité et le prix, quant aux denrées courantes de fort volume et de vaste distribution pour lesquelles on a pratiqué un marché organisé à fond, sont presque aussi intimement corréliés qu'on pourrait le présumer théoriquement par la déduction conforme aux lois de l'offre et de la demande. Le fait que le mécanisme du commerce mondial, avec son expansion immense et sa complexité infinie, demeure si délicatement ajusté et fonctionne si bien, doit provoquer non seulement l'admiration mais encore le respect. On peut dire en toute confiance que le maître facteur qui détermine la base des prix du blé est la proportion de la récolte mondiale. En tenant bon compte de ce facteur, il reste relativement peu à expliquer, du moins quant à la ligne des prix au pair pour la saison, par la manutention du marché ou par d'autres forces évidemment secondaires. La spéculation peut avoir un effet important lorsque les fluctuations pour quelques jours ou quelques semaines entrent en jeu, mais cela est secondaire et ne constitue pas un facteur dominant dans l'établissement de la base des prix.

Dans l'étude d'un problème local quelconque du chef des prix du blé, comme l'effet probable de l'accès libre au marché américain sur les prix canadiens, il est évident qu'il faut d'abord examiner les prix sur place dans leur relation avec les prix représentatifs du monde, entre autres les prix de Liverpool. Ceci montrera jusqu'où des facteurs universels, et surtout la proportion de la récolte mondiale, déterminent les prix locaux. Des écarts marqués de la ligne des prix mondiaux suggéreront des causes locales qu'on pourra étudier, car ces conditions, plutôt que les conditions générales qui régularisent les prix dans le commerce international, pourront être affectées par les modifications des tarifs ou des transports dans les divers pays.

Récolte mondiale du blé relativement aux prix.

Fig. 1. Total de la production mondiale du blé.

Fig. 2. Prix mensuels hauts et bas, et moyenne par année-récolte, du blé de qualité "contract" à Liverpool.

Fig. 3. Nombre-index du Board of Trade britannique pour les prix généraux du gros.

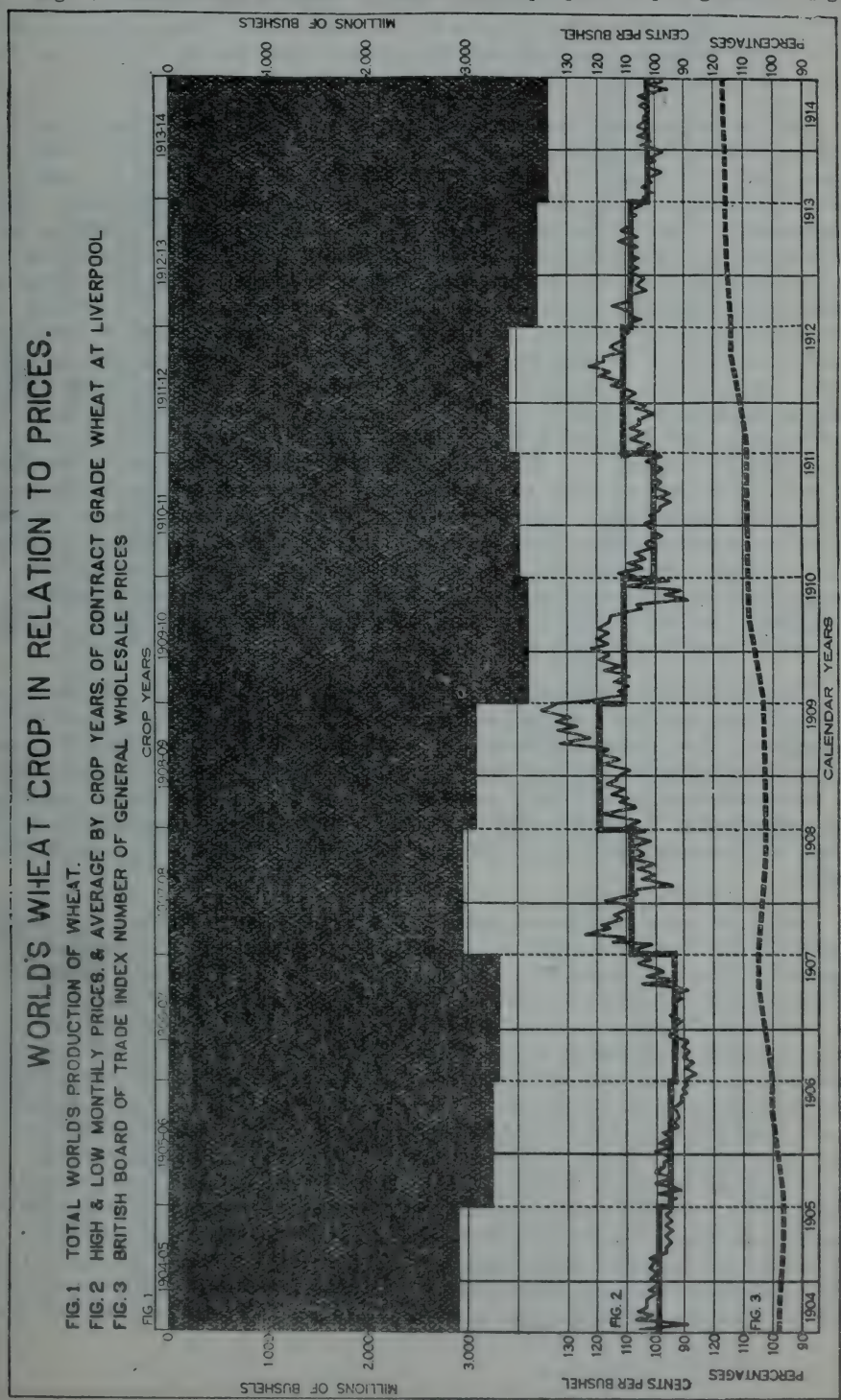

Cependant, avant de procéder dans cette voie selon ces principes, il serait bon d'étudier la relation entre les prix et la consommation. Si la quantité disponible fait les prix, quel est l'effet du prix sur la quantité consommée? Que devient une forte récolte de blé, et comment l'univers se tire-t-il d'une faible récolte? Cette question reçoit un peu de lumière dans l'examen des statistiques des "consignations mondiales" du blé, c'est-à-dire les quantités achetées chaque année par les pays qui ont besoin d'approvisionnements pour compléter leur production locale.

Dans le diagramme 6 sont représentées pour les dix années-récoltes 1904-5 à 1913-14 les quantités totales des consignations mondiales de blé (figure 1), alors que les figures 2 et 3 du diagramme précédent représentent les prix du blé de qualité "contract" à Liverpool et les nombres-index du *Board of Trade* britannique. Dans ce diagramme-ci, il faut examiner les quantités relativement aux prix et non pas les prix relativement aux quantités, et l'effet du prix sur les achats internationaux est même plus marqué que l'effet de la récolte mondiale sur le prix. Dans deux années seulement de la période, il y a non correspondance des courbes. En 1908-9 les pays importateurs ont acheté un peu plus, bien que le prix fût supérieur à celui de l'année précédente, et en 1913-14, ils n'ont pas acheté plus de blé que l'année précédente, bien que le prix fût inférieur. Les fonds locaux ont été épuisés à la fin de l'année 1907-8, au cours de laquelle les importations ont été très faibles, ce qui a exigé des importations plus fortes en 1908-9 malgré le prix. Mais en 1913-14, il peut y avoir eu un excédent substantiel des importations de 1912-13. La proportion et la qualité variables des récoltes domestiques des pays importateurs doivent aussi constituer des facteurs qui affectent les importations. La relation entre les quantités importées et les prix est cependant si remarquable, directement, et à tout prendre si consistante, que tous les autres facteurs prennent une importance secondaire. Les consommateurs de blé étranger sont des acheteurs prudents et intelligents. L'augmentation marquée dans les importations des quelques dernières années devrait être notée quant au déclin du prix du blé relativement aux prix généraux.

Bien que les pays importateurs semblent régler leurs achats de blés étrangers sur le prix, cela ne veut pas dire que leur consommation totale de blé varie dans les mêmes proportions. Les récoltes domestiques, constituant environ les sept dixièmes de l'approvisionnement de ces pays importateurs, doivent entrer en ligne de compte. Si les récoltes domestiques étaient matériellement égales, en deux années quelconques, une augmentation de 10 pour 100 la seconde année dans les importations n'offrirait qu'une augmentation de 3 pour 100 dans l'approvisionnement total pour la consommation.

Quelle est actuellement la situation dans les pays exportateurs? Les principales variations des récoltes mondiales viennent des variations dans les récoltes des pays exportateurs, mais les exportations forment une partie si faible de ces récoltes que les fluctuations des exportations sont loin d'absorber les fluctuations dans les récoltes. En 1909-10, les récoltes des pays exportateurs ont donné plus de 420,000,000 de boisseaux au-dessus des chiffres de 1908-9, mais, à prix inférieur, les pays importateurs n'ont pris qu'un excédent de 70,000,000 de boisseaux, laissant aux exportateurs un excédent de 350,000,000 sur l'année précédente. Puis en 1907-8, les pays importateurs, à prix supérieur, ont pris 70,000,000 de boisseaux de moins qu'en 1906-7, mais les récoltes des pays d'exportation avaient été de 300,000,000 inférieures, de sorte que les exportateurs se trouvaient à avoir 230,000,000 de boisseaux de moins que l'année précédente. En 1909-10 les pays exportateurs gardaient chez eux environ 500,000,000 de boisseaux de plus qu'en 1907-08, deux années plus tôt, alors que l'écart dans la quantité utilisée par les pays importateurs dans ces deux années n'avait été que de 160,000,000 de boisseaux environ. D'aussi fortes fluctuations dans les quantités de blé retenues par les pays exportateurs ne sauraient s'expliquer par les changements dans les

CONSIGNATIONS MONDIALES DU BLÉ RELATIVEMENT AUX PRIX.

Fig. 1. Consignations mondiales totales du blé.

Fig. 2. Prix mensuels hauts et bas et moyenne par année-récolte du blé de qualité "contract" à Liverpool.

Fig. 3. Nombre-index du Board of Trade britannique pour les prix généraux du gros.

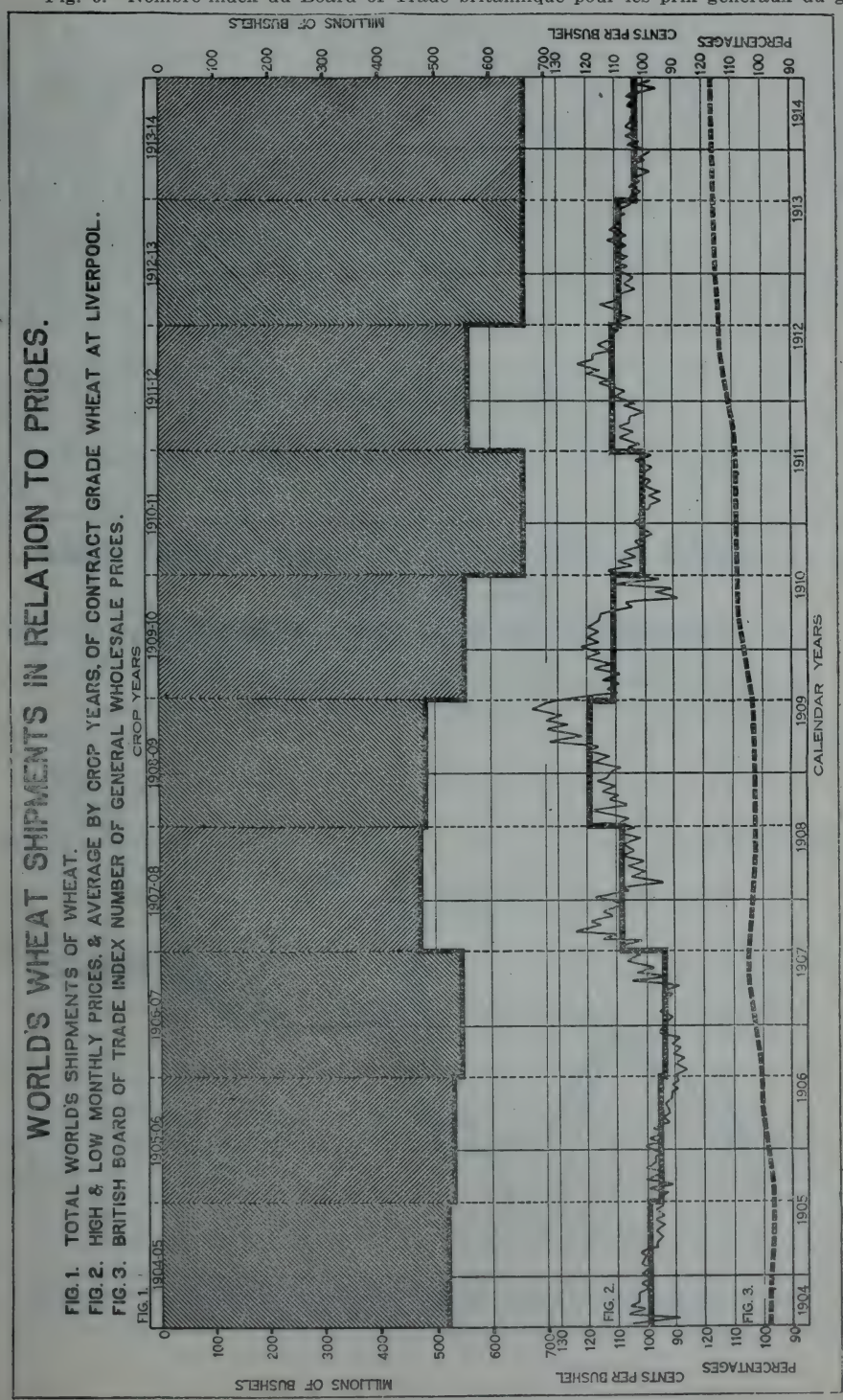

populations des pays exportateurs, ou par les modifications dans la demande économique réelle venant des différences dans le prix ou dans les conditions financières (voir table n° 6, page 88).

On peut se demander si les quantités variables retenues sur place par les pays d'exportation dépendent des proportions changeantes des récoltes en dessous de la "qualité de mouture". Tout blé qui ne peut donner de farine satisfaisante à un marché, est susceptible de ne pas être acheté pour l'exportation en quantité considérable, surtout s'il y a lieu d'un transport lointain. Etablir les faits nécessaires à l'éclaircissement complet de ce point, entraînerait une enquête difficile, qu'on n'a pas encore tentée. Autant que le Canada est en jeu, la quantité totale de blé insusceptible d'être moulu n'a jamais été assez forte pendant cette période pour expliquer les différences dans les quantités retenues au pays; et ces différences n'étaient pas proportionnées à la qualité des récoltes. La récolte de 1905 était de qualité bien supérieure à celle de 1904, et cependant une plus forte proportion a été retenue. La récolte de 1906 a été de forte qualité moyenne, alors que celle de 1907 était inférieure à la qualité

Variations dans la distribution du blé au cours de 10 années, 1904-05 à 1913-14.
Les quantités de 1904-05 prises à 100 pour 100.
Blé retenu au pays par les pays d'exportation.
Récoltes de blé, plus importations, égalent consommation des pays d'importation.

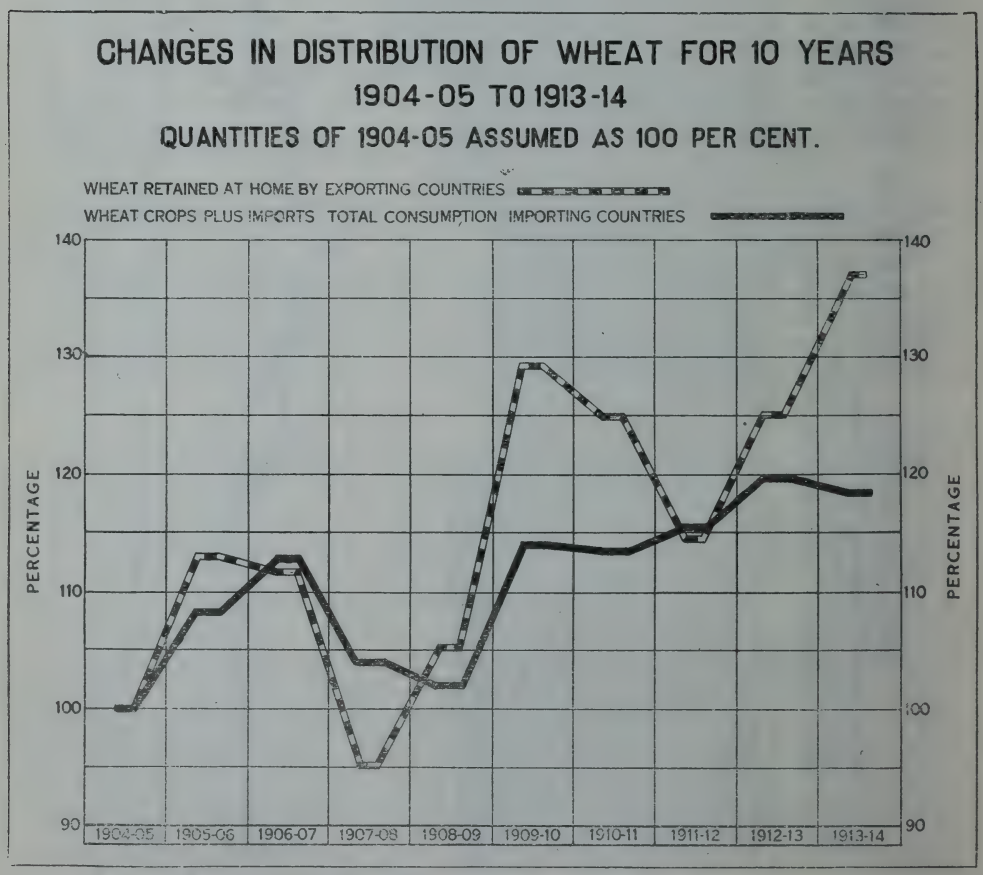

moyenne, et cependant 87,000,000 de boisseaux furent retenus au pays pour la première récolte, et 46,000,000 de boisseaux seulement pour la dernière. D'autre part, la forte récolte de 1911 était la plus faible de toutes en qualité moyenne, bien que la proportion de blé de "fourrage" fût plus faible qu'en 1907, et cependant 118,000,000 de boisseaux furent retenus au pays dans cette année-récolte. Les différentes années peuvent être comparées entre elles de même façon sans qu'on découvre de relation fixe entre la qualité et les quantités retenues au pays. Il en serait probablement de même quant aux autres pays exportateurs. Les quantités collectives retenues au pays sont fortes dans les années de fortes récoltes mondiales, et il n'y a pas de relation nécessaire entre le volume et la qualité. Les proportions prises dans chaque pays exportateur sont probablement plus affectées par les conditions du transport ou par la finance que par la qualité relative des récoltes dans ces pays particuliers.

Dans le diagramme 7 les quantités retenues au pays par les pays d'exportation sont représentées par une ligne pointillée, et le total des récoltes domestiques et des importations des pays d'importation l'est par une ligne solide noire. Dans chaque cas les quantités sont représentées en pour-cent, celles de la première année étant prises à 100 pour 100. Comme pour toute la période, les quantités totales retenues par les pays d'exportation et celles qu'ont utilisées les pays d'importation étaient en grande partie les mêmes, on peut donc faire assez bien la comparaison en se servant de ce procédé. Les fluctuations des quantités retenues par les pays d'exportation sont trop excessives pour qu'on puisse les expliquer par les variations des besoins de consommation des peuples de ces pays. De plus, ces fluctuations n'ont souvent aucun rapport avec le prix, et l'on ne saurait par conséquent pas les expliquer d'après des données économiques

Récolte mondiale du blé, consommation, demande et prix comparés en pour-cent pendant cinq années.

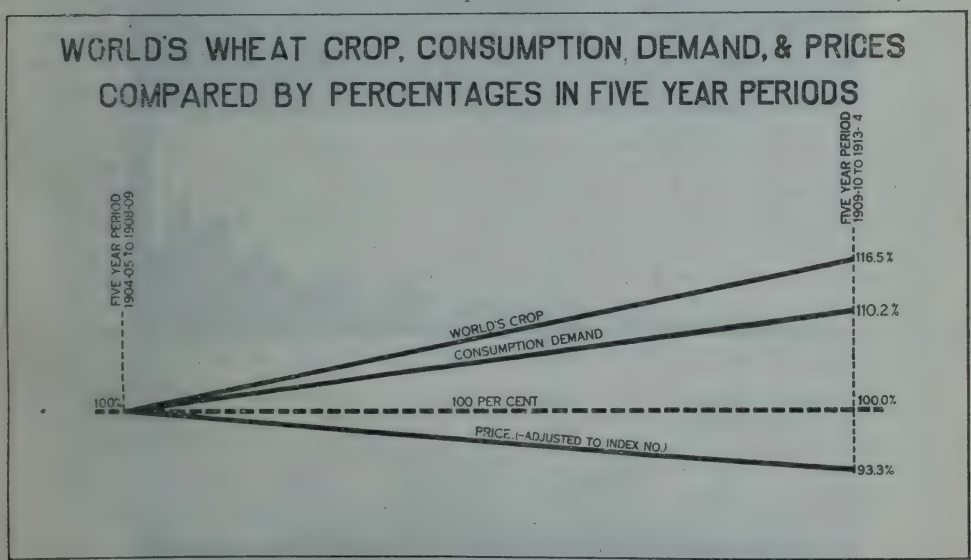

claires. Par exemple, en 1906-7, on a retenu moins de blé qu'en 1907-8, bien que le prix ait été moins élevé; en 1908-9, on en a retenu beaucoup plus qu'en 1907-8, bien que le prix ait été de beaucoup plus élevé; et en 1910-11, on en a retenu moins qu'en 1909-10, bien que le prix fût beaucoup moins élevé. D'autre part, la somme des quantités retenues par les pays d'importation concorde sauf dans deux ou trois légères exceptions qui se sont produites les années dernières, plutôt étroitement avec le cours des prix. Apparemment, les pays d'importation achètent au prix fixé, des pays d'exportation tout le blé dont ils ont besoin et le reste demeure dans les greniers des pays d'exportation. Il peut

Blé produit aux Etats-Unis et au Canada avec quantités exoprtées et retenues au pays, 1880-1916.

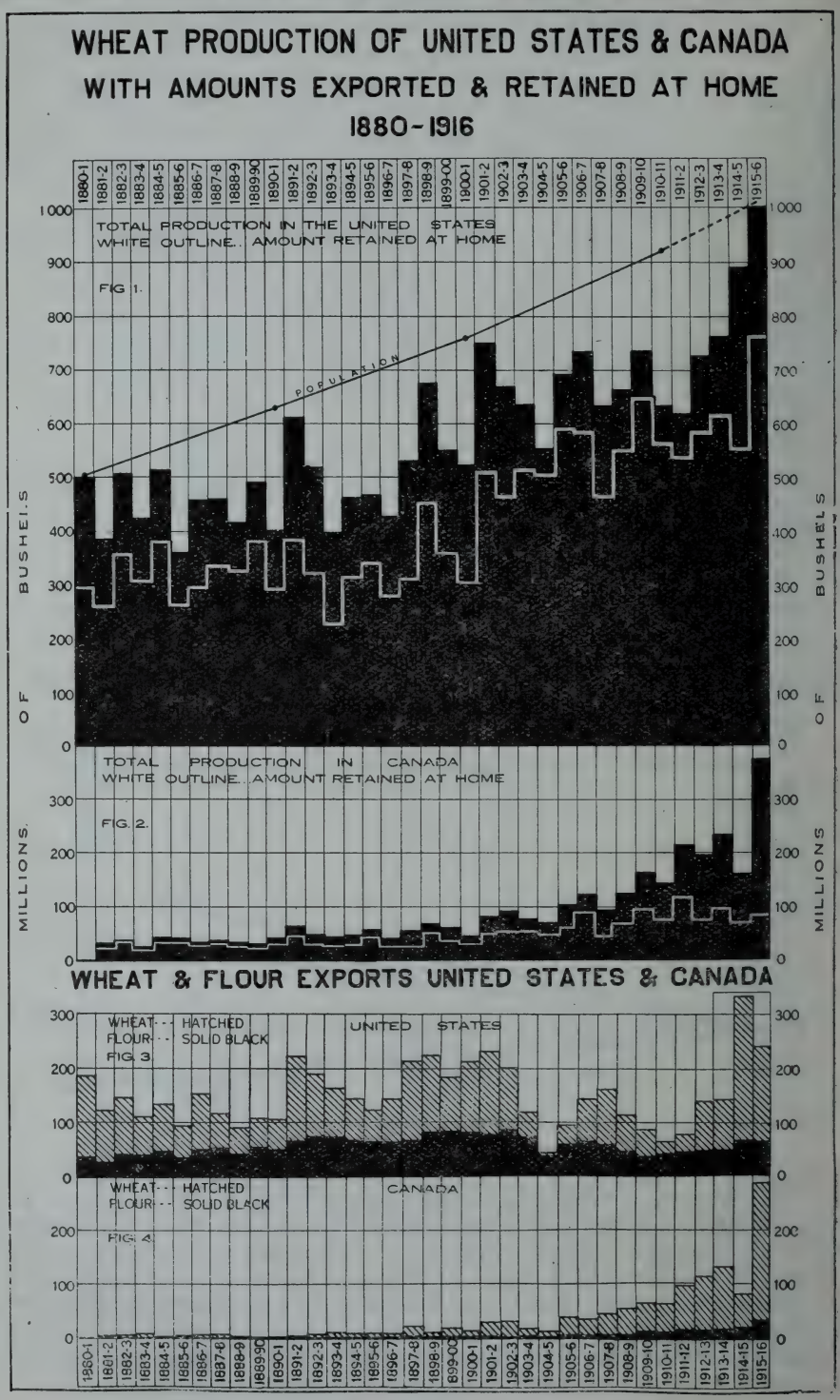

Blé et farine exportés aux Etats-Unis et au Canada.

se faire qu'au cours de chaque année de la période, sauf peut-être en 1907-8, les pays d'exportation aient remisé des quantités plus considérables de blé qu'ils pouvaient en employer converti en farine, et qu'en 1909-10 et 1913-14 cette quantité ait excédé de beaucoup la consommation requise de farine.

L'examen des quantités retenues par chaque pays d'exportation pris séparément accuse un manque absolu d'uniformité. A cause des conditions qui, sans aucun doute, étaient suffisamment claires aux acheteurs étrangers à cette époque, il ressort qu'on achète en plus ou moins grande quantité de chacun des pays d'exportation sans s'occuper du surplus qui peut alors exister dans l'un ou l'autre de ces pays. Le cours des quantités canadiennes retenues au pays est l'un des plus trompeurs qui soient.

Les pays d'importation achètent suivant le prix; les pays d'exportation gardent ce qui n'est pas ainsi vendu. Il s'ensuit donc qu'ils sont exposés à avoir en mains un excédent variable et incertain de leur propre consommation de farine. De quelle manière employer cet excédent avec profit et sans trop nuire au prix est l'un des problèmes les plus difficiles à résoudre en ce qui concerne le blé.

Avant de terminer l'étude de la question des rapports généraux de la quantité et du prix, il est utile de mettre d'autres faits en relief. Réunis ensemble tels qu'ils apparaissent sur le diagramme 8, ces faits sont suggestifs. On doit supposer avant tout que la demande économique universelle de blé est correctement représentée par le taux variable de consommation des pays d'importation et non par celui des pays d'exportation. Les pays d'importation sont tenus d'acheter afin de suppléer à ce qui manque à leur production domestique, et c'est évident que leur approvisionnement total représente la consommation de blé dans ces pays; au contraire, dans les pays d'exportation, on ne peut pas considérer le blé non vendu comme partie de la demande économique locale. Les pays d'importation comprennent plusieurs nations progressives dont les populations augmentent, et, en général, ils ne diffèrent guère par leur nature des pays d'exportation. Si donc, on applique au monde entier les taux variables de consommation dans les pays d'importation pour représenter la réelle demande économique de blé, on constate que la récolte mondiale s'est accrue plus vite que cette demande économique, que le prix du blé, ajusté à la valeur monétaire, a baissé, et que le pourcentage dans les deux cas s'est maintenu presque égal. Afin d'établir une comparaison plus large et plus équitable que celle de chaque année prise à part, on a divisé les dix années en deux périodes de cinq ans chacune. La quantité totale de blé produite dans le monde au cours de la seconde période de cinq ans a été 116.5 pour 100 de la quantité produite au cours de la première période de cinq ans, c'est-à-dire qu'il y a eu une augmentation de 16.5 pour 100 dans la production. Dans les pays d'importation la consommation a été de 10.2 pour 100 plus considérable au cours de le seconde période de cinq ans et l'on prétend que c'est là le taux d'augmentation des besoins économiques du monde entier. La production a dépassé de 6.3 pour 100 les besoins économiques. Si, en s'en remettant au niveau des prix du gros en général, on rectifie année par année les prix moyens pour les deux périodes, on découvre que les prix ajustés pour la seconde période ont été en moyenne 93.3 pour 100 des prix de la première période, c'est-à-dire qu'il y a eu une baisse de 6.7 pour 100 dans le prix alors qu'il y a eu une hausse de 6.3 pour 100 dans la production. La hausse et la baisse du prix du blé par rapport aux prix moyens en général démontrent la relation entre la quantité et le prix.

PRODUCTION DES ETATS-UNIS, CONSOMMATION ET EXPORTATIONS.

C'est aux Etats-Unis qu'on a produit et qu'on produit encore le plus de blé. Le rendement annuel et les exportations de 1880-81 à 1915-16, comparés avec ceux du Canada, apparaissent sur le diagramme 9. Dans la figure 1 de ce diagramme on voit que les hauteurs totales des colonnes représentent le rendement annuel, alors qu'entre la base et la ligne blanche superposée sont les quantités retenues au pays chaque année; les parties de colonne au-dessus de la ligne blanche indiquent les quantités exportées

en blé et en farine. Dans ce diagramme, on ne tient compte que des produits domestiques; mais dans chaque cas, ce qui reste des produits étrangers retenus aux Etats-Unis est en moyenne si minime qu'il n'exerce aucun effet notoire.

Dans la figure 2, on peut voir la statistique correspondante pour le Canada. En comparant les figures 1 et 2, on constate quelles sont les positions relatives de ces deux pays comme producteurs, consommateurs et exportateurs.

Dans les figures 3 et 4, on reproduit les exportations des deux pays d'après des données justes, chaque colonne étant divisée en exportations de blé (hachures) et en exportations de farine, le tout réduit à son équivalent en boisseaux (noir solide).

Un fait important ressort de la figure 1; c'est la tendance marquée vers la hausse de la production moyenne aux Etats-Unis au cours de la période. A la partie supérieure de cette figure, se trouve la ligne indiquant l'augmentation de la population au Etats-Unis, d'après les rapports du recensement, et pour les cinq dernières années, d'après des données officielles. C'est visible que la production aux Etats-Unis a marché de pair avec l'augmentation de la population. La production moyenne et la population moyenne étant prises en considération d'après les époques du recensement, on constate les faits suivant:

Période.	Production de blé aux Etats-Unis. Production moyenne par année.	Par tête de la population moyenne.
1880-81 à 1889-90	449,695,300	7·95
1890-91 à 1899-00	503,077,915	7·24
1900-01 à 1909-10	659,509,254	7·84
1910-11 à 1915-16	465,262,800	8·06

La plus petite production par rapport à la population s'est revélée pendant la seconde décade; mais pendant les derniers seize ans la production a augmenté et le nombre de boisseaux par tête, au cours des derniers six ans, a été plus considérable que jamais auparavant. Même si l'on ajoute à ce chiffre celui de l'année 1916 au cours de laquelle on a établi un troisième record en terres ensemencées mais dont le rendement, 639,886,000 boisseaux, a été petit par le fait qu'une partie de la récolte n'a pas levé—et qu'on prenne une moyenne pour les sept années qui ont suivi 1909, on découvre que la production par tête a été de 7·85 boisseaux, ce qui est encore un peu mieux que le chiffre obtenu pour la décade précédente. Si l'on en juge par le nombre de consommateurs domestiques possibles, la production aux Etats-Unis a été amplement maintenue.

Si l'on considère maintenant les quantités retenues au pays, c'est-à-dire celles qui apparaissent entre la base et la ligne blanche, on notera d'abord l'irrigularité dont on a déjà parlé. En les jugeant au pour-cent, les irrégularités dans les quantités du Canada sont plus accentuées que celles des Etats-Unis. Comme on l'a indiqué, il n'est pas probable qu'on puisse entièrement attribuer ces irrégularités aux changements dans les conditions économiques aux Etats-Unis ou au Canada, ou aux différences de qualité des récoltes; la cause principale réside dans les changements apportés par la consommation étrangère. Dans plusieurs cas les fluctuations au Canada correspondent avec celles des Etats-Unis; mais dans nombre d'autres, les mouvements sont opposés. Les quantités retenues par les Etats-Unis et par le Canada ont été, par tête de population, les suivantes:

BLÉ retenu au pays.

Période.	Blé retenu dans le pays. Quantité moyenne.	Par tête de population moyenne.
Etats-Unis.		
1880-81 à 1889-90	322,179·591	5·69
1890-91 à 1899-00	330,033,341	4·75
1900-01 à 1909-10	516,759,794	6·14
1910-11 à 1915-16	606,511,648	6·30
Canada.		
1881-82 à 1890-91	35,803,761	6·92
1891-92 à 1900-01	52,992,191	7·70
1901-02 à 1910-11	109,124,264	10·77
1911-12 à 1915-16	237,072,388	12·00

Des quantités retenues dans le pays on doit prendre la graine d'ensemencement et le reste, moins le blé impropre à la minoterie, se trouve disponible pour la consommation humaine. Déduction faite des quantités nécessaires aux semences, à raison de 1½ boisseau par acre (les statistiques du Canada, règle générale, concèdent 1¾ boisseau), il restait dans les deux pays, aux périodes sous revue et par tête de population:

Etats-Unis.		Canada.	
Période.	Balance par tête. Boisseaux.	Période.	Balance par tête. Boisseaux.
1880-81 à 1889-90..	4·71	1881-82 à 1890-91..	
1890-91 à 1899-00..	3·93	1891-92 à 1900-01..	6·69
1900-01 à 1909-10..	5·31	1901-02 à 1910-11..	9·21
1910-11 à 1915-16..	5·51	1911-12 à 1915-16..	10·00

L'emploi du blé aux Etats-Unis a été en diminution pendant la seconde décade mais s'est accru sensiblement pendant les deux dernières périodes. On peut constater par le diagramme (figure 1, ligne blanche) qu'il y a deux niveaux distincts dans les quantités disponibles pour la consommation dans le pays, le changement à un niveau plus élevé se produisant en 1901. Chose intéressante à observer, c'est que la récolte de blé de 1901 a été exceptionnellement abondante, mais celles du maïs et de pommes de terre ont fait défaut, ce qui a été la cause de prix très élevés pour ces derniers produits. La modification du prix de ces deux succédanés partiels du blé a provoqué l'emploi de ce dernier en beaucoup plus grande quantité et il y a lieu de croire que dans la suite le blé s'est maintenu à ce rang nouveau dans le domaine alimentaire. A la suite d'une enquête poursuivie aux Etats-Unis en 1910, par le ministère de l'Agriculture, on a estimé qu'il fallait 5·3 boisseaux de blé pour fabriquer la quantité de farine consommée cette année-là par tête de la population américaine. Aux Etats-Unis on se sert du blé presque exclusivement pour les semences et pour la farine; il y a très peu de déperdition.

Il se peut qu'au Canada on consomme un peu plus de farine de blé qu'aux Etats-Unis, mais on ne saurait consommer 10 boisseaux de blé par tête par année. Les statistiques du Canada, antérieurement au recensement spécial des manufactures en 1915, ne consignent pas le nombre de barils de farine fabriquée dans le pays. Cependant, en 1915, la fabrication de la farine au Canada était de 14,267,424 barils. Au cours de l'année les exportations ont été de 5,568,750 barils. On ne peut dire quels sont les assortiments qui ont été reportés de l'année précédente ni ce qui a été reporté à la fin de 1915, mais la différence entre la farine moulue et la farine exportée, soit 8,672,194 barils, représenterait une peu moins que 1⅓ baril par tête, c'est-à-dire, un peu moins que l'équivalent de 5·4 boisseaux par tête, ou presque exactement la même quantité par tête que l'on a estimé avoir été consommée aux Etats-Unis en 1910. En mettant à profit les stocks en mains les Canadiens peuvent avoir consommé en 1915 plus que 5·4 boisseaux par tête sous forme de farine, mais il est certain que le Canada n'a pas moulu assez de blé pour suffire aux exportations consignées ainsi qu'à une consommation domestique se rapprochant tant soit peu à l'équivalent de 10 boisseaux par tête. Si l'on peut supposer que les estimés officiels de la production sont à peu près exacts, le Canada doit donner d'énormes quantités de blé en nourriture aux bestiaux, et comme il n'est pas probable que la proportion de blé impropre à la mouture soit plus grande qu'aux Etats-Unis, le Caanda doit employer beaucoup de blé de bonne qualité à cette alimentation, ou de quelque façon il se fait un grand gaspillage.

Tous les ans, les Etats-Unis ont eu un excédent considérable pour l'exportation. (Voir aussi tableau 9, page 91.) Par période, les chiffres sont comme suit:

MOYENNE des exportations des Etats-Unis par année.

Période.	Blé.	Farine.	Total, blé et farine.	Par tête de population.
	(boisseaux.)	(boisseaux.)	(boisseaux.)	(boisseaux.)
1880-81 à 1889-90	83,354,814	43,260,893	126,615,707	2·20
1890-91 à 1899-00	102,387,790	70,656,782	173,044,572	2·54
1900-01 à 1909-10	77,523,965	65,225,494	142,749,459	1·69
1910-11 à 1915-16	111,800,468	57,041,716	168,842,184	1·75

On constate avec intérêt que la plus forte moyenne d'exportation se présente dans la seconde période décennale, laquelle est celle de la production la moins considérable par tête de population mais aussi celle de la plus faible consommation domestique. Si l'on prend chaque année séparément, l'exportation la moins considérable est celle de 1904-05, année au cours de laquelle, comme en 1916, la rouille noire a gravement affecté la quantité et la qualité de la récolte du blé Nord du printemps. Le plus haut chiffre d'exportation a été celui de la première année de la guerre, 1915-16, soit l'énorme total de 332,464,975 boisseaux de blé et de farine. C'est là le chiffre le plus élevé des exportations au crédit d'une seule nation et pour se rendre compte de son importance, on n'a qu'à observer que ce chiffre équivaut presque à 60 pour 100 de la demande totale en temps normal de toutes les nations faisant de l'importation. Les produits ainsi exportés provenaient d'une récolte de 891,017,000 boisseaux. La récolte de 1915 a été beaucoup plus considérable; elle était de 1,011,505,000 boisseaux. N'eusse-t-été le contretemps de l'humidité à l'époque de la moisson, cause de grands dommages, les Etats-Unis auraient été en mesure, cette année-là, de fournir 70 pour 100 de la demande mondiale pour l'importation en temps normal; outre le dommage dont il est question d'autres circonstances servent aussi à expliquer comment 243,117,025 boisseaux seulement ont été en réalité exportés au cours de cette année, et l'une de ces raisons est que la Grande-Bretagne et nos alliés ont pourvu dans une grande mesure à leurs besoins en achetant de fortes quantités de la magnifique récolte du Canada. En 1915-16, le Canada a exporté 289,136,040 boisseaux de blé et de farine, soit un peu plus de 50 pour 100 de la demande mondiale normale, et c'est là le chiffre d'importation le plus élevé qu'ait jamais fait un seul pays.

Selon les apparences, les Etats-Unis ont pu accroître leur superficie de blé en vue de répondre à leurs propres besoins grandissants et de leur assurer un important surplus chaque année. Leur rendement par acre a été faible, variant de 10·2 boisseaux en 1881 à 16·9 boisseaux en 1915. On devrait pouvoir facilement, grâce à la généralisation des engrais intensifs, doubler le rendement moyen de cette période. Dans les circonstances on n'aurait aucune raison de supposer que, pendant longtemps, les Etats-Unis ne peuvent continuer à se suffire à eux-mêmes, et faire davantage—pourvu que le prix relatif du blé soit à un niveau tel qu'il leur vaille la peine de consacrer du terrain et de la main-d'œuvre à cette fin.

Après 1904, l'exportation du blé et de la farine du Canada dénote une expansion rapide, atteignant en 1915-16 un total équivalant à plus de 48·47 pour 100 de toutes les expéditions de l'univers pour les douze mois de cette année de blé au Canada, ou à plus que la moitié de la moyenne des expéditions mondiales d'avant-guerre. Le commerce de l'exportation est devenu d'une importance relativement plus considérable pour le Canada que pour les Etats-Unis. Pendant la décade de 1901-02 à 1910-11, le Canada a exporté en moyenne un peu plus de 6½ boisseaux par tête de population, comparativement à 1.69 boisseau par tête dans le cas des Etats-Unis; au cours des cinq dernières années le Canada a exporté 19 boisseaux par tête à opposer à une exportation de 1.75 boisseau par tête par les Etats-Unis. Au Canada, le peuple consacre une

Exportation de blé et de farine des Etats-Unis et du Canada, pourcentage de 1880-81 à 1915-16.

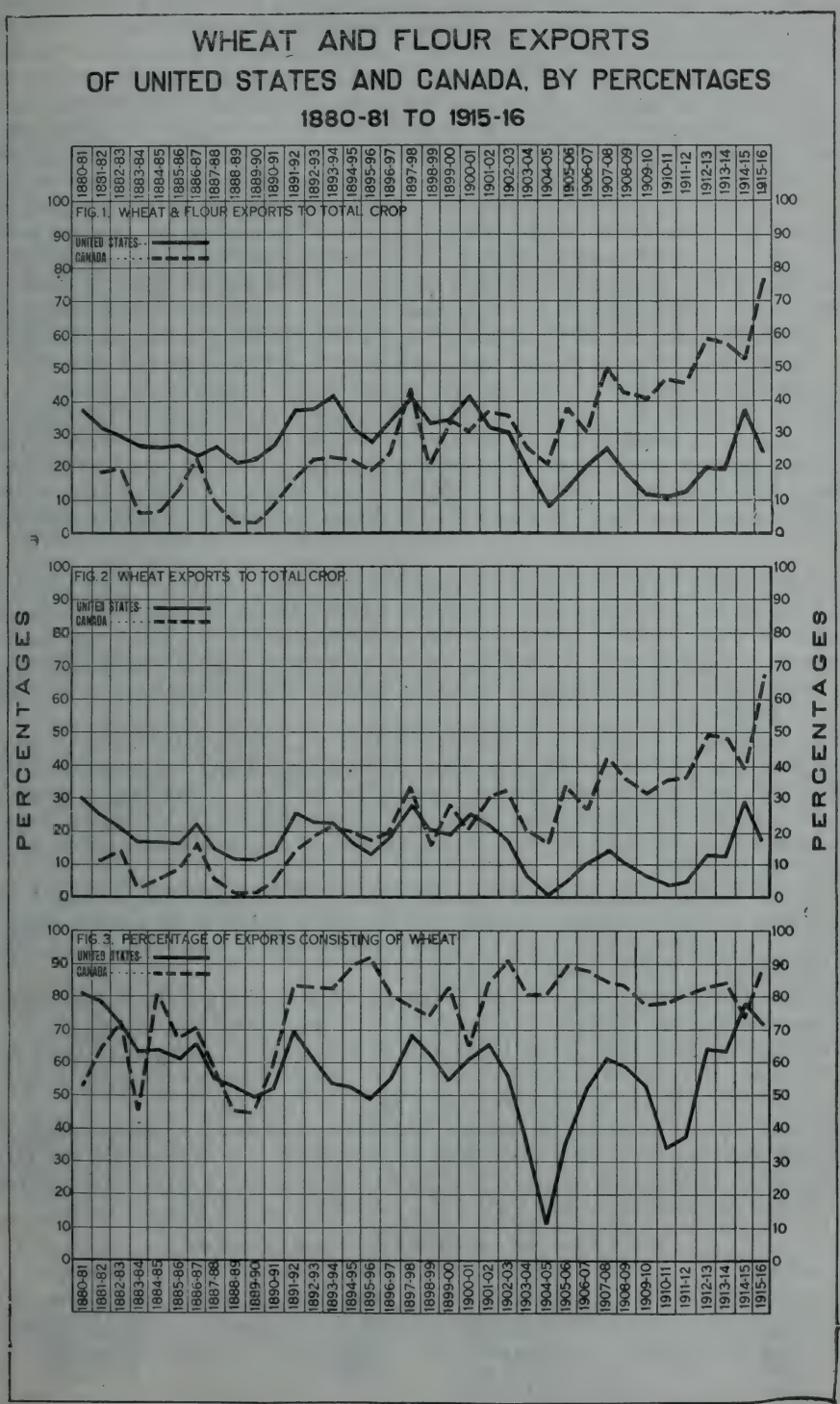

plus grande part de son énergie productive à la farine et au blé destinés à l'exportation que ne le font les Américains. En effet, depuis vers 1907, le Canada a produit plus par tête pour l'exportations que les Etats-Unis n'ont produit pour toutes autres fins. Etant donné que depuis 1901 le Canada a exporté la majeure partie de sa récolte de blé, le marché étranger est susceptible d'influer en quelque sorte davantage sur les prix et autres éléments du commerce de blé au Canada que sur le marché des Etats-Unis.

Dans le diagramme 10, certaines modifications de pourcentage s'opèrent pour la période qu'embrasse le graphique précédent. Dans la figure 1, les exportations de blé et de farine des deux pays représentent des pourcentages des récoltes totales cultivées. Avant l'expansion de ses champs de blé de l'ouest le Canada exportait une plus faible proportion de sa récolte que ne le faisaient les Etats-Unis, mais après 1901 est survenu un changement signalé et depuis lors, en moyenne, les Etats-Unis ont exporté 20 pour 100 de leur récolte, tandis que le Canada en exportait plus que 43 pour 100, et en 1915, 76.5 pour 100. Dans la figure 2, les exportations, sous forme de blé, sont consignées à titre de pourcentage des récoltes totales. Depuis 1901, le Canada a exporté au delà de 36.42 pour 100 de toute sa récolte sous forme de blé et 7.37 pour 100 en farine. Le commerce de farine d'exportation, comparé à celui du blé d'exportation, l'emporte donc au Canada sur celui des Etats-Unis. Dans la figure 3, sont indiquées les proportions de blé par rapport aux exportations totales de blé et de farine. Depuis 1901, d'après la moyenne des pourcentages annuels, le blé n'a constitué qu'un peu plus de 52 pour 100 des exportations des Etats-Unis, et la farine environ 48 pour 100, alors qu'au Canada, le blé représentait au delà de 80 pour 100 et la farine moins de 17 pour 100 des exportations.

Exportations de farine.—Il n'est peut-être pas hors de propos d'examiner plus attentivement les circonstances se rattachant à l'exportation de la farine. Les Etats-Unis et le Canada sont les deux plus forts contributeurs aux expéditions de farine et le vaste écart qui sépare les Etats-Unis de son concurrent le plus rapproché est manifeste si on établit une comparaison entre les sections complètement noires des figures 3 et 4 du diagramme 9.

Les grandes caractéristiques des exportations de farine des Etats-Unis sont la tendance à l'augmentation depuis le début de la période jusqu'aux exercices 1902 et 1903, et ensuite l'affaissement notoire à un chiffre inférieur d'exportation pendant le reste de la période. L'expansion du commerce d'exportation de la farine au cours des deux dernières années peut ou peut ne pas s'attribuer principalement aux conditions résultant de la guerre.

Les plus fortes années d'exportation ont été de 1898-99 à 1903-04. Chacune de ces six années a accusé un chiffre d'exportation plus élevé que celui de toute autre année antérieure ou écoulée depuis. C'est ainsi qu'il existe deux périodes clairement définies, l'une antérieure et l'autre postérieure à 1904.

Depuis 1902, les exportations de farine du Canada ont manifesté une tendance soutenue vers leur accroissement. Comparé à celui des Etats-Unis, le volume n'en est pas considérable, mais alors qu'en 1903-04 les exportations du Canada n'étaient égales qu'à 8.62 pour 100 et en 1904-05, qu'à 12.12 pour 100 de celles des Etats-Unis, en 1914, ces exportations atteignaient une proportion de 36.58 pour 100.

Il convient de considérer ces données au point de vue des développements du commerce international de la farine pris dans son ensemble. Les statistiques qui suivent sont celles des exportations de farine réunies de tous les pays, d'après les annuaires du département de l'agriculture des Etats-Unis, compilés pour les années civiles:

EXPORTATION MONDIALE DE LA FARINE.

Année.	Barils.	Année.	Barils.
1903	27,078,185	1909	23,366,323
1904	21,044,428	1910	23,436,898
1905	22,796,939	1911	26,896,764
1906	25,143,001	1912	27,805,000
1907	26,704,435	1913	31,324,000
1908	24,178,183		

Le chiffre du commerce international de la farine était caractérisé par une tendance à s'accroître pendant plusieurs années, avant 1902 et 1903, mais il s'est ensuite produit un affaissement subit, tel que l'établissent les chiffres qui précèdent, et bien que 1912 ait vu se rétablir le chiffre antérieur de ce commerce, on voit très bien que le marché international de la farine a été subordonné à des influences dépréciables et qu'au cours des dernières années, il n'a manifesté aucune susceptibilité sensible d'expansion. Et, cependant, le commerce réuni du blé et de la farine, comme on en a déjà fait l'observation aux pages 23-25, a accusé, pendant toute cette période, une tendance marquée à s'accroître. Ceci signifie que les pays importateurs ont répondu à leurs besoins grandissants en prenant plus de blé et proportionnément moins de farine. Pour les années civiles de 1909-13 les exportations de blé ont été de 21.69 pour 100 plus considérables que pour les années 1904-08 alors que les exportations de farine n'ont accusé qu'une augmentation de 10.8 pour 100 sur celles de la période précédente. La farine entrait pour environ 16 pour 100 dans le total réuni des expéditions de 1904-08, mais elle se trouvait à représenter moins que 16 pour 100 du total de 1909-13.

Les exportations de farine se répartissent d'une manière tout autre que celles de blé. Sous la rubrique de "Exportations de marchandises domestiques des Etats-Unis par produits et par pays", le département du commerce, à Washington, consigne les expéditions de farine à quelque quatre-vingts divisions politiques ou géographiques de l'univers, mais les expéditions de blé n'y sont données que pour environ la moitié de ce nombre. Le Canada consigne les exportations de farine à quelque cinquante pays, mais dans le cas du blé, les statistiques ne portent que sur moins de vingt. Bien que ces chiffres ne puissent servir à l'établissement de comparaison directe, à cause de la différence de mode de classification des pays, on ne saurait douter que les Etats-Unis jouissent d'une distribution beaucoup plus étendue pour leur blé et leur farine que le Canada, et que pour les deux pays, le marché de la farine est beaucoup plus vaste que celui du blé.

A l'exception du Royaume-Uni, qui est le plus gros importateur de blé et de farine, et des Pays-Bas, qui importent aussi des grosses quantités des deux, les pays qui importent les plus grosses quantités de blé ne sont pas des gros importateurs de farine. Les nations européennes importent environ 95 pour 100 des exportations de blé du monde entier, mais moins de 50 pour 100 des exportations de farine. Au cours des douze années qui ont précédé la guerre les Pays-Bas ont importé deux fois plus de farine que tout autre pays d'Europe, la Finlande tenant le second rang avec des importations deux fois plus considérables que celles du Danemark qui occupait la troisième position. Plusieurs nations dont une forte partie des sujets viennent d'Europe tel que le Brésil, l'Egypte et la Chine, importent plus de farine que la Finlande, et Cuba et le Sud-Africain-Britannique en importent plus que le Danemark. Trinidad est un meilleur marché pour la farine que l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne ou la Suède. Le commerce international de la farine n'est pas réparti comme celui du blé, selon les besoins des divers pays en matières servant à la fabrication du pain, mais selon la période de développement des minoteries en ces pays et selon les avantages naturels et artificiels dont elles jouissent.

Tout pays a le pouvoir, au moyen du tarif de limiter au point d'exclure l'importation de la farine étrangère. Le Royaume-Uni, les Pays-Bas, et le Danemark sont les seuls pays importants d'Europe qui ne prélèvent pas de droits sur l'entrée du blé ou de la farine et en Finlande les droits sur un baril de farine ne sont environ que dix cents plus élevés que les droits sur quatre boisseaux et demi de blé, quantité nécessaire pour fabriquer un baril de farine, et ces quatre pays sont les plus gros importateurs européens de farine. Il n'y a pas de doute que le tarif joue un rôle très important dans le commerce international de la farine. Tous les pays reconnaissent l'importance de posséder eux-mêmes leurs minoteries parce qu'ainsi la main-d'œuvre et les capitaux du pays sont employés et qu'ils sont assurés de sous-produits servant à la nourriture des animaux, et aussi parce qu'en changeant eux-mêmes la matière pre-

mière en produits propres à la consommation ils sont indépendants dans une certaine mesure des pays étrangers. C'est donc une politique nationale dans la plupart des pays d'encourager la meunerie locale en prélevant des droits plus élevés sur l'entrée de la farine que sur l'entrée d'une quantité correspondante de blé.

Que la meunerie en Europe soit protégée ou non par législation, elle possède certains autres avantages sur la meunerie étrangère qui tente de lui faire concurrence sur les marchés européens. En premier lieu elle a un plus grand choix de blé à moudre. La meunerie en pays exportateur doit se contenter du blé local, car si elle importe le blé et ensuite exporte la farine il lui faut payer deux transports, tandis que le pays importateur peut se procurer du blé dans n'importe quelle partie du monde et n'a qu'un transport à payer. La récolte de blé d'un pays quelconque peut bien, au cours d'une année, être petite ou de mauvaise qualité, tandis que d'autres pays peuvent avoir d'excellentes récoltes. L'exportateur peut ainsi à certaines époques avoir de la difficulté à maintenir la qualité de sa farine, ou être obligé de payer plus que le prix du marché mondial pour le blé local qu'il achète. Le minotier européen peut en faisant le commerce d'une farine provenant du mélange de plusieurs variétés de blé, modifier légèrement le mélange, ce qui ne changerait pas le produit, et ainsi s'en tenir au coût moyen du blé tout en maintenant la qualité de sa farine. D'un autre côté, il est en contact plus intime avec les consommateurs locaux et peut adopter sa farine à leur goût, ou avec une organisation plus considérable créer une demande pour sa farine, et ainsi non seulement il vend plus de farine que le minotier exportateur mais quelquefois il la vend à un prix plus élevé. Ensuite, son marché pour les sous-produits qui constituent de 25 à 30 pour 100 des produits de la mouture, est généralement meilleur que celui du minotier en pays exportateur. Si les minotiers et les procédés de fabrication des deux pays sont également efficaces, la meunerie en pays importateur se trouve en bonne position pour faire concurrence à l'autre, et elle possède un autre avantage marqué si l'on tient compte des taux de transport océanique sur le blé et la farine. Les taux sur blé sont toujours plus bas que les taux sur la farine et les sous-produits du blé, et très souvent le minotier européen peut importer assez de blé pour fabriquer un baril de farine sans que le transport lui coûte plus cher que ce qu'on exige du minotier exportateur pour le transport d'un baril de farine. Dans ce cas le minotier européen obtient ses sous-produits sans payer de transport et peut les vendre sur un marché où les prix sont déterminés par le coût des sous-produits importés. Tout tarif de transport favorisant l'importation du blé est un avantage marqué pour le minotier habitant un pays importateur.

Le Japon, en ajoutant un tarif de protection de 58·2 cents par baril de farine aux autres avantages favorisant ses minotiers, diminua ses importations de 1,411,611 barils en 1903 à 195,000 barils en 1913. L'Allemagne, avec un tarif de protection de 55·6 cents par baril, accorda encore une prime d'exportation à ses minotiers; ce qui permit à ce pays le deuxième parmi les plus gros importateurs de blé, d'occuper le troisième rang parmi les plus gros exportateurs de farine du monde, de se placer immédiatement après les Etats-Unis et le Canada et de se créer une meunerie capable de subvenir à ses besoins pendant la guerre. Dans le Royaume-Uni, où les minotiers n'ont pas reçu d'aide du gouvernement, ils ont tellement profité des autres avantages que les importations de farine de 12,901,000 barils qu'elles étaient en 1901 n'atteignent que 5,748,000 barils en 1914, et les exportations de farine domestique ont augmenté de beaucoup. Dans la période de cinq années (1899-1903), d'après la moyenne des pourcentages annuels, le Royaume-Uni achetait 22·4 pour 100 de sa provision sous forme de farine et 77·6 pour 100 sous forme de blé, tandis qu'au cours de la période 1910-14 elle n'achetait que 9·42 pour 100 de farine et 90·58 pour 100 de blé (voir le tableau n° 7, page 89).

Le plus grand changement dont s'est ressenti le marché international de la farine au cours des dernières années provient de cette forte diminution des importations britanniques. Le Royaume-Uni, qui absorbait autrefois la moitié des exportations de farine du monde entier, n'en achète aujourd'hui qu'un peu plus que le cinquième. Les

Etats-Unis ont souffert de ce changement plus que tout autre pays exportateur. En effet c'est le seul pays ayant un surplus de blé dont les exportations en farine ont diminué. Avec un outillage et une organisation tout à fait supérieurs, les Etats-Unis étaient devenus le pays le plus important faisant le commerce de la farine, et en 1903 contribuèrent 72 pour 100 des exportations du monde entier. Toutefois, les autres pays commencèrent à se construire des minoteries modèles et profitèrent de tout ce qui pouvait favoriser ce développement, et en 1909 fournissaient environ 60 pour 100 des exportations du monde, ne laissant ainsi que 40 pour 100 aux Etats-Unis, ce qui est encore une assez grosse part pour un seul pays. Au cours de l'année 1904-05 les Etats-Unis, en plus de la force toujours croissante de la minoterie étrangère, eurent à faire face à un de ces autres désavantages positifs, comme nous l'avons mentionné plus haut, que peuvent rencontrer les minotiers des pays exportateurs. La rouille noire, au cours de cette année diminua de beaucoup le rendement et la qualité du blé Northern-Spring que les principaux minotiers exportaient, et en se faisant concurrence pour l'achat du bon blé, ces minotiers firent monter les prix de leur matière première à un point beaucoup plus élevé que les prix d'exportation. Evidemment nous avons là l'explication de la diminution dans les exportations du monde entier, car les autres pays exportateurs n'étaient pas en mesure de profiter immédiatement de cette occasion. Les minoteries locales dans les pays importateurs profitèrent de la chance qu'elles avaient de combler ce déficit, et le développement des minoteries dans les autres pays, qui avait déjà commencé à faire sentir ses effets, fut stimulé d'autant. Même en 1905-06 et en 1906-07, avec d'immenses provisions de blé à des prix satisfaisants, les minoteries des Etats-Unis, faisant le commerce du blé Northern-Spring, ne purent pas regagner leur ancienne position dans les exportations, et elles eurent de nouvelles difficultés au sujet de la provision ou du prix au cours de la plupart des années de 1907 à 1912. Les minotiers faisant le commerce du blé d'hiver eurent eux aussi à faire face à des difficultés semblables à certaines époques. Ces difficultés ne sont pas des facteurs anormaux, bien qu'elles ne peuvent être qu'occasionnelles. Ce qui fait la force actuelle des Etats-Unis comme concurrents dans le commerce de la farine, c'est qu'ils n'exportent qu'un peu plus que 10 pour 100 du rendement de leurs minoteries, un tout petit surplus, qui doit payer encore assez s'il ne fait que permettre une exploitation plus efficace de ces minoteries, surplus qu'il ne serait pas avantageux de laisser sur le marché domestique. Les exportations des Etats-Unis en matière servant à la fabrication du pain, depuis 1904, se sont composées de 51·10 pour 100 de blé et 48·80 pour 100 de farine, tandis que les importations du monde entier se chiffraient à environ 83 pour 100 de blé et 17 pour 100 de farine. (Voir les tableaux 8 et 9, pages 90-91.)

Le Canada, le deuxième parmi les plus gros pays exportateurs de farine, a augmenté ses exportations plus régulièrement et plus rapidement que tout autre pays. Les exportations de 1909-13 ont été deux fois et un tiers plus considérables que celles de 1904-08. Au moyen de primes, l'Allemagne doubla ses exportations durant la même période, mais le volume total n'atteignait qu'un peu plus que la moitié des exportations canadiennes. Les Balkans augmentèrent leur chiffre de 13.55 pour 100, les Pays-Bas de 48.45 pour 100, la Russie de 41.06 pour 100, et tous les autres pays exportateurs accusèrent également de petites augmentations. En 1908 l'Allemagne devint le troisième pays parmi les plus gros exportateurs de farine et occupa cette position jusqu'au moment de la guerre. L'Australasie, qui avait occupé la troisième position, passa alors à la quatrième, avec l'Argentine en cinquième, la Russie en sixième, les Balkans en septième, le Royaume-Uni en huitième, la Belgique en neuvième et les Indes britanniques en dixième position. Au cours de la période 1904-08 le Canada exporta en matières servant à la fabrication du pain 85.72 pour 100 du blé et 14.28 pour 100 de farine, et en 1909-13, bien que le surplus dans la production du blé ait augmenté de beaucoup, on exportat 81·37 pour 100 de blé et 18·63 pour 100 de farine, pour-cent de farine un peu plus considérable que celui des importations du monde entier. On peut donc dire que les exportations du Canada sont normales et que son commerce de farine l'est aussi. Ainsi, les exportations disproportionnées de farine faites par les Etats-

Production de farine aux principaux centres de minoteries des Etats-Unis.

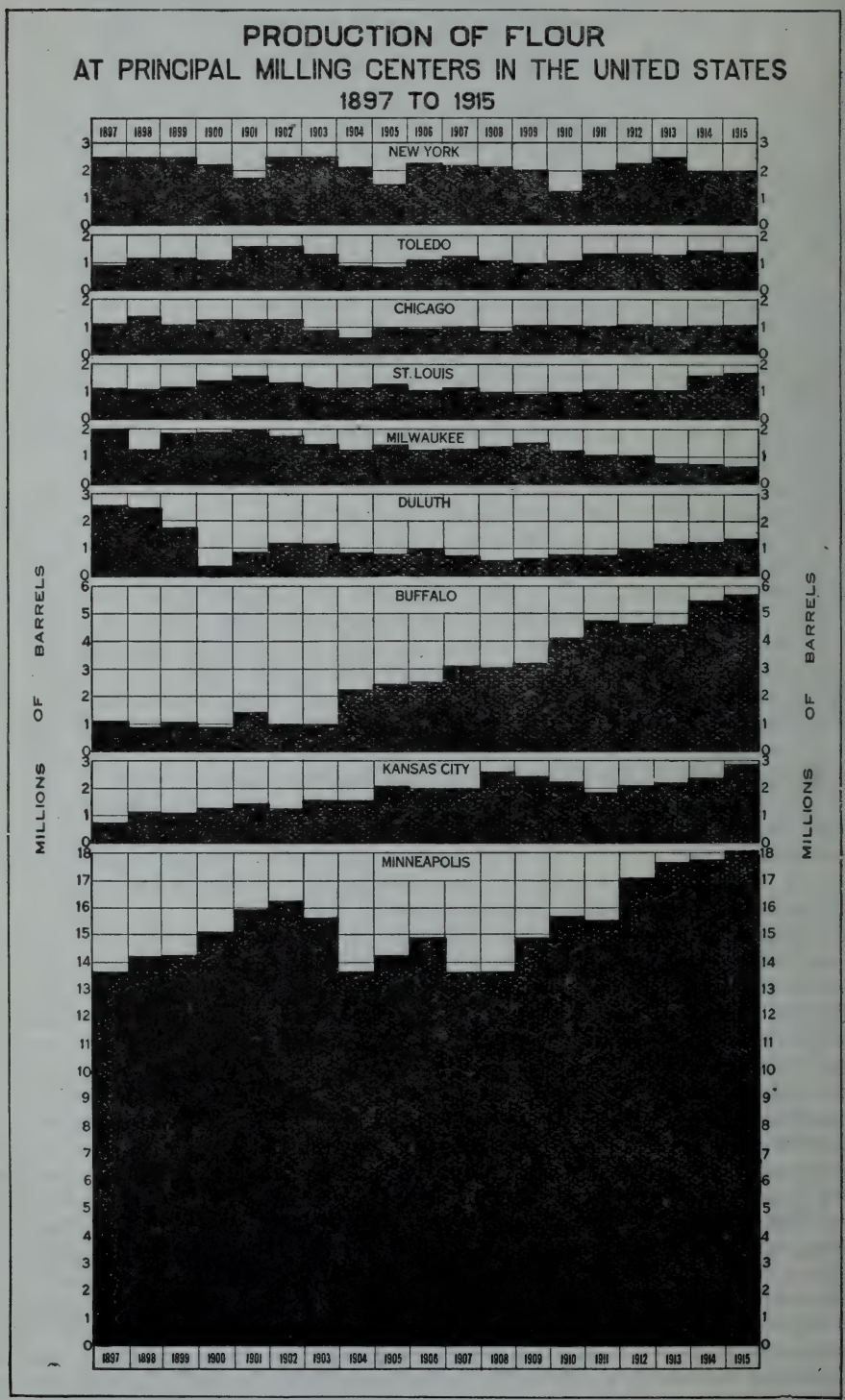

Unis, et les exportations de farine des pays qui ne produisent pas de surplus de blé, tels que l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la Belgique, n'ont pas été faites au détriment du Canada et seulement que dans une faible mesure au détriment de l'Australasie, mais principalement au détriment de la Russie, des Indes, de l'Argentine et les Balkans.

Comme résultat des restrictions imposées à l'exportation, le rendement des minoteries des Etats-Unis n'accuse qu'une légère augmentation et n'a pas crû aussi rapidement que le chiffre de la population. En 1899 les minoteries moulaient 634 boisseaux de blé par tête, tandis qu'en 1914 la quantité était tombée à 551 boisseaux.

Dans le diagramme n° 11 on trouvera les statistiques de 1897 à 1915 concernant les principaux centres où l'on fait le commerce de minoteries aux Etats-Unis. Les trois seuls centres où le rendement accuse une augmentation sont placés ensemble au bas du diagramme; et le fait que Minneapolis, Kansas-City et Buffalo sont les centres en question est intéressant à noter et significatif. Minneapolis est un centre de première importance dans le district du blé Northern-Spring, Kansas-City est un centre de première importance dans le district du blé d'hiver, et Buffalo se trouve sur la route du transport par lac et par chemin de fer des deux variétés de blé. Les changements dans le commerce international qui commencèrent à se faire sentir vers 1904 eurent une répercussion très prononcée sur le rendement de Minneapolis, et les exportations directes de ce centre, qui avaient atteint une moyenne de 3,533,624 barils au cours des douze années antérieures à 1904, n'atteignirent qu'une moyenne de 1,763,591 barils pendant la période 1904-1905 (voir tableau n° 11, page 93). Les besoins du marché domestique et la place qu'occupe la farine fabriquée principalement avec du blé Northern-Spring sur ce marché, nous expliquent comment Minneapolis a pu subséquemment rétablir son commerce; mais il est évident que Minneapolis, et probablement Buffalo, ont absorbé une partie du commerce qui se faisait autrefois à Duluth et à Milwaukee. Les statistiques correspondantes des principaux centres canadiens où se fait ce commerce ne sont malheureusement pas disponibles (voir tableau n° 10, page 92).

En se basant sur le recensement spécial fait au Canada en 1915 et sur celui des Etats-Unis de 1915, le Canada fabriquait alors environ de 50 à 60 pour 100 plus de farine par tête que les Etats-Unis, et en exportait aussi trois ou quatre fois plus. Toute proportion gardée avec sa population, le Canada fabrique et exporte plus de farine que tout autre pays au monde. En 1915 il exporta 39 pour 100 de la farine fabriquée au cours de cette année; tandis que les Etats-Unis, en 1914, n'exportaient que 11 pour 100 de la quantité fabriquée. Le Canada exporte une plus grande proportion de la farine qu'il fabrique que tout autre pays.

En abolissant les droits sur le blé et la farine entre les Etats-Unis et le Canada, est-il probable que dans des circonstances ordinaires il se produisit sur ce continent une augmentation dans la production de la farine? L'Amérique du nord peut-elle s'attendre à commander un pourcentage plus élevé qu'à présent dans le commerce d'exportation? S'il ne se produisait plus de farine, le blé canadien serait-il appelé à constituer une proportion plus forte qu'à présent de la matière première employée par les meuniers américains? Les meuneries des Etats-Unis substitueraient-elles, en partie, le blé canadien au blé américain, créant de ce fait une surabondance de blé américain destiné à l'exportation et considéré comme constituant un blé de compétition contre le blé d'exportation canadien? Les meuneries canadiennes seraient-elles en état de maintenir la proportion actuelle de la totalité du blé moulu dans les deux pays et de continuer en même temps à augmenter sa production dans la même proportion que l'on a enregistrée depuis plusieurs années? Et enfin le changement des conditions aurait-il pour effet d'influer sur le prix que le producteur canadien se trouverait à même d'obtenir pour sa denrée? C'est en répondant à des questions comme celles-ci qu'il devient nécessaire de se faire une idée exacte des faits et des tendances du marché international des grains.

COTE DU BLÉ AMÉRICAIN.

Le blé sorti des récoltes américaines a été livré à l'exportation chaque semaine des dix années passées en revue, et l'on peut dire en général que pour cette raison, une certaine partie du blé américain se trouve toujours placée sur une base d'exportation et sujet de ce fait aux conditions gouvernant la cote de ce produit, conditions que nous avons énumérées dans un chapitre précédent. Il existe toutefois plusieurs qualités et varités de blé récoltées aux Etats-Unis, et chacune d'elles a son prix à elle qui varie de temps à autre suivant la position relative qu'elle occupe vis-à-vis des prix des autres variétés et qualités. L'une des variétés de blé de qualité porte le nom de Northern-Spring des états du nord. Ce blé pousse surtout au sein des états du Minnesota et du Dakota-nord et sud. Poussé dans les conditions similaires de sol et de climat et, pour cette raison plutôt que parce que les variétés sont exactement les mêmes, ce blé est sur le même pied de valeur que le blé Northern-Manitoba poussé dans les provinces des prairies canadiennes. Les restrictions une fois levées sur l'industrie, c'est contre le blé Northern-Spring que devrait lutter directement le blé du Northern-Manitoba, de même que c'est avec les prix du blé Northern-Spring à Minneapolis et à Duluth que l'on établit la comparaison des prix du Northern-Manitoba aux Halles aux grains de Winnipeg.

Le blé Northern-Spring américain est délivrable par contrats émis à Liverpool. Il est probable que le Northern n° 1 américain soit en état, de temps en temps, sinon toujours, de commander une prime légère sur les prix des blés de type vendable sur le marché de Liverpool quand on en fait la livraison à ce titre. Avec ceci en tête il deviendra intéressant d'établir la comparaison entre les prix à Liverpool pour les blés de type vendable et ceux que commandent à Duluth les blés Northern n° 1 américains. Nous choisissons le marché de Duluth parce que cette ville est le marché principal et primitif du blé Northern-Spring qui n'est pas moulu aux états de l'ouest américain, et pour cette autre raison que le blé sur le marché de cette ville se trouve relativement dans des conditions identiques à celles du blé canadien à Fort-William–Port-Arthur. Nous ferons plus tard un examen de la relation des prix à ces deux points correspondants.

Sur les marchés américains situés à l'est des montagnes Rocheuses, les variétés les plus en évidence de la cote sont le blé Northern-Spring, le Red-White et le Hard-Winter. D'autres variétés ont également leur quotation mais ces trois dernières commandent le marché et même, sur certains marchés d'importance, ce sont eux qui constituent les types vendables. Les types réglementaires cotés sont le Northern n° 1, n° 2 Red-Winter, et le n° 3 Hard-Winter. Dans le rapport statistique de la halle aux grains de New-York, les prix journaliers de ces trois types "flottement de New-York" apparaissent à côté l'un de l'autre depuis des années. Ce n'est que depuis les trois ou quatre dernières années que les questions de ces trois espèces à Chicago ont été également publiées par la chambre de commerce de Chicago. Le marché de New-York ne se trouve pas être un marché primitif mais les prix que l'on y établit se basent sur les prix courants des marchés primitifs primordiaux, en comptant en plus le coût du transport aux halles de New-York. Les prix de New-York pour cette raison peuvent être adoptés comme représentant assez exactement de tout temps la valeur relative de ces trois variétés de blé aux Etats-Unis.

Au diagramme 12 nous trouvons:

(1) La somme de blé Northern-Spring poussé aux Etats-Unis en face de la récolte de blé de ce pays.

(2) Comparaison faite entre les prix de Duluth pour le Northern n° 1 et les prix de Liverpool pour le type vendable.

(3) Les valeurs relatives (flottement de New-York) Northern n° 1, Red-Winter et Hard-Winter n° 2.

A la figure 1, les récoltes combinées de blé du Minnesota et du Dakota-nord et sud sont acceptées comme repère pour la production globale de Northern-Spring aux Etats-Unis. Quelques autres variétés de blé poussent dans les mêmes Etats et il est peut-être possible que certains blés venus hors de ces territoires soient classés comme étant des blés Northern-Spring, mais, vu l'absence de statistiques là-dessus, la méthode ci-dessus d'arriver à une mesure approximative de la quantité de blé Northern-Spring récoltée peut être acceptée comme offrant suffisamment d'exactitude pour les fins du calcul. La quantité de blé Northern-Spring ainsi portée à un chiffre reconnu apparaît à la figure 1 en noir ombré, le reste de la récolte de blé des Etats-Unis pour chaque année de rendement étant représenté par des hachures.

A la figure 2 nous trouvons, pour une période de dix ans, les prix mensuels, dans leur mouvement de hausse et de baisse pour le blé de type vendable à Liverpool, indiquée en noir, et ceux du Northern n° 1 indiquée en rouge. Dans chaque cas ces prix mensuels dans leur mouvement de hausse et de baisse sont indiqués par une moyenne pour chaque année de rendement, le prix moyen apparaissant en noir ombré et rouge vif individuellement. Ces lignes, créant la moyenne, permettront d'établir une comparaison assez promptement sur les prix relatifs pour chaque année de rendement; en même temps les prix mensuels de hausse et de baisse indiqueront les différences relatives qui existent entre les années de rendement.

En jetant les yeux sur les relations qui existent entre les prix qui apparaissent à cette planche, il convient de noter deux états d'un caractère général. Le premier état est celui qui se produit quand le prix du blé du nord se trouve à Duluth tellement plus bas, que le prix du blé de type vendable à Liverpool, que le coût d'expédition de Duluth à Liverpool pourrait arriver à être couvert, c'est-à-dire qu'il s'agit de l'état où se trouve le blé de Duluth en calculant sur la base d'exportation, ou à peu près. Le second état ou la seconde condition est celui qui arrive quand l'écart entre les prix est tel que l'exportation ne devient plus possible. Ce qui revient à dire que la première classification générale des prix de Duluth se trouve en face des prix fixés sur une base d'exportation et les prix établis sur une base qui n'est pas d'exportation. Pour arriver en tout temps à déterminer exactement la nature de l'écart permis pour les fins de l'exportation, il faudrait faire le travail de vérification des différents tarifs de transport et autres impositions en vigueur à cette date particulière. On ne se mettra pas à ce travail, mais si l'on jette les yeux sur le diagramme on se rendra compte que dans les années de rendement de 1905-06 et 1912-13, les prix de Duluth se sont en somme trouvés approximativement, et pour le moins que l'on peut dire, assis sur une base d'exportation. A la récolte annuelle qui a suivi immédiatement chacune des deux années qui viennent d'être mentionnées, alors que la moyenne des prix ne se trouvait pas apparemment assez inférieure aux prix de Liverpool, pour que l'on pût les considérer comme reposant sur une base d'exportation, il suffit de jeter l'œil sur le mouvement mensuel de hausse et de baisse des prix pour se rendre compte que sur, disons six mois de l'année pour chaque cas, et ce au moment de la plus grande activité du marché, l'écart s'est trouvé être presque aussi considérable qu'au cours de la récolte précédente. Il se trouve donc que sur une année et demie, en commençant en septembre 1905, et sur une période correspondante ou à peu près en partant de septembre 1912, les prix de Duluth se sont trouvés placés sur une base d'exportation. Une autre fois, aux premiers mois de l'année 1909-10 les prix ont été presque sinon tout à fait situés à un tel niveau qu'ils permettaient l'exportation, bien que, en moyenne, pour cette année en particulier les prix se soient trouvés bien au-dessus du niveau de la base d'exportation. Ce n'est pas à dire qu'il n'aurait pas été possible de faire des opérations accidentelles avec assez d'avantage, mais il est difficile de dire si pour une période suivie de la longueur d'un mois ou à peu près il eût été possible de faire des opérations entre Duluth et Liverpool.

Si nous nous tournons maintenant sur la somme de blé Northern-Spring obtenue, telle que nous le fait voir la partie noire ombrée de la figure 1, nous nous rendrons

compte que la récolte de 1904 a été relativement faible, qu'elle a été suivie en 1905 par une récolte comparativement considérable suivie à son tour par des récoltes faibles les trois années qui suivirent; puisque 1909 est arrivé avec une récolte suffisante à la suite de laquelle sont venues coup sur coup deux faibles récoltes pour aboutir finalement à la belle récolte de 1912. Les données de cette partie de la figure 1 mettent sous les yeux trois récoltes hors de l'ordinaire à savoir celles de 1905, 1909 et 1912. Nous savons que les récoltes de 1905 et de 1912 ont amené avec elles des prix substantiellement assis sur une base d'exportation tout comme pour l'activité du marché lors de la récolte de 1909. Le temps où Duluth s'est trouvé en somme placé sur une base d'exportation correspond au temps où nous avons eu les récoltes au-dessus de la moyenne.

Si les minotiers Américains désirent garder pour les Etats-Unis toutes les bonnes marques de mouture du blé du nord qui pourra se trouver à n'importe quelle époque sur le marché, tout ce qu'ils auront à faire sera de mettre à l'offre un prix légèrement plus élevé que le commerce européen ne pourra mettre lui-même, et de cette façon on pourra empêcher l'exportation. Pour ce qui est de la compétition européenne, il suffirait pour garder ce blé aux Etats-Unis de lui accorder une légère augmentation de mise, augmentation fractionnaire; je veux dire que l'on pourrait placer le blé Northern-Spring sur une base qui se rapprocherait de la base d'exportation mais pas tout à fait, ce qui éviterait l'exportation. S'il arrivait toutefois que ce blé devînt en grande demande chez les meuniers des Etats-Unis dans le but de le faire servir soit pour la fabrication de farine de blé de Printemps non adultérée soit pour des fins de mélange de farines, et si les circonstances voulaient un jour ou l'autre que la quantité de bonne marque de farine fût relativement petite, la compétition qui se produirait entre les minoteries américaines pourrait amener les prix à un niveau relativement fort élevé. En consultant le diagramme on se rend compte que la première récolte, soit celle de 1904-05, a fait que la moyenne des prix pour le blé du nord non seulement s'est trouvée trop élevée pour permettre le commerce d'exportation, mais que même la moyenne pour l'année entière est arrivée en réalité à onze cents ou à peu près par boisseau plus élevée que le prix du type vendable de blé livré aux docks de Liverpool. Cette année-là les meuniers américains ont dû se livrer une lutte tellement âpre que le prix du blé Northern No. 1 s'en est trouvé amené à atteindre le chiffre de vingt-cinq cents par boisseau au delà de la base d'exportation. C'est cette année-là que la rouille noire, qui a également nui à la récolte de 1916, a causé de si grands dommages à la récolte du blé du printemps. Il est arrivé de ce fait que non seulement le rendement s'en est trouvé sérieusement diminué, mais que la quantité de blé de qualité a été relativement peu considérable et que la compétition entre les minotiers au sujet du blé de qualité s'est faite fort aiguë. C'est cette année-là que, suivant toutes apparences, le blé de qualité du printemps s'est trouvé trop rare pour les besoins des minotiers américains.

L'année suivante, soit en 1905-06, la récolte a été de quelques boisseaux plus considérable n'a aps eu à endurer un dommage équivalent à celui de l'année précédente. Cette fois il y a eu apparemment assez de blé de cette qualité pour les besoins locaux, ce qui fait que les prix sont tombés on peut dire à un niveau de base d'exportation. La récolte de 1906-07 a été inférieure de quelque 16,500,000 boisseaux, mais, est-ce du fait de la réserve accumulée l'année précédente, cette quantité a évidemment suffi à maintenir les prix presque sur un niveau de base d'exportation pour une assez bonne partie de la récolte. Dès les premiers mois de l'été de 1907 les apparences de la récolte à venir se sont montrées défavorables. En effet, dès juin, l'état des récoltes, tel qu'indiqué par les rapports gouvernementaux, n'atteignait pas la moyenne et le dommage fait à la récolte continuait à se manifester. Tout de suite les prix s'en sont ressentis, et au cours des deux années qui suivirent, les minotiers américains ont payé une prime considérable dépassant le prix d'exportation, bien que dans la seconde année, qui a été favorisée d'une récolte quelque peu meilleure, cette prime ait baissé quelque peu en comparaison avec celle de la première année.

En septembre 1909, l'écart entre Duluth et Liverpool a été d'environ onze cents, et l'écart s'est maintenu sur une large échelle les trois ou quatre mois suivants; cependant

cet écart, une fois le tour de roue exécuté, s'est rapidement amoindri jusqu'à mai 1910, où le prix de Duluth a dépassé celui de Liverpool, cet état de choses se maintenant jusqu'à la fin de l'année. En avril, mai et juin les prix s'étaient décidément abaissés à Liverpool, ce que l'on a attribué à des conditions où l'état de choses dans l'Amérique du Nord ne jouait aucun rôle. Vers la fin de juin, l'état de la récolte sur champ du blé de printemps donnait des signes de grande détresse, et comme les conditions en juin avaient été portées par le gouvernement au chiffre de 92.8 pour 100, celles de juillet le furent à 61.6 pour 100 et enfin en août à 61 pour 100 seulement. Cette apparence de pauvre récolte pour l'année qui s'en venait a eu un contre-coup sérieux sur les prix et il se trouva que la moyenne des prix de Duluth se maintint plus élevée que celle de Liverpool et ce jusqu'à la fin de l'année 1910-11. La récolte de 1911-12 fut encore plus misérable que celle de 1910-11 et Duluth se maintint sur une base d'exportation, et ce bien que les minotiers des Etats-Unis n'aient pas eu à payer tout à fait autant en prime que l'année précédente.

En 1912, arriva la récolte la plus considérable de blé Nord du printemps que les Etats-Unis aient jamais connue jusqu'à cette époque, et c'est alors que Duluth tomba au niveau de la base d'exportation. Les tarifs océaniques de transport furent plus élevés cette année que dans le passé et c'est à cet état de choses que l'on doit attribuer en grande partie l'écart moyen de vingt cents par boisseau qui se produisit. La récolte de 1913-14 vit baisser les tarifs océaniques de transport jusqu'à la fin de juin, et il est à croire que Duluth se maintint sur une base d'exportation tout durant cette période. La récolte hors ligne de 1912 suivie par celle assez substantielle de 1913, a, suivant toute apparence, assuré de la matière première en assez grande quantité et ce sans porter les prix au delà de la base de compétition établie par Liverpool. En juillet 1914, nous avons tout lieu de croire que les achats ont été fort considérables dans les livres de comptes européens, ce qui permet de croire que certaines gens craignaient la guerre et achetaient à toute force sans regarder aux prix exorbitants, et la guerre avait éclaté à peine août arrivé. Les deux derniers mois de cette année furent donc soumis à des circonstances extraordinaires.

Au cours de cette période et pendant quatre ans la récolte de blé Nord du printemps a été moindre que 160,000,000 de boisseaux par année, et ce dans l'ordre suivant:

	Boisseaux.
1904-05	153,793,233
1906-07	155,210,009
1910-11	149,220,000
1911-12	131,935,000

Avec une récolte de moins de 160,000,000 de boisseaux, le blé de type vendable Nord du printemps à Duluth s'est constamment maintenu au delà de la base d'exportation et, à certaines époques, ce blé a eu la faveur d'une prime fort élevée, ce qui avait pour origine sans doute la proportion de chaque récolte, laquelle proportion comportait une qualité satisfaisante de mouture. Il semblerait donc qu'une récolte moindre que 160,000,000 de boisseaux ne donnât pas matière à une quantité suffisante de blé de bonne mouture de cette catégorie pour les besoins de la demande normale des minotiers des Etats-Unis.

En trois ans, la récolte s'est placée entre 160,000,000 et 180,000,000 de boisseaux par année dans l'ordre suivant:

	Boisseaux.
1906-07	175,652,991
1908-09	174,847,000
1913-14	179,160,000

Dans deux années de cette période, soit en 1906-07 et 1913-14, les récoltes avaient succédé à des récoltes encore plus considérables et, dans les deux cas qui nous occupent,

les prix se trouvaient à peu près placés sur une base d'exportation pour, disons la moitié de l'année en 1906-07 et probablement, dans le second cas, pour toute l'année. La récolte de 1908-09 succéda à une récolte assez pauvre et se maintint peut-être à un niveau de base d'exportation, et bien que la prime n'ait pas été aussi forte qu'on l'a constaté pour les récoltes moindres. Ceci nous donne à croire qu'une récolte arrivant entre 170,000,000 et 180,000,000 de boisseaux assurait presque assez de blé de bonne mouture de cette catégorie pour les besoins des minotiers des Etats-Unis.

En trois ans, la récolte dépassa 180 millions de boisseaux ainsi qu'il suit:

	Boisseaux.
1905-06	192,190,759
1909-10	232,430,000
1912-13	263,043,000

En deux de ces années-là, 1905-06 et 1912-13, le prix se maintint durant toute l'année pour ainsi dire sur une base d'exportation, et en 1909-10, dans les conditions exceptionnelles déjà signalées le prix durant quelques mois se maintint approximativement sur la même base. Il semblerait, par conséquent, qu'un approvisionnement de cette sorte de blé dépassant 180 millions de boisseaux par année a donné plus de blé de minoterie de cette qualité que les minotiers des Etats-Unis avaient besoin, ou que du moins ils étaient prêts à prendre à prime en plus de la base concurrencière de l'univers.

Il est possible que les conditions puissent être exposées comme suit. Une récolte de 155 millions de boisseaux n'était pas assez considérable pour les besoins locaux; une récolte de 175 millions de boisseaux était presque suffisante; alors qu'une récolte de 200 millions de boisseaux était amplement suffisante et même dans certaines conditions se trouvait dépasser les besoins locaux. Toute la question se réduisait à une marge de 25 à 50 millions de boisseaux. Il est probable que l'addition de 50 millions, quand c'eût été à la plus petite récolte obtenue en dix ans, aurait mis les prix sur une base d'exportation.

La plus petite récolte canadienne de blé Nord-Manitoba obtenue en dix ans a été en 1904-05 alors que le rendement a été de 56,037,995 boisseaux. Une récolte de 100 millions de boisseaux a été dépassée en 1906-08, et en toutes les années qui suivirent, y compris 1908-09. En 1913-14, la récolte dépassa 200 millions, et en 1915-16 s'éleva à 342,948,000 boisseaux. Même la plus petite récolte, celle de 1904-05, maintint les prix canadiens sur une base d'exportation. Si on excepte trois ou quatre occasions où seulement des quantités insignifiantes étaient sur le marché, ou alors qu'une petite pression était exercée sur les baissiers vers la fin de l'année agricole, les prix canadiens furent toujours sur une base d'exportation. Apparemment, chaque année, à l'exception de 1904-05, le Canada aurait pu prêter aux Etats-Unis suffisamment de blé pour mettre ce dernier marché sur une base d'exportation, tout en laissant au Canada une quantité suffisante pour maintenir le marché domestique sur cette base. Si les Etats-Unis n'avaient pas récolté de blé Nord en 1904-05, le Canada aurait pu leur prêter suffisamment de blé de cette qualité pour leur permettre de se maintenir sur une base d'exportation, tout en laissant au Canada un approvisionnement plus considérable que nous n'avions jamais produit avant 1909-10.

La figure 3 du présent diagramme mérite d'être examinée pour ce qui a trait aux quantités de blé Nord du printemps que montre la figure 1. En cette figure les trois principales variétés de blé, le blé Nord du printemps, le blé Red-Winter et le blé Hard-Winter, sont représentées suivant les prix relatifs à New-York. Quand, par exemple, la ligne du haut est rouge, le blé Nord du printemps se trouvant dans ce temps-là d'un prix plus élevé que l'une ou l'autre des deux autres variétés, et la vérité dont le prix suit est indiquée par la couleur de la ligne du milieu, alors que la variété du plus bas prix apparaît à la ligne du bas. On ne tient aucun compte de l'étendue de l'expansion entre ces deux différentes variétés, mais seulement de leur valeur comparative sur le

marché. Le blé Nord du printemps n'est pas toujours le blé qui obtient le plus haut prix aux Etats-Unis, et il est quelquefois le plus bas des trois. Avec une récolte modérée ou médiocre, le blé Nord du printemps s'est maintenu à la première place, mais les fortes récoltes de 1905, 1909 et 1912 l'ont relégué à la seconde place et même à la dernière place, et plus la récolte a été considérable plus l'effet a été marqué. Les prix très élevés du blé, à la fin de l'année agricole 1908-09, marquèrent le point culminant de dix-huit mois de hausse de prix dus à deux petites récoltes mondiales en des années successives (voir diagramme 5 et pages 20 et 21), et l'accaparement (corner) sur le marché de Chicago exerça une influence considérable durant les derniers mois. Ce facteur artificiel troubla les relations normales entre les différentes variétés et cela explique le graphique de la ligne rouge en avril, mai et juin de 1909. Sauf à cette époque, le blé ne quitta la première place que quand l'approvisionnement se trouva plus que suffisant pour les besoins des minotiers des Etats-Unis en blé de printemps, ainsi qu'il appert par le fait que le prix de ce blé monta à une base d'exportation. La quantité de blé du printemps qui peut mettre le prix sur une base d'exportation peut aussi le mettre à baisse, en comparaison des autres principales variétés de blé de minoterie sur le marché des Etats-Unis, suivant les quantités disponibles de ces autres variétés. C'est là une autre manifestation intéressante des rapports entre la quantité et les prix. La portée de ces faits sur la question du prix du blé Northern-Manitoba, avec le libre échange, est manifeste. De ce que le blé Nord du printemps, aux Etats-Unis, est déjà plusieurs fois dans le passé monté à prime, alors que le blé canadien de qualité correspondante restait stationnaire, il ne s'ensuit pas que le blé caandien pourra jouir du même avantage sur un marché libre, pour la bonne raison que le surplus canadien sera sans doute suffisant pour maintenir les deux années normalement sur une base d'exportation, et pour créer les conditions d'offre grâce auxquelles le blé rouge d'hiver ou le blé dur d'hiver peuvent le mieux être à prime.

PRIX RELATIFS À DULUTH ET À WINNIPEG.

Les prix du blé, à Duluth, pour ce qui a trait aux prix de contrat à Liverpool, ont été considérés aux pages 56-65, et les rapports entre ces prix apparaissent au diagramme 12. Il a été expliqué alors pourquoi les prix de Duluth ont fréquemment été si élevés, comparativement à ceux de Liverpool, que toute exportation devenait impossible. D'un autre côté, il a souvent été fait mention dans le présent rapport et dans le rapport précédent, que les prix de Winnipeg ont presque toujours été, ainsi qu'ils doivent l'être, sur une base d'exportation. Dans le rapport intérimaire de 1916, les rapports entre les prix de Winnipeg et ceux de Liverpool ont été discutés et montrés en un diagramme. On a pu voir là que, sauf occasionnellement vers la fin d'une année agricole, alors que les quantités disponibles au Canada étaient peu considérables et que la situation technique du marché du blé peut avoir favorisé les vendeurs, les prix de Winnipeg furent continuellement sur une base d'exportation.

Dans le diagramme 13, les prix quotidiens de Winnipeg et de Duluth pour comptant sont représentés pour la période de septembre 1915 à décembre 1916, inclusivement. Dans la figure 1 de ce diagramme la récolte totale des Etats-Unis est indiquée avec la quantité de blé Nord du printemps pour chaque récolte, en fortes lignes noires.

Si on examine les prix de Duluth (lignes noires), et ceux de Winnipeg (lignes rouges), à la figure 2, on verra qu'en décembre 1909, ces prix ont eu le même point de départ, mais que les prix de Duluth ont augmenté plus vite que ceux de Winnipeg, jusqu'à ce que l'écart fût d'environ 10 cents par boisseau, et cet écart s'est maintenu, sauf temporairement en juin 1911, jusqu'au mois de juillet 1912. Durant plus de deux ans et demi, les prix de Duluth furent pour ainsi dire continuellement plus élevés que

ceux de Winnipeg à une moyenne d'environ 10 cents par boisseau. De juillet 1912 à décembre 1916, les prix restèrent à peu près les mêmes, Winnipeg dépassant Duluth en diverses occasions, et ce ne fut qu'en juillet et août que Duluth prit l'ascendant d'une façon sensible. La période couverte par ce diagramme peut donc être divisée en deux parties, la première quand Duluth avait l'ascendant sur Winnipeg, et la seconde quand les prix étaient substantiellement les mêmes.

Si maintenant l'on réfère au diagramme 12, et aux pages 58, 61 et 62, on remarquera qu'au commencement de l'année agricole 1909-10 les prix de Duluth tombèrent temporairement à la base d'exportation, puis qu'ils s'élevèrent rapidement au-dessus de cette base et restèrent continuellement trop élevés pour exportation jusqu'en septembre 1912, alors qu'ils baissèrent de nouveau à une base d'exportation où ils se maintinrent durant le reste de la période indiquée sur ce diagramme. Quand Duluth se trouvait sur une base d'exportation dans cette période, c'était sur la même base que Winnipeg, et quand c'était au-dessus de la base d'exportation c'était au-dessus de Winnipeg. Une étude des prix quotidiens sur les deux marchés, durant plusieurs années avant septembre 1909, indique que les mêmes conditions régnaient alors.

On remarquera que c'est dans les mois de juin et juillet, alors que les stocks au Canada étaient très bas, et que les baissiers peuvent éprouver des difficultés à combler le déficit, que Winnipeg tend à obtenir l'ascendance relativement à Duluth, bien qu'en juillet et août 1915, les marchés des Etats-Unis pour le blé Nord du printemps fussent plus affectés par ces conditions que ne l'était Winnipeg. D'un autre côté, on remarquera que Winnipeg a tendance à atteindre le plus bas point, relativement à Duluth, dans les mois d'octobre, novembre et décembre. Cela est dû aux achats excessifs au Canada durant ces mois-là, ce qui tend à abaisser les prix même au-dessous de la base d'exportation, ainsi qu'on en fait la remarque dans le rapport intérimaire, page 57. De pareilles conditions locales d'offre relative peuvent ainsi causer des variations secondaires ou temporaires, mais la cause fondamentale d'un niveau différent des prix dans les deux pays, pour la même qualité générale de blé, a été l'existence ou la non-existence aux Etats-Unis d'un approvisionnement total suffisant pour les nécessités de leur propre industrie minotière. Chaque fois que les minotiers des Etats-Unis qui emploient du blé Nord du printemps n'ont pas été forcés d'enchérir sur l'exportateur afin de faire face à leurs propres besoins, les prix aux Etats-Unis ont été sur le même niveau général que ceux du Canada.

MARCHÉS DU MINNEAPOLIS, DULUTH ET CHICAGO.

Si le mouvement du blé canadien aux Etats-Unis était plus considérable, vers quels marchés des Etats-Unis irait-il probablement? C'est là une question très importante, en tant qu'elle se rapporte aux voies de transport du Canada. Si le mouvement était considérable vers les marchés primaires des Etats du nord-ouest, la diversion des routes canadiennes serait très sérieuse. Il est donc nécessaire de bien comprendre le caractère général et l'étendue des marchés à Minneapolis, Duluth et Chicago.

Dans le diagramme 14, on indique mensuellement les arrivées et les envois de blé à ces trois marchés, pour les années agricoles 1909-10 à 1915-16. En ce qui concerne Minneapolis, les envois de farine sont indiqués ainsi que ceux du blé, en lignes rouges, tracées à la même échelle, et les arrivées de blé à Fort-William—Port-Arthur sont indiquées pour comparaison avec les quantités reçues à Minneapolis; un coup d'œil suffit aussi pour saisir la comparaison avec les arrivées à Duluth et à Chicago. Dans la mesure où il peut s'agir réellement de blé, le marché de Winnipeg, où des affaires se font

pour le blé emmagasiné à Fort-William—Port-Arthur, est un marché incomparablement plus considérable que tout marché quelconque aux Etats-Unis.

Sous le rapport du volume, Minneapolis est le marché de blé le plus important des Etats-Unis. Le tableau suivant indique les arrivées aux principaux marchés de l'ouest des Etats-Unis pour les années 1909-14:

Année.	Minneapolis.	Duluth.	Chicago.	Kansas-City.	St-Louis.	Omaha.	Milwaukee.
	(boisseaux.)	(boisseaux.)	(boisseaux.)	(boisseaux.)	(boisseaux.)	(boisseaux.)	(boisseaux.
1909	31,111,410	56,084,971	26,985,112	35,354,000	21,432,317	9,979,200	8,871,026
1910	99,721,600	34,278,377	27,540,100	43,527,700	19,702,989	9,124,800	11,439,161
1911	97,143,920	34,909,543	37,118,100	27,701,600	17,076,505	12,124,800	8,662,700
1912	*113,811,650	b86,777,990	35,914,000	43,719,600	30,541,673	16,868,800	9,697,490
1913	†111,267,560	c81,168,109	50,372,000	33,870,000	31,258,000	20,313,600	7,372,650
1914	a115,389,900	63,508,030	99,290,000	70,757,550	33,569,047	18,925,200	9,830,750
1915	142,669,370	95,122,447	70,704,000	58,693,950	35,250,404	16,587,600	6,723,175
1916	130,404,830	50,691,105	74,944,000	77,785,650	40,578,583	36,831,240	8,705,256
1917	101,021,250	30,576,769	31,751,000	36,954,900	.....	13,714,600	7,676,447

NOTES—

*Comprend 176,370 boisseaux de blé canadien.
† " 77,920 " "
a " 277,200 " "
b " 15,882,290 " reçus d'entrepôt.
c " 8,464,495 " "

Statistiques empruntées au Rapport Annuel de la Chambre des Communes de Minneapolis, 1914.

Si on compare sur le diagramme les envois de blé de Minneapolis, Duluth et Chicago, on peut voir que Minneapolis est un marché entièrement différent des deux autres. Les envois de Chicago et Duluth paraissent être les mêmes, ou presque les mêmes, que les arrivées, et ils paraissent être aussi affectés de la même manière durant toute l'année. Le blé qui arrive à ces deux marchés n'y reste en moyenne que fort peu de temps. Ce ne sont pas des marchés de consommation, et le blé ne fait qu'y passer.

Les envois de blé de Minneapolis présentent un tout autre aspect. Relativement aux arrivées, ces envois sont peu considérables, et ils sont distribués à peu près également durant toute l'année. Minneapolis est un véritable marché de consommation pour le blé; c'est le plus grand centre de minoterie d'Amérique. Le tableau suivant indique le nombre et la capacité quotidienne des principaux moulins à farine des Etats-Unis, pour les années 1914 et 1917:

Villes.	Moulins à farine.	Capacité quotidienne en barils.	Moulins à farine.	Capacité quotidienne en barils.
	1914.		1917.	
Minneapolis	25	80,460	28	93,160
Buffalo	8	23,200	..	.....
*Kansas City	8	14,350	*9	15,250
Saint-Louis	5	8,200	..	.....
Toledo	5	8,100	5	7,000
Duluth-Superior	3	6,000	3	6,000
Chicago	2	6,000	2	4,000
New-York	1	11,000	1	11,000

* Comprend les élévateurs.

Statistiques empruntées aux rapports annuels de la Chambre de Commerce de Minneapolis, 1914.

La différence entre les arrivées et les envois de blé dans la mesure du marché de consommation à Minneapolis:

Années.	Arrivées. Boisseaux.	Envois. Boisseaux.	Consommation à Minneapolis. Boisseaux.
1909	81,111,410	21,698,500	59,412,910
1910	99,721,600	19,207,130	80,514,470
1911	97,143,920	23,384,640	73,759,280
1912	113,635,280	29,693,910	83,941,370
1913	111,267,560	31,549,280	79,718,280
1914	115,389,900	32,953,940	82,435,960
1915	142,669,370	54,643,170	88,026,200
1916	130,404,830	40,061,860	90,342,970
1917	101,021,250	33,395,650	67,625,600

Minneapolis est donc un marché de consommation pour quelque chose comme 80 millions de boisseaux de blé par année, mais en tant que marché pour le commerce du blé Duluth ou Chicago lui sont de beaucoup supérieurs. Ce n'est pas exclusivement un marché pour le blé Nord du printemps, car on y a inspecté à Minneapolis, en 1914, les sortes et quantités suivantes de blé:

Blé d'hiver.	Blé Durum.	Blé mélangé.	Blé de l'Ouest.	Blé du printemps.	Total.
Boisseaux.	Boisseaux.	Boisseaux.	Boisseaux.	Boisseaux.	Boisseaux.
19,595,940	4,931,970	3,865,630	222,830	90,802,430	119,410,800

Statistiques empruntées au rapport annuel de la Chambre de Commerce de Minneapolis, 1914.

Le blé expédié de Minneapolis est transporté par toutes les lignes de chemins de fer qui rayonnent de cet endroit. C'est un marché d'affaires et d'emmagasinage pour les minoteries dans le nord-ouest, mais ce n'est pas un facteur important pour l'approvisionnement des états de l'est ou pour exportation. Le blé Nord du printemps destiné aux marchés de l'est passe principalement par Duluth. Minneapolis, pour ses propres minoteries, 75 boisseaux par 100 boisseaux qu'on y reçoit, et le reste est vendu, mois par mois, suivant que le besoin s'en fait sentir ailleurs pour consommation. On n'y a besoin, pour le commerce, que d'environ 90 millions de boisseaux de blé Nord du printemps, par année, mais on s'y assure d'au moins le minimum des besoins en étant prêt à enchérir sur les autres marchés, en cas de nécessité. Le surplus de la récolte de blé Nord du printemps passe principalement par Duluth.

On récolte plus de blé Nord du printemps dans les états du nord-ouest que Minneapolis ne peut moudre et distribuer, et apparemment les minoteries de Minneapolis fabriquent plus de farine, provenant surtout de blé Nord du printemps, qu'elles ne peuvent vendre aux Etats-Unis. Le tableau suivant donne les chiffres de rendement et d'exportation pour les années 1909-17:

Année civile.	Rendement. Barils.	Exportations. Barils.
1909	14,867,245	1,645,970
1910	15,375,760	1,323,650
1911	15,795,470	1,136,685
1912	17,031,935	1,132,640
1913	17,673,725	1,764,805
1914	17,769,280	1,873,930
1915	18,089,195	1,459,690
1916	18,541,650	1,410,970
1917	17,610,845	1,085,590

Ainsi qu'on peut le voir par le diagramme, Chicago n'est pas devenu un important marché primaire pour le blé Nord du printemps, et il n'y a aucune raison de supposer

que l'enlèvement des droits sur le blé canadien modifierait considérablement les conditions, en ce qui concerne Chicago. L'étendue du marché de Minneapolis est limitée, et sauf quand la qualité du blé Nord du printemps tombe beaucoup au-dessous de la moyenne, il y a dans la récolte domestique des états du nord plus de blé d'une sorte et qualité assez comparable au Nord-Manitoba que les minoteries de ces états ont pu jusqu'à présent être en mesure d'employer. Les envois de Duluth, qui se composent presque entièrement de blé Nord du printemps, sont une indication du surplus disponible pour les minoteries de l'est, aux Etats-Unis ou, à certaines époques, pour exportation.

CONSÉQUENCES DE L'ARRÊTÉ DU CONSEIL CONCERNANT LE BLÉ ADMIS EN FRANCHISE.

Le 16 avril 1917, Son Excellence le Gouverneur en conseil, sous l'empire de la Loi des mesures de guerre, 1914, décréta que le blé, la farine de froment et la semoule soient portés sur la liste des marchandises qui peuvent être importées en franchise en Canada. Le libre échange pour ces produits entre le Canada et les Etats-Unis a été ainsi établi, puisque l'item 644 du tarif des Etats-Unis comporte que le blé, la farine de froment, la semoule et autres produits du blé peuvent être admis en franchise pourvu qu'ils proviennent de pays qui n'imposent pas d'impôts sur le blé, ou la farine de froment, ou la semoule venant des Etats-Unis. Bien que le libre-échange ait été aussi légalement établi il n'y a pas eu depuis, vu les conditions anormales du marché du blé, et vu aussi certaines ententes et certains traités conclus ultérieurement, de commerce absolument libre entre les deux pays, et il est impossible d'en apprécier parfaitement les effets.

Pendant l'hiver de 1916-17, le régime régissant le trafic dont l'augmentation s'était graduellement fait sentir dans les principaux marchés de l'Amérique du Nord et qui répondait bien aux conditions des années normales, fut soumis à une tension pour laquelle il n'était pas préparé, lorsque les personnes chargées de faire les achats pour le gouvernement des pays alliés de l'Europe, disposant de ressources financières illimitées et ayant à répondre à des besoins également illimités, achetèrent une grande partie de tout le blé en vente livrable soit immédiatement soit plus tard. La vente sur les marchés futurs consistait surtout en opérations ordinaires de marge, et vu qu'une proportion extraordinaire de la récolte dans les deux pays était inférieure à la qualité stipulée au contrat, les vendeurs furent placés dans l'impossibilité de remplir leurs contrats et eurent à compter sur leurs achats futurs afin de liquider leurs marges en se créant des fonds réalisables par l'écoulement des qualités inférieures du blé qu'ils avaient en mains. En temps ordinaires, il ne se présente pas de grandes difficultés dans de semblables circonstances, et sous le régime des règles et de la pratique établies à la bourse du grain, il n'y a aucune autre méthode de protéger les achats de blés de qualité inférieure. Les représentants des alliés, qui avaient besoin de tout le blé qu'ils pouvaient acheter et désiraient une livraison immédiate, avaient cependant absorbé une si forte proportion de l'offre sur les marchés futurs qu'il devint difficile et finalement impossible de clore les opérations de marge par l'acquisition des futurs, parce que sur les marchés il n'y avait plus de vendeurs. Un " corner " gigantesque venait d'être créé. Les prix commencèrent à monter par sauts et par bonds.

Le 28 avril 1918, le *Winnipeg Grain Exchange* prohiba toute spéculation sur les futurs et nomma une commission de censeurs à laquelle toutes les transactions devaient être soumises. On annonça en même temps que les représentants des alliés n'avaient fait aucun achat de blé de Winnipeg devant provenir des récoltes futures pendant l'avance de prix de quarante cents, et qu'ils avaient en mains amplement de blé pour répondre à leurs besooins présents. De plus il fut déclaré officiellement que les minoteries canadiennes étaient seules, outre les représentants, à contrôler dans une large

mesure les marchés futurs et qu'elles avaient donné l'assurance à la commission d'échange que les quantités contrôlées par elles ne dépassaient pas leurs besoins. Cependant le " corner " devint si complet qu'il fut nécessaire de suspendre les prévilèges du trafic pour le blé de mai et juillet. Cette dernière décision fut adoptée après la fermeture de la journée d'affaires du 3 mai. Des négociations furent immédiatement commencées entre les principaux acheteurs à couvert représentés par les alliés et les minoteries canadiennes et les acheteurs à découvert, et une entente fut conclue le 8 mai. Conformément à une clause de cette entente, les agences de l'ouest du Canada s'occupant du mouvement du trafic du grain s'engagèrent à livrer aux agents des alliés et aux minoteries canadiennes quatre-vingt-dix pour cent de tout le blé qu'ils contrôlaient ou qu'ils pourraient contrôler ultérieurement jusqu'à la fin de l'année de la présente récolte. Il n'était pas dans l'intérêt des gouvernements alliés de permettre le partage du contrôle du blé au Canada, et l'entente précitée avait presque pour effet de rendre complètement nulles les dispositions de l'arrêté du conseil concernant le blé admis en franchise. La clause dans cette entente se lisait comme suit:

> " Nous, les soussignés, ce cinquième jour de mai de l'année dix-neuf cent dix-sept, afin d'assurer la conservation des approvisionnements en aliments à l'Empire et de donner l'assurance aux gouvernements alliés que pour la balance de la présente récolte le blé sur lequel nous avons le contrôle ne sera pas détourné vers des sentiers autres que ceux qui sont contrôlés par les alliés, nous engageons par les présentes, en considération de la promesse faite par les représentants des gouvernements alliés qu'ils accepteront les blés de toutes qualités en échange des livraisons du blé de Winnipeg de mai et juillet aux prix échelonnés devant être ultérieurement fixés—lesquels prix devront être satisfaisants et justes pour tous les intéressés, à livrer aux dits agents et aux meuneries canadiennes, dans des proportions convenues entre les deux parties, au moins quatre-vingt-dix pour cent (90%) du grain dont nous avons la propriété ou le contrôle, et que de plus nous userons de notre influence pour diriger le blé des cultivateurs qui passerait par nos entrepôts aux mains de ceux qui représentent les gouvernements des alliés ou vers les minoteries canadiennes, selon qu'il sera entendu entre ces deux parties."

La suspension des privilèges du commerce pour les livraisons de mai et juillet et d'autres changements dans les conditions commerciales rendirent nécessaire l'adoption de nouvelles méthodes pour conduire les affaires. Il n'est pas nécessaire de traiter en détail cet aspect de la question. Le conseil du Winnipeg Grain Exchange élabora un système très praticable, mais il devint bientôt évident que seuls des pouvoirs tels que le gouvernement en possède pouvaient être exercés pour faire face à la situation en général d'une manière efficace, et surtout en vue de déterminer les conditions de vente de la nouvelle récolte. Sur les représentations des marchands de grains à cet effet le gouvernement nomma par un arrêté du conseil la commission des grains du Canada. Le préambule de cet arrêté du conseil déclare qu'on en vint à cette décision parce que "à cause des conditions dues à la guerre, il est jugé nécessaire de prendre les moyens afin que le blé du Canada excédant la demande domestique soit en disponibilité pour être acheté par les agents ou au nom du gouvernement de Sa Majesté du Royaume-Uni et des puissances alliées, et que la distribution du blé pour les besoins domestiques soit contrôlée de telle manière et dans de telles conditions tendant à réduire dans la mesure du possible toute superfétation ou toute dépréciation indue en valeurs résultant de la spéculation, soit par l'accaparement des approvisionnements de blé, soit par tout autre moyen ".

La première ordonnance rendue par la nouvelle commission le 20 juillet détermina le prix maximum du blé, en prenant pour base le blé Nord n° 1 en entrepôt à Fort-William à $2.40 le boisseau, la dite ordonnance devant prendre effet le 1er août 1917; et la seconde ordonnance, rendue le 27 juillet, prohiba, en autant que la balance

de la récolte de l'année était concernée et jusqu'à avis contraire, la vente et l'expédition du blé canadien à toute personne résidant aux Etats-Unis sans le consentement de la commission, déclarant que " ce sera violer les ordonnances de la commission pour toutes personne ou personnes d'exporter du blé canadien de la présente récolte aux Etats-Unis, sans avoir demandé et obtenu le consentement de la commission des grains du Canada pour ce faire."

Les Etats-Unis avaient eu à faire face à une situation semblable à celle qui existait au Canada, et les principaux commerçants de grains avaient adopté une ligne de conduite à peu près semblable à celle qui a été suivie par le *Winnipeg Grain Exchange.* Dans la Loi du Contrôle du Ravitaillement, sanctionnée le 10 septembre 1917, d'importants pouvoirs ont été créés, et sous l'empire de ces pouvoirs, la *Food Administration Grain Corporation* a été créée et instituée comme ayant seule le droit d'acheter le blé aux grands marchés des têtes de lignes et reconnue comme ayant seule le droit de distribuer et vendre le blé provenant de ces marchés aux minoteries américaines, aux alliés européens et aux pays neutres. Le président nomma une commission pour déterminer le prix du blé de la récolte de l'année 1917-18, et le Congrès des Etats-Unis établit un prix minimum de $2 par boisseau pour le blé de la récolte de 1918 et autorisa le président à imposer un droit sur le blé étranger rentrant aux Etats-Unis pendant toute la durée de la garantie d'un prix minimum.

Il y eut des conférences entre la commission des grains et la *United States Grain Corporation*, et sur les pressantes représentations de cette dernière, la commission établit les prix du blé canadien pour la récolte de 1917-18 de manière à correspondre avec les prix fixés par les Etats-Unis; et une entente fut conclue sur bien des questions de détails, y compris les méthodes réglant le commerce en blé et farine entre les deux pays. Dans un rapport daté le 12 septembre 1917, on lit ce qui suit relativement à l'échange du blé et de la farine entre les deux pays:

> La commission des grains, d'accord avec la United States Grain Corporation, reconnaît que pour le surplus de notre blé au Canada notre premier devoir est de répondre d'abord à la demande des alliés européens, et les prix étant déterminés comme ils le sont, les producteurs canadiens n'ont rien à perdre par la réglementation des exportations aux Etats-Unis qui aura pour résultat que bien peu de blé sera expédié aux Etats-Unis pour y être consommé. L'entente existant entre la commission et la *United States Grain Corporation* est la suivante: Il peut être jugé opportun de permettre l'expédition d'une certaine quantité de blé canadien aux Etats-Unis pour la cause commune, mais pour toutes ces expéditions c'est M. Barnes qui assumera toutes responsabilités. Il doit approuver le blé et le distribuer, et la commission des grains, à sa demande, autorisera l'exportation du blé; en un mot les expéditions de blé au delà des frontières, soit d'un pays ou de l'autre, ne sont permises qu'en tant qu'elles seront approuvées et autorisées par la *United States Grain Corporation* et la commission des grains du Canada.
>
> La commission des grains considère que le régime établi par le contrôleur du ravitaillement aux Etats-Unis concernant la farine devrait être suivi par le contrôleur du ravitaillement au Canada, et que les expéditions de farine soit du Canada aux Etats-Unis, soit des Etats-Unis au Canada, devraient être aussi soumises à l'approbation et à l'autorisation du contrôleur du ravitaillement au Canada et du contrôleur du ravitaillement aux Etats-Unis.

Conformément à l'entente précitée relativement aux exportations de blé, la *United States Grain Corporation* demanda et reçut le consentement de la commission autorisant l'exportation de quelques centaines de milliers de boisseaux au mois de septembre qui ont été achetés et distribués par la *Grain Corporation.* Au mois d'octobre, lorsque les gouvernements des alliés obtinrent des crédits à Washington afin de faciliter leurs achats de blés canadiens, une nouvelle entente a été conclue touchant le commerce entre le Canada et les Etats-Unis.

L'administration du ravitaillement aux Etats-Unis en vint à une entente avec la *Wheat Export Company,* agent des puissances alliées, afin d'obtenir d'elle certaines quantités de blé canadien à condition de livrer à la *Wheat Export Company* une quantité correspondante de farine; et relativement à la farine canadienne l'administration du ravitaillement aux Etats-Unis imposa comme condition que les autorités canadiennes ne devraient permettre aucune exportation aux Etats-Unis. En vue de contrôler les exportations et les importations de toutes sortes les Etats-Unis et le Canada ont établi un système de permis et le régime suivi aux Etats-Unis durant ces derniers mois a été de n'accorder aucun permis pour l'exportation du blé ou farine au Canada, et le Canada de son côté n'a donné pendant la même période aucun permis d'exportation de farine aux Etats-Unis et la commission des grains n'a donné de permis pour l'exportation du blé en quelque pays que ce soit qu'à la *Wheat Export Company.*

Les lois de douane des deux pays comportent la réciprocité entre eux pour le blé et la farine, mais les règlements administratifs qu'on a jugé opportun d'adopter relativement à la récolte de 1917-18, et ce dans l'intérêt commun, ne permettent aucun commerce direct. Pour la récolte de 1918-19, et aussi longtemps que les Etats-Unis devront garantir à ses producteurs un prix minimum pour le blé, les lois des Etats-Unis autorisent le président à imposer un droit pour la protection de ce prix minimum. Le problème du régime commercial entre le Canada et les Etats-Unis relativement au blé et à la farine doit donc encore être l'objet de notre attention.

ANNEXE.

BLÉ.

TABLEAU N° 1.—Principaux pays producteurs de blé dans l'ordre de la production totale pendant dix ans, de 1904-05 à 1913-14.

	Boisseaux.	Pourcentage.
Etats-Unis	6,766,623,970	20·10
Russie (y compris la Sibérie)	6,611,272,000	19·63
Indes	3,253,672,000	9·67
France	3,247,168,000	9·64
Bosnie et Herzégovine, Autriche-Hongrie, Croatie et Slavonie	2,276,800,000	6·76
Italie	1,704,640,000	5·06
Argentine	1,544,696,000	4·58
Canada	1,481,937,000	4·40
Allemagne	1,434,256,000	4·26
Etats balkaniques	1,385,208,000	4·12
Espagne	1,176,496,000	3·48
Australasie	823,632,000	2·47
Royaume-Uni	568,040,000	1·69
Algérie et Tunisie (Afrique du Nord)	395,440,000	1·17
Japon	211,680,000	·63
Chili	158,896,000	·47
Belgique	139,320,000	·41
Mexique	91,088,000	·27
Uruguay	77,344,000	·23
Suède	66,256,000	·20
Porugal	59,600,000	·18
Hollande	47,704,000	·14
Grèce	44,160,000	·13
Danemark	40,968,000	·12
Suisse	36,464,000	·11
Chypre et Malte	25,192,000	·07
Norvège	2,864,000	·01
Total	33,671,416,970	100·00

Référence—Etats-Unis et Canada, chiffres du gouvernement; autres pays, Broomhall's Corn Trade Year Book.

TABLEAU N° 2.—La récolte de blé dans les principaux pays

Saison des céréales anglaises,

(Les trois zéros sont omis excepté

	1913–14.	1912–13.	1911–12.	1910–11
France	322,400	333,600	320,000	251,168
Russie (y compris la Sibérie)	880,000	728,136	508,000	832,072
Hongrie	152,960	173,360	176,800	169,600
Autriche	66,400	66,640	56,000	57,680
Croatie et Slavonie	16,880	11,280	14,800	13,200
Bosnie et Herzégovine	2,560	2,960	2,400	2,400
Italie	208,000	165,600	192,000	153,600
Allemagne	168,000	160,240	140,000	141,920
Espagne	110,400	112,000	149,456	136,000
Portugal	5,600	5,600	9,600	9,200
États balkaniques	131,024	145,152	173,600	177,008
Grèce	4,000	7,360	3,200	2,400
Royaume-Uni	56,000	57,400	63,896	58,232
Belgique	14,400	15,280	14,400	12,000
Hollande	4,400	4,600	4,000	4,240
Suisse	3,520	3,179	3,520	3,200
Suède	7,304	7,808	8,296	7,040
Danemark	4,160	3,760	4,000	4,720
Norvège	280	312	240	304
Chypre, Malte	2,400	2,400	2,400	2,400
Total pour l'Europe	2,160,688	2,006,668	1,846,608	2,038,384
*États-Unis	760,000	730,000	621,600	635,200
†Canada	232,000	224,000	230,400	132,000
Argentine	113,600	198,400	170,400	136,000
Uruguay	5,600	8,000	9,600	9,000
Chili	16,000	12,800	14,000	20,000
Mexique	6,400	12,800	5,600	9,200
Total pour l'Amérique du nord et du sud	1,133,600	1,186,000	1,051,600	941,400
Afrique du nord (Algérie et Tunisie)	40,800	31,440	44,800	45,600
Inde	360,000	360,800	372,000	372,000
Japon	16,000	24,800	24,000	22,080
Total pour l'Asie	376,000	385,600	396,000	394,080
Total pour l'Australasie	108,000	94,432	83,360	105,200.
Récolte totale pour le monde entier	3,819,088	3,704,140	3,422,368	3,524,664
*Canada (rapports du gouvernement)	231,717,000	199,236,000	216,825,941	145,991,418
†États-Unis (rapports du gouvernement)	763,380,000	730,267,000	621,338,000	635,121,000
Total de la récolte dans le monde ent. d'après les chiffres fournis par le gouvern. pour le Canada et les États-Unis	3,822,185,000	3,679,643,000	3,408,531,941	3,538,576,418

(en boisseaux de 60 livres) pendant dix ans, de 1904-05 à 1913-14.

du 31 juillet au 1er août.

dans les colonnes des tableaux.)

1909-10.	1908-09.	1907-08.	1906-07.	1905-06.	1904-05.	Total.
359,200	316,800	380,800	328,000	337,600	297,600	3,247,168,000
780,800	568,000	508,800	506,400	634,400	644,668	6,611,276,800
113,360	152,000	120,000	197,600	156,800	136,800	1,549,280,000
55,200	61,600	52,000	56,000	54,400	53,600	579,520,000
12,320	12,800	8,000	10,400	12,800	12,000	124,480,000
2,640	2,960	1,600	2,400	1,600	2,000	23,520,000
191,040	146,400	172,000	168,000	161,600	146,400	1,704,640,000
138,016	138,400	127,680	144,800	136,000	139,200	1,434,256,000
144,000	115,200	96,000	129,440	88,800	95,200	1,176,496,000
7,200	1,600	4,000	8,000	4,000	4,800	59,600,000
108,848	99,976	89,600	187,200	160,800	112,000	1,385,208,800
4,800	4,000	4,800	5,600	4,000	4,000	44,160,000
63,200	53,928	56,528	60,616	60,328	37,912	568,040,000
13,224	15,200	15,856	12,960	12,400	13,600	139,320,000
5,040	4,960	5,160	4,784	4,920	5,600	47,704,000
3,560	3,488	4,000	4,000	4,000	4,000	36,467,200
6,400	6,544	6,080	6,448	5,360	4,976	66,256,000
3,912	4,152	4,200	4,000	3,928	4,136	40,968,000
304	320	280	296	320	208	2,864,000
2,800	2,720	2,504	2,496	2,392	2,600	25,192,000
2,015,944	1,711,048	1,659,888	1,839,440	1,846,448	1,741,300	18,866,416,800
736,000	664,000	632,000	736,000	688,000	496,000	6,698,800,000
166,720	112,000	92,800	112,000	107,200	68,800	1,477,920,000
131,200	160,000	192,800	156,216	135,120	150,960	1,544,696,000
9,600	9,200	7,040	4,480	7,224	7,600	77,344,000
20,000	17,384	16,568	12,120	12,080	17,944	158,896,000
9,200	9,600	9,600	9,600	9,728	9,360	91,088,000
1,072,720	972,184	950,808	1,030,416	959,352	750,664	10,048,744,000
40,640	32,800	39,360	40,800	33,600	45,600	395,440,000
356,800	283,496	228,496	317,072	319,944	283,064	3,253,672,000
23,152	22,928	22,080	19,648	17,856	19,136	211,680,000
379,952	306,424	250,576	336,720	337,800	302,200	3,465,352,000
100,400	71,360	50,208	71,696	75,320	63,656	823,632,000
3,609,656	3,093,816	2,950,840	3,319,072	3,252,520	2,903,420	33,599,584,800
165,787,530	128,647,876	93,104,753	125,505,491	106,096,711	69,029,266	1,481,941,986
737,189,000	664,602,000	634,087,000	735,260,970	692,979,489	552,399,517	6,766,623,976
609,912,530	3,111,065,576	2,953,231,753	3,331,838,461	3,256,395,200	2,960,048,783	33,671,429,962

TABLEAU N° 3.—Production, consommation et exportation de blé et de farine du Canada.

Année.	Production.	Blé domestique retenu pour la consommation.	Exportation de blé.		Exportation de farine et de blé.		Exportation totale de blé et de farine.		Pourcentage exporté en	
									Blé.	Farine.
	boisseaux.	boisseaux.	boisseaux.	pourc. *	boisseaux.	pourc. *	boisseaux.	pourc. *		
1880–81	.....	.....	2,253,673	.....	1,978,776	.....	4,232,449	.....	53·3	46·7
1881–82	32,350,269	26,391,409	3,845,035	11·8	2,113,825	6·5	5,958,860	18·3	64·5	35·5
1882–83	40,951,201	32,883,036	5,867,458	14·3	2,200,707	5·4	8,068,165	19·7	72·7	27·3
1883–84	26,326,497	24,692,721	745,526	2·83	888,250	3·4	1,633,776	6·2	45·6	54·4
1884–85	41,501,464	38,603,511	2,340,956	5·6	556,997	1·3	2,897,953	6·9	80·8	19·2
1885–86	38,744,466	33,587,852	3,419,168	8·8	1,737,446	4·5	5,156,614	13·3	67·3	33·7
1886–87	34,300,881	26,327,197	5,632,726	16·4	2,340,958	6·8	7,973,684	23·2	70·6	29·4
1887–88	39,463,623	35,724,401	2,163,764	5·5	1,575,468	4·0	3,739,222	9·5	57,9	42·1
1888–89	33,000,000	31,918,781	490,905	1·5	590,314	1·8	1,081,219	3·3	45·4	54·6
1889–90	30,871,656	29,931,437	422,274	1·4	517,945	1·7	940,219	3·1	45·0	55·0
1890–91	40,527,562	37,083,818	2,108,216	5·2	1,335,528	3·3	3,443,744	8·5	61·2	38·8
1891–92	62,635,000	52,206,364	8,714,154	14·0	1,714,482	2·7	10,428,636	16·7	83·6	16·4
1892–93	49,701,000	38,579,283	9,271,885	18·6	1,849,832	3·7	11,121,717	22·3	83·4	16·6
1893–94	42,650,000	31,450,047	9,272,208	21·8	1,928,745	1·2	11,200,953	23·0	82·8	17·2
1894–95	44,583,000	34,754,024	8,825,689	19·8	1,003,287	2·3	9,828,976	22·1	89·8	10·2
1895–96	57,460,000	46,700,236	9,919,542	17·2	840,222	1·5	10,759,764	18·7	92·2	7·8
1896–97	40,809,000	31,055,815	7,855,274	19·2	1,897,911	4·6	9,753,185	23·8	80,5	19·5
1897–98	56,102,000	31,516,422	18,963,107	33·8	5,622,471	10·0	24,585,578	43·8	77·1	22·9
1898–99	68,154,000	54,282,118	10,305,470	15·2	3,566,412	5·2	13,871,882	20·4	74·3	25·7
1899–00	59,960,000	39,658,621	16,844,650	28·1	3,456,729	5·8	20,301,379	33·9	83·0	17·0
1900–01	47,867,917	33,094,009	9,739,758	20·4	5,034,150	10·5	14,773,908	30·9	65·1	33·9
1901–02	84,814,948	53,807,502	26,117,530	30·8	4,889,916	5·8	31,007,446	36·6	84·3	15·7
1902–03	93,769,450	60,192,878	30,726,947	32·8	2,849,625	3·0	33,576,572	35·8	91·5	8·5
1903–04	78,495,202	58,118,229	16,346,793	20·8	4,030,180	5·1	20,376,973	25·9	80·2	19·8
1904–05	69,029,266	55,082,168	11,280,407	16·3	2,666,691	3·9	13,947,098	20·2	80·9	19·1
1905–06	106,096,711	65,722,023	36,027,692	34·0	4,246,996	4·0	40,274,688	38·0	89·5	10·5
1906–07	125,505,491	87,421,876	33,581,119	26·7	4,503,496	3·6	38,084,615	30·3	88·2	11·8
1907–08	93,104,753	46,334,934	39,591,383	42·4	7,178,436	7·7	46,769,819	50·1	84·7	15·3
1908–09	128,647,876	73,676,717	45,879,058	35·7	9,092,101	7·1	54,971,159	42·8	83·6	16·4
1909–10	165,787,530	98,132,072	52,298,646	31·5	15,356,812	9·3	67,655,458	40·8	77·3	22·7
1910–11	145,991,418	79,213,063	52,098,694	35·7	14,679,661	10·1	66,778,355	46·8	78,0	22·0
1911–12	216,825,941	118,666,470	78,928,747	36·4	19,230,624	8·9	98,159,471	45·3	80·4	19·6
1912–13	199,236,000	81,681,171	97,872,405	49·1	19,682,424	9·9	117,554,829	59·0	83·2	16·8
1913–14	231,717,000	99,056,160	111,662,639	48·2	20,998,201	9·1	132,660,840	57·3	84·2	15·8
1914–15	161,280,000	76,866,022	62,376,798	38·7	22,037,180	13·7	84,413,978	52·4	73·9	26·1
1915–16	376,303,000	87,166,960	253,597,502	67·3	35,538,538	9·3	289,136,040	76·5	87·5	12·5

*Ces colonnes de pourcentages sont les pourcentages de la production totale.

* Ces colonnes de pourcentages sont les pourcentages de la production totale.

Production:

1900-15, d'après les statistiques sur les grains.

1891-99, Annuaire du ministère de l'Agriculture des Etats-Unis. } De la bibliothèque du bureau du recensement et des statistiques, ministère du Commerce.

1887-90, Annuaire statistique du Canada. }

Exportations:

1880-1906, les exercices clos le 30 juin, d'après l'Annuaire statistique.

1906-1916, années de récoltes closes le 31 août, compilées d'après les rapports du Commerce et de la Navigation.

TABLEAU N° 4—Récoltes des Etats-Unis, consommation domestique et exportations de blé et de farine par années, de 1880 à 1915. Tableau compilé d'après l'annuaire agricole, l'extrait statistique des Etats-Unis, le supplément au *Corn Trade News* du 12 octobre 1915. Les colonnes marquées % sont les pourcentages de la récolte totale.

Exercices ou années de récoltes des Etats-Unis.	Production du blé.			Blé domestique retenu pour la consommation.	Exportation de blé et de farine domestiques.		Exportation de blé domestique seul.		Exportation de farine domestique.		Blé.	Farine.
	Hiver.	Printemps.	Total.									
	boisseaux.	boisseaux.	boisseaux.	boisseaux.	boisseaux.	Pour-cent.	boisseaux.	Pour-cent.	boisseaux.	Pour-cent.		
1880–81	.....	.....	498,550,000	312,228,486	186,321,514	37·4	150,565,477	30·2	35,756,037	7·2	80·8	19·2
1881–82	.....	.....	383,280,000	261,387,611	121,892,389	31·8	95,271,802	24·9	26,620,587	6·9	78·2	21·8
1882–83	.....	.....	504,185,000	356,373,684	147,811,316	29·3	106,385,828	21·1	41,425,488	8·2	71·9	28·1
1883–84	.....	.....	421,086,000	309,551,818	111,534,182	26·5	70,349,012	16·7	41,185,170	9·8	63·1	36·9
1884–85	.....	.....	512,765,000	380,194,634	132,570,366	25·9	84,653,714	16·6	47,916,652	9·3	63·9	36·1
1885–86	.....	.....	357,112,000	262,546,207	94,565,793	26·5	57,759,209	16·2	36,806,584	10·3	61·0	39·0
1886–87	.....	.....	457,218,000	294,413,031	153,804,969	33·6	101,971,949	22·3	51,833,020	11·3	66·2	33·8
1887–88	.....	.....	456,329,000	336,703,656	119,625,344	26·2	65,789,261	14·4	53,836,083	11·8	55·0	45·0
1888–89	.....	.....	415,868,000	327,267,257	88,600,743	21·3	46,414,129	11·2	42,186,614	10·1	52·4	47·6
1889–90	.....	.....	490,560,000	381,129,533	109,430,467	22·3	54,387,767	11·1	55,042,700	11·2	49·7	50·3
1890–91	.....	.....	399,262,000	293,080,684	106,181,316	26·2	55,131,948	13·8	51,049,368	12·8	52·1	47·8
1891–92	.....	.....	611,780,000	386,114,188	225,665,811	36·9	157,280,351	25·7	68,385,460	11·2	69·9	30·1
1892–93	.....	.....	515,949,000	324,036,365	191,912,635	37·2	117,121,109	22·7	74,791,526	14·5	61·1	38·8
1893–94	.....	.....	396,131,725	231,848,596	164,283,129	41·5	88,415,230	22·3	75,867,899	19·2	53·9	46·1
1894–95	.....	.....	460,267,416	315,454,698	144,812,718	31·5	76,102,704	16·5	68,710,014	15·0	52·7	47·2
1895–96	.....	.....	467,102,947	340,658,979	126,443,968	27·1	60,650,080	13·0	65,793,888	14·1	48·9	51·1
1896–97	.....	.....	427,684,346	282,559,374	145,124,972	33·9	79,562,020	18·6	65,562,952	15·3	55·2	44·7
1897–98	.....	.....	530,149,168	312,843,164	217,306,005	41·0	148,231,261	28·0	69,074,744	13·0	68·5	31·5
1898–99	.....	.....	675,148,705	452,530,285	228,618,420	33·0	139,432,815	20·7	83,185,605	12·3	62·9	37·0
1899–00	.....	.....	547,303,846	361,207,084	186,096,762	34·0	101,950,389	18·6	84,146,373	15·4	54·9	45·1
1900–01	350,025,409	172,204,096	522,229,505	306,239,432	215,990,073	41·4	132,060,667	25·3	83,929,406	16·1	61·2	38·8
1901–02	429,675,000	318,785,000	748,460,218	513,687,703	234,772,516	31·4	154,856,102	20·7	79,916,414	10·7	65·9	34·0
1902–03	411,788,666	258,274,000	670,063,008	467,157,410	202,905,598	30·3	114,181,420	17·1	88,724,178	13·2	56·5	43·5
1903–04	399,867,000	237,954,000	637,821,835	517,094,222	120,727,613	18·9	44,230,169	6·9	76,497,444	12·0	36·6	63·4
1904–05	334,987,000	219,464,000	552,399,517	508,286,607	44,112,910	8·0	4,394,402	0·8	39,718,508	7·2	11·1	88·9
1905–06	428,463,000	264,517,000	692,979,489	595,370,482	97,609,007	14·1	34,973,291	5·0	62,635,716	9·1	35·8	64·1
1906–07	492,888,000	242,373,000	735,260,970	588,560,545	146,700,425	20·0	76,569,423	10·5	70,131,002	9·5	52·4	47·6
1907–08	409,442,000	224,645,000	634,087,000	471,043,331	163,043,669	25·7	100,371,057	15·8	62,672,612	9·9	61·6	38·4
1908–09	437,908,000	226,694,000	664,602,000	550,333,532	114,268,468	17·2	66,923,244	10·1	47,345,224	7·1	58·6	41·4
1909–10	446,366,000	290,823,000	737,189,000	649,824,682	87,364,318	11·8	46,679,876	6·3	40,684,442	5·5	53·5	46·5
1910–11	434,142,000	200,979,000	635,121,000	565,809,240	69,311,760	10·9	23,729,302	3·7	45,582,458	7·2	34·2	65·8
1911–12	430,656,000	190,682,000	621,338,000	541,648,596	79,689,404	12·8	30,160,212	4·8	49,529,192	8·0	37·8	62·2
1912–13	399,919,000	330,348,000	730,267,000	587,387,403	142,879,597	19·6	91,602,974	12·6	51,276,622	7·0	64·2	35·8
1913–14	523,561,000	239,819,000	763,380,000	617,789,651	145,590,349	19·1	92,393,775	12·1	53,196,575	7·0	63·4	36·6
1914–15	684,990,000	203,057,000	891,017,000	558,552,025	332,464,975	37·3	259,642,533	29·1	72,822,442	8·2	78·1	21·9
1915–16	659,000,000	345,000,000	1,011,505,000	767,882,975	243,117,025	24·3	173,274,015	17·26	69,843,010	7·0	71·3	28·7

TABLEAU N° 5—Production et exportation du blé.

	Argentine.		Russie.		Australasie.		Inde.		Etats balkaniques.		Total.	
	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.
1899-00	101,655,000	†79,408,000	o396,022,000	58,960,000	50,111,000	7,040,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1900-01	74,753,000	†40,216,000	o401,772,000	77,152,000	56,610,000	18,496,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1901-02	56,380,000	†20,144,000	o560,755,000	87,448,000	43,927,000	14,792,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1902-03	100,636,000	†61,440,000	o551,942,000	134,176,000	20,461,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1903-04	129,672,000	†81,080,000	o616,646,000	138,160,000	84,627,000	28,280,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1904-05	*150,960,000	103,200,000	f664,668,800	179,200,000	63,560,000	35,200,000	283,064,000	76,800,000	112,000,000	52,800,000	1,895,680,000	505,260,000
1905-06	*135,120,000	104,800,000	f634,400,000	155,200,000	75,320,000	30,400,000	319,944,000	25,600,000	160,800,000	76,800,000	2,124,659,000	530,684,000
1906-07	*156,216,000	108,800,000	f506,400,000	92,800,000	71,696,000	29,600,000	317,072,000	29,600,000	187,200,000	76,800,000	2,099,349,000	522,385,000
1907-08	*192,800,000	130,400,000	f508,800,000	60,800,000	50,208,000	17,600,000	228,496,000	21,600,000	89,600,000	23,200,000	1,797,096,000	463,414,000
1908-09	*148,000,000	109,680,000	e568,000,000	96,800,000	71,360,000	41,504,000	283,496,000	29,360,000	99,976,000	39,200,000	1,964,082,000	485,784,000
											9,880,866,000	
1909-10	*131,200,000	58,784,000	e780,800,000	222,400,000	100,400,000	46,912,000	356,800,000	32,832,000	108,848,000	39,200,000	2,381,024,000	555,147,000
1910-11	*136,000,000	92,400,000	e832,072,000	220,800,000	105,200,000	60,000,000	372,000,000	−57,600,000	177,008,000	87,200,000	2,403,392,000	654,090,000
1911-12	*170,400,000	92,800,000	e508,000,000	79,200,000	83,360,000	50,400,000	372,000,000	−56,800,000	173,600,000	76,800,000	2,145,524,000	533,848,000
1912-13	*166,400,000	120,000,000	728,136,000	105,600,000	94,432,000	49,600,000	360,800,000	−67,200,000	145,152,800	53,600,000	2,424,424,000	656,433,000
1913-14	*113,600,000	56,000,000	880,000,000	160,000,000	100,000,000	56,000,000	360,000,000	−28,000,000	131,024,000	56,000,000	2,569,721,000	634,251,000
1914-15	† 178,221,000	91,480,000	† 833,965,000	1,120,000	† 32,480,000	1,848,000	.....	34,704,000	.....	240,000		
1915-16	.....	64,152,000	.....	4,176,000	.....	35,224,000	.....	4,520,000	.....	.....	11,924,085,000	
	Production.	Exportations.	Production.	Exportations.	Production.	Exportations.						

*Broomhall's Corn Trade News. La récolte s'est faite quinze semaines après les mois de juillet-août.
1899-00 à 1903-04 d'après l'annuaire du ministère de l'Agriculture des Etats-Unis, 1904.
†Argentine et Uruguay exportations de blé et de farine.
o Russie d'Europe.
f 72 états y compris la Sibérie.
e 73 états.
1899-1900 exportations durant les années de récoltes se terminant le 1er août.
† Annuaire de ministère de l'Agriculture des Etats-Unis, 1915.
1904-5, 1913-14 } Argentine et Australasie, année d'avril à mai.
1914-15, 1915-16 } Broomhall's Corn Trade News, hebdomadaire en juillet et en août. Copie du 1er août 1916.
1904-05, 1913-14 } Russie, juillet, août, Inde, états balkaniques.
1914-15, 1915-16 } Argentine et Uruguay. Juillet-août.
—Blé et farine.
Etats balkaniques, Roumanie, Bulgarie et Roumanie, Serbie.

TABLEAU N° 6—Approvisionnement de blé retenu au pays provenant des principaux pays exportateurs suivants.

Exercice.	Grand total.	États-Unis.	Canada.	Russie.	États balkaniques.	Inde.	Argentine.	Australie.
Juillet-août.	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.
1904-05	1,390,420,000	508,286,607	55,082,168	485,468,000	59,200,000	206,264,000	47,760,000	28,360,000
1905-06	1,593,975,000	595,370,482	65,722,023	479,200,000	84,000,000	294,344,000	30,320,000	44,920,000
1906-07	1,576,964,000	588,560,545	87,421,876	403,600,000	110,000,000	287,472,000	47,416,000	42,096,000
1907-08	1,333,682,000	471,043,331	46,334,934	448,000,000	66,400,000	206,896,000	62,400,000	32,608,000
1908-09	1,478,298,000	550,333,532	73,676,717	471,200,000	60,776,000	254,136,000	38,320,000	29,856,000
1909-10	1,825,877,000	649,824,682	98,132,072	568,400,000	69,648,000	323,968,000	72,416,000	53,488,000
1910-11	1,749,302,000	565,809,240	79,213,063	611,272,000	89,808,000	314,400,000	43,600,000	45,200,000
1911-12	1,611,676,000	541,648,596	118,666,470	428,800,000	96,800,000	315,200,000	77,600,000	32,960,000
1912-13	1,767,991,000	587,387,403	81,681,171	622,536,000	91,552,000	293,600,000	46,400,000	44,832,000
1913-14	1,935,470,000	617,789,651	99,056,160	720,000,000	75,024,000	332,000,000	57,600,000	44,000,000
1914-15	.....	558,552,025	76,866,022	832,853,000	.....	.....	86,741,000	30,632,000
1915-16	.....	.....	87,166,960	.....	.....	.....	.....	.....

Broomhall's Corn Trade News. Russie, États balkaniques, Inde, Argentine, Australie.
Chiffres du gouvernement, Canada et États-Unis.

TABLEAU N° 7—Royaume-Uni—Farine de blé—Importations et exportations (domestiques).

Année.	Importations. Barils.	Exportations. Farine domestique. Barils.
1884	8,625,000	137,000
1885	9,047,000	136,000
1886	8,393,000	160,000
1887	10,321,000	186,000
1888	9,663,000	216,000
1889	8,384,000	221,000
1890	9,013,000	216,000
1891	9,556,000	226,000
1892	12,632,000	244,000
1893	11,662,000	262,000
1894	10,934,000	258,000
1895	10,496,000	272,000
1896	12,183,000	400,000
1897	10,674,000	342,000
1898	12,009,000	460,000
1899	13,111,000	524,000
1900	12,313,000	640,000
1901	12,901,000	667,000
1902	11,078,000	449,000
1903	11,772,000	370,000
1904	8,413,000	404,000
1905	6,831,000	655,000
1906	8,109,000	600,000
1907	7,598,000	692,000
1908	7,411,000	988,000
1909	6,315,000	783,000
1910	5,691,000	725,000
1911	5,751,000	805,000
1912	5,882,000	940,000
1913	6,845,000	933,000
1914	5,748,000	1,095,000
	289,361,000	15,006,000

Consult. Millers' Almanac.

TABLEAU N° 8—Etats-Unis—Farine de blé.

Année du recensement.	Farine produite (barils).	Farine exportée (barils).	Farine retenue au pays (barils).	Pourcentage de farine exportée.
1904	104,013,278	11,542,618	92,470,660	11·09
1909	105,756,645	9,687,993	96,068,652	9·16
1914	116,045,090	12,768,073	103,277,017	11·00

Consult. Annuaire du ministère de l'agriculture des Etats-Unis, bulletin du recensement, manufactures, 1909, statistiques de l'industrie des minoteries et des moulins à farine. (Voir la liasse 6-8.)

Canada—Farine de blé.

Exercice spécial.	Production.	Exportation.	Retenu.	Pourcentage de l'exportation.
1915	14,267,424	5,568,750	8,698,674	39·03

TABLEAU N° 9—Exportation de blé et de farine de blé des Etats-Unis, pendant les exercices clos le 30 juin, de 1901 à 1916.

Exercices.	Farine (barils).	Blé (boiss.).
1901	18,650,979	132,060,667
1902	17,759,203	154,856,102
1903	19,716,484	114,181,420
1904	16,999,432	44,230,169
1905	8,826,335	4,394,402
1906	13,919,048	34,973,291
1907	15,584,667	76,569,423
1908	13,927,247	100,371,057
1909	10,521,161	66,923,244
1910	9,040,987	46,679,876
1911	10,129,435	23,729,302
1912	11,006,487	30,160,212
1913	11,349,805	91,602,374
1914	11,821,461	92,393,775
1915	16,182,765	259,642,533
1916	15,520,669	173,274,015

TABLEAU N° 10—Production de la farine dans les principaux centres des Etats-Unis (en barils).

ANNÉE.	New-York.	Toledo.	Chicago.	St-Louis.	Milwaukee.	Duluth.	Buffalo.	Kansas City.	Minneapolis.
1897	2,500,000	900,000	1,118,000	1,081,000	1,945,000	2,531,000	1,098,000	704,000	13,635,000
1898	2,500,000	1,144,000	1,037,000	1,055,000	2,027,000	2,460,000	860,000	1,102,000	14,233,000
1899	2,500,000	1,150,000	1,059,000	1,166,000	1,840,000	1,745,000	1,069,000	1,095,000	14,292,000
1900	2,225,000	1,092,000	1,275,000	1,346,000	1,867,000	345,000	831,000	1,292,000	15,083,000
1901	1,761,000	1,595,000	1,290,000	1,505,000	1,937,000	861,000	1,415,000	1,431,000	15,922,000
1902	2,500,000	1,600,000	1,262,224	1,322,530	1,755,051	1,809,620	965,662	1,298,359	16,260,105
1903	2,500,000	1,308,000	838,878	1,112,316	1,443,420	1,178,695	990,103	1,535,460	15,581,805
1904	2,035,000	875,000	600,000	1,102,980	1,320,616	835,720	2,206,000	1,595,106	13,652,735
1905	1,500,000	857,000	975,000	1,286,000	1,418,140	793,145	2,465,000	2,053,000	14,253,190
1906	2,275,000	1,102,000	960,000	1,010,000	1,259,087	908,175	2,501,678	1,989,263	14,898,348
1907	2,200,000	1,243,000	1,000,000	1,189,000	1,288,945	715,280	3,108,000	1,974,949	13,660,465
1908	2,150,000	1,084,000	850,000	966,000	1,371,721	577,577	3,003,310	2,591,765	13,694,895
1909	2,000,000	970,000	1,058,000	926,000	1,480,376	624,290	3,172,500	2,427,376	14,867,245
1910	1,250,000	1,057,240	1,090,000	969,545	1,318,565	784,790	4,095,650	2,266,266	15,680,260
1911	2,000,000	1,352,700	1,027,600	1,055,416	1,041,682	730,485	4,731,000	1,822,257	15,501,230
1912	2,300,000	1,386,200	1,108,000	1,030,704	1,020,801	996,635	4,674,089	2,080,268	17,031,935
1913	2,500,000	1,312,700	1,028,000	1,036,761	733,735	1,115,590	4,571,552	2,221,617	17,673,725
1914	2,000,000	1,491,500	1,083,000	1,579,079	727,588	1,212,625	5,454,369	2,376,840	17,769,280
1915	2,000,000	1,428,750	1,115,000	1,678,463	640,425	1,334,535	5,669,794	2,865,460	18,089,195

Compilé d'après les rapports du St-Louis Merchant Exchange. The Millers' Almanac.

TABLEAU N° 11—Exportations de farine de Minneapolis.

Année.	Barils.	Année.	Barils.
1892	3,337,205	1905	2,188,775
1893	2,877,277	1906	2,425,035
1894	2,370,736	1907	2,349,540
1895	3,080,935	1908	2,121,255
1896	3,717,265	1909	1,645,970
1897	3,942,630	1910	1,323,650
1898	3,994,395	1911	1,136,685
1899	4,009,135	1912	1,132,640
1900	4,702,485	1913	1,764,805
1901	3,879,905	1914	1,873,930
1902	3,410,405	1915	1,459,690
1903	3,081,115	1916	1,410,970
1904	1,741,120	1917	1,085,590

RAPPORT INTÉRIMAIRE N° 3

COMMISSION DU CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

LE TRAFIC TRANSATLANTIQUE DU FRET ET DES PASSAGERS ET LES SUBVENTIONS AUX PAQUEBOTS

PAR

W. SANFORD EVANS

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT

OTTAWA
J. DE LABROQUERIE TACHÉ
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1919

[N° 142—1918.]

INTRODUCTION.

Dans le rapport intérimaire de 1916 (pages 67-79) il a été démontré que "les conditions des transports océaniques déterminent dans une grande mesure la répartition du commerce international", et que dans certaines zones du commerce, comme l'Atlantique-nord, ce sont les paquebots réguliers et non les navires en cueillette qui constituent le facteur dominant. Les paquebots réguliers, qui sont des navires voyageant sur une route déterminée et dont les départs ont lieu à des dates fixes, peuvent avoir été affectés uniquement au transport des marchandises, presque exclusivement au transport des passagers, ou bien ils peuvent être des navires aménagés pour le transport simultané des passagers et des marchandises. Sur une bonne route de commerce, cette dernière classe, celle des paquebots mixtes, comprend probablement le type de transporteur qui obtient le plus grand succès. Après avoir pris des passagers et des marchandises de qualité supérieure, ces navires peuvent compléter leur chargement avec d'autres marchandises appropriées, à des taux que les navires en cueillette ne peuvent accepter. Le volume et la répartition du trafic des passagers deviennent donc des facteurs importants dans le problème du trafic des marchandises.

La catégorie de chargement qu'un navire peut se procurer sur une route en particulier déterminera l'avantage de cette route comparée aux routes alternatives ou concurrentes. Celle qui offre le meilleur chargement tendra à attirer les navires des autres routes jusqu'à ce que le nombre fixé sur chacune soit tel que tous les navires de même classe réalisent à peu près la même recette. Le problème canadien était exposé de la manière suivante dans le rapport intérimaire (page 80):

> Le Canada n'a encore jamais pu obtenir pour les ports canadiens assez de navires pour toutes les exportations du pays; c'est-à-dire jusqu'à présent aucune mesure n'a suffi à changer sérieusement la simple balance économique du facteur de charge le long de la côte de l'Atlantique-nord. Quant à savoir si le canal projeté de la baie Georgienne augmenterait de beaucoup la proportion des exportations du Canada par les ports océaniques du pays, il est clair qu'il faudra en arriver à une estimation quelconque de la force de résistance permanente du facteur général de charge, ou au moins des dépenses qu'entraînera le maintien d'un service océanique sur une base économique moins favorable que celle qui existe sur les lignes de concurrence.

Le "facteur de charge" général pour le transport des marchandises sur l'Atlantique-nord a été étudié dans ce rapport, mais il n'a pas été possible de faire un relevé statistique du "facteur de charge" pour le transport des passagers, ni de l'influence des subventions. Comme on l'a fait remarquer, en effet, ces deux facteurs doivent influencer le succès qu'obtiennent les paquebots réguliers dans le transport de chargements de marchandises quelque peu incertains.

Le présent rapport contient certaines compilations statistiques qui peuvent, au moins partiellement, servir de base à une étude du problème du trafic des passagers sur l'Atlantique-nord dans ses relations avec le trafic général, et du fonctionnement du système canadien de subventions pour le service de la poste et de subvention aux lignes de navigation par rapport au problème général du trafic. Pour ce qui est des matériaux ayant servi à ces compilations, ils proviennent des compagnies de navigation sous forme de rapports montrant en détail le trafic de chaque navire; et pour certains faits nous avons vérifié les manifestes des navires à Montréal, Halifax et Saint-Jean pour les années 1911, 1912 et 1913. La recherche de ces matériaux a pris plusieurs mois, mais nous avons jugé nécessaire de commencer par les détails qui sont à la base du problème tout entier, afin de nous procurer ce qui est essentiel pour compléter les

statistiques des publications officielles. Le temps à notre disposition ne nous a pas permis de pousser plus loin le travail au moyen de ces matériaux, ni de compléter une étude qui nous eût indiqué des tendances et suggéré des conclusions. Nous devons donc soumettre les tableaux statistiques en nous contentant de les accompagner de quelques notes explicatives.

LE TRANSPORT OCÉANIQUE DES PASSAGERS.

Les tableaux suivants sont présentés sous ce titre général:

1. Tableau 1 indiquant le nombre total des passagers circulant dans les ports des Etats-Unis et du Canada, dressé pour les années 1898-1915; on y distingue les passagers arrivant et les passagers en destination pour l'étranger, le nombre de steamers allant dans chaque direction, c'est-à-dire le nombre de départs de navires portant passagers, et aussi le nombre moyen de passagers par steamer.

2. Tableau 2, comparaison du nombre total des arrivages et des départs de passagers à New-York, Boston, et aux ports canadiens de l'Atlantique, pendant les années 1899-1914. Ce tableau indique le rapport des arrivages et des départs de passagers dans chaque cas; c'est-à-dire qu'en 1899, par exemple, 2·04 passagers sont arrivés à New-York pour chaque passager en destination pour l'étranger, tandis qu'à Boston le rapport était de 1·94 à un, et aux ports canadiens de 3·86 à un. Les moyennes des rapports pour toute la période apparaissent également.

3. Tableau 3, montrant, pour chaque mois des années 1910-15, les arrivages et départs de passagers transatlantiques aux ports canadiens et aux principaux ports des Etats-Unis, savoir, New-York, Boston et Philadelphie, sauf que les rapports concernant Boston et Philadelphie ne sont pas publiés pour l'année 1910.

4. Tableau 4, analyse du transport des passagers transatlantiques de tous les ports canadiens de l'Atlantique, par mois, les passagers étant répartis entre passagers de première, deuxième et trosième classes; le tableau indique le nombre total des arrivages et des départs de paquebots portant passagers au cours de chaque mois de la période 1910-13.

5. Tableaux 5 et 6, indiquant les rapports des totaux du tableau 4 concernant les arrivages et départs enregistrés aux ports de Montréal et Québec, et d'Halifax et Saint-Jean, et donnant aussi le nombre moyen des passagers par steamer, à l'arrivée et au départ. Montréal et Québec sont considérés comme un seul et même port pour le service des passagers, de même que Halifax et Saint-Jean.

6. Tableau 7, analyse du nombre total des passagers des ports de l'Atlantique et du Pacifique, pour chaque mois des exercices de 1910-11 à 1914-15, indiquant les classes et la destination des passagers, pour le Canada et les Etats-Unis.

7. Tableaux 8, 9, 10, 11 et 12 donnant par mois les détails des arrivages des passagers à destination pour le Canada, aux ports américains de Portland, Boston, New-York, Baltimore et Philadelphie.

8. Tableau 13, montrant certains états sommaires pour les années finissant le 30 juin 1912, 1913 et 1914, tirés des rapports sur l'immigration au Canada, des rapports des transatlantiques et des rapports sur l'immigration aux Etats-Unis. Ce sont là les trois sources principales auxquelles sont empruntés les matériaux du présent rapport. Ce tableau particulier, tout en exposant sommairement certains faits intéressants, indique que les totaux tirés de différentes sources ne concordent pas toujours. On remarquera, par exemple, que les rapports sur l'immigration au Canada donnent le chiffre de 264,200 comme étant le total des arrivages de passagers aux ports canadiens de l'Atlantique en 1911-12, pendant que les rapports des navires accusent un total de 267,868; et il y a également des différences pour les deux autres années. D'autre part, les rapports canadiens sur l'immigration indiquent que les arrivages de passagers en destination pour les Etats-Unis, en 1911-12, étaient de 23,816, tandis que les rapports de l'immigration aux Etats-Unis par les ports canadiens, cette année-là,

donnent 29,152, et les différences pour les deux autres années sont encore plus grandes. Ces divergences s'expliquent de différentes manières, mais il suffit ici d'attirer l'attention sur le fait que des différences existent et que, par conséquent, il ne sera pas possible de vérifier rigoureusement un tableau sur un autre dans le présent rapport; mais comme l'écart n'est pas souvent sérieux, il n'affecte aucune des conclusions générales qui peuvent être basées sur ces compilations.

Les rapports sur l'immigration au Canada ne tiennent compte que des passagers arrivant aux ports canadiens, mais ils donnent aussi le chiffre de tous les passagers arrivés, immigrants ou non. Les statistiques officielles du Canada ne tiennent aucun compte du mouvement de sortie de la population et elles présentent une lacune sérieuse sous ce rapport. L'écart entre l'arrivage et le départ des passagers pendant une série d'années fournit des données très importantes sur le taux d'accroissement de la population, données qu'un registre des seuls arrivages ou des prétendus immigrants seulement ne peut pas fournir. Si l'exposé des faits contenus dans le présent rapport était complété par les chiffres du mouvement de la population arrivant du Canada aux Etats-Unis, il serait possible de calculer l'augmentation ou la diminution nettes causées au Canada par le mouvement d'entrée ou de sortie des populations.

Nous avons indiqué dans l'introduction l'importance du service des passagers dans le problème général du transport. Si les paquebots réguliers peuvent obtenir aux ports américains un meilleur chargement qu'aux ports canadiens, le transport des passagers sur les routes des Etats-Unis sera plus rémunérateur; il résultera de ce fait que les navires fréquentant les ports américains pourront transporter les marchandises à des prix un peu plus bas que les navires quittant les ports canadiens, ou que les paquebots seront attirés en plus grand nombre sur les routes des Etats-Unis qui, dans ce cas, auront une augmentation relative d'espace à disposer pour les marchandises.

Le tableau 4 donne un état détaillé du transport des passagers à tous les ports canadiens pendant les années 1910-13 et le nombre des arrivages et des départs de steamers au cours de chaque mois. En examinant d'abord le nombre des arrivages et des départs de navires, on remarquera que pendant les quatre années 1,712 paquebots portant passagers sont entrés dans les ports canadiens, pendant que 1,242 navires en partance ont pris des passagers en destination pour l'étranger; c'est-à-dire que, sur 100 navires portant des passagers en destination pour l'ouest, 72.54 seulement ont pu s'assurer des passagers en destination pour l'est. Si on déduit des totaux du tableau 1 le nombre des navires ayant fréquenté les routes canadiennes au cours des mêmes années, on constate que 5,702 navires portant passagers sont entrés dans les ports des Etats-Unis pendant cette période, et que 5,280 en sont partis avec passagers également; c'est-à-dire que, sur 100 navires entrés aux ports des Etats-Unis, pas moins de 92.59 ont pu se procurer des passagers pour le voyage de retour.

En divisant le nombre des passagers arrivés et partis par le nombre de navires, on constate que chaque paquebot à destination des ports canadiens portait en moyenne 657 passagers, tandis que les navires en partance, en nombre très réduit, ne portaient que 275 passagers chacun. Pour les ports des Etats-Unis, les chiffres sont de 848 passagers à l'arrivage et 460 à la sortie. En prenant les chiffres des arrivages il est évident que de plus grands navires ont été employés et que leur emploi était justifiable sur les routes des Etats-Unis, vu que la recette provenant du transport des passagers était beaucoup meilleure que sur les routes du Canada. Cependant, c'est dans le transport des passagers en destination pour l'étranger que la différence est la plus importante. Les ports des Etats-Unis ont pu fournir des passagers en partance à un peu plus de 92 navires, en moyenne, sur 100 navires arrivés, et à chacun de ces navires ils ont pu procurer une moyenne de 460 passagers, pendant que les ports canadiens n'ont pu donner des passagers qu'à un peu plus de 72 navires sur 100, et que la moyenne des passagers pour ces navires n'a été que de 275.

La répartition des arrivages et des départs de passagers au cours de l'année est un autre aspect très important de cette question. Plus cette répartition est égale, plus le

transport peut s'effectuer avec économie et profit. Si on étudie le tableau 3 et si on compare en particulier le mouvement du port de New-York, avec celui de tous les ports canadiens, on verra combien, au point de vue commercial, le trafic des passagers à l'arrivée et au départ est mieux réparti à New-York que sur les routes canadiennes. Mettez en diagramme les chiffres de ces deux colonnes, et les avantages du port de New-York vous apparaîtront d'une manière frappante. Le trafic d'arrivée à New-York est relativement peu important pendant environ trois mois en hiver, et il est le plus considérable en mars, avril, mai et juin. Il y a tendance à un fléchissement au milieu de l'été, puis recrudescence nouvelle en automne; mais, en somme, pendant huit mois de l'année la répartition des arrivages est très satisfaisante. Les mêmes caractéristiques générales se retrouvent dans les départs, sauf que les mois de la plus grande activité ne sont pas les mêmes que pour les arrivages; c'est-à-dire que le plus fort mouvement de sortie tend à se produire en mai, juin et juillet, et de nouveau en novembre et décembre. Dans l'ensemble, cependant, le transport est raisonnablement équilibré au cours de l'année.

Un diagramme du trafic des ports canadiens révèle un problème tout à fait différent. Le très faible mouvement d'arrivée en décembre et janvier s'accroît rapidement jusqu'à ce qu'il atteigne son apogée en mai; il décroît ensuite aussi rapidement, et il devient alors difficile d'effectuer le transport avec économie. Le trafic en destination pour l'étranger offre à peu près les mêmes caractéristiques que les départs de New-York; mais, comme nous l'avons fait remarquer, la proportion en est beaucoup plus faible.

D'après les tableaux 5 et 6, on peut établir une comparaison entre les deux principales routes canadiennes, celle de Québec et Montréal et celle de Halifax et Saint-Jean. Sur 100 navires transportant des passagers à Québec et Montréal pendant la période 1911-15, 87·13 portaient des passagers en destination pour l'étranger et se dirigeant vers l'est, pendant que sur 100 navires arrivant à Halifax et Saint-Jean avec passagers 52·17 seulement obtenaient des passagers en partance. Les navires de la route Québec-Montréal portaient en moyenne 616 passagers à l'arrivée, et 478 passagers au départ, tandis que les navires de la route Halifax-Saint-Jean ne portaient que 506 passagers à l'arrivée et 316 au départ. La répartition mensuelle des arrivages était peu satisfaisante dans les deux cas, mais la principale difficulté pour le transport Québec-Montréal se trouvait dans le nombre excessif des passagers en mai et juin. Le mouvement des passagers en destination pour l'étranger, bien que plus faible par comparaison, était assez bien réparti, il atteignait son apogée dans le mois de novembre. Les arrivages de la route Halifax-Saint-Jean ne sont importants que pendant les mois de mars et avril, et les départs ne le sont que dans le mois de décembre. On comprendra, naturellement, que plusieurs paquebots réguliers de la route du Saint-Laurent pendant la saison de libre navigation, se dirigent sur Halifax-Saint-Jean pendant les mois d'hiver; et c'est pourquoi on devrait tenir compte des caractéristiques du trafic dans les deux directions pour tous les ports canadiens dans l'évaluation du commerce accessible aux paquebots réguliers des ports canadiens; mais s'il faut étudier le commerce des ports canadiens plutôt que celui des navires canadiens, il est nécessaire de tenir compte des caractéristiques des relevés commerciaux de ces ports.

Les chiffres inscrits au tableau 1 pour le trafic total des passagers sont intéressants si on les étudie en fonction des conditions économiques générales qui affectent le mouvement de la population. Le mouvement d'arrivée des passagers en Amérique du Nord s'est accru très rapidement de 1898 à 1907, mais il s'est ralenti considérablement en 1908, année où il n'a pas atteint 40 pour cent du total de 1907. Les arrivages ont augmenté rapidement encore, mais d'une façon un peu irrégulière, pour atteindre le point culminant en 1913; mais en 1914 ils sont tombés presque de moitié, pendant que le total pour 1915 a été au-dessous du quart de celui de 1914. Le rapport entre les courbes de ces arrivages de passagers et les courbes des conditions économiques générales doit retenir l'attention. Il est intéressant de noter aussi que le mouvement en

destination pour l'étranger a été relativement très actif pendant cette période de dépression. Au cours de l'année 1908, par exemple, le nombre de personnes qui ont quitté les ports de l'Atlantique a dépassé de 76,000 le nombre de celles qui y sont débarquées, et en l'année 1915, l'écart a été de 98,000 personnes au détriment de l'Amérique du Nord.

Les notes qui précèdent peuvent expliquer la portée des faits généraux se rapportant au transport des passagers à l'égard du problème pratique des transports canadiens. Les compilations seront utiles à beaucoup d'autres recherches que celles qui sont indiquées ici. Le problème canadien consiste à obtenir le passage par les ports canadiens du plus fort volume possible de transport sans perte économique, et avant de pouvoir projeter des mesures efficaces pour assurer le développement de ce commerce, il est nécessaire de comprendre les conditions qui contribuent à en poser les limites.

TABLEAU 1 —Trafic total transatlantique des passagers.* Ports canadiens et américains.

Année.	Arrivages.			Départ.		
	Vapeurs.	Passagers.	Passagers par vapeur.	Vapeurs.	Passagers.	Passagers par vapeur.
1898	.....	374,688	.....	.....	209,545	.....
1899	1,206	517,115	423	1,111	232,983	209
1900	1,200	671,126	560	1,087	294,704	271
1901	1,287	705,838	548	1,206	267,170	221
1902	1,338	937,963	701	1,207	311,769	258
1903	1,480	1,106,247	748	1,378	397,238	288
1904	1,406	978,102	695	1,369	525,175	384
1905	1,477	1,250,831	847	1,410	411,843	292
1906	1,653	1,520,842	921	1,460	524,525	359
1907	1,759	1,725,736	981	1,575	772,574	490
1908	1,539	687,646	447	1,501	864,372	586
1909	1,631	1,276,605	782	1,503	488,921	325
1910	1,787	1,450,545	811	1,649	608,224	369
1911	1,767	1,170,770	662	1,626	740,760	456
1912	1,810	1,473,498	813	1,610	706,122	439
1913	2,050	1,866,801	910	1,737	718,373	414
1914	1,647	956,049	581	1,437	683,576	476
1915	668	209,562	314	617	308,328	500
Totaux	25,705	18,879,964	Av. 685	23,483	9,066,202	Av. 373

Arrivage en proportion de 100 pour 91.35 des départs.
*Compilé d'après les rapports des vapeurs.

TABLEAU 2 —Comparaison entre le trafic des passagers entrants et sortants à New-York, Boston et aux ports canadiens (transatlantiques).

Année.	New-York.			Boston.			Ports canadiens.		
	Entrant.	Sortant.	Proportion.	Entrant.	Sortant.	Proportion.	Entrant.	Sortant.	Proportion.
1899	409,743	200,144	2·04	25,768	13,287	1·94	44,950	11,642	3·86
1900	541,053	253,814	2·15	24,582	13,822	1·78	62,817	17,755	3·54
1901	565,559	227,166	2·49	37,541	18,429	2·04	55,144	13,375	4·12
1902	713,735	263,545	2·71	65,022	23,196	2·81	80,287	15,152	5·29
1903	805,869	340,791	2·37	76,189	25,888	2·94	115,699	18,769	6·16
1904	732,715	447,643	1·64	76,865	37,711	2·03	100,347	25,459	3·94
1905	959,731	343,658	2·79	74,515	29,196	2·55	122,690	27,929	4·49
1906	1,156,861	439,865	1·76	90,060	33,922	2·66	166,272	36,247	4·59
1907	1,286,331	658,042	1·95	91,066	40,153	2·27	244,171	55,971	4·01
1908	506,669	726,337	0·69	44,399	44,525	0·99	111,296	63,252	1·75
1909	1,016,727	401,371	2·53	66,185	27,075	2·44	134,818	46,605	2·89
1910	1,045,855	494,938	2·11	74,697	31,227	2·39	235,114	64,269	3·67
1911	771,642	594,275	1·29	61,002	35,260	2·73	259,721	82,737	3·14
1912	993,638	558,649	1·78	70,746	34,343	2·06	302,241	89,842	3·36
1913	1,260,590	547,060	2·31	96,929	37,389	2·59	368,317	112,230	3·28
1914	675,191	528,742	1·26	58,569	41,909	1·41	158,616	90,856	1·75
	12,876,145	7,026,040	.....	1,034,135	487,432	.....	2,562,500	772,090	.....
Moyenne des proportions de 1899 à 1914, inclus			1·97			2·19			3·43

Rapports des vapeurs.

TABLEAU 3 —Trafic transatlantique mensuel des passagers entrants et sortants aux ports du Canada et du nord des Etats-Unis, en 1910.

ARRIVAGES.

Mois.	Ports canadiens.	New-York.	Boston.	Philadelphie.	Total.
Janvier	4,561	46,723	.....	.....	—
Février	7,960	53,950	.....	.....	—
Mars	18,228	127,461	.....	.....	—
Avril	30,525	124,778	.....	.....	—
Mai	38,154	117,457	.....	.....	—
Juin	30,422	88,890	.....	.....	—
Juillet	22,165	70,147	.....	.....	—
Août	22,644	94,571	.....	.....	—
Septembre	24,601	99,125	.....	.....	—
Octobre	20,364	92,036	.....	.....	—
Novembre	11,472	72,835	.....	.....	—
Décembre	5,952	57,912	.....	.....	—
Total	235,114	1,045,855	.....	.....	—

DÉPARTS.

Janvier	1,885	20,063	.....	.....	—
Février	1,545	15,743	.....	.....	—
Mars	1,462	26,351	.....	.....	—
Avril	2,335	40,786	.....	.....	—
Mai	5,569	49,389	.....	.....	—
Juin	8,761	67,952	.....	.....	—
Juillet	8,889	57,636	.....	.....	—
Août	5,204	39,131	.....	.....	—
Septembre	6,177	38,298	.....	.....	—
Octobre	5,564	38,950	.....	.....	—
Novembre	7,465	53,252	.....	.....	—
Décembre	9,473	47,383	.....	.....	—
Total	64,269	494,938	.....	.....	—

Rapports des vapeurs.

TABLEAU 3 (2) —Trafic transatlantique mensuel des passagers entrants et sortants aux ports canadiens et du nord des Etats-Unis, 1911.

ARRIVAGES.

Mois.	Ports canadiens.	New-York.	Boston.	Philadelphie.	Total.
Janvier	3,821	30,131	733	2,570	37,255
Février	7,801	41,014	2,876	2,260	53,941
Mars	29,472	78,813	3,150	4,474	115,909
Avril	34,345	87,070	10,335	5,386	137,136
Mai	47,473	84,533	7,746	7,291	147,043
Juin	30,503	60,680	6,487	3,935	101,605
Juillet	24,374	51,306	2,867	3,793	82,340
Août	17,159	58,566	5,229	3,172	84,126
Septembre	28,216	84,304	7,693	3,544	123,757
Octobre	18,915	78,667	7,090	4,153	108,825
Novembre	9,235	58,968	5,186	4,174	77,563
Décembre	5,242	57,590	1,510	4,897	69,239
Total	256,754	771,642	61,002	49,651	1,138,869

DÉPARTS.

Janvier	1,937	28,086	319	713	31,005
Février	1,848	24,317	999	741	27,905
Mars	2,301	38,086	1,026	798	42,211
Avril	3,415	40,636	2,459	1,279	47,789
Mai	8,019	62,076	5,080	2,318	78,493
Juin	11,844	72,259	4,576	2,142	90,821
Juillet	9,449	65,023	3,800	2,477	80,749
Août	6,163	50,098	3,082	1,631	60,974
Septembre	7,243	46,196	3,505	964	57,808
Octobre	6,815	44,830	3,049	1,226	55,920
Novembre	10,504	61,744	4,619	1,419	78,286
Décembre	10,687	60,924	2,756	2,685	77,052
Total	80,225	594,275	35,260	19,236	728,996

TABLEAU 3 (3) —Trafic transatlantique mensuel des passagers entrants et sortants aux ports du Canada et du nord des Etats-Unis, 1912.

ARRIVAGES.

Mois.	Ports canadiens.	New-York.	Boston.	Philadelphie.	Total.
Janvier	4,544	32,883	1,426	2,643	41,496
Février	7,351	44,397	1,144	1,532	54,424
Mars	28,418	85,753	3,733	4,904	122,808
Avril	30,319	91,904	8,359	3,715	134,297
Mai	53,110	102,729	6,957	7,290	170,086
Juin	33,241	85,533	7,694	6,227	132,695
Juillet	27,221	71,572	6,279	5,567	110,639
Août	26,913	88,335	6,251	4,951	126,450
Septembre	30,658	129,802	11,870	5,295	177,625
Octobre	20,637	109,274	8,821	5,979	144,711
Novembre	15,373	84,831	4,819	6,673	111,696
Décembre	7,911	66,625	3,393	4,915	82,844
Total	285,696	993,638	70,746	59,691	1,409,771

DÉPARTS.

Janvier	2,451	27,922	161	1,155	31,689
Février	2,205	25,902	1,239	229	29,575
Mars	2,767	36,934	1,717	249	41,667
Avril	3,415	42,111	2,694	685	48,905
Mai	8,062	53,193	3,570	1,549	66,374
Juin	10,491	63,991	6,259	2,472	83,213
Juillet	8,317	54,395	4,729	1,375	68,816
Août	7,573	43,776	1,764	1,502	54,615
Septembre	6,596	35,824	2,513	434	45,367
Octobre	7,911	49,450	2,399	1,181	60,941
Novembre	16,665	66,422	4,620	1,780	89,487
Décembre	12,961	58,729	2,678	1,653	76,021
Total	89,414	558,649	34,343	14,485	696,891

TABLEAU 3 (4) —Trafic transatlantique mensuel des passagers entrants et sortants aux ports du Canada et du nord des Etats-Unis, 1913.

ARRIVAGES.

Mois.	Ports canadiens.	New-York.	Boston.	Philadelphie.	Total.
Janvier	8,633	37,160	2,387	2,146	50,356
Février	9,565	56,336	2,461	3,564	71,926
Mars	27,997	99,475	5,478	4,790	137,740
Avril	44,421	127,220	4,768	6,729	183,138
Mai	60,084	127,921	10,475	9,382	207,862
Juin	57,013	144,161	10,671	7,780	219,625
Juillet	39,958	114,118	11,894	8,089	174,059
Août	34,337	121,672	7,466	6,979	170,454
Septembre	25,774	137,257	19,471	8,439	190,941
Octobre	21,873	127,365	11,739	6,433	167,410
Novembre	10,764	85,649	6,186	5,650	108,069
Décembre	7,911	82,436	3,933	4,145	98,425
Total	348,460	1,260,590	96,929	74,126	1,780,105

DÉPARTS.

Janvier	2,835	35,629	580	334	39,388
Février	2,662	22,378	1,586	437	27,063
Mars	3,072	29,695	1,277	563	34,607
Avril	3,314	38,278	2,507	731	44,830
Mai	9,695	56,379	3,697	1,384	71,155
Juin	12,021	60,775	7,566	1,564	81,926
Juillet	12,404	60,529	6,188	1,421	50,542
Août	10,162	43,579	2,867	1,154	57,762
Septembre	10,441	40,407	3,864	937	55,649
Octobre	11,365	41,211	2,849	1,087	56,512
Novembre	17,569	52,837	1,577	1,221	83,120
Décembre	12,961	65,363	2,831	1,965	83,120
Total	108,501	547,060	37,389	12,918	705,868

TABLEAU 3 (5) —Trafic transatlantique mensuel des passagers entrants et sortants aux ports du Canada et du nord des Etats-Unis, 1914.

ARRIVAGES.

Mois.	Ports canadiens.	New-York.	Boston.	Philadelphie.	Total.
Janvier	4,259	38,281	2,350	2,631	47,521
Février	5,797	41,656	1,976	2,257	51,686
Mars	18,338	85,634	5,994	3,843	113,809
Avril	26,409	112,584	6,025	5,852	150,870
Mai	28,946	98,395	9,712	4,651	141,704
Juin	18,552	62,817	9,045	3,717	94,131
Juillet	14,749	56,207	5,822	2,961	79,639
Août	15,546	49,924	5,166	2,537	73,173
Septembre	13,289	51,346	7,155	1,623	73,413
Octobre	4,049	39,195	2,818	1,053	47,115
Novembre	3,324	21,824	1,834	698	27,680
Décembre	1,635	17,328	672	349	19,984
Total	151,893	675,191	58,569	32,172	917,825

DÉPARTS.

Janvier	4,550	35,572	1,481	473	42,076
Février	3,575	26,851	1,030	442	31,898
Mars	4,323	41,589	1,798	708	48,418
Avril	5,620	46,223	3,609	583	57,035
Mai	14,533	76,207	4,431	1,648	96,819
Juin	15,162	81,886	10,601	2,455	110,104
Juillet	12,709	71,237	6,067	1,664	91,677
Août	9,344	26,475	1,997	1,819	39,635
Septembre	6,973	29,404	806	889	38,072
Octobre	5,945	32,108	2,847	723	41,623
Novembre	6,579	34,249	5,075	1,001	50,904
Décembre	5,916	26,941	2,167	1,296	36,320
Total	95,229	528,742	41,909	13,201	679,081

TABLEAU 3 (6) —Trafic transatlantique mensuel des passagers entrants et sortants aux ports du Canada et du nord des Etats-Unis, 1915.

ARRIVAGES.

Mois.	Ports canadiens.	New-York.	Boston.	Philadelphie.	Total.
Janvier	841	11,323	481	66	12,761
Février	1,616	9,935	603	71	12,225
Mars	2,530	16,150	825	.....	19,505
Avril	2,761	16,421	2,538	510	22,230
Mai	3,065	19,466	1,358	.....	23,889
Juin	2,688	13,084	623	272	16,687
Juillet	1,859	12,778	934	40	14,711
Août	2,191	14,286	1,125	.....	17,602
Septembre	1,939	15,832	763	.....	18,534
Octobre	2,856	16,247	1,000	.....	20,103
Novembre	2,858	12,352	655	.....	15,865
Décembre	1,384	8,181	1,353	.....	10,918
Total	26,588	166,055	12,258	959	204,980

DÉPARTS.

Janvier	3,672	14,042	735	570	18,319
Février	5,580	11,115	767	58	17,520
Mars	3,172	9,750	646	114	13,682
Avril	7,244	11,812	690	.....	19,746
Mai	9,051	14,007	522	223	23,803
Juin	15,373	18,790	632	500	34,295
Juillet	9,470	20,987	890	930	32,277
Août	8,050	27,588	1,528	.....	37,166
Septembre	6,961	26,788	1,265	.....	35,014
Octobre	7,556	22,443	996	.....	30,995
Novembre	7,450	19,032	1,926	.....	28,408
Décembre	5,907	12,691	1,035	.....	18,633
Total	89,486	209,045	11,632	2,395	309,858

TABLEAU 4 —Trafic transatlantique mensuel des passagers à tous les ports canadiens, 1910.

ARRIVAGES.

Mois.	Nombre des vapeurs.	1re cabine.	2e.	3e.	Total.
Janvier	19	195	835	3,531	4,561
Février	17	185	1,378	5,397	7,960
Mars	28	414	4,282	13,532	18,228
Avril	30	843	6,392	23,290	30,525
Mai	42	937	8,287	28,930	38,154
Juin	43	1,198	7,029	22,195	30,422
Juillet	41	1,424	5,990	14,751	22,165
Août	42	2,369	6,385	13,890	22,644
Septembre	38	3,290	6,847	14,464	24,601
Octobre	41	1,338	6,656	12,370	20,364
Novembre	34	557	2,642	8,273	11,472
Décembre	26	283	1,280	4,289	5,952
Total	401	13,033	58,003	164,078	235,114

DÉPARTS.

Janvier	12	200	496	1,189	1,885
Février	15	185	424	936	1,545
Mars	16	151	389	922	1,462
Avril	21	362	838	1,135	2,335
Mai	32	910	2,458	2,201	5,569
Juin	34	1,959	4,349	2,453	8,761
Juillet	38	1,767	3,768	3,354	8,889
Août	31	796	1,697	2,711	5,204
Septembre	36	1,055	1,895	3,227	6,177
Octobre	34	563	1,434	3,567	5,564
Novembre	29	437	1,555	5,473	7,465
Décembre	23	452	1,923	7,098	9,473
Total	321	8,837	21,166	34,266	64,269

Rapports des vapeurs

TABLEAU 4 (2) —Trafic transatlantique mensuel des passagers à tous les ports canadiens, 1911.

ARRIVAGES.

Mois.	Nombre des vapeurs.	1re cabine.	2e.	3e.	Total.
Janvier	15	179	869	2,773	3,821
Février	20	293	2,150	5,358	7,801
Mars	33	743	7,889	20,840	29,472
Avril	28	909	6,240	27,196	34,345
Mai	52	995	10,326	36,152	47,473
Juin	45	979	8,006	21,518	30,503
Juillet	42	1,893	6,970	15,511	24,374
Août	33	1,670	5,882	9,607	17,159
Septembre	44	3,519	9,114	15,583	28,216
Octobre	42	1,156	6,903	10,856	18,915
Novembre	33	43[illegible]	2,397	6,418	9,253
Décembre	16	29[illegible]	1,035	3,912	5,242
Total	403	13,069	67,781	175,724	256,574

DÉPARTS.

Mois.	Nombre des vapeurs.	1re cabine.	2e.	3e.	Dept.	Total.
Janvier	9	195	418	1,261	63	1,937
Février	10	174	441	1,126	107	1,848
Mars	21	219	561	1,429	92	2,301
Avril	22	543	1,033	1,729	110	3,415
Mai	31	1,106	3,190	3,613	110	8,019
Juin	35	2,163	4,428	5,121	132	11,844
Juillet	35	1,083	4,230	3,996	140	9,449
Août	30	757	1,803	3,514	89	6,163
Septembre	34	792	1,984	4,369	98	7,243
Octobre	31	568	1,591	4,567	89	6,815
Novembre	26	475	1,695	8,255	79	10,504
Décembre	15	425	2,814	7,388	60	10,687
Total	299	8,500	24,188	46,368	1,169	80,225

TABLEAU 4 (3) —Trafic transatlantique mensuel des passagers à tous les ports canadiens, 1912.

ARRIVAGES.

Mois.	Nombre des vapeurs.	1re cabine.	2e.	3e.	Total.
Janvier	19	225	1,034	3,285	4,544
Février	18	353	1,803	5,195	7,351
Mars	30	741	6,245	21,432	28,418
Avril	24	619	5,005	24,695	30,319
Mai	50	1,166	11,041	40,903	53,110
Juin	39	1,218	8,151	23,872	33,241
Juillet	44	1,319	6,537	19,365	27,221
Août	41	2,435	8,098	16,380	26,913
Septembre	46	2,629	9,443	18,586	30,658
Octobre	38	1,052	6,711	12,874	20,637
Novembre	38	565	3,463	11,345	15,373
Décembre	25	263	1,445	6,203	7,911
Total	412	12,585	68,976	204,135	285,696

DÉPARTS.

Mois.	Nombre des vapeurs.	1re cabine.	2e.	3e.	Dept.	Total.
Janvier	11	175	510	1,681	85	2,451
Février	13	245	513	1,390	57	2,205
Mars	18	254	601	1,825	87	2,767
Avril	22	543	1,033	1,729	110	3,415
Mai	36	1,067	3,203	3,662	130	8,062
Juin	34	1,702	4,963	3,726	100	10,491
Juillet	28	1,120	3,442	3,663	92	8,317
Août	34	847	2,596	3,996	134	7,573
Septembre	31	754	2,077	3,637	128	6,596
Octobre	33	666	1,752	5,386	107	7,911
Novembre	30	496	2,353	13,698	118	16,665
Décembre	17	502	3,102	9,291	66	12,961
Total	307	8,371	26,145	53,684	1,214	89,414

TABLEAU 4 (4) —Trafic transatlantique mensuel des passagers à tous les ports canadiens, 1913.

ARRIVAGES.

Mois.	Nombre des vapeurs.	1re cabine.	2e.	3e.	Total.
Janvier	25	304	1,994	6,365	8,663
Février	27	321	2,517	6,727	9,565
Mars	33	647	6,941	20,409	27,997
Avril	45	850	9,567	34,004	44,421
Mai	57	1,336	10,928	47,920	60,084
Juin	59	1,232	10,781	45,000	57,013
Juillet	50	1,305	8,065	30,588	39,958
Août	48	2,659	10,059	21,619	34,337
Septembre	44	2,263	9,174	14,337	25,774
Octobre	47	1,135	6,957	13,781	21,873
Novembre	36	445	2,989	7,330	10,764
Décembre	25	263	1,445	6,203	7,911
Total	496	12,760	81,417	254,283	348,460

DÉPARTS.

Mois.	Nombre des vapeurs.	1re cabine.	2e.	3e.	Dept.	Total.
Janvier	14	257	621	1,896	61	2,835
Février	14	247	562	1,775	78	2,662
Mars	21	298	801	1,886	87	3,072
Avril	20	409	916	1,930	59	3,314
Mai	37	1,145	3,778	4,621	151	9,695
Juin	26	1,754	5,493	4,597	177	12,021
Juillet	35	1,442	4,611	5,962	389	12,404
Août	36	732	2,648	6,547	235	10,162
Septembre	33	868	2,509	6,888	176	10,441
Octobre	31	640	2,214	8,363	148	11,365
Novembre	31	415	2,846	14,076	232	17,569
Décembre	17	502	3,102	9,291	66	12,961
Total	315	8,709	30,101	67,832	1,859	108,501

TABLEAU 4 (5) —Sommaire, 1910-13.. Mouvement transatlantique des passagers.

	Arrivages.		Départs.		
	Nombre total des bateaux portant des passagers.	Nombre moyen des passagers.	Nombre total des bateaux portant des passagers.	Nombre moyen des passagers.	Proportion des départs aux arrivages.
Canada	1,712	657	1,242	275	72·54
Etats-Unis	5,702	848	5,280	400	92·59%

TABLEAU 5 (1) —Mouvement transatlantique des passagers, Montréal et Québec, 1911.

ARRIVAGES.

Mois.	Nombre des vapeurs.	1re cabine.	2e.	3e.	Total.	Passagers par vapeur.
Avril	4	290	1,235	2,501	4,026	1,006
Mai	45	936	9,953	33,729	44,618	991
Juin	38	894	7,674	20,574	29,142	767
Juillet	38	1,813	6,892	15,021	23,726	888
Août	29	1,605	5,771	9,932	17,308	570
Septembre	39	3,378	8,871	14,947	27,196	690
Octobre	38	1,118	6,918	10,375	18,411	480
Novembre	21	344	1,935	4,711	6,990	333
Total	252	10,378	49,249	111,790	171,417	Av. 716

DÉPARTS.

Mois.	Nombre des vapeurs.	1re cabine.	2e.	3e.	Dept.	Total.	Passagers par vapeur.
Avril	..	.....	.....	.....	...	.....	—
Mai	31	1,106	3,190	3,613	110	8,019	259
Juin	35	2,163	4,428	5,121	132	11,844	338
Juillet	35	1,083	4,230	3,996	140	9,449	270
Août	30	757	1,803	3,514	89	6,163	205
Septembre	34	792	1,984	4,369	98	7,243	213
Octobre	31	568	1,591	4,567	89	6,815	220
Novembre	25	438	1,549	7,650	78	9,715	389
Total	221	6,907	18,675	32,830	736	59,248	Av. 271

Rapports des vapeurs.

TABLEAU 5 (2) —Mouvement transatlantique des passagers, Montréal et Québec, 1912.

ARRIVAGES.

Mois.	Nombre des vapeurs.	1re cabine.	2e.	3e.	Total.	Passagers par vapeur.
Mai	43	1,141	10,739	36,701	48,581	1,129
Juin	33	1,162	8,212	22,077	31,451	947
Juillet	38	1,244	6,364	17,520	25,128	662
Août	35	2,354	7,958	14,323	24,635	703
Septembre	39	2,367	9,251	15,698	27,316	704
Octobre	34	1,016	6,557	11,615	19,188	566
Novembre	26	405	2,780	7,271	10,456	738
Total	248	9,689	51,861	125,205	186,755	Av. 778

DÉPARTS.

Mois.	Nombre des vapeurs.	1re cabine.	2e.	3e.	Dept.	Total.	Passagers par vapeur.
Mai	31	909	2,721	3,075	126	6,831	217
Juin	34	1,702	4,963	3,726	100	10,491	308
Juillet	28	1,120	3,442	3,663	92	8,317	297
Août	34	847	2,596	3,996	134	7,573	222
Septembre	31	754	2,077	3,647	128	6,606	213
Octobre	33	666	1,752	5,186	107	7,811	240
Novembre	28	480	2,130	12,213	98	14,921	532
Total	219	6,478	19,681	35,506	713	62,550	Av. 261

TABLEAU 5 (3) —Mouvement transatlantique des passagers, Montréal et Québec, 1913.

ARRIVAGES.

Mois.	Nombre des vapeurs.	1re cabine.	2e.	3e.	Total.	Passagers par vapeur.
Avril	7	72	1,739	5,416	7,227	1,032
Mai	40	1,302	9,836	37,680	48,818	1,220
Juin	41	1,208	10,255	35,673	47,136	1,150
Juillet	40	1,282	7,871	25,706	34,859	871
Août	41	2,604	9,781	19,802	32,187	785
Septembre	38	2,220	8,975	13,139	24,334	641
Octobre	37	1,093	6,729	11,753	19,575	529
Novembre	26	402	2,640	5,037	8,079	311
Total	270	10,183	57,826	154,206	222,215	Av. 817

DÉPARTS.

Mois.	Nombre des vapeurs.	1re cabine.	2e.	3e.	Dept.	Total.	Passagers par vapeur.
Avril	..	.....	.....	.....	...	.....	—
Mai	35	1,049	3,640	4,306	145	9,140	260
Juin	26	1,754	5,493	4,597	177	12,021	470
Juillet	35	1,442	4,611	5,962	389	12,404	354
Août	36	732	2,748	6,547	235	10,262	282
Septembre	33	868	2,509	6,888	176	10,441	316
Octobre	31	440	2,214	8,163	148	11,165	528
Novembre	31	415	2,846	14,076	232	17,569	566
Total	227	6,518	24,061	50,539	2,502	83,002	Av. 397

TABLEAU 5 (4) —Mouvement transatlantique des passagers, Montréal et Québec, 1914.

ARRIVAGES.

Mois.	Nombre des vapeurs.	1re cabine.	2e.	3e.	Total.	Passagers par vapeur.
Avril	6	19	1,009	2,423	3,451	572
Mai	39	1,078	6,834	18,977	26,889	690
Juin	37	814	5,028	11,733	17,575	475
Juillet	33	924	4,665	8,703	14,292	433
Août	26	1,919	8,007	5,002	14,928	574
Septembre	21	2,693	6,314	4,205	13,212	629
Octobre	10	240	1,865	1,886	3,991	399
Novembre	11	127	1,603	1,415	3,145	286
Total	183	7,814	35,325	54,344	97,483	Av. 507

DÉPARTS.

Mois.	Nombre des vapeurs.	1re cabine.	2e.	3e.	Dept.	Total.	Passagers par vapeur.
Avril	..	.....	.....	.....	...	.....	—
Mai	39	771	4,379	7,625	392	13,167	338
Juin	35	1,426	5,583	7,677	380	15,066	431
Juillet	28	1,009	3,851	7,550	299	12,709	454
Août	28	540	1,837	6,846	121	9,344	333
Septembre	11	223	673	6,072	5	6,973	634
Octobre	11	65	1,561	4,268	51	5,945	540
Novembre	10	106	1,247	5,150	62	6,565	656
Décembre	1	19	129	601	5	754	754
Total	163	4,159	19,260	45,789	1,315	70,523	Av. 517

TABLEAU 5 (5) —Mouvement transatlantique des passagers, Montréal et Québec, 1915.

ARRIVAGES.

Mois.	Nombre des vapeurs.	1re cabine.	2e.	3e.	Total.	Passagers par vapeur.
Mai	10	26	1,325	1,703	3,065	306
Juin	12	63	1,198	1,427	2,688	224
Juillet	10	48	873	938	1,859	186
Août	9	35	1,094	1,062	2,191	243
Septembre	9	....	852	1,087	1,939	215
Octobre	8	....	1,027	1,829	2,856	357
Novembre	7	....	555	1,541	2,096	299
Total	65	172	6,294	9,587	16,694	Av. 261

DÉPARTS.

Mois.	Nombre des vapeurs.	1re cabine.	2e.	3e.	Dept.	Total.	Passagers par vapeur.
Mai	8	47	1,351	7,653	..	9,051	1,131
Juin	13	314	1,583	13,424	52	15,373	1,184
Juillet	10	257	1,561	7,565	87	9,470	947
Août	10	174	998	6,855	23	8,050	805
Septembre	8	57	803	6,076	25	6,961	879
Octobre	9	86	808	6,653	9	7,556	839
Novembre	9	53	1,125	6,242	30	7,450	828
Total	67	988	8,229	54,468	226	63,911	Av. 943

TABLEAU 5 (6) —Sommaire 1911-15. Trafic transatlantique des passagers.

—	Arrivages.		Départs.		Proportion des départs aux arrivages.
	Nombre total des v. portant des passagers.	Nombre moyen des passagers.	Nombre total des v. portant des passagers.	Nombre moyen des passagers.	
Montréal et Québec	1,018	616	897	478	87.13 100

TABLEAU 6 (1) —Mouvement transatlantique des passagers, Halifax et Saint-Jean, 1911.

ARRIVAGES.

Mois.	Nombre des vapeurs.	1re cabine.	2e.	3e.	Total.
Janvier	15	179	869	2,773	3,821
Février	20	293	2,150	5,358	7,801
Mars	33	743	7,889	20,840	29,472
Avril	24	619	5,005	24,695	30,319
Mai	7	59	373	2,423	2,855
Juin	7	85	332	944	1,361
Juillet	4	80	78	490	648
Août	4	65	111	475	651
Septembre	5	141	243	636	1,020
Octobre	4	38	85	531	654
Novembre	12	94	462	1,707	2,263
Décembre	16	295	1,035	3,912	5,242
Total	151	2,691	18,632	64,784	86,107

DÉPARTS.

Mois.	Nombre des vapeurs.	1re cabine.	2e.	3e.	Dept.	Total.
Janvier	9	195	418	1,261	63	1,937
Février	10	174	441	1,126	107	1,848
Mars	21	219	561	1,429	92	2,301
Avril	22	543	1,033	1,729	110	3,415
Mai	..	.....	.....	.....	....	—
Juin	..	.....	.....	.....	....	—
Juillet	..	.....	.....	.....	....	—
Août	..	.....	.....	.....	....	—
Septembre	..	.....	.....	.....	....	—
Octobre	..	.....	.....	.....	....	—
Novembre	1	37	146	605	1	789
Décembre	15	425	2,314	7,388	60	10,187
Total	78	1,593	4,913	13,538	433	20,477

Rapports des vapeurs.

TABLEAU 6 (2) —Mouvement transatlantique des passagers, Halifax et St-Jean, 1912.

ARRIVAGES.

Mois.	Nombre des vapeurs.	1re cabine.	2e.	3e.	Total.
Janvier	19	225	1,034	3,285	4,544
Février	18	353	1,803	5,195	7,351
Mars	30	741	6,445	21,132	28,318
Avril	34	760	7,539	29,746	38,045
Mai	7	25	302	4,202	4,529
Juin	6	56	141	1,825	2,022
Juillet	6	75	173	1,845	2,093
Août	6	81	140	2,057	2,278
Septembre	7	105	192	2,888	3,185
Octobre	4	36	154	1,259	1,449
Novembre	12	160	683	4,074	4,917
Décembre	25	263	1,445	6,203	7,911
Total	174	2,880	20,051	83,711	106,642

DÉPARTS.

Mois.	Nombre des vapeurs.	1re cabine.	2e.	3e.	Dept.	Total.
Janvier	11	175	510	1,681	85	2,451
Février	13	245	513	1,390	57	2,205
Mars	18	254	601	1,825	87	2,767
Avril	24	457	701	1,860	101	3,119
Mai	5	158	482	687	4	1,331
Juin	..	.....	.....	.....	....	—
Juillet	..	.....	.....	.....	....	—
Août	..	.....	.....	.....	....	—
Septembre	..	.....	.....	.....	....	—
Octobre	..	.....	.....	.....	....	—
Novembre	2	26	223	1,485	20	1,754
Décembre	17	502	3,102	9,291	66	12,961
Total	90	1,817	6,132	18,219	420	26,588

TABLEAU 6 (3) —Mouvement transatlantique des passagers, Halifax et St-Jean, 1913.

ARRIVAGES.

Mois.	Nombre des vapeurs.	1re cabine.	2e.	3e.	Total.
Janvier	25	304	1,894	6,365	8,563
Février	17	321	2,517	6,727	9,565
Mars	33	647	7,131	20,409	28,187
Avril	38	778	7,828	28,588	37,194
Mai	17	34	992	10,240	11,266
Juin	18	24	526	9,327	9,877
Juillet	10	23	194	4,882	5,099
Août	7	55	278	1,817	2,150
Septembre	6	43	199	1,198	1,440
Octobre	10	42	228	2,028	2,298
Novembre	10	43	349	2,293	2,685
Décembre	31	247	1,333	5,817	7,397
Total	222	2,561	23,469	99,691	125,721

DÉPARTS.

Mois.	Nombre des vapeurs.	1re cabine.	2e.	3e.	Dept.	Total.
Janvier	14	257	621	1,896	61	2,835
Février	14	247	562	1,775	78	2,662
Mars	21	298	801	1,886	87	3,072
Avril	20	407	916	1,930	59	3,314
Mai	2	96	138	315	6	555
Juin	..	.....	.....	.....	....	—
Juillet	..	.....	.....	.....	....	—
Août	..	.....	.....	.....	....	—
Septembre	..	.....	.....	.....	....	—
Octobre	..	.....	.....	.....	....	—
Novembre	..	.....	.....	.....	....	—
Décembre	19	292	2,630	12,473	154	15,549
Total	90	1,599	5,668	20,275	445	27,987

TABLEAU 6 (4).—Mouvement transatlantique des passagers, Halifax et St-Jean, 1914.

ARRIVAGES.

Mois.	Nombre des vapeurs.	1re cabine.	2e.	3e.	Total.
Janvier	26	269	925	3,065	4,259
Février	26	218	1,703	2,876	4,597
Mars	41	502	4,959	12,877	18,338
Avril	36	413	4,393	18,152	22,958
Mai	9	70	204	1,783	2,057
Juin	6	33	256	688	977
Juillet	4	19	117	321	457
Août	4	67	248	303	618
Septembre	2	40	17	20	77
Octobre	1	14	19	25	58
Novembre	4	8	35	136	179
Décembre	12	96	674	865	1,635
Total	171	1,749	13,550	41,111	56,410

DÉPARTS.

Mois.	Nombre des vapeurs.	1re cabine.	2e.	3e.	Dept.	Total.
Janvier	20	297	722	3,295	236	4,550
Février	18	190	714	2,529	142	3,575
Mars	20	249	907	2,988	179	4,323
Avril	26	348	1,274	3,756	242	5,620
Mai	3	66	402	858	40	1,366
Juin	2	14	63	19	....	96
Juillet	..	.....	.....	.....	....	—
Août	..	.....	.....	.....	....	—
Septembre	..	.....	.....	.....	....	—
Octobre	..	.....	.....	.....	....	—
Novembre	1	.....	14	.....	....	14
Décembre	7	67	914	4,141	40	5,162
Total	97	1,231	5,010	17,586	879	24,706

TABLEAU 6 (5) —Mouvement transatlantique des passagers, Halifax et St-Jean, 1915.

ARRIVAGES.

Mois.	Nombre des vapeurs.	1re cabine.	2e.	3e.	Total.
Janvier	8	40	319	482	841
Février	9	38	621	957	1,616
Mars	8	13	864	1,653	2,530
Avril	8	39	917	1,805	2,761
Mai	..	.....	.....	.....	—
Juin	..	.....	.....	.....	—
Juillet	..	.....	.....	.....	—
Août	..	.....	.....	.....	—
Septembre	..	.....	.....	.....	—
Octobre	..	.....	.....	.....	—
Novembre	2	.....	128	634	762
Décembre	6	.....	473	911	1,384
Total	41	130	3,322	6,442	9,894

DÉPARTS.

Mois.	Nombre des vapeurs.	1re cabine.	2e.	3e.	Dept.	Total.
Janvier	10	150	628	2,841	53	3,672
Février	9	129	824	4,594	33	5,580
Mars	7	37	633	2,427	75	3,172
Avril	9	186	1,055	5,926	77	7,244
Mai	..	.....	.....	.....	....	—
Juin	..	.....	.....	.....	....	—
Juillet	..	.....	.....	.....	....	—
Août	..	.....	.....	.....	....	—
Septembre	..	.....	.....	.....	....	—
Octobre	..	.....	.....	.....	....	—
Novembre	..	.....	.....	.....	....	—
Décembre	6	.....	1,116	4,755	36	5,907
Total	41	502	4,256	20,543	274	25,575

TABLEAU 6 (6) —Sommaire 1911-15. Trafic transatlantique des passagers.

	Arrivages.		Départs.		Proportion des départs aux arrivages.
	Nombre total des vapeurs portant des passagers.	Nombre moyen des passagers.	Nombre total des vapeurs portant des passagers.	Nombre moyen des passagers.	
Halifax et St-Jean	750	506	396	316	52·17 à 100

TABLEAU 7 (1) —Destination du mouvement entrant des passagers aux ports canadiens, exercices avril 1910 à mars 1915.

PASSAGERS D'ENTREPONT, IMMIGRANTS, TOURISTES ET CANADIENS RAPATRIÉS.

Destination.	Canada.	Etats-Unis.	Total.	Pourc. aux Etats-Unis.
1910-1911.				
Sydney-Nord	2,477	1,110	3,587	31·0
Halifax	1,976	68	2,044	3·3
Saint-Jean	1,307	59	1,366	4·3
Québec	7,581	2,946	10,527	28·0
Total	13,341	4,183	17,524	23·9
1911-1912.				
Sydney-Nord	2,499	1,013	3,512	28·8
Halifax	3,144	72	3,216	2·2
Saint-Jean	1,188	59	1,247	4·7
Québec	8,353	2,091	10,444	20·1
Total	15,184	3,235	18,419	17·5
1912-1913.				
Sydney-Nord	3,071	1,082	4,153	26·1
Halifax	2,669	53	2,722	1·9
Saint-Jean	1,182	50	1,232	4·1
Québec	8,143	1,532	9,675	15·8
Total	15,065	2,717	17,782	15·3
1913-1914.				
Sydney-Nord	4,003	1,141	5,144	22·2
Halifax	2,548	82	2,630	3·1
Saint-Jean	944	26	970	2·7
Québec	8,810	1,434	10,244	14·0
Total	16,305	2,683	18,988	14·0
1914-1915.				
Sydney-Nord	2,674	895	3,569	25·1
Halifax	1,269	118	1,387	8·5
Saint-Jean	640	4	644	0·6
Québec	4,827	3,011	7,838	38·4
Total	16,305	2,683	18,988	14·1

* Victoria et Vancouver inclus.
Rapports annuels, division de l'Immigration.

TABLEAU 7 (2) —Destination du mouvement entrant des passagers aux ports canadiens, exercices avril 1910 à mars 1915.

ENTREPONT, IMMIGRANTS, TOURISTES ET CANADIENS RAPATRIÉS.

Destination.	Canada.	Etats-Unis.	Total.	Pourc. aux Etats-Unis.
1910-1911.				
Sydney-Nord	5,363	1,990	7,353	27·1
Halifax	40,352	5,724	46,076	12·4
Saint-Jean	26,492	3,536	30,028	10·6
Québec	127,153	24,560	151,713	16·1
Total	199,360	35,810	235,170	15·2
1911-1912.				
Sydney-Nord	4,890	1,261	6,151	20·5
Halifax	41,171	4,010	45,181	8·95
Saint-Jean	30,355	1,974	32,329	6·1
Québec	146,334	15,956	162,290	9·8
Total	222,750	23,201	245,951	8·95

TABLEAU 7 (2) —Destination du mouvement entrant des passagers aux ports canadiens. —*Suite.*

ENTREPONT, IMMIGRANTS, TOURISTES ET CANADIENS RAPATRIÉS—*Fin.*

Destination.	Canada.	Etats-Unis.	Total.	Pourc. aux Etats-Unis.
1912-1913.				
Sydney-Nord	6,015	1,342	7,357	21·1
Halifax	59,854	9,562	69,416	13·5
Saint-Jean	29,073	2,604	31,677	8·2
Québec	160,856	15,227	176,083	8·6
Total	255,798	28,735	284,533	10·1
1913-1914.				
Sydney-Nord	5,750	1,553	7,303	21·2
Halifax	64,232	10,828	75,060	14·4
Saint-Jean	20,416	2,437	22,853	10·6
Québec	185,783	29,849	215,632	13·8
Total	276,181	44,667	320,948	13·9
1914-1915.				
Sydney-Nord	3,554	1,251	4,805	26·0
Halifax	19,956	2,946	22,902	12·8
Saint-Jean	9,091	680	9,771	7·0
Québec	76,359	14,574	90,933	16·1
Total	108,960	19,451	128,411	15·15

TABLEAU 8 —Arrivages mensuels de passagers océaniques destinés au Canada dans des ports américains, avril 1910 à mars 1915.

PORT DE PORTLAND, MAINE.

Mois.	Passagers de cabine.	Passagers d'entrepont.				Total des passagers de cabine et d'entrepont.
		Immigrants.	Touristes.	Canadiens. rapatriés.	Total de l'entrepont.	
1910.						
Avril	14	1,295	3	208	1,506	1,520
Mai	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Juin	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Juillet	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Août	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Septembre	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Octobre	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Novembre	4	153	.....	.....	153	157
Décembre	.....	239	2	25	266	266
1911.						
Janvier	.....	196	4	29	229	229
Février	1	471	4	101	576	577
Mars	36	1,285	6	153	1,444	1,480
Avril	20	2,375	6	135	2,516	2,536
Mai	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Juin	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Juillet	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Août	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Septembre	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Octobre	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Novembre	.....	277	3	15	295	295
Décembre	5	242	2	24	268	273

PORT DE PORTLAND, MAINE—*Fin.*

Mois.	Passagers de 1re classe.	Passagers d'entrepont.				Total des passagers de première et d'entrepont.
		Immigrants.	Touristes.	Canadiens rapatriés.	Total de l'entrepont.	
1912.						
Janvier	.....	565	8	111	685	685
Février	.....	488	5	156	649	649
Mars	.....	2,906	13	422	3,341	3,341
Avril	32	7,162	30	595	7,787	7,819
Mai	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Juin	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Juillet	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Août	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Septembre	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Octobre	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Novembre	.....	147	.....	10	157	157
Décembre	.....	665	17	65	747	747
1913.						
Janvier	.....	507	1	76	584	584
Février	.....	811	8	265	1,084	1,084
Mars	.....	5,743	18	729	6,490	6,490
Avril	29	9,703	15	778	10,496	10,525
Mai	.....	1,527	8	137	1,672	1,672
Juin	4	1,064	.....	36	1,100	1,104
Juillet	.....	27	.....	3	30	30
Août	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Septembre	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Octobre	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Novembre	.....	185	1	17	203	203
Décembre	1	468	11	96	575	576
1914.						
Janvier	.....	40	.....	31	71	71
Février	.....	181	.....	152	333	333
Mars	9	912	15	590	1,517	1,526
Avril	2	2,347	14	587	2,913	2,915
Mai	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Juin	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Juillet	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Août	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Septembre	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Octobre	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Novembre	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Décembre	.....	02	3	16	39	39
1915.						
Janvier	1	10	.....	13	23	24
Février	1	19	.....	34	53	54
Mars	.....	15	.....	21	36	36

Rapports fournis par le Service de l'Immigration.

TABLEAU 9 —Arrivées mensuelles des passagers sur transatlantiques en destination du Canada aux ports des Etats-Unis, d'avril 1910 à mars 1915.

PORT DE BOSTON, MASS.

Mois.	Passagers de 1ère classe.	Passagers d'entrepont.				Total des passagers de 1re classe et d'entrepont.
		Immigrants	Touristes.	Canadiens rapatriés.	Total des passagers d'entrepont.	
1910.						
Avril	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Mai	.....	217	.....	12	229	229
Juin	.....	126	8	16	150	150
Juillet	.....	29	.....	5	34	34
Août	.....	77	11	43	131	131
Septembre	10	88	4	18	110	120
Octobre	19	37	.....	4	41	60
Novembre	.....	14	.....	.....	14	14
Décembre	.....	32	.....	2	34	34
1911.						
Janvier	.....	5	.....	1	6	6
Février	.....	58	.....	11	69	69
Mars	.....	73	.....	19	92	92
Avril	6	637	.....	38	675	681
Mai	10	294	.....	30	324	334
Juin	.....	96	.....	19	115	115
Juillet	.....	27	1	24	52	52
Août	.....	61	.....	.....	61	61
Septembre	.....	96	1	33	130	130
Octobre	.....	40	3	32	75	75
Novembre	3	79	.....	15	94	97
Décembre	.....	33	2	.....	35	35
1912.						
Janvier	2	30	.....	2	32	34
Février	11	6	.....	10	16	27
Mars	.....	533	.....	53	586	586
Avril	31	458	1	123	582	613
Mai	27	244	9	98	331	358
Juin	11	259	.....	63	322	333
Juillet	27	165	3	72	240	267
Août	31	115	14	38	167	198
Septembre	19	170	1	33	204	223
Octobre	21	111	.....	17	128	149
Novembre	12	65	.....	10	75	87
Décembre	8	67	.....	4	71	79
1913.						
Janvier	8	46	1	9	56	64
Février	8	50	.....	26	76	84
Mars	.....	82	7	28	117	117
Avril	24	859	.....	157	1,016	1,040
Mai	35	467	8	94	569	604
Juin	11	372	.....	63	435	446
Juillet	21	297	7	61	365	386
Août	19	65	8	28	101	120
Septembre	26	122	5	45	172	198
Octobre	20	116	2	32	150	170
Novembre	5	55	.....	5	60	65
Décembre	.....	40	.....	22	62	62

PORT DE BOSTON, MASS.—*Fin.*

Mois.	Passagers de 1ère classe.	Passagers d'entrepont.				Total des passagers de 1re classe et d'entrepont.
		Immigrants.	Touristes.	Canadiens rapatriés.	Total des passagers d'entrepont.	
1914.						
Janvier	4	23	5	23	51	55
Février	3	18	1	45	64	67
Mars	7	108	1	70	179	186
Avril	21	77	.....	72	149	170
Mai	42	650	7	174	831	873
Juin	13	66	3	46	115	128
Juillet	56	63	20	22	105	161
Août	30	314	4	90	408	438
Septembre	46	38	.....	38	76	122
Octobre	13	24	1	60	85	98
Novembre	8	12	.....	14	26	34
Décembre	6	27	2	44	73	79
1915.						
Janvier	.....	5	2	15	22	22
Février	.....	4	2	4	10	10
Mars	2	6	.....	6	12	14

Rapport du Service de l'Immigration.

TABLEAU 10—Arrivées mensuelles des passagers sur transatlantiques en destination du Canada aux ports des Etats-Unis, d'avril 1910 à mars 1915.

PORT DE NEW-YORK, N.-Y.

Mois.	Passagers de 1ère classe.	Passagers d'entrepont.				Total des passagers de 1re classe et d'entrepont.
		Immigrants.	Touristes.	Canadiens rapatriés.	Total des passagers d'entrepont.	
1910.						
Avril	.....	3,652	.....	.....	.....	.....
Mai	.....	2,243	.....	.....	.....	.....
Juin	.....	1,022	.....	.....	.....	.....
Juillet	.....	562	.....	.....	.....	.....
Août	123	707	17	80	804	927
Septembre	150	627	16	85	728	878
Octobre	122	463	56	65	584	706
Novembre	77	461	.....	53	514	591
Décembre	162	426	.....	117	543	705
1911.						
Janvier	109	308	6	92	406	515
Février	164	431	4	109	544	708
Mars	190	1,755	1	347	2,103	2·29
Avril	242	3,650	65	614	4,329	4,57
Mai	152	2,041	18	376	2,435	2,587
Juin	201	935	61	218	1,214	1,415
Juillet	205	538	19	234	791	996
Août	179	511	26	222	759	938
Septembre	216	479	74	252	805	1,021
Octobre	121	560	37	233	830	951
Novembre	163	538	24	156	718	881
Décembre	286	763	19	205	987	1,273

TABLEAU 10 —Arrivées mensuelles des passagers sur transatlantiques, etc.—*Suite.*

PORT DE NEW-YORK, N.-Y.—*Fin.*

Mois.	Passagers de 1ère classe.	Passagers d'entrepont.				Total des passagers de 1re classe et d'entrepont.
		Immigrants.	Touristes.	Canadiens rapatriés.	Total des passagers d'entrepont.	
1912.						
Janvier	285	537	28	218	783	1,068
Février	332	583	20	372	975	1,307
Mars	267	3,109	32	752	3,893	4,160
Avril	239	4,375	37	995	5,407	5,646
Mai	256	3,328	48	695	4,071	4,327
Juin	167	2,372	23	351	2,926	3,093
Juillet	136	1,234	47	301	1,582	1,718
Août	326	1,405	31	436	1,872	2,198
Septembre	182	1,356	23	412	1,791	1,973
Octobre	199	1,904	19	343	2,266	2,465
Novembre	139	825	18	262	1,105	1,224
Décembre	259	947	2	223	1,172	1,431
1913.						
Janvier	77	524	4	293	821	898
Février	246	1,318	12	404	1,734	1,980
Mars	321	3,981	18	1,154	5,153	5,474
Avril	390	8,224	20	1,577	9,821	10,211
Mai	508	5,576	26	1,102	6,704	7,212
Juin	259	3,259	81	510	3,850	4,109
Juillet	315	1,815	9	298	2,122	2,437
Août	314	1,277	64	430	1,771	2,085
Septembre	294	801	13	352	1,166	1,460
Octobre	327	1,020	20	269	1,309	1,636
Novembre	230	613	14	230	857	1,087
Décembre	204	637	16	272	925	1,129
1914.						
Janvier	242	344	8	311	663	905
Février	206	377	19	423	819	1,025
Mars	345	1,511	26	942	2,479	2,824
Avril	416	3,892	20	1,180	5,092	5,508
Mai	402	2,895	21	924	3,840	4,242
Juin	325	1,112	47	479	1,638	1,863
Juillet	306	632	21	308	961	1,267
Août	173	320	12	381	713	886
Septembre	102	153	.....	347	500	602
Octobre	220	326	7	564	897	1,117
Novembre	127	246	6	286	538	665
Décembre	120	182	16	219	417	537
1915.						
Janvier	76	94	6	161	261	337
Février	119	123	14	264	401	520
Mars	122	232	7	432	671	793
1910–11	1,097	12,657	100	948	13,705	14,802
1911–12	2,649	14,244	423	3,852	18,519	21,168
1912–13	2,547	23,569	282	5,869	29,720	32,267
1913–14	3,634	25,454	316	6,716	32,486	36,120
1914–15	2,058	10,207	177	5,545	15,929	18,437

Rapports fournis par le Service de l'Immigration.

TABLEAU 11 —Arrivées mensuelles des passagers sur transatlantiques en destination du Canada aux ports des Etats-Unis, d'avril 1910 à mars 1915.

PORT DE BALTIMORE, Md.

Mois.	Passagers de 1ère classe.	Passagers d'entrepont.				Total des passagers de 1ère classe et d'entrepont.
		Immigrants.	Touristes.	Canadiens rapatriés.	Total des passagers d'entrepont.	
1910.						
Avril		1			1	1
Mai						
Juin		1			1	1
Juillet		3			3	3
Août		1			1	1
Septembre		13			13	13
Octobre						
Novembre		1			1	1
Décembre		1			1	1
1911.						
Janvier		1		1	2	2
Février		6			6	6
Mars						
Avril		1			1	1
Mai						
Juin		1			1	1
Juillet		2			2	2
Août		6			6	6
Septembre		1			1	1
Octobre		2			2	2
Novembre				2		
Décembre		27		3	30	30
1912.						
Janvier		10			10	10
Février						
Mars		31		2	33	33
Avril		81		1	82	82
Mai		10			10	10
Juin		11			11	11
Juillet		1			1	1
Août						
Septembre						
Octobre						
Novembre						
Décembre		18			18	18
1913.						
Janvier						
Février						
Mars						
Avril						
Mai						
Juin		10			10	10
Juillet						
Août		1			1	1
Septembre						
Octobre						
Novembre						
Décembre		14			14	14

PORT DE BALTIMORE, Md.—*Fin.*

Mois.	Passagers de 1ère classe.	Passagers d'entrepont.				Total des passagers de 1ère classe et d'entrepont.
		Immigrants.	Touristes.	Canadiens rapatriés.	Total des passagers d'entrepont.	
1914.						
Janvier	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Février	.....	4	.....	.....	4	4
Mars	.....	4	.....	.....	4	4
Avril	.....	15	.....	3	18	18
Mai	.....	19	.....	.....	19	19
Juin	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Juillet	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Août	.....	15	.....	.....	15	15
Septembre	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Octobre	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Novembre	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Décembre	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1915.						
Janvier	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Février	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Mars	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Rapports du Service de l'Immigration.

TABLEAU 12—Arrivées mensuelles des passagers sur transatlantiquess en destination du Canada aux ports des Etats-Unis, d'avril 1910 à mars 1915.

PORT DE PHILADELPHIE, Pa.

Mois.	Passagers de 1ère classe.	Passagers d'entrepont.				Total des passagers de 1ère classe et d'entrepont.
		Immigrants.	Touristes.	Canadiens rapatriés.	Total des passagers d'entrepont.	
1910.						
Avril	.....	489	.....	1	490	490
Mai	.....	88	.....	.....	88	88
Juin	.....	4	.....	.....	4	4
Juillet	.....	11	.....	.....	11	11
Août	.....	3	.....	.....	3	3
Septembre	.....	10	.....	.....	10	10
Octobre	.....	12	.....	.....	12	12
Novembre	.....	6	.....	.....	6	6
Décembre	.....	4	.....	.....	4	4
1911.						
Janvier	.....	3	.....	.....	3	3
Février	.....	3	.....	.....	3	3
Mars	.....	17	.....	.....	17	17
Avril	.....	53	.....	.....	53	53
Mai	.....	123	.....	1	124	124
Juin	.....	2	.....	.....	2	2
Juillet	.....	4	.....	.....	4	4
Août	.....	5	.....	.....	5	5
Septembre	.....	10	.....	.....	10	10
Octobre	.....	5	.....	.....	5	5
Novembre	.....	11	.....	.....	11	11
Décembre	.....	12	.....	.....	12	12

TABLEAU 12—Arrivées mensuelles des passagers sur transatlantiquess en destination du Canada, etc.—*Suite.*

PORT DE PHILADELPHIE, Pa.—*Fin.*

Mois.	Passagers de 1ère classe.	Passagers d'entrepont.				Total des passagers de 1ère classe et d'entrepont.
		Immigrants.	Touristes.	Canadiens rapatriés.	Total des passagers d'entrepont.	
1912.						
Janvier	.....	81	.....	1	82	82
Février	.....	18	.....	.....	18	18
Mars	.....	47	2	.....	49	49
Avril	.....	27	.....	.....	27	27
Mai	.....	130	.....	.....	130	130
Juin	.....	90	.....	.....	90	90
Juillet	.....	5	.....	.....	5	5
Août	.....	5	.....	.....	5	5
Septembre	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Octobre	.....	13	.....	.....	13	13
Novembre	.....	1	.....	.....	1	1
Décembre	.....	11	.....	.....	11	11
1913.						
Janvier	.....	3	.....	1	4	4
Février	.....	8	.....	.....	8	8
Mars	.....	8	.....	.....	8	8
Avril	.....	460	.....	1	461	461
Mai	7	130	.....	3	133	140
Juin	.....	42	.....	1	43	43
Juillet	.....	41	.....	7	48	48
Août	.....	24	.....	.....	24	24
Septembre	.....	20	.....	.....	20	20
Octobre	.....	7	.....	7	14	14
Novembre	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Décembre	.....	40	.....	1	41	41
1914.						
Janvier	.....	15	.....	1	16	16
Février	8	1	.....	1	2	10
Mars	10	38	.....	5	43	53
Avril	1	48	.....	7	55	56
Mai	.....	17	.....	2	19	19
Juin	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Juillet	2	3	.....	.....	3	5
Août	.....	8	.....	6	14	14
Septembre	.....	11	.....	8	19	19
Octobre	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Novembre	4	.....	.....	.....	.....	4
Décembre	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1915.						
Janvier	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Février	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Mars	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Rapports du Service de l'Immigration.

TABLEAU 13—Immigration transatlantique et mouvement des passagers par voie des ports canadiens de l'Atlantique, de juillet 1910 à juin 1914.

	Exercices clos le 30 juin.		
	1911–12.	1912–13.	1913–14.
Rapports de l'immigration canadienne—			
Immigration au Canada via Québec, St-Jean et Halifax	191,614	241,997	145,556
Immigration aux Etats-Unis via Québec, St-Jean et Halifax	21,120	33,615	34,573
Immigration au Canada et aux Etats-Unis via Québec, St-Jean et Halifax	212,734	275,612	180,129
Total des passagers entrant au pays, à Québec, St-Jean et Halifax	264,200	330,694	240,389
Passagers en route pour les Etats-Unis, à Québec, St-Jean et Halifax	23,816	37,170	36,115
Rapport touchant le mouvement des passagers sur transatlatiques—			
Total des passagers sur transatlantiques entrant au pays, à Québec, St-Jean et Halifax	267,868	336,356	242,404
Total des passagers sur transatlantiques sortant du pays, à Québec, St-Jean et Halifax	79,756	106,026	125,253
Excédent du total des passagers entrant au pays, à Québec, St-Jean et Halifax	188,112	230,330	117,151
Rapport concernant l'immigration aux Etats-Unis—			
Mouvement des passagers entrant aux Etats-Unis par les ports canadiens de l'Atlantique	29,152	52,435	51,310
Mouvement des passagers sortant des Etats-Unis par les ports canadiens de l'Atlantique	12,675	11,805	13,682
Surplus des passagers entrant aux Etats-Unis par les ports canadiens de l'Atlantique	16,477	40,630	37,628
Immigrants aux Etats-Unis par les ports canadiens de l'Atlantique	15,443	28,776	30,791

IMMIGRATION CANADIENNE.

L'on expose ici certains tableaux concernant les rapports sur l'immigration et en plus un diagramme indiquant, pour l'exercice 1913-14, les principaux canaux de l'immigration totale au Canada au cours de cette année ainsi que la proportion dérivant de chacun de ces canaux. Le tableau 14 donne les détails sur l'arrivée des immigrants par ces divers réseaux pour chaque mois durant la période commençant au mois d'avril 1910 jusqu'au mois de mars 1915.

Le tableau 15 démontre pour chaque mois de la même période le lieu de destination, par province, des immigrants arrivant aux ports de l'Atlantique, discernement fait de l'immigration directe par les ports canadiens et de l'immigration indirecte au Canada par les ports des Etats-Unis. Le tableau 16 est un résumé annuel du tableau 15 indiquant en plus le pourcentage de l'immigration totale arrivant par voie des ports atlantiques des Etats-Unis.

Le tableau 17 indique le nombre des immigrants arrivés à chaque port canadien au cours de la même période et démontre séparément le nombre en destination pour le Canada et celui en destination des Etats-Unis, ainsi que le pourcentage de ces derniers comparativement au chiffre total des immigrants arrivés dans chaque port.

Le tableau 18 donne le pourcentage de l'immigration totale au Canada par la voie des ports canadiens de l'Atlantique en destination de chaque province et le tableau 19 donne le pourcentage de l'immigration totale au Canada arrivant par chaque port principal des Etats-Unis et du Canada du côté de l'Atlantique avec les pourcentages des arrivées totales directes et indirectes.

Le tableau 19 donne le pourcentage par ports de l'immigration canadienne totale arrivant par voie de tous les principaux ports de l'Atlantique.

D'après le tableau 14, on verra que les ports canadiens sont les principaux canaux de l'immigration au Canada, ayant reçu au cours des exercices 1911 à 1914-15 au delà de 86 pour 100 de tous les immigrants au Canada arrivant par les ports océaniques et au delà de 56 pour 100 du total des immigrants arrivés au Canada, y compris le total des immigrants d'origine américaine. Le mois de mai est celui où il se fait plus d'immigration par voie des ports océaniques, tandis que le mois d'avril voit le plus grand nombre d'immigrants venant des Etats-Unis. Les ports américains ont reçu le plus grand nombre d'immigrants en destination du Canada au cours des mois de mars et avril, mais avec l'ouverture de la route du Saint-Laurent le nombre de ceux qui ont passé par les réseaux américains a considérablement diminué. D'autre part, la route du Saint-Laurent voit le plus grand nombre des immigrants en destination des Etats-Unis et passant par les voies canadiennes, tel qu'il est démontré par le tableau 17. Les pourcentages, pour la période couverte par ce tableau, de l'immigration totale par voie de chacun des principaux ports canadiens, en destination des Etats-Unis, indique que 50·39 pour 100 des arrivées totales d'immigration à North Sydney étaient de ceux en destination des Etats-Unis; à Halifax, 14·59 pour 100 de ce total; 10·74 pour 100 à Saint-Jean, et 14·69 pour 100 à Québec.

Le nombre total des immigrants arrivés aux ports canadiens en destination des Etats-Unis pour la période ci-dessus a été de 150,392 (tableau 17) tandis que le nombre total des immigrants arrivés aux ports américains de l'Atlantique en destination du Canada pendant la même période a été de 139,051. Ceci démontre que le transport des immigrants indirect est raisonnablement bien partagé et si l'on prenait en considération le même mouvement pendant ue période de plus longue durée on verrait que le nombre dans les deux cas serait le même. Ceci est sans contredit causé par la bonne entente qui existe entre les compagnies de navigation dans les eaux de l'Atlantique-nord en matière de transport d'immigrants voyageant en entrepont. Le point impor-

tant est que les routes canadiennes transportent un nombre d'immigrants égal au total des immigrants en destination du Canada. Le transport des immigrants par les routes canadiennes a en conséquence été limité par le nombre des immigrants en destination du Canada, et on est tenu de résoudre le problème d'un tel trafic sous forme d'une augmentation considérable dans le nombre d'immigrants en transport pendant le mois de mai.

Il a déja été démontré que les statistiques officielles canadiennes ne font pas rapport des passagers quittant le Canada, mais seulement de ceux qui y entrent. Il se fait un déversement régulier de population. Dans le sommaire du tableau 4, on verra qu'au cours des années 1910-13, il est arrivé aux ports canadiens 798,220 passagers de troisième, mais en tenant compte des déportés on trouve que 206,392 passagers de troisième ont quitté le Canada, de sorte que le gain net pendant cette période n'a été que d'une fraction au-dessus de 74 pour cent de ce que le chiffre des arrivées totales semblent indiquer. Au cours des mêmes années, il est parti 276,177 passagers de seconde et il en est parti 101,600, et des passagers de première il en est arrivé 51,447 et il en est parti 34,417. Le total de toutes les classes entrées au Canada a été de 1,025,844; il en est parti 342,409, soit un peu plus de un tiers. Ces chiffres ne comprennent pas les passagers du Canada en destination de l'Europe qui sont partis des ports des Etats-Unis, mais le renseignement nécessaire à distinguer le nombre des passagers du Canada en destination de l'Europe et passant par les ports américains, ou les passagers américains passant par les ports du Canada, ne nous a pas encore été fourni. D'après le tableau 4, il semble que les mois pendant lesquels le plus grand nombre de voyageurs de troisième partant du Canada sont les mois de novembre et décembre, et qu'un grand nombre de passagers de seconde classe part au cours des mêmes mois. Ceci indique qu'un grand nombre de ces voyageurs partent pour s'engager dans des travaux qui sont propres à cette époque de l'année, et si l'on prenait en considération le nombre de gens du Canada qui traversent la frontière américaine, on aurait sans doute de précieux détails concernant la situation du travail au Canada.

La distribution des immigrants arrivés par voie des ports de l'Atlantique en destination des diverses provinces, tel que démontré aux tableaux 15, 16 et 18 est d'un intérêt particulier. Le plus petit pourcentage de l'immigration était en destination des Provinces maritimes et pendant la période comprise ce pourcentage était plutôt en baisse. La proportion en destination de la province de Québec, non seulement était plus considérable que celle de n'importe quelle province, sauf l'Ontario, mais indiquait une tendance à l'augmentation. Le pourcentage en destination de l'Ontario variait de 35·65 à 39·45 pour 100 et tendait à augmenter. Celle en destination des trois provinces de l'Ouest a été plus faible qu'on l'a cru d'abord et tendait à la diminution. En 1910-11 ces trois provinces de l'ouest ont reçu seulement 31·90 pour cent de l'immigration totale, tandis qu'en 1914 ce pourcentage avait été réduit à 27·42. La Colombie-Britannique a reçu une immigration tendant à diminuer de plus en plus.

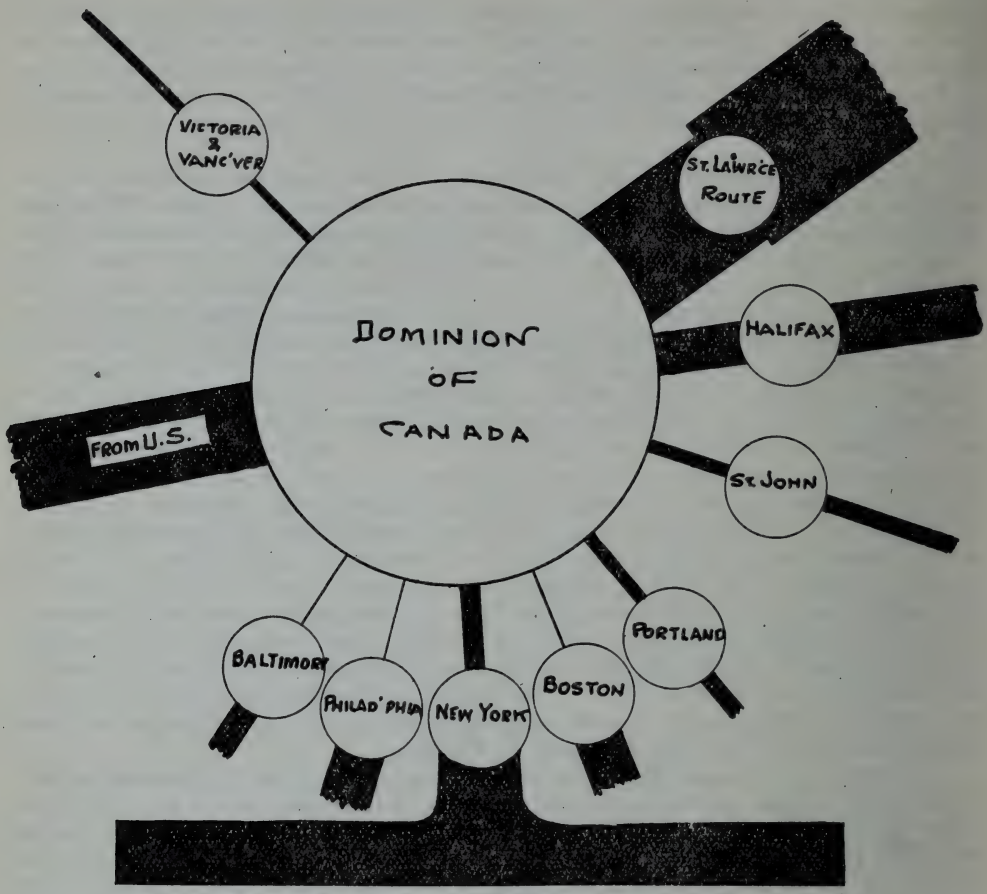

TABLEAU 14.—Immigration canadienne par les différentes routes, pour chaque mois, d'avril 1910 à mars 1915.

Mois.	Via tous les ports océaniques.	Via les ports canadiens sur l'Atlantique.	Via Victoria et Vancouver.	Via les ports des Etats-Unis.	Des Etats-Unis.	Total.
1910.						
Avril	27,819	21,860	522	5,437	20,363	48,182
Mai	33,395	30,307	540	2,548	14,194	47,589
Juin	23,639	21,569	917	1,153	10,943	34,582
Juillet	16,019	14,893	521	605	9,199	25,218
Août	14,287	12,799	700	788	10,490	24,777
Septembre	13,778	12,263	777	738	10,256	24,034
Octobre	13,592	12,570	510	512	9,801	24,393
Novembre	8,098	7,192	271	635	7,207	15,296
Décembre	4,906	3,976	428	502	5,249	10,155
1911.						
Janvier	3,146	2,206	427	513	4,315	7,461
Février	5,816	4,554	293	969	4,889	10,705
Mars	25,147	21,478	539	3,130	14,545	38,692
Total	189,633	165,437	6,466	17,730	121,451	311,084

TABLEAU 14—Immigration canadienne par les différentes routes, etc.—*Fin.*

Mois.	Via tous les ports océaniques.	Via les ports canadiens sur l'Atlantique.	Via Victoria et Vancouver.	Via les ports des Etats-Unis.	Des Etats-Unis.	Total.
Avril	35,283	27,863	700	6,716	16,397	51,680
Mai	46,060	42,517	1,085	2,458	15,370	61,430
Juin	27,973	25,936	903	1,034	12,035	40,008
Juillet	18,609	16,940	1,098	571	11,012	29,621
Août	13,096	11,934	579	583	17,019	30,115
Septembre	17,593	16,261	746	586	11,484	29,077
Octobre	13,646	12,773	466	607	10,256	23,902
Novembre	7,946	6,179	962	905	8,113	16,059
Décembre	4,945	3,520	348	1,077	5,679	10,624
1912.						
Janvier	3,848	2,383	242	1,223	4,341	8,189
Février	5,389	4,109	185	1,095	5,752	11,141
Mars	26,139	19,122	391	6,626	16,252	42,291
Total	220,527	189,441	7,605	23,481	133,710	354,237
Avril	41,437	28,736	598	12,103	21,494	62,931
Mai	48,421	43,790	919	3,712	18,101	66,522
Juin	32,145	43,281	1,132	2,732	13,748	45,893
Juillet	21,739	19,523	811	1,405	12,557	34,296
Août	19,558	16,808	1,225	1,525	13,309	32,867
Septembre	20,690	18,624	540	1,526	10,450	31,140
Octobre	16,711	13,823	860	2,038	10,481	27,192
Novembre	12,322	10,505	789	1,038	7,895	20,217
Décembre	7,262	5,171	483	1,708	5,763	13,025
1913.						
Janvier	5,872	4,364	428	1,080	5,028	10,900
Février	6,776	4,181	408	2,187	5,572	12,348
Mars	30,490	20,140	536	9,814	14,611	45,101
Total	263,423	213,836	8,729	40,858	139,009	402,432
Avril	54,025	33,767	1,012	19,246	19,260	73,285
Mai	58,892	49,850	1,342	7,700	14,247	73,138
Juin	52,292	46,123	1,422	4,747	11,491	63,783
Juillet	31,658	28,656	822	2,180	9,042	40,700
Août	22,140	19,875	898	1,367	9,681	31,821
Septembre	15,323	13,982	398	943	9,159	24,482
Octobre	13,183	11,673	367	1,143	7,450	20,633
Novembre	7,044	6,872	319	853	5,942	12,986
Décembre	5,393	3,957	237	1,199	4,268	9,661
1914.						
Janvier	2,472	1,906	144	422	3,398	5,870
Février	3,114	2,431	102	581	3,468	6,608
Mars	11,787	8,897	317	2,573	10,124	21,911
Total	272,348	227,014	7,380	42,954	107,530	384,878
Avril	23,686	16,587	720	6,379	11,748	35,434
Mai	23,754	19,571	602	3,581	8,965	32,719
Juin	14,431	12,835	418	1,178	7,573	22,004
Juillet	8,830	8,010	122	698	6,644	15,474
Août	4,728	3,964	107	657	5,372	10,100
Septembre	2,956	2,725	29	202	3,330	6,286
Octobre	1,959	1,560	49	350	3,408	5,367
Novembre	1,642	1,352	32	258	2,579	4,221
Décembre	886	614	43	229	2,050	2,936
1915.						
Janvier	362	237	16	109	1,887	2,249
Février	592	424	32	146	1,975	2,567
Mars	1,184	898	33	253	4,248	5,432
Total	85,010	68,767	2,203	14,040	59,779	144,789

Rapports annuels, service de l'Immigration.

TABLEAU 15—Destination par province de l'immigration canadienne *via* les ports du Canada et des Etats-Unis sur l'Atlantique, pour chaque mois, d'avril 1910 à mars 1915.

Mois.	Provinces maritimes.			Québec.			Ontario.			Manitoba.			Saskatchewan.			Alberta.			Colombie-Britannique.		
	Can.	E.-U.	Total.	Can.	E.-U.	Total.	Can.	E.-U.	Total.	Can.	E.-U.	Total.	Can.	E.-U.	Total.	Can.	E.-U.	Total.	Can.	E.-U.	Total.
1910.																					
Avril	1,478	175	1,653	2,165	1,455	3,620	7,248	1,954	9,202	4,269	740	5,009	2,328	386	2,714	2,389	352	2,741	1,983	375	2,358
Mai	1,092	26	1,118	5,460	443	5,903	10,401	1,227	11,628	5,336	245	5,581	2,790	116	2,906	2,418	184	2,602	2,808	307	3,115
Juin	1,014	20	1,034	3,688	257	3,945	7,029	555	7,584	3,827	74	3,901	2,064	62	2,126	1,888	109	1,997	2,059	76	2,135
Juillet	530	20	550	2,644	110	2,754	5,527	316	5,843	2,132	42	2,174	1,266	19	1,285	1,104	37	1,141	1,670	61	1,731
Août	579	19	598	2,405	216	2,621	4,683	383	5,066	1,855	28	1,883	860	20	880	938	39	977	1,473	83	1,556
Septembre	589	7	594	2,271	170	2,441	4,589	364	4,953	1,525	36	1,561	781	28	809	810	39	849	1,700	94	1,794
Octobre	689	17	706	2,446	86	2,532	4,672	218	4,890	1,371	36	1,407	856	38	894	836	44	880	1,700	73	1,773
Novembre	707	11	718	1,327	184	1,511	2,525	220	2,745	775	50	825	497	48	545	515	46	561	837	76	913
Décembre	563	4	567	564	209	773	1,250	302	1,552	404	49	453	274	38	312	232	27	259	489	73	562
1911.																					
Janvier	272	11	283	358	142	500	780	205	985	251	52	303	156	19	184	119	11	130	261	73	339
Février	328	2	330	625	209	834	1,594	340	1,934	513	125	638	400	66	469	313	70	383	777	154	931
Mars	1,048	24	1,072	1,641	564	2,205	7,711	1,207	8,918	3,743	374	4,117	2,363	206	2,569	2,119	226	2,345	2,853	528	3,381
Avril	1,710	43	1,753	3,163	1,683	4,846	9,906	2,679	12,585	5,434	931	6,365	2,502	378	2,880	2,409	393	2,802	2,739	609	3,348
Mai	1,204	30	1,234	7,536	651	8,187	14,822	973	15,795	7,428	267	7,695	3,323	161	3,484	3,609	122	3,731	4,594	253	4,847
Juin	1,030	20	1,050	3,867	275	4,142	9,088	459	9,547	4,034	87	4,121	2,519	50	2,569	2,380	46	2,426	3,116	97	3,213
Juillet	640	7	647	2,546	168	2,714	6,388	232	6,620	2,828	49	2,877	1,489	35	1,524	1,401	24	1,425	1,647	36	1,683
Août	664	8	672	1,978	140	2,118	449	268	4,717	1,611	44	1,655	1,057	32	1,089	940	32	972	1,228	59	1,287
Septembre	1,022	22	1,044	2,740	154	2,894	6,004	211	6,215	2,152	63	2,215	1,182	43	1,225	1,286	42	1,328	1,875	51	1,926
Octobre	593	9	602	2,253	130	2,383	4,912	288	5,200	1,416	37	1,453	960	38	998	902	21	923	1,537	84	1,621
Novembre	535	19	554	1,163	189	1,352	2,225	373	2,598	742	99	841	476	60	536	442	59	501	600	106	706
Décembre	328	15	343	590	257	847	1,456	447	1,903	405	95	500	147	95	242	219	94	313	375	74	449
1912.																					
Janvier	217	21	238	426	322	748	952	451	1,403	272	146	418	151	92	243	194	70	264	171	121	292
Février	277	15	292	656	200	856	1,688	465	2,153	481	112	593	329	71	400	321	105	426	357	126	483
Mars	1,121	62	1,183	2,445	1,127	3,572	6,739	3,020	9,759	3,138	742	3,880	2,418	516	2,934	1,734	466	2,200	1,527	693	2,220
Avril	1,399	73	1,472	4,409	2,857	7,266	10,970	4,929	15,899	4,922	1,591	6,513	2,515	909	3,424	2,511	932	3,443	2,010	812	2,822
Mai	1,192	80	1,272	8,656	1,197	9,853	15,983	1,758	17,741	7,609	196	7,805	3,641	127	3,768	3,425	137	3,562	3,282	217	3,499
Juin	1,092	26	1,118	4,630	853	5,483	10,804	1,198	12,002	4,286	135	4,421	2,376	190	2,566	2,448	123	2,571	2,645	207	2,852
Juillet	1,042	22	1,064	3,290	394	3,684	7,640	547	8,187	2,614	73	2,690	1,568	119	1,687	1,704	67	1,771	1,662	83	1,745
Août	1,065	7	1,072	3,156	387	3,543	6,287	758	7,045	2,212	82	2,294	1,296	55	1,351	1,175	60	1,235	1,616	176	1,792
Septembre	908	18	926	3,722	473	4,195	7,773	715	8,488	2,036	69	2,105	1,224	43	1,267	1,253	45	1,298	1,708	163	1,871
Octobre	618	26	644	2,944	610	3,554	5,370	894	6,264	1,537	91	1,628	899	121	1,020	989	107	1,096	1,466	178	1,644

Novembre	959	11	970	2,240	203	2,443	3,876	453	4,329	1,068	89	1,157	826	62	888	733	86	819	793	134	927
Décembre	588	13	601	1,220	445	1,665	1,707	723	2,430	496	157	653	344	137	481	315	107	422	401	126	527
1913.																					
Janvier	425	11	436	826	277	1,103	1,598	438	2,036	501	97	598	299	36	335	264	101	365	451	120	571
Février	485	5	490	742	486	1,228	1,510	955	2,465	406	171	577	290	118	408	354	171	525	394	281	675
Mars	1,995	160	2,155	2,179	2,058	4,237	6,986	4,359	11,345	2,906	920	3,826	2,396	737	3,133	1,730	626	2,356	1,951	952	2,903
Avril	2,313	166	2,479	6,566	4,745	11,311	10,802	7,880	18,682	4,834	2,268	7,102	3,616	1,430	5,046	3,296	1,596	4,892	2,340	1,161	3,501
Mai	883	109	992	13,232	1,674	14,906	17,939	3,694	21,633	7,204	619	7,823	3,898	439	4,337	3,532	449	3,981	3,161	719	3,880
Juin	1,421	48	1,469	12,559	1,118	13,677	16,552	2,563	19,115	6,659	326	6985	3,229	194	3,423	2,954	200	3,154	2,749	298	3,047
Juillet	1,057	44	1,101	8,134	652	8,786	10,653	1,100	11,753	3,469	118	3,587	1,870	68	1,937	1,854	79	1,933	1,620	199	1,739
Août	923	31	954	4,352	301	4,653	8,546	702	9,248	2,290	90	2,380	1,153	54	1,207	1,387	80	1,467	1,224	109	1,333
Septembre	644	6	650	3,347	212	3,559	5,773	452	6,225	1,430	65	1,486	789	70	658	977	31	1,008	1,011	116	1,127
Octobre	565	48	612	2,609	217	2,826	5,141	500	5,641	1,039	84	1,123	689	70	759	710	126	836	920	96	1,016
Novembre	342	10	352	1,349	212	1,561	2,476	376	2,852	560	40	600	436	80	516	375	76	451	335	59	394
Décembre	475	30	505	888	356	1,244	1,381	559	1,940	424	74	498	330	63	393	282	54	336	177	63	240
1914.																					
Janvier	234	36	270	424	102	526	668	136	804	240	32	272	157	38	195	111	39	150	72	39	111
Février	189	2	191	483	126	609	773	270	1,043	340	57	397	226	32	258	258	43	301	188	51	239
Mars	515	35	550	1,157	435	1,592	3,310	1,064	4,374	1,245	217	1,462	1,198	258	1,446	897	223	1,120	575	341	916
Avril	1,414	48	1,462	3,222	1,720	4,942	5,807	3,055	8,862	2,224	427	2,651	1,468	339	1,807	1,434	323	1,757	1,018	467	1,485
Mai	818	45	863	4,912	1,207	6,119	7,407	1,679	9,086	2,382	175	2,557	1,550	132	1,682	1,568	139	1,807	834	203	1,037
Juin	610	30	640	2,756	274	3,030	4,873	565	5,438	1,708	105	1,813	1,212	78	1,290	1,024	43	1,067	651	83	734
Juillet	295	14	309	1,644	119	1,763	3,119	315	3,434	1,004	80	1,084	881	73	954	614	55	669	453	42	495
Août	243	11	254	779	132	911	1,591	240	1,831	450	93	543	295	87	382	316	70	386	290	24	314
Septembre	87	11	98	570	32	602	1,315	119	1,434	183	9	192	174	11	185	182	11	193	214	9	223
Octobre	611	7	68	319	83	402	558	131	689	141	39	170	132	30	162	140	23	163	209	37	246
Novembre	74	2	76	291	58	349	554	93	647	107	18	125	116	25	141	98	36	134	112	26	138
Décembre	88	11	99	97	56	153	221	99	320	56	12	68	46	14	60	50	20	70	56	17	73
1915.																					
Janvier	34	1	35	55	25	80	85	67	152	10	2	12	19	5	24	16	3	19	18	6	24
Février	35	2	37	59	47	106	173	57	230	33	3	36	43	7	50	35	17	52	36	13	49
Mars	60	5	65	49	34	83	428	117	545	93	42	135	150	11	161	73	19	92	45	25	70

Rapport annuel, service de l'Immigration.

TABLEAU 16—Destination des immigrants aux ports canadiens sur l'Atlantique, pour les exercices allant d'avril 1910 à mars 1915.

Destination.	Venant au Canada.	Allant aux Etats-Unis.	Total.	Pourcentage allant aux Etats-Unis.
1910-1911.				
Sydney-Nord	2,718	1,640	4,358	37·7
Halifax	33,658	5,721	39,379	14·5
Saint-Jean	22,441	3,524	25,965	13·6
Québec	106,621	24,298	130,919	18·6
Total	165,438	35,183	200,621	17·5
1911-12.				
Sydney-Nord	2,845	1,210	4,055	29·8
Halifax	34,874	3,996	38,870	10·3
Saint-Jean	25,772	1,954	27,726	7·1
Québec	125,950	15,530	141,480	11·0
Total	169,441	22,690	212,131	10·7
1912-1913.				
Sydney-Nord	1,182	1,333	2,515	53·0
Halifax	51,727	9,494	61,221	15·5
Saint-Jean	24,163	2,603	26,766	9·7
Québec	136,764	15,217	151,981	10·0
Total	213,836	28,647	242,483	11·8
1913-1914.				
Sydney-Nord	665	1,425	2,090	68·2
Halifax	52,794	10,819	63,613	17·0
Saint-Jean	15,619	2,437	18,056	13·5
Québec	157,936	29,780	187,716	15·9
Total	227,014	44,461	211,475	21·0
1914-1915.				
Sydney-Nord	447	1,247	1,694	73·6
Halifax	19,956	2,946	22,902	12·8
Saint-Jean	5,042	680	5,722	11·9
Québec	49,431	14,538	63,969	22·7
Total	64,876	19,411	94,287	20·6

Rapports annuels, service de l'Immigration.

TABLAEU 17—Destination par province de l'immigration canadienne *via* les ports du Canada et des Etats-Unis, pour les exercices 1910-11 à 1914-15.

Province.	*Via* les ports canadiens sur l'Atlantique.	*Via* les ports américains sur l'Atlantique.	Total.	Pourcentage *via* les ports américains.
1910-1911.				
Provinces maritimes	8,887	336	9,223	3·64
Québec	25,594	4,045	29,639	13·65
Ontario	58,009	7,291	65,300	11·16
Manitoba	26,001	1,851	27,852	6·64
Saskatchewan	14,647	1,046	15,693	6·65
Alberta	13,681	1,184	14,865	7·96
Colombie-Britannique	18,610	1,973	20,583	9·59
1911-12.				
Provinces maritimes	9,341	271	9,612	2·82
Québec	29,363	5,296	34,659	15·28
Ontario	68,629	9,866	78,495	12·58
Manitoba	29,941	2,672	32,613	8·20
Saskatchewan	16,553	1,571	18,124	8·67
Alberta	15,837	1,494	17,331	8·62
Colombie-Britannique	19,766	2,309	22,075	10·45

TABLEAU 17—Destination par province de l'immigration canadienne, etc.—*Fin.*

Province.	*Via* les ports canadiens sur l'Atlantique.	*Via* les ports américains sur l'Atlantique.	Total.	Pourcentage *via* les ports américains.
1912-1913.				
Provinces maritimes	11,768	452	12,220	3·70
Québec	38,014	10,240	48,254	20·14
Ontario	80,504	17,827	98,331	18·18
Manitoba	30,596	3,671	34,267	10·72
Saskatchewan	17,674	2,654	20,328	13·06
Alberta	16,901	2,562	19,463	13·17
Colombie-Britannique	18,379	3,449	21,828	15·79
1913-1914.				
Provinces maritimes	9,561	565	10,126	5·58
Québec	55,100	10,150	65,250	15·55
Ontario	84,014	19,293	103,307	18·65
Manitoba	29,734	3,981	33,715	11.80
Saskatchewan	17,600	2,796	20,396	13·70
Alberta	16,633	2,996	19,629	20·38
Colombie-Britannique	14,372	3,171	17,543	18·08
1914-1915.				
Provinces maritimes	3,819	187	4,006	4·67
Québec	14,735	3,787	18,540	20·42
Ontario	26,131	6,537	32,668	20·01
Manitoba	8,391	1,005	9,396	10·70
Saskatchewan	6,086	812	6,898	11.77
Alberta	5,650	759	6,409	11·85
Colombie-Britannique	3,936	952	4,888	19·08

Rapports annuels, service de l'Immigration.

TABLEAU 18—Percentage de distribution de l'immigration canadienne *via* les ports de l'Atlantique pour chaque province.

	1910–11.	1911–12.	1912–13.	1913–14.	1914–15.
Provinces maritimes	5·04	4·51	4·80	3·75	4·84
Québec	16·18	16·28	18·95	24·17	22·38
Ontario	35·65	36·87	38·61	38·26	39·45
Manitoba	15·21	15·32	13·46	12·49	11·35
Saskatchewan	8·57	8·51	7·98	7·55	8·33
Alberta	8·12	8·14	7·64	7·27	7·74
Colombie-Britannique	11·23	10·37	8·57	6·50	5·90

TABLEAU 19—Percentage de distribution par port de toute l'immigration *via* les ports océaniques de l'Est.

Port.	1908–09.	1910–11.	1911–12.	1912–13.	1913–14.	1914–15.
Sydney-Nord	2·84	1·48	1·34	0·46	0·25	0·54
Halifax	16·15	18·35	16·38	20·33	19·56	16·72
Saint-Jean	15·88	12·25	12·10	9·49	5·79	6·08
Québec	52·22	58·22	59·18	53·72	58·55	59·72
Total direct	87·09	90·30	89·00	84·00	84·15	83·07
Portland	1·91	1·99	3·21	5·95	5·23	2·91
Boston	0·80	0·42	0·91	0·72	0·94	1·55
New-York	10·02	6·92	6·68	9·30	9·36	12·45
Philadelphie	0·05	0·36	0·17	0·02	0·31	0·01
Baltimore	0·02	0·01	0·03	0·01	0·01	0·01
Total indirect	12·91	9·70	11·00	16·00	15·85	16·93

SUBSIDES AUX PAQUEBOTS.

Sous cette rubrique on a groupé:

1. Le tableau 20, un relevé sommaire de l'aide directe accordée à la marine marchande par les principaux pays du monde et le tableau 21, un état sommaire de l'aide indirecte accordée par les mêmes pays. Les données et les chiffres sont compilés dans les renseignements disponibles embrassant, la plupart du temps, l'année civile 1913 et l'année fiscale 1912-13.

2. Le tableau 22, qui donne, pour les années 1912-13 à 1914-15, le nombre des départs ou d'arrivées, à tous les ports du Canada, de navires provenant ou à destination des principaux pays de l'univers avec le tonnage total enregistré du mouvement maritime dans chaque cas. Ce tableau est d'un intérêt général en ce sens qu'il offre un exposé sommaire de l'importance et de la répartition du commerce maritime à destination ou provenant des ports du Canada.

3. Le tableau 23, qui fait voir, pour les années 1911, 1912 et 1913, le nombre de passagers transportés au Canada et en dehors du Canada par les navires canadiens qui reçoivent des subsides ainsi que par ceux non subventionnés, groupés selon les lignes respectives et avec le montant total du subside qu'ils reçoivent.

4. Le tableau 24, indiquant, pour les années 1911-14, le nombre de voyages aller et retour faits dans chaque service par chaque compagnie subventionnée avec la moyenne du tonnage de marchandises, le nombre moyen des sacs de matières postales et le nombre moyen des passagers et des bestiaux transportés à chaque voyage et le subside accordé.

5. Le tableau 25, indiquant les proportions à destination de l'ouest et à destination de l'est du mouvement des passagers du service transatlantique sur les navires subventionnés et non subventionnés, c'est-à-dire donnant le facteur de charge pour chacune de ces catégories de navires par compagnie ainsi que le facteur de charge moyen pour chaque compagnie.

6. Le tableau 26, un état sommaire des marchandises transportées hors du Canada par les navires subventionnés des services transatlantiques et relevé faisant la distinction des marchandises d'origine canadienne de celles d'origine américaine.

7. Le tableau 27, qui donne par mois les cargaisons entrées à Montréal, et en sortant, dans le service transatlantique pour les années 1911, 1912 et 1913.

8. Le tableau 28, qui est un état sommaire des cargaisons des navires subventionnés et non subventionnés pour les années 1911, 1912 et 1913, par compagnie, avec, dans chaque cas, un relevé distinct de la quantité transportée en service d'été et service d'hiver.

En 1913, le Canada a versé, sous le chef de subventions postales et subsides aux paquebots, la somme totale considérable de $2,193,903. La France, sous les trois chefs de prime directe, de prime maritime et de subventions postales, a versé, en 1912, $10,718,576. En 1911, le Japon a versé, sous divers chefs, la somme de $6,805,334. Ces deux pays sont, de tout l'univers, ceux qui ont payé le plus en subsides. Viennent ensuite, par ordre, l'Autriche-Hongrie, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada et l'Allemagne. Pour ce qui est du volume du trafic et l'importance des services de paquebots, les subsides accordés par le Canada l'emportent de beaucoup sur ceux des Etats-Unis ou de la Grande-Bretagne, alors que, fait notoire, ces subsides dépassaient avant la guerre plus que le double de ceux que payait l'Allemagne. Toutefois, il conviendrait d'examiner l'aide directe accordée, relativement aux diverses formes d'aide indirecte indiquée au tableau 21. Quelque conclusion que l'on obtienne de la comparaison des subsides du Canada, on est tenu d'admettre que le Canada a contribué

d'une manière très libérale à aider les services de paquebots. Il s'agit de savoir si le déboursé de ces derniers a été suivi de résultats proportionnés et si leur mode de distribution est tel qu'il réponde aux exigences particulières que comporte le problème du transport au Canada. Les données des tableaux 23 à 28 devraient pouvoir servir à l'étude de cette question d'une manière intelligente. Au tableau 23, par exemple, on voit que les navires qui ne reçoivent pas de subsides ont transporté plus de passagers au pays que les navires subventionnés. En 1913, les navires du *Canadian-Northern*, ainsi que certains navires de la ligne *White Star-Dominion* se trouvaient sur la liste des subsides. Ces navires avaient, au cours des deux années précédentes, été exploités dans la catégorie des navires non subventionnés et lorsqu'on les a portés sur l'autre liste, les totaux de 1913 pour les services subventionnés ont été plus considérables, tant pour les passagers arrivant au pays que pour ceux qui en partaient, que dans le cas des services sans subventions, mais pour les trois années, les totaux établissent que les services non subventionnés ont eu plus de passagers arrivant au pays, mais un moins grand nombre qui en sortaient. Le tableau 25, qui donne les rapports du trafic transatlantique des passagers à destination de l'ouest à celui du service à destination de l'est, établit que dans l'ensemble les navires subventionnés ont obtenu un facteur de charge sensiblement plus avantageux que les navires sans subsides. En examinant le sommaire de toutes les lignes on verra qu'en 1912, par exemple, les navires subventionnés ont amené 2.72 passagers pour chaque passager qu'il ont transporté à leurs voyages de sortie, alors que dans le cas des navires non subventionnés, la proportion était de 3.90 passagers amenés au pays pour chaque passager transporté hors du pays, et la situation relative des navires réguliers subventionnés était encore plus avantageuse que dans les deux autres années. Les paquebots réguliers subventionnés semblent avoir fait un trafic de passagers presque aussi avantageux au point de vue du facteur de charge que ce même genre de trafic aux principaux ports des Etats-Unis; d'autre part, les paquebots de ligne non subventionnés ont atteint les maxima de charge et leur trafic a été de beaucoup moins régulier, ce qui se voit encore plus clairement par la comparaison du nombre des entrées et des sorties des deux catégories. Pendant les trois années, les paquebots de ligne subventionnés ont transporté des passagers au pays à 523 voyages et ont pu prendre des passagers à leur départ à 469 voyages, alors que les navires non subventionnés ont pris des passagers à destination du pays à 793 voyages, mais n'ont pu en prendre à leur sortie qu'à 465 voyages, et à l'aller comme au retour, les navires non subventionnés ont transporté moins de passagers par voyage que les navires qui recevaient des subsides.

Le problème du transport des marchandises, pour le Canada, consiste à envoyer en Europe tous les ans pas moins de quatre tonnes de marchandises pour chaque tonne qu'il en importe. Dans le rapport intérimaire, 1916, on a fait observer qu'il n'était sorti des ports du Canada que de deux à trois tonnes de marchandises pour chaque tonne qui y était entrée et que la balance de nos expéditions à l'extérieur se trouvait répartie entre les ports des Etats-Unis. Par les totaux du tableau 27, on verra que, pendant les trois années, 1911, 1912 et 1913, il est sorti du port de Montréal de 1.7 à 2.4 tonnes pour chaque tonne qu'on y a reçue. Or, si l'on examine les moyennes du tonnage transporté par voyage par les paquebots de lignes subventionnées des services canadiens, tel qu'établies au tableau 24, on verra qu'un bon nombre de navires portaient de très faibles cargaisons et que plusieurs avaient, au retour et à l'aller, des cargaisons presque égales et peut-être plus considérables à leur entrée qu'à leur sortie, et qu'encore, d'autres navires faisaient un plus grand trafic de marchandises et contribuaient au transport de l'excédent des marchandises à destination étrangère. Le temps disponible ne nous a pas permis de calculer les charges de marchandises des navires non subventionnés et pour cette raison, on ne peut établir de comparaison directe entre les deux catégories.

Le grain a constitué le principal item de chargement en vrac exporté du Canada et dans le tableau 28, on voit les quantités totales de tous les grains transportés des ports canadiens par les navires non subventionnés et subventionnés. D'après ce

tableau il appert que les navires de la première catégorie ont transporté 69,000,000 de boisseaux, tandis que ceux des lignes subventionnées en ont transporté moins que 42,000,000. Les chiffres de ce tableau font aussi ressortir le rôle relativement important des navires de passagers, c'est-à-dire les paquebots réguliers à service mixte, dans le mouvement des grains. Les navires à passagers, subventionnés et non subventionnés, ont transporté 65,900,000 boisseaux à opposer à 45,290,000 qu'ont transportés les paquebots réguliers de marchandises.

Le genre d'accommodation, la régularité et la vitesse sont choses dont il convient de tenir compte au point de vue public aussi bien que de la capacité de chargement en marchandises et en passagers. On en arrive à cette question de savoir quels sont, dans un état de choses donné, les objets les plus importants à desservir et que ce que l'on peut payer pour le service désiré. Si l'on pouvait se procurer les détails des matières postales transportées par les paquebots réguliers subventionnés et calculer le poids des diverses catégories de matières postales aux taux postaux du commerce pour le transport océanique, on pourrait alors établir la part que le Canada a contribuée pour le genre de services fournis et l'on pourrait comparer les résultats aux trafics des passagers et des marchandises, lesquels, à leur tour pourraient être examinés relativement aux facteurs de charge des passagers et des marchandises qu'offre l'ensemble du commerce maritime du Canada.

TABLEAU 20—Assistance directe.

Pays.	Prime de construction.	Prime de navigation.	Subvention postale.	Subvention d'amirauté.	Subventions coloniales.	Prime d'entretien.	Prolongement des routes. "S.S."	Instruction des marins.	Subsides aux bateaux de sauvetage.	Total.
France (année 1912)	3,441,892	1,893,197	5,383,487	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10,718,576
Canada. Exercice 1913	.....	.....	2,193,903	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,193,903
Etats-Unis. Exercice 1912–13	.....	.....	Base du parcours 1,121,409. Base de la pesanteur 1,494,670	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,616,079
Grande-Bretagne	.....	.....	1,522,141	729,207	60,831	.....	.....	.....	.....	2,312,179
Autriche-Hongrie	Tonn. brut S.S. Fer ou acier 8·12.. Bateaux à voiles, fer ou acier, 2·84 Bois ou combinaison 2·03	 263,900	Base du parcours 1,450,432 Contrat de service 876,960	.....	.....	La prime annuelle est payée par tonnage brut Austrial S.S. Co. 174,580	.....	.....	.....	2,765,872
Allemagne	Marchandises soum. à des dr. de douan. spéc. et utilis. d. les cours des têtes de lig. océan. Taux priv. de ch. de fer.	.....	1,046,010	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,046,010
Japon (année 1911)	547,697	817,000	.....	.....	.....	.....	5,428,240	2,478	9,919	6,805,334

*Subsides aux Postes et subventions aux bateaux.

TABLEAU 21—Assistance indirecte.

Réserve du commerce des côtes.	Exemption des droits d'importation.	Taux de chemins de fer privilégiés.	Prêts aux propriétaires de bateaux.	Remboursements des droits de canal.	Autre assistance indirecte.
Grande-Bretagne—Ouvert à tous les bateaux de toutes les nations qui accordent aux bateaux anglais des privilèges correspondants.	Depuis 1849 les bateaux construits ont joui du privilège de l'enregistrement britannique et ont été admis sans payer de droits.	D'après les renseignements obtenus les chemins de fer de la Grande-Bretagne n'accordent pas de taux privilégiés.	Dans un cas seulem. à la Cunard S.S. Co. $12,652,900, 2¾ p. cent d'intérêt remb. en 20 ans p. la constr. du Lusitania et du Mauretania qui doivent filer à une plus grande vitesse que tous les autres bateaux et convenir à l'usage de l'Amirauté.		
États-Unis—Tout le commerce de la côte est réservé aux bateaux portant leur drapeau.	Loi de l'enregistr. des bat., 1914, tous les bat. const. à l'étr. doiv. être exemptés par un décret du Présid. Pour les bat. const. aux E.-U., tous les matér. nécess. à la const., au grém., à l'équip., aux réparat. et construits pour des intérêts étrangers.				
Allemagne.....	Admission grat. des bat. océaniq. constr. à l'étranger et aux bat. constr. à l'étranger pour la navigation dans les eaux intérieures. Import. sans droits des matér. de l'étranger pour la constr. des bat., l'équipement, etc., pour la navigation en mer et dans les eaux intérieures.	Sur les mat. p. la const. des bat. et transp. de la sect. intérieur. Taux privil. (0·066) c. par mille de tonnage. Tarif ordin. (1·37 à 1·76) c. par mille de tonn. Les ch. de fer de l'Etat offrent pratiquement toutes les marchandises expédiées par l'entremise de connaissements.			
Japon—Réservé pour les bateaux japonais.	Droit d'imp. de 7·47 sur les bat. const. à l'étr. et vieux de m. de dix ans, 4·98 apr. dix ans. L'admiss. grat. n'est pas accord. aux b. const. à l'ét. ou sur les matér. de const. Des primes généreuses sont payées sur les bateaux const. dans les cours du Japon.				

TABLEAU 21—Assistance indirecte—*Fin.*

Réserve du commerce des côtes.	Exemptions des droits d'importation.	Taux privilégiés de chemins de fer.	Prêts aux propriétaires de bateaux.	Remboursements des droits de canal.	Autre assistance indirecte.
Autriche—Réservé pour les bateaux portant le drapeau de l'Autriche.	Depuis le mois de mars 1873, tous les matériaux pour la construction, les réparations, les modifications des bateaux ont été importés sans droits. Les bateaux construits à l'étranger sont admis sans payer de droits lorsqu'ils ont été enregistrés en Autriche-Hongrie en 1894. Tous les paquebots océaniques devront être exemptés des taxes de commerce et de revenu pendant une période de 5 ans, et les bateaux nouvellement construits seront exemptés pendant une période de 5 ans à partir de la date de leur inscription.	Les chemins de fer faisant une route de circuit en concurrence avec une ligne plus directe. L'industrie autrichienne en concurrence avec une industrie du même genre à l'étranger plus avantageusement située. Les établissements de charité, d'éducation et de religion.	1891, en vertu du contrat de subvention pour le transport de la malle, une avance de $609,000 à la Austral-Lloyd S.S. Co. pour construction et devant être remboursée en 5 ans, sans intérêt. Versements de $121,800. Danube S.S. Co., 4 juillet, 1892, pour l'entretien du service régulier des voyageurs entre des points sur le fleuve Danube, prêts annuels de 1891 à 1900 des $101,500 par année, 1902—101,500, 1903 à 1905—60,900, 1906—121,800 le tout devant être remboursé sans intérêt.	Pour les bateaux portant le drapeau autrichien du canal de Suez les droits sont payés par eux. 1908—$492,500 1909— 462,300 1910— 492,500	
France—Sauf quelques exceptions, le commerce des côtes est réservé aux bateaux portant le drapeau français. Limitations aux bateaux inscrits en France de tout le commerce entre la France et l'Algérie.	Avant la Loi des Subsides du 29 janvier 1881, les matériaux pour la construction des navires étaient admis sans payer de droits, depuis ce temps les bateaux construits à l'étranger et les matériaux de construction venant de l'étranger sont soumis à des droits d'importation.	En France, les taux de chemins de fer sont établis par une loi et ne peuvent être augmentés ni modifiés sans la sanction du gouvernement. Les chemins de fer ont adopté des taux de parcours direct favorisant quelque peu les compagnies de navigation françaises.	Le gouvernement a présenté au Parlement, le 14 janvier 1916, un bill concernant les prêts du gouvernement aux entreprises de construction de bateaux autorisant une dépense de $19,300,000 devant être faite durant la guerre et durant les 12 mois qui suivront la signature du traité de paix, au taux d'intérêt de la Banque de France. Les compagnies possédant une flotte d'un tonnage de 20,000 tonneaux ou plus, 70 pour cent du prix d'achat; les plus petites flottes 80 pour cent.		

TABLEAU 22—Etat sommaire des paquebots océaniques inscrits à leur départ pour la mer ou à leur arrivée, pour chaque pays, durant les exercices terminés les 31 mars 1913-14-15.

	Arrivages.						En partance.					
	1912–13.		1913–14.		1914–15.		1912–13.		1913–14.		1914–15.	
	Nomb. de bateaux.	Tonnage inscrit.	Nomb. de bateaux.	Tonnage inscrit.	Nomb. de bateaux.	Tonnage inscrit.	Nomb. de bateaux.	Tonnage inscrit.	Nomb. de bateaux.	Tonnage inscrit.	Nomb. de bateaux.	Tonnage inscrit.
Royaume-Uni	1,418	5,063,718	1,418	5,028,468	1,301	4,420,270	1,188	3,584,918	1,270	3,933,509	1,292	2,810,011
Australie	27	107,099	31	154,212	33	168,809	55	187,743	43	189,659	65	277,214
Afrique-Sud anglaise	4	6,336	6	6,936	5	9,474	24	69,828	28	69,763	29	68,103
Indes anglaises	1	2,619	3	9,690	.....	.....	1	2,790	.....	.....	.....	.....
Indes orientales anglaises	1	2,686	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Indes occidentales anglaises	220	178,418	241	214,597	215	281,405	105	49,263	84	28,251	65	30,154
Straits Settlement anglais	1	2,507	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Iles Falklands	1	87	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Iles Fiji	1	2,106	1	2,783	7	19,277	2	976	1	642	1	621
Terre-Neuve	1,274	747,044	1,390	910,560	1,207	656,535	1,317	791,978	1,520	947,179	1,307	699,652
Argentine	24	32,356	9	15,184	21	49,880	63	81,933	32	41,751	10	13,807
Iles Açores et Madère	2	4,990	1	1,583	.....	.....	.....	.....	2	685	4	1,044
Belgique	35	139,235	68	343,996	30	126,600	6	11,657	4	16,003	5	17,216
Brésil	8	7,837	22	25,806	11	22,352	18	15,943	15	7,677	14	13,295
Iles Canaries	1	1,951	4	10,027	2	5,092	2	789	.....	.....	1	392
Chili	18	40,985	6	16,214	11	28,900	6	12,400	7	21,264	7	21,264
Chine	61	204,765	82	384,863	56	254,312	58	202,852	81	381,073	58	256,914
Cuba	9	9,518	9	15,266	6	7,445	70	46,653	67	37,822	40	20,093
Danemark	5	11,698	12	21,896	12	17,891	2	4,130	3	4,130	4	11,757
Indes orientales danoises	7	18,150	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Indes occidentales danoises	2	144	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
France	41	122,703	47	147,196	65	153,852	23	63,120	59	219,092	87	247,285
Afrique française	1	3,113	.....	.....	.....	8,136	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Allemagne	42	143,036	74	277,410	12	42,638	24	74,654	16	38,198	6	22,293
Hawaii	1	33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Hollande	67	235,732	69	281,640	40	153,050	4	9,202	33	91,092	28	79,360
Iceland	4	1,194	.....	.....	1	189	.....	.....	.....	.....	1	718
Italie	5	4,613	34	123,530	46	112,044	4	9,872	13	69,459	11	27,752
Japon	42	151,229	39	133,352	49	178,897	43	145,399	41	138,799	33	127,086
Ports de la Méditerranée	1	1,950	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Mexique	44	95,008	14	33,392	7	10,509	16	33,135	1	1,135	.....	.....

TABLEAU 22—Etat sommaire des paquebots océaniques inscrits à leur départ pour la mer, etc.—*Fin.*

	Arrivages.						En partance.					
	1912–13.		1913–14.		1914–15.		1912–13.		1913–14.		1914–15.	
	Nom de bateaux.	Tonnage inscrit.	Nom de bateaux.	Tonnage inscrit.	Nom de bateaux.	Tonnage inscrit.	Nom de bateaux.	Tonnage inscrit.	Nom de bateaux.	Tonnage inscrit.	Nom de bateaux.	Tonnage inscrit.
Norvège	21	37,325	15	42,121	20	27,108	1	2,312	1	858	6	5,023
Philippines	1	4,105	.....	.....	1	3,833	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Porto-Rico	1	100	.....	.....	1	293	21	2,525	17	1,889	19	3,142
Portugal	7	13,206	5	13,002	18	34,380	6	3,164	6	11,318	8	15,007
Russie	18	69,465	24	95,758	11	52,856	1	454	.....	.....	6	18,426
San-Domingo	6	4,026	20	14,091	15	11,629	5	3,463	8	5,536	1	656
St-Pierre	97	22,142	111	13,908	117	16,107	125	29,581	106	15,676	112	14,116
Pêcheries maritimes	3,030	209,729	2,713	175,697	2,999	185,146	3,671	254,926	3,311	247,122	3,592	230,528
Chasse au phoque	4	396	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Espagne	32	31,817	44	44,089	26	39,175	1	851	.....	.....	6	11,686
Uruguay	2	2,044	2	3,672	5	10,493	2	3,039	2	4,788	2	2,289
Etats-Unis	11,476	5,810,878	11,750	6,274,957	10,762	5,908,060	10,630	6,819,408	10,847	7,924,022	9,835	6,084,100
Mer	24	26,105	21	23,792	26	27,511	26	25,812	24	22,020	28	30,650
Guyane anglaise	.....	.....	.....	.....	4	6,159	32	45,896	30	53,183	28	74,543
Océanie anglaise (autre)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	24	62,525	8	21,910	7	19,317
Haïti	.....	.....	.....	.....	1	878	1	100	.....	.....	1	684
Pérou	.....	.....	7	14,763	10	24,328	1	2,043	3	8,705	1	2,948
Panama	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	561	.....	.....	.....	.....
Gibraltar	.....	.....	1	99	4	10,271	.....	.....	2	9,692	10	22,398
Autriche Hongrie	.....	.....	17	90,911	2	7,347	.....	.....	2	10,674	.....	.....
Costa-Rica	.....	.....	1	167	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Egypte et Soudan	.....	.....	2	5,165	4	9,360	.....	.....	.....	.....	1	2,659
Equateur	.....	.....	1	2,841	1	3,084	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Indes occidentales françaises	.....	.....	2	2,018	1	469	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Suède	.....	.....	3	5,219	5	9,018	.....	.....	1	1,915	2	1,452
Etats-Unis de la Colombie	.....	.....	1	1,432	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Afrique portugaise	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	8,294	1	1,395
" espagnole	.....	.....	.....	.....	1	392	.....	.....	3	1,398	.....	.....
" occidentale anglaise	.....	.....	.....	.....	2	5,322	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Bermudes	.....	.....	.....	.....	2	4,259	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Malte	.....	.....	.....	.....	1	2,737	.....	.....	.....	.....	1	2,821
Indes occidentales danoises	.....	.....	.....	.....	1	1,178	.....	.....	.....	.....	1	259
Grèce	.....	.....	.....	.....	1	1,686	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Guatemala	.....	.....	.....	.....	1	2,308	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	18,087	13,575,193	18,320	14,982,393	17,182	13,132,944	17,579	12,655,905	17,695	14,586,093	16,730	12,269,642

TABLEAU 23—Sommaire du trafic transatlantique des passagers aux ports de Montréal, Halifax et Saint-Jean.

Ligne.			Subventionnés.				Non subventionnés.				Total.			
			Entrée.		Sortie.		Entrée.		Sortie.		Entrée.		Sortie.	
			No.	Passagers.	No.	Passagers.	No.	Passagers.	No.	Passagers.	No.	Passagers.	No.	Passagers.
Ligne Allan (y compris les deux "Empress")	$735,919 52	Été	80	68,599	80	29,217	18	11,360	17	2,452	98	79,959	96	31,669
		Hiver	45	33,607	36	12,372	31	9,448	3	281	76	43,055	39	12,653
		1911	125	102,206	116	41,589	49	20,808	20	2,733	174	123,014	135	44,322
	$ 752,873 37	Été	83	75,240	82	29,611	14	8,065	15	2,359	97	83,305	91	31,970
		Hiver	55	39,833	46	17,008	20	5,798	5	674	75	45,631	49	17,682
		1912	138	115,073	128	46,619	34	13,863	18	3,033	172	128,936	140	49,652
	$ 847,981 16	Été	95	88,638	94	43,412	8	4,400	8	1,502	103	93,038	102	44,914
		Hiver	55	38,724	44	17,063	18	5,232	2	49	73	43,956	46	17,112
		1913	150	127,362	138	60,475	26	9,632	10	1,551	176	136,994	148	62,026
Pacifique-Canadien	$ 15,000 00	Été	.....	.....	.....	.....	52	21,623	27	3,582	52	21,623	27	3,582
		Hiver	7	8,053	1	8	8	6,703	6	576	15	14,756	7	584
		1911	7	8,053	1	8	60	28,326	33	4,158	67	36,379	34	4,166
	$ 15,000 00	Été	.....	.....	.....	.....	46	25,864	26	3,962	46	25,864	26	3,962
		Hiver	10	8,390	4	41	7	3,454	3	289	17	11,844	7	330
		1912	10	8,390	4	41	53	29,318	29	4,251	63	37,708	33	4,292
	$ 15,000 00	Été	.....	.....	.....	.....	51	33,138	26	3,186	51	33,138	26	3,186
		Hiver	14	6,214	1	1	8	3,486	6	920	22	9,700	7	921
		1913	14	6,214	1	1	59	36,624	32	4,106	73	42,838	33	4,107
Donaldson	$ 8,250 00	Été	.....	.....	.....	.....	25	9,659	21	2,643	25	9,659	21	2,643
		Hiver	9	3,706	6	197	.....	.....	2	588	9	3,706	8	785
		1911	9	3,706	6	197	25	9,659	23	3,231	34	13,365	29	3,428
	$ 9,000 00	Été	.....	.....	.....	.....	32	11,912	29	4,197	32	11,912	29	4,197
		Hiver	10	4,319	7	496	1	122	2	900	11	4,441	9	1,396
		1912	10	4,319	7	496	33	12,034	31	5,097	43	16,353	38	5,593

TABLEAU 23—Sommaire du trafic transatlantique des passagers aux ports de Montréal, Halifax et Saint-Jean—*Suite.*

Ligne.			Subventionnés.				Non subventionnés.				Total.			
			Entrée.		Sortie.		Entrée.		Sortie.		Entrée.		Sortie.	
			No.	Passagers.	No.	Passagers.	No.	Passagers.	No.	Passagers.	No.	Passagers.	No.	Passagers.
	$ 11,625 00	Été	.....	.....	.....	.....	27	13,307	27	5,387	27	13,307	27	5,387
		Hiver	11	4,333	10	1,754	3	1,880	4	696	14	6,213	14	2,450
		1913	11	4,333	10	1,754	30	15,187	31	6,083	41	19,520	41	7,837
White-Star Dominion		Été	.....	.....	.....	.....	32	30,744	30	12,816	32	30,744	30	12,816
		Hiver	.....	.....	.....	.....	13	10,033	13	2,978	13	10,033	13	2,978
		1911	.....	.....	.....	.....	45	40,777	43	15,794	45	40,777	43	15,794
		Été	.....	.....	.....	.....	29	29,850	29	13,509	29	29,850	29	13,509
		Hiver	.....	.....	.....	.....	16	12,169	16	4,752	16	12,169	16	4,752
		1912	.....	.....	.....	.....	45	42,019	45	18,261	45	42,019	45	18,261
	$ 116,150 00	Été	30	33,155	30	16,375	.....	.....	.....	.....	30	33,155	30	16,375
		Hiver	11	9,352	10	4,556	8	6,581	6	608	19	15,933	16	5,164
		1913	41	42,507	40	20,931	8	6,581	6	608	49	49,088	46	21,539
Canadien-Nord		Été	.....	.....	.....	.....	15	13,204	15	6,405	15	13,204	15	6,405
		Hiver	.....	.....	.....	.....	10	5,221	10	3,030	10	5,221	10	3,030
		1911	.....	.....	.....	.....	25	18,425	25	9,435	25	18,425	25	9,435
		Été	.....	.....	.....	.....	14	14,566	14	6,570	14	14,566	14	6,570
		Hiver	.....	.....	.....	.....	7	5,942	7	1,996	7	5,942	7	1,996
		1912	.....	.....	.....	.....	21	20,508	21	8,566	21	20,508	21	8,566
	$ 94,420 80	Été	13	12,668	12	5,969	.....	.....	.....	.....	13	12,668	12	5,969
		Hiver	5	3,948	5	1,849	.....	.....	.....	.....	5	3,948	5	1,849
		1913	18	16,616	17	7,818	.....	.....	.....	.....	18	16,616	17	7,818
Lignes diverses		Été	.....	.....	.....	.....	31	16,228	31	1,397	31	16,228	31	1,397
		Hiver	.....	.....	.....	.....	28	9,337	.....	.....	28	9,337	.....	.....
		1911	.....	.....	.....	.....	59	25,565	31	1,397	59	25,565	31	1,397

	Été					31	21,257	25	1,557	25	21,257	25	1,557
	Hiver					48	26,691	2	12	48	26,691	2	12
	1912					79	47,948	27	1,569	73	47,948	27	1,569
	Été					44	37,010	35	5,669	44	37,010	35	5,669
	Hiver					89	45,971	1	26	89	45,971	1	26
	1913					133	82,981	36	5,695	133	82,981	36	5,695

SOMMAIRE.

1911.													
Montréal		80	68,599	80	29,217	172	102,818	141	29,295	252	171,417	221	58,512
St-Jean et Halifax		51	45,366	44	12,577	90	40,741	34	7,453	151	86,107	78	20,030
Total, ports canadiens		131	113,965	124	41,794	262	143,559	175	36,748	403	257,524	299	78,542
1912.													
Montréal		83	75,240	82	29,611	165	111,515	137	32,154	248	186,755	219	61,765
St-Jean et Halifax		75	52,542	57	17,545	98	54,171	33	8,623	173	106,713	90	26,168
Total, ports canadiens		158	127,782	139	47,156	263	165,686	170	40,777	421	293,468	309	87,933
1913.													
Montréal		138	134,461	136	65,756	132	87,854	101	15,744	270	222,315	236	81,500
St-Jean et Halifax		96	62,575	70	25,224	136	63,146	19	2,299	232	125,721	89	27,522
Total, ports canadiens		234	197,036	206	90,980	268	151,000	120	18,043	502	348,036	325	109,022

Rapports des bateaux.

TABLEAU 24—Statistiques indiquant la moyenne par voyage—est, ouest et aller et retour—du trafic des bateaux subventionnés, et la subvention payée pour chaque année.

Année	Service.	Propriétaire ou agent.	Nombre de voyages	Tonnes de fret par voyage.			Nombre de sacs postaux par voyage.			Nombre de passagers par voyage.			Nombre d'animaux vivants par voyage.			Subvention payée.
				Est.	Ouest	Total	Est.	Ouest	Total.	Est.	Ouest	Total.	Est.	Ouest	Total.	
1911	Canada et Gde-Bretagne..	Ligne Allan.....	27	2,523	2,783	5,306	1,032	3,065	4,097	426	1,072	1,498	.....	.....	.....	$414,228 75 30 sept.
1912			28	4,520	3,415	7,935	1,098	3,349	4,447	539	1,033	1,572	.....	.....	.....	549,168 00
1913			60½	3,629	3,316	6,945	985	1,970	2,955	505	913	1,418	.....	.....	.....	520,921 20
1914			53½	2,567	1,958	4,525	984	2 118	3,102	533	625	1,158	.....	.....	.....	315,403 75 30 sept.
1911	Canada et Gde-Bretagne..	Ch. de fer Pac.-Can...	25	2,335	2,225	4,560	2,038	1,282	3,310	717	1,013	1,730	.....	.....	.....	414,228 75 30 sept.
1912			24	3,140	4,315	7,455	1,613	3,011	4,624	776	1,484	2,260	.....	.....	.....	549,168 00
1913			26½	3,475	4,034	7,509	895	3,216	4,111	806	1,263	2,069	.....	.....	.....	124,228 80
1914			21	2,166	2,534	4,700	2,523	842	3,365	1,210	1,087	2,297	.....	.....	.....	74,052 00 Juin
1913	Canada et Gde-Bretagne..	Ch. de fer Can.-Nord..	14	1,362	2,078	3,440	835	997	1,832	555	861	1,446	.....	.....	.....	94,420 80
1914			15½	666	989	1,655	931	1,829	2,750	455	779	1,234	.....	.....	.....	117,265 94
1913	Canada et Gde-Bretagne..	Serv. de paq. océaniq	16½	5,785	2,978	8,763	762	1,174	1,936	722	1,213	1,935	.....	.....	.....	116,150 20
1914	Eté et hiver.		17	2,556	1,662	4,218	805	939	1,744	591	743	1,334	.....	.....	.....	86,335 50
1911	St-Jean, Halifax et Londres.	Ch. de fer Pac.-Can...	12	6,094	4,041	10,135	.....	.....	.....	11	782	793	555	.....	555	15,000 00
1912			16	5,062	1,574	6,636	.....	.....	.....	18	388	406	70	.....	70	15,000 00
1913			10	7,658	3,373	11,031	.....	.....	.....	1	440	441	.....	.....	.....	15,000 00
1914	Hiver.		9	7,452	2,622	10,074	.....	.....	.....	15	183	198	.....	.....	.....	13,500 00
1911	Montréal-Québec et Manchester.	Ligne Manchester....	42½	4,306	1,737	6,043	.....	.....	.....	¼	⅓	10	85¼	¾	86	35,000 00
1912			40½	6,626	1,947	8,573	2	.....	2	½	1½	2	3½	.....	3½	35,000 00
1913	St-Jean, Halifax et Manchester.	.....	44	6,005	1,772	7,777	.....	.....	.....	.....	1¼	1¼	.....	.....	.....	35,000 00
1914	Eté et hiver.		38	5,438	1,552	6,990	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	35,000 00
1911	Halifax, St. Johns, T.-N., et Liverpool.	Furness Withy Co.....	25	3,903	671	4,574	.....	.....	.....	2	¾	2¾	.....	.....	.....	20,000 00
1912			23	3,737	805	4,542	.....	¾	¾	1	2	3	.....	.....	.....	19,583 33
1913			23	3,864	846	4,710	.....	.....	.....	7½	9	16½	.....	.....	.....	19,000 00
1914	Eté et hiver.		18½	4,265	666	4,931	.....	.....	.....	10	10	20	.....	.....	.....	17,666 00

1911	St-Jean, Halifax et Lon-	Furness Withy Co.....	28	3,750	1,477	5,227	.....	.....	.....	3	4	7	.....	1	1	25,000 00
1912	dres.		26	5,251	1,799	7,050	.....	.....	.....	3	1¾	4¾	.....	.....	.....	23,660 71
1913			25	5,343	1,646	7,239	.....	.....	.....	2	2½	4½	.....	.....	.....	25,000 00
1914			23	5,175	1,381	6,556	.....	.....	.....	3½	2½	6	.....	.....	.....	20,312 49
	Eté et hiver.															
1911	St-Jean, Dublin et Bel-	Ulster Steamship Co.	4	.....	.....	3,266	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,000 00
1912	fast.		8	.....	.....	3,830	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6,000 00
1913			9	.....	.....	4,814	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6,750 00
1914			4	.....	.....	4,082	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,000 00
	Hiver.															
1911	St-Jean et Glasgow.....	Ligne Donaldson.....	11	4,467	3,062	7,529	.....	1½	1½	71	329	400	1	37	38	8,250 00
1912			12	4,941	1,735	6,676	.....	1	15	145	360	505	1	29	30	9,000 00
1913			15½	3,627	2,201	5,828	.....	2	2	164	395	559	.....	17	17	11,625 00
1914			11	2,399	1,529	3,928	¾	¾	1½	58	150	208	143	10	153	8,250 00

Rapports des bateaux.

TABLEAU 25—Tableau comparatif du trafic transatlantique, allant à l'ouest et à l'est, aux ports canadiens.

Ligne.	Saison.	Dans les bateaux subventionnés.	Dans les bateaux non subventionnés.	Total du trafic des passagers.
Ligne Allan, y compris les deux *Empress*.	Été.....1911	2·34	4·63	2·52
	Hiver.....1911	2·71	33·62	3·40
	Total.....1911	2·45	7·61	2·77
	Été.....1912	2·53	3·41	2·65
	Hiver.....1912	2·34	8·60	2·58
	Total.....1912	2·46	4·57	2·59
	Été.....1913	2·04	2·92	2·07
	Hiver.....1913	2·26	106·77	2·56
	Total.....1913	2·10	6·21	2·20
Ligne du Pacifique-Canadien.....	Été.....1911	.....	6·03	6·03
	Hiver.....1911	1,006·62	11·63	25·26
	Total.....1911	1,006·62	6·77	8·73
	Été.....1912	.....	6·52	6·52
	Hiver.....1912	204·63	11·95	35·89
	Total.....1912	204·63	6·89	8·78
	Été.....1913	.....	10·40	10·40
	Hiver.....1913	6,214·00	3·78	10·53
	Total.....1913	6,214 00	8·91	10·43
Ligne Donaldson.....	Été.....1911	.....	2·14	3·65
	Hiver.....1911	18·81	.....	4·72
	Total.....1911	18·81	2·98	3·90
	Été.....1912	.....	2·83	2·83
	Hiver.....1912	8·70	0·13	3·18
	Total.....1912	8·70	2·36	2·92
	Été.....1913	.....	2·47	2·47
	Hiver.....1913	2·47	2·70	2·53
	Total.....1913	2·47	2·49	2·49
Ligne White Star-Dominion.....	Été.....1911	.....	2·39	2·39
	Hiver.....1911	.....	3·36	3·36
	Total.....1911	.....	2·58	2·58
	Été.....1912	.....	2·20	2·20
	Hiver.....1912	.....	2·56	2·56
	Total.....1912	.....	2·30	2·30
	Été.....1913	2·02	.....	2·02
	Hiver.....1913	2·05	10·82	3·08
	Total.....1913	2·03	10·82	2·27
Ligne Canadien-Nord.....	Été.....1911	.....	2·06	2·06
	Hiver.....1911	.....	1·72	1·72
	Total.....1911	.....	1·95	1·95
	Été.....1912	.....	2·21	2·21
	Hiver.....1912	.....	2·97	2·97
	Total.....1912	.....	2·39	2·39
	Été.....1913	2·12	.....	2·12
	Hiver.....1913	2·16	.....	2·16
	Total.....1913	2·14	.....	2·14

TABLEAU 25—Tableau comparatif du trafic transatlantique, allant à l'ouest et à l'est, aux ports canadiens—*Fin.*

Ligne.	Saison.	Dans les bateaux subventionnés.	Dans les bateaux non-subventionnés.	Total du trafic des passagers.
Lignes diverses	Été.....1911	.....	11·61	11·61
	Hiver.....1911	.....	.....	.....
	Total.....1911	.....	18·30	18·30
	Été.....1912	.....	13·65	13·65
	Hiver.....1912	.....	2,224·00	2,224·00
	Total.....1912	.....	30·55	30·55
	Été.....1913	.....	6·52	6·52
	Hiver.....1913	.....	176·57	176·57
	Total.....1913	.....	14·57	14·57
Toutes les lignes	Été.....1911	2·34	3·50	2·92
	Hiver.....1912	3·60	5·46	4·29
	Total.....1911	2·72	3·90	3·27
	Été.....1912	2·54	3·46	3·02
	Hiver.....1912	2·99	6·28	4·07
	Total.....1912	2·70	4·06	3·34
	Été.....1913	2·04	5·58	2·72
	Hiver.....1913	2·48	27·46	4·56
	Total.....1913	2·16	8·36	3·19

TABLEAU 26—Sommaire des marchandises transportées par le service des bateaux subventionnés.

Année	Service.	Provenance canadienne.		Provenance américaine.		Total.		Total.
		Pesanteur en tonnes.	Dimensions en tonnes.	Pesanteur en tonnes.	Dimensions en tonnes.	Pesanteur en tonnes.	Dimensions en tonnes.	Pesanteur en tonnes et dimensions combinées.
1912	Montréal, Québec, Halifax et St-Jean à Liverpool et Bristol	68,770	59,636	35,446	14,356	104,216	73,992	178,208
	Halifax et Liverpool	2,022	76,725	.....	.....	2,022	76,725	78,747
	Montréal, Québec et Manchester	116,245	56,990	34,644	7,155	150,889	64,145	215,034
	St-Jean, Dublin et Belfast	30,137	378	91	36	30,228	414	30,642
	St-Jean et Glasgow	56,817	.....	2,219	.....	59,036	.....	59,036
	St-Jean, Halifax et Londres	89,463	135,171	5,774	254	95,237	135,425	230,662
	Canada et France	7,779	5,590	1,863	213	9,642	5,803	15,445
	Total	371,233	334,490	80,037	22,014	451,270	356,504	807,774
1913	Montréal, Québec, Halifax, St-Jean à Liverpool et Bristol	240,073	61,521	50,262	4,640	290,335	66,161	356,496
	Halifax et Liverpool	19,784	58,695	328	554	20,112	59,249	79.361
	Montréal, Québec et Manchester	206,444	42,299	13,410	2,051	219,854	44,350	264,204
	St-Jean, Dublin and Belfast	27,109	15,977	241	.....	27,350	15,977	43,327
	St-Jean et Glasgow	49,442	.....	2,517	.....	51,959	.....	51,959
	St-Jean, Halifax et Londres	111,628	89,253	8,006	1,280	119,634	90,533	210,167
	Canada et France	9,241	2,536	498	660	9,739	3,196	12,935
	Total	663,721	270,281	75,262	9,185	738,983	279,466	1,018,449
1914	Montréal, Québec, Halifax, St-Jean, à Liverpool et Bristol	171,785	33,693	30,534	2,207	202,319	35,900	238,219
	Halifax et Liverpool	7,272	61,264	2,541	111	9,813	61,375	71,188
	Montréal, Québec et Manchester	164,118	35,352	6,859	307	170,977	35,659	206,636
	St-Jean, Dublin et Belfast	15,725	102	453	50	16,178	152	16,330
	St-Jean et Glasgow	25,017	.....	1,370	.....	26,387	.....	26,387
	St-Jean, Halifax et Londres	100,203	72,188	12,881	881	113,084	73,006	186,090
	Canada et France	6,857	3,874	244	302	7,101	4,176	11,277
	Total	490,977	206,473	54,882	3,795	545,859	210,268	756,127
	Total, tous les groupes 1912	371,233	334,490	80,037	22,014	451,270	356,504	807,774
	1913	663,721	270,281	75,262	9,185	738,983	279,466	1,018,449
	1914	490,977	206,473	54,882	3,795	545,859	210,268	756,127
	Total, tonnes, pesanteur et mesure 1912	705,723	(87·32)*	102,051	(12·63)*			
	1913	934,002	(89·55)	84,447	(10·45)			
	1914	697,450	(92·74)	58,677	(7·26)			

*Pourcentage du total.

Rapports du Commerce.

TABLEAU 27—Cargaisons, en destination de l'est et de l'ouest, à Montréal,—dimension et pesanteur en tonnes.

ENTREE.

	1911.	1912.	1913.
Avril	.....	.....	14,001
Mai	156,992	143,063	148,882
Juin	96,364	76,143	110,914
Juillet	124,380	109,004	140,708
Août	100,863	108,262	102,144
Septembre	102,071	109,925	94,253
Octobre	146,206	105,358	109,284
Novembre	125,383	136,142	108,042
Décembre	.....	.....	—
Total	852,259	787,897	828,228

SORTIE.

Avril	.....	.....	3,581
Mai	215,130	234,056	293,712
Juin	212,938	247,749	326,163
Juillet	207,710	207,952	290,219
Août	197,611	243,124	303,017
Septembre	189,272	220,149	272,401
Octobre	217,651	243,136	244,667
Novembre	193,254	255,405	267,091
Décembre	5,253	14,627	—
Total	1,438,819	1,666,198	2,000,851

TABLEAU 23—Sommaire des cargaisons de grain transportés par les bateaux subventionnés et non subventionnés.

BOISSEAUX DE TOUT GRAIN.

Ligne.	Subvention.	Saison.	Paquebots à passagers.		Paquebots à marchandises.		Total.		Total.
			Subvent.	Non-subv.	Subvent.	Non-subv.	Subv.	Non-subv.	
Allan, y compris les deux «Empress»	$ 735,919 52	É 1911	3,202,908	847,916	.....	20,953	3,202,908	868,869	$ 4,071,777
		H 1911	1,508,255	.....	.....	.....	1,508,255	.....	1,508,255
	752,873 37	É 1912	3,552,257	672,389	.....	249,709	3,552,257	921,988	4,474,255
		H 1912	1,447,000	51,789	.....	116,670	1,447,000	168,468	1,615,468
	847,981 16	É 1913	5,551,322	497,998	.....	176,366	5,551,322	674,364	6,225,686
		H 1913	1,594,133	.....	.....	.....	1,594,133	.....	1,594,133
Pacifique-Canadien	$ 15,000 00	É 1911	.....	5,097,191	.....	333,213	.....	5,430,404	5,430,404
		H 1911	1,117,471	963,469	.....	.....	1,117,471	463,469	2,080,940
	15,000 00	É 1912	.....	5,655,857	.....	247,165	.....	5,904,022	5,904,022
		H 1912	1,762,882	1,237,331	.....	.....	1,762,882	1,237,331	3,000,213
	15,000 00	É 1913	.....	6,252,856	.....	192,474	.....	6,445,330	6,445,330
		H 1913	1,530,893	1,572,263	.....	.....	1,530,893	1,572,263	3,103,161
Donaldson	8,250 00	É 1911	.....	1,676,994	.....	.....	.....	1,676,994	1,676,994
		H 1911	1,013,600	.....	.....	.....	1,013,600	.....	1,013,600
	9,000 00	É 1912	.....	1,825,811	.....	.....	.....	1,825,811	1,825,811
		H 1912	1,230,078	.....	.....	.....	1,230,078	.....	1,230,078
	11,625 00	É 1913	.....	3,041,414	.....	.....	.....	3,041,414	3,041,414
		H 1913	579,315	247,075	55,333	.....	634,648	247,075	881,723
White-Star Dominion	.....	É 1911	.....	762,204	.....	2,118,222	.....	2,880,426	2,880,426
	.....	É 1912	.....	1,425,681	.....	2,620,873	.....	4,047,554	4,057,554
	116,150 20	É 1913	1,081,437	.....	.....	3,733,612	1,081,437	3,733,612	4,815,049
Ligne Furness Withy	35,000 00	É 1911	.....	.....	2,416,337	102,032	2,416,377	102,032	2,518,409
	45,000 00	H 1911	.....	.....	998,867	16,300	998,867	16,300	1,015,067
	35,000 00	É 1912	.....	.....	3,947,349	1,000,340	3,948,349	1,000,340	4,952,689
	43,244 04	H 1912	.....	.....	1,312,717	1,700	1,312,717	1,700	1,314,417
	35,000 00	É 1913	.....	.....	3,980,614	3,868,901	3,980,614	3,868,901	7,646,940
	44,000 00	H 1913	.....	.....	2,714,628	146,973	2,714,628	146,973	2,861,601

Ulster (Ligne maîtresse)	.....	É	1911	.....	.....	.....	875,424	.....	875,424	875,424
	3,000 00	H	1911	.....	.....	184,847	.....	184,847	.....	184,847
		É	1912	.....	.....	.....	1,622,318	.....	1,622,318	1,622,318
	6,000 00	H	1912	.....	.....	418,420	.....	418,420	.....	418,420
		É	1913	.....	.....	.....	1,795,212	.....	1,795,212	1,795,212
	6,500 00	H	1913	.....	.....	794,302	.....	794,302	.....	794,302
Divers	.....	É	1911	.....	2,330,824	.....	2,382,860	.....	4,713,684	4,713,684
		H	1911	.....	.....	.....	437,004	.....	437,004	437,004
		É	1912	.....	2,542,944	.....	3,263,033	.....	5,805,977	5,805,977
		H	1912	.....	75,086	.....	120,879	.....	195,963	195,963
		É	1913	.....	3,966,318	.....	4,034,675	.....	8,000,993	8,000,993
Grand total	770,919 52	É	1911	3,202,908	10,715,129	2,416,377	5,832,704	5,619,285	16,547,833	22,167,118
	71,250 00	H	1911	3,639,326	963,469	1,183,714	453,304	4,823,040	1,416,773	6,239,813
	787,873 37	É	1912	3,552,257	12,122,682	3,947,349	8,003,348	7,500,606	21,228,010	28,728,616
	73,244 04	H	1912	4,439,960	1,364,206	1,721,737	239,249	6,161,697	1,603,462	7,620,911
	999,131 36	É	1913	6,632,759	13,758,586	3,980,614	13,801,240	10,613,373	27,559,826	38,173,199
	77,125 00	H	1913	3,704,341	1,819,338	3,564,263	146,873	7,268,604	1,966,311	9,234,920

Rapports des bateaux.